P.S.[ABdd-Revue.]

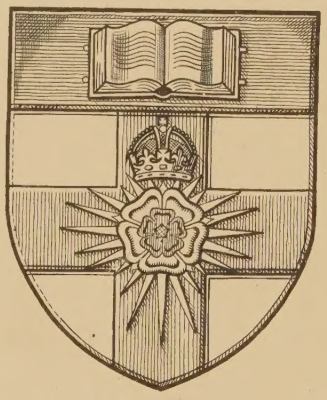

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY

SHL
WITHDRAWN

51e année. N° 1. Janvier-Mars 1951.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

A nos lecteurs.

Jean Orcibal. — L'enfance de Racine.
P. Barrière. — Éléments personnels et éléments bordelais dans les « Lettres Persanes ».
François Vermale. — Autour du « Rouge et Noir ».
Raoul Busquet, Henri Rolland. — La généalogie de Mistral.

NOTES ET DOCUMENTS

Pierre Clarac. — Six pages inédites de La Fontaine.
Jean Pommier. — La genèse d' « Esther » et d' « Athalie ». A propos d'un livre récent.
Jacques Vanuxem. — Sur Racine et Boileau librettistes.
M. Thomas et J. P. Seguin. — A propos de « Notes inédites » de Racine.
Edmond Jarno. — Une source possible de « L'Esprit pur ».
Spiridion Pappas. — Renan à Athènes en 1865.

COMPTES RENDUS

DEIERKAUF-HOLSBOER : Vie d'Alexandre Hardy, poète du roi (GUSTAVE COHEN). — GEORGES MAY : Tragédie cornélienne. Tragédie racinienne (RAYMOND PICARD). — HENRI BUSSON : La Religion des classiques (RENÉ BRAY). — Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau (PIERRE KOHLER).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

DIVERS

Correspondance : A propos de Rodogune.

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (V^e^)

Revue de la Société d'Histoire littéraire de la France, publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président d'honneur. M. Victor GIRAUD.
Président..... M. Daniel MORNET, Professeur honoraire à la Sorbonne.
Vice-Présidents..... M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
— M. Émile HENRIOT, de l'Académie française.
Secrétaires..... M. Jean POMMIER, Professeur au Collège de France.
— M. René JASINSKI, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier..... M. Jacques LECLERC, Éditeur.
Secrétaire adjoint... M. Pierre JOSSERAND, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Billy (André), de l'Académie Goncourt.

Bonnerot (Jean), Conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.

Bruneau (Charles), Professeur à la Sorbonne.

Carrington Lancaster (Henry), Université Johns Hopkins, Baltimore.

Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Éducation Nationale.

Crépet (Jacques), Homme de Lettres.

Dumesnil (René), Homme de Lettres.

Mme Durry (Marie-Jeanne), Professeur à la Sorbonne.

Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.

Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.

Lebègue (Raymond), Professeur à la Sorbonne.

Lefranc (Abel), Membre de l'Institut.

Levaillant (Maurice), Professeur à la Sorbonne.

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.

Martino (Pierre), Inspecteur général de l'Enseignement supérieur.

Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henri-IV.

Moreau (Pierre), Professeur à la Sorbonne.

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard.

Pintard (René), Professeur à la Sorbonne.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Prière d'adresser toute correspondance concernant LA RÉDACTION à :
M. RENÉ JASINSKI, 91, rue de Monceau, Paris, VIIIe, *ou à*
M. JEAN POMMIER, 12, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre..... M. Green, Cambridge. M. Rudler, Oxford. M. Vinaver, Manchester.
Belgique..... M. Charlier, Bruxelles.
Canada..... M. Mouton, conseiller culturel (Ottawa).
États-Unis..... M. Carrington Lancaster, Baltimore. M. Bédé, Columbia. M. Bonno, Berkeley. M. Morize, Harvard. M. Peyre, Yale. M. Seznec, Harvard. M. Vigneron, Chicago.
Hongrie..... M. Eckhart, Budapest.
Pays-Bas..... M. Gallas, Amsterdam. M. Tielrooy, Amsterdam.
Suisse..... M. Bray, Lausanne. M. Kohler, Berne. M. Lugin, Neuchâtel. M. Raymond, Genève.
Tchécoslovaquie. M. Kopal, Prague.

Revue d'Histoire littéraire de la France

Depuis janvier 1947, date à laquelle elle a repris le cours de ses publications, la Revue d'Histoire Littéraire *a dû surmonter de multiples difficultés : faire face à une hausse constante des prix, regrouper ses anciens abonnés et en recruter de nouveaux. Aidée par le Centre National de la Recherche Scientifique et la Direction Générale des Arts et Lettres, elle a paré de son mieux à cette situation. Elle s'est efforcée d'offrir à ses lecteurs des études substantielles et vivantes. Elle a sensiblement amélioré sa bibliographie, grâce aux dépouillements étendus de René Rancœur. Elle a porté ses fascicules de 96 à 112 pages, et contribué aux commémorations par des numéros spéciaux. Pour le centenaire de Balzac elle a pu notamment réunir un ensemble d'inédits et d'articles, qui, sous le titre* Avec Balzac, *a fait l'objet d'un tirage spécial. Elle se proposait de continuer dans cette voie sans augmentation de prix, lorsqu'une série de charges nouvelles est venue remettre tout en question : hausses sur le prix du papier et les tarifs d'impression, accroissement des frais divers qui grèvent de plus en plus son budget. Elle se voit donc contrainte à porter ses abonnements à 800 francs pour la France et 1 000 francs pour l'étranger. Mais elle ne veut pas que les sacrifices ainsi demandés restent sans compensation.*

Nous sommes donc heureux d'annoncer à nos fidèles sociétaires et abonnés une nouvelle augmentation du nombre de nos pages. Ce premier fascicule comprend, au lieu de 112, 128 pages, et nous espérons maintenir et même accroître un jour ce chiffre, si les conditions matérielles ne s'aggravent pas.

D'autre part, nous nous efforcerons d'améliorer encore la qualité de nos publications par une sélection toujours plus rigoureuse des articles, une place plus large donnée aux comptes rendus, une chronique plus riche et en liaison plus étroite avec l'actualité, etc... Ces résultats ne peuvent être obtenus sans le concours de nos lecteurs. Qu'ils réservent à notre Revue leurs études les plus neuves et les plus séduisantes ! Qu'ils lui adressent inédits, comptes rendus, informations, suggestions ! Qu'ils lui recrutent des abonnés ! Un tel soutien, matériel et moral, lui permettra de poursuivre plus efficacement son effort et de remplir sa mission.

LA RÉDACTION.

SHL
WITHDRAWN

L'ENFANCE DE RACINE

Les récits modernes de l'enfance de Racine présentent un singulier paradoxe. Si, d'une part, ils affirment, presque unanimement, que « Racine fut élevé à Port-Royal », ils n'en répètent pas moins, à la suite de Louis Racine, qu'il ne quitta le collège de Beauvais qu'en octobre 1655. Masson-Forestier a, le premier, senti la contradiction et, soucieux de reprendre le poète à ceux qui lui paraissaient l'avoir confisqué, il a soutenu que son arrière-grand-oncle n'était pas moins milonien par son éducation que par sa naissance [1]. Dans un jugement impartial, G. Lanson s'est, somme toute, rangé à son avis : « A près de seize ans, Racine arrive à Port-Royal. M. Masson-Forestier a raison de faire remarquer que Racine n'est plus à faire, qu'il y a déjà quelqu'un, du moins en formation, dans ce jeune garçon. Que Port-Royal n'a pas tout fait ; qu'il n'y est resté d'ailleurs que peu de mois, quinze ou seize mois ». Mais ce n'est pas expliquer l'erreur qui aurait prévalu plus de deux siècles que de soutenir qu'à « l'époque critique de la formation de l'homme », une seule année a une extrême importance [2]. Il est de meilleure méthode de confronter une chronologie qui ne date que de 1747 avec les sources antérieures : il n'en manque pas, nous le verrons.

On pourrait soutenir que, dès la première enfance, la destinée du poète était orientée par un double fait : la pauvreté de sa famille et ses étroites relations avec Port-Royal. Lorsque son père mourut (6 février 1643), il laissait plus de dettes que d'actif, de sorte que les tuteurs des deux orphelins durent renoncer à la succession [3]. Les grands-parents paternels auxquels le garçon fut confié n'étaient guère plus à leur aise, puisqu'ils ne pouvaient faire entrer leur fille dans un monastère, faute

1. *Racine inconnu*, Paris, 1910.

2. *Racine retrouvé, La Revue* [*mondiale*], janvier-mars 1911, t. 89, p. 187. Cf. aussi H. C. Lancaster, *A history of the French dramatic literature in the 17th century*, Baltimore, 1940, part IV, vol. 1, p. 51.

3. P. Mesnard, *Œuvres de J. Racine*, coll. des *Grands Ecrivains*, 2e éd., Paris, 1932, *Notice biographique*, t. I, p. 11. — L. Vaunois, *Naissance de Racine, Études historiques*, oct.-déc. 1948, p. 25-26.

de dot [1]. Et Jean Racine aurait sans doute végété dans la misère au fond d'une bourgade, n'avaient été les liens qui unissaient sa famille à l'abbaye de la vallée de Chevreuse, réformée en 1609 par la Mère Angélique Arnauld. Dès 1625, Suzanne des Moulins, sœur de la grand-mère paternelle du poète et veuve sans fortune de Guill. Passart, avait en effet été reçue à la profession à Port-Royal : de 1631 à sa mort (1647), elle y exerça les fonctions de cellérière. Non seulement elle amena sa belle-sœur Marie Passart au couvent du Saint-Sacrement, filiale du monastère [2], mais elle obtint de son directeur, l'abbé de Saint-Cyran [3], que plusieurs de ses neveux de la Ferté-Milon seraient admis dans le petit groupe d'enfants favorisés dont celui-ci confiait l'éducation à des maîtres d'élite : au début de l'été 1637, ce fut d'abord le cas de Nicolas Vitart, né en septembre 1624, fils de sa sœur Claude des Moulins, puis, quelques mois plus tard, d'Antoine Dessaux et de Louis Grégoire. Cl. Lancelot accepta de leur apprendre [4] le rudiment et remplaça également S. Gaudon auprès de N. Vitart. Mais la vie de retraite qu'ils menaient au faubourg Saint-Jacques ou à Port-Royal des Champs fut troublée par la visite de Laubardemont qui, le 14 juillet 1638, vint, deux mois après l'arrestation de Saint-Cyran, chasser du monastère ermites et enfants. Où allaient-ils se réfugier ? Lancelot avait la ressource d'accompagner son élève chez les Vitart, à la Ferté-Milon. Bientôt après, il y fut rejoint par deux autres solitaires, le célèbre avocat Ant. Lemaître et son frère Séricourt qui, repoussés partout, s'adressèrent à ces « bonnes gens dont on était parfaitement assuré ». Bien qu'ils y aient continué, autant que faire se pouvait, à vivre en solitaires, ils exercèrent une profonde influence sur la petite ville dont une vingtaine d'habitants se mirent successivement au service du monastère. Aussi leur départ, au bout d'un peu plus d'une année [5], fut-il un « deuil » pour beaucoup de Milonais et en particulier pour « les dames de piété » de la famille Vitart. Nous pouvons être sûrs que Marie des Moulins et sa fille Agnès étaient du nombre et qu'elles durent amèrement regretter de ne pouvoir suivre les Vitart qui se préparaient à s'éta-

1. Cf. *infra*, p. 4, n. 3.

2. Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 2.

3. Elle se confessait à lui depuis janvier 1636 (cf. nos *Origines du Jansénisme*, t. II, *Saint-Cyran et son temps*, Louvain-Paris, 1947, p. 467, n. 7).

4. *Ibid.*, t. II, p. 547 n., 550, 551. — Cl. Lancelot, *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran*, Cologne, 1738, t. I, p. 109. Ant. Dessaux resta au service du monastère (J. Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, 1752, t. IV, p. 130). D'ailleurs sa mère Anne Passart, veuve d'Ant. Dessaux, bourgeois de La Ferté-Milon, s'occupa de 1626 à 1651 du ménage des deux monastères de la ville et des Champs (Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 2 n.).

5. *Ibid.*, t. I, p. 2-5 — nos *Origines du Jansénisme*, t. II, p. 569, n. 3. Après leur dispersion, les solitaires passèrent une dizaine de jours à Paris, mais tous étaient arrivés à La Ferté avant le 9 août (Lancelot, *op. cit.*, t. I, p. 118-123). Sur la vie qu'ils y menaient, cf. N. Fontaine, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Cologne, 1738, t. I, p. 85-87, 98-101. Lemaître et Séricourt regagnèrent la vallée de Chevreuse dès août 1639 (Lancelot, *op. cit.*, t. I, p. 120-125) et Lancelot partit à la fin d'octobre pour l'abbaye de Saint-Cyran (*ibid.*, t. I, p. 128).

blir « à un petit logis sur la porte » de Port-Royal des Champs, où le beau-frère de la cellérière devait faire fonction de receveur [1].

Quant aux Racine, ils recueillaient en janvier 1641 leur petit-fils Jean dont la mère venait de mourir en couches. Il n'était pas aisé à la grand-mère — et marraine — de la remplacer en tout [2] ; aussi un ami fort bien informé assurera-t-il plus tard que c'est la jeune tante, Agnès, qui « servit de mère à l'orphelin ». Ce fut même la cause de l'embarras qu'elle éprouva lorsque, en 1642, Port-Royal reconnaissant offrit de la recevoir sans dot. Il est néanmoins certain qu'elle accepta, et, son père étant mort à la Ferté le 22 septembre 1649 [3], on semble amené à conclure qu'elle ne revit pas son neveu avant cette date. Celui-ci aurait entre temps appris le latin avec le régent du lieu, Messire Mathieu Regnault, cousin de sa mère [4]. Mais la brouille qui paraît dès lors avoir opposé les Racine et les Sconin soulève une première difficulté. Beaucoup plus grave est celle qui naît des mots du poète sur la tante qui « lui apprit à connaître Dieu dès son enfance » [5] : elle n'aurait pu le faire, s'il n'était, très jeune, venu au monastère du faubourg Saint-Jacques [6]. Laissant peut-être son mari aux soins de ses autres

1. *Ibid.*, t. I, p. 125. — Fontaine, *op. cit.*, t. I, p. 100. — Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 3-5. Auparavant, Nic. Vitart avait été quelque temps maître d'hôtel de H. A. de Loménie de Brienne (*ibid.*, t. I, p. 25 n.). Une page obscure de Fontaine porte à croire que Marie Desmoulins habitait avec sa sœur Vitart et qu'en août 1639 elle se joignit à elle pour « déclarer » à A. Lemaître qu'elles « ne le quitteraient jamais ». Et il semblerait qu'elle aussi alla bientôt se fixer au monastère (*op. cit.*, t. I, p. 98-100). Sans doute les confusions ne sont pas rares sous la plume du bon conteur : néanmoins on s'expliquerait mal son erreur si la grand-mère de J. Racine n'avait quitté La Ferté qu'après 1649 (cf. *infra*, p. 4, n. 2).

2. Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 10-12. Si, dans ses lettres de juillet-août 1663, le poète ne parle que d'elle, ce doit être par représailles contre les « excommunications » de sa tante. On a pu, en revanche, reconnaître celle-ci dans Josabeth (cf. Saint-Girons, *XXII^e siècle* 1950 p. 236-237).

3. Cf. *infra*, *Documents* VIII et Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 12-13. Se fiant à une notice fantaisiste du *Nécrologe*, celui-ci croit (p. 4) qu'Agnès Racine entra à Port-Royal dès l'âge de neuf ans (1635)... ce qui ne l'empêche pas de reconnaître qu'elle était, le 12 octobre 1638, marraine à La Ferté. S'il avait consulté les réponses qu'elle fit le 19 juillet 1661 au vicaire général (*Histoire des persécutions*, Villefranche, 1753, p. 110, 112), il y aurait remarqué que, tout en signalant la générosité du monastère à son égard, elle déclare « être venue céans à quinze ans ».

4. Un rapport de 1686 disait : « On a pris depuis un temps immémorial sur les revenus du prieuré Saint-Vulgis l'entretien d'un prêtre qui enseigne le latin à la Ferté-Milon. Aujourd'hui il y a quinze ou seize ecclésiastiques enfants de la ville » (Henriet, *Annales de la soc. hist. et archéol. de Château-Thierry*, 1911, p. 117-118 ; cf. aussi 1887, p. 204).

5. Cf. *infra*, *Doc.* VI, confirmé par le *Doc.* VIII.

6. On aurait tort de croire que la clôture empêchait la religieuse de s'occuper de son neveu. M. Hamon raconte en effet à propos du « petit jardinier » : « L'innocence de l'âge, qui est privilégiée, le fit entrer parmi les religieuses de » Port-Royal « qui en eurent un très grand soin. La santé étant revenue, il s'occupa au jardin... Il est mort comme un religieux au milieu d'une troupe de religieuses qui l'assistaient ; il a été exposé dans le chœur comme une religieuse ; il a été enterré avec elles et par elles » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 6^e éd., Paris, Hachette, t. IV, p. 326-327). D'autre part, M. P. Crouzet écrivait en juillet 1939 : « Il va être démontré prochainement en une thèse présentée à l'École des Hautes-Études que Racine a séjourné ici une première fois, à l'âge de cinq ou six ans, avant d'aller au collège de Beauvais. Je connais un peu là-dessus les documents de M. l'abbé Abatangel, et je les trouve absolument convain-

enfants [1], Marie des Moulins avait donc dû y rejoindre sa fille, ses sœurs et ses autres parents [2] : y était-elle établie à demeure, ou pour des périodes plus ou moins longues, nous ne savons. Sans doute, l'âge normal de l'admission aux petites écoles était de dix ans [3], mais on consentait des exceptions en faveur des orphelins et l'épithète du « petit Racine » [4] autorise à placer fort tôt ses premières relations avec l'abbaye [5].

Quelle que soit la manière dont il apprit les éléments, il est d'ailleurs à peu près certain que, de 1649 à octobre 1653, il fit, dans les écoles de Port-Royal proprement dites, les trois classes de grammaire et la première classe de lettres [6]. Il est aussi probable que, pour celle-ci (notre troisième actuelle), il eut Nicole comme professeur [7]. Mais sur tous les autres points — et en particulier sur les lieux où il séjourna, nous en sommes réduits à des conjectures tirées des données générales que nous possédons sur les « Petites Écoles ».

Or, celles-ci sont, à un degré étonnant, vagues et contradictoires. C'est que tout y était caractérisé par une souplesse dont la date récente de leur établissement, le petit nombre de leurs élèves et surtout la menace constante qui pesait sur elles faisaient tout ensemble une nécessité et un avantage. Rien n'y était stable, ni les professeurs, ni leurs attributions, ni les programmes, ni l'âge des élèves, ni la marche de

cants » (*La Grande Revue*, p. 5, n.). Il est regrettable que nul ne puisse plus indiquer les arguments de M. Abatangel.

1. Il en avait plusieurs, établis à la Ferté et à Neuilly Saint-Front (Vaunois, *art. cit.*, p. 5).

2. Cf. *supra*, p. 4, n. 1, *s. f.* Lorsqu'en 1652 elle passa dumonastèrede Paris à celui des Champs, la Mère Angélique la connaissait depuis longtemps (*Lettres de la R. M. M. Angélique*, Utrecht, 1742, t. II, p. 123-124 ; sur l'intendant du duc de Luynes et sa sœur, cf. *ibid.*, 4 juin 1652, t. I, p. 129 ; la lettre de mai 1652 est citée par Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. VI, p. 85). Voir aussi *infra*, *Doc. II.*

3. Ce fut le cas pour Dessaux, Grégoire (cf. *supra*, p. 3, n. 4), et S. Lenain de Tillemont (*Mémoires de P. Thomas, sieur du Fossé*, éd. F. Bouquet, Rouen, 1876-1879, t. I, p. 251) etc. Mais, pour se justifier d'avoir ouvert un collège sans autorisation, on essaya de faire croire qu'il ne s'agissait que d'enseignement primaire (petites écoles) et que les élèves avaient moins de dix ans (Lemaître, Mémoire du 9 janvier 1654 dans Lefebvre de Saint-Marc, *Supplément au Nécrologe*, s. l., 1735, p. 43 ; cf. aussi Wallon de Beaupuis, *ibid.*, p. 51). Plus tard, on soutint la thèse moins invraisemblable d'un préceptorat élargi.

4. L'expression se retrouve sans cesse, non seulement sous la plume d'A. Lemaître (lettre du 21 mars 1656, Mesnard, *éd. cit.*, t. VI, p. 379), mais sous celle de Brienne (Mémoires inédits ; cf. *Remarques sur la Préface du Supplément au Nécrologe*, Amis de Port-Royal, L. P., 386, p. 25) et, plus tard, sous celle de J.-B. Racine (cf. *infra*, *Doc.* XIV, 1°).

5. « L'appellation de *petit Racine*, aussi naturelle pour un enfant connu à cinq ans qu'inattendue pour un adolescent de seize ans... ne fut appliquée qu'à Racine... et à un autre élève venu à l'âge de cinq ans » (Crouzet, *art. cit.*, p. 5 n.). Ajoutons que Christine Briquet resta « la petite Briquet » parce que les religieuses l'avaient prise dès le berceau (C. Gazier, *Histoire du monastère de Port-Royal*, Paris, 1929, p. 209).

6. Le fait est établi par l'ensemble de témoignages que nous avons réuni dans les *Documents* (cf. *infra*) et en particulier par celui d'Hermant (M. L. Vaunois en a marqué la portée dans *XVII^e siècle*, 1949, n° 1) que confirme et précise celui d'Et. de Nully, historien du Beauvaisis, ancien élève du collège de la ville et ami de God. Hermant.

7. Cf. *infra*, *Documents*, V, XIII, 1°, XV, 2°.

leurs études, ni surtout les refuges dont les uns et les autres changeaient souvent sans autre règle que la commodité et la prudence [1]. Nous savons cependant que les préparatifs du retour des religieuses à l'abbaye des Champs entraînèrent, à la fin de 1646 ou au début de 1647, le transfert des enfants dans une maison du cul de sac de la rue Saint-Dominique, près du Luxembourg [2]. C'est à ce moment que l'établissement paraît avoir été le plus régulier. Il avait pour supérieur un bachelier en théologie, Wallon de Beaupuis, assisté de quatre professeurs : aux noms de Nicole, Lancelot, Coustel et Guyot, il faut sans doute joindre ceux de Le Fèvre et de Gaudon aîné. Il semble qu'on ait cherché à former quatre classes de six élèves confiées à un maître qui les faisait coucher dans sa chambre [3]. La maison se remplissait rapidement quand les légendes qui commençaient dès lors à courir sur les « petits frères de la Grâce » provoquèrent une visite du lieutenant civil. Si favorable qu'en ait été le résultat [4], il restait un point faible : l'âge de certains élèves de ces soi-disant « petites écoles ». Dès la fin de 1649, les plus avancés vinrent habiter à Magny avec Le Fèvre. Celui-ci étant mort subitement, ils passèrent en 1650 aux Granges de Port-Royal [5] où la guerre civile dut les empêcher de demeurer [6]. En revanche, il est possible que, dès avant 1653, les condisciples des enfants du maître des requêtes Du Gué de Bagnols aient logé au château de celui-ci, Saint Jean des Trous, près de Chevreuse, et que Nicole se soit trouvé avec

1. « Les enfants passaient quelquefois d'une école dans une autre, soit en raison de leurs progrès, soit pour d'autres raisons. Je suis même porté à croire que Lancelot et quelques autres professeurs n'ont pas toujours enseigné dans la même école et que les classes étaient établies chez les parents d'élèves qui offraient le plus de commodités matérielles et de garanties sociales » (Adry, *ms. fr.* 15271 de la Bibl. Nationale, f. 36 r°). Cf. aussi Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. III, p. 475 et I. Carré, *Les pédagogues de Port-Royal*, Paris, 1887, p. XII.

2. Actuellement impasse Royer-Collard. Cf. les *Mémoires de du Fossé*, t. I, p. 165-166. Abbé de La Croix (?), *Mémoires sur la vie de M. Ch. Wallon de Beaupuis*, Utrecht, 1751, p. 63. *Mémoires du P. R. Rapin... sur l'Église et la société, la cour, la ville et le jansénisme*, éd. L. Aubineau, Paris, 1865, t. I, p. 334. L'*Abrégé chronologique de l'histoire de Port-Royal* (1760, p. VI) donne la date de 1645.

3. *Remarques sur la Préface du Supplément au Nécrologe*, p. 24. Goujet, *Vie de M. Nicole, Continuation des Essais de Morale*, t. XIV, Liège, 1767, p. 20. *Mémoires de du Fossé*, t. I, p. 166. Abbé de Beaubrun, *Vie de Nicole, f. Amersfoort, P. R.*, 3217. Adry, *ms. cit.*, f. 30. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. VI, p. 471-472. On trouvera dans Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 424-430, une liste assez complète des professeurs des Petites Écoles. L. Cognet (*Cl. Lancelot*, Paris, 1951, p. 73) établit que Lancelot, arrivé à l'extrême fin de 1646, ne fit pas partie du corps professoral primitif.

4. Abbé de La Croix, *op. cit.*, p. 63. *Lettres de la M. Angélique*, t. I, p. 359-360 (nous supposons que la date du 28 février 1648 est bien exacte ; d'après L. Cognet elle serait de 1649, ce qui expliquerait le premier essai de dispersion).

5. *Mémoires de du Fossé*, t. I, p. 150, 197-201, 209.

6. Les religieuses furent contraintes d'abandonner le monastère du début de janvier 1652 jusqu'au 15 janvier 1653. Les solitaires eux-mêmes durent s'enfermer dans le château de Vaumurier où ils étaient fort à l'étroit. On trouve dans les lettres de la M. Angélique à la reine de Pologne de nombreux renseignements sur eux : nulle part il n'est question de leurs élèves (Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, éd. A. Gazier, Paris, 1908, p. 33. *Mémoires de du Fossé*, t. I, p. 218, 239-240. *Abrégé chronologique de l'histoire de Port-Royal*, 1760, p. VII-VIII. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. III, p. 474).

eux [1] : c'est peut-être là que Racine, dont le passage chez M. de Bagnols est établi, commença ses humanités [2].

Avait-on prévu qu'il les achèverait sous les mêmes maîtres ? Le fait que, dès l'origine, on n'avait créé que quatre classes permet d'en douter. En tout cas, la condamnation à Rome des Cinq Propositions (1er juin 1653) vint donner des armes aux ennemis du monastère qui sentit la nécessité de nouvelles précautions [3]. Pendant les vacances de 1653, les enfants du faubourg Saint-Jacques furent, pour la plupart, amenés au Chesnay, domaine voisin de Versailles qui appartenait également à un magistrat, M. Maignart de Bernières, père d'autres petits élèves [4]. Quant à Racine, trop âgé, il alla faire sa seconde au collège de la ville de Beauvais [5].

Cela ne constituait nullement une séparation de Port-Royal. Grâce à deux évêques favorables, Augustin Potier et N. Choart de Buzanval, il était en effet impossible de trouver dans toute la France un corps professoral plus uni d'esprit avec le monastère que celui dont étaient sortis God. Hermant, Wallon de Beaupuis et P. Coustel [6]. C'est par ce biais que les écoles de Port-Royal pouvaient espérer se faire tolérer par l'Université, surtout si elles ne prétendaient pas donner un enseignement complet et envoyaient leurs élèves à Beauvais avant l'âge de quatorze ans. Nous ignorons si le départ de Racine est le premier résultat de ce prudent calcul [7]. Il est en tout cas certain qu'après la visite de d'Aubray (mars 1656), les élèves les plus âgés furent, par les soins des Messieurs, conduits à Beauvais « où ils allaient tous ensemble au collège demeurant avec un maître dans une maison qui en était proche » [8].

1. Abbé de La Croix, *op. cit.*, p. 88-89. Adry, *ms. cit.*, f. 51. Il y avait là aussi un professeur du nom de Borel : il était originaire de Beauvais (Carré, *op. cit.*, p. XI).

2. Cf. *infra*, *Doc.* IV, V, XV, 2°. En tout cas, Vuillart précise bien que les leçons de Nicole sont antérieures à celles de Lemaître, donc à 1655 (*Doc.* VIII ; voir aussi *infra*, p. 8, notes 4 et 5). L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que M. de Bagnols « prenait avec ses enfants cinq ou six autres enfants de condition, mais pauvres, pour leur donner charitablement l'éducation » (Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 135).

3. *Lettres de la M. Angélique*, t. II, p. 198, t. III, p. 392. Bibl. des Amis de Port-Royal, ms. 10, ff. 291-292, 308-309.

4. De La Croix, *op. cit.*, p. 63, 73. *Supplément au Nécrologe*, p. 51. Adry, *ms. cit.*, f. 32. Carré, *op. cit.*, p. 24-29. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. III, p. 474. On ne peut, comme certaines sources, dater le transfert de 1650, puisqu'il est postérieur à la mort de Mme Maignart de Bernières, survenue le 12 juillet 1653 (*Supplément...*, p. 51. Alex. Féron, *La vie et les œuvres de Ch. Maignart de Bernières*, Rouen, 1930, p. 29, 31). D'ailleurs, le mémoire d'A. Lemaître de 1654 indique que l'établissement d'autres enfants aux Granges date aussi de 1653 (Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 16, 390).

5. Cf. *infra*, *Doc.* I, IX.

6. Cf. Gaston Varenne, *J. Racine écolier*, *Revue idéaliste*, 1903, p. 370-371. Sur Borel, cf. *supra*, n. 1.

7. Nous savons seulement que Jacques Maignart de Bernières fut, en septembre 1655, jugé trop âgé pour rester au Chesnay (il venait d'avoir quinze ans) et envoyé à Vaumurier comme compagnon du fils du duc de Luynes (Féron, *op. cit.*, p. 30, 46 et 173). Le souci de se rattacher à l'Université par les programmes apparaît aussi dans l'interrogatoire des maîtres du Chesnay en 1660 (A. Gazier, *La destruction des petites écoles de Port-Royal*, *Revue internationale de l'enseignement*, 1907, extrait, p. 8).

8. Abbé de La Croix, *op. cit.*, p. 100. Cf. aussi les *Mémoires de du Fossé*, t. I, p. 168, 260.

Sur le séjour du futur poète dans la cité du pieux Buzanval, nous sommes fort mal renseignés. Il y avait pour principal le chanoine Nicolas Dessuslefour, nommé en 1652, qui semble avoir cherché à donner une orientation particulièrement religieuse à un établissement qui servait aussi de séminaire [1]. Il n'empêchait pas pour cela ses écoliers de jouer « à la Fronde », exercice dans lequel Racine fut frappé d'une pierre qui lui laissa une cicatrice indélébile [2].

En règle avec l'Université, il put, en octobre 1655, revenir passer trois nouvelles années aux alentours du monastère des Champs. Les raisons de cette décision sont fort obscures. Au désir de rapprocher le jeune homme des siens devaient se joindre des projets, ignorés de nous, sur un avenir que sa pauvreté rendait inquiétant. Mais les Messieurs avaient sans nul doute aussi le sentiment que sa formation restait insuffisante : ils avaient conservé d'autres élèves au-delà de l'âge normal et le célèbre Tillemont fit même chez eux sa philosophie sous la direction de Nicole [3]. Racine ne put pas jouir du même avantage, son ancien maître étant alors absorbé par les controverses que suscitaient les Cinq Propositions [4]. Après 1655, on ne le vit plus que fort rarement dans la vallée de Chevreuse [5]. En revanche, le neveu de la Mère Agnès put recevoir aux Granges les leçons de Claude Lancelot qui, « en moins d'une année, le mit en état d'entendre les tragédies de Sophocle et d'Euripide » ; car il semble bien que les petites écoles proprement dites ne faisaient pas plus de place au grec que les collèges de l'Université [6]. L'amour passionné que les tragiques athéniens — et même

1. G. Varenne, *art. cit.*, p. 371. On trouvera *ibid.*, p. 389, une liste conjecturale de ses condisciples.

2. Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 217. Le 18 juillet 1652 la bourgeoisie de la ville avait pris les armes (*ibid.*, p. 371) : le souvenir pouvait d'autant moins en être perdu quelques mois plus tard que les troubles continuaient ailleurs. Quoi qu'en disent M. Henriet (*Racine écolier*, *Correspondant*, 1887) et G. Varenne (*Le Virgile de Racine*, *Revue idéaliste*, 15 juin et 1er juillet 1899) rien ne prouve que le *Virgile* annoté qui a été retrouvé chez un bouquiniste de la ville date du séjour qu'y fit le poète.

3. Besoigne, *op. cit.*, t. V, p. 76-77.

4. Non seulement il secondait constamment Arnauld, mais il composa lui-même une dizaine d'écrits. Il s'occupa en outre de l'impression des *Provinciales* et, sous le nom de Wendrock, en publia la traduction latine avec des notes importantes (*ibid.*, t. V, p. 233-239).

5. En 1655, il était à Paris, caché avec Arnauld chez M. Hamelin (*ibid.*, t. V, p. 233). Il est vrai qu'ils retournèrent « au désert » à la fin de 1656 ou en 1657 (Racine, *Abrégé*, p. 88), mais il y était trop occupé pour enseigner (cf. I. Carré, *op. cit.*, p. 182, 266-267). D'ailleurs, il alla sans doute bientôt à Cologne faire imprimer Wendrock. Néanmoins ce peut être après 1655 qu'il donna à Racine les conseils d'économie dont celui-ci parlera le 24 juillet 1698 à son fils (Mesnard, *op. cit.*, t. VII, p. 279).

6. Cf. *infra*, *Documents* XII ; voir aussi V, XIII, 2°. Les plus âgés et les plus brillants des élèves de Port-Royal apprenaient le grec, mais il n'entrait sans doute pas dans le cycle normal de l'enseignement qui, nous l'avons vu, devait s'arrêter à la troisième. Il est vrai qu'un texte du neveu de Wallon de Beaupuis (*Supplément au Nécrologe*, p. 53 ; Carré, *op. cit.*, p. 25) fait allusion aux leçons de grec, mais il ne précise pas de quels enfants il s'agit et, surtout, il semble unique. En revanche, « le règlement de son oncle n'en parle pas et Guyot en dit peu de choses dans ses préfaces » (Carré, *op. cit.*, p. XXX). Bien plus, le récit de la visite de M. d'Aubray au Chesnay le 10 mars 1660 ne fait pas mention du grec : et il s'agit d'écoliers qui lisaient Horace et Tacite ! (A. Gazier, *La destruction des petites écoles...*, p. 10 de l'article). On ne peut invoquer le *Mémoire sur le règlement des études dans les Lettres humaines* par A. Ar-

un romancier bien postérieur, Héliodore — inspirèrent aussitôt au futur poète est assez connu [1]. Il est plus malaisé de préciser la nature des leçons qu'il reçut d'Antoine Lemaître [2]. Nous savons seulement qu'il était spécialement confié au grand avocat qui, conservant un souvenir ému des mois passés à la Ferté-Milon, le traitait en fils. Comme il souhaitait le voir au barreau, on peut admettre qu'il lui donnait toutes les connaissances utiles dans cette profession [3] : de la déclamation à l'étude des Pères de l'Église, elles couvraient certainement un champ fort vaste [4].

Au bout de peu de mois, cette merveilleuse « rhétorique supérieure » [5] fut interrompue par le pouvoir. Depuis longtemps, il menaçait de chasser les solitaires et leurs élèves [6]. L'affaire de la censure de M. Arnauld amena enfin la décision et, le 30 mars 1656, le lieutenant civil vint la faire exécuter [7]. A son arrivée, les Granges étaient vides. Dès le 21, A. Lemaître n'y était plus et avait, dans une lettre touchante, fait au « petit Racine » ses dernières recommandations [8]. Où celui-ci se réfu-

nauld, trop postérieur : d'ailleurs, s'il en fait commencer l'étude dès la quatrième, c'est, à son avis, « la seconde qui doit être particulièrement appliquée à la langue grecque » (Gazier, *ibid.*, 15 juillet et 15 août 1886, extrait, p. 13-14). Jusqu'à nouvel ordre, on ne semble donc pas avoir le droit de mettre en doute l'affirmation péremptoire de Valincour. L. Cognet (*op. cit.*, p. 107-108) pense cependant que Port-Royal essaya comme l'Oratoire d'introduire le grec dans les programmes : mais il reconnaît qu'il n'y réussit pas mieux.

1. Voir Valincour (cf. *infra*, *Doc.* XII) et L. Racine *in* Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 219-220. Rappelons que Boileau dira en 1700 à Ch. Perrault : « Ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé M. Racine » (*ibid.*, t. I, p. 21).

2. D'après Vuillart (cf. *infra*, *Doc.* VIII), il se chargeait de tout, sauf des belles-lettres. Voir aussi *Doc.* XII et XIII, 2°.

3. Cf. *infra*, *Doc.* XIV, 1° et L. Racine *in* Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 218-219.

4. Nous sommes renseignés indirectement à ce sujet par les *Mémoires* de P. Thomas du Fossé. Revenu au monastère des Champs en 1657 comme secrétaire de Lemaître, il dut, bien qu'il fût de cinq ans son aîné, partager quelques mois avec Racine les leçons du solitaire : « Il lui faisait lire divers endroits des poètes et des orateurs, et lui en faisait remarquer toutes les beautés, soit pour la force des pensées, soit pour l'élocution. Il lui apprenait aussi à bien prononcer les vers et la prose : ce qu'il faisait lui-même d'une manière admirable, ayant le ton de la voix charmant, avec toutes les autres parties d'un grand orateur. Il lui donnait aussi des règles pour bien traduire, Le plus fort de leur travail était des traductions » (résumé par Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 299). Sur l'utilité qu'eut pour le poète la connaissance des règles de la prose oratoire, cf. les précieuses indications de J. Pommier, *P. Valéry et la Création littéraire*, Paris, 1947, p. 32-33.

5. L'expression est d'A. Gazier (*Racine et Port-Royal*, *Revue d'Histoire littéraire*, 15 janvier 1900, p. 2). Bien plus qu'à écouter des leçons, son temps était employé à faire des « extraits » méthodiques dont certains sont conservés (Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 22, 92, 217-219, 373-374 ; Carré, *op. cit.*, p. 165). Tandis que l'Université dictait des « cahiers », la méthode de Port-Royal se caractérisa d'ailleurs toujours par le retour aux sources (Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. IV, p. 10).

6. Depuis octobre 1652, la Mère Angélique parlait à la reine de Pologne de « menaces plus horribles que jamais » et s'attendait à voir, d'un jour à l'autre, expulser les « ermites » (*Lettres*, t. II, p. 198, t. III, p. 392 ; Amis de Port-Royal, ms. 10, ff. 291-292, 308-309 ; ms. 12, ff. 117, 121, 124-128, 145, 148, 151, 183-188). La décision en fut prise le 6 mars 1656 (Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. III, p. 103).

7. Racine, *Abrégé*, p. 77.

8. Ed. Mesnard, t. VI, p. 379. Les termes de la lettre montrent qu'il avait déjà quitté les Granges depuis un certain temps : de fait il en était parti à la fin de janvier (Cognet, *op. cit.*, p. 86). Racine dut en sortir immédiatement après cette date, car on lit dans le *Journal de M. de Saint-Gilles* : « 23 mars 1656. Hier au soir

gia-t-il ? Au Chesnay [1] ou à Trous [2] ? Nous inclinerions à croire que ce fut à Vaumurier auprès de son cousin Vitart, intendant du duc [3]. Il put y retrouver Lancelot qui s'y établit plus tôt qu'on ne l'a cru en qualité de précepteur du jeune marquis (le futur duc de Chevreuse) [4]. Si M. Lemaître ne revint pas à Port-Royal avant 1657 [5], il y fut précédé par son oncle M. d'Andilly [6], qui manifesta lui aussi sa bienveillance à Racine [7] et encouragea certainement son goût naissant pour la poésie [8]. Le médecin des religieuses, M. Hamon, semble enfin avoir donné des leçons [9] à celui qui demandera quarante ans après à être enterré à ses pieds [10].

s'acheva le déménagement entier qu'on a fait à Port-Royal des Champs de tous ceux généralement qui demeuraient tant dans la basse-cour de l'abbaye qu'à la ferme appelée les Granges » (Jovy, *Études pascaliennes*, Paris, 1936, t. IX, p. 155). L. Cognet (*op. cit.*, p. 89) croit même que Racine était déjà à Vaumurier le 21.

1. Cf. *infra*, *Doc.*, IX et XIII, 1°. Mais l'autorité d'Et. de Nully, indiscutable pour le séjour à Beauvais, est bien moindre sur la période postérieure. Quant à Goujet, il doit placer au Chesnay le séjour que Nicole et Racine firent à Trous avant 1653. Il est vrai qu'après la visite du lieutenant civil, Wallon de Beaupuis est resté au Chesnay avec quelques enfants (J. Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 412 ; Gazier, *La destruction des petites écoles...*, p. 8-9), mais on n'aura pas eu l'imprudence d'y mettre Racine, âgé de dix-sept ans (cf. *supra*, p. 7, n. 7 et l'abbé de La Croix, *op. cit.*, p. 99).

2. Si Racine n'y avait pas étudié avant 1653 (cf. *supra*, p. 7, n. 2), il faudrait admettre qu'il s'y réfugia alors, car il s'y trouva certainement avant la mort de M. Du Gué de Bagnols (15 mai 1657 ; cf. *infra*, *Doc.* IV). Il est à noter qu'en 1656 d'Aubray laissa à Trous « trois enfants sans bien, quoique de bonne famille » (Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 411) : il pourrait s'agir de Racine, de son cousin A. Vitart, plus âgé d'un an, et de Roynette (cf. *Doc.* IV).

3. Sa grand-mère et sa tante se trouvant à Port-Royal des Champs (cf. la lettre de Lemaître, 21 mars 1656), il pouvait en effet soutenir qu'il n'avait pas d'autre refuge. D'ailleurs il semble n'avoir pas été le seul à profiter de l'hospitalité du duc (Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 387).

4. Sans doute celui-ci était né le 6 octobre 1646 et la présence de Lancelot n'est attestée qu'en 1659 (Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. III, p. 562). Il est néanmoins certain qu'il y eut à une date bien antérieure, à Vaumurier, des enfants d'une quinzaine d'années et que ce n'était que pour cacher la reconstitution des petites écoles qu'ils recevaient le titre de « compagnons d'étude du marquis » (cf. *supra*, p. 7, n. 7 ; Goujet, *op. cit.*, p. 28 ; E. Renaudot, B. N., *ms. fr.* 7490, f. 149). Racine conserva l'amitié du duc de Chevreuse (cf. Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 219) et c'est probablement grâce à lui qu'il se lia avec les Colbert (cf. notre *Genèse d'Esther et d'Athalie*, Paris, 1950, table). En 1677, le duc, le ministre, Seignelay et trois membres de leur famille signèrent le contrat de mariage du poète (Grouchy, *Documents inédits*, Paris, 1892, p. 2).

5. Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 412. Il n'est pas absolument sûr qu'il ait, cette fois, logé aux Granges (cf. Gazier, *La destruction...*, p. 11).

6. Son absence ne dura que quelques semaines (Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 388). Il n'habitait pas aux Granges, mais dans un bâtiment tout proche de l'abbaye (cf. Gazier, *La destruction...*, p. 13-14 ; Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. II, p. 303, 315-316).

7. La lettre que Racine lui écrivit le 26 janvier 1659 marque une réelle familiarité (cf. A. Gazier, *Une lettre inédite de Racine*, *Revue internationale de l'enseignement*, 15 juin 1888, p. 6 de l'extrait).

8. Surtout quand l'adolescent célébrait les « poiriers de pompe et de plaisir » du vieillard (Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. II, p. 262). Mais Perrault explique la vocation de Racine par la lecture des *Poésies* d'Andilly et de Saci. En revanche, le traducteur des *Hymnes* n'aurait guère apprécié le talent de l'écolier (*ibid.*, t. VI, p. 92-93). Quoi qu'il en soit, le poème latin *Ad Christum* est très probablement de 1656 (Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 16). A noter que leurs qualités de confesseur et de médecin avaient permis à Saci et à Hamon de demeurer aux Champs pendant que les autres Messieurs étaient dispersés (Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 256-257, 387, 549).

9. Cf. le *Nécrologe* de Cerveau et L. Racine (Mesnard, *op. cit.*, t. I, p. 15-16, 219).

10. *Ibid.*, t. VII, p. 370.

Qu'Ant. Lemaître ait jugé sa tâche achevée ou qu'il sentît sa fin prochaine [1], il laissa, en octobre 1658, le jeune homme partir pour le collège d'Harcourt où il devait faire sa philosophie. L'établissement s'était, depuis longtemps, distingué par son hostilité contre les Jésuites et le proviseur, Thomas Fortin, comptait parmi les meilleurs amis de Port-Royal [2] : il est donc naturel qu'on y ait envoyé beaucoup des anciens élèves des Petites Écoles [3]. Les maîtres de Racine pouvaient espérer qu'il n'y deviendrait pas infidèle à leur esprit.

Les contradictions qu'une des multiples erreurs de Louis Racine avaient introduites dans la vulgate de la vie de son père [4] font ainsi place à un récit cohérent. Il n'y a plus à se demander comment l'orphelin sans fortune a pu faire ses études dans un collège de l'Université [5]. Jusqu'à dix-neuf ans au moins, et même chez les amis de province auxquels Port-Royal l'avait momentanément confié, il a « été de Port-Royal ». Ainsi s'expliquent et se justifient les multiples affirmations concordantes du poète et de ses contemporains [6]. Nous n'avons pas à examiner ici les effets de la formation intellectuelle qu'il y reçut [7].

Signalons en revanche qu'il y connut beaucoup d'enfants d'une origine sociale bien supérieure qui devaient jouer un rôle de premier plan dans l'État, dans l'Église et dans les lettres. S'il est difficile de croire que tous les écoliers cités par l'abbé Goujet ont pu se rencontrer au même moment dans la même classe [8], on doit néanmoins se souvenir que le nombre des élèves des Messieurs était trop petit pour que la différence d'âge empêchât des rapports assez étroits de s'établir entre eux. Parmi les condisciples de Racine, nous pouvons à coup sûr compter Thomas du

1. Il devait mourir le 4 novembre 1658.

2. On sait qu'il imprima plusieurs des *Provinciales* sur les presses du collège (H. Bouquet, *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*, Paris, 1891, p. 272, 277-284, 297, 305). Mais tous les professeurs n'étaient pas aussi favorables à Port-Royal : quand le jeune Angran passa des Petites Écoles à Harcourt, le régent Le François lui posa des questions captieuses et Fortin dut intervenir (Goujet, *op. cit.*, p. 33).

3. Nicole y avait fait sa philosophie en 1642 (Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. IV, p. 414). Il reçut ensuite les jeunes Périer, Angran, etc. (cf. note précédente et *infra*, p. 12, n. 5).

4. Comme d'habitude, c'est Sainte-Beuve qui avait vu le plus juste : « Selon les dates données par son fils (qui ne sont point d'ailleurs d'une entière certitude)... » (*op. cit.*, t. VI, p. 87).

5. La pension annuelle devait y être de deux cents livres. A Port-Royal elle s'élevait à quatre ou même cinq cents (de La Croix, *op. cit.*, p. 87 ; Goujet, *op. cit.*, p. 20 et surtout Besoigne, *op. cit.*, t. IV, p. 412), mais Racine ne la payait évidemment pas (cf. *infra*, *Doc.* II).

6. Cf. *infra*, *Documents*.

7. Voir cependant *supra*, p. 9.

8. Cf. sa liste, *infra*, *Doc.* XIII, 1°. Il faut se souvenir que la plupart de ces familles étaient très nombreuses et que certains de leurs membres furent rapidement oubliés : ce semble en particulier avoir été le cas pour les Le Nain, les Robert et les Angran (cf. de La Croix, *op. cit.*, p. 85-86 et *supra*, n. 2). Goujet peut donc avoir eu une liste exacte à laquelle il aurait joint des identifications qui ne le sont plus.

Fossé [1], de Bagnols [2], Robert [3], Simon Roynette [4] et, très probablement, Louis Périer [5] et S. Le Nain de Tillemont [6].

Plus importants encore sont les noms de ceux qui se chargèrent de l'éducation de l'adolescent. Si l'enseignement religieux laisse toujours une « empreinte », de nombreuses causes se combinaient pour qu'elle fût, chez Racine, d'une profondeur extraordinaire [7]. Grâce à un système bien proche du préceptorat, il avait pendant très longtemps été associé à la vie et à la pensée de quelques jeunes professeurs. Or « ces maîtres n'étaient pas des hommes ordinaires » [8]. L'un d'eux avait été l'Oracle du barreau et Balzac avait proclamé que « ses grands, ses riches, ses magnifiques plaidoyers eussent donné de la jalousie à Cicéron et à Démosthène » [9]. D'autres s'illustraient déjà dans les luttes théologiques : violemment attaqués, mais passionnément admirés, ils n'en étaient que plus grands aux yeux des enfants. Enfin leurs livres scolaires — et A. Arnauld lui-même ne dédaignait pas d'en composer — prouvaient à toute la France la supériorité de leur enseignement [10]. Mais le prestige de la renommée et du talent le cédait encore à celui de la sainteté : comment ne pas la reconnaître dans l'humilité du « sacristain » Lancelot, dans l'héroïque renoncement de M. Lemaître [11] ? Leur influence devait être enfin d'autant plus profonde que, dans le cas de l'orphelin, école et famille se confondaient [12]. « Entre les bras de Dieu jeté dès sa naissance », il pouvait dire avant Joas :

1. Cf. *supra*, p. 9, n. 4 et le début de la lettre de Racine à Andilly, 26 janvier 1659 (Mesnard, *op. cit.*, t. VII, p. 448). Ainsi s'explique son mot du 9 novembre 1698 : « C'était pour ainsi dire le plus ancien ami que j'eusse au monde » (*ibid.*, t. VII, p. 311). Dans les *Mémoires* de du Fossé (*éd. cit.*, t. IV, p. 238-239), il est question de la visite que l'historiographe lui fit le 6 avril 1697 : mais celui-ci n'est pas nommé.

2. Cf. *infra*, *Doc.* IV et *Abrégé...*, p. 52. Dreux-Louis Dugué de Bagnols naquit en 1642 et mourut le 9 octobre 1709 après avoir été intendant de Flandres.

3. Cf. *supra*, p. 11, n. 8 et, sur son frère, la lettre du poète à son fils : « Vous ne me dites pas un mot de M. Robert, chanoine à Mons, pour qui vous aviez une lettre et qui vous aurait donné le moyen de voir à Bruxelles un homme pour qui vous savez que j'ai un très grand respect [Quesnel] » (26 janvier 1698, éd. Mesnard, t. VII, p. 206).

4. Cf. *infra*, *Doc.* IV. Il devint docteur et « socius » de Sorbonne, abbé de Hautefontaine, vicaire général de Vialart et de L. A. de Noailles à Châlons et à Paris. Originaire de Reims, il mourut le 27 juin 1700, âgé de soixante-cinq ans (*Gallia Christiana*, t. IX, p. 964).

5. Cf. *supra*, p. 11, n. 8. Il était né en 1642. Tout en logeant chez son oncle, il fut, à partir de 1656, élève du Collège d'Harcourt (*Supplément au Nécrologe*, p. 614). Par lui Racine connut peut-être Pascal qu'il avait tout au plus entrevu pendant les très brefs séjours de l'auteur des *Provinciales* aux Granges ou même à Vaumurier (M. Jean Mesnard détruira prochainement la légende encore courante à ce sujet).

6. Il y a un accent vraiment personnel dans les quelques lignes que lui consacre l'*Abrégé* (p. 52). Il n'avait que deux ans de plus que Racine dont son frère Pierre, futur trappiste, fut presque sûrement condisciple, puisqu'il était né le 25 mars 1640.

7. Dans une lettre à son fils du 24 juillet 1698, il indique lui-même deux effets durables que cette période eut sur son caractère (éd. Mesnard, t. VII, p. 279).

8. *Abrégé*, p. 51.

9. D'autres disaient qu' « une telle gloire était préférable à celle de M. le Cardinal » (cf. nos *Origines du Jansénisme*, t. II, p. 535).

10. *Abrégé*, p. 51.

11. *Ibid.*, p. 31 ; cf. aussi p. 34 et *infra*, *Doc.* VII.

12. Cf. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. VI, p. 89.

« Ce temple est mon pays, je n'en connais point d'autre » [1].

Dans A. Lemaître, il avait vraiment trouvé un père : plus tard, un pamphlet déclarera que c'est à lui que le célèbre poète devait tout [2], et celui-ci le savait d'autant mieux que le souvenir pénible de sa pauvreté originelle lui faisait sentir plus vivement la générosité de Port-Royal [3].

Mais, précisément, le fardeau d'une reconnaissance motivée par tant de causes était trop lourd, la pression de tant de caractères vigoureux sur le génie naissant trop forte. Le jeune Racine ne pouvait être qu'un saint ou un révolté [4]. S'étonnera-t-on s'il a choisi la seconde voie et si son ingratitude s'est particulièrement attaquée à ceux envers qui sa dette était la plus grande [5] ? Néanmoins il ne réussit pas, même à ce prix, à se soustraire à l'empire d'une éducation qui avait si profondément pénétré sa personnalité et, comme souvent au XVII[e] siècle, elle devait porter des fruits tardifs [6] ; la conversion bourgeoise de 1677 fut suivie de lents progrès qui le conduisirent presque au détachement final : « Je ne me soucierais pas d'être disgrâcié et de faire la culbute, dira-t-il à la veille de sa mort, pourvu que Port-Royal fût remis sur pied et fleurît de nouveau » [7]. L'exemple de M. Lemaître n'avait donc pas été perdu pour le « petit Racine », finalement revenu à l'esprit de son enfance, à l'esprit d'enfance :

Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur [8] !
Il s'apaise, il pardonne
Du cœur ingrat qui l'abandonne
Il attend le retour [9].

JEAN ORCIBAL.

1. *Athalie*, II, 7, vers 635, 640.

2. « Cette misérable Racine / D'abord sur un vieux mur de mousse revêtu... / Mais par la bonté sans égale / D'un maître de nom et de fait, / Qui répandit sur elle une liqueur royale / Elle... poussa... certaine fleur... / Qui vint en pointe de buisson / Déchirer la main délicate, / De qui cette petite ingrate / Devait son art et sa façon » (*Apollon vendeur de Mithridate* (1675), attribué à Barbier d'Aucour ; réimprimé dans Sainjore [R. Simon], *Bibliothèque critique*, Amsterdam, 1708, t. II, p. 524).

3. Il faut s'en souvenir quand on lit les pages que l'*Abrégé* lui a consacrées (p. 34-37).

4. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. VI, p. 97-98, 108 ; Gazier, *art. cit.*, *Rev. d'hist. litt.*, 1900, p. 6-13. L'histoire de l'*Héliodore* marque le début de son indocilité.

5. En particulier, la Mère Angélique et M. Lemaître dont sa réponse aux *Visionnaires* essaie d'expliquer malignement l'expression : « pleurer ses crimes » (*in* Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. VI, p. 112 ; sur son sens réel, cf. nos *Origines du Jansénisme*, t. II, p. 536, n. 4).

6. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. IV, p. 5 ; B. Dorival, *Du côté de Port-Royal*, Paris, 1946, p. 22-23.

7. *In* Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. VI, p. 260.

8. En 1687, avaient paru les *Règles de l'éducation des enfants* d'un ancien professeur des Petites Écoles, Pierre Coustel. On y lisait dès les premières pages : « C'est ce que nous a voulu marquer le Saint-Esprit en disant qu'il est utile à l'homme de porter le joug du Seigneur dès sa plus tendre jeunesse ». Car, dit « saint Grégoire, si l'homme se soumet dès sa jeunesse au joug de la parole de Dieu, il jouira d'une paix profonde... d'un profond repos... Il sera assis comme dans une agréable solitude, parce qu'il ne ressentira pas l'agitation tumultueuse de ses cupidités » (liv. I, ch. 2, t. I, p. 13). Le dernier trait peut être en relation avec « les torrents de plaisir » du vers 1269.

9. *Esther*, III, 9, vers 1270-1274. Le thème est développé dans *Athalie*, II, 9, vers

Documents

I. — God. Hermant, *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique du XVII^e siècle*, éd. A. Gazier, Paris, 1907, t. IV, p. 182.

« Il avait été élevé à Port-Royal, où il avait nombre de parents et de parentes, et depuis son retour de Beauvais où il avait étudié les lettres humaines, il n'était sorti de ce désert que pour venir faire à Paris son cours de philosophie, dont les épines avaient peu de rapport à son génie. »

II. — Tallemant des Réaux (*in* E. Magne, *Bibliographie générale des œuvres de N. Boileau-Despréaux*, Paris, 1929, t. II, p. 212).

« MM. de Port-Royal qui l'ont instruit gratis et qui donnèrent à sa mère de quoi vivre. »

III. — Boileau à Racine, 19 mai 1687 (éd. Mesnard, t. VI, p. 546).

« Je n'ai pas été élevé comme vous dans le sanctuaire de la piété. »

Cf. aussi l'épitaphe de Racine par le même : « Cette maison où il avait reçu dans sa jeunesse les premières instructions du christianisme. » (*Ibid.*, t. I, p. 367).

IV. — J. Racine à la Mère Agnès de Sainte-Thècle, 30 janvier 1696 (B. N., *ms. fr.* 17 779, f. 378 v°).

« Je sors de chez M. Roynette... J'ai trouvé que c'était une de mes plus anciennes connaissances et que je l'avais vu dans ma jeunesse chez M. du Gué de Bagnolx. Il m'a témoigné une extrême joie de me voir, m'a parlé avec de grands sentiments d'estime et de vénération pour votre maison et pour toutes les personnes dont la mémoire y est chère. »

V. — Déposition de Ch. de Cartigny, 16 février 1696 (éd. Mesnard, t. I, p. 197 n.).

« Qu'il a été élevé à Port-Royal des Champs... avec plusieurs enfants de grande qualité et instruit dans les belles-lettres par le célèbre M. Nicolle, et M. Lancelot, auteur des fameuses méthodes grecques et latines ».

VI. — J. Racine à M^me de Maintenon, 4 mars 1698 (*ibid.*, t. VII, p. 228).

« J'ai une tante... à laquelle je crois avoir des obligations infinies. C'est elle qui m'apprit à connaître Dieu dès mon enfance ».

VII. — J. Racine, *Testament*, 10 octobre 1698 (*ibid.*, t. VII, p. 371).

« L'excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette maison et les grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai vus... »

VIII. — G. Vuillart à M. de Préfontaine, 30 avril 1699 (La Haye, Rijksarchief, *f. Amersfoort, P. R.*, 862, 30 avril 1699 ; cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 260, mais la partie entre crochets est inédite).

« Son illustre neveu conservait une si vive reconnaissance de l'éducation que » la M. Agnès de Sainte-Thècle « lui avait procurée dans la maison, d'abord sous M. Nicole, pour les belles-lettres, et ensuite auprès du grand M. Le Maître pour d'autres études... La bonne tante l'aimait aussi bien tendrement. Elle l'avait comme engendré en Jésus-Christ... [Elle lui avait servi de

768-794. Pour comprendre toute sa portée, il faut le rapprocher d'une pensée de Saint-Cyran : « Quoique toutes les grâces de Dieu dépendent de sa pure libéralité, il lui plaît souvent de les attacher » à une bonne éducation (*Instructions chrétiennes*, Paris, 1672, n° 680, p. 220). C'est d'ailleurs l'idée qui avait inspiré la création des Petites Écoles.

Le fait que Racine et les premiers mémorialistes de Port-Royal (du Fossé, Fontaine etc.) parlent si peu de cette période, capitale pour sa formation, doit s'expliquer par la difficulté de l'évoquer sans souligner l'ingratitude dont il fit preuve quelques années après.

mère dans son bas-âge où il était demeuré orphelin. C'était ce qui lui avait fait sentir assez de peine à quitter le monde lorsqu'elle se vit la porte ouverte pour entrer à Port-Royal]. »

IX. — Étienne de Nully, *Mélanges*, p. 229, mss. du marquis de Troussures, près Auneuil-en-Bray (*in* G. Varenne, *Racine écolier*, *Revue idéaliste*, 12 octobre 1903, p. 390).

« Le célèbre Racine le père avait fait sa seconde et sa rhétorique à Beauvais, il acheva ensuite ses études aux Chenets (*sic*) de Port-Royal. »

X. — Perrault, *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*, Paris, 1700, t. II, p. 81.

« J. Racine avait été élevé à Port-Royal des Champs. »

XI. — Bruzen de la Martinière, *Vie de Racine*, en tête des *Œuvres*, Amsterdam, 1721, t. I, p. v.

Il fut élevé aux Granges de Port-Royal où il fit ses humanités.

XII. — Valincour, lettre à l'abbé d'Olivet publiée dans l'*Histoire de l'Académie française* de Pellisson-d'Olivet, 1729 (éd. Ch. L. Livet, Paris, 1858, t. II, p. 328-329).

« Dès son enfance, il fut mis à Port-Royal des Champs où M. Le Maistre prit un soin particulier de son éducation. Le sacristain de cette abbaye, homme très habile... lui apprit le grec et dans moins d'une année le mit en état d'entendre les tragédies de Sophocle et d'Euripide. Elles l'enchantèrent à un tel point qu'il passait les journées à les lire et les apprendre par cœur dans les bois qui sont autour de l'étang de Port-Royal... Je crois qu'en sortant de Port-Royal, il vint à Paris, et fit sa logique au collège d'Harcourt. »

XIII. — 1° Abbé Goujet, *Vie de M. Nicole*, *Continuation des Essais de Morale*, t. XIV, 1732 (éd. de Liège, 1767, p. 27).

« Au Chesnay... la quatrième chambre ou classe renfermait les écoliers les plus avancés. Ceux-ci étaient M. Robert, qui devint conseiller de la Grand Chambre, M. Perrier, neveu de M. Pascal, les deux Le Nain, M. Bignon, M. Louis Angran, et le célèbre M. Racine dont le mérite n'est ignoré de personne. »

2° Id., *Supplément au Grand Dictionnaire historique de Moreri* (1735), introduit dans l'édition de 1749, v° *Racine*.

« Après la mort » de son mari, « M. des Moulins se retira à Port-Royal de Paris où elle avait une fille religieuse... Voilà ce qui donna occasion au jeune Racine de faire ses études dans cette maison et d'y recevoir une éducation excellente dont il fut particulièrement redevable à Le Maistre. Il dut en particulier son intelligence de la langue grecque aux leçons du sacristain... »

XIV. — Jean-Baptiste Racine (mort en 1747).

1° Note en marge de la lettre d'A. Lemaître, 21 mars 1656 (éd. Mesnard, t. VI, p. 380).

« M. Le Maistre avait pris mon père en amitié et lui ayant reconnu de bonnes inclinations, il voulait prendre soin lui-même de son éducation et de ses études et le faire coucher dans sa chambre ; il ne l'appelait que mon fils et le regardait comme tel. Le petit garçon ne le nommait plus que son papa... Sa mère se retira à Port-Royal auprès de sa belle-sœur, religieuse... On envoya le petit Racine à Port-Royal des Champs pour y étudier avec les jeunes enfants qu'on y élevait. J'ai ouï dire que M. Le Maistre avait une tendresse toute particulière pour lui et qu'il mourait d'envie de le mettre dans sa profession et d'en faire un avocat. »

2° Amis de Port-Royal, ms. 51.

f. 242. « Mon père avait une tante religieuse à Port-Royal qui avait eu soin de son éducation et qui l'aimait comme son fils. »

ff. 317, 319. « Quand mon père eut achevé ses études à Port-Royal, il vint faire sa philosophie à Paris au collège d'Harcourt. »

XV. — L. Racine, *Mémoires sur la vie... de J. Racine* (1747 ou 1748) (éd. Mesnard, t. I).

1° P. 217. « Mon père passa à » Port-Royal« les premières années de » sa vie. « Il fut d'abord envoyé pour apprendre le latin dans la ville de Beauvais... Il y apprit les premiers principes du latin... Il sortit de ce collège le 1er octobre 1655 et fut mis à Port-Royal, où il ne resta que trois ans, puisque je trouve qu'au mois d'octobre 1658, il fut envoyé à Paris pour y faire sa philosophie au collège d'Harcourt. »

2° P. 242 n. « M. Nicole qui avait régenté la troisième à Port-Royal avait été son maître. »

LES ÉLÉMENTS PERSONNELS ET LES ÉLÉMENTS BORDELAIS DANS LES « LETTRES PERSANES »

Tout a été dit sur les *Lettres persanes* en tant que tableau de la société parisienne dans les premières années du XVIII[e] siècle, et en tant que résumé des idées de Montesquieu, telles qu'il les reprendra dans ses ouvrages postérieurs, *Considérations* ou *Esprit des lois* : il n'en est guère qui ne se trouvent au moins esquissées dans ce programme initial, il ne lui restera plus qu'à les préciser par l'étude des faits et à les coordonner autour de quelques grands principes directeurs susceptibles de donner une portée générale à ce qui n'est encore que réflexions individuelles et empiriques. Cette découverte des principes se fera, semble-t-il vers 1728 [1]. On a discuté la valeur orientale de l'œuvre : l'exotisme certes, y demeure superficiel et sans grand intérêt, du moins sous son aspect extérieur et pittoresque, mais il comporte un aspect plus sérieux, les problèmes de l'eunuque et de la femme, problèmes à la fois physiologiques, psychologiques et sociaux dont Montesquieu ne se désintéressera jamais, sur lesquels il reviendra maintes fois, dans la mesure où ils représentent une expérience ethnique complétant celles que lui apportent les livres pour les temps anciens et l'observation pour le monde occidental moderne, expériences qui viendront se fondre dans l'*Esprit des lois*, et dans la mesure où ces problèmes peuvent trouver leurs correspondances dans la société contemporaine, par le célibat ecclésiastique et par les conditions de la vie féminine.

Par contre, l'on n'a peut-être pas suffisamment souligné le caractère personnel et autobiographique de l'œuvre. Usbek et Rica, on l'a bien vu depuis longtemps, c'est Montesquieu lui-même, le double visage de son tempérament assez complexe, et leurs observations, leurs réflexions ce sont les siennes ; mais peut-être cette identité de l'auteur et de ses personnages apparaît-elle encore trop exclusivement intellectuelle et

1. *Corr.*, 433. Les références à la *Correspondance*, aux *Mélanges* et aux *Pensées* se rapportent à l'édition des *Bibliophiles de Guyenne* (Bordeaux, Gounouilhou, respectivement 1914, 1892, 1899). Les références aux *Lettres Persanes* se rapportent à l'édition Barckhausen (Soc. Textes Fr. Mod., Paris, Hachette, 1913). Nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *Un Grand Provincial, Charles-Louis de Secondat, Baron de la Brède et de Montesquieu* (Bordeaux, Delmas, 1946).

abstraite. Les *Lettres persanes* ne représentent pas seulement les idées de Montesquieu, mais aussi son existence et celle de son entourage jusque dans le détail le plus intime et le plus matériel des faits : c'est même là, dans cette correspondance établie entre la réalité actuelle simplement transposée et une réalité exotique qui la masque que réside la signification de celle-ci ; toutefois s'il y a correspondance, il y a également contradiction des deux éléments, et par conséquent s'affaiblit la valeur pittoresque et documentaire de l'élément oriental.

Tel est donc l'aspect que nous voudrions faire apparaître au triple point de vue du voyage lui-même et de la personnalité du voyageur, de sa vie sentimentale et familiale, de sa vie intellectuelle. Nous ne nous dissimulons pas la difficulté de cette étude, ni le caractère hypothétique de ses conclusions ; nous ne pouvons faire dans la plupart des cas que des conjectures. La Correspondance nous laisse pour cette époque à peu près démunis surtout en ce qui concerne les questions familiales particulièrement délicates ; les lettres qui purent exister ont à peu près toutes disparu et celles qui restent ne sont d'aucun secours. Toutefois certains épisodes postérieurs sur lesquels nous sommes un peu mieux renseignés permettent quelques suppositions vraisemblables. Par contre, dans le domaine intellectuel, les œuvres contemporaines de Montesquieu et plus encore les registres manuscrits de l'Académie de Bordeaux [1] nous apportent des précisions intéressantes, un contrôle assez net de ce que contiennent les *Lettres* pour qu'il nous paraisse possible d'inférer de cette exactitude l'exactitude du reste.

Montesquieu, d'ailleurs, ne semble-t-il pas autoriser lui-même notre travail d'interprétation par tout ce que contiennent les différents textes qui se rapportent aux *Lettres persanes*, les *Réflexions* et *la Préface*. Les précautions qu'il y prend ne font que renforcer l'impression de personnalité que nous pouvons ressentir.

La *Préface* insiste sur la volonté d'anonymat. Sans doute, celle-ci se maintiendra-t-elle pour toutes les œuvres, elle s'explique par de nombreuses raisons : la moins valable est la prudence politique. Il y a un évident désir de réclame, un moyen commode de susciter la curiosité que ne saurait négliger Montesquieu ; un motif aussi d'amour-propre, la crainte réelle de l'insuccès et la pose du gentilhomme qui ne veut pas déroger à son nom, ni se commettre avec les gens de métier : on connaît sa boutade : « J'ai la manie de faire des livres et d'en être honteux quand je les ai faits » [2], tout autant qu'un scrupule d'artiste, elle n'est précisément qu'une assez maladroite excuse d'amour-propre. Cet amour propre naturel est encore aiguisé par toutes les réflexions plus ou moins piquantes de son entourage, auxquelles les

1. *Biblioth. munic. de Bordeaux* : ms. 828, 1-106 (Mémoires, Correspondance, et...). — Ms. 1699, 1-5 (Séances, délibérations, comptes). — Recueils imprimés H. 5138, H. 18262.

2. *Pensées*, I, 83.

Lettres ne sauraient échapper : « Si l'on sçavoit qui je suis, on diroit : Son livre jure avec son caractère, il devroit employer son temps à quelque chose de mieux, cela n'est pas digne d'un homme grave... Les critiques ne manquent jamais ces sortes de réflexions, parce qu'on les peut faire sans essayer beaucoup son esprit » [1]. Ces réflexions, on les a faites vraisemblablement déjà, il les a entendues de la part de sa famille, de sa femme peut-être et de son oncle qui le voient négliger sa situation, sa fortune, pour des billevesées que réprouve l'austérité religieuse ou simplement une bonne économie domestique ; de la part de ses amis comme cet honnête et fidèle Barbot qui à plusieurs reprises lui fera de vives remontrances, en 1724 et surtout en 1726 quand il s'agira de vendre la Présidence [2], Barbot pour lequel comptent seules, en matière intellectuelle, les solides recherches scientifiques ou historiques, Barbot auquel Montesquieu cachera si soigneusement et jusqu'à la fin ses autres futilités, le *Temple de Cnide* ou *Arsace*. Et nous le verrons, il n'y a pas que des amis, loin de là ! Or, ces critiques se feraient encore bien plus acerbes, si l'on reconnaissait dans les *Lettres* des confidences indiscrètes et de mauvais goût : le linge sale se lave en famille et ne s'étale point aux yeux du public. Pourtant jusque dans cette préface, Montesquieu ne peut s'empêcher de glisser une plaisanterie facile : « Je connois une femme qui marche assez bien, mais qui boîte dès qu'on la regarde », il s'agit de la sienne ! La critique de l'*Histoire véritable* faite plus tard, vraisemblablement vers 1734, par J.-J. Bel [3], nous montre bien avec quelle sévérité les amis pouvaient traiter les vulgarités et les indécences d'un Montesquieu même déjà plus âgé et que la renommée mettait au-dessus d'eux.

Montesquieu insiste trop sur l'identité entre ses Persans et lui-même pour qu'elle n'aille pas jusqu'au bout, aux faits comme à l'esprit : « Ils étoient logés avec moi ; nous passions notre vie ensemble... Ils ne me cachoient rien ». Ces Asiatiques sont en réalité des Bordelais dont les usages, l'accent, la langue, les manies peuvent soulever tout autant l'ironie parisienne. On sait que Montesquieu ne parvint jamais à s'en débarrasser. Ils doivent en même temps à ce caractère étranger tout autant de facilités pour étudier Paris. Montesquieu ne manque pas d'insister sur cette différence essentielle entre Paris et la province, le caractère secret et fermé de celle-ci qui se contracte et se replie sur elle-même en opposition avec la familiarité parisienne : « Il est plus facile à un Asiatique de s'instruire des mœurs des François en un an

1. *Préface*, p. 5.

2. *Corr.*, 39, 101. Jean Barbot (1695-1771), président à la Cour des Aides, élu le 4 septembre 1718 à l'Académie de Bordeaux sur la présentation de Montesquieu dont il resta jusqu'à la fin le plus fidèle ami. S'il n'a presque rien écrit il fut l'un des membres les plus actifs de l'Académie.

3. *Mélanges*, p. 85. V. P. Barrière, *La Composition de l'Histoire véritable* (Bull. Soc. Bibl. de Guyenne, 1948, p. 30). J.-J. Bel (1693-1738) condisciple de Montesquieu à Juilly et conseiller au Parlement de Bordeaux ; élu à l'Académie en 1736, il légua à celle-ci son hôtel, plusieurs maisons et sa bibliothèque sous condition de la transformer en bibliothèque publique. Il a laissé divers écrits.

qu'il ne l'est à un François de s'instruire des Asiatiques dans quatre, parce que les uns se livrent autant que les autres se communiquent peu ».

Les *Réflexions* sont plus nettes encore [1]. Les *Lettres* sont d'abord un roman, entremêlé sans doute de digressions philosophiques, politiques, morales, qui ont pu prendre, comme dans toutes les œuvres de Montesquieu, un développement disproportionné, mais ne doivent pas faire oublier le roman : l'intérêt de celui-ci c'est qu'« on rend compte soi-même de sa situation actuelle, ce qui fait plus sentir les passions que tous les récits qu'on en pourroit faire ». Or, ces passions sont si peu fictives, elles portent en elles une réalité si individuelle que toute modification y devient impossible : « Ce que je viens de dire, suffit pour faire voir qu'elles ne sont susceptibles d'aucune suite, encore moins d'aucun mélange avec des lettres écrites d'une autre main, quelque ingénieuses qu'elles puissent être. »

Cette personnalité, ce lyrisme intérieur, n'est-ce point du reste l'un des traits caractéristiques de toute œuvre de Montesquieu ? S'il apparaît dans l'*Esprit des lois*, œuvre de l'âge mûr et œuvre de science objective, à plus forte raison doit-il apparaître dans les *Lettres*. Il y a le « dessein de l'ouvrage » et le « dessein de l'auteur » [2]. Pour le public le premier seul est accessible et doit suffire, mais les confidents et les initiés peuvent chercher plus profondément. Il en est de Montesquieu comme de tous ceux qui se prennent eux-mêmes pour matière, d'un Montaigne qui fut son perpétuel modèle ou d'un Chateaubriand, la seule différence est dans l'attitude : Montaigne désire non seulement se faire reconnaître, mais se faire imiter, Chateaubriand veut bien qu'on le reconnaisse, mais non point qu'on l'imite, Montesquieu ne veut ni l'un ni l'autre.

Le voyage des deux Persans se situe entre 1711 et 1720, ce qui leur permet de connaître les dernières années de Louis XIV et les premières de la Régence. C'est également l'époque où Montesquieu va prendre contact avec la vie parisienne. Si nous laissons de côté Juilly de 1700 à 1705 qui dut cependant lui laisser quelques impressions, il séjourne à Paris de 1709 à 1713 pour achever ses études de droit, puis une seconde et une troisième fois au début de 1717 et de 1720 : c'est pendant ce dernier séjour que pourrait se placer cette présentation dont parle la lettre 141 à une grande dame que l'on peut supposer la Marquise de Prie : on sait que Montesquieu conserva des relations très amicales avec toute la famille des Berthelot. La dame aime la lecture, les poèmes et les romans et ne doit pas être d'humeur sévère : Montesquieu lui envoie la petite histoire, d'un érotisme assez libre, d'Anaïs et d'Ibrahim, comme plus tard il écrira pour Mademoiselle de Clermont le *Temple de Cnide*. Le premier séjour à Paris fut peut-être le plus important pour dégrossir le jeune provincial, mais les deux autres, quoique

1. *Réflexions*, p. 1.
2. *Esprit des Lois*, préface.

plus brefs jouèrent sans doute dans son existence un rôle également considérable. S'il n'est en 1709 qu'un libre étudiant, sans responsabilités dans la vie, en 1717, il est déjà un homme — il a vingt-huit ans — dont la situation s'est fixée dans le mariage, dans la profession parlementaire, dans la recherche intellectuelle, et pour qui la rupture de ces divers liens pose par conséquent de plus graves problèmes, en même temps que s'est mûrie la capacité de réflexion.

La rupture ne s'est certes pas faite sans efforts, ni sans difficultés, ni même sans scandale. Trois lettres, 1, 5, 8, nous mettent au courant et cela dans des termes qui ne peuvent laisser aucun doute sur l'existence d'une crise, quoique le détail même de cette crise y reste assez obscur. Montesquieu s'y montre tout préoccupé du qu'en dira-t-on et de l'effet que produit son départ : « Mande-moi ce que l'on dit de notre voyage ; ne me flatte point : je ne compte pas sur un grand nombre d'approbateurs. [1] » La réponse est peu satisfaisante, les critiques sont vives dans l'opinion bordelaise : « Les uns l'attribuent à une légèreté d'esprit ; les autres à quelque chagrin. Tes amis seuls te défendent et ils ne persuadent personne. On ne peut comprendre que tu puisses quitter tes femmes, tes parents, tes amis pour aller dans des climats inconnus aux Persans. [2] » Tous ces motifs, nous les connaissons. La légèreté, l'instabilité d'esprit, Mme de Lambert la reprochera plus tard à Montesquieu, lors du voyage de 1728 [3] ; l'indifférence pour la famille, pour les amis, ce sont les griefs de Barbot, lors de la vente de 1726 [4]. Quant aux chagrins, il est probable que Montesquieu doit en avoir. Il a reçu sans goût sa charge de président comme il a subi le mariage ; il lui a même fallu, dit-on, pour épouser Mlle de Lartigue renoncer à une liaison sentimentale avec Mlle Denis, la fille d'un riche armateur bordelais. Ce sont là des motifs suffisants. La lettre 8 est beaucoup plus explicite, c'est toute l'histoire d'une jeunesse, les difficultés rencontrées à Paris et à Bordeaux, la retraite à La Brède, l'étude considérée comme un dérivatif, tous les déboires auxquels ne peut échapper dans un milieu d'intrigues et de médisances quiconque essaie de vivre ou de penser à sa guise : « Je parus à la cour dès ma plus tendre jeunesse. Je le puis dire, mon cœur ne s'y corrompit point », peut-être s'agit-il du premier séjour à Paris de 1709 à 1713. « Je portai la vérité jusqu'au pied du trône... Je m'étois attiré la jalousie des ministres sans avoir la faveur du prince. » L'on peut songer au mémoire sur *Les dettes de l'État* adressé au Régent en 1716 ou 1717 et au mémoire sur la *Constitution* adressé au Roi vers la même époque [5]. On sait que Montesquieu fut très vite en mauvais termes avec l'intendant de Guyenne, peut-être s'agit-il en réalité non de la cour, mais, par une simple trans-

1. Lettre 1.
2. Lettre 5.
3. *Corr.*, 214, 10 décembre 1728.
4. *Corr.*, 101, 9 avril 1726.
5. *Mél.*, p. 225 et 235.

position, du Parlement de Bordeaux. « Je feignis un grand attachement pour les sciences, et, à force de le feindre, il me vint réellement. » Nous sommes ici sur un terrain plus sûr : rien ne semblait en effet prédisposer Montesquieu pour les études scientifiques ; élu à l'Académie de Bordeaux en 1716 sans autre titre que son nom et sa place, il se plie à l'esprit général qui y règne, commence des recherches d'abord insignifiantes puis plus sérieuses et donne en 1716 ses premiers mémoires historiques ou philosophiques et en 1717-1718 toute une série de mémoires scientifiques. « Je me retirai dans une maison de campagne », évidemment à La Brède, mais cette retraite ne va pas sans inconvénients ; Montesquieu s'est fait des ennemis, son zèle et son assiduité parlementaires laissent à désirer et lui valent sans doute déjà de ces réprimandes dont il reconnaîtra plus tard le bien fondé [1] et qui ne tarderont pas à se renouveler sous une forme plutôt humiliante [2]. A cette époque prochaine de 1725-26, on écrit contre lui « des mauvais discours et des mauvaises lettres [3] », on a bien pu commencer plus tôt, d'autant qu'il a la langue bien pendue et volontiers blessante, quoique sans méchanceté. Dans ce milieu bordelais, les coteries et les querelles de toute nature, même les plus futiles, prennent de l'âpreté : les registres de l'Académie nous révèlent dès 1713 et les années suivantes des affaires de préséance dont l'une fut portée jusqu'au Roi [4]. Montesquieu peut-être d'autant plus visé qu'il a moins de titres à la fonction qu'il occupe sans beaucoup l'exercer. Tous les motifs qui l'inciteront en 1725-26 à se débarrasser de sa charge doivent jouer déjà, il ne va prendre encore qu'une demi mesure toute provisoire qu'il espère efficace, mais dont l'inutilité, ou plutôt le mauvais effet, ne tardera pas à se manifester, exigeant cette fois une solution radicale. « Quelques avis secrets me firent penser à moi sérieusement. Je résolus de m'exiler de ma patrie et ma retraite même de la cour m'en fournit un prétexte plausible. J'allai au roi ; je lui marquai l'envie que j'avois de m'instruire dans les sciences de l'Occident... Je partis et je dérobai une victime à mes ennemis. » Disons seulement qu'il se fit mettre en congé ! Tout ceci fait incontestablement songer à la retraite de Montaigne, et ce sont presque les mêmes termes que l'on trouvait dans la fameuse inscription de 1570. Quoi qu'il en soit, le voyage a donc pour but essentiel de mettre Montesquieu à l'abri de tous ces ennuis, exagérés peut-être, ennuis parlementaires, histoires de femmes peut-être aussi, accompagnées de scandales, qu'attendent pour les exploiter les ennemis divers. Nous retrouverons plus tard, dans un moment de crise violente, des allusions à ces « ennemis » et à cette nécessité où il s'est trouvé de leur échapper par la fuite : « Quelque raison que j'aye eue de sortir de ma patrie, quoique je doive ma vie à ma retraite, je ne puis rester dans cet affreux exil...

1. *Corr.*, 89, note à une lettre de 1725.
2. *Corr.*, 113, 1726.
3. *Corr.*, 1726.
4. Ms. 1699, 1 et 2.

Malheureux que je suis ! Je souhaite de revoir ma patrie, peut-être pour devenir plus malheureux encore ! Eh ! Qu'y ferai-je ? Je vais rapporter ma tête à mes ennemis [1]. » Malgré l'exagération toute romantique du ton, qui reparaît chaque fois que Montesquieu a des ennuis, en particulier lors de la crise amoureuse de 1725, chaque fois qu'il peut craindre les conséquences de ses imprudences et de ses légèretés, les incidents durent être sinon tragiques du moins assez sérieux.

Montesquieu s'en va donc, abandonnant des affaires domestiques assez lourdes et embarrassées. Il charge les amis et les domestiques qu'il croit fidèles de surveiller la maison [2], et ne part point sans inquiétudes, ni regrets : sans doute affecte-t-il une insensibilité conjugale de bon ton, mais elle est toute de surface, en fait, il est déjà jaloux [3] ; c'est bien le Montesquieu qui se moquera des maris qui n'osent aimer leurs femmes, et qui bientôt écrira cette *Histoire de la Jalousie*, dont il nous a laissé des fragments [4]. On a beau se marier sans amour, et peut-être justement pour cela, on craint les conséquences. Montesquieu n'avait pas tort de craindre, tout de suite le drame éclate, et là, nous sommes en plein mystère. Plusieurs femmes interviennent en effet, de caractères assez différents : quatre d'entre elles, Zachi, Zéphis, Zélis et Fatmé représentent le personnel ordinaire du sérail, tandis que Roxane est autre chose, l'épouse respectée, peut-être aimée plus que les autres. Qui sont exactement ces femmes ? La seule M^me^ de Montesquieu ? Cela ne paraît guère vraisemblable. En face de celle-ci une ou plusieurs maîtresses, laissées à Bordeaux, irritées jadis par le mariage, plus encore par ce départ destiné à supprimer un scandale qu'elles sont prêtes à provoquer ? Certains épisodes postérieurs de la vie de Montesquieu, ses relations orageuses de 1725-1726 avec M^me^ de Grave et une « Belle Comtesse » anonyme qui pourrait être la comtesse de Pontac-Belhade [5], celles que l'on entrevoit à diverses époques, auxquelles fait allusion M^me^ de Montesquieu elle-même dans une lettre de 1742 [6] le laisseraient supposer. La rupture de 1726 sera suivie d'un brusque départ qui ressemble étrangement à celui dont il s'agit ici [7]. On sait avec quelle facilité Montesquieu se laisse prendre, quelle séduction il peut aussi répandre autour de lui. Comme d'autres, comme Vigny par exemple, il a besoin d'émotion sentimentale, mais, s'il se déprend aussi facilement qu'il s'attache, ses partenaires sont moins discrètes ou moins accommodantes, font preuve d'exigences qui le mettent dans de fâcheux embarras. Telle doit être la situation, mais il l'a romancée, il a mêlé caractères et faits de telle manière qu'il nous devient assez difficile d'en dégager les véritables aspects. La donnée

1. Lettre 154.
2. Lettre 2.
3. Lettre 6.
4. *Pensées*, I, 552-581.
5. *Corr.*, 51, 56, 57-72, 74-92 à 96-109, 110, 113, 119.
6. *Corr.*, 299.
7. *Corr.*, 113.

générale apparaît malgré tout assez incontestable et l'on comprendrait assez bien par là le mot qu'on lui prête s'adressant à sa fille à propos des *Lettres persanes* : « C'est une œuvre de ma jeunesse qui n'est point faite pour la vôtre. » Qu'il ne tînt pas à ce que Denise vînt mettre le nez dans des histoires dont elle avait certainement entendu parler et qu'elle était capable de juger, c'était assez naturel.

Donc dès la lettre 3, Zachi s'ennuie dans une maison vide où tout lui rappelle l'absent et les premières effusions : elle mentionne ses efforts pour vaincre une pudeur alarmée, les infidélités dont elle eut à souffrir, la joie de triompher de ses rivales : « Tu me pris, tu me quittas, tu revins à moi et jè sus te retenir. » Certains détails prennent un air de réalité précise : c'est ainsi que l'on traverse une rivière pour se rendre à la campagne, or il faut traverser la Garonne pour aller de Bordeaux ou de La Brède aux autres domaines, à celui de Raymond, surtout à celui de Clairac qui appartient en propre à M^me^ de Montesquieu, et dans lequel, le 13 juin 1718, elle se proposait d'« aller au plus tôt [1]. » Zéphis se plaint dans la lettre 4 des médisances que l'on fait à Usbek au sujet de sa conduite. Deux mois après le départ, Fatmé dans la lettre 7 reprend avec plus de précision que Zachi le thème de l'amoureuse abandonnée, et du tourment des sens chez une femme qui vient d'être éveillée à l'amour. Dans la lettre 20, Usbek écrivant à Zachi lui fait cette déclaration : « L'amour que j'ai pour Roxane, ma nouvelle épouse, m'a laissé toute la tendresse que je dois avoir pour vous qui n'êtes pas moins belle. Je partage mon amour entre vous deux, et Roxane n'a d'autre avantage que celui que la vertu peut ajouter à la beauté. » Ici la situation paraît assez claire : avant son mariage, Montesquieu avait quelque liaison dont il n'a pas voulu ou pu se débarrasser, le problème est donc pour lui de maintenir sinon la bonne entente du moins le calme entre les deux femmes. Si les mots mêmes dont il se sert ne sont pas pour Zachi d'une amabilité parfaite, ils peuvent du moins s'interpréter aisément : peut-être est-il exagéré de parler de beauté, quand il s'agit de M^me^ de Montesquieu qui, paraît-il, n'en avait guère, du moins ne l'est-il pas de parler de vertu. Cette protestante assez puritaine fut une honnête femme et conquit par la suite, sinon exactement l'amour, du moins le respect et l'affection de son mari. En tout cas, ici, la femme vertueuse est nettement opposée à la femme légère. Le caractère de Roxane est encore précisé dans la lettre 26 : comparant la vertu provinciale au dévergondage parisien, Montesquieu y rappelle, comme Zachi dans la lettre 3, la résistance opiniâtre qui lui fut opposée pendant les premiers jours du mariage. C'est un hommage à la femme en même temps qu'une sorte d'excuse pour les libertés prises avec les devoirs conjugaux par le mari déçu : « Je vous plains Roxane. Votre chasteté, si longtemps éprouvée, méritoit un époux qui ne vous eût jamais quittée. » Peut-être M^me^ de Montesquieu

1. *Corr.*, 7.

eût-elle désiré le suivre à Paris, et la lettre témoigne-t-elle des efforts que fit son mari pour écarter ce désir et lui en enlever le regret ?

Zachi, dans la lettre 47, raconte quelques détails qui peuvent être de la vie à La Brède, la réconciliation avec Zéphis, un repas en famille, et toujours ces voyages à la campagne où l'on traverse la rivière et où l'on a même un accident de bateau. Dans la lettre 62, de Zélis, reparaissent les sentiments de la femme abandonnée, mais il s'agit surtout de l'éducation des filles et de leur mise au couvent. Or, si Montesquieu a un fils, non pas en 1714, date de la lettre, mais au moment où il l'écrit, il n'a pas encore de filles, Anne-Marie ne naîtra qu'en 1720. La question fut-elle agitée déjà ou s'agit-il de quelque autre femme, Zélis ne jouant en effet qu'un rôle assez effacé ? L'on ne peut tout de même pas songer à quelque enfant naturel ! Il serait plus simple d'admettre une transposition, le fils à mettre au collège, plus tard naturellement. Notons du reste que les filles seront mises très jeunes au couvent pour y rester jusqu'à leurs précoces mariages. Ce serait une question intéressante, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici que celle de ces éducations religieuses dans la famille de Montesquieu, dénotant à coup sûr une minime influence de la mère. Zélis et sa fille reparaîtront ailleurs, dans une affaire bien plus grave et qui, celle-là, possède un caractère nettement familial [1].

Quelques autres lettres se rattachent plus ou moins directement aux mêmes questions de la vie conjugale : 70 et 71 racontent une curieuse anecdote qui pourrait avoir une origine locale, mais il y a surtout 67 avec l'histoire d'Aphéridion et d'Astarté. Montesquieu a un goût évident pour ces romans d'amour et d'aventure, tradition provinciale issue plus ou moins de l'*Astrée*. Il écrira plus tard *Arsace et Isménie* qui est un hymne à la fidélité conjugale, au bonheur retrouvé dans la paix du foyer après tous les orages d'une jeunesse ambitieuse, juste à l'époque où semble entre les deux époux vieillissants s'être établie cette compréhensive conciliation dont témoigne en 1742 dans sa tendresse mélancolique et désabusée, la lettre déjà citée de M^me^ de Montesquieu. Dans cette histoire de Guèbres, l'amour est traversé par des difficultés religieuses, or, nous le savons, ces difficultés se sont présentées à Montesquieu et à sa femme. Ce mariage d'un catholique et d'une calviniste pratiquante était contraire à la loi, il ne pouvait se réaliser que dans le silence et le secret, comme si l'épouse renonçait à sa foi, avec l'obligation en tout cas de l'éducation catholique des enfants. Si cette réalité reste loin du roman, elle peut ne pas lui être tout à fait étrangère.

Les inquiétudes et les soucis de la lettre 6 se sont aggravés par l'absence ; la lettre 27 est déjà plus pénible, l'éloignement pèse à Montesquieu, le délabrement de sa santé alourdit sa tristesse. Celle-ci prend un accent véritablement pathétique dans cette lettre 154 que nous

1. *Appendice*, p. 326.

avons citée plus haut. Montesquieu regrette cet éloignement que les circonstances lui ont imposé et l'abattement alterne avec les fièvres de la jalousie : impatient de recevoir des lettres, il en craint l'arrivée, elles ne lui apportent en effet que de fâcheuses nouvelles, car ses amis le tiennent au courant de toutes les intrigues : « La seule Roxane est restée dans le devoir et conserve de la modestie [1] », mais elle a des amies, des parentes, des conseillères mauvaises qui agissent et parlent contre les intérêts de l'absent. D'après la lettre 158, Roxane même devient infidèle : Mme de Montesquieu se serait-elle vengée ? La chose est peu probable. A-t-elle menacé ? Serait-ce encore une imagination jalouse d'un esprit tourmenté par le sentiment de ses fautes ? Il est difficile de distinguer la part de la réalité et celle du roman dans ces dernières lettres qui s'efforcent de donner à l'histoire, somme toute assez banale, l'intérêt littéraire de la tragédie ou du mélodrame. Les amis en tout cas le pressent de rentrer, c'est le désir du raisonnable Usbek, mais le léger Rica voudrait rester encore. Cette dualité d'attitude fait apercevoir la crise peut-être comme moins grave qu'elle ne semblerait par ailleurs et suggère un grossissement romanesque ou d'imagination que nous avons déjà perçu et qui obscurcit l'interprétation. En tout cas, Montesquieu hésite, partagé entre la jalousie et la crainte des complications qui l'attendent à l'arrivée.

Ces préoccupations doivent avoir une cause précise : le drame pressenti vient, semble-t-il, d'éclater ; les lettres 76 et 116 complétées par une lettre postérieurement supprimée [2] nous en présentent deux épisodes essentiels. La lettre 76 contient l'apologie du suicide : « Quand je suis accablé de douleur, de misère, de mépris, pourquoi veut-on m'empêcher de mettre fin à mes peines ? » Le découragement est complet, en face des divers ennuis, surtout dans cette impasse sentimentale d'où il ne peut sortir. Tentation passagère, et désavouée par la suite une fois le sang froid reconquis, d'abord dans deux projets de suite à cette lettre, puis, après leur abandon, dans la lettre 77. La lettre 116 ne parle plus de suicide, mais de divorce : nombre de traits y conviennent bien à Montesquieu et prennent un accent de défense personnelle : « Dans une action si libre (le mariage) et où le cœur doit avoir tant de place, on mit la gêne, la nécessité et la fatalité du destin même (rappelons que Montesquieu dut renoncer à une liaison de cœur pour épouser par ordre Mlle de Lartigue peu séduisante, mais fournie de cent mille livres de dot). On compte pour rien les dégoûts, les caprices et l'insociabilité des humeurs (le puritanisme et les goûts campagnards de la jeune fille) ; on voulut fixer le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus variable et de plus inconstant dans la nature (la nature volage et mobile de Montesquieu) ; on attacha sans retour et sans espérance des gens accablés l'un de l'autre et presque toujours mal assortis... A peine a-t-on trois ans de mariage qu'on en néglige l'essentiel ; on passe ensemble

1. Lettre 150.
2. *Appendice*, p. 326.

trente ans de froideur ; il se forme des séparations intestines aussi fortes et peut-être plus pernicieuses que si elles étoient publiques ; chacun vit de son côté ; et tout cela au préjudice des races futures. » A la date de cette lettre, 1718, Montesquieu a précisément trois ans de mariage et si Jean-Baptiste est né en 1716 dans les délais légaux, il n'y a pas espérance d'un nouvel enfant. Or, l'on sait l'importance que Montesquieu attache au nombre des enfants ; d'abord au point de vue social, toute la richesse d'un État reposant sur sa population, ensuite et surtout au point de vue familial, pour la perpétuité du nom : il appartient à une famille où les enfants furent toujours nombreux, mais que mirent en danger de s'éteindre les décès et les vocations ecclésiastiques. En présence d'un seul héritier mâle qui semblera même impropre à continuer la lignée, il prendra plus tard les précautions les plus minutieuses pour assurer celle-ci dans la personne de Denise, mariée par ordre à son cousin Secondat, exactement selon la formule qu'il condamne ici pour lui-même ! M^me^ de Montesquieu répugnait-elle donc aux relations conjugales ? Ne voulait-elle pas d'enfants ou peut-être était-elle mal propre à en faire ? « Si de deux personnes ainsi liées, il y en a une qui n'est pas propre au dessein de la Nature et à la propagation de l'Espèce, soit par son tempérament, soit par son âge, elle ensevelit l'autre avec elle et la rend aussi inutile qu'elle l'est elle-même. » Il est en tout cas curieux de constater les dates de naissance des trois enfants de Montesquieu : Jean-Baptiste naît l'année qui suit le mariage ; Anne-Marie en 1720, c'est-à-dire aussitôt après la crise des *Lettres persanes*, peut-être pour répondre aux plaintes de Montesquieu et comme témoignage d'une réconciliation ; quant à la naissance de Denise, en 1727, elle suit immédiatement la seconde crise de 1725-1726 sur laquelle nous renseigne la *Correspondance*. Chaque naissance est donc en quelque sorte imposée par les événements. Sur cette question du divorce semblent s'être produites des fluctuations de pensées analogues à celles du suicide. C'est qu'en effet la séparation envisagée fut peut-être sur le point de se réaliser de manière imprévue et les idées changent en passant de la théorie à l'effet. Ici, c'est Montesquieu qui menace, et dans cet appel à l'intérêt personnel et à l'intérêt de la race, il oublie bien des choses parmi lesquelles la situation douloureuse de l'enfant qui existe déjà. M^me^ de Montesquieu prit-elle l'initiative d'une séparation ? Le mari réfléchit alors et l'existence de l'enfant vint ajouter à l'amour-propre des motifs d'opposer un refus. C'est ce qui résulterait de la lettre donnée par Barckhausen en appendice, page 326 : « Vous demandez devant le juge votre séparation. Quel exemple donnez-vous à votre fille ! Quel sujet d'entretien pour tout le serrail ! Vous m'insultez bien moins en faisant voir le peu d'amour que vous avez pour moi, que le peu de respect que vous avez pour vous-même... Défaites-vous donc de vos idées, et sachez qu'il ne vous reste plus que mon amour et le repentir : car je ne suis pas homme à souffrir qu'une femme que j'aime passe dans les bras d'un autre, quand je devrois être regardé comme le plus

barbare de tous les hommes. » Il n'est pas possible de mettre plus d'inconscience, c'est-à-dire plus de vérité humaine et affective dans la contradiction ! La jalousie instinctive de l'homme, même s'il n'aime pas, l'autorité du chef offensé dans sa dignité, se manifestent là clairement, avec la crainte naïve du qu'en dira-t-on. Cette séparation demandée en justice par la femme apparaît fort peu orientale, cependant il n'en subsiste pas moins quelques obscurités : il s'agit non de Roxane, mais de Zélis dont nous avons parlé plus haut ; la séparation d'autre part semble fondée sur l'insatisfaction sexuelle : « Je crois bien que vous souffrez toutes les rigueurs de la continence... Je compte sur la vigilance de vos eunuques. Ils respectoient votre âge ; ils vous croyoient maîtresse de vos passions. Mais à présent qu'ils en connoissent l'empire, il ne faut pas douter qu'ils ne redoublent leurs soins pour vous soutenir. Ils vous traiteront comme si vous étiez encore dans les périls de la jeunesse, et recommenceront à vous plier à une éducation dont vous vous êtes si fort écartée. » Si la séparation « devant le juge » ne peut guère s'appliquer qu'à la femme et non à la maîtresse, cette soif passionnelle développée avec l'âge après les répugnances initiales peut-elle convenir à M^me^ de Montesquieu ? Après tout, nous la connaissons si peu et la lettre de 1742 parle d'« impressions ineffaçables », c'est vraiment une émouvante lettre d'amoureuse vieillie ! Elle pourrait d'ailleurs sans être suspecte de dévergondage chercher dans l'insatisfaction prétendue l'argument juridique nécessaire, et généreux. C'est aussi le mari qui dans son mécontentement peut exagérer la portée des termes employés, en donner une interprétation défavorable, et, par un procès de tendance, accuser pour se défendre ! Du reste, il faut y insister, l'utilisation de faits personnels n'en implique pas la copie ; la transformation romancée qui les rend moins reconnaissables ne représente que la délicatesse morale la plus élémentaire, une fois passée l'acuité de la crise et celle-ci devenue une simple expérience. Ainsi comprise avec toutes les précautions nécessaires, cette utilisation devient conforme aux habitudes de Montesquieu. Les événements l'ont fait réfléchir, ils viennent naturellement s'insérer parmi la suite des expériences humaines, psychologiques et sociales, qui sont la matière de sa pensée ; la méthode qu'il s'impose ne saurait pas plus les négliger qu'elle ne néglige des faits économiques, religieux, scientifiques tout aussi personnels. C'est ainsi qu'agissent tous les observateurs, l'on ne voit pas pourquoi le seul Montesquieu resterait en dehors. Evidemment, l'on pourrait admettre une réalité de toute cette histoire qui ne fût pas personnelle, les modèles ne manquaient point alors, dont il pût se servir, l'hypothèse toutefois apparaît plus fragile et bien plus compliquée !

Le trouble introduit dans la maison ne se limite pas à la femme, mais s'étend, comme il est naturel, à toute la domesticité qui profite de l'absence du maître et du peu d'autorité que possède la jeune femme ; si tous ces eunuques qui s'agitent et se vengent de leur impuissance ordinaire par des vexations tyranniques ou des infidélités représentent,

nous l'avons dit, des ecclésiastiques étudiés dans les conséquences individuelles et sociales, physiologiques et morales, de leur célibat, ils représentent aussi la valetaille du château : c'est ce que nous montrent en particulier les lettres 41, 42, 64 et suivantes.

***

Si cette vie familiale nous demeure encore assez mystérieuse, la vie intellectuelle et morale apparaît beaucoup plus claire ; Montesquieu n'a pas eu besoin de tant la couvrir du voile des bienséances. Usbek et Rica portent en eux, répétons-le, les deux aspects de son tempérament, avec ce mélange et ces contradictions dont s'étonnaient les contemporains. Son goût de la vertu facile et naturelle, sa modestie, son dédain de l'impertinence orgueilleuse, tels que nous les font connaître les *Pensées* [1], ses boutades cinglantes dans la conversation se retrouvent dans la lettre 50 comme dans la lettre 67 sa passion de l'amitié : ses amis lui écrivent des lettres à peu près identiques à celle qu'il attribue ici à Ibben. La galerie de grotesques de la lettre 48 présente bien les gens qu'il n'aime pas, le fermier général, le directeur de conscience, l'homme de lettres quémandeur, l'homme à bonnes fortunes, le vieux militaire radoteur et bavard, il n'en manque pas autour de lui. Sa coquetterie de grand seigneur qui ne veut pas être pris pour un faiseur de livres s'exprime dans la lettre 66, et dans la lettre supprimée donnée par Barckhausen en Appendice, page 310, l'« homme d'esprit » qui néglige pour la science ses intérêts matériels, dont la supériorité intellectuelle suscite des jalousies, c'est également lui. Tous ces traits dispersés et d'autre encore dessinent une physionomie parfaitement reconnaissable.

L'installation à Paris, les premiers étonnements d'un provincial, la curiosité qu'il suscite et qui bientôt fait place à de l'indifférence remplissent les lettres 24 et 30, toujours avec cette tendance à l'exagération du trait que nous avons signalée pour la vie sentimentale et qui se retrouvera partout comme un des caractères typiques des *Lettres* et peut-être de toute l'œuvre de Montesquieu jusque dans l'*Esprit de Lois*, pour les idées comme pour les sentiments et les faits. Le plus important à ses yeux, c'est cette formation intellectuelle qui d'un jeune provincial dont les études juridiques sont à peine ébauchées va faire un moraliste, un philosophe et un historien. Nombre de lettres qu'il serait trop long d'énumérer passent en revue les divers sujets qui, dans ces années d'apprentissage, retinrent son attention : lectures, conversations, observations et réflexions se trouvent là résumées comme elles le sont dans les *Pensées* ou le *Spicilège* ; si la présentation diffère, la méthode est la même, telle que l'indique la lettre 48 : « Je passe ma vie à examiner, j'écris le soir ce que j'ai remarqué, ce que j'ai vu,

1. *Pensées*, I, 4, 5, et suivantes.

ce que j'ai entendu dans la journée ». La lettre 31 trace tout un programme : « Je m'instruis des secrets du commerce, des intérêts des princes, de la forme de leurs gouvernements ; je ne néglige même pas les superstitions européennes ; je m'applique à la médecine, à la physique, à l'astronomie ; j'étudie les arts ; enfin je sors des nuages qui couvroient mes yeux dans le pays de ma naissance ». Il n'en est pas une partie qui ne se retrouve dans les écrits de Montesquieu, pas un terme qui ne puisse être illustré de quelque titre d'œuvre présente ou future. Diverses préoccupations apparaissent çà et là comme, par exemple, celle du mariage sous son aspect général des rapports de l'homme et de la femme [1] ; celle du droit d'aînesse [2] : Montesquieu en a souffert dans la mesure où ce droit qui mit entre les mains de son oncle la plus grande partie de la fortune — la lettre 142 fait allusion à la succession récente de cet oncle mort en 1716 — imposa au jeune homme une lourde tutelle. Plus importante est la question religieuse. Elle le préoccupe au point de vue moral à une époque où sa pensée hésite entre l'orthodoxie traditionnelle qui choque sa raison et son amour du plaisir, une négation à laquelle il ne peut se résoudre et une conception plus intérieure et plus idéaliste qui reste encore confuse [3] ; — au point de vue familial puisque son foyer se partage entre deux religions et que, d'autre part, oncle, tantes, frères et sœurs appartiennent à l'Église ; — au point de vue social, surtout en ce qui concerne, nous l'avons dit, le célibat ecclésiastique [4]. Notons du reste que si le problème protestant se pose à Bordeaux il s'y ajoute le problème juif, et jusque dans le voisinage de Montesquieu puisque son confrère à l'Académie, le médecin Cardoze, est un Juif converti dont la femme est restée pratiquante. Une quatrième question est celle de la fortune : plusieurs lettres sont consacrées au système de Law qui jeta le trouble dans les finances assez mal en point de Montesquieu ; à l'époque même où vont paraître les *Lettres*, il sera gravement inquiet pour un engagement de vingt mille livres envers l'Académie, gagé sur des actions devenues sans valeur. Le secrétaire de Law, de Meslon, est son ami et son confrère à l'Académie. La lettre 132 expose le problème essentiel pour Montesquieu de la richesse terrienne et de la richesse en argent, problème repris dans des textes presque contemporains, en particulier en 1724 le *Mémoire sur les richesses de l'Espagne* qui donne à la terre une absolue prééminence. Assez curieuse de la part d'un vigneron qui par la suite se montrera si bon commerçant est dans la lettre 33 la condamnation du vin : il est vrai que Montesquieu ne développera véritablement son vignoble, spécialement ses vins blancs de Graves, qu'un peu plus tard.

L'un des éléments les plus personnels et les plus caractéristiques,

1. Lettre, 138.
2. Lettre, 119.
3. Lettres 10, 12, 46.
4. Lettres 61, 117 et autres.

l'un des plus permanents à travers toute la vie de Montesquieu, c'est l'opposition entre Paris et la province, cette vieille rivalité qui se manifeste à travers toute notre histoire aussi bien dans la bourgeoisie que dans l'aristocratie rurale, et dont la plupart des faits de notre vie littéraire jusqu'aux temps modernes ne sont que l'expression. A aucun moment Montesquieu ne cessera d'être le provincial et de montrer à cet égard la même susceptibilité d'amour-propre : ce sentiment se manifeste dans la lettre 48 : « Les François n'imaginent pas que notre climat produise des hommes », termes que l'on retrouve presque textuels dans son discours de rentrée à l'Académie de Bordeaux du 15 novembre 1717 [1] et dans une lettre de 1742 [2]. L'esprit de la noblesse terrienne est exposé dans les lettres 74 et 124. L'amère hostilité de celle-ci contre la noblesse de cour est particulièrement nette. La lettre 11 à propos des Troglodytes traite de la vie agricole en Guyenne avec ses difficultés, ses alternatives de sécheresse et d'humidité qui entraînent, suivant le terroir, l'abondance ou la disette, avec aussi les mœurs campagnardes et les disputes entre voisins que doit arbitrer le châtelain de La Brède. Les mœurs provinciales apparaissent également dans la lettre 40 : la simplicité des funérailles compte de nos jours encore parmi les traditions de nombreuses familles, étendue d'ailleurs à toutes les cérémonies. Si l'on enterra Montesquieu avec si peu de pompe que nous ignorons même le lieu de sa sépulture, ce ne fut peut-être pas sans qu'il en eût manifesté la volonté, nous savons en tout cas quelle fut la simplicité de son mariage et de celui de ses filles : si des raisons religieuses ou pécuniaires purent intervenir, elles ne faisaient que s'ajouter à d'autres, de tradition familiale et sociale. L'opposition entre Paris et la province se manifeste surtout en ce qui concerne la vie mondaine et la vertu féminine. Montesquieu peut bien profiter de la légèreté des femmes de Paris qu'imitent les Bordelaises, il n'en demeure pas moins pour sa propre famille d'un rigorisme qui ne transige pas avec l'honneur : les lettres 134 et surtout 26 adressée à Roxane sont significatives dans leur insistance ; la violence de la lettre sur la séparation provient, nous l'avons dit, tout autant que de la blessure personnelle, de l'inconcevable révolte de la femme contre les lois de la dignité familiale. Toutes ces observations, toutes ces idées, appartiennent en propre à Montesquieu, résultent non pas d'un moralisme abstrait, mais d'une personnalité bien individuelle ; c'est elle, cette personnalité, qui anime et colore les tableaux de la vie parisienne et fait des *Lettres persanes* autre chose que le *Gil Blas* ou les *Caractères*. Toutefois dans ce domaine intellectuel les traits les plus précis et les plus immédiatement contrôlables se rapportent à l'existence académique de Montesquieu.

Issue d'une société de musiciens qui, sans abandonner la musique, se tournèrent rapidement vers les sciences, l'Académie de Bordeaux

1. Ms., 828, 3.
2. *Corr.*, 298.

reçut en 1712 ses lettres royales et joua pendant tout le XVIII[e] siècle un rôle considérable non seulement en Guyenne, mais dans toute la France et une partie de l'Europe. Elle le dut à la dignité de ses membres recrutés en majorité dans le milieu parlementaire, mais aussi dans celui des médecins et des ecclésiastiques ; à la situation commerciale de Bordeaux, et surtout à ses prix distribués annuellement dont le principal fut le prix de Physique consistant en une médaille d'or de 300 livres fondé par le duc de La Force ; il attira jusqu'à la Révolution une foule de dissertations de toute valeur et de toute origine. L'Académie fit rayonner son influence sur un nombre extraordinaire d'associés et de correspondants français ou étrangers, et devint par là un remarquable foyer de culture internationale. Montesquieu y fut élu en 1716 et tout de suite fit preuve d'une très grande activité pour les intérêts matériels de l'Académie comme pour ses travaux scientifiques. Il fonda même en 1716 un prix d'anatomie dont l'existence fut éphémère, fut nommé directeur en 1718 et le redevint à plusieurs reprises. S'il ne leur apportait pas grand chose de très original, il reçut, par contre, de ses confrères une formation intellectuelle, un esprit de méthode et de conscience scientifique que l'on peut considérer comme essentiels.

Dans la lettre 10, Mirza, l'ami demeuré à Bordeaux, fait part au voyageur de cette activité bordelaise : « Nous disputons ici beaucoup, nos disputes roulent ordinairement sur la morale. Hier on mit en question si les hommes étoient heureux par les satisfactions des sens, ou par la pratique de la vertu ». Les registres de l'Académie [1] nous font apercevoir ces discussions qui se prolongent parfois pendant plusieurs séances : en 1713, par exemple, c'est M. de Navarre qui traite des *Passions*, M. de Meslon des *Premiers principes des Philosophes*, M. de Caupos de *L'Accoutumance*, etc. Plus tard, en 1722, Sarrau de Boynet parlera du Bonheur et des Passions à propos de *Ce qui peut être avantageux ou nuisible aux hommes* et l'on sait que Montesquieu écrira pour les lire en séance un *Traité du Bonheur* et un *Traité des Devoirs*. Ce sont là des sujets de morale, mais il y en a d'autres. La lettre 11 contient à propos des Troglodytes un écho des discussions historiques : les Troglodytes « si nous en croyons les histoires, ressembloient plus à des bêtes qu'à des hommes. Ceux-ci n'étoient point si contrefaits : ils n'étoient point velus comme des ours ; ils ne siffloient point ; ils avoient des yeux ; mais ils étoient si méchants et si féroces qu'il n'y avoit parmi eux aucun principe d'équité ni de justice ». En 1713, le docteur Bellet [2] disserte sur les monstres de l'Antiquité, les Cyclopes, les Arimaspes, les Satyres, etc., dont il explique la nature et l'origine, en faisant des hommes sauvages transformés par l'imagination, et Montesquieu écrira à son tour sur *Les Dieux animaux*, tout cela relevant des mêmes préoccupa-

1. Ms., 1699, I, 2, 3.
2. Ms., 828, 13.

tions. L'étude des sensations abordée dans la lettre 12 sera faite à plusieurs reprises, en particulier par le médecin Doazan en 1715 [1] ; elle reparaît dans la lettre 33 parmi d'autres sujets de même origine, les rapports du physique et du moral, les conditions physiologiques du bonheur, toutes questions que reprendront les *Pensées* ou les divers traités. On voit également revenir sans cesse dans les séances ou comme sujets de concours les questions énoncées dans la lettre 97 sur l'air, l'eau, la lumière ou le son [2] ; Montesquieu les traite ou d'autres du même genre soit pour son propre compte soit dans ses rapports ou résomptions en tant que directeur [3]. La lettre 36 s'insurge contre les milieux littéraires parisiens qui « ne se rendent pas utiles à leur patrie et s'amusent à des choses puériles » ; or, cette ambition utilitaire et civique ne cesse d'être affirmée par l'Académie, c'est elle qui distingue celle-ci de certaines autres plus strictement littéraires. Le Berthon insiste sur ce point dans un discours de 1713 [4] et Montesquieu le reprend en 1725 dans un *Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences* [5]. Son attachement à l'Académie ne l'empêche du reste point d'en apercevoir les ridicules et de les souligner ici comme dans sa correspondance. Dans la lettre 66 il s'agit de la manie des compilations dont son confrère l'abbé Bellet est le plus remarquable représentant avec des volumes entiers de mémoires, extraits ou notes sur l'histoire ancienne ou moderne, la géographie, la mythologie, la linguistique, etc. [6] ; dans la lettre 142 c'est la manie des « cabinets », des collections d'antiquités ou d'histoire naturelle ; si Montesquieu ne s'y adonne pas, un trait au moins de cette lettre semble bien le concerner et il s'en amuse tout autant que des autres : « Quoique je ne sorte presque jamais je ne laisse pas d'avoir une passion démesurée de connoître tous les anciens chemins du temps des Romains. Il y en a un qui est près de chez moi, qu'un proconsul des Gaules fit faire il y a environ 1 200 ans ; lorsque je vais à ma maison de campagne, je ne manque jamais d'y passer, quoiqu'il soit très incommode, et qu'il m'alonge d'une lieue. Mais ce qui me fait enrager, c'est qu'on y a mis des poteaux de bois de distance en distance pour marquer l'éloignement des villes voisines : je suis désespéré de voir ces misérables indices, au lieu des colonnes milliaires qui y étoient autrefois ; je ne doute pas que je ne les fasse rétablir par mes héritiers ». Cela conviendrait sans doute à d'autres Bordelais dans le pays d'Ausone et de Crassus, mais l'une des principales voies romaines de la Guyenne passe précisément à La Brède, l'antique Bresetum des Itinéraires, et si Montesquieu ne fait pas élever des colonnes milliaires, il fera au moins dresser des stèles sur son domaine dont les *Pensées* nous ont

1. Ms., 1699, 3.
2. Ms., 1699, 3 (Docteur Bellet, de Navarre, de Sarrau, etc.).
3. Ms., 828, 6.
4. Ms., 1699, 3.
5. Ms., 828, 6.
6. Ms., 828, 4, 5, 17, 18...

transmis les projets d'inscriptions latines [1]. Il serait aisé de trouver dans son œuvre comme dans celle de l'abbé Bellet l'équivalent des dissertations sur les couronnes de chêne, la beauté des Romains ou l'explication d'un vers de Virgile : il en donnera de semblables à celle-ci sur des vers de Sénèque ou d'Ovide [2]. Quant à payer fort cher un manuscrit persan, sans doute serait-il des premiers à le faire ! Pour ce qui est des extraits et de la compilation, il suffit de se reporter au *Spicilège*.

Les lettres 112, 113, 114 traitent des vicissitudes du monde. Or, en 1719, Montesquieu publie dans les journaux au nom de l'Académie le programme d'un *Projet d'histoire physique de la terre ancienne et moderne* qui n'aura pas de suite, mais, bien avant l'ouvrage de Buffon, connut un certain retentissement puisqu'il est cité dans le *Telliamed*. Les questions géologiques, fossiles ou phénomènes terrestres, après la découverte des ossements de Haux ou des huîtres de Sainte-Croix-du-Mont, l'histoire du Déluge, seront maintes fois discutées à cette époque, de même que les problèmes de la population notamment en Guyenne dont il est parlé dans ces lettres. La lettre 128 se moque de divers savants dont un horloger et un géomètre trop occupé d'une courbe : or, entre 1713 et 1719, un ami de Montesquieu, Dortous de Mairan, étudie longuement la roue d'Aristote et l'abbé de Hautefeuille présente à l'Académie des horloges de son invention. L'on peut également se demander si les lettres 133 et suivantes concernant la Bibliothèque n'ont pas été suggérées par la constitution qui débute vers cette époque d'une bibliothèque publique qui fut pendant tout le XVIII^e^ siècle la grande affaire de l'Académie, bibliothèque où parmi des ouvrages intéressants s'accumulait bien du fatras philosophique, théologique et même hermétique [3].

De toutes ces lettres la plus curieuse et la plus précise est incontestablement la lettre sur l'homme d'esprit [4], dont le ton d'amertume est frappant, et dont la suppression, comme pour la lettre sur la séparation conjugale, souligne le caractère personnel : les allusions devaient y paraître sans doute trop claires et trop dangereuses peut-être pour la tranquillité de Montesquieu, en tout cas trop étroitement bordelaises ; ce n'est guère en somme qu'une série de ragots de quartier, blessants au moment même où ils se déchaînaient, mais d'un intérêt limité par la suite, au même degré que la dispute de ménage. Montesquieu y raconte la vie misérable du « savant » qui néglige pour les études ses intérêts matériels et les nécessités les plus ordinaires du bien-être : toutes ces observations astronomiques, microscopiques, thermométriques auxquelles il se livre, l'Académie les considère comme son objet propre et elles remplissent tous ses recueils : les observa-

1. *Pensées*, I, 61.
2. *Pensées*, I, 877-879.
3. Catalogues, Bibl. Mun. Bord., Ms., 833, 834, 867.
4. *Appendice*, p. 310.

tions sur le froid, les gelées, toutes les variations climatiques intéressent particulièrement ce monde de vignerons ; la *Formation de la glace* est choisie comme sujet du concours en 1715, et Mairan obtient le prix, les *Variations du baromètre*, en 1714, etc. MM. de Caupos, de Sarrau, Doazan, l'abbé Bellet, multiplient les communications météorologiques autour de 1717 ; les deux frères Sarrau commencent un recueil de 51 volumes allant de 1714 à 1758 dont le manuscrit sera déposé dans la bibliothèque de l'Académie. Dès 1714, apparaissent également des dissertations sur l'âme des bêtes.

Ce malheureux savant soulève les violentes protestations du quartier à propos de dissections de chiens, et de ce fait se voit contraint à de fréquents déménagements. Il est un jour, en compagnie d'un médecin de ses amis, à demi-assommé par la femme d'un boucher. Or, précisément, autour de 1717 les concours académiques sur la circulation des urines, sur les glandes rénales, etc., ont exigé de telles dissections et le docteur Grégoire qui en est l'un des auteurs principaux se fait remarquer par ses atrocités ; Montesquieu lui-même fait en 1719 des expériences sur le sang d'un chien [1]. On peut supposer qu'il fut en butte aux commérages dont il parle, peut être même ne furent-ils pas sans rapports avec ses changements de domicile, en 1715 de la rue des Lauriers à la rue Margaux et en 1719 de celle-ci à la rue du Mirail. Ses idées philosophiques et religieuses purent lui valoir également les interprétations malveillantes dont parle la seconde partie de la lettre : il écrit en 1711 son essai sur la *Damnation des Païens* et en 1716 celui sur la *Politique des romains dans la religion* dont l'esprit anticatholique peut apparaître dangereux, ils furent accueillis avec beaucoup de réserve au sein même de l'Académie. Il est assez remarquable de constater le contraste que fait avec ces premières dissertations le ton tout à fait orthodoxe du discours prononcé à la séance publique du 25 août 1718, où à propos des *Glandes rénales* il déclare que « les recherches anatomiques sont une hymne merveilleuse à la louange du créateur... Le philosophe s'étonne et trouve l'immense grandeur de Dieu dans l'action d'un muscle comme dans le débrouillement du chaos » [2]. A cette transformation il y a vraisemblablement d'autres motifs que la seule évolution naturelle des idées. Même pour ce dernier discours le secrétaire rédige cette note manuscrite : « Réservé pour la collection à imprimer, sauf à retrancher quelques idées ou expressions triviales... », à plus forte raison les autres purent-ils choquer les susceptibilités ; le reproche fait songer à ceux que fera Bel plus tard pour l'*Histoire véritable*. La première édition des *Lettres persanes* provoque des critiques analogues, si bien que Montesquieu devra, nous l'avons vu, reprendre et développer dans les *Réflexions* la défense qu'il esquisse dans cette lettre, reprise qui en souligne le caractère personnel et en explique peut-être dans une certaine mesure

1. Ms., 1699, 3.
2. Ms., 828, 6.

la suppression. Notons qu'elle apparaît seulement dans l'édition B de 1721. Le ton d'amertume doit être une réaction naturelle en face des critiques suscitées par la première édition non seulement dans le public mais dans l'entourage immédiat.

Enfin le savant déclare dans la même lettre : « Je me communique fort peu, et, de tous les gens que je vois, je n'en connois aucun. Mais il y a un homme à Stockholm, un autre à Leipsick, un autre à Londres, que je n'ai jamais vu ; et que je ne verrai sans doute jamais, avec lesquels j'entretiens une correspondance si exacte que je ne laisse pas passer un courrier sans leur écrire ». Cette correspondance étrangère deviendra plus tard littéralement vraie pour Montesquieu, en attendant elle constitue l'un des éléments essentiels de la vie académique à Bordeaux : soit à propos de ses prix, soit pour des échanges de nouvelles et de renseignements, l'Académie sera continuellement en rapports avec un très grand nombre de correspondants de toutes les parties de l'Europe.

Tels sont, parmi bien d'autres que l'on pourrait sans doute découvrir, les principaux traits que Montesquieu emprunte à sa vie personnelle et à la vie de son entourage. Une fois faite, pour quelques-uns d'entre eux, la part de l'exagération romanesque, de celle aussi qui est inhérente à son tempérament, ce sont ces emprunts qui donnent aux *Lettres* leur réalité solide et leur sérieux. Sous l'apparence futile qu'il doit moins encore à son époque qu'à un goût naturel dont il ne se débarrassa jamais, à son désir de plaire comme à une certaine timidité dans l'expression du Moi, peut-être aussi à quelque maniérisme campagnard mélangé de rusticité, la pensée de Montesquieu reste perpétuellement tournée vers lui-même, incapable qu'elle est de se développer dans l'abstrait. Son œuvre, si nettement influencée par celle de Montaigne, apparaît comme un véritable examen de conscience intellectuel et moral. Elle est évidemment une application de la méthode scientifique apprise à l'Académie, elle est une expérience, mais expérience sur soi-même ; et c'est là peut-être, dans cet effort permanent de sincérité inquiète, que réside sa véritable valeur.

P. Barrière.

AUTOUR DU « ROUGE ET NOIR »[1]

I

L'Hôtel de la Mole.

Julien Sorel à Paris. — Au chapitre 1er du Livre II du *Rouge et du Noir*, Julien Sorel arrive à Paris avec l'abbé Pirard, ancien directeur du grand séminaire de Besançon. Julien va devenir le secrétaire intime de M. le marquis de la Mole, puissant seigneur qui les protège. Le fiacre dans lequel ils étaient montés pour se rendre chez leur protecteur s'arrêta devant un immeuble. « Le cocher souleva le marteau de bronze d'une porte immense : c'était l'hôtel de la Mole et, pour que les passants ne pussent en douter, ces mots se lisaient sur un marbre noir au-dessus de la porte. »

Une telle inscription sur un hôtel particulier frappa Julien. Il fit une réflexion qui dans le texte du roman est enveloppée dans des phrases contradictoires, mais par laquelle il exprimait cette idée que c'était une imprudence d'afficher ainsi sa maison « pour que la canaille la reconnaisse en cas d'émeute et la pille ! »

L'abbé Pirard trouva « cette idée épouvantable » ; mais Julien n'en remarqua pas moins « la gravité du portier », la propreté de la cour. L'architecture des bâtiments lui parut « magnifique ».

Il s'agissait d'un de ces hôtels à façade si plate du faubourg Saint-Germain, bâtis vers la mort de Voltaire. Jamais la mode et le beau n'ont été si loin l'un de l'autre.

1. Nous voudrions présenter aux lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* quelques notes sur le parti que Stendhal a tiré, selon nous, de certaines figures contemporaines. Il n'est pas dans notre pensée de donner nos rapprochements comme des vérités démontrées. Mais, quand les preuves manquent, il ne doit pas être interdit aux érudits de proposer des vues qui peuvent se recommander de certaines analogies et de certaines vraisemblances. Il suffit, pour échapper au reproche de témérité, d'affecter ce que l'on avance du signe non de la certitude, mais de la plausibilité, ou de la probabilité, ou de la possibilité simple. C'est ce que nous faisons ici par cette déclaration liminaire.

Au 1er étage, ils traversèrent des salons « tristes et magnifiques » et arrivèrent enfin à la plus laide des pièces de ce superbe appartement : « à peine s'il y faisait jour. »

Là, ils trouvèrent le marquis de la Mole.

Quel est donc cet hôtel à Paris qui, entre 1829-1830, portait une inscription en marbre désignant son propriétaire et qui avait été construit vers 1778 ?

L'hôtel Talleyrand. — Cet hôtel est celui de M. de Talleyrand, grand chambellan. Il est situé au 2 de la rue Saint-Florentin et fait l'angle avec la rue de Rivoli. Aujourd'hui c'est l'hôtel Rothschild.

A la suite d'une colère contre le ministre de la police Decazes, en novembre 1816 [1], Talleyrand décida d'apposer, sur son hôtel de la rue Saint-Florentin, l'inscription : Hôtel Talleyrand, en grosses lettres d'or sur la porte cochère. C'était peu après sa disgrâce ministérielle de 1681. Il avait été particulièrement vexé d'apprendre qu'il était surveillé par la police ; ironique, il avait décidé de faciliter la tâche des agents secrets, en indiquant de façon apparente son domicile afin que nul n'en ignorât.

Mais cette inscription flamboyante pouvait avoir, ainsi que le pensait Julien Sorel, quelques inconvénients les jours d'émeute. Aussi, lorsque l'insurrection éclata dans Paris le 27 juin 1830, Talleyrand, quoique complice de certains chefs des émeutiers, jugea prudent de donner l'ordre, le 28, d'enlever l'inscription en lettres d'or au-dessus de la porte cochère [2].

Cet incident se passa alors que Stendhal suivait le déroulement des événements à Paris et composait *le Rouge et le Noir.*

Cet hôtel avait été construit par le comte de Saint-Florentin, qui, de 1757 à 1775, fut une sorte de préfet de police, lequel régna sur Paris par l'arbitraire des lettres de cachet dont il fit un large emploi. Devenu duc de la Vrillière en 1770, il avait commencé, dès 1765, la construction de l'hôtel du 2 de la rue Saint-Florentin, d'après les plans du jeune architecte Chalgrin qui revenait de Rome où il avait passé trois ans aux frais du Roi. Après sa mort, ce distique circulait dans la capitale :

> Ci-gît un petit homme à l'air assez commun.
> Ayant porté trois noms, il n'en laissa aucun.

C'est, nous semble-t-il, le portrait de ce haut personnage qui accueille Julien Sorel dans son hôtel et qui était « un petit homme maigre à l'œil vif et perruque blonde » [3].

Après le duc de La Vrillière, cet hôtel passa à la duchesse espagnole de l'Infantado. Il connut alors une célébrité mondaine ; on l'appela longtemps : hôtel de l'Infantado.

1. Lacour-Gayet, *Talleyrand* (4 vol., Paris, 1928-1934), t. III, p. 64.
2. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 227.
3. Talleyrand était grand. Le baron de Vitrolles, dont on fait ordinairement le propriétaire de l'Hôtel de la Mole, était distingué et d'un extérieur agréable.

Talleyrand l'acheta du marquis d'Hervas et s'y installa le 24 avril 1813. Il devait y mourir le 17 mai 1838 [1].

« Choses vues ». — Dans les *Choses vues* [2], écrivant au lendemain de cette mort, Victor Hugo a une page fulgurante sur cet hôtel de la rue Saint-Florentin et sur son propriétaire :

Rue Saint-Florentin, il y a un palais... Il est d'une noble, riche et morne architecture... aujourd'hui, on lit sur le fronton de sa porte principale : Hôtel Talleyrand.

« C'était un personnage étrange, redouté et considérable, il s'appelait Charles Maurice de Périgord ; il était noble comme Machiavel, prêtre comme Gondi, défroqué comme Fouché, spirituel comme Voltaire et boîteux comme le diable... Pendant trente ans, du fond de son palais, il avait à peu près mené l'Europe. Dans ce palais, comme une araignée dans sa toile, il avait successivement attiré et pris héros, penseurs, grands hommes, conquérants, rois, princes, empereurs, Bonaparte, Sieyés, Mme de Staël, Chateaubriand, Benjamin Constant, Alexandre de Russie, Guillaume de Prusse, François d'Autriche, Louis XVIII, toutes les mouches dorées et rayonnantes qui bourdonnent dans l'histoire de ces quarante dernières années. Tout cet étincelant essaim, fasciné par l'œil profond de cet homme, avaient passé successivement sous cette porte sombre qui porte écrit sur son architrave : Hôtel Talleyrand.

Victor Hugo ajoute, quelques lignes plus loin, que c'est rue Saint-Florentin que Talleyrand « reçut la première confidence de Thiers ».

Thiers et Talleyrand. — Il y était venu peu après son arrivée à Paris quand, jeune journaliste au « Constitutionnel », il venait de publier son *Voyage aux Pyrénées*, sorte de reportage sur les préparatifs de l'expédition d'Espagne. Talleyrand avait voulu connaître celui qui, seul parmi les libéraux, osait dire que cette expédition ne serait pas une nouvelle catastrophe pour les armées françaises [3]. Depuis, il n'avait cessé de voir Talleyrand et de l'interviewer sur l'histoire diplomatique de la Révolution française, dont il poursuivait avec un succès grandissant la publication.

En 1864, H. de Lacombe [4] rencontra Thiers au coin de la rue Saint-Florentin :

Vous me demandez ce que je fais ici ? — Je ne passe jamais dans ce quartier sans venir m'arrêter devant cette maison. Personne ne m'a témoigné, quand je n'étais encore qu'un inconnu, autant de bonne grâce que Talleyrand. [5]

Il se pourrait bien que le Julien Sorel de la deuxième partie du *Rouge*

1. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. II, p. 304.
2. Ed. Paul Souchon (1 vol., Genève, 1944), p. 3.
3. Cette entrevue dut avoir une conséquence pratique, celle d'empêcher Talleyrand de trop s'engager à la baisse sur les fonds publics, position de bourse qui coûta cher à beaucoup de libéraux.
4. H. de Lacombe, *Conversation avec M. Thiers* (dans *Le Correspondant*, 25 sept. 1922, p. 976-977).
5. Sur Thiers, voir Lucas-Dubreton, *Thiers* (1 vol., Paris, 1946).

et du Noir eût quelques traits empruntés au jeune directeur du *National* qui faisait, sous les yeux de Stendhal, la cour à la duchesse de Dino. Nous y reviendrons.

Pour l'instant, retenons qu'à notre avis, l'hôtel de la Mole avec son inscription flamboyante est l'hôtel Talleyrand. Il n'y avait dans ce temps, faubourg Saint-Germain, aucun hôtel particulier appartenant à la haute noblesse, présentant cette caractéristique. Nous avons donc, nous semble-t-il, identifié cet hôtel de la Mole.

La vie a l'Hotel de la Mole

Secrétaire fidèle. — Du chapitre II au chapitre VII du Liv. II du *Rouge et du Noir*, nous apprenons bien des détails sur la vie à l'hôtel de la Mole, en même temps que nous assistons à l'initiation parisienne et mondaine de Julien Sorel.

Ainsi M. le marquis de la Mole, ayant constaté que le petit abbé qu'il prend comme secrétaire n'a pas une orthographe « sûre », passe sur ce défaut de connaissance. Là n'est pas l'essentiel pour lui : ce dont il a un « si grand besoin, c'est d'un homme sûr [1] » ; qu'est-ce à dire, sinon que le prédécesseur à l'emploi de Julien avait manqué à son devoir de fidélité ?

Si l'hôtel de la Mole est l'hôtel Talleyrand, la préoccupation du marquis s'explique fort bien. En effet, l'hôtel du 2 de la rue Saint-Florentin avait été, en 1826, le lieu d'un drame retentissant de l'infidélité. Gabriel Perrey ou de Perrey, secrétaire particulier de Talleyrand depuis 1806, l'avait quitté brusquement, en emportant des papiers appartenant au prince ; parmi eux, les premiers chapitres de ses *Mémoires*. Passé en Angleterre, il avait vendu ces documents à des collectionneurs, qu'il dupa au reste, car Perrey, qui imitait de façon parfaite l'écriture de Talleyrand, en avait fabriqué beaucoup. Il essaya, en même temps, de faire chanter son ancien patron, en lui offrant de restituer les pièces soustraites, moyennant finance. Talleyrand porta plainte [2]. Le mystère de cette affaire ne fut jamais éclairci. Ne nous en étonnons pas : Stendhal, qui avait rencontré ce Perrey dans le salon de Destutt de Tracy, nous révèle qu'il était un espion [3] ; d'autre part, nous savons qu'il avait été un ami de Fouché [4]. Les deux traits sur le personnage expliquent pourquoi Perrey put commettre un pareil délit sans être inquiété par la police. Talleyrand fut très affecté par cet incident [5]. Dès lors, on comprend que M. de la Mole exige de trouver dans son nouveau secrétaire la qualité, primordiale à ses yeux, de la fidélité.

1. Chap. II, Liv. II du *Rouge et Noir*.
2. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 195 et suiv.
3. Stendhal, *Souvenirs d'égotisme* (éd. Henri Martineau, 1 vol., 1941), p. 95.
4. *Id.*, p. 240-242.
5. G. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. IV, p. 311.

M. de la Mole agioteur. — Un autre trait de la vie à l'hôtel de la Mole, c'est qu'on y agiote beaucoup. Au chap. v du L. II du *Rouge et Noir*, nous lisons :

Dans les moments où sa haute ambition lui laissait quelque relâche, le marquis faisait des affaires avec sagacité ; à portée de savoir des nouvelles, il jouait à la rente avec bonheur. Il achetait des maisons, des bois, mais il prenait facilement de l'humeur [1]. Il donnait des centaines de louis et plaidait pour des centaines de francs [2].

M. de la Mole agioteur ! Oui, comme M. de Talleyrand ; Chateaubriand n'a-t-il pas dit de lui : « Quand M. de Talleyrand ne conspire pas, il trafique [3] » ? De son côté, M. le baron de Vitrolles s'exprime ainsi : « Je suis tenté de croire que les deux grands mobiles de cette existence aux phases si variées ont été l'amour des femmes et l'amour de l'argent [4]. Napoléon l'appelait « le plus vil des agioteurs ». Il spécula à la Bourse pendant les dix ans qu'il fut au ministère des relations extérieures, rue du Bac. Il occupait « un poste de renseignements qui lui permettait de faire à la Bourse de Paris des opérations à coup sûr. » Montrond exécutait ses instructions auprès des agents de change [5]. C'était son prête-nom principal. Il en avait au moins trois autres [6].

Palmerston raconte que lorsque Talleyrand venait chez lui pour affaire, il avait presque toujours Montrond dans sa voiture afin de lui donner sur l'heure ses indications pour agioter sur les fonds publics [7]. Il associait souvent à ses coups de bourse M. le duc de Dalberg [8].

Quand il ne fut plus ministre, Talleyrand continua d'agioter. Il perdit 4 millions, en 1828, dans la faillite de la banque Paravey frères [9]. Lors des événements de juillet 1830, Talleyrand se rattrapa : avant la signature des ordonnances royales qui devaient déchaîner la révolution contre Charles X, il donna l'ordre de jouer à la baisse sur les fonds d'État. Dans la nuit du 25 au 26 juillet, il fut prévenu que le Roi était dans la quiétude ; il accentua ses ordres de baisse : ce fut un fructueux coup de bourse, car la banque Rothschild jouait à la hausse [10].

Incertitude d'état civil. — Au fur et à mesure que Julien avance dans son initiation à la vie parisienne et mondaine, il perd, chaque jour, un peu de son état civil primitif.

1. M. le comte d'Argout ne dissimule pas que Talleyrand était « quinteux », c'est-à-dire, suivant Littré, sujet à des « quintes d'humeur ». Cf. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 425.
2. Tandis que M. de Talleyrand payait les dettes de certains de ses amis, il se laissait assigner pour de faibles sommes dues par son neveu, le duc de Dino (Cf. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 434 et 443).
3. *Mémoires d'Outre-Tombe* (éd. Biré), t. III, p. 597.
4. Vitrolles, *Mémoires*, t. III, p. 450.
5. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. IV, p. 254.
6. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 440.
7. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 440.
8. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. IV, p. 255.
9. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 440.
10. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 222-223.

Se bat-il en duel ? Son adversaire et ses témoins vont affirmant, dans leur entourage, que Julien est le fils naturel d'un des amis très intimes du marquis de la Mole. Ce dernier ne manifesta aucune surprise de ce bruit et s'en déclara enchanté [1]. Lui-même ne tarde pas à enchérir. Ne veut-il pas, par pure fantaisie, que Julien soit, quand il a revêtu son bel habit bleu, un des fils de son vieil ami, M. le duc de Chaulnes [2] ? Bientôt, M. de la Mole en arrive à avoir presque de l'attachement pour son jeune secrétaire. Cette affection le distrait pendant son attaque de goutte qui durera plusieurs mois. Il a cette réflexion :

> On s'attache bien à un bel épagneul... pourquoi ai-je tant de honte de m'attacher à ce petit abbé ? Il est original. Je le traite comme un fils, eh bien ! où est l'inconvénient ? Cette fantaisie, si elle dure, me coûtera un diamant de cinq cent louis dans mon testament [3].

A l'hôtel Talleyrand, où l'on aimait les chiens [4], il y avait toujours parmi les intimes une personne dont l'état civil était imprécis, mais que l'on considérait comme étant de la famille directe. Témoin cette « Charlotte » [5] dont certain rapport de police disait « qu'elle avait paru tout à coup dans la maison de Talleyrand » qui paraissait l'avoir adoptée sans qu'on sût d'où elle venait [6] : les uns soutenaient qu'elle était la fille naturelle du comte de Beaujolais, prince royal, et d'une princesse, amie de Talleyrand ; d'autres, qu'elle avait pour père un émigré de grand nom, réfugié à Londres, ou encore qu'elle était la fille naturelle de Talleyrand et de Charlotte de Lorraine [7]. En 1815, Talleyrand la maria à un de ses cousins et la coucha sur son testament pour un legs de 50 000 francs [8].

Une réception. — Au chap. IV, liv. II du *Rouge et Noir*, nous assistons à une réception à l'hôtel de la Mole. C'est l'occasion pour Stendhal de parler des grands comme des jeunes seigneurs qui fréquentent les salons du marquis et de la marquise. Il nous entretient également des cinq ou six « familiers » que l'on désigne sous le nom d' « amis de la maison », sans oublier les « intrigants tarés » qui semblent y affluer. Par ce chapitre, le *Rouge et Noir* devient un roman à clef ; mais on n'a pas réussi, jusqu'ici, à identifier les personnages, désignés sous des noms d'emprunt.

Le comportement ordinaire du marquis à l'égard de ses « familiers », lesquels étaient, en général, des « protégés », est caractérisé par la tendance qu'il a à les « outrager pour se désennuyer », ce qui a pour

1. *Le Rouge et le Noir*, Liv. II, ch. VI.
2. *Le Rouge et le Noir*, Liv. II, chap. VII.
3. *Le Rouge et le Noir*, Liv. II, chap. VII.
4. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 432.
5. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. IV, p. 239 à 249.
6. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. II, p. 120.
7. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. II, p. 111.
8. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. IV, p. 249.

résultat de les empêcher de devenir jamais de vrais amis sur le dévouement desquels il puisse compter.

A l'hôtel Talleyrand, de même, il y avait, parmi les gens qui le fréquentaient, des parasites, des intrigants, des « gens tarés » en grand nombre [1] ; pas d'amis au vrai sens de ce mot. M. de Vitrolles le fit constater un jour à M. de Talleyrand dans une circonstance grave : il s'agissait de trouver un dévouement et on ne le trouva pas [2]. Comment en était-il arrivé là ? Parce que, comme M. de la Mole, M. de Talleyrand « ne se souciait pas » de plaire à son entourage : « Il se dégoûtait bien vite » de ses familiers.

Ceux qui avaient été les mieux vus se trouvaient en butte, au bout de deux ou trois ans, aux invectives et aux colères de cette vieille enfance [3].

Le comte d'Argoult [4] est, sur ce point, du même avis que M. de Vitrolles : M. de Talleyrand était sans ami.

Ainsi se continue, par ces traits fournis par la vie à l'hôtel de la Mole, l'identification de ce palais avec celui du 2 de la rue Saint-Florentin dont nous a parlé Victor Hugo après Stendhal.

II

Le Prince Korasoff

Sur la rive gauche du Rhin. — Dès le début du chap. XXIV du livre II du « Rouge et Noir », Julien Sorel, en mission secrète à Strasbourg, exprime un dégoût très vif de l'amour féminin. Il voudrait avoir un ami : il serait sûr ainsi que Mathilde de la Mole ne régnerait plus en maîtresse absolue de son imagination, comme un tyran. Très bien, mais l'honneur, c'est-à-dire les préjugés en ces matières, ne s'oppose-t-il pas à une telle solution ?

Julien rêvait donc à l'amour masculin quand « une exclamation de gaieté lui fit lever la tête » : c'était le prince Korasoff, « cet ami de Londres, qui lui avait dévoilé quelques mois auparavant les règles de la haute fatuité ».

Le prince Korasoff. — Ce prince est « un beau jeune homme », qui monte avec grâce à cheval, dont le pantalon va bien, dont les cheveux sont coupés avec élégance et qui aime lancer sa monture au galop. Il apprécie peu que ses amis, n'observant pas la nuance qu'il y a entre l'ennui et la tristesse, commettent l'hérésie de porter des cravates noires sans art, de promener une mine triste et malade.

1. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 434.
2. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 94.
3. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 94.
4. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, p. 425.

D'autre part, le prince plaisante sur l'amour féminin. Il donne, néanmoins, des consultations sur l'art de séduire.

Brummell et d'Orsay. — Korasoff, à n'en point douter, est un dandy de la nouvelle école, celle du comte d'Orsay [1]. Elle a succédé, à Londres, à celle de Brummell, dont le trône de roi de la fatuité était vacant depuis qu'il l'avait abandonné, le 16 mai 1816. Après cet événement, le dandysme avait dégénéré. Certains dandys avaient même versé dans les doctrines politiques et économiques du radicalisme anglais ; ceux-là étaient tristes, mal habillés, fumaient la pipe [2].

Il devait être donné à un Français, le jeune comte d'Orsay, débarqué en Angleterre au printemps de 1821, de relever le prestige de la fatuité. Mais au lieu d'affecter la froideur méprisante et glaciale, le flegme dédaigneux, la mauvaise grâce, l'insolence, l'attitude de momie d'un Brummell, uniquement préoccupé de l'effet de sa cravate et de « paraître », d'Orsay conquit Londres par des moyens opposés. Il s'imposa par sa bonne grâce, son esprit fin, léger, à peine impertinent, son goût du sport à cheval, ses galopades à travers Hyde Park, son élégance naturelle, ce qui ne l'empêchait pas de pratiquer les arts du dessin, de la sculpture. Tandis que Brummell avait été dédaigneux des femmes, d'Orsay désirait leur plaire : il leur envoyait des lettres d'amour, de « petits vers », comme le voulait la mode à la fin du règne de Louis XV. Lisez le parallèle que Jacques Boulenger [3] a établi entre Brummell et d'Orsay et vous comprendrez mieux ce chapitre XXIV du *Rouge et Noir*.

Or, en 1829, le comte d'Orsay, marié à vingt-sept ans avec une fille de Lady Blessington chez laquelle il vivait, vint à Paris à la fin de son long voyage en Italie. En cette année, il conduisit « fort allégrement la mode comme à Londres ». Toujours beau, vêtu avec élégance, il lança le goût des hippodromes, l'engouement pour le cheval de sang, l'habitude de monter en course comme un jockey.

C'est un roi de la fatuité que Julien rencontra, sur les bords du Rhin, en la personne du prince Korasoff. Ainsi qu'il se doit, ce grand seigneur est élégant, cavalier parfait, sportif. On serait tenté de croire que Stendhal, dans ce chapitre XXIV, a tracé la silhouette du comte d'Orsay. Cependant Korasoff n'est point d'Orsay. Il diffère de lui sur un point essentiel, en ce sens qu'il dédaigne la femme et s'exprime sur l'amour féminin avec une impertinence légère. Il persifle l'art de séduire par lettres et « petits vers », qui est celui de d'Orsay. Des lettres d'amour manuscrites, il en a, dans son nécessaire, six volumes. Mais pour lui, l'amour féminin étant une « maladie [4] de l'âme », il agite ses lettres, tel un charlatan qui tirerait les remèdes de sa phar-

1. Cf. Jacques Boulenger, *Les Dandys*, chap. II, *Le comte d'Orsay*.
2. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe* (éd: Biré), t. IV, 245-246.
3. Jacques Boulenger, *Les Dandys*, p. 92-95.
4. Stendhal, *De l'Amour*, Préface de 1826.

macopée, afin de les distribuer à des dupes imaginaires, avec prescription d'un mode d'emploi minutieux. S'il en est ainsi, le prince Korasoff est un autre ; qui ? Nous répondrons : c'est le marquis Astolphe de Custine.

Astolphe de Custine. — Il faut savoir, nous a conté Jacques Boulenger dans cet ouvrage d'une documentation si riche qui a pour titre *Candidature au Stendhal Club* [1], que le 9 janvier 1830 [2], Henry Beyle lut une lettre laudative que lui avait adressée le 7 le marquis Astolphe de Custine sur les *Promenades dans Rome*, parues le 5 septembre 1829. Qui plus est, l'ancien propriétaire du château de Fervacques lui demandait des conseils littéraires. Le même jour, M. de Custine faisait déposer au domicile de Stendhal les deux volumes de ses *Mémoires et voyages en Suisse, en Calabre, Angleterre et Écosse.*

M. de Beyle lut avec plaisir la lettre du 7 et avec non moins de satisfaction les volumes de voyages de M. de Custine. De ces sentiments nous sommes certains, car le 10 janvier 1830 il en écrit à son ami de Londres, l'avocat Sutton Sharpe : « Pour vous récompenser je vous enverrai le meilleur voyage en Angleterre qui ait paru. M. de Custine... a l'esprit fin et aristocratique, trente-six ans et 60 000 francs de rente... » Mais il avait donné en même temps cet autre détail : « On dit l'auteur membre du clergé de l'évêque de Clogher ? ». Dans ce même mois, Stendhal prévenait M^lle^ Sophie Duvaucel [3], belle-fille de Cuvier, que « M. de Custine n'est point charlatan, il n'est point vaudevilliste courant après le trait. Il peint vrai : trois petites qualités assez rares... »

Le docteur Koreff. — Au Jardin du Roi, c'est-à-dire chez Cuvier, fréquentait le docteur Koreff [4], ancien médecin de la famille Custine. Depuis 1823, Koreff était revenu à Paris, où il connaissait un succès notable auprès des jeunes femmes, dont il soignait par le magnétisme les vapeurs et le vague à l'âme. Koreff, qui était reçu partout et qui avait des relations partout, était, en tant que magnétiseur, accusé par ses confrères d'être un « charlatan ». La Faculté demanda même qu'on lui enlevât le droit d'exercer la médecine. Cuvier, comme Stendhal, devait prendre sa défense. M. de Beyle rencontrait Koreff le mardi chez M^me^ Ancelot, le samedi au Jardin des Plantes, et dans bien d'autres lieux. Ce fut par lui [5] qu'il dut être documenté sur les

1. Jacques Boulenger, *Candidature au Stendhal Club* (1 vol., Le Divan, 1926).
2. Jacques Boulenger, *Candidature au Stendhal Club*, chap. II, p. 84 et suiv.
3. Louis Royer, *Stendhal au Jardin du Roi* (1 vol., Grenoble, 1930), p. 30.
4. Sur Koreff, l'essentiel est dit par Henri Martineau dans son *Petit Dictionnaire Stendhalien* (1 vol., Paris, 1948).
5. Dans une lettre du 20 janvier 1831 à Sophie Duvaucel, Stendhal parle du « sublime Koreff » (Louis Royer, *Au jardin du Roi*, p. 59). Une des raisons principales du succès de Koreff à Paris était qu'en automne 1827 il avait, grâce à la finesse de son diagnostic, sauvé M. de Talleyrand (Comtesse de Boigne, *Mémoires*, t. V, p. 257-258).

Custine, au cours des conversations qu'il provoquait et où il aimait à passer pour « un gros méphistophélès ».

Koreff avait été, de 1803 à 1811, le médecin particulier de Delphine de Custine, châtelaine de Fervacques [1]. Il l'avait soignée efficacement au temps où elle était malade par son amour pour Chateaubriand. Quand elle entreprit son voyage en Suisse et en Italie, Koreff l'accompagna. Revenue en Suisse, en 1813, Koreff l'avait quittée à Berne [2], mais sous la promesse que l'on s'écrirait longuement et régulièrement. Rentré en Allemagne, Koreff était devenu le secrétaire particulier du chancelier, prince de Hardenberg [3], puis professeur à l'Université de Berlin, où il avait repris ses recherches sur le magnétisme.

Au congrès de Vienne, Koreff accompagna le prince de Hardenberg. Il retrouva, dans cette capitale, le jeune Astolphe de Custine [4], qui cherchait à avoir une place dans la suite de M. de Talleyrand, prince de Bénévent, représentant de la France. Tandis que Talleyrand, à plus de soixante ans, devenait amoureux [5] de sa nièce Dorothée de Courlande, comtesse Edmond de Périgord, Astolphe connaissait à Vienne une crise grave, provoquée par le désespoir qu'il éprouva d'être séparé d'un jeune Allemand. Koreff soigna Astolphe avec dévouement. Delphine, très inquiète sur l'équilibre mental de son fils, le rejoignit à Francfort. Astolphe, ayant lu les livres du philosophe inconnu Saint-Martin, devint mystique : le bruit courut qu'il allait entrer dans les ordres.

Les fiançailles manquées de M. de Custine. — A Francfort, Mme de Custine connut Rahel Lévin, l'admiratrice de Gœthe. Ce fut à Rahel qu'Astolphe confia ses angoisses métaphysiques dans des lettres obscures. Delphine de Sabran-Custine, de plus en plus inquiète au sujet de son fils, ne vit de salut pour lui que dans le mariage. Fiancé presque à Albertine de Staël, il tomba brusquement dans une période d'indécision, dont profita le duc Victor de Broglie pour lui souffler Albertine. En 1818, Astolphe était fiancé depuis quatre mois à Clara de Duras ; il rompit sans donner de motif : ce fut un scandale inouï au faubourg Saint-Germain.

Astolphe s'éprend de la duchesse de Dino. — En 1819, Astolphe s'éprit de Dorothée de Courlande, comtesse Edmond de Périgord, duchesse de Dino. C'était bien dangereux pour lui. A Vienne, Doro-

1. Sur Delphine de Sabran-Custine, voir : 1° A. Bardoux, *Mme de Custine* (1 vol. 1891) ; 2° Gaston Maugras et P. de Croze-Lemercier, *Delphine de Sabran, marquise de Custine* (1 vol., 1912).

2. Novembre 1813.

3. Qui, selon Chateaubriand, croyait au magnétisme et au diable.

4. Sur Astolphe de Custine, voir l'excellente *Introduction*, par le comte de Luppé, aux *Lettres inédites du Marquis de Custine au Marquis de la Grange* (1 vol., 1925).

5. L.-J. Arrigon, *Talleyrand au Congrès de Vienne* (dans *Revue des Deux Mondes* 1er nov. 1943).

thée avait eu des aventures qui avaient provoqué la jalousie de Talleyrand [1]. Sa sœur, la princesse de Sagan, avait affolé Metternich [2]. Dans ces milieux diplomatiques de la conférence, on se plaisait à raconter bien des histoires... Le désespoir amoureux de M. de Custine n'était sûrement pas passé inaperçu. Koreff n'était pas discret et peu soucieux du secret professionnel... Alors Dorothée, trois ans plus tard, ne fut pas flattée de la cour par lettres que lui fit Astolphe de Custine : il fut éconduit ; ce fut un rude coup : il écrivait en juin 1819 :

La vanité, la dureté, le sarcasme, voilà ce que j'ai rencontré dans un cœur à qui j'ai eu le malheur de donner tout le mien. Elle sait ce qu'il vaut et elle le méprise. Je suis abreuvé de dégoûts [3].

Les malheurs d'Astolphe. — En 1820, Astolphe se maria ; mais sa jeune femme, qui lui avait donné un fils, mourut prématurément. En 1824, Astolphe, à la veille d'être nommé pair de France, fut l'objet d'un scandale de mœurs qui le mit au ban de sa caste. Il fut désormais dans la même situation que Lord Byron quand celui-ci partit pour l'Italie... Ensuite il avait perdu sa mère, son fils [4]. Il avait vendu le château de Fervacques. Maintenant il voyageait et s'intéressait à la littérature. En 1827, il avait publié *Aloys ou le religieux de Saint-Bernard*, roman à clef et son autobiographie partielle. Sur les conseils de Chateaubriand, il pratiquait l'élégie et avait composé un poème élégiaque sur *Beatrix Cenci.*

Le château de Fervacques. — Quant au château de Fervacques, il était entré dans l'actualité politique contemporaine depuis que Guizot, chef des « doctrinaires », et dont les disciples étaient les animateurs du *Globe*, avait été élu le 24 janvier 1830, député dans le collège électoral de Lisieux-Pont l'Évêque, dont Fervacques dépendait [5]. Chateaubriand, qui avait longtemps fréquenté au château des Custine et qui était connu dans cette circonscription, avait envoyé aux électeurs de droite une lettre les incitant à voter en faveur de M. Guizot quoiqu'il fût le candidat de la gauche. De ce côté, le grand électeur de Guizot était M. Du Bois ou de Du Bois, ami de Dupont (de l'Eure) et de Lafayette.

Kehl. — Que le prince Korasoff soit le marquis Astolphe de Custine, il nous semble qu'on ne peut en douter. Ce qui est le plus décisif à cet égard est le lieu où Stendhal place la rencontre de Julien Sorel et de Korasoff : c'est sur la rive gauche du Rhin, en face de Kehl, non loin de Strasbourg. Ce coin de terre était particulièrement celui des

1. Arrigon, *art. cit.*, p. 38.
2. Arrigon, *art. cit.*, p. 33.
3. De Luppé, *Op. cit.*, p. 111.
4. 1826.
5. Cf. Charles H. Pouthas, *Guizot sous la Restauration* (1814-1830) (thèse, 1923).

Custine : Astolphe était né en 1790 à Niederwiller à 6 km. de Strasbourg ; son grand-père paternel, le général marquis de Custine, avait, dans cette localité, un château, un domaine et une importante fabrique de porcelaine. Devenu, en 1792, divisionnaire à l'armée du Rhin, le général Custine avait porté les troupes sous ses ordres jusqu'à Mayence et Francfort, puis avait reculé et repassé le Rhin, en mars 1793, pour se réfugier jusque sous le canon de Strasbourg. En 1796, Moreau, à la fille duquel Astolphe fut un moment fiancé grâce à Mme de Genlis, monta une offensive audacieuse : l'armée de Rhin et Moselle qu'il commandait franchit le Rhin quoiqu'il fût en crue depuis deux jours et, profitant de l'effet de la surprise, elle s'empara des îles du fleuve, de Kehl et de son fort [1]. Ne nous étonnons plus si la rencontre entre Julien Sorel et le prince Korasoff a lieu en face de Kehl, dont le nom était, pour Astolphe, évocateur de tant de souvenirs grandioses.

L'audace littéraire de Stendhal. — Astolphe de Custine, Koreff, le château de Fervacques, Guizot, Mme Du Bois, la duchesse de Dino et Thiers, c'est toute l'actualité politique de cette année 1829 et de 1830 en ses débuts qui passe dans le chapitre XXIV du livre II du *Rouge et Noir*. Stendhal ne laissait pas refroidir la matière historique : il la repétrissait et l'incorporait, toute chaude encore, dans le roman qu'il achevait. Jusque là personne n'avait eu une telle audace littéraire, ni réussi un tel tour de force.

III

La Maréchale de Fervacques.

Du chapitre XXV au chapitre XXVIII du livre II du *Rouge e Noir*, Stendhal donne, sur le personnage féminin qu'il appelle la maréchale de Fervacques, des renseignements précis qui constituent les caractéristiques de sa personnalité physique, morale, sociale et intellectuelle. De leur ensemble, il résulte que Mme de Fervacques est une grande dame d'origine russe, nièce d'un évêque qui avait la feuille des bénéfices : « Tôt ou tard elle devait distribuer les plus belles places de l'Église de France », car, disait-on, « cet oncle ne savait rien refuser à sa nièce [2] ».

Cette noble étrangère habite à Paris un vaste hôtel aristocratique. Malgré le haut rang de sa naissance, elle estime ne pas déchoir en invitant Julien Sorel à sa table ou en se laissant faire la cour par « de bons carbonari » qui ont correspondance avec elle [3], cependant que, moralement, elle affiche « la vertu la plus auguste ».

1. *Moniteur*, 30 juin-1er juillet 1796.
2. *Rouge et Noir*, Liv. II, chap. XXVII.
3. *Rouge et Noir*, Liv. II, chap. XXVII.

Au point de vue intellectuel, la maréchale est fidèle à la doctrine du providentialisme de Joseph de Maistre. Elle admet, en effet, Napoléon « comme une nécessité imposée par la Providence » et proclame que « qui l'aime ne peut aimer Bonaparte [1] ». D'ailleurs pédante, elle se plaît à étaler, même à l'Opéra, sa connaissance de notre littérature des grands siècles [2].

Quant au caractère, la dame de Fervacques a souvent de l' « humeur ». En outre, elle « n'est pas mal vindicative » et « fort adonnée à la haine [3] ».

Pour son physique, on disait avec admiration qu'elle avait des yeux très beaux, que sa beauté était rare [4].

Tel est le portrait de la maréchale de Fervacques.

Déclarons tout de suite qu'il nous paraît être, par bien des traits, celui de la duchesse de Dino, nièce du prince de Talleyrand.

1° Comme la maréchale, Dorothée de Courlande est de très haute naissance russe. Le tzar Alexandre Ier fit, après l'entrevue d'Erfurt, son mariage avec le neveu de Talleyrand. Elle avait quinze ans et lui seize. C'était en 1809 [5].

2° Par sa nouvelle famille française, Dorothée devint la nièce du cardinal archevêque de Paris. De 1817 à 1821, elle influa sur la distribution des bénéfices ecclésiastiques. Dans la famille Talleyrand on ne pouvait rien lui refuser. En effet, depuis le congrès de Vienne, elle présidait aux destinées de l'hôtel de la rue Saint-Florentin et le prince de Bénévent était amoureux d'elle [6].

3° Impatient de retrouver le pouvoir, Talleyrand laissait la duchesse de Dino mener des intrigues afin de lui permettre de reprendre le premier rôle dans la direction de la politique française. En vue de préconiser le retour au ministère de M. de Talleyrand par le moyen de la presse, la duchesse attira rue Saint-Florentin « une cohorte passablement mêlée de jeunes écrivains libéraux, la plupart d'origine modeste » : parmi eux, les deux Provençaux Mignet et Thiers, ainsi qu'Armand Carrel, tous trois bons carbonari et journalistes réputés. A l'hôtel Talleyrand, on fonda, fin décembre 1829, le *National*, journal dont la polémique habile devait beaucoup contribuer à la chute de Charles X [7].

4° De telles relations politiques n'empêchaient point la duchesse de Dino « d'afficher la vertu la plus auguste ». Née luthérienne, elle était devenue catholique par son mariage. Depuis la première com-

1. *Rouge et Noir*, Liv. II, chap. XXVIII.
2. *Rouge et Noir*, Liv. II, chap. XXVIII.
3. *Rouge et Noir*, Liv. II, chap. XXV.
4. *Rouge et Noir*, Liv. II, chap. XXV.
5. G. Lacour-Gayet, *La duchesse de Dino* (*Revue de Paris*, 19 octobre 1922).
6. L.-J. Arrigon, *La duchesse de Courlande* (1 vol., 1945) ; Id., *Talleyrand au Congrès de Vienne* (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1943).
7. G. Lacour-Gayet, *Talleyrand*, t. III, chap. XIX.

SHL
WITHDRAWN

munion de sa fille Pauline, elle affichait un catholicisme des plus orthodoxes. Elle avait comme directeur de conscience l'abbé Dupanloup, qui était à la tête du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Mgr de Quélen, successeur du cardinal de Périgord, recherchait sa société dans l'espérance que, grâce à elle, le prince de Bénévent, ancien évêque et prêtre marié, ne disparaîtrait pas de ce monde avant de s'être réconcilié avec l'Église, effaçant ainsi les scandales de sa vie. En même temps qu'elle était devenue ardente catholique, la duchesse de Dino avait approfondi la théologie. Elle lisait et commentait Bossuet, dont Joseph de Maistre avait tiré son providentialisme. Elle aimait Fénelon[1]. Elle estimait Royer-Collard avec son spiritualisme anti-condillacien et son amitié pour les jansénistes[2]. Elle avait un désir extraordinaire de connaître et de savoir. Elle avait le défaut d'avoir, disait Talleyrand, une tendance au pédantisme, qu'elle tenait de ses origines germaniques[3].

5° M. Louis Royer a publié des lettres inédites de la duchesse de Dino à M. le baron de Vitrolles[4]. De ce recueil, admirablement présenté, annoté et commenté, extrayons ce court passage d'une missive envoyée de Valençay le 14 septembre 1818 :

« Par mes lectures, je cherche à me remettre le plus possible dans ce beau siècle de Louis XIV qu'il est devenu de mode de dévier et d'insulter !... Avoir produit toutes les lumières de cette époque n'est plus rien pour eux : les souvenirs de Saragosse et du Kremlin sont les seuls qu'ils invoquent ! N'y a-t-il pas là quelque chose d'humiliant pour notre génération ?[5] ».

N'est-ce pas comme un manifeste anti-bonapartiste, qui coïncide avec l'attitude que certains partisans de l'Empereur avaient prêtée à la duchesse de Dino lors de l'entrée du tzar et du roi de Prusse à Paris en 1815 ? En ces temps douloureux pour l'amour-propre français, ils prétendaient que Dorothée de Courlande se serait livrée à une manifestation publique contre Napoléon vaincu.

6° La duchesse de Dino reconnaît, dans bien des textes du recueil Royer, qu'elle a de « fréquentes colères »[6] ; qu'elle n'est pas « douce[7] » et M. de Talleyrand aimait à répéter « que Dorothée était la plus reconnaissante comme la plus rancuneuse des femmes »[8]. Elle-même racontera, dans ses *Souvenirs* : « ce qui est sûr, c'est que j'ai des entrains, des gaietés, des tristesses par accès, que je suis gouvernée fort mal ou plutôt que mes nerfs me gouvernent ». Elle confessera, enfin, à M. de Vitrolles « qu'elle est la plus inégale personne du monde », une sorte de « démon » par ses changements d'humeur[9].

1. G. Lacour-Gayet, *La duchesse de Dino*, p. 794.
2. G. Lacour-Gayet, *La duchesse de Dino*, p. 799.
3. G. Lacour-Gayet, *La duchesse de Dino*, p. 796.
4. Louis Royer, *La duchesse de Dino et le baron de Vitrolles* (1 vol., Grenoble, 1937).
5. Louis Royer, *op. cit.*, p. 10.
6. Louis Royer, *op. cit.*, p. 10.
7. Louis Royer, *op. cit.*, p. 16.
8. Louis Royer, *op. cit.*, p. 48.
9. Louis Royer, *op. cit.*, p. 16.

Voilà bien des identités, quant aux idées et au caractère, entre la duchesse de Dino et Mme la maréchale de Fervacques.

Reste l'extérieur. La maréchale est blonde, de teint frais. Mme de Dino était brune avec un teint bilieux accentué. Stendhal regrette cette dissemblance. Il semble dire : « Ce n'est que pour éviter une trop facile reconnaissance que j'ai donné à la maréchale un teint hollandais. Je déplore cette nécessité, car le teint billeux est celui de la passion et du génie. Mais la maréchale, comme la duchesse, ont de beaux yeux : n'est-ce pas l'essentiel ? ». Charles de Rémusat a écrit sur Mme de Dino :

« Ce qui illuminait son visage, c'était d'incomparables yeux d'un gris bleu, armés de longs cils, entourés d'une teinte bistrée et dont le regard enflammé et caressant avait toutes les expressions...

La vivacité en était telle que lorsqu'on l'avait perdue de vue, on aurait juré qu'elle avait de grands yeux noirs comme du charbon [1].

Ainsi l'a peinte Prudhon dans l'admirable portrait qu'il en a fait et où il n'y a que les yeux qui comptent.

Ne nous laissons donc pas arrêter par cette unique dissemblance et concluons que six traits de la personnalité sociale, morale et intellectuelle de la maréchale de Fervacques du *Rouge et Noir* rappellent ceux de la duchesse de Dino, nièce de Talleyrand. Mais la connaissait-il, direz-vous ? N'en doutez pas : le 30 janvier 1830 [2], il écrivait à Sutton Sharpe : « Les beaux yeux de Madame la Duchesse de Dino inspirent Thiers. Elle est plus amoureuse que jamais de Piscatory. [3] » M. de Beyle pouvait parler de la duchesse de Dino en connaissance de cause.

François Vermale.

1. Louis Royer, *op. cit.*, p. 13.
2. Stendhal, *Correspondance.*
3. Piscatory, en 1831, aura un duel avec Henri Latouche parce que ce dernier avait écrit dans le *Figaro* un article jugé diffamatoire par Mme de Dino.

LA GÉNÉALOGIE DE MISTRAL

Un poète de la classe de Frédéric Mistral, surtout un poète jailli, comme il a fait, du terroir, et qui a su donner à son œuvre une signification universelle, suscite, outre l'admiration qui ne lui est pas marchandée, des curiosités bien légitimes : d'où nous est-il venu ? Où se sont succédé les *saecla animantum*, les générations qui l'ont amené à l'existence ? Quelles ont été les sources profondes de son génie ?

Ceux qui, ayant connu et senti ses poèmes, se sont posé ces questions, en ont naturellement cherché les réponses dans les mémoires où il nous a raconté ses origines, son enfance et sa jeunesse : les *Memori e Raconte*, qu'il a, suivant son habile habitude, traduits et publiés en français, aussitôt après les avoir écrits en provençal.

A la page 7 de l'édition populaire de la *Bibliothèque Plon*, ils ont pu lire les lignes suivantes : nous les reproduisons textuellement :

> Mes parents, des *ménagers*, étaient de ces familles qui vivent sur leur bien, au labeur de la terre, d'une génération à l'autre. Les ménagers, au pays d'Arles forment une classe à part : sorte d'aristocratie qui fait la transition entre paysans et bourgeois et qui, comme tout autre, a son orgueil de caste. Car si le paysan, habitant du village, cultive de ses bras, avec la bêche ou le hoyau, ses petits lopins de terre, le ménager, agriculteur en grand, dans les *mas* de Camargue, de Crau ou d'autre part, lui, travaille debout en chantant sa chanson, la main à la charrue.
>
> . . . . . .
>
> Mais si, parbleu, nous voulions hausser nos fenêtres, comme le font tant d'autres, sans trop d'outrecuidance nous pourrions avancer que la gent mistralienne descend des Mistral dauphinois devenus, par alliance, seigneur de Mondragon et puis de Romanin. Le célèbre pendentif qu'on montre à Valence est le tombeau de ces Mistral. Et à Saint-Rémy, nid de ma famille (car mon père en sortait), on peut voir encore l'hôtel des Mistral de Romanin, connu sous le nom de Palais de la reine Jeanne.

Le poète ajoute :

> Le blason des Mistral nobles a trois feuilles de trèfle, avec cette devise assez présomptueuse : *Tout ou rien*. Pour ceux, et nous en sommes, qui voient un horoscope dans la fatalité des noms patronymiques ou le mystère des rencontres, il est curieux de trouver la cour d'amour de Romanin unie, dans le

passé, à la seigneurie des Mistral, et le nom de Mistral désignant le grand souffle de la terre de Provence, et enfin ces trois trèfles marquant la destinée de notre famille terrienne.

« Le trèfle, nous déclara un jour le Sâr Péladan, qui lorsqu'il a quatre feuilles, devient talismanique, exprime symboliquement l'idée de verbe autochtone, de développement sur place, de lente croissance en un lieu toujours le même. Le nombre trois signifie la maison (père, mère, fils), au sens divinatoire. Trois trèfles signifient donc trois harmonies familiales succédentes, ou neuf qui est le nombre du sage à l'écart. La devise *Tout ou rien* rimerait aisément à ces fleurs sédentaires et qui ne se transplantent pas : devise comme emblème de terrien endurci.

Ces quelques phrases, comme on s'en est aperçu, restent assez vagues sur les points importants : elles suggèrent plus qu'elles n'affirment, et ceci est bien dans la manière de l'auteur, qui était la finesse et la subtilité mêmes. Elles montrent les ascendants du poète vivant sur leurs biens, à Saint-Rémy de Provence, en propriétaires agriculteurs, et rattachent, sans plus de précision, la gent mistralienne aux Mistral de Mondragon établis dans la même petite ville en un hôtel de belle apparence qui est aujourd'hui le Musée des Alpilles.

Ces lignes dégageaient cependant assez de persuasion pour fixer une tradition tardive : les collatéraux du Poète ont accueilli les armoiries et la devise de leurs homonymes de jadis, et l'abbé Paulet, passant outre aux nuances, a simplement écrit dans son *Histoire de Saint-Rémy* (en note, p. 175) : « ... la maison de Mistral de Mondragon de qui descend le célèbre poète Mistral de Maillane ».

Mistral lui-même d'ailleurs aimait à croire à l'ascendance qu'il avait supposée, en dehors de toute recherche d'archives. L'une de nous se rappelle l'avoir entendu, à Maillane, il y a un peu plus de cinquante ans, exposer ses lointaines origines dauphinoises à travers les seigneurs de Mondragon. Son récit oral ne manquait pas d'une verve un peu railleuse, mais manifestait la conviction et la bonne foi. Les précautions de langage n'ont été introduites qu'un peu plus tard, à tête reposée, lorsque fut écrit le texte des *Memori e Raconte*.

L'exposé de Mistral avait détourné les chercheurs de s'attacher à reconstituer sa généalogie. C'est pourtant cet exposé, sous ses formes orale et imprimé, qui incita les deux auteurs de la présente étude à entreprendre, il y a plus de vingt ans, de la rétablir. Ils avaient travaillé chacun de son côté, à l'insu l'un de l'autre. Récemment un hasard leur fit confronter et fondre leurs dossiers, compléter leurs recherches et en rassembler les résultats en une rédaction commune [1].

1. A tous les degrés, toutes les filiations, les alliances, identifications de personnes indiquées sont justifiées par des inscriptions dans les registres d'état civil, dans les registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures, ou par des contrats authentiques figurant dans les minutes, protocoles et extensoires de notaires. Ces registres sont tous conservés aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (Archives centrales de Provence), aux Archives communales de Saint-Rémy-de-Provence, Maillane et Tarascon, et dans les études notariales de Tarascon et de Saint-Rémy. Afin de ne pas donner au présent article le caractère d'un fastidieux et peu lisible travail d'érudition, les références à ces documents n'ont pas été portées ici au bas des pages.

Dans leurs investigations, ils étaient partis de Frédéric Mistral et, de degré en degré, étaient remontés aussi loin que les documents le leur ont permis. Mais pour la facilité et la clarté de l'exposé, nous reprendrons ici l'ordre *descendant* qui est l'ordre naturel, et après avoir rappelé la naissance de Mistral et ses origines immédiates, nous nous replacerons à l'époque où nous avons rencontré l'aïeul le plus ancien du chantre de Mireille et nous suivrons le développement de sa descendance.

***

Frédéric Mistral était né, comme tout le monde le sait, à Maillane, au pays d'Arles. Son père était natif de Saint-Rémy, à six kilomètres à l'est, au chef-lieu du canton dont Maillane fait partie.

Or, c'est aussi à Maillane que nous retrouvons à la fin du troisième quart du XV^e^ siècle le premier ancêtre auquel remonte la filiation prouvée que nous avons pu établir.

Mais cet ancêtre, Mermet Mistral, n'est pas originaire de Maillane. Il apparaît, par les qualifications mentionnées dans les actes, qu'il appartient à un groupe de Mistral installé après le milieu du XV^e^ siècle, à Tarascon, dont le terroir est limitrophe, au sud, du terroir maillanais C'est à Tarascon qu'il s'est marié à une date que nous ignorons, à Sancette Pomet. Il y possède encore en 1482, une vigne de six carterées, dont il se défait à cette date.

Mais, dès le 18 mars 1471, il habite Maillane et le procès verbal, dressé ce jour-là, d'une enquête d'affouagement, le cite parmi les dix-neuf possédants-biens du lieu.

Dans les années qui suivent, de 1475 à 1482, nous le voyons bénéficier de baux emphythéotiques concernant des terres pour lesquelles il rend des reconnaissances féodales aux seigneurs, de la famille des Porcelet. Il est même, en 1480, l'un des deux syndics de la communauté et contracte en son nom une dette envers le marchand juif Bonon Mardocays, pour une fourniture de blé.

Il meurt avant le mois de mai 1498 et laisse deux fils, Raymond et Jean Mistral. Ceux-ci, de 1498 à 1533, rendent les reconnaissances, avec la qualification de laboureurs, pour les biens dont ils sont tenanciers à la suite de leur père et figurent au cadastre communal.

Jean Mistral, né à Tarascon, se marie le 29 septembre 1482 avec Jeanne Mascrat, de famille tarasconnaise ayant des biens à Maillane. Son frère Raymond, également marié, décédé avant son frère entre 1521 et 1533, continue pour nous la lignée.

A notre connaissance, il a au moins une fille et six fils qui nous sont connus par plusieurs actes et figurent à leur tour au cadastre de Maillane. L'un d'eux, Pierre, est prêtre ; l'aîné paraît être Claude, marié à Marguerite Provençal. Antoine Mistral, son frère, laboureur, marié à

Louise Maussane, a trois fils et une fille et meurt, ainsi que sa femme, avant 1586.

L'aîné de leur fils, Barthélemy, titulaire dès 1568 d'un bail emphythéotique du seigneur de Maillane, s'est marié, au même lieu, avant 1575, avec Claude Dufour dont l'ascendant est nommé parmi les possédants-biens du 18 mars 1471.

C'est pourtant lui qui va quitter Maillane et transférer sa famille au lieu voisin de Saint-Rémy, où les ascendants du poète vivront, de père en fils, sans interruption pendant environ deux cents ans.

En effet, le 11 septembre 1588, Barthélemy Mistral, laboureur de Maillane, *habitant Saint-Rémy*, procède à un règlement d'intérêts avec ses frères, à la suite du décès et de la succession de leurs père et mère. Succession bien modeste : Barthélemy donne quittance aux cohéritiers d'une somme de neuf écus, par lui reçue tant en paiement de sa *légitime* que pour prix d'une robe de trois écus, promise plutôt que donnée à sa femme Claude, lors de leur mariage, par leur père et beau-père Antoine Mistral. Déjà un oncle de Barthélemy, Jean Mistral, a travaillé à Saint-Rémy de son métier d'agriculteur, mais le passage du neveu à son nouveau domicile paraît lié au fermage du mas de Prat-Long, appartenant à Bertrand de Nostredame, dont Barthélemy s'est chargé pour quelques années. Ce Bertrand de Nostredame nous est bien connu : c'est le frère puîné de Michel Nostradamus, le fameux astrophile et Prophète, l'auteur des Centuries.

Tant à Maillane qu'à Saint-Rémy, Barthélemy et Claude eurent au moins cinq enfants : le dernier du couple, semble-t-il, Antoine, baptisé à Saint-Rémy, le 10 juin 1590, devait être l'ancêtre du grand poète provençal.

Marié le 13 janvier 1619 à Trophemette Danis, fille de Jean-Claude et de Catherine Roman, il a de nombreux enfants, suivant la loi naturelle et l'usage du temps qui n'en limitait aucunement les effets ; et le 13 novembre 1633, il fait baptiser un fils, du nom de Jacques.

Le fils aîné de Jacques Mistral et de sa femme Marguerite Fontaine, est baptisé sous le nom de Jean le 15 février 1667. Il épouse le 11 novembre 1697 Agnès Violand fille de Mathieu, jardinier, et d'Honorade Temelet.

Leur huitième enfant, François Mistral, baptisé le 12 octobre 1719, se marie le 10 février 1744 avec Françoise Piquet, fille de Louis Piquet, jardinier et de Madeleine Accarier.

Le troisième enfant du ménage est Antoine, né à Saint-Rémy, le 20 janvier 1747, marié le 7 novembre 1770 à Marguerite Manson, fille de Joseph Manson, ménager, et de Marie Tourtet.

Le premier enfant d'Antoine Mistral et de sa femme, François, né à Saint-Rémy, le 8 janvier 1771, est le père de Frédéric Mistral.

Ces Mistral de Saint-Rémy, depuis Antoine, né de Barthélemy en 1590, jusqu'au second Antoine, né en 1747, ont tous été jardiniers. Ils ne font l'objet dans les cadastres que de rares inscriptions con-

cernant des biens, jardins ou vignes, de peu d'étendue et de faible valeur ; ils ne possèdent pas la maison où ils habitent. Aucun d'eux, contrairement à ce qu'a cru le poète, n'est jamais qualifié *ménager* dans aucun acte et n'a pu recevoir cette qualification. Ce sont, de père en fils, des travailleurs de jardinage qui ont dû travailler très souvent le jardin d'autrui.

Tous se sont mariés à Saint-Rémy avec des jeunes filles du pays, dont on retrouve les familles dans les inscriptions des registres paroissiaux. Un seul à cet égard, fait exception : Jacques Mistral, marié, probablement en 1664, à Marguerite Fontaine, dont nous n'avons pu retrouver ni le baptême, ni le mariage, mais qui ne devait pas venir de bien loin.

Tous ont vécu en travailleurs de la terre, d'un labeur qui leur procurait un bien-être élémentaire, en rapport avec les mœurs de l'époque, et leur assurait, à eux-mêmes et à leur famille, la sécurité, la santé et la vigueur. Nous connaissons les dates des naissances et des décès des cinq derniers ascendants de Frédéric Mistral : sauf Jean, mort à cinquante-huit ans. Ilsont tous atteint et dépassé les âges de quatre-vingts, quatre-vingt-quatre, quatre-vingt-cinq ans. Les femmes mouraient généralement moins âgées, le plus souvent entre cinquante et soixante ans : effet naturel des maternités à répétition.

Jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle, malgré la fréquence des naissances, les registres paroissiaux ne nous montrent pas nos Mistral se multipliant à Saint-Rémy. Le nombre des décès en bas âge maintenait, avec, de temps en temps, les hécatombes de la peste, un chiffre à peu près constant de la population. Mais à partir de 1750 environ, ceux qui naissent parviennent beaucoup plus souvent à l'âge adulte et ont des descendants. Les nombreux Mistral, qui ont vécu à Saint-Rémy au XIX^e^ siècle et y ont parfois brillamment prospéré, ainsi que leurs collatéraux en ligne féminine, sont tous issus de François Mistral et de Françoise Piquet, mariés en 1744, ou (pour quelques-uns) des frères de François.

Cette prolifération mit les familles à l'étroit et, momentanément, pouvait diminuer sur place leur aisance. Elle amena, dans la lignée qui nous occupe, un nouveau déplacement.

Comme à la fin du XVI^e^ siècle, Barthélemy Mistral était passé de Maillane à Saint-Rémy, Antoine Mistral, vers la fin du XVIII^e^ siècle, à la veille de la Révolution, revint faire le *rentier*, comme on dit en Provence, c'est-à-dire le fermier à Maillane. Et voilà comment, notre poète, issu de six générations de jardiniers de Saint-Rémy, devait être, comme ses aïeux du XV^e^ siècle, maillanais.

***

Frédéric Mistral nous a raconté, dans ses mémoires, avec beaucoup d'agrément, comment son père, engagé volontaire, lors de la

Révolution, dans les armées de la République, et se trouvant en Catalogne, devant Figuières, avait obtenu de son capitaine, bien disposé par un opportun cadeau d'oranges, la permission d'aller revoir les siens, à l'occasion des fêtes de Noël de 1793. La formule de la permission qu'il nous a conservée, vaut d'être reproduite :

« Nous Perrin, capitaine aux transports militaires, donnons congé au citoyen François Mistral, brave soldat républicain, âgé de vingt-deux ans, taille de cinq pieds six pouces, nez ordinaire, bouche idem, menton rond, front moyen, visage ovale, de s'en aller dans son pays par toute la République, et au diable si bon lui semble. »

C'est à Maillane et non ailleurs que, pourvu de cette permission pittoresque, François Mistral se rendit pour embrasser sa famille. Ajoutons — ce qui n'est pas dans les *Memori e Raconte* — qu'un bienfait n'est jamais perdu : le capitaine Perrin, de Caumont (en Vaucluse) fut le grand-père du poète Adolphe Dumas qui rendit le cadeau d'oranges au fils de François Mistral en l'introduisant auprès de Lamartine — qui révéla *Mireille* à la France.

Frédéric Mistral a évoqué la mémoire de son père non seulement avec une profonde affection, mais avec vénération. Ce n'est pas uniquement en raison du respect traditionnellement dû au chef de la famille : François Mistral fut un homme de grand mérite et un admirable travailleur.

Il n'avait pas eu la fortune à sa naissance. A la fin de la période révolutionnaire, il dut aller travailler, comme cultivateur, à Beaucaire. C'est à cette époque qu'il contracta avec Louise Laville, fille de Louis Laville bourgeois et d'Anne-Marie Mercurin, de Maillane, un premier mariage, célébré à Graveson le 1er mars 1800. C'est de ce mariage, en particulier de Louis-Joseph, le second des trois enfants qui en naquirent, que sont issus les plus proches parents du poète.

Rentré à Maillane sous le Consulat, François Mistral travailla sans relâche et avec succès. Il accrut son bien. Il fut le propriétaire du Mas du Juge, sur la route de Maillane à Saint-Rémy,

ténement de quatre paires de bêtes de labour, avec son premier charretier, ses valets de charrue, son pâtre, sa servante, et plus ou moins d'hommes au mois, de journaliers et de journalières qui venaient aider au travail, soit pour les vers à soie, pour les sarclages, pour les foins, pour les moissons ou les vendanges, soit pour la saison des semailles ou celle de l'olivaison.

Il avait accédé à cette condition de *ménagers*, dont son fils nous a dit l'indépendance et la dignité.

Il fut veuf le 16 janvier 1825 de Françoise Laville. Sa mère était morte le 16 avril 1815. Son père, Antoine, remarié, mourut à quatre-vingts ans, dans sa maison du clos de Belleviste, le 11 août 1827.

C'est l'année suivante que se place l'idylle que Frédéric Mistral nous a contée. François Mistral surveillait, à la Saint-Jean, la moisson de sa terre : il remarque une jeune fille qui reste derrière les glaneuses. C'est Marguerite-Adelaïde Poullinet, l'une des filles du maire de Mail-

lane. Elle appartient à une bonne famille maillanaise, où le travail est cependant à cette époque, moins en honneur que chez les Mistral. Le cœur du riche quinquagénaire s'émeut à la vue de cette fille éblouissante de vingt-cinq ans, qui a honte de glaner... Le mariage eut lieu le 26 novembre 1828. Un fils en naquit deux ans plus tard. Il fut nommé Frédéric. Ce prénom n'était pas dans la famille. C'était celui d'un garçonnet, mort, par la suite, d'insolation, qui, au temps de leurs fiançailles, avait servi de messager entre le Maître du mas et la belle glaneuse.

C'est le 8 septembre 1830 que l'enfant prédestiné vint à la lumière, au Mas du Juge, devant cette verte plaine, dont les sereines images, bordées par la vague d'argent bleuté des Alpilles, avaient empli les regards de tous ses ancêtres pendant quatre cents ans.

***

Il n'est pas ordinaire, lorsqu'il s'agit de travailleurs, de pouvoir suivre leur filiation, sans lacune, sans une faille, pendant quatre siècles. Nous le devons, en ce qui concerne les Mistral, à la persistance des générations dans les mêmes lieux.

Mais tout de même, lorsque nous sommes parvenus en 1471 à Mermet Mistral, nous n'avons pu nous empêcher de nous demander : d'où vient-il ? Comme nous l'avons indiqué au début de cette étude, Mermet Mistral n'était pas seul de son nom, en son temps, en pays tarasconnais. Nous avons rencontré à Tarascon, de 1457 à 1480, un Elzéar et un Guillaume Mistral et deux Jean Mistral, père et fils, — un Raoulet et un Jean Mistral, frères, — un Antoine Mistral, clerc, un Pierre Mistral et deux Jean Mistral (le Vieux et le Jeune), frères, sans qu'il nous ait été possible de fixer un lien de parenté défini entre ces personnages et notre Mermet. Il n'est pas douteux cependant qu'une parenté existe entre eux, car les uns et les autres sont indiqués, dans les textes, non point comme originaires de Tarascon, mais comme des *habitants du lieu* : les actes notariaux distinguent nettement les deux cas par les termes employés (*de Tarascone*, ou *habitator Tarasconis*). Il s'agit donc d'une petite colonie de Mistral venus à Tarascon depuis peu. Les deux frères Jean Mistral, le Vieux et le Jeune, déclarent même, en 1480, dans l'acte qui les nomme, s'établir à Tarascon.

Or un acte du 24 janvier 1469, passé chez le notaire Eyraud, nous apprend que Raoulet Mistral et son frère Jean sont originaires de la paroisse de Quintal, en Savoie, au diocèse de Genève. Et l'acte du 2 novembre 1480, du notaire Margot, désignent Pierre et les deux Jean Mistral comme étant du lieu de Chapairy en Savoie au même diocèse.

Nous avons donc affaire à un groupe de Mistral savoyards, venant les uns du lieu de Quintal (commune du canton d'Annecy), les autres de la commune de Chapairy (du canton d'Alby et limitrophe du chef-lieu de canton, arrondissement d'Annecy).

Tout engage à admettre que Mermet Mistral est originaire de la même région.

Sans doute ces Mistral avaient-ils été amenés à Tarascon par la foire de Beaucaire, qui faisait converger, des pays tributaires du Rhône, de la Saône et au delà, les pélerinages annuels du commerce.

Et voici les origines de notre poète transportées en Savoie, dans la région désignée jadis sous le nom de Génevois. Cette révélation eût certainement intéressé Mistral, surtout à l'époque du voyage qu'il accomplit de Genève à Tarascon, lorsqu'il préparait son poème du *Rhône*.

***

Mais, en tout ceci, que faisons-nous des Mistral de Mondragon ?

Ils étaient établis à Saint-Rémy depuis le milieu du XVI^e^ siècle. Ils y avaient été amenés par le mariage (sans enfant) de Catherine Mistral, mariée avant 1526 à Bertrand de Sade, seigneur d'Eyguières et de Romanin, décédé avant 1539 ; et par le mariage, en 1555, de son neveu François Mistral, baron de Crozes, avec Louise d'Albert de Mondragon, riche veuve de Claude de Sade. C'est ce François Mistral qui fit construire sur le Planet le charmant hôtel de Mistral-Mondragon, achevé vingt ans plus tard par son fils.

Ce fils, Paul de Mistral, né en 1556, baron de Crozes, seigneur de Dons, conseigneur de Barbentane, fut héritier en 1592 des noms, armes et coseigneurie de Mondragon, par l'effet du testament de son parrain, Pauld'Albert. Epoux, dès 1576, de Sylvie de Brancas, il en eut dix enfants.

A partir du mariage de Paul de Mistral qui résidait habituellement à Saint-Rémy, nos recherches, visant les ascendants de Frédéric Mistral, ont rencontré à toutes les pages les Mistral de Crozes devenus de Mondragon. Mais non seulement les deux généalogies sont complètement distinctes, il n'y a même aucun contact entre les nobles Mistral et les jardiniers du même nom : nous voulons dire que pas une seule fois un ou une Mistral-Mondragon n'est parrain ou marraine d'un enfant né chez leurs modestes homonymes. Il est tout à fait impossible de confondre et de mêler les deux lignées. Et il en est ainsi tant qu'il y eut à Saint-Rémy des Mistral nobles, soit jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle.

La question s'est posée de savoir si les Mistral de Mondragon, de Saint-Rémy, avaient une communauté d'origine avec les Mistral dauphinois qui avaient fait construire dans l'église Saint-Apollinaire de Valence le fameux « pendentif », auquel Frédéric Mistral fait allusion. On l'a contesté.

Mais par un acte du 17 janvier 1595, passé à Saint-Rémy chez M^e^ Badinenc, notaire, Paul de Mistral cède et transporte à son cousin Joachim de Mistral, seigneur d'Entremont, conseiller au parlement de Dauphiné, la chapelle funéraire construire en 1548 par Nicolas Mistral leur parent dans le cloître de Saint-Apollinaire, et dont Paul de Mistral de Crozes est devenu propriétaire par héritage. L'unité d'origine des

rameaux dauphinois et provençal n'est donc plus à discuter. Mais Frédéric Mistral et les siens n'ont rien à y voir.

Et du même coup, il faut renoncer, en ce qui regarde les Mistral jardiniers, aux trois feuilles de trèfle, à leur interprétation symbolique introduite par l'intrépide Sâr Peladan, et à l'orgueilleuse devise *Tout ou Rien*. Il faut renoncer aussi à Romanin et à sa cour d'amour. Il faut d'autant plus écarter Romanin que les Mistral de Crozes-Mondragon n'en ont jamais été seigneurs. Seule Catherine Mistral a porté le titre de dame de ce lieu dont la seigneurie appartenait à son mari Bertrand de Sade. Après lui, le fief demeura dans la famille de Sade, d'où il passa ensuite aux Astouaud. Les Mistral ne l'ont possédé que par le don gracieux du poète de Maillane et celui-ci les en investit, par faiblesse, bien excusable chez un poète, pour le charmant souvenir de la cour d'amour. Cour d'amour purement légendaire, créée de toutes pièces par Jehan de Nostredame, faussaire sans scrupule d'histoire littéraire.

Il n'est pas sans danger de s'attribuer une devise telle que *Tout ou Rien* : cette fois, en matière de généalogie nobiliaire et de son décor, ce n'est pas *tout* que le destin accorda, c'est *rien*.

Les Mistral de Mondragon n'étaient nullement au reste, des nobles d'ancienne origine : ils descendaient de marchands valentinois du XV^e^ siècle, enrichis dans le négoce. Leurs héritiers accédèrent par des mariages à la possession de fiefs, et obtinrent aussi des charges de justice anoblissantes. Ceci n'empêche point certains d'entre eux et notamment Paul de Mistral, dont nous avons parlé, d'avoir occupé, dans la société provençale, une place éminente et d'avoir joué un rôle de premier plan dans les affaires politiques de leur époque.

Signalons, en passant, que la devise des Mistral nobles fut non pas tout à fait *Tout ou Rien*, mais : *Tout*, *Rien*, — assurément moins présomptueuse », sous cette forme, et d'ailleurs sujette à plusieurs interprétations.

***

Telles sont les constatations auxquelles nous a conduits la reconstitution de la généalogie de Mistral.

Cette généalogie nous fait voir le poète incontestablement issu, comme il l'a écrit, d'une *famille terrienne*. Par neuf ou dix aïeux successifs en ligne masculine et par d'innombrables aïeux en lignes féminines, le grand Mistral plonge par ses origines, comme un bel arbre par ses racines, dans cette terre de Provence avec laquelle ses ascendants ont vécu étroitement unis. C'est un titre de noblesse — s'il est utile d'en chercher au génie — qui vaut bien ceux des armoriaux.

RAOUL BUSQUET, HENRI ROLLANE.

NOTES ET DOCUMENTS

SIX PAGES INÉDITES DE LA FONTAINE

Le 26 octobre 1693 [1], La Fontaine écrivait à Maucroix (on sait que les deux amis se soumettaient en manuscrit toutes leurs œuvres [2]) : « ... Envoie-moi incessamment ton dialogue *De causis*... Tu y joindras... l'Asterius. » Sa lettre n'était pas encore partie qu'il recevait cet « Asterius », entendez la version française, établie par Maucroix, traducteur infatigable, des *Homélies* de saint Aster, évêque d'Amasée. Le chanoine avait joint à sa copie un projet de préface. La Fontaine ajouta alors un feuillet aux quatre pages qu'il venait d'écrire : « Enfin j'ai reçu tes papiers... » Dans ce post-scriptum il ne parle guère que de la préface [3], se réservant de rédiger à loisir des remarques sur la traduction elle-même.

Lorsque, vers 1840, A. de Terrebasse acquit le lot d'autographes où figurait la lettre du 26 octobre et qui avait fait partie de la collection de Claude Brossette, il y trouva, en effet, « six pages autographes du même La Fontaine contenant ses remarques et corrections sur la traduction d'Asterius. » Dans une note qu'il a laissée, il dit avoir cédé ces « six pages » au libraire Techener. Elles ont figuré au catalogue d'une vente E. Charavay (24 et 25 mars 1876). Après quoi, l'on en perdait la trace. M. Gohin et moi-même les avons longtemps cherchées sans succès. Elles viennent de reparaître. Les 17 et 18 mars 1948, elles sont passées à la vente Minoret-Rochambeau, et j'ai pu en prendre copie. En voici le texte encore inédit [4] :

[Page 1.]

4° *hom.*

Je reuois présentement tes homelies apres les auoir leües desia deux fois et crois t'en auoir mandé mon sentiment [5] qui est que St Chri-

1. Voir la reproduction de cette lettre publiée par M. de Terrebasse (Paris, 1910, in-4°).

2. Voir mon édition des *Œuvres diverses* de La Fontaine (Bibl. de la Pléiade), p. 587.

3. Voir pourtant ci-dessous, p. 65, note 4.

4. Je respecte dans cette transcription l'orthographe de La Fontaine et sa ponctuation, ou plutôt son mépris de toute ponctuation. — La traduction de Maucroix n'a été publiée qu'après la mort de La Fontaine (achevé d'imprimer : 15 juillet 1695). Les références de mes notes renvoient à cette édition de 1695, désignée par la lettre A. L'ouvrage est dédié à Mgr Fabio Bruslard de Sillery, évêque de Soissons (La Fontaine parle de lui dans sa lettre à Maucroix du 10 février 1695).

5. Si La Fontaine l'a fait, c'est dans une lettre perdue, postérieure à celle du 26 octobre.

sostome a un stile plus fleuri et fait voir plus d'éloquence et d'éléuation en beaucoup d'endroits que cet homme cy qui a beaucoup plus de sens et plus d'esprit mesme que l'autre [1] Cette 4° hom. qui est des étreines [2] et par laquelle je commence ma réuision est d'une telle beauté que si je trouue que les autres lui ressemblent je donneray de bien loin la palme a Asterius sur St Chrisostome Dans la 2° page j'ayme mieux introduites dans l'église qu'établies [3] car il y peut auoir aussi dans le paganisme de la pieté et de la religion [4] Ainsi pour faire voir qu'en cet endroit il parle des festes des Chretiens le mot d'église n'est pas inutile au surplus établies ou introduites je donne le choix pour une épingle.

— Qui est celui qui a critiqué [5] le mot d'établi sans celuy de bien dans la derniere ligne de la 5° page je tiens qu'il a tort ut si quis aliter sentiat nihil sentiat Somme qu'a l'egard de cette homelie ne Jupiter quidem melius [6] tant pour l'auteur que pour toy voila le plus beau sermon le plus sensé et le plus utile que j'ayë jamais veu.

Pourquoy Asterius appelle t il les gens de la campagne [7] les ministres du Seigneur [8] cela est hardi et pourra sembler étrange a quelques uns et non pas a moy cela me plaist fort

[Page 2.]

Pere *hom.*

A la fin du 1er art. je veux que tu mettes nous instruire et nous former [9] car autrement oratio non crescit [10] selon mon sens et le

1. « On ne doute pas de comparer Asterius aux plus éloquents des Pères grecs », déclare Maucroix dans la préface de 1695 (A). C'était aussi, assure-t-il, l'avis de Pellisson.

2. Cette 4e homélie est intitulée dans A *Contre la feste des Calendes*. On lit dans l'argument dont elle est précédée : « La feste des Calendes, du temps d'Asterius, avoit du rapport avec nos Étrennes : l'on y commettoit beaucoup de desordres et d'insolences ».

3. Maucroix s'est rangé à cet avis : « Pour nous, il est facile de rendre raison des Festes que la Religion et la piété ont introduites dans l'Église ». (A, p. 126 et suiv.). — Remarquons une fois pour toutes que La Fontaine, jugeant une traduction, ne se soucie pas de sa fidélité et néglige de se reporter à l'original.

4. Remarque significative à sa date. Converti, La Fontaine ne renie pas les Anciens. Il y a eu, tout au long du XVIIe siècle, une « querelle théologique des sages païens » (cf. Busson, *La pensée religieuse française de Charron à Pascal*, p. 402 et suiv. et *La religion des classiques*, p. 211 et suiv. et 383). Le parti auquel se rangerait La Fontaine est opposé à celui des jansénistes (remarque à ajouter à mon étude sur *La Fontaine et Port-Royal*).

5. Le manuscrit de Maucroix avait déjà été soumis à d'autres critiques qui l'avaient annoté ou en avaient souligné certains mots au crayon. La Fontaine fait plus loin d'autres allusions à ces premiers réviseurs.

6. Cf. Le Verrier, *Commentaire des Satires de Boileau* (éd. Lachèvre, p. 27) : « [Boileau] dit [ces deux vers] à La Fontaine qui d'abord s'escria : *ne Jupiter quidem melius*. C'estoit son mot. »

7. Première rédaction biffée : *les paysans*.

8. « Mais les gens de la campagne, combien ont-ils à souffrir en ce triste jour ?... On outrage de paroles et de fait ces âmes pures et innocentes, ces vrayes images de l'Eternel, ces ministres fideles et necessaires. » (A, p. 132.)

9. Le manuscrit de Maucroix portait sans doute : « nous former et nous instruire ». Or, *former* dit plus qu'*instruire*. La Fontaine veut qu'il y ait gradation. Maucroix l'a suivi : « afin que, sur l'exemple d'autruy, nous puissions nous instruire et nous former ». (A, p. 3.)

10. Cf. Quintilien, *Inst. orat.*, VIII, IV, 8 : « Crescit oratio » (il y a gradation).

mieux qui puisse arriver est qu'on prenne ces deux mots pour sinonimes.

— Sur la fin de la p^ere p. je fais marcher volupté deuant faste a cause de la rime de nécessité je scais bien que ce n'est pas la fin de la periode mais c'est la fin d'un des membres de la periode [1].

— P^ere li de la 2^o p. : de la froidure et de la chaleur pourquoy chaleur un habit de laine en guarentitil c'est tout au contraire je scais bien qu'il y a des pays comme en espagne ou on s'habille de drap pour n'estre pas pénétré par les rayons du soleil mais on n'en a que plus chaud c'est pourtant ce que veut dire Asterius pren garde a cela du reste j'ayme mieux guarentir du froid que guarentir de la froidure [2].

— Il y a quelqu'un qui a la marge de la 2^o page veut que tu dises ils n'usent pas de leurs richesses ils en abusent au lieu de ils n'usent pas ils abusent de leurs richesses tu peux contenter ce quelqu'un la si tu veux quant à moy je n'aurois pas condamné l'autre maniere je trouue mesme qu'il y a plus de force a mettre abuser tout aupres d'user et cela est mesme plus d'un auteur qui estant en colere de cet abus ne se peut donner le loisir de le ranger en sa plaçe loquendo grammatice [3].

— A la fin de la 3^o page je ne veux ny de la transition certainement ny de celle mais [4] outre que cela affoiblit le discours j'en viendrois tout d'un coup a ces mots les superfluitez etc [5].

[Page 3.]

Au milieu de la 4^o page Asterius passe d'une chose generale a une chose particuliere et petite a comparaison du reste sans que ce detail soit amené par une chose generale et ainsi oratio non crescit [6] il dit les seruices d'or et d'argent les faisans [7] je dirois les seruices d'or et

1. « ... les personnes modestes mesurent les choses par la nécessité, et fuyent la volupté et le faste, comme la source de tous les vices. » (A. p. 4). Le manuscrit devait porter : « le faste et la volupté ». Maucroix a suivi La Fontaine.

2. « Dieu a couvert les bestes de laine, afin qu'ayant passé par les mains de l'ouvrier, on en fasse des habits pour nous garentir du froid. » (A. p. 4 suiv.). Maucroix a supprimé *et de la chaleur* et remplacé *froidure* par *froid*, comme La Fontaine le lui demandait.

3. Maucroix n'a pas tenu compte de cette remarque si délicate. On lit dans A, p. 7 : « ils n'usent pas de leurs richesses, ils en abusent ».

4. Après *transition* et après *celle* La Fontaine avait écrit, puis a biffé *de*.

5. « Nôtre Riche de l'Évangile ne se contentoit pas d'estre richement vestu, le luxe de sa table égaloit celuy de ses habits ; car ces deux vices vont souvent de compagnie, et ne se quittent presque jamais. Certainement les superfluités et les délices sont ennemies de la vertu. » (A, p. 11). Malgré La Fontaine, Maucroix a maintenu *certainement*.

6. Voir la note 10 de la p. 62.

7. Les trois fois, La Fontaine, qui avait d'abord écrit *phaisans*, a corrigé en *faisans*.

d'argent les mets les faisans etc. car ainsi faisans est amené par le mot de mets[1].

Vers la fin de la 5° p. tu écris hospice hospitium par un au il faut écrire hos. le mot de porte meurtriere est marqué avec du crayon comme s'il y auoit du scrupule a faire je n'en trouue point Au nécessiteux et a l'indigent sont deux sinonimes et un pleonasme par consequent[2] si cela t'arriuoit fréquemment ce seroit un defaut de stile icy je te pardonne ces deux mots a cause du nombre de la periode il ne faut pas qu'un grand orateur soit si attentif a écrire juste. A la penultieme l. j osterois priué et laisserois seulement perclus[3].

— P. 6, p^ere l. j'ayme mieux attirer seulement les yeux qu'emouuoir le cœur j'ayme mieux il n'y a point de voiles que il n'y a point de pretexte il n'y a point de raison voiles est poetique a la verité tant mieux il est oratoire aussi[4] pourquoy cette marque X a se consumer d'inanition et de disette cette phrase me semble bonne[5] tu es embarassé entre toutes ces especes de chiens je dirois ceux de la chambre ceux de chasse ceux de garde mesme je n'y veux ny soit ny ou cela affoiblit la chose[6].

— A la fin de cette p. je ne laisserois point dans l'indifference opulent et orgueilleux je dirois l'opulent et l'orgueilleux car ces deux choses la constituent le caractere du mauuais riche[7]

[Page 4.]

A la fin de la 7° p. il y a une periode terriblement longue tu n'as pas accoutumé de les faire ainsi elle commence par comme Abraham etc. et ne finit qu'auec l'art. pren garde a cela Au reste Asterius me fait rire quand il dit que les trois anges voyageurs sont la marque de la trinité ie scais bien que d'autres peres l'ont dit encore mais je voudrois bien qu'Asterius ne donnast pas dans ces explications il faut toutefois luy passer ces choses que l'on passe aux autres et a dire

1. Maucroix a, en effet, ajouté le mot *mets* en l'appuyant d'un adjectif : « ... les services d'or et d'argent, les mets délicieux, les Faisans, les vins de Phenicie. » (A. p. 13). — Suivent sur la même ligne du manuscrit quelques mots raturés et indéchiffrables.

2. « S'il avoit pû marcher, il est à croire qu'il [le pauvre] se fust éloigné de cet hospice cruel, de cette porte meurtrière des étrangers, toûjours barbarement fermée au nécessiteux et à l'indigent. » (A. p. 17 suiv.).

3. « Enfin, il estoit privé ou perclus de tous ses membres. » (A. p. 18). Ici, Maucroix n'a pas suivi La Fontaine.

4. « ... il ne peut attirer les yeux de ce Riche sans pitié, qui le prend pour une pierre : il n'y a point de prétexte, dont il puisse couvrir sa dureté. » (A. p. 18 suiv.). Maucroix a suivi La Fontaine sur le premier point, non sur le second.

5. « ... tandis que l'un se gorge de viandes, l'autre est consumé d'inanition et de disette. » (A. p. 19 suiv.).

6. « Les chiens du Riche sont traités avec bien plus de délicatesse ; ceux de la chambre, ceux de chasse, ceux de garde ont leurs lits, leurs chambres, leurs valets. » (A, p. 20).

7. « Ces deux hommes reçoivent le traitement qu'ils ont merité : l'opulent pleure à son tour, et le necessiteux est comblé de joyes. » (A. p. 21 suiv.). Maucroix n'a pas suivi La Fontaine.

la verité il y a des conuenances[1] dans les ecrits de ces messieurs la qui sont plus forcées que celle cy Asterius finit cet art. par une chose tres commune venez etc. Cela seroit tout aussi[2] en mille autres endroits et n'a aucune liaison particuliere avec celuy cy[3].

— P. 9 Asterius me fait rire encore quand il taxe de foiblesse indigne d'une femme un pauure damné qui ne scait a qui s'adresser[4] l'addition[5] du mot de plaisirs a celuy de richesses sur la fin de cette page est fort bonne[6].

Il ne me semble pas que cette homelie soit finie car il ne dit point cet autre sens qu'enferme la parabole n'y a-t-il plus rien dans ton texte[7].

2º *hom.*

P. 3 vers la fin il est vray qu'on ne dit point la decoration d'un homme mais c'est a cause que cela ne conuient pas[8] un homme qu'Asterius en rend plus ridicules ces gouuerneurs de provinces[9] la phrase est hardie mais bien loin que je la blasme j'y trouue d'autant plus de sel cependant je vois par les traits de crayon qui sont a costé que cela n'a pas plu a quelqu'un qui a veu ta copie.

1. Sans doute au sens de : rapports, rapprochements.

2. Manque un mot après *aussi*, qui, sur le manuscrit, est à la fin de la ligne (voir ci-dessous la note 8).

3. Voici tout le passage dans l'édition de 1695 (A, p. 24 suiv.) :

Comme Abraham a esté un tres-grand serviteur de Jesus-Christ ; qu'il s'est manifesté plus clairement à ce Patriarche, qu'à aucun autre ; car ne peut-on pas dire qu'il luy revela e mystere de la Trinité, par les trois Anges voyageurs que ce saint vieillard reçut dans son tabernacle ? Enfin, l'on voit à beaucoup de signes mystiques, que Dieu honora Abraham d'une grande familiarité, si l'on ose parler ainsi ; et qu'il luy apparut tel, quê plusieurs siecles après, il se manifesta aux hommes sous le voile de la chair ; de sorte que le sein d'Abraham, ne signifie autre chose, qu'un lieu tranquile, à couvert des tempestes du monde, et le domicile de la Paix. C'est aussi en Jésus-Christ, qui selon la chair est descendu d'Abraham, que consiste nôtre Salut et nôtre esperance. Ainsi l'honneur que l'on rend au Patriarche, retourne sur Jésus-Christ, Juge équitable de la vertu, et qui sçait proportionner la recompense au merite ; qui appelle les siens avec ces paroles de consolation : *Venés les bien-aimés de mon Pere, possedés le Royaume qui vous est préparé.*

Maucroix ne semble pas avoir allégé la période « terriblement longue ».

4. « ... la mort... changeant son arrogance en une foiblesse indigne même d'une femme, le réduit à implorer la pitié du Patriarche, par de vaines lamentations. » (A, p. 31). La Fontaine remarquait déjà dans le post-scriptum de sa lettre du 26 octobre : « Si Asterius dit dans son texte que le mauvais riche, changeant son arrogance en une foiblesse indigne même d'une femme, est réduit à implorer la pitié du patriarche etc., Asterius a tort : dira-t-on que le désespoir des damnés est une simple foiblesse de femme ? On se peut plaindre à moins. » C'est la seule allusion que l'on trouve dans ce post-scriptum au corps même de la traduction de Maucroix.

5. *Sic*, par méprise.

6. « Voilà la fin de ces gens insatiables de richesses et de plaisirs. » (A, p. 32).

7. Après une allusion à Luc XVI, 26, la première homélie se termine ainsi (A, p. 35) :

Ce n'est pas, selon moy, que cette parabole [celle du mauvais riche] n'enferme un autre sens ; car iroit-on s'imaginer, que pour mettre une distance entre les Justes et les méchans, les Anges ont creusé une tranchée, pareille à celle que les soldats opposent à l'ennemi ? Isaye semble favoriser ma pensée quand il dit : « *La main du Seigneur n'a-t-elle plus de force pour vous sauver ? Son oreille est-elle sourde aux prieres ? Rien moins, ce sont vos pechez qui ont mis une barriere entre le Seigneur et vous.* »

8. Omission de *à* après *pas* qui est à la fin de la ligne (cf. note 2).

9. « Disons la même chose de la décoration de nos Gouverneurs de Provinces, de leurs chaises d'argent, de leurs bâtons d'or. » (A, p. 47). Maucroix a maintenu sa « phrase hardie ».

— A la derniere ligne de cette p. je dirois et auoir tout comme si l'on n'auoit rien ou bien et n'auoir rien quoy que l'on ayt tout et tu as dit le contraire[1] éclairci moy l'esprit la-dessus si tu mettois et ne croire pas auoir rien quoyque l'on ayt tout cet endroit est de conséquence et on ne

[Page 5.]

manquera pas de dire que tu as pris ton nez pour tes fesses[2].

P. 7. a la fin du p^er^ art. l'or et l'argent sortent en foule je dirois sortent en abondance on critique encore par les ordres de la vanité je ne le critique pas mais ne peux[3] pas dire la vanité fait sortir de vos palais a portes ouvertes et en abondance l'or et l'argent.

A la fin de la p. les gardiens de son cœur ne me déplaist pas il y a pourtant un coup de crayon[4] au milieu de la p. je dirois il s'enquiert de sa dernière heure etc. oste seulement le mot de s'instruit[5].

P. 8, l. retentissent[6] me semble mieux que resonneront[7] mais pourquoy ecris tu tousjours raisonneront ou raisonnent resonner est un reduplicatif de sonner voila une tres grande faute d'orthographe.

Au milieu de cette p. pourquoy un coup de crayon a ceci faites entrer la volupté par tous vos sens[8].

P. 9 l. 2 le crayon a mis bonne chere au lieu de débauche[9] Cela est mieux en effet car ce n'est pas une si grande merueille de mourir dans la débauche outre que le mot de débauche a une idée plus desagreable.

3^o^ *hom.*

P. 1 vers le commencement au lieu de cet établissement je dirois ces sortes de cérémonies car un établissement c'est une societé ou une maison et d'autant plus en cet endroit que tu appelles cela des écoles et

1. « Aussi l'Apôtre nous avertit, que la figure du monde passe ; qu'il faut posseder les choses de ce monde comme ne les possedant pas ; et n'avoir rien, comme si l'on avoit tout. » (A, p. 48). Cf. Saint-Paul (*Cor.* I, VII, 30 suiv.) : « [reliquum est ut...] qui emunt, tanquam non possidentes [sint] ; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur ; praeterit enim figura hujus mundi. »

2. « On dit qu'*il a pris son nez pour ses fesses* pour dire qu'il s'est trompé lui-même, qu'il s'est mépris. » (Furetière, *Dict.*, 1690).

3. La Fontaine semble avoir oublié un mot : « ne peux-tu pas ». — Maucroix l'a suivi en tout ceci : « ... la vanité fait sortir de vos Palais, à portes ouvertes et en abondance, l'or et l'argent. » (A, p. 58 suiv.).

4. « ... avec quelle pitié, il jette les yeux, pour la dernière fois, sur ses meubles pretieux, sur ses thresors, les gardiens de son cœur. » (A, p. 61).

5. « *Apprenez-moy*, dit [David], *l'instant de ma mort, et le nombre de mes jours ; qui me peut instruire mieux que vous combien il m'en reste encore à passer?* Voyez sa timidité et sa prévoyance dans ces paroles, et avec quelle curiosité il s'enquiert de sa dernière heure. » (A, p. 60). Maucroix a suivi le conseil de La Fontaine et évité la répétition du verbe *instruire*.

6. Sans doute pour *retentiront* (voir la note suivante).

7. « ... on le conduit au lieu, où ces paroles effroïables retentiront à son oreille : *Rends compte de ton administration.* » (A, p. 61).

8. On lit cette phrase dans A, p. 63.

9. « ... notre propre experience ne nous instruit-elle pas assez... quand cet autre expire à table, et au milieu de la bonne chère ? » (A, p. 65).

des seminaires tu y adjoutes a la vérité pour les ames mais les mots d'école et de seminaire portent [1] une idée qui nous conduit la [2].

P. 3 au commencement du 2° art. les deux manieres qui regardent Absalon sont bonnes neanmoins je trouue plus judicieux de dire a quoy attribuerions-nous etc [3].

[Page 6.]

Vers la fin de la p. 3 farouche est ce une epithete qui conuienne a l'avarice [4].

P. 5 vers le milieu cependant et tandis est-il bien corrige cela pourquoy ces deux synonimes outre qu'il ne faut pas dire cependant qu'il mais pendant qu'il [5]

Ibid. vers la fin du p^er^ art. contre le soleil, qu'il oste etc. ce qu'il la qui doit estre rélatif a abri le semble estre a soleil corrige cela [6].

P. 6 au commencement je dirois mais o auare etc. et dans la ligne d'apres au lieu de miserable amas je dirois malheureux amas car tu t'es assez de fois serui du mot de miserable tu te peux fort bien passer de l'o de cette remarque dis seulement mais auare apres y auoir bien pensé cela est mieux [7].

— Asterius se moque de conseiller sérieusement à l'auare d'aller chez l'orfeure et chez le changeur pour etc. [8]

— Qui sera vostre heritier c'est un hazard si celuy que vous destinez vous succede il y a quelque chose d'abusif dans cette construction destinez pour quoy [9] dans la suite il faut mettre car qui est au crayon et non pas que parce que c'est la raison de ce qu'il vient d'auancer [10].

— P. 8 tout à la fin tu écris lambris asurez c'est azurez [11].

5° *hom.*

P. 7 vers le commencement tu parles des femmes au pluriel et puis sans faire passer l'oraison a une femme en particulier tu dis songez que pour vous suiure elle a quité son pere outre que c'est là un vers [12].

1. Maucroix a corrigé : « Songez que pour vous suivre, une femme a quitté son pere, sa mere... » (A, p. 166).
2. Première rédaction biffée : *donnent.*
3. « Sçavez-vous... à quel dessein nos prédécesseurs ont établi des solemnitez si saintes ?... Ces cérémonies n'ont pour but que la pieté;... ce sont des Ecôles et des Seminaires pour les âmes. » (A, p. 75).
4. Maucroix a suivi La Fontaine (A, p. 84).
5. Maucroix a maintenu « l'avarice est farouche » (A, p. 85).
6. « Mais tandis qu'il se repaist... » (A, p. 91).
7. Il s'agit du soin que le paysan prend de « ses bleds ». Le manuscrit portait sans doute : « il leur fait un abri contre le Soleil qu'il ôte le soir. » Maucroix a suivi l'avis de La Fontaine : « il leur fait contre le Soleil un abri qu'il ôte le soir. » (A, p. 92).
8. Maucroix a tenu compte des deux remarques. On lit dans A, p. 94 suiv. : « Mais, Avare, quel est vostre but ? à quoy tend ce malheureux amas de richesses inutiles ? »
9. Allusion au conseil naïf qu'Asterius donne aux avares : « Entrez chez un orfèvre, considérez ses plats, ses bassins... La vuë vous en est permise et ne coûte rien. Entrez chez les Changeurs, vous y verrez compter sans cesse et manier de l'argent. » (A, p. 95).
10. Maucroix a remplacé (A, p. 96) *que vous destinez* par *dont vous avez fait choix.*
11. « Car si vous laissez... » (A, p. 96).
12. On lit *azurez* dans A, p. 107. — Après ce mot, trois lignes rayées indéchiffrables.

P. 9 vers le commencement il y a une periode qui commence ainsi comme le nœud etc. ce comme la n'a pas sa réduction il faut que tu ayes oublié quelque chose dans ta copie foudroyée ne me plaist pas dans la suite de cet arti[1] cette hom. est toute pleine de passion et fort touchante s'il y en a beaucoup dans Asterius comme celle la un tel orateur en vaut bien un autre.

Je n'ai pas besoin de souligner l'intérêt de ces remarques sur Asterius. Elles nous apportent d'abord une preuve nouvelle que, contrairement à la légende fondée sur une lettre non datée de Ninon et sur une phrase ambiguë de Saint-Évremond, La Fontaine, au moins jusqu'à la fin de 1693, a gardé sa jeunesse et son activité d'esprit.

Au lendemain de sa « conversion », il reste fidèle aux anciens et pitoyable aux damnés mêmes[2]. Il goûte les Pères, mais leur symbolisme parfois le « fait rire ». Brémond l'eût rangé parmi ses « humanistes dévots ». — On aura remarqué la phrase où il parle des paysans avec une tendre admiration.

Sur ses scrupules d'écrivain, son attention à la propriété des mots et la délicatesse de son oreille, ces remarques nous apportent un témoignage sans doute unique. Pas plus que Bouhours, il n'admet dans la prose d'alexandrins ni de rimes entre deux membres consécutifs d'une même période. Il exige à l'intérieur d'une énumération une gradation rigoureuse et ne reconnaît qu'aux « grands orateurs », sans doute avec ironie, le droit d'user de pléonasmes pour arrondir leurs périodes et de ne pas toujours « écrire juste ». Il veut une prose nerveuse et hardie, mais d'une syntaxe irréprochablement claire ; il supprime les transitions inutiles et tout ce qui « affaiblit le discours », préfère aux mots abstraits ceux qui font image (« voiles est poétique : tant mieux ! ») et défend contre les grammairiens les tours qui rendent au vif le mouvement de la pensée et l'émotion de l'écrivain.

Une dernière remarque sur ces remarques. La 5e homélie d'Asterius a paru à La Fontaine « touchante » entre toutes. Or, elle traite de la tendresse conjugale et de la fidélité que le mariage impose aux deux époux. L'abbé Poujet, si sévère pour l'écrivain, n'a pas dû absoudre le mari sans exiger qu'il se rapprochât de sa femme. Dans sa lettre du 26 octobre 1693, La Fontaine parle comme d'une chose naturelle d'un séjour qu'il vient de faire à Château-Thierry où les vendanges ont été bonnes. En 1772[3], les petites-filles du poète déclareront tenir de leur père que La Fontaine « revenait souvent » auprès de Marie Héricart, « qu'il y passait des semaines entières, qu'il y conduisait ses amis ». Le témoignage de ces trois vieilles filles provinciales, gardiennes jalouses de l'honneur familial, est suspect sans doute. Mais, sur ce point au moins (car elles vont jusqu'à dire que « La Fontaine aima toujours sa femme » !), il n'est contredit que par des anecdotes d'une fantaisie ou même d'une absurdité évidentes. Il me paraît confirmé, au contraire, par la simplicité avec laquelle La Fontaine avoue au confident de toute sa vie l'émotion que lui a causée la 5e homélie d'Asterius.

PIERRE CLARAC.

1. Maucroix semble avoir tenu compte de ces remarques. Le mot *nœud* se trouve dans A, p. 173, mais non précédé de *comme* ; dans le même paragraphe, on lit, p. 175 : « et voilà tout à coup ses espérances trompées par ces malheureux brigands de pudicité ». *Trompées* a remplacé *foudroyées*. Dans le manuscrit de La Fontaine on lit le mot *espérance* biffé, avant *foudroyée*.

2. Cf. ci-dessus, p. 62, note 4 et p. 65, note 4.

3. *L'Esprit des journaux*, 30 décembre 1774, p. 158

LA GENÈSE D' « ESTHER » ET D' « ATHALIE »

A propos d'un livre récent.

Nous avons un Tillemont parmi nous — qui prolonge dans notre triste époque les vertus de l'âge d'or de l'érudition. On ne peut lire Jean Orcibal sans penser à ces Avertissements de l'*Histoire des Empereurs*, où l'ami de Port-Royal s'est, sans y prétendre, si bien caractérisé lui-même, avec son extrême amour de la vérité, son souci de l'ordre chronologique, la simplicité de son élocution, sa façon de traiter les autres savants sans « faire ni des éloges ni des invectives ». C'est là aussi qu'il explique sa manière de « charger les marges d'un grand nombre de citations » ; nous y avons été conduit, déclare-t-il, par « l'obligation que nous nous sommes imposée de marquer avec le plus d'exactitude que nous avons pu d'où est tiré ce que nous mettons... Diverses personnes auraient désiré qu'on eût mis toutes les notes au bas des pages... Mais il y en a de si longues... qu'elles auraient tenu plusieurs pages de suite ; ce qui aurait interrompu tout à fait la narration »[1]. M. O., lui, peut placer ses références au bas des pages sans que son discours soit jamais coupé. Mais il est réduit parfois à un petit nombre de lignes, et les appels de notes dont il est pourvu brisent l'élan de la lecture. Dans les rez-de-chaussée, spacieux magasins, s'empilent les richesses empruntées aux archives, aux manuscrits, aux Mémoires (ici, notamment à ceux de Manseau, p. 8, n. 8), aux Correspondances, aux pièces fugitives, aux inscriptions, aux médailles, etc. Tous ces témoignages, dus à une quête d'une étendue exceptionnelle et quasi monstrueuse, sont classés par dates (p. 8) : on obtient ainsi sur chaque moment de l'histoire une convergence de renseignements impressionnante.

Oui, un Tillemont, vous dis-je, mais un Tillemont plus critique, avec des vues originales et une dialectique pressante. Désormais toute étude des pièces bibliques de Racine devra tenir compte du dernier

1. *Hist. des Emp.*, t. I, Bruxelles, 1692, p. XIX, VI, XVIII, XVII, XXI et X.

ouvrage de ce jeune maître [1], qui a déjà renouvelé sur plus d'un point l'histoire religieuse du XVII[e] siècle. Le chapitre II traite de la théologie d'*Athalie*, de l'espoir d'une action providentielle sur le cœur des rois (p. 91-92), de l'influence de l'*Histoire Universelle* de Bossuet et de la Bible dite de Saci (p. 96 et n. 44). Peut-être, à la p. 93, pourrait-on mieux définir encore la manière dont le poète a utilisé l'Écriture. Les passages d'*Esther* et d'*Athalie* dont la couleur s'apparente au N. T. ne signifient pas forcément que Racine ait christianisé l'Ancien. Il y a dans le *Théâtre choisi*, par G. Lanson (chez Hachette), parmi d'excellentes choses, une note qui a fait des ravages. C'est au vers 1475 d'*Athalie* : « N'es-tu plus le Dieu qui pardonne ? » « *Le dieu qui pardonne*, observe Lanson, n'est pas biblique ». C'est oublier la tendre confiance de certains Psaumes (ainsi, ps. CIII, v. 2-3) : « Mon âme, bénis l'Éternel... C'est lui qui pardonne toutes tes iniquités. » Souvent, Racine a pris soin de *choisir dans l'A. T. les traits déjà chrétiens qui s'y trouvent.* Nouvelle preuve de son sentiment exquis et de son art judicieux.

A ces sources est consacré le ch. IV (*L'expression littéraire*). M. O. utilise (et reproduit *Appendice C*) les notes marginales de l'*Esther* (1689) de la Bibliothèque municipale de Toulouse (cf. p. 108). De même (p. 110 et *App. D*) pour une page de notes autographes relatives aux passages bibliques d'*Athalie*, page publiée en fac-simile dans le *Catalogue de la Bibliothèque L. Barthou.* Deux observations de portée générale. Ne pas accuser précipitamment Racine de plagiat en cas de rencontre par trop frappante avec un poète antérieur, le vers en question a pu se présenter à son esprit sans qu'il sût trop d'où il venait, il faut « faire la part de l'inconscient » (p. 109). D'autre part, le procédé des notes prises en lisant l'Écriture a eu assez souvent ce résultat, que « des textes contigus de l'A. T. [sans aucun rapport logique entre eux] sont... restés rapprochés dans les drames de Saint-Cyr. L'imagination du peintre était tributaire des couleurs qu'il avait patiemment placées sur sa palette » (p. 111). Ceci serait à vérifier dans le détail.

Le reste du livre porte sur les conditions dans lesquelles les sujets ont été choisis et traités. Le chap. III rappelle les nombreuses pièces consacrées à *Esther* avant celle de Racine. Quant à *Athalie*, le sujet n'était point tout à fait aussi neuf (voir p. 102-105) que G. Ascoli semblait le croire dans un article de 1931 (p. 54, n. 265). M. O., à mon sens, est un peu trop négatif [2], notamment à l'égard de l'*Athalia* jouée au Collège de Clermont, vu les rapprochements indiqués p. 103 et surtout ce dialogue du début entre un général et Joad.

En tout cas, il est surprenant qu'on ait vu là une pièce convenable pour Saint-Cyr. Autant le choix d'*Esther* était (malgré certains traits) heureux, autant celui d'*Athalie* est discutable. Ici, comme le dit un contemporain, « la matière déplaisait avec raison » (p. 54, n. 265). Je

1. Jean Orcibal, *Autour de Racine, I, La genèse d'Esther et d'Athalie*, Paris, J. Vrin, 1950, 152 pages.
2. Sur la question Caussin, voir ci-dessous p. 77, n. 3.

ne pense pas à la haine sacrée qui règne dans la pièce : elle était, bien sûr, moins indésirable que l'amour humain. Mais la signification politique ? Qu'Athalie fût ou non une usurpatrice, l'on assistait à la mise à mort d'une tête couronnée sur l'ordre d'un prêtre. Dans son *Appendice B* (*Le thème d' « Athalie » et les Théologiens*), M. O. constate, mais explique, que « le gallican Racine ait adopté un thème cher aux ultramontains » (p. 140). Je ne sais si, comme on nous l'assure p. 141, tout danger de *misinterprétation* avait disparu, mais il y a des vers, dans *Athalie*, dont le sens est assez clair : ainsi ceux où Joad veut mettre sur le trône un roi qui se souvienne que Dieu l'y « a fait remonter *par la main de ses prêtres* » (v. 278-280).

C'est, dit-on, que ce spectacle d'une Restauration avait du rapport avec l'histoire d'Angleterre. Je crois, moi aussi, aux allusions historiques, et je suis bien aise qu'on me les montre [1]. Aidé des études de K. Meier (1902-03), M. O. confirme avec autorité le célèbre article de G. Charlier (1931), et il le complète (p. 9), en indiquant d'une part comment et par qui Racine a pu être renseigné sur les affaires d'Outre-Manche (voir les p. 55-56 sur Eusèbe Renaudot), et d'autre part quel renfort le sort bizarre de la pièce apporte à la thèse du critique belge. *Athalie* n'eut pas seulement contre elle des dévots et les jaloux (et un ennemi personnel du musicien Moreau). M. O. rapporte dans le détail les événements étranges de cette fin d'année 1690 (p. 75-77 ; mais l'absence du nom de l'auteur au titre d'*Athalie* n'est pas aussi singulière qu'on paraît le croire n. 405 : il en est de même pour *Esther*, et si je m'en souviens bien, pour d'autres pièces de Racine).

Les meneurs du jeu pouvaient ne pas tenir à étaler sur la scène un tyrannicide, pendant que des complots se tramaient contre la vie de Guillaume d'Orange (p. 82 et n. 447, et cf. p. 65-66 et n. 332-333). Si la tragédie de 1690 entrait dans une certaine politique, elle devait en subir les fluctuations. Le « manifeste interventionniste » (p. 82-83), le « chant de guerre du corps expéditionnaire » (p. 81) cessaient d'avoir leur raison d'être après la mort de Seignelay (3 nov. 1690). Mais l'auteur d'*Athalie* a-t-il jamais été ce Tyrtée ? S'il m'est permis de transcrire ma pensée en termes d'aujourd'hui, ou plutôt d'hier, je dirai que l' « exécution » de la vieille Reine est le fait d'une Résistance intérieure, très intérieure, avec guet-apens dans un temple et haut-parleur sur le toit. Le parallèle, en Angleterre, eût été une action menée par l'Archevêque de Cantorbéry Sancroft, par les évêques et les bénéficiers mis à pied (p. 72 et n. 373), auprès de qui l'on aurait préalablement parachuté à tout risque l'enfant du miracle, le petit prince de Galles. Et j'ajoute que la Résistance même de Joad ne doit sa victoire qu'à l'aveuglement providentiel de l'ennemi. Un soulèvement anglais contre Guillaume, des prières attentistes dans les Églises de France, point n'était besoin d'un débarquement de Tourville...

1. Voir, sur cette question des *clefs*, la *Conclusion*, p. 114-115 ; sur les différents sens littéral, moral, politique, etc., cf. p. 124.

Quant à *Esther*, M. O. confirme également certaines idées courantes (allusions à la Montespan, p. 23, à Louvois, p. 23-24, à Mme de Maintenon). « On devine », écrit-il très finement (p. 21), « la joie de la « veuve Scarron » lorsqu'elle entendit ses petites protégées chanter derrière le théâtre : « C'est la Reine... Allons, la Reine nous appelle. » Bonne remarque sur l'intérêt de cette *Idylle de la Paix*, dont l'auteur avait partie liée avec les Colbert (p. 24-25). Le *Prologue* d'*Esther* est fort bien éclairé (p. 12 et suiv.) par la référence à la situation politique : M. O. n'a pas en vain composé un *Louis XIV contre Innocent XI* (1949). Il a raison, semble-t-il, d'être négatif quant aux allusions de la pièce au protestantisme (p. 29-30).

Nous voici arrivés aux questions les plus délicates, sur lesquelles j'ai le regret de me séparer de M. O. Il s'agit pour celui-ci d'expliquer dans *Esther* « le choix d'un thème constitué essentiellement par la menace de mort qu'un édit fait peser sur un groupe de jeunes filles exilées et captives » (p. 32). Mais l'édit d'Assuérus, si c'est de lui qu'on parle, a bien une autre portée : toute la race des Juifs, et non pas seulement les compagnes de la reine, doit être exterminée (v. 166, v. 188). Déjà M. O. modèle l'histoire d'*Esther* d'après l'événement dont il va la rapprocher. Je regrette aussi de ne pas voir, à la p. 44, parmi les raisons qui ont fait agréer ce sujet, celle que Racine donne dans sa Préface, à savoir qu'on y trouve de grandes leçons « de détachement du monde au milieu du monde même » (cf. en effet dans la Vulgate la *Prière d'Esther*, XIV (Additions), *praesert.* v. 16,18). Or, c'était bien là la nuance de spiritualité de Mme de Maintenon, son raffinement à elle, à cette marquise. Les sujets envisagés par M. O. (p. 44, n. 196) auraient-ils aussi bien convenu ? Peut-être le nouvel exégète n'accorde-t-il pas assez d'importance à ces sentiments de piété dont *Esther* permettait l'expression : comme on le voit notamment dans les lettres d'Arnauld que pourtant M. O. connaît si bien (cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 136, n. 1).

C'est que M. O. a tout autre chose en tête. Selon lui, la composition d'*Esther* doit être mise en rapport avec la destruction d'un Couvent toulousain, les Filles de l'Enfance, dont Racine essaya d'obtenir par sa pièce le rétablissement.

Non que cette persécution, au moment où le poète adoptait son sujet, fût récente. Les faits remontaient à 1686 : tout avait été consommé cette année-là (p. 32-33). Si l'on en parlait au début de 1688, c'était à cause d'une nouvelle publication d'Arnauld, l'*Innocence opprimée*, etc. « Je suis très disposé, avait-il écrit, à y travailler [à cette matière] pour la mettre encore dans un plus grand jour. » (p. 34, n. 132). (Comme on voit bien le mobile de l'homme de plume impénitent, tenté par un sujet !) Je veux que son ouvrage ait eu du succès ; encore qu'il y ait toujours quelque danger à trop en croire l' « ami de l'auteur » (p. 35). Et je ne doute point que Racine ne l'ait lu.

Mais cette lecture l'a-t-elle assez remué pour l'engager à « porter

sur la scène les tristes événements de Toulouse » (p. 37) ? J'en doute fort. Un Racine n'écrit point une pièce comme *Esther* parce qu'il vient d'être échauffé par une Apologie de filles dispersées depuis dix-huit mois, et dont, nous dit-on, « il est probable qu'il ne savait rien directement » (p. 48, n. 221). J'ai lu l'éloge de quelques lignes qu'il fera de cet Institut dans l'*Abrégé de Port-Royal*, à la fin de sa vie (P. Mesnard, t. IV, 1865, p. 487-488). Sa sympathie pour ces victimes des jésuites n'est pas douteuse. Mais c'est précisément cela, le fait d'avoir les mêmes ennemis, qui constituait, non pas le seul rapport, mais la principale recommandation des Filles de l'Enfance aux yeux des MM. de Port-Royal. Comme l'écrit Sainte-Beuve (*op. cit.*, t. V, p. 620, n. 1), certains d'entre eux « ne reconnaissaient pas la parenté sans réserve et sans restriction ». M. O., qui a tout lu, mentionne (p. 33, n. 131) la lettre publiée à cet endroit de *Port-Royal*. Qu'il me permette de le lui dire, je me serais passé à la rigueur d'apprendre en quelle Archive de Hollande gît l'original de cette lettre, mais j'aurais bien aimé, en revanche, qu'on méditât sur son texte. La fondatrice des Filles de l'Enfance, y est-il dit, « avoit fait tout ce qu'elle avoit pu pour éloigner d'elle la tache du Jansénisme, faisant signer jusqu'à des enfants de sept ans ». Sa chute était donc la défaite et la punition de l'opportunisme, tandis que l'intransigeant Port-Royal subsistait. *La remarque était de Nicole.*

D'autres voix purent donc se faire entendre à Racine, moins pressantes que la voix lointaine d'Arnauld. Il est bon de savoir aussi que l'auteur de la persécution était le confesseur du roi (p. 33) ; que M^me^ de Maintenon ne voulut pas se compromettre (p. 43) ; et que les défenseurs du couvent toulousain avaient fait appel au Pape (p. 33) (Arnauld à la fin de son titre soulignait « l'injure faite au Saint-Siège », p. 34 ; voir aussi p. 41, n. 180 *in fine*). En nous retraçant si bien, ici et ailleurs, la crise aiguë des rapports de Versailles et de Rome, M. O. ne nous incline point à penser, il s'en faut, que ce pamphlet donne la clef de la pièce que le courtisan Racine avait accepté d'écrire pour l'Institution de la nouvelle Esther.

Qu'est-ce donc qui prévaut, dans l'esprit de M. O., contre ces difficultés ? Un texte qui, à ses yeux, fait preuve. On a conservé, parmi les Notes de Racine, des extraits de deux Petits Prophètes sous « le titre » *Port-Royal et Filles de l'Enfance*. Comment expliquer ce titre « bizarre » ? « Seule », nous dit M. O., « la péroraison [du livre d'Arnauld] fournit une réponse » (p. 37), parce qu'elle cite l'un de ces Petits Prophètes, en même temps qu'elle fait allusion à Assuérus et à Aman (p. 34-35). M. O. n'insiste pas sur ce dernier point, sans doute parce qu'il sait (cf. p. 90-91) que c'était un exemple courant depuis Saint Augustin. Mais le reste donne-t-il force à son opinion ?

Sur ce prétendu titre, il ne faut se laisser tromper ni par la typographie de l'édition Mesnard, ni par l'aspect du ms. J'ai regardé moi aussi à la B. N. le *ms. français* 12887, et ces mots m'apparaissen t

sous un autre jour. En haut de page, Racine a formé des lettres plus grosses, mais cette suscription : *Port-Royal et Filles de l'Enfance* ne s'applique en réalité qu'au premier texte cité de Michée, qui vient en dessous : « Vous avez chassé les femmes de mon peuple de la maison qui faisait leurs délices. » Le poète écrivait sa réflexion au-dessus du texte qui la lui suggérait. Ainsi, plus loin, *Miséricorde de Dieu* au-dessus de « Il reviendra et aura pitié de nous », et *Société des méchants* au-dessus de : « Comme les épines s'entrelacent, ainsi ils s'enivrent ensemble dans les festins. »

Les mots *Port-Royal*, etc. marquent donc l'application que l'on peut faire d'*un verset* de Michée. Ils ne donnent point un titre à une suite d'Extraits de Michée et de Nahum. Même si ces Extraits avaient servi pour *Esther*, il ne s'ensuivrait point qu'*Esther* a été faite en vue des Filles de l'Enfance. Mais M. O. est obligé de reconnaître lui-même la « minceur » de l'aide que cet endroit de l'A. T. a fournie pour la composition de cette pièce (p. 37) [1]. Quelle conclusion y a-t-il donc à tirer de ce haut de page ? Simplement que Racine connaissait l'affaire de Toulouse quand il l'a écrit.

Ainsi, nous ne sommes nullement autorisés à croire qu'il ait « décidé de répondre, autant qu'il était en lui, à l'appel de la péroraison » d'Arnauld (p. 37). Je sais tout ce qu'il y a d'irritant pour un critique érudit, à voir qu'on veut le ramener sur l'ancienne ligne, celle précisément qu'il a prétendu laisser derrière lui. Mais si c'est là pourtant la bonne ligne ? Si l'on avait eu raison jusqu'ici, de reconnaître dans *Esther* des allusions à Port-Royal ? M. O. ne supprime pas l'existence de ce monastère, du fait qu'il en détourne les yeux. Selon lui, les parallèles jansénistes « ne présentent pas un caractère topique ». « L'état des religieuses paraissait tolérable et le plus sage était pour elles de se faire oublier, au moins tant que vivrait l'archevêque Harlay » (p. 32). N'est-ce pas trop vite dit ? Au moment où Racine écrivait *Esther*, il y avait encore à Port-Royal des Champs plus de cinquante religieuses de chœur (Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. V, p. 236). Un an après les représentations de la pièce, la tante du poète, de prieure devint abbesse (*Ibid.*, p. 279). La situation demeurait grave, le monastère, depuis 1679, ne pouvant plus se recruter. Comme l'écrit Sainte-Beuve (*ib.*, p. 208-209), ce qui tenait surtout à cœur à la communauté, c'était « cette défense de recevoir des novices, qui était pour le monastère un arrêt indirect de mort avec un terme indéfini. » Il semble (cf. Orcibal, p. 134) qu'après la nomination de M. de Noailles, c'est à obtenir la levée de cette interdiction que s'employèrent les amis de Port-Royal et Racine tout particulièrement. Mais même du temps de M. de Harlay, maintes tentatives durent être faites. On en connaît au moins une, la lettre de la

1. Comme il arrive si souvent en pareil cas, M. O. en vient à tenir pour acquis ce qui n'a été pourtant qu'une vue de son esprit. Voyez à la p. 111 : « *Bien qu'ils aient d'abord été destinés aux chœurs d'Esther...* [ces extraits] ne les ont jamais inspirés directement, etc. ».

Mère Angélique en 1681 (Sainte-Beuve, *ibid*). Obtenir pour un couvent qui tenait encore une assez grande place le droit de se recruter à nouveau, eût été un moindre miracle que le rétablissement d'un couvent détruit et dispersé.

Aussi bien, lorsque Racine lut le verset de Michée, quel nom s'est d'abord présenté sous sa plume ? M. O. ne retient que la fin de la note, mais le commencement porte *Port-Royal*, et même l'aspect du ms. est tel, que les mots *Filles de l'Enfance* semblent n'être venus qu'après un petit intervalle [1].

Est-ce à dire que rien n'est à garder, quant à la genèse d'*Esther*, de l'hypothèse de M. O. ? Grâce à lui, au contraire, c'est un reflet de plus qui passe, selon l'image de Sainte-Beuve (citée par O., p. 44, n. 199), au miroir de la poésie racinienne. Mais un reflet faible et discret. Dans une note (p. 121, n. 51), M. O. parle d'après R. Lebègue de ces critiques qui pensent « découvrir une allusion dans chaque ligne d'un écrivain ». S'est-il bien gardé toujours de ce travers ? N'a-t-il pas particularisé un peu tendancieusement certaines notations qui devaient venir sous la plume d'un écrivain travaillant sur la Bible et ami de Port-Royal ? Je songe à ces mots d'*Esther* que M. O. a recueillis pour les rapporter aux Filles de l'Enfance (p. 38) [2]. Mais l'orphelin Racine, le futur créateur de Joas a-t-il dû penser à celles qu'Arnauld appelait *orphelines*, lorsqu'il a écrit que le méchant boit « le sang de l'*orphelin* » (v. 951-952), ou que Dieu est le père de l'*orphelin* (v. 996) ?

Expliquerons-nous par la même obsession les emplois du mot *enfance*, dans le chœur final ? (« Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur ? » (v. 1266 ; au v. 1277, du reste, on lit, non *enfance*, mais *enfant*). Je ne nie pas les « superpositions de sens » ; mais vraiment, ici... Prenons bien garde que le vieil Arnauld, en plaidant pour le couvent de Toulouse, *retombait dans des poncifs* éprouvés déjà pour des circonstances analogues. Que de fois, par exemple, les défenseurs de Port-Royal n'avaient-ils pas souligné la soumission des victimes ! (Ici p. 38). De même, la captivité de Babylone dispensait Racine d'avoir en vue celle de l'ex-Supérieure des Filles de l'Enfance, qui se morfondait à Coutances. Et les Jansénistes étaient dispersés dans le Royaume comme les Juifs dans les Etats du roi de Perse : l'analogie manque, si on la cherche avec un simple couvent comme celui de Toulouse. Ne rapetissons pas cette grandiose histoire aux dimensions de l'établissement constitué par M. de Ciron.

On n'a rien dit jusqu'ici d'une dernière objection, que M. O. a d'ailleurs prévue. Comment Louis XIV pouvait-il comprendre, aux allusions plus que voilées d'*Esther*, ce qu'on désirait de lui ? Si l'auteur

1. M. O. ne veut pas que l'auteur d'*Esther* ait pensé aux renvois et dispersions subis par Port-Royal (p. 32). Pourtant c'est à *Port-Royal* que Racine applique d'emblée le verset de Michée qui parle de telles expulsions (voir *supra*, le v. *ejecistis*, etc.).

2. On retrouve à un autre endroit (p. 98, n. 59) une étude du vocabulaire racinien pour les tragédies sacrées. Mais je ne crois pas que M. O. cite la thèse de Jacques-Gabriel Cahen, dont d'ailleurs il faut se servir avec beaucoup de précaution.

d'*Esther* a « pu espérer... un effet immédiat » (p. 41), c'est qu'il avait une complice, cette Mme de Maintenon que nous avons vue pourtant si réservée. Mais les voies et moyens que M. O. suggère rétrospectivement (p. 41-42) n'empêchèrent pas l'échec de ce « complot » (p. 151). Je crains, malgré ce qu'on nous dit de Mme de Brinon, que cet endroit du livre n'approche du roman. Mais on y voit posé un problème, ou plutôt deux, sur lesquels il ne sera pas mauvais de s'expliquer en terminant.

Dans quelle mesure les pièces de Racine furent-elles des conseils au Roi et aux puissants ? Adopter à cet égard une opinion négative serait déraisonnable (voir p. 47). Mais il y fallait sans doute un certain degré de généralité et de convenance avec l'ensemble. Peut-être la fusion n'a-t-elle pas toujours été parfaite. En tout cas Racine ne se serait pas prêté à sacrifier ou à compromettre la beauté de ses vers : sur quoi pouvait-il compter davantage ? Combien me plaît la p. 99 du livre de M. O. ! Créer un climat par la magie poétique, ouvrir les voies à la grâce d'en haut, oui, c'est en ce sens que « la poésie de Racine est prière ».

Voilà ce que ne sentaient pas suffisamment des hommes aussi peu au fait qu'Arnauld. Mais certaines de ces illusions n'ont-elles pas gagné M. O. lui-même ? Un parti persécuté a tendance à surestimer et le crédit de ses trop rares amis, et leur courage. Or, à cette époque, le courtisan ne veillait-il pas en Racine ? Nous ne reviendrons pas sur les rapports du poète avec Port-Royal et Mme de Maintenon : j'ai touché cette histoire il y a quelques années, et M. O. l'a reprise (*App. A*) avec beaucoup plus de suite et de rigueur [1]. Il y a toutefois dans *Esther* un passage que je voudrais verser au débat : le commencement du *Prologue*. Immanquablement (cf. ici p. 31 n. 117), on cite à ce propos la réflexion de Sainte-Beuve : « Quoi ! les deux premiers vers... s'appliquent à Port-Royal encore plus exactement qu'à Saint-Cyr, à Port-Royal *ce séjour de la Grâce* par excellence : croirons-nous que Racine ne l'a pas voulu ; qu'il n'a pas eu, dès les premiers mots, sa commémoration secrète, comme si son œuvre en devait être plus bénie ? » Pour *secrète*, en effet, la commémoration est secrète. Car, en public, Racine a fait ce qui dépendait de lui pour éviter toute confusion :

Je descends dans ce* lieu, par la Grâce habité.

Dès la première édition que j'ai pu consulter, le mot *ce** porte cette note : « La maison de Saint-Cyr. » Parce qu'en effet ce mot de *Grâce* risquait fort de donner l'idée d'une autre maison... Si les commentateurs arrêtent pudiquement la citation après le troisième vers, nous irons, nous, jusqu'au quatrième :

1. Voici encore un petit fait qui prouve que Racine n'est point mort « en disgrâce » : je l'emprunte aux Actes de l'Académie royale des Inscriptions. Quatre ou cinq mois avant le décès du poète, en nov.-décembre 1698, comme il s'agissait d'imaginer une devise pour la duchesse de Bourgogne, c'est la proposition de Racine qui fut agréée (P. Mesnard, t. V, 1865, p. 44-46). — Nous avons bien reçu le livre de Kauko Kyyrö, *Madame de Maintenon et Jean Racine* (Helsinki, 1949, 141 p.). (Voir nos *Notes bibliographiques* dans notre n° 4 de 1950, p. 459 ; et le c. r. de Georges May dans *French Studies*, janvier 1951, p. 76-77.)

L'Innocence s'y plaît, ma compagne éternelle,
Et n'a point sous les cieux d'asile plus fidèle.

Je te rends grâce, ô Racine, de n'avoir pas écrit d'*asile aussi fidèle.* Ainsi l'on ne saurait dire que le monastère des Champs soit trahi. Il peut espérer un Prix d'Innocence *ex-aequo* avec l'Institution Maintenon... Tout de même, quand on sait que Racine reprend ici à peu près, pour les appliquer cette fois à Saint-Cyr, les louanges que son adolescence avait adressées à Port-Royal (p. 31), on songe malgré soi à ces poètes profanes, qui adressent à une femme des vers ayant déjà servi pour une autre.

Mais ce sont là de vaines délicatesses [1] : on est courtisan ou on ne l'est pas [2]. Et d'ailleurs, si nous en jugeons par Arnauld, « les amis » ne trouvèrent rien à redire, au contraire. Ne soyons pas plus difficiles [3].

JEAN POMMIER.

1. Voir de même, à la fin du *Prologue*, le couplet contre les « amateurs de spectacles frivoles », c'est-à-dire ceux qui se plaisent aux tragédies profanes de M. Racine. Précaution prise probablement à la demande de Mme de Maintenon, pour qu'on sût bien que ce théâtre-ci ne ressemblait pas à ceux du dehors. Sur l'effet probable de ces vers, voir M. O., p. 89, n. 3 *in fine*.

2. Racine ou le courtisan malgré lui, selon M. O. qui lui prête des remords.., p. 128. Voici quelques corrections : lire p. 59 « Quel sera *quelque* jour ». Ne faut-il pas lire aussi, p. 76, l. 18, *Athalie* au lieu d'*Esther*, et de même p. 77, n. 404 ?

3. Notre étude étant orientée dans un autre sens, nous n'avons pas touché à la question : le P. Caussin source d'*Esther*. C'est pourtant un des points sur lesquels, ainsi qu'il est dit plus haut, nous trouvons M. O. un peu trop négatif, dans sa p. 102 et la note 9. Le lecteur, qui se rappelle l'article paru dans le premier numéro de notre *Revue*, nouvelle série (1947), nous saura gré de mettre sous ses yeux l'essentiel de la lettre que M. René Jasinski nous a, sur notre demande, adresssée à ce sujet :

« *a.* Beaucoup d'éléments se retrouvent ailleurs que chez Caussin. Mais pourquoi R. aurait-il justement été les chercher ailleurs, alors que C. les groupe de la façon la plus commode ? — *b.* Pour accepter les autres sources et écarter celle-ci, il faudrait instituer une comparaison précise, ce que M. O. ne fait pas ; — *c.* Que R. modifie C. ne paraît pas décisif : il modifie aussi les autres ; — *d.* Que Mme de Maintenon ait plus tard jugé C. ennuyeux montre justement qu'elle le connaissait, qu'elle le pratiquait, et recourait d'abord à lui quand il s'agissait de chercher un sujet ; — *e.* Quant au « plan », M. O. ne donne pas toute la citation de R., qui continue ainsi : « le tout lié par une action qui rendît la chose plus vive et moins capable d'ennuyer ». Donc il s'agit bien d'un scenario. Donc il reste *possible* que ce plan fût de C. lui-même ou un scenario tiré de C. (Du reste, n'oublions pas le sens du mot *poème* au XVIIe siècle : il se disait très bien pour « pièce de théâtre ») ; — *f.* Pourquoi ne pas tenir compte du nombre considérable de vers d'*Esther* (même dans les chœurs) qui sont des adaptations très littérales de C., étant bien entendu que R. avait le *Livre d'Esther* et bien d'autres textes sur sa table ? c'était sa manière habituelle de travailler ; — *g.* M. O. aurait pu trouver chez C., sous la forme « Esther, ma sœur », le « délicat » « Suis-je pas votre frère ? » sans recourir (p. 20, n. 52) à Sainte-Beuve, Mme de Caylus et l'abbé de Choisy. Ainsi pour d'autres détails. »

SUR RACINE ET BOILEAU LIBRETTISTES

Dans son étude « Racine et Boileau librettistes » (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1949, p. 245), M. Orcibal a montré fort clairement que, contrairement à l'opinion courante, Racine, après l'apparent échec de Phèdre en 1677, n'avait nullement cessé de s'intéresser au théâtre ; que son « silence » ne fut que relatif ; que s'il abandonna la tragédie, il s'intéressa à l'opéra, avec la collaboration de Boileau. M. Orcibal décèle trois tentatives de Racine : l'une en 1679 lors de la composition avortée d'un *Phaëton*, sur laquelle nous avons des précisions de Boileau, une seconde en 1683 pour la composition des paroles d'un ballet qu'on n'a pu jusqu'ici retrouver, une troisième enfin en 1685, lors de l'*Idylle sur la Paix* jouée à Sceaux. — Ces trois tentatives prouvent surabondamment que Racine, qui avait déjà ravi à Quinault la palme de la tragédie, a souhaité lui enlever aussi la palme de la poésie lyrique. Ces faits, trop méconnus à cause de l'opinion répandue partout d'une conversion réelle et totale de Racine en 1677, apparaissent comme évidents, et l'on ne saurait trop féliciter M. Orcibal de les avoir mis en lumière.

L'étude de quelques poètes tragiques contemporains et imitateurs de Racine, nous a amené, non seulement à confirmer le bien fondé de la thèse de M. Orcibal, mais à modifier la date de quelques faits mis en avant par celui-ci. — Voici diverses précisions que nous pouvons apporter.

1° M. Orcibal (*ibid.*, p. 248) dit que, lors de la querelle d'*Alceste*, Racine et Boileau furent parmi les opposants de l'opéra et qu'ils reprochèrent au librettiste d'avoir défiguré Euripide.

Il dut y avoir une autre raison à l'hostilité de Racine.

Lagrange-Chancel, dans la préface de son *Alceste* (éd. 1735 des *Œuvres* de Lagrange-Chancel), écrit : « J'ai souvent entendu dire à M. Racine qu'il n'y avait point mis de pièce au théâtre depuis son *Andromaque*, qu'il ne se proposa de la faire suivre par celle d'*Alceste* ». Donc, d'après le témoignage de cet auteur que M. Orcibal ne récuse pas, dès 1668, Racine, après le succès d'*Andromaque*, songe à un autre

sujet d'Euripide : *Alceste*. — Il est amené à différer ce projet pour rivaliser avec Corneille et écrire des pièces romaines. En 1673, Quinault lui prend ce sujet pour en faire un opéra. Quinault était coutumier du fait [1]. Ajoutons donc le larcin d'*Alceste* à ceux dont ce poète, grand par le talent, mais moins grand par le caractère, s'était déjà rendu coupable. On comprend l'aigreur de Racine dont témoigne la préface d'*Iphigénie*. Il ne fit jamais publier ni représenter sa tragédie d'*Alceste*, mais Lagrange-Chancel et Longepierre témoignent qu'il en donnait connaissance à des auditoires choisis.

La lecture de Lagrange-Chancel permettra également de mieux préciser la date du projet d'*Iphigénie en Tauride*, dont Louis Racine a publié le premier acte. Il ne peut pas être de 1677, comme le dit M. Orcibal (*ibid.*, p. 255) sur la foi de M. Carrington Lancaster. En effet, dans sa préface d'*Oreste et Pylade*, Lagrange-Chancel écrit : « J'entendais dire à M. Racine, qui ne me refusait pas ses bons avis, qu'il avait été longtemps à se déterminer entre Iphigénie sacrifiée et Iphigénie sacrifiante, et qu'il ne s'était déclaré en faveur de la première, qu'après avoir connu que la seconde n'avait point de matière pour un cinquième acte ». — Ce qui confirme la préface de l'*Iphigénie* de Leclerc, où le rival de Racine écrit : « Quand j'entrepris de traiter le sujet d'Iphigénie en Aulide, je crus que M. Racine avait choisi le sujet d'Iphigénie dans la Tauride qui n'est pas moins beau que le premier ». — Le projet d'*Iphigénie en Tauride* est donc antérieur à 1674.

2° Il convient de se demander pourquoi M. Orcibal, qui remarque que la collaboration de Racine et Boileau dans le ballet inconnu de 1683 n'avait pas été relevée jusqu'ici, n'a pas cité une autre mention de la Gazette de Leyde, qui se trouve pourtant dans le répertoire de M. Mélèse [2]. — A la date du 7 septembre 1677, il est dit que Boileau et Racine travaillent « à quelque pièce dont S. M. leur a donné le sujet ». M. Mélèse ajoute à cette phrase, le nom de *Phaëton*. Rien ne paraît moins certain. Par contre, on peut être assuré qu'il s'agissait de l'opéra annuel dont Lulli devait faire la musique et dont le Roi choisissait le sujet. Peut-être ce sujet était-il « Narcisse » [3] ?

Mais les deux poètes ne purent mener à bien cet opéra. Leur emploi d'historiographes exigea l'abandon de leur nouvelle activité de librettiste et la prise de Gand à laquelle ils assistèrent, en mars 1678, ne fut pas célébrée par eux, à l'Académie Royale de Musique, mais par Thomas Corneille qui, avec Lulli, bâcla en trois semaines une *Psyché*.

Phaëton ne fut donc pas la première tentative de Boileau et Racine dans l'opéra.

D'après M. Orcibal, cette tentative aurait eu lieu en 1679 ; date qui semble discutable. — Pour la justifier, M. Orcibal déclare qu'il ne peut

1. Donneau de Visé, *Trois comédies*. Introduction de P. Mélèse, Paris, 1940, p. XIV.
2. P. Mélèse, *Répertoire analytique des documents contemporains d'information et de critique concernant le théâtre à Paris sous Louis XIV*, Paris, 1934, p. 62-63.
3. Frontinière en juillet 1677 avait travaillé à un « Narcisse » pour Lulli.

suivre le récit de Boileau (p. 251). Comme ce récit est la seule source qui nous informe sur la composition de ce *Phaëton*, l'abandonner mène droit à l'arbitraire et à la pure hypothèse. La vérité sur cette histoire semble avoir été dite par Victor Fournel et se concilie parfaitement avec le texte de Boileau [1]. *Phaëton*, dit-il, représenté le 9 janvier 1683, « avait failli être enlevé à Quinault par Racine et Boileau ». — C'est donc en 1682, vraisemblablement après la première représentation de *Persée*, qui eut lieu le 17 avril 1682, que doit se placer la tentative de Racine et Boileau de composer un *Phaëton*. On comprend que Quinault, qui avait retrouvé la faveur de Louis XIV depuis 1680, se soit plaint de « l'affront qu'il allait recevoir s'il ne travaillait plus au divertissement de S. M. ». — Tout devient clair et le texte de Boileau ne présente plus de difficultés.

Racine dut s'intéresser à l'opéra de Quinault, car on sera surpris de trouver dans *Phaëton* des passages dont quelques années plus tard le poète devait s'inspirer dans *Athalie*. Par exemple, dans la scène VIII de l'acte 1er, Protée prophétise comme le fera Joad et presque dans les mêmes termes [2] :

> Le sort de Phaëton se découvre à mes yeux...
> Dieux ! je frémis ! que vois-je ? o Dieux !

Plus loin, acte IV, scène 1re, on peut remarquer les chants des Heures louant le Soleil, presque identiques aux louanges que les jeunes Israélites adresseront à Dieu, créateur du Soleil (*Athalie*, I, sc. IV) :

> ... Chantons ne cessons jamais
> De publier ses bienfaits...
> O Dieu de la clarté ! vous réglez la mesure
> Des jours, des saisons et des ans
> C'est vous qui produisez dans les fertiles champs
> Les fruits, les fleurs et la verdure
> Et toute la nature
> N'est riche que de vos présents...

Mais ces ressemblances ne peuvent surprendre que ceux qui n'ont lu ni Quinault, ni les opéras de son temps. Dans les tragédies profanes de Racine on retrouve facilement des réminiscences des œuvres de Quinault, à plus forte raison dans ses tragédies sacrées dont les rapports avec les opéras, M. Orcibal le souligne fortement, sont si étroits.

Le ballet de 1683 a été la troisième tentative de Racine dans l'opéra. La quatrième est l'*Idylle sur la Paix* de 1685, que l'on prendrait pour un prologue de Quinault si l'auteur n'en était connu par ailleurs.

3° Les rapports entre Racine et l'opéra ne se sont pas limités à ces quatre circonstances. A la fin de 1683, le poète fut nommé membre de l'Académie Royale des Inscriptions. Comme le rappelle M. Orcibal

1. *Théâtre choisi de Quinault*, Paris, 1882, p. XX et XXI.
2. Les prophéties sont d'ailleurs un des lieux communs de l'opéra : on en trouve dans la *Daphné* de La Fontaine, dans le *Bellérophon* de Thomas Corneille et Boileau, etc.

(p. 247), Quinault soumettait ses opéras à cette Académie qui, « en réglait les actes, distribuait les scènes, plaçait les divertissements ». — Racine aurait donc eu un droit de regard officiel sur les opéras de Quinault postérieurs à 1684, *Roland* (1685) et *Armide* (1686).

Or, ces deux pièces lyriques sont de beaux drames dont la simple structure, vraiment racinienne, montre un net changement avec les pièces qui précèdent. Ce sont deux simples et fortes études sur la jalousie. D'autre part, Victor Fournel (*loc. cit.*) remarque finement que le poète y a épuré sa « morale lubrique », qu'il y a élevé son idéal, et que ce sont les deux seules pièces de Quinault qui concluent contre l'amour. Faut-il dans ces changements déceler l'action de Racine à la petite Académie ? Elle semble en tous cas certaine sur l'opéra de 1687, *Achille et Polyxène*, œuvre non pas de Quinault, qui, après *Armide*, abandonna le théâtre, mais de Campistron.

Achille et Polyxène, représenté le 7 novembre 1687, fait penser plus à Racine qu'à Quinault. — On revient à un sujet grec, dont les héros sont Andromaque, Agamemnon, et Achille. La jalousie de Briseis, l'amitié de Patrocle et d'Achille y sont dépeintes avec délicatesse. La pièce est construite comme vont l'être *Esther* et *Athalie*. Chœurs et récitatifs y sont nettement séparés et alternent, comme dans les tragédies sacrées de Racine alterneront les parties déclamées et les parties chantées. Bien entendu, les réminiscences de Racine constantes chez Campistron sont ici particulièrement nombreuses. Le ton de cette tragédie lyrique fait pressentir *Esther* représentée treize mois plus tard, en janvier 1689.

D'ailleurs, Racine a reproduit presque mot pour mot dans *Esther* un passage d'*Achille et Polyxène*. A l'acte III, sc. VII de l'opéra, Junon dit à Briseis :

> En vain Priam croit son pays sauvé
> Son trône doit tomber, et de toute sa gloire
> Il ne restera rien qu'une triste mémoire.

Rien n'est plus célèbre que le couplet presque identique de la jeune Israélite dans la seconde scène d'*Esther*.

Il ne peut être question d'étudier ici les rapports entre Campistron et Racine. L'estimable poète toulousain suscite toujours la curiosité de ceux qui approchent son œuvre. Il mérite l'étude que nous espérons bientôt lui consacrer.

Achille et Polyxène était la dernière œuvre de Lulli, qui mourut le 22 mars 1687, sans en avoir achevé la musique. La mort de l'illustre musicien, la froideur du Roi à l'égard de ces spectacles qu'il avait tant aimés, la faiblesse des librettistes entraînèrent la décadence provisoire de l'opéra. Grâce à *Esther*, il fut réservé à Racine de prolonger l'éclat du divertissement royal en musique, et, en le transposant sur le mode pieux, pour une maison d'éducation, de faire enfin l'opéra pour lequel, depuis 1677, il se préparait.

JACQUES VANUXEM.

A PROPOS DE « NOTES INÉDITES » DE RACINE

Il ne semble pas inutile de s'arrêter quelques instants encore sur le texte de Racine édité et commenté par M. Busson dans le numéro de février de « La Nef ». Certes ces notes de lecture, prises au courant de la plume, n'ajoutent rien à la gloire littéraire de leur auteur, mais elles peuvent poser, ou sembler poser, une question d'un grand intérêt : celle de l'attitude religieuse de Racine, à une époque de sa vie où l'on s'accordait généralement à le croire rallié à cette forme particulièrement rigoriste de catholicisme qu'était le jansénisme.

Les brefs extraits que Racine avait faits du *De Concordia rationis et fidei* (1690) ayant paru indignes de la publication à ses enfants et, longtemps après eux à Ménard, l'éditeur des *Œuvres Complètes* dans la collection des Grands Écrivains de la France, M. Busson nous en a donné d'après le manuscrit autographe une édition savante qui comble heureusement une lacune, puisque les moindres fragments autographes de Racine ont été publiés ici ou là. Mais l'interprétation de ces notes est fort délicate, comme le dit lui-même M. Busson, et il nous a paru que les hypothèses où il s'est engagé à leur sujet appelaient d'importantes réserves.

Avant d'en discuter, il est indispensable d'apporter quelques précisions sur la personnalité de Huet, l'auteur du *De Concordia*, et sur la portée exacte de son ouvrage.

Comme le fait remarquer M. Busson, le *De Concordia*, de même que plusieurs autres œuvres de Huet, dont la *Demonstratio Evangelica* (1679), est un livre d'apologétique. Jamais la moindre intention « libertine » (au sens ancien du mot) n'a effleuré le digne évêque d'Avranches et si, de nos jours, de nombreux passages du *De Concordia* peuvent sembler favoriser certaines thèses rationalistes, il est certain qu'au XVII^e^ siècle on a accueilli l'ouvrage avec une optique toute différente.

La carrière ecclésiastique et civile de Huet, membre de l'Académie dès 1674, sa charge de sous-précepteur du Dauphin de 1670 à 1680, ses excellentes relations avec les Jésuites auxquels il légua sa belle bibliothèque, la dédicace même du *De Concordia* au Père de la Chaize, le

redoutable confesseur du Roi, suffisent à prouver la pureté de son orthodoxie.

Mais, comme beaucoup de ses contemporains, et notamment les érudits avec lesquels il entretenait des relations épistolaires suivies, Huet avait pour l'antiquité classique une admiration profonde, voire exagérée. Sainte-Beuve a souligné (*Causeries du Lundi*, t. II) le goût très sûr avec lequel Huet a jugé les différents auteurs anciens, mais son amour des Grecs et des Romains, si éclairé qu'il ait été, a égaré l'évêque d'Avranches quand il s'est agi de contemporains. Voyant dans l'Antiquité l'âge d'or de la civilisation, il avait, en bon « classique », la conviction absolue qu'aucun auteur, qu'aucun penseur moderne ne pouvait arriver à la cheville des grands ancêtres gréco-latins. Cette certitude était d'ailleurs, répétons-le, assez répandue de son temps pour qu'il pût, sans manifester pour cela une aussi grande stupidité que semble le croire M. Busson, concevoir, après d'autres, l'idée d'une apologétique fondée justement sur cette prééminence intellectuelle de l'Antiquité.

Face à des athées, à des « libertins », qui prétendent incompatibles avec leur raison les miracles de l'Écriture et tout le surnaturel du Christianisme, il entend démontrer que des Socrate, des Platon, des Sénèque, géants de l'intelligence dont personne n'oserait contester la supériorité, admettaient des faits beaucoup plus invraisemblables *en apparence* que ceux rapportés par l'Écriture. Il le dit lui-même très clairement dans ses mémoires : « J'y montre [dans le *De Concordia*] que, soit à l'égard de la croyance, soit à l'égard de la pratique, il n'y a rien de tellement opposé au sens commun dans ce qui nous est commandé par notre sainte religion que les nations les plus policées n'aient également cru ou n'aient pratiqué ; qu'il ne reste donc aux impies aucun prétexte pour les répudier. »

L'argument nous paraîtra certes assez puéril, mais il forme toute l'armature de la seconde partie du *De Concordia* où Huet va pouvoir allégrement déverser pêle-mêle les trésors de son érudition, comme il l'avait déjà fait dans la *Demonstratio* que Bossuet admirait, tout en la critiquant sur quelques points. Il s'attachera d'abord à établir que les dogmes du Christianisme sont déjà implicitement contenus dans la philosophie païenne, *donc* vrais. Puis, passant au surnaturel, il entendra démontrer que certains miracles de la Bible (la Manne, le Passage de la Mer Rouge, etc...) sont des faits naturels et certains *parce que* des auteurs gréco-latins en ont cité de comparables. Le miracle ne consiste pour ces faits naturels que dans l'à-propos avec lequel ils viennent à point nommé secourir ou réconforter le peuple élu. D'autres miracles enfin (résurrections, guérisons, etc...) sont parfaitement admissibles par la raison *puisque* des auteurs tels que Pline en ont rapporté d'analogues. Somme toute, c'est l'argument du « consentement universel » poussé à l'extrême. On voit trop la faiblesse de ces pseudo-arguments qui aujourd'hui paraissent plutôt se retourner contre ce qu'ils veulent défendre. Mais de là à croire qu'il en était de même au XVII^e^ siècle et que

toute personne sensée ne devait les accueillir que par « un haussement d'épaules » il y a loin. La preuve en est que Fléchier félicita chaudement Huet de son ouvrage et que si, dans l'ensemble, on l'accueillit moins favorablement que la « Demonstratio », personne ne le jugea « monstrueux ».

Certes, il y eut des critiques. La première en date vint d'un protestant, Basnage de Beauval, qui, dans son *Histoire des ouvrages des savants*, souligna le danger de la méthode apologétique de Huet et l'irrévérence qu'il y avait à mettre sur le même pied, fût-ce dans d'excellentes intentions, les miracles de l'Écriture et ceux de la fable. C'est par Basnage que le chef du parti janséniste, le grand Antoine Arnauld, apprit l'existence du *De Concordia*. L'hostilité d'Arnauld envers Huet remontait à plusieurs années et peut-être faut-il en partie l'attribuer aux bonnes relations que ce dernier entretenait avec les Jésuites, bêtes noires des Jansénistes. En outre Arnauld avait été indigné des critiques assez âpres de Huet contre Descartes, critiques qui lui paraissaient venir « d'un très méchant fond ou d'un travers d'esprit fort extraordinaire ». Là encore il faut se replacer dans l'atmosphère du temps et se souvenir de la violence des polémiques religieuses d'alors, particulièrement de celles menées par A. Arnauld. Pour ce dernier tout adversaire devenait facilement un affreux hérétique et un abominable blasphémateur digne des pires châtiments temporels et spirituels. Un livre dédié au Père de la Chaize était *a priori* suspect aux yeux de l'exilé de Hollande, et, sur la foi de Basnage, il écrivit à son correspondant, le médecin Dodart, que le *De Concordia* était un ouvrage dangereux ; il lui conseilla de plus de déclencher une campagne contre l'auteur afin de lui faire refuser ses bulles pour l'évêché d'Avranches (il y était en effet nommé, mais pas encore sacré).

Il est extrêmement significatif que cette lettre ait justement été adressée à Dodart dont on connaît les liens d'amitié avec Racine. Arnauld recommandait au médecin de faire lire sa lettre et l'ouvrage de Huet « à des personnes capables d'être touchées de ces excès, comme à M. Nicole, à M. de Meaux [Bossuet], etc... ». L'attention de Racine dut être ainsi attirée sur le *De Concordia*. S'étant procuré l'ouvrage qu'Arnauld n'avait pas lu *in extenso*, il y prit vraisemblablement les fameuses notes qui nous occupent. Comme l'avait fait Basnage, il releva les passages les plus bizarres, les plus risqués, si l'on veut. Quels critères présidèrent à son choix ? Il est impossible de le préciser, mais il suivit en gros les indications de Basnage avec lequel, comme Arnauld, il devait être d'accord. (Signalons en passant que le miracle attribué à Vespasien et relevé par Racine au milieu d'un paragraphe de Huet, alors que, dans le même chapitre, Racine ne note en général que les débuts de paragraphes, n'est pas une « exception » aussi significative que le croit M. Busson. La « transfiguration de Lucien en âne » empruntée au même chapitre se situe aussi au cours d'un paragraphe).

Racine, disions-nous, devait être d'accord avec Arnauld. Hypo-

thèse ? Peut-être, mais combien plus vraisemblable que celle d'un accord secret du grand poète avec des thèses impies qui n'ont ja ais effleuré la pensée de Huet ! Nous savons que Racine, pas plus qu'Arnauld, n'aimait les livres de Huet. Louis Racine a écrit que son père avait été indigné à la lecture du *De Concordia*. M. Busson écarte un peu vite ce témoignage en l'attribuant à une piété filiale intéressée.

N'oublions pas que, toujours d'après Louis, Jean Racine raillait la *Demonstratio* du même Huet en citant un vers de Térence : « Te cum tua Monstratione magnus perdat Jupiter ! ». Faut-il croire que cette anecdote ait été inventée de toutes pièces pour les besoins de la cause ? Et que dire en ce cas de la lettre de J. B. Racine à Louis Racine où on lit « votre père lui-même s'est donné la peine de faire un extrait [du *De Concordia*] que j'ai, pour y mettre au jour tous ses blasphèmes » ?

Ce n'est pas, croyons-nous, se faire une idée « un peu simpliste » de la psychologie religieuse de Racine que de croire à son adhésion sans réserve au christianisme, et même au jansénisme, en 1691. Il n'est nullement invraisemblable qu'il ait cherché à garder un souvenir précis d'un livre qui l'avait sinon « dégoûté », du moins choqué. Il avait coutume, nous le savons, de lire la plume à la main et, lui aussi, il était assez érudit en matière d'antiquité classique pour juger ce travail de quelque intérêt. Rien d'ailleurs ne permet de dire qu'il ait gardé ces notes dans ses « papiers intimes », à moins qu'on ne range aussi dans cette catégorie de documents les traductions du grec qu'il avait faites dans sa prime jeunesse.

Le plaisir trouble que Racine aurait pris à la lecture du *De Concordia* nous semble donc une hypothèse toute gratuite. Qu'il ait été scandalisé (et non « troublé ») dans sa délicatesse religieuse, comme Arnauld et Basnage avant lui, par les irrévérences bien involontaires de Huet emporté par un zèle maladroit et une admiration intempérante de l'antiquité, est infiniment plus probable. En tous cas il convient de se souvenir qu'un ouvrage impatiemment attendu par Leibniz, dédié au Père de la Chaize, confesseur du Roi, et couvert de louanges par Fléchier, ne pouvait, aux yeux des contemporains, passer pour un « texte maudit ».

M. Thomas et J. P. Seguin.

UNE SOURCE POSSIBLE DE « L'ESPRIT PUR »

L'Esprit pur est, peut-être, de toutes les poésies de Vigny celle qui pose le plus de problèmes : établissement du texte, signification de certains détails, inspiration générale. Le titre, peu clair en lui-même, ne semble plus faire difficulté, depuis que, dans son édition critique de 1924, M. Estève l'a éclairé par un texte de Malebranche. Son explication a dû paraître satisfaisante à ses successeurs, puisque aucun ne l'a révoquée en doute et que tel d'entre eux se montre même plus affirmatif encore [1]. Cependant, s'il est certain que Vigny a connu l'œuvre de Malebranche, il est non moins évident que l'expression « Esprit pur » n'a plus chez lui le sens que lui donnait celui-ci : c'est ce que vient d'indiquer M. Saulnier [2], après Dorison, qui avait écrit dès 1892, dans son *A. de Vigny, poète philosophe* : « On ne peut attribuer chez lui au terme d'Esprit pur le sens qu'y attache un Malebranche [3] ».

Aussi est-il peut-être permis d'aller chercher moins loin et de supposer qu'à la dette envers Malebranche, s'en ajoute une envers Quinet.

Au plus fort de la polémique déclenchée par la brochure *Le monopole universitaire dévoilé*, dont l'enjeu n'était pas moins que la liberté totale de l'enseignement secondaire, Quinet professa, au Collège de France, durant le second semestre de l'année scolaire 1843-1844 (du 20 mars au 13 juin), un cours sur « L'ultramontanisme ou l'Église romaine et la Société moderne », qui, à peine fini, fut édité. Trois semaines suffirent à épuiser ce premier tirage [4] et l'on dut faire une seconde édition, qui ne différait de la première que par le format.

La violence de la polémique et son objet, l'importance et la fougue des adversaires, Michelet et Ravignan, Dupanloup et Quinet, ne permettraient guère de croire, *a priori*, que Vigny, qui réside alors à Paris, qui suit de près la vie du pays, qui vient de publier *Le mont des Oliviers*

1. « Ce titre paraît emprunté... » avait écrit Estève ; Ascoli, dans son cours de 1933, affirme : « cette formule était empruntée à Malebranche ».
2. *Destinées*, p. 225.
3. P. 224.
4. Cf. « Avis » des éditeurs de la 2e édition.

(1er juin 1844) et va publier *La maison du berger* (15 juillet 1844), préparant ainsi son élection à l'Académie, soit demeuré dans l'ignorance de cette controverse. Deux notes du *Journal d'un poète*[1] (nov. 43 et juin 44) ne s'expliquent que si on les replace dans cette polémique. Vigny la connaît ,même s'il ne se passionne pas pour elle et tend à renvoyer les adversaires dos à dos.

Assista-t-il aux cours de Quinet ? Rien ne permet de l'affirmer : la lettre suivante ferait plutôt croire qu'il en parlait par ouï-dire et l'on pencherait plutôt pour la négative, tant il était peu dans ses habitudes de se risquer en un lieu où la bagarre pouvait éclater à tous propos[2]. Nous savons, en revanche, qu'il connut le livre : Quinet le lui avait envoyé, très vite, semble-t-il, puisque Vigny le remercie dès le 27 août et ce par cette lettre très chaleureuse.

Mardi, 27-8-44[3].

Je viens d'être assez sérieusement souffrant pour ne pas pouvoir sortir et, sitôt que je l'ai pu, je suis venu vous remercier de votre *beau* livre, Monsieur. Je n'ai voulu vous rendre grâce de votre envoi qu'après l'*avoir lu tout entier*. Dans la solitude et dans la nuit, je tâche de retrouver et je retrouve en effet par le recueillement les émotions que votre parole chaleureuse porte dans le cœur des jeunes gens qui vous entendent. Sur quelques points, je suis moins complètement entraîné qu'eux peut-être dans toutes les voies que vous tracez si largement à l'histoire du passé et à celle dont nous sommes encore les acteurs ; mais, toutes les fois que votre brillante parole enseignera que la dignité de l'homme moderne est dans la pensée et combattra les pouvoirs publics qui ne reconnaissent que la richesse, la tête du Docteur noir et le cœur de Stello vous répondront à la fois.

Il est difficile de choisir dans vos discours toujours éloquents ; mais partout, sur mon livre de l'Ultramontanisme, j'ai *crayonné de rares beautés* qui resteront et que je *relirai souvent*.

Tout à vous, avec une vive sympathie.

Serait-il téméraire de penser que, parmi les « rares beautés crayonnées », que Vigny se promettait de relire souvent, se trouvent quelques passages ou quelques expressions, dont il se souviendra quand il choisira le titre de son poème ou en écrira la 8e strophe ? Dans la 7e leçon, consacrée à « l'Église et la philosophie », Quinet cherche notamment à réhabiliter les philosophes du XVIIIe siècle et à les disculper du reproche « de s'être soudainement isolé(s) de la tradition de tous les autres » siècles (p. 175) : pareil isolement, dit-il, pourrait être louable, témoins les 40 ans passés par les Hébreux dans le désert : « de même, le XVIIIe siècle, tout entier, est arraché à sa vallée d'Égypte » (p. 176) et conduit dans le désert ; puis Quinet ajoute : « L'homme moderne

1. 15-11-43. De l'éducation. Il n'y a point à prendre parti pour ou contre l'Université. Le Clergé et l'Université sont également dans le faux. Le vrai est que toute éducation publique est mauvaise.

28-6-44. L'Église et l'Université. — Leurs différences ne doivent jamais cesser. Ils (*sic*) doivent durer éternellement comme la discussion entre les deux principes de la *grâce* et de la *liberté*... » Ne faudrait-il pas lire *différends* ?

2. Au cours du 17-5-43, Quinet, de son propre aveu, avait été trois quarts d'heure sans pouvoir se faire entendre.

3. *Correspondance*, Éd. Séché. t. I, p. 170-171, lettre CXXXII.

reste là, loin de la vieille société, sans aucun intermédiaire, en face de la raison, de l'âme ; il reçoit, en quelque sorte, la révélation et les tables de la loi de l'*Esprit pur* ». Plus loin (p. 179), il parlera de « nos grands hommes qui, par un mouvement héroïque de l'âme, ont fondé au XVIIIe siècle, le *vrai royaume des Esprits* », expression ambiguë, qu'il éclaire à la page suivante en la modifiant légèrement, quand il écrit : « Il ne suffit pas à une philosophie de murmurer extérieurement une formule d'idéalisme, d'héroïsme, pour appartenir vraiment au *royaume de l'Esprit* » (p. 180). Au XVIIIe siècle, poursuit-il, la France, face aux autres états, a les bras liés politiquement, mais « elle commande au monde. Qu'est-ce donc que cela, sinon le *règne de l'Esprit* ? parce qu'il est devenu *visible*, ne le voyez-vous plus ? » ; son règne a commencé : « Voilà la cité nouvelle qui s'élève » (p. 199). Dix-neuf ans plus tard, Vigny écrira :

Ton règne est arrivé, Pur Esprit, roi du monde !

et :

Visible Saint-Esprit...

tout comme Michelet avait dit, dans son allocution du 6 mars 1848 à ses étudiants : « La République, le gouvernement de la raison par la raison, le *règne de l'esprit*, la victoire de l'âme. C'est l'âme qui a vaincu. »

E. Jarno.

RENAN A ATHÈNES EN 1865

On sait que Renan fit à Athènes en compagnie de sa femme, deux séjours, l'un en février-mars 1865, l'autre en mai. Il résulte d'une lettre inédite du 23 février 1865 qu'on a retrouvée pour nous, qu'en arrivant les Renan étaient descendus à l'Hôtel de la Grande-Bretagne, place de la Constitution, qui, alors, n'était pas situé là où il se trouve actuellement, mais, de 1864 à 1874, un peu au-dessus de la Librairie Eleftherondakis [1]. Il convient d'insister sur leur lieu de séjour, car le regretté René Puaux assure, lui [2], que Renan avait été l'hôte de l'École d'Athène. Or, Georges Radet [3], qui cite d'autres personnalités hébergées en cette docte maison, n'en fait pas mention et, de leur côté, les archives de l'École sont absolument muettes à ce sujet. Il y a là une confusion due, sans doute, à ce que l'École Française d'Archéologie a occupé l'immeuble actuel du « Petit Palais » du 1er janvier 1856 au 31 décembre 1873.

D'autres ont raconté les visites de Renan à l'Acropole, ou rapporté ses sentiments sur le peuple hellène [4]. Mais que disait-on à Athènes de cet athée, de cet « impie » ? C'est ce que nous voudrions éclairer par quelques citations de la presse grecque.

Dans son *Renan d'après lui-même*, l'auteur [5] reproduit le passage d'une lettre de Mme Marion Renan, mère de l'écrivain, fervente chrétienne, mais dont les attaques contre son fils avaient réveillé l'indignation, dans lequel la bonne dame (elle avait 80 ans) se plaint des avis « infâmes » d'un « méchant » archevêque grec du nom de Macarios, tout en se réjouissant qu'on ne se soit pas empressé de les suivre...

Quels étaient donc ces « infâmes » avis et qui était cet ecclésiastique si « méchant » ? Il s'agit de l'évêque de Carystie et d'une lettre adressée,

1. S. Pappas, *L'Hôtel de la Grande-Bretagne* (« Messager d'Athènes », 20 janvier 1939).
2. Voir, sur ces séjours à Athènes, J. Pommier, *Renan d'après des documents inédits*, 1923, p. 180 et suiv. ; du même, *Comment fut composée la « Prière sur l'Acropole »* (*Revue de Paris*, 15 septembre 1923) et le livre cité plus loin de Mme Henriette Psichari.
3. *Revenons en Grèce*, p. 42.
4. *L'Histoire et l'Œuvre de l'École Française*, Paris, 1901.
5. Mme Henriette Psichari, petite-fille de Renan, Paris, 1937, Librairie Plon, p. 230-241.

non pas le 18, mais le 20 février, de Cyme (Eubée) à la *Palingennessia* (« Régénération ») parue dans ce journal le 24 et dont Renan, qui ne connaissait pas le grec moderne, doit avoir eu connaissance par une traduction publiée dans *La Grèce*, organe de langue française, en son numéro du 2 mars.

Macarios se lamente à l'idée que le « trop fameux » Renan, ce « persécuteur de Jésus-Christ, notre Sauveur », se trouve à Athènes et qu'il ait été reçu en audience par le jeune roi. Il ne doute pas que cet « ennemi de la foi chrétienne » soit venu exprès en Grèce faire des prosélytes à ses « doctrines immondes et pernicieuses » et il invite le Gouvernement à ordonner l'expulsion de cette « vipère » avant qu'elle ne « répande son venin ».

Évidemment, ce n'est guère aimable, mais le mandement de l'évêque de Nîmes l'était-il davantage ? Et puis, — disons-le à l'honneur du libéralisme hellène, — pareil langage devait aller à l'encontre du but cherché. En reproduisant cette lettre épiscopale, trop longue pour être citée en entier, la rédaction de *La Grèce* a soin de préciser que le journal ne partage nullement les idées du signataire, et l'*Astir tis Anatolis* (Étoile d'Orient), dirigé par le fondateur de l'Église évangélique, le père de feu notre distingué confrère et mon ex-directeur feu Dimitri Kalapothakès, bien qu'il s'intitule « Journal des Familles », reproche, en son numéro du 11 mars, au prélat d'avoir, dans son libelle, outrepassé les limites permises à un chrétien. Aussi, beaucoup plus sérieuse nous paraît la réfutation contemporaine de la *Vie de Jésus* par P. J. Rigopoulo, député de Patras et homme de lettres, parue également dans la *Paligenessia* (nº du 6 mars et suivants) [1]. Cependant, nous manquons à la fois de compétence et de temps pour examiner ce que valent les contre-arguments opposés par l'auteur à celui qu'il appelle le « Biographe du Christ ». Mais nous ne pouvons nous empêcher de sourire amèrement en lisant dans une autre feuille que, si le « fameux Français » songe maintenant à écrire une « Vie des Apôtres », c'est que la *Vie de Jésus* a été pour lui une « excellente affaire »... Accusation qui, malgré sa gravité, n'a rien d'original puisque, ailleurs, on n'avait pas craint de comparer Renan à Judas qui vendit son Maître pour trente pièces d'argent.

Heureusement l'accueil à Athènes ne fut pas partout le même. Renan, dont la femme était une amie d'enfance de Gobineau, fut reçu à bras ouverts à la Légation de France [2]. De son côté, le Comte Sponnek, « ministre intime » du Roi, tint à honneur de l'avoir à la soirée qu'il donna le 15 février. Enfin, l'*Avghi* (l'Aurore) l'appelle « l'érudit

1. Cette réfutation avait été précédée, un an auparavant, par une autre due à la plume du poète Panayotti Soutso et intitulée : Η ΧΑΡΙΤΙΝΗ ΗΤΟ ΚΑΛΛΟΣ ΤΗΣ ΧΡΙΣΤΙΑΝΙΚΗΣ ΘΡΗΣΚΕΙΑΣ (Ἀνίτδοτον τῶν κατὰ τῆς Θεότητος τοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ λημμάτων τοῦ Ἐρνέστου Ρενάνου (Athènes, 1864), qu'a bien voulu nous communiquer M. Constantin Dimaras.

2. Mme N. Mela. Introduction aux *Lettres à deux Athéniennes* (1868-1881) du Comte de Gobineau, p. XXI. Athènes, 1936, Libairie Kauffmann.

auteur ». Mais il y a une chose très curieuse c'est que toutes les gazettes athéniennes sans exception se sont fait l'écho de la nomination de Renan comme Directeur de l'École Française d'Athènes. Faut-il croire que cette nomination était une des compensations que le Gouvernement Impérial offrit à Renan lorsque, le 2 juin 1864, il le révoqua de ses fonctions au Collège de France et que, d'une plume fière, l'écrivain avait refusées par sa lettre du 20 juillet suivant au Ministre de l'Instruction publique, qui était alors le professeur Victor Duruy, ce grand réformateur de l'Enseignement Français ? Non, puisque nul dans l'entourage de Renan et aucun de ses commentateurs n'en ont jamais entendu parler, et que, d'autre part, aucune allusion n'est faite à semblable projet dans l'ouvrage si documenté que Georges Radet a consacré à l'Institut de la rue Didot.

Le fait est, pourtant, que la nouvelle s'en était largement répandue à Athènes et avait été plutôt mal accueillie. S'en faisant l'écho, Macarios, dans sa lettre, y voit une atteinte à l'Orthodoxie. Or, il y a lieu de relever à ce propos que la fondation de l'École elle-même avait été jugée, dix-neuf ans auparavant, tout aussi mal venue par le journal napiste (russophile) *Aion* (Siècle) qui, lui, voyait dans l'Ordonnance de Louis-Philippe une menée de la « Propagande de la Foi » tendant à l'admission, en Grèce, des « mauvais Jésuites » [1] !

L'École Française, foyer d'athéisme, selon les uns ; de cléricalisme selon les autres. N'est-ce pas amusant [2] ?

SPIRIDION PAPPAS.

1. Radet, *op. cit.*, p. 62.

2. Article extrait d'une Conférence intitulée *Renan à Athènes*, et donnée à Athènes, au « Parnassos » le 27 février 1948, à l'occasion du 125e anniversaire de la naissance d'Ernest Renan.

COMPTES RENDUS

DEIERKAUF-HOLSBŒR (WILMA), **Vie d'Alexandre Hardy, poète du roi, 42 documents inédits** (Proceedings of the American Philosophical Society, vol. 91, nº 4, 1947, in-4º, p. 328-401).

Par cette étude consacrée à un de nos tragiques les plus célèbres et les moins connus, l'auteur de la *Mise en Scène dans la Première Moitié du XVII^e siècle*, Madame Wilma Deierkauf-Holsboer, au nom impossible mais qu'on retiendra d'autant mieux, se classe parmi nos meilleurs historiens du théâtre.

C'est qu'elle a adopté et pratiqué avec succès la vraie méthode, la seule : le recours aux documents d'archives, par laquelle s'est renouvelée l'Histoire de l'Art, sans exclure la musique (Pirro).

Aux trouvailles de mon ancien élève hollandais, le regretté J. Fransen, elle a ajouté les siennes, qui sont d'importance. Ce n'est pas seulement la figure du poète à gages de Valleran-Le-Comte, Bellerose et des Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, mais la vie même du théâtre qui s'en trouve éclairée : apprentissage de jeunes acteurs, décors et costumes, répartition de recettes et tournées en province [1]. Nous continuons à pratiquer tout cela.

En ce qui touche Alexandre Hardy, lui-même, il est émouvant de le voir lutter pour l'art nouveau, tel qu'il le conçoit : pastorales, tragédies et tragi-comédies, puis succomber sous les attaques et les succès des jeunes, comme du Ryer, Mairet, Racan et Pierre Corneille. Il lui faut arracher une à une ses pièces (Il n'en a pas fait moins de 600) des mains d'un directeur rapace qui ne veut pas se voir priver, par la publication, de l'exclusivité de leur représentation. Bref, un beau travail, modèle à proposer aux chercheurs de la Société d'Histoire du Théâtre. Notre Fuchs en eût été content.

GUSTAVE COHEN.

GEORGES MAY, **Tragédie cornélienne. Tragédie racinienne**. The University of Illinois Press, Urbana, Illinois, 1948, in-8º, 255 pages.

Non content d'ajouter un numéro aux bibliographies déjà écrasantes de Corneille et de Racine, M. Georges May n'a pas craint de se livrer à ce que Giraudoux dénonçait comme un des *jeux nationaux* de la France : la comparaison de Corneille et de Racine. Son courage est récompensé ; M. May nous confirme dans notre opinion que sur Corneille et sur Racine tout n'est pas dit et l'on ne vient pas trop tard. On croirait bien plutôt — et ce sentiment est

1. Signalons aussi de W. Deierkauf-Holsbœr : *Trois querelles et leurs renseignements pour l'Histoire du Théâtre Français au XVII^e siècle* — dans *Modern Language Notes*, LXIV, nov. 1949.

loin d'être entièrement illusoire — que le domaine est inexploré, à voir la fraîcheur et l'élan avec lesquels M. May s'attaque à son sujet ; cette ardeur, en tout cas, lui gagne dès l'abord l'amitié de son lecteur. Assurément, la bibliographie de Racine comprend des milliers de titres, mais on trouverait difficilement dans ces ouvrages, dans ces articles innombrables, dix pages cohérentes sur le *tragique* racinien, par exemple (dont M. May dit d'ailleurs peu de chose) ; c'est que, le plus souvent, on prend les documents pour des explications. M. May, lui, n'a pas, dans ce livre au moins, la superstition du document historique ; aussi son ouvrage, à l'inverse de ce qui arrive communément, apporte-t-il peu de documents nouveaux, mais beaucoup d'idées.

M. May établit rapidement que Corneille a eu un goût très vif de la *nouveauté* et que son principal objectif a été d'exciter l'émotion de son auditoire. Cette émotion n'est pas celle de la crainte ou de la pitié. Corneille a créé une poétique de l'admiration, qui sert son « nietzschéisme avant la lettre », de même qu'elle est servie par la recherche de l'*invraisemblable vrai*, emprunté à l'histoire. A l'exception de *Médée*, tragédie de début, de *Pompée*, dont le choix s'expliquerait par l'actualité politique, d'*Œdipe*, qui aurait été proposé par Fouquet, de *Sertorius*, dont l'histoire est « rendue méconnaissable », de *Sophonisbe*, qui serait une reprise du sujet de *Pertharite*, et de *Tite et Bérénice*, concurrence à Racine, tous les sujets sont nouveaux sur la scène tragique, tout au moins pour le spectateur contemporain. Aussi bien le poète n'hésite-t-il pas, dans sa chasse à l'inconnu, à consulter et à citer des sources aussi rares que Mariana, Surius, Baronius, Erycus Puteanus, Xiphilinus, etc... C'est précisément que « l'inconnu a pour Corneille une valeur en soi du seul fait qu'il est inconnu... il permet... de susciter une émotion, et des plus vives, la surprise » (p. 58). C'est ce ressort dramatique dont M. May étudie principalement l'emploi dans la tragédie cornélienne.

Les unités, explique M. May, ont avant tout pour but de ménager chez le spectateur la continuité de ces « moments d'illusion parfaite » dont parle Stendhal. Or l'intérêt de curiosité est particulièrement propre à maintenir l'attention constante du public. Cet intérêt apparaît fort légitime quand on examine les commentaires de Heinsius sur la définition que donne Aristote de la *péripétie* (Poétique, XI, in initio) et les avis de la critique vers 1630-1640 ; La Mesnardière et Sarasin sont d'accord avec Chapelain quand celui-ci note : « Le plaisir exquis est dans la suspension d'esprit. » Ce n'est que vers la fin du siècle que les critiques se mettent à condamner l'*effet de surprise* qui avait été de tradition dans la comédie pré-molièresque et le roman. Ces effets ont un rôle très important dans la tragédie cornélienne. Les fins d'acte, M. May en donne de très nombreux exemples, sont du type « la suite au prochain numéro ». En faisant peser sur le personnage une affreuse menace ou d'horribles dangers, en montrant son incertitude avant de prendre une décision capitale ou sa volonté de garder le secret sur cette décision quand elle est prise, Corneille ménage cette « agréable suspension » qu'il estimait tant. Une étude attentive des dénouements permet d'analyser les procédés par lesquels Corneille tente d'en rendre la prévision impossible et les retarde le plus qu'il peut, de manière à nourrir jusqu'à la fin l'intérêt de curiosité. C'est pour la même raison que les intrigues sont remplies de ces « fausses pistes », où Corneille égare à plaisir le spectateur ; M. May en dresse une longue liste. Bref, la technique dramatique recourt à la plupart des « trucs » du mélodrame ; ce ne sont que déclarations mystérieuses, secrets échangés à l'oreille, énigmes, silences inquiétants qui viennent sans cesse réveiller l'attention du spectateur.

Au contraire, « toutes les tragédies de Racine (ont été) minutieusement choisies, construites et agencées de façon à conférer au public une connaissance préalable concrète et solide des sujets, des personnages, des intrigues et des dénouements » (p. 117). M. May essaie de le démontrer, même pour *Athalie*,

en examinant successivement les sources de chaque tragédie. Du reste, dans ses Préfaces, à côté de Stésichorus et de Parthénius qui rappellent les auteurs obscurs auquels Corneille se réfère souvent, Racine cite surtout Euripide, Sophocle, Sénèque, Virgile, Tacite, ou Plutarque. Bien loin de vouloir surprendre les spectateurs, Racine leur met sous les yeux ce qui leur est le plus familier ; il multiplie, assure M. May, les allusions contemporaines (*Andromaque*, *Bérénice*, *Esther*, *Athalie*) ; il a le sens de l'actualité (*Alexandre* et Louis XIV, *Bajazet* et la « turcomanie ») ; il sait sacrifier aux préjugés de son public (modifications apportées aux données mythologiques ou historiques d'*Andromaque*, d'*Iphigénie*, de *Bérénice*, de *Britannicus*, de *Phèdre*, etc.) Il tient avant tout à *ne pas choquer*. La plupart des dénouements sont annoncés au spectateur cultivé dans le titre même ; des pièces comme *Alexandre*, *Bérénice* ou *Esther* sont en vérité « sans intérêt ». Quand le dénouement est nouveau, comme dans le cas d'*Iphigénie*, il est dès longtemps préparé et le public en est soigneusement averti. *Mithridate*, pièce romanesque, est « une œuvre à part ». Les coups de théâtre eux-mêmes, par exemple le retour de Thésée, sont « amortis » autant qu'il est possible. Le souci de Racine est donc « de ne laisser (à son public) aucun doute, aucune incertitude quant à l'action » (p. 156).

La connaissance préalable qu'a le spectateur de la matière tragique permet à Racine d'alléger notablement ses expositions et de garder à l'action toute sa simplicité ; M. May analyse subtilement comment Racine compte sur la culture du public, qu'il renvoie au « Bottin Mondain d'Homère » (p. 161). D'autre part le parfum poétique de légende ou d'histoire, qui est si caractéristique de Racine, est également « comme conditionné par la familiarité préalable du public pour les thèmes tragiques » (p. 164). Mais le plus grand avantage de ce système est de faire du spectateur « un prodigieux extralucide... qui, saturé d'une connaissance complète de l'avenir, souffre d'une ardente *sympathie* de voir les personnages tragiques... aller à tâtons dans les ténèbres vers leur malheur » (p. 169). M. May cite ici Diderot : « Le poète me ménage, par le secret, un instant de surprise ; il m'eût exposé, par la confidence, à une longue inquiétude ». Cette inquiétude, Racine possède l'art de la provoquer en augmentant la tension tragique qu'elle suppose. « Il arrive à faire oublier l'action, non pas en la supprimant... mais en la mettant en pleine lumière, à la seule place où il (est) sûr qu'elle n'occuper(a) plus l'esprit, abolie qu'elle (est) par sa propre évidence » (p. 172). M. May est amené à faire une étude du problème du Prologue, chez Euripide et chez Racine. Et il conclut sur le caractère *humaniste* de la tragédie racinienne, où rien ne vient distraire le spectateur de la « course psychologique » où le poète l'entraîne.

Il y aurait ainsi deux écoles concurrentes : l'école athénienne — celle du drame (Racine) — et l'école espagnole — celle du mélodrame (Corneille). Une analyse détaillée des ressorts de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle et de l'*Œdipe* de Corneille fait ressortir leurs différences : M. May retrouve, dans cet exemple précis, l'opposition que l'étude successive des deux dramaturgies avait fait apparaître. D'autre part, il ne faut pas oublier que le public du XVII^e^ siècle avait l'habitude de revoir les pièces, et souvent un grand nombre de fois : aux yeux d'un spectateur qui les voit pour la seconde ou la troisième fois, l'intérêt d'une tragédie de Corneille et celui d'une tragédie de Racine ont évolué d'une manière fort différente, et qui est révélatrice. Par delà les ressemblances trompeuses (même conception de l'indépendance du poète par rapport à l'histoire — même goût de la composition rigoureuse) l'antagonisme de Corneille et de Racine est radical. Ce qui compte chez Corneille, c'est, malgré la faiblesse de « l'enveloppe » mélodramatique, la richesse humaine du contenu. M. May conclut sur la « conception héroïque de la vie », le « transcendentalisme » (p. 232) de Corneille, qu'il oppose au « jansénisme dramatique » de Racine. L'ouvrage se termine par une riche bibliographie qui,

quant à Racine, complète heureusement, surtout pour les ouvrages parus en Amérique, E. E. Williams qui s'arrête, comme on sait, en 1939.

La thèse que défend M. May est certainement valable dans ses grandes lignes. Elle n'est pas nouvelle ; mais la méthode est originale et convaincante ; on étudie fort rarement le théâtre, comme il le fait, en se plaçant dans la perspective du spectateur — qui est pourtant légitime, incontestablement. Cependant M. May, par goût de la symétrie, a peut-être forcé l'opposition qui commande toute son analyse. On a certes le droit de ne pas aimer *Mithridate* ; c'est néanmoins l'une des tragédies de Racine, et l'on sourit quand on voit M. May déclarer, devant tous les effets de *surprise* qu'il y découvre à bon droit : « C'est l'exception qui confirme la règle » (p. 153). Le même *Mithridate* donne à M. May l'occasion d'une contradiction assez grave, car elle intéresse la structure même de son ouvrage. Citant le Père Rapin : « Ce ne sont pas les intrigues admirables... qui font la beauté d'une tragédie », M. May ajoute : « Il s'exprime bien là en homme de 1674 » (p. 71). Or M. May écrit plus loin (p. 152) — et l'on sait que *Mithridate* est de 1673 : — « Dans cette acceptation... du romanesque scénique, on peut voir une des raisons qui firent de *Mithridate* l'un des plus grands succès de Racine, la pièce favorite de Louis XIV... » Si *Mithridate* est une « prostitution partielle » (p. 153), la dramaturgie de Racine dans *Bérénice*, par exemple, suppose que Racine brave le public, et non pas qu'il se plie au goût contemporain. A coup sûr, il y a eu une hésitation dans le public du XVII^e^, qui n'était nullement homogène, mais il semble bien y avoir une hésitation aussi dans l'esprit de M. May. Inversement, si Corneille a composé *Théodore* et *Attila*, que M. May cite beaucoup, il est également l'auteur de *Polyeucte*, dont M. May parle peu ; or nous nous refusons pour notre part à voir dans *Polyeucte* un mélodrame, même sacré. La dramaturgie cornélienne est autre chose qu'une simple « enveloppe ».

En vérité, M. May semble avoir confondu *prévisible* et *prévu* : le déroulement de l'action est chez Corneille imprévisible le plus souvent ; chez Racine, il est communément prévisible : est-ce à dire qu'il soit prévu ? Certes non. Le retour de Thésée, le « Qui te l'a dit ? » d'Hermione étaient soigneusement préparés : ils étaient prévisibles ; ils ne sont nullement prévus. Pour le spectateur qui arrive au théâtre, une nouvelle tragédie de Racine, écrit M. May est « déjà connue dans les détails de son action » (p. 171) : c'est inexact. Un public qui a assisté à la représentation d'une pièce qui a pour sujet le sacrifice d'Iphigénie, mais où toutefois Iphigénie n'est pas sacrifiée, ne peut savoir si Britannicus sera empoisonné à la fin de la pièce qui porte ce nom. Et quand bien même le spectateur connaîtrait à l'avance les grandes lignes de l'action, il les oublierait pendant la représentation, en vertu d'un mécanisme psychologique d'adhésion que M. May analyse fort bien. Il y a de l'*action* dans la tragédie de Racine, et prétendre que l'action est « abolie » risque de conduire à des contre-sens décisifs. Si, comme le remarque M. May (p. 168), les spectateurs ont envie de crier « Néron ! Néron ! » à Britannicus qui se perd avec Junie, et « l'oracle ! l'oracle ! » à Iphigénie, c'est qu'ils croient que rien n'est décidément prévu et que les personnages sont encore, dans une certaine mesure, maîtres de leur destin. La réussite de Racine, c'est d'avoir su concilier comme il l'a fait l'intérêt et la *préparation*.

Le mérite de M. May est, on le voit, de nous mettre résolument en présence des problèmes essentiels que tant d'autres avaient esquivés : il nous oblige à prendre parti. Grâce à sa familiarité avec Sophocle et Euripide, à sa connaissance des critiques du XVII^e^ et du XVIII^e^ et surtout à son sens de la philosophie du théâtre, il a su donner une grande valeur de suggestion à un livre que les *amateurs* de Corneille, de Racine et en général de dramaturgie pourront difficilement ignorer.

RAYMOND PICARD.

HENRI BUSSON, **La Religion des Classiques (1660-1685)**. Presses Universitaires de France, 1948, 476 p. in-8° (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

M. Busson poursuit avec zèle et bonheur la grande enquête dans laquelle il s'est engagé voici une trentaine d'années et qui nous a procuré déjà deux beaux livres : en 1922, *Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance* (1533-1601) ; en 1933, *La pensée religieuse française de Charron à Pascal* ; auxquels succède, retardé par la guerre, un ouvrage qui ne le cède pas à ceux qui l'ont précédé : *La religion des classiques* (1660-1685).

Peut-être ce titre serait-il capable d'induire en erreur un bibliographe. Sans doute les grands classiques ont-ils là leur place : M^me^ de Sévigné, Boileau, Racine, La Rochefoucauld, Molière, La Fontaine, Pascal, Bossuet, pour les citer dans l'ordre où ils apparaissent au lecteur de ce livre, y interviennent en maint chapitre. Mais ce n'est pas la religion de Molière qui est ici étudiée ; M. Busson se garde bien de s'engager dans un propos aussi vain. Ce n'est pas même la philosophie de Molière : le critique tient à juste titre que ni l'œuvre ni la vie du poète ne nous permettent de la déceler avec certitude, ni même d'assurer qu'elle existe. La comédie de Molière n'apparaît que comme un témoignage de la ruine de la scolastique, du déclin du stoïcisme et de la disparition de la croyance aux oracles. De même ce n'est point la religion de Pascal qui est traitée dans le court chapitre portant sur l'auteur des *Pensées*, mais simplement l'échec de son apologétique. Sur Bossuet, nous avons essentiellement des pages qui délimitent en lui l'influence du cartésianisme, auxquelles est jointe pourtant une étude des arguments dont est nourrie sa prédication contre le libertinage. En dépit du titre qu'il a donné à son ouvrage, M. Busson nous initie donc à la pensée philosophique et religieuse des années 1660-1685, saisie dans la totalité des témoignages qui nous restent de ce temps et non dans les quelques œuvres magistrales qui composent la littérature classique : son propos est beaucoup plus ample qu'on ne le croirait.

Il commence par le jansénisme. Il illustre la piété et la théologie janséniste, par une analyse très poussée des lettres de M^me^ de Sévigné, dans la dévotion de ses cinquante ans ; il montre cette même religion réduite à la catégorie de la morale dans l'honnête poésie de Boileau ; il constate, contrairement à l'opinion courante, l'absence totale de jansénisme dans l'œuvre de Racine.

Déjà dans ces chapitres on s'évade souvent de la considération des grands écrivains pour asseoir sur des bases plus larges et plus communément valables l'analyse de la foi des amis de Port-Royal. La deuxième partie est encore plus nettement détachée des auteurs dits classiques. Elle porte sur « la nouvelle philosophie », c'est-à-dire sur le mouvement de pensée d'origine cartésienne et gassendiste qui modifie, vers 1670, le principe de la connaissance scientifique en accréditant l'expérience et l'expérimentation. De ce mouvement de pensée M. Busson nous fait constater les progrès et les lenteurs, parfois dans le monde littéraire, plus souvent dans celui des savants ou dans l'opinion éclairée. Nous voyons se modifier les conceptions astronomiques, anatomiques, biologiques, psychologiques. Nous voyons le finalisme céder la place à une sorte d'évolutionnisme. Nous assistons aux discussions sur l'animal-machine et sur l'âme des bêtes.

La troisième partie nous fait passer de la science à la morale. Le stoïcisme chrétien s'effondre en même temps que la physique aristotélicienne et l'épicurisme rallie de nouveaux adeptes : Pétrone succède à Sénèque. La jeune Cour trouve mieux son compte à cet hédonisme, dont elle ne préserve pas toujours la délicatesse originelle.

Avec la quatrième partie nous arrivons à la théologie. Le rationalisme,

conjugué avec l'augustinisme, purge l'Église de la démonologie et débarrasse le culte des pratiques superstitieuses : la théologie est libérée. Mais les lendemains de cette libération ne sont pas sans dangers pour la foi. Le problème de l'immortalité de l'âme reste insoluble aux disciples de Descartes et le matérialisme profite de cette déception. L'apologétique humaniste s'égare dans le *je ne sais quoi*. Malebranche en vient à identifier Dieu et la Raison, la religion et l'amour de l'ordre. La tradition évangélique à la fin du XVII^e^ siècle perd sa force dans la contamination du rationalisme cartésien : la voie est libre pour l'esprit « philosophique ».

Cet exposé si ample dans sa conception, si riche d'idées, alimenté par la lecture de centaines d'ouvrages qui depuis longtemps n'ont plus guère de lecteurs, doit à ce foisonnement de l'information une allure qui n'est pas toujours très logique : étudiant par exemple au chapitre X « le Dieu de La Fontaine », que M. Busson refuse d'identifier au Dieu des épicuriens, le critique se trouve entraîné dans un développement sur l'astrologie [1] qui n'est pas sans faire digression en cet endroit ; Racine, dont au chapitre II nous avons vu la confiance chrétienne indemne de tout jansénisme, nous est présenté à la fin du chapitre XIV sur « l'apologétique des humanistes », après les théologiens du *je ne sais quoi*, au milieu d'une analyse du *De concordia rationis et fidei* de Huet, comme ayant eu peut-être « son heure démoniaque » à la lecture de ce traité dangereusement syncrétique. Après tout n'est-ce pas un mérite que de n'avoir pas imposé des cadres trop stricts à l'étude d'une époque qui abandonne définitivement les catégories jusque là en vigueur, sans arriver encore à se convaincre de la portée méthodique de « la nouvelle philosophie » ?

Il faut louer aussi l'impartialité du propos, méritoire en un sujet aussi délicat. Sans doute on décèle ici et là quelque tendresse pour la foi augustinienne et son dépouillement, en rupture avec l'héritage impur d'Aristote, soigneusement préservée aussi bien d'un cartésianisme « sophistique ». On surprend quelques paroles sévères sur « la décadence morale » d'un siècle qui continue à lire Montaigne, son maître en épicurisme comme en pyrrhonisme. Au reste M. Busson n'aime pas davantage les « rodomontades » des personnages de Corneille. Mais ce n'est pas moi qui lui reprocherai de ne pas faire mystère de ses tendances spirituelles, puisqu'elles ne nuisent pas à l'acuité de son jugement et que même elles servent ce même jugement en l'orientant : je soutiendrais volontiers que le scepticisme n'est pas le climat le plus favorable à la critique.

Je serais moins élogieux pour la précision de certaines formules. Si les analyses sont menées avec la netteté désirable, si la discussion reste toujours loyale, il arrive que les conclusions soient exprimées avec quelque peu d'impropriété. Par exemple page 223 : « L'adhésion à Épicure, charnel ou spirituel, paraît bien avoir été générale. » N'est-ce pas trop dire, puisque deux pages plus loin les épicuriens sont présentés comme réduits à un « petit groupe de fidèles » ? Sans doute faut-il entendre par cette adhésion générale à Épicure le goût du plaisir répandu dans une grande partie de l'aristocratie. Mais ce n'est là que vétille.

Qu'il me soit permis d'insister davantage sur le chapitre qui regarde Molière, bien qu'il soit peut-être le moins important. Tout en me trouvant d'accord avec ses tendances générales, il me paraît que M. Busson a parfois tiré de son enquête des jugements excessifs. Les quelques propos cartésiens qu'il a récoltés dans *Le Mariage forcé* et dans *Les Femmes savantes* l'autorisent-ils à affirmer que « vers 1670 Molière est au courant des nouvelles découvertes, des nouvelles méthodes, des nouvelles écoles » ? Peut-on dire que la pose décelée dans les personnages de Trissotin et de Philaminte (pour celle-ci on

1. Signalons à ce propos une coquille : p. 278, lire *Jodelet astrologue* au lieu de *Jodelle astronome.*

peut d'ailleurs discuter du fait) permet de penser que dans ses dernières années Molière a rompu avec la morale du Portique, morale qu'il aurait pratiquée au temps où il écrivait *Don Garcie* ? N'est-il pas aventureux de soupçonner le poète de libertinage parce que dans *Les Amants magnifiques* il fonde une part de son intrigue sur un oracle qui est une imposture ? De même, de demander si cette prétendue audace ne serait pas la cause de l'abandon de la pièce après 1670, alors que *Les Amants magnifiques* furent repris en 1688 et joués jusqu'en 1694, à une époque où la foi était au moins aussi ombrageuse que vingt ans plus tôt [1] ? Enfin je dois dire que je ne sens pas du tout dans le théâtre de Molière le « ton d'amertume et de dénigrement » (p. 271) qui chagrine M. Busson [2].

Deux mots encore ! La Fontaine, nous dit M. Busson, « avait un culte pour les solitaires ». Je n'en disconviens pas, mais il faudrait tenir compte aussi de certaines ironies sur lesquelles le critique passe bien vite (p. 286-287) :

Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

Ces réserves ne portent que sur des détails. Elles ne doivent pas masquer la profonde reconnaissance que je nourris pour l'auteur de ce livre. La masse des renseignements qu'il fournit, l'objet à la fois divers et unique de son enquête, l'impartialité avec laquelle il procède et jusqu'à la minutie de l'analyse, je dirai même les sinuosités de la démarche, autant d'éléments qui concourent à faire de *La religion des classiques* un livre-clef des années 1660-1685. On souhaite ardemment que la suite vienne bientôt. M. Busson peut certainement nous apporter autant sur les contemporains de Bayle et de Fontenelle qu'il vient de le faire sur ceux d'Arnauld et de Bossuet.

René Bray.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, tomes XXVIII à XXXI, Genève, Librairie A. Jullien.

Jusqu'à la guerre, E. Carcassonne a rendu compte ici des *Annales Rousseau*, avec autant de sympathie que de compétence. Depuis que la plume est tombée de sa main sacrifiée, plusieurs volumes ont paru. Le premier de cette série, le tome XXVII, a fait ici l'objet d'une notice détaillée, due à M. J. Voisine. Pour les derniers parus, dont on m'a demandé de parler, on comprendra, puisqu'ils sont quatre, que j'affirme leur intérêt sans exposer tout ce qu'ils ajoutent à la connaissance de Jean-Jacques.

Le *tome XXVIII*, 1939-40, porte la marque de la guerre : il est le plus maigre de la série. Ce qui ne signifie pas qu'il enferme dans sa minceur des éléments moins nutritifs. Charles Fournet, confrontant *Lamartine et Rousseau*, évalue la dette du premier à l'égard de son prédécesseur. L'auteur des *Méditations* a commencé par l'enthousiasme, puis son admiration exaltée pour le père de la *Julie* a fait place à des appréciations plus critiques. Dans un article sur l'*Abbé Prévost et J.-J. Rousseau*, Mlle Claire-Éliane Engel reprend un élément de son livre *Voyages et découvertes de l'abbé Prévost* (1939). « Dans quelle mesure J.-J. R., qui lui aussi deviendra le maître des

1. La pièce fut jouée pour la première fois le 4 février et non le 7 septembre 1670 (p. 270).

2. Une dernière et menue rectification : « Le second quatrain du sonnet [à Le Vayer] contient aussi la substance de la seconde réplique du roi [le père de Psyché]. » Ce sont les quatre premiers et les quatre derniers des dix premiers vers de la première réplique du roi qui reproduisent à peu près textuellement le premier et le second quatrains de ce sonnet. D'autre part il est inexact de dire que le sonnet est « l'abrégé de la scène de *Psyché* » (p. 244).

âmes sensibles, est-il le disciple de l'abbé P. ? » « Dans une large mesure », répond en somme Mlle Engel. Elle estime qu'il faut rendre à Prévost le rôle de maître du romancier Rousseau qu'on attribuait indûment à Richardson. Prévost, remarque son historienne, consacre maint épisode de ses longs romans à la description du protestantisme. Précisément, Mlle Engel a mis récemment la main sur une lettre d'un pasteur qui semble bien prouver que « dom Prévost », en 1728, avait renié l'Église pour embrasser la Réforme. Confirmation d'une tradition ancienne, mais abandonnée (voir le *Journal de Genève* des 25 et 26 octobre 1947). Dans le même tome, O. Kluth publie quelques *Lettres inédites de Mme d'Houdetot au baron Voght*, ce philanthrope de Hambourg qui a connu sous l'Empire l'ancienne inspiratrice de Jean-Jacques. Eugène Anagnine expose la relation intellectuelle et morale de *G. Leopardi et J.-J. Rousseau*. L'Italien, dont le tempérament présente une analogie fondamentale avec le Genevois, a pris néanmoins le contre-pied de son maître au sujet du problème du mal, auquel Jean-Jacques a donné une solution optimiste qui laisse vraiment à désirer. Un *Hommage à Bernard Bouvier*, dû à son successeur Marcel Raymond, rappelle le mérite et le charme de l'éloquent professeur qui a été longtemps l'animateur des études rousseauistes. A ce portrait, d'une justesse de touche et d'une délicatesse rares, s'ajoute une notice également sympathique de Fernand Aubert sur l'*Œuvre de B. Bouvier comme président de la Société J.-J. R., 1904-1941*.

Le *tome XXIX*, 1941-42, commence par un morceau de choix : *J.-J. Rousseau, Deux aspects de sa vie intérieure* (*intermittences et permanence du moi*). Suivant la mode du XVIIIe, Marcel Raymond a donné à cette psychologie de l'auteur des *Confessions* un titre qui expose son dessein. Le lecteur le suit avec un plaisir de qualité dans les détours d'une analyse conduite de main de maître. M. Raymond sait que, pour expliquer, s'il se peut, la vie, la synthèse doit rassembler et composer les éléments que l'analyse a d'abord dissociés. Il n'oublie pas que son objet n'est pas seulement un homme sensible, mais un artiste créateur. L'explication du style de Rousseau s'insinue dans la description de son âme. Expliquer, décrire, sont des termes trop rationnels pour une étude dont la technique fait penser au frottis du pastel. On souhaite que ce morceau, bien qu'achevé, soit l'amorce d'une étude plus complète sur la vie intérieure et l'art de Jean-Jacques.

Ce tome XXIX des *Annales* est chargé de richesses. Henri Guillemin y publie l'appareil d'érudition dont il n'a pas voulu alourdir son livre : *Un homme. Deux ombres.* (*Jean-Jacques. — Sophie. — Julie*) paru en 1943. Après la maisonnette champêtre, les parcs propices aux rendez-vous d'amour, le salon doré où la cabale resserre sa trame, voici le cabinet sévère dans lequel on conserve et contrôle les témoignages manuscrits : *les Affaires de l'Ermitage* (1756-1757). *Examen critique des documents*. Cet examen de 200 pages comblera ceux qui préfèrent la leçon directe des textes et des dates à l'histoire dont la démarche fringante ressemble à celle du roman. Qu'il dénonce les faux des philosophes ligués contre son héros, qu'il restaure des lettres mal copiées par les éditeurs de la correspondance, H. Guillemin tient le lecteur en haleine par sa manière qui semble emprunter de l'énergie explosive aux atomes désagrégés. Il est rare de voir un homme de talent exceller ainsi dans la critique érudite aussi bien que dans le récit passionné. Un peu moins d'ardeur servirait mieux peut-être la vérité vraie, qui ne se laisse guère enfermer dans les limites d'une thèse. Les *Annales* le disent dans le même tome XXIX, où l'ouvrage précédent de H. Guillemin, *Les Philosophes contre J.-J. « Cette affaire infernale. » L'affaire J.-J. Rousseau-Hume, 1766* (1942) fait l'objet d'un compte rendu critique détaillé, dû au soussigné, et dans le tome suivant, où Charly Guyot présente *Un homme. Deux ombres*. Notons encore, dans le tome XXIX, un article du comte P. de Zurich sur la *Première rencontre de Rousseau et de Mme d'Epinay*, qui doit s'être produite

en 1747 ; et une étude de Henri Perrochon, *J.-J. R. jugé par un pasteur vaudois* ; il s'agit du pasteur Henri Piguet qui a su, au début du siècle dernier, rendre justice à la religion de Rousseau.

Nous retrouvons Henri Guillemin à l'ouverture du *tome XXX*, 1943-45. Sa communication sur *l'Homme selon Rousseau* reprend l'idée fondamentale de ses ouvrages précités : Jean-Jacques est foncièrement religieux, plus encore, il est chrétien. « Le christianisme affirme que vit en nous une puissance essentielle de clarté, une connaissance qui est amour. C'est cela, c'est même exactement, littéralement cela, cette affirmation capitale, que J.-J. pose et dresse devant un monde qui n'en veut plus... » (p. 11). Pour le passage de l'homme naturellement bon à l'homme corrompu que nous connaissons, R. n'adopte pas une doctrine satisfaisante. « Les seules certitudes de J.-J., mais ses certitudes capitales, tiennent en ces trois articles : 1° Que l'homme est l'œuvre d'un Dieu bon ; 2° Que cet homme n'est plus ce qu'il fut ; 3° Qu'une présence de lumière subsiste encore en lui et qu'en suivant, de toute son âme et de toute sa force, cette clarté divine la créature se « retrouvera » (p. 19). Vétéran toujours actif des études rousseauistes, Alexis François nous apporte d'opportunes précisions sur la position de R. à l'égard d'un de ses plus grands prédécesseurs, en une étude sur *Rousseau, les Dupin, Montesquieu*. Alors que le financier Dupin et sa femme avaient réfuté l'*Esprit des lois*, leur secrétaire Rousseau a senti la portée de cette œuvre supérieure. Le Citoyen de Genève est naturellement plus démocrate que le magistrat royaliste. Néanmoins, dans tout le développement de sa pensée politique, « la présence du philosophe de l'*Esprit des lois* est constante, attestée par le style aussi bien que par les emprunts ou les allusions » (p. 57). R. ne manque pas de contredire son maître sur un ou deux points essentiels. Mais tout se passe comme si le petit Genevois s'était dit, quand il avait lu le chef-d'œuvre du Bordelais : « Ce Montesquieu... je le continuerai, je l'approfondirai, je le conduirai jusqu'aux dernières conséquences de ses définitions, c'est-à-dire à la détermination du meilleur gouvernement, et je prendrai pour flambeau la patrie d'Isaac Rousseau. » (P. 63.) Sur un plan plus abstrait, le professeur Franz Haymann a recherché *la Loi naturelle dans la philosophie politique de J.-J. R.* Les critiques les plus autorisés affirmant que « l'idée de droit naturel ne joue pas de rôle important dans la théorie de R. sur l'Etat ». C'est une erreur. M. Haymann démontre que ni le *Discours sur l'inégalité* ni le *Contrat* ne se comprennent si R. n'admet pas l'existence d'une loi naturelle. Non seulement il l'admet implicitement, mais il l'invoque en maints passages, qui nous sont diligemment cités. Cette savante démonstration satisferait mieux encore notre esprit si l'exposé qui l'enveloppe ne ressemblait pas tant à une forêt tropicale où il s'agit de découvrir un trésor ! *Voltaire a-t-il provoqué l'expulsion de Rousseau de l'île Saint-Pierre* ? Le persécuté n'en doutait pas. Il semble bien cependant que l'homme des Délices, qui allait devenir le patriarche de Ferney, n'ait pas directement contribué à faire chasser Jean-Jacques du territoire de Berne en 1765, pas plus d'ailleurs qu'il n'était responsable de sa condamnation à Genève et de son exclusion du Pays de Vaud par les Bernois, en 1762. Les faits de cette année sont connus. Pour 1765, Voltaire se défend de la nouvelle vilenie que Rousseau lui imputait, dans des lettres que publie Bernard Gagnebin, et qu'il commente à l'aide d'autres documents récemment acquis par la Bibliothèque de Genève. Un article de R.-Aloys Mooser sur *Pygmalion et le Devin du village en Russie au XVIII^e siècle* intéresse les musicographes. *Napoléon correcteur de style de Rousseau* présente, par les soins d'Olivier Reverdin, un exemplaire de la *Nouvelle Héloïse* annoté par l'Empereur. Encore une étude qui comble une lacune de la biographie de Jean-Jacques : une notice détaillée, nourrie d'inédits, par Louis Aurenche, sur *M. de Saint-Germain, correspondant et ami de J.-J. R.*, lequel, on s'en souvient, prit ce noble Dauphinois pour confident,

voire confesseur, lorsqu'il s'établit à Bourgoin.

Le même tome XXX rappelle la mémoire d'un rousseaussiste éminent, le Suisse Albert Schinz, professeur aux États-Unis (1870-1943). La dernière de ses importantes publications, *Etat présent des travaux sur J.-J. R.*, 1941, est commentée par René Bray, dans la bibliographie du tome XXIX. Signalons encore, en passant, les compte-rendus de quelques ouvrages, en nous limitant aux plus significatifs : une étude d'Émile Bréhier sur *les Lectures malebranchistes de R.*, *Revue internationale de philosophie*, 15 octobre 1938 (dans le t. XXVII) ; André Ravier, l'*Education de l'homme nouveau, Essai historique et critique sur l'Emile*, 2 vol., 1941, commenté, en deux notices, par le psychologue Pierre Bovet et par François Bouchardy (t. XXIX) ; un cours de Maurice Halbwachs sur *le Contrat social* (1940) et une édition critique du *Contrat* par le même (1943) sont présentés et discutés par André de Maday (t. XXX).

Le *tome XXXI*, 1946-49 (paru en été 1950), un des plus riches de la série, commence par un morceau intitulé la « *Réforme* » *de Jean-Jacques*, fragment du second volume de l'ouvrage de Jean Guéhenno sur *Jean-Jacques*, auquel il y aura lieu de revenir. Alexis François montre que le *Premier Discours de Rousseau en Suisse* a été plus favorablement accueilli dans les cantons germaniques qu'à Genève et dans le Pays romand. Sur le Bâlois Isaac Iselin, notamment, le Discours a agi comme un révélateur. Sa forme paradoxale a surpris ces Suisses de vieille roche plus que son fond. « Sur le théâtre européen, l'auteur du premier Discours fait figure de révolutionnaire, sur le théâtre suisse, de réformateur traditionaliste. » L'érudition aussi sûre qu'ingénieuse d'A. François nous offre, dans le même volume, des notes sur le frère de Jean-Jacques, François Rousseau, et sur leur oncle Gabriel Bernard (*Encore la famille de Rousseau*). Reprenant la « comparaison entre *Gœthe et Rousseau* », Edmond Vermeil nous propose de voir dans la *Nouvelle Héloïse* « la cellule mère des principales œuvres littéraires de Gœthe ». Un problème brûlant auquel s'attache André de Maday, c'est *Rousseau et la Révolution française*. « Rousseau a-t-il eu une part dans la chute de l'ancien régime et dans l'instauration du nouvel ordre politique et social issu de la Révolution ? » M. de Maday répond d'une manière beaucoup plus positive que plusieurs de ses prédécesseurs à cette question, qui « a été souvent *mal posée* ». Pour lui, la pensée politique de R. enferme trois doctrines maîtresses : la condamnation de l'Ancien régime ; la théorie du *Contrat social*, c'est-à-dire le principe de la souveraineté du peuple et de la Démocratie ; le postulat de la Liberté et de l'Égalité. Sur tous ces points, la Révolution s'est formellement réclamée de R.

La pièce de résistance de ce dernier volume des *Annales* est une grande étude de Basil Munteano sur la *Solitude de Rousseau*. Ce travail, d'une pénétration dont la finesse ne craint pas d'aller jusqu'à la subtilité, est consacré à deux objets complémentaires, la psychologie de R. et R. psychologue. Dans la première partie, intitulée « la psychologie de l'oscillation », l'auteur distingue chez Jean-Jacques un *moi permanent* et un *moi agent*. Il lui paraît, et c'est le sujet de la seconde partie, que l'oscillation de la sensibilité et de la pensée de R. se produit entre « la sociabilité et la solitude ». C'est bien saisir le dramatique problème de Jean-Jacques à sa racine : le difficile rapport de son moi exceptionnel et de la société, dont il ne savait ni s'accommoder ni se passer. Le terme trop vague de sensibilité, observe B. Munteano, désigne soit le sentiment, soit la sensation. « Jamais R. ne cessera de proclamer la primauté du sentiment. » Mais après ses années fécondes, quand il demande décidément à la solitude de panser les blessures que le monde lui a infligées, Jean-Jacques s'abandonne à la sensation, qui « va lui offrir sa dernière chance ». Dans un de ses *Dialogues*, avec un surprenant pouvoir d'introspection, il a indiqué lui-même les rapports de la sensation avec le sentiment, distinguant

une *sensibilité physique*, une *sensibilité morale*, et une forme intermédiaire qu'on peut nommer le *sentiment sensoriel*... Cette belle recherche de B. Munteano (on peut la rapprocher de l'étude de Marcel Raymond qui enrichit le t. XXIX des *Annales*) propose mainte idée qu'on aimerait discuter. Ni sur le rapport du sentiment et de la raison dans la pensée de R., ni sur les extases du promeneur amoureux de la nature pénétrée de Dieu, qui ressortissent bien, quoi qu'en pensent certains, au mysticisme, le savant roumain n'a dit le dernier mot [1]. Mais il n'y prétendait assurément pas. Et nous lui savons gré de nous guider d'une main si délicate dans ce labyrinthe orné de tant de curiosités morales. Comme l'observe M. Raymond dans une notice bibliographique de ce tome XXXI : « S'il y a une légende qui est en train de mourir, c'est celle de la non-profondeur de Rousseau, qu'une certaine école critique avait pris à tâche de répandre. »

PIERRE KOHLER.

1. Au départ, B. Munteano accorde à l'ouvrage d'Albert Schinz sur la *Pensée de R.* un crédit qui paraît excessif. Ce n'est pas de la pensée de Rousseau, comme le dit Schinz, et d'après lui Munteano (p, 81), mais de celle de Voltaire qu'E. Faguet écrivait, avec plus d'esprit que de justesse : « Un chaos d'idées claires ». C'est apparemment d'après la démonstration, insoutenable, de Schinz, que Munteano parle « des interminables remaniements du *Contrat social*, aboutissant à la juxtaposition de deux systèmes contradictoires, et donc à un échec, dont R. est parfaitement conscient » (p. 97). Les contradictions de la pensée sociale de R., on ne peut les nier, mais elles sont ailleurs. Elles ne se manifestent pas par la superposition dans le *Contrat* de deux thèses qui s'excluent. La contradiction est inhérente à la notion même du contrat, telle que R. la conçoit pour concilier la liberté individuelle du citoyen et le despotisme de la cité. — M. Munteano, quoiqu'il en parle avec pertinence, réduit peut-être trop la part de a pensée rationnelle chez R. Il déclare du reste honnêtement qu'il ne peut entrer ici dans le fond de ce débat (p. 138, n. 1. Il y aurait lieu de citer dans cette note l'introduction de Georges Beaulavon à la *Profession de foi du vicaire savoyard*, Classiques français, Hachette, 1937. Ce morceau, trop lourd pour un livre scolaire, qui a du reste disparu du catalogue, est un plaidoyer convaincu, sinon tout à fait convaincant, pour l'importance du rationalisme dans la religion et la pensée de R.) — Ces réserves ne s'appliquent qu'à quelques détails d'une étude psychologique, dont la nouveauté et la finesse emportent l'admiration.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1951.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Besterman (Théodore). — Les débuts de la bibliographie méthodique. 3e éd. revue. Traduit de l'anglais. — Paris, 1, rue Beaujon, La Palme, 1950.

— * Calot (Frantz) et Thomas (Georges). — Guide pratique de bibliographie. 2e éd. refondue avec le concours de Clément Duval. — Delagrave, 1950.

— * Dizionario letterario Bompiani delle opere e dei personaggi di tutti i tempi e di tutte le letterature. 9 volumes. — Milano, Bompiani, 1947-1950.

— * Messner (Charles). — The French theatre. A bibliography [traductions anglaises de pièces françaises ; études critiques ; livres publiés en anglais depuis 1940 sur le théâtre français moderne, XVIIe-XXe s.]. — *Yale French Studies*, no 5, 1950.

DIVERS

— * Actes du 4e Congrès international d'histoire littéraire moderne, Paris, 1948. — Boivin, 1950.

— * Babits (Michael). — Geschichte der europäischen Literatur. — Zurich-Vienne, Europa-Verlag, 1949.

— * Borgerhoff (E. B. O.). — The freedom of French classicism. — Princeton, University Press, 1950.

— * Bowie (T.-R.). — The Painter in French fiction (University of North Carolina Studies in Romance language and literature, 15). — Chapel Hill, 1950.

— * Curtius (Ernst Robert). — Kritische Essays zur europäischen Literatur. — Berne, Francke.

— * Gerhardt (Mia I.). — La Pastorale. Essai d'analyse littéraire (Van Gorcum's litteraire Bibliotheek, VIII). — Assen, Van Gorcum, 1950.

— * Herriot (Édouard). — Études françaises [Vaugelas. — Le tombeau de Chateaubriand. — Lamartine homme politique. — Les papiers secrets de Salvandy. — E. Renan vu de Tréguier. — Un héritier de Molière : Georges Courteline. — Edmond Rostand. — Anna de Noailles, etc.]. — Genève, Éditions du Milieu du Monde, 1950.

— * Ketcham (Herbert Eugene). — Nature in Old and Middle French poetry and in the first poets of the Renaissance, from the earliest poems in the ninth century to the last works of Jean Lemaire de Belges ca. 1515... Foreword by Urban T. Holmes Jr. — Williamsport, Pa., 1950.

— * Kindermann (Heinz) und Dietrich (Margarete). — Lexikon der Weltliteratur. — Stuttgart, Humboldt-Verlag.

— * Ségur (Nicolas). — Histoire de la littérature européenne... Tome 2. Moyen-âge et Renaissance [publié par Paule Lafeuille]. — Neuchâtel, Paris, V. Attinger, 1950.

— * Spitzer (Leo). — A method of interpreting literature. — Northampton (Mass.), Smith College, 1949.

— * Turnell (Martin). — The Novel in France. M^me de La Fayette, Laclos, Constant, Stendhal, Balzac, Flaubert, Proust. [Voir : Seven French novelists. — *The Times. Literary Supplement*, 22^th December.] — London, Hamish Hamilton, 1950.

— * Van Tieghem (Ph.). — Petite histoire des grandes doctrines littéraires en France, de la Pléiade au surréalisme, 2^e édition. — Presses Universitaires, 1950.

— Béguin (Albert). — Poetry and occultism. — *Yale French Studies*, n° 4, 1949.

— Billy (André). — La crise de l'érudition. — *Le Figaro Littéraire*, 25 novembre.

— Cazalot (Jean). — Langages français du Maghreb et dans les pays islamiques. — *Revue de la Méditerranée*, mai-juin.

— Cohen (Gustave). — Du latin au français. — *L'Éducation Nationale*, 14 décembre.

— Cormeau (Nelly). — Le roman comme instrument de culture. — *Revue de l'Université de Bruxelles*, mai-juin.

— Dumesnil (René). — Faut-il tout publier ? — *L'Éducation Nationale*, 2 novembre.

— Fowlie (Wallace). — Mystery of the actor. — *Yale French Studies*, n° 5, 1950.

— Genevoix (Maurice). — L'écrivain devant les pouvoirs [Lecture à la séance annuelle des cinq Académies]. — *La Revue*, 15 novembre.

— Goldmann (L.). — Matérialisme dialectique et histoire de la littérature. — *Revue de métaphysique et de morale*, juillet-septembre.

— Leleu (Michèle). — Journaux intimes et caractères. — *Cahiers de Neuilly*, janvier 1949.

— Montesquiou-Fezensac (Jean de). — L'Imprimerie Nationale. — *La Revue*, 15 novembre.

— Moreau (Pierre). — La littérature et le retour à la province. — *Actes du IV^e Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

— Munteano (B.). — Une théorie de la littérature dirigée sous la Révolution et l'Empire. — *Actes du IV^e Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

— Siciliano (Italo). — Poésie pure ou poésie engagée? — *Actes du IV^e Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

— Spire (André). — Le vers français, la poésie et la prononciation ancienne. — *Critique*, novembre.

— Spoerri (Theophil). — Éléments d'une critique constructive. — *Trivium*, Heft 3.

— Weidlé (Wladimir). — Sur la notion de procédé. — *Cahiers du Sud*, nº 302, 1950.

— Weil (Eric). — L'histoire littéraire et l'érudition [C.-R. de : Ernst Robert Curtius, « Europäische Literatur und Lateinisches Mittelalter », Berne, 1948]. — *Critique*, octobre.

— The Modern theatre and its background. — *Yale French Studies*, nº 5, 1950.

XVe SIÈCLE

Gerson (**Jean**). — Bossuat (R.). — J. G. et la moralité du *Cœur et des cinq sens*. — Mélanges E. Hœpffner, Les Belles-Lettres, 1949.

Pisan (**Christine de**). — Sneyders de Vogel (K.). — Une œuvre inconnue de C. de P. — Mélanges E. Hœpffner, Les Belles-Lettres, 1949.

— Willard (Charity C.). — The « Three Virtues » of C. de P. [Ms. 1528, Boston Public Library]. — *The Boston Public Library Quarterly*, October.

Villon (**F.**). — * Neri (Ferdinando). — F. V. Appunti dal corso di letteratura francese. — Torino, Gheroni, 1949.

XVIe SIÈCLE

Divers. — * Lawton (H.-W.). — Handbook of French Renaissance dramatic theory. — Manchester, University Press, 1949.

— * Muller (Chanoine A.). — La Poésie religieuse catholique de Marot à Malherbe. — Impr. Foulon (dépôt : Procure de l'Assomption, 5, rue de Lubeck, Paris, 16e), 1950.

— Bernard-Maître (Henri), S. J. — Les fondateurs de la Compagnie de Jésus et l'humanisme parisien de la Renaissance (1525-1536). — *Nouvelle Revue Théologique*, septembre-octobre.

— Fiorelli (Piero). — Pour l'interprétation de l'ordonnance de Villers-Cotterets. — *Le Français moderne*, octobre.

— Grand (Roger). — Anne de Bretagne et le premier humanisme de la Renaissance en France. Miniature inédite des « Illustrations de Gaule et singularités de Troye » de Lemaire de Belges (1512). — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1949.

— Lebègue (Raymond). — La littérature française et les guerres de religion. — *Actes du IVe Congrès international d'histoire littéraire moderne*.

— Préchac (François). — Sénèque, lecture royale sous le dernier Valois. — *Lettres d'Humanité*, IX, mars.

— Renaudet (Augustin). — L'héritage d'Erasme. — *Rivista di letterature moderne* (nuova serie), luglio 1950.

— Saisset (Frédéric). — Le *Songe de Poliphile*. — *Le Portique*, nº 7, 1950.

Bodin (**Jean**). — Mesnard (Pierre). — Introduction à la méthode de l'histoire de J. B. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, nº 3, septembre.

Des Périers (**Bonaventure**). — Saulnier (V.-L.). — Recherches sur diverses poésies de B. d. P. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 5.

Dolet (**Étienne**). — Droz (E.). — Une impression d'E. D. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, nº 3, septembre.

Labé (**Louise**). — * Sonnets of L. L., « La Belle Cordière », translated into English verse by Alta Lind Coor. — Toronto, University of Toronto Press, 1950.

L'Hospital (Michel de). — Buisson (Albert). — M. de l'H., humaniste. — *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1949.

La Boëtie (E. de). — * Paulus (Claude). — Essai sur L. B. — Bruxelles, Office de Publicité, 1949.

Marguerite de Navarre. — Arland (Marcel). — Une cour d'amour : la Reine de Navarre. — *Médecine de France*, nº 17, 1950.

Montaigne (M. de). — * Nicolaï (Alexandre). — Les belles amies de M. — Éd. Dumas, 1950.

— Debuire (M.). — M. est-il chrétien ? — *Cahiers de Neuilly*, janvier.

— Grenier (Jean). — A propos de M. — *Médecine de France*, nº 18.

— Legge (M. Dominica). — An English allusion to M. before 1595. — *Review of English Studies*, October.

— Michel (Pierre). — A propos de M. et de ses amis. — *L'Ecole*, 9 décembre.

— Rat (Maurice). — Quand M. était maire de Bordeaux... — *Le Figaro Littéraire*, 16 décembre.

— Strowski (Fortunat). — M., Français et citoyen du monde d'après des documents nouveaux. — *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1949.

Peletier (Jacques). — Letessier (Fernand). — Un humaniste manceau, J. P. (1517-1582). — *Lettres d'Humanité*, IX, mars.

Rabelais. — * R. — *Gargantua*, suivi de la Sciomachie. Préface de Jacques Perret. Ed... annotée par Jules de Foucault (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1949.

— Dontenville (Henri). — Le musée R. de la Devinière. — *Au Jardin de la France*, nº 7, printemps 1950.

— Duchemin (Marcel). — Martin de Cambray. Note pour le commentaire de R. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, juin.

— Françon (Marcel). — La langue des écrivains du XVIe siècle. Sur les variantes des premiers chapitres de *Pantagruel* ; mariole, marjolet, mariolel. — *Le Français moderne*, octobre.

— Françon (Marcel). — Notes sur les *Chroniques admirables*. — *The French Review*, October.

— Hannedouche (S.). — Essai sur l'ésotérisme de R. — *Cahiers d'études cathares*, nº 6, été 1950.

— Keller (Abraham C.). — R. and the Renaissance idea of progress. — *Renaissance News*, Summer 1949.

— Larcena (Jean). — R. et la littérature alimentaire. — *Revue générale belge*, novembre.

Ronsard (P. de). — * P. de R. — *Les Amours*. Anthologie avec introduction et notes par Franco Simone. — Milano, Istituto Editoriale Italiano.

— * R. — *Les Amours*. Préface de F. Gregh. Notes de René Laparra (Les Grands Maîtres). — Lyon, Audin, 1949.

— Natoli (Glauco). — R. tra Sainte-Beuve et Gide. — *Nuova Antologia*, agosto.

— Silver (Isidore). — R. studies (1936-1950). — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, nº 3, septembre.

Tyard (Pontus de). — * Baridon (Silvio F.). — Le *Solitaire Premier* de P. de T., édition critique (Textes littéraires français). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1950.

— * Baridon (Silvio F.). — P. de T. (1521 ?-1605). — Milano, Editrice Viscontea, 1950.

— Baridon (Silvio F.). — C. R. de : « The Universe of P. de T. », ed. by John Lapp (Ithaca, 1950). [Contient une liste de corrections qui complètent l'édition Lapp]. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 3, septembre.

XVII^e SIÈCLE

Divers. — * Mangold (Max). — Études sur la mise en relief dans le français de l'époque classique. (Thèse lettres, Bâle.) — Mulhouse, Impr. Bahy.

— Cordié (Carlo). — Sulla fortuna del Folengo in Francia [Gabriel Naudé ; Gilles Ménage ; Jacob Le Duchat ; Albert-Henri de Sallengre ; *L'Eschole de Salerne en vers burlesques* (1651).] — *Acme* (Milano), giugno-dicembre 1949.

— Mullins (S. G.). — Some aspects of the Theatre in 17 th century France. — *Culture* (Québec), septembre.

— Orcibal (Jean). — Le premier Port-Royal. Réforme ou Contre-Réforme. — *La Nouvelle Clio*, mai-juin.

Berthelot. — Daumas (Georges). — Notes et recherches sur le poète B. — *Revue des Sciences humaines*, juillet-septembre.

Boileau. — Voir : *Racine*.

Bossuet. — Lhermitte (Jean). — De l'actualité de B. B. psycho-physiologiste. — *Le Progrès médical*, 24 novembre.

Corneille. — Feldman (Harold). — C. : provincial advocate and breviary of Kings. — *The French Review*, October.

— Ruff-Languillaire (M.-A.). — *Polyeucte*. — *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 1945-1950.

Descartes. — * Les Journées universitaires poitevines. Hommage à D. 26 avril-1^er mai 1950. — Poitiers, impr. G. Basile, 1950.

— Adler (Adam). — Die philosophische Anthropologie des D. — *Philosophisches Jahrbuch*, Heft 2.

— Alquié (Ferdinand). — D. et l'immédiat. — *Revue de Métaphysique et de Morale*, octobre-décembre.

— Barjonet (Marcelle). — Ce qui mourait et ce qui naissait chez D. — *La Pensée*, septembre-octobre.

— Chaix-Ruy (Jules). — Il « buon senso » di D. e il « senso commune » di Vico. — *Humanitas* (Brescia), giugno.

— Cuvillier (A.), Berr (H.), etc. — D. et l'esprit cartésien. — *Revue de Synthèse*, janvier-juin.

— Edelman (Nathan). — The mixed metaphor in D. — *The Romanic Review*, October.

— Ferro (Carmelo). — Intorno ad alcune recenti interpretazioni del pensiero cartesiano. — *Rivista di filosofia neo-scolastica*, maggio-giugno.

— Frankl (Víctor). — D. e Hispanoamérica. — *Revista de las Indias*, julio-agosto.

— Granier (René). — La leçon de D. — *Revue des Conférences françaises en Orient*, septembre.

— Guilhou (Étienne). — D. en Hollande. — *Revue française*, novembre.

— Guth (A.). — D. et l'esprit scientifique moderne. — *La Presse médicale*, 4 novembre.

— Lacombe (Roger G.). — Le philosophe et la reine. — *Revue française*, novembre.

— Wallon (Henri). — La psychologie de D. — *La Pensée*, septembre-octobre.

Donneau de Visé (Jean). — Mélèse (Pierre). — J. D. de V. (1638-1710). — *XVII^e siècle*, n^os 7-8.

Fénelon. — Adhémar (Jean). — F. paysagiste. — *Société Poussin*, 3^e cahier.

— De Luca (G.). — Frammenti d'una corrispondenza tra F. e Gonzales, 1698-1699. — *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, III, 1949.

La Fayette (M^me de). — Vier (Jacques). — Étude sur la *Princesse de Clèves*. L'époque et le milieu. — *L'Ecole*, 25 novembre, 9 décembre, 30 décembre.

— Voir : *Molière*.

La Fontaine. — * L. F. — *Contes et nouvelles*. Tomes 1-2. Gravures sur cuivre originales de Paul Lemagny. — Éd. de la Vieille France, 1950.

— * L. F. — *Fables*. Texte établi, annoté et précédé d'une introduction par V.-L. Saulnier (Bibliothèque de Cluny, 54-55). — Éd. de Cluny, 1950.

— Alessandri (M^is). — L. F., professeur de diplomatie. — *Revue de la Méditerranée*, mai-juin.

— Pichois (Claude). — L. F. ou l'obsession de la pureté. — *L'École*, 25 novembre.

Molière. — * Calvet (Jean). — Essai sur la séparation de la religion et de la vie. M. est-il chrétien ? (I) [M. dans le drame spirituel de son temps. La *Princesse de Clèves* et le drame de la morale indépendante]. — F. Lanore, 1950.

— Baenninger (Verena). — Das Komische in M. *George Dandin*. — *Trivium*, Heft 3.

— Letonnelier (Gaston). — Une édition grenobloise des *Précieuses ridicules* en 1660. — *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques*, 1946-1949.

— Spoerri (Theophil). — The smile of M. — *Yale French Studies*, n° 5, 1950.

Pascal. — * P. Pensées. Introduction par Robert Garric. Notes de Léon Brunschvicg (Collection du Flambeau). — Hachette, 1950.

— * Jungo (Dom Michel), O. S. B. — Le Vocabulaire de P. étudié dans les fragments pour une Apologie. Contribution à l'étude de la langue de P. (Bibliothèque du « Français moderne »). — Ed. d'Artrey, 1950.

— * Pensa (Mario). — P. Corso di letteratura francese. — Bari, « Adriatica », 1949.

— André Paul). — P. devant la critique moderne. — *Le Monde français*, décembre.

— Blanchet (André). — Les cris de P. (La Vie littéraire). — *Etudes*, décembre.

— Calvetti (C.). — Il fenomenismo religioso di B. P. — *Rivista di filosofia neo-scolastica*, marzo-aprile.

— Delmas (Claude). — Études pascaliennes [sur les travaux récents]. — *Auvergne*, n° 132.

— Flasche (Hans). — P. Æsthetik und ihre Vorgeschichte. — *Philosophisches Jahrbuch*, 1949.

— Friedrich (Hugo). — P. Ein Vortrag. — *Deutsche Vierteljahrschrift für Literatur-Wissenschaft und Geistesgeschichte*, h. 3.

— Lafuma (Louis). — Le puzzle des *Pensées*. — *Revue des Sciences humaines*, juillet-septembre.

— Lafuma (Louis). — Notes pascaliennes. [I. A propos du *Discours sur*

les Pensées de Filleau de la Chaize. — II. Un mouvement de mauvaise humeur de P. — III. Un fragment rédigé en vue de l'*Abrégé de la vie de Jésus-Christ.* — IV. Le grand dessein de P.] — *XVII*e *siècle*, nos 7-8.

— Lafuma (Louis). — P's *Pensées*. — *The Times. Literary Supplement*, 22th December.

— Segond (J.). — Spinoza et P. (Christianisme et néo-platonisme). — *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 1945-1950.

— Viatte (Auguste). — P. Apologie nach den neuesten kritischen Arbeiten [traduit d'après *Laval théologique et philosophique*, 1948]. — *Philosophisches Jahrbuch*, Heft 1.

Racine. — * R. — *Les Plaideurs. Britannicus. Bérénice.* Texte établi, annoté et précédé d'une introduction par V.-L. Saulnier (Bibliothèque de Cluny, 50). — Ed. de Cluny, 1950.

— * Crouzet (Paul). — Tout R. ici, à Port-Royal... Essai de guide littéraire. — H. Didier, 1950.

— * Orgel (Vera). — A New view of the plays of R. — London, Mac Millan, 1948.

— * Siciliano (Italo). — R. La vita e le opere. — Padova, Cedam, casa ed. Dott. A. Milani, 1950.

— Dimoff (Paul). — R. et Boileau, historiographes du Grand Roi [discours de réception à l'Académie de Stanislas]. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1946-1949.

— Durand (Marguerite). — Ce que R. pensait de notre prononciation. — *The French Review*, October.

— May (Georges). — Comment R. distribuait ses rôles. — *French Studies*, October.

— Orgel (Vera). — What is tragic in R. ? — *The Modern Language Review*, July.

— Picard (Raymond). — R. among us. — *Yale French Studies*, no 5, 1950.

— Saint-Girons (Claude). — R. et l'amour maternel. Étude de textes. — *XVII*e *siècle*, nos 7-8.

— Wheatley (Katherine E.). — Le Dr Johnson et R. — *Revue de Littérature comparée*, octobre-décembre.

Richelet. — Pitou (Spire). — 16th and 17th century poets and poetry in P. R. 's « La Versification françoise » (1672). — *Modern Language Notes*, November.

Rotrou. — Lebègue (R.). — 1609-1650. Rotrou. — *XVII*e *siècle*, nos 7-8.

— Célébration du tricentenaire de la mort de Rotrou [J. Lelièvre : Documents inédits sur R. — S. Henri Ghéon et *Saint Genest*. — L. Ch. : Bocage et la reprise du *Véritable Saint Genest*. — Décorations pour les pièces de R. jouées à l'hôtel de Bourgogne entre 1628 et 1634. — P. Mélèse : R. et Molière. — Pour une chronologie de R., documents rassemblés par J. Lelièvre, etc.]. — *Revue d'histoire du théâtre*, III.

— Sanvic (Romain). — R. l'oublié. — *Revue générale belge*, décembre.

Scarron. — Tucker (J. E.). — The earliest English translations of S.'s nouvelles. — *Revue de Littérature comparée*, octobre-décembre.

Sévigné (**Mme de**). — Busson (Henri). — Le « memorare » de Mme de S. — *Revue de la Méditerranée*, mai-juin.

Vaugelas. — Collet (Claude-Georges). — Sur la mort et la sépulture de V. Sur le testament étrange et pitoyable qu'on lui a attribué. — *XVII*e *siècle*, nos 7-8.

— Herriot (Édouard). — L'unité de la langue française. — *Visages de l'Ain*, juillet-septembre.

— Saint-Pierre (Dr). — Les Favre et les V. — *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain*, 1949.

XVIIIe SIÈCLE

Divers. — * Zavala (Silvio). — América en el espíritu francés del siglo XVIII. — México, Edición del Colegio Nacional, 1949.

— Delorme (Mlle). — Académies et salons [au XVIIIe siècle]. — *Revue de Synthèse*, janvier-juin.

— Guyot (Charly). — Du baron d'Holbach à Mirabeau : l'activité clandestine des éditeurs suisses-français à la veille de la Révolution. — *Actes du IVe congrès international d'histoire littéraire moderne.*

Alembert (D'). — Voir : *Diderot.*

Boulainvillier (H. de). — Guervin (M.-H.). — Deux amis. Nicolas Fréret (1688-1749). H. de B. (1658-1722) [lettre inédite de F. sur B., B. N. Ms. fr. 1577-1578]. — *XVIIe siècle*, nos 7-8.

Chamfort. — Roy (Claude). — Sur C. — *Europe*, octobre.

Diderot. — * Loy (J. Robert). — D's determined Fatalist. A critical appreciation of *Jacques le Fataliste*. — New York, Columbia University, King's Crown Press, 1950.

— * Smiley (J. R.). — D's relations with Grimm. — Urbana, University of Illinois Press, 1950.

— Bigot (Médecin-colonel A.). — D. et Pondichéry. — *Cahiers haut-marnais*, 3e trimestre.

— Dieckmann (Herbert). — The autopsy report on D. — *Isis*, December.

— Dieckmann (Herbert). — The importance of the Fonds Vandeul manuscripts for studies of D. and the eighteenth century [résumé de la communication présentée le 12 avril 1950]. — *Bulletin of the American Academy of Arts and Sciences* (Boston), May.

— Kohler (Pierre). — Le « Fonds D. ». — *Journal de Genève*, 29-30 octobre.

— Peyre (Henri). — C. R. de : *Diderot studies* (Syracuse, 1949). — *The Romanic Review*, October.

— Vernière (Paul). — L'*Encyclopédie* de D. et d'Alembert. — *Revue de Synthèse*, janvier-juin.

Fréret (Nicolas). — Voir : *Boulainvillier (H. de).*

Guilbert de Pixérécourt. — G. de P. [documents et archives au Musée Lorrain de Nancy, collection A. Virely]. — *Revue d'histoire du théâtre*, III.

Lespinasse (Mlle de). — Garcin (Philippe). — L'amour et l'absence dans les lettres de Mlle de L. — *Cahiers du Sud*, no 302.

Marivaux. — M. *Les Sincères*. Introduction par Raymond Cortat. — *Les Belles Lectures*, no 168, 1er-14 novembre.

Montesquieu. — Gorlier (Claudio). — M. e la Spagna. — *Quaderni iberoamericani* (Turin), no 9.

— Roy (Claude). — M. — *Europe*, décembre.

— Santelli (César). — Actualité de M. — *Les Nouvelles Littéraires*, 28 décembre.

— Shackleton (Robert). — M. Two unpublished documents. — *French Studies*, October.

Peyrot (**Claude**). — Barral (Marcel). — La poésie descriptive dans les *Géorgiques patoises* de C. P. [suivi d'une note bibliographique sur C. P., 1709-1795]. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, fascicule 2.

Prévost (**Abbé**). — * P. — Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. Texte établi, annoté... par Paul Vernière (Bibliothèque de Cluny, 27). — Éditions de Cluny, 1949.

Robbé de Beauveset. — Gruau (Georges). — Un poète vendômois de l'amour [R. de B., 1712-14-1792]. — *Au Jardin de la France*, été 1950.

Rousseau (**J.-J.**). — * J.-J. R. — *Le Nouveau Dédale*, reprod. of first ed. prepared by R. Eells and others. — Pasadena, Institute of aeronautical history, 1950.

— * Guéhenno (Jean). — J.-J. R. Roman et vérité (1750-1758). — B. Graset, 1950.

— * Mornet (Daniel). — R., l'homme et l'œuvre (Connaissance des lettres, 28). — Boivin, 1950.

— Françon (Marcel). — Le langage mathématique de J.-J. R. — *Isis*, November, 1949.

— Guillot (Denis). — Où est enterrée M^me^ de Warens ? — *Revue savoisienne*, 1^er^-2^e^ trimestres.

— Hagen (Rosemarie v. dem). — R. und die Problematik der Demokratie. — *Deutsche Rundschau*, Marz.

— Lembo (Vito Laterza). — R. e Kant. — *Giornale critico della filosofia italiana*, luglio-settembre.

— Macklem (Michael). — R. and the romantic ethic. A study of the idea of nature in *La Nouvelle Héloïse*. — *French Studies*, October.

— Pulman (Olga). — Fonzivine. Une contribution à la petite histoire des lettres françaises. — *Revue de l'Université de Bruxelles*, mai-juin.

Voltaire. — * V. — Correspondance avec les Tronchin. Éd. critique présentée, établie et annotée par André Delattre. [Introduction, p. IX à p. XL, et 797 pages]. — *Mercure de France*, 1950.

— * V. *Zadig* et autres contes. Texte établi, annoté... par Pierre Grimal (Bibl. de Cluny, 40). — Ed. de Cluny, 1950.

— * Roulet (Louis-E.). — V. et les Bernois. — Neuchâtel-Paris, Éd. de la Baconnière, 1950.

— * Wade (I. O.). — V's *Micromégas*, a study in the fusion of science, myth and art. — Princeton, Princeton University Press, 1950.

— Delarue (Paul). — Le serpent qui vole à l'homme le secret de l'immortalité [D'une légende babylonienne à une histoire de V.]. — *Nouvelle Revue des traditions populaires*, mai-juin.

— Donvez (Jacques). — Autour d'un inédit voltairien : le testament de Lausanne [Archives du canton de Vaud]. — *The French Review*, October.

— Fayard (Michelle-Marie). — Tolérance et intolérance de V. — *Conscience et Liberté*, n° 2, 2^e^ semestre 1949.

— Fenger (Henning). — V. et le théâtre anglais. — *Orbis Litterarum*, fascicule 3-4, 1949.

— Henriot (Émile). — V. inédit. — *Le Monde*, 27 décembre.

— Kemp (Robert). — De V. à... Wilde. — *Les Nouvelles Littéraires*, 30 novembre.

— Mornand (Pierre). — L'étrange destinée d'un discours latin de V. — *Arts*, 3 novembre.

— Séailles (André). — V. est-il un précusreur du dessin animé ? — *Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du second degré*, 1er novembre.

— Taylor (O. R.). — Quelques notes sur la correspondance de V. — *Modern Language Notes*, November.

XIXe SIÈCLE

Divers. — * Castex (Pierre-Georges) et Surer (Paul). — Manuel des études littéraires françaises. 5. XIXe siècle (Classiques Hachette). — Hachette, 1950.

— * Clark (Sister Mary Ursula). — The cult of Enthusiasm in French Romanticism. — The Catholic University of America Press, Washington, 1950.

— * Friedrich (Hugo). — Drei Klassiker des französischen Romans. Stendhal, Balzac, Flaubert. 2. Auflage. — Frankfurt a. M., Klostermann.

— * Johansen (S.). — Le Symbolisme. Étude sur le style des symbolistes français. — Copenhague, Munksgaard, 1950.

— * Palfrey (Thomas R.). — *Le Panorama littéraire de l'Europe* (1833-1834). Une revue légitimiste sous la Monarchie de Juillet. — Evanston, Ill., Northwestern University Press, 1950.

— Dubourdieu (Henri). — L'ouvrier dans la littérature romantique. — *Revue socialiste*, novembre-décembre.

— Jouve (Pierre-Jean). — Six lectures de radio [Gérard de Nerval, Ch. Baudelaire, J.-A. Rimbaud, S. Mallarmé, P. Claudel, St-John Perse]. — *La Table Ronde*, novembre.

— Moraud (Marcel I.). — Une défense nouvelle du classicisme sous la Restauration [Ch. Dupin, Lettre à Milady Morgan sur Racine et Shakespeare, Paris, 1818]. — *The French Review*, October.

— Struve (Gleb). — Un Russe européen : le prince Kozlovski [ses relations avec Chateaubriand, Mme de Staël, Balzac, etc.]. — *Revue de Littérature comparée*, octobre-décembre.

— Tardieu (Jean). — Pré-romantisme ou premier romantisme ? — *Cahiers du Sud*, nº 302.

Agoult (Mme d'). — Vier (Jacques). — Une éducation romantique [fragment d'une thèse sur Mme d'A.]. — *Cahiers de Neuilly*, octobre.

— Voir : *Lamennais (F. de)*.

Alexis (Paul). — Voir : *Duranty*.

Balzac (H. de). — * H. de B. — *Un Début dans la vie.* Introduction et variantes de Guy Robert. Notes et index de Georges Matoré (Textes littéraires français). — Genève, Droz ; Lille, Giard, 1950.

— * H. de B. — *Eugénie Grandet.* Texte établi, annoté... par Suzanne Collon-Bérard. (Bibliothèque de Cluny, 12.) — Éditions de Cluny, 1950.

— * H. de B. — *Eugénie Grandet. Le Curé de Tours* (Ed. du Centenaire des Œuvres complètes illustrées de B. 25.) — A. Guillot, 1950.

— B. — Dialogue avec d'Holbach. Présentation de Bernard Guyon. — *Mercure de France*, novembre.

— B. — *Vautrin.* Version primitive (1839). Présentation de Jean Richer. — *Mercure de France*, novembre.

— * Unesco. Hommage à B. [par Alain, Mulk Raj Anand, A. Béguin, M. Bouteron, F. Bull, Ventura Garcia Calderon, Ezequiel Martinez Estrada, Gustaf Freden, Jaroslaw Iwaszkiewicz, H. Levin, Mahmoud Teymour Bey, Fr. Mauriac, R. Mortimer, Pedro Salinas, Wl. Weidlé]. — Mercure de France, 1950.

— * B. et la Touraine. Congrès d'histoire littéraire tenu à Tours du 28 au 31 mai 1949... [Avant-propos de M. Bouteron. Introduction de R. Lebègue. Discours officiels. — Communications. B. en Touraine, par J. Martin-Démezil, Ph. Bertault, H. Hennion, R. Massant, J. Chaillet. — Études balzaciennes, par L. Maurice-Amour, R. Milliat, M. Roche, J.-B. Barrère, G. Mayer, M.-J. Durry, R. Lebègue, J. Pommier, G. Charlier]. — Tours, Impr. Gibert-Clarey, 1950.

— Curtius (Ernst Robert). — Wiederbegegnung mit Balzac. [In] * Kritische Essays zur Europäischen Literatur (Berne, Francke).

— * Hourdin (Georges). — B., romancier des passions. — Éditions du Temps Présent, 1950.

— * Martin-Démezil (Jean). — B. à Vendôme, exposition du 150e anniversaire, Vendôme, 1949 [Catalogue par J.-M. D. — B. et le papier peint, par Charles Portel]. — Tours, Gibert-Clarey, 1949.

— * Métadier (Paul-B.). — Saché dans la vie et l'œuvre de B. Préface d'André Billy. — Tours, Gibert-Clarey, 1950.

— * Peytel (Adrien). — B., juriste romantique. — Éditions M. Ponsot, 1950.

— Alain. — A travers B. — *Mercure de France*, novembre.

— Atkinson (Geoffroy). — La philosophie de B. — *Revue des Langues vivantes*, nº 3.

— Bacchelli (Riccardo). — B. — *Il Ponte*, luglio.

— Béguin (Albert). — B. et *Louis Lambert*. — *Rencontre* (Lausanne), janvier-février.

— Béguin (Albert). — *Le Curé de Village*. — *Adam International Review*, September-October.

— Bertault (Ph.). — B. précurseur du catholicisme social. — *Matines*, 1er semestre.

— Castex (Pierre-Georges). — Angels and demons in the work of B. — *Adam International Review*, September-October.

— Charlier (Gustave). — B. en Belgique. — *Revue des Langues vivantes*, nº 3.

— Conner (Wayne). — The influence of Tabourot des Accords sur B's *Contes drôlatiques*. — *The Romanic Review*, October.

— Descaves (Pierre). — Le Père B. — *Rolet*, 30 novembre.

— Desonay (Fernand). — B. et les femmes d'après la *Comédie humaine*. — *Revue des Langues vivantes*, nº 3.

— Dutacq (Jean). — B. et la pension Le Guay. — *Au Jardin de la France*, été 1950.

— Etiemble. — B. critique. — *Les Temps Modernes*, novembre.

— Gamard (Dr). — A propos de *Louis Lambert*. — *Au Jardin de la France*, été 1950.

— Gédéon (Léon). — B. et l'Ain. — *Visages de l'Ain*, octobre-décembre.

— Goulard (Roger). — B. et les *Mémoires de Sanson* (documents inédits). — *Mercure de France*, novembre.

— Guyon (Bernard). — B., psychologue de la paternité. — *La Vie intellectuelle*, novembre.

— Guyon (Bernard). — La Pensée politique et sociale de B. — *Adam International Review*, September-October.

— Guyon (Bernard). — La fin de B. — *Mercure de France*, novembre.

— Henriot (Émile). — B. le démiurge. — *Les Annales-Conférencia*, décembre.

— Hérisson (Charles-D.). — Le drame de la création littéraire. La vie de B. — *Revue trimestrielle canadienne*, automne 1950.

— Lapie (P.-O.). — B. et la politique. — *L'Éducation Nationale*, 23 novembre.

— Lapie (P.-O.). — B. et le monde politique. — *Cahiers français d'information*, 1er décembre.

— La Sablière (Françoise de). — La canne de Monsieur de B. — *Médecine de France*, nº 16.

— La Sablière (Françoise de). — Les amitiés versaillaises de M. de B. — *France-Illustration*, 25 novembre.

— Lethève (Jacques). — Sur quelques portraits de B. — *Arts*, 15 décembre.

— Levin (Harry). — B. et Proust. — [In] * Unesco. Hommage à Balzac.

— Mallinson (Vernon). — B. and England. — *Revue des Langues vivantes*, nº 3.

— Massant (Raymond). — C.-R. de : * The Evolution of B's *Comédie humaine*. Studies ed. by E. Preston Dargan and Bernard Weinberg (The University Chicago Studies in Balzac. IV), Chicago, 1942. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, nº 2.

— Maurois (André). — Sagesse de B. — *L'Éducation Nationale*, 30 novembre.

— Novel (Jean). — Le crime du pont d'Audert [Trois articles de B. dans *Le Siècle*, septembre 1839, à propos de l'affaire Peytel]. — *Visages de l'Ain*, octobre-décembre.

— Pommier (Jean). — B. and uns. — *Adam International Review*, September-October.

— Pommier (Jean). — B. et l'Université. — *L'Éducation Nationale*, 23 novembre.

— Pradalié (Georges). — B. et le Midi. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, fasc. 2.

— Raeders (Georges). — Une édition brésilienne de B. [par le Dr Paul Ronaï, 1er vol. publié en 1946]. — *France-Amérique Magazine*, nos 37-40.

— Regard (Maurice). — Deux portraits de B. par Boulanger : la copie et l'original. — *Arts*, 27 octobre.

— Richer (Jean). — Autour de la pièce *Vautrin*. — *Mercure de France*, novembre.

— Sacy (S. de). — B. et Geoffroy Saint-Hilaire. Problèmes de classification. — *Mercure de France*, novembre-décembre.

— Sergent (Louis). — B. et la pharmacie. — *Revue d'histoire de la pharmacie*, juin-septembre.

— Whitman (Ruth). — B. Centenary. — *The Boston Public Library Quarterly*, October.

Baudelaire. — * Siciliano (Italo). — Venezia, Sorteni, 1948.

— Arnold (Paul). — D'une dramaturgie baudelairienne. — *Rencontre*, Lausanne, septembre-octobre.

— Bruneau (Charles). — La retorica di B. — *Rivista di letterature moderne*, luglio.

— Dutoit (Ernest). — Un commentaire des *Fleurs du Mal* [par R.-B. Chérix]. — *Nova et Vetera*, avril-juin.

— Faye (Paul-Louis). — B. and Matthew Paris. — *The French Review*, October.

— Gallas (K. R.). — Quelques publications récentes sur B. — *Neophilologus*, octobre.

— Pasinetti (P. M.). — The « Jeanne Duval » poems in *Les Fleurs du Mal*. — *Yale French Studies*, Fall-Winter 1948.

— Pellegrini (Alessandro). — B. e la coscienza della missione poetica. — *Letterature moderne*, ottobre.

— Saulnier (V.-L.). — B. — *Dictionnaire de biographie française*, fasc. XXVIII, 1950.

Bloy (Léon). — Briant (Th.). — L. B. et Laurent Tailhade [trois lettres inédites de L. B.]. — *Le Goéland*, avril-juin.

Bonald. — Koyré (A.). — Louis de B. — *Valeurs*, nº 4, janvier 1946.

Brunetière (F.). — Brun (Auguste). — F. B., lycéen marseillais. — *Provence historique*, t. I, fasc. 1, juillet-septembre.

Chancel (Ausone de). — Rousselot (Jean). — A. de C., le sous-préfet poète. — *Algéria*, septembre-octobre.

Chateaubriand. — * C. — *Journal de Jérusalem*. Notes inédites publiées par Georges Moulinier [Mme G. Moulinier] et Amédée Outrey. Édition revisée par Pierre Clarac et Georges Collas (Cahiers Chateaubriand. 2). — E. Belin, 1950.

— * Vaudoyer (Jean-Louis). — Italie retrouvée [extraits de la correspondance de Léon Vaudoyer, grand-prix de Rome et pensionnaire de la Villa Médicis, avec son père, au moment de l'ambassade romaine de C.]. — Hachette, 1950.

— Collas (Georges). — Les procès de corsaires de M. de C. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1949.

— Laulan (Robert). — Petit supplément à l'itinéraire de M. de C., et vers de circonstance de celui-ci [d'après le livre de raison de Parat de Chalandray, maire de Bazemont, Seine-et-Oise, 1806 à 1816]. — *Mercure de France*, décembre.

— Letessier (Fernand). — Quelques faits nouveaux dans la vie et l'œuvre de C. — *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, octobre.

— Natoli (Glauco). — C. a Roma. — *Letterature moderne*, settembre.

— Switzer (Richard). — A precursor of René : le baron de Saint-Castin. — *The Romanic Review*, October.

— Voir : *Renan (E.)*.

Constant (B.). — Cordiè (C.). — I diari intimi di B. C. — *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, 1949.

Corbière (Tristan). — * Trigon (Jean de). — T. C. — Le Cercle du Livre, 1950.

— Briant (Th.). — Sur deux lettres inédites de T. C. [à ses parents, 18 mai, 19 nov. 1859]. — *Le Goéland*, juillet-septembre.

Dumas (Alexandre). — * Bell (A. Craig). — A. D. : a biography and study. — Londres, Cassell, 1950.

Duranty. — Henriot (Émile). — D. [sur les travaux du Dr M. Parturier]. — *Le Monde*, 4 octobre.

— Parturier (M.). — Les Marionnettes de D. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 3.

— Parturier (M.). — D., Paul Alexis et *Mademoiselle Pomme*. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 5.

Eckstein (Baron d'). — Charlier (Gustave). — Le baron d'E. en Belgique. — *Actes du IVe Congrès international d'histoire littéraire moderne*.

Feuillet (Octave). — Potier (Olivier). — Sur la jeunesse d'O. F. [d'après des lettres à son père et le journal de son oncle Charles Feuillet Despallières]. — *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche*, 1949.

Flaubert (**G.**). — * G. F. — *Mme Bovary*. Texte établi, annoté... par Paul Vernière [Réquisitoire d'E. Pinard. Plaidoirie de M.-A.-J. Sénard et jugement du procès de 1857]. — Éditions de Cluny, 1950.

— * G. F. — *Bouvard et Pécuchet*. Introduction par V. Muselli. — *Les Belles Lectures*, 1er-14 décembre.

— Colmant (Paul), S. J. — L'enterrement d'Emma Bovary, de G. F. — *Les Études Classiques*, juillet.

— Desprechins (Robert). — Les différentes couvertures de l'édition originale de *Madame Bovary*. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 3.

— Heuzey (Jacques). — Les Panathénées dans *La Tentation de saint Antoine* de F. — *Lettres d'Humanité*, IX, mars.

— Olivero (Federico). — *Belkiss* di Eugenio de Castro e F. — *Quaderni ibero-americani* (Turin), nº 9.

Gautier (**Th.**). — Jasinski (René). — Th. G. et la politique. — *Actes du IVe Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

Geffroy (**Gustave**). — Bouret (Jean). — G. G., « l'homme qui regarda la vie ». — *Arts*, 3 novembre.

Girardin (**Mme de**). — Vier (Jacques). — Un journaliste de jadis : le Vicomte de Launay. — *L'École*, 9 décembre.

Gobineau (**A. de**). — * A. de G. — *Scaramouche*, suivi de *Adélaïde*. — Éd. de l'Arrière-Boutique, 1950.

Gourmont (**R. de**). — Rees (Garnet). — The position of R. de G. — *French Studies*, October.

Hugo (**Victor**). — * V. H. — *N.-D. de Paris*. Préface de Léo Larguier. Édition annotée par Claude Digeon (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1949.

— * Guillemin (Henri). — L'humour de V. H. (Bibliothèque elzévirienne). — Neuchâtel, Paris, Éd. de la Baconnière, 1950.

— Carnets inédits de V. H., publiés par Henri Guillemin. — *Les Nouvelles Littéraires*, 28 décembre.

— V. H. — Des vers. — Présentation de Henri Guillemin. — *Mercure de France*, décembre.

— V. H. — *L'Intervention*. Comédie inédite présentée par Henri Guillemin. — *La Revue*, 15 novembre, 1er décembre.

— V. H. — Notes et fragments [des Carnets], présentés par Henri Guillemin. — *Cahiers de la Pléiade*, printemps 1950.

— Guillemin (Henri). — V. H. père de famille. — *France-Illustration*, 23 décembre.

— Célarié (Henriette). — V. H. et Adèle Fouché. — *Le Monde français*, novembre.

— Charpentier (Henry). — V. H., poète et philosophe. — *Vie, Art, Cité* (Lausanne) nº 4, 1950.

— Cluzel (E.). — Un pastiche de H. par lui-même. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 5.

— Guillemin (Henri). — Existe-t-il une copie de certaines lettres adressées à Sainte-Beuve par Mme V. H. ? — *Le Figaro Littéraire*, 30 décembre.

— Mayer (Gilbert). — La conversion républicaine de V. H. — *Actes du IVe Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

— Roos (Jacques). — Les idées politiques et sociales de V. H. — *Actes du IVe Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

— Rushworth (F. D.). — V. H. and his marxist critics. — *French Studies*, October.

— Saurat (Denis). — V. H. 1950. — *Marsyas*, décembre.

Huysmans (**J.-K.**). — * Veysset (Georges). — H. et la médecine. — Les Belles Lettres, 1950.

Laforgue (**Jules**). — Bolgar (R. R.). — The present state of L. studies. — *French Studies*, July.

— Ramsey (Warren). — L. and the ironic equilibrium. — *Yale French Studies*, Fall-Winter 1948.

Lamartine (**A. de**). — Chesnier du Chesne (A.). — Un « Chant calabrais » de L. [dédié à Ponsard]. — *Le Monde*, 9 décembre.

— La Fuye (Maurice de) et Babeau (E.-Albert). — Le second mariage de L. — *Eaux-Vives*, octobre.

— Pommier (Jean). — L. en 1848. — *Actes du IV^e Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

— Sylvain (Frère Robert), E. C. — L. et les catholiques de France et du Canada. — *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin-décembre.

Lamennais (**F. de**). — Vier (Jacques). — L., Liszt et Marie d'Agoult [documents inédits : six lettres de L.]. — *L'École*, 11 novembre.

La Villemarqué (**Th. Hersart de**). — Corbes (H.). — La traduction anglaise du *Barzaz-Breiz* par Tom Taylor (1865). Les gravures préraphaélites de J.-E. Millais. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

Leconte de Lisle. — * Batet (H.). — L. de L. I. La sensation. II. Le sentiment. — Saint-Étienne, Éd. Stéfa.

Le Gonidec (**J.-F.**). — Gourvil (F.). — L. G. mythomane. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

Loti (**Pierre**). — * Atabinen (Réchid Saffet). — P. L., héroïque ami des Turcs. — Istanbul, Association culturelle franco-turque [1950].

— * Marchand (D^r H.). — En pays d'Islam [contient un texte inédit de P. L.]. — Alger, Impr. C. Vollot, 1949.

— P. L. — La mort de ma mère. Souvenirs inédits. — *Association internationale des amis de Pierre Loti*, septembre-décembre.

— P. L. — Fragments inédits du *Journal intime*. — *Association internationale des amis de Pierre Loti*, mars.

— Lettres inédites de P. L. [à J. Bernard, 1890 ?; à sa mère, s.d.]. — *Association internationale des amis de Pierre Loti*, mars.

— Farrère (Claude). — P. L. [discours prononcé en Sorbonne, 17 janvier 1950]. — *Association internationale des amis de Pierre Loti*, juin.

— Loir (Raymond). — P. L. et les femmes. — *Revue des conférences françaises en Orient*, septembre.

Maistre (**J. de**). — Ménabréa (Henri). — J. de M. et Tolstoï [les *Mémoires politiques* de J. de M. considérés comme une source de *Guerre et Paix*]. — *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, 1942-1949.

Mallarmé (**Stéphane**). — S. M. — Quatrain inédit pour Méry Laurent [au faux-titre d'un exemplaire de *L'Après-midi d'un Faune*]. — *Valeurs*, janvier 1946.

— * Mauron (Charles). — Introduction à la psychanalyse de M. — Neuchâtel, La Baconnière, 1950.

— Bandy (W. T.). — M's letter to Mrs. Whitman : a correction [rectifi-

catif à l'article publié en mai 1950]. — *Modern Language Notes*, November.

— Douglas (Kenneth). — A note on M. and the theatre. — *Yale French Studies*, nº 5, 1950.

— Maurevert (Georges). — Nostradamus et M. — *Marsyas*, novembre.

— Rhodes (S. A). — C.-R. de : M's *Un coup de dés* : an exegesis, by Robert Greer Cohn (New Haven, 1949). — *The Romanic Review*, October.

Maupassant (**Guy de**). — Lettres inédites de G. de M. à Émile Zola, présentées par Artine Artinian et Edouard Maynial. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 3, 1950.

— Anissimov (N.). — L'implacable parole de vérité. Sur le centenaire de M. [extraits d'un article publié dans la *Pravda*]. — *La Pensée*, novembre-décembre.

— Bendahan (Blanche). — Un grand Normand en Algérie. — *Algéria*, juillet-août.

— Gayman (Rachel). — Le destin hors-série de G. de M. — *Revue des conférences françaises en Orient*, septembre.

— Soyer (Georges). — A propos du centenaire de M. — *Le Thyrse*, 1er septembre.

— Tolstoï (Léon). — G. de M. face à la vie [préface aux « Œuvres complètes », non traduite en français]. — *L'Age nouveau*, nº 55, novembre.

— Varloot (Jean). — M. vivant. — *La Pensée*, novembre-décembre.

— Vial (André). — Réponse à F. Steegmuller [lettre au directeur du *Bulletin*]. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 5.

Mérimée (**P.**). — Spoerri (Theophil). — M. and the short story. — *Yale French Studies*, nº 4, 1949.

Michelet (**J.**). — Cornuz (Jean-Louis). — Deux lettres de M. — Cahiers *Pour l'Art* (Lausanne), septembre-octobre.

— Haac (Oscar A.). — A spiritual journey : M. in Germany 1842. A study of M's thought in 1842 according to original documents. Diaries of Alfred Dumesnil and Adèle M. — *Proceedings of the American Philosophical Society*, October.

— Haac (Oscar A.). — M's purpose. — *Proceedings of the American Philosophical Society*, October.

Mistral (**F.**). — Rostaing (C.). — *Le Poème du Rhône*. — *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 1945-1950.

Monnier (**H.**). — * Melcher (Edith). — The Life and times of H. M. 1799-1877. — Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1950.

Moréas (**Jean**). — R. Amarus [pseudonyme de Ch. Maurras]. — Mémorandum sur M. — *Matines*, 1er semestre 1950.

— Voir : *Signoret* (*Emmanuel*).

Nerval (**Gérard** [**de**). — * Richer (Jean). — G. de N. (Poètes d'aujourd'hui). — P. Seghers, 1950.

— * G. de N. — *Les Filles du Feu*. Introduction de Max-Pol Fouchet. Texte établi et annoté par Jean Richer. (Le Club français du livre. Classiques. 13.) — Le Club français du livre, 1950.

— * Borgal (Clément). — G. de N. — Les Deux-Rives, 1950.

— * Leroi (Pierre). — Évocations romantiques, autour de G. de N., poète musicien, Jenny Colon et Marie Pleyel [conférence prononcée le 21 janvier 1949]. — Librairie musicale Legouix, s. d.

— Auriant. — Sur de prétendues légendes orientales contées par G. de N. — *Nouvelle Revue des traditions populaires*, mars-avril.

— Hamburger (Michael). — G. de N. — *Envoy* (Dublin), December.

— Pastore (Annibale). — La seconda vita di G. de N. — *Humanitas* (Brescia), luglio.

Nodier (Charles). — Castex (Pierre-Georges). — Une source de la *Fée aux miettes*. — *Revue des Sciences humaines*, juillet-septembre.

Pitre-Chevalier. — Durtelle de Saint-Sauveur (E.). — Un historien romantique. P.-C. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

Ponsard (F.). — Voir : *Lamartine (A. de)*.

Renan (E.). — * E. Renan. — La Réforme intellectuelle et morale. Ed. P.-E. Charvet. — Cambridge University Press, 1950.

— Dubreuil (Léon). — Autour du « Dîner celtique » (II). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

— Giraud (Victor). — Médaillons spirituels. Henriette R. Lucile de Chateaubriand. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

Renard (Jules). — Cazenove (Dr Marcel). — Le drame de J. R. — *Connaître. Cahiers de l'humanisme médical*, octobre.

Rimbaud (Arthur). — Pourquier (André). — A. R., pasticheur de génie. — *Rolet*, 21, 28 décembre 1950, 11 janvier 1951.

— St. Aubyn (Frederic). — The social consciousness of R. — *Yale French Studies*, no 4, 1949.

— Voir : *Verlaine (P.)*.

Rollinat (Maurice). — Rousselot (Jean). — M. R. (1846-1903). — *Marginales* (Bruxelles-Uccle), octobre-décembre.

Saint-Simon (C.-H., comte de). — Dautry (Jean). — Pour le 125e anniversaire de la mort de S.-S. — *La Pensée*, novembre-décembre.

Sainte-Beuve. — A mind in conflict. The achievement of S.-B. — *The Times. Literary Supplement*, 10th November.

— Voir : *Hugo (V.)*, *Rabelais*, *Stendhal*.

Sand (Georges). — Letessier (Fernand). — G. S. et son notaire. Documents inédits [Lettres de G. S. à C. Moreau, notaire à Neuvy-St-Sépulcre, 1857-1863]. — *Revue Universitaire*, juillet-octobre.

— G. S. — Lettres à P.-J. Hetzel. Publiées par A. Parménie et C. Bouvier de la Chapelle. — *Revue de Paris*, novembre.

Signoret (Emmanuel). — * Souchon (Dr Paul). — E. S., incarnation du poète. — La Couronne littéraire, 1950.

— Lettre inédite d'E. S. à Jean Moréas [août 1898]. — *L'Acropole*, novembre-décembre.

— Gros (Louis-Gabriel). — Le cinquantenaire d'E. S. — *Cahiers du Sud*, no 302, 1950.

Sorel (Albert). — Albert-Sorel (Jean). — La vocation historique d'A. S. — *Hommes et Mondes*, décembre.

Staël (Mme de). — * Beauverd (Pierre). — Coppet. — Neuchâtel, Ed. du Griffon, 1949.

— Cordiè (Carlo). — Madame de S. al physionotrace. — *Nuova Antologia*, luglio.

— Pange (C^tesse^ Jean de). — Le manuscrit du Livre *de l'Allemagne*. — *Actes du IV^e^ Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

— Pange (C^tesse^ Jean de). — Le théâtre à Coppet. M^me^ de S., artiste, auteur et critique dramatique. — *Revue d'histoire du théâtre*, III.

— Pellegrini (Carlo). — Le groupe de Coppet et l'histoire des littératures modernes. — *Actes du IV^e^ Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

Stendhal. — * S. — *Le Rouge et le Noir*. — Préface de M^e^ Albert Naud. Ed. annotée par F. Eustache (Les Grands Maîtres). — Lyon, Audin, 1949.

— * S. — *Souvenirs d'égotisme*. — Nouvelle éd., revue, établie et augmentée par H. Martineau. — Le Divan, 1950.

— Martineau (Henri). — Notes de S. sur un exemplaire de l'*Histoire de la peinture en Italie* [exemplaire appartenant à la B. M^le^ de Grenoble]. — *Mercure de France*, décembre.

— Martineau (H.). — Petites notes stendhaliennes [Les journées stendhaliennes de Parme. — S. au cinéma. — S. en Sorbonne..., etc...]. — *Le Divan*, octobre-décembre.

— Pichois (Claude). — S., lecteur de Bonstetten et de Sainte-Beuve. — *Le Divan*, octobre-décembre.

— Vaudoyer (Jean-Louis). — Journées stendhaliennes à Parme. — *La Revue*, 1^er^ novembre.

— Table de tous les articles parus de 1936 à 1950 inclus dans *Le Divan* sur S. — *Le Divan*, octobre-décembre.

Tailhade (Laurent). — Cieutat (André). — Les origines de L. T. — *Revue régionaliste des Pyrénées*, juillet-décembre.

— Voir : *Bloy (Léon)*.

Taine (Hipp.). — Roe(Frederick C.). — Les idées politiques de T. — *Actes du IV^e^ Congrès international d'histoire littéraire moderne.*

Vallès (Jules). — J. V. — *Jacques Vingtras. Le Proscrit*. Correspondance inédite avec Arthur Arnould. Préface et notes de Lucien Scheler. — Les Éditions françaises, 1950.

Verlaine (P.) — Pichois (Claude). — L'originalité de V. dans *Les Fêtes galantes*. — *L'École*, n° 11, 24 février 1951.

— Rolland de Renéville (A.). — V., témoin de Rimbaud. — *Cahiers de la Pléiade*, printemps 1950.

— Vallery-Radot (D^r^ Pierre). — L'hôpital dans la vie et l'œuvre de V. — *Médecine de France*, n° 18.

Veuillot (Louis). — * Marconcini (Federico). — Luigi V. atleta della penna (1813-1883). — Alba, Éd. Paoline, 1947.

Vigny (A. de). — * A. de V. — Poésies complètes. Texte établi, annoté par A. Bouvet (Bibliothèque de Cluny. 6). — Éditions de Cluny, 1950.

— De Cesare (R.). — Osservazioni su *Quitte pour la peur* di A. de V. — *Aevum*, 1948, n° 4.

— Toussaint (Franz). — A. de V., sa fiancée et l'ours. — *Les Œuvres Libres*, septembre.

Villiers de l'Isle-Adam. — Goldgar (Harry). — *Axël* de V. de l'I. A. et *The Shadowy Waters* de W. B. Yeats. — *Revue de Littérature comparée*, octobre-décembre.

Zola (Émile). — Girard (Marcel) et d'Hermies (Vlasta). — E. Z. devant la critique tchèque. — *Revue des Études slaves*, T. XXVI, fasc. 14, 1950.

— Z. and the translations [A propos de : E. Z. *The Masterpiece*. Transl. from the French by Thomas Walton]. — *The Times. Literary Supplement*, 3 November.

— Voir : *Maupassant (G. de)*.

XX^e SIÈCLE

Divers. — * Simon (Pierre-Henri). — Procès du héros. Montherlant. Drieu La Rochelle. Jean Prévost (Pierres vives). — Éd. du Seuil, 1950.

— Bourget-Pailleron (R.). — La vie littéraire en France de 1900 à 1950. — *La Revue*, 15 avril.

— Boyé (Maurice-Pierre). — Cinquante ans de poésie française. — *Eaux-Vives*, novembre 1950.

— Coindreau (Maurice). — The evolution of the contemporary French theatre. — *Yale French Studies*, n° 5.

— Gavoty (André). — La vie théâtrale en France de 1900 à 1950. — *La Revue*, 1^er avril.

— Kemp (Friedhelm). — Die französische Lyrik seit dem ersten Weltkrieg. — *Hochland* (Munster), Dezember 1949, Februar 1950.

Apollinaire (G.). — Adéma (Marcel). — A. critique d'art. Documents inédits. — *Arts*, 10 novembre.

— Adéma (Marcel). — G. A. Présentation par André Salmon. — *France-Asie*, décembre 1948.

— Balakian (A.). — A. and the modern mind. — *Yale French Studies*, n° 4, 1949.

— Christophe (Lucien). — A. à Stavelot. — *Le Thyrse*, novembre.

— Goll (Yvan). — Lettre à feu le poète A. — Document inédit. — *Cahiers du Sud*, n° 302.

— Haloche (Maurice). — Le soixante-dixième anniversaire de la naissance de G. A. — *La Grive*, juillet.

— Laurent (G.). — G. A. en Ardenne. — *Europe*, novembre.

Barrès (Maurice). — * M. B. *Mes Cahiers*. Tome XIII (juin 1920-janvier 1922). — Plon, 1950.

— * Lalou (René). — M. B. (Les Grands écrivains français). — Hachette, 1950.

— Collin (Rémy). — M. B. devant la science. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1946-1949.

— Garçot (Maurice). — M. B. et la Lorraine. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1946-1949.

— Godfrin (Jean). — B. mystique. [Discours de réception à l'Académie de Stanislas]. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1946-1949.

Bataille (Henri). — Saulnier (V.-L.). — Félix-Henri B. (1872-1922). — *Dictionnaire de biographie française*, fasc. XXVIII, 1950.

Bergson (H.). — Blanchot (Maurice). — B. and symbolism. — *Yale French Studies*, n° 4, 1949.

Bernanos (Georges). — * G. B. — *Vorhut der Christenheit*. Auswahl aus den polemischen Schriften. Mit einer Einfuhrung und der Übersetzung von Walter Warnach. — Düsseldorf, L. Schwann, 1950.

— Béguin (Albert). — Un roman inédit de G. B. — *Réforme*, 11 novembre.

— Noth (Ernst Eric). — The prophetism of G. B. — *Yale French Studies*, nº 4, 1949.

— Pons (Roger). — G. B. IV. *La Joie* (1928). — V. *Journal d'un curé de campagne* (1936). — VI. Romans mineurs. *Un Crime* (1935). *Nouvelle histoire de Mouchette* (1937). — *Vie Enseignante*, janvier-avril 1950.

— Sonet (J.), S. J. — G. B. et les *Dialogues des Carmélites*. — *Les Études Classiques*, juillet.

Bousquet (**Joe**). — Ballard (Jean). — J. B. — *Cahiers du Sud*, nº 302, 1950.

— Bay (Paul). — Le souvenir de J. B. — *Le Thyrse*, novembre.

— B[éguin] A[lbert]. — Mort de J. B. — *Esprit*, novembre.

— Emié (Louis). — J. B. [Lettre inédite de J. B., 29 janvier 1948]. — *La Boîte à clous*, octobre.

— X. T. — Mort d'un poète [Extrait d'une lettre inédite de J. B.]. — *Études*, décembre.

— Le dernier témoignage de J. B. [Lettre à Claude Mauriac, 1er août 1950]. — *Liberté de l'Esprit*, novembre.

Desnos (**Robert**). — Pétronio (Arthur). — Privilèges de R. D. — *Marginales*, octobre-décembre.

Drieu La Rochelle. — Petitjean (Armand). — D. L. R. a tout raté..., mais c'était un prophète. — *Carrefour*, 5 décembre.

— Voir : *XXe siècle. Divers.*

Du Bos (**Charles**). — Hommage à C. D. B. par Gabriel Marcel, le R. P. Daniélou, Clément Borgart, J. Madaule. — *Recherches et Débats du C. C. I. F.*, Supplément littéraire et historique, nº 10, juin-juillet 1950.

Ghéon (**Henri**). — Voir : *Rotrou.*

Giraudoux (**Jean**). — May (Georges). — J. G. : diplomacy and dramaturgy. — *Yale French Studies*, nº 5.

— Munk (Eric). — J. G. avait modifié la fin de *Siegfried*. — *La Croix*, 19-20 novembre.

Hermant (**Abel**). — Baüer (Gérard). — A. H. — *Revue de Paris*, novembre.

— Golay (Georges). — A propos de la mort d'A. H. — *Journal de Genève*, 21 octobre.

— A. H. — Souvenirs sur A. H. — *Le Fribourgeois* (Bulle), 14 octobre.

— Thérive (André). — L'œuvre d'A. H. — *Paroles Françaises*, 2-15 décembre.

Jacob (**Max**). — M. J. — Fragments d'une correspondance [Lettres de M. J. à Ed. Jabès. Publiées aussi dans la collection « Valeurs »]. — *Valeurs*, juillet 1945.

— Béalu (Marcel). — M. J., poète. — *Cahiers du Nord*, nos 3-4.

— Cadou (René-Guy). — L'œuvre de M. J. — *Cahiers du Nord*, nos 3-4.

— Martin-Demézil (Jean). — M. J. à Saint-Benoît-sur-Loire. — *Au Jardin de la France*, printemps 1950.

— Rousselot (Jean). — M. J., épistolier [suivi de lettres inédites de M. J. à l'auteur]. — *Cahiers du Nord*, nos 3-4.

Jaloux (**Edmond**). — Hommage à E. J. [par G. Duhamel, F. de Miomandre, Yanette Delétang-Tardif, Pierre Gueguen, Christian Dédéyan, André Lebois, Jean Rousselot, Fernand Lot]. — *France-Asie*, novembre 1949.

— Billy (André). — Les souvenirs d'E. J. — *Le Figaro Littéraire*, 18 novembre.

— Lebois (André). — Projets pour un E. J. — *France-Asie*, novembre 1949.

Jammes (Francis). — F. J. — *Almaïde d'Etremont*. Introduction de Y.-G. Le Dantec. — *Les Belles Lectures*, 15-30 novembre.

— Un sonnet inédit de F. J. [à Armand Godoy]. — *Revue régionaliste des Pyrénées*, juillet-septembre.

Larguier (Léo). — Arnoux (Alexandre). — Esquisse pour le portrait d'un poète. — *Les Nouvelles Littéraires*, 9 novembre.

— Billy (André). — L. tel que je l'ai connu. — *Le Figaro Littéraire*, 11 novembre.

— R. B. — L. L. — *Le Christianisme au XX^e siècle*, 23 novembre.

— Delacour (André). — L. L. — *Rolet*, 9 novembre.

— Dentan (Yves). — L. L. — *Réforme*, 11 novembre.

— Dorgelès (Roland). — L. L. L'adieu d'un poète. — *Le Figaro Littéraire*, 4 novembre.

— Dorgelès (Roland). — L'ermite de la rue Saint-Benoît [Suivi de la liste des œuvres de L. L.]. — *Biblio*, novembre.

— E[stang] L[uc]. — L. L. — *La Croix*, 5-6 novembre.

— Géraldy (Paul). — L. L. — *Gazette des Lettres*, 15 novembre.

— Le Mollé (Roland). — L. L. — *La Boîte à clous*, n° 8, décembre.

— Rousseaux (André). — L. L. — *France-Illustration*, 11 novembre.

Lubicz-Milosz (O.-V. de). — Lebois (André). — Présence de M. dans son œuvre. — *France-Asie*, mars-avril 1949.

Maeterlinck (Maurice). — * Pasquier (Alex). — M. M. Préface de Georges Rency. — Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1950.

— Pianet (J.). — M. et la morale néo-platonicienne. — *Les Lettres Romanes*, 1^er novembre.

Montesquiou (Robert de). — Desbruères (Michel-François). — R. de M. en Bretagne d'après des poèmes oubliés. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

Murat (Amélie). — Boyé (Maurice-Pierre). — Le message d'A. M. — *Eaux-Vives*, juillet.

— Vignon (Marie-Louise). — A. M. et sa poésie catholique. [Présentation par M.-P. Boyé]. — *Rolet*, 26 octobre.

Nizan (Paul). — Deux poèmes inédits. — *Valeurs*, juillet 1945.

Noailles (M^me de). — * Fournet (Charles). — Un grand poète français moderne. La comtesse de N. — Genève, Roulet, 1950.

— Artus (Louis). — Mémoires en zigzag. Anna de N. — *Les Nouvelles Littéraires*, 2 novembre.

Payer (André). — Dauphin (Fernand). — A. P. — *Rolet*, 7 décembre.

— Delacour (André). — Stèle pour A. P. — *Rolet*, 30 novembre.

Péguy (Charles). — *Johannet (René). — Vie et mort de P. (Les Grandes biographies). — Flammarion, 1950.

— Béguin (Albert). — Vies parallèles de P. et de Mounier. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, n° 12, mai.

— Capéran (Chanoine Louis). — P. a-t-il finalement renié l'Affaire Dreyfus ? — *La Croix*, 7 décembre.

— Chavardès (Maurice). — P. travesti [critique du livre de René Johannet]. — *La Vie intellectuelle*, décembre.

— Daniélou (M.). — La théologie de P. dans *Eve*. — *Cahiers de Neuilly*, juillet 1949.

— Guyon (Bernard). — Itinéraire spirituel de C. P. La découverte du réel. Le poète chrétien. — *Vie Enseignante*, mars-juillet 1950.

— Mounier (Emmanuel). — Entretien avec la mère de P. [Carnets de M., Orléans, 28 janvier 1930]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, nº 12, mai.

— Saurat (Denis). — Sur quelques vers de P. [« Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre..., mais pourvu que ce soit dans une juste guerre »]. — *Marsyas*, novembre.

— Dédicaces de P. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, nº 12, mai.

Philippe (**Ch.-Louis**). — Guillaumin (Émile). — Ch.-L. P. et les enfants, — *L'Age nouveau*, octobre.

— Poulaille (Henry). — Un ami de Ch.-L. P. : Lucien Jean. — *L'Age nouveau*, octobre.

— *Amis* (*Les*) *de Ch.-L. P. Bulletin* nº 8, 2e nº du Quarantenaire, 1950.

Proust (**Marcel**). — Quelques pensées inédites de M. P. [communiquées par Mme Gérard Mante]. — *Le Figaro Littéraire*, 18 novembre.

— Jones (Stanley). — Two unknown articles by M. P. — *French Studies*, July.

— Cattaui (Georges). — La vocation et l'éthique de M. P. — *Nova et Vetera*, janvier-mars.

— Kneller (John W.). — The musical structure of P's *Un amour de Swann*. — *Yale French Studies*, nº 4, 1949.

— Lynes Jr (Carlos). — The age of P. — *The Sewanee Review*, Autumn 1950.

— Martin-Chauffier (Louis). — P. and the double « I ». — *Partisan Review*, October 1949.

— Voir : *Balzac* (*H. de*).

Ramuz (**C.-F.**). — * Marclay (Robert). — C.-F. R. et le Valais (Thèse-lettres, Lausanne). — Lausanne, Payot, 1950.

— Lupo (Valeria). — La lezione di un solitario : Il *Journal* di C.-F. R. — *Nuova Antologia*, aprile.

Rivière (**Jacques**). — * Beaulieu (Paul). — L'Amitié dans l'œuvre de J. R. — Montréal, La Nouvelle Équipe, 1950.

Rolland (**Romain**). — Extraits inédits du *Journal* de R. R. [1914-1915] — *Synthèses*, octobre.

— R. R. — Gandhi, Andrews et Tagore. [Fragment de *Journal*, 16 septembre 1929.] — *France-Asie*, novembre 1948.

— *Association des Amis de R. R.* Bulletin nº 14, décembre.

Saint-Exupéry (**A. de**). — Une lettre inédite et un enseignement de S.-E. — *Le Monde*, 29 juillet.

— Bourg (Marie-Thérèse). — Introduction à *Citadelle* de S.-E. — Le thème du charroi dans *Citadelle* [Fragments d'un D. E. S. sur « Les images chez S.-E. »]. — *Cahiers de Neuilly*, juillet, octobre 1949.

— Pons (Roger). — S.-E. I. Première rencontre. II. *Courrier Sud* (1929). III. *Vol de nuit* (1931). — *Vie Enseignante*, octobre-novembre.

— Roy (Jules). — A. de S.-E. — *Les Annales-Conférencia*, novembre.

Saint-Pol-Roux. — Fontaine (Anne). — S.-P.-R. le Magnifique. — *Tribune de Genève*, 22 octobre.
— Masson (Loys). — S.-P.-R. à la couronne d'oubli. — *Arts*, 27 octobre.
— Quemeneur (Pierre). — Il y a dix ans mourait S.-P.-R. — *Réforme*, 28 octobre.

Sarcey (**M^me^ Yvonne**). — Herriot (Édouard). — La femme française. — *Les Annales-Conférencia*, décembre.

Ségalen (**Victor**). — Beaumont (Germaine). — Légende et retour de V. S. (1878-1919). — *La Table Ronde*, décembre.

Valéry (**Paul**). — * P. V. — *Histoires brisées*. — Gallimard, 1950.
— Do Dinh (Pierre). — P. V. et la Chine. — *France-Asie*, mars-avril 1949.

René Rancœur.

Nous remercions M. Florent Monteleone, Bibliothécaire à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg-en-Suisse, qui a bien voulu nous adresser des informations nouvelles sur les publications allemandes et italiennes.

DIVERS

Correspondance : **A propos de Rodogune.** — *Nous avons reçu la lettre suivante, qui se rapporte à l'article publié dans nos nos 3 et 4 de 1949. Dans la lettre qu'on va lire,* R = Rodogune ; A = Antiochus ; S = Séleucus ; C = *Cléopâtre* ; *N = Nicanor.*

1re Objection : On parlait de contradiction inexplicable dans la conduite de R. M. Jasinski éclaire si bien les choses que toute contradiction disparaît. Nous pensons qu'en effet tout peut s'expliquer dans ce rôle, mais que néanmoins l'incohérence en est un élément essentiel et voulu comme tel, dont il convient de faire état, car elle s'impose au spectateur avant de lui être expliquée : dans le monologue de III et la scène qui suit on ne reconnaît pas R. Ce n'est pas tout : 1° elle exige des fils la tête de leur mère et met sa main à ce prix, mais dira plus tard à A qu'elle *voudrait le haïr s'il lui eût obéi* ; 2° elle avoue son amour à A, mais au lieu d'accepter de lui l'offre de sa main, elle se retranche derrière le traité (pourtant violé par C) pour laisser son ennemie disposer d'elle, au risque d'être mariée à S.

2° Ces trois difficultés étant solidaires, la solution proposée pour la 1re doit satisfaire aux deux autres. Or celle de M. Jasinski (R demandant aux fils la tête de leur mère afin de *mettre à l'épreuve* leur amour) outre qu'elle part d'une erreur à notre avis sur le v. 851, n'explique en rien la 3e et est même inconciliable avec la 2e : si c'est une épreuve qu'elle fait de leur amour, peut-elle souhaiter n'être pas obéie ?

3° M. Jasinski n'a pas cru devoir s'arrêter à l'hypothèse trop simple d'un conflit cornélien, conflit pourtant formulé expressément v. 1211-1218. (*Un rigoureux devoir à cet amour s'oppose*, etc...) et ne peut maintenir son interprétation du rôle qu'en niant l'importance de ce texte capital qui éclaire tout : raisons précieuses, dit-il, pour en couvrir de « plus profondes » (p. 333, fin).

Quand nous disons un conflit cornélien, nous disons bien plus qu'un débat raisonné : une lutte de la personnalité tout entière contre une force étrangère à elle (par exemple la grâce pour Polyeucte, son passé pour Auguste), à laquelle elle essaie de se soustraire soit par la ruse (dialectique « du devoir et de la passion ») soit même par l'*oubli* (un des mots-clés de R : vers 319, 857, 1021), mais qui parfois la submerge, lui imposant cette personnalité seconde qui nous déroute et qui n'est faite que pour cela (surprise et terreur). Précisons que cette force invisible à laquelle le héros tente de se soustraire n'est pas la passion, mais le « Devoir », ou Dieu (Polyeucte) ou le remords (Auguste). Quelle est cette chose contre laquelle se débat R ? la volonté d'un mort : N en mourant lui a confié sa vengeance. Aimait-elle N ? Non, dit M. Jasinski ; oui, dirions-nous plutôt ; mais la chose est à peine suggérée (« Chère ombre ») et n'importe guère : importun souvenir qu'un amour supplanté par un autre ! Ainsi dans les deux cas la vengeance de N n'est pour R

qu'un *devoir* auquel tout son être voudrait se dérober : d'abord parce que la violence et la haine sont contraires à sa nature, comme l'a bien vu M. Jasinski, mais surtout parce qu'aimant un des fils de son ennemie, elle ne peut désormais la frapper sans faire souffrir celui qu'elle aime.

Le vrai drame de R consiste dans ce duel contre le mort (bien plus que contre la reine). Il se déroule en trois temps : 1° (acte I) Avantage de R : N est « oublié ». C paraissant respecter le traité, R acceptera le mari qu'elle lui donnera, trop heureuse, sans se le dire, de trouver dans la raison d'État (317) un prétexte à se dispenser de sa vengeance, même au prix de son bonheur : par amour pour A elle préfère le risque d'être mariée à S à l'obligation de le frapper dans sa mère. (Mais on ne le saura qu'après.) — 2° (Acte III) Avantage de N qui reparaît brusquement et force R à lui obéir. C a violé le traité, elle a demandé à ses fils la tête de R ; on sait la riposte de R : elle demande aux princes la tête de C Mais attention : la pièce nous avertit expressément de ne pas voir là un réflexe d'autodéfense. On lui conseille de jouer de ses charmes pour *se faire un appui des fils contre la mère* ; elle en est si indignée qu'elle ne veut rien tenter pour se sauver : aux princes de la défendre, s'ils veulent (850-51) ; elle ne leur demandera rien *pour elle-même.* Or aussitôt après elle va leur demander de tuer la reine. Ce n'est donc pas pour elle qu'elle le demande : ni pour se protéger, ni pour se venger, ni pour éprouver leur amour, mais uniquement pour la raison qu'elle dit : pour satisfaire à N. Tout le monde s'y est trompé, même Corneille dans l'*Examen* : « Elle leur fait cette proposition seulement pour s'exempter d'en choisir aucun et les *attacher tous deux à sa protection* par une espérance égale », ce qui est absurde, car elle risque bien plutôt par cette demande de les *détacher* d'elle tous les deux, et elle le sait (984). Le texte est formel : R demande la mort de C, non parce que C en veut à sa vie, mais seulement parce qu'en rompant ainsi le traité, elle lui a ôté l'alibi qui lui permettait d'*oublier* N. De là ce réveil brutal du mort, qui réclame son dû (855 et suiv.). Dès lors ce n'est plus elle qui parle mais l'esprit de N : elle s'applaudit de pouvoir enfin *d'un oubli contraint rompre la dure loi, d'oser reprendre un cœur pour aimer et haïr* : redevenue elle-même à l'acte IV, elle dira tout le contraire (comparer par exemple 857 avec 1214). Elle se dit libérée, mais c'est pour tomber sous une plus dure loi : affranchie du traité, elle peut choisir librement son époux, mais privée de l'excuse du traité, elle doit venger N et, ne pouvant compter pour cela que sur ses soupirants, ne donner sa main qu'à celui qui vengera le père sur la mère. Quelle offre à faire à un amant ! Elle en frémit pour lui (883 et suiv.) mais, subjuguée par le mort, elle la fait ; eux-mêmes en la pressant de choisir entre eux lui en fournissent l'occasion ; en vain veut-elle résister : les fils à leur insu l'obligent (1014) à suivre la volonté du père. — 3° (Acte IV). Retour au premier temps, avec cette différence énorme qu'au lieu d'être liée par le traité, R demande elle-même à remettre son sort à celle qui, elle le sait, voulait sa mort. Elle a obéi, mais n'ayant rien obtenu des princes, n'insiste pas : libérée en partie de l'emprise de N par l'aveu qu'elle vient de faire à A de son amour, elle mesure maintenant l'horreur d'un parricide qui aurait rendu effroyable à ses yeux l'adolescent qu'elle aime (1222). Mais, en renonçant à venger N, elle reste sa prisonnière : le droit de disposer librement d'elle-même reste lié pour elle au devoir de le venger par l'époux qu'elle se donnerait [1] (1215-1218) et plutôt que d'obéir à cet affreux devoir elle préfère aliéner sa liberté (1225). Conclusion : rentrer sous les lois de la paix, *puisque m'en affranchir c'est vous perdre à jamais* (1226). (Ni vous ni moi ne pouvant consentir à la condition qui seule me permettrait de vous *choisir*

1. Le vers 1221 doit se comprendre : en me priant de choisir moi-même mon époux, vous m'avez obligée de mettre au don de ma main une condition inacceptable.

pour époux, il nous reste au moins une chance d'être l'un à l'autre en nous en remettant au choix de votre mère).

Tel est le drame de R : nature essentiellement tendre, née pour aimer, non pour dominer ni haïr, mais essentiellement droite et poussant jusqu'au scrupule les exigences contraires de son cœur et de sa fidélité, dans l'extraordinaire situation où la place le devoir de venger le père sur la mère du jeune prince qu'elle aime, trop faible pour accomplir ce devoir, mais trop loyale pour le transgresser, elle n'aperçoit enfin d'autre issue que de se livrer passivement au destin (et c'est en effet le destin qui assurera finalement la vengeance de N et son propre bonheur). Ah ! n'être plus obligée de choisir, abdiquer cette effrayante liberté, souffrir, s'il le faut, tous les sacrifices, mais n'avoir plus à souffrir les tortures d'une conscience divisée et pouvoir se dire : « Je ne pouvais rien, tant pis ! » Voilà le courage de R, courage tout de même, mais courage d'une âme tendre, inquiète et scrupuleuse, où sont conciliées les exigences d'un cornélianisme rigide et les tendresses d'un cœur de femme impropre aux luttes sans merci : *Rodogune*, dirions-nous, *ou la peur d'être libre*.

Reste que le rôle avait besoin d'explications ; pourquoi cette obscurité ? Disons d'abord qu'elle n'est pas particulière à R : plus ou moins elle se trouve partout chez Corneille. Elle tient 1° à la densité du style, à la limite presque inintelligible (par exemple 883, 1221) ; 2° à la densité du scénario « trop chargé de matière » pour permettre une étude assez étendue des sentiments de R ; 3° à l'héroïsme des caractères : la dignité, la réserve, la maîtrise de soi de R font qu'elle se livre difficilement (d'où l'importance capitale chez Corneille des monologues) ; 4° au désir de réserver la surprise, impératif absolu de la technique dramatique de Corneille ; aussi les personnages ne sont-ils jamais entièrement connus au départ : leur conduite ne surprendrait plus. Ils ne se révèlent que peu à peu et par bribes, nous obligeant à reviser plusieurs fois notre jugement sur eux. En vertu de cette loi de la surprise les monologues même ne disent pas tout : le personnage pense tout haut, mais sa pensée n'est pas toute formulée. Ainsi le monologue de R : on ne saura qu'à la scène suivante ce que veulent dire les v. 883 et 889, on ne sera détrompé qu'en IV 1211-1226 sur le passage 879-882. Mais où serait la surprise si on savait déjà ce qu'elle va dire aux princes, et la terreur si on savait qu'elle ne veut pas ce qu'elle leur demande ? — Au surplus la loi de surprise s'accorde en général chez Corneille avec la vérité psychologique : la vie n'est jamais tellement claire, et l'homme est un tissu de contradictions (Corneille avait lu Montaigne). Il est naturel que le monologue de R reste à demi mystérieux : cela convient au lyrisme du ton et à l'état d'une âme fascinée par une volonté étrangère (*Et ce n'est plus qu'à toi que je veux obéir*), et naturel qu'après avoir avoué à A qu'elle l'aime, elle voie enfin clair dans son cœur et le lui ouvre tout entier. L'explication complète de sa conduite antérieure ne pouvait trouver place que là. Mais la critique, méconnaissant cette loi du théâtre cornélien, n'a pas su attendre jusqu'à l'acte IV pour vouloir déchiffrer R : d'où les méprises.

LOUIS HERLAND.

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. WILLAUME à Saint-Germain-lès-Corbeil en mars 1951.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 2e trimestre 1951.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie ARMAND COLIN : 884.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie WILLAUME : 613.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

ENCORE UN MODÈLE POSSIBLE DE TARTUFFE : HENRI-MARIE BOUDON, GRAND ARCHIDIACRE D'ÉVREUX (1624-1702).

La critique littéraire, appuyée sur la méthode historique et guidée par les aveux des auteurs eux-mêmes, constate que les personnages de théâtre ou de roman qui ont assuré la gloire de leurs créateurs, sont presque toujours une synthèse géniale de traits multiples, d'importance fort variable, empruntés à différents individus observés dans la réalité sociale contemporaine, ou pris soit dans l'histoire, soit dans des œuvres antérieures. Le Tartuffe de Molière en offre un exemple typique : M. Francis Baumal a montré[1] comment le nom et l'essentiel du caractère de ce personnage s'inspiraient du « Montufar » de Scarron, ainsi que de pamphlets et d'informations malveillantes que l'ex-comédien de Mgr le Prince de Conti avait pu recueillir lors de ses passages à Lyon sur Messire Cretenet, ancien barbier, promu directeur de conscience, prêtre et instituteur d'une congrégation de prêtres missionnaires. Un demi-siècle auparavant, en 1878, les éditeurs de Molière dans la Collection des Grands Écrivains de la France, Eugène Despois et Paul Mesnard, avaient déjà proposé (tome IV, p. 303-305) trois autres modèles pour le même symbole d'hypocrisie : 1° l'abbé Gabriel de Roquette, depuis évêque d'Autun, tel que le virent du moins d'illustres portraitistes littéraires du temps : Mme de Sévigné, Bussy-Rabutin, l'abbé de Choisy, Saint-Simon ; 2° l'abbé de Pons, dont une repartie à Ninon de Lenclos, enregistrée par Tallemant des Réaux, aurait fourni au trouble ado-

1. Cf *Tartuffe et ses avatars*, Paris, 1925.

rateur d'Elmire l'un de ses aveux les plus célèbres : « Ah ! pour être dévot, je n'en suis pas moins homme » (v. 966) ; 3° Charpy de Sainte-Croix, autre victime de l'auteur des *Historiettes*[1] : M. Alfred Rébelliau a signalé[2] l'importance de cette clef pour l'intrigue de la pièce. En 1932, dans une étude solidement documentée, M. Paul Emard a précisé cette vue, et a réussi à nous convaincre de reconnaître non seulement Orgon dans François de Patrocle, Écuyer ordinaire de la Reine Anne d'Autriche, mais aussi les prototypes de Mme Pernelle, d'Elmire et de Damis, dans la belle-mère, la femme et le frère du trop confiant écuyer[3]. En ajoutant à cette liste le nom d'Henri-Marie Boudon, grand-archidiacre d'Évreux, nous n'avons pas la prétention de la clore, ni même d'essayer une nouvelle clef, puisque dès 1862, sous le pseudonyme de Louis d'Appilly, Clauet, romançant le principal épisode de la persécution endurée par cet « homme de Dieu »[4], faisait ainsi répondre la Duchesse de Corbières aux supplications en sa faveur de l'extravagante Mme de Fourneaux :

> Votre appel a le malheur de se présenter dans des circonstances fâcheuses. Il n'est bruit en ce moment que de la nouvelle farce du Sieur de Molière. Cette comédie, immorale par sa perfection même, a été, m'a-t-on dit, composée en grande partie d'après des pamphlets publiés contre l'archidiacre d'Évreux ; elle prête à un scélérat le langage de la plus parfaite dévotion, et rend suspecte la piété, même la plus sincère[5].

Nous ne pouvons, pour notre part, nous montrer aussi affirmatif que notre devancier, dont l'imagination exaltée rappelle trop celle-là même qu'il prête à la protectrice de son héros : la vie de Molière et l'élaboration de *Tartuffe* nous échappent dans leurs détails, tandis que les diverses biographies de son modèle supposé présentent les faits avec un désordre chronologique, des dates clairsemées et une précision émoussée par le style édifiant ; dans de telles conditions, les rapprochements ne sauraient être décisifs. Néanmoins, en résumant la carrière de l'archidiacre, en tâchant de discerner la nature intime d'une piété singulièrement propre à susciter les pires calomnies dans une opinion mal informée et malveillante, nous espérons mettre en lumière un aspect trop délibérément négligé jusqu'ici, selon nous, du climat religieux qui, par réaction contre son emprise, provoqua l'éclosion de *Tartuffe*. Mais au préalable, il importe de dissiper une équivoque qui embrouille la plupart des critiques de cette pièce, et qui même, tend à fausser la perspective de l'histoire religieuse de la société française au XVIIe siècle.

1. Cf. éd. Monmerqué et Paulin, Paris, tome VII, p. 241-243.
2. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1909, p. 913.
3. Cf. Paul Émard, *Tartuffe, sa vie, son milieu et la comédie de Molière*, Paris, 1932, 278 p. in-16.
4. *H.-M. Boudon ou la Folie de la Croix*, Paris, 15 novembre 1862, in-12.
5. P. 211-212.

I

En 1900, Dom Beauchet-Filleau publiait les *Annales de la Compagnie du Saint Sacrement*, rédigées par le Comte René Voyer d'Argenson ; deux ans plus tard, la *Cabale des Dévots*, de M. Raoul Allier faisait sensation en révélant au public l'existence et la puissance de cette mystérieuse compagnie, restée insoupçonnée des historiens les plus sagaces du siècle dernier. La mention explicite, dans les *Annales*[1] des alarmes suscitées chez les pieux confrères par l'annonce de *Tartuffe*, et de leurs efforts pour faire supprimer cette comédie, obligea les critiques littéraires a reviser de proche en proche la plupart des idées naguère reçues sur le théâtre de Molière. A la suite de M. Raoul Allier[2], M. Alfred Rébelliau, puis M. Francis Baumal expliquèrent *Tartuffe*, et dans une certaine mesure *Don Juan* et le *Misanthrope*, sinon l'*École des Maris* et l'*École des Femmes*, en fonction de la Compagnie du Saint Sacrement. Leurs démonstrations ont d'ailleurs été en général si convaincantes que le bien fondé de cette explication ne saurait plus être sérieusement mis en doute sur plusieurs points essentiels : notamment l'expression, dans *Tartuffe*, de la commune rancœur de l'écrivain, du Roi et de sa jeune Cour envers la redoutable Compagnie ; la satire, en *Don Juan*, de la conversion suspecte du Prince de Conti. Mais, s'il n'est pas douteux que la Compagnie du Saint Sacrement se soit avec raison sentie visée par *Tartuffe*, c'est toutefois sur ce point que l'équivoque nous paraît commencer à se glisser chez les critiques.

Puisqu'il est établi que la pièce vise la fameuse Compagnie, on admet du même coup, presque inconsciemment, comme un axiome, que Tartuffe, son héros éponyme, est la caricature d'un membre de la dite Compagnie. Ainsi, M. Francis Baumal a bien constaté que le nom de Messire Cretenet, en qui il voit à juste titre, croyons-nous, le principal modèle de Tartuffe, ne figurait pas sur les listes de la Compagnie du Saint Sacrement, mais après nous avoir révélé que l'ancien barbier avait appartenu à la Congrégation des Messieurs au Grand Collège de Lyon, il affirme sans hésiter : « Or il est avéré que les Congrégations des Jésuites furent dans toute la force du terme, de véritables séminaires pour la Compagnie du Saint Sacrement. Celle-ci y recrutait la plupart de ses membres[3]. » Cette assertion illustre précisément la double confusion que nous nous proposons de dénoncer ici : l'obstination à voir en Tartuffe, *a priori*, un *membre* de la Compagnie du Saint Sacrement, et l'assimilation téméraire des Congré-

1. P. 232-236.
2. *Op. cit.*, chap. XIX, p. 384-410.
3. *Op. cit.*, p. 25.

gations, ainsi que de la « cabale des dévots » tout entière, à cette même compagnie.

Avec une prudence plus judicieuse, M. Alfred Rébelliau avait déjà observé (loc. cit.) en se fondant sur le *Premier Placet* présenté au Roi par Molière, que le comique ne visait pas uniquement la Compagnie du Saint Sacrement, mais qu'il s'en prenait à tous les dévots dont le prosélytisme ascétique lui semblait gênante t dangereux. En outre, à propos de Charpy de Sainte-Croix, dont la dupe, François de Patrocle, affilié à la Compagnie du Saint Sacrement, paraît avoir inspiré le caractère d'Orgon, l'historien avait insisté (p. 912) sur l'importance de ce personnage dans la pièce, et sur l'ironie haineuse avec laquelle l'auteur en avait dessiné la figure caricaturale. En scrutant les archives des Quinze-Vingts, M. Paul Emard a pu dépister l'un des principaux foyers de la Compagnie dans l'enclos de cet hôpital où demeura fort longtemps le prototype de M^me^ Pernelle, M^me^ d'Ansse, la pieuse hôtesse du louche Charpy. A notre tour, nous croyons pouvoir affirmer que la Compagnie du Saint Sacrement se trouve visée à travers Orgon et sa mère, mais nous estimons que le personnage de Tartuffe, considéré en lui-même représente un aspect différent de la « cabale des dévots ». M. Paul Emard ne fait aucune mention de Messire Cretenet, antérieurement découvert par M. Francis Baumal, et il n'hésite pas à identifier complètement Tartuffe avec l'hôte de M^me^ d'Ansse ; mais, s'il lui est facile de retrouver dans le directeur d'Orgon la vitalité bourguignonne de Charpy, l'ingénieux érudit semble moins à l'aise pour attribuer à son équivoque héros les traits si caractéristiques de la piété affectée par l' « imposteur », tel que le dépeint Molière[1]. Ajoutons qu'il nous paraît affirmer trop catégoriquement et sans preuves réelles (p. 98), que Mazarin aurait chargé son agent d'espionner aux Quinze-Vingts la Compagnie du Saint Sacrement, en se faisant héberger chez M^me^ d'Ansse. Il n'est pas sûr qu'à cette date, en 1654, le ministre ait connu de façon précise l'existence de cette association en tant qu'organisation secrète ; si l'on admet qu'il ait réellement confié à Charpy une mission d'espionnage, celle-ci s'expliquerait suffisamment par les inquiétudes que causait au cardinal la confiance placée de longue date par la reine en une femme de chambre mal disposée envers lui. Tout au moins, en formulant cette hypothèse, M. Paul Emard semble-t-il avoir pressenti, au contraire de M. Francis Baumal, que dans la pensée de son créateur Tartuffe n'appartenait probablement pas à la Compagnie du Saint Sacrement, mais, obsédé par le souci d'identifier absolument le personnage scénique avec Charpy de Sainte-Croix, il brouille cette intuition en observant (p. 200) qu'extérieurement l'agent de Mazarin professait les maximes de la Compagnie qu'il espionnait, et que par suite celle-ci se trouvait atteinte à travers lui dans Tartuffe.

1. Cf. *op. cit.*, chap. XIII, et passim.

A force de prétendre intégrer tous les « dévots » dans la Compagnie du Saint Sacrement, on finit par oublier ou méconnaître ses traits les plus saillants. Notons d'abord que sa durée a été relativement brève : constituée en 1630, elle s'est trouvée démasquée en 1660, et la rédaction, en 1695, de ses *Annales* par Voyer d'Argenson, prouve qu'à cette date elle était complètement éteinte à Paris. On sait que l'idée première de cette Compagnie émanait d'un grand seigneur, Henri de Lévis, Duc de Ventadour, Prince de Maubuisson, qui s'en ouvrit a un capucin, le P. Philippe d'Angoumois ; c'est seulement après avoir recruté deux nouveaux adeptes, l'Abbé de Grignan, et Henri de Pichery, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, que la société ainsi fondée s'agrégea un Jésuite, le P. Jean Suffren. Ces origines aristocratiques expliquent le recrutement ultérieur de la Compagnie, plus laïque qu'ecclésiastique, et n'admettant dans son sein que des nobles d'épée ou de robe et quelques riches bourgeois. En 1633, elle s'interdit l'admission de religieux réguliers ; le clergé, donc purement séculier, n'y était représenté que par des évêques ou de jeunes abbés dont on pouvait espérer un brillant avenir[1]. La Compagnie exigeait certes de ses membres la pratique d'une stricte piété, et leur préconisait la sanctification personnelle ; mais pour atteindre cet idéal, le moyen le plus sûr résidait à ses yeux dans les « bonnes œuvres », et une action sociale dont le secret garantissait l'efficacité. Or la réalisation d'un tel programme exigeait d'énormes avances de fonds, auxquelles pouvaient seules subvenir des personnes jouissant de fortunes considérables : que l'on songe aux secours organisés par « Monsieur Vincent » pour les victimes de la guerre, et à des fondations, dont beaucoup ont subsisté jusqu'à nos jours, telles que les « hôpitaux généraux » à Paris et en province, ou le Séminaire des Missions Étrangères. Ajoutons que s'il n'est pas absolument certain que la Compagnie masculine du Saint Sacrement ait été doublée par des « Assemblées de Dames » conçues à son image[2], les Dames de la Charité, groupées autour de Monsieur Vincent, pouvaient passer pour son annexe féminine, et les bonnes œuvres de grandes dames telles que la Duchesse d'Aiguillon, la Présidente de Lamoignon, Mme Fouquet, Mme de Bretonvilliers, etc., paraissent souvent n'être que l'exécution de ses plans. Cette qualité aristocratique de la Compagnie l'amena tout naturellement (bien qu'elle s'en soit défendue par la suite) à jouer un rôle politique important, pendant la Fronde, puis lors du procès de Fouquet, et l'on sait comment son attitude, qui en ces deux circonstances l'opposa à Mazarin, puis à Colbert, lui attira l'inimitié du jeune Roi, qu'irritait d'autre

1. Cf. R. Allier, *op. cit.*, p. 33-35, et *Annales*, p. 9-12, *Note.* — L'admission, vers 1635, de « Monsieur Vincent », s'explique par la notoriété dont il jouissait déjà à l'époque, et sans doute aussi par le fait qu'il avait été attaché à la maison de Gondi.

2. Sur cette question, cf. N. Prunel : *Y eut-il, au XVII^e siècle, des Compagnies de Dames du Saint Sacrement ?* in *Revue pratique d'apologétique*, tome XI, p. 607-610.

part la censure morale que ces nobles dévots prétendaient exercer sur ses plaisirs.

Or, dans *Tartuffe*, Orgon se présente bien avec ces caractéristiques sociales d'un membre de la Compagnie du Saint Sacrement : sa qualité n'est pas précisée, mais il possède une grosse fortune, qu'attestent, outre le brillant train de vie mondaine menée par Elmire, et l'hébergement de Tartuffe, les « sommes » que celui-ci « tire » de lui « à toute heure » (v. 201) grâce à son « cagotisme », c'est-à-dire en lui indiquant de bonnes œuvres à soutenir. Il a pris part aux luttes de la Fronde ; si, pour cette période, Molière prend la précaution de le ranger dans le parti des « hommes sages » (v. 181), il le montre ensuite confident d'un « criminel d'État », ce qui semble bien évoquer l'affaire Fouquet (v. 1838) ; cependant la pieuse dupe est d'un rang assez élevé pour bénéficier de la clémence personnelle du Roi. Nous ignorons si M^me^ Pernelle est agrégée à un groupe analogue aux Dames de la Charité : il n'est pas question dans la pièce de ses œuvres charitables ; néanmoins, avec son austérité sentencieuse, son horreur pour le scandale des mondanités, son admiration pour l' « homme de bien » retiré chez son fils, elle paraît imprégnée, à son insu peut être, de l'esprit de la compagnie à laquelle appartient Orgon. Observons encore ce trait : en dépit des leçons de « l'homme de bien », ni la mère ni le fils ne se soucient beaucoup de l'humilité dans leur conduite personnelle : leur tempérament irascible se traduit par une sorte de morgue cassante. C'est que la Compagnie du Saint Sacrement faisait résider son esprit d'humilité avant tout dans l'anonymat collectif de ses bonnes œuvres, plutôt que dans l'ascétisme individuel de ses membres, dont certains devaient endosser, à titre d'hommes de paille, la responsabilité de fastueuses libéralités ou d'onéreuses fondations.

Au contraire, tout le personnage que se compose Tartuffe est fondé sur l'humilité et la mortification : ses origines sont obscures, lui-même se donne pour un petit gentilhomme provincial déchu (v. 484-494) ; réduit à la misère, il ne rougit pas de mendier dans les églises (v. 285-295) ; il affecte de porter une « haire » et de se donner la « discipline » (v. 852) ; le retournement prodigieux qu'il opère instantanément dans l'esprit d'Orgon, après que Damis a surpris ses déclarations à Elmire (Acte III, scène VI) est le triomphe d'une forme d'humilité admirablement dépeinte par Molière, mais qui va nous aider à localiser ses modèles ; enfin si des scrupules évidents joints aux nécessités de l'intrigue ont interdit à l'auteur de prêter à son « imposteur » la qualité sacerdotale, ses manières, le tour de ses compliments à Elmire (Acte III, scène II) et le ton de sa discussion avec Cléante (Acte IV, scène I) trahissent la caricature d'un clerc. Origines suspectes, pauvreté, mendicité, pratiques de mortification corporelle, humilité consommée, allure cléricale, tout cet ensemble de traits exclut Tartuffe du recrutement habituel de la Compagnie du

Saint Sacrement. Molière semble même avoir voulu insister sur ce point en précisant dans quelles circonstances Orgon l'a hébergé (v. 281 et suiv.) : l'imposteur était inconnu de sa future dupe dont il s'est efforcé d'attirer l'attention à l'église.

Les traits que nous venons de relever chez Tartuffe l'apparentent d'assez près à l'opinion calomnieuse que le vulgaire s'était faite de Messire Cretenet, ainsi que l'a démontré M. Francis Baumal, et aussi, nous le verrons, de M. Boudon. Cette double similitude laisse soupçonner que Molière n'a pas conçu son héros comme un aventurier isolé, mais comme un type visant une catégorie définie d'hypocrisie religieuse, qui ne doit pas être confondue, nous venons de le signaler, avec les intrigues de la Compagnie du Saint Sacrement. M. Francis Baumal, en retraçant le « calvaire » de Messire Cretenet a relaté des faits intéressants, qui lui auraient permis de situer le prototype de Tartuffe dans son véritable climat spirituel, si la hantise de la Compagnie du Saint Sacrement ne l'avait égaré. De son étude, retenons ici que l'ancien barbier s'était essentiellement distingué par des missions apostoliques dans les campagnes, qu'il professait une dévotion particulière à la sainte Vierge et à saint Joseph, et surtout qu'il appartenait à la Congrégation des Messieurs du Grand Collège de Lyon. Or, nous savons qu'il existait une « petite Assemblée » au sein de cette congrégation lyonnaise : l'instruction des probanistes à la piété, confiée à M. Cretenet, achève de nous persuader que celui-ci faisait partie de cette « petite Assemblée », ou *Aa*. Et nous allons montrer le rôle de premier plan joué par M. Boudon dans l'*Aa* mère, de Paris. Ces divers rapprochements nous permettent dès maintenant, croyons-nous, de préciser le sens des attaques de Molière contre la « cabale des dévots » : Orgon, membre de la Compagnie du Saint Sacrement, se laisse duper par Tartuffe, affilié à l'*Aa* ; ainsi l'auteur semble avoir voulu illustrer, outre le danger que constituait pour l'État et la société la puissance occulte de la Compagnie du Saint Sacrement, les périls que couraient eux-mêmes et faisaient courir à autrui les membres de cette compagnie en se laissant manœuvrer par les mystiques suspects de l'*Aa*.

II

Presque tous les historiens qui ont essayé de découvrir les manifestations de la Compagnie du Saint Sacrement, ont signalé l'existence des petites assemblées au sein des congrégations inspirées par les Jésuites, mais trop souvent, ils les ont délibérément assimilées à la Compagnie qu'ils cherchaient à dépister. La confusion est d'ailleurs excusable, vu les nombreuses similitudes qui frappent de prime abord entre ces deux sortes d'associations : le secret, une organisation administrative plus ou moins analogue, la dévotion pour le Saint

Sacrement, la campagne pour la diffusion de la doctrine du Concile de Trente, la lutte contre l'immoralité et l'impiété, l'aumône, l'assistance des malades et des prisionniers, la création de séminaires [1], les missions à l'intérieur et chez les infidèles, etc. Ajoutons que la Compagnie du Saint Sacrement a compté parmi ses membres plusieurs associés de l'*Aa*, et que les deux sociétés ne s'ignoraient évidemment pas ; l'analyse de *Tartuffe* vient de nous montrer que c'était probablement cette collusion supposée qui aux yeux du public constituait la cabale des dévots. Ces analogies et ces points de contact nous auraient nous-même égaré si le R. P. Rouquette, des *Etudes*, n'avait eu l'obligeance de nous guider dans nos recherches et de nous aider à préciser des nuances parfois subtiles [2].

Notons d'abord que le secret dont s'enveloppaient l'*Aa* et la Compagnie du Saint Sacrement était de nature assez différente dans les deux cas : c'est l'existence même de la Compagnie, en tant qu'association, que ses membres voulaient tenir cachée, et ils jugèrent avec raison que leur Compagnie serait frappée à mort du jour où son existence serait révélée au grand public. Inversement, l'existence de l'*Aa* en tant que petite assemblée était connue, mais l'identité des associés était ignorée en principe même des congréganistes parmi lesquels ils se recrutaient [3].

Par définition, l'*Aa* se recrutait parmi de tout jeunes gens appelés à la prêtrise : il en découle plusieurs conséquences qui différencient cette association de la Compagnie du Saint Sacrement. Elle vise avant tout à développer chez ses membres et autour d'eux la ferveur religieuse : elle préconise les pèlerinages, la vénération des reliques, l'adoration du Saint Sacrement, l'oraison mentale ; et surtout, choisis dans les Congrégations de la Sainte Vierge pour les animer, les associés s'attachent spécialement à la dévotion mariale. Ils considèrent, d'autre part, leurs futures fonctions sacerdotales comme apostoliques au moins autant que cultuelles ; de là ces missions évangéliques auprès du peuple des villes et des campagnes qui marquent l'activité la plus saillante d'un Cretenet ou d'un Boudon. La jeunesse des associés peut excuser les imprudences et les extravagances qui ont à plusieurs reprises fâcheusement attiré l'attention sur eux ; elle explique aussi qu'en elle-même l'*Aa*, n'ait pas joué de rôle politique ou social, et que jusqu'en 1760 la police l'ait jugée inoffensive

1. Il semble que l'*Aa* ait été créée, à une époque où les séminaires n'existaient pas, surtout dans le dessein de grouper dans les collèges, et au sein de leurs congrégations, les étudiants aspirant au sacerdoce. Cf. Emile Villaret, S. J., *Les Congrégations mariales, I, Des Origines à la suppression de la Compagnie de Jésus (1540-1773)*, Paris, 1947.

2. Le R. P. Rouquette a poussé cette obligeance jusqu'à nous communiquer le manuscrit de son article sur les *Congrégations secrètes*, destiné au *Dictionnaire de Spiritualité*.

3. On voit d'ordinaire dans les mystérieuses initiales *Aa* une abréviation, soit du mot *Association*, soit de la devise congréganiste, tirée des *Actes des Apôtres* (IV 32) : « Cor unum et *anima una* ».

(comme les congrégations qui la masquaient) sauf dans les cas où, un siècle plus tôt, elle parut liée à la Compagnie du Saint Sacrement. Sa pauvreté ne lui permettait d'action directe, que modeste et limitée.

L'*Aa* semble avoir pris naissance au XVIe siècle dans les collèges italiens. Elle fut introduite en France vers 1631-1632 (donc après la constitution de la Compagnie du Saint Sacrement) par le P. Bagot, qui l'établit parmi ses étudiants en théologie du Collège de La Flèche. En 1645, ce professeur fut transféré à Paris, au Collège de Clermont. Il y prit la direction d'une pieuse équipe dans laquelle nous distinguons : Jean de Lévis, apparenté au Duc de Ventadour, et qui devait être pendant quarante ans pénitencier de Chartres ; M. de Montigny-Laval, le premier évêque de Québec ; François Pallu, l'un des fondateurs de la Société des Missions Étrangères ; MM. Gontier et Joly, qui devaient exercer une profonde influence sur le piété dijonnaise ; et enfin, animateur de cette troupe, Henri-Marie Boudon. L'œuvre la plus importante de ce groupe fut la création du Séminaire des Missions Étrangères dont la Compagnie du Saint Sacrement, déjà agonisante, finança la fondation en 1664. M. Boudon s'étant récusé sur sa mauvaise santé, M. de Meur en fut nommé Supérieur.

Dans leur jeunesse, les disciples du P. Bagot s'étaient organisés au Faubourg Saint-Jacques en une sorte de communauté semi-monastique, sous le nom de Société des Bons Amis. Le zèle qu'ils déployèrent dans leurs missions apostoliques à travers les faubourgs et la banlieue parut indiscret ; ils se virent infliger le surnom de « bagotistes », et on fit circuler de virulents pamphlets « *Contra Bagotianos* »[1] qui purent tomber sous les yeux de Molière, comme ceux qui, un peu plus tard, furent répandus à Lyon contre les « Cretenistes ».

Le P. Bagot, en incitant les « Bons Amis » à imiter la vie des premiers compagnons de Saint Ignace de Loyola, leur recommandait la pauvreté, la fuite des honneurs extérieurs, la mortification corporelle par le jeûne et la discipline. Cependant la passion de Boudon pour l'humilité paraît s'être plutôt développée à Caen, au sein de l'Ermitage dont la collusion avec la Compagnie du Saint Sacrement devait amener la découverte, puis la dissolution de celle-ci.

Le fondateur de cette « union de personnes », M. Jean de Bernières de Louvigny, Trésorier de la Généralité de Caen[2], avait été l'un des premiers adeptes de la « confrérie de la sainte abjection », établie par un Capucin qui avait gagné la confiance de Richelieu, le P. Jean Chrysostome, ancien élève des Jésuites de Rouen. Ce religieux mou-

1. Il faut voir là, semble-t-il, une riposte janséniste à la campagne que les « Bagotistes » avaient menée en 1641 pour la fermeture des Petites Écoles de Port-Royal. (Cf. A Féron : *La vie et les œuvres de Ch. Maignart de Bernières* (1616-1662), Rouen, 1930, in-8°, 427 p., p. 29-30.)

2. Il faut éviter de le confondre avec Charles Maignart de Bernières, membre lui aussi de la Compagnie du Saint-Sacrement, mais janséniste. Cf. A. Féron, *op. cit.*

rut en 1646. Boudon, qui devait écrire sa vie édifiante qu'il publia en 1684, le remplaça dans une certaine mesure en qualité de directeur et de confesseur auprès de M. de Bernières. Grâce à sa fortune le Trésorier de Caen put accomplir d'importantes bonnes œuvres qui portent la marque de la Compagnie du Saint Sacrement : construction d'hôpitaux, érection de séminaires et de monastères. Il s'éteignit à l'âge de 57 ans, le 3 mai 1659. Cette même année, ses écrits mystiques furent publiés, mais sans nom d'auteur, sous le titre de *L'intérieur Chrétien*, par les soins du suspect Charpy de Sainte-Croix. Mais la sœur aînée du défunt, Jourdaine, fondatrice et Supérieure des Ursulines de Caen, avait recueilli les papiers de son frère, et elle en fit donner l'année suivante, sous un titre inversé : *Le Chrétien intérieur*, une édition qui supplanta celle de Charpy[1]. On peut donc constater que l'entourage du pieux Jean de Bernières nous offre deux des modèles possibles de Tartuffe ; Charpy de Sainte Croix et Boudon...

Les extravagances auxquelles se livrèrent des hôtes jeunes et turbulents de l'Ermitage après la mort de son fondateur ont fait l'objet de maints récits. Nous nous bornerons à rappeler que les candale fut dénoncé par un ancien vicaire général de Rouen, Pierre du Four, abbé d'Aulnay, dans un *Mémoire* très violent, où l'on s'accorde à voir la cause première de l'arrêt par lequel, le 13 décembre 1660, le Parlement de Paris devait officiellement supprimer la Compagnie du Saint Sacrement[2]. L'auteur y faisait, sous le nom d'*Association*, des allusions très précises à l'*Aa*, qu'il reconnaissait avec raison dans le groupe de l'Ermitage. Bien renseigné, il se référait au Règlement, aujourd'hui introuvable, de l'*Aa*, qui avait été imprimé en 1654, à Paris, chez Denis Béchet. Mais il ajoutait : « ... presque tous ceux qui composent cette Compagnie (du Saint Sacrement) sont de la Congrégation des Jésuites ». C'est sur cette phrase que s'est appuyé M. Francis Baumal[3] pour définir les Congrégations des Jésuites comme de « véritables séminaires pour la Compagnie du Saint Sacrement ». Dans le cas particulier de l'Ermitage, s'il n'est pas douteux que M. de Bernières ait été affilié à la Compagnie, ses jeunes et imprudents disciples paraissent avoir été plutôt des agents que des membres de celle-ci. D'autre part, la collusion signalée à Caen n'autorise pas à généraliser : ce que nous savons de la nature de l'*Aa* et de son histoire nous empêche de supposer qu'elle ait été systématiquement subordonnée à la puissante, mais presque éphémère, Compagnie du Saint Sacrement. Inversement, s'il est avéré qu'en plusieurs circonstances, et notamment pour la fondation du Séminaire des Missions

1. Pour tout cec, cf. P. Emard, *op. cit.*, p. 136-140. L'abbé Bremond a souligné (*Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. VI, p. 229-268) la parenté d'inspiration et de style qui rattache les ouvrages édifiants de l' « intarissable Boudon » au *Chrétieni ntérieur.*

2. Cf. R. Allier, *op. cit.*, chap. XVII.

3. Cf. supra, p. 132.

Étrangères, c'est au contraire cette Compagnie qui s'est laissée manœuvrer par l'*Aa*, et si c'est, ainsi que nous l'avons indiqué (p. 136) ce que nous paraît illustrer le *Tartuffe* de Molière, néanmoins, les origines nettement distinctes des deux associations nous interdisent de voir dans la Compagnie du Saint Sacrement une émanation de l'*Aa*, comme le sera, sous la Restauration, par rapport à la Congrégation du P. Ronsin, la Société des Bonnes Œuvres, conçue d'ailleurs, à bien des égards, sur le modèle de l'ancienne Compagnie, alors éteinte depuis plus d'un siècle.

En étudiant la vie et le caractère de Messire Cretenet comme modèle probable de Tartuffe, M. Francis Baumal, sans se prononcer sur le bien fondé des imputations injurieuses auxquelles l'ancien barbier avait été en butte, a pourtant cru pouvoir adopter un ton ironique à l'égard de son héros, en s'étonnant un peu, croyons-nous, de voir l'Instituteur de la Congrégation des Prêtres missionnaires, pris au sérieux par un écrivain aussi averti que l'Abbé Bremond. Obsédé par la Compagnie du Saint Sacrement, il n'a pas songé, pour tenter d'apprécier la sincérité de Messire Cretenet, à le replacer dans son véritable milieu spirituel, l'*Aa* de la Congrégation des Messieurs de Lyon, qui sous le nom de « Secrète », paraît avoir subsisté jusqu'à nos jours [1]. Pour notre part, nous avons estimé nécessaire, d'évoquer ici le climat de la « Société des Bons Amis » et de l' « Ermitage », avant de résumer l'existence contrastée de Henri-Marie Boudon, Grand Archidiacre d'Évreux.

III

Les biographies de cet « homme de Dieu » sont assez nombreuses : la plus répandue est celle que Pierre Collet, Prêtre de la Mission, publia en 1753 à Paris, chez Hérissant (2 vol. in-12), et qui se trouve reproduite en tête des *Œuvres Complètes* de Henri-Marie Boudon dans la Collection Migne. L'Abbé Bremond en signale une antérieure, parue à Anvers en 1705, et que Collet ne semble pas avoir connue. Le futur Cardinal Mathieu a donné en 1837 une *Vie nouvelle de Henri-Marie Boudon, Grand Archidiacre d'Évreux.* Deux autres sont restées manuscrites, malgré l'intérêt qu'elles présentent, puisqu'elles sont dues à deux amis de l'archidiacre : l'une, de M. Thomas, Conseiller au Châtelet [2], l'autre, de M. Bosguérard, disciple fidèle du persécuté [3]. Il existe en outre un nombre considérable de lettres de Bou-

1. Cf. R. P. Rouquette, *op. cit.*

2. Nous en avons consulté la copie conservée à la Bibliothèque Sainte Geneviève (Ms. 1892). Cette *Vie*, écrite par M. Thomas est probablement celle qui avait été imprimée à Anvers.

3. M. Bosguérard, né à Évreux le 12 décembre 1643, fut nommé en 1674 (lorsque M. Boudon eut cessé d'être persécuté) curé de Saint-Nicolas à Rouen ; il conserva cette cure jusqu'en 1700, et mourut le 3 novembre 1704. Il était affilié à la Congré-

don, pour la plupart adressées à MM. Thomas et Bosguérard, et dont 387 ont été reproduites à la fin de l'édition Migne [1]. Grâce à ces divers documents, la vie et le caractère de l'Archidiacre nous sont assez bien connus, et même avec force détails ; mais ceux-ci, souvent rapportés à des moments différents du récit par chacun des biographes, augmentent cette confusion et cette incertitude dans la chronologie que nous avons signalées [2]. De la foule des anecdotes présentées sous un jour édifiant ou pittoresque, nous allons essayer de dégager ici les traits qui nous permettront de reconnaître dans l' « homme de Dieu » un modèle possible de Tartuffe.

Henri-Marie Boudon naquit le 14 janvier 1624 en Picardie, à La Fère, où son père, Jean Boudon, Écuyer, était Lieutenant de la Citadelle ; sa mère, Antoinette Jourdain (ou Jourdée) appartenait a une famille normande de robe qui aurait compté quatre présidents de cours souveraines. L'enfant, d'abord ondoyé à la maison, fut baptisé quatre mois plus tard ; il dut ses prénoms à sa marraine, Madame Henriette-Marie de France, qui allait bientôt devenir Reine d'Angleterre, et qui, accompagnée des deux Reines, sa mère, Marie de Médicis et sa belle-sœur, Anne d'Autriche, passait alors à La Fère pour se rendre en pélerinage à Notre-Dame-de-Liesse. Le parrain fut le Gouverneur de la Citadelle, Charles de Beaumont. Trois ans plus tard, la disgrâce de celui-ci entraîna celle de son lieutenant, qui se retira entre Pont-Audemer et Rouen, au bourg du Routot, où, à peine installé, il mourut. Sa veuve se remaria avec un chirurgien que les biographes de son fils qualifient d'homme grossier, et, pour acheter une charge noble à ce second époux, elle n'aurait pas hésité à disposer du patrimoine de son enfant. Cette mésalliance de sa mère et la ruine qu'elle entraîna pour lui suscitèrent par la suite des confusions, interprétées avec malveillance, sur les origines de l'Archidiacre d'Évreux ; lui-même, par une forme d'humilité dont l'histoire religieuse du temps offre maints exemples (ceux de Saint Pierre Fourier et de M. de Renty sont parmi les plus célèbres), ne fit rien pour dissiper cette équivoque. Mais surtout, il serait intéressant de psychanalyser le complexe créé dans son âme de petit garçon par l'attitude maternelle : sans doute faut-il lui imputer cette pudeur ombrageuse qu'il aurait manifestée à l'égard « du sexe » dès sa tendre enfance, ainsi que certains traits bizarres de sa charité et sa propension à l'ami-

gation des Messieurs du Collège de Rouen, et faisait très probablement partie de son Aa. (Cf. A. Féron, *Notes, op. cit.*, p. 63 et 77.) Le R. P. Rouquette, qui prépare une étude d'ensemble sur Boudon, a pu examiner à Évreux cette biographie composée par Bosguérard, et il a bien voulu nous en signaler l'intérêt.

1. Tome III, p. 787-1384. — La transcription en est manifestement incorrecte : orthographe, erreurs de lecture, etc. ; le R. P. Rouquette nous a en outre avisé qu'elle était infidèle : les allusions anti-jansénistes en ont été presque toutes extirpées ; enfin, dans cette correspondance, l'année n'est que fort rarement indiquée, l'auteur se contentant de dater ses lettres par la fête religieuse du jour, sur laquelle il fait un pieux développement.

2. Cf. supra, p. 130.

tié. En tout cas, dès ses premières années une véritable vocation pour l'*Aa* se serait déclarée en lui avec sa dévotion à la Sainte Vierge et son goût pour l'apostolat. Vers sa neuvième année, il se sentit rebuté par les rudiments du latin, mais sa beauté et sa piété faisaient l'admiration du village ; il guidait déjà les petits paysans à l'église. Dans la confession précédant sa première communion, il s'accusa d'avoir bu un reste de vin des burettes, et d'avoir gardé l'argent qu'un religieux lui avait confié pour le soustraire à l'inspection de sa cellule. Faut-il voir dans le premier de ces faits la source d'une calomnie, citée par l'intéressé, accusé au fort de sa persécution d'avoir été « trouvé saoul dans les Halles d'Évreux », dont il prétendait ignorer jusqu'à l'emplacement ?

Un de ses jeunes condisciples du Routot était apparenté à M. du Havel, maître à Rouen d'une pension en correspondance avec le collège des Jésuites. L'ex-M^me^ Boudon y envoya son fils. Au collège, parmi ses professeurs, le P. Gaspard exerça sur lui une profonde influence ; il l'admit dans sa congrégation. Le futur « bagotiste » en devint l'âme : si nous ne savions que l'*Aa* ne se constituait que dans les classes de Théologie, ou au plus tôt dans celles de Philosophie, nous serions tenté de la reconnaître dans le petit groupe rouennais qu'animait le jeune Boudon, d'autant plus que nous y distinguons un autre membre à venir de la « Société des Bons Amis », Fermanel de Favery, qui devait succéder à Vincent de Meur comme Supérieur du Séminaire des Missions Étrangères. Les Congréganistes du P. Gaspard se préparaient par un jeûne de sept jours aux fêtes de la Vierge, visitaient les chapelles mariales, se faisaient les champions de l'Immaculée Conception, et sur un livre d'Association signaient de leur sang leur dévouement à la Mère de Dieu. La vocation apostolique s'affermissait aussi chez le filleul d'Henriette de France : les jours de congé, il catéchisait les enfants pauvres de Rouen, et aux vacances ceux du Routot. Si une pudeur instinctive lui faisait écarter toute femme de sa chambre, dès sa quatorzième année, chez une boulangère dont la charité l'aidait à combler l'insuffisance des maigres provisions maternelles, il prêchait une réunion de femmes, et convertissait des pécheresses... La nuit, il courait les rues à la recherche de vagabonds qu'il amenait chez lui ; après leur avoir lavé les pieds qu'il essuyait de ses cheveux, il les couchait dans son lit et buvait l'eau sale du bain. Ces divers exploits le firent déjà taxer d'hypocrisie par certains de ses camarades, et au cours de sa Troisième, il traversa une crise pénible de puberté.

Sa pauvreté l'aurait empêché de poursuivre ses études si le P. Gaspard ne lui avait ménagé l'appui de M. Le Tanneur, ancien Secrétaire du Cabinet, probablement affilié à la Compagnie du Saint Sacrement, et qui s'intéressait aux écoliers pauvres et vertueux. A cette protection se joignit celle d'un membre mieux attesté de la Compagnie, M. de Brébion, Trésorier de France, qui mit l'adolescent en relations

avec son confrère de Caen, M. de Bernières[1]. Après sa Rhétorique, l'élève du P. Gaspard put ainsi se rendre à Paris pour y étudier la philosophie et la théologie. Nous avons vu comment il s'agrégea bientôt au groupe des « bagotistes ». Pendant son séjour à Rouen, sans doute sous l'influence du P. Jean Chrysostome[2], il avait rêvé d'embrasser l'ordre de Saint François, mais, par la suite, il se crut appelé aux Missions Étrangères, avec la plupart des « Bons Amis », à la suite d'une vision que leur fit un soir, à l'instigation du P. Bagot, le P. Alexandre de Rhodes, missionnaire Jésuite qui revenait d'évangéliser l'Indochine. Mais les années passèrent, sans qu'il prît une décision, tandis que le groupe qu'il avait animé tendait à se disperser.

Au cours de sa vie d'étudiant, à deux reprises (vers 1645 et 1646?), il se trouva en proie à la plus noire misère. La première fois, il en fut tiré grâce à M. Despons, Docteur de Rome, Supérieur de l'Hôpital des Incurables, membre de la Compagnie du Saint Sacrement, qui le recommanda, dit-il lui-même (B. Ste-Geneviève, Ms. 1892, p. 78) « à la Compagnie dont il étoit l'un des Associés ». Mais l'incident qui, selon les biographes aurait ensuite mis fin à sa détresse évoque de façon assez troublante le célèbre récit que fait Orgon (v. 281-310) de sa première rencontre avec Tartuffe, pour que nous nous demandions si Molière n'a pas transposé cette anecdote dont il a pu lire ou ouïr une version plus ou moins édifiante. Pressé par la faim, l'étudiant mendiait un jour à Notre-Dame de Paris ; il demanda l'aumône à un gentilhomme, qui, considérant sa jeunesse, le rebuta durement.

Charmé de voir qu'à l'exemple de son divin Maître, l'indigence et les opprobres se réunissaient en sa personne, il se retira à l'écart pour lui en rendre de très humbles actions de grâces. La douceur et la patience du jeune étranger frappèrent celui qui l'avait si mal reçu ; il se détourna, le suivit des yeux, et l'ayant aperçu derrière un pilier dans cette attitude de respect où l'Écriture nous représente les Séraphins devant la suprême Majesté, il quitte sa place, va le joindre, lui demande qui il est, d'où il est, et ce qu'il est venu faire à Paris. C'était le lieu de dire un mot de sa naissance, Boudon n'en parla point. (Cf. supra, p. 140.) Il se contenta de répondre qu'il était un pauvre écolier venu de Normandie pour achever ses études dans l'Université, mais que n'ayant pas de quoi vivre, il était obligé de demander l'aumône... (le gentilhomme) changeant tout à coup et d'air et de langage, lui demanda avec beaucoup de bonté s'il voulait accepter sa maison, ajoutant qu'il y aurait toutes les facilités possibles pour continuer sa Philosophie, qu'il ne manquerait de rien, et qu'on le priait seulement de conférer de ses études avec un jeune ecclésiastique... Il accepta de grand cœur un poste où il y avait du bien à faire [3].

Ne pourrait-on reconnaître ici le tempérament colérique d'Orgon qu'apaise la douceur de Tartuffe, et les pieuses simagrées, la misère, l'humilité condescendante de l'imposteur sûr de son fait? En l'occurrence, Orgon s'appelait M. de Montmorency-Laval ; le jeune ecclé-

1. Cf. *supra* p. 137.
2. Cf. *Ibid.*
3. Collet, *op. cit.*, Livre I, p. LII.

siastique était son frère, M. de Montigny-Laval, que nous avons déjà compté au nombre des « Bons Amis ». Le futur apôtre du Canada hébergea pendant six ans environ, dans l'hôtel familial de la rue du Bac, son « répétiteur », qui gagna aussi la confiance de sa sœur M^lle de Laval, entrée en religion. Cette aristocratique hospitalité fit apprécier le « pauvre écolier » des « personnes pieuses les plus éminentes de Paris dans le monde et les maisons religieuses [1] et jusqu'à sa mort il devait entretenir la plupart de ces hautes et utiles relations [2].

Au début de ce séjour, il avait composé *Dieu seul* ; *le saint esclavage de l'admirable Mère de Dieu*, dont il devait reprendre à la fin de sa vie les idées essentielles dans *La dévotion à l'Immaculée Conception* ; mais il ne publia son premier traité qu'en 1664. Dans les dernières pages [3] il donnait le texte latin d'une oraison destinée à bénir les chaînettes, bijoux par lesquels certaines confréries symbolisaient leur esclavage marial ; mais la frivolité galante s'empara de cette pieuse mode, que le Saint Siège finit par condamner. Or il est piquant de constater que Molière a collaboré avec M. Boudon à la diffusion de cette pratique en composant des vers pour l'image de « La Confrairie de l'esclavage de Nostre Dame de la Charité establie en l'église des Religieux de la Charité par Nostre Saint Père le Pape Alexandre VII l'an 1665 » [4].

En 1648, M. de Montigny-Laval, avait obtenu l'Archidiaconé d'Évreux, mais décidé à embrasser les Missions Étrangères, il fut d'abord désigné pour la Chine, et en 1653, nommé Évêque in partibus de Pétrée ; peu après on l'affecta au Canada, vers lequel il ne fit voile qu'en 1659. Cependant, dès 1653, il pressa son ami Boudon de le remplacer à Évreux. Le clerc refusa cette semi-sinécure, dont le revenu était insuffisant, et où, en, revanche la résidence n'était pas obligatoire. Néanmoins le P. Bagot triompha des répugnances de son disciple. L'indigence avait jusque là empêché le « pauvre écolier » de conquérir ses titres universitaires. Un « homme de bien » (évidemment

1. Cf. Mathieu, *op. cit.*, p. 77.

2. M. Paul Emard, ayant dépisté dans les mésaventures de la famille de Patrocle d'Ansse l'origine du canevas de *Tartuffe*, n'a sans doute pas tort de faire remonter (cf. *op. cit.*, p. 97-98 et 236-237) l'idée première du récit d'Orgon à l'épisode rapporté dans ces lignes de Tallemant (VII, p. 170) : « Un jour qu'il estoit dans l'église des « 15-20, M^me Hansse, veuve de l'apothicaire de la reine y vint. Elle loge dans les « 15-20 mesmes. Il l'accosta et luy parla de dévotion avec tant d'emportement qu'il « charma cette femme qui est dévote. » Le biographe de Charpy de Sainte-Croix a bien perçu la dissemblance entre la rencontre, que note ici sèchement Tallemant, de la vertueuse M^me d'Ansse avec le futur amant de sa fille, et l'évocation que fait Orgon de l'apparition de Tartuffe à l'église ; il s'est donc évertué à expliquer la transposition opérée par Molière, de M^me d'Ansse (M^me Pernelle) à François de Patrocle (Orgon). Il nous paraît superflu de souligner combien la narration de Collet, que nous venons de rapporter, peut servir à éclairer le mécanisme de cette transposition.

3. Éd. Migne, I, p. 521-531.

4. Tel est le titre de l'image reproduite (p. 254) dans l'édition classique de *Tartuffe* par M^me Dussane (Collection Paul Crouzet, Didier éd. F, 1932). On y distingue, sur le registre supérieur, une Vierge à l'Enfant trônant dans le Ciel, entourée d'élus ; des chaînes lui rattachent, sur le registre terrestre, les fidèles, au premier rang desquels on reconnaît, à gauche, le Pape, à droite, Louis XIV, la Reine, puis la Cour.

de la Compagnie du Saint Sacrement...) se dérangea de fort loin pour subvenir aux frais de son doctorat, mais par humilité autant que par économie, le nouveau docteur alla prendre son bonnet dans la Faculté fort décriée de Bourges, le 7 octobre 1653. M. de Montigny-Laval lui obtint de Rome l'*extra tempora* et la dispense des interstices. Le 7 novembre, le Nonce Bagni, qui avait été reçu par la Compagnie du Saint Sacrement, le 28 mai 1645 lui conféra la tonsure dans la chapelle de la Congrégation de la Sainte Vierge, au Noviciat des Jésuites. Dès lors, il porta toujours « l'habit long ». Nommé à l'archidiaconé d'Évreux, le 28 février 1654, par l'Évêque Gilles Boutault, il n'en prit possession qu'en juin et y fut installé le 27 juillet ; son évêque l'ordonna prêtre dans la chapelle épiscopale le 1er janvier 1655.

Deux ans environ auparavant, après avoir passé trois mois à l'Ermitage, M. Boudon avait fait à Évreux la connaissance de la Duchesse de Bouillon, Éléonore-Catherine-Fébronie de Bergh, qui venait de perdre son mari, Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne. Parmi ses dix enfants, au nombre desquels on compte le fameux Cardinal de Bouillon, honni par Saint-Simon, l'Archidiacre d'Évreux assuma, après la mort de leur mère, la direction spirituelle de deux des filles, Louise, Princesse de Bouillon, et Mauricette-Fébronie qui, en 1668, épousa Maximilien-Philippe, Landgrave de Leuchtenberg, puis Duc de Bavière, et Régent en 1679. La Duchesse de Bavière manda, en 1685, son ancien directeur à sa « sainte cour ». Dans une longue lettre adressée à la Supérieure des Ursulines d'Évreux[1], le pieux voyageur a retracé son itinéraire par Nancy, Metz, Strasbourg, Ulm et Augsbourg. Il note surtout ses visites aux églises et aux monastères, en s'abstenant volontairement des observations pittoresques. En revanche, il livre d'intéressantes réflexions sur la religion en Allemagne : s'il admire la piété de la Cour et du peuple en Bavière, il déplore l'attachement du clergé allemand pour les biens temporels ,et il y voit la principale cause du succès de la Réforme.

A Évreux, avant les premières calomnies qui circulèrent contre lui, l'Archidiacre logeait à l'hôtel de Bouillon lorsque les Princesses s'y trouvaient. Malgré un refroidissement passager, la Princesse Louise ne lui retira pas sa direction. Sous ses auspices, il créa une Confrérie du Saint Sacrement. Une profanation d'hosties par des enfants lui avait fourni le prétexte de cette fondation. Il organisa une cérémonie d'amende honorable qui réunit une nombreuse affluence ; il composa, et dédia à Mlle de Bouillon un traité de *L'amour de Jésus-Christ au très Saint Sacrement de l'Autel*, qui parut en 1662. Un tel ouvrage devait naturellement faire soupçonner son auteur d'avoir appartenu à la Compagnie du Saint Sacrement. Ce soupçon s'est trouvé renforcé par l'allusion du Cardinal Mathieu[2] à une lettre qu'un certain « Abbé des Mézerets » aurait adressée à Boudon le 12

1. Éd. Migne, III, p. 921-941.
2. *Op. cit.*, p. 87-88.

octobre 1664, en y joignant la formule d'un acte d'adhésion à une « Société pour les Intérêts de Dieu », projetée par le Duc de Ventadour, fondateur de la Compagnie du Saint Sacrement, devenu depuis 1650, Chanoine de Notre-Dame de Paris, et Vincent de Meur, l'un des anciens « Bons Amis », alors Supérieur du Séminaire des Missions Étrangères. M. l'Abbé Auguste a montré[1] que le soi-disant « Abbé des Mézerets » n'était autre que Desmarets de Saint-Sorlin, le poète du *Clovis* ridiculisé par Boileau, et l'espion de l'illuminé Simon Morin, à peine moins exalté que lui-même. L'association préconisée à l'Archidiacre par le poète-policier visait à défendre la foi dans le royaume par la répression des scandales, la création de séminaires, etc., et, à l'extérieur, en favorisant les Missions Étrangères. M. l'Abbé Auguste voit avec raison dans ce projet l'une des tentatives de la Compagnie du Saint Sacrement, alors agonisante, pour se survivre à elle-même ; il observe aussi que la formule d'adhésion est restée en blanc, et que nous ignorons la réponse de son destinataire. Il en conclut que celui-ci ne donna pas suite au projet, dont on n'a d'ailleurs pas découvert, à notre connaissance, d'autre trace.

Cependant, en 1662, la même année que *l'Amour de Jésus au très Saint Sacrement de l'Autel*, avait paru un autre ouvrage de l'Archidiacre d'Évreux, dont le titre a évidemment inspiré le Duc de Ventadour et M. Vincent de Meur pour le choix du nom de l'association qu'ils projetaient : *Dieu seul, ou Association pour l'intérêt de Dieu seul*. Néanmoins, bien qu'il préconise[2] l'extirpation des péchés publics, du schisme et des hérésies, le ton de ce livre reste purement mystique ; l'auteur se montre fidèle au véritable esprit de l'*Aa*, distinct sur ce point, nous l'avons indiqué, de celui de la Compagnie du Saint Sacrement, en insistant sur le caractère uniquement spirituel de sa confrérie[3]. C'est d'ailleurs sur ce plan seulement que *Dieu seul* fut l'objet d'une critique tardive : après la condamnation de Molinos en 1675, on en incrimina le quiétisme, à propos de l'abnégation du propre salut que l'on y pouvait juger enseignée ; mais la censure ne porta que sur une édition contrefaite aux Pays-Bas. Bossuet avait approuvé *Dieu seul* lors de sa publication ; cependant au cours de leur controverse sur le quiétisme, Fénelon n'en tira pas argument[4].

En 1664, ce traité édifiant, déjà largement diffusé, semble-t-il, avait chance d'être connu de Molière, au moins par son titre qui coïncidait avec le nouveau nom que la « cabale des dévots », démasquée, tentait de se donner à elle-même. A notre connaissance, aucun critique de *Tartuffe* n'a encore souligné l'insistance du poète à

1. *Contribution à l'histoire de la Compagnie du Saint-Sacrement*, Paris, 1913, p. 3-14 et 17-43.
2. Éd. Migne, I, p. 465.
3. Éd. citée, p. 450.
4. Cf. *Dissertation historique et apologétique sur les ouvrages de Boudon*, éd. Migne, I, p. 259-260 (Petit Montrouge, 1856, 3 vol. in-4°).

désigner expressément par son nom, une douzaine de fois, la « Société des intérêts de Dieu » : c'est elle que vise le début de la *Préface* écrite en 1669 : « ... ils (les hypocrites) ont couvert leurs *intérêts de la cause de Dieu* ;... la chaleur qu'ils ont pour *les intérêts du Ciel* ». Deux ans auparavant, le Roi avait pu lire dans le *second Placet* qui lui fut présenté devant Lille : « ... ce n'est point du tout *l'intérêt de Dieu* qui les peut émouvoir ». Dans la pièce même, Mme Pernelle dit de Tartuffe : (v. 78) « Et *l'intérêt du Ciel est tout ce qui le pousse* ». (L'allusion au livre de Boudon nous paraît ici formelle : *tout = Dieu seul.*) Cléante reproche ensuite (v. 376) aux faux dévots, de couvrir « insolemment, de *l'intérêt du Ciel* leur fier ressentiment ». Il loue au contraire (v. 402) les vrais dévots, de ce qu'ils ne veulent point prendre « *Les intérêts du Ciel*, plus qu'il ne veut lui-même. » Au IVe Acte, lorsque Tartuffe objecte (v. 1 207) : « Mais *l'intérêt du Ciel* n'y saurait consentir ». Cléante réplique : (v. 1 219) « *Des intérêts du Ciel*, pourquoi vous chargez-vous? » Une fois démasqué, l'imposteur devenu menaçant déclare (v. 1 563) avoir de quoi : « *Venger le Ciel* qu'on blesse.... » Lorsqu'il croira son triomphe assuré par la police, il substituera (v. 1 880) à l'intérêt du Ciel, celui du Roi : « Mais *l'intérêt du Prince* est mon premier devoir. »

« L'intérêt de Dieu » apparaît donc comme un « leit-motiv » du rôle de Tartuffe. Une telle insistance ne saurait passer pour fortuite. Toutefois ces allusions englobaient dans une commune vindicte l'écrit mystique de l'ancien « bagotiste » et les nouvelles tentatives d'activité politique, policière et sociale de la Compagnie du Saint Sacrement. Le scandale dont nous allons maintenant voir l'Archidiacre d'Évreux victime pendant de longues années, jusqu'après la mort de Molière, lui est au contraire strictement personnel, et pour la majeure partie de l'opinion, il allait faire du nom de Boudon, autant que de celui de Tartuffe, un symbole de l'hypocrisie.

Ce scandale nous apparaît à distance comme le brusque déchaînement, en un flot furieux de calomnies, les unes stupides, les autres spécieuses, des jalousies, des rancunes et des haines accumulées durant une dizaine d'années par les prêtres du diocèse d'Évreux contre l'Archidiacre promu Grand Vicaire. L'annonce d'un archidiacre « Docteur de Bourges » avait par avance discrédité Boudon à Évreux : le clergé imaginait son nouveau chef comme un intrigant ignorant, favori de la maison de Montmorency-Laval, hâtivement pourvu d'un diplôme au rabais dans une Faculté décriée. Dès son arrivée, on mit insidieusement sa science à l'épreuve. L'ex-répétiteur et successeur de M. de Montigny-Laval s'avéra comme un clerc savant en droit canon, armé d'une connaissance approfondie des Écritures, et d'une doctrine ascétique fondée sur Saint-Jean-de-la-Croix et Saint-François de Sales. Cette érudition, jointe à un organe bien timbré, à l'expérience de l'apostolat pratiqué dès l'enfance, et à la finesse acquise par l'usage du grand monde, le prédisposait à la pré-

dication et à la direction de conscience. A peine installé, l'Archidiacre remporta en ces deux domaines des succès qui lui attirèrent aussitôt la jalousie de ses confrères. Ils estimèrent inconvenantes les conférences spirituelles qu'il tenait le soir ; on l'obligea à les abréger. Ces premières accusations refroidirent quelque temps, nous l'avons noté, Mlle de Bouillon à son égard.

Comme la plupart des « directeurs » tendant au mysticisme, M. Boudon recommandait à ses pénitents la pratique de l'oraison mentale ; il devait en exposer la méthode dans un traité publié en 1671, intitulé : *Le règne de Dieu dans l'oraison mentale.* Messire Cretenet s'était déjà vu reprocher le trouble apporté dans les familles et dans la société par cette pratique mystique[1]. Le disciple de M. de Bernières aggravait son cas par la dureté de sa doctrine : sa direction était douce pour les faibles, mais dure aux endurcis, et elle exigeait beaucoup des forts, selon la tradition jésuite et salésienne, dont la rigueur foncière, reconnue par G. Lanson[2], et démontrée par l'Abbé Bremond[3], est encore trop souvent obnubilée de nos jours pour le public par l'équivoque d'un prétendu monopole janséniste de l'austérité. S'appuyant sur saint Mathieu (X, 34) et sur saint Paul, l'admirateur du P. Jean Chysostome prêchait un absolu détachement des affections terrestres, même familiales, l'abstention du mariage[4].... Doctrine choquante pour l'esprit bourgeois et mondain, ignorant des voies mystiques, ou les jugeant incompatibles avec les nécessités séculières ; Molière chargera Dorine et Cléante d'exprimer son indignation pour de tels principes, dont il ne peut croire les apôtres désintéressés. (Cf. v. 186, 273-280.)

Non moins que son mysticisme et son austérité doctrinale, la ferveur enfantine que l'archidiacre garda intacte jusque dans sa vieillesse choquait un clergé où progressaient les tendances jansénistes : on se gaussa de l'oblation qu'il fit de son archidiaconé à la Sainte Vierge et aux saints locaux, dont il s'appliqua à restaurer les chapelles et les pèlerinages. Pas plus que jadis à la Société des Bons Amis, il ne réussit à implanter dans le diocèse sa dévotion eudiste au Sacré Cœur de Jésus et de Marie[5], mais il institua une confrérie en l'honneur des Neuf Chœurs des Saints Anges, auxquels il consacra un volume publié en 1668, et que Louis d'Appilly estime, vu son lyrisme, le plus parfait de ses ouvrages[6]. Cependant, hostile aux superstitions qu'il jugeait entachées de paganisme, il tenta de réprimer les désordres occa-

1. Cf. F. Baumal, *op. cit.*, p. 77.
2. *Histoire de la Littérature française*, 14e édition, p. 342.
3. *Op. cit.*, tome I, p. 390 et sq.
4. Cf. notamment *Dieu inconnu*, éd. Migne, I, p. 326.
5. En adoptant cette formule au singulier (*Cor* Jesu et Mariæ), Boudon paraît avoir voulu, à l'exemple de saint Jean Eudes, souligner l'identité des deux Cœurs. Cf. A. Hamon, S. J., *Histoire de la dévotion au Sacré Cœur*, t. III, 1928, p. 211-226.
6. Cf. *op. cit.*, p. 220.

sionnés par les feux de la Saint Jean, mais un curé d'une paroisse voisine de Laigle, loin de seconder ses vues, lui répondit avec insolence.

Incident significatif. Nous avons signalé la conception apostolique du sacerdoce qui s'était révélée presque innée chez le jeune Boudon, et qu'avait renforcée le P. Bagot. Son « ami » Jean de Lévis, devenu Archidiacre du Vendômois, l'y avait confirmé, ainsi que M. Bourdoise. Ce zèle visant, entre autres fins, la réforme morale du clergé apparaît aujourd'hui comme un aspect important de la renaissance catholique française dans le second tiers du XVII^e siècle. Trois siècles ultérieurs de décence ecclésiastique donnent peine à imaginer l'anarchie qui régnait alors dans le monde clérical, surtout à la campagne.

L'élève du P. Bagot trouva la plupart des prêtres de son diocèse parfaitement inconscients et insoucieux des obligations de leur état : portant l'habit laïque, vivant en concubinage affiché, allant à la chasse, fréquentant les cabarets, négligeant le catéchisme aux enfants et l'instruction des fidèles, tolérant dans leurs églises les rendez-vous galants, les bavardages, l'intrusion des chiens pendant les offices, négligeant la parure des autels, laissant croupir les vases et les ornements sacrés, voire les saintes espèces en un état de saleté repoussante. L'Archidiacre exprima sa tristesse à cet égard dans un opuscule : *Du respect dû aux églises et de leur profanation*, et il traça aux pasteurs leurs devoirs dans deux ouvrages dont le R. P. Rouquette nous a souligné l'importance pour la doctrine apostolique du sacerdoce : *De la sainteté de l'état ecclésiastique*, et : *La science sacrée du catéchisme, et de l'obligation où sont les pasteurs de l'enseigner, et les peuples de s'en faire instruire.* On devine sans peine la colère suscitée chez les intéressés par cette volonté bien arrêtée chez leur supérieur de réprimer des abus invétérés, aggravés par l'absentéisme de son prédécesseur, et par la vieillesse de l'Évêque, Gilles Boutault. Le nouvel archidiacre exacerba ces rancunes par ses visites inopinées dans les paroisses : la pauvreté de son équipage (il voyagea longtemps sur un mauvais cheval qu'à défaut d'un âne, qui eût rappelé l'humilité du Christ, il empruntait à une boulangère), ses manières mortifiées contrastaient fâcheusement avec la sévérité de ses admonestations, et surtout sa raideur sur le protocole qu'il estimait dû à sa qualité de représentant de l'Évêque. Cette tension s'accentua, lorsqu'après la mort du vieux prélat son successeur en courage a le zèle du réformateur.

Gilles Boutault mourut le 11 mars 1661 ; on appela pour lui succéder Henri Cauchon de Maupas du Tour, qui depuis vingt ans occupait le siège du Puy-en-Velay. Affilié à la Compagnie du Saint Sacrement, il était pénétré aussi de la nécessité de l'apostolat ; pendant l'hiver de 1652-1653, il avait appelé dans son diocèse les disciples de M. Cretenet, et favorisé le succès de leurs missions[1]. Son arrivée à Évreux parut consacrer le triomphe de M. Boudon. Intronisé le

[1] Baumal, *op. cit.*, p. 57-60.

19 mai 1664, le nouveau prélat prit aussitôt l'Archidiacre pour Grand Vicaire, et le chargea de rédiger des statuts diocésains qu'il communiqua à son clergé dans un synode qu'il réunit dès le 29 mai, et où il signifia qu'il déléguait son autorité à son nouveau grand vicaire. Les statuts ainsi promulgués visaient surtout à la répression des infiltrations jansénistes qui se multipliaient de façon inquiétante par la diffusion de livres suspects et dans des réunions secrètes. L'Archidiacre promu grand vicaire coalisait donc ainsi contre lui les rancunes des négligents, l'envie des ambitieux et la haine des Jansénistes militants. On s'ingénia dès lors à sa perte, en faisant mener à Rouen et à Paris, des enquêtes sur ses antécédents, et on épiait la moindre occasion de scandale. L'attente ne fut pas longue.

Vu les relations qu'il avait jadis entretenues avec le bienheureux, M. de Maupas fut député avec l'Évêque de Soissons, Charles de Bourlon, pour assister à Rome à la canonisation de Saint François de Sales, qui fut décrétée le 19 avril 1665. Il rentra à Évreux le 14 juillet suivant, et trouva toute la ville ameutée contre son Grand Vicaire ; on lui avait d'ailleurs déjà écrit à Rome pour l'informer du scandale. Le 2 février, en prêchant au Neubourg pour la fête de la Purification, M. Boudon était brusquement tombé malade. Une pieuse dame du voisinage, M^me^ de Fourneaux, le fit transporter à son château de Faverolles. Le Grand Vicaire, croyant sa fin venue, manda son collègue, M. du Vaucel, et lui résigna son archidiaconé (résignation qui, d'ailleurs s'avéra caduque, la régale persistant à Évreux) ; puis il fit son testament, et en présence du Chapitre, il reçut, étendu sur un lit de cendres, les derniers sacrements. Pourtant, le moribond se rétablit peu à peu ; ses ennemis clabaudèrent alors, et sur l'hypocrisie de sa funèbre mise en scène, et sur l'indécence de son séjour, prolongé jusqu'à Pâques, chez une veuve encore jeune et jolie, qui se ruinait à l'entretenir douillettement. Quand il revint à Évreux, après avoir accompli en l'honneur de Saint Gaud, un pélerinage de remerciement à Coutances et au Mont-Saint-Michel, il se heurta à une hostilité générale, et les calomnies déferlèrent. D'après son propre témoignage, une religieuse déclara qu'il avait tenté de lui porter la main au sein ; on l'accusa d'avoir eu à son service une fille habillée en garçon ; la vérité des faits était trop connue sur ce point à Évreux, mais on répandit la légende jusqu'à Paris, où, de son propre aveu encore, on chansonna Boudon sur le Pont-Neuf [1]. Faut-il reconnaître

1. Les faits se ramenaient à ceci : une pieuse et pauvre fille, en service à Rouen, pour échapper aux sollicitations galantes, avait décidé de se travestir, suivant un usage assez fréquent à l'époque, ainsi que nous l'atteste le théâtre (cf. notamment Shakespeare *Comme il vous plaira*). Retirée à Évreux, elle s'acquit une grande réputation de vertu, et son secret ne fut connu qu'à sa mort. M. de la Haye, curé de Saint-Amand de Rouen adressa à son sujet, le 17 octobre 1665, à M. de Maupas un mémoire intitulé : *Relation des actions héroïques d'une pauvre fille, habillée en garçon, décédée, à Evreux, en odeur de grande piété.* Cependant, il convient d'observer : 1° que le P. Godefroy, recteur du Noviciat des Jésuites de Rouen, à qui cette fille avait signifié

un écho assourdi de cette historiette dans la doublure que Molière prête à Tartuffe dans la cantonade, Laurent, « son garçon qui dans tout l'imitoit »? (V. 291, et cf. v. 203-210, 291-292, 853-854.)

M. de Maupas soutint d'abord son Grand Vicaire ; mais celui-ci, comme naguère Messire Cretenet [1], n'opposait aux médisances que l'humilité : fidèle « confrère de la sainte abjection », il se déclarait heureux d'être « comme la balayure et l'ordure du monde, rejeté de tous comme la saleté d'un logis ». Il voulut imposer la même résignation à Mme de Fourneaux, mais cette dame, d'un tempérament exalté qui devait finir par la faire sombrer dans la folie, importuna l'Évêque puis la Cour, de réclamations aussi véhémentes que maladroites, et fit tant qu'elle indisposa le prélat contre son protégé. Dès lors, M. de Maupas, impressionné par la réprobation unanime qui enveloppait le Grand Vicaire sans que celui-ci réagît, se joignit à ses persécuteurs. N'ayant pu arracher à Boudon sa démission de Grand Vicaire, il le fit déposer par un synode le 9 novembre 1666. mais il ne réussit pas à le faire se démettre de son archidiaconat. Il lui interdit la prédication et la confession dans son diocèse, et s'acharna à prévenir contre lui, et Saint Jean Eudes, et tous les amis ou les relations qu'il put atteindre à Rouen et à Paris.

Cet interdit incita Boudon à multiplier ses tournées missionnaires et ses pélerinages ; il les poursuivit jusqu'à ce qu'en 1688 il fût affligé d'une hernie en prêchant à Chartres. Il visita toutes les provinces de l'Ouest, de la Normandie à la Guyenne. Comme il passait pour très versé en matière de possession démoniaque, les Jésuites de Bordeaux lui remirent en 1679 les documents nécessaires pour écrire *L'homme de Dieu en la personne du R. P. Jean Joseph Surin* ; à Loudun, il avait vénéré le chef de la trop célèbre pénitente de ce dernier, la Mère Jeanne des Anges, Supérieure des Ursulines, qui s'était jadis crue ensorcelée par l'infortuné Urbain Grandier. Dans la même veine, le pieux polygraphe composa en 1684 le *Vie* d'Élisabeth (Ranfaing) de la Croix de Jésus, fondatrice des Dames du Refuge à Nancy. La Princesse de Vaudémont assura l'impression de ce livre dans les Flandres, où, depuis une première mission qu'y avait prêchée en 1657 l' « homme de Dieu », ses ouvrages avaient été largement diffusés par les soins de la Duchesse d'Arenberg. En 1687, l'apôtre accomplit un nouveau voyage dans cette contrée, à Bruxelles, Anvers, Tournai, Mons, puis il séjourna jusqu'à l'automne à Cambrai (chez l'Archevêque, Mgr de Brias, prédécesseur de Fénelon) et à Valenciennes.

A cette époque, la persécution avait depuis longtemps pris fin pour lui. Hors de son diocèse, sauf à Rouen, les efforts de M. de Maupas

sa décision et qui lui avait imposé son nom masculin de Claude Petit, avait mis dans le secret Mme de Brébion, protectrice de Boudon ; 2° qu'à Évreux, « Frère Claude » servait la messe de l'Archidiacre.

1. Cf. F. Baumal, *op. cit.*, p. 79.

pour discréditer son ex-grand vicaire, avaient le plus souvent échoué, surtout dans les couvents et dans la haute société. Le prélat qui, au début du scandale, avait paru redouter les puissants appuis dont il savait que bénéficiait le réprouvé, put ensuite mesurer leur solidité. De leur côté, certains ennemis plus obscurs de Boudon vinrent à une résipiscence parfois éclatante. L'Évêque, touché de l'humble et ferme résignation dont ne s'était jamais départi l'Archidiacre, le rétablit officiellement dans tous ses pouvoirs, et l'admit de nouveau à sa table. En signe de réparation publique, il le fit prêcher dans sa cathédrale depuis le 1er janvier 1674, jusqu'à la Septuagésime. (Molière était mort depuis un an....) Le Grand Vicaire se trouvait à Paris, chez les Dames de la Visitation du Faubourg Saint-Jacques, lorsqu'il apprit que son évêque s'était éteint le 12 août 1680 ; il improvisa aux religieuses émerveillées un magnifique éloge de son ancien persécuteur....

Cependant, à Évreux, jusqu'à sa propre mort, l'opinion resta divisée à son égard ; même à la table épiscopale, ses collègues lui marquaient leur froideur. M. Potier de Novion, qui succéda à M. de Maupas, tout en se montrant aimable pour l'Archidiacre, ne semble pas s'être soucié de dissiper ce malaise. Henri-Marie Boudon s'éteignit à l'âge de 78 ans, le 31 août 1702, après avoir édifié son entourage. Dans sa passion de l'humilité, il avait déclaré vouloir être enterré, afin d'être foulé aux pieds jusque dans la tombe, sous le seuil de la chapelle du Séminaire d'Évreux que M. de Maupas avait fondé à son instigation ; on se contenta de déposer son cœur dans la chapelle consacrée à Saint-François de Sales dans ce sanctuaire, et son corps fut inhumé dans sa chapelle de la cathédrale, qu'il avait vouée aux Saints Anges.

IV

La constante équivoque apparente d'une telle vie et d'un tel caractère ne pouvait manquer chez les contemporains, soit de provoquer une dévote admiration, soit d'éveiller les pires soupçons. De nos jours, la sincérité de Boudon ne saurait plus guère être mise en doute. Nous en trouvons une preuve dans l'étonnant pouvoir édifiant que conservèrent durant deux siècles ses nombreux petits livres, grâce peut-être à leurs défauts mêmes : les naïvetés, l'absence d'art, touchaient plus directement les cœurs simples ; la répétition inlassable de certaines formules dont la plus célèbre est « Dieu seul ! », l'obsession de certains thèmes, comme la profanation des églises, les anges, etc., trahissent chez l'auteur une hantise qui exclut l'hypocrisie. Les progrès des sciences psychologiques et religieuses nous empêchent aussi de voir un simulateur dans ce confrère de la sainte abjection. Mais, vers 1665, pour quiconque n'était pas engagé mystiquement dans « les saintes voies de la Croix », c'est-à-dire aussi bien pour la

jeune Cour, et Molière organisateur de ses divertissements, qu'à Évreux pour les bourgeois positifs ou le menu peuple, péniblement en quête de sa pitance quotidienne, cette « folie de la Croix », que l'on excusait à l'ombre des cloîtres, était inadmissible, si elle prétendait s'exercer dans le siècle. Et surtout pour des êtres eux-mêmes avides de jouissances terrestres, la sincérité chez autrui d'une telle attitude était difficilement concevable. Or, dans le cas de Boudon, de troublantes contradictions donnaient corps à cette suspicion. Il se proclamait la « balayure du monde », et il se faisait le guide très écouté des princesses ; il incarnait l'humilité, et il ne transigeait pas sur la moindre de ses prérogatives d'archidiacre et de grand vicaire ; il avait un galetas pour logis, mais il était l'hôte des palais ; il éprouvait pour le « sexe » une horreur maladive, mais il se laissait choyer par les belles dames et les religieuses ; il voyageait en grotesque et misérable équipage, mais en tous lieux, ses besoins, comme naguère ceux des missionnaires « cretenistes »[1] se trouvaient miraculeusement plus que satisfaits : la riche Compagnie du Saint Sacrement, même dissoute, jouait à l'égard de cet « homme de Dieu », ancien animateur des « Bagotistes » et disciple de l'Ermitage, le rôle d'une Providence décidément trop attentive...

La proie était belle pour l'auteur de *Tartuffe*. Mais dans quelle mesure était-il à même de la saisir lorsqu'il composa cette pièce ? A considérer celle-ci dans ses grandes lignes, l'Archidiacre d'Évreux ne semble pas avoir été son premier modèle : la comédie paraît plutôt, nous l'avons indiqué en commençant (p. 129-130) devoir son ossature aux méfaits de Charpy de Sainte-Croix, et l'ébauche de son sinistre héros à Messire Cretenet, vu à travers le *Montufar* de Scarron, et divers pamphlets. Mais, chemin faisant, nous avons relevé dans la vie de notre « homme de Dieu » plusieurs traits authentiques ou déformés, susceptibles d'avoir enrichi la pièce. La première rencontre d'Orgon et de Tartuffe nous a paru démarquer celle de M. de Montmorency-Laval et du jeune Boudon à Notre-Dame.

L'allusion aux « intérêts de Dieu », répétée tant dans le corps de la comédie que dans le *Second Placet* et la *Préface* vise expressément, selon nous, au moins autant le mystique auteur de *Dieu seul* ! que les fondateurs de l'hypothétique « Société des intérêts de Dieu ». Pour cette allusion, comme pour la liaison de la dupe et de l'imposteur, la chronologie s'accommode aisément de nos hypothèses. La question devient plus délicate concernant les touches qu'auraient pu suggérer à Molière les échos du scandale éclaté à Évreux en 1665, pour la création du personnage de Laurent, pour le récit du souper de Tartuffe (v. 238 et sq), et pour les entreprises galantes de l'imposteur sur Elmire. On ne saurait douter que le poète, alors en butte aux rancunes de la cabale des dévots, et luttant pour empêcher l'é-

1. Cf. F. Baumal, *op. cit.*, p. 78.

touffement de sa pièce vengeresse, n'ait avidement recueilli les pamphlets et les chansons qui couraient sur l'hôte de Mme de Fourneaux et sur sa prétendue servante travestie. Mais *Tartuffe*, on le sait, avait été partiellement représenté à Versailles, le 12 mai 1664, et certains critiques estiment que dès lors la pièce s'offrait sous sa forme actuelle. Or, il convient d'observer que ce texte définitif n'a été imprimé qu'en 1669, et il nous semble plus plausible d'admettre, au cours de l'âpre bataille dont, durant cinq ans, la représentation de *Tartuffe* fut l'enjeu, des retouches plus ou moins profondes, dictées par les phases de la polémique ou les incidents de l'actualité, retouches qui pourraient avoir contribué à accroître la singulière densité de cette comédie.

Sans nous prononcer formellement sur l'importance exacte de la collaboration involontaire apportée au génial créateur de Tartuffe par Henri-Marie Boudon, Grand Archidiacre d'Évreux, nous croyons donc pouvoir reconnaître en cet « homme de Dieu » un modèle au moins possible de « l'Imposteur ». Que certains traits de sa vie et de son caractère offrent de grandes similitudes avec ceux de Messire Cretenet, dépisté par M. Francis Baumal comme le prototype probable du même personnage, il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on songe à leur confraternité presque certaine dans l'*Aa*. Cette rencontre nous a d'ailleurs aidé à illustrer comment Molière, en attaquant la « cabale des dévots », n'avait pas visé la seule Compagnie du Saint Sacrement, mais paraissait plutôt avoir voulu dénoncer la collusion de cette aristocratique, riche et redoutable, mais éphémère Compagnie, avec la non-moins mystérieuse, mais humble, tenace et cléricale *Aa*. Nous nous sommes surtout proposé ici, à l'occasion de *Tartuffe*, de préciser, avec les connexions qui les unissaient, les nuances trop souvent méconnues qui, au sein, de la « cabale des dévots » distinguaient ces deux sociétés religieuses secrètes, à côté d'autres encore que l'on peut deviner, ne fût-ce que dans le clan janséniste....

ROLAND DERCHE.

« LE PRINCIPAL PILIER »
MALLARMÉ, VICTOR HUGO ET RICHARD WAGNER

Dans la *Revue wagnérienne* du 8 janvier 1886, parut une série d'hommages poétiques à Richard Wagner. Le premier de ces huit sonnets, signé Stéphane Mallarmé, attira aussitôt l'attention du public : ce fut une fusée de louanges enthousiastes ou d'insolentes moqueries. « Le retentissement en fut énorme », écrit Édouard Dujardin, directeur de la jeune revue, et disciple fervent de Mallarmé comme de Wagner, en rapportant cette anecdote typique :

> A un dîner de journalistes qui eut lieu à cette époque et que présidait Auguste Vitu, on ne parla que du sonnet de Mallarmé — pour savoir, bien entendu s'il fallait en rire ou s'en fâcher ; mais le plus curieux, c'est que la moitié des journalistes présents, Vitu en tête, avaient cru bon de s'en charger la mémoire et le récitèrent par cœur et en chœur [1].

Aujourd'hui, le nom de Mallarmé n'est plus le jouet de la moquerie et de l'ignorance. De nombreux critiques se penchent avec ferveur sur ses poèmes lapidaires. Mais il est difficile de percer le voile d'obscurité qui recouvre les derniers poèmes ; car cette obscurité est en grande partie voulue. L'*Hommage* à Wagner compte parmi les plus difficiles des poèmes de Mallarmé ; et ses commentateurs en expliquent les détails d'une manière souvent contradictoire. Il existe, pourtant, une certaine entente sur le sens général du poème, comme nous le verrons au cours de notre étude. Voici d'abord le texte du sonnet :

HOMMAGE

Le silence déjà funèbre d'une moire
Dispose plus qu'un pli seul sur le mobilier
Que doit un tassement du principal pilier
Précipiter avec le manque de mémoire.

Notre si vieil ébat triomphal du grimoire,
Hiéroglyphes dont s'exalte le millier

1. *Mallarmé par un des siens*, Paris, Messein, 1936, p. 41.

A propager de l'aile un frisson familier !
Enfouissez-le-moi plutôt dans une armoire.

Du souriant fracas originel haï
Entre elles de clartés maîtresses a jailli
Jusque vers un parvis né pour leur simulacre,

Trompettes tout haut d'or pâmé sur les vélins,
Le dieu Richard Wagner irradiant un sacre
Mal tu par l'encre même en sanglots sibyllins.

Partant d'un deuil initial, le sonnet s'élève à une lumineuse apothéose. L'apothéose est celle de Wagner.

Le dieu Richard Wagner irradiant un sacre, mais pour qui est ce deuil ? Quel est « le principal pilier » qui « se tasse » ? Nous croyons avoir trouvé une source possible de ce sonnet, source passée inaperçue jusqu'ici, et qui jette une lumière nouvelle sur l'obscurité du premier quatrain, et partant sur le sens du poème dans son ensemble.

I

D'accord avec plusieurs critiques [1], nous croyons que le premier quatrain traite de la caducité du théâtre en France, au moment de l'avènement triomphal de Wagner. Le sens général de ces vers nous semble être :

Dans un silence qui est déjà funèbre, une tenture funéraire étend de nombreux plis sur le mobilier, que l'affaissement du principal pilier doit faire tomber dans l'oubli.

Quel est donc ce « principal pilier » ? S'il s'agit bien, dans ce premier quatrain, du théâtre en France, qui, aux yeux de Mallarmé, mériterait mieux que Victor Hugo ce titre de « principal pilier » ? Cette hypothèse a déjà été avancée, en passant, par un musicologue, M. Adolphe

1. Par exemple, A. Thibaudet : *La poésie de Stéphane Mallarmé*, Paris, N. R. F. nouvelle édition, p. 307 : « Premier quatrain : le vieux décor, le vieux théâtre... » Charles Mauron : *Mallarmé l'obscur*, Paris, Denoël, 1944, p. 178 : « Le premier quatrain a trait, en gros, à la caducité du théâtre réaliste... » ; Pierre Beausire : *Stéphane Mallarmé : Poésies. Gloses de Pierre Beausire*, Lausanne, Mermod, 1945, p. 179 : « La première strophe marque la chute du théâtre ancien. Sur la scène, le mobilier disparaît sous les plis de la moire dont on la couvre, premier signal d'un abandon qui sera définitif puisque l'édifice doit crouler dans l'oubli ». Mais d'autres critiques pensent qu'il s'agit de Mallarmé lui-même, par exemple Camille Soula : *Gloses sur Mallarmé*, Paris, Éditions Diderot, 1946, p. 51 : « Stéphane Mallarmé, assis à sa table dans le cadre familier de son effort et des réunions littéraires où l'admiration compréhensive des disciples s'exalte à la flamme communicative de son inspiration réfléchit à sa disparition prochaine, et à l'oubli qui menace son œuvre, entachée, hélas ! d'un manque de clarté qui la rend inaccessible aux non initiés. Ne ferait-il pas mieux de renoncer à s'exprimer ! » ; et Mme E. Noulet : *L'Œuvre poétique de Stéphane Mallarmé*, Paris, Droz, 1940, p. 271 : « Les quatrains décrivent l'oubli et le silence qui s'étendent sur son propre nom et sur son œuvre, la première strophe imagine ce moment funèbre, la deuxième y consent, et même y invite ».

Boschot [1] : nous l'avons faite indépendamment, et nous croyons pouvoir apporter des arguments nouveaux à l'appui de cette suggestion.

Partons de la question de vraisemblance. On pourrait douter, au premier abord, de l'admiration de Mallarmé pour Victor Hugo, cette « force de la nature », dont l'art puissant et quelque peu prolixe ressemble si peu à la subtile condensation de la poésie mallarméenne. Mais ce doute se dissipe quand nous examinons les relations entre les deux poètes. M. André Fontainas, dans un article intéressant intitulé *Mallarmé et Victor Hugo*, a pu affirmer que « du début à la fin de son existence, Mallarmé lui [à Victor Hugo] voua un culte immuable, fidèle » [2]. Il est facile de prouver la vérité de cette affirmation. Le père de Mallarmé s'inquiète de ce que son fils, à seize ans, n'aime que Victor Hugo [3]. A Tournon, Mallarmé a dans sa chambre le portrait de Victor Hugo [4]. Le début du poème de Mallarmé, *les Fleurs* :

> Des avalanches d'or du vieil azur

est une réminiscence frappante du huitième vers du *Sacre de la Femme*, dans la première *Légende des Siècles*, parue en 1859 :

> Des avalanches d'or s'écroulaient dans l'azur [5].

Les deux derniers vers d'*Apparition* :

> ... Passait, laissant toujours de ses mains mal fermées
> Neiger de blancs bouquets d'étoiles parfumées

rappellent un passage d'un des *Chants du Crépuscule* :

> ... marche avec l'or qu'on voit
> Luire à travers les doigts de tes mains mal fermées !
> Tous les biens de ce monde en grappes parfumées
> Pendent sur ton chemin [6]...

Après son installation à Paris, Mallarmé fait la connaissance de Victor Hugo qui, dans une formule saisissante, appelle Mallarmé « mon cher poète impressionniste » [7].

Après la mort de Victor Hugo, Mallarmé revient souvent sur cet événement, dont il souligne l'importance dans l'évolution littéraire. En 1887, dans *Solennité*, Mallarmé appelle Victor Hugo « le dieu » du théâtre [8]. En 1891, Mallarmé déclare à Jules Huret : « En mourant,

1. *Chez nos Poètes*, Paris, Plon, 1925, p. 89-90 : « Ce pilier, si l'on veut lui donner un nom, pourrait bien être Victor Hugo ». M. Boschot cite à l'appui le passage de *Crise de Vers* que nous reproduisons plus loin. Charles Mauron, au contraire, dit que le « principal pilier » est le Drame. « aujourd'hui diminué ». (*op. cit.*, p. 178). Camille Soula voit dans Mallarmé lui-même le « principal pilier » (*op. cit.*, p. 53).
2. *Mercure de France* t. CCXXXVIII, 15 août 1932, p. 74.
3. Henri Mondor : *Vie de Mallarmé*, Paris, N. R. F., éd. complète en un volume, p. 406.
4. *Ibid.*, p. 317.
5. Rapprochement fait par M. Fontainas, article cité.
6. Rapprochement fait par A. Thibaudet, *op. cit.*, p. 165, note.
7. H. Mondor : *Vie de Mallarmé*, p. 111.
8. Stéphane Mallarmé : *Œuvres complètes*, Paris, N. R. F., 1945 (« Bibliothèque de la Pléiade »), p. 331. (Désigné ci-après par *O. C.*)

le grand Hugo, j'en suis sûr, était persuadé qu'il avait *enterré toute poésie pour un* siècle » [1]. En 1892, dans *Crise de Vers*, dans un passage qui rappelle un peu le début de notre sonnet, Mallarmé fait dater l'origine du vers libre de la mort de Victor Hugo :

> On assiste, comme finale d'un siècle... à une inquiétude du voile dans le temple *avec des plis significatifs* et un peu sa déchirure.
> Un lecteur français, *ses habitudes interrompues à la mort de Victor Hugo*, ne peut que se déconcerter. Hugo, dans sa tâche mystérieuse, rabattit toute la prose, philosophie, éloquence, histoire au vers, et comme *il était le vers personnellement*, il confisqua chez qui pense, discourt ou narre, presque le droit à s'énoncer... Le vers, je crois, avec respect attendit que le géant qui l'identifiait à sa main tenace et plus ferme toujours de forgeron, vînt à manquer ; pour lui, se rompre [2].

En 1890, Mallarmé parle des « obsèques retentissantes » de Villiers de l'Isle-Adam ; et il ajoute : « Tant que je ne me rappelle, *Hugo à part*, de deuil littéraire mené aussi bruyamment ». Il y a une note plus tendre dans cette allusion à Victor Hugo, écrite à l'occasion de l'inauguration du monument à Théodore de Banville, dans le jardin du Luxembourg, en 1892 :

> Toujours, aussi près du Panthéon se prend-on à regretter que Hugo (eux, les savants, les politiques, plus ou moins, s'accommodent de la vide coupole sous quoi la Mort continue une séance de parlement et d'institut) habite un froid de crypte ; quand avait lieu de renaître pareillement parmi des ramiers, ou l'espace [3].

On peut conclure de ces citations et de ces faits : que Mallarmé admirait Victor Hugo ; qu'il le considérait comme ayant été autrefois « le dieu » du théâtre ; et qu'il estimait la mort de Victor Hugo comme un événement capital dans l'évolution littéraire, comme un tournant pour la poésie. Aucune invraisemblance de principe, donc, dans le rapprochement que nous voulons faire.

Considérons maintenant les rapports qui peuvent exister entre la mort de Victor Hugo et l'*Hommage* à Wagner. Cette partie de notre enquête est facilitée par un heureux hasard. Exceptionnellement, nous savons d'une façon assez précise la date de composition de ce sonnet. C'est la correspondance de Mallarmé qui rend possible cette précision A plusieurs reprises, au cours de l'année 1885, Edouard Dujardin avait demandé à Mallarmé sa collaboration à la *Revue Wagnérienne*. Mallarmé y publia, en août, son poème en prose, *Richard Wagner, Rêverie d'un poète français*, dont nous parlerons plus loin. Mais Dujardin revint à la charge en septembre : Mallarmé le pria alors d'attendre jusqu'aux premiers jours d'octobre : « Si, quand vous clorez votre an wagnérien, j'ai l'éclaircie qu'il faut pour vous donner des vers, vous les aurez : mais je ne puis rien promettre [4]. » Comme le sonnet parut

1. *O. C.*, p. 866.
2. *O. C.*, p. 360-61.
3. *O. C.*, p. 520.
4. *O. C.*, p. 1490.

quand même le 8 janvier 1886, on peut en fixer la composition dans le dernier trimestre de 1885.

Or, quel fut le grand événement de cette année ? La mort, le 22 mai 1885, de Victor Hugo et les funérailles éclatantes qui l'ont suivie. Rien de plus naturel qu'un tel événement trouve un écho dans un poème consacré au théâtre cette année même. Wagner, lui, était mort à Venise en février 1883 : il semble peu vraisemblable que Mallarmé en parle comme d'un deuil récent. Le grand deuil récent, en France, c'était celui du 22 mai 1885.

Mais voici un fait qui nous semble renforcer singulièrement notre hypothèse. Par une coïncidence vraiment extraordinaire, le jour de la mort de Victor Hugo, le 22 mai, est également le jour de naissance de Richard Wagner ! Le roi est mort : vive le roi ! Très bien, pourrait-on nous objecter : mais Mallarmé le savait-il ? Nous croyons pouvoir répondre, avec confiance : Oui, assurément. Et voici pourquoi.

Ami d'Edouard Dujardin, collaborateur attitré de la *Revue Wagnérienne*, Mallarmé ne peut guère avoir ignoré que le cinquième numéro de cette revue publia, le 8 juin 1885, une chronique intitulée *Richard Wagner et Victor Hugo* et qui met en pleine lumière toute la portée symbolique de cette remarquable coïncidence. La chronique débute en effet ainsi :

> Le 22 mai, Victor Hugo est mort, — le 22 mai, un jour que nous voulions célébrer joyeusement la soixante-douzième anniversaire de la naissance de Richard Wagner. Et cette coïncidence nous invite à une comparaison des deux Maîtres ; un sens nous apparaît en ce hasard ; l'association, mystérieuse, de cette mort et de cette naissance se révèle hautement symbolique.

Dans sa chronique, Dujardin (car c'est lui qui l'a écrite) retrace, en termes hégéliens, l'histoire de l'art moderne, à partir du dix-septième siècle. « Il distingue l'âge de la thèse — l'âge classique ; l'âge de l'antithèse — le romantisme, Victor Hugo ; l'âge de la synthèse — Wagner [1]. » Dujardin insiste sur l'importance du rôle de Victor Hugo dans l'art pré-wagnérien :

> Cependant, un d'eux, les efface dans notre *mémoire*. Pourquoi ?... C'est que Victor Hugo fut le combattant, et fut le théoricien ; c'est qu'il eut éminemment, les procédés extérieurs de l'école ; c'est qu'il soumit à son génie tout, poésie, drame, roman, satire, épopée, histoire. C'est enfin, que, seul, il a traversé, *triomphant*, le siècle, sans cesse agrandissant une précoce renommée, sans cesse s'approchant à l'apothéose, pour aller s'éteindre, saintement, dans un temps nouveau [2].

Et Dujardin conclut sa chronique en insistant sur le caractère fatidique de cette coïncidence qui symbolise pour lui la mort de l'art ancien et la naissance de l'art nouveau :

> Donc, si nous vivions dans un temps moins soucieux des chronologies et

1. Isabelle de Wyzewa : *La Revue wagnérienne. Essai sur l'interprétation esthétique de Wagner en France*, Paris, Perrin, 1934, p. 54.
2. *La Revue wagnérienne*, n° 5 du 8 juin 1885, p. 130.

plus amoureux du rêve, — dans un temps tel que le temps où les historiens unissaient à la mort de Lucrèce la naissance de Virgile, — cette vraie légende eût pu être dite, et les hommes, plus tard, sous la différence, apparente et fausse, des années, auraient vu la coïncidence, seule réelle, des jours : *Richard Wagner naissant en l'heure même où mourait Victor Hugo*, en cette date authentique, deux fois glorieuse, du vingt-deux mai [1].

C'est là, croyons-nous, l'antithèse que Mallarmé a développée dans son sonnet. Le deuil évoqué dans le premier quatrain concerne Victor Hugo, « principal pilier » de l'ancien théâtre ; et l'affaissement de ce principal pilier va faire tomber dans l'oubli le « mobilier », cet attirail théâtral. L'art pré-wagnérien, autrefois triomphal, est maintenant vieilli : cet art, dont les signes mystérieux s'élèvent innombrables, en disséminant une inspiration facile. « Franchement, il est bon à mettre au cabinet. »

Pourquoi ? Parce que le dieu Richard Wagner a jailli dans une lumineuse apothéose : c'est le thème des tercets. Nous reviendrons sur un examen détaillé du texte pour justifier notre interprétation ; mais d'abord il faut examiner l'attitude de Mallarmé envers Wagner et l'art wagnérien, avant et après la composition d'*Hommage*.

II

Le nom de Wagner paraît pour la première fois dans l'œuvre de Mallarmé en 1862, quand le poète avait vingt ans. C'est dans le beau manifeste, *Hérésies artistiques. L'art pour tous*, qui déplore que la poésie ne possède pas, comme la musique, un système de notation qui tienne le vulgaire à l'écart :

« La musique nous offre un exemple. Ouvrons à la légère Mozart, Beethoven ou Wagner, jetons sur la première page de leur œuvre un œil indifférent, nous sommes pris d'un religieux étonnement à la vue de ces processions macabres de signes sévères, chastes, inconnus. Et nous refermons le missel vierge d'aucune pensée profanatrice [2]. »

Citer Wagner à côté de Mozart et de Beethoven, en 1862, c'était montrer déjà une grande estime pour ce compositeur, alors méconnu et insulté en France : le souvenir de l'échec de *Tannhäuser* à l'Opéra de Paris, le 31 mars 1861, était encore très récent. Mais Mallarmé, comme ce texte même l'indique, n'était qu'un profane en matière de musique : s'il connaissait le nom de Wagner, c'est sans doute par le magnifique article de Baudelaire : *Richard Wagner et Tannhäuser à Paris* [3]. Baudelaire voyait dans Wagner « le représentant le plus vrai de la nature moderne » ; il affirmait que « sa doctrine est faite pour rallier tous les gens d'esprit fatigués depuis longtemps des erreurs de

1. *Ibid.*, p. 131.
2. *O. C.*, p. 257.
3. Baudelaire : *Œuvres*, Paris, N. R. F., 1938 (« Bibliothèque de la Pléiade »), t. II, p. 482-517.

l'Opéra » ; et il déclarait qu'« il n'est pas étonnant que les hommes de lettres, en particulier, se soient montrés sympathiques pour un musicien qui se fait gloire d'être poète et dramaturge [1] ». Comme nous le verrons, c'est surtout en homme de lettres que Mallarmé s'intéressera à Wagner ; ce qu'il retiendra surtout, c'est la révolution théâtrale apportée par le maître de Bayreuth.

En 1864, Mallarmé fait la connaissance de deux disciples fervents de Wagner : Villiers de l'Isle-Adam et Catulle Mendès. Villiers avait rencontré Wagner en 1861, chez Baudelaire, après la représentation de *Tannhäuser*, et ils s'étaient souvent revus par la suite. Villiers voua au musicien un véritable culte : il alla plusieurs fois rejoindre Wagner en Suisse ; et ses improvisations géniales sur des thèmes wagnériens sont restées célèbres [2]. Mendès aussi avait une grande admiration pour Wagner et lui aussi il alla à Triebschen, avec Villiers, en 1870. Dans une lettre enthousiaste, il signale à Mallarmé l'avènement de cet art nouveau :

« Vous connaissant comme je crois vous connaître, je me fais une fête de vous inviter à l'art nouveau qui n'est ni la poésie ni la musique, — créé par Richard Wagner. — Cet homme-là — si ce nom peut s'appliquer à une nature hyperdivine — est véritablement le précurseur et le rédempteur à la fois... Il prophétise et il accomplit... Richard Wagner a inventé un soleil ! Aucune des sensations, aucun des sentiments imposés par les manifestations de n'importe quel art ne sont comparables ni par la profondeur ni par le charme, ni même par le désespoir, à l'extase de l'initié qui écoute, le front dans ses mains, penser et parler l'orchestre de Richard Wagner et je vous le répète, ce n'est pas de la musique ! Est-ce que je m'inquiéterais de musique, moi poète ? [3] »

Mendès et Villiers vinrent passer quelques jours chez Mallarmé à Avignon après leur voyage en Suisse. Le grand événement de cette visite fut la lecture d'*Igitur*, qui fit douter Mendès que Mallarmé fût sain d'esprit. Mais il est probable que les amis ont parlé aussi de Wagner et de ses théories.

Quoi qu'il en soit, Mallarmé se montre prêt désormais à travailler pour la cause de Wagner. En 1874, dans la *Dernière Mode*, il va jusqu'à regretter qu'il soit impossible de donner *Tannhäuser* pour l'inauguration du nouvel Opéra de Paris, en 1875 :

« On ne pouvait faire qu'une chose, prendre absolument le *Tannhäuser*, et, par un déploiement de gloire extraordinaire, le venger de l'outrage causé

1. *Ibid.*, p. 509.

2. Cf. Max Daireaux : *Villiers de l'Isle-Adam*, Paris, Desclée de Brouwer, 1936, p. 245 : « Edmond Bailly... décrit une soirée où Villiers de l'Isle-Adam joua la partition de *Lohengrin* : « Tout l'illuminisme des traits du poète était accru de je ne sais quelle flamme qui rendait cent fois plus saisissante son inimaginable interprétation... A l'heure présente tous les souvenirs de cette extraordinaire soirée bouillonnent et se mêlent en mon cerveau... Tout cela, Villiers l'exprimait comme en une fièvre de génie... avec des extases de visionnaire. »

3. Lettre citée dans H. Mondor : *Vie de Mallarmé*, p. 296.

jadis au nom de la France par une centaine de malappris : solution plus impossible encore, depuis les armes, depuis l'Alsace, depuis le sang ! [1] »

Dix ans plus tard, Mallarmé accepte de collaborer à la *Revue Wagnérienne*, fondée par Edouard Dujardin pour favoriser la diffusion des théories wagnériennes en France. Si Mallarmé a accepté ce travail, c'est que la revue était conçue dans un esprit très large : elle devait s'occuper d'esthétique et de philosophie autant que de musique. Dujardin lui-même a résumé son œuvre en ces termes :

La *Revue Wagnérienne*, en somme, a accompli une œuvre triple :
1° Elle a propagé les doctrines de Schopenhauer, notamment sur la musique ;
2° Elle a expliqué que Wagner était un poète autant qu'un musicien ; mais il y eut quelque mérite à faire comprendre qu'il s'agissait d'un poète et de l'un des plus grands ;
3° C'est la *Revue Wagnérienne* enfin, qui, en la personne de son directeur — et je m'en glorifie — a conduit Mallarmé aux Concerts Lamoureux... Mallarmé y est retourné tous les dimanches ; et il a écrit le sonnet sur Wagner et la *Rêverie d'un poète français* [2].

Pendant les dix dernières années de sa vie, Mallarmé revient souvent sur l'art wagnérien et sur le défi qu'il avait lancé aux poètes. Mais sa collaboration à la *Revue Wagnérienne* se borne à la *Rêverie* et à l'*Hommage*. Plusieurs critiques [3] ont affirmé que le sonnet ne fait que répéter les données de l'article. Un examen attentif des deux écrits ne justifie pas cette affirmation. Le sonnet est un hommage généreux à la gloire de Wagner ; l'article ou poème en prose est une étude pénétrante de l'apport de Wagner au théâtre : tout en étant très admiratif de ton, il ne laisse pas de faire de sérieuses réserves sur la valeur de cet apport. Comme Dujardin le fait remarquer : « Il fit scandale en tant qu'écrit en une langue difficilement compréhensible ; mais quel scandale plus grand n'eût-il pas fait si les wagnériens avaient compris comment le grand poète séparait sa cause de celle du grand musicien [4] ! »

1. *O. C.*, p. 818.
2. *Mallarmé par un des siens*, p. 40. Cf. Isabelle de Wyzewa : *La Revue wagnérienne*, p. 30 : « Chez Mallarmé on parlait art, littérature, philosophie. Deux des plus fidèles disciples étaient des pèlerins de Bayreuth, ils allaient fonder ensemble la *Revue wagnérienne* à laquelle, tout de suite, Mallarmé promit sa collaboration. Le phénomène de Bayreuth ne pouvait manquer d'intéresser tous les gens intelligents de cette époque. *C'était depuis* Hernani *la seule grande révolution artistique.* Qu'elle ne soit pas venue du domaine de la littérature, avait attiré l'attention de tous sur cet art ; au culte de Wagner s'était joint celui de Schopenhauer ; on savait que la musique était l'art parvenu à son degré le plus élevé. On s'intéressait donc à la musique chez Mallarmé, mais on s'y intéressait plutôt en philosophe qu'en musicien. » (C'est nous qui soulignons la phrase qui compare Victor Hugo à Wagner.)
3. Par exemple, E. Noulet, *op. cit.*, p. 270-71 : « Pour bien l'entendre, il faut donc le confronter avec le long morceau de prose *Richard Wagner. Rêverie d'un Poète français.* Prose et sonnet suivent le même chemin mental à l'aide du même vocabulaire... ». H. Mondor et G. Jean-Aubry, *Œuvres complètes de Stéphane Mallarmé*, p. 1491 : « Écrit après *Richard Wagner, Rêverie d'un Poète français*, l'*Hommage* en est, en quelque sorte, une redite, utilisant un vocabulaire souvent ou presque identique : et, comme la page de prose, louant le musicien d'avoir réalisé, ou au moins approché, ce drame idéal auquel, lui, n'a cessé de rêver. »
4. *Mallarmé par un des siens*, p. 218.

Mallarmé a eu beaucoup de mal à écrire son article, comme nous l'apprenons par cette lettre à Dujardin :

> Ne me faites pas de reproches : je n'en mérite pas ; j'ai passé les journées de jeudi et d'aujourd'hui sur l'étude que vous me demandez, moitié article, moitié poème en prose et je ne suis point parvenu à l'achever. Jamais rien ne m'a semblé plus difficile. Songez donc, je suis malade, plus que jamais esclave. Je n'ai jamais rien vu de Wagner et je veux faire quelque chose d'original et de juste et qui ne soit pas à côté. Il me faut du temps. Je ne travaillerai pas à autre chose, vous avez ma parole, que ceci ne soit fini, et je vous l'enverrai dans le courant du mois pour la livraison d'août. Maintenant si vous n'êtes pas content, vous êtes bien difficile. Je crois que cela s'intitulera : *Richard Wagner, Rêverie d'un poète français*. Annoncez-le, si vous voulez ; à coup sûr. Votre main. Stéphane Mallarmé [1].

Mallarmé tint sa promesse et l'article parut le 8 août 1885.

Richard Wagner. Rêverie d'un poète français : ce titre indique bien le caractère de cet écrit, « moitié article, moitié poème en prose ». Mallarmé confronte la tentative de Wagner avec son rêve personnel d'un théâtre idéal ; et si son admiration pour Wagner est évidente, il n'en est pas moins clair qu'elle n'est pas entière : le théâtre de Wagner n'est pour Mallarmé qu'une étape sur le chemin vers ce théâtre idéal dont il rêve.

Mallarmé commence par dire qu'il aime à réfléchir à l'avenir du théâtre, « aux pompes souveraines de la Poésie, comme elles ne sauraient exister concurremment au flux de banalité charrié par les arts dans le faux semblant de civilisation ». Puisqu'il ne s'agit pas de réalisation, il peut spéculer librement sur « le Monstre-Qui-ne-peut-Être ». Or, s'il envisage « l'apport de la Musique au Théâtre », de la Musique « faite pour en mobiliser la merveille », il doit vite ressentir « la colossale approche d'une Initiation » ; il doit se demander si son souhait n'est pas déjà réalisé ; car Richard Wagner, usurpant leur devoir « avec la plus candide et splendide bravoure », inflige aux poètes un « singulier défi ».

Mallarmé avoue que les sentiments de « transports » et de « vénération » qu'il éprouve envers « cet étranger » sont compliqués par un certain malaise, « un malaise que tout soit fait, autrement qu'en *irradiant*, par un jeu direct, du principe littéraire même ». C'est ainsi que Wagner a « usurpé le devoir » des poètes. Il s'agissait d'insuffler la vie au théâtre par l'adjonction de la musique, qui serait ainsi subordonnée au drame. Le rôle de la musique serait d'amener le spectateur à croire à la fiction qu'on lui propose, d'apporter « une puissance spéciale d'illusion ».

Quelles étaient les circonstances que rencontra, au début, la réforme théâtrale de Wagner ? Mallarmé répond à cette question par une brillante analyse des conditions de l'illusion dramatique, si difficile à réaliser sans le secours de la musique :

1. *O. C.*, p. 1585.

Il surgit au temps d'un théâtre, le seul qu'on peut appeler caduc, tant la Fiction en est fabriquée d'un élément grossier : puisqu'elle s'impose à même et tout d'un coup, commandant de croire à l'existence du personnage et de l'aventure; de croire, simplement, rien de plus. Comme si cette foi exigée du spectateur ne devait pas être précisément la résultante par lui tirée du concours de tous les arts suscitant le miracle, autrement inerte et nul, de la scène ! Vous avez à subir un sortilège, pour l'accomplissement de quoi ce n'est trop d'aucun moyen d'enchantement impliqué par la magie musicale, afin de violenter *votre raison aux prises avec un simulacre*, et d'emblée on proclame : « Supposez que cela a lieu véritablement et que vous y êtes ! »

Or le spectateur moderne « dédaigne d'imaginer » ; il demande aux arts « une puissance spéciale d'illusion » avant de consentir cet acte de foi que l'on exige de lui ; et c'est pour cela que l'ancien théâtre est tombé en désuétude :

Il le fallait bien, que le Théâtre d'avant la Musique partît d'un concept autoritaire et naïf, quand ne disposaient pas de cette ressource nouvelle d'évocation ses *chefs-d'œuvre, hélas ! gisant aux feuillets pieux du livre, sans l'espoir, pour aucun, d'en jaillir à nos solennités. Son jeu reste inhérent au passé* où tel que le répudierait, à cause de cet intellectuel despotisme, une représentation populaire : la foule y voulant, selon la suggestion des arts, être maîtresse de sa créance. Une simple adjonction orchestrale *change du tout au tout, annulant son principe même, l'ancien théâtre*, et c'est comme strictement allégorique, que l'acte scénique, maintenant vide et abstrait en soi, impersonnel, a besoin, pour s'ébranler avec vraisemblance, de l'emploi du vivifiant effluve qu'épand la Musique.

La musique devient ainsi un principe de vie ; et c'est à ce rôle que Mallarmé voudrait la borner : car alors la présence même de la musique suffit pour animer la figuration scénique :

Sa présence, rien de plus ! à la Musique, est un triomphe, pour peu qu'elle ne s'applique point, même comme leur élargissement sublime, à d'antiques conditions, mais éclate la génératrice de toute vitalité : un auditoire éprouvera cette impression que, si l'orchestre cessait de déverser son influence, le mime resterait, aussitôt, statue.

C'est ici que Mallarmé se dissocie de la tentative de Wagner. « Musicien et proche confident de son art », Wagner ne s'est pas contenté d'accorder à la musique ce rôle subordonné d'accompagner et de vivifier le spectacle autrement mort. Seul un critique désintéressé aurait pu limiter le rôle de la musique à cette « visée initiale ». Mais Wagner avait derrière lui, « prêt à se ruer d'impatience et de joie, l'abîme d'exécution musicale ici le plus tumultueux qu'homme ait contenu de son limpide vouloir ». Et c'est à cause de la puissance de son génie musical que Wagner n'a pas réalisé l'art idéal dont rêvait Mallarmé. Il a fait autre chose : « dans un harmonieux compromis », il a effectué « l'hymen des deux éléments de beauté qui s'excluent et, tout au moins, l'un l'autre, s'ignorent, le drame personnel et la musique idéale ». « Allant au plus pressé, il concilia toute *une tradition, intacte, dans la désuétude prochaine*, avec ce que de vierge et d'occulte il devinait sourdre, en ses partitions. » Pour faire autrement, il aurait fallu à Wagner

plus de « perspicacité » ou bien un « suicide stérile ». Mais, « créateur quand même », Wagner possédait « l'étrange don d'assimilation », don « si vivace » qu'il put créer le drame musical, « suscitant *une phase exacte de théâtre*, laquelle répond, comme par surprise, à la disposition de sa race » !

Cet art nouveau ne satisfait pas Mallarmé. Car la musique, si elle « pénètre et enveloppe le Drame de par l'éblouissante volonté » de Wagner, ne fait encore que s'y « juxtaposer » philosophiquement ; et, qui pis est, malgré « l'ingénuité » et la « profondeur » prodiguées dans ce dessein avec un éveil enthousiaste », son principe même échappe à la musique. Le drame musical combine deux formes d'art qui restent quand même de nature foncièrement différente : « Le tact est prodige qui, sans totalement en transformer aucune, opère, sur la scène et dans la symphonie, la fusion de ces formes de plaisir disparates. »

Mallarmé adresse ensuite un second reproche à l'art wagnérien : son emploi des vieilles légendes nationales, son caractère légendaire : « Voici à la rampe intronisée la Légende. » Il est persuadé que la France ne suivra pas cet exemple :

> Si l'esprit français, strictement imaginatif et abstrait, donc poétique, jette un éclat, ce ne sera pas ainsi : il répugne, en cela d'accord avec l'Art dans son intégrité, qui est inventeur, à la Légende.

Ce que Mallarmé envisage plutôt, pour le théâtre de l'avenir en France, c'est une sorte de Mythe impersonnel, composant et résumant l'aspect multiple de l'humanité dans son ensemble. Il n'y aura ni décor, ni acteur nommé :

> Type sans dénomination préalable, pour qu'émane la surprise : son geste résume vers soi nos rêves de sites ou de paradis, qu'engouffre l'antique scène avec une prétention vide à les contenir ou à les peindre. *Lui, quelqu'un ! ni cette scène, quelque part (l'erreur connexe, décor stable et acteur réel, du Théâtre manquant de la Musique)* : est-ce qu'un fait spirituel, l'épanouissement de symboles ou leur préparation, nécessite endroit, pour s'y développer, autre que le fictif foyer de vision dardé par le regard d'une foule ! Saint des Saints, mais mental... alors y aboutissent, dans quelque éclair suprême, d'où s'éveille la Figure que Nul n'est, chaque attitude mimique prise par elle à un rythme inclus dans la symphonie, et le délivrant ! Alors viennent expirer comme aux pieds de l'incarnation, pas sans qu'un lien certain les apparente ainsi à son humanité, ces raréfactions et ces sommités naturelles que la Musique rend, arrière prolongement vibratoire de tout comme la Vie.
>
> L'Homme, puis son authentique séjour terrestre, échangent une réciprocité de preuves.
>
> Ainsi le Mystère.

Tel est l'idéal, quelque peu nébuleux, de Mallarmé : une scène nue de tout décor, où évoluerait un personnage unique, symbole de l'Humanité, aux sons d'une musique qui résumerait la Terre. C'est pourquoi Mallarmé ne pouvait considérer l'art de Wagner comme la réalisation de son idéal, mais seulement comme une étape sur le chemin qui y mène. On aurait tort pourtant de nier l'admiration très nette qu'é-

prouve Mallarmé pour Wagner. S'il réagit contre les excès des disciples du maître de Bayreuth, ce n'est pas pour tomber dans l'autre extrême en le dénigrant. La lyrique prosopopée qui termine la *Rêverie* fixe admirablement la nuance exacte de son attitude :

> Voilà pourquoi, Génie ! moi, l'humble qu'une logique éternelle asservit, ô Wagner, je souffre et me reproche, aux minutes marquées par la lassitude, de ne pas faire nombre avec ceux qui, ennuyés de tout afin de trouver le salut définitif, vont droit à l'édifice de ton Art, pour eux, le terme du chemin. Il ouvre, cet incontestable portique, en des temps de jubilé qui ne le sont pour aucun peuple, une hospitalité contre l'insuffisance de soi et la médiocrité des patries ; il exalte des fervents jusqu'à la certitude : pour eux ce n'est pas l'étape la plus grande jamais ordonnée par un signe humain, qu'ils parcourent avec toi comme conducteur, mais le voyage fini de l'humanité vers un Idéal. Au moins, voulant ma part du délice, me permettras-tu de goûter, dans ton Temple, à mi-côte de la montagne sainte, dont *le lever de vérités*, *le plus compréhensif encore*, *trompette la coupole* et invite, à perte de vue du *parvis*, les gazons que le pas de tes élus foule, un repos : c'est comme l'isolement, pour l'esprit, de notre incohérence qui le pourchasse, autant qu'un abri contre la trop lucide hantise de cette cime menaçante d'absolu, devinée dans le départ des nuées là-haut, fulgurante, nue, seule : au delà et que personne ne semble devoir atteindre. Personne ! ce mot n'obsède pas d'un remords le passant en train de boire à ta conviviale fontaine.

Comme nous le verrons, le sonnet aborde la question d'un point de vue assez différent de celui auquel Mallarmé se place dans son article. Le sonnet, comme son titre même l'indique, est essentiellement un *hommage* au génie de Wagner : « Il s'agissait d'en saluer le Génie dans son aveuglante gloire [1]. » Mallarmé laisse donc de côté les réserves qu'il avait formulées dans l'article sur la valeur de la tentative wagnérienne confrontée avec un idéal irréalisable. Il retient de son article certains mots qui reviennent dans les tercets du sonnet, mais qui n'y ont pas nécessairement la même portée ni le même contexte : *parvis*, *trompette*, *simulacre*, *irradiant*, *sacre*, *jaillir*, *le dieu*... Mais ce qu'il réaffirme surtout dans le sonnet, c'est la conviction que le théâtre de son époque était tombé en désuétude, avant le triomphal apport de la musique : « il surgit au temps d'un théâtre, le seul qu'on peut appeler caduc » ; « ses chefs-d'œuvre, hélas ! gisant aux feuillets pieux du livre, sans l'espoir, pour aucun, d'en jaillir à nos solennités. Son jeu reste inhérent au passé... » ; « une simple adjonction orchestrale change du tout au tout, annulant son principe même, l'ancien théâtre » ; « toute une tradition, intacte, dans la désuétude prochaine ». Idées que l'on retrouve, croyons-nous, dans les deux quatrains du sonnet. Peut-être aussi que les tercets rendent, sous une forme plus concentrée et plus dense, une impression quelque peu analogue à cette brillante évocation en prose de l'effet visuel et auditif du drame musical wagnérien, évocation d'autant plus remarquable que Mallarmé n'avait rien vu de Wagner et a dû s'inspirer de ce que ses amis lui avaient raconté :

1. *Parenthèse*, *O. C.*, p. 324.

Maintenant, en effet, une musique qui n'a de cet art que l'observance de lois très complexes, seulement d'abord le flottant et l'infus, confond les couleurs et les lignes du personnage avec les timbres et les thèmes en une ambiance plus riche de Rêverie que tout air d'ici-bas, déité costumée aux invisibles plis d'un tissu d'accords ; ou va l'enlever de sa vague de Passion, au déchaînement trop vaste vers un seul, le précipiter, le tordre : et le soustraire à sa notion, perdue devant cet afflux surhumain, pour la lui faire ressaisir quand il domptera tout par le chant, *jailli* dans un déchirement de la pensée inspiratrice. Toujours le héros, qui foule une brume autant que notre sol, se montrera dans un lointain que comble la vapeur des *plaintes*, des *gloires*, et de la joie émises par l'instrumentation... « ... cette orchestration, de qui, tout à l'heure, sortit *l'évidence du dieu* ».

Le nom de Wagner revient souvent dans les articles que Mallarmé consacra au théâtre dans les dix dernières années de sa vie. Son attitude envers le musicien reste la même, sauf qu'il se permet de temps en temps des critiques un peu plus sévères. Par exemple, en avril 1887, il reproche à l'art wagnérien d'accuser « de la bâtardise pompeuse et neuve » ; et il explique que s'il a manqué la première (et unique) représentation de *Lohengrin* au théâtre de l'Eden, c'est qu'il sent « médiocrement » ces plaisirs. Mais ce même article flétrit, avec une violence rare chez Mallarmé, ceux qui ont rendu impossible cette représentation :

Jamais soufflet tel à l'élite soucieuse de recueillement devant des splendeurs, que celui donné par la crapule exigeant la suppression, avec ou sans le gouvernement, du chef-d'œuvre affolé lui-même : ce genre de honte possible n'avait encore été envisagé par moi et acquis, au point que quelque tempête d'égoût qui maintenant s'insurge contre de la supériorité et y crache, j'aurai vu pire, et rien ne produira qu'indifférence [1].

Mallarmé, d'ailleurs, dans cet article, appelle l'art de Wagner « l'art le plus compréhensif de ce temps », « ce qui est jusque maintenant, la vérité » ; et s'il affirme qu'il s'agit d'une « expression... étrangère à nos propres espoirs », il n'en parle pas moins de « l'omnipotence d'un total génie », génie qu'il s'agissait de « saluer dans son aveuglante gloire ».

Signalons enfin que le dernier livre que Mallarmé ait eu entre les mains fut un livre de Richard Wagner : son *Beethoven*, traduit par Téodor de Wyzéwa, et que l'on trouva, ouvert, sur sa table de nuit, après sa mort [2].

III

La découverte de la musique wagnérienne marque un tournant dans la vie et dans la pensée de Mallarmé. Comme nous l'avons vu, Wagner lui semblait infliger un défi aux poètes, dont il usurpait les fonctions.

1. *O. C.*, p. 323.

2. « Près du lit, un livre sur Wagner et Beethoven témoigne de la dernière lecture » *in* H. Mondor : *Vie de Mallarmé*, p. 802. Cf. aussi Kurt Wais : *Mallarmé*, Munich, C. H. Beck, 1938, p. 186 : « Noch aufgeschlagen lag an seinem Bett Wyzewa's Buch über *Beethoven und Wagner*. »

Le problème des rapports entre la Musique et les Lettres devient une préoccupation constante dans les derniers écrits de Mallarmé. Voici le problème posé, et, justement, à propos de la tentative wagnérienne :

Tout, la polyphonie magnifique instrumentale, le vivant geste ou les voix des personnages et des dieux, au surplus un excès apporté à la décoration matérielle, nous le considérons dans le triomphe du génie, avec Wagner, éblouis par une telle cohésion, ou *un art, qui aujourd'hui devient la poésie* : or va-t-il se faire que le traditionnel écrivain de vers, celui qui s'en tient aux artifices humbles et sacrés de la parole, tente, selon sa ressource unique subtilement élue, de rivaliser ! Oui [1]...

De nombreux passages des *Divagations*, et la conférence d'Oxford et de Cambridge, la *Musique et les Lettres*, montrent Mallarmé aux prises avec ce problème, qu'il résout de façons diverses. S'il reconnaît que Wagner a ébranlé l'ancien théâtre, il reste convaincu de la supériorité de la poésie sur la musique. Voici un texte qui renforce les conclusions de la *Rêverie*, en ce qui concerne le théâtre :

Seul initiateur souverain, le grand Allemand oriente les esprits ; on sent et c'est assez, qu'il s'agit de différences avec le quotidien amusement, enfin d'une célébration, à date et lieu. Malgré je ne sais quoi, certes, d'étranger, ses légendes, et le pèlerinage : mais *le principe de notre scène vacille, diminuée* ; et des aspirations se répandent aussi vers quelque chose, qui soit sacré [2].

Quant à la poésie, Mallarmé essaie une fois de mettre impartialement la Musique et les Lettres sur le même plan, comme étant les deux faces d'un même phénomène, les deux manifestations de l'Idée :

Oublions la vieille distinction, entre la Musique et les Lettres... la Musique et les Lettres sont la face alternative ici élargie vers l'obscur ; scintillante là, avec certitude, d'un phénomène, le seul, je l'appelai, l'Idée [3].

Mais, même ici, on voit nettement où va la préférence de Mallarmé ; et son attitude définitive semble être celle-ci : la poésie est supérieure à la musique, car elle a l'immense avantage de préciser et de communiquer un contenu intellectuel : ce qu'elle perd en sonorité, elle le gagne en signification :

Un solitaire tacite concert se donne, par la lecture, à l'esprit qui regagne, sur une sonorité moindre, la signification : aucun moyen mental exaltant la symphonie ne manquera, raréfié et c'est tout — du fait de la pensée. La Poésie, proche l'idée, est Musique, par excellence — ne consent pas d'infériorité [4].

1. *O. C.*, p. 328. Cf. aussi : « La Musique rejoint le vers pour former, depuis Wagner, la Poésie » (*O. C.*, p. 365), et ce passage important de *Solennité* où Mallarmé répète et précise la critique de Wagner qu'il avait déjà formulée dans la *Rêverie* : « Chez Wagner, même... je ne perçois, dans l'acception stricte, le théâtre (sans conteste on retrouvera plus, au point de vue dramatique, dans la Grèce ou Shakespeare), mais la vision légendaire qui suffit sous le voile des sonorités et s'y mêle ; ni sa partition du reste, comparée à du Beethoven ou du Bach, n'est, seulement, la musique. Quelque chose de spécial et complexe résulte : aux convergences des autres arts située, issue d'eux et les gouvernant, la Fiction ou Poésie. » (*O. C.*, p. 335.)

2. *Solennité* (*National Observer*, 7 mai 1892) : passage non recueilli dans *Divagations*, ni dans les *Œuvres complètes*, mais cité par E. Noulet *op. cit.* p. 269-70.

3. *O. C.*, p. 649.

4. *O. C.*, p 380-81

C'est ainsi que Mallarmé arrive à sa doctrine célèbre, à laquelle Valéry a fait un sort considérable, que la poésie doit reprendre à la musique son bien. La poésie parnassienne, trop plastique, trop explicite, avait compromis la valeur musicale de la poésie ; ce qui avait ouvert le terrain aux empiètements de la musique proprement dite. Or pour Mallarmé il s'agissait maintenant de réintégrer dans la poésie ces valeurs musicales, sans pour cela renoncer à l'avantage capital de la poésie : sa faculté de communiquer des notions intellectuelles. Mallarmé n'a jamais voulu réduire la poésie à un assemblage de mots dépourvus de sens, réunis uniquement en vue de leur sonorité. Il met sa doctrine en pleine lumière dans ce passage capital de *Crise de Vers* :

> Certainement, je ne m'assieds jamais aux gradins des concerts, sans percevoir parmi *l'obscure sublimité* telle ébauche de quelqu'un des *poèmes immanents à l'humanité* ou leur originel état, d'autant plus compréhensible que tu et que pour en déterminer la vaste ligne le compositeur éprouva cette facilité de suspendre jusqu'à la tentation de s'expliquer. Je me figure par un indéracinable sans doute préjugé d'écrivain, *que rien ne demeurera sans être proféré* ; que nous en sommes là, précisément, à rechercher, devant une brisure des grands rythmes littéraires [l'avènement du vers libre] et leur éparpillement en frissons articulés proches de l'instrumentation, un art d'achever *la transposition, au Livre, de la symphonie* ou uniment de *reprendre notre bien* : car, ce n'est pas de sonorités élémentaires par les cuivres, les cordes, les bois, indéniablement mais de *l'intellectuelle parole à son apogée* que doit avec plénitude et évidence résulter, en tant que l'ensemble des rapports existant dans tout, la Musique [1].

Mallarmé ne s'est pas borné à énoncer cette théorie. Il a essayé de la mettre en pratique. Sa tentative extrême dans cette direction, c'est le *Coup de Dés*, où il a voulu, non pas tellement « élever la page à la puissance du ciel étoilé », comme l'a dit Valéry, mais plutôt élever la page imprimée à la puissance d'une partition musicale. Le *Coup de Dés* se présente en effet comme une partition, avec des *pianissimi* et des *fortissimi*, des *leitmotive*, des thèmes qui s'entrecroisent, des blancs représentant des soupirs et des silences [2]. Mais d'autres poèmes de la dernière manière de Mallarmé présentent aussi des exemples plus discrets de cette technique musicale. L'*Hommage* à Wagner en est un des plus intéressants.

La théorie de cette application de la technique musicale à la poésie, Mallarmé la donne dans un de ses derniers écrits en prose, le *Mystère dans les Lettres*, publié dans la *Revue Blanche* du 1er septembre 1896, deux ans avant sa mort. Se défendant contre le reproche d'obscurité, Mallarmé s'attaque à ses critiques, les accusant à leur tour « d'exhiber les choses à un imperturbable premier plan, en camelots » ; et il de-

1. *O. C.*, p. 367-68.

2. Mallarmé décrit par anticipation la technique du *Coup de Dés* dans ce passage curieux : « Pourquoi — un jet de grandeur, de pensée ou d'émoi, considérable, phrase poursuivie, en gros caractère, une ligne par page à emplacement gradué, ne maintiendrait-il le lecteur en haleine, la durée du livre, avec appel à sa puissance d'enthousiasme : autour, menus, des groupes, secondairement d'après leur importance, explicatifs ou dérivés — un semis de fioritures. » *Le Livre, instrument spirituel*, *O. C.*, p. 381.

mande pourquoi écrire alors, « sauf pour étaler la banalité ». Cet art, qui donne « une clarté, à jet continu », est maintenant désuet, depuis la venue de la musique :

> La Musique, à sa date, est venue balayer cela.
> Au cours, seulement, du morceau, à travers des voiles feints, ceux encore quant à nous-mêmes, un sujet se dégage de leur successive stagnance amassée et dissoute avec art.
> Disposition l'habituelle.
> On peut, du reste, commencer d'un éclat triomphal trop brusque pour durer ; invitant que se groupe, en retards, libérés par l'écho, la surprise.
> L'inverse : sont, en un reploiement noir soucieux d'attester l'état d'esprit sur un point, foulés et épaissis des doutes pour que sorte une splendeur définitive simple.
> Ce procédé, jumeau, intellectuel, notable dans les symphonies, qui le trouvèrent au répertoire de la nature et du ciel.
> — Je sais, on veut à la Musique, limiter le Mystère ; quand l'écrit y prétend [1].

Il n'y a pas de meilleur commentaire sur la technique de l'*Hommage* à Wagner que ce passage qui évoque des « doutes foulés et épaissis », « en un reploiement noir soucieux d'attester l'état d'esprit sur un point.. pour que sorte une splendeur définitive simple ». C'est exactement le mouvement de ce sonnet, qui débute dans une atmosphère de deuil sombre et obscure, pour s'élever à la splendeur lumineuse et claire de l'apothéose finale. Le sonnet devient ainsi, subtilement, un hommage sous sa forme la plus sincère : il chante explicitement la gloire du grand musicien ; mais en même temps il applique des principes empruntés à la technique musicale.

IV

Après ces considérations générales, passons maintenant à l'étude détaillée, textuelle, du sonnet. Travail fastidieux, travail presque sacrilège, car l'on risque de détruire la magie des images mallarméennes en les étalant comme sur une table d'opération ; mais travail nécessaire si l'on veut chercher à atteindre les intentions du poète. Travail purement préliminaire, d'ailleurs, et qu'il faut oublier une fois fait, pour se livrer ensuite au charme de la poésie. Notre unique but est de faciliter une appréciation intelligente de cet art subtil, condensé, aux rayonnements multiples.

A l'encontre de maint poème de la dernière période de Mallarmé, ce sonnet comporte une ponctuation, sinon complète, du moins suffisante pour indiquer la structure grammaticale des propositions qui le composent, et pour en montrer clairement les articulations. Le poète met en avant trois propositions, une dans chacun des quatrains, une dans les tercets. La difficulté du poème réside moins dans sa syntaxe

1. *O. C.*, p. 384-85.

mobilier dans ce vers. Nous croyons, toutefois, qu'une association d'idées assez subtile, et sans doute inconsciente, a pu amener la présence de ce mot ici. Si Mallarmé avait en vue Victor Hugo dans ce premier quatrain, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il pense vaguement à tout ce qu'il savait du grand poète disparu. Il avait probablement eu connaissance de l'*Histoire du Romantisme* de Théophile Gautier, un des dieux de sa jeunesse, et à qui il avait consacré un magnifique poème commémoratif,le *Toast Funèbre*. Ce livre, publié en 1874, après la mort de Gautier, contient l'article célèbre, écrit en 1852, après le départ en exil du grand poète, et intitulé *Vente du mobilier de Victor Hugo*. Cet article commence par évoquer l'atmosphère funèbre d'une vente après décès :

> S'il y a quelque chose de triste au monde, c'est une vente après décès... Certes, c'est là un spectacle navrant, plein d'idées lugubres et de réflexions amères ! Mais ce qu'il y a encore de plus morne et de plus pénible à voir, c'est la vente du mobilier d'un homme vivant, surtout quand cet homme se nomme Victor Hugo, c'est-à-dire, le plus grand poète de la France [1]...

Ce qu'il y a de curieux, c'est que cet article consacré au *mobilier* du poète parle également d'*hiéroglyphes*, et évoque les *soirées triomphales* du théâtre romantique :

> Tous ces petits objets *familiers*, dont se compose la physionomie d'une maison, s'en vont dispersés comme des feuilles éparpillées au vent, deçà, delà, perdant le sens que leur donnait leur réunion, commencer ailleurs une autre existence, *souvenirs abolis*, *hiéroglyphes* indéchiffrables désormais [2].
>
> Qui nous eût dit, après les soirées *triomphales* d'*Hernani*, de *Lucrèce Borgia*, de *Ruy Blas*, lorsque perdu, nous l'un des plus obscurs, dans un flot de jeunesse enthousiaste, nous suivions le poète, attendant un sourire, un mot amical, une poignée de main, que *le maître suprême*, *le dieu de la poésie*... aurait un jour besoin du secours de notre plume [3]...

Hypothèse invérifiable, que nous avançons sous toutes réserves. Mais cette coïncidence nous semble trop intéressante pour la passer sous silence. *Mobilier*, *familier*, *hiéroglyphes*, *triomphal*... souvenirs directs, associations inconscientes avec le nom de Victor Hugo ? C'est possible, sans plus. N'oublions pas, d'ailleurs, l'expression si mallarméenne (qui ne revient pas dans le sonnet, mais se trouve *passim* dans ses œuvres) de *souvenirs abolis*. *Souvenirs abolis*, *manque de mémoire*...

Dans la première partie de notre étude, nous avons déjà suffisamment justifié notre interprétation du *principal pilier* comme une allusion à Victor Hugo. Il reste à expliquer le sens de *tassement*, de *précipiter*, et de *avec le manque de mémoire*. Pour *tassement*, Littré donne : « l'effet des constructions... qui s'affaissent par leur propre poids sur elles-mêmes ». Nous croyons que *un tassement du principal pilier* signifie : « un affaissement, une chute, du principal pilier ». Or, quand le

1. Théophile Gautier : *Histoire du Romantisme*, Paris, Bibliothèque-Charpentier, Fasquelle, 1927, p. 126-27.
2. *Ibid.*, p. 126-27.
3. *Ibid.*, p. 128.

principal pilier d'un bâtiment s'écroule, il fait tomber tout le reste ; et nous prenons *précipiter* dans ce sens courant de *renverser*, *faire tomber*, « jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas » (Littré). *Avec* peut avoir le sens de *par suite de*, *à cause de*, comme on dit *avec le temps* au sens de *par la suite des temps* (Littré). Dans ce cas, on pourrait citer à l'appui ce texte de la *Rêverie* : « ... Nos rêves de sites ou de paradis, qu'engouffre l'antique scène *avec une prétention vide* à les contenir ou à les peindre » [1]. Mais nous croyons plutôt que *avec* exprime tout simplement un complément circonstanciel du verbe : cette chute sera accompagnée de l'oubli, ou bien : l'ancien théâtre tombera dans l'oubli. Pour montrer que les critiques les plus hostiles peuvent à l'occasion contribuer à l'exégèse mallarméenne, laissons à Adolphe Retté le soin d'interpréter la dernière locution de ce quatrain. Ayant déclaré que « quiconque est de bonne foi sera obligé de déclarer qu'il ne comprend rien à ces vers », Retté ajoute : « *le manque de mémoire* serait peut-être dit plus simplement : *l'oubli*. Il est vrai que Retté continue : « On soupçonne une grosse cheville » ; mais cette condamnation n'infirme pas son interprétation, qui est certainement correcte [2] !

Résumons le sens de cette première proposition du sonnet.

« Dans un silence qui est déjà funèbre, une tenture funéraire étend « de nombreux plis sur l'attirail de l'ancien théâtre, attirail que la « mort de Victor Hugo, principal représentant de cet ancien théâtre, « est destinée à faire tomber dans l'oubli. »

Second quatrain.

Notre si vieil ébat triomphal du grimoire,
Hiéroglyphes dont s'exalte le millier
A propager de l'aile un frisson familier !
Enfouissez-le-moi plutôt dans une armoire.

La clef du sens de ce quatrain se trouve dans les trois mots *grimoire*, *hiéroglyphes*, et *aile*, qui appartiennent au vocabulaire spécial de Mallarmé. Dans son acception normale, *grimoire* veut dire « livre des magiciens », « livre des sorciers pour évoquer les démons » ; et, par extension, « livre peu intelligible ». Certains philologues y voient une variété du mot *grammaire*, rapprochement qui plairait à Mallarmé. Il aurait été moins content de l'évolution de l'équivalent anglais *glamour*, auquel Hollywood a fait un tel sort !

Or, pour Mallarmé, la poésie est une forme de sorcellerie : il reprend pour son compte la théorie chère aux romantiques allemands de « l'alchimie verbale ». La tâche du poète est de recréer l'univers par l'incantation magique de la parole. On pourrait citer de nombreux textes à l'appui de cette affirmation ; en voici un des plus significatifs, dans *Magie* :

Je dis qu'existe entre les vieux procédés [magiques] et le sortilège, que

1. *O. C.*, p. 545.
2. A. Retté : *Aspects, VIII, Le Décadent*, dans *la Plume*, 1er mai 1896, t. VIII, p. 273.

restera la poésie, une parité secrète... Évoquer, dans une ombre exprès, l'objet tu, par des mots allusifs, jamais directs, se réduisant à du silence égal, comporte tentative proche de créer : vraisemblable dans la limite de l'idée uniquement mise en jeu par l'enchanteur de lettres jusqu'à ce que, certes, scintille quelque illusion égale au regard. Le vers, trait incantatoire ! et, on ne déniera au cercle que perpétuellement ferme, ouvre la rime une similitude avec les ronds, parmi l'herbe, de la fée ou du magicien. Notre occupation le dosage subtil d'essences, délétères ou bonnes, les sentiments [1].

La poésie est un *sortilège*, le poète est l'*enchanteur de lettres*, le vers est un *trait incantatoire*. Le livre dans lequel le poète enferme ses sortilèges est le *grimoire*.

Hyperbole ! de ma mémoire
Triomphalement ne sais-tu
Te lever, aujourd'hui *grimoire*
Dans un livre de fer vêtu [2].

Ailleurs, Mallarmé donne à *grimoire* le sens de *langage écrit* par opposition à la *parole*, ou *langage parlé* :

J'y trouve l'occasion d'affirmer l'existence, en dehors de la valeur verbale autant que celle purement hiéroglyphique, de la *parole* ou du *grimoire*, d'une secrète direction confusément indiquée par l'orthographe et qui concourt mystérieusement au signe pur général qui doit marquer le vers [3].

Mais dans notre sonnet, il faut certainement prendre le mot *grimoire* au sens de « livre d'incantations magiques », c'est-à-dire : « livre de poésies ».

L'*ébat triomphal* de la poésie, c'est sans doute le drame romantique, l'époque de la bataille romantique, « les soirées *triomphales* d'*Hernani*, de *Lucrèce Borgia*, de *Ruy Blas*... » Mallarmé dit *notre* parce qu'il s'identifie en tant que poète avec les triomphes du « maître suprême », du « dieu de la poésie ». Mais il dit que cet art est *si vieux* parce qu'il est tombé maintenant en désuétude. Nous avons déjà signalé dans la seconde partie de notre étude les nombreux passages de la *Rêverie* où Mallarmé exprime cette conviction. Rappelons seulement celui-ci : « Ses chefs-d'œuvre, hélas ! gisant aux feuillets pieux du livre, sans l'espoir, pour aucun, d'en jaillir à nos solennités. Son jeu reste inhérent au passé... »

Les *hiéroglyphes* sont les signes mystérieux d'un langage sacré. Déjà dans son article de jeunesse, *Hérésies artistiques. L'Art pour tous*, Mallarmé regrette que la poésie ne possède pas encore un langage hermétique et sacré : « O fermoirs d'or des vieux missels ! ô *hiéroglyphes* inviolés des rouleaux de papyrus » [4]. Mais à mesure qu'il réfléchissait sur son art, il arrivait à la conviction que la poésie était en elle-même, et par son principe, un langage sacré et que les lettres, sous la plume d'un poète, étaient déjà des hiéroglyphes, des signes sacrés, possédant un sens mystérieux.

1. *O. C.*, p. 400.
2. *Prose pour des Esseintes*, *O. C.*, p. 55.
3. *O. C.*, p. 855.
4. *O. C.*, p. 257.

Ici, ces signes sont très nombreux : il y en a une multitude (*le millier*) ; les œuvres de Victor Hugo sont volumineuses. Cette multitude de signes s'élève en propageant un frisson familier de l'aile. *Propager* au sens de *transmettre*, appliqué au livre, se retrouve dans la conférence de Mallarmé sur Villiers de l'Isle-Adam : « Voyez l'usage d'un livre, si par lui se *propage* le rêve... » [1]. *L'aile*, c'est l'inspiration créatrice, idée chère à Mallarmé ; *le vol*, d'ailleurs, c'est le poème qui résulte d'un coup d'aile. Comparer :

> Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui
> Va-t-il nous déchirer avec un *coup d'aile* ivre
> Ce lac dur oublié que hante sous le givre
> Le transparent glacier des *vols* qui n'ont pas fui [2] !

Employée surtout à propos de la poésie, cette image peut s'appliquer à la musique aussi ; par exemple : « ... un très vaste et suranné piano... : sans corde, presque, et qui me sembla le taciturne reploiement sépulcral, désormais, de *l'aile des rêves*, en cet endroit » [3].

Pour *frisson*, image très normale pour le mouvement d'une aile, comparer : « ... Elle [la poésie], toujours restera exclue et son *frémissement de vols* autre part qu'aux pages est parodié, pas plus, par *l'envergure*, en nos mains, de la feuille hâtive ou vaste du journal » [4]. (C'est-à-dire que la poésie est absente du journal, sauf en tant que le journal ressemble à une paire d'ailes déployées qui peut symboliser le vol frémissant de la poésie.)

Les trois premiers vers de ce quatrain sont légèrement péjoratifs : cet ancien art est devenu maintenant *si vieux* ; son inspiration était *familière*. Tombé en désuétude, cet art doit être mis au rancart, doit être enfoui dans une armoire.

Le sens de la seconde proposition du sonnet peut donc se résumer ainsi :

« La poésie, notre art, autrefois triomphal, aujourd'hui vieilli, la « poésie, signes mystérieux qui s'élèvent innombrables en dissémi- « nant un frémissement familier de l'aile de l'inspiration : il faut « plutôt la mettre au rancart. »

Nous verrons maintenant, dans les tercets, la raison de cette étrange injonction. C'est qu'un nouveau dieu a surgi, pour remplacer l'ancien dieu du théâtre.

Tercets.

> Du souriant fracas originel haï
> Entre elles de clartés maîtresses a jailli
> Jusque vers un parvis né pour leur simulacre,

1. *O. C.*, p. 500.
2. *O. C.*, p. 67. Cf. A.-R. Chisholm : *Towards Hérodiade*, Melbourne et Oxford, 1934, p. 147 : « Aile : invasion of the nihilistic peace of the spirit by the world of phenomena, desire to create, desire for action... » et les exemples cités.
3. *O. C.*, p. 498.
4. *O. C.*, p. 376. Cf. aussi : « L'écrit, *envol* tacite d'abstraction... », *O. C.*, p. 385.

Trompettes tout haut d'or pâmé sur les vélins,
Le dieu Richard Wagner irradiant un sacre
Mal tu par l'encre même en sanglots sibyllins.

Les tercets apportent la troisième proposition énoncée dans le sonnet. Par une inversion hardie, mais tout à fait légitime, Mallarmé recule le sujet de la phrase jusqu'à l'avant-dernier vers. Il atteint ainsi un effet de « crescendo rayonnant » [1] d'une grande beauté. Rétablissons d'abord l'ordre normal de la phrase, avant d'en commenter les éléments. « Le dieu Richard Wagner, haï du souriant fracas originel, a jailli entre elles de clartés maîtresses jusque vers un parvis né pour leur simulacre, — trompettes tout haut d'or pâmé sur les vélins (le dieu Richard Wagner), — irradiant un sacre mal tu par l'encre même en sanglots sibyllins. »

Les deux premiers vers sont les plus difficiles. Quel est ce « souriant fracas originel » qui « hait » Wagner ? Le mot *fracas* a-t-il un sens qui se rapporte spécialement au théâtre ? Littré nous répond : « Il se dit, dans les compositions littéraires et surtout dans *les pièces de théâtre*, de ce qui frappe l'oreille et l'esprit comme fait le fracas » ; et il cite un texte de Voltaire : « Le public veut des coups de théâtre incroyables de grands mots et du *fracas* ». D'autre part, le mot peut également s'appliquer à la musique : « On dit qu'un orchestre fait du fracas lorsqu'il ne produit qu'un bruit sans effet ». Mallarmé fait peut-être allusion ici à la violente hostilité témoignée à Paris par certains groupes musicaux et mondains à cet art allemand qui voulait envahir la scène française ; il pense peut-être à la chute de *Tannhâuser* en 1861, et à l'opposition que rencontrait en 1885-87 le projet de donner à Paris des représentations de *Lohengrin*. S'il en est ainsi, le *souriant fracas* serait la musique française (Meyerbeer, Gounod, Bizet), gai et bruyant *originel*, parce qu'il occupait la scène avant Wagner [2], « le cher mélodrame français agrandi jusqu'à l'accord du vers et du tumulte instrumental ou leur lutte », comme l'appelle Mallarmé lui-même [3]. Pour *haï* dans ce sens, comparer *Hérodiade* :

... là-bas, sais-tu pas un pays
Où le sinistre ciel ait les regards *haïs*
De Vénus [4]...

La construction *entre elles de clartés maîtresses* veut dire probablement « entre des clartés maîtresses » ; comparer dans le petit sonnet *A la nue accablante tu* :

1. T. de Wyzewa : *M. Mallarmé. Notes*, dans *La Vogue*, nº 12, du 12-19 juillet 1886, p. 417.

2. C'est l'interprétation de Léon Durocher : « Place au drame lyrique, haï, conspué naguère par l'opéra-comique et l'opéra rossinien, de « souriant fracas originel » !.. Fulgurante revanche du *Tannhäuser* ! Les héros wagnériens se ruent à l'assaut des théâtres construits pour de vains simulacres... » (*L'Ebat du Grimoire*, dans *La Plume* du 1er juin 1896, p. 373-74 ; article qui répond à celui de Retté, cité plus haut, p. 173, note 2.

3. *O. C.*, p. 323.

4. *O. C.*, p. 48.

Suprême *une entre les* épaves[1],

c'est-à-dire, « une épave suprême », ou « l'épave suprême » (il s'agit du mât d'un vaisseau qui a fait naufrage). Ou bien on pourrait interpréter : « Wagner a jailli de clartés maîtresses et au milieu d'elles ». Il est plus important d'assigner un sens aux « clartés » elles-mêmes, Il y a probablement deux idées évoquées par ce mot : le sens littéral de lumières — Wagner surgit au milieu des feux de la rampe ; et l'image de la musique lumineuse qui l'accompagne, comme dans ce texte de *la Musique et les Lettres* : « ... l'orchestre ; où succède à des rentrées en l'ombre, après un remous soucieux, tout à coup l'éruptif multiple sursautement de la *clarté*, comme les proches *irradiations* d'un lever de jour » [2].

Le *parvis né pour leur simulacre* ne présente pas de difficultés spéciales. *Parvis et simulacre* se trouvent déjà dans la *Rêverie*. Le parvis, dit Littré, est la « place devant la porte principale d'une église et particulièrement d'une église cathédrale ; par extension, il se dit de toute espèce de temple ». C'est sur le parvis que se jouaient les anciens mystères médiévaux. Mallarmé emploie le mot au sens de temple consacré à l'art théâtral. Ici, ce parvis est « né pour le simulacre des clartés maîtresses » ; c'est-à-dire qu'il a été créé pour servir à la représentation de l'image de ces clartés. S'il faut prendre au sens favorable le mot *simulacre*, ce *parvis* serait sans doute le théâtre de Bayreuth, bâti en 1876 exprès pour représenter les œuvres de Richard Wagner [3]. Mais Mallarmé emploie souvent le mot *simulacre* en un sens péjoratif ; et nous croyons que Mallarmé veut dire que Wagner a envahi une scène construite pour de vaines effigies. Voici des textes de Mallarmé à l'appui de cette interprétation de *simulacre* :

> Toujours est-il qu'avant la célébration des poèmes étouffés dans l'œuf de quelque future coupole manquant... il a fallu formidablement, pour l'infatuation contemporaine, ériger, entre le gouffre de vaine faim et les générations, un *simulacre* approprié au besoin immédiat, ou l'art officiel qu'on peut aussi appeler vulgaire [4].
>
> Avec des proportions de multitude, surgisse le *simulacre* en torchis et dorure, fallacieux pour arrêter l'irruption nouvelle, devant le voile de mensonge : tous n'y ressentiraient qu'ennui [5]...

Notons aussi, pour ce sens péjoratif de *simulacre* : « Plus particulièrement, vaine apparence, vaine image de quelque chose » (Littré) [6].

1. *O. C.*, p. 76.
2. *O. C.*, p. 648. Remarquons qu'ici encore cette description pourrait fort bien s'appliquer à ce sonnet, comme le passage de l'article *Le Mystère dans les Lettres* cité plus haut, p. 169.
3. Mais *jusque vers* semble suggérer qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans ce mouvement : et *vers* qu'il n'y arrive pas complètement ; ce qui cadrerait bien avec la difficulté que rencontrait l'œuvre de Wagner à s'imposer sur la scène française.
4. *O. C.*, p. 298.
5. *O. C.*, p. 414.
6. Cf. l'interprétation de Léon Durocher, citée plus haut (p. 176, n. 2) : « Les héros wagnériens se ruent à l'assaut de théâtres construits pour de *vains simulacres...* ».

Le douzième vers du sonnet en est un des plus beaux ; il a suscité de nombreux commentaires. Un critique y a vu comme un résumé de l'œuvre tout entier de Wagner : « les fanfares de l'anneau des Niebelungen, la pure et sublime ferveur de Parsifal, la légende d'amour extatique d'Yseult » [1]. Nous ne croyons pas que Mallarmé ait connu suffisamment l'œuvre de Wagner pour être aussi précis : n'oublions pas qu'il n'avait rien vu de Wagner au moment d'écrire son poème ! Le sens du vers est sans doute beaucoup plus simple : la musique sonore des trompettes se pâme sur les pages de la partition. Mallarmé associe souvent l'image visuelle de l'or à la musique des trompettes : c'est, si l'on veut, un cas de synesthésie. Par exemple :

Comme si sous chacun de mes termes, *l'or* convoité et tu à l'envers de toute loquacité humaine, à présent ici s'en dissolvait, *irradié*, dans une véracité de *trompettes* pour leur supérieure fanfare [2].

Le silence, seul luxe, après les rimes, un orchestre ne faisant avec son *or*, ses frôlements de pensée et de soir, qu'en détailler la signification à l'égal d'une ode tue et que c'est au poète, suscité par un défi, de traduire [3] !

Chaque page de la brochure annonce et jette *haut comme des traits d'or vibratoire* ces saintes règles du premier et du dernier des Arts [4].

Que, sol des cent iris, son site,
Ils savent s'il a bien été,
Ne porte pas de nom que cite
L'or de la trompette d'Été [5].

On peut également rapprocher ces vers de Milton, que Mallarmé connaissait peut-être :

Where the bright Seraphim in burning row
Their *loud uplifted angel-trumpets* blow ;
And the Cherubic host in thousand quires
Touch their immortal harps of *golden* wires [6].

L'or des trompettes est *pâmé sur les vélins* parce que le son n'y est qu'en puissance, n'y a qu'une force limitée. Quant à la place du vers dans la syntaxe de la phrase, c'est probablement une apposition anticipée de *sacre* : le sacre s'exprime par une fanfare de trompettes. Mais le vers pourrait être une locution circonstancielle elliptique : « au milieu d'une fanfare de trompettes dont le son doré se pâme sur les pages de la partition ». Remarquons aussi que ces trompettes figurent déjà dans la *Rêverie* : « ton Temple, dont le lever de Vérités, le plus compréhensif encore, *trompette* la coupole... ». Elles se retrouvent, d'ailleurs, dans un des *Contes indiens* : « la proclamation magnifiée par les *trompettes*, du nom de ces rois » [7].

1. Camille Soula : *Gloses sur Mallarmé*, p. 56. M. Soula semble avoir relevé le défi lancé par A. Retté : « Qui saura jamais tous les symboles qu'évoque à M. Mallarmé ce vers absolument dépourvu de sens ?... » (Article cité, p. 274).
2. *O. C.*, p. 495.
3. *O. C.*, p. 310.
4. *O. C.*, p. 334.
5. *Prose pour des Esseintes*, *O. C.*, p. 56.
6. *At a Solemn Music.*
7. *Nala et Damayanti*, *O. C.*, p. 620.

Le dieu Richard Wagner rappelle l'expression de la *Rêverie* : « cette orchestration, de qui, tout à l'heure, *sortit l'évidence du dieu* ». *Irradier* est un verbe surtout neutre en français, mais se rencontre quelquefois employé transitivement, par exemple : « Emma... regardait le disque du soleil *irradiant* au loin, dans la brume, *sa pâleur* éblouissante » (Flaubert : *Madame Bovary*). Mallarmé l'emploie intransitivement dans la *Rêverie* : « un malaise que tout soit fait, autrement qu'en *irradiant*, par un jeu direct, du principe littéraire même ». Il l'emploie au participe passé dans le passage sur Villiers cité plus haut (*l'or... irradié*). Et voici un emploi nettement transitif :

> Quand solennellement cette cité m'apprit
> Lesquels entre ses fils un autre vol désigne
> A prompte *irradier* ainsi qu'aile *l'esprit* [1].

L'imagination des commentateurs s'est donné libre jeu autour du *sacre mal tu par l'encre même en sanglots sibyllins*. Au moment de la publication du sonnet, par exemple, dans une réunion littéraire chez Leconte de Lisle, Jean Marras expliquait ainsi *irradiant un sacre* : « Ces trois mots expriment tout uniment que Wagner s'est trouvé dans le rayonnement du nouvel empire allemand et que son génie éclaire, illumine les débuts de cette victorieuse hégémonie, consacrée par le traité de Francfort qui coûta tant de larmes à la France » [2]. Mais le traité de Francfort n'a rien à voir avec ce sonnet. Le sacre est bien celui de Wagner lui-même, à qui Mallarmé rendait hommage ; et si ce sacre est *mal tu par l'encre*, cela veut dire tout simplement que la musique par laquelle s'exprimait ce sacre était trop puissante pour être réduite au silence, même par sa transcription sur le papier de la partition. *Mal* veut dire *incomplètement* ; *tu* est le participe passé du verbe *taire* que Mallarmé emploie très souvent au sens de *garder sous silence, ne pas dire*. L'encre de l'imprimerie n'arrive pas à réduire au silence cette musique tumultueuse : de mystérieux sanglots s'élèvent de la partition. Les sanglots sont *sibyllins* parce qu'ils sont représentés par la notation musicale, « ces processions macabres de signes sévères, chastes, inconnus » [3]. Quant aux *sanglots*, ce n'est pas la première fois que Mallarmé emploie ce mot pour indiquer la musique. C'est le terme que nous trouvons déjà dans un des poèmes de sa première période, *Apparition* :

> La lune s'attristait. Des séraphins en pleurs
> Rêvant, l'archet aux doigts, dans le calme des fleurs
> Vaporeuses, tiraient de mourantes violes
> De blancs *sanglots* glissant sur l'azur des corolles [4].

Résumons le sens des tercets.

« Haï par la musique gaie et bruyante qui occupait la scène avant lui,

1. *Remémoration d'amis belges, O. C.*, p. 60.
2. Fernand Calmettes : *Leconte de Lisle et ses amis*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, s. d. (1902), p. 242.
3. *O. C*, p. 257.
4. *O. C.*, p. 30.

« au milieu d'une lumière resplendissante, le dieu Richard Wagner a « surgi, envahissant le théâtre préparé pour de vaines effigies, au milieu « d'une fanfare de trompettes dont le son doré se pâme sur les pages de « la partition, le dieu Richard Wagner a surgi, se proclamant roi par « une musique triomphale que l'encre même n'arrive pas à réduire au « silence, mais qui sanglote dans les signes mystérieux de la partition. »

C'est ainsi que Stéphane Mallarmé rendit hommage à la gloire de Richard Wagner. Ce sonnet est un tour de force, étant l'œuvre d'un poète qui n'avait jamais vu représenter de « drame musical », qui avait eu, en somme, si peu d'expérience directe de la musique wagnérienne, et qui restait, quand même, jalousement attaché à son art personnel. Mallarmé enferme dans ces quatorze vers une vue profonde sur l'évolution de l'art moderne : une grande étape se termine avec la mort de Victor Hugo, une nouvelle ère s'ouvre avec l'avènement de Richard Wagner. Il rend un hommage généreux à celui dont le triomphe rendait désuet tout l'art antérieur, et il évoque une vision radieuse de l'apothéose de ce nouveau dieu. S'efforçant d'imiter la technique de la composition musicale, il commence par le *pianissimo* obscur et mystérieux des quatrains, pour s'élever, dans les tercets, par un rapide *crescendo*, jusqu'au *fortissimo* de la fanfare des trompettes qui proclament le sacre de Wagner. Mais il ne néglige pas pour cela les ressources de son propre art : il réduit à la mesure de son style la puissance tumultueuse de la musique wagnérienne, la dominant, la stylisant, la ramenant à sa notation symbolique sur le vélin de la partition.

Hanté désormais par le singulier défi infligé aux poètes par ce grand usurpateur de leurs fonctions, Mallarmé se livra volontiers, par la suite, au sortilège musical. Quittons-le ainsi, au concert Lamoureux en 1893, tel que nous le montre son plus grand disciple, son unique successeur, Paul Valéry, qui résume avec une parfaite justesse la réaction du poète aux troublants prestiges de la musique :

Mais sur une banquette du Promenoir, assis à l'ombre et à l'abri d'un mur d'hommes debout, un auditeur singulier qui, par une faveur insigne, avait ses entrées au Cirque, Stéphane Mallarmé, — subissait avec ravissement, mais avec cette angélique douceur qui nait des rivalités supérieures, l'enchantement de Beethoven ou de Wagner. Il protestait dans ses pensées, il déchiffrait aussi en grand artiste du langage ce que les Dieux du son pur énonçaient et proféraient à leur manière. Mallarmé sortait des concerts plein d'une sublime jalousie. Il cherchait désespérément à trouver les moyens de reprendre pour notre art ce que la trop puissante Musique lui avait dérobé de merveilles et d'importance [1].

L.-J. AUSTIN [2].

1. *Pièces sur l'art*, Paris, N. R. F., 1934, p. 68.

2. M. L. J. Austin, absent de France, nous prie d'ajouter aux ouvrages qu'il mentionne celui de M. Gardner Davies (cf. le c. 2 *infra* p.), paru après la composition du présent article, et où l'*Hommage à Wagner* est étudié aux pages 131-163. — *N. D. L. R.*

LE « COUP DE DÉS » DE MALLARMÉ REPLACÉ DANS LA PERSPECTIVE HISTORIQUE

On pourrait penser qu'aujourd'hui tout a été dit sur *Un Coup de Dés jamais n'abolira le hasard*, cette œuvre éblouissante et obscure qui clôt le cycle de la production poétique de Mallarmé. Nous disposons à présent de commentaires, d'élucidations, d'exégèses (les dernières en date étant dues au Suisse Roulet [1] et à l'américain Robert Greer Cohn [2]) qui ne laissent dans l'ombre aucun thème, aucune intention, aucun procédé poétique. Sur le symbolisme du poème et sa complexité de sens, sur ses visées cosmogoniques, ainsi que sur sa place dans l'œuvre de Mallarmé — le *Coup de Dés* fermant le cercle ouvert par *Igitur*, on nous a donné tous les éclaircissements possibles ; et si parfois les interprétations ne concordent pas, du moins nous n'avons que l'embarras du choix. La structure « musicale » et la typographie de l'œuvre, si déconcertantes au premier abord, ont été aussi très intelligemment étudiées (par Roulet notamment) ; et l'on a montré enfin (sur les traces de Thibaudet, qui dès 1912 consacrait un chapitre au *Coup de Dés* dans son livre sur *La Poésie de Stéphane Mallarmé*) que le dernier poème de Mallarmé était directement issu de longues méditations sur la musique, sur le livre, sur le ballet ; qu'il mettait le point final à une évolution esthétique jalonnée par de nombreux textes des *Divagations*.

Je voudrais ici, plus modestement, et en laissant de côté toute interprétation philosophique, présenter quelques remarques tendant à montrer qu'en même temps qu'il s'insère dans l'expérience poétique propre à Mallarmé, ce poème s'insère aussi dans une expérience plus vaste, et qu'on ne peut l'isoler de la tentative menée par toute une génération pour renouveler et enrichir la forme poétique. Nos œuvres, écrit quelque part Anatole France, « croissent en nous, mais leurs

1. *Elucidation du Poème de Stéphane Mallarmé : Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*, Ides et Calendes, Neûchatel, 1943 et *Eléments de poétique mallarméenne, d'après le poème Un Coup de dés*, éd. du Griffon, Neûchatel, 1947, complétés en septembre 1950 par de *Nouveaux Eléments...*

2. *Mallarmé's Un Coup de dés, an exegesis*, Yale French Studies Publication, 1949.

racines sont partout dans le sol nourricier ». Peut-être néglige-t-on un peu trop, quand on parle de Mallarmé, de le replacer dans le « milieu » littéraire contemporain : nous avons pourtant assez de preuves, grâce au professeur Mondor, de la place qu'il y tenait et de l'intérêt qu'il portait aux nouvelles conceptions poétiques. Certes Mallarmé domine son temps de très haut ; mais c'est justement le rôle du génie que de s'assimiler les idées de son époque, de les repenser, de fertiliser des aspirations encore confuses, et d'amener à l'existence tout ce qui cherchait obscurément sa forme à travers des tentatives plus ou moins embryonnaires.

Il n'est pas nécessaire de forcer les textes pour montrer que Mallarmé, écrivant le *Coup de Dés* dans une forme si insolite que lui-même était pris de « vertige » devant sa tentative [1], rejoint cependant quelques-uns de ces courants souterrains par lesquels se fait et se défait la poésie d'une époque. Lui-même a reconnu dans sa *Préface* que sa tentative « participe, avec imprévu, de poursuites particulières et chères à notre temps, le vers libre et le poème en prose ». On trouve en effet en premier lieu dans le *Coup de Dés* une *esthétique de la phrase*, une fragmentation, qui est directement inspirée par les méditations du poète devant les tentatives vers-libristes. Mais ce n'est pas tout : si nous nous élevons de là à l'*esthétique de la Page*, celle-ci étant, dit encore la Préface, « prise pour unité comme l'est autre part le Vers ou ligne parfaite », et enfin à l'*esthétique du Poème*, ou du Livre — unité finale, — conçu comme un ensemble architectural, ou mieux, symphonique, nous nous apercevons que cette poétique extrêmement complexe et hiérarchisée, qui va du mot à l'ensemble du poème (« Le Livre, expansion totale de la lettre... », disait Mallarmé) en assignant à chaque élément sa place exacte, et qui veut faire du poème un tout non seulement intellectuel (par le sens et le découpage des phrases), mais visuel (par la typographie, la mise en page) et musical (par l'organisation des différents motifs), n'est pas un aérolithe littéraire : elle a pu prendre ses inspirations dans les différentes techniques, poétique, typographique, musicale ; elle a pu utiliser les indications fournies par des tentatives contemporaines, partielles ou maladroites il est vrai, mais qui montrent des tendances identiques et un semblable désir de synthèse. De la Phrase à la Page, de la Page au Livre, nous allons voir Mallarmé incorporer à sa méditation personnelle toutes sortes d'idées infuses, sous une forme éparse, dans les œuvres symbolistes.

On sait combien Mallarmé a été frappé par l'avènement du vers libre, dont il n'a pas méconnu l'importance — encore que ce fût, pour lui, le bouleversement de toute une esthétique. « On a touché au vers. » Annonçant, en 1894, cette révolution poétique à ses auditeurs d'Oxford, Mallarmé note très justement qu'elle s'est faite en deux temps : poème en prose d'abord ; vers libre ensuite. Le vers libre, d'ailleurs, est-il

1. Lettre à Mauclair.

autre chose, suivant Mallarmé, qu'« une prose à coupes méditées » [1] ? Dès lors l'unité n'est plus, comme dans la versification classique, le mètre (ou nombre de syllabes fixe), mais la phrase, le membre de phrase plutôt, chaque vers étant, suivant la définition fameuse de Kahn, « un fragment le plus court possible figurant un arrêt de la voix et un arrêt du sens » ; autrement dit encore, les vers forment « typographiquement ... l'analyse de la période qui en fait une strophe » [2]. Les coupes, aussi nombreuses que la phrase comporte d'unités logiques, sont donc rendues visuelles du fait que le poète, chaque fois, va à la ligne, laissant le blanc de la page intervenir.

Cette idée primordiale de coupes et de fragmentation, n'est-ce pas celle même que Mallarmé applique dans le *Coup de Dés* ? et ne pourrait-on dire de son poème ce qu'il dit du vers libre, du vers venu, après Hugo, « à se rompre » ? « Toute la langue, ajustée à la métrique, y recouvrant ses coupes vitales, s'évade, selon une libre disjonction aux mille éléments simples. [3] » Le *Coup de Dés* est écrit en vers libres, déclare Gustave Kahn [4] ; et d'ailleurs, ajoute-t-il glorieusement, Mallarmé lui avait déclaré à ce sujet qu'il se « ralliait » à son esthétique : et voilà Mallarmé devenu le disciple de Kahn... On peut penser en tous cas que les méditations du poète sur les « blancs » de la page, sur la disjonction des éléments de la phrase, « subdivisions prismatiques de l'Idée », dit-il dans sa Préface, doivent beaucoup à la lecture des vers libres qu'écrivaient alors certains habitués des « mardis » : Kahn — évidemment ! — mais plus encore peut-être Viélé-Griffin. A ce dernier Mallarmé n'a cessé de prodiguer ses encouragements ; j'ai pu lire, grâce à l'obligeance du professeur Mondor bien des billets affectueusement perspicaces comme seul Mallarmé savait en écrire ; entre autres, un éloge décerné à Πλαι pour « l'opulent silence entre les mots », qui « purement nourrit l'esprit ». Le vers très court de Viélé-Griffin, en effet, interrompt notre lecture après chaque fragment logique, multiplie les temps d'arrêt pendant lesquels, dans le silence, l'idée ou la vision évoquée fait son chemin en nous. Le silence, le blanc qui en est la forme visuelle, autant de « preuves nuptiales de l'Idée » [5], autant d'approches mallarméennes vers l'absolu... Si l'on néglige, dans la phrase du *Coup de Dés*, la « bipolarité » qui étage les phrases aussi bien de gauche à droite que de bas en haut, n'est-ce pas une véritable strophe en vers libres (la « strophe d'Hamlet ») que l'ensemble suivant :

La lucide et seigneuriale aigrette de vertige
au front invisible
scintille
puis ombrage

1. *Œuvres*, Bibl. de la Pléiade, p. 655.
2. Viélé-Griffin, *Entretiens politiques et littéraires*, 1891, t. II, p. 156.
3. *Crise de vers* (reprise d'un article de 1892), *Œuvres*, Pléiade, p. 361.
4. *Symbolistes et décadents*, p. 353, note ; ce poème devait, paraît-il, être le premier d'une série de dix poèmes en vers libres.
5. Mallarmé, *Œuvres*, Pléiade, p. 387.

une stature mignonne ténébreuse debout
en sa torsion de sirène

Déjà Thibaudet, en 1912, faisait le rapprochement entre cette fragmentation de la phrase dans le *Coup de Dés* et la « strophe analytique » de Viélé-Griffin, citant l'exemple suivant tiré de *Myrtis d'Anthédon* :

... Toutes ces voiles qu'on voit rose pâle
Le long du golfe,
Regarde :
Elles entrent,
Une à une,
Dans l'ombre projetée du promontoire,
Sous ce soleil oblique
De fin d'été...
Le soir
Sort du rivage et gagne les îlots
Avec le vent de terre agile sur les flots.

« A la musique de cette poésie parfaite, ajoutait Thibaudet, quelque satisfaction des yeux ne se mêle-t-elle pas, à voir que par ces vers menus, les voiles, sur la page, glissent, comme sur la mer, au soir... [1] »

On le voit, nous passons ici du poème *entendu*, euphonique, et dont le rythme s'adresse à l'oreille, au poème *lu* et parlant aux yeux par sa disposition typographique. On a dit souvent l'importance, dans le *Coup de Dés*, de l'élément visuel (il faut noter, à ce propos, que Mallarmé ignore l'assonance, chère aux vers-libristes) : mais il est évident que cet élément existe déjà dans le vers libre où les coupes, comme je l'ai dit, sont rendues immédiatement sensibles aux yeux par la typographie. Mallarmé, lui-même, nous invite à faire le rapprochement : rêvant en 1895 [2] à un livre (qu'il réalisera avec le *Coup de Dés*) dans lequel une phrase se poursuivrait « en gros caractère (*sic*), une ligne par page à emplacement gradué », entourée par des groupes d'importance secondaire, « explicatifs ou dérivés — un semis de fioritures », il croyait remarquer chez certains de ses contemporains (les vers-libristes, évidemment), « en l'instinct venu d'autre part qui leur fit disposer leurs écrits de façon inusitée, décorativement, entre la phrase et le vers, certains traits pareils à ceci ». « Décorativement » : il est curieux de constater que ce vers-libre, auquel les symbolistes ont été amenés par un désir de musicalité, de rythme auditif, est « vu » par Mallarmé comme une sorte de dessin noir sur blanc. Il me paraît intéressant, à ce propos, de noter que Mockel, dans ses *Propos de Littérature*, livre que Mallarmé connaissait bien [3], faisait de son côté, dès 1894, le rapprochement entre l'art typographique et le « découpage » de la phrase dans les vers libres : cette analyse logique par laquelle chaque vers correspond à un fragment de l'idée, « le typographe qui dispose les lignes

1. *La poésie de Stéphane Mallarmé*, N. R. F., 12e édition (1938), p. 423.
2. « Le Livre, instrument spirituel », *Revue Blanche*, 1er juillet 1895 (*Œuvres*, p. 381).
3. Il félicitait Mockel, le 17 octobre 1894, d'avoir dans cette étude « saisi plus d'un arcane, intact encore, de l'art littéraire... » (*Propos sur la Poésie, extraits de lettres*, par H. Mondor, 1946, p. 155).

d'un titre ou d'une affiche s'y conforme jusqu'à un certain point », écrit Mockel ; « il semble qu'elle procède, chez lui comme nous, du désir de mettre en relief les divers membres d'une phrase » [1]. Mallarmé non seulement fragmentera sa phrase, comme les vers-libristes, mais il fera appel, comme les typographes, à des caractères de grandeurs différentes (huit sortes dans le *Coup de Dés*) pour distinguer les différents motifs qui s'entrecroisent dans son poème, et pour mettre en relief les idées principales. « Il avait étudié très soigneusement (même sur les affiches et les journaux) l'efficace de distribution de blanc et de noir, l'intensité comparée des types », écrit Valéry [2], nous donnant ainsi une idée du processus mental qui devait amener le poème à sa forme définitive. Si Mallarmé a été le premier à « développer ces moyens » [3] systématiquement, à les transcender jusqu'à leur donner la dignité poétique, cette idée, comme on dit, était dans l'air : Mallarmé avait pu lire, par exemple, dans cette même *Revue Blanche* où il écrivait (et à côté d'une *Variété* de lui sur l'*Action*), des considérations de Charles Henry sur « l'esthétique des formes » et sur le « problème des caractères typographiques », sur les caractères « qui tirent l'« œil » et les caractères décoratifs, « reposant la rétine » [4]. Il avait pu connaître les tentatives de l'anglais William Mooris, qui étudiait vers 1890, note Antoine Orliac [5], « la disposition des mots, des lignes de la page, la valeur des blancs, des noirs », pour réaliser « typographiquement le livre idéal ». Il avait pu voir aussi de nombreuses reproductions d'affiches dans *La Plume* [6], et n'est-ce pas l'indice que l'on s'intéressait alors à l'affiche comme forme d'art ? Je remarque, à cette occasion, que Mallarmé trouvait déjà exploitée par l'affiche l'idée du « motif principal » et des « motifs secondaires », distingués par la typographie : de même que le *Coup de Dés*, l'affiche suppose deux sortes de lecture, l'une superficielle, l'autre linéaire. On peut, dans le *Coup de Dés*, lire séparément le motif principal, en grandes capitales : UN COUP DE DÉS JAMAIS N'ABOLIRA LE HASARD, ou bien suivre le texte page par page, en adjoignant à ce motif le motif secondaire (« Quand bien même, etc...) dont les derniers mots : «... ce serait LE HASARD » viennent se greffer sur la fin de la phrase principale, et les motifs adjacents, écrits en caractères de plus en plus petits. De même, dans une affiche reproduite par *La Plume*, nous lirons à première vue : EXPOSITION CHARLET, et en capitales moins grandes : DU 1er AU 15 JUIN 1893, mais si nous regardons de plus près nous lirons, en suivant cette fois le texte ligne par ligne : « EXPOSITION des œuvres de CHARLET et de lithographes modernes, organisée par la Société des Artistes Lithographes français sous le patronage de M. le Ministre de l'Ins-

1. *Propos de Littérature*, Librairie de l'Art indépendant, 1894, p. 83.
2. *Variétés II*, N. R. F., 1930, p. 199.
3. *Ibid.*
4. *Revue Blanche*, 1er février 1895.
5. *Mallarmé tel qu'en lui-même... Mercure de France*, 1948, p. 177, note 1.
6. Numéro spécial consacré à *L'Affiche illustrée*, 15 novembre 1893.

une stature mignonne ténébreuse debout
en sa torsion de sirène

Déjà Thibaudet, en 1912, faisait le rapprochement entre cette fragmentation de la phrase dans le *Coup de Dés* et la « strophe analytique » de Viélé-Griffin, citant l'exemple suivant tiré de *Myrtis d'Anthédon* :

... Toutes ces voiles qu'on voit rose pâle
Le long du golfe,
Regarde :
Elles entrent,
Une à une,
Dans l'ombre projetée du promontoire,
Sous ce soleil oblique
De fin d'été...
Le soir
Sort du rivage et gagne les îlots
Avec le vent de terre agile sur les flots.

« A la musique de cette poésie parfaite, ajoutait Thibaudet, quelque satisfaction des yeux ne se mêle-t-elle pas, à voir que par ces vers menus, les voiles, sur la page, glissent, comme sur la mer, au soir... [1] »

On le voit, nous passons ici du poème *entendu*, euphonique, et dont le rythme s'adresse à l'oreille, au poème *lu* et parlant aux yeux par sa disposition typographique. On a dit souvent l'importance, dans le *Coup de Dés*, de l'élément visuel (il faut noter, à ce propos, que Mallarmé ignore l'assonance, chère aux vers-libristes) : mais il est évident que cet élément existe déjà dans le vers libre où les coupes, comme je l'ai dit, sont rendues immédiatement sensibles aux yeux par la typographie. Mallarmé, lui-même, nous invite à faire le rapprochement : rêvant en 1895 [2] à un livre (qu'il réalisera avec le *Coup de Dés*) dans lequel une phrase se poursuivrait « en gros caractère (*sic*), une ligne par page à emplacement gradué », entourée par des groupes d'importance secondaire, « explicatifs ou dérivés — un semis de fioritures », il croyait remarquer chez certains de ses contemporains (les vers-libristes, évidemment), « en l'instinct venu d'autre part qui leur fit disposer leurs écrits de façon inusitée, décorativement, entre la phrase et le vers, certains traits pareils à ceci ». « Décorativement » : il est curieux de constater que ce vers-libre, auquel les symbolistes ont été amenés par un désir de musicalité, de rythme auditif, est « vu » par Mallarmé comme une sorte de dessin noir sur blanc. Il me paraît intéressant, à ce propos, de noter que Mockel, dans ses *Propos de Littérature*, livre que Mallarmé connaissait bien [3], faisait de son côté, dès 1894, le rapprochement entre l'art typographique et le « découpage » de la phrase dans les vers libres : cette analyse logique par laquelle chaque vers correspond à un fragment de l'idée, « le typographe qui dispose les lignes

1. *La poésie de Stéphane Mallarmé*, N. R. F., 12e édition (1938), p. 423.
2. « Le Livre, instrument spirituel », *Revue Blanche*, 1er juillet 1895 (*Œuvres*, p. 381).
3. Il félicitait Mockel, le 17 octobre 1894, d'avoir dans cette étude « saisi plus d'un arcane, intact encore, de l'art littéraire... » (*Propos sur la Poésie, extraits de lettres*, par H. Mondor, 1946, p. 155).

d'un titre ou d'une affiche s'y conforme jusqu'à un certain point », écrit Mockel ; « il semble qu'elle procède, chez lui comme nous, du désir de mettre en relief les divers membres d'une phrase » [1]. Mallarmé non seulement fragmentera sa phrase, comme les vers-libristes, mais il fera appel, comme les typographes, à des caractères de grandeurs différentes (huit sortes dans le *Coup de Dés*) pour distinguer les différents motifs qui s'entrecroisent dans son poème, et pour mettre en relief les idées principales. « Il avait étudié très soigneusement (même sur les affiches et les journaux) l'efficace de distribution de blanc et de noir, l'intensité comparée des types », écrit Valéry [2], nous donnant ainsi une idée du processus mental qui devait amener le poème à sa forme définitive. Si Mallarmé a été le premier à « développer ces moyens » [3] systématiquement, à les transcender jusqu'à leur donner la dignité poétique, cette idée, comme on dit, était dans l'air : Mallarmé avait pu lire, par exemple, dans cette même *Revue Blanche* où il écrivait (et à côté d'une *Variété* de lui sur l'*Action*), des considérations de Charles Henry sur « l'esthétique des formes » et sur le « problème des caractères typographiques », sur les caractères « qui tirent l'« œil » et les caractères décoratifs, « reposant la rétine » [4]. Il avait pu connaître les tentatives de l'anglais William Mooris, qui étudiait vers 1890, note Antoine Orliac [5], « la disposition des mots, des lignes de la page, la valeur des blancs, des noirs », pour réaliser « typographiquement le livre idéal ». Il avait pu voir aussi de nombreuses reproductions d'affiches dans *La Plume* [6], et n'est-ce pas l'indice que l'on s'intéressait alors à l'affiche comme forme d'art ? Je remarque, à cette occasion, que Mallarmé trouvait déjà exploitée par l'affiche l'idée du « motif principal » et des « motifs secondaires », distingués par la typographie : de même que le *Coup de Dés*, l'affiche suppose deux sortes de lecture, l'une superficielle, l'autre linéaire. On peut, dans le *Coup de Dés*, lire séparément le motif principal, en grandes capitales : UN COUP DE DÉS JAMAIS N'ABOLIRA LE HASARD, ou bien suivre le texte page par page, en adjoignant à ce motif le motif secondaire (« Quand bien même, etc...) dont les derniers mots : «... ce serait LE HASARD » viennent se greffer sur la fin de la phrase principale, et les motifs adjacents, écrits en caractères de plus en plus petits. De même, dans une affiche reproduite par *La Plume*, nous lirons à première vue : EXPOSITION CHARLET, et en capitales moins grandes : DU 1er AU 15 JUIN 1893, mais si nous regardons de plus près nous lirons, en suivant cette fois le texte ligne par ligne : « EXPOSITION des œuvres de CHARLET et de lithographes modernes, organisée par la Société des Artistes Lithographes français sous le patronage de M. le Ministre de l'Ins-

1. *Propos de Littérature*, Librairie de l'Art indépendant, 1894, p. 83.
2. *Variétés II*, N. R. F., 1930, p. 199.
3. *Ibid.*
4. *Revue Blanche*, 1er février 1895.
5. *Mallarmé tel qu'en lui-même... Mercure de France*, 1948, p. 177, note 1.
6. Numéro spécial consacré à *L'Affiche illustrée*, 15 novembre 1893.

truction Publique et des Beaux-Arts DU 1er AU 15 JUIN 1893 de 10 heures à 6 heures. » Les caractères employés dans cette seule affiche sont au nombre de douze !

La littérature, du reste, avait déjà commencé à s'emparer de ce procédé : on sait la prédilection des symbolistes pour les capitales, les italiques, les espacements plus ou moins grands, tous les procédés visuels permettant de mettre une idée en relief. Villiers de l'Isle-Adam, déjà, écrivait parfois des phrases entières en capitales ; chez les poètes de la génération suivante, cette recherche d'effet devient un véritable tic. Mais voici plus intéressant : René Ghil, publiant en 1887 le *Geste Ingénu*, emploie trois ou quatre caractères typographiques différents dans sa dédicace à Mallarmé, ainsi disposée :

A
TOI
qui leur avères le Grand Œuvre
père et seigneur
de l'or
des pierreries et des poisons
A
STÉPHANE MALLARMÉ
que
de l'élève
vivent dédiées
les
légendes
DE RÊVE ET DE SANG

On voit naître ici le souci, non plus seulement d'attirer l'attention sur les mots essentiels, mais aussi de disposer la phrase « décorativement », d'équilibrer la structure typographique de la page pour plaire à l'œil. Il est même probable que le dessin d'ensemble, antérieurement conçu, a dicté le choix des expressions. Même recherche de symétrie décorative dans la disposition qu'adopte Paul Leclercq, toujours dans la *Revue Blanche*, et en novembre 1896, pour son poème *La Table d'émeraude* : le titre est typographié moitié sur la page de gauche, moitié sur la page de droite (LA TABLE D'ÉMERAUDE) — innovation remarquable qui préfigure les hardiesses de Mallarmé ; et les vers sont disposés symétriquement sur la page de gauche et sur celle de droite, de part et d'autre du brochage : un sonnet faisant face à un sonnet et trois strophes, ensuite, répondant à trois strophes. Cette idée de concevoir la *double page* comme unité et de concevoir la mise en page comme l'organisation d'un ensemble avant tout visuel a-t-elle pu venir à Leclercq, si peu de temps avant la publication du *Coup de Dés* par la revue *Cosmopolis*[1], d'une réflexion faite par Mallarmé[2] ? a-t-elle pu

1. Il faut rappeler toutefois que dans *Cosmopolis*, en mai 1897, Mallarmé ne put pas réaliser comme il l'entendait ses projets de pagination.

2. Peut-être, tout simplement, d'une *Variation* parue à la *Revue Blanche* le 1er septembre 1895, et où Mallarmé rêvait au sujet du livre de vers : « ... des motifs de même jeu s'équilibreront, balancés, à distance, ni le sublime incohérent de la mise en page

être pour Mallarmé, au contraire, une suggestion ? En tous cas, ceci nous amène à cette conception essentielle de la *Page* (et non plus, cette fois, de la Phrase) comme *unité visuelle* ; et cette esthétique de la Page va entraîner un mode d'écriture — et de lecture — tout à fait particulier.

Un tel système, en effet, parlant à l'œil avant de parler à l'esprit, enrichit le domaine littéraire, suivant l'expression de Valéry, « d'une deuxième dimension [1] ». Le lecteur ouvrant le volume doit y trouver non pas « l'insupportable colonne qu'on s'y contente de distribuer. en dimensions de page, cent et cent fois [2]» , mais un « dessin » d'allure et de grandeurs variables, et qui doit, non seulement par la taille des caractères employés, mais par la distance mise entre les mots et les groupes de mots. par leur emplacement dans la page, la quantité de « blanc » laissée autour d'eux, enfin par l'idéogramme que forme le texte, créer un certain « rythme visuel » qui doit être en accord avec le rythme mental indiqué, lui, par le sens des mots et le mouvement de la phrase. Mallarmé écrivait à Gide, au sujet de son poème, que « le rythme d'une phrase au sujet d'un acte ou même d'un objet n'a du sens que s'il les imite et, figuré sur le papier, repris par la lettre à l'estampe originelle, n'en sait rendre, malgré tout, quelque chose [3] ». Et de cet emploi figuratif de l'écrit dans le *Coup de Dés*, il lui donnait deux exemples : la constellation (il s'agit de la Grande Ourse) que dessine le texte de la dernière page « autant qu'il est permis à un texte imprimé », et le vaisseau qui donne de la bande « du haut d'une page au bas de l'autre » (page 3 *a*, *b*). On a rappelé, à propos de cette tentative, les idéogrammes chinois, qui combinent l'élément auditif des mots prononcés avec l'élément visuel des caractères écrits, et sur lesquels Mallarmé avait pu recevoir autrefois des renseignements par son ami Lefébure [4] ; on a cité aussi divers tours de force dont les plus connus sont la « bouteille » de Rabelais et le « pendu » de Victor Hugo : ce sont là des jeux, des jeux qu'Apollinaire reprendra avec virtuosité dans ses *Calligrammes*. Il est peut-être plus intéressant de signaler le cas de Francis Poictevin, un écrivain si oublié aujourd'hui que l'on s'étonne de voir l'admiration dont l'entouraient ses contemporains. Un article de Paul d'Armon, cité par Verlaine [5], nous montre en Poictevin un artiste « d'une espèce particulière, qui emploie pour matière plastique l'écriture ». C'est ainsi que « pour figurer un navire en détresse, il dis-

romantique, ni cette unité artificielle, jadis, mesurée en bloc au livre. Tout devient suspens, disposition fragmentaire avec alternance et vis-à-vis, concourant au rythme total... » (*Œuvres*, Pléiade, p. 367).

1. *Variétés II*, N. R. F., 1930, p. 199.

2. *Le livre, instrument spirituel*, *Œuvres*, Pléiade, p. 381.

3. Cette lettre, citée par Gide lors d'une conférence faite en 1913 au Théâtre du Vieux-Colombier, est reproduite dans les notes de l'éd. de la Pléiade, p. 1575-1576.

4. Cf. une lettre de Lefèbure, citée par Mondor (*Vie de Mallarmé*, p. 290) et où Lefèbure parle à son ami des « clefs chinoises qui sont à la fois symboliques et phonétiques ».

5. L'article de Verlaine a paru dans les *Hommes d'Aujourd'hui*, et se trouve recueilli dans ses *Œuvres*, Messein, 1910, tome V, p. 481.

pose sa phrase dans plusieurs lignes de dimensions différentes, qui offrent une apparence de dislocation :

Dans les vases de la grève
la carcasse d'un navire échoué se décharne de
plus en plus,
un cormoran vole un moment tout près,
sa vie se défait de plus en plus,
il ne sait quoi de triste et de cher repasse dans le
présent noir.

Ce n'est pas encore le « vaisseau qui donne de la bande », mais c'est déjà, on le voit, une tentative de suggestion par le graphisme, et que Mallarmé a pu connaître soit par l'article de Verlaine, soit par Poictevin lui-même.

Les symbolistes, et surtout le groupe Instrumentiste de Ghil, avaient fait plusieurs tentatives en ce sens — un peu puériles parfois : d'où les railleries de la *Jeune Belgique* qui proposait, pour suivre la « nouvelle évolution symboliste », de typographier ainsi un vers d'Eugène Manuel :

Et les coups résonnaient sur les billes d'ivoire

avec ce commentaire : « On voit les deux queues et les trois billes alignées, celles-ci dans un « coulé » superbe », et proposait même, pour plus de vérité, de teinter de rouge une des trois billes [1] !

Ce genre d'« harmonie imitative » visuelle, si l'on peut dire, qui consiste à imiter une idée, ou un objet, par la forme des lettres ou le dessin de la phrase, peut effectivement paraître bien simpliste, bien matériel : et pourtant cette question du rapport entre l'aspect visuel du mot (ou de la phrase) et sa signification, de même que la question des rapports entre le son et le sens, qui a également préoccupé Mallarmé [2], présente en soi un intérêt double et puissant : d'une part un intérêt philosophique, — c'est l'éternel problème du langage et des rapports entre l'Idée, au sens platonicien, et la forme concrète qui la revêt [3] ; d'autre part un intérêt artistique : frapper tous les sens simultanément, signifier une idée ou suggérer une impression en s'adressant à la fois à l'œil, à l'oreille et à tous les canaux débouchant sur l'intelligence, c'est déjà souhaiter la fusion des arts ; un pas encore, et nous arriverons au grand rêve artistique du symbolisme : écrire un poème qui soit en même temps une symphonie, un tableau, un drame, un ballet, en somme une synthèse de tous les arts.

1. *Jeune Belgique*, juin 1887, p. 206.

2. Voir les *Mots Anglais* et dans Divagations *Crise de Vers* (*Œuvres*, p. 364). Pour Mallarmé *son* et *vue* sont liés, puisque le lecteur « entend tout bas, pour ainsi dire, en lisant » (cité par Mauclair, *Princes de l'esprit*, p. 114).

3. Hugo voyait « un quid divinum dans le mystère de la formation des langues », et découvrait dans la configuration des mots « le soin d'arrangement d'une intelligence préexistante » : ainsi dans « cet étrange mot Phœbe, presque entièrement composé de pleines lunes, de demi-lunes et de croissants » (*Œuvres*, A. Michel, t. IX, p. 277).

Ce rêve ambitieux, nous allons le voir de plus en plus clairement maintenant, c'est le rêve d'« art total » cher à Wagner — Wagner, que la génération symboliste honorait avec hyperbole, et qui formait avec Mallarmé la plus lumineuse constellation double de son ciel poétique ; et ce rêve, beaucoup plus métaphysique encore que technique, le *Coup de Dés* représente sans doute la plus magistrale des tentatives faites pour le réaliser par le Livre.

C'est à l'esthétique du Poème, ou du Livre, qu'il faut nous élever cette fois. Je ne m'attarderai pas sur la conception mallarméenne du Livre comme un Théâtre idéal, « Saint des Saints, mais mental »[1]. On trouvera longuement développée dans les articles de Mallarmé sur le théâtre (*Solennité*, *Planches et feuillets*...) cette idée « qu'un livre, dans notre main, s'il énonce quelque idée auguste, supplée à tous les théâtres[2] ». Dans l'ensemble, les poètes symbolistes ont réagi de la même façon devant le rêve wagnérien d'un Théâtre idéal : au lieu de vouloir fondre comme Wagner tous les arts dans le Drame (poésie, musique, mise en scène devenant en somme les auxiliaires de l'action), ils ont transposé à la littérature cette idée d'art total. Dans le numéro de la *Revue Wagnérienne* où paraissait précisément la *Rêverie* de Mallarmé sur Wagner, Dujardin développe la même idée du Livre, lieu de représentation mentale, permettant de jouir « des splendeurs, magiquement évoquées, du Théâtre Wagnérien idéal[3] ». Mais comment réaliser cette « littérature wagnérienne » que les jeunes critiques, Morice, Wyzewa, attendent et réclament ? Dujardin l'a essayé dans sa Trilogie d'Antonia, comprenant *A la gloire d'Antonia*, *Pour la Vierge du Roc Ardent*, et la *Réponse de la Bergère au Berger* : on y voit alterner des parties en prose poétique (pour le récit), d'autres en vers, plus lyriques ; on assiste même à des entrées de ballets. Avec un peu d'imagination, on peut de la sorte se donner une véritable représentation dans son fauteuil. La conception de Mallarmé, on le voit, est beaucoup plus abstraite : comme il le dit dans sa *Préface*, il s'agit d'une « mise en scène spirituelle » : les véritables acteurs sont des idées, personnifiées ou non[4] ; un jeu dramatique se mène entre le motif principal, l'idée du Hasard ou de la Matière, implacable comme la destinée, et la Pensée humaine, naufragée, vaincue, et pourtant irréductible ; mais l'action se passe tout entière en mouvements, non en paroles : peut-être serait-il plus juste, plutôt que de théâtre, de parler ici de pantomime, ou encore de ballet. « Ballet verbal », dit très justement Royère du *Coup de Dés*, « où les arrangements de mots sont comme des figures

1. *Richard Wagner, Rêverie d'un poète français* (1886) ; *Œuvres*, p. 545.
2. *Solennité* (Revue Indépendante, 1887) ; *Œuvres*, p. 334.
3. Le 8 août 1885. C'est Dujardin qui avait fait connaître Wagner à Mallarmé en 1885, et il n'est pas exclu de penser que les idées du néophyte ont déteint sur le fondateur de la *Revue Wagnérienne*.
4. Roulet distingue trois « acteurs » principaux : Le Maître, le Nombre et l'Abîme. Par ailleurs, un certain nombre d'éléments dramatiques dus au souvenir d'*Hamlet* ont été soigneusement recensés par Cooperman (*The Aesthetic of S. Mallarmé*, New-York, 1933, p. 227-249).

chorégraphiques [1] ». De même que pour Mallarmé la danse est une « écriture corporelle », de même l'écrit peut sans doute, sur la scène que simule le papier blanc, dessiner les « figures » de l'Idée.

Mais l'influence majeure qui s'exerce alors sur Mallarmé et qui commande toute la structure de son poème, c'est — il nous le dit lui-même dans sa *Préface* — « celle de la Musique entendue au concert ». La voici enfin, cette tentative longuement mûrie « d'achever la transposition, au Livre, de la symphonie ou uniment de reprendre notre bien [2] ». Ce terme de *symphonie*, qu'on retrouve continuellement sous la plume de Mallarmé, et notamment à propos du *Coup de Dés* (« le genre, que c'en devienne un comme la symphonie... » dit-il dans la *Préface* [3]) est important, parce qu'il implique l'idée d'instruments *concertants*, l'idée aussi d'une construction organisée et synthétique, où les différents thèmes se succèdent et s'enchaînent suivant les lois d'une rigoureuse architectonique. C'est en ce sens que Mallarmé écrivait à Valéry en 1891 : « Il faut, pour concevoir la littérature, et qu'elle ait une raison, aboutir à cette « haute symphonie » que nul ne fera peut-être », ajoutant : « La musique proprement dite, que nous devons piller, démarquer, si la nôtre propre, tue, est insuffisante, suggère ce tel poème [4]... » La musique est en effet pour Mallarmé ce que doit devenir la littérature : un art non seulement intellectuel, mais d'essence métaphysique, qui nous permet de pressentir « l'ensemble des rapports existant dans tout [5] ».

Il n'est pas question ici, bien entendu, d'étudier tout ce que l'esthétique de Mallarmé doit à la musique [6]. Je voudrais seulement indiquer que l'idée d'une « poésie symphonique » d'une part, la réalisation de cette poésie sous forme de « musique visuelle » d'autre part, sont inséparables non seulement des réflexions solitaires du poète sur les gradins des concerts Lamoureux, mais de tout un mouvement d'idées qui portait irrésistiblement la poésie nouvelle à rivaliser avec la musique. La tentative de Mallarmé, présentée par *Cosmopolis* comme un essai d'« écriture musicale », parut à la plupart « ahurissante », reconnaît Poizat, qui a lui-même porté la livrée symboliste. Et pourtant, ajoute-t-il, « elle correspondait à une des préoccupations initiales du symbolisme. Les écoles précédentes de poésie avaient visé surtout à la rendre picturale ou sculpturale. Nous ne parlions que d'orchestration du poème [7] »

1. Royère, *Mallarmé*, Messein, 1931, p. 184.
2. *Vers et Musique en France*, article de 1892, repris dans *Crise de Vers* (*Œuvres*, p. 367).
3. Il parle cependant de la « polyphonie magnifique instrumentale » de Wagner (« Planches et Feuillets », *Œuvres*, p. 328) et, à propos du *Coup de Dés*, d'un « contrepoint » prosodique (*Préface*). On pourra voir, dans les livres de Roulet, le poème de Mallarmé analysé d'une part en tant que *symphonie*, d'autre part en tant que *fugue*.
4. 5 mai 1891 (*Propos sur la Poésie*, p. 147).
5. *Crise de Vers*, *Œuvres*, p. 168.
6. Je renvoie à un article de Carcassonne, *Wagner et Mallarmé* (*R. litt. comparée*, 1936, p. 347-366) et au livre de Cooperman, *The Aesthetic of S. Mallarmé*, en attendant de reprendre moi-même la question plus à fond.
7. *Du classicisme au symbolisme*, *Nouvelle Revue Critique*, 1929, p. 199.

Il ne s'agit pas seulement ici des tentatives d'« orchestration verbale » chères aux Instrumentistes : si l'on avait pu admirer dans l'*Après-Midi d'un Faune* la « musique des mots », les recherches de sonorités expressives, on sent bien que dans le *Coup de Dés* la musique verbale, qui existe (ainsi le jeu des *s* et des *i* dans « Une insinuation simple au silence enroulée avec ironie »), est subordonnée à une conception tout intellectuelle de la musique. Ce qui domine dans le *Coup de Dés*, c'est la structure symphonique, sous sa forme wagnérienne — c'est-à-dire l'insertion dans un ensemble orchestral d'une phrase-motif se poursuivant tout au long du poème, tandis que d'autres motifs moins importants apparaissent par intervalles suivant un système harmonique assez analogue, comme chez Wagner, au style fugué.

Comme je l'ai dit, nous voyons appliquer ici toute une esthétique du *Poème*, conçu comme un tout fortement organisé, et joignant (grâce au procédé du leit-motiv) la plus grande unité à la plus grande complexité. On sent ici de quelle utilité ont pu être pour Mallarmé les commentaires de Dujardin, wagnérien chevronné, et la lecture de la *Revue Wagnérienne*. Dans cette dernière Mallarmé avait pu lire, par exemple, le 8 décembre 1885, une étude du « motif-organe » des *Maîtres Chanteurs*, montrant — avec un graphique ! — la manière dont le dessin mélodique circule à travers tout le drame, « la vie, l'organisation de cette idée ». Quand parut le *Coup de Dés*, il y avait longtemps qu'on cherchait à transporter le « motif-organe » en littérature : ainsi Laforgue, rêvant de faire en poésie « d'inextricables symphonies avec une phrase mélodique dont le dessin reparaît de temps en temps [1] ». Ce leit-motiv, qui est devenu chez les symbolistes un véritable procédé (à ne pas confondre avec le refrain, qui revient à intervalles réguliers et toujours sous la même forme) consiste à faire revenir, de temps à autre, sous une forme plus ou moins variée, mais toujours caractéristique, une phrase qui doit faire reparaître (comme chez Wagner) une image ou une idée, et ramener chez le lecteur un certain état d'âme. Tel sera par exemple, chez Laforgue, le motif des cors dans l'*Hiver qui vient*. Un emploi plus complexe du leit-motiv est celui fait en 1888 par Adolphe Retté qui, voulant écrire un poème « wagnérien », pose une série de « motifs psychiques » correspondant chacun à un thème verbal, et développe successivement ces divers « leit-motifs » [2]. Ce qui est nouveau, chez Mallarmé, c'est l'idée de nous faire assister *simultanément* au développement de plusieurs motifs, suivant une méthode que l'on peut appeler, avec Roulet, contrapunctique, puisque chaque thème entre en scène avant que le précédent soit terminé : la « musique » du poème n'est donc pas linéaire et successive, mais polyphonique.

1. Lettre publiée dans l'*Art Moderne* en 1887. Au sujet de l'influence de Wagner sur les symbolistes, voir Grange Woolley, *Wagner et le Symbolisme français*, P. U. F., 1931.

2. Il s'agit de son poème *Cloches dans la Nuit*, analysé par Dubus dans *La Plume* le 1er octobre 1891, et de réussite d'ailleurs discutable...

Une telle conception semble enfreindre toutes les lois habituelles de l'écriture ; elle contraint le lecteur à compartimenter son attention pour suivre à la fois tous les thèmes, elle réclame une compréhension globale (il est vrai, et Wyzewa le remarquait déjà en 1886 [1], qu'il en va de même toutes les fois qu'on entend une fugue ou une symphonie) ; enfin, elle nécessite une typographie particulière, permettant de suivre les différents thèmes sans risque de confusions : l'espacement laissé entre eux, les différences de caractères, permettent de réaliser visuellement cette « partition » voulue par Mallarmé, l'esthétique *visuelle* devenant ainsi le corollaire de l'esthétique *musicale*.

Un essai pour réaliser *typographiquement* une polyphonie poétique avait-il déjà été tenté auparavant ? (Je laisse de côté les romans, par exemple les *Cahiers d'André Walter*, où l'on peut bien reconnaître différents thèmes, qui sont même indiqués par des différences typographiques [2], mais qui visent à produire l'impression d'une mêlée de sentiments et d'idées un peu au hasard, comme dans la vie, et non celle d'une ordonnance artistique volontaire et rigoureuse). Je ne connais pour ma part qu'un seul poème ainsi « orchestré » typographiquement, et je doute que sa construction « simultanéiste » ait déjà été remarquée par les commentateurs du *Coup de Dés* : il s'agit du *Geste Ingénu*, paru en 1887, et dû à René Ghil, d'ailleurs disciple et admirateur enthousiaste de Mallarmé. Ghil, qui appellait de ses vœux une « littérature wagnérienne », avait dédié au Maître ce qu'il appelait sa « pastorale symphonie » ; Mallarmé, dans sa réponse, glisse au milieu de compliments sur ce « jeu complexe et en effet symphonique [3] » quelques conseils acidulés. Il est vrai que cette œuvre, qui se veut mallarméenne (les protagonistes Arsène et Virginie rappellent évidemment Anastase et Pulchérie de la *Prose pour des Esseintes*), est terriblement indigeste.

En tous cas l'effarement des critiques devant sa typographie insolite préfigure assez bien l'effarement que provoquera le *Coup de Dés* : Ghil, écrit Ginisty, « se plaît à de bizarres dispositions typographiques : au bas d'une page blanche, par exemple, on trouve deux vers, en caractères minuscules. Il paraît qu'il y a là une intention profonde [4] ». Il y a beaucoup de « blancs », en effet, dans le *Geste Ingénu* — des blancs destinés non pas tant à mettre en relief des passages essentiels qu'à séparer les différents thèmes poétiques. Mais regardons les choses de plus près : nous voyons, par exemple, à la fin de la huitième partie, (le poème en comprend dix-huit), un vers isolé au bas d'une page blanche (la page 57) :

Mille sanglots plangorent là

1. Dans la *Vogue*, et à propos, déjà ! de Mallarmé.
2. Le *récit* du héros, des fragments d'un *journal intime* plus ancien, et des *notes* en vue d'une œuvre à faire. Le roman se déroule ainsi sur trois plans : action, sentiments, réflexion (et en même temps : présent — passé — futur).
3. Lettre du 13 mars 1887, citée par Ghil dans les *Dates et les Œuvres*, Crès, 1923, p.92.
4. *Année littéraire*, 7 juin 1887.

(Signalons au lecteur que le verbe *plangorer*, cher à Ghil, désigne une sonorité forte et grave, celle des Orgues, qu'évoque, dans le système Instrumentiste, la lettre A : « les Orgues toutes noires plangorent »). Le vers qui rime avec « là » (et qui, allitéré en *a*, « plangore » lui aussi) doit être cherché huit pages plus loin, p. 65, à la fin de la partie X :

d'un glas que nul vent n'égala
et qui demande l'azur ivre

A son tour, la rime au mot « ivre », et la conclusion du sixain, se trouveront à la fin de XII, page 77, et toujours à la même place (en bas de page) :

Que l'un adore l'une, et la
triomphante ode exhume vivre
mieux qu'un soir d'ailes se délivre [1].

Entre temps, on voit rimer le premier vers de la page 59 (« Ah ! palmes de pardon quand s'endeuille le lieu ») avec *aveu* au bas de la page 55 ; tandis que *vent*, au bas de la page 65, rime avec *avent*, qui termine le premier vers de la page 69.

Que signifient ces enjambements ? simplement qu'un même motif poétique se poursuit d'une partie à l'autre, continuant sa ligne mélodique à plusieurs pages d'intervalle, pendant que d'autres motifs prennent leur départ et se développent à leur tour, disparaissent, reviennent et s'enlacent comme les thèmes d'une symphonie — toujours reconnaissables à leurs rimes particulières. Le système de Ghil, plus auditif, est fondé sur des différences de rimes, alors que celui de Mallarmé, fondé sur des différences typographiques, est plus visuel ; mais tous deux font appel à une « spatialisation » de la musique polyphonique. Ghil fait aux procédés musicaux des emprunts plus directs encore que Mallarmé : reprise du thème sans changement (p. 80 et 82), ou du thème varié (la p. 114 reprend la p. 112 avec quelques variantes) ; parallélisme rythmique des pages 70 et 71 qui se font face (comme si deux instruments différents jouaient la même phrase) ; duo enfin, dans la dernière partie, d'Arsène et Virginie, qui parlent tantôt séparément, tantôt ensemble — et comme cela n'est pas indiqué, et qu'aucun changement de timbre ne peut ici nous prévenir, c'est notre seule perspicacité qui doit nous permettre de nous y reconnaître. Une telle lecture provoque, outre un certain mal de tête, une admiration un peu effarée chez le lecteur-auditeur qui a pris la peine de suivre et de démêler jusqu'au bout tous ces thèmes dont le sens logique est loin d'être clair ; et ce sentiment se change en effroi quand on apprend que le *Geste Ingénu* n'est que l'un des cinq livres de la première des trois parties du Grand Œuvre de Ghil, « synthèse à la fois biologique,

1. Je crois avoir compris le sens de ce « thème », mais je n'ose rien affirmer. Pour moi, c'est le thème de *l'Attente de l'Amour* (du Geste Ingénu) aux âges originels : l'un (c'est-à-dire Arsène) en adorant l'une (Virginie) fera triompher la Vie, joyeuse comme un envol d'ailes dans la tristesse du soir.

historique et philosophique de l'Homme depuis les origines », déclare l'auteur.

De l'œuvre de Ghil à celle de Mallarmé il y a évidemment toute la différence que peut mettre le génie — pour ne pas parler du fait que le *Coup de Dés* ne s'étend que sur onze pages doubles. Mais si l'on se borne à considérer leurs intentions, n'y a-t-il pas une curieuse similitude entre les ambitions cosmogoniques de Ghil et les rêves de Mallarmé au sujet du Grand Œuvre, dont la pensée l'a hanté depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort ? « Dans l'esprit de Mallarmé, nous dit Claudel à propos du *Coup de Dés*, ce travail n'était que le premier essai d'un grand poème, où... il aurait voulu renfermer l'explication du monde » [1]. Il y a chez les deux poètes une semblable nostalgie de ce livre idéal, jamais écrit, le Livre dont le microcosme recomposerait l'Univers, obéissant, dit Ghil, aux mêmes lois « qui ordonnent et unissent l'Etre total du monde » [2], chantant, dit Mallarmé, « l'hymne.. des relations entre tout » [3]. Livre irréalisable, au-dessus des forces humaines, dont Mallarmé rêvait seulement de faire « scintiller par une place l'authenticité glorieuse » [4] — que Ghil, plus présomptueux et plus naïf, ne doutait pas de mener à bonne fin. Mais cette conception ambitieuse, cosmique, de l'œuvre poétique, il faut ajouter qu'elle règne à cette époque sur bien des esprits : livre « cosmogonique », lui aussi, que *La Passante* d'Adrien Remacle (1892) où six *Eres* nous conduisent de l'époque « ancestrale », avant la Terre, jusqu'à une *Ere*, prophétisée, de Beauté et de Science abstraite ; livre « cosmique », encore, que le *Cycle* d'Albert Trachsel (Genève, 1894), que je n'ai pas pu lire, mais qui stupéfiait Rémy de Gourmont. Il faut ajouter que Trachsel, à la fois penseur, poète et peintre, est aussi l'auteur d'un *Poème architectural* en cinquante planches symbolisant « par des rythmes de ligne » à la fois « certaines idées générales » et les visions « d'une humanité fictive » ou « d'une cosmogonie apocalyptique » [5]. Ce n'est pas au hasard que je note cet effort pour traduire linéairement des idées ou des symboles, parallèlement aux tentatives menées sur le plan poétique : un tel essai de graphisme intellectuel rejoint les conceptions idéographiques de Mallarmé par l'idée de base, celle d'un rythme universel dont les lois doivent se retrouver aussi bien dans les « rythmes de ligne » que dans le rythme d'une phrase ou dans le rythme musical ; au point de départ, est donc l'idée de l'unité du monde.

Nous touchons ici au substrat de toutes ces vastes synthèses, à la pensée profonde qui les organise et les informe : cette idée de correspondances foncières, organiques, entre l'invisible et le visible, entre l'Idée et sa forme concrète, entre l'univers et l'œuvre d'art, c'est

1. *Positions et Propositions*, p. 123.
2. Cité par Van Bever et Léautaud, *Poètes d'aujourd'hui*, 27e édition, p. 96.
3. *Le Livre, instrument spirituel*, *Œuvres*, p. 378.
4. *Autobiographie*, *Œuvres*, p. 663.
5. J'emprunte ces expressions à un article de S. Merrill paru dans *La Plume* (1er février 1893) et illustré par deux reproductions de planches de Trachsel.

l'idée-mère du Symbolisme. Elle contient à la fois la théorie des synesthésies (« les parfums, les couleurs et les sons se répondent ») et la théorie de la fusion des arts. Un art « cosmique » ne peut être qu'un art total, une synthèse de tous les aspects de la vie, faisant appel à tous les modes d'expression, utilisant leurs corrélations secrètes. Déjà préparés par Baudelaire et par Rimbaud, les symbolistes devaient trouver leur credo définitif dans le dogme wagnérien de l'union des arts. Des écrivains comme Morice, Wyzewa, transposant cette idée au domaine purement littéraire, ont milité pour la fusion des anciens « genres », roman, théâtre, poésie, et pour la création d'une littérature « wagnérienne », c'est-à-dire s'adressant à la fois à l'esprit (par le sens des mots) et à la sensibilité (par la musique des mots). Mais certains écrivains sont allés plus loin, et ont voulu incorporer au livre tous les moyens que Wagner proposait de faire, dans le Théâtre de l'Avenir, converger vers le Drame. Le Livre d'ailleurs, ce Théâtre idéal, ne leur offrait-il pas, comme la Scène, un lieu d'élection où réunir à la fois tous les arts qui s'édifient dans l'espace (peinture, architecture, arabesque) et tous ceux qui se déroulent dans le temps (poésie, musique) ? C'est ainsi que René Ghil déclare vouloir « synthétiser les différentes formes d'art, musicale, picturale et plastique » ; Trachsel, que nous avons vu poète et peintre, a de plus, nous dit R. de Gourmont, inventé une « Musique littéraire », une notation des bruits et (par des points de suspension en nombre variable) des silences. Poictevin était salué par ses contemporains comme étant à la fois « peintre, musicien, architecte ».

Certainement, la double influence de Wagner et de Mallarmé a stimulé ce déchaînement de poésie « synthétique » ; les réflexions écrites ou orales de Mallarmé sur le Livre ont vraisemblablement exercé sur les jeunes poètes une action fertilisante ; ne peut-on penser que, par une action en retour, les œuvres de ceux-ci ont ensuite fécondé les rêveries encore théoriques de Mallarmé, lui ont montré des possibilités nouvelles ? Le *Coup de Dés*, sous son aspect polymorphe de partition, de poème idéographique, de drame, de chorégraphie verbale, se trouve être en 1897 le point de convergence où toutes les tentatives partielles se conjuguent, où toutes les techniques se rejoignent et découvrent au-delà de leur apparente diversité leur identité foncière dans une conception idéaliste de l'art — découvrent, aussi, l'identité de leur effort pour recréer l'Unité essentielle, pour lutter contre le Hasard vaincu « mot par mot », trait par trait, note par note, par le démiurge créateur. Le *Coup de Dés*, c'est, non seulement par le sens du drame symbolique qui s'y déroule, mais par l'exécution, par cette mobilisation de tous les éléments matériels au service de l'Idée, la lutte de l'Esprit contre la Matière.

SUZANNE BERNARD.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR VERLAINE ET RIMBAUD
PETITE NOTE GRAPHOLOGIQUE

Deux grands poètes, dissemblables au maximum, à tous les points de vue, se sont arrêtés pendant une vingtaine de mois l'un près de l'autre sous l'effet d'une attraction mutuelle, tels deux planètes en conjonction. De toute évidence, l'intimité de Verlaine et Rimbaud produisit chez l'un comme chez l'autre — nous ne parlons que de l'aspect littéraire — des effets incalculables, en ce sens qu'il serait à présent impossible de conjecturer quelles auraient été les œuvres de ces deux hommes s'ils ne s'étaient jamais rencontrés. Pour ce qui est de la *matière* de leurs compositions, l'influence réciproque est indéniable. Mais cette intimité opéra non moins certainement de profondes modifications dans la réalisation graphique même de ces productions. Modifications qui deviennent extrêmement importantes lorsqu'on se fonde sur elles pour révolutionner la critique littéraire en proposant pour tel ouvrage une date, une origine nouvelles.

Mais, reconnaissons-le dès l'abord : tandis que les compositions de ces amis, malgré toutes les influences réciproques, restent si distinctes, leurs écritures se ressemblent beaucoup, deviennent même par moment pratiquement indiscernables. Certaines lettres, certains groupes de lettres prennent les mêmes formes chez tous les deux. Comme on s'y attendrait, l'écriture de Verlaine, même dans un intervalle restreint, est fort changeante : on croirait volontiers telle lettre de lui écrite par deux mains différentes, telle page de son carnet personnel rédigée par trois au quatre individus. D'autre part, Rimbaud, lors de la rédaction des manuscrits que nous connaissons de lui, était en pleine crise d'adolescence : il serait bien étrange que ses manuscrits ne fussent pas très divers au point de vue grapholo-

gique. Les ressemblances, les identités que nous relevons dans les écritures de ces deux poètes feraient croire à des efforts conscients pour les faire ressembler l'une à l'autre. Il est probable au contraire que tout effort de ce genre aurait été bien superflu, l'intimité qui liait ces deux personnalités suffisant pleinement pour opérer ces rapprochements graphiques — on voit souvent pareil phénomène chez un ménage uni.

Pour compliquer encore les problèmes graphologiques soulevés par l'amitié de Verlaine et Rimbaud, il subsiste des copies faites par Verlaine de compositions de Rimbaud, des poèmes de Verlaine recopiés par Rimbaud. Et comme si cela ne suffisait pas, les écritures de leurs amis, Delahaye et Cazals, ressemblaient beaucoup aux leurs, et ces amis recopiaient et distribuaient souvent des documents rimbaldo-verlainiens restés entre leurs mains.

Veut-on un exemple des complications ainsi créées ? Il existe au moins quatre exemplaires de la lettre que Verlaine adressa à Cazals de Londres le 5 décembre 1893, et dont des extraits inexacts se lisent dans la *Correspondance* du poète (t. III, p. 82) et dans *Les Derniers Jours de Paul Verlaine* de Cazals et Lerouge (p. 147). Deux d'entre ces exemplaires se trouvent dans le même volume de manuscrits verlainiens à la Bibliothèque Nationale — nommons-les A et B. Pour le texte (les papiers sont différents), A et B sont quasi identiques, on les dirait écrits par la même main, à cette particularité près que dans A la dernière ligne et la signature, *P. Verlaine*, ont tout l'air d'être tracées par une autre personne, et avec une encre différente. Et pourtant, à les comparer avec des autographes dont l'authenticité est hors de doute, il est impossible de ne pas admettre que cette ligne et cette signature, quoique très différentes du reste de cette missive, sont indiscutablement de Verlaine. Peut-être le poète, dans le « tourbillon » de sa visite à Londres, ne put-il compléter en une fois cette lettre amicale, et dut-il en l'achevant plus tard employer une plume et une encre différentes. Quoi qu'il en soit, ces deux lignes d'écriture semblent établir l'authenticité du reste d'A : il est inadmissible que l'auteur de ce B qui lui ressemble tant ait pu être aux côtés de Verlaine à Londres pour rédiger la lettre A jusqu'à la dernière ligne qu'il aurait laissé compléter au poète. Et en effet, lorsqu'on l'examine de plus près, B présente dans certains mots anglais des hésitations n'existant pas dans A, l'adresse londonienne comporte dans B une rature absente dans A. Et puis A est rédigé sur un papier de la même espèce et du même format qu'une autre lettre envoyée par Verlaine de Londres, et écrite très certainement par lui : cette lettre se trouve d'ailleurs dans le même volume de la Bibliothèque Nationale. B et les autres doubles de A ont-ils été faits par Cazals, ou bien par Verlaine lui-même, soit au moment de l'expédition, soit après ? Bien téméraire qui prendrait un ton affirmateur pour trancher cette question.

Ce qu'on vient de lire indique suffisamment quelles difficultés entourent tout essai d'expertise graphologique ayant pour objet des manuscrits de Verlaine ou de Rimbaud. Il semble bien que, d'une façon générale, M. H. de Bouillane de Lacoste a eu raison en proposant dans son récent livre, *Rimbaud et le problème des Illuminations*, de refaire la chronologie des œuvres du prodigieux jeune poète et de placer les *Illuminations* après la *Saison en enfer*[1]. Des témoignages internes viennent s'ajouter aux constatations graphologiques de M. de Lacoste pour appuyer sa thèse. Ainsi certains passages des *Illuminations* ne sauraient dater de 1872, comme l'avait voulu la tradition en les situant avant la *Saison en Enfer*, puisqu'ils accusent, entre autres choses, des connaissances sur Londres et sur la banlieue londonienne que l'auteur n'aurait pu posséder avant l'été de 1873. Mais certaines données graphologiques utilisées par M. de Lacoste sont plus discutables.

Il lui est même arrivé de ranger parmi les autographes de Rimbaud sur lesquels il fonde ses hypothèses, deux pages de verbes espagnols qui appartiennent plutôt à Verlaine. Ces deux pages linguistiques forment les deux côtés d'une même feuille conservée à la Bibliothèque Nationale et ont fait partie de la collection Cazals. L'écriture en présente, il est vrai, mainte analogie avec celle de Rimbaud — mais encore davantage avec celle de Verlaine. Elle est notamment plus molle, plus diverse, plus informe que celle de Rimbaud. Plusieurs lettres et groupes de lettres, par exemple *ca* dans *caer*, sont absolument identiques à ceux que je trouve dans le carnet personnel de Verlaine que je possède. Et en effet, ces pages de verbes espagnols ont été détachées du carnet : leur format, leurs lignes bleu-clair, au nombre de vingt-deux, et leurs réglures rouges disposées pour recevoir des comptes anglais, correspondent exactement à ceux de ce petit livre plein de notes que seul Verlaine eût pu jeter. Notre poète aurait-il détaché ce morceau de papier pour le donner à Rimbaud manquant

1. Signalons ici que le sous-titre anglais, *Painted Plates*, que M. Bouillane de Lacoste, dans son édition critique, ajoute pour la première fois à *Illuminations*, ne veut rien dire en anglais, à moins que ce ne soit « assiettes peintes ». Quel rapport peut bien exister entre les assiettes et ces compositions de Rimbaud ? Est-ce vraiment celui-ci qui avait trouvé ce sous-titre, trahissant en ce cas l'insuffisance de son anglais? Ou bien est-ce plutôt à la mémoire défectueuse de Verlaine que nous devons cette disparate ? On sait qu'en 1886 dans *Poètes maudits*, Verlaine expliquait que « le mot *Illuminations* est anglais et veut dire gravures coloriées, *coloured plates* : c'est même le sous-titre que M. Rimbaud avait donné à son manuscrit ». Or ce sens du mot anglais *illuminations*, rarissime autrefois, n'a plus cours de nos temps : il veut dire communément, et depuis longtemps, en parlant d'œuvres d'art, *enluminures*, surtout médiévales. Encore un sens ayant peu de rapport avec les poèmes de Rimbaud. C'est sans doute par le fait que, écrivant en 1878, suppose-t-on (mais ce n'est pas certain), à Charles de Sivry, Verlaine avait parlé de *painted plates*, que M. Bouillane de Lacoste a cru devoir choisir pour son édition le sous-titre censé plus ancien. Toutefois celui de 1886, signifiant *planches en couleurs*, est au moins de l'anglais, donc déjà préférable aux « assiettes». Mais les *Illuminations* sont-elles vraiment des planches? ne seraient-elles pas plutôt des *visions d'illuminé* ? — rappelons les lectures occultistes de notre jeune voyant.

de moyens pour ses études linguistiques ? C'est soutenable. Mais lorsqu'on étudie une langue étrangère et qu'on rédige des paradigmes auxquels on compte revenir constamment, on n'emploie pas souvent des bouts de papier qui pourraient trop facilement s'égarer, on se sert plutôt d'un livre. Cette feuille de verbes espagnols n'a dû être détachée du carnet que longtemps après avoir cessé d'être utilisée.

A ces particularités s'ajoutent d'autres indications : si Rimbaud, « prodigieux linguiste » en ce qui concerne l'anglais et l'allemand, s'est jamais mis à étudier l'espagnol, point n'en parlent les documents dont nous disposons — dans le cas de Verlaine le fait est certain. Ni Rimbaud ni Verlaine ne souffle mot, nulle part, des études espagnoles qu'aurait faites le jeune Ardennais. Seul Delahaye y fait une allusion, fort vague : « L'anglais su lui ouvre l'allemand, l'allemand le hollandais ; le latin lui donne l'italien, l'espagnol » (*Rimbaud*, p. 172). Mais la mémoire de ce biographe se trouve trop souvent en défaut, sur les questions de détail, pour que nous puissions accepter sans autre confirmation son témoignage dans le cas qui nous occupe.

En revanche, les lettres de Verlaine contiennent plusieurs passages indiquant qu'en 1874 et 1875, il étudiait l'espagnol avec une certaine application. Le 8 septembre 1874, de sa prison belge, le poète informe son ami Lepelletier qu'il « pioche ferme » non seulement l'anglais, mais aussi l'espagnol. Le 1er « juillard » 1875, à Stickney, il écrit à Delahaye : « Accablé de besogne — je me colle à l'italien depuis quelques jours, bûchant la Divine Comédie, — et à l'español (*sic*) avec Cervantes... ». Le 19 novembre suivant, toujours à Stickney, il annonce à un troisième ami, Blémont : « J'ai ajourné l'allemand et l'italien pour me recolleter avec cet español qu'ai étudié dans les six derniers mois de mes loisirs belges. — A ce propos, vous qui êtes au courant d'outre-Pyrénées, ne pourriez-vous m'indiquer quelque journal, quelque revue vraiment intéressants, dans cette langue du *Cid* et de Heredia ? ». En 1872, avant de quitter sa femme, Verlaine avait possédé une édition précieuse du texte espagnol des *Œuvres* de Gongora, et dans la bibliothèque qui lui restera vers 1886, il subsistera toujours deux volumes de Calderon (ce fut pour lire Calderon, affirme Lepelletier, que Verlaine, jeune, s'était mis à apprendre la langue castillane), des dictionnaires espagnols. Bref, ces pages de verbes espagnols les plus usités qu'il consigne dans son carnet datent sans doute de la prison de Mons, en 1874, lorsque le poète reprend ses études espagnoles délaissées depuis son adolescence.

S'il faut ainsi retirer à M. de Lacoste un de ses documents graphologiques rimbaldiens, nous pouvons lui en donner un autre, et pour cette année de 1874 qui n'en fournit que de très rares. Ce document c'est le célèbre brouillon d'annonce qui a paru à l'exposition Maggs en 1937 et qu'on a pu dire écrit par Rimbaud et corrigé par Verlaine, ou bien, par une hypothèse contraire, rédigé en cachette par Rimbaud, avec une collaboration anglaise, et trahissant déjà, en 1872 ou en

1873, l'intention d'abandonner Verlaine. Mais le soi-disant « Parisien » auteur de ce brouillon anglais lui donne pour âge vingt ans, ce qui (sauf erreur ou mensonge) situerait cette rédaction en 1874. Dans son annonce, le jeune homme cherche un employeur (« artiste de préférence ») susceptible de l'amener « dans pays du midi ou d'Orient ». Le brouillon, dont une photographie se trouve dans la collection verlainienne de la Bibliothèque Nationale, avait sans doute appartenu en dernier lieu à F.-A. Cazals, après avoir été gardé précieusement, pendant de longues années, par Verlaine qui l'avait peut-être reçu de Germain Nouveau, en 1874 compagnon de Rimbaud et chercheur d'emplois en Angleterre également. Il présente, ce papier déchiré, une première version en un anglais défectueux, raturée et corrigée, et en dessous une version définitive rédigée par une autre main, sans doute anglaise. Comme l'auteur de l'annonce, qui habite à 165, King's Road, Reading, Angleterre, signe « A. R. », il est naturel de supposer que c'est lui qui avait rédigé la version primitive si peu satisfaisante. Cette annonce parut effectivement dans le *Times* des 7 et 9 novembre 1874, Verlaine étant en prison à Mons, et Rimbaud, nous l'avons vu, à Reading [1]. Ce n'est pas beaucoup hasarder que de voir dans la première rédaction du brouillon un autographe rimbaldien de la fin d'octobre 1874. Vient-il éclairer le problème des *Illuminations* ?

V. P. UNDERWOOD.

1. Miss Enid Starkie, dont les recherches sur cette époque de la vie de Rimbaud furent contemporaines, à ce qu'il paraît, des miennes (elle a pu en incorporer les résultats dans une nouvelle édition de son *Rimbaud*, 1947, tandis que mon *Verlaine et l'Angleterre*, renfermant mes découvertes, attend toujours un éditeur...), n'a constaté de cette annonce qu'une seule insertion (9 novembre). De fait, comme je viens de le dire, il y en a eu deux. En ce qui concerne M. Camille Le Clair, « patron » français de Rimbaud à Reading, j'ai eu l'émotion de lire tout récemment sa signature dans un livre appartenant à un vieil ami qui habite le Nord de l'Angleterre. Ce livre, c'est le prix de français que remportait cet ami en 1892 à la Penge High School, dans le comté de Kent, où M. Le Clair était à cette date professeur externe. Il avait depuis longtemps abandonné, semble-t-il, l'institution où, à Reading, il avait accueilli très peu de temps, et probablement sans le savoir, un grand poète...

A PROPOS D'UNE LETTRE « ÉGARÉE » DE RIMBAUD A GEORGES IZAMBARD

Les rimbaldiens ne regrettent pas seulement *La Chasse spirituelle* perdue ; ils recherchent une lettre « égarée » qu'Arthur Rimbaud aurait écrite à Georges Izambard au début de mai 1871. Rimbaud qui vient de faire sa troisième fugue à Paris, du 25 février au 10 mars 1871, est rentré à Charleville ; il y passera le printemps et l'été ; au début de l'automne, vers la fin du mois de septembre, invité par Verlaine il gagne à nouveau la capitale pour un temps plus long, de septembre 1871 à mars ou avril 1872. La période du séjour à Charleville qui s'étend du début du printemps aux premiers jours de l'automne 1871, est, comme on sait, d'une importance exceptionnelle : Rimbaud révèle à ses correspondants (lettre du 13 mai à Izambard et lettre du 15 mai à Paul Demeny) ses critiques sur les poètes et la poésie de l'Occident, et de façon plus générale son attitude spirituelle et sa voyance (mystique ou rhétorique, on en discutera longtemps). Il faudrait ajouter à ces pièces, clef de la recherche et de la pensée rimbaldiennes, quelques allusions ici et là au travail « infâme, inepte, obstiné, mystérieux » que le poète devait poursuivre jusqu'aux Illuminations.

On comprend la curiosité passionnée de Jean-Marie Carré à s'informer de cette lettre que Rimbaud, quelques jours seulement avant ses lettres du 13 et du 15 mai 1871, aurait envoyée au jeune professeur du Collège de Charleville. C'est dans une note de son précieux ouvrage *Lettres de la vie littéraire d'Arthur Rimbaud* (page 51) que le critique nous révèle l'enquête qu'il fit en 1930 auprès de Georges Izambard pour savoir ce qu'il était advenu de la lettre « égarée » du début de mai 1871. Il nous transcrit une partie de la réponse d'Izambard, concernant les démarches entreprises par ce dernier pour la récupérer ; d'après « des notes réservées qu'a bien voulu lui communiquer G. Izambard », il nous apprend que le professeur de Charleville a offert cette lettre vers 1881 à une de ses élèves ; celle-ci est morte en 1888 ; en 1924 Izambard réclame à la famille la lettre offerte ; vainement : on ne la

retrouve pas. Et Izambard d'assurer à J.-M. Carré : « Cette lettre est la plus curieuse et la plus révélatrice de toutes celles que j'ai reçues de Rimbaud ». Quel regret et quelle tentation pour les rimbaldiens ! La lettre « égarée » a désormais existence. On part à sa recherche. Je l'ai moi-même, comme tant d'autres, recherchée, mais très vite je fus convaincu de ne jamais la retrouver. La raison en est simple : cette lettre n'a jamais été écrite. Il s'agit en effet d'un mythe critique. Nous venons de le voir prendre naissance ; il peut être intéressant, à plus d'un titre, d'en suivre l'évolution et cette manière de vie littéraire et seconde qui l'a fixé jusqu'à ce jour dans l'esprit des chercheurs.

***

Je donnerai, avant de les étudier, les documents relatifs à cette lettre. Ils sont tirés du *Rimbaud tel que je l'ai connu* de Georges Izambard (ouvrage écrit de 1930 à 1935 auquel la mort empêcha son auteur de mettre la dernière main ; c'est grâce aux soins de Pierre Izambard et de Bouillane de Lacoste qu'il parut en 1945), des deux articles de G. Izambard de l'*Echo de Paris* (1891) et de *La Liberté* (1898) ; enfin des *Lettres de la vie littéraire de Rimbaud* de J.-M. Carré, parues en 1933. Voici ces textes :

1. *Rimbaud tel que je l'ai connu* (p. 133 et 134) :

Certes le coup de gong de la commune comme autrefois le canon de Sedan a dû réagir sur son système nerveux [celui de Rimbaud] si impressionnable, mais tout de même près de deux mois ont passé depuis le 18 mars, et d'autre part, j'ai reçu de lui d'autres lettres qui m'ont paru plutôt calmes, y compris celle que j'ai qualifiée autrefois de *littératuricide* [en note : je l'ai analysée dans l'*Echo de Paris* du 26 décembre 1891], où il ne massacrait que les poètes et seulement par métaphore. Celle-ci [il s'agit cette fois de la lettre du 13 mai 1871] est d'une ironie exaspérée, etc.

[Poursuivant le commentaire de cette lettre du 13 mai, Izambard réaffirme (page 147) l'existence de la lettre « égarée » du début de mai] : « Voyant », je connais le mot. Il m'en a déjà fait les honneurs dans une lettre antérieure que j'ai appelée *littératuricide* [ici les annotateurs H. de Bouillane de Lacoste et Pierre Izambard ont ajouté au bas de la page *vide supra page* 23, nous renvoyant eux aussi à l'article d'Izambard de l'*Echo de Paris* du 26 décembre 1891] ; mais ce jour-là il affirmait surtout la nécessité de coupes sombres à pratiquer d'urgence dans le Bois Sacré des Muses hugolâtres et Parnassiennes. Quant au moyen offert au poète de monter en grade pour devenir « le Voyant » il en parlait d'un ton mystérieux. J'imaginais un philtre analogue à celui qu'absorbe le Faust de Gœthe. Intrigué, voire un peu inquiet, je l'ai prié de me donner quelques précisions, de me révéler sa recette.

2. Article de l'*Echo de Paris* du 26 décembre 1891. Titre : Un poëte maudit (dans une note, Izambard nous informe que cet article reçu par Lepelletier alors échotier en chef à l'*Echo de Paris* fut présenté dans ce journal comme une interview, ce qui explique les guillemets ouverts et refermés sur le texte).

« Tenez, voici les triolets qu'il m'envoyait à Douai en 1871 tout de suite après la guerre :

Mon pauvre cœur bave à la poupe
Mon cœur est plein de caporal

Ityphalliques et pioupiesques
Leurs insultes l'ont dépravé
A la vesprée ils font des fresques
Ityphalliques et pioupiesques

O flots abracadrabrantesques
Prenez mon cœur, qu'il soit sauvé !
Ityphalliques et pioupiesques
Leurs insultes l'ont dépravé.

A cet envoi, était jointe une longue et truculente lettre, la profession de foi littératuricide d'un rhétoricien émancipé. Et les triolets que j'ai cités en commençant ne venaient que comme un pâle spécimen de l'évangile attendue ; il voulait devenir « voyant ».

Jean-Marie Carré signale (*op. cit.*, p. 52) ce texte ; il ne mentionne pas le passage de l'article suivant du 16 juillet 1898 paru dans *La Liberté* sous la rubrique des « Chroniques humoristiques ». Izambard y redit qu'il a bien reçu cette lettre *littératuricide*.

3. Article de *La Liberté* du 16 juillet 1898. Titre : Comment on devient phénomène.

M'étant engagé après cela pour la durée de la guerre, je n'eus plus de ses nouvelles qu'après la paix. Il m'annonçait qu'il était en train de devenir « voyant ». Je me rappelle vaguement. Je n'ai plus la lettre. [A cet endroit Pierre Izambard et Bouillane de Lacoste ont relevé une note marginale, de la main du vieux professeur écrite sans doute entre 1925-1930 quand il songeait à son *Rimbaud tel que je l'ai connu*. Ils l'ont reproduite dans ce dernier ouvrage avec l'article de *La Liberté*. La voici : « Je ne l'avais plus en juillet 1898. Je la croyais perdue sans retour : on m'en a tant volé. Mais en 1911 j'en ai retrouvé. Paterne avait spéculé sur la perte de cette lettre ».] Que cet avatar comportait une sorte d'initiation, un stage, une retraite analogue à celle de Sâkya-Mouni, sous le figuier sacré de Bôdhimanda. Et il m'envoyait comme un échantillon de la formule nouvelle, ces triolets fameux que j'ai remis plus tard à Verlaine avec le reste, et qui ont fait la joie de plusieurs générations de décadents.

Suivent deux strophes du *Cœur volé* auxquelles Izambard a ajouté un pastiche à lui : *La Muse des Méphitiques* et une semonce puérile à Rimbaud.

4. *Lettres de la vie littéraire de Rimbaud*. Vers 1930 (?) J.-M. Carré écrit à Izambard, lui demande ce qu'est devenue la lettre « égarée » du début de mai 1871. Il croit donc qu'il s'agit d'une *autre* lettre que celle du 13 mai 1871 retrouvée par Izambard en 1911 et publiée par les soins de ce dernier dans la *Revue Européenne* en octobre 1926. Izambard à l'enquête de J.-M. Carré répond :

D'après la confrontation de mes notes, cette lettre doit avoir été écrite vers le 5, 6 ou 7 mai, soit très peu de jours avant celle du 13 mai. Vous saisissez l'enchaînement. Rimbaud m'écrit au début de mai qu'il vient de se

faire voyant. Le mot m'intrigue et m'inquiète un peu. Je lui réponds dare-dare lui demandant des éclaircissements ; et c'est à mes questions qu'il répond à son tour le 10 mai... Puis deux jours plus tard (le 15 mai) il écrit à Demeny et c'est un peu comme s'il m'écrivait encore à moi-même, car il sait que cette lettre je la lirai aussi.

Tels sont les textes. Je distinguerai deux moments dans l'aventure de cette lettre « égarée » du début de mai 1871 : d'une part les articles de Georges Izambard de 1891 et de 1898 ; de l'autre, plus de trente ans après (1930), l'enquête de J.-M. Carré, ainsi que la note marginale manuscrite d'Izambard (1925-1930 ?), sur son article de 1898, et les assertions du vieux professeur, commentant la lettre du 15 mai 1871, et insérées dans son ouvrage posthume *Rimbaud tel que je l'ai connu* en 1945.

***

Une remarque s'impose aussitôt lorsqu'on examine ces textes dans l'ordre chronologique : dans les deux articles de 1891 et 1898 il n'est question à deux reprises que d'*un seul envoi de Rimbaud*, contenant le poème : *Le Cœur supplicié* et *la lettre littératuricide*, sans précision de date (« voici les triolets qu'il m'envoyait à Douai en 1871 tout de suite après la guerre — Article Écho de Paris, 1891 — « Je n'eus plus de ses nouvelles qu'après la paix » — Article de La Liberté, 1898). Dans le second article (1898), Izambard précise qu'il n'est plus en possession de cette lettre et qu'il la croit perdue. Ce n'est que beaucoup plus tard, quelques années avant sa mort, entre 1925 et 1930, qu'il ajoute la note marginale, toujours à propos de cette lettre : « Je l'ai retrouvée en 1911 ». Ainsi cette lettre retrouvée en 1911 et publiée pour la première fois dans la *Revue Européenne* en octobre 1928, lettre que tous les rimbaldiens connaissent, celle du 13 mai 1871, Izambard affirme qu'elle n'est autre que la lettre décrite et analysée de mémoire dans son article de 1898 ; et donc, — *mais c'est nous qui l'ajoutons* — celle *aussi* qu'il analyse dans l'article de 1891, puisque Izambard n'a parlé en 1891 et en 1898 que d'une *seule et même lettre qu'il nomme la littératuricide.*

Autre remarque : Izambard dans ces deux articles mentionne que la lettre littératuricide contenait le poème *Le Cœur supplicié.* Nous avons, en effet, ce poème dans la lettre bien connue du 13 mai 1871 retrouvée selon Izambard lui-même en 1911. Admettons un instant que la lettre littératuricide contenant les triolets du *Cœur supplicié* ne soit pas celle du 13 mai 1871, mais une autre envoyée quelques jours plus tôt, début mai, ainsi que le soutiendra le vieux professeur, quelque cinquante ans après, lors de l'enquête de Jean-Marie Carré. Je demande : est-il possible d'imaginer que Rimbaud aurait envoyé *à nouveau* ces fameux triolets à son maître *dans sa lettre du 13 mai où en effet nous les trouvons transcrits* avec ces mots d'annonce : « Je vous donne ceci : est-ce de la satire, comme vous diriez ? Est-ce de la

poésie ? C'est de la fantaisie toujours. Mais je vous en prie ne soulignez ni du crayon, ni trop de la pensée. » Et le poème recopié il ajoute : « Ça ne veut pas rien dire ». Peut-on imaginer la chose : Rimbaud à *dix jours* d'intervalle écrivant à Izambard, lui recopie pour la seconde fois les triolets du *Cœur supplicié* avec une annonce qui de façon si évidente *prouve* qu'il les lui envoie pour la première fois ! A moins d'invoquer le « raisonné dérèglement de tous les sens »...

D'autres difficultés se présentent : Izambard parle de la lettre du 13 mai 1871 comme d'une « ébauche » de la lettre à Paul Demeny du 15 mai 1871 ; et de la *littératuricide* « égarée » il dit à J.-M. Carré qu'elle était « la plus curieuse, la plus révélatrice de toutes celles (qu'il avait) reçues de Rimbaud ». Qu'est-ce à dire ? Peut-on supposer que Rimbaud envoie au début de mai 1871 une lettre d'une telle importance touchant son art et ses secrets de voyant, puis dix jours après, cette lettre du 13 qui ne serait qu'une *ébauche* de la lettre manifeste à Paul Demeny ? En réalité cette lettre du 13 est bien une ébauche de la lettre du voyant (15 mai), mais la première et non la *seconde rédaction* du fameux manifeste.

Comment admettre encore qu'en 1891 et en 1898 dans ses articles de *L'Echo de Paris* et de *La Liberté*, Izambard n'ait point parlé de deux lettres (celle du début de mai, et celle du 13) s'il considérait la première, « la littératuricide », d'une importance exceptionnelle ? A cette époque sa mémoire aurait dû être plus fraîche ou moins oublieuse qu'en 1930. Or il ne signale qu'*une seule lettre* nous l'avons vu. Ce n'est qu'aux environs de 1930 lorsque J.-M. Carré lisant sans doute l'article de *L'Echo de Paris* de 1891 et se prenant à songer que la lettre littératuricide analysée par Izambard est autre que celle du 13 mai 1871, lui demande des éclaircissements, que le vieux professeur de Charleville, consultant ses textes se met lui aussi de bonne foi à la poursuite de cette lettre littératuricide du début de mai. Il se souvient, dit-il, de « l'avoir offerte en 1881 à une de ses élèves ». Mais de quelle lettre s'agit-il ? de la « littératuricide » dont il est question dans les deux articles de 1891 et 1898 ? Non sans doute, puisque cette lettre a été retrouvée par lui en 1911. La « lettre littératuricide » et celle du 13 mai 1871 ne font qu'une ; *enfantée par le mythe critique* la « littératuricide » ne peut que rester introuvable.

Octave Nadal.

COMPTES RENDUS

EDMOND HUGUET, **Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle** (Marcel Didier).

La librairie Marcel Didier a mis en vente récemment les fascicules 39 et 40 qui complètent le tome IV du grand *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* de notre regretté collègue Edmond Huguet. L'imprimeur Daupeley-Gouverneur a commencé la composition du tome V. Publiée avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique, cette œuvre monumentale qui comblera, dans l'histoire de notre langue, une si fâcheuse lacune, va lentement, mais sûrement, vers sa conclusion, l'auteur ayant laissé, — transcrit de sa main jusqu'au bout, — le manuscrit définitif des trois derniers volumes.

HENRI CHAMARD.

MONTESQUIEU : **A Bibliography — compiled by David-C. Cabeen** (New-York. The New York Public Library, 1947).

Je ne sais si la littérature, comme le voulait Goethe, tend à devenir universelle. Une bibliographie en tout cas, littéraire ou scientifique, se devrait d'ignorer les frontières. De même qu'il lui faut échapper aux préventions et aux choix hasardeux, elle ne gagne pas à se cantonner aux rayons d'une bibliothèque. Une bibliographie n'est pas un catalogue. Que diriez-vous d'une bibliographie japonaise de Pierre Loti ou d'une bibliographie de Tourguenev d'après les bibliothèques de Sao-Paulo ? *M. David C. Cabeen* dispose certes des immenses ressources de Columbia University et de la Bibliothèque publique de New-York, mais la bibliographie de Montesquieu qu'il nous présente n'est, de son propre aveu, qu'un catalogue columbo-newyorkais : « an annotated, critical bibliography of the editions of Montesquieu's works in the New-York Public and the Columbia University Libraries and of all the studies on him in the U. S. A. which the compiler has been able to consult ». J'aperçois donc l'intérêt de cet énorme travail pour le professeur et l'étudiant de l'état de New-York ; je doute de sa commodité pour qui habite La Nouvelle-Orléans, Montréal, Londres ou Paris.

Le résultat est surprenant : la première édition citée des *Considérations* est celle d'Edimbourg de 1751 (p. 12 n° 51). Nous ignorons *Sylla et Eucrate* paru en 1745 dans le Mercure de France, *Arsace et Isménie* paru en 1783, *Lysimaque* donné au Mercure en décembre 1754. L'*Essai sur le goût* est signalé par la traduction anglaise de 1759 alors qu'il avait pris place depuis deux ans dans le tome VII de l'Encyclopédie (p. 28, n° 202)[1]. L'inconvénient d'un pareil

1. Même si nous acceptons la méthode de l'auteur, il serait étrange que l'*Encyclopédie* ne fût pas à Columbia University.

système est plus grave encore pour les études critiques. *M. D. C. Cabeen* espère que les envois d'Europe permettront de combler les vides des bibliothèques américaines, « as more and more material from Europe becomes available » (p. 4). Mais pourquoi se refuser à citer nombre de références de Lanson parce qu'il n'a pu en vérifier l'existence ou le lieu d'édition (p. 4) ? Certes, on peut préférer le talent critique de Lanson à ses aptitudes de bibliographe, mais c'est un scrupule souvent excessif (p. 7, n° 2 A). Même rigidité enfin dans l'utilisation de l'excellent ouvrage de M^lle^ Giraud dont il délaisse trois références (*Ibid.*, n° 2 c).

La masse des documents cités ne laisse pas cependant d'être imposante : 650 numéros ; les grands ouvrages modernes sont judicieusement suivis des meilleurs compte-rendus critiques ; rien d'essentiel n'échappe à la perspicacité de *M. D. C. Cabeen*. Quelques coups de sonde montrent cependant l'omission des vers de *Bordes* « sur la mort de M. de Montesquieu » [Mercure de France, nov. 1755, p. 69], des « Remarques » du baron de *Holberg* [Copenhague, Wentzel, 1753], de l'éloge de l'abbé *Trigant de Brau* à l'Académie de Bordeaux [Bordeaux, Pallandre, 1782].

Pour la période contemporaine, j'ai remarqué l'oubli de l'article de *Jules Mées* sur le rôle de Guasco dans l'édition des Lettres familières [Revue des Biblioth. et Arch. de Belgique, t. II, 1905], de la note de *Gaston May* sur les rapports de Montesquieu avec l'Académie Stanislas [Nancy, Berger-Levrault, 1913], de l'étude de *Jean Sabrazès* sur l'*Esprit des Lois* [Bordeaux, Destout, 1936]. On ne saurait en vouloir à *M. D. C. Cabeen* de ne pas citer l'opuscule introuvable de *G. A. Perucca* sur les *Lettres Persanes* [Cagliari, 1906]. A partir de 1940, toutes les excuses sont valables et l'auteur pourra aisément ajouter un supplément à son recueil. Le *Spicilège* donnée en 1944 chez Flammarion par M. *André Masson* nous renseigne efficacement sur la méthode de composition de Montesquieu. M. *Marcel Arland* chez Stock publie et préface les « Voyages » en 1943. Deux ouvrages de base, l'un de l'abbé *Dedieu* [Boivin, 1943] par sa densité étonnante, l'autre de M. *Pierre Barrière* [Bordeaux, Delmas, 1946] par sa richesse et sa précision documentaire, renouvellent bon nombre des aspects classiques de Montesquieu. *Charles Dumontal* nous esquisse un *Montesquieu et l'amour* [Paris, Revue des Indépendants, 1940], *Marc Duconseil* un parallèle avec Machiavel [Paris, Denoel, 1943] ; les analyses de *Duhamel* [Les *Confessions sans pénitence*, Plon, 1941] et d'*Adolphe Wattine* [*Magistrats célèbres au XVIII^e^ siècle*, Plon, 1941] sont précieuses. Signalons enfin bon nombre d'articles que nous ne saurions analyser ici de *Bernard Lalande* [Revue d'histoire de la philosophie, juillet-déc. 1944], de *Pierre Martino* [*Ibid.*, juillet-sept. 1946], de *Bernard Groethuysen* [Fontaine, nov. 1946], de *J. Marchand* [Bulletin des Bibliophiles de Guyenne, déc. 1942 — Bulletin du bibliophile, janv. 1946], et de *Pierre Barrière* [Bulletin hispanique, Bordeaux, Féret, 1947]. Tout récemment l'article de *R.-B. Oakes* [Mod. Lang. Notes, mars 1948] et celui de *Roger Caillois* [Figaro Littéraire, 25 sept. 1948] montrent l'intérêt inlassable porté à Montesquieu par l'intelligence de notre temps.

Mais si M. *D. C. Cabeen* peut aisément donner un supplément à sa bibliographie, comment pourrait-il en modifier l'ordre si contestable ? C'est un compromis, nous dit-il, entre l'ordre de Lanson, le plan du catalogue de la Bibliothèque Nationale et le fichier de la New-York Public Library (p. 5). Apparaissent d'abord les éditions de Montesquieu, mais quel arbitraire dans leur succession : voyages, deux opuscules, mélanges, œuvres complètes, Extraits, Considérations, Richesses de l'Espagne, Correspondance, Défense de l'Esprit des Lois, Éloge de Berwick (?), Esprit des Lois, Miscellanées (?). Lettres Persanes, F.-K. Mann (?), Temple de Gnide, Pensées et fragments. Ce n'est ni l'ordre de composition, d'ailleurs délicat à établir, ni l'ordre de publication, ni même l'ordre alphabétique. Pourquoi faire suivre certaines

œuvres d'études critiques alors qu'une deuxième partie leur est réservée ? Pourquoi placer arbitrairement la *Défense* avant l'*Esprit des Lois* ? Qu'entend-on par *Miscellaneous* (p. 28) ? Pourquoi ne pas opter à propos des études sur les « Voyages » entre l'ordre chronologique et l'ordre alphabétique (p. 8, n° 5 à 16) ? Pourquoi ne pas inclure dans les travaux sur la famille de Montesquieu (p. 35), l'article sur Jeanne de Lartigue relégué à la page 67 (n° 549) ?

La deuxième partie réservée aux « Studies on Montesquieu » conserve un ordre alphabétique qui a ses avantages et ses inconvénients. *M. D. C. Cabeen* reconnaît avec justesse que les bibliothécaires s'y plairont plus que les érudits ; un essai de classement logique, même imparfait, facilite les recherches, mais on ne peut satisfaire à la fois les « librarians » et les « teachers » (p. 5).

Il y aurait beaucoup à dire sur le commentaire ou le résumé des ouvrages cités ; c'est là un travail considérable qui décèle une patience souvent admirable, une recherche minutieuse qui vaut tous les éloges. Beaucoup de modération dans le jugement, une grande honnêteté intellectuelle, traduisent les qualités d'esprit de l'auteur qui nous avait déjà donné en 1939 un excellent article sur l'*Esprit des Lois* [M. L. A. A., juin 1939]. Cependant l'importance relative des ouvrages est quelquefois mal décelée. Trop d'études sont déclarées essentielles (« essential »). Ici, des commentaires trop longs sur des articles insignifiants (n° 310 A), là un éloge éloquent mais un peu déplacé de Barckhausen (p. 37. Et Sorel ? Et Dedieu ?). Pourquoi citer l'article de La Harpe sur le Temple de Cnide de Colardeau (p. 33, n° 261) ? Pourquoi mettre sur le même plan l'ouvrage de Forbonnais et celui de Montesquieu sur les finances de l'Espagne (p. 14, n° 80), alors que la question d'attribution ne se pose plus depuis l'édition de 1929 ?

En conclusion, *M. D. C. Cabeen* nous donne un ouvrage d'une grande richesse, témoignant d'infinies qualités et qui, avec quelques remaniements, pourra devenir très utile aux chercheurs de tous les pays. Coupé de l'Europe, il ne pouvait mieux faire. Peut-être un délai de quelques années lui aurait-il permis, à la suite de recherches à la Nationale et à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, de nous offrir la bibliographie exhaustive et méthodique que nous attendons encore. En cette année 1948 où Bordeaux fête le bicentenaire de l'*Esprit des Lois* et où le besoin se fait de plus en plus sentir de donner une édition complète des œuvres de Montesquieu qui serait le digne pendant de l'édition municipale de Montaigne, nous sommes cependant très sensible à l'effort de *M. D. C. Cabeen* qui, sans avoir la rigueur de la science ni l'attrait de la commodité, nous prouve que Montesquieu ne cesse pas d'intéresser un monde qui garde la nostalgie de sa sagesse et de son équilibre.[1]

PAUL VERNIÈRE.

Les Rêveries du Promeneur solitaire, édition critique par MARCEL RAYMOND, Textes littéraires français, Lille, Giard, et Genève, Droz, 1948, LXII-225 p.

Les Rêveries du Promeneur solitaire, édition critique publiée d'après les manuscrits autographes par JOHN S. SPINK, Société des Textes français modernes, Paris, Didier, 1948, LV-241 p.

Les deux éditeurs des *Rêveries* ont voulu l'un et l'autre donner pour la première fois un texte établi d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Neuchâtel ; on s'était en effet jusqu'ici contenté de reproduire à peu de chose

1. L'article ci-dessus, écrit en 1948, n'a pu tenir compte des précisions apportées par *M. D. C. Cabeen* dans *The French-American Review* [janvier-mars 1949], ni de la floraison d'études nouvelles inspirées par le centenaire de l'*Esprit des Lois*. Mais tous les vœux sont exaucés par la double entreprise d'édition des *Œuvres complètes*, celle de Roger Caillois chez Gallimard [1er volume, 1949], et celle d'André Masson chez Nagel [1er volume, 1950].

près le texte de la première édition (posthume), ou plutôt *des* éditions rivales, de 1782.

Sans doute les manuscrits de Neuchâtel, particulièrement ceux des trois dernières Promenades, qui constituent un brouillon difficilement déchiffrable, fourniront-ils encore aux chercheurs l'occasion de discuter certaines des leçons proposées, voire la composition de pages entières ; M. Kohler a déjà soulevé quelques petits problèmes dans un important compte rendu, très détaillé, de ces deux éditions [1]. Cette remarque ne saurait diminuer la haute valeur de deux travaux très différents l'un de l'autre.

M. Raymond et M. Spink ont aussi pour la première fois publié intégralement les fragments rédigés par Rousseau sur vingt-sept cartes à jouer conservées également à Neuchâtel. A quoi correspondent ces notes ? Pour Th. Dufour, il s'agissait de « réflexions pour une préface des *Rêveries* ». M. Raymond se refuse à formuler des hypothèses qu'il juge hasardeuses. M. Spink, lui, consacre une partie de son introduction à l'étude de ce qu'il appelle « des notes préparatoires » à la rédaction des *Rêveries* ; il classe ces fragments, à l'exception de quelques-uns, selon un schéma correspondant à divers thèmes développés dans l'ouvrage.

Les deux éditeurs s'accordent à peu près dans leur prudente contribution à l'étude d'un difficile problème : la chronologie de la composition des différentes Promenades. Ils ne se séparent — mais sans rigidité — que sur la date de la huitième.

L'un et l'autre enfin reproduisent, M. Raymond de façon plus développée, les témoignages de contemporains (Bernardin de Saint-Pierre, etc.) qui nous renseignent sur la vie de Rousseau à l'époque de la composition des *Rêveries*.

***

C'est en pénétrant analyste de la vie intérieure et de sa poésie que M. Marcel Raymond étudie dans son introduction la poursuite du bonheur dans les vingt dernières années de la vie de Jean-Jacques — poursuite dont les *Rêveries* sont le terme ultime — et la psychologie de la rêverie rousseauiste. Ces pages, utilement complétées par des notes discrètes et précises, et par une excellente bibliographie, sont parmi les meilleures qui aient été écrites sur les *Rêveries*. (Signalons une petite ambiguité, p. XLVIII, à propos de la date de composition de la 8e Promenade : il faudrait « à la fin de l'hiver 1777-78 », et non « de l'hiver 1778 »)[2].

Plus technique, encore que parfaitement clair, est le travail de M. Spink, illustré de reproductions photographiques de quelques passages des manuscrits, et de plans précisant la topographie des itinéraires parisiens du Promeneur. M. Spink tire d'une étude très attentive des manuscrits des éléments supplémentaires d'appréciation dans ses tentatives de datation, et s'efforce de reconstituer la genèse de l'œuvre ; ce souci l'amène à reproduire au bas des pages tous les mots raturés dans les manuscrits autographes. Il a voulu respecter l'orthographe des manuscrits même lorsqu'elle paraît arbitraire ; aussi artiste que M. Raymond, il restitue systématiquement (M. Raymond se contente de quelques corrections, qu'il juge significatives, par rapport aux éditions antérieures) la ponctuation de Rousseau — trop

1. *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, Genève, vol. XXXI (1946-1949), p. 266-273.

2. M. Raymond fait erreur en donnant (p. XXV, n. 2) le texte de l'ouvrage inachevé *Les Solitaires* comme « composé à Paris dans le temps où Rousseau écrivait ses *Dialogues* » (donc pas avant 1770). Dans une lettre à du Peyrou du 6 juillet 1768, Rousseau en parle comme d'un écrit déjà ancien ; certainement antérieur au voyage en Angleterre, il date vraisemblablement du séjour à Motiers (1762-65).

souvent déformée, aux dépens de la musique de la phrase, par les éditeurs de 1782 et leurs successeurs. La justification de ces scrupules apparaît à la lecture de quelques passages comme ceux, justement célèbres, de la 5e Promenade ; l'éditeur réussit ici, comme il le souhaitait, à nous faire « suivre la plume de Rousseau, à travers les tâtonnements et les retouches, dans sa recherche d'une phrase harmonieuse et rythmée ».

Plus que des *Remarques lexicologiques* comme celles qui figurent à la fin du volume, pensons-nous, des notes du type de celles de l'édition Raymond instruiraient de façon pratique sur l'étudiant la langue de l'auteur des *Rêveries*. Par contre l'histoire et la description des manuscrits, dans l'introduction, constituent une partie capitale de l'étude de « l'œuvre d'art en train de se créer ». Le court chapitre consacré à l'histoire de la publication des *Rêveries* est une mise au point qui fera autorité ; il établit une bibliographie descriptive, qui nous manquait, des premières éditions des *Rêveries*, excluant à dessein les éditions subséquentes, décrites dans les *Recherches* de Dufour.

JACQUES VOISINE.

VICTOR HUGO, **La Légende des Siècles. Dieu. La Fin de Satan**. Texte établi et présenté par JACQUES TRUCHET. Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1950, un vol., XVIII-1324 p.

Il est fort utile de posséder en un seul volume une bonne édition de ces trois textes considérables, dont les deux derniers, qui sont parmi les plus étonnants de la poésie française et les plus révélateurs de la forme d'imagination de V. Hugo, n'ont guère encore été étudiés. M. Truchet s'est référé avec beaucoup de conscience aux manuscrits de la *Fin de Satan* et de *Dieu*, et en donne un texte qui marque un net progrès sur celui des éditions précédentes. Son commentaire de ces deux poèmes, succinct (une cinquantaine de pages), mais utile, est le premier dont nous disposions et il faut espérer qu'il ouvrira la voie à des études plus poussées de cette manière apocalyptique de Hugo qui nous paraît aujourd'hui si singulièrement moderne. Peut-être, en ce qui concerne la *Légende des Siècles*, peut-on regretter que M. Truchet ait suivi le texte des éditions originales des trois séries, alors que le texte de l'édition collective convenait peut être mieux à une présentation synthétique de la grandiose trilogie. Les notes relatives à la *Légende* reproduisent l'essentiel de celles données par Berret dans son édition, devenue introuvable. Elles sont fort résumées (le commentaire de *Booz endormi*, variantes comprises, tient en une dizaine de lignes), mais pouvait-il en être autrement ? Une explication complète de cette somme de poésie aurait empli des bibliothèques. Dans sa concision, l'édition de M. Truchet nous donne, comme Thibaudet l'avait fait naguère pour les *Essais* de Montaigne dans la même collection, un « bréviaire », celui de l'épopée hugolienne.

JACQUES SCHERER.

L. H. SÉBILLOTTE, **Le secret de Gérard de Nerval**, Librairie José Corti, 1948, in-16, 276 p.

Le titre de cette étude devrait être « Psychanalyse de Nerval » : en effet l'objet de son auteur a été d'employer les ressources de la psychologie dite « nouvelle » à l'examen du cas Nerval. *Le secret de Gérard de Nerval* n'est pas la première étude médicale consacrée à Gérard, mais elle est, à ce jour, la meilleure et la plus complète. Ce livre touffu n'entraîne pas toujours une conviction entière, mais il retient l'intérêt.

A la suite d'une lecture d'*Armance* de Stendhal, l'auteur a acquis la soudaine certitude que l'œuvre et la vie de Nerval s'expliquaient entièrement par une anomalie sexuelle et sans doute par une impuissance intermittente.

Tout l'ouvrage vise à nous faire partager cette certitude, c'est donc un livre de parti-pris. M. Sébillotte trouve la source du déséquilibre psychique de Gérard dans le traumatisme initial de la mort de la mère ; examinant les faits principaux de la vie de l'écrivain il souligne l'importance de l'attitude paternelle (ch. VIII). L'analyse des œuvres est moins satisfaisante, les aperçus pénétrants y voisinent avec des vues contestables. Il ne nous semble pas que l'on puisse parler, à propos de Nerval, de *création* d'un mythe de la mère (p. 270) mais plutôt de l'utilisation à des fins personnelles d'un des plus anciens mythes ; divers passages d'*Aurélia*, de *Pandora* ou de *Sylvie* cités par M. Sébillotte peuvent s'interpréter de façon complète sans faire intervenir la psychanalyse. Il n'en reste pas moins que le chapitre VII, consacré à *Pandora*, est excellent.

Mais l'œuvre de Nerval n'est pas délibérément didactique et son « secret » est celui d'un art unique dont on ne saurait prétendre nous donner la formule en analysant une névrose en somme banale. Malgré quantité de précautions verbales, caractérisées par des circonlocutions et des redites fréquentes, M. Sébillotte évolue autour d'une pétition de principe. Enfermé dans une certitude définitive, il refuse *a priori* de considérer toute autre explication de Nerval que celle par lui proposée, ce qui le conduit par exemple (p. 227) à identifier les esprits à l'inconscient. Il fait la part belle à cet inconscient et à l'inconscience chez Nerval ; nous ne reconnaissons pas Gérard dans ce fou de tous les instants. L'on sait pourtant que c'était un authentique humoriste et qui dit humour dit faculté de se dédoubler pour se contempler soi-même et rire de ses propres faiblesses. Faut-il croire qu'un être de la finesse de Nerval, si d'aventure il était impuissant (ce qui, après les analyses de M. Sébillotte semble très probable), aura refusé d'accepter son sort malheureux, de s'avouer à lui-même son infortune, laissant, par mégarde, filtrer son « secret » pitoyable dans ses œuvres ? Les brouillons d'*Aurélia* et de *Pandora* montrent au contraire avec quelle rigueur *consciente* il censurait ses écrits, supprimant les phrases de sens douteux échappées à sa plume. Que cette rigueur, au moment des crises nerveuses ait eu des défaillances, nul ne peut le contester, et c'est ce qui fait l'intérêt de l'examen d'un texte comme *Pandora*, de ses brouillons et de ses variantes.

Malgré l'absence de références précises, on s'aperçoit vite que la documentation de cet ouvrage est en grande partie de seconde main et fondée sur les travaux d'Aristide Marie et de Pierre Audiat. Il en reproduit parfois des erreurs (M. G. Rouger nous signale que p. 105 le personnage de Yousouf est donné comme une création de Gérard, comme l'avait cru M. Audiat, alors qu'il figure bien dans Silvestre de Sacy où a été prise l'Histoire du Calife Hakem).

On nous excusera de proposer quelques autres rectifications de détail :

p. 3 : « Sur cet accès morbide (la crise de 1841) nous avons peu de documents... on ne peut faire état que de quatre lettres de Nerval, de l'article de Janin... et d'une note manuscrite d'Alexandre Weill. » Il convient d'ajouter à cette énumération une importante lettre de F. Wey à Nerval (*Nouvelle revue internationale*, 15 juin 1894) et les lettres publiées par le *Mercure de France* du 1er septembre 1948 (dont nous avions signalé l'existence à M. Sébillotte).

p. 47 : « Les constatations ne permirent pas de s'arrêter à une autre hypothèse que le suicide ». On sait, au contraire, que la thèse du crime, si peu vraisemblable qu'elle soit, a toujours conservé des partisans.

p. 53 : « Nous n'avons pas les ébauches » (d'*Aurélia*) : Il y en a quelques-unes à la collection Spœlberch de Lovenjoul, d'autres dans des collections privées, sans oublier le fameux « carnet rose » jadis détenu par Méry, qui contient un premier état d'*Aurélia* ; il serait aujourd'hui en Amérique.

p. 147. La phrase d'*Aurélia* : « ... Il y avait là une terrasse ombragée de

tilleuls » se rapporte à Saint-Germain-en-Laye et non aux souvenirs du Valois, comme on peut s'en convaincre en se reportant à *Pandora*.

p. 155. Le charmant épisode du déguisement des jeunes gens de « Sylvie » apparaît sous une première forme dans le *Marquis de Fayolle* qui est de 1849, la première idée n'en est donc pas de 1852.

Le premier chapitre du livre surprend : C'est un hors-d'œuvre comprenant dix-huit pages de citations intégrales de lettres déjà publiées et qui figurent toutes soit dans la *Correspondance* donnée par J. Marsan, soit dans la biographie de Nerval par A. Marie. Elles se rapportent au dernier voyage en Allemagne ; très intéressantes en elles-mêmes, elles ne s'insèrent pas dans la structure du livre et ne font pas avancer la démonstration d'un pas. En outre, p. 12, parlant des dernières années de la vie de Gérard (1852-1855) l'auteur cite une lettre à Jenny Colon, sans doute de 1838 : cela n'est pas le fait d'une critique attentive.

La sympathie certaine de l'auteur pour Nerval, le tact dont il fait montre en traitant de sujets délicats, font lire avec agrément ce livre passionné qui jette de vives lueurs sur la personne et un aspect de l'œuvre de Gérard, mais son information ne peut être acceptée qu'avec des vérifications et des réserves.

Nerval n'appartient en propre ni aux amateurs de folklore, ni aux surréalistes, ni aux occultistes, ni aux psychiatres. Suivant ses propres paroles, son expérience est le trésor de tous.

JEAN RICHER.

GARDNER DAVIES, **Les « Tombeaux » de Mallarmé**, Paris, Corti, 1950.

M. Gardner Davies, qui avait déjà donné une exégèse de *Salut* dans le Numéro spécial des *Lettres* consacré à Mallarmé en 1948, nous offre un « essai d'exégèse raisonnée » de six poèmes commémoratifs : quatre « Tombeaux » de poètes (Gautier, Poe, Baudelaire, Verlaine), l'*Hommage à Wagner* et le sonnet « *Sur les bois oubliés* ». Qui mieux que Mallarmé, poète de l'absence, au point qu'il en fait un ressort de sa poésie et s'en sert pour susciter la présence idéale des choses, pouvait chanter « l'absence du poète » ? On espérait un peu un brillant chapitre sur les idées de Mallarmé concernant la mort, l'Immortalité du poète prenant dans le tombeau sa figure définitive,

Tel qu'en Lui-même enfin l'éternité le change

et commençant à vivre, total et solitaire, la vie de son œuvre ; sur l'immortalité, aussi, des objets terrestres devenus impérissables une fois que le poète les a, en les proférant, recréés dans leur réalité essentielle ; mais M. Davies, qui rappelle, à l'occasion, ces théories, a voulu se borner ici à un travail d'analyse : et son choix a été dicté simplement par le désir d'étudier des poèmes présentant des analogies de sujets, donc d'idées.

Toute sa méthode d'exégèse est en effet fondée sur les analogies — de mots, d'images ou d'idées — que présentent les textes étudiés avec d'autres textes de Mallarmé, en vers ou en prose. A l'aide de rapprochements nombreux et systématiques, il entreprend d'élucider les passages obscurs, particulièrement fréquents dans ces poèmes. Le procédé se révèle, assez souvent, efficace : il permet d'expliquer des expressions difficiles comme, dans *Toast Funèbre*, « attente posthume » (p. 42) ou « inquiète merveille » (p. 55) ; ou de mieux saisir la transposition sur le plan visuel dans les « trompettes tout haut d'or » de l'*Hommage à Wagner* grâce à une phrase de la conférence sur Villiers de l'Isle Adam qui renferme une image analogue (p. 154). Mais était-il bien nécessaire de s'appuyer sur deux autres textes pour nous expliquer que dans « Est-il rien... », *rien* a le sens (qui est ici courant, et de plus étymologique) de *quelque chose* (p. 59) ? Fallait-il commenter, dans l'expression « captif solitaire du seuil » (p. 118) les trois mots successivement ? Ce qui

nous intéresse, c'est le composé poétique formé par leur réunion, et la place qu'il tient dans l'arabesque de la pièce. On voit ici l'inconvénient d'une méthode analytique trop exclusive, et qui aboutit à morceler le texte et à rester à l'extérieur du processus mental particulier au poète. Peu nous importe que « parmi l'herbe » (p. 200) se trouve employé à trois reprises dans l'œuvre de Mallarmé : ce qui est significatif, c'est l'emploi de *parmi* avec le singulier, témoignage du goût de Mallarmé pour l'abstraction ; un rapprochement avec « parmi sa race » (*Réminiscence*) eût mis en relief cette tendance. De même, l'intérêt de la construction « Une veille t'exalte à ne pas fermer l'œil » (p. 120) réside dans la contraction, en un verbe, de deux idées, « exalter » et « inciter à » : concentration bien caractéristique. Un travail fait dans un esprit plus synthétique eût permis à M. Davies, qui dans sa conclusion passe en revue « les divers éléments de l'obscurité mallarméenne », de ramener ces éléments à quelques tendances significatives : suggestion, abstraction, concentration — et de rattacher ces tendances elles-mêmes à une très cohérente esthétique idéaliste.

Chose plus grave, ce système des rapprochements de mots, qui paraît lent, mais sûr, ne garantit nullement contre les interprétations tendancieuses : M. Davies prétend que *vol* évoque pour Mallarmé « un mouvement quelconque » parce qu'il l'emploie en parlant d'une danseuse, d'une faux, de la calomnie : comment ne voit-il pas l'image ailée, aérienne, suggérée dans les trois cas ? Verlaine a parlé du « vol siffleur des faux », et Beaumarchais de la calomnie qui « prend son envol »... Dès lors on a peine à croire M. Davies quand il nous assure que Mallarmé applique ce mot aux évolutions d'une fille du trottoir (p. 175). Et lorsque je lis (p. 140) que *se tasser*, pour un pilier, c'est se consolider, j'ouvre en hâte le Littré (qui, à en croire M. Chassé, fut la Bible de Mallarmé) pour apaiser mes inquiétudes lexicologiques : se tasser, sans erreur possible, c'est « s'affaisser sur soi-même », dans l'*Hommage à Wagner* comme dans le passage de *Catholicisme* cité par M. Davies, comme dans la conférence sur Villiers à laquelle je le renvoie à mon tour : « malgré que... la vague ruine à demi écroulée sur un sol de foi s'y fût à tout jamais tassée. » (*Œuvres*, p. 494). Tout le premier quatrain de l'*Hommage à Wagner* se trouve, par la suite, interprété à contre-sens.

Il faut bien reconnaître, à vrai dire, que la plupart de ces poèmes commémoratifs sont d'une obscurité telle qu'il paraît impossible d'en donner une explication entièrement satisfaisante. Chaque commentateur propose son interprétation personnelle, et la justifie comme il peut, au besoin en sollicitant les textes. Un sonnet comme l'*Hommage à Wagner*, sur lequel Adolphe Retté exerça jadis sa verve dans *La Plume*, a été interprété dans des sens entièrement différents par Wyzewa, Mauron, Soula, Madame Noulet. On regrette que M. Davies, venant accroître le nombre des Docteurs de la Loi n'ait pas cru devoir citer, et discuter, les interprétations antérieures. Qui nous donnera un commentaire exhaustif — je ne dis pas définitif — de Mallarmé ? On ne saurait d'ailleurs espérer (pour Mallarmé encore moins que pour tout autre poète) que jamais le monument d'aucune exégèse « l'enferme tout entier » : et sans doute un tel « Tombeau » pèserait-il bien lourdement sur une œuvre que le poète concevait comme un délicat réseau de fils arachnéens, avec, pour décor, « l'ambiguïté de quelques figures belles ».

Tel quel, le livre de M. Davies apporte une utile contribution à l'exégèse mallarméenne : il a fait plusieurs trouvailles, et çà et là d'intéressantes remarques (notamment sur le rôle de l'apposition chez Mallarmé). C'est un travail minutieux et systématique : de là ses qualités, et aussi ses défauts.

Suzanne Bernard.

Jacques Gengoux, **Le symbolisme de Mallarmé** (Nizet, 1950).

M. Gengoux, non content d'avoir consacré une thèse massive à la Poétique

de Rimbaud, entreprend dans sa thèse secondaire d'élucider le *Symbolisme de Mallarmé*. Le respect qu'inspire un tel labeur se change vite en inquiétude devant le système employé — inquiétude, hélas ! trop justifiée. Certes, on peut déceler dans les poèmes de Mallarmé (et il nous y invite lui-même) toute une philosophie « incluse et latente ». Était-ce une raison suffisante pour les répartir arbitrairement en deux groupes (ceux du *Penseur* et ceux de l'*Amant*) et, à l'intérieur de ces groupes, pour les ranger dans des cadres spécifiques, sans tenir aucun compte de la chronologie ? Pour déchiffrer chaque poème comme un cryptogramme dont le sens apparent, et parfois assez clair, n'est là que pour voiler, sous un arsenal de symboles et de mots-clefs, le sens caché, réservé aux initiés ? M. Gengoux établit, à la fin de son livre, un *Index* qui fixe une fois pour toutes *le* sens de mots tels que *Visite*, ou *Ennui* : en l'utilisant, nous comprendrons, par exemple, que le distique :

L'ennui d'aller en visite
Avec l'ail nous l'éloignons

dont le premier sens est (pour les naïfs !) évident, a pour sens second : « L'homme vulgaire écarte l'ennui d'aller vers l'Idéal, en s'abandonnant à la sensiblerie, à la Vie, si facile d'accès, et aux jouissances paresseuses. » (p. 115). Quant au « flot sans honneur de quelque noir mélange », il se rapporte, l'eût-on pensé ? au « mélange de démonialité et de candeur » que présente l'œuvre de Poe (p. 88). Il est regrettable que Mallarmé lui-même se soit chargé de démentir son ingénieux commentateur, dans la traduction en anglais qu'il a donnée lui-même du *Tombeau d'Edgar Poe*, et que M. Chassé a exhumée récemment... Tout compte fait, le système de M. Gengoux, s'il peut parfois fournir des points de repère pour déchiffrer certains poèmes particulièrement obscurs, aboutit presque immanquablement à obscurcir et à encombrer de métaphysique des poèmes dont le sens était clair, notamment les poèmes de jeunesse. Mais surtout il risquerait de conduire à une conception radicalement fausse de la poésie, en donnant à croire que le poète part des idées, et habille ces idées avec des mots qui n'ont pour but que de les revêtir et, parfois, de les déguiser. Je ne puis croire que M. Gengoux se fasse une telle idée de la composition poétique (il s'en défend lui-même par quelques prudentes restrictions). Pourtant, les « traductions » en prose qu'il nous donne de passages entiers ne sont pas sans rappeler fâcheusement (métaphysique en plus) la « traduction » du *Tombeau d'Edgar Poe* par Jules Lemaître, ou la « mise en vers français » du *Cimetière Marin* par le colonel Godchot. « Ce n'est pas avec des idées qu'on fait un poème, disait Mallarmé à Degas, c'est avec des mots. » Peut-être ne faudrait-il pas partir de là pour expliquer Mallarmé suivant une méthode exclusivement philologique : mais je crois tout de même qu'il y a, dans cette parole de Mallarmé, de quoi mettre en garde contre les interprétations purement idéologiques.

SUZANNE BERNARD.

JACQUES SCHERER. — **L'expression littéraire dans l'œuvre de Mallarmé** (Nizet, 1947).

M. Jacques Scherer a publié une thèse extrêmement intéressante sur ce qu'il nomme l'expression littéraire dans l'œuvre de Mallarmé. Qu'entend-il par « l'expression littéraire ? » Ce n'est pas du tout, précise-t-il, ce qu'on nomme d'ordinaire « le style ».

« *Nous ne recherchons pas à juger si les procédés d'expression que Mallarmé emploie sont appliqués avec art, avec justesse et avec discernement au détail de chaque intention qu'il s'agit de rendre ! nous nous bornons à indiquer quels sont ces procédés.* »

Mais d'ordinaire quand on étudie les procédés d'un écrivain, on sait ce qu'il a voulu dire et on n'examine pas sa forme indépendamment de sa pensée. Or M. Scherer déclare :

« *Nous nous sommes constamment refusé à donner ou à accepter une interprétation quelconque du sens de l'œuvre de Mallarmé. Nous n'avons même pas voulu prendre parti dans cet ouvrage sur la question de savoir s'il convient ou non de chercher à donner à cette œuvre un sens intelligible.* »

Est-il donc possible d'apporter des lumières sur la forme d'un auteur sans se préoccuper de ce qu'il a entendu exprimer par les mots dont il se sert ? Pas tous les auteurs, sans doute, estime M. Scherer, mais sûrement Mallarmé car, tout au fond de la pensée du critique, était tapie cette conviction, tout au moins lorsqu'il a entrepris sa thèse, que Mallarmé sertissait ses vocables les uns à côté des autres comme des pierres précieuses sans s'inquiéter beaucoup de leur sens.

Que telle fût l'intention de Mallarmé, c'est ce que pensaient ses contemporains et, par son attitude énigmatique, le poète les portait à croire qu'ils avaient raison. Interprétant mal le fameux vers :

Donner un sens plus pur aux mots de la tribu

ils croyaient que Mallarmé vénérait uniquement le mot en soi et qu'il lui attribuait une valeur purement esthétique, indépendante de toute signification.

En réalité « donner un sens plus pur aux mots de la tribu », c'était par Mallarmé l'énonciation d'un programme extrêmement précis ; l'emploi des vocables conformément à leur étymologie. Restituons aux termes leur sens étymologique, tel que Littré nous le présente et le poème obscur est brusquement clarifié. « Toute mon âme résumée » indique que, pour le fumeur qui se prépare à élaborer des ronds avec la fumée de son cigare, il est d'abord indispensable de *reprendre* tout son *souffle* (de *anima* et de *resumere*). « L'oubli » du miroir, c'est la lividité de la glace dans laquelle se reflète la Grande Ourse, car oubli vient d'*obliviscor* qui, suivant Littré, est probablement lié à la racine : *lividus*. Je pourrais citer cent exemples et plus, prouvant que Mallarmé, beaucoup plus Parnassien que symboliste (« le dernier des Parnassiens », écrivait de lui A. Retté dans *La Plume*), doit être expliqué mot à mot[1], tout comme doivent être expliquées centimètre carré par centimètre carré les toiles de Gustave Moreau, comme lui, placé par le destin au confluent du Parnasse et du Symbolisme et qui n'admettait un rêve que « bien ordonné ».

Dans le « Prière d'insérer » qui accompagnait ses *Divagations*, Mallarmé s'étonne que des gens aient pu le considérer comme un auteur obscur puisqu'il est avant tout « direct » ; encore fallait-il savoir que sa précision « directe » était conditionnée par une « grille » étymologique.

« Mallarmé, dit M. Scherer, dont je vais maintenant résumer l'ouvrage, n'est sans doute pas le seul écrivain qui ait considéré comme insuffisants les moyens d'expression que lui offrait la langue de son époque et qui ait cherché à en créer d'autres mais il est probablement de tous les écrivains français celui qui a poursuivi cette recherche avec le plus de persévérances d'ingéniosité et de passion du système, parce qu'il y voyait la tâche essentielle du poète. » Pour M. Scherer, Mallarmé, dans cette transformation de la langue n'a guère été influencé par l'anglais qu'il enseignait mais qu'il connaissait assez mal. L'influence du latin, en revanche, a été grande sur le poète. Vis-à-vis du langage, l'attitude de Mallarmé, suivant M. Scherer, a été beaucoup plus logique et « intellectualiste » qu'intuitive.

En ce qui touche au vocabulaire, Mallarmé a manifesté un goût très précis pour les mots roturiers bien plus que pour les mots rares et les archaïsmes Mais il y a certains termes auxquels il est particulièrement attaché et dont il élargit le sens. « En somme, déclare M. Scherer, les innovations de Mallarmé, en ce qui concerne le vocabulaire, sont minimes ». Il veut se servir des

1. L'acte d'écrire est défini par Mallarmé lui-même comme « le hasard vaincu mot par mot ».

mots tels qu'ils sont, des « mots de la tribu », mais il entend, par leur intermédiaire « suggérer » et ainsi créer des valeurs nouvelles. Comment y parvient-il ? Par la nouveauté de sa syntaxe. « Je suis profondément et scrupuleusement syntaxier » a affirmé Mallarmé lui-même.

Étudiant les « parties du discours », M. Scherer examine méthodiquement l'emploi par Mallarmé de l'article, du nom, de l'adjectif, du pronom, du verbe, de l'adverbe, de la préposition, de la conjonction et de l'interjection. M. Scherer montre comment, chez lui, le verbe pourra être remplacé par le nom, l'adjectif se transmuer en substantif. Les prépositions ont pour Mallarmé des significations très étendues et en particulier le mot « selon ». : « la préposition mallarméenne par excellence » dont les sens si variés indiquent néanmoins toujours la sympathie du poète pour des idées de règle et d'harmonie.

Dans un autre chapitre, M. Scherer montre comment Mallarmé pratiquait l'ellipse et obtenait un extraordinaire effet de condensation en sous-entendant le verbe *être* plusieurs fois dans la même phrase » ; comment il recourait à l'inversion ; comment il évitait les pluriels en les remplaçant par des singuliers, allant jusqu'à se méfier des vocables contenant une *s*. Intéressé par l'occultisme, Mallarmé croyait à la vertu mystique et incantatoire de certains mots.

Poursuivant de plus haut ses investigations sur la phrase, M. Scherer démontre que chez Mallarmé les incidentes sont les éléments essentiels de la charpente de la proposition, Mallarmé juxtaposant des notations successives par des procédés qui font songer à ceux des peintres impressionnistes de son temps. Mais cette sympathie de l'écrivain pour l'incidente ne l'empêche pas de désirer la concision et de viser à la surprise.

Vient ensuite un développement de M. Scherer qui me semble très discutable. Au rebours de Thibaudet, M. Scherer considère que la phrase de Mallarmé est faite pour être lue à haute voix et il donne comme argument que du témoignage de ses auditeurs, ses phrases semblaient beaucoup plus claires lorsque le poète les prononçait, mais Mallarmé qui a toujours rimé pour l'œil et non pas l'oreille (ne l'oublions pas !) était, comme Gautier, un croyant au « rythme oculaire » de la phrase ; il demandait à ses fidèles de ne pas le lire autrement qu'avec leurs yeux et ses théories de visuel, il les a poussées jusqu'au paroxysme dans le « Coup de dés ».

Sur le culte mallarméen de la typographie, sur la répartition des « blancs » dans la page, M. Scherer a, d'ailleurs, des paragraphes fort instructifs. Disons en passant que l'habitude, chez Mallarmé, de se servir de pages quadrillées pour rédiger ses poèmes, se retrouvait aussi chez cet autre Parnassien : Hérédia.

Puis vient un travail très fouillé sur « l'évolution de l'attitude de Mallarmé vis-à-vis de la langue française ». D'abord oratoire sous l'influence de Hugo (mais, à vingt ans, il avait déjà pris une direction toute opposée), il imita ensuite Baudelaire et Poe ; puis, renonçant à la technique de la répétition, il lui substitua comme moyen d'expression une rénovation de la syntaxe.

Certains procédés de cette rénovation, M. Scherer croit pouvoir les rencontrer chez les romantiques et aussi chez les symbolistes contemporains de Mallarmé. « Consciemment ou non..., conclut M. Scherer, Mallarmé a travaillé en accord avec la nature et l'évolution de la langue française. »

Ce que j'admire, c'est que M. Scherer (quoiqu'il ne soupçonnat pas que la clé de la composition des poèmes dits obscurs, c'était l'usage des mots par le poète dans un sens obstinement étymologique et sans jamais s'écarter des interprétations de Littré) ait été, néanmoins, conduit par sa méticuleuse objectivité à nous donner des analyses aussi fines des habitudes de Mallarmé en matière de ponctuation et de syntaxe. Je regrette seulement que l'absence de cette idée directrice ne lui ait pas permis de cataloguer certains emplois

de prépositions dont il n'a pas saisi l'importance, vu que c'est seulement en s'efforçant de transposer le texte en langage clair qu'il pouvait se rendre compte de l'existence du problème particulier.

Si M. Scherer s'était souvenu que la forge de Vulcain était établie *à l'intérieur* de l'Etna et que, comme le rappellent divers tableaux, Vénus est allée dans cette forge rendre visite à son époux, il n'aurait pas dit en traitant du sens de « parmi » : « Quand le Faune s'écrie :

Etna, c'est parmi toi visité de Vénus,

il ne parle évidemment pas des entrailles du volcan, mais de sa surface. »

Quel brillant commentaire grammatical aussi M. Scherer nous aurait donné s'il avait compris le sens détourné que Mallarmé confère à « par » dans *Ses purs ongles très haut* où il est fait allusion au

... rêve vespéral brûlé par le Phénix
Que ne recueille pas de cinéraire amphore.

Ici, d'ailleurs, il ne s'agit pas exactement d'une interprétation étymologique mais de cette coutume qu'avait Mallarmé quand, par hasard, il ne recourait pas à l'étymologie, de prendre les mots « de profil » ainsi que disait Thibaudet, c'est-à-dire dans un sens tout à fait rare. Ici, « rêve brûlé par le Phénix » ne peut pas être pris au sens qu'aurait d'ordinaire « brûlé par le Phénix » puisque cela n'aurait pas de signification acceptable. Mais il se trouve qu'une des interprétations notées par Littré pour le mot « par » c'est « issu de », dans le vocabulaire des écuries de course, le cheval Alexandre figurant sur les registres comme « *par* Philippe et Cléopâtre » ses deux géniteurs. Le rêve du poète qui se consume, mais pour renaître aussitôt, est de la lignée du Phénix qui renaît de ses cendres. De même dans « M'introduire dans ton histoire » qui est un poème érotique, c'est dans le vocabulaire du blason qu'il faut aller chercher le sens du mot « effarouché ».

Ce dont je féliciterai M. Scherer, c'est d'avoir compris que Mallarmé aimait à « tendre des pièges » à ses lecteurs. J'aurais souhaité seulement qu'il développât ce thème au lieu de simplement l'indiquer car les pièges de Mallarmé ont été multiples, le plus formidable piège de tous étant le recours incessant à l'étymologie alors que ses admirateurs ne s'en doutaient pas.

Des pages très suggestives, ce sont celles que, s'écartant heureusement du programme qu'il s'était tracé, M. Scherer a consacrées aux influences occultistes subies par Mallarmé mais là encore, lié par ses idées préconçues, il n'a pas poussé assez loin ses recherches. Pourquoi ne nous a-t-il pas dit que Mallarmé était franc-maçon et que les origines mystiques de la maçonnerie ne pouvaient manquer d'être pour l'écrivain un sujet de méditations ? La « Prose pour Des Esseintés » prend un tout autre aspect quand on a lu les théosophes de cette époque, car il y est fait allusion à des points très précis de la doctrine théosophique.

Mallarmé, dit M. Scherer dans sa conclusion, « s'opposait formellement à ce qu'on recherchât le sens de ses poèmes et n'avait qu'ironie pour ceux qui s'y essayaient ». Ceci n'est pas tout à fait exact. Mallarmé, il est vrai, entassait bien des obstacles sur le chemin de ceux qui voulaient déchiffrer ses œuvres mais il jugeait assez naturel qu'on cherchât à les comprendre ; il exigeait seulement, et il l'a dit, qu'on mît autant d'efforts à le traduire qu'il en avait mis, lui, à construire ses beaux rébus.

CHARLES CHASSÉ.

JEAN-MARIE CARRÉ, **Autour de Verlaine et de Rimbaud**, dessins inédits de Paul Verlaine, de Germain Nouveau et d'Ernest Delahaye. Un vol. in-4° de VII-168 pages, Université de Paris (Cahiers Jacques Doucet), 1949.

L'iconographie des maîtres du symbolisme a déjà fait l'objet, ces der-

nières années, de publications instructives : plus riche encore et plus parfaite est la contribution que lui apporte aujourd'hui M. Jean-Marie Carré, par la reproduction de 129 dessins de Verlaine, de Germain Nouveau et d'Ernest Delahaye que conserve la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet et qui intéressent, non seulement ces trois écrivains, mais aussi Rimbaud, leur « camaromphe » de Charleville et autres lieux. Un large format, qui permet aux fac-similés l'exacte dimension des originaux ; une exécution matérielle irréprochable, grâce à laquelle se distinguent non seulement les moindres détails du recto de chaque document, mais aussi ce qui parfois a transparu du verso ; la parenté de toutes ces images, qui concernent presque toutes la même période (1875-1881) et retracent minutieusement les vicissitudes de destinées assez tumultueuses ; les multiples recoupements que permettent des témoignages réciproques : autant de raisons qui, sans parler de l'intérêt du texte, vaudront à ce bel album de prendre souvent place sur la table de l'historien de la littérature comme sur celle de l'amateur. Ajoutons-y encore l'habileté et l'esprit qu'attestent bon nombre de ces dessins. Si ceux de Nouveau n'ont pas toujours la vivacité de ceux de Verlaine, en revanche M. Carré a raison de louer chez Delahaye, ami fidèle, confident éprouvé, témoin à la fois bienveillant et amusé des aventures de ses compagnons, « un fin talent d'observateur et de psychologue, une verve naturelle, une ironie sans vulgarité ni amertume, qui donnent à sa chronique un intérêt savoureux et humain ». L'excellent « Delahuppe », qui a tant fait pour la gloire de son trio d'amis, les sert encore, grâce à M. Jean-Marie Carré, par ses croquis familiers, naïfs parfois, mais si affectueusement pénétrants qu'ils recréent bien l' « atmosphère » même où baigna, pour un temps, leur vie.

Sans doute les regards les plus impatients du lecteur iront-ils aux dessins de Verlaine et de Delahaye qui tentent d'accompagner, dans ses vagabondages de plus en plus mystérieux, le Rimbaud de 1875 et 1876, l'adolescent dégingandé, le voyageur fantasque, « l'homme aux semelles de vent ». Le voici, avec sa tignasse dans laquelle s'enfoncent des doigts inquisiteurs, abandonné à Vienne, presque nu, par un cocher de fiacre, juste à l'angle de « Vingince Strasse », ou bien franchissant d'une seule enjambée plusieurs frontières, guidé par son « hanneton colossal ». Une bouteille d'eau-de-feu à la main et le dictionnaire au côté, il entraîne dans une ronde folle Hottentots et Hotténtotes. Ailleurs il paraît en explorateur polaire. Verlaine le saisit dans une pose de « philomathe », en face d'un dictionnaire et de breuvages divers, accoudé comme sur le *Coin de table*. Un jour, par mesure d'hygiène, il s'est fait tondre ; Delahaye fixe sa curieuse silhouette, son oreille petite, son nez encore puéril, sa lèvre sensuelle, son crâne allongé : et c'est, note M. Carré, « une émouvante effigie de Rimbaud à vingt-deux ou vingt-trois ans, — son dernier portrait avant l'aventure éthiopienne ». Mais Verlaine n'est pas moins avantagé, et Delahaye lui prête les expressions les plus variées, les plus spirituellement vraisemblables : furieux, goguenard, épanoui dans le confort d'une vie paisible, ou encore, à Rethel, exquis de gravité amène et de subtile componction pour amadouer ses collègues de l'Institution Notre-Dame, il sollicite toujours heureusement l'humour de son ami. Que celui-ci en fasse un porte-bannière à l'appendice nasal un peu trop enluminé ou le zouave héroïque qui arrache à « Papa-beau-père » le petit Georges, — « Et j'ai revu l'enfant unique », — il rend à merveille le mélange de respectabilité fragile et de jeunesse de caractère de ce Verlaine repentant, converti et qui s'efforce d'être sage. Cependant, autour du poète et de son émule Nouveau la bataille politique et religieuse se déchaîne : Delahaye en évoque avec bonhomie divers épisodes.

L'explication de cette série de portraits et de scènes présentait bien des difficultés : laconisme de légendes plus plaisantes qu'explicatives, exiguïté du contexte réduit souvent à quelques lignes non datées ; emploi du jargon

« parisiano-ardennais » cher aux amis de Rimbaud, mais plus d'une fois déconcertant (cf. p. 15, n. 3) ; fantaisie des dessinateurs qui, comme le souligne justement M. Carré, mêlent aux « croquis pris sur le vif » des « interprétations drolatiques » de nouvelles récemment reçues, où il faut faire sans cesse la part « des exagérations humoristiques, des déformations caricaturales ». Mais qui aurait pu se mouvoir avec plus d'aisance et de sûreté parmi ce réseau de pièges, que l'auteur de la *Vie aventureuse d'Arthur Rimbaud*, à qui le poète de Charleville et ses amis ont avoué tant de secrets ? Grâce à sa connaissance approfondie de l'homme et du milieu, grâce, même, à divers renseignements nouveaux, — fournis notamment par Mme Delahaye, — M. Carré détermine des identités, précise des dates, et répond avec autant de sagacité que de prudence aux curiosités du lecteur.

Est-ce à dire qu'on donnera toujours la même réponse que lui aux petites énigmes que les dessins proposent en si grand nombre ? Je ne me décide pas à reconnaître Verlaine (qui ne portait pas de binocle) dans le personnage qui, son *Virgilius Maro* à la main, part en « congemard », au grand désespoir des « cheicks de division » menacés d'un surcroît de besogne (pl. 71) : malgré la présence du mot argotique dans une lettre écrite par Verlaine en 1876, le bénéficiaire du « congemard » ne me paraît pouvoir être que Delahaye, quittant en juillet 1875 la préfecture des Ardennes pour achever sa préparation au baccalauréat (*Bachmardis causa*) et suscitant la colère de son chef et de son sous-chef, que les planches 37 et 39 permettent, semble-t-il, d'identifier. C'est probablement le même chef, ou le même « tyran » (pl. 37), plutôt qu'un universitaire quelconque, qui, plus loin (pl. 42), s'en va « aux eaux » en laissant à Delahaye une liberté dont celui-ci profitera, au Café de l'Univers, pour écrire à Verlaine. Est-ce bien, d'autre part, Rimbaud — et non quelque obscur camarade — en compagnie de qui Delahaye se représente herborisant (pl. 18), dans une lettre de juin 1877 où il avoue n'avoir pas de nouvelles du « Voyageur toqué » et le suppose « envolé bien loin » ? La « Lettre », enfin, que Rimbaud brandit (pl. 19) dans un dessin que le contexte date avec précision de septembre 1875, ne serait-elle pas l'un des derniers messages que Rimbaud et Verlaine échangèrent alors, sans aménité, par l'intermédiaire de Delahaye ? Delahaye serait en ce cas, non le destinataire de la « Lettre », mais le petit bonhomme au long nez qu'on voit, assis près de Rimbaud, observer du coin de l'œil les gestes indignés de son camarade [1] : On peut aussi envisager quelques rectifications de dates [2] : placer par exemple dans l'été de 1875, d'après l'allusion du contexte à Rimbaud et le récit d'Er-

1. Détails plus infimes encore : p. 26, l. 14 : au lieu de *Novembre*, lire : *mars* 1877 ; p. 80, l. pénult. : au lieu de : *Octobre*, lire : *Août* ; p. 104, une petite inexactitude que le *Commentaire*, p. 29, permet de rectifier ; p. 137, une retouche, au contraire, au récit de la page 42. La planche 41, si on l'interprète par les lignes qui l'accompagnent au verso, traduit, non le souvenir d'une déconvenue passée, mais une appréhension quant à l'avenir : elle doit se rapporter à la seconde partie du baccalauréat de Delahaye et à son séjour à Rethel, probablement au début de 1877.

2. Indépendamment des renseignements que fournissent parfois les lignes d'écriture conservées au verso des dessins, il existe, pour dater les nombreux croquis où Delahaye figure en compagnie de l'un ou de l'autre de ses amis, un critère presque aussi sûr que saugrenu : c'est l'histoire de ce que Delahaye lui-même appelle, doctoralement, son « système de barbe ». Employé à la préfecture de Mézières, il porte, jusque vers la fin de juillet 1875, un mince collier ; en août, bachelier, il se rase tout le visage ; en février ou mars 1876, lorsqu'il devient professeur au Collège Notre-Dame de Rethel, il demande à une courte impériale un surcroît de dignité ; mais, à partir du printemps de 1877, il ne garde que la moustache ; quelques mois plus tard, il y ajoute une barbe assez fournie, qui disparaît à la fin de 1879. Ses changements de silhouette deviennent ensuite plus nombreux encore, mais, de 1875 à 1880, il n'est guère de dessin où son système pileux — ô vertus de l'histoire des grands hommes écrite par les coiffeurs de leurs amis ! — ne confirme, sur la biographie de Verlaine ou de Rimbaud, les indices d'autre nature.

nest Delahaye dans son *Verlaine*, la promenade à Fiefs (pl. 67) ; reculer d'un an l'épisode de la casquette de jockey (pl. 81) ; placer au contraire en 1878 les deux « Delahaye peint par lui-même » (pl. 51 et 52), dont le second est contemporain du mariage d'Irénée Decroix.

Mais cette poussière d'anecdotes, à laquelle M. Carré n'a pas eu l'intention de s'attarder, compterait probablement moins pour l'histoire littéraire, même si on pouvait la trier avec une netteté parfaite, que les suites un peu continues d'images et d'allusions sur lesquelles il a fondé son commentaire, plein d'indications suggestives sur la psychologie de ses héros. Savait-on que Nouveau, poète bohème et dévot, avait eu aussi une période d'ambitions temporelles et d'opportunisme politique ? Savait-on que Verlaine avait, par Delahaye, fait tant d'efforts pour caser chez un éditeur son *Voyage en France par un Français*, dans une version originale dont il devait, plus tard, atténuer les brutalités ? Et Rimbaud, n'est-il pas important de dénombrer les amitiés gouailleuses dont il était entouré, ou les facéties auxquelles il se prêtait, au moment où certains critiques le montrent emporté dans on ne sait quelle recherche métaphysique ? Quant à Verlaine à Rethel, jamais il n'avait été évoqué avec autant de précision et de nuances. C'est que Delahaye, l'ayant précédé au Collège Notre-Dame, imaginait d'autant mieux les attitudes du poète qu'il connaissait ses directeurs, ses commensaux, ses élèves. C'est aussi que M. Jean-Marie Carré lui-même a été élève de Notre-Dame : il a eu pour maîtres d'anciens collègues de Verlaine, il a suivi sur les palmarès les traces de son enseignement, il a respiré l'air de la maison et vu les lieux : les pages qu'il consacre aux années de pédagogie cléricale du poète sont parmi les plus délicates et les plus savoureuses de son livre, où le texte et l'image, heureusement associés, font courir en marge des biographies de Verlaine et de Rimbaud, la série la plus suggestive d'« illuminations ».

René Pintard.

Arthur Rimbaud, **Illuminations, Painted Plates,** Édition critique par H. de Bouillane de Lacoste. Paris, Mercure de France, 1949, in-16, 203 pages. — Henry de Bouillane de Lacoste, **Rimbaud et le problème des « Illuminations »**. Paris, Mercure de France, 1949, in-8°, 269 pages.

C'est avec joie qu'on accueille les éditions critiques qui apportent, d'œuvres difficiles, un texte vraiment définitif : ainsi de celle que M. Henry de Bouillane de Lacoste nous donne aujourd'hui des *Illuminations*. Certes, la publication, par le même auteur, des *Œuvres complètes* de Rimbaud en 1945, puis celle, quelques mois après, de l'édition de la Pléiade, avaient marqué des étapes importantes ; mais, cette fois, les exigences les plus rigoureuses se trouvent satisfaites. Utilisation très attentive des manuscrits, examen scrupuleux de l'orthographe et de la ponctuation, correction de quelques lectures imprudentes (dans *Parade*, p. 71, *tricolores* au lieu de l'invraisemblable *tricolorés*), indication des moindres variantes ou hésitations de plume, choix judicieux de la *lectio difficilior* (*campagne* et non *compagne*, dans *Vies*, p. 75), gloses plausibles sur diverses singularités de la langue de Rimbaud (dans *Soldes*, *inquestionable*, p. 112, et *ornamentales*, p. 113), exclusion de *Bethsaïda*, qui paraît bien être étranger au recueil, tout cela donnera au travailleur l'impression agréable (et trop rare) d'une absolue sécurité ; tout cela vaudra à M. de Lacostes a reconnaissance et celle de beaucoup de lecteurs cultivés. Ce n'est pas tout, on trouvera encore dans la nouvelle édition, à défaut d'une étude des sources et d'un commentaire littéraire — qu'il faudra bien tenter un jour — des éclaircissements précieux sur la nature des pièces réunies ; la critique du classement adopté par les premiers éditeurs ; enfin un historique curieux, voire divertissant,

des vicissitudes du texte depuis 1886 : pauvre Berrichon, reculant d'abord avec épouvante devant « les fesses des rosiers » et que Delahaye — M. Charles Bruneau n'enseignait pas encore — dut rassurer en l'instruisant des façons de parler de Charleville !

Mais ce qui achève de donner à ce travail tout son prix, c'est la partie de l'*Introduction* où M. de Lacoste résume, complète, prolonge les démonstrations de sa thèse sur *Rimbaud et le problème des « Illuminations »*. Thèse qu'environnait, avant même sa publication, un renom flatteur d' « événement littéraire ». La nouveauté de ses conclusions, aboutissement d'études extrêmement minutieuses, son importance pour l'interprétation de la psychologie de Rimbaud et de son évolution esthétique, les contre-coups qui en devaient résulter pour l'histoire de notre poésie et de la notion même de poésie — extrême conscience ou inconscient ? art ou mystique ? — tout cela contribuait à susciter l'attente ; et de même une méthode qui, très discrète dans le domaine de la critique interne, se fondait en grande partie sur l'étude de l'écriture de Rimbaud... L' « événement » s'est produit, montrant, à travers les reniements, les *meâ culpâ* et les accusations d' « imposture » ou de « truquage » d'admirateurs dérangés dans les rites de leur culte, l'intérêt passionné qui s'attache, de nos jours, à tout ce qui concerne le poète ardennais. Si, malgré l'occasion particulièrement propice, il ne semble pas avoir provoqué, chez tels critiques d'intuition ou d'humeur, de réflexions sur l'utilité de l'histoire littéraire fondée sur les recherches érudites, du moins est-il une incitation de plus à examiner, en se plaçant sur le terrain choisi par M. de Lacoste lui-même, la contribution capitale qu'il a fournie aux études rimbaldiennes.

1872 et peut-être début de 1873, les *Illuminations* ; 1873, *Une saison en enfer*, écrivait-on avant M. de Bouillane de Lacoste. Et celui-ci réplique : 1873, *Une saison en enfer* ; 1874 et début de 1875, *Illuminations*, — renversant ainsi l'ordre chronologique adopté par la quasi unanimité des biographes et recourant, pour justifier sa décision, à deux séries principales d'arguments : un examen de la tradition d'où est issue l'opinion courante ; une analyse des autographes de Rimbaud.

Sur le premier point, il procède avec une rigueur de logique et une finesse incisive assaisonnées parfois d'un grain d'ironie froide, qui ne sont pas moins savoureuses que convaincantes : ce n'est pas en vain qu'avant de prendre la plume il a relu, dans Fontenelle, l'histoire de la Dent d'or. Il établit qu'en l'espèce la tradition découle pratiquement du seul témoignage — tardif et hésitant — d'Ernest Delahaye ; et à ce témoignage il oppose celui de Verlaine, formulé dès 1883, répété en 1886, et infiniment plus valable pour des raisons multiples : parce que, selon toute apparence, c'est Verlaine qui reçut des mains de Rimbaud le manuscrit même des *Illuminations*, à Stuttgart en 1875 ; parce que c'est chez le demi-frère de sa femme, son propre confident et son dépositaire en plusieurs occasions, que le manuscrit fut conservé ; parce qu'il en eut communication en 1878 ; parce qu'il apparaît ainsi, avec évidence, comme l'homme qui s'était le plus intéressé au livre et qui pouvait le mieux en connaître l'histoire. Autre détail suggestif, que souligne à juste titre l'édition critique (p. 43) : lorsqu'il déclarait que les *Illuminations* avaient été écrites « de 1873 à 1875 », Verlaine en encadrait très exactement la composition entre l'emprisonnement à Bruxelles et la levée d'écrou de Mons, faits sur lesquels sa mémoire pouvait difficilement se tromper.

A cette démonstration, remarquablement conduite, M. de Lacoste aurait-il pu ajouter un éclaircissement de détail et quelques compléments ? Il existe une lettre de Verlaine à Charles de Sivry, datée du 27 octobre 1878 et publiée par le Dr O. Guelliot dans *La Grive* de janvier 1929. On y lit (avec quelque

doute sur la ponctuation, mais point d'étonnement quant au jargon, que connaissent bien les lecteurs de la *Correspondance* de Verlaine) : « Amitiés à Cabaner : ses musiques, les eaux-fortes, un tas de chinoiseries (pardon, japonismes) et les illuminécheunes, donc ! *per postas payante papa.* » De quoi s'agit-il ? D'une nouvelle demande de communication du manuscrit de Rimbaud, tout récemment restitué à Sivry ? Ce serait un peu étrange, puisque Verlaine, peu auparavant, répugnait à confier les *Illuminations* à la poste. D'une comparaison facétieuse ? D'autre chose encore ? Petite énigme, que nul mieux que M. de Lacoste n'aurait pu élucider. D'autre part, il aurait été facile — et très instructif quant à la valeur du témoignage d'Ernest Delahaye — de montrer combien de fois cet excellent homme, un peu pris au dépourvu, sur le tard, par la gloire soudaine de ses anciens « camaromphes » et bien embarrassé pour satisfaire sur tous les points la curiosité du public, a flotté en matière de chronologie, ou même s'est, de la meilleure foi du monde, trompé. On le constate souvent en confrontant, avec les livres de son âge mûr, les dessins du temps de sa jeunesse, récemment publiés par M. J.-M. Carré, et surtout les fragments de lettres qui accompagnent ces dessins [1]. La lettre de Germain Nouveau à Richepin, que cite M. de Bouillane de Lacoste (p. 111), donne aussi à penser que Rimbaud n'est pas parti pour Londres à la fin de 1873, comme Delahaye le croyait en 1921, mais en février ou plutôt mars 1874. Et Delahaye s'embrouillait encore dans ses calculs — sa correspondance et celle de Verlaine le révèlent — en s'attribuant près de deux ans d'enseignement à Rethel : en octobre 1875, il n'était pas encore (p. 133-134) professeur au collège Notre-Dame, où il ne débuta que vers mars 1876, mais répétiteur au collège de Soissons. Vétilles, sans doute ; preuves, tout de même, de l'incertitude des souvenirs de l'ami de Verlaine et de Rimbaud ; menues confirmations, en définitive, du jugement formulé par M. de Bouillane de Lacoste.

Celui-ci s'appuie également — et c'est la partie la plus étendue de son argumentation — sur la comparaison du manuscrit d'*Illuminations* avec d'autres autographes de Rimbaud, qu'il a réussi à étudier dans diverses collections privées et dont il apporte, grâce à des autorisations libérales, de nombreux et suggestifs fac-similés. Adoptant la méthode déjà employée par les éditeurs de Bossuet ou de Hugo, il cherche à établir la date des écritures successives du poète, puis il montre, dans celle des *Illuminations*, une parenté avec l'écriture de 1874, non avec celle de 1872. D'une difficulté qui aurait pu le déconcerter, il tire d'ailleurs un argument de plus : découvrant, dans deux des pièces du recueil, l'apparition d'une autre écriture, il l'identifie avec celle de Germain Nouveau, lequel passa avec Rimbaud quelques semaines ou quelques mois à Londres... précisément en 1874.

Contre le principe même d'une telle méthode il ne semble pas qu'aucune objection sérieuse puisse être soulevée. Mais combien l'application au cas d'*Illuminations* en est délicate ! Certains manuscrits de Rimbaud demeurent inaccessibles même au chercheur le plus persévérant, et, de ceux de 1872 par exemple, M. de Lacoste n'a pu examiner attentivement qu'un peu plus de la moitié. D'autres sont d'une authenticité probable, mais non absolument certaine, comme ces listes de mots espagnols, anglais ou allemands appelées à témoigner, presque seules, sur les graphismes rimbaldiens de 1874. Enfin, dans sa jeunesse fiévreuse, l'écriture de Rimbaud évolue avec

1. Voir notre étude sur *Verlaine par l'image*, dans les *Mélanges publiés par la Faculté des Lettres de Poitiers*, 1946, p. 135-163. La même correspondance fournit, sur les études d'espagnol et les exercices musicaux d'Arthur, des indications plus précises que celles qu'utilise M. de Lacoste (p. 116, 133 et 221). Elle incite à douter de l'interprétation que celui-ci donne (p. 134-135) de la fin de la lettre de Rimbaud, du 14 octobre 1875. — Notons, puisque nous en sommes à ces détails de chronologie, que Rimbaud s'est séparé de Verlaine, à Paris, à la fin de mars 1872, non en avril (p. 63).

une rapidité foudroyante : ce n'est pas par larges époques, propres à l'établissement de moyennes sûres, qu'il faut l'étudier, mais par années ou par groupes de mois. Les définitions obtenues pour des périodes aussi restreintes sont-elles assez caractéristiques pour que le passage d'une étape à la suivante ne risque pas d'être confondu avec les autres changements qu'une saute d'humeur, la fatigue, une position différente du corps ou l'utilisation d'une nouvelle plume introduisent, au cours d'une même journée, dans l'écriture d'un homme ? On souhaiterait que M. de Bouillane de Lacoste trouvât, parmi ses lecteurs, quelques experts capables d'attester, grâce à une expérience particulière des écritures d'adolescents, la possibilité de classer des graphismes encore très instables. En attendant, on s'accordera à reconnaître la netteté et la fermeté nuancée de ses analyses, comme le soin avec lequel il choisit, parmi les signes à examiner, ceux qui (majuscules typographiques, hampes simplifiées, etc.) décèlent le plus sûrement le développement intellectuel et la formation du goût, choses pour lesquelles on peut difficilement admettre une régression ou une variation selon les heures. Si certaines de ses interprétations de détail (p. 75, 79 et suiv., etc.) peuvent paraître un peu trop subjectives, la convergence d'un grand nombre d'indices diligemment relevés frappe et persuade.

Aussi pourrait-on rendre les armes si un argument qui paraît décisif à M. de Lacoste (p. 168-172) — l'identification de l'écriture de *Villes II* et de *Métropolitain* avec celle de Germain Nouveau — était développé par lui avec la même précision dont il fait preuve en une foule d'autres endroits. L'écriture de Nouveau en 1874, on voudrait qu'il la fît connaître par un autographe de 1874, — la lettre du 26 mars à Richepin, par exemple, — ou, à défaut, par des documents (lettres ou légendes de dessins) de 1875, plutôt que par cette lettre à Verlaine (p. 171) datée du 27 janvier 1875, mais qui, comme nous l'avons montré ailleurs, après M. Underwood, est en réalité de 1876. Quant à l'écriture particulière aux deux poèmes en prose, quatre lignes seulement, et médiocrement reproduites, la présentent (p. 170) à nos yeux : et si quelques signes (les *b* minuscules, notamment) y ressemblent bien aux graphismes de Nouveau, en revanche les barres des *t*, particulièrement discrètes, en diffèrent de façon inquiétante, tandis que la légèreté, la vivacité et la finesse de l'ensemble contrastent avec la mollesse un peu lourde des lignes envoyées par Nouveau à Verlaine. Et qu'advient-il, dans les deux poèmes d'*Illuminations*, des *H*, des *N* et des *S* majuscules, que Rimbaud semble tracer tout autrement que son ami ? Nul doute que M. de Lacoste n'ait une opinion sur tous ces faits et ne puisse apporter, à l'appui de sa conviction, de nouvelles preuves ; qu'il achève, grâce à elles, une démonstration qui aboutit à une probabilité extrêmement forte et à laquelle peu de chose manque pour renverser toutes les objections.

Restera, une fois admise définitivement la conclusion qui se dégage de cette démonstration, à reprendre la biographie spirituelle et littéraire du poète en remettant à leur place respective les deux recueils fameux ; à préciser, si possible, comment l'auteur d'*Une saison en enfer* est passé en quelques mois d'obsessions torturantes à des méditations plus sereines ; à expliquer, surtout, comment le jeune homme qui venait de réaliser, dans *Illuminations*, d'audacieuses aspirations esthétiques, a renoncé si brusquement à la littérature sans aucune des raisons qui pouvaient l'y décider après *Une saison en enfer* ; pourquoi, de la parole retrouvée, et douée d'un suprême pouvoir d'incantation, il s'est laissé glisser au silence. Questions passionnantes : pourquoi M. de Bouillane de Lacoste, après avoir hardiment ouvert la porte à des interprétations nouvelles, laisserait-il à d'autres le soin d'exploiter sa trouvaille ? Plusieurs pages fines et solides, qu'il a glissées çà et là dans son livre, sur les thèmes de l'imagination rimbaldienne ou sur le « climat » des *Illuminations* comparé à celui d'*Une saison en enfer*, donnent le regret

qu'il n'ait pas traité plus largement d'un écrivain dont il a scruté, avec une rare minutie, la vie et l'œuvre. Mais le regret peut se transformer en espoir. Ayant osé poser et, selon toute apparence, résoudre le « problème des *Illuminations* » par un travail où l'exactitude méthodique le dispute à l'ingéniosité et qui a dû mettre à rude épreuve sa patience, M. de Lacoste pourra se donner plus libre carrière : on attend de lui un *Rimbaud*.

René Pintard.

Jacques Gengoux, **La pensée poétique de Rimbaud**, Nizet, éditeur. Paris, 1950, 673 pages in-8°.

Cette thèse se propose d'éclairer la pensée poétique de Rimbaud, les sources idéologiques et littéraires de son œuvre. De façon plus générale et indirecte, elle touche à la phase essentielle de l'évolution de la poésie française au XIX^e siècle : procès de la notion classique de l'art créateur de beauté, désaffection puis abandon de l'instrument traditionnel prosodique. Sur ces deux événements considérables, et d'ailleurs solidaires, qui marquèrent le traitement du langage de poésie et le dénouement de la crise du vers, l'auteur a souligné l'action décisive de Rimbaud. D'autre part il a jeté un jour singulièrement pénétrant sur les Premières poésies (des Étrennes des orphelins aux proses poétiques d'*Une Saison en Enfer et des Illuminations*). Les démarquages des sources livresques (Hugo, Vigny, Musset, Gautier, Banville, Glatigny, Coppée, etc...) nous sont révélés comme autant de féroces larcins utilisés par Rimbaud à des fins parodiques. Bien plus : ces poèmes, grimaces ou masques, considérés comme des instruments de sape et de combat, M. Gengoux les lie fortement à la révolte rimbaldienne contre la culture et la littérature occidentales ; ils apparaissent comme des exercices négateurs et destructeurs de la pensée, de la sensibilité, des expressions et des procédés rhétoriques de cette même culture. La parodie poétique prend donc un caractère positif ; en fait elle met en accusation presque toute la poésie avant Rimbaud.

Cette interprétation revêt un intérêt majeur : elle nous tire de la surprise et de l'insécurité où nous laissaient ces poésies quand nous les lisions naïvement et d'un esprit non prévenu ; nous nous étonnions en effet de l'absence d'unité affective de la plupart d'entre elles, de la rupture des tonalités, de la discontinuité des registres expressifs, du lyrisme conduit avec un tel sang-froid qu'il en paraît être une contrefaçon. Aujourd'hui sous l'éclairage neuf que leur donne M. Gengoux, ces poèmes prennent leur agressive authenticité. Ironie, gouaille, ricanement, imitation corrosive, sont, sur le plan créateur, le parallèle de l'attitude fondamentale du poète en révolte.

Nous sommes moins prêts à suivre M. Gengoux quand il étudie les sources de la pensée rimbaldienne. Que celle-ci soit informée des doctrines ésotériques, c'est fort probable et beaucoup de critiques, depuis longtemps, reconnaissent cette influence. Mais le propos de M. Gengoux est d'en administrer la preuve. Il s'est convaincu que la pensée de Rimbaud a été volontiers scellée dans le grimoire poétique. Le poème rimbaldien serait élaboré à partir d'un plan dialectique de concordances et d'équivalences symboliques, sorte de schéma à cinq phases hiérarchisées par Rimbaud dès les poèmes latins, vers l'âge de quatorze ans. M. Gengoux croit avoir retrouvé l'ordre et le sens de ces symbolisations chiffrées ; il nous livre une clef qui, selon lui, permet sous la surface littérale et la figuration de lire la pensée ésotérique. Car il s'agit bien en l'occurrence d'ésotérisme : les sources de cet *organum dialecticum* seraient l'*Histoire de la Magie* d'Eliphas Lévi (1860) et l'*Introduction à la Philosophie de Hegel*, de Vera (1864). Rimbaud écolier aurait saisi chez l'un la notion du point suprême de l'équilibre, chez l'autre celle de l'Esprit absolu. Rimbaud aurait fait, dès cette époque, une harmonieuse conjugaison

de ces découvertes ; il aurait identifié le principe d'équilibre du kabbaliste avec l'absolu du philosophe (p. 67, 248, 255), synthèse qui éclaire selon M. Gengoux la dialectique rimbaldienne organisatrice de la structure interne du schème à cinq phases où les symbolisations sensibles viendront s'inscrire dans leurs casiers respectifs.

Tel est le point de départ de la thèse ; il commande toutes les avenues essentielles de l'ouvrage, leur sert d'ouverture et de justification. M. Gengoux parvient-il à nous convaincre du bien-fondé de ces sources idéologiques ? Voici l'argumentation.

Un texte de l'*Histoire de la Magie* relatif aux deux principes actif et passif, métaphoriquement illustrés par les deux colonnes du temple de Salomon, permet à M. Gengoux (Introduction p. 44) d'étudier les rapports que la doctrine du kabbaliste entretient avec la dialectique aux cinq phases de Rimbaud. Il s'efforce alors de nous suggérer que cette dernière trouve ses équivalences dans l'*Histoire de la Magie*. Toutefois M. Gengoux ayant précisé l'ordre et la succession des cinq catégories du plan dialectique rimbaldien : A (ni principe actif ni principe passif) E (principe passif seul) I (égalité des deux principes) U (principe actif seul) O (réconciliation des deux principes dans le point suprême de l'équilibre), ne peut faire correspondre que trois catégories sur cinq de la dialectique rimbaldienne avec les trois moments du ternaire ésotérique de Lévi. En particulier, pour la première catégorie de Rimbaud, il écrit (p. 45) : « Pour (A) rien de spécial à noter chez Lévi. » On s'y attendait. Pour les autres catégories M. Gengoux tire de l'*Histoire de la Magie* un certain nombre de citations qu'il classe arbitrairement dans telle ou telle catégorie de la dialectique rimbaldienne, tout en laissant entendre à son lecteur qu'elles sont bien rapportées chez Lévi aux cinq phases d'un schéma équivalent à celui qu'il prête à Rimbaud. Toutefois il n'attribue pas encore explicitement à Lévi la dialectique à cinq phases ; il se contente de suggérer qu'on peut découvrir chez le kabbaliste quelque identique dialectique disposée comme chez Rimbaud en cinq catégories.

Poursuivant sa démonstration, M. Gengoux cite une page de l'*Introduction à la Philosophie de Hegel* sur l'Idée absolue ; il se croit autorisé à affirmer (p. 67) : « Et comme cette Idée n'est autre que la synthèse harmonieuse de Lévi, *il* [*Rimbaud*] *coule le tout dans le moule déjà construit de sa dialectique aux cinq phases* [c'est nous qui soulignons]. On se souvient en effet que pour Lévi, les deux principes directeurs et discriminateurs universels sont le principe actif et passif, en tous les sens analogiques des termes, en ceux par exemple de vérité et de beauté. On aura... » Suit le schéma dialectique indiqué plus haut et l'amorce de figures correspondantes. Ce « on aura », jette à nouveau le lecteur dans l'inquiétude. De qui s'agit-il ? De Rimbaud, de M. Gengoux, du lecteur qu'on invite à participer à la déduction ? A qui attribuer l'invention du plan dialectique à cinq phases ? M. Gengoux nous répond (p. 82) : « On se rappelle que pour Lévi, le secret de la génération des Anges et des Mondes ou « secret des sciences occultes » de la toute puissance de Dieu, *est le principe d'équilibre atteint par une dialectique aux cinq phases*, [c'est nous encore qui soulignons] dont l'Introduction et le chapitre sur les poèmes latins ont permis de constater le parallélisme avec les cinq parties du Sonnet des Voyelles ». On croit rêver : ni l'Introduction, ni le chapitre sur les poèmes latins n'avaient permis de constater le parallélisme du ternaire ésotérique avec la dialectique aux cinq phases, à plus forte raison leur identification. Ce qui n'était qu'attribué à Rimbaud est mis ici allègrement au compte du kabbaliste. Mais où donc M. Gengoux a-t-il trouvé chez Lévi que le fameux ternaire (principe passif et actif et leur résolution dans le point suprême) *était atteint par une dialectique aux cinq phases* ? Une hypothèse dont M. Gengoux décidément ne tient pas à endosser la paternité, est tour à tour suggérée au lecteur (on aura...) puis elle est prêtée à Rimbaud et

devient enfin une conception de Lévi (cf. page 71) ; mieux : elle *est* dans Lévi !

Il est évident, pourtant, que les deux plans dialectiques, ternaire ésotérique et schéma dialectique aux cinq phases, ne peuvent d'aucune façon se recouvrir. M. Gengoux d'ailleurs devait à plusieurs reprises buter sur cette infranchissable difficulté. Et naturellement il n'a pu la résoudre. Jetons par exemple un coup d'œil sur la symbolisation des couleurs. La dialectique symbolisante de Lévi reflète, on le sait, pour les couleurs les trois moments du ternaire dialectique. Noir, blanc, rouge pour la vie rayonnante : rouge, blanc, noir pour la vie absorbée. Que propose le sonnet des Voyelles de Rimbaud ? Cinq couleurs : noir, blanc, rouge, vert, bleu, correspondant aux voyelles A, E, I, U, O. Je signale en passant que ce rapport de voyelle à couleur n'existe pas chez Lévi ; que d'autre part Rimbaud ne parle que « d'alchimie verbale » (« j'inventai la couleur des voyelles »). Mais ce qui saute aux yeux, *l'absence de correspondance* des couleurs entre les deux systématisations, gêne fort M. Gengoux qui écrit avec désinvolture (p. 106) : « On pourrait discuter la parfaite identité entre la doctrine de Rimbaud et celle du maître Eliphas Lévi. Cette dernière est dans ses recoins assez subtile et comme elle ne nous retient pas pour elle-même, il vaut mieux passer à un second emprunt. » C'est qu'il n'avait pu faire en effet que le bleu (violet) de Rimbaud soit le noir de Lévi ; que le blanc, au centre du ternaire ésotérique, ne se trouve dans la seconde étape rimbaldienne ; qu'enfin l'ordre du sonnet des voyelles allant du rouge au bleu, dans ses trois dernières catégories, (ce qui pourrait à la rigueur correspondre à la « vie absorbée » de Lévi) passe par le blanc et non par le vert.

Pour les symbolisations, ou mieux les équivalences, des sons, il y aurait également beaucoup à dire. Ici encore M. Gengoux ne peut établir leur correspondance avec les diverses phases de son plan dialectique. C'est qu'il découvre lui aussi après tant d'autres, ce que Mallarmé appelait l'étrange « perversité » de la langue conférant aux vocables des timbres qui ne correspondent presque jamais à leurs signes expressifs.

L'hypothèse d'un plan dialectique aux cinq phases reste donc en définitive une superstructure conjecturale que nous sommes bien forcés de rendre à son auteur. Je n'ai voulu que discuter le bien-fondé de la source idéologique Lévi, dont M. Gengoux supposait à tort avoir fourni la preuve. Des sources, hégélienne et spinoziste, dont M. Gengoux fait état, je n'en dirai rien ici laissant à M. Jean Wahl le soin d'en examiner l'exactitude.

Quant à l'application de ces sortes de plans dialectiques, ils font toujours florès ; la surprise serait de les prendre en défaut. Je ne citerai pour mémoire que les grilles et plans arythmosophiques, dialectiques, cryptographiques et autres, les tribulations au XVIII^e^ siècle du Père Hardouin, de nos jours celles du poète Milosz, les cryptographies du général Cartier pour déchiffrer l'énigme Bacon-Shakespeare... etc...

Un dernier point : dans la conclusion de son ouvrage M. Gengoux range Rimbaud parmi les poètes symbolistes. Il faudrait s'accorder. Toute image symbolique authentique (Sinnbild) postule l'unification des substances, non celle des seuls vocables, signifié et signifiant tentent de se confondre. L'expression et la réalité à exprimer se veulent indissolubles. Les vocables interfèrent et naufragent les uns dans les autres pour faire place à une ineffable réalité. Or, si le postulat rimbaldien, comme croit M. Gengoux, n'est qu'une armature dialectique, les symbolisations correspondantes demeurent des figurations sensibles de l'idée, des homologues arbitraires, conséquents et hiérarchisés, des équivalences allégoriques (Gleichnis) ou paraboliques. Il ne nous paraît pas possible de poser l'*a priori* du plan dialectique et de parler ensuite de valeur symbolique de la figuration.

O. NADAL.

Svend Johansen, **Le Symbolisme, étude sur le style des Symbolistes français**, 1 vol. in-8° de 377 pages, Copenhague, Einar Munksgaard, 1945.

Il faut porter à l'actif de la diffusion de la culture française la publication au Danemark en 1945 d'un ouvrage important, présenté en français et traitant d'un des problèmes les plus difficiles que pose notre littérature. L'auteur de cet ouvrage a d'autant plus de mérite qu'il a dû se contenter d'une documentation assez réduite : il avoue n'avoir pu consulter l'œuvre de Ghil, il est obligé de citer une phrase de Gide dans sa traduction allemande, et sa Bibliographie révèle qu'il n'a utilisé les articles que de quatre revues, importantes il est vrai, le *Mercure de France*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris*, la *Nouvelle Revue Française*, à l'exclusion de tout autre périodique. A ces limitations qui lui étaient sans doute imposées, M. Johansen en ajoute d'autres qui sont volontaires et qu'on jugera parfois arbitraires : il élimine totalement du champ de ses recherches Verlaine, qui ne lui paraît pas symboliste au sens où il entend ce mot ; il élimine également Henri de Régnier, Samain, Jammes, et d'autres qu'il ne nomme pas ; il se contente d'une brève allusion à Lautréamont. De sorte que le titre de son livre n'en indique pas le contenu, non plus d'ailleurs que le sous-titre, car ce qu'il appelle *style* ne correspond pas à ce qu'on désigne généralement en France par ce mot. En réalité, M. Johansen concentre ses recherches sur quatre grands poètes des cent dernières années, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé et Valéry ; il s'intéresse aussi, mais très accessoirement, à Laforgue, Maeterlinck, Viélé-Griffin, Mauclair et Moréas. Il ne fait donc à aucun titre l'histoire du Symbolisme ; il ne fait pas davantage œuvre de philologue ; il a l'ambition de dégager, en analysant l'œuvre de quelques-uns des plus exigeants et des plus conscients des poètes, les lois de la création poétique, de montrer la « logique intérieure » des poèmes, de dire ce qui fait « la pureté du vers » ; il est remarquable qu'au moins en partie il y réussisse. Ses chapitres étudient la synesthésie, le symbole, l'image, l'incantation et l'absence ; le livre se termine par une analyse proprement et exclusivement *poétique* de trois grands poèmes choisis comme types de poésie pure, le *Bateau ivre* de Rimbaud, l'*Après-midi d'un Faune* et le *Coup de dés* de Mallarmé.

L'ouvrage de M. Johansen est d'une lecture difficile ; cela tient à la difficulté des problèmes qu'il se pose et à l'abstraction de sa pensée, mais aussi à des défauts d'expression qui étaient peut-être évitables : écrit en danois et assez mal traduit en français, le livre présente des barbarismes déroutants, comme *idéalistique*, *statiste*, *novelliste*, *contes paraboliques* (c'est-à-dire : où il y a des paraboles), 18e *épithètes* (c'est-à-dire : épithètes banales comme il y en avait au XVIIIe siècle). Il offre aussi une abondance de termes forgés ou pris dans un sens spécial pour désigner des concepts particuliers à l'auteur : M. Johansen parle de « mythe individuel », d'« acclimatement du mot », de « matière synchronisante », d'antithèse « dissimilaire » ou « assimilaire », et emploie dans des sens spéciaux les mots *style*, *tonalité*, *volonté*, *fantaisie*, *catégorie*, etc... Il est nécessaire de s'assimiler tout ce vocabulaire si l'on veut comprendre les idées de l'auteur ; c'est un effort du même genre que celui qu'exige l'œuvre de certains philosophes ou de certains philologues. Il vaut ici la peine de s'astreindre à cet effort, car M. Johansen apporte une compréhension exceptionnelle du phénomène poétique dans ses manifestations les plus hautes et qui demeurent les plus mystérieuses pour la masse des lecteurs, même pour ceux qui en sentent intuitivement la beauté.

Les principaux résultats auxquels aboutit M. Johansen portent sur ce qu'on appelle, faute de meilleurs termes, la rhétorique et la poésie pure. Un traité de rhétorique qui tiendrait compte des acquisitions de la poésie moderne est sans doute l'ouvrage qui nous manque le plus pour comprendre

la vraie nature de cette poésie. Celui qui voudra écrire ce traité ne pourra se dispenser de réfléchir sur les analyses que donne M. Johansen de la catachrèse, de la métaphore, de la métonymie, de l'hypallage, de la périphrase, du symbole, du mythe, de l'allégorie, de la parabole [1]. Voici, par exemple, sa définition du symbole : « le symbole est l'expression suggestive d'une tonalité dans une image qui contient la possibilité d'une transcendance multiple » (p. 75). On ne peut guère la commenter sans faire appel à de longues analyses de textes ; mais elle paraît compréhensive et féconde.

Il en est de même pour cette sorte de pureté poétique que M. Johansen, après Mallarmé, appelle incantation : « pour que puisse surgir un vers incantatoire, nous dit-il p. 255, il doit y avoir une interaction simultanée entre l'acclimatement des mots et celui des images ». En termes moins précis, mais plus immédiatement compréhensibles, cela signifie qu'un vers « pur » ne comporte ni cheville ni élément oratoire ou simplement intellectuel, mais qu'il est gonflé d'images liées aux mots par des relations nécessaires et réciproques, de sorte qu'il n'y ait place dans le vers pour rien d'autre que pour la poésie. Cette pureté est si difficile à réaliser qu'on ne la trouve guère, selon M. Johansen, dans une étendue de plus d'un vers de suite. Mais les poètes modernes ont précisément tenté de faire irradier cette pureté sur les vers voisins de l'incantation pure, en recherchant moins la mélodie, comme leurs prédécesseurs, que l'harmonie.

Ces idées, et beaucoup d'autres, sont appliquées par M. Johansen en particulier à l'analyse du *Coup de dés* de Mallarmé ; les symboles et les thèmes du poème sont étudiés longuement : ancêtres, naufrage, mer, abîme, aile, navire, Maître, nombre, plume, rire, étoiles, montrent, non leur sens, mais leur fonction dans l'ensemble de la construction poétique ; M. Johansen trouve dans cette construction une grande logique interne et une curieuse symétrie [2]. Il est plus difficile de le suivre quand il veut retrouver les mêmes caractères dans la typographie du poème. En conclusion, l'auteur aboutit à une définition du Symbolisme, qui lui paraît essentiellement une forme de poésie pure par images, d'où toute pensée directe est bannie, et où les relations dynamiques entre images sont plus importantes que les images elles-mêmes.

Les méthodes traditionnelles de l'histoire littéraire ne permettent guère de juger un travail de ce genre, qui repose sur des façons de penser relativement nouvelles et qui n'ont point encore défini de système de références auquel on pourrait se rapporter. On pourra du moins apprécier la clairvoyance et le bon sens de M. Johansen par la façon dont il traite les quelques questions d'histoire littéraire qu'il rencontre incidemment sur son chemin. Reprenant l'étude du sonnet des *Voyelles* de Rimbaud et celle des théories de Ghil, et les comparant avec les données de la physiologie, il montre combien les synesthésies sont arbitraires et combien leur rôle a été surfait dans la pratique, sinon dans la théorie, de la poésie symboliste ; dans le *Bateau ivre*, il décèle de nombreuses comparaisons avec des objets aussi peu exotiques que possible, et familiers à un Rimbaud qui n'avait pas encore vu la mer ; il souligne que Valéry doit à Mallarmé des idées sur la poésie beaucoup plus qu'une technique poétique ; il prouve enfin que les *Métamorphoses du vampire* de Baudelaire n'ont qu'une ressemblance accidentelle avec le songe

1. Il devra aussi, cela va sans dire, tenir compte des résultats obtenus par d'autres auteurs dans ce domaine, par exemple M. Pommier dans sa *Mystique de Baudelaire*. M. Johansen, plus soucieux de réflexion personnelle que de documentation complète, n'en a pas tenu compte.

2. Cette analyse est à compléter par *Le problème d'Un coup de dés*, article du même auteur paru dans la revue danoise *Orbis Litterarum*, 1945, tome III, fasc. 4, p. 282-313. Dans la même revue, 1944, tome II, fasc. 2-3, p. 251-264, M. Johansen applique la même méthode à l'étude de la *Jeune Parque* de Valéry.

d'*Athalie*, puisqu'elles s'apparentent par leur construction poétique moins au passage de Racine qu'à un autre poème des *Fleurs du Mal*, le *Masque*.

JACQUES SCHERER.

GUY MICHAUD, **Message poétique du Symbolisme**, 3 v. in-8° de 703 p. et **La doctrine symboliste**, 1 v. in-8° de 115 p., Paris, Nizet, 1947.

Le travail de M. Michaud se recommande d'abord par l'étendue de son information et la clarté de l'exposé. *La doctrine symboliste* est un recueil de textes, sobrement présentés, choisis surtout, comme l'indique l'auteur, parmi les plus caractéristiques et aussi parmi les plus difficilement accessibles de ceux qui ont été publiés entre 1886 et 1896. Leur ensemble permet de reconstituer les grandes lignes de la doctrine symboliste — prouvant ainsi, à ceux qui en doutaient, l'existence de cette doctrine — et fournit un utile instrument de référence. Le *Message poétique du Symbolisme* est à la fois l'exposé de la doctrine et l'histoire du mouvement symboliste, étendue à ses origines et à ses aboutissements. L'ouvrage comprend en effet, non seulement l'étude des poètes qu'on appelle habituellement symbolistes, mais aussi des chapitres substantiels sur les grands précurseurs, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, et sur les grands héritiers, Valéry et Claudel. On y trouve en outre des pages justes et vigoureuses sur une bonne vingtaine de poètes, et des aperçus, limités mais pertinents, sur l'influence qu'ont pu exercer des penseurs ou des courants extérieurs à la littérature française proprement dite : Carlyle, Ruskin, les préraphaélites anglais, Wagner, Schopenhauer, l'occultisme, Nietzsche, Bergson, et d'autres.

On voit que le domaine est immense. M. Michaud l'a parcouru sans prétendre, naturellement, être exhaustif et sans guère chercher à apporter des documents nouveaux. Mais il a utilisé habilement les textes et les travaux publiés, et présente souvent de fort bonnes mises au point. On appréciera particulièrement l'histoire du mouvement symboliste lui-même, qui emplit le tome II et une partie du tome III, et que M. Michaud suit pas à pas, de 1885 à 1896, en dressant une chronologie exacte des recueils poétiques et des petites revues, et en montrant avec bonheur la signification des uns et des autres. De cette histoire se dégagent un certain nombre de points qui méritent réflexion : d'abord une distinction très nette et très juste, qu'on ne fait pas toujours, entre le mouvement décadent et le mouvement symboliste ; une autre distinction, qui pourrait se révéler féconde, entre l'esprit de la « rive gauche » et celui de la « rive droite » ; l'importance de la figure de Verhaeren, qui ne semble pas encore occuper sa vraie place dans l'histoire littéraire ; la signification du *Sanglot de la Terre* dans l'œuvre de Laforgue ; le rôle de l'ambition dans les démarches de Moréas, poète souvent occupé de sa publicité personnelle ; enfin le fait que Brunetière, seul parmi les critiques officiels du temps, a compris la vraie nature du Symbolisme.

Mais le *Message poétique du Symbolisme* demande à être jugé, non seulement sur son contenu historique, mais sur sa méthode. L'auteur y insiste dans un habile Avant-Propos et dans une note finale. C'est, dit-il, une méthode « universaliste » ; il a voulu présenter une « synthèse ». Cette ambition, dans son principe, peut paraître parfaitement légitime ; il est bon qu'à côté de travaux d'érudition spécialisés, dont l'objectif est nécessairement restreint, il y ait des livres qui fassent voir de vastes ensembles ; encore faut-il que ces ensembles soient présentés dans leur juste perspective et que rien d'important n'y soit omis ; c'est à la réalisation qu'on les juge. Or la réalisation de M. Michaud est séduisante et exacte, mais elle est incomplète ; et elle est incomplète parce qu'elle est nettement orientée. Le « message » que l'auteur trouve dans le Symbolisme est celui d'un certain spiritualisme qui,

lorsqu'il devient conscient, prend la forme de la métaphysique chrétienne ; c'est pourquoi l'ouvrage culmine en un chapitre sur Claudel, « poète complet » en qui s'épanouiraient les aspirations d'un siècle de poésie française. Bien loin de reprocher à cette présentation d'être trop synthétique, je trouverais plutôt qu'elle ne l'est pas assez, car elle laisse en dehors d'elle des éléments importants du Symbolisme. Un « message », quel qu'il soit, peut-il être l'essentiel d'une poésie ? Étudie-t-on le « message » du classicisme ? Le livre veut établir, nous dit l'Avant-Propos, que « le Symbolisme a découvert le point de vue poétique ». Beaucoup pensent en effet que le Symbolisme marque une étape décisive d'une certaine émancipation de la littérature par rapport à des contraintes antérieures et d'une forme nouvelle de sentiment et d'expression poétiques. Mais il n'est peut-être pas indispensable de faire servir ces conquêtes à la glorification d'une métaphysique spiritualiste expressément niée par de grands poètes de cette époque. Pour établir sa thèse, M. Michaud doit identifier le Symbolisme à la spiritualité (p. 424) et la poésie symboliste à la poésie en général (p. 635), ce qu'on n'acceptera peut-être pas si facilement, et passer sous silence un certain nombre de témoignages ou en réduire la portée.

En effet, de grands écrivains sont présentés comme ayant échoué dans une certaine mesure, parce que leur message est incomplet ; ainsi Lautréamont, Mallarmé, Ghil, Valéry, Proust, les surréalistes. Certes, ces écrivains n'ont pas entendu le même message que Claudel ; certains d'entre eux ont pourtant exercé une influence considérable, et M. Michaud est gêné pour en rendre compte. Ainsi Lautréamont lui apparaît d'abord comme un des précurseurs du Symbolisme, mais son nom n'est plus guère rappelé dans la suite ; les idées de Mallarmé sont présentées surtout comme négatives, et cependant la *Doctrine symboliste*, qui ne se réfère que sept fois à Claudel, cite vingt-six textes de Mallarmé. D'autres auteurs sont purement et simplement omis : rien sur Apollinaire ; une page sur *Ubu roi*, mais rien sur la poésie de Jarry, qui est pourtant une poésie symboliste ; Barrès n'apparaît que comme un témoin, souvent perspicace, du mouvement ; mais son art, au même titre que celui de Proust, méritait d'être observé à la lumière symboliste.

M. Michaud distingue, p. 34-5, parmi les poètes de tous les temps, trois grandes familles : les affectifs, les révoltés, les intellectuels. Je crains que le message du Symbolisme qu'il nous présente avec tant de soin ne soit surtout celui des affectifs. Peut-être les autres familles nous feront-elles, à leur tour, entendre leurs messages. En attendant, gardons celui-ci, car il est bien fait.

JACQUES SCHERER.

B. MUNTEANO, **Permanente franceze. Dela Descartes la Giraudoux,** Bucarest, 1946, 442 pages.

M. B. Munteano, professeur de langue et de littérature françaises à l'Université de Bucarest, a publié en 1946 une suite d'études dont le titre » : « Permanences françaises », et le sous-titre : « De Descartes à Giraudoux » révèlent dès l'abord l'intention féconde qui oriente toute l'enquête et manifestent à eux seuls le sens immédiat que possède M. Munteano d'un certain mystère des lettres françaises.

Tout le long d'un texte très dense, — et le volume a plus de quatre cents pages, — la finesse de l'analyse et la fermeté du jugement ne cessent d'enchanter le lecteur français surpris de découvrir chez un critique étranger un maître rompu aux secrets les plus subtils de notre littérature nationale.

Très averti de la philosophie de Descartes et citant avec bonheur le curieux *Traité des Passions de l'âme*, M. Munteano recherche d'abord dans l'univers classique les aspects qui permettent d'y voir un univers cartésien : il

montre la philosophie des idées claires et distinctes à l'œuvre dans l'élaboration d'une esthétique fondée sur la Volonté et la Raison. Au terme de son analyse, loin de s'en tenir à la notion facile d'une influence exercée par le philosophe sur la littérature (Le *Discours de la Méthode* et le *Cid* apparaissent au même moment), M. Munteano préfère envisager cartésianisme et classicisme comme deux manifestations d'un esprit unique, l'esprit français, « le plus cartésien et le plus classique qui soit au monde ».

Cependant il ne faudrait pas croire que tout le livre développe simplement les prémisses contenues dans le chapitre liminaire. Il semble plutôt que M. Munteano ait été poursuivi d'un constant souci : définir dans cet esprit français qui se propose à sa méditation comme une énigme vivante ce qui, précisément, n'est ni clair ni distinct, ni cartésien ni classique, mais jaillissement confus, mais ressource neuve et parfois paradoxale.

Ainsi, après avoir consacré une courte monographie à Corneille, le poète de « l'altruisme tragique », dont les héros sont autant de « Généreux » selon Descartes et dont le théâtre entier est l'exaltation du sacrifice individuel aux idéaux les plus nobles, — après avoir analysé le personnage de Don Juan, ce « Grand Inquiet », depuis sa première apparition sous les traits du Burlador jusqu'à la silhouette hallucinante qu'en dessine Baudelaire, M. Munteano aborde, avec son chapitre « La Bruyère psychologue du mouvement et de la diversité », le problème essentiel autour duquel gravitent, à n'en point douter, ses préoccupations : comment a pu naître en cette fin du siècle classique une œuvre aussi révolutionnaire, si l'on peut dire, aussi moderne d'allure que *Les Caractères* ? Comment l'esprit classique défini plus haut comme une constante de l'esprit français a-t-il pu dans le même temps engendrer une philosophie de l'homme et de l'art à ce point éloignée des perspectives cartésiennes et survivre cependant à soi-même dans les formules de l'avenir ?

Certes, aucun écrivain, comme le remarque justement M. Munteano, n'a posé plus de problèmes et n'a inventé moins de solutions. La personnalité et l'œuvre de La Bruyère sont riches d'éléments disparates qui coexistent sans se combattre : ici et là tout est ouvert, « en suspens ». Aussi bien l'homme a-t-il écrit son livre à l'image de sa propre conscience : un livre dont la signification dernière est la recherche de la diversité, du mouvant, du flux indéfini des êtres, — un livre aussi peu « terminé » et « déterminé » que l'époque où son auteur a vécu.

M. Munteano néglige, à la différence de beaucoup d'autres, le jeu stérile des « clefs ». C'est la clef majeure du livre entier qu'il s'attache à découvrir. Il n'hésite pas, soucieux de reconstruire la vision de La Bruyère sous son aspect kaléidoscopique, à entreprendre une tâche étonnante, — et menée avec un brio qui déconcerte : à savoir regrouper dans l'ordre les pierres de la mosaïque, reprendre chapitre par chapitre le livre des *Caractères*, transporter parfois d'un chapitre à l'autre tel détail que met en valeur le rapprochement avec tel autre détail, classer à l'intérieur des chapitres les observations et les portraits selon des normes nouvelles. Au terme de cet effort, nous saisissons assurément la richesse et la diversité du spectacle de la vie tel que La Bruyère l'a contemplé lui-même.

Nous sommes surpris de voir M. Munteano consacrer ensuite tout un chapitre à l'auteur du *Légataire universel*, considéré volontiers chez nous comme un écrivain mineur. C'est que le rire de Regnard, « rire clair » qui ne s'embarrasse d'aucune complication métaphysique est, aux yeux de M. Munteano, « une des expressions les plus pures du style de la personnalité française ».

Ce style du génie français, notre critique le retrouve sous le mode grave dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. Le chapitre qu'il consacre à l'auteur des *Confessions* offre des sous-titres assez paradoxaux, tel celui-ci : « L'isolement comme effet de la sociabilité », ou bien cet autre : « La méthode cartésienne, instrument de la sensibilité ».

Le paradoxe de Rousseau forme antithèse avec le paradoxe de La Bruyère. Ce qui étonne, chez La Bruyère, c'est la naissance imprévue d'un monde qui semble rompre d'un coup avec l'esprit classique et cartésien. Ce qui étonne, chez Rousseau, c'est la survivance, dans la lutte même contre Descartes, d'un certain esprit cartésien, fait de doute systématique et de confiance dans la valeur de l'intuition personnelle. Plus que tout autre écrivain de son temps, Rousseau pouvait reprendre à son compte le mot fameux de d'Alembert que cite M. Munteano : « Les armes dont nous nous servons pour le combattre ne lui en appartiennent pas moins. »

Après avoir consacré quelques pages très pertinentes à Benjamin Constant dans le chapitre intitulé : « Un romantique froid, Adolphe », et après avoir analysé de manière pénétrante et originale la *Préface* de *Cromwell* et donné au « Modernisme » de Victor Hugo son véritable sens de halte passagère, d'étape dans une longue évolution, M. Munteano étudie en Alfred de Vigny « le triomphe de la personnalité autonome » et définit avec bonheur la haute signification de ce « pessimisme énergique » qui mène le poète des *Destinées* à travers les échecs de son existence humaine au terme le plus désirable de toute activité vraiment noble, « le triomphe sur son propre égoïsme éphémère et l'affirmation active de l'Idée éternelle ».

Avec Giraudoux enfin, « visionnaire de la pureté », nous abordons l'un des représentants les plus subtils de l'esprit français moderne. On sent que l'auteur de *Bella* est un écrivain que M. Munteano a beaucoup pratiqué et qu'il aime d'un amour de prédilection : il possède assurément cet état de grâce dont il veut que s'imprègne tout lecteur de Giraudoux. Seule une âme purifiée, nous dit-il, ingénue, soumise à l'objet en toute innocence, peut aborder cette œuvre, la plus pure qui soit au monde. Dans un chapitre intitulé « A la recherche de l'âme pure », M. Munteano nous invite à voir, précisément, dans les personnages de Giraudoux, non pas des êtres humains, mais des âmes qui veulent s'évader de la servitude du corps et briser toute entrave, afin d'obtenir un contact plus immédiat avec elles-mêmes et avec le monde extérieur. Cette volonté d'emprise et de possession n'est autre chose, selon M. Munteano, qu'une résurgence de la vieille raison intuitive française, toujours à l'œuvre chez nous pour « traiter lumineusement les mystères les plus cachés ; pour s'emparer de l'essentiel, c'est-à-dire de l'absolu ». De Pascal à Rimbaud et à Giraudoux, les « visionnaires français du mystère » soumettent à leur effort de clarté un matériel sans cesse plus vaste : depuis le classicisme ce matériel s'est enrichi des apports romantiques et réalistes ; le subconscient a livré ses trésors. Mais la tradition de la raison française se poursuit, intacte et toujours féconde : Giraudoux apporte selon M. Munteano une preuve réconfortante de cette vitalité.

Tel est, résumé à grands traits, — mais on ne résume pas un ouvrage si riche et si complexe, — tel est le livre de M. Munteano. Souhaitons qu'il veuille bien en rédiger une version accessible au public lettré de chez nous. Ses compatriotes en ont eu la primeur dans des circonstances qu'il est émouvant de rappeler : quelques-uns des chapitres de *Permanences françaises* formèrent à l'origine l'objet d'autant de conférences que M. Munteano prononça en Roumanie, à l'Université ou à la Radio, pendant la période la plus sombre de notre histoire. C'était là rendre un bel hommage à la France et manifester en des heures difficiles une fidélité et une confiance dignes de gratitude. Par M. Munteano, par ses conférences, par son beau livre, non seulement les grandes « permanences françaises » étaient affirmées comme des vérités immuables, comme des richesses que n'atteignent pas les vicissitudes de l'histoire, mais, mieux encore, une « permanence française » était assurée là-bas, un maintien efficace de notre culture et de notre rayonnement.

ALAIN GUILLERMOU.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1951.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * A checklist of French political pamphlets, 1560-1644, in the Newberry Library. Compiled by Doris Varner Welsh. — Chicago, Newberry Library, 1950.

— Bonnerot (Jean). — Réflexions autour d'une bibliographie [L.-N. Malclès, Les Sources de la bibliographie. Tome I]. — *Bulletin du Bibliophile*, 1950, nº 6.

DIVERS

— * Bridenne (Jean-Jacques). — La Littérature française d'imagination scientifique. — G.-A. Dassonville, 1950.

— Bazin (Germain). — En quête du sentiment courtois dans la pensée et dans l'art français. — [In]* Le Cœur, *Études carmélitaines*, 1950.

— Chinard (Gilbert). — Exotisme et primitivisme. [In] * IXe Congrès international des sciences historiques. Paris, 28 août-3 septembre 1950, I. Rapports. — A. Colin, 1950.

— Hoog (Armand). — Esquisse d'une mythologie française du cœur. — [In] * Le Cœur, *Études carmélitaines*, 1950.

— Bo (Carlo). — I pericoli della letteratura. — *Paragone*, agosto 1950.

— Hess (Gerhard). — *Mimesis*. Zu Erich Auerbachs Geschichte des abendländsischen Realismus [Berne, Francke, 1946]. — *Romanische Forschungen*, 1948 [1949], H. 2-3.

— Levy (Raphaël). — A new credo of stylistics [sur les travaux de Leo Spitzer]. — *Symposium*, November 1949.

— Maulnier (Thierry). — Mort de la littérature ? — *Le Figaro Littéraire*, 30 décembre 1950.

— Nicollier (Jean). — Brève promenade à travers les lettres vaudoises. — *Gazette de Lausanne*, 21 décembre 1950.

— Praz (Mario). — Sulla storia letteraria. — *Letteratura moderne*, settembre 1950.

— Wahl (Jean). — La littérature française et le temps [sur G. Poulet, Études sur le temps humain]. — *Critique*, décembre 1950.

— Zobel (Joseph). — Écrivains d'outre-mer. —*Cahiers français d'information*, 15 janvier.

— Is a general theory ot the arts of any practical value in the study of literature ? I. The domain of criticism [W. K. Wimsatt Jr]. — II. The scope of aesthetics [Theodore M. Greene]. — *The Journal of aesthetics and art criticism*, June 1950.

Langue. — * Dauzat (Albert). — Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français. — Larousse, 1949.

— Bruneau (Charles). — Le français, langue vivante. — *Annales de l'Université de Paris*, octobre-décembre 1950.

Mélanges. — * Mélanges d'histoire littéraire offerts à Daniel Mornet [contient une Bibliographie des œuvres de D. M.]. — Nizet, 1951.

— * Ueberlieferung und Gestaltung. Festgabe fuer Theophil Spoerri. — Zurich, Speer-Verlag.

Poésie. — * Croce (Benedetto). — La Poésie. Introduction à la critique et à l'histoire de la poésie et de la littérature. Traduction de Dina Dreyfus (Bibliothèque de philosophie contemporaine). — Presses Universitaires, 1951.

— Debidour (V.-H.). — Poésie et silence. — *Bulletin des Lettres*, 15 février.

— Jean-Nesmy (Dom Claude), O. S. B. — Situation religieuse des poètes précieux. — *Témoignages*, nº 28, 1950.

— Schmidt (A.-M.). — Les poètes calvinistes français des origines à la révocation de l'Édit de Nantes, témoins d'une vie théologique. — *La Pensée réformée*, nº 4, décembre 1950.

— Soulairol (Jean). — De La Fontaine à Valéry ou les délices du repos forcé. — *Le Divan*, janvier-mars.

— Quelques poètes français du XIXe et du XXe siècles. — *Vie, art, cité* (Lausanne), nº 4, 1950.

Roman. — * Raymond (Marcel). — Anthologie de la nouvelle française. — Lausanne, La Guilde du Livre, 1950.

— Problèmes et techniques du roman. — *Dialogues* (Istanbul), 2e cahier, janvier 1951.

— Michaud (Guy). — Le romancier et son œuvre. — *Dialogues*, nº 2.,

— Shattuck (Roger). — The doubting of fiction. — *Yale French Studies* nº 6, 1950.

Théâtre. — Arnold (Paul). — Essence du théâtre (I). — *France-Asie*, nº 51, juin-juillet 1950.

— Blanchart (Paul). — Petite histoire des marionnettes. — *Larousse mensuel*, février.

— Pour une biographie de Louis-François Beffara, commissaire de police (1792-1816), collectionneur, musicographe et moliériste. Documents communiqués par A. Coyecque et J.-J. Olivier. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Deblocq (Hippolyte). — Lieux de théâtre dans les collèges des Jésuites [en Belgique]. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Faria (Jorge de). — Um século de teatro francés en Portugal (1737-1837). — *Bulletin d'histoire du théâtre portugais*, nº 1, 1950.

— Jamati (Georges). — La *Commedia dell'arte* et l'improvisation comique. — *Revue d'esthétique*, juillet-décembre 1950.

Université. — * Chroniques de la vie normalienne : Rue d'Ulm. Préface

d'Albert Pauphilet. Introduction d'André François-Poncet. Textes recueillis et présentés par Alain Peyrefitte. — Jean Vigneau, 1950.

XV^e SIÈCLE

Gerson (Jean). — Glorieux (Mgr P.). — Quatre dialogues de G. en vers français. — *Mélanges de science religieuse*, novembre 1950.

Pisan (Christine de). — Le Gentil (P.). — C. de P., poète méconnu. — *Mélanges Mornet*, 1951.

Villon (F.). — Sten (H.). — Pour l'interprétation de V. — *Romania*, n° 284, 1950.

XVI^e SIÈCLE

Divers. — * Fleurs de rhétorique. From Villon to Marot. Selected and edited by Kathleen Chesney (Blackwell's French Texts). — Oxford, Blackwell, 1950.

— * Haydn (Hiram). — The Counter-Renaissance. — New York, Scribner's, 1950.

— Simone (Franco). — Note sulla fortuna del Petrarca in Francia nella prima metà del Cinquecento. — *Giornale storico della letteratura italiana*, 1950.

Calvin. — Gournaz (L.). — Calvinisme et liberté. Contribution à l'étude de la liberté de conscience. — *Conscience et Liberté*, n° 3, 2^e semestre 1950.

Candale (François de Foix, comte de). — Dagens (Jean). — Le Commentaire du Pimandre de F. de C. — *Mélanges Mornet*, 1951.

Du Bellay (J.). — Saulnier (V.-L.). — Sur deux poèmes des *Jeux rustiques* de J. D. B. — *Revue Universitaire*, novembre-décembre 1950.

Desportes (Philippe). — Voir : *Malherbe.*

Foix (François de). — Voir : *Candale (François de).*

Marguerite de Navarre. — Dartigue (Ch.). — Les séjours de M. de N. à Bordeaux. — *Annales du Midi*, 1950, fasc. 3.

Marot (Clément). — * Rollin (Jean). — Les Chansons de C. M. Étude historique et bibliographique (Publications de la Société française de musicologie, 3^e série. Études. I.). — Fischbacher, 1950.

Voir : *Saint-Gelais (Mellin de).*

Montaigne. — * M. — Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne. Préface du comte de Saint-Aulaire. Nouvelle édition... avec une notice historique et des notes par Paul Faure (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1948.

— Bespaloff (Rachel). — L'instinct et la liberté chez M. — *Deucalion*, n° 3, octobre 1950.

— Friedrich (Hugo). — M. und der Tod. — *Romanische Forschungen*, 1948 [1949], H. I.

— Rat (Maurice). — M., cet inconnu [sur les travaux d'A. Nicolaï]. — *L'Education Nationale*, 1^er février.

— Spagnoli (John J.). — M. in America today. — *The American Society Legion of Honor Magazine*, Winter 1950.

Voir : *Pascal.*

Pléiade. — * Baridon (Silvio F.). — La Pléiade française. Choix de textes. — Milan, Malfasi.

— Simone (Franco). — I poeti della Pléiade e i loro predecessori. — *Giornale italiano di filologia*, 1949, nº 3.

Rabelais. — Charpenter (Nan Cooke). — R. and the chanson. — *P. M. L. A.*, December 1950.

— Cohen (G.). — R. et le théâtre. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Dangon (Georges). — R. et ses imprimeurs lyonnais. — *Le Courrier Graphique*, novembre-décembre 1950.

Ronsard. — Grouas (Charles-André). — Un manuscrit inédit de P. de R. (suite). — *Quo Vadis*, décembre 1950, janvier 1951.

Saint-Gelais (Mellin de). — Saulnier (V.-L.). Poésies de S.-G., Marot et autres Marotiques d'après un manuscrit non signalé [B. N., Lat. 4813, qui contient un « Recueil de vers françois »]. — *Mélanges Mornet*, 1951.

XVII^e SIÈCLE

Divers. — Billy (André). — Comment on enseignait le grec à Port-Royal. — *Le Figaro Littéraire*, 6 janvier.

— Bouvier (Émile). — La croyance au merveilleux à l'époque classique. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Mongrédien (Georges). — Comment jouait-on la tragédie au Grand Siècle [d'après une lettre de saint Vincent-de-Paul à un prêtre de la Mission]. — *L'Éducation Nationale*, 8 février.

— Soyer (Jacques). — Un cours de langue et de civilisation françaises à l'Université d'Orléans en 1647. — *Le Français moderne*, janvier.

— Wencelius (Léon). — La Querelle des anciens et des modernes et l'humanisme. — *XVII^e siècle*, nos 9-10, 1951.

Théâtre. — Lebègue (Raymond). — Noël Georges et le théâtre rural en Haute-Bretagne. — *Mélanges Mornet*, 1951.

Corneille. — Bělič (Oldřich). — C. a měšťanské drama. — *Časopis pro moderni filologii*, Listopad 1950.

— Herland (Louis). — Le personnage de *Rodogune*. — *Bulletin de la Société toulousaine d'études classiques*, décembre 1950.

— Jasinski (René). — Le sens de *Rodogune*. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Lough (John). — Comment travaillait le grand C. [d'après le Journal de Martin Lister, Bibl. Bodléienne, Lister MS. 19]. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Nadal (Octave). — L'exercice du crime chez C. — *Mercure de France*, janvier.

— Schérer (Jacques). — Le retour des personnages dans les comédies de C. — *Mélanges Mornet*, 1951.

Cyrano de Bergerac. — Harvey (Howard G.). — C. de B. and the question of human liberties. — *Symposium*, May 1950.

Descartes. — Hommage à D. [par H. Gouhier, D. Julián Marías, Laplane. — Notes bibliographiques]. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne*, nº 45, 1950.

— [Hommage à D.] par I. Dąmbską, S. Luszczewska-Romahnowa, S. Czajkowski, W. Slebodziński. — *Kwartalnik Filozoficzny*, nos 1-2, 1950 [résumé français, in : *Académie polonaise des sciences et des lettres. Centre polonais de recherches scientifiques de Paris. Bulletin*, nº 8, décembre 1950]

— Andrade (António Alberto de). — D. em Portugal nos séculos XVII e XVIII. — *Broteria* (Lisbonne), novembre 1950.

— Boas (George). — Homage to D. — *Philosophy and phenomenological Research*, December 1950.

— Chevalier (Jacques). — The spirituality of D. — *The Dublin Review*, 2ª quarter 1950.

— Font Puig (Pedro). — Significación de D. como promotor de la ciencia físicomatemática y del espíritu crítico en Filosofía. — *Revista de filosofía* (Madrid), octubre-diciembre 1950.

— Garin (Eugenio). — Cartesio e l'Italia. — *Giornale critico della filosofia italiana*, ottobre-dicembre 1950.

— Molina (Enrique). — Leyendo de nuevo a D. D. y Spinoza. — *Atenea*, agosto-septiembre 1950.

— Un influjo español desconocido en la formación del sistema cartesiano [Dos textos paralelos de Francisco de Toledo y D. sobre el espacio]. — *Pensamiento*, julio-septiembre 1950.

François de Sales (Saint). — Liuima (Antoine), S. J. — Saint F. de S. et la tradition. Les Pères de l'Église. — *Revue d'ascétique et de mystique*, juillet-septembre 1950.

— Liuima (Antoine). — Le *Traité de l'Amour de Dieu* de saint F. de S. et les auteurs classiques (I). — *Bulletin de littérature ecclésiastique*, juillet-septembre 1950.

La Fontaine. — * *Les Fables* de L. F., éditées par Lucien Geslin, précédées d'une introduction... et suivies d'un lexique de la langue de L. F. — J. de Gigord, 1950.

— * Baudin (Émile). — La philosophie morale des *Fables* de L. F. — Neuchâtel, La Baconnière, 1950.

— * Rousseau (Louis). — J. de L. F. La Fable troisième du Livre onze, commentée (Collection d'histoire et de littérature françaises). — Les Belles Lettres, 1951.

— Roudinesco (Dr A.). — Remarques sur le premier tirage des *Fables de La Fontaine* illustrées par Grandville. — *Bulletin du Bibliophile*, 1950, nº 3.

Malherbe. — * M. — Commentaire sur Desportes. Avec préface et notes du chanoine A. Sideleau (Coll. Humanitas). — Montréal, Éd. Chantecler, 1950.

Molière. — * M. — *Amphitryon*, comédie. Introduction et notes par Pierre Mélèse (Textes littéraires français). — Genève, Droz ; Lille, Giard, 1950.

— * M. — *Les Femmes savantes. — Le Médecin malgré lui.* Edited by R.-A. Wilson and R. P. L. Ledésert. — Boston, Heath, 1950.

— * M. — *Les Fourberies de Scapin.* Mise en scène de Jacques Copeau. Préface et notes de Louis Jouvet (Coll. « Mises en scène »). — Éd. du Seuil, 1951.

— M. aux Marionnettes [reproduction d'une affiche de 1678]. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Bray (René). — Le répertoire de la troupe de M. (1658-1673). — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Gutwirth (Marcel). — Le comique du serviteur chez M. — *Symposium*, November 1950.

— La Force (Duc de). — M. s'est-il assis à la table de Louis XIV ? — *Les Nouvelles Littéraires*, 15 février.

— Miller (Elizabeth Maxfield). — Le médecin de M. Jean-Armand de Mauvillain (1618-1685). — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

Pascal (B.). — * Guardini (Romano). — P. ou le drame de la conscience chrétienne. Traduit par H. Engelmann et R. Givord. — Éd. du Seuil, 1951.

— * Montel (Paul). — P. mathématicien. — Boutry (G.-A.). — P. et la science du vide. — Sergescu (Pierre). — P. et la science de son temps. — Roulleau (J.). — P. et la météorologie. — Cabannes (Jean). — P. physicien. — Université de Paris. Palais de la Découverte, 1950 [cinq fascicules].

— Raymond (Marcel). — Sur la conversion de P. — [In] *Ueberlieferung und Gestaltung, Festgabe Spoerri.*

— Chambers (Frank M.). — P. 's Montaigne. — *P. M. L. A.*, September 1950.

— Couchoud (P.-L.). — L'entretien de P. avec M. de Saci a-t-il eu lieu? [pour P.-L. C., les écrits de P. ont été arrangés par Fontaine en un « entretien factice »]. — *Mercure de France*, février.

— Dedieu (Joseph). — A propos d'ouvrages récents. I. Le sens de l'*Apologie* de P. [C. R. de J. Russier]. — *XVII^e siècle*, nos 9-10, 1951.

— Lafuma (L.). — C. R. de : P. 's *Pensées*, with an English translation, brief notes and introduction by H. F. Stewart (London, Routledge, 1950). — *The Hibbert Journal*, January.

— López-Morillas (Juan). — Unamuno and P. : notes on the concept of agony. — *P. M. L. A.*, December 1950.

— Mc Elroy (Howard C.). — Discussion Brunschvicg's interpretation of P. — *Philosophy and Phenomenological Research*, December 1950.

— Mesnard (Jean). — Quelques pièces inédites concernant P. [Minutier central des notaires. Arrêté de compte entre Bl. P., Florin Périer et Gilb. P. et Jacqueline P., 1er mars 1652. — Procuration de Jacqueline P. à son frère, 1er mars 1652. — Quittance des religieuses de Port-Royal à Bl. P., 5 septembre 1653]. — *XVII^e siècle*, nos 9-10, 1951.

— Perdomo García (José). — Los incomprensibles del pensamiento en P. y las antinomias kantianas. — *Revista de filosofía* (Madrid), octubre-diciembre 1950.

— Pintard (René). — Autour de P. : l'Académie Bourdelot et le problème du vide. — *Mélanges Mornet*, 1951.

Racine. — * Le Roy (Georges). — Réflexions sur la tragédie. *Athalie* de R. Avant-propos de Jean-Louis Barrault [Représentation d'adieux à la Comédie Française, 17 février 1950]. — Letouzey, 1950.

— Ayda (Adèle). — R. et l'inconscient. Analyse d'une scène de *Phèdre* (suite). — *Dialogues*, janvier 1951.

— Barnwell (H. T.). — From *La Thébaide* to *Andromaque*. A view of R. 's early dramatic technique. — *French Studies*, January.

— Pommier (Jean). — « Brûlé de plus de feux... » — *Mélanges Mornet*, 1951.

Scarron. — * S. — *Le Romant comique*. Texte établi et présenté par H. Bénac (Les Textes français). — Les Belles Lettres, 1951.

Voiture. — Frappier (Jean). — V. amateur de « Vieux romans ». — *Mélanges Mornet*, 1951.

XVIII^e SIÈCLE

Divers. — Dainville (François de). — La géographie du livre en France de 1764 à 1945 [d'après l'enquête de Sartine sur les diverses branches du commerce du livre, B. N., Fr. 22184, 22185]. — *Le Courrier Graphique*, janvier-avril.

Théâtre. — Dubois (Daniel). — Le théâtre à Boulogne-sur-Mer. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Fuchs (Max). — « La Circulation comique ». Itinéraire de la troupe Delacroix en 1779. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Jourda (Pierre). — Note sur l'histoire du théâtre à Montpellier au XVIIIe siècle. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Naudet (Georges). — Les costumes de Le Kain en 1775. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

Beaumarchais. — * Richard (Pierre). — La Vie privée de B. (Les Vies privées). — Hachette, 1951.

— Rat (Maurice). — Les deux logis, les trois épouses, les quatre mariages et les belles amies de M. de B. — *Le Figaro Littéraire*, 27 janvier.

Bernardin de Saint-Pierre. — Barquissau (Raphaël). — B. de S.-P. et l'Isle de France. — *Revue des conférences françaises en Orient*, décembre 1950.

Choderlos de Laclos. — Esmonin (Ed.). — La société grenobloise au temps de Louis XV, d'après les « Miscellanea » de Letourneau [Cf. IV. Le problème des clés des *Liaisons dangereuses*]. — *Procès-verbaux mensuels de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'archéologie*, octobre-décembre 1950.

Diderot. — * D. — Pensées philosophiques. Édition critique avec introduction, notes et bibliographie, par Robert Niklaus (Textes littéraires français). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1950.

— * May (Georges). — Quatre visages de Denis D. [D. gastronome. — D. pessimiste. La crise de mélancolie des années 1760-1762. — D. et l'été 1769 : comment fut écrite la trilogie du Rêve de d'Alembert. — D. entre le réel et le roman. Le « réalisme » de ses œuvres romanesques. — Boivin, 1951.

— Fabureau (Hubert). — Riccoboni et le *Paradoxe sur le comédien*. — *Mercure de France*, février.

— Howald (Ernst). Die Exposition von Ds. *Père de famille*. [In] *Ueberlieferung und Gestaltung, Festgabe Spoerri*.

— Langen (August). — Die Technik der Bildbeschreibung in D. « Salons » — *Romanische Forschungen*, 1948 [1949], H. 2-3.

— Nedergaard (Leif). — Notes sur certains ouvrages de D. Sources. Dates. Parallèles. — *Orbis Litterarum*, t. VIII, fasc. 1-2.

— Les traductions polonaises de l'œuvre de D. et les études polonaises le concernant [travaux de Jean Kott]. — *Académie polonaise des sciences et des lettres. Centre polonais de recherches scientifiques de Paris. Bulletin*, nº 8, décembre 1950.

— Voir : *Encyclopédie*.

Encyclopédie. — Braibant (Charles). — Autour du prospectus. — *L'Éducation Nationale*, 4 janvier.

— Febvre (L.). — Esprit de l'*E*. — *L'Éducation Nationale*, 4 janvier.

— Ranc (Albert). — Le deuxième centenaire de l'*Encyclopédie*. — *Cahiers français d'information*, 1er janvier.

La Mettrie. — Trembley's Polyp, L. M. and eighteenth-century French materialism. — *Journal of history of ideas*, June 1950.

Marivaux. — Dédéyan (Charles). — Les débuts de M. romancier. — *L'Information Littéraire*, novembre-décembre 1950.

— Dédéyan (Charles). — Vérité et réalité dans *Les Fausses Confidences*. — *Mélanges Mornet*, 1951.

Montesquieu. — * M. — Œuvres complètes, publiées sous la direction d'André Masson. Tome I. *Esprit des Lois. Lettres Persanes. Considérations* [reproduction en fac-similé de l'édition en 3 volumes des *Œuvres* de M. parue en 1758]. — Nagel, 1950, 2 tomes en un vol.

— Beyer (Charles). — Towards a critical edition of *L'Esprit des Lois*. — *Symposium*, November 1950.

— Desgraves (Louis). — Notes sur une prétendue édition des Œuvres complètes de M. (1756). In-12. — *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 2e semestre 1950.

— Savioz (Raymond). — M. et le philosophe génevois Charles Bonnet. I. *L'Esprit des Lois*. — II. Relations épistolaires. — III. *L'Esprit des Lois* et la critique de Charles Bonnet. — *Revue des Sciences humaines*, octobre-décembre 1950.

Prévost (Abbé). — Lestocquoy (J.). — Du monastère à la Loge : la famille de l'abbé P. — *Annales. Économies Sociétés*, juillet-septembre 1950.

Rousseau (Jean-Jacques). — * Gilliard (Edmond). — De R. à Jean-Jacques. — Mermod, 1951.

— * Green (F. C.). — R. and the idea of progress (The Zaharoff Lecture for 1950). — Oxford, Clarendon Press, 1950.

— * Stutzer (Walter). — J.-J. R. und die Schweiz. — Basel, Vineta-Verlag, 1950.

— Barrère (Jean-Bertrand). — Sénèque et R. : le thème des mines. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Francès (Madeleine). — Les réminiscences spinozistes dans le *Contrat Social* de R. — *Revue philosophique*, janvier-mars.

— Solari (Gisèle). — Natura e società nel R. — *Rivista di filosofia*, ottobre-dicembre 1950.

— Soyer (Jacques). — Quelques renseignements inédits ou peu connus sur la famille de Thérèse Levasseur, femme de J.-J. R. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1950 [communiqué par F. Letessier].

— Steinhauer (H.). — « Of man's first disobedience » R. and modern pessimism. — *University of Toronto Quarterly*, October 1950.

— Voisine (J.). — J. Formey (1711-1797), vulgarisateur de l'œuvre de R. en Allemagne. — *Mélanges Mornet*, 1951.

Vauvenargues. — * Ardouin (Paul). — Notes sur la jeunesse de V. [Extrait du *Bulletin de l'Institut historique de Provence*, t. XXIII, 1948-1949]. — J. Vrin, 1949.

Voltaire. — Abbott (O. F.). — A son of V. — *The Contemporary Review*, September 1950.

— Mortier (Roland). — Deux imitations oubliées de *Candide* au XVIIIe siècle. — *Neophilologus*, janvier.

— Perin (Cevdet). — La structure de *Candide*. — *Dialogues*, janvier.

— Rousseaux (André). — Lettres de V. — *Le Figaro Littéraire*, 20 janvier.

— Roussenq (A.). — L'histoire maritime du siècle de Louis XIV vue par V. — *Revue Maritime*, février.

— Staiger (Arnald). — V. und Spanien. [In] *Ueberlieferung und Gestaltung, Festgabe Spoerri.*

— Taylor (F. A.). — Au unknown portrait of V. — *French Studies*, January.

XIXe SIÈCLE

Divers. — * Castex (Pierre-Georges). — Le Conte fantastique en France de Nodier à Maupassant. — J. Corti, 1951.

— * Vier (Jacques). — Franz Liszt. L'artiste, le clerc. Documents inédits. — Éditions du Cèdre, 1950.

— Gengoux (Jacques). — Le symbolisme et les symbolismes. — *Les Lettres Romanes*, février.

— Madaule (Jacques). — Le cœur, de Baudelaire à Péguy. — [In] * Le Cœur, *Études carmélitaines*. — Desclée, 1950.

Voir : *La Fontaine*.

Romantisme. — Gilman (Margaret). — Revival and Revolution in English and French romantic poetry. — *Yale French studies*, n° 6, 1950.

— Schenk (H. G.). — The Romantic movement in Europe. — *The Listener*, 25 th January.

Théâtre. — * Rostand (Maurice). — Sarah Bernhardt (Masques et visages). — Calmann-Lévy, 1950.

— Pinatel (Abbé). — Le théâtre moderne. Autour d'Émile Augier et d'Alexandre Dumas [V. Sardou. — Meilhac et L. Halévy. — Labiche]. — *Cahiers de l'Éducateur*, janvier.

Balzac (Honoré de). — * L'œuvre de B. publiée dans un ordre nouveau, sous la direction d'A. Béguin... Notes et éclaircissements de Marcel Bouteron et Henri Evans. [A. Études de mœurs au XIX^e siècle. 1-6. — Ces œuvres sont publiées aussi dans la série classique du Club français du livre] — Formes et reflets, Le Club français de l'art, 1949-1950.

— * H. de B. — La Comédie humaine [22]. *L'envers de l'histoire contemporaine. Une passion dans le désert. Un épisode sous la Terreur. Sur Catherine de Médicis*. — Givors, A. Martel, 1950.

— * B. — *Falthurne*. Roman inédit. Texte établi et annoté par Pierre-Georges Castex. — J. Corti, 1951.

— Un inédit de B. *Falthurne*. Présentation de Pierre-Georges Castex [texte du 1^er chapitre]. — *Le Courrier balzacien*, n° 8, novembre 1950.

— * B. — Scènes de la vie de province. *La Rabouilleuse*. — A. Guillot, 1950.

— * B. — *La Rabouilleuse*. — Préface de G. Picon. — Le Club français du livre, 1950.

— * B. — *La Vieille Fille*. Préface de Henri Queffélec. — *La Duchesse de Langeais*. Préface de Silvestre de Sacy. — Le Club français du livre, 1950

— * Bedour (Jean). — B. et l'assurance. — Éditions France-Monde, 1950.

— * Boussel (Patrice). — Les restaurants dans la *Comédie humaine*. — Le François, 1951.

— * Chardon (Pierre). — B. (Coll. Expliquez-moi...). — Foucher, 1950, 2 vol.

— * Tersteeg (J.). — H. de B. en drie vrouwen. — The Hague, Boucher, 1949.

— * Napoléon dans B. Textes présentés par Jean Savant. — Ed. Napoléon, 1951.

— Adhémar (Jean). — Balzac et les images. — *Arts*, 26 janvier.

— Arrault (Albert). — Madame Hanska et ses détracteurs. — *Le Courrier balzacien*, n° 7, 1950.

— Bouteron (Marcel) et Gozlan (Léon). — Une visite aux Jardies, 29 mai 1839. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Chamson (André). — Rêves sur B. — *Mercure de France*, février.

— Charlier (Gustave). — B. et la Belgique. — *Revue générale belge*, janvier.

— Cluzel (Étienne). — B. et les mathématiques. — *Le Courrier balzacien*, n° 8, novembre 1950.

— Durand (René L. F.). — La novelística de B. — *Cultura universitaria* (Caracas), julio-octubre 1950.

— Granell (Manuel). — B. y el dinero. — *Cultura universitaria*, julio-octubre 1950.

— Hennion (Horace). — Louis-Daniel B. — *Le Courrier balzacien*, nº 8, novembre 1950.

— Jamati (Georges). — B. et le théâtre. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Lamarque (María Luisa). — La Francia de B. — *Cultura universitaria*, julio-octubre 1950.

— Lefèvre (André). — Dans l'ascendance de Benassis. — *Le Courrier balzacien*, nº 7, 1950.

— Massant (Raymond). — Un « devoir » d'H. de B. Le Discours sur la mort des enfants de Brutus. Présentation [Texte]. — *Le Courrier balzacien*, nº 8, novembre 1950.

— Mazars (Intendant général). — Napoléon vu par B. — *Revue historique de l'armée*, décembre 1950.

— Menczer (Bela). — B. A study of religious conviction. — *The Dublin Review*, 1st quarter, 1950.

— Michaud (Guy). — L'unité du *Père Goriot*. Essai de critique interne. — *Dialogues*, janvier.

— Palante (Alain). — [B.] Le romancier de la nature humaine. — *La France catholique*, 19 janvier.

— Sacy (S. de). — B. partout. — *Mercure de France*, janvier.

— Sacy (S. de). — *Ursule Mirouët*. — *Le Courrier balzacien*, nº 7, 1950.

— Stutchbury (H.-O.). — The B. centenary. — *The Contemporary Review*, September 1950.

— Vincent (Vincent). — En marge du *Mercadet* de B. — *Gazette de Lausanne*, 13-14 janvier.

— *Vautrin*, *Mercadet* et la censure. — *Le Courrier balzacien*, nº 7, 1950.

— Pièces de B. projetées, ébauchées ou jouées. — Les frontispices des pièces de B. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— *Le Courrier balzacien* [Calendrier balzacien. — L'année B. — Bibliographie. — La presse et B., etc.], nos 7 et 8, 1950.

Barbey d'Aurevilly (**J.**). — Bindel (Victor). — Le dernier des conteurs épiques : B. d'A. (III, IV). — *Revue Palladienne*, nos 12-14, juillet 1950-avril 1951.

— Dumesnil (René). — Portrait de B. d'A. — *Mercure de France*, janvier.

— Saurat (Denis). — B. d'A. — *Marsyas*, janvier-février.

Baudelaire (**Charles**). — La Conspiration [texte inédit]. — *Esprit*, février.

— * Cladel (Judith). — Maître et disciple. C. B. et Léon Cladel. — Corrêa, 1951.

— * Peyre (Henri). — Connaissance de B. — J. Corti, 1951.

— Blin (Georges). — Sur un inédit de B. — *Esprit*, février.

— Cladel (Judith). — Les souvenirs de Léon Cladel. B. travaillait-il avec un dictionnaire ? — *Le Figaro Littéraire*, 13 janvier.

— Clouard (Henri). — C. B. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

— Galand (R.). — T. S. Eliot and the impact of B. — *Yale French Studies*, 1950.

— Hamburger (Michael). — B. : a study in contradiction. — *The Month*, January.

— Pellegrini (Alessandro). — B. et la coscienza della missione poetica. — *Rivista di letterature moderne*, ottobre 1950.

— Voir : *Mérimée* (*P.*), *Proust* (*M.*).

Bloy (**Léon**). — Borrel (Étienne). — Comment j'ai connu L. B. — *Aspects de la France*, 5 janvier.

Bonald. — Hours (Joseph). — Un précurseur oublié de l'antisémitisme français : le vicomte de B. — *Cahiers Sioniens*, septembre 1950.

Boylesve (**René**). — Bordeaux (Henry). — Mon ami B. — *Les Nouvelles Littéraires*, 25 janvier.

Chasles (**Philarète**). — Pichois (Claude). — Delacroix, P. C. et l'Académie française. — *Mercure de France*, février.

Chateaubriand. — Croce (Benedetto). — La « frase indimenticabile » dello C. e il comento di P. Louys. — *Quaderni della « Critica »*, novembre 1950.

— Dollot (René). — Le centenaire de C. — *Revue d'histoire diplomatique*, 1949.

— Duchemin (Marcel). — Origine possible d'un mot célèbre de C. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, n° 12, décembre 1950.

— Durry (Marie-Jeanne). — Deux lettres de C. [26 nov. 1820 et 5 mars 1829]. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Herriot (Édouard). — Madame Récamier. — *France-Illustration*, 3 février.

— Montlosier (Cte de). — Un émigré à Londres [en 1794 ; ses relations avec C.]. — *Revue de Paris*, février.

Cladel (**Léon**). — Voir : *Baudelaire*.

Colet (**Louise**). — Benassis (Dr). — Essais de clinique littéraire. Les amis de Flaubert. L. C. [I. Le Pour et le Contre. II. Une famille parlementaire. III. Le cycle Provence. IV. Le cycle Hippolyte Colet. V. Le cycle Cousin]. — *Les Alcaloïdes*, septembre-décembre 1950.

— Croce (Benedetto). — *L'Italie des Italiens* di Luisa C. — *Quaderni della « Critica »*, novembre 1950.

Corbière (**Tristan**). — Smith (Grover). — ... C. and *East Coker* [de T. S. Eliot]. — *Modern Language Notes*, June.

— Tzara (Tristan). — T. C. et les limites du cri [préface à l'édition des *Amours jaunes*, Le Club français du livre, Paris, 1950]. — *Europe*, décembre.

Courteline (**G.**). — Roussin (André). — Les grandes premières. *Boubouroche*. — *Les Annales-Conférencia*, février.

Cousin (**Victor**). — Voir : *Flaubert* (*G.*).

Daudet (**Alphonse**). — Bornecque (Jacques-Henry). — Le millième de *L'Arlésienne*. A. D. et l'amour fatal. — *Le Monde*, 6 février.

Desbordes-Valmore (**Mme**). — Charlier (Gustave). — Mme D.-V. et Giacomo Leopardi. — *Rivista di letterature moderne*, gennaio.

Du Camp (**Maxime**). — Voir : *Flaubert* (*G.*).

Duras (**Mme de**). — * Mme de D. — *Ourika* suivi de *Édouard*. Préface de Jean Giraud. Étude de Joe Bousquet (Coll. « A la Promenade »). — Stock, 1950.

Féval (**Paul**). — Diverrès (A.). — P. F. et le roman historique. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, novembre-décembre 1950.

Flaubert (G.). — * G. F. — Dictionnaire des idées reçues, suivi du Catalogue des idées chic [inédits]. — J. Aubier, 1950.

— * G. F. — *L'Éducation sentimentale.* Préface de Robert Kemp. Ed... annotée par E.-L. Ferrère. — (Les Grands maîtres). — Lyon, Audin, 1949.

— Dumesnil (René). — F. et la *Tentation de saint Antoine.* — *Ecclesia. Lectures chrétiennes*, janvier.

— Henriot (Émile). — Un amour de F. : Eulalie. — *Le Bayou*, nº 44, hiver 1950.

— Heuzey (Jacques). — G. F. et Léon Heuzey. — *Bulletin des amis de Flaubert*, nº 1, 1951.

— Heuzey (Jacques). — L'épisode du python au chapitre X de *Salammbô.* — *Bulletin des amis de Flaubert*, nº 1.

— Lacoste (Paul). — Les enfants dans la documentation et l'œuvre de G. F. (I). — *Bulletin des amis de Flaubert*, nº 1.

— Lambert (Pierre-Marie). — A l'Hôtel-Dieu de Rouen, cent ans après... — *Bulletin des amis de Flaubert*, nº 1.

— Lion (Ferdinand). — Der Stil in *Madame Bovary.* — *Neue Schweizer Rundschau*, Januar.

— Martin (René-Marie). — Le Musée F. et d'histoire de la médecine à l'Hôtel-Dieu de Rouen. — *Bulletin des amis de Flaubert*, nº 1.

— Maynial (Édouard). — Maupassant juge de F. — *Bulletin des amis de Flaubert*, nº 1.

— Mazeraud (J.). — G. F. dans la région de l'Aube et du Nogentais. — *Bulletin des amis de Flaubert*, nº 1.

— Picco (Francesco). — Madame Pradier e madame Bovary nel romanzo flaubertiano. — *Giornale italiano di filologia* (Naples), 1948, nº 4.

— Toutain (Jacques). — Un centenaire flaubertien, celui du voyage en Orient de G. F. avec Maxime Du Camp. — *Bulletin des amis de Flaubert*, nº 1.

— Voir : *Colet* (*Louise*).

France (**Anatole**). — Couchoud (Dr Paul-Louis). — Monsieur F. et les Évangiles. — *Le Lys Rouge*, nº 50, hiver 1950.

— Goretti (Cesare). — L'umanesimo critico di A. F. — *Rivista internazionale di filosofia del diritto*, luglio-dicembre 1950.

— Voir : *Mallarmé* (*S.*).

Fromentin (**E.**). — Duchemin (Marcel). — Source probable d'une page de F. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, nº 12, décembre 1950.

— Schapiro (Meyer). — F. as a critic. — *Partisan Review*, January 1949.

Gobineau (**A. de**). — Cte de G. — *La Danseuse de Shamakha* (Nouvelles asiatiques). Introduction de Charles Moulin. — *Les Belles Lettres*, nº 174, février.

— (Cte de). G. — Lettres à Diane de G., publiées et présentées par Jean Mistler. — *Revue de Paris*, juillet 1950.

Goncourt (**E. et J. de**). — De Hérain (François). — Les G., écrivains d'art. — *Rolet*, 4-18 janvier.

Guérin (**Charles**). — Le Dantec (Yves-Gérard). — Lisez Ch. G. — *Le Figaro Littéraire*, 6 janvier.

Guérin(**E. et M. de**). — *L'Amitié guérinienne*, nos 3-4, juillet-décembre 1950.

Hugo (**Victor**). — * Barrrère (J.-B.). — La fantaisie de V. H. Tome III. Thèmes et motifs. — J. Corti, 1951.

— * V. H. — *Les Misérables*. Édition établie et annotée par Maurice Allem. — Gallimard, 1951.

— De Pau à Cauterets. Quand V. H. voyageait incognito [Récit inédit, présenté par Henri Guillemin]. — *Gazette de Lausanne*, 10-11 février.

— V. H. [Quatre] inédits, publiés par Henri Guillemin. — *Vie, art, cité*, nº 6, 1950.

— Alméras (Charles). — Deux procès littéraires sous la Monarchie de juillet. *Le Roi s'amuse* et la *Revue des Deux Mondes*. 1832-1833 [cinq lettres inédites de V. H. à Odilon Barrot]. — *La Croix*, 4-5 février.

— Bart (Benjamin F.). — V. H. and the *Journal des Artistes*, 1838-1840. — *Symposium*, November 1950.

— Charlier (Gustave). — *Hernani* jugé par le *Figaro* [article du 27 février 1830]. — *Revue d'histoire du théâtre*, IV, 1950.

— Guillemin (Henri). — V. H. secret. — *Vie, art, cité*, nº 6, 1950.

— Guillemin (Henri). — Un pastiche de H. applaudi par H. — *Le Figaro Littéraire*, 10 février.

— Levaillant (Maurice). — Un drame inconnu de V. H. *Mille francs de récompense*. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Messié (Jean). — Passage de V. H. en Vivarais [octobre 1839]. — *Revue du Vivarais*, 1950, nº 3.

— Strémooukhoff (D.). — Lettres de Tourguénev à V. H. — *Revue des Études slaves*, t. 27 [Mélanges A. Mazon], 1951.

Huysmans (**J.-K.**). — * Daoust (J.). — L'*Ordo* 1900 de J.-K. H. [Extrait des *Mélanges de science religieuse*, novembre 1950]. — Lille, 1950.

— Lettre [inédite] de J.-K. H. à Georges Landry [Ligugé, 18 août 1898]. — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, nº 22, 1950.

— Le pèlerinage de la Société J.-K. Huysmans à Ligugé les 1er et 2 juin 1950 [Discours de Me Maurice Garçon, A. Billy et du R. P. Dom Basset. — Jean Jacquinot : Journées liturgiques avec J.-K. H.]. — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, nº 22, 1950.

— Bolle (Louis). — J.-K. H. — *Journal de Genève*, 28-29 janvier.

— Descaves (Pierre). — Allocution prononcée au Cloître Saint-Séverin le 12 mai 1950. — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, nº 22, 1950.

Joubert. — Poulet (Georges). — Espace et temps chez J. — *La Table Ronde*, mars.

Laforgue (**Jules**). — * Guichard (Léon). — J. L. et ses poésies (Université de Grenoble, Publications de la Faculté des Lettres, 1). — Presses Universitaires, 1950.

— Miomandre (Francis de). — J. L. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

Lamartine (**A. de**). — * Lucas-Dubreton (J.). — L. — Flammarion, 1951.

— L. — Vers oubliés. Présentation de Gustave Charlier. — *Mercure de France*, janvier [Voir aussi la correspondance, dans le nº de février].

— Dollot (R.). — La correspondance de L. — *Revue d'histoire diplomatique*, 1949.

— George (Albert J.). — L. and « a literature for the people ». — *Symposium*, November 1949.

— Voir : *Sainte-Beuve*.

Lamennais (**F. de**). — Capurso (Marcello). — Un momento nella vita di L. M. : lettura dei *Promessi Sposi*. — *Nuova Antologia*, novembre 1950.

— Demorest (J.-J.). — L., le « nouveau Pascal ». — *P. M. L. A.*, September 1950.

— Le Hir (Yves). — Un document inédit de L. et la Congrégation de Saint-Pierre [d'après un cahier inédit du P. Persehaie]. — *Annales de Bretagne*, 1949.

Loti (Pierre. — * Marchand (Dr Henri). — Désenchantés et désenchantées [Lettre-préface de Samuel Loti-Viaud. Conférences faites à Alger, les 10 janvier 1950 : « P. L. et les Désenchantées » et 31 mai 1947 : « Mme et M. Chrysanthème »]. — Alger, 1950.

— Centenaire de la naissance de P. L. Exposition commémorative de livres, documents divers et souvenirs de P. L., organisée par la Société des Bibliophiles de Guyenne le 20 juin 1950. — *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 2e semestre 1950.

Louys (Pierre). — Voir : *Chateaubriand.*

Maeterlinck (M.). — * Aniante (Antonio). — La double vie de M. (Coll. L'Étoile d'Ulysse, 1). — Éditions Universelles, Bruxelles.

— Carré (Jean-Marie). — A propos d'une lettre inédite de M. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— * S. M. — *Il pomeriggio di un fauno.* Egloga. Traduzione e note di Luigi Fiorentino. Introd. di Vincenzo Errante. (Coll. Orizzonti 2.) — Siena, *Quaderni di Anconia*, 1950.

Mallarmé (Stéphane). — * Gengoux (Jacques). — Le symbolisme de M. (Nouvelle bibliothèque littéraire). — Nizet, 1950.

— * Mondor (Henri). — L'affaire du Parnasse. S. M. et Anatole France. — Les Éd. Fragrance, 1951. [Un chapitre a été publié dans la *Revue de Paris*, janvier].

— Adam (Antoine). — Pour l'interprétation de M. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Aigrisse (Gilberte). — Vers une psychanalyse de M. — *Action et Pensée*, décembre 1950.

— Bellivier (André). — S. M. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

— Chisholm (A. R.). — Substance and symbol in M. — *French Studies*, January.

— Fernandez de la Mora (Gonzalo). — La rebelde impotencia de M. — *Arbor*, abril 1950.

— Gran (Peter). — Notizen zu Fritz Usinger's Mallarmé-übersetzung. — *Die Neue Rundschau*, 1950, H. 3.

— Gros (Bernard). — Note sur trois phrases de M. — *Revue des Sciences humaines*, octobre-novembre 1950.

— Luzi (Mario). — *Igitur.* Un'ipotesi. — *Paragone*, Giugno 1950.

— Mondor (Henri). — S. M. et Eugène Lefébure. Fragments de correspondance. — *La Table Ronde*, février.

— Poulet (Georges). — Espaces et temps mallarméens. — *Deucalion* nº 3, octobre 1950.

Maupassant (Guy de). — G. de M. *La Toux.* A forgotten story [nouvelle publiée dans *Panurge*, 28 janvier 1883]. Introduction par W. T. Bandy. — *I. D. Janus*, nº 3, 1950.

— Hainsworth (G.). — Pattern and symbol in the work of M. — *French Studies*, January.

— Voir : *Flaubert (G.).*

Mérimée (P.). — Josserand (Pierre). — Encore H. B. [lettre inédite de

Sainte-Beuve à Baudelaire, 7 janvier 1851, lettre inédite de M. à Monckton-Milner, 21 mai 1862]. — *Le Divan*, octobre-décembre 1950.

Michelet (J.). — Viallaneix (P.). — Un discours inconnu de M. [discours des prix au collège Sainte-Barbe, 17 août 1825, publié dans la *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts*, août 1826, t. 32]. — *Revue de la Franco-Ancienne*, nº 96, décembre 1950.

Mirbeau (**Octave**). — O. M. — *Vieux ménage*. Introd. de Henri Weitzmann. — *Les Belles Lectures*, nº 171, décembre 1950.

Musset (**A. de**). — * *De Musset*. Introd., scelta e versione a cura di Filippo Ampola. — Milano, Gerzanti, 1949.
— Guelliot (Dr O.). — Supercheries littéraires. A. de M. à Vouziers et la ballade à la tour. — *Le Rimbaldien*, nº 16, automne 1949.

Nerval (**Gérard de**). — Chabrier (René). — Notes sur la structure d'*Aurélia*. — *Dialogues*, nº 2, janvier.
— Weber-Perret. — G. de N. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

Renan (**Ernest**). — * Tieirooy (J.). — E. R., een groot humanist. — Amsterdam, Querido's Uitg.-Mij, 1948.
— Dubreuil (Léon). — Autour de « Dîner Celtique » (suite). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, septembre-décembre 1950.

Renard (**Jules**). — J. R. — *Le Plaisir de rompre*. — *Le Pain de ménage*. — Introduction de Jean Texcier. — *Les Belles Lectures*, nº 172, janvier.
— Brock-Sulzer (Élisabeth). — Der Fall J. R. — [In] *Veberlieferung und Gestaltung, Festgabe Spœrri*.

Rimbaud (**A.**). — * Gengoux (Jacques). — La pensée poétique de R. — Nizet, 1950.
— * Starkie (Enid). — A. R. — Trad. dall' iglese (Coll. « Sidera »). — Milano, Rizzoli, 1950.
— Adam (Antoine). — L'énigme des *Illuminations*. — *Revue des Sciences humaines*, octobre-décembre 1950.
— Graaf (Daniel A. de). — Les *Illuminations* et la date exacte de leur composition. Une nouvelle hypothèse. — *Revue des Sciences humaines*, octobre-décembre 1950.
— Lefranc (Jules). — *Bateau Ivre*. — *Revue Palladienne*, nº 13, décembre 1950-janvier 1951.
— Marteau (Jean). — A. R. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.
— Picquart (Dr Albert). — L'hallucination dans R. — *Le Rimbaldien*, nº 16, automne 1949.
— Pons (Roger). — Explication du poème : *Le Bateau Ivre* (troisième mouvement : strophes 18 à 25). — *L'Information Littéraire*, novembre-décembre 1950.

Rostand (**Edmond**). — Gorsse (Pierre de). — E. R., poète français d'inspiration commingeoise (I). — *Revue de Comminges*, 4e trimestre 1950.

Sainte-Beuve. — Delattre (André). — S.-B. et Lamartine en 1830 : un article non recueilli de S.-B. [dans le *Constitutionnel*, juin 1830 ; renseignement connu par le *Journal* de Juste Olivier]. — *Mercure de France*, février.
— Moreau (Pierre). — Rencontres de S.-B. avec la Franche-Comté. — *Mélanges Mornet*, 1951.
— Piron (Maurice). — S.-B. à Liège. — *Mercure de France*, février.
— Vier (Jacques). — S.-B. d'après sa correspondance. — *L'École*, nos 8-11, décembre 1950-février 1951.

— Voir : *Mérimée* (*P.*).

Samain (**Albert**). — Breillat (Pierre). — Un anniversaire oublié : A. S. — *Le Monde*, 26 août 1950.

Sand (**G.**). — Salomon (Pierre). — Un amour de Chopin : Solange Sand. — *Revue des Sciences humaines*, octobre-décembre 1950.

Signoret (**Emmanuel**). — Delacour (André). — E. S. — *Rolet*, 25 janvier. — Souchon (Paul). — E. S. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

Staël (**Mme de**). — Schneider (Marcel). — Jean Mistler et le groupe de Coppet. — *La Table Ronde*, janvier.

Stendhal. — * Benedetto (Luigi F.). — La Parma di S. — Sansoni, Firenze, 1950.

— * S. Préface et notes de H. Debraye (Coll. « Visages d'hommes célèbres »). — Genève, P. Cailler, 1951.

— Alciatore (Jules C.). — S. et Destutt de Tracy. Sur la cause première de toute erreur. — *Symposium*, November 1950.

— Forcassié (Jean). — S. chez le barbier. — *Bulletin de l'Université de Toulouse*, septembre-novembre 1950.

— James (David). — The harmonic structure of *La Chartreuse de Parme*. — *The French Review*, December 1950.

— Martineau (Henri) — Ici mourut S. — *Les Nouvelles Littéraires*, 8 février.

— H. M. — Petites notes stendhaliennes... Un Rougiste : M. Claude Liprandi... Parme et S. — *Le Divan*, janvier-mars.

— M[artino] P[ierre]. — Petites notes stendhaliennes. S., Parme, la *Chartreuse* et M. Luigi-Foscolo Benedetto [C.-R. de « La Parma di S. »]. — *Le Divan*, janvier-mars.

Sully-Prudhomme. — Deux lettres [inédites] à Albert Decrais, 1862. [In] * Dollot (René). Un ambassadeur de France sous la IIIe République : A. Decrais (1832-1915). — *Revue d'histoire diplomatique*, 1949.

Taine (**Hippolyte**). — * Cresson (André). — H. T., sa vie, son œuvre, avec un exposé de sa philosophie (« Philosophes »). — Presses Universitaires, 1950.

— Charlier (Henri). — H. T. et les beaux-arts. — *Cahiers de Mersacq*, nº 19, 1950.

— Kahn (Sholom J.). — T's historical criticism. — *The French Review*, January.

Tocqueville (**A. de**). — Schmitt (Carl). — Historiographia in nuce. A. de T. — *Revista de estudios políticos*, nº 43, 1949.

Vallès (**Jules**). — Herisson (Charles D.). — La littérature de la révolte : J. V. — *Revue de l'Université Laval*, novembre 1950.

Verhaeren (**E.**). — Gauchez (Maurice). — E. V. — *Synthèses*, janvier.

Verlaine (**P.**). — Bertran (Juan Bautista), S. J. — Un gran iniciador de la poesia catolica moderna. Escorzo del V. religioso. — *Razón y Fe*, septiembre-octubre 1950.

— Bornecque (Jacques-Henry). — Le problème des *Fêtes Galantes*. — *Mélanges Mornet*, 1951.

— Lebois (André). — P. V. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

— Lefranc (Jules). — Détresse de V. en 1891. — *Le Rimbaldien*, nº 16, automne 1949.

— Monda (Maurice). — A propos d'un complément à *Mes hôpitaux*. Une lettre inédite de V. [à Alfred Ernst, 27 décembre 1891]. — *Le Figaro Littéraire*, 20 janvier.

— Robinet (René). — Note sur quelques dessins inédits de V. — *Le Rimbaldien*, nº 16, automne 1949.

— Robinet (René). — V. et l'édition de *Sagesse*. Lettres inédites de Juniville [à Ernest Millot]. — *Le Rimbaldien*, nº 16, automne 1949.

Vicaire (**Gabriel**). — Deux inédits de G. V. [Sonnet, mai 1865. — Lettre à sa mère, 16 octobre 1865]. — *Visages de l'Ain*, nº 11, juillet-septembre 1950.

Vinet (**A.**). — Bovet (Pierre). — Un chapitre inédit de la vie de V. Son voyage et son séjour dans le Midi de la France dans l'été 1825. — *Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin*, juillet-septembre 1950.

Zola (**Émile**). — Robert (Guy). — *La Terre*, d'E. Z.: étude historique et critique. — Louis Desprez. [Vingt-cinq] lettres inédites à E. Z. [résumé de thèses]. — *Annales de l'Université de Paris*, octobre-décembre 1950.

XXᵉ SIÈCLE

Divers. — * Jaloux (Edmond). — Les Saisons littéraires. II. 1904-1914. — Plon, 1950.

— * Lalou (René). — Le Théâtre en France depuis 1900 (Que sais-je ? 461). — Presses Universitaires, 1951.

— Cormeau (Nelly). — Perspectives sur le roman français d'après guerre. — *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1948-1949, nº 1.

— Levron (Jacques). — Crise matérielle et crise morale [des sociétés avantes de province]. — *Mercure de France*, janvier, mars.

Alain-Fournier. — Champigny (Robert). — Le *Grand Meaulnes* et son mystère. — *The French Review*, January.

Apollinaire (**G.**). — Adéma (Marcel). — Sur les pas de G. A. — *Vogue*, février.

— Décaudin (Michel). — Le « changement de front » d'A. — *Revue des Sciences humaines*, octobre-décembre 1950.

— Jaloux (Edmond). — G. A. [inédit]. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

— Zeltner (Gerda). — Motive der lyrik G. A. — *Trivium*, H. 4, 1950.

Artaud (**Antonin**). — A. Una lettera inedita [au maire de Pérouse, 1947]. — *Paragone*, agosto 1950.

— Pandolfi (Vito). — Appunti. A. — *Paragone*, agosto 1950.

Audoux (**Marguerite**). — * M. A. *Marie-Claire*. Étude et notes de Jean Loize (Le Club français du livre. Romans, 72). — Le Club français du livre, 1950.

Barrès (**Maurice**). — * Pierron (René). — Quirin Baillard à Sainte-Odile [En marge de *La Colline inspirée*]. — Nancy, Berger-Levrault, 1950.

— Lalou (René). — Actualité de B. — *Liberté de l'Esprit*, février.

— Mauriac (Claude). — « Maurice Barrès » par René Lalou. — *La Table Ronde*, mars.

— Voir : Proust (M.).

Bergson (**Henri**). — * Jurevics (Paul). — H. B. Eine Einführung in seine Philosophie. — Freiburg i. B., Alber, 1949.

— Plinval (Georges de). — Il y a dix ans mourait H. B. — *Écrits de Paris*, janvier.

Bernanos (Georges). — G. B. — [Quatre] lettres brésiliennes. — *Société des Amis de G. B. Bulletin*, nº 5, Noël 1950.

— G. B. [Lettre] à Assia Lassaigne [Sisteron, 3 novembre 1945]. — *Société des Amis de G. B. Bulletin*, nº 5, Noël 1950.

— Béguin (Albert). — Un *Mauvais Rêve*. — *Société des Amis de G. B. Bulletin*, nº 5, Noël 1950.

— Gordan (Dom Paul). — B. au Brésil [extraits d'un article publié dans *Hochland*]. — *Société des Amis de G. B. Bulletin*, nº 5, Noël 1950.

Bocquet (Léon). — Haloche (Maurice). — L. B. — *Le Thyrse*, janvier.

Bourcet (Marguerite). — * Bouet (Lucienne-Ella). — La vie émouvante de M. B. — Bloud et Gay, 1950.

Bourget (Paul). — Laurent (Jacques). — Paul et Jean-Paul. — *La Table Ronde*, février.

— Mac Farlane (I. D.). — A literary friendship. Henry James and P. B. — *The Cambridge Journal*, December 1950.

— Mauriac (François). — Les quatre-vingt-dix-neuf ans de P. B. — *La Table Ronde*, mars.

Bousquet (Joe). — J. B. Fragments de Journal. — Caractéristique. — *Cahiers du Sud*, nº 303, 2e semestre 1950.

— J. B. Tous les cours d'eau ont la même histoire [extrait d'un carnet intime : *La Nuit de sel*]. — *Contemporains*, nº 2, 1950.

— Alquié (Ferdinand). — J. B. et la morale du langage. — *Cahiers du Sud*, nº 303.

— Guerre (Pierre). — 30 septembre 1950. — *Cahiers du Sud*, nº 303.

— Massat (Gaston). — Reconnaissance à J. B. — *Cahiers du Sud*, nº 303.

— Nelli (René). — J. B. et son double. — *Cahiers du Sud*, nº 303.

— Paulhan (Jean). — A l'abeille d'hiver. — *Cahiers du Sud*, nº 303.

Copeau (Jacques). — * Kurtz (Maurice). — J. C. Biographie d'un théâtre (Coll. « Arts »). — Éd. Nagel, 1950.

— J. C. restaurateur de l'art dramatique. — *Cahiers de Marsacq*, nº 19, 1950.

Du Bos (Charles). — Speaight (Robert). — The spirituality of C. D. B. — *The Dublin Review*, 4th Quarter 1950.

Fargue (L.-P.). — * Beucler (André). — Vingt ans avec L.-P. F. — Genève, Éd. du Milieu du Monde, 1951.

— Abraham (Marcel). — Hommage à L.-P. F. — *L'Éducation Nationale*, 8 février.

Gide (André). — Barrault (Jean-Louis). — Tel que je l'ai vu. — *Le Figaro Littéraire*, 24 février.

— Boisdeffre (Pierre de). — Découverte de G. — *Carrefour*, 27 février.

— Boudaille (Georges). — G. et les beaux-arts [d'après le *Journal*]. — *Arts*, 2 mars.

— Boutelleau (Gérard). — Avec A. G. sous les bombardements de Tunis. — *Combat*, 22 février.

— P. C. — A. G. — *Journal de Genève*, 22 février.

— Desanti (Dominique). — A. G. — *Les Lettres Françaises*, 22 février.

— Estang (Luc). — A. G. et les chrétiens. — *La Croix*, 4-5 mars.

— Humeau (Édouard). — G. glorieusement multiple. — *Arts*, 23 février.

— Kemp (Robert). — A. G. [suivi de : Images d'A. G.]. — *France-Illustration*, nº 281, 3 mars.

— Kemp (Robert). — La mort d'A. G. — *Le Monde*, 21 février.
— La Croix (Robert de). — A. G. Une tentative de libération totale de l'homme. — *Carrefour*, 27 février.
— Lalou (René). — A. G. — *Les Nouvelles Littéraires*, 22 février.
— Marcel (Gabriel). — A. G. — *Les Nouvelles Littéraires*, 22 février.
— Martin du Gard (Maurice). — La mort du grand mime. — *Rivarol*, 22 février.
— Mauriac (François). — A. G. — *Le Figaro*, 20 février.
— Nicollier (Jean). — [A. G.]. — *Gazette de Lausanne*, 21 février.
— Palante (Alain). — A. G. — *La France catholique*, 2 mars.
— Schlumberger (Jean). — G. en face de la mort. « Ainsi soit-il ou les jeux sont faits ». — *Le Figaro Littéraire*, 24 février.
— Stéphane (Roger). — A. G. — *L'Observateur*, 22 février.
— Valogne (Catherine). — A. G. et ses metteurs en scène. — *Arts*, 2 mars.
— [Témoignages sur A. G.] : J.-L. Curtis, Julien Gracq, Claude Mauriac, Julien Blanc, H. Pichette, P. Boutang, etc. — *Carrefour*, 27 février.
— A. G. [par Maurice Nadeau, Adrienne Monnier, Gabriel Marcel, Colette, Juliette Ch. Du Bos, G. Balandier, G. Boutelleau, L. Martin-Chauffier, Francis Dumont, Marcel Schneider, etc.]. — *Combat*, 22 février.
— Témoignages sur A. G. [Colette, J. de Lacretelle, H. Mondor, A. Siegfried, J. Romains, P. Léautaud, A. Camus, J. Paulhan, J. Green, A. Ruyters, M. Jouhandeau, G. Marcel, L.-M. Chauffier, J. Guéhenno, Th. Maulnier, J. Cayrol, R. Peyrefitte, H. Calet, R. Mallet, etc.]. — *Le Figaro Littéraire*, 24 février.
— A. G. [par Jean Schlumberger, Pierre Chazel, A.-M. Schmidt ; E. N. : A. G. à Douala ; lettre inédite de G. à J. Schlumberger, 7 décembre 1921]. — *Réforme*, 3 mars.

Giraudoux (Jean). — * J. G. — La Française et la France [Inédit]. — Gallimard, 1951.
— * Sørensen (Hans). — Le Théâtre de J. G. Technique et style (Acta Jutlandica. Publications of the University of Aarhus. Humanistik serie. 35). — København, Munksgaard, 1950.
— Le Sage (Laurence). — Forgotten stories of J. G. — *The French Review*, December 1950.
— Schuman (Robert). — Hommage à J. G. — *Revue d'histoire diplomatique*, 1949.

Hémon (Louis). — * L. H. — *M. Ripois et la Némésis*. — B. Grasset, 1950.
— Henriot (Émile). — Le souvenir de L. H. — *Le Monde*, 31 janvier.

Hermant (Abel). — Thérive (André). — Le Tombeau d'A. H. — *Écrits de Paris*, novembre 1950.

Jaloux (Edmond). — Henriot (Émile). — La muse mémoire [La Vie littéraire : Souvenirs et jugements sur E. J. « Saisons littéraires », T. 2]. — *Le Monde*, 7 février.
— Voir : *Apollinaire (G.)*.

Jammes (Francis). — F. J. — Cendres [Inédit]. — *Biblio*, juillet 1950.
— Toast dit par F. J. ... le 29 janvier 1896 [Collection Jean Labbé]. — *Biblio*, juillet 1950.
— Labbé (Jean). — Retenir une voix. — *Biblio*, juillet 1950.
— Lavaud (Guy). — Prédestination de J. — *L'Acropole*, janvier-février.
— Le Dantec (Yves-Gérard). — F. J. à Eyhartzia. — *Biblio*, juillet 1950.
— Essai de bibliographie des œuvres de F. J. — *Biblio*, juillet 1950.

Jarry (A.). — * A. J. *Ubu Roi.* Préface de J. Hugues Sainmont. — Club français du livre, 1950.

— * Lebois (André). — A. J., l'irremplaçable. — Le Cercle du livre, 1950.

— S[aillet] M[aurice]. — *Anna Perenna* [notes et corrections à propos de la publication du texte de J., *Descendit ad inferos.* — *Mercure de France*, novembre 1950.

Larguier (Léo). — Bailly (René). — L. L. — *Larousse mensuel*, nº 437, janvier.

— Léautaud (Paul). — Journal littéraire 1950 [Fragments sur L. L.]. — *Le Divan*, janvier-mars.

— Sanvoisin (Gaëtan). — L. L. — *Le Divan*, janvier-mars.

La Vaissière (Robert de). — Chabaneix (Philippe). — Robert de L. V. et le poème en prose. — *La Bouteille à la mer*, 1er trimestre.

Lubicz-Milosz (O.-V. de). — * O.-V. de L.-M. — Anthologie poétique. Établie par Jean Cassou et Francis de Miomandre. — Éditions de Navarre, 1950.

— Boschère (Jean de). — M. charmeur d'oiseaux. — *L'Acropole*, janvier-février.

— Hombourg (Jacques de). — O.-V. de L.-M. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

Pailleron (Mme M.-L.). — M.-L. P. — *La Revue*, 1er mars.

— Bordeaux (Henry). — Madame P. à Ronjoux. — *Journal de Genève*, 25-26 février.

Péguy (Charles). — * Reclus (Maurice). — Le P. que j'ai connu. Avec cent lettres de C. P., 1905-1914 [à Geneviève Favre]. — Hachette, 1951.

— [Vingt-trois lettres] inédites de P. à des amis, 1895-1914 [l'abbé Batiffol, Lugné-Poë, J. Psichari, A. Poisson, E. Payen, P. Laurens, B. Grasset, M. Vuillaume, E. Boitier...], publiées par Aug. Martin. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 13, juin 1950.

— P. pélerin de Chartres [lettre à Maurice Reclus]. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 13, juin 1950.

— Braun (Sidney D.). — P. and Bernard Lazare : a common mystique. — *Symposium*, May 1950.

— Braybrooke (Neville). — P : the radiance of his art. — *The Commonweal*, 10 th November 1950.

— O'Donnell (Donat). — The temple of memory : P. — *The Hudson Review*, Winter 1951.

— De la valeur d'un témoignage... à propos d'une biographie de Péguy [R. Johannet, *Vie et mort de P.*]. Lettre de Mme Jeanne Maritain, Émile Boivin, Robert Debré]. — *Le Figaro Littéraire*, 20 janvier.

— Sur une « Vie de P. ». Lettre de R. Johannet, observations de Robert Debré, etc. — *Le Figaro Littéraire*, 10 février.

— Une estampe oubliée de la tombe de P. [par M. Maufra]. Communication de Georges Turpin. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 13, juin 1950.

— Cinquantenaire des *Cahiers de la Quinzaine*. Bilan des conférences. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 13, juin 1950.

Proust (Marcel). — * Brée (Germaine). — Du temps perdu au temps retrouvé. Introduction à l'œuvre de M. P. (Études françaises. 44e cahier). — Les Belles Lettres, 1950.

— Quelques lettres inédites de M. P. à Maurice Barrès, présentées par Élisabeth de Gramont. — *Écrits de Paris*, janvier.

— Galand (René). — P. and Baudelaire. — *P. M. L. A.*, December 1950.

— Kolb (Philip). — An unknown critical item by P. — *The French Review*, December 1950.

— Spitzer (Leo). Lo stile di M. P. — *La Rassegna d'Italia*, 1949, aprile.

Ramuz. — Bovy (Adrien). — Spiess et R. à Paris. — *Journal de Genève*, 5-6 novembre 1950.

— Gaudemar (Paul de). — Simple note sur l'esthétique de R. et celle de Claudel. — *French Studies*, January.

Régnier (Henri de). — Photiadès (Vassily). — H. de R. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

Rolland (Romain). — * Arcos (René). — R. R. — *Mercure de France*, 1950.

— * Richard Strauss et R. R. Correspondance, fragments de journal. Avant-propos de Gustave Samazeuilh (Cahiers R. R. 3). — Albin Michel, 1951.

— * Bodensiek (K. H.). — Über R. R. — Stuttgart, E. Rottacker, 1948.

— Lettre [inédite] de R. R. à Amédée Dunois [10 mars 1922]. — *Bulletin annuel de l'Institut français d'histoire sociale* [nº 1], 1950.

— R. R., professeur de français et de musique. Une lettre inédite [à Elsa Wolff, 24 mai 1907]. — *Les Lettres Françaises*, 8 février.

— Grappin (Pierre). — R. R., citoyen du monde [lettres inédites]. — *Annales de l'Université de Paris*, octobre-décembre 1950.

— Kemp (Robert). — Richard Strauss et R. R. — *Les Nouvelles Littéraires*, 22 février.

Saint-Exupéry (A. de). — * Roy (Jules). — Passion de S.-E. — Gallimard, 1951.

— * Zeller (Renée). — L'Homme et le navire de S.-E. — Alsatia, 1951.

— Chervet (Maurice). — Les souvenirs d'enfance dans l'œuvre de S.-E. [au château de Saint-Maurice-de-Rémens]. — *Visages de l'Ain*, octobre 1950.

— Smith (Maxwell A.). — S.-E. *Lettre à un otage*. — *The French Review*, December 1950.

Suarès (André). — Dans la correspondance de Claudel et de S. Une controverse autour des miracles de Lourdes, présentée par Robert Mallet. — *Le Figaro Littéraire*, 27 janvier.

Surréalisme. — Carrouges (Michel). — Le cœur surréaliste. — [In] * Le Cœur, *Études carmélitaines*, 1950.

Tardiveau (R. P. Robert). — Bouyer (Louis). — La personnalité littéraire du R. P. T. — *Chroniques de Juilly*, nº 12, janvier.

— Cognet (Louis). — Le R. P. Robert T. : sa vie et son œuvre [1899-1950]. — *Chroniques de Juilly*, nº 12, janvier.

Traz (Robert de). — Barbey (Bernard). — R. de T. et le sens de l'amitié. — *Journal de Genève*, 14-15 janvier.

— Chenevière (Jacques). — R. de T. — *Revue de Paris*, février.

— P. C. — R. de T. — *Journal de Genève*, 11 janvier.

— Mauriac (François). — R. de T. — *Le Figaro Littéraire*, 13 janvier.

— Nicollier (Jean). — R. de T. et son œuvre. — *Gazette de Lausanne*, 11 janvier.

— Picot (Albert). — L'action politique et morale de R. de T. — *Journal de Genève*, 17 janvier.

— Romane-Musculus (P.), Chazel (P.). — R. de T. — *Réforme*, 20 janvier.

Valéry (Paul). — Jedlicka (Gotthard). — P. V. und die bildenden Künste. [In] *Ueberlieferung und Gestaltung,, Festgabe Spoerri.*

— Delétang-Tardif (Yanette). — P. V. — *Vie, art, cité*, nº 4, 1950.

— Henry (Albert). — Aspects du vocabulaire poétique de P. V. — *Mercure de France*, janvier.

Vallotton (Félix). — Nicollier (Jean). — F. V. L'écrivain [25e anniversaire de sa mort]. — *Gazette de Lausanne*, 30-31 décembre.

Van der Meersch (Maxence). — Bordeaux (Henry). — V. der M. — *Journal de Genève*, 21-22 janvier.

— M. v. der M. [par Georges Verpraet, Bernard Bernson, le Dr André Schlemmer, André Alter, Jacqueline Albert-Lambert]. — *Témoignage Chrétien*, 26 janvier.

René Rancœur.

DIVERS

Travaux en cours. — M. Morris Springer (30, rue Beaubourg ; Paris, 3e) prépare un travail sur Ernest Feydeau et serait reconnaissant aux personnes qui pourraient lui signaler des documents intéressant la Biographie de cet écrivain (manuscrits, lettres, documents personnels).

Correspondance. — *D'une lettre de M. H. Busson, nous détachons les passages suivants, relatifs à l'article de MM. Thomas et Seguin, publié dans notre numéro* 1, *sous le titre* : A propos de « Notes inédites » de Racine (p. 82-85).

1. MM. Thomas et Seguin défendent « la pureté de l'orthodoxie » de Huet. On pourrait la contester. Les théologiens le tiennent pour dangereux (surtout à cause d'un autre livre, il est vrai) ; Sainte-Beuve le met parmi les disciples suspects de Montaigne ; le regretté abbé Tolmer qui à Caen même avait pieusement rassemblé toutes ses lettres éparses en Europe et lui a consacré quelques études me confiait un jour qu'il se gardait avec soin de toucher à sa théologie, Huet ne lui paraissant pas « d'une sincérité absolue ».

Si un Normand traite ainsi un autre Normand, que pouvais-je me permettre, moi qui suis né sur l'autre rive du Couesnon ? Je m'en suis bien gardé. J'ai dit que ses blasphèmes étaient inconscients, sa bonne foi indiscutable, ses erreurs imputables à son humanisme intempérant. Mais nulle part je ne l'ai dit « libertin » ni « stupide ». Et quant à l'orthodoxie de l'évêque d'Avranches, je la laisse à juger aux docteurs en théologie. Du reste si mes honorables contradicteurs veulent bien lire la dizaine de pages que j'ai consacrées à sa méthode et à ses livres dans ma *Religion des Classiques*, ils y trouveront ce qu'ils disent eux-mêmes dans leur article.

2. Mais ils reconnaissent que l'argumentation du *De Concordia* est « puérile ». « On voit trop, disent-ils, la faiblesse de ces pseudo-arguments qui aujourd'hui paraissent plutôt se retourner contre ce qu'ils veulent défendre ». Ai-je dit autre chose ? M. Seguin conteste qu'il n'en était pas de même au XVIIe siècle. Croit-il que l'argument valait mieux à cette date ? Mais j'ai montré, et d'autres l'ont signalé, qu'il était utilisé par les pires libertins. Et le P. Chesneau dans une thèse récente nous apprend que le P. Yves de Paris (autre humaniste imprudent) l'ayant utilisé, avec modération, cinquante ans avant Huet, vit se lever contre sa thèse tous les théologiens de Port-Royal. (Notez qu'il n'était pas Jésuite, mais seulement Capucin.) Et Huet était à peine enterré que l'abbé Houtteville, dans un

article élogieux du reste, fit sur cette argumentation des réserves aussi accusées que les nôtres. Attribuer à la haine janséniste le jugement d'Arnauld et de ses amis, c'est comme si on attribuait à la protection des Jésuites l'approbation du P. La Chaise et à la vieille et tendre amitié qui le liait à Fléchier (*Comment.*, 233, 311) les éloges de l'évêque de Nîmes. Mais, au fait, Huet se flatte aussi d'avoir eu Racine pour confrère à l'Académie.

Quant à ce que j'ai dit du livre : qu'il m'a « assommé », qu'il est une « monstrueuse » compilation, je le maintiens. D'autres que moi ont eu la même réaction, et Racine lui-même, je crois ; et peut-être est-ce la même impression que MM. Thomas et Seguin traduisent par un euphémisme bienveillant lorsqu'ils nous disent que Huet y « déverse allégrement les trésors de son érudition ». J'ai dit aussi, pour répondre à une suggestion saugrenue de Mesnard, qu'on ne pouvait le réfuter que par un haussement d'épaules (ici M. Seguin dénature totalement ma pensée). Il ne dépend que d'eux de me démontrer le contraire : je leur souhaite bon courage !

3. Le seul objet de l'article incriminé était d'étudier la psychologie religieuse de Racine. Je n'ai jamais parlé « d'accord secret du grand poète avec des thèses impies ». J'ai même écrit textuellement : « On ne songe à mettre en doute ni la ferveur ni la foi chrétienne de l'auteur d'*Athalie*, au temps même où il écrivait cette pièce ». Mais ayant relevé à travers toute l'œuvre de Racine des traces de lectures des apologistes, j'ai pensé que sa foi « sincère et habituelle » pouvait avoir eu des éclipses. La curiosité pour les preuves et pour les objections en matière religieuse est ordinairement signe d'inquiétude. J'ai donc suggéré que Racine avait peut-être cette âme « inquiète et dramatique ». La chose est courante de tout temps : la foi sincère n'est pas nécessairement la foi du charbonnier, et elle n'exclut pas du tout cet état d'esprit, à peu près incurable chez certains croyants, que l'on appelle l'angoisse métaphysique. Pour ne pas nous éloigner de Racine, croit-on que Pascal, qui fut un saint, n'ait pas été souvent troublé devant certains arguments qu'il combattait ?

Si Racine a parfois mis quelque complaisance à ces rêveries d'infidélité, si les pages imprudentes de Huet leur ont donné corps un moment, j'ai insinué avec beaucoup de réserve et de prudence que ce n'était pas impossible. J'attends en effet que l'on explique pourquoi dans l'énorme in-quarto de Huet il s'est jeté sur la partie dangereuse, et dans cette partie a isolé et copié les lignes les plus scabreuses. Il y en a qui ont révolté certains de mes lecteurs. La chose me paraît assez naturelle chez un homme aussi intelligent que Racine et elle ne me paraît inconciliable ni avec sa religion ni avec son caractère. Avant que son fils eût figé dans une attitude d'enfant de chœur son image religieuse, les gens ont soupçonné en lui un homme plus complexe et fort énigmatique, dont Diderot nous a gardé le souvenir. (Voir le *Neveu de Rameau* et la note 42 de l'édition Fabre). MM. Thomas et Seguin veulent bien que les pages de la *Concordia* l'aient « choqué », « scandalisé », mais non « troublé ». Je n'ai aucune prétention à le leur faire croire. Mais, bien qu'en pareille matière l'adhésion à une hypothèse soit toute subjective et peu probante, on aimerait à avoir sur ce problème l'avis des amis de Racine.

H. B.

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. WILLAUME à Saint-Germain-lès-Corbeil en mars 1951.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 2e trimestre 1951.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie ARMAND COLIN : 884.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie WILLAUME : 613.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UNE PARTIE INÉDITE DE LA LETTRE DE DIDEROT A VOLTAIRE, LE 11 JUIN 1749

La lettre célèbre que Diderot a écrite à Voltaire le 11 juin 1749, dans laquelle il déclara qu'il « est donc très important de ne pas prendre de la Cigue pour du persil ; mais nullement de croire ou de ne pas croire en dieu », a été publiée pour la première fois, en 1821, dans l'édition des œuvres de Diderot éditée par Brière [1]. Cette version a été reprise ensuite dans les *Œuvres complètes de Voltaire* (éd. Moland) [2] et dans les *Œuvres complètes de Diderot* (éd. Assézat-Tourneux) [3] ainsi que dans beaucoup d'anthologies et d'éditions populaires.

L'original de cette lettre se trouve actuellement à Philadelphie, dans la Dreer Collection of Autographs, à la Historical Society of Pennsylvania. Bien que la lettre soit décrite dans le catalogue imprimé, on n'y dit rien de sa provenance [4]. En donnant très gracieusement la permission de faire publier la lettre, M. R. N. Williams, directeur de cette Société, m'écrivait le 1er avril 1950 :

> Nous savons peu de chose concernant la provenance de cette lettre. De temps à autre M. Dreer notait en marge d'un manuscrit à qui il l'avait acheté et à quelle date. Dans le cas présent, en marge de la dernière page, on trouve cette mention : B. N. Pearson, déc. 1890. Or, ce nom n'est pas à notre connaissance celui d'un marchand ou d'un collectionneur d'autographes. Il nous semble néanmoins que c'est bien celui de la personne chez qui M. Dreer s'est procuré la lettre.

La collation de l'original avec la version publiée dans les éditions Brière et Assézat-Tourneux fait connaître des nombreuses variantes,

1. Diderot, *Œuvres* (Paris, 20 vol., 1821), XII, p. 249-253.
2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Paris, Garnier frères, 52 vol., 1877-1885), XXXVII, p. 24-25.
3. Diderot, *Œuvres complètes* (Paris, Garnier frères, 20 vol., 1875-1877), XIX, p. 419-422.
4. *A Catalogue of the Collection of Autographs formed by Ferdinand Julius Dreer* (Philadelphia, 2 vol., 1890), I, p. 165-166. Côte de la Bibliothèque nationale : 4° Q. 591.

quelques-unes assez considérables pour justifier la publication de la lettre entière d'après l'original. Et, ce qui est beaucoup plus important, l'original contient deux paragraphes inédits, supprimés on ne sait pourquoi dans l'édition Brière. Ces paragraphes sont d'une assez grande importance pour la biographie de Diderot, car ils donnent des faits nouveaux sur ses rapports avec Voltaire, Mme du Châtelet, et Mme de Puisieux :

Monsieur,

Le moment où j'ai reçu votre lettre a été un des moments les plus doux de ma vie[1]. je vous suis infiniment obligé du present que vous y avez joint. vous ne pouviez envoyer votre ouvrage a quelqu'[u]n qui fut plus votre admirateur que moy. on conserve prétieusement les marques de la bienveillance Des grands ; pour moi qui ne connois gueres de distinction réelle entre les hommes que celle que les qualités personnelles y mettent, je place ce témoignage de votre estime autant au dessus des marques de la faveur des grands, que les grands sont au dessous de vous. que ce peuple pense à present de ma lettre sur les aveugles tout ce qu'il voudra ; elle ne vous a pas déplu ; mes amis la trouvent bonne : Cela me suffit.

Le sentiment de Saounderson n'est pas plus mon sentiment que le vôtre ; mais ce pourroit bien etre parceque je vois. ces rapports qui nous frappent si vivement, n'ont pas le même éclat pour un aveugle. il vit dans une obscurité perpétuelle ; et cette obscurité doit ajouter beaucoup de force pour lu à ses raisons métaphysiques. C'est ordinairement pendant la nuit que s'elevent les vapeurs qui obscurcissent en moi, L'existence de dieu ; le lever du soleil les dissipe toujours ; mais les ténébres durent pour un aveugle, et le soleil ne se leve que pour ceux qui voyent. il ne faut pas que vous imaginiez que Saounderson dût apercevoir ce que vous eussiez aperçu à sa place ; vous ne pouvez vous substituer à personne, sans changer totalement l'etat de la question.

Voicy quelques raisonnements que je n'aurois pas manqué de prêter a Saounderson, sans la crainte que j'ai de ceux que vous m'avez si bien peints.. « S'il n'y avoit jamais eu d'etres, lui aurois je fait dire, il n'y en auroit jamais eu ; car pour se donner l'existence il faut agir, et pour agir il faut etre. S'il n'y avoit jamais eu que des êtres materiels, il n'y auroit jamais eu d'etres spirituels ; car les êtres Spirituels se seroient donné l'existence, ou l'auroient recue des êtres matériels : s'ils s'etoient donné l'existence, ils auroient agi avant que d'etre ; s'ils l'avoient reçue des etres materiels, ils en seroient des modes ou du moins des effets, ce qui n'est point du tout votre compte. mais s'il n'y avoit jamais eu que des êtres spitriuels, vous allez voir qu'il n'y auroit jamais eu d'êtres matériels. la bonne philosophie ne me permet de supposer dans les choses que ce que j'y apperçois distinctement : mais je n'appercois distinctement d'autres facultés dans l'esprit que celles de vouloir et de penser ; et je ne conçois non plus que la pensée et la [*fin du premier folio de l'original*] volonté puissent agir sur les êtres materiels ou sur le neant, que le néant et les etres materiels, sur les etres spirituels. pretendre qu'il ne peut y avoir d'action du néant et des êtres materiels sur les etres purement spirituels, parce qu'on n'a nulle perception, de la possibilité de cette action ; c'est convenir qu'il ne peut y avoir d'action des etres purement spirituels sur les etres corporels ; car la possibi-

1. La lettre de Voltaire à Diderot, dont Diderot parle ici, porte la date de « juin » tout simplement (éd. Moland, XXXVII, p. 22-23). Une note de police sur Diderot marquait que « le 9 juin 1749 il a donné un livre intitulé : *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* » (Bib. nat., Nouv. Acq. Fr., 10781, f° 146).

lité De cette action ne se conçoit pas davantage. il s'ensuit donc de cet aveu et de mon raisonnement, continueroit Saounderson, que l'etre corporel n'est pas moins indèpendent de l'être spirituel, que l'etre spirituel de l'etre corporel ; qu'ils composent ensemble l'univers, et que l'univers est dieu. quelle force n'ajouteroit point à ce raisonnement l'opinion qui vous est commune avec locke que la pensée pourroit bien etre une modification de la matière.

« Mais, lui rèpliqueriez vous ; et ces Rapports infinis que je découvre dans les choses ; et cet ordre merveilleux qui se montre de tous cotès ; qu'en penserai je ? » que ce sont des êtres métaphysiques qui n'existent que dans votre esprit, vous repondroit il. on remplit un vaste terrain de décombres jettées au hazard ; mais entre lesquelles le ver et la fourmi trouvent des habitations fort commodes ; que diriez vous de ces insectes si prenant pour des etres réels Les rapports des lieux qu'ils habitent avec leur organisation, ils s'extasiaient sur la beauté de cette architecture souterraine, et sur L'intelligence superieure du jardinier qui a disposé les choses pour eux.

Ah, monsieur, qu'il est facile a un Aveugle de se perdre dans un labirinthe de raisonnements semblables et de mourir Athée, ce qui toutefois n'arriva point à Saounderson. il se recommanda en mourant au dieu de Clark, de Leibnitz et de Neuton, comme les israelites se recommandoient au dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, parce qu'il est a peu près Dans une position semblable. je lui laisse, ce qui reste aux sceptiques les plus déterminés, toujours quelqu'esperance qu'ils se trompent. mais que cela soit ou non, Je ne suis point de leur avis. Je crois en dieu, quoique je vive très bien avec les Athées. je me suis aperçu que Les charmes de l'ordre Les captivoient malgré qu'ils en eussent ; qu'ils etoient enthousiastes du beau et du bon, et qu'ils ne pouvoient, quand ils avoient du gout, ni supporter un mauvais livre, ni entendre patiemment un mauvais concert, ni souffrir dans leur cabinet un mauvais tableau, ni faire une mauvaise action : en voila tout autant qu'il m'en [*fin du premier folio, verso, de l'original*] faut. ils disent que tout est necessité ; selon eux, un homme qui les offense, ne les offense pas plus librement que ne les blesse une tuile qui se detache et qui leur tombe sur la tête ; mais ils ne confondent point ces causes, et jamais ils ne s'indignent contre la tuile. Autre inconséquence qui me rassure. il est donc très important de ne pas prendre de la Cigue pour du persil ; mais nullement de croire ou de ne pas croire en dieu. le monde, diroit Montagne, est un esteuf qu'il a abandonné a Peloter aux philosophes ; et J'en dis presqu'autant de dieu même [1].

J'irois, monsieur, avec tout l'empressement imaginable m'entretenir, ou plutôt m'eclaircir avec vous sur ces très sublimes et très inutiles vérités ; mais Je suis enchainé dans ma retraite par des chagrins de famille qui ne me laissent presqu'aucune liberté d'esprit ; par des occupations enormes qui [*deux lettres rayées*] enrichiroient tout autre [que] moy, et qui dèrangent mes affaires et epuisent mon tems, et par une passion violente qui dispose presqu'entierement de moy [2]. O Philosophie, philosophie : a quoi donc etes vous bonne, si vous n'emoussez ni les pointes de la douleur et des chagrins, ni l'aiguillon des passions [3] ?

Si jamais je me sens l'ame un peu plus libre, et l'esprit plus en etat de

1. La version de Brière et celle d'Assézat-Tourneux se terminent ici bien qu'elles ajoutent ces mots qui n'existent point dans l'original : « Adieu, mon cher maître ».

2. La note de police mentionnée ci-dessus, p. 258, note 1, dit : « Il est marié et a eu cependant Mme de Puysieux pour maîtresse pendant assez de tems ».

3. Ce paragraphe a été publié en traduction anglaise l'année dernière : Arthur M. Wilson, « A Bicentenary of the Enlightenment : Diderot in Prison, 1749 », *Queen's Quarterly*, LVI (1949-1950), p. 528.

soutenir la bonne opinion qu'il me semble que vous avez concue de moy ; J'aparoitroi subitement, et mes yeux verront cet homme inconcevable dont les ecrits m'enchantent tour à tour, a qui je dois le peu de stile et d'esprit philosophique que j'ai, qui possede dans un dègré surprenant tous les talens réunis, a qui tous les genres de littérature sont familiers, et qui s'est signalé Dans chacun d'eux, comme s'il en eut fait son unique étude. a present, Je suis dans l'etat d'un Atome réduit a sa force d'inertie et qu'un globe immense animé par lui meme d'une vitesse prodigieuse invite à la Collision. pardonnez moi, monsieur, si Je l'evite pour le moment, et permettez que je vous presente un ouvrage qui n'est pas trop bon, mais qui vaut encore mieux que moy. ce sont mes memoires sur differents sujets de mathematiques [1]. je ne vous les envoyai point dans le tems, parce que j'appris que vous etiez à la Cour de Lunèville, ou Au chateau de Cirey. J'en joins un exemplaire au votre, pour Madame la Marquise Du Chatelet. elle trouvera dans le dernier [*fin du second folio, recto, de l'original*] de ces memoires, La démonstration que les rétardations que La résistance de l'air apporte Au mouvement Des pendules, sont comme les quarrés des arcs parcourus, et non comme les arcs, ainsi que Neuton paroit l'avoir supposé [2]. Mais peutetre que Les differences sont icy si peu considerables, qu'on peut prendre sans erreur ou les arcs ou leurs quarrés pour l'expression des Rétardations. C'est ce que Madame la Marquise du Chatelet scait assurément beaucoup mieux que moi. Oserois je vous prier, monsieur, De lui presenter mon très humble respect et mes excuses, ce sont les mêmes que celles que je vous Disois tout à l'heure [3]. J'ai l'honneur d'etre avec tout le Respect et le devouement qu'un petit disciple doit a son maître,

Monsieur

Votre tres humble et trés
obeissant Serviteur
Diderot.

A Paris. ce 11 Juin
1749.

ARTHUR M. WILSON.

1. *Memoires sur Différens Sujets de Mathematiques. Par M. Diderot* (Paris, chez Durand et Pissot, 1748).

2. *Op. cit.*, p. 201-232 ; dans l'édition Assézat-Tourneux, IX, p. 168-182. *Le Journal de Trévoux* disait à propos de ce mémoire (avril, 1749, p. 618) : « Une suite de calcul fort, c'est-à-dire analytique et intégral, qu'il [Diderot] manie fort bien... ». Pour un commentaire moderne sur la valeur de ce mémoire, voyez Lester Gilbert Krakeur et Raymond Leslie Krueger, « The Mathematical Writings of Diderot », *Isis*, XXXIII (1941), p. 226-227.

3. Mme du Châtelet mourut cette année même, le 10 septembre 1749. Elle avait évidemment répondu à Diderot, car il écrivit plus tard (*c.* 1751) au P. Castel qu'il avait une fois reçu une lettre d'elle (éd. Assézat-Tourneux, XIX, p. 425).

AUTOUR DE LA « LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS »[1]

Environ le 1er de l'an 1751, le sieur Bauche, libraire à Paris, Quai des Augustins, à Sainte-Geneviève [2], reçut un manuscrit dont ni le titre — chose importante pour un éditeur [3] — ni le texte ne lui plurent beaucoup. Cette *Lettre sur les Sourds et Muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* rappelait de bien près la *Lettre sur les Aveugles à l'usage de ceux qui voient*, laquelle, dix-huit mois auparavant, avait conduit son auteur à la prison de Vincennes [4]. Et puis, ces citations grecques.... Enfin, le fil des idées n'était guère commode à suivre. — On retourna le manuscrit à Diderot avec ces observations.

Il prit conseil. Pour le titre, tout en convenant qu'il était « fait à l'imitation d'un autre qui n'est pas trop bon », il le maintint. Pareillement le grec. Peut-être doit-on au dernier reproche le petit Sommaire qui se lit en tête de l'opuscule, et le long résumé qui, sur la fin, est ainsi introduit : « Si je vous arrête encore un moment à la sortie du labyrinthe où je vous ai promené, c'est pour vous en rappeler en peu de mots les détours ».

La route, en effet, était sinueuse. On voit, en lisant sa *Lettre*, que Diderot s'est interdit à grand-peine des réflexions qui le jetteraient « trop hors de son sujet » [5]. Une de ses observations « ne sera guère », dit-il, « plus déplacée ici que la harangue de l'Empereur du Mexique dans le chapitre des Coches de Montagne... » [6]. « Dans une lettre », écrit-il encore, « les écarts sont permis, surtout lorsqu'ils peuvent conduire à des vues utiles ». C'est ce qu'il va répéter à son libraire, assez

1. Nos citations renvoient à l'édition des *Œuvres complètes* de Diderot, par J. Assézat et M. Tourneux (A.-T.).

2. J. Assézat donne un autre nom : « *Briasson*, l'un des dépositaires de l'Encyclopédie » (t. I, p. 397). Ce serait possible, Diderot s'adressant à « M. B... ». Mais c'est chez *Bauche* que la *Lettre sur les Sourds* fut mise en vente.

3. « De quelque importance que vous paraisse le choix d'un titre », lui écrira Diderot (A.-T., t. I, p. 347).

4. La *Lettre* était anonyme, et lorsqu'il en rendra compte en avril 1751, le Journaliste de Trévoux assurera que « l'Auteur [lui] est totalement inconnu » (p. 841-842). Mais cette déclaration, est-il besoin de le dire ? n'est pas à prendre au pied de la lettre....

5. A.-T., t. I, p. 355 et p. 356 : « Mais je m'écarte toujours. »

6. *Ed. orig.*, p. 174-175. Il n'y a pas la référence aux *Essais*, que J. Assézat a indûment intercalée dans le texte (t. I, p. 379).

sèchement : « Quant à la multitude des objets sur lesquels je me plais à voltiger, sachez et apprenez à ceux qui vous conseillent, que ce n'est point un défaut dans une Lettre ». Aussi est-ce le *genre* qu'il vient d'adopter à deux reprises, et qui lui donne le plus de liberté, en attendant le Dialogue. Au reste, il songera si peu à se réformer qu'il prête son défaut aux autres : « Si l'on séparait », écrira-t-il dans l'article *Encyclopédie*, « scrupuleusement d'un livre ce qui est hors du sujet qu'on y traite, on le réduirait presque toujours au quart de son volume » [1].

La réplique à Bauche est datée du 20 janvier 1751, de V..., où Diderot se trouvait alors (ailleurs, il parle de sa « solitude » [2]). En même temps, il envoie la *Lettre sur les Sourds* « revue, corrigée et augmentée sur les conseils de [ses] amis [3]. » Cette fois, Bauche l'accepta.

Malgré l'analogie du titre, et bien que cette nouvelle *Lettre* soit, à certains égards, dans la même ligne que la précédente, le chef de l'entreprise encyclopédique ne s'y permet pour ainsi dire aucune licence dangereuse. Aussi tout se passa-t-il sans encombre. Dès le 21 janvier, le censeur Lavirotte donnait son autorisation. L'impression se fit avec la permission de M. de Malesherbes par les soins de Corbie [4]. Les épreuves durent être revues par l'ami Sartine.

La *Lettre sur les Sourds* parut vers le milieu de février 1751. Le journal d'Héméry note cette publication à la date du 18 [4], et Raynal en parle dans ses *Nouvelles Littéraires* dès le 21. Elle était en vente chez Bauche fils, et figure dans les Catalogues de cette maison que j'ai eus entre les mains [5].

***

« J'aurais pu m'adresser à M. l'abbé de Condillac, ou à M. du Marsais, car ils ont aussi traité la matière des inversions : mais vous vous êtes offert le premier à ma pensée. » — *Vous*, le destinataire de la *Lettre*, l'abbé Batteux. Comment expliquer ce choix de Diderot ?

Le 15 septembre 1750 était mort, à l'âge de quatre-vingts ans, l'abbé Jean Terrasson, l'auteur de ce *Séthos* que les études sur l'ésotérisme de Nerval ont, en ces derniers temps, rendu à l'actualité. Cet ancien Oratorien, disciple attardé de Descartes, (et cependant, au dire de certains [6], parfaitement athée), ne laissait guère de traces dans

1. A.-T., t. I, p. 347, 389, 352, 347-348 ; t. XIV, p. 468.

2. Dans une seconde Lettre à Bauche (*ibid.*, p. 397), datée également de V..., du 3 mars 1751. Cependant l'on voit, par un autre document dont il sera question plus loin, que Diderot se retrouve à Paris le 2 février. Et c'est aussi de Paris qu'il date le 5 mars une lettre à Formey.

3. *Ibid.*, p. 347.

4. J'emprunte ces indications à une note de l'ouvrage si riche de Franco Venturi, *Jeunesse de Diderot*, Albert Skira [1939], p. 393-394.

5. Catalogues de 1755 (la *Lettre*, en 2 vol. in-12, valait alors 4 l.) et de 1759 (l'*Addition* se vendait séparément 1 l. 11 s.).

6. *Nouvelles Littéraires* de Raynal (éd. M. Tourneux, t. I, p. 477-478).

un monde assez peu disposé à goûter sa « philosophie pratique [1] » et à s'accommoder d'une gaucherie lourde dans les relation sociales, qui n'avait même pas un caractère frappant d'originalité : un La Fontaine sans les *Fables*. Mais Terrasson était membre de l'Académie française, et professeur au Collège de France. Pour certains, cette double succession fit de sa mort une espèce d'événement.

L'enseignement de l'abbé Terrasson portait sur la Philosophie ancienne. Philosophe, qui donc alors l'était plus qu'un Condillac, dont le *Traité des Systèmes* (1749) venait d'avoir tant de succès ? Qui plus que Diderot, ce nouveau Socrate ? Le poste voulait un Philosophe : ce fut un Rhéteur qui l'obtint. Par décret royal du 27 octobre 1750 [2], un professeur d'Éloquence au Collège de Navarre, l'abbé Batteux, succédait à l'abbé Terrasson comme lecteur et professeur en Philosophie grecque et latine.

Né en 1713, dans les Ardennes, Charles Batteux avait le même âge que Diderot. Il était devenu dans l'Église ce que Diderot aurait pu être, chanoine (Batteux l'était de l'église de Reims). Les deux hommes se connaissaient, et peut-être une phrase de la *Lettre sur les Sourds* [3] fait-elle allusion à leurs conversations de lettrés. « Nos meilleurs latinistes modernes », dit encore Diderot, « sans nous en excepter ni l'un ni l'autre » [4] (*latiniste*, ici, celui qui écrit ou parle en latin). Batteux avait publié tout récemment, en 1750, une traduction en prose des *Poésies* d'Horace.

Mais il était recommandable surtout par ses *Beaux-Arts réduits à un même principe* (1746), et par son *Cours de Belles-Lettres* (1747-1748), dont le tome II contenait ces *Lettres sur la phrase française comparée avec la phrase latine* où la question des inversions était agitée.

Le nouveau professeur prit possession de sa chaire le 16 décembre 1750, par un Discours public qui fut honoré de la présence du comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'État, — *celui-là même qui avait fait arrêter Diderot* (mais qui recevra la dédicace de l'Encyclopédie, et qui sera loué dans l'article *Bibliothèque* [5]...).

« Le Discours avait pour sujet : *Que l'on trouve dans les découvertes des Anciens de quoi se former une juste idée des forces de l'Esprit humain.* L'orateur montra dans la première Partie : *Que les Anciens, avec le secours de la raison seule, ont découvert dans la Nature tout ce qui, pour être connu, n'a pas besoin principalement d'une longue suite d'expériences* ; et dans la se-

1. L'expression est de d'Alembert. Ce confrère de Terrasson à l'Académie des Sciences consacra au défunt quelques pages que l'on peut lire en tête d'un ouvrage posthume de l'abbé (*La Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison. Ouvrage en réflexions détachées*, Prault et fils, 1754). Voir p. VI : Terrasson a été « à la tête des philosophes pratiques de son siècle ».

2. Archives du Collège de France.

3. Sur Pétrone et Virgile, A.-T., t. I, p. 377.

4. *Ibid.*, p. 354.

5. A.-T., t. XIII, p. 476; cf. Julien Cain dans la *Préface* du Catalogue de l'Exposition de la Bibliothèque Nationale, p. IX. L'exposition a été préparée par Mlle G. Huard, R. Pierrot et Jean Adhémar.

conde : *Que ce que les Anciens n'ont pas connu sert à marquer les bornes de l'esprit humain.* Il remplit son sujet de manière qu'en faisant valoir les obligations que les Sciences Philosophiques ont aux Anciens, il rendit aux Modernes la justice qui leur est due [1] ».

Anciens et Modernes défrayaient donc encore, au milieu du XVIIIe siècle, une Leçon philosophique.

Tout cela dut susciter des réflexions peu bienveillantes dans le cercle de nos amis [2], dont, nous l'avons dit, la Philosophie était le propre bien. L'abbé Batteux allait commencer son Cours le 7 janvier 1751 : « Après avoir dicté un *Abrégé de la Philosophie ancienne*, il traitera *des premières Causes des choses*, suivant les opinions des Anciens, en leur comparant celles de quelques Modernes. » [3] Comment Diderot n'eût-il pas été ulcéré ? Un Abrégé de la Philosophie ancienne, ne l'avait-il pas dans ses Cartons ? Aussi sa *Lettre sur les Sourds* porte-t-elle des marques de ces dispositions : elle est, en maints endroits, dure et impertinente, et Formey ne se trompait pas en y voyant « une sorte de persiflage » [4].

Tantôt l'on y indique les lacunes des *Lettres* sur les inversions. Voilà, Monsieur, plusieurs observations... que vous auriez pu faire ». Ou l'on insinue un trait contre la traduction d'Horace : (à propos d'une interprétation de gestes) « Une pareille traduction ferait beaucoup d'honneur, quand elle ne serait guère meilleure que la plupart de celles qu'on nous a données depuis quelque temps ». La critique du livre sur les *Beaux-Arts* est plus ouverte : « Je trouve des gens qui me soutiennent que, faute [d'une chose], votre traité reste sans fondement [5], et que, faute de l'autre, il manque d'application ». Et Diderot de tracer un nouveau programme au malheureux auteur : « Je vous laisse [ce] soin..., à vous, monsieur, qui devez être Peintre, Poète, Philosophe et Musicien ; car vous n'auriez pas tenté de réduire les beaux-arts à un même Principe, s'ils ne vous étaient pas tous à peu près également connus. »

Mais le professeur n'est pas moins malmené que l'écrivain : que n'est-il resté à son rang ! Tel inconvénient dont parle Diderot serait peut-être « moins fréquent [qu'il] ne l'imagine, si nos muets de convention étaient *plus Philosophes que Rhéteurs.* » (C'est nous qui soulignons.) Pauvre abbé Batteux ! de la Philosophie, il ne possède ni la théorie ni la pratique : Je crains, lui écrit l'auteur de la *Lettre*, « de vous ravir des instants que vous donnez, sans doute, à l'étude de la Philosophie ; et que vous lui devez ». (Pensons au passage du

1. *Mercure de France*, janvier 1751, p. 197-198.

2. « Trois amis formaient l'accord parfait ; un quatrième ami surajouté [eût été de trop]. » Cette phrase de la *Lettre* (p. 368) est-elle sans application ? Peut-on penser à Diderot, Rousseau, Condillac, Grimm ?

3. Cité par Fr. Venturi, *op. cit.*, p. 270.

4. Diderot exprimera plus tard (en 1775-1776) la même idée par une expression pour ainsi dire opposée : « livre acéphale » (A.-T., t. III, p. 486). Au reste, il en reconnaîtra alors l'utilité.

Neveu de Rameau sur les sciences et les arts que l'on apprend en les enseignant.) — « Vous apprendrez sans doute à vos disciples que notre Péripatéticisme [1] était bien différent de celui d'Aristote ». Ailleurs, le ton est encore plus caustique : « La philosophie ne s'acquiert pas en un jour ». — « Je me contenterai de... vous citer un seul [exemple] qui vous est peut-être moins connu que les autres. Epictète dit... : « Ces gens veulent aussi être philosophes. Homme, apprends d'abord ce que c'est que la chose. Connais tes forces et le fardeau que tu veux porter. »

Ce n'est pas tout. Sous couleur de donner un exemple de syntaxe française, « vous voudriez bien », dit crûment Diderot au successeur du professeur Terrasson, « être de l'Académie française ? » (où siégeait l'abbé d'Olivet, à qui Batteux avait adressé ses *Lettres* sur l'inversion). Et l'ancien hôte du donjon de Vincennes d'ajouter : « Et moi aussi ; car c'est un honneur ; et le sage peut faire cas d'un honneur qu'il sent qu'il mérite » [2]. Ni Batteux, ni Diderot n'entrèrent alors à l'Académie française. Mais tandis que le premier, membre de l'Académie des Inscriptions dès 1754, sera reçu à la Française en 1761, le second devra se contenter, en France du moins, de l'Académie de Châlons-sur-Marne [3]. Il ne sera de l'Académie française qu'en médaillon, dans la « Chambre du cœur de Voltaire à Ferney » (d'après la gravure exposée à la B. N., n° 168 du Catalogue).

Aussi bien le sentiment que notre « Philosophe » avoue ici s'explique d'autant mieux qu'un autre de ses contemporains, dont la jeunesse s'était mêlée à la sienne, était depuis sept ans bientôt en possession des honneurs académiques. Nous voulons parler de l'abbé de Bernis, de deux ans plus jeune que Diderot, qui justement alors brilla dans la Séance (29 décembre 1750) où fut reçu le comte de Bissy, successeur de l'abbé Terrasson (l'Académie n'avait pas voulu de Piron) : « Quoique les assemblées publiques de l'Académie française soient toujours brillantes », écrit le *Mercure* [4], « on n'en a guère vu qui l'ait été autant que celle[-ci].... M. l'Abbé de Bernis, si connu par la délicatesse de son esprit, et les charmes de sa Poésie..., termina la Séance par des réflexions sur l'esprit du siècle ». Il s'était, selon les *Nouvelles Littéraires*, etc. (de P. Clément), proposé de « prouver... qu'il y a plus

1. Ed. originale, p. 14 ; et non *Péripatétisme*, comme on le lit chez Assézat (t. I p. 351). Voir au t. I de l'Encyclopédie *Aristotélisme*.

2. A.-T., t. I, p. 365, 354, 385, 388, 354, 349, 354, 363, 371.

3. Je n'ai pas à suivre ici les rapports ultérieurs de Diderot et de Batteux. Vers le commencement de sa *Lettre* (p. 352), Diderot avait averti l'abbé : « Si tu veux être philosophe, attends-toi à être tourné en ridicule. » Il est douteux que le nouveau lecteur royal ait été insensible à ce traitement. Nous ne dirons qu'un mot sur la mention que l'on rencontre, dans *le Neveu de Rameau*, de « l'hypocrite Batteux ». (Éd. Jean Fabre, p. 58). Le commentaire de cette épithète pourrait se trouver dans quelques lignes de Naigeon (A.-T., t. XIV, p. 529) sur la blessure portée à l'amour-propre de l'abbé par la *Lettre sur les Sourds*, et sur la tactique couverte que le ressentiment inspira à la victime.

4. Février 1751, p. 66, p. 75.

de goût sous le règne de Louis XV, qu'il n'y en eut sous celui de Louis XIV. » « Heureusement l'Arbitre des siècles n'a pas décidé qu'il y eût plus de talents dans le nôtre, ni même autant de génie que dans le précédent ; mais simplement que nous étions meilleurs juges des Ouvrages d'esprit... [1] ». Ainsi, au seuil de cette année où allait paraître *le Siècle de Louis XIV*, la comparaison des deux règnes occupait les esprits [2] : on osait fixer le Soleil, on osait se dire, au moins par un rayon, plus lumineux que lui, et cette nouvelle rivalité entre Modernes mettait momentanément les Anciens dans l'oubli. Comme l'ouvrage de Voltaire venait à son heure ! Et comme on voit bien que cette époque a, pour ainsi dire, le génie du goût ! [3] Lorsque l'auteur de la *Lettre sur les Sourds* analyse d'une façon si moderne, malgré les insuffisances du vocabulaire d'alors, le plaisir poétique [4], c'est en homme « de goût » qu'il déclare parler ; mais aussi, il est vrai, « d'imagination [5]. » Et ceci regarde vers l'avenir.

La pièce de Bernis fut « extrêmement applaudie dans le moment de la lecture ». Ses réflexions furent trouvées, selon le *Mercure*, « ingénieuses, fines, piquantes ». Les *Nouvelles Littéraires* de Raynal en convinrent, tout en les jugeant « un peu décousues et assez peu conséquentes ». Si Diderot prit parti, l'on se doute bien que ce fut moins pour louer que pour critiquer.

Et en effet, Bernis avait, paraît-il, fait des réserves sur ce récit de Théramène, auquel on pourrait consacrer une si intéressante monographie, en relevant depuis le XVII[e] siècle tout ce qui fut écrit à son sujet : l'histoire du goût s'y peindrait à merveille. Une lettre porta à la connaissance de Diderot cette partie du discours de l'ancien élève de Louis-le-Grand. Il n'en fallut pas davantage pour que, soit dans la première rédaction de sa *Lettre sur les Sourds*, s'il l'avait encore entre les mains, soit un peu plus tard, en la revisant, notre Philosophe laissât entendre que la pensée de Bernis était, ou sans originalité, ou sans justesse [6]. Ces pages lui valurent, dans les derniers jours de février, divers avis qui l'incitèrent à se rétracter : le 3 mars, il envoyait à Bauche, en le priant instamment de le joindre à sa *Lettre* [7], un « dé-

1. Paris, le 1[er] février 1751, p. 8.

2. Le 3 mai 1751, Raynal mentionne dans ses *Nouvelles Littéraires*, la brochure, fort mauvaise d'ailleurs, qu'un nommé Carraccioli venait de publier sous le titre : *Dialogue entre le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV.*

3. Voir dans l'édition Jean Fabre du *Neveu de Rameau* la note 202 de la p. 202, citant R. Naves. Quelle belle histoire à écrire que celle du goût ! Le XIX[e] siècle s'occupera davantage de *technique*.

4. Nous avons touché à ce côté de la *Lettre*, le plus intéressant pour nous, dans quelques colonnes de *l'Education Nationale* (n° du 23 juin 1949).

5. A.-T., t. I, p. 382, 375, 377 (« mon imagination et mon goût », etc.). Pour Diderot, « le goût, en général, consiste dans la perception des rapports » (p. 406).

6. C'est le passage fameux sur l'enseignement du P. Porée, qui du reste, reçoit, lui aussi, un coup de patte : « Il semblait réserver son goût pour juger des ouvrages des autres » (ne mettant dans les siens que de l'esprit). (A.-T., t. I, p. 384.)

7. Effectivement cette *Lettre* de rétractation fut jointe, en tête des Appendices,

saveu » « convenable », déclarait-il, « à un philosophe qui n'aime et ne cherche que la vérité ». Cette correction ostentatoire dépendait bien un peu de la qualité du personnage que l'on avait mis en cause. Diderot, on va le constater, n'en usait pas strictement de la sorte avec tout le monde. (Il est probable aussi qu'aux prises déjà avec un Jésuite, il sentit le besoin de faire, comme on dit, la part du feu.)

***

Il faut bien le voir, à cette date, notre Diderot, en possession depuis longtemps des manuscrits qui lui sont parvenus pour l'Encyclopédie : tels les articles *Anatomie* et *Bysse*, que lui a envoyés le chevalier de Jaucourt [1], une bonne recrue. Mais tout était-il de cette qualité ? Qu'est-ce, dans la *Lettre sur les Sourds*, que cette diatribe contre « ces compilations germaniques, hérissées sans raison et sans goût, d'Hébreu, d'Arabe, de Grec et de Latin » ? Et cette déclaration plus parlante encore : « Tout homme dont on ne [peut] corriger les phrases qu'en les refaisant tout à fait, [est] un homme dont on [ne pourrait] réformer la tête qu'en lui en donnant une autre » ? Cependant les vastes lectures auxquelles Diderot était contraint, comme éditeur ou comme auteur, enrichirent ses connaissances. Un jeu plus sérieux qu'on ne pense consisterait à déceler, dans les autres écrits du directeur de l'Encyclopédie, ce qui dérive de tel ou tel article. D'où vient, dans la *Lettre sur les Sourds*, cette allusion aux Chinois ?... Ne trouvez-vous pas qu'il y a là, et dans les Appendices, beaucoup de noms qui commencent par *A* ? *Aristote*, *Aristophane*, *Ame*, *Architecture turque*, etc., sans compter ce qui est dit du son *A* en hébreu [2]... ?

Ses dossiers fermés, le directeur de l'Encyclopédie pensait au « lancement » de l'entreprise. Le *Prospectus* avait paru (octobre 1750). Comment allait-il être accueilli par la puissante Compagnie dont le *Dictionnaire* dit de Trévoux en était à sa 5e édition (1743), et qui disposait d'un Journal aussi répandu que les *Mémoires* de Trévoux [3] ? A la tête de ce périodique se trouvait un Jésuite, dont les sarcasmes de Voltaire, plus que son mérite qui pourtant n'était pas nul, ont fait passer le nom à la postérité : le P. Berthier, un Berrichon, d'une dizaine d'années l'aîné de Diderot. Ce Père occupait une « petite cellule » au Collège Louis-le-Grand, où le Comité de rédaction du Journal avait son siège. Ce « point central », écrit l'abbé Maury [4], « atti-

à la *Lettre sur les Sourds*, dont elle continue la pagination (par-dessus une Table des Matières non paginée). Cf. *ibid.*, p. 398.

1. Voir A.-T., t. XIX, p. 423 (l. de Diderot à Jaucourt, s. d.). Mais l'article *Anatomie* publié au t. I de l'Encyclopédie est de Pierre Tarin (Catalogue de l'Exposition, n° 198). Jaucourt collabora à partir du t. II.

2. A.-T., t. I, p. 370, 361, 389, 351, 352, 367, 404, 381.

3. Voici le titre exact : « *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts* » titre en soi assez « encyclopédique » ; je ne parle pas de l'esprit du recueil !

4. Cité par Albert Cazes, *Un adversaire de Diderot et des Philosophes : le P. Berthier*, dans *Mélanges offerts... à M. Gustave Lanson*, Hachette, 1922, p. 239.

rait l'attention des meilleurs écrivains et des personnes distinguées de tous les rangs ». Diderot devait y entrer à l'occasion, et ne passait sans doute pas devant, sans jeter un regard sur cet établissement qui lui rappelait aussi sa jeunesse (si vraiment il y avait fait ses humanités). Plus tard, il sera le correspondant du fils de son ami Damilaville, interne au Collège [1].

De la polémique qui s'engagea entre le Philosophe et le Jésuite en ces premiers mois de 1751, nous essaierons de dire ce que l'on ne voit pas partout.

Les *Mémoires* annoncèrent le *Prospectus* dès le premier volume de janvier 1751, mais dans leurs « Nouvelles Littéraires » (p. 188-189), partie du Journal assez peu lue, selon Diderot [2]. Ce n'est que dans le volume suivant (le second du même mois), que la comparaison du *Prospectus* et de Bacon mit l'Encyclopédiste en assez mauvaise posture. Pourtant, le P. Berthier gardait une modération courtoise ; il terminait ainsi : « Désignons dès à présent [au nouveau Dictionnaire] une place éminente dans toutes nos Bibliothèques » (p. 327). Cette réclame n'apaisa pas Diderot qui, vers le temps, je pense, où il se débarrassait de sa *Lettre sur les Sourds*, écrivit au P. Berthier, sans changer d'encre ni de plume. « Si j'apprends par ceux qui lisent vos Mémoires... », il ne les lisait donc pas, lui ? Au reste, que les Jésuites ne craignent pas d'être oubliés ; ces Messieurs de l'Encyclopédie se piquent d'impartialité : « Nous... rendrons le témoignage le plus authentique aux services importants, et très réels que votre Compagnie a rendus à la république des lettres [3]. Nous y parlerons aussi de vous, mon R. P. ; oui, de vous en particulier ». (Conduisez-vous en conséquence !) Et Diderot demandait au P. Berthier une contribution pour un article, mais c'était l'occasion d'un nouveau persiflage [4].

En même temps que cette *Lettre*, Diderot envoyait au Journaliste de Trévoux, aux fins de publicité, un Extrait de l'Encyclopédie. Il s'était rallié, du moins pour un spécimen, à une idée qu'il avait repoussée dans le *Prospectus* [5]. L'article choisi était *Art*, relatif aux arts mécaniques plutôt qu'à ces arts libéraux dont s'était occupé Batteux. Ce fut là le premier texte publié de l'Encyclopédie, texte symbolique, que l'on trouve imprimé à la suite de la *Lettre... au R. P. Berthier*. Il y en a un exemplaire parmi les morceaux imprimés du Fonds

1. Catalogue de l'Exposition, n° 183 (document daté de 1769, donc après la dispersion des Jésuites).

2. A.-T., t. XIII, p. 166.

3. Il est piquant, en vérité, de lire après cela le déclamatoire article *Jésuite*, publié après la dispersion de l'ordre, dans le t. VIII de l'Encyclopédie, et notamment le paragraphe sur le Journaliste de Trévoux (cité par A. Cazes, *loc. cit.*, p. 249).

4. A.-T., t. XIII, p. 167, 166-167 (pour l'article *Continuation*, qui fut en réalité écrit par d'Alembert).

5. Il avait alors préféré instruire le lecteur en ajoutant un tableau plutôt « que de lui communiquer des articles qui ne lui auraient donné qu'une idée très imparfaite de quelques-unes [des] parties [de l'ouvrage] » (*Ibid.*, p. 158.)

Vandeul [1]. On aurait pu, en cette année 1950-1951, lui faire le même sort qu'au *Prospectus*.

La *Lettre* de Diderot n'était pas pour arranger les choses, malgré son épigraphe, que d'ailleurs Berthier ne comprit pas, ou ne voulut pas comprendre [2]. Aussi, en addition à son volume de février (p. 569 et suiv.), le Journaliste de Trévoux répondit-il par des insinuations *ad hominem*. Comme elles ont été souvent reproduites, nous citerons plutôt l'endroit où le P. Berthier souligne, par antithèse, l'esprit de ses *Mémoires*, dont l'objet essentiel, écrit-il, est de ne « blesser ni les mœurs ni la Religion », et qui ont « l'avantage, vu leur petit volume et une ancienne habitude de plus de cinquante ans, d'aller partout ». L'éditeur suspect des in-folios attendus ne pouvait pas ne pas comprendre.

Il répliqua sur-le-champ, « à Paris, ce 2 février 1751, à neuf heures du soir, en recevant [le] journal » de son contradicteur. Cette seconde *Lettre... au R. P. Berthier* était plus courte. Et lorsqu'enfin sa *Lettre sur les Sourds* ayant paru, comme nous l'avons dit, vers le milieu de février, il reçut un mot flatteur du P. Castel (qu'il y avait nommé et loué) [3], le Philosophe saisit cette occasion de désarmer si possible l'opiniâtre P. Berthier, qui continuait de plus belle, dans son volume de mars, à démontrer le plagiat du *Prospectus*. « Au nom de Dieu », écrivit Diderot au P. Castel, « mon Révérend Père, à quoi pense le P. Berthier de persécuter un honnête homme qui n'a d'ennemis dans la société que ceux qu'il s'est faits par son attachement pour la Compagnie de Jésus ? » Et il assure avoir reçu, mais décliné, des propositions des ennemis des Jésuites : on lui offrait des mémoires et de l'argent [4]. Le bon apôtre ! Il est vrai que Diderot était fort antijanséniste, mais les Jésuites doutèrent à bon droit que ce fût par amour pour eux.... La dispute continua.

***

De ces opuscules et de cette conduite ressortent quelques caractères — de l'homme, de l'écrivain et du penseur — devant lesquels il convient de s'arrêter.

1. Dieckmann, *Inventaire*, etc., p. 155.

2. « Poete, non dolet » ; ce qui pouvait signifier : ou « ma Lettre ne vous fera point de mal » ou « votre article du Journal ne m'a point fait de mal ». Diderot l'avait pris, assure-t-il (*ibid.*, p. 169), dans le premier sens ; mais le Jésuite le prit dans le second, en protestant qu'il n'avait pas eu l'intention de blesser : « Si M. Diderot a reçu un coup de poignard, il faut qu'... il se soit frappé lui-même ». (*Mémoires*, février 1751). A. Cazes comprend comme Berthier (p. 243).

3. A.-T., p. 356 et suiv.; éd. orig., p. 46-47, 49-50, 56. Autre Éloge dans la première *Lettre* au P. Berthier, t. XIII, p. 167 : « Le P. Castel mettait dans vos mémoires du feu et de l'esprit. » Ç'avait été un collaborateur infatigable (A. Cazes, *loc. cit.*, p. 239), — à cet égard le Jaucourt des *Mémoires* de Trévoux.

4. C . A. Cazes (p. 246) qui paraît placer cette lettre un peu tard : elle est probablement de mars 1751. — Voir cette phrase, dans l'article *Jésuite* de l'Encyclopédie : « Les Jésuites se sont brouillés avec les gens de lettres, au moment où ceux-ci allaient prendre parti pour eux contre leurs implacables et tristes ennemis. »

Ce ton mordant, ces amabilités à revers piquant, ne dénotent guère un bon homme. La polémique entraîne, il est vrai ; mais, dans la *Lettre* à l'abbé Batteux, quelle âcreté ! Il y avait un satiriste en Diderot, et le *Neveu de Rameau* est bien un « pot pourri », mais aussi une *Satire* dans le sens moderne du mot (d'ailleurs l'un des manuscrits du Fonds Vandeul porte pour titre : *Entrevue avec Rameau au Café de la Régence ou* SATYRE CONTRE [1])... La Harpe dira de Raynal qu'il était « un bonhomme et beaucoup plus réellement que Diderot » : Raynal n'avait pas grand-peine à l'être.... Est-ce à cause de la commémoration ? Mais on nous parle aujourd'hui de la bonté, de la tendresse, de la douceur du Philosophe. Il a eu, certes, ses affections et ses dévouements. Peut-être, comme l'écrit G. May, avait-il la haine « moins facile » que Voltaire [2]. Mais lisez ses lettres à son frère. Dites-moi si Voltaire s'est beaucoup plus acharné sur ses victimes que celui-ci sur Palissot, par exemple. Diderot a « le dos rond », peut-être ; eh bien ! je ne m'y fie pas. *Est-il bon, est-il méchant* ? Mettons qu'il a été l'un et l'autre : en ceci encore *homo duplex*, pour reprendre l'expression de son contemporain Buffon.

Autre trait. Au moment de sa querelle avec le P. Berthier, houspillé qu'il est par un compatriote, Diderot reçoit une première compensation de l'étranger. Le Diplôme de membre de l'Académie de Berlin lui est accordé le 4 mars 1751 ; il en remercie Formey le 5 [3] : c'est cette même Académie à laquelle l'abbé Terrasson avait été associé dix-huit mois avant sa mort [4]. On ne verra plus, au titre du tome I de l'Encyclopédie, ce qui avait dû choquer sur le *Prospectus* : un tel manque d'équilibre entre les noms des deux Directeurs [5]. Premier bénéfice, pour le Philosophe, de l'entreprise encyclopédique, mais bénéfice qui lui venait de Prusse. Trois ans avant sa mort, ayant à remercier la Société d'Antiquaires d'Écosse de l'avoir nommé membre honoraire, Diderot écrira : « J'emporterai, en m'en allant, la mémoire des persécutions que j'ai souffertes dans mon pays ; mais à côté de ce fâcheux souvenir celui des marques d'estime que j'aurai reçues des nations étrangères [6]. » Ce contraste avait été vivement ressenti et il ne fut pas sans fausser en Diderot certaines balances.

Pour en venir maintenant à ses écrits, la *Lettre sur les Sourds* le montre (et cette tendance est ici favorisée par ses dispositions hargneuses) moins occupé à substituer un système à un autre, qu'à faire

1. Cf. H. Dieckmann, *Inventaire du Fonds Vandeul*, Lib. Droz, 1951, p. 61.
2. Georges May, *Quatre visages de Denis Diderot*, Boivin et C^ie^ [1951], p. 66.
3. H. Dieckmann, *op. cit.*, p. 162 ; A.-T., t. XIX, p. 424.
4. D'après une *Notice* anonyme (*La Philosophie applicable*, etc..., p. LXIII).
5. *Prospectus* : « ... publié par M. Diderot ; et... par M. d'Alembert, de l'Académie Royale des Sciences de Paris et de l'Académie Royale de Berlin. » — Tome I : « ... par M. Diderot, de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse. » D'Alembert, de son côté, a maintenant un troisième titre : « de la Société Royale de Londres »
6. Cf. l'article de H. Dieckmann, dans *Les Cahiers Haut-Marnais*, 1^er^ trimestre 1951, p. 25. Voir, à la page suivante, quelques lignes sur le point de savoir si Diderot fut réellement membre de l'Académie de Stockholm. Il semble que non.

voir à l'auteur de celui qu'on lui présente « combien la question... est compliquée. » Il est l'homme qui s'emploie « plutôt à former des nuages qu'à les dissiper, et à suspendre les jugements qu'à juger. » Est-ce à dire que sa contribution ne soit pas positive ? Lisons plutôt cette phrase de l'article *Journaliste* dans l'Encyclopédie [1] : « S'il examine un ouvrage médiocre, qu'il indique les questions difficiles dont l'auteur aurait dû s'occuper ; qu'il les approfondisse lui-même, qu'il jette des vues... ». Et, ajouterons-nous, qu'il joue, lui, Diderot, le rôle pour lequel il est né : substituer à la conjecture l'expérience, ou plutôt l'expérience dirigée, l'expérimentation. Par exemple, vous voulez savoir « quel est l'ordre d'idées... dans lequel [les premiers hommes] auraient pu inventer les signes oratoires » ? L'auteur de la *Lettre sur les Sourds* recommande d'utiliser un *Muet de convention*, et il ne lui faut guère moins de trois grandes pages pour déterminer avec la dernière minutie et au besoin en se reprenant, *les conditions auxquelles cette expérience serait correcte* [2]. Plus loin il imagine une recherche [3] dans un esprit si moderne, qu'on a pu entendre, il y a quelque temps, à la Société d'Esthétique, une Conférence faite du même point de vue. Il vaudrait la peine de mettre en lumière cette application étendue d'une méthode des sciences. Elle constitue une originalité de Diderot qu'on a trop peu remarquée.

On a plutôt signalé chez lui une manière de penser qui rompt, par certains côtés, avec notre génie national. Je dirai, faute de meilleur mot, que c'est un esprit *synthétique* (espèce rare) et qui déconcerte plus d'une fois nos habitudes d'analyse. Quand parut l'article *Art*, un journaliste en prit texte pour écrire : « [Une chose essentielle] qu'on a peur que M. Diderot n'oublie, c'est que nous voudrions bien nous instruire aisément et sans migraine, si cela se pouvait. [Tel est l'esprit de ce XVIII^e^ siècle : curieux mais un peu léger.] Ainsi... trêve de cette métaphysique merveilleuse et en pure perte ; fort peu de ces définitions allemandes.... J'ai cru lire Wolff. M. de Fontenelle, où êtes-vous ? » Où est, demandait Raynal de son côté, « la belle facilité, le beau naturel de Bayle » ? (8 février 1751).

J'ai cru lire Wolff. Ceci s'écrivait le 15 juin 1751, par la plume du Correspondant de Londres des *Nouvelles Littéraires*, etc., de P. Clément (vol. III, p. 113-114). Ainsi l'on n'a guère tardé à voir dans l'enfant de Langres une tête allemande.

Le même rédacteur estimait aussi nécessaire de rappeler à Diderot

1. Article dont un paragraphe est consacré à la critique du Journal de Trévoux. Voir A.-T., t. XV, p. 315.

2. *Ibid.*, t. I, p. 351-354. Si nous nous étions proposé d'étudier au fond la *Lettre sur les Sourds*, nous aurions signalé aussi les pages 356 et suiv. sur l'*observation* du sourd et muet de naissance (pages qu'il faut probablement mettre en relation avec l'écrit intitulé « Observation [ou Observations] d'un Sourd et Muet ». Voir « les Listes » publiées par H. Dieckmann, *Inventaire*, etc., p. 171 et p. 175).

3. Comment un même objet est-il imité par la poésie, la peinture et la musique ? (A.-T., t. I, p. 386 et suiv.).

les mérites de la condensation. « Il est verbeux, dissertateur, enclin à la digression ; qu'il y prenne garde, il va nous faire un ou deux in-folio de trop [1]. » Cela ne dépendit pas du seul Diderot. Mais enfin l'on sait que l'Encyclopédie était alors prévue sous la forme d'une collection de dix volumes, dont deux de planches. Il y en eut vingt-huit, dont onze de planches [2]. Diderot avait pu croire être quitte du texte à la fin de 1754. Le tableau suivant présente à gauche la perspective qui s'offrait au Directeur, dans les derniers mois de 1750 ; à droite, la façon dont les choses se passèrent en réalité (le premier tome parut en juillet 1751) :

T. II : décembre 1751	janvier 1752
T. III : juillet 1752	novembre 1753
T. IV : décembre...	octobre 1754
T. V : juillet 1753	septembre 1755
T. VI : décembre...	début de 1756
T. VII : juillet 1754	novembre 1757 (s'arrête à la fin de G)
T. VIII : décembre...	T. VIII à XVII : 1765
T. IX et X, planches).	Onze volumes de planches : 1762-1772

Quand il écrit pour le tome V (1755) l'article *Encyclopédie*, Diderot a l'air de prévoir maintenant douze volumes. En octobre 1759, alors que sept tomes sont parus, d'Alembert dit qu'il en reste encore six ou sept à faire [3].

Ainsi, il faut bien s'en rendre compte, Diderot n'a pas pensé d'abord s'enchaîner pour un si long temps. Mais, même sans intervention de la justice de son pays, quel est celui d'entre nous qui ne voit pas s'éloigner, comme les montagnes à l'horizon, un but et un terme qu'il avait cru assez proche ? Supposons néanmoins qu'effectivement Diderot ait été, dès le début de 1755, à peu près libéré. A quarante-deux ans, en pleine maturité, qu'eût-il fait de son génie ? On peut douter que même dans ce cas, les conditions subsistantes de la presse à son époque lui eussent permis d'être publiquement lui-même.

JEAN POMMIER.

4. Cf. dans l'article *Encyclopédie* la page, déjà citée plus haut, où Diderot assure qu'il n'y a presque pas d'ouvrages sans digressions ; mais c'est pour prétendre tout aussitôt que l'ordre encyclopédique opère, lui, une « circonscription sévère » qui arrête ces « excursions » (A.-T., t. XIV, p. 468). Elles auraient encore été mieux arrêtées par l' « espèce de protocole » que Voltaire suggère à d'Alembert dans cette Lettre du 22 décembre 1756 où il se fait l'écho de plaintes provoquées par « la longueur des dissertations vagues et sans méthode que plusieurs personnes... fournissent pour se faire valoir » (malicieusement cité par l'auteur du *Génie du Christianisme* au début de ses « Notes et Éclaircissements »).

2. De là d'ailleurs le procès intenté par Luneau de Boisjermain aux éditeurs de l'*Encyclopédie* (1770 et années suivantes), parce qu'ils n'avaient pas respecté les conditions annoncées dans le *Prospectus* : 850 livres au lieu de 250. Lire à ce propos, dans A.-T., t. XX, p. 29 et suiv. la très importante lettre de Diderot du 31 août 1771 : « On ne me soupçonnera pas d'avoir consumé, de propos délibéré, vingt-cinq à vingt six ans de ma vie à un travail ingrat et périlleux, dont il aurait dépendu de moi de voir la fin dix ou douze ans plus tôt ».

3. A.-T., t. XIV, p. 420 ; *Lettres à Sophie Volland*, éd. A. Babelon, t. I, p. 65.

LE MODÈLE INCONNU DE « LA RELIGIEUSE » DE DIDEROT : MARGUERITE DELAMARRE

Dès avant la première édition de *La Religieuse* en 1796, on n'ignorait pas que, pour rédiger les mémoires de Suzanne Simonin, religieuse malgré elle, Diderot s'était inspiré d'une aventure authentique. En fait, la *Correspondance littéraire* de Grimm avait, dès 1770, raconté à ses quelques lecteurs aristocratiques l'anecdote du marquis de Croismare, de la religieuse protestataire de Longchamp en faveur de laquelle il était intervenu douze ans plus tôt, et de la mystification dont il avait été la victime deux ans après cette intervention. Cet article de la *Correspondance littéraire*, accompagné du texte des lettres échangées en 1760 par le marquis de Croismare et ses amis et mystificateurs de Paris, est connu sous le nom de *Préface annexe de « la Religieuse »*, et a, depuis 1796, été réimprimé par la plupart des éditeurs du roman. Personne ne semble, cependant, avoir eu la curiosité de se renseigner sur l'aventure de la religieuse authentique qui inspira Diderot. On a fréquemment essayé d'éclairer *Le Neveu de Rameau* en étudiant la biographie du véritable Jean-François Rameau. C'est afin de permettre une étude critique analogue de *La Religieuse* que nous allons maintenant essayer de jeter quelque lumière sur le personnage de sœur Suzanne en retraçant la destinée de la religieuse réelle de Longchamp.

L'étude historique qui suit est fondée sur un ensemble de documents manuscrits et imprimés dont nous donnons la liste plus loin, et dont on ne semble pas jusqu'ici avoir saisi le rapport avec le roman de Diderot. Ce rapport est cependant indubitable. Ces documents, en effet, ont trait à un procès jugé devant les autorités ecclésiastiques et civiles de Paris entre 1752 et 1758 ; ce procès fut intenté par une religieuse de Longchamp qui protestait contre les vœux monastiques que sa famille l'avait obligée à prononcer ; enfin cette religieuse portait le nom de Delamarre qui figure dans plusieurs des manuscrits et même dans plusieurs des éditions de la *Préface annexe*. Date, lieu, nom et faits concordent parfaitement : c'est donc très certainement de cette affaire que s'émut le marquis de Croismare, et c'est dans l'his-

toire que l'on peut dégager de ces documents qu'il faut chercher l'origine de *La Religieuse* de Diderot.

Nous publierons prochainement un volume consacré exclusivement à ce roman méconnu du philosophe ; nous reprendrons à cette occasion et de manière plus détaillée et plus critique l'étude que voici ; mais nous pouvons dès à présent, à l'occasion du deuxième centenaire du premier volume de l'*Encyclopédie*, extraire des documents que nous avons retrouvés de quoi satisfaire en partie la curiosité des admirateurs et des amis de Diderot [1].

I. — Les premiers couvents.

Le 1er mars 1714 fut célébré le mariage dont allait naître l'enfant immortalisée par Diderot sous le nom de Suzanne Simonin. Les conjoints étaient Claude Delamarre, joaillier-orfèvre à Paris, et Marguerite Roussin, fille d'un receveur de l'Hôtel-Dieu de Dourdan. Ces bourgeois, de moins haute volée et de moindre fortune que la famille Simonin dont il s'agit dans le roman de Diderot, n'en avaient pas moins signé un contrat de mariage quelques jours auparavant, — pour être exact le 18 février. On ne sait pratiquement rien des premières années de ce mariage, sinon que le 31 août 1716, le ménage Delamarre n'ayant pas encore d'enfants, signa devant Me Marchand l'aîné, notaire à Paris, un acte de don mutuel aux termes duquel, en cas de non postérité lors du décès de l'un des conjoints, le survivant hériterait de la totalité de la fortune de l'autre. Chose curieuse, au moment de la signature de ce document, la dame Delamarre était déjà enceinte de près de cinq mois : le 9 janvier 1717, elle donnait, en effet, le jour à un enfant du sexe féminin qui, dès le lendemain, reçut en baptême le prénom de sa mère.

Marguerite Delamarre, issue de parents soucieux, comme on l'a vu, de leurs intérêts financiers, devait être entièrement privée des soins affectueux de sa famille. En effet, dès le 23 mai 1720, son père et sa mère la mettaient pensionnaire à l'abbaye royale de Longchamp, près de Paris. Elle était âgée à ce moment d'à peine plus de trois ans, trois ans qu'elle avait passés presque entièrement loin des siens, à Auteuil, où elle avait été mise en nourrice dès sa naissance chez la femme Brisseville. Elle resta à Longchamp neuf mois. Le 23 février 1721, elle rentrait chez ses parents rue Sainte-Anne à Paris, mais c'était pour n'y rester que trois jours, puisque le 27 du même mois elle était de nouveau mise pensionnaire, cette fois-ci à Chartres au couvent des Ursulines où sa tante maternelle s'était retirée.

1. Nous avons eu récemment l'occasion de faire quelques remarques sur l'interprétation de *La Religieuse* dans nos *Quatre Visages de Denis Diderot*, Paris, Boivin, 1951, p. 38-43, 81-83, 164-165 et *passim*.

Mme Delamarre devait expliquer plus tard cet empressement insolite à éloigner sa fille en prétextant des soucis accablants que lui causait l'affaire d'orfèvrerie. Elle aidait, en effet, son mari ; et les deux époux devaient s'entendre au commerce puisque c'est en 1722 que le sieur Claude Delamarre acheta pour la somme respectable de 100 000 livres la terre de Cossigny près de Brie-Comte-Robert. Une partie de cette somme, notons-le, provenait des bénéfices réalisés par le joaillier au cours de spéculations boursières de diverses natures.

La petite Marguerite ne resta guère plus de trois ans aux Ursulines de Chartres, car, sa tante qui y était pensionnaire étant morte, ses parents la retirèrent du couvent le 7 mars 1724 et la rappelèrent auprès d'eux à Paris. La fillette ne devait, du reste, connaître la vie de famille que pendant quelques semaines, car le 6 mai suivant, les époux Delamarre, décidément résolus à ne pas s'encombrer de leur enfant, la mettaient pensionnaire au couvent des Dames de la Visitation, qui se trouvait alors rue du Bac à Paris. Elle devait y rester plus de sept ans, tandis que ses parents continuaient à accroître leur fortune à un rythme tel qu'en 1729 le joaillier put acheter pour la somme de 54 000 livres une maison à Paris. Notons, d'ailleurs, que l'éducation de la petite Marguerite était passablement coûteuse puisque la pension annuelle était de 300 livres à Longchamp et de 500 chez les Visitandines.

C'est dans ce même couvent de Sainte-Marie, où la petite Marguerite Delamarre devait être pensionnaire jusqu'au 29 novembre 1731, que, dès les premières pages de son roman, Diderot fait entrer la jeune Suzanne Simonin : « J'allai à Sainte-Marie, c'est mon premier couvent, avec beaucoup de gaieté » [1]. A notre connaissance, Maurice Tourneux est le seul des nombreux éditeurs de *La Religieuse* à avoir su qu'il s'agissait du couvent de la rue du Bac : il le note dans la préface de la belle édition du roman qu'il donna en 1916 [2]. Et pourtant le doute n'est pas permis : le « Couvent des Dames de Sainte-Marie de la rue du Bacq » est nommé à plusieurs reprises dans le dossier du procès de 1758. Cet établissement, disparu depuis la Révolution, était fort connu à l'époque. Il était prospère et abritait quatre-vingts personnes, tant religieuses et domestiques que pensionnaires. Dès cette époque les Sœurs du Petit-Habit avaient la réputation de fournir une excellente éducation aux filles de famille qui, brodant et priant, attendaient, loin de leurs parents avides d'indépendance, et près de leurs maîtres de musique, de géographie et de dessin, le mari qu'on leur donnerait peut-être un jour.

C'est bien, en effet, au mariage qui la libérerait du couvent que

1. *La Religieuse*, dans l'édition Assézat et Tourneux des *Œuvres* de Diderot, t. V, p. 13. C'est à ce volume que nous renverrons pour toutes nos références au texte du roman ou de la *Préface annexe*.
2. Paris, Chevrel, 1916, p. IV.

songe la jeune Suzanne Simonin après que ses sœurs aînées eurent épousé l'une un notaire de Corbeil, l'autre un marchand de soieries de Paris : « Mes deux sœurs établies, je crus qu'on penserait à moi, et que je ne tarderais pas à sortir du couvent. J'avais alors seize ans et demi » [1]. Marguerite Delamarre, elle, avait à peine quinze ans lorsque ses parents la firent enfin sortir de Sainte-Marie sous prétexte de la marier. C'est, en effet, au cours des premiers mois de 1732 que se place l'épisode curieux de ses fiançailles rompues avec le sieur de Gennes. Sa mère expliquera plus tard à la justice qu'on avait constitué pour la jeune fille une dot de 60 000 livres (dont l'orfèvre aurait eu à emprunter 50 000 à un de ses amis), plus un douaire de 2 000 livres de rente et un préciput de 10 000 livres, mais que l'irrésistible vocation religieuse de Marguerite empêcha ces beaux projets de se réaliser. L'intéressée, elle, racontera l'histoire différemment : selon elle, Mme Delamarre avait décidé avant coup que le mariage n'aurait pas lieu et que la jeune fille s'enterrerait dans un couvent, où, le moment venu, elle ne pourrait pas disputer à sa mère l'héritage du riche orfèvre. A cet effet, elle aurait répandu le bruit que la jeune Marguerite avait commis le péché de chair avec le sieur de Gennes au cours d'une entrevue qui avait eu lieu dans la propriété que ce dernier possédait à Vert. Elle aurait même, toujours selon sa fille, prétendu qu'un enfant allait naître de cette liaison et aurait poussé l'ignominie et l'impudence jusqu'à faire vérifier ses dires mensongers par le témoignage d'une sage-femme à sa solde, qui aurait fait subir à la jeune Marguerite un examen humiliant. Le but de toute cette mise en scène aurait été d'empêcher l'orfèvre de donner suite à ses projets de mariage pour sa fille. Selon celle-ci, ce but aurait été largement atteint et Claude Delamarre indigné aurait enfermé la prétendue délinquante dans une chambre grillée où elle serait restée six mois en proie aux mauvais traitements de ses parents, qui ne seraient venus lui rendre visite, de jour et de nuit, que pour l'accabler d'injures et de coups de houssine. Toujours est-il que, le 16 juin 1732, Marguerite Delamarre, placée selon elle par son père devant l'alternative de finir ses jours dans un couvent ou d'aller dans une maison de force ou à l'Hôpital Général, où l'on enfermait les filles de mauvaise vie, optait pour la première de ces solutions et entrait à quinze ans dans son quatrième couvent. Son père, cependant, achetait, pour la somme de 35 000 livres, une charge anoblissante de secrétaire du roi près le Parlement de Bordeaux.

Marguerite entrait, cette fois-ci, au Val-de-Grâce de Paris où elle n'était plus pensionnaire, mais bien postulante. A feuilleter les pièces du procès de 1758 qui évoquent tous ces faits, on croirait lire un des plus noirs des romans d'aventures dont l'abbé Prévost inondait le marché vers la même époque : rien n'y manque, pas même la perspective sinistre de cet Hôpital Général où Manon Lescaut avait souf-

1. *La Religieuse*, édition citée, p. 13.

fert le châtiment infâmant de ses légèretés ; pas même, on le verra plus loin, l'épisode cher aux romanciers à sensations, de la substitution d'enfants.

La jeune postulante ne resta au Val-de-Grâce que deux années et n'y prit pas même l'habit. Il est vrai qu'elle n'avait pas encore dix-huit ans. Sa mère prétendit par la suite que la jeune fille, ne pouvant pas supporter la rigueur de la règle de Saint-Benoît, demanda à être transférée dans un couvent moins austère. Quant à l'intéressée, elle soutint que ce fut la communauté du Val-de-Grâce elle-même qui refusa de la garder, voyant bien qu'on lui faisait violence et qu'on voulait en faire une religieuse malgré elle. Elle prétendit même que sa mère avait préalablement essayé de la faire entrer comme postulante chez les Dames de l'Assomption de la rue Saint-Honoré et au couvent de la Visitation Sainte-Marie de la rue du Bac, mais que ces deux maisons avaient refusé de l'admettre, voyant bien qu'on la contraignait malgré elle à la vie conventuelle. Le 14 février 1758, quelques semaines avant la fin de son procès, elle réussit à obtenir des Bénédictines du Val-de-Grâce le troublant certificat que voici et que nous avons copié sur l'original ologràphe :

Nous Soussignées Abbesse, Prieure et Depositaire de l'Abbaye Royale du Val de Grace, certifions que la Demoiselle Delamarre n'a jamais été dans notre maison en qualité de Pensionnaire mais seulement en celle de Postulante, et que nous n'avons refusé de l'admettre à la Profession, meme à la prise d'habit, que parce que nous avons toujours reconnu qu'elle n'avoit aucune vocation et qu'elle n'étoit entrée icy que par contrainte, ce qui etoit bien clair par la vivacité avec laquelle M^me^ sa mere pressoit pour que nous la gardassions.

Fait en notre dite Abbaye du Val de grace le 14 fevrier 1758.
S^r^. Gabrielle du Quesnay de St Paul, Abbesse.
S^r^. Françoise Anne Phelippes de Ste Theodore, Prieure.
S^r^. Elisabeth de Croisilly de Ste Adelaïde, Dépositaire [1].

Ajoutons en passant que la justice écarta ce document sous prétexte que les signataires ne pouvaient pas avoir conservé le souvenir précis d'événements vieux de vingt-quatre ans et advenus alors qu'elles n'occupaient pas encore de fonctions administratives dans le couvent.

II. — Longchamp.

Peu de temps après sa sortie du Val-de-Grâce, le 20 juillet 1734, Marguerite Delamarre entrait à titre de postulante à l'abbaye royale de Longchamp d'où elle était sortie treize ans plus tôt. Elle avait alors dix-sept ans et n'avait pas pu matériellement passer plus de dix-huit mois au domicile paternel. Peu de temps après son entrée

1. Bibliothèque Nationale, ms. Joly de Fleury, n° 1827, f° 109.

au couvent elle prenait l'habit. Un an après sa vêture elle faisait profession. Le livre capitulaire de Longchamp témoigne de ces deux événements : « Sr. Marguerite de la Mare fut vestüe le 26 janvier de l'année 1735 agée de 18 ans et fut professe le 30 janvier 1736 » [1]. Elle expliqua par la suite qu'elle ne se résigna à ces graves engagements, malgré sa répugnance pour l'état monastique, qu'en vertu de la menace de la maison de force et du souvenir des coups de houssine dont avait été agrémenté son dernier séjour dans sa famille. Elle devait rester à Longchamp jusqu'à la Révolution, soit plus de cinquante-cinq ans. Arrêtons-nous un moment avec elle dans cette illustre maison où la sœur Suzanne Simonin du roman de Diderot allait connaître tour à tour l'affection de la trop sensible mère de Moni et la cruauté contagieuse de la sœur Sainte-Christine.

Tous les témoignages semblent concorder pour nous assurer qu'au moment où Marguerite Delamarre connut l'abbaye fondée par la sœur de saint Louis la règle n'y était pas des plus rigoureuses. La proximité de Paris, l'habitude de fréquenter pendant la semaine sainte l'exquise chapelle du XIIIe siècle où l'on entendait les chœurs des plus belles voix du royaume, les parentés et amitiés illustres des pensionnaires et des religieuses cloîtrées dans l'abbaye, le fait même que la promenade du bois de Boulogne était, dès Louis XIV, le théâtre des rendez-vous aristocratiques, tout contribuait à conférer à Longchamp cet aspect de couvent-boudoir que l'on a peut-être un peu trop tendance à donner à toutes les maisons religieuses de l'époque de Louis XV et de Louis XVI.

Diderot qui, comme tous ses contemporains, était au courant de la vogue mondaine de Longchamp, l'utilise habilement pour permettre à son héroïne de prendre contact avec les gens du monde. Le lecteur de *la Religieuse* est d'autant plus frappé par l'arrivée à Longchamp du Tout-Paris élégant et snob de l'époque que peu avant, dans ce même couvent, au fond d'un in-pace souterrain, obscur et humide, sœur Sainte-Suzanne blessée et malade pourrissait. « Tout cela se passait au commencement du carême. Le temps approchait où la curiosité d'entendre appelle à Longchamp la bonne et la mauvaise compagnie de Paris » [2]. « La semaine sainte arriva ; le concours à nos ténèbres fut nombreux. Je chantai assez bien pour exciter avec tumulte ces scandaleux applaudissements que l'on donne à vos comédiens dans leurs salles de spectacle, et qui ne devraient jamais être entendus dans les temples du Seigneur, surtout pendant les jours solennels et lugubres où l'on célèbre la mémoire de son fils attaché sur la croix pour l'expiation des crimes du genre humain » [3]. La belle voix de sœur Suzanne est un élément essentiel de l'intrigue de *la Religieuse*. Sans elle la pauvre recluse n'aurait jamais eu d'appuis assez

1. Bibliothèque Nationale, ms. français, nº 11662, fº 106.
2. *La Religieuse*, édition citée, p. 54.
3. *Ibid.*, p. 55.

influents pour lui permettre d'entamer le procès qui devait aboutir à son transfert au couvent d'Arpajon. Voyez plutôt ce qu'elle en dit elle-même :

> Ajoutez à cela le succès de nos ténèbres du vendredi saint : je chantai, je touchai de l'orgue, je fus applaudie. O têtes folles de religieuses ! Je n'eus presque rien à faire pour me réconcilier avec toute la communauté ; on vint au-devant de moi, la supérieure la première. Quelques personnes du monde cherchèrent à me connaître ; cela cadrait trop bien avec mon projet pour m'y refuser. Je vis M. le premier président, M^me^ de Soubise, et une foule d'honnêtes gens, des moines, des prêtres, des militaires, des magistrats, des femmes pieuses, des femmes du monde ; et parmi tout cela cette sorte d'étourdis que vous appelez des *talons rouges*, et que j'eus bientôt congédiés [1].

Il n'est besoin que de consulter les souvenirs des témoins de cette époque, Barbier, d'Argenson, Marmontel ou Bachaumont pour s'assurer que telle était bien, lors des fêtes de Pâques, l'atmosphère de l'abbaye de Longchamp sous Louis-le-Bien-Aimé. Diderot n'invente rien, pas même la règle du triennat des supérieures dont Gaston Duchesne, le savant historien de Longchamp, nous apprend qu'elle était en vigueur depuis 1629 [2].

Dans sa très remarquable *Histoire de l'abbaye royale de Longchamp*, le même auteur commet une petite erreur de jugement lorsqu'il écrit au début du chapitre qu'il consacre au relâchement de la discipline : « Ce n'est pas sans avoir hésité et sans avoir bien pesé son choix que Diderot se décida à conduire sa *Religieuse* à Longchamp. On en parlait à cette époque comme d'une maison entièrement dissolue » [3]. D'une part, Diderot n'a pas eu à hésiter : il suivait une histoire authentique et conduisait son héroïne à Longchamp comme il l'avait conduite à Sainte-Marie, tout simplement parce que c'était dans ces établissements qu'avait vécu Marguerite Delamarre. D'autre part, on ne voit pas très bien pourquoi Diderot avait besoin d'un couvent dissolu pour son roman. L'historien de Longchamp aurait-il été victime d'un préjugé ? On dirait qu'il ne connaît pas bien le roman de Diderot, mais qu'en ayant entendu parler comme d'un ouvrage licencieux, il en a imaginé le décor dans un couvent déréglé. Il n'en reste pas moins vrai que Longchamp n'était pas un modèle d'austérité ni de régularité, et cela depuis le début du règne de Louis XIV. Une lettre apocryphe de saint Vincent-de-Paul, datée du 25 octobre 1652, censure déjà sévèrement les mœurs en cours à l'abbaye. [4] Un siècle et quelques années plus tard, un mémoire de police révèle, non pas la dissolution ni le libertinage, mais plutôt l'extrême libéralisme

1. *Ibid.*, p. 59.
2. Gaston Duchesne, *Histoire de l'abbaye royale de Longchamp (1255 à 1789)*, 2^e^ éd., Paris, Daragon, 1906, p. 400.
3. *Ibid.*, p. 26-27.
4. *Lettre de S. Vincent de Paul au cardinal de La Rochefoucauld sur l'état de dépravation de l'abbaye de Longchamp.* En latin avec la traduction française et les notes de [l'abbé] J[ean] L[abouderie], Paris, Moutardier, 1827.

et ce que nous appellerions le non-conformisme du couvent. Parmi les pittoresques silhouettes qui s'animent dans les quelques pages de ce rapport, retenons celle de la jeune pensionnaire que voici qui nous rappelle tout à la fois Marguerite Delamarre et Suzanne Simonin :

> Mlle de Beaulieu, ce n'est pas son vrai nom, dix-sept ans ; on la croit fille naturelle de M. Daugers, fermier-général, et on dit que sa mère est une religieuse de province. Elle est petite, mais bien formée, d'une figure élégante, beaux cheveux bruns, des petits yeux pleins de feu ; belles dents, et belle peau. Elle a de l'esprit comme un lutin. On lui trouve un défaut, c'est d'avoir le pied grand.
>
> Le sieur Maugis, receveur à la barrière Saint-Jacques, païe sa pension et a soin de son entretien. Il dit qu'elle est sa filleule. Cette demoiselle n'a point d'intrigue, mais elle s'ennuie bien au couvent. On voudroit bien qu'elle se fît religieuse, mais elle n'entend pas du tout cette antienne [1].

Si Mlle de Beaulieu était donc peut-être une fille naturelle, la Suzanne Simonin du roman de Diderot en était hélas certainement une. Ce fut même en raison de sa naissance irrégulière qu'elle dut d'être déshéritée, maltraitée et finalement condamnée à une clôture perpétuelle. Cela n'était nullement exceptionnel à une époque où les naissances illégitimes étaient d'une fréquence stupéfiante, surtout à Paris où elles semblent avoir atteint à peu près à cette époque le tiers du nombre total des naissances. Il ne faut donc pas s'étonner si la jeune Marguerite Delamarre, voyant avec quelle insistance ses parents s'obstinaient à la tenir éloignée du foyer, imagina qu'elle n'était pas réellement leur fille.

Lorsque la communauté de Longchamp fut, en 1756, interrogée par le vicaire général Regnault pour l'instruction du procès en cours, les religieuses répondirent à sa soixante-quinzième question en déclarant : « Il est bien vrai que la Sœur de la Marre se donnoit une origine illustre dans leur Couvent pour dominer sur les autres Religieuses [2] ». Me Briquet de Mercy, avocat de Mme Delamarre dément avec véhémence que la religieuse eût une origine cachée et renonça à répéter le nom de la grande dame dont Marguerite Delamarre prétendait être la fille. Mais cette dernière témoigna de beaucoup moins de discrétion et déclara tout haut que la véritable Marguerite Delamarre étant morte en nourrice, la femme Brisseville qui en avait la charge, lui substitua une autre enfant du même âge. Elle ajouta que Mme Delamarre fut mise au courant de cette substitution, ce qui explique son absence total de sentiments maternels à son égard. Elle précisa même qu'on ne tenait pas en haut lieu à révéler la naissance de cette enfant pour la bonne raison qu'il s'agissait d'une fille de la duchesse de Berry, fille elle-même du régent Philippe d'Orléans. La duchesse avait, en effet, été accouchée peu de temps avant sa mort d'un enfant illégitime que tous les historiens déclarent mort-né,

1. *Notes secrètes sur l'abbaie de Longchamp en 1768*, « Bibliothèque galante », Paris, Frédéric Henry, juin 1870, p. 18-19.
2. Bibliothèque Nationale, ms. Joly de Fleury, n° 1827, f° 111.

comme les autres enfants dont elle avait été accouchée au cours des sept dernières années de son existence. Toutefois le médisant Duclos écrit dans ses *Mémoires secrets* : « La fille de la duchesse de Berri et du comte de Riom, que j'ai vue dans sa jeunesse, est actuellement religieuse à Pontoise, avec trois cents livres de pension »[1]. La coïncidence est pour le moins singulière, mais il ne faut sans doute pas trop s'attarder sur cette étonnante possibilité, quoique les substitutions d'enfants en bas-âge ne fussent nullement exceptionnelles à cette époque. Il fallait simplement la signaler, ne serait-ce que pour montrer combien le roman même de Diderot est quelquefois moins invraisemblable et plus simple que le dossier authentique du procès.

Marguerite Delamarre eut trois frères plus jeunes qu'elle. Elle ne les connut évidemment que très peu puisqu'elle n'était presque jamais au domicile familial. Cependant ils venaient quelquefois la voir au parloir de Longchamp ; ils se plaignaient même, assura-t-elle, de mauvais traitements qu'ils subissaient chez eux. Deux d'entre eux se retirèrent, l'un à Saint-Lazare, l'autre à l'Oratoire. Ils moururent tous les trois fort jeunes et leur sœur soutint que la cause de leur mort fut la brutalité avec laquelle leur père les battait, à l'instigation de son épouse désireuse, le jour venu, d'entrer seule en possession de la fortune substantielle de l'orfèvre. Sur ce point encore nous ne pouvons guère contrôler les assertions de Marguerite Delamarre. Peut-être avait-elle lu trop de romans. En tout cas ces détails épaississent encore l'atmosphère oppressante et maladive de cette affaire de famille.

Les années passèrent. La sœur Delamarre eut à souffrir de sa santé, mais se remit de manière satisfaisante. Elle se plaignit par la suite de sa mère qui la faisait espionner par deux religieuses à sa solde, qui l'empêchaient de voir ses frères et qui, — chose plus grave encore, — lui ôtaient toute liberté de choisir un confesseur. Elle ne se plaignit en tout cas jamais d'avoir été maltraitée à un point même approchant des tortures qu'eut à subir sœur Suzanne sous le règne abbatial de la cruelle mère Sainte-Christine.

Claude Delamarre, écuyer, secrétaire du roi et ancien marchand orfèvre mourut au printemps de 1750. La liquidation de sa succession prit environ deux ans et nécessita l'intervention de la justice. La veuve Delamarre hérita de la presque totalité de la fortune du défunt. La sœur Delamarre ne fit pas un geste durant tout ce temps ; puis soudain, le 2 septembre 1752, on la voit déposer devant l'Officialité de Paris une requête, suppliant qu'on la relevât des vœux qu'elle avait prononcés malgré elle seize ans plus tôt. Cette première requête marque le début d'aventures judiciaires qui devaient durer près de six ans ; elle est aussi la conclusion d'une assez longue série de trac-

1. Duclos, *Mémoires secrets*, Paris, Gay, 2 vol., 1864, t. II, p. 32-33.

tations plus ou moins obscures que nous allons maintenant essayer de résumer.

Laissons tout d'abord la parole à l'avocat de Mme Delamarre : Me Briquet de Mercy déclara dans un mémoire imprimé en 1755 et rédigé sans doute en 1753 :

> Un homme connu par la célebrité de ses talens, a été le premier moteur de cette entreprise ; personne n'ignore ses démarches, il a trouvé le secret de s'introduire dans l'intérieur du Couvent à la faveur des ouvrages de son Art ; il s'est rendu nécessaire à la Sœur de la Marre ; elle a cru n'admirer en lui que l'Artiste, mais malheureusement elle a déferé aux conseils de l'homme du monde ; celui-ci s'est imaginé qu'il lui seroit aussi facile de faire ouvrir les portes du Couvent à une Religieuse après 17 années de profession, qu'il avoit d'adresse & de genie pour animer le fer & l'airain [1].

Il s'agit du célèbre ingénieur mécanicien Jacques Vaucanson, inspecteur des manufactures de soie, que le gouvernement avait envoyé au couvent de Longchamp pour y installer les appareils nécessaires à la production de la soie. Il était ordinairement accompagné par une jeune personne qui passait pour sa nièce et qui portait le nom de Mlle Biché. Ce fut par l'intermédiaire de cette jeune fille que la sœur Delamarre fit parvenir un mémoire à Vaucanson. En possession de ce mémoire, l'inventeur entama une série de négociations avec la supérieure de Longchamp et avec la veuve Delamarre. Ces négociations ayant entièrement échoué, le bénévole Vaucanson recourut vers le milieu de l'année 1752 aux bons offices de Me Courlesvaux, procureur au Châtelet et en l'Officialité de Paris. Après quoi, il cessa d'intervenir personnellement et ne fut pas même appelé à témoigner au cours des procès de 1756 et 1758. C'est en tout cas grâce à lui que l'affaire de Marguerite Delamarre sortit de la chronique privée pour entrer dans le labyrinthe de la procédure.

III. — Le procès.

Le 2 septembre 1752, le procureur Courlesvaux déposait au nom de la sœur Delamarre une première requête à l'Officialité de Paris. Ce tribunal exerçait le pouvoir judiciaire du diocèse, et une requête de réclamation contre des vœux monastiques relevait effectivement de la juridiction de cet organisme ecclésiastique qui siégeait sous la présidence du vicaire général et official du diocèse de Paris. En 1752, Nicolas Regnault remplissait ces fonctions et joua donc, dans cette affaire, un rôle analogue à celui de l'archidiacre Hébert dans le roman de Diderot. Après dix audiences à l'Officialité et l'assignation de la veuve Delamarre et de la communauté de Longchamp, sont déposées le 18 septembre de la défense des religieu es de Longchamp et le 1er octobre celle de la veuve Delamarre. Celle-ci fait procéder à la même

1. Bibliothèque Nationale, 4° Fm 17 193, p. 9-10.

date à un premier compulsoire, suivi d'un second le 18 janvier 1753. Sa fille riposte le 9 février par une seconde requête, — verbale celle-ci, — ajoutant vingt-deux faits nouveaux à sa première requête. Le 8 mars la veuve Delamarre fait procéder à un troisième et dernier compulsoire ; le 16 mars, sa fille dépose une troisième requête et le 19 mars une quatrième, ajoutant chaque fois plusieurs nouveaux faits à son réquisitoire contre sa mère. Le 28 mars 1753, l'Officialité rendait une première sentence ordonnant qu'on procédât à l'interrogatoire de la sœur Delamarre avant de décider si l'on ferait droit à sa demande.

La première phase du procès se terminait de manière si favorable à la plaignante que sa mère, dès le 31 mars, interjeta comme d'abus de cette sentence et que son avocat publia un long mémoire expliquant les multiples raisons pour lesquelles l'Officialité devait revenir sur sa décision et opposer une fin de non-recevoir à la requête de la religieuse protestataire. Une religieusea a normalement une durée de cinq ans pour protester contre ses vœux ; aucune protestation n'étant intervenue avant 1752, il s'ensuit que la veuve Delamarre invoque la « triple prescription » qui devrait empêcher qu'on prêtât la moindre attention aux protestations de sa fille. Le mémoire réfute toutes les accusations dirigées par la sœur Delamarre contre sa famille et son couvent et conclut éloquemment qu'il ne faut pas poursuivre l'instruction de cette affaire : « Si dans de pareilles circonstances on admettoit une instruction qui tendît à accréditer une réclamation aussi scandaleuse qu'elle est peu fondée, ce seroit jeter le trouble dans les familles, lever l'étendart de l'apostasie, tourner en mépris la dignité de l'Église et l'honneur de la Religion... » [1]. Ce mémoire fut publié en 1755 et le 11 juillet suivant, après en avoir pris connaissance, l'official rendait un arrêt déclarant qu'il n'y avait pas abus dans sa sentence du 28 mars 1753, et condamnant aux dépens la veuve Delamarre qui avait fait appel. La deuxième phase du procès se terminait une fois encore de manière favorable à la sœur Delamarre.

Dès le mois d'août on procéda à son interrogatoire ; après quoi elle déposa devant l'Officialité une cinquième et dernière requête reprenant les quatre précédentes et comprenant un total de cinquante-trois faits. Après en avoir pris connaissance, l'Officialité rendit le 17 janvier 1756 une deuxième sentence ordonnant qu'on procédât à l'interrogatoire de la veuve Delamarre et de la communauté de Longchamp avant de décider s'il serait fait droit à la demande de réclamation de la religieuse. Ces deux interrogatoires eurent lieu entre le 30 mars et le 30 juin.

Censément éclairée par les trois interrogatoires auxquels il venait d'être procédé et qui totalisaient le nombre impressionnant de 474 questions et réponses, l'Officialité de Paris rendit le 28 août 1756 sa troisième et dernière sentence. La sœur Delamarre était déclarée non-

1. *Ibid.*, p. 68.

recevable en sa demande en réclamation de vœux et enjointe de rentrer sous huitaine du couvent de Saint-Michel, où elle s'était réfugiée pendant l'instruction de l'affaire, à l'abbaye de Longchamp. Quant à la communauté, qui avait été reconnue coupable de certaines négligences dans la tenue de ses archives, elle recevait simplement l'ordre de tenir désormais ses registres de sépultures, de vêtures et de professions conformément aux instructions de Sa Majesté.

Marguerite Delamarre fit appel dès le 17 septembre suivant. A cet effet un nouveau mémoire était nécessaire car l'affaire tombait désormais sous la juridiction du Parlement de Paris. Ce mémoire fut publié le 31 janvier 1758. C'est à ce moment sans doute que l'affaire s'ébruita dans la capitale et que le bon marquis de Croismare en eut vent. Il s'émut de l'appel pathétique de la religieuse, intervint personnellement en sollicitant, selon la *Préface annexe*, « tous les conseillers de la Grand'Chambre », ce qui eût été inutile aussi longtemps que l'affaire était demeurée du ressort de l'Officialité ; la Grand'Chambre, en effet, faisant partie du Parlement de Paris.

Il faut dire ici que nous avons été incapable de retrouver dans les écrits du temps le moindre écho de cette aventure, la moindre allusion. Nous avons vainement dépouillé de nombreuses correspondances, des mémoires, des journaux de toutes sortes, depuis le *Mercure* et la *Gazette de France*, jusqu'aux *Nouvelles ecclésiastiques* et au *Journal encyclopédique*, en passant par la *Gazette d'Amsterdam*, la *Gazette d'Utrecht*, *le Conservateur*, les *Annonces, affiches et avis divers*, le *Journal historique sur les matières du temps*, etc. Il paraît évident que l'histoire de la sœur Delamarre se répandit uniquement par la tradition orale, peut-être par l'entremise d'un des magistrats du Parlement, à moins que ce ne fût par le truchement de l'encyclopédiste Vaucanson. Celui-ci fréquentait, en effet, chez le fermier-général Leriche de la Popelinière, où l'on pouvait rencontrer des gens comme Marmontel ou d'Alembert. Grimm, de son côté, n'était pas mal placé, dans les nombreuses sociétés dont il était l'habitué pour capter et colporter une aventure de ce genre. Il n'est pas impossible non plus que ce fût le marquis de Croismare lui-même qui rapportât à Diderot et à ses amis l'histoire de la malheureuse protestataire. Il ne faut pas oublier, du reste, que cette affaire ne fut pas très bien connue des contemporains eux-mêmes, puisque, au dire de la *Préface annexe*, le marquis s'intéressa à la recluse « sans l'avoir vue, sans savoir son nom, sans même s'assurer de la vérité des faits ».[1] Diderot, lui, connut suffisamment l'affaire pour en retenir le nom de l'héroïne et les noms des deux couvents où elle vécut le plus longtemps : Sainte-Marie et Longchamp.

Pour riposter au mémoire de sa fille, la veuve Delamarre déposa le 2 mars 1758 une nouvelle requête et publia un nouveau mémoire, toujours dû à l'éloquent Briquet de Mercy. Celui-ci conclut son vo-

1. *Préface annexe de « La Religieuse »*, édition citée, p. 178.

lumineux et venimeux plaidoyer par une péroraison où une ironie cruelle et sinistre le dispute à la fatuité et à la suffisance :

Si on écoutoit la Sœur de la Marre dans de pareilles circonstances, on ne verroit plus que trouble & desordre dans les familles ; que révolte & confusion dans les Cloîtres ! Il faut donc arrêter ce torrent dans son principe, en maintenant avec vigueur l'exécution des Loix, qui ne permettent point d'écouter un Religieux, qui ne s'est pas pourvu dans le temps prescrit. Si on est attentif à assurer avec tant de précautions l'exécution des conventions les plus ordinaires de la Société civile ; avec quelle fermeté ne doit-on pas se porter à faire remplir le plus sacré, & le plus inviolable de tous les actes de la vie ; un engagement fait avec Dieu même, dont les Magistrats sont les Images & les Ministres dans l'ordre de la Justice suprême. La Sœur de la Marre plus réfléchie, & une fois débarrassée de tous ceux qui l'obsèdent, & qui ne cessent de lui parler le langage séducteur du Siécle, sera la première à applaudir au Jugement qui la rendra à elle-même, à ses devoirs, à son état, & à la Religion [1].

Quinze jours après la requête de Mme Delamarre, sœur Marguerite perdait son procès en appel devant le Parlement, comme elle l'avait perdu en première instance devant l'Officialité. Un arrêté de la cour en date du 17 mars 1758 confirmait la sentence de l'official de 1756, enjoignait à la religieuse de réintégrer son couvent et confirmait à la communauté de Longchamp l'ordre de tenir désormais ses registres conformément aux instructions du roi. Une note inscrite peu de temps après dans le registre des vêtures, professions et décès de l'abbaye témoigne de l'effet qu'eut à Longchamp l'ordre du Parlement : « Le 26 avril en l'année 1758 on a commencé par Sr. Victoire Mandroüe à faire faire la profession des Srs. dans l'église pour prononcer leurs vœux en presence de temoins qui pussent signer l'acte de profession qui doit être déposé au greffe par arrest de la cour qui sera observé à l'avenir » [2].

Pour Marguerite Delamarre, la pièce était désormais jouée et le dernier acte en faisait une tragédie. Essayons d'imaginer sa déception et sa détresse en nous souvenant des paroles adressées par sœur Suzanne à son avocat après la perte de son procès : « Je n'ai qu'une consolation, c'est que privée de l'espérance qui me soutenait, il est impossible que je souffre autant que j'ai déjà souffert ; je mourrai. La faute que j'ai commise n'est pas de celles qu'on pardonne en religion. Je ne demande point à Dieu d'amollir le cœur de celles à la discrétion desquelles il lui plaît de m'abandonner, mais de m'accorder la force de souffrir, de me sauver du désespoir, et de m'appeler à lui promptement » [3].

***

On ne sait pas quels furent les sentiments réels de la sœur Delamarre après qu'elle eut perdu tout espoir d'être rendue à la liberté.

1. Bibliothèque Nationale, ms. Joly de Fleury, n° 1827, f° 76.
2. Bibliothèque Nationale, ms. français, n° 1166, f° 21.
3. *La Religieuse*, édition citée, p. 92.

On ne sait pas non plus si elle fut châtiée avec l'inflexible rigueur qui força sœur Suzanne à faire amende honorable et à se flageller à grands coups de discipline, tandis que la communauté assemblée autour d'elle entonnait les psaumes du *Miserere*. Après l'arrêt final de la cour, la sœur Delamarre rentra dans l'ombre et dans le secret impénétrable du couvent. On sait toutefois que, si, comme sœur Suzanne, elle souhaita sous le coup de la déception une mort rapide, ses souhaits ne devaient pas être immédiatement exaucés. Le dernier document attestant son existence que nous ayons rencontré date en effet de 1790 et signale avec exactitude que la religieuse était alors âgée de soixante-treize ans. Après la perte de son procès elle avait donc passé plus de trente ans sous le voile des Urbanistes de Longchamp en leur couvent riverain de la Seine.

Entre temps, la Bastille avait été prise et la congrégation fondée par Isabelle de France subissait le sort de tous les établissements monastiques du royaume : la loi générale du mois de février 1790 en ordonnait la dissolution. Le 7 juin 1790, le maire de Boulogne s'y rendait à huit heures du matin pour y procéder à l'inventaire préalable à la mise en vente. Le document rédigé à cette occasion nous apprend les noms des dix-huit religieuses alors présentes à l'abbaye : celui de la sœur Delamarre n'y figure pas. Un autre document daté du 24 juillet 1790 nous apprend les noms de neuf religieuses de Longchamp pensionnées ailleurs. Parmi celles-ci, la première est « Marguerite de Lamarre, 73 ans, à Notre-Dame de Meaux en Brie » [1]. En raison de son âge et du fait qu'elle pouvait disposer de quelque argent, on avait dû l'évacuer pour lui éviter d'être maltraitée.

Après cela, la trace de la vieille religieuse se perd. Assista-t-elle aux massacres qui ensanglantèrent Meaux en septembre 1790 ? Passa-t-elle ses derniers jours à l'ombre de la grande cathédrale où avait prêché Bossuet ? Fut-elle inhumée à Meaux ? On ne sait. Un chercheur plus heureux que nous trouvera peut-être un jour les documents qui permettront de suivre les traces de Marguerite Delamarre jusqu'à son tombeau et de connaître la conclusion de son émouvante existence. Le livre capitulaire de Longchamp demeure muet sur la date de son décès. De l'abbaye de Longchamp elle-même où la pauvre fille passa près de soixante années de sa vie, il ne reste rien non plus, sinon, à quelque distance du moulin et de l'hippodrome, au bord d'un ruisselet encombré de feuilles mortes, une vieille et fine tour démantelée percée de deux ouvertures et envahie par le lierre.

GEORGES MAY.

1. G. Duchesne, ouvrage cité, p. 110 et la note, et p. 111 en note.

DOCUMENTS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

Collection Joly de Fleury, volume n° 1827.

Folio 1 à f° 25. Ms. Résumé choronologique de l'affaire Delamarre.
Folio 26 à f° 34. Imp. « Mémoire pour la Demoiselle Delamarre ».
Folio 35 à f° 36. Ms. Arrêt de l'Officialité du 11 juillet 1755.
Folio 37. Ms. Arrêt de la cour du 17 mars 1758 (cf. f° 42).
Folio 38 à f° 41. Ms. Sentence de l'Officialité du 28 août 1756.
Folio 42. Ms. Arrêt de la cour du 17 mars 1758 (cf. f° 37).
Folio 43 à f° 76. Imp. « Mémoire pour les Héritiers & la Dame Veuve du sieur Claude de la Marre.... »
Folio 77. Ms. Table des trois interrogatoires qui suivent.
Folio 78 à f° 87. Imp. Interrogatoire de la sœur Delamarre.
Folio 88 à f° 103. Imp. Interrogatoire de la veuve Delamarre.
Folio 104 à f° 118. Imp. Interrogatoire de l'Abbesse, des Supérieures, des Religieuses et de la Communauté de Longchamp.
Folio 119 à f° 122. Imp. Lettres échangées entre la mère et la fille.
Folio 123 à f° 132. Ms. Notes de procédure diverses et documents apportés en témoignage.
Folio 133 à f° 233. Ms. Fiches donnant le texte de la requête de Marguerite Delamarre du 13 août 1755, et quelques documents apportés en témoignage.

Manuscrits français, n° 11662 et n° 11958. Registres des religieuses reçues à l'abbaye de Longchamp depuis sa fondation.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, DÉPARTEMENT DES IMPRIMÉS.

4° Fm. 17193. « Mémoire pour Dame Marguerite Roussin.... »
4° Fm. 17194. Trois interrogatoires. Identiques aux folios 78-118 du dossier Joly de Fleury.
4° Fm. 17195. Mémoire identique aux folios 43-76 du dossier Joly de Fleury.

DIDEROT ET LA NOTION DE STYLE

Nous voudrions montrer quelle conception Diderot a eue de la notion de style et comment elle a évolué dans son esprit. C'est poser, soulignons-le d'abord, le problème en termes anachroniques.

On entend en effet, ici, par style, non pas le style d'époque ni le style d'école, acceptions elles-mêmes modernes, mais le style individuel, c'est-à-dire l'originalité des moyens d'expression d'un artiste. Le mot est employé avec ce sens depuis le latin dans le domaine littéraire. Dans celui des arts plastiques, l'artiste et l'amateur au XVIII^e^ siècle disent *la manière*, *le faire*, *le technique* , termes qui sont loin d'avoir le même contenu, mais paraissent le plus souvent sous la plume de Diderot interchangeables pour signifier l'originalité d'un peintre.

Mais, — et ceci est plus important, — la notion que recouvre cette abondante terminologie n'a pas du tout le même contenu ni le même poids que de nos jours la notion de style. Au regard de l'esthétique moderne, le style, c'est l'œuvre d'art elle-même. L'âge classique le considère, soit comme un ornement de l'œuvre, soit, si les termes supportent d'être accouplés, comme un accident permanent, voire regrettable, de sa genèse. Ceci est vrai pour l'Œuvre d'art en général, littéraire aussi bien que plastique. C'est le reflet esthétique d'une tradition métaphysique : l'art imite la nature, une nature objectivement vraie, et la même pour tous les sujets. L'œuvre d'art est d'abord dans la fidélité à cette nature universelle, qu'elle reproduit. Cette esthétique peut admettre l'interprétation personnelle comme un embellissement, mais non pas la choisir comme centre de gravité.

Le merveilleux et la fantaisie eux-mêmes, qui ont dans la peinture comme dans la poésie une place de choix, n'échappent pas à cette condition. On sait d'abord quelles limites le souci de la vraisemblance leur impose. Mais surtout, quand même ils le sont en réalité, on ne les considère pas comme les créations autonomes d'un génie particulier, ou alors c'est pour leur en faire reproche. Conçus comme une synthèse de la *belle nature* ou l'approximation d'un modèle idéal, ils prétendent émarger, tout comme la vraisemblance, à un fond commun, et c'est par là qu'ils ont droit de cité dans l'œuvre d'art.

Écoutons l'abbé du Bos, qui fait peut-être la part la plus belle à l'originalité, parler, non du peintre en particulier, mais de l'artiste en général :

> Un homme né avec du génie, voit la nature, laquelle son art imite, avec d'autres yeux que les personnes qui n'ont pas de génie. Il découvre une différence infinie entre des objets qui aux autres hommes paraissent les mêmes, et il sait si bien sentir cette différence dans son imitation, que le sujet le plus rebatu devient un sujet neuf sous sa plume ou sous son pinceau[1].

L'originalité est bien mise ici au premier plan de l'œuvre d'art ; elle continue cependant d'être rejetée dans l'universelle nature ; elle y existe comme une qualité perceptible, quoique négligée du vulgaire, et que l'artiste nous fait rencontrer par une fidélité plus grande. Son art la dévoile et la rend au fond commun. Mais du Bos ne conçoit pas qu'il la tire originellement de lui-même ni qu'il la crée.

Ainsi cette esthétique, lors même qu'elle effleure la notion de style telle que nous l'entendons aujourd'hui, la résorbe immédiatement dans la perspective traditionnelle de l'imitation.

Mais il importe surtout à notre objet de remarquer que cette perspective, si elle commande tous les domaines artistiques, met toutefois dans des conditions différentes littérature et peinture, laissant au style dans le cas de cette dernière une marge beaucoup plus étroite.

Les distinctions qu'on trouve chez les amateurs du XVIII^e^, après ceux du XVII^e^, sont de deux sortes. La première consiste à envisager les deux arts sous l'aspect temporel et à reconnaître que la peinture est à la fois immuable et instantanée, soumise à l'unité de moment et figeant définitivement ce moment ; que la poésie au contraire connaît une durée mouvante qui lui permet de déployer sa représentation dans le temps.

La deuxième distinction, de plus de conséquence, se rapporte à la matière sensible des deux arts : tandis que la peinture touche l'œil par des fictions naturelles, la poésie s'adresse à l'oreille et n'émeut qu'indirectement. C'est dans cette deuxième voie qu'après du Bos la réflexion de Diderot s'engage. Mais sa pensée trouve vite une tout autre portée que celle de ses prédécesseurs. On dirait qu'il découvre enfin les implications de cette distinction. Là où du Bos se contente de fixer les mérites respectifs des deux arts, comme si somme toute ils suivaient des démarches sensiblement parallèles avec la seule différence de ne pas utiliser les mêmes sensations, Diderot en tire beaucoup plus abruptement cette conséquence que leurs moyens d'expression et leurs structures sont radicalement différents, la peinture étant fondée sur des simulacres et la poésie sur des signes.

En 1751, le *Traité du Beau*, comptant au nombre des causes de la diversité des jugements esthétiques l'imprécision des signes du langage, écrit :

> Comme les mots sont les couleurs dont la poésie et l'éloquence se servent,

quelle conformité peut-on attendre dans les jugements du tableau, tant qu'on ne saura seulement pas à quoi s'en tenir sur les couleurs et sur les nuances[2].

Ces lignes impliquent, on le voit, une confusion étroite encore entre les deux arts, avec la conscience d'une rigueur plus contraignante du côté de la peinture, rigueur souhaitée ici pour la littérature. Il faut songer cependant qu'elles ne se proposent pas une comparaison délibérée entre les deux arts, mais illustrent seulement par une image empruntée au premier une réflexion sur le second.

En revanche, la même année, la *Lettre sur les Sourds et Muets* implique cette distinction avec une parfaite netteté, dans la mesure même où son objet est de reconnaître et de décrire la condition symbolique ou, comme dit Diderot, hiéroglyphique du langage, condition qu'il refuse par ailleurs à la peinture. « La peinture montre l'objet même, la poésie le décrit », ajoute Diderot dans la lettre à Mademoiselle de la Chaux qui fait suite à l'ouvrage, et la richesse des analyses qu'il consacre au jeu symbolique du langage creuse entre les deux termes de cette brève formule une distance considérable.

Quelques années après, un texte de l'*Encyclopédie*, publié en 1765, reprend et précise cette pensée :

> Les peintures des êtres sont toujours très incomplètes, mais elles n'ont rien d'équivoque, parce que ce sont les portraits mêmes d'objet que nous avons sous les yeux. Les caractères de l'écriture s'étendent à tout, mais ils sont d'institution, ils ne signifient rien par eux-mêmes. La clef des tableaux est dans la nature et s'offre à tout le monde ; celle des caractères alphabétiques et de leur combinaison est un pacte dont il faut que le mystère soit révélé ; et il ne peut jamais l'être complètement, parce qu'il y a dans les expressions des nuances délicates qui restent nécessairement indéterminées[3].

Enfin, après bien des rappels de cette question dans le cours de son œuvre, ce sont les *Pensées détachées sur la Peinture* qui en traitent avec le plus de développement et de précision :

> Quoique qu'il n'y ait qu'une nature, et qu'il ne puisse y avoir qu'une bonne manière de l'imiter, celle qui la rend avec le plus de force et de vérité, cependant on laisse à chaque artiste son faire ; on est intraitable que sur le dessin. — Il n'y a qu'une bonne manière de l'imiter. Est-ce que chaque écrivain n'a pas son style ? — D'accord. — Est-ce que ce style n'est pas une imitation ? — J'en conviens ; mais cette imitation, où en est le modèle ? dans l'âme, dans l'esprit, dans l'imagination plus ou moins vive, dans le cœur plus ou moins chaud de l'auteur. Il ne faut donc pas confondre un modèle intérieur avec un modèle extérieur. — Mais n'arrive-t-il pas aussi quelquefois que le littérateur ait à peindre un site de nature, une bataille, alors son modèle n'est-il pas extérieur ? — Il l'est ; mais son expression n'est pas physiquement de la couleur ; ce n'est ni du bleu, ni du gris, ni du vert, ni du jaune[4]...

En fait, cet important morceau contient et résume toutes les réflexions dont je voudrais retracer ici le cheminement. Notons en particulier, pour justifier notre propos, qu'en ces lignes la distinction

entre les moyens d'expression des deux arts est expressément liée au problème du style et en quelque façon le fonde.

***

Suivons d'abord Diderot dans le domaine qu'il a abordé en premier et précisons quelle notion il s'est formée du style dans l'œuvre littéraire. Cette notion repose sur des analyses à la fois philologiques et philosophiques des conditions du langage, dont je voudrais rappeler les principaux aspects.

Il est d'abord très sensible à la matière vivante du langage, à ce qu'on pourrait appeler sa mimique sonore, « espèce d'hiéroglyphe » engendré par « l'harmonie syllabique et l'harmonie périodique »[5], qu'il appelle ailleursl a « magie prosodique »[6], et dont l'enchaînement constitue à ses yeux la poésie.

Mais il souligne du même coup le caractère nécessairement abstrait et conventionnel de cette matière expressive : le langage est une combinaison de formes et de signes qui n'ont pas la capacité du réel et n'en sont pas même l'image. De ces signes, l'esprit finit par négliger d'expliciter le contenu imagé ou intellectuel et les utilise comme « les pièces de monnaies » sans plus regarder « à l'empreinte, à la légende, au cordon pour en connaître la valeur » et en se contentant de les recevoir « à la forme et au poids »[7].

Abstraction donc, et d'autant plus déconcertante qu'il ne s'agit pas d'une abstraction intellectuelle, comme le représentent ordinairement les philosophes, en particulier Condillac, mais d'une abstraction affective et sentimentale : « Nous avons laissé là de côté l'idée ou l'image, pour nous en tenir au son et à la sensation. Un discours prononcé n'est plus qu'une longue suite de sons et de sensations primitivement excités. Le cœur et les oreilles sont en jeu, l'esprit n'y est plus ; c'est à l'effet successif de ces sensations, à leur violence, à leur somme que nous nous entendons et jugeons ».

Ainsi le verbe est-il une sorte d'algèbre à la fois plus concrète et moins précise que celle des mathématiciens : plus concrète, parce que les symboles qu'elle utilise ont plus de corps ; moins précise, parce qu'ils n'ont pas de correspondance rigoureuse à la réalité qu'ils représentent.

Cette inadéquation entre les mots et la réalité est particulièrement sensible quand ils essaient d'atteindre la réalité intime et subjective de la vie intérieure. Les « affections de l'âme » se présentent en effet comme une « sensation totale et instantanée » que le langage est obligé de rendre sous la forme d'une succession morcelée :

> Notre âme est un tableau mouvant, d'après lequel nous peignons sans cesse ; nous employons bien du temps à le rendre avec fidélité ; mais il existe en entier et tout à la fois ; l'esprit ne va pas à pas comptés comme l'expression [8].

Il arrive cependant que, par un processus inverse, le langage trouve cette vertu instantanée, qu'un seul mot dévoile une totalité complexe. Ainsi « le sentiment », à la recherche de « l'expression », peut-il produire « d'impatience un éclair de génie. Cependant cet éclair n'est pas la chose qu'il sent ; mais on l'aperçoit à sa lueur »[9].

Dans tous les cas, on le voit, le langage est donné comme insuffisant. La dernière citation elle-même, qui lui fait la part la plus belle, persiste à refuser qu'il soit égal au réel qu'il veut représenter. Mais on comprend du même coup que, dans la marge de cette inadéquation, le style précisément trouve beaucoup plus de corps que dans les rhétoriques passées : l'expression n'est pas la chose, et c'est pourquoi *elle est quelque chose* ; non pas un être arbitraire ou autonome, puisque lié à la réalité, mais ayant une vie personnelle, un temps propre et un rôle actif.

Cependant le style trouve encore beaucoup plus de poids, lorsque Diderot introduit dans le réel même la notion d'hétérogénéité, au moins dans ce réel subjectif qu'est la vie intérieure (car pour Diderot matérialiste, le monde extérieur est, bien entendu, homogène). C'est ce qu'il fait dans ce même passage du *Salon de 1767* où il comparait le langage à une monnaie, et dénonçait son abstraction émotive. Il poursuit en effet en disant qu'il n'y a pas d'identité intérieure, mais seulement une identité d'expression, dont est responsable la pauvreté du langage :

> Il n'y a dans la même pensée rendue par les mêmes expressions, dans les deux vers faits sur un même sujet, qu'une identité de phénomène apparente ; et c'est la pauvreté de la langue qui occasionne cette apparence d'identité... les deux parleurs qui ont dit la même chose dans les mêmes mots, les deux poètes qui ont fait les deux mêmes vers sur le même sujet, n'ont eu aucune sensation commune ; et si la langue avait été assez féconde pour répondre à toute la variété de leurs sensations, ils se seraient exprimés tout diversement.

Cette diversité intrinsèque se manifeste dans la « variété d'accent » :

> La quantité des mots est bornée ; celle des accents est infinie ; c'est ainsi que chacun a sa langue propre, individuelle, et parle comme il veut.

De la même façon, malgré la contrainte des paroles, de la mesure, du ton, une mélodie n'a-t-elle jamais été chantée de manière identique par deux interprètes :

> C'est qu'alors la langue du sentiment, la langue de nature, l'idiome individuel était parlé en même temps que la langue pauvre et commune. C'est que la variété de la première de ces langues détruisait toutes les identités de la seconde[10].

Ici encore, notons-le, cet « idiome individuel » conserve bien une fonction de dévoilement. L'originalité est bien toujours conçue comme d'abord dans la nature. Cet idiome est même exactement « la langue de nature ». Il s'agit cependant de dévoiler, non plus l'universel,

fût-ce sous un aspect rare, mais un particulier irréductible, et le style qui ne se trouve plus à proprement parler dans les mots, mais au delà du langage-monnaie et de sa pauvreté, dans « l'accent », est à la fois le reflet de cette individualité du sentiment et l'instrument essentiel de son évocation.

Remarquons-le toutefois, si cet idiome individuel est bien ici présenté, d'un point de vue psychologique aussi bien qu'esthétique, comme l'aspect le plus précieux du langage, le passage considéré implique que cet idiome *ne s'écrit pas* ; le langage, à travers sa pauvreté, n'atteint que l'universel : « à l'idée et à l'expression », tout homme « paraît ressembler à un autre ». Autrement dit, accent est pris au sens concret d'intonation, et c'est seulement quand il se met à parler que chacun confère à la généralité de ses propos ce coefficient vocal qui en détruit précisément la généralité et transforme ces propos communs en une expression unique, reflet d'un sentiment unique.

En un sens, Diderot, dans ce passage, continue donc bien de dire conformément à la tradition classique, qu'il n'y a d'expression que du général. Mais loin d'en faire un but ou un critère de vérité et de beauté, il y voit le signe d'une insuffisance de l'expression.

Cependant d'autres passages affirment au contraire que la « disette de mots » peut être palliée par une victoire du langage sur sa propre pauvreté :

> ... toute langue en général étant pauvre de mots propres pour les écrivains qui ont l'imagination vive, ils sont dans le même cas que des étrangers qui ont beaucoup d'esprit ; les situations qu'ils inventent, les nuances délicates qu'ils aperçoivent dans les caractères, la naïveté des peintures qu'ils ont à faire, les écartent à tout moment des façons de parler ordinaires, et leur font adopter des tours de phrases qui sont admirables toutes les fois qu'ils ne sont ni précieux, ni obscurs ; défauts qu'on leur pardonne plus ou moins difficilement, selon qu'on a plus d'esprit soi-même, et moins de connaissance de la langue[11].

Conception, ici, d'un style volontaire, conscient, et même artificieux. Ailleurs, et peut-être plus souvent, Diderot envisage un style spontané, qui consiste proprement à *écrire l'accent* et à conférer ainsi à la généralité du langage une individualité irréductible. C'est, à notre sens ce que Diderot veut signifier, lorsqu'en des formules très banales qui reviennent fréquemment dans sa correspondance, il écrit que « la langue du cœur est mille fois plus variée que celle de l'esprit » ou que « le bon stile est dans le cœur »[12].

Ainsi, pour nous résumer, le style littéraire trouve aux yeux de Diderot sa place à la conjonction de deux insuffisances fécondes du langage : tout d'abord, l'inadéquation de cette matière sonore à la réalité, inadéquation qui informe sa personnalité même, en lui permettant une durée et une démarche propres. D'autre part, le caractère émotif des abstractions qu'il utilise, qui permet au langage d'*instrumenter* la réalité la plus intime à travers la généralité et la banalité des mots.

Cependant, si grande que soit la personnalité de son jeu, le style, aux yeux de Diderot, reste une dépendance du réel. Eclair à la lueur duquel on voit la chose, il dévoile la réalité, fût-elle purement subjective et hétérogène : *il ne crée pas de réalité autonome.* En d'autres termes, si loin que cette conception du style s'écarte des voies traditionnelles, elle trouve une limite souveraine dans le matérialisme de Diderot, qui en ce point rencontre la tradition classique : la réalité est première, incontestable. L'esprit ne fait que de la mesurer et de s'y mesurer.

***

La peinture, en regard, apparaît comme un parent pauvre. Ses moyens d'expression n'ont pas de personnalité ni de souplesse ; les passages que nous citions plus haut le soulignaient bien. Simulacres, et non signes, ils offrent plus de précision et de contenu sensible, mais en même temps une adéquation beaucoup plus étroite à la réalité qu'ils représentent. Ils n'ont pas de jeu autonome ; ils sont, semble-t-il d'abord, cette réalité même.

Cette conception réaliste de la fiction picturale, que Diderot partage avec son siècle, se trouve chez lui renforcée, alourdie par le matérialisme. En effet, puisque le monde extérieur est un, homogène et lié par des lois déterminées, la connaissance précise de ces lois, pense-t-il, pourrait permettre de la nature une reproduction objective et universelle, non plus simplement par référence au bon sens et à la raison commune, mais à l'expérience et à la connaissance scientifiques :

> Si les causes et les effets nous étaient évidents, nous n'aurions rien de mieux à faire que de représenter les êtres tels qu'ils sont. Plus l'imitation serait parfaite et analogue aux causes, plus nous en serions satisfaits [13].

La conjonction du réalisme esthétique et du matérialisme paraît proprement annuler toute notion de style, fût-il réduit à un rôle décoratif ; elle porte virtuellement à cette conclusion naïve : si, compte tenu de la diversité naturelle des sujets et des genres, les peintres ne peignent pas tous de la même façon, c'est seulement parce qu'ils peignent plus ou moins bien. Et Diderot, dans quelques passages datant du début de sa carrière de critique d'art, paraît bien sur le point de conclure de cette façon.

Il ne le fait pas cependant, et c'est précisément de cette hésitation, de ce recul, qu'il part. Je trouve en effet, le plus ancien texte se référant à cette question dans l'*Histoire et le Secret de la Peinture en cire* (1755), où Diderot écrit :

> Le peintre ne voit point les objets comme il les a peints ; ... il contracte une routine qu'on appelle du nom de *faire*. Le *faire* appartient tellement à tel peintre qu'on ne s'y trompe jamais ; ce qui signifie à la rigueur qu'il

appartient rarement à la nature. J'invite les artistes à y penser sérieusement. Le grand modèle est donné ; il y a une infinité de *faire* différents quoiqu'il y ait très peu de chose dans l'art, en quoi il soit permis de différer. Pour convaincre les artistes de la vérité de ce que j'avance, je leur demanderai seulement s'il y a plusieurs bonnes manières de colorier, de dessiner, et...[14].

Ces lignes, comme on voit, posent les termes contradictoires du problème. Il n'y qu'une seule manière de bien peindre ; et pourtant le *faire* est une donnée d'expérience. Comment concilier ces termes ? Il interroge les artistes eux-mêmes, et c'est à partir de cette perplexité qu'il va se poser la question du style en peinture.

Le passage des *Pensées détachées* cité plus haut montre d'avance que Diderot ne lui apportera pas de réponse aussi riche qu'il a fait dans le domaine littéraire. Mais il cherchera et apportera plusieurs réponses, dont je voudrais suivre la succession à partir de ce premier texte.

Il convient de distinguer deux phases.

Dans la première, Diderot aborde la question d'un point de vue technique, ici encore par une analyse plus précise des moyens d'expression de l'art. La peinture procède par simulacres, constate-t-il, mais ces simulacres sont matériellement imparfaits. Eux non plus n'ont pas la capacité du réel ; ils n'en sont que des illusions approximatives.

C'est d'abord dans le domaine de la couleur que cette insuffisance le frappe, et c'est précisément ce que développe le passage de la *Peinture en cire* que nous citions. Quand Diderot dit en effet : « Le peintre ne voit point les objets comme il les a peints », il veut signifier très simplement, comme le contexte l'indique, que les couleurs utilisées par l'artiste étant constituées de matières variées et inégalement stables, qui réagissent diversement à l'huile grasse et que le vernis altère, le peintre est obligé de tenir compte à l'avance de ces déformations. Aussi ne traduit-il pas sur le tableau sa vision constante du monde, mais l'approximation qui aura chance, avec le temps, de lui rester le plus fidèle. Cependant cette déformation, consciente à l'origine, est onéreuse ; elle pervertit l'artiste : « Il y contracte une routine qu'on appelle du nom de *faire* ». On voit de quelle base étroite, au reste techniquement exacte, Diderot part.

Il reprend la question et l'élargit en 1760, dans un compte rendu du poème de Watelet sur *L'Art de peindre* :

Jamais les couleurs de l'artiste ne pouvant égaler, soit en vivacité, soit en obscurité, celles de la nature, l'artiste est encore obligé de se faire une sorte d'échelle, où ses couleurs soient entre elles comme celles de la nature. La peinture, pour ainsi dire, a son soleil, qui n'est pas celui de l'univers. Mais le soleil de la nature n'ayant pas toujours le même éclat, n'y aurait-il pas des circonstances où il serait celui du peintre ; et les tableaux faits dans ces circonstances n'auraient-ils pas un degré de vérité qui manquerait aux autres.

Chaque artiste ayant ses yeux, et par conséquent sa manière de voir devrait voir son coloris[15].

L'insuffisance des couleurs apparaît ici plus générale et plus essentielle que dans le texte précédent. Elles sont irrémédiablement au dessous de la nature. Du même coup, cependant, l'art trouve dans cette insuffisance une marge d'existence plus personnelle. Ses couleurs ne sauraient être celles de la nature, mais seulement un simulacre proportionnel. Du moins cette échelle lui appartient en propre : *il a son soleil particulier*. Remarquons également que, dans cette marge, le style peut trouver place : la réduction proportionnelle de la nature permet une diversité, sinon d'interprétation, du moins pourrait-on dire, de procédés de projection. La réduction peut s'opérer selon des coefficients multiples. Diderot dit même : « L'artiste est obligé de se faire une sorte d'échelle », et la tournure indique bien, semble-t-il, que cette échelle soit son invention personnelle[16].

Une longue page du *Salon de 1763* revient sur ces mêmes idées, par un biais un peu différent, les étendant du domaine du coloris à celui du clair obscur :

Assemblez confusément des objets de toute espèce et de toutes couleurs, du linge, des fruits, du papier, des livres, des étoffes et des animaux, et vous verrez que l'air et la lumière, ces deux harmoniques universels, les accorderont tous, je ne sais comment, par des reflets imperceptibles ; tout se liera, les disparates s'affaibliront, et votre œil ne reprochera rien à l'ensemble. L'art du musicien qui, en touchant sur l'orgue l'accord parfait d'*ut*, porte à votre oreille les dissonants *ut*, *mi*, *sol*, *si ré*, *ut*, en est venu là ; celui du peintre n'y viendra jamais. C'est que le musicien vous envoie les sons mêmes, et que le peintre broie sur sa palette, ce n'est pas de la chair, de la laine, du sang, la lumière du soleil, l'air de l'atmosphère, mais des terres, des sucs de plantes, des os calcinés, des pierres broyées, des chaux métalliques... De là l'impossibilité de rendre les reflets imperceptibles des objets les uns sur les autres ; il y a pour lui des couleurs ennemies qui ne se réconcilieront jamais. De là la palette particulière, un faire, un technique propre à chaque peintre[17].

Ce texte, mieux que le précédent, met en relief cette insuffisance essentielle des couleurs. Ce n'est plus simplement parce qu'elles réagissent diversement aux huiles grasses ; c'est, plus gravement, parce qu'elles *ne sont pas la nature*, mais un *succédané*, qu'elles sont incapables de la reproduire, au moins dans certains de ses effets.

Au demeurant, comme dans le passage de *La Peinture en cire*, le style est ici rattaché à la diversité des moyens techniques capables de remédier à ces défaillances et, pourrait-on dire, de les camoufler.

Ainsi, aux termes de ces trois morceaux, le *faire* apparaît comme un « truquage » auquel l'artiste est obligé de recourir pour combler de son mieux l'inévitable distance qui demeure entre son œuvre et la nature. Il est le résultat d'une radicale insuffisance de l'art, que les artistes essaient de pallier selon des procédés divers, qui rendent compte de la diversité de leur manière.

Dans le texte de 1760, Diderot se demande encore, naïvement, si dans certain cas la nature n'a pas la complaisance de venir rejoindre l'art ; cette hypothèse n'intervient plus en 1763 : « Quelque bien fait qu'il puisse être, écrit-il, le meilleur tableau, le plus harmonieux, n'est qu'un tissu de faussetés qui se couvrent les unes les autres ».

Le style est donc le mensonge de l'art : « Qu'est-ce que ce technique ? l'art de sauver un certain nombre de dissonances, d'esquiver les difficultés supérieures de l'art ». Et cette conception implique que le meilleur style est celui qui ment le mieux, c'est-à-dire qui passe le plus inaperçu : ... « la grande magie consiste à approcher tout près de la nature et à faire que tout gagne ou perde proportionnellement »[18]. L'idéal serait bien l'identité entre l'œuvre et la nature. Une telle identité reconnue impossible, le style trouve une place irréductible dans cette insuffisance. Il n'est point exactement essentiel à l'art; plutôt inévitable. Il en est une modalité permanente.

***

Ainsi admis comme une nécessité de l'art, il réclame pourtant tout de suite des droits plus étendus, et dans ce même *Salon de 1763*, Diderot écrit : « Tandis qu'il y a tant de manières différentes d'écrire qui chacune ont leur mérite particulier, n'y aurait-il qu'une seule manière de bien peindre ? [19] »

Et de fait, ces deux textes de 1760 et 1763 envisagent le style selon deux autres perspectives où il trouve plus que cette reconnaissance honteuse.

***

« Chaque artiste ayant ses yeux, et par conséquent sa manière de voir, devrait avoir son coloris », écrit le texte de 1760, disant soudain quelque chose de très différent de ce que disaient les lignes précédentes. Car il ne s'agit plus simplement d'une sorte d'échelle de projection que choisit l'artiste, ou l'art ; mais d'une déformation originale que le peintre fait subir à la nature.

Quelques années plus tard, un passage de l'*Essai sur la Peinture* (1765) reprend ce thème et le développe abondamment :

> Pourquoi cette variété de coloristes, tandis que la couleur est une en nature ? La disposition de l'organe y fait sans doute. L'œil tendre et ferme ne sera pas ami des couleurs vives et fortes. L'homme qui peint répugnera à introduire dans son tableau les effets qui le blessent dans la nature. Il n'aimera ni les rouges éclatants, ni les grands blancs. Semblable à la tapisserie dont il couvrira les murs de son appartement, sa toile sera coloriée d'un ton faible, doux et tendre ; et communément il vous restituera par l'harmonie ce qu'il vous refusera en vigueur. Mais pourquoi le caractère l'humeur même de l'homme n'influeraient-ils pas sur son coloris? Si sa pensée habituelle est triste, sombre et noire ; s'il fait toujours nuit dans sa

tête mélancolique et dans son lugubre atelier ; s'il bannit le jour de sa chambre s'il cherche la solitude et les ténèbres, n'aurez-vous pas raison de vous attendre à une scène vigoureuse peut-être, mais obscure, terne et sombre ? S'il est ictérique, et qu'il voit tout en jaune, comment s'empêchera-t-il de jeter sur sa composition le même voile jaune que son organe vicié jette sur les objets de nature, et qui le chagrine lorsqu'il vient à comparer l'arbre vert qu'il a dans son imagination avec l'arbre jaune qu'il a sous les yeux .

Soyez sûr qu'un peintre se montre dans son ouvrage autant et plus qu'un littérateur dans le sien [20].

Le style, qu'on appelera ici *manière* plus volontiers que *faire* ou *technique*, apparaît non plus comme le résultat d'un artifice, mais comme le reflet d'un tempérament à la fois physique et moral. Et ceci introduit en peinture, en même temps que la notion de vision subjective, celle très moderne, d'un art envisagé comme expression de la personnalité de l'artiste.

Marquons-en pourtant tout de suite les limites : cette vision subjective n'est pas hétérogénéité intime, comme plus haut pour la poésie. Le tableau reste la représentation, en partie personnelle, d'une réalité universelle ; la poésie était représentation personnelle d'une réalité elle-même fondamentalement personnelle. Dans l'œuvre écrite, si la tendance du langage était de réduire le particulier au niveau du général, le rôle du style, rôle actif, se montrait précisément de préserver le particulier en le restituant à travers les mots en dépit de leur tendance. Au contraire, la vision particulière du coloriste reste, d'après ces textes, parfaitement passive. Ce n'est pas parce qu'il le veut, mais malgré lui et faute de pouvoir atteindre une vision et une imitation adéquates au réel qu'un peintre « se montre dans son ouvrage » Ainsi le projet de l'art reste bien l'universel, et le style, une défaillance inévitable, mais limitée, qui fait courir sur ce projet, comme « à rebrousse poil », des éléments subjectifs et individuels, sans toutefois en compromettre fondamentalement la direction.

Ceci apparaît de façon plus frappante si l'on revient sur le fait que tous ces textes limitent le style au coloris et au clair-obscur, sans qu'il soit question de l'étendre au dessin. C'est que le dessin est le gardien de l'espace, catégorie la plus objective, qui assure la structure du monde comme celle du tableau. Sur ses données, l'accord est apparemment indiscutable ; le dessin semble pouvoir épouser les courbes de l'espace sans contestation ni interprétation possible. A la surface de ce fondement inaltérable, la couleur s'étend sans l'entamer, élément plus personnel, plus fragile, mais dont les variations n'engagent pas la stabilité du monde extérieur ni de la vision commune. Elle est le lieu de la *manière*, et le rapport qu'elle soutient avec le dessin mesure précisément la place du style à ce stade.

***

Mais l'autre perspective lui en assure une beaucoup plus impor-

tante. Elle se fait jour à la fin du texte du *Salon de 1763* dont nous citions plus haut plusieurs passages. Diderot, après avoir défini le faire comme le mensonge de l'art concluait :

> De là, cent à parier contre un qu'un tableau dont on prescrira rigoureusement l'ordonnance à l'artiste sera mauvais, parce que c'est lui demander tacitement de se former tout à coup une palette nouvelle. Il en est en ce point de la peinture comme de l'art dramatique. Le poète dispose son sujet relativement aux scènes dont il se sent le talent [21].

On retrouve l'écho de cette pensée, quelques années plus tard, dans un texte de 1769, où Diderot rend compte de la première partie, récemment publiée, de *L'Histoire Universelle traitée relativement aux Arts de peindre et de sculpter*, ouvrage de M. Dandré Bardon, professeur de dessin à l'école des Beaux-Arts. Dans ces trois volumes, M. Dandré Bardon traitait de l'histoire juive et proposait à ses étudiants sous forme de descriptions, des modèles de compositions académiques. Diderot s'emporte ; cet ouvrage, tranche-t-il, est totalement inutile :

> Demandez à M. Dandré si chaque peintre n'a pas sa palette et sa technique, son faire d'après lequel il ordonne son sujet, comme un poète dispose son plan d'après son caractère, son talent et ses ressources [22]...

Ces deux passages n'ajoutent rien au contenu même de la notion de style, telle qu'elle est apparue jusqu'ici. Notons seulement qu'en assimilant le *faire* du peintre à l'union chez le poète du *caractère* et des *ressources*, le deuxième texte opère la synthèse des points de vue trouvés plus haut : le *faire* entendu comme une approximation technique et le *faire* entendu comme reflet d'un tempérament.

Mais le point remarquable, c'est que Diderot, dans ces lignes, subordonne au faire la composition du tableau. On sait comment il a l'habitude, avec l'esthétique de son temps, de distinguer le *technique*, qui est l'affaire des artistes, et l'*idéal* ou le *moral* qui relève de la poésie et est l'affaire de tout homme de goût, et comment il donne le plus souvent le premier pas à l'*idéal* sur le technique [23]. Une telle distinction implique, entre ces deux « parties » de l'art, une sorte de cloison étanche qui empêche précisément la notion de style de prendre corps, de trouver son unité vivante, de même qu'une métaphysique radicalement dualiste mutile et disperse la notion de personnalité.

Or, l'ordonnance du tableau, si elle est soumise à des règles techniques, que Diderot critique parfois [24], relève à ses yeux surtout de l'*idéal*, comme cent passages des *Salons* le prouvent abondamment ; la critique picturale est d'abord pour lui une critique psychologique de la composition.

Soumettre cette composition, comme il le fait ici, au *technique* de l'artiste, c'est renverser cette position et avoir enfin, au delà de tous

les textes précédemment cités, l'intuition du rôle essentiel du style c'est voir que le style est d'abord dans l'usage qu'une personnalité particulière fait des outils et de la matière de son art et que cet usage, non seulement se reflète sur l'œuvre entière, mais, ce qui est beaucoup plus important, la conditionne et l'informe.

***

Cependant Diderot, dans une deuxième phase, va interpréter la diversité des styles dans un tout autre contexte, cherchant son origine non plus dans l'impossibilité d'atteindre le réel, mais dans la faculté qu'a l'art de le dépasser.

On sait qu'il n'était point satisfait par le concept de la « belle nature », dont il demandait compte à l'abbé Batteux dans la *Lettre sur les sourds et muets*, en 1755. Il est faux, y disait-il, que l'art embellisse parce qu'il trie et choisit ce que la nature offre de plus beau. Tel objet repoussant en lui-même sera précisément retenu comme motif d'imitation et deviendra beauté [25].

A ce problème de la belle nature, qui anime les discussions esthétiques de l'époque, Diderot cherche réponse dans une autre voie. On trouve un premier texte important en 1763. Il y aborde la question de biais, à propos du merveilleux. Faisant l'éloge de Bouchardon et de son Tirésias, il écrit en effet :

> Dites-moi où l'artiste a pris l'idée de ces figures aériennes qui sont attirées par l'odeur du sacrifice... Elles ont une tête, des pieds, des mains, comme nous ; mais elles sont d'un autre ordre que nous. Si elles ne sont pas dans la nature (et elles n'y sont pas), où sont-elles donc ? Pourquoi nous plaisent-elles ? Pourquoi ne suis-je point choqué de les voir en l'air, quoique rien ne les soutiennent ? Où est la ligne que la poésie ne saurait franchir, sous peine de tomber dans l'énorme et le chimérique ? ou plutôt qu'est-ce que cette lisière au delà de la nature sur laquelle Le Sueur, le Poussin, Raphaël, et les anciens occupent différents points : Le Sueur, le bord de la lisière qui touche à la nature, d'où les anciens se sont permis le plus grand écart possible ? Plus de vérité d'un côté et moins de génie ; plus de génie de l'autre côté et moins de vérité. Lequel des deux vaut le mieux ? C'est entre ces deux lignes de nature et de poésie extrêmes, que Raphaël a trouvé la tête de l'ange de son tableau d'*Héliodore* ; un de nos premiers statuaires les nymphes de la *Fontaine des Innocents*, et Bouchardon, les génies de son dessin de l'*Ombre de Tirésias* [26].

« Qu'est-ce, en effet, que cette lisière au delà de la nature ? » A cette question va répondre somptueusement le *Salon de 1767*, en développant la théorie du *Modèle intérieur*. Rappelons-la rapidement [27]. Diderot critique le portraitiste, qui atteint, non la Beauté, mais une beauté particulière dans la nature subsistante : « secundus a natura », il est seulement « tertius ab idea ». Pour l'artiste supérieur, le modèle subsistant n'est que « le fantôme et non la chose », un simple truche-

ment qui lui permet d'imiter le modèle idéal et de produire une image directe de la Beauté, non simplement la copie d'une copie.

Le plus surprenant est de trouver ces conceptions platoniciennes, et explicitement référées à Platon, sous la plume d'un matérialiste. Ce serait une preuve de plus qu'esthétique et métaphysique ont joué chez lui leur jeu à part, si précisément Diderot n'avait eu ici conscience de la contradiction. Il ne peut admettre, comme Platon, que le Beau idéal soit une essence *a priori*. Et comme il n'admet pas non plus qu'il puisse être une synthèse des beauté subsistantes, il élabore, pour s'en tirer une théorie sociologique des origines du Beau idéal, où rien ne manque des recettes à venir, ni les acquisitions du progrès par l'observation et l'expérience, ni l'influence de la religion, ni l'intervention déterminante du génie, lui-même cependant produit de cette longue tradition et soumis à l'influence du climat et des lois.

Que devient, cependant, dans ces spéculations la notion de style ? Diderot s'en explique longuement, à la fin du même *Salon*, en consacrant un chapitre particulier à la *manière* :

> Il y a un modèle primitif, qui n'est point en Nature, et qui n'est que vaguement, confusément dans l'entendement de l'artiste : il y a entre l'être de Nature le plus parfait et ce modèle primitif et vague une latitude sur laquelle les artistes se dispersent. De là les différentes *manières* propres aux diverses écoles et à quelques maîtres distingués de la même école : *manière* de dessiner, d'éclairer, de draper, d'ordonner, d'exprimer ; toutes sont bonnes ; toutes sont plus ou moins voisines du modèle idéal... Il y a une manière nationale dont il est difficile de se départir. On est tenté de prendre pour la belle nature celle qu'on a toujours vue : cependant le modèle primitif n'est d'aucun siècle, d'aucun pays. Plus la manière nationale s'en rapprochera, moins elle sera vicieuse [28].

Nous retrouvons le même schème. La diversité des styles naît, ici encore, de l'insuffisance de l'art et de ses tâtonnements. Mais son projet s'est déplacé : il n'est plus d'atteindre la nature ; il est de la dépasser vers un modèle intérieur, encore plus évasif.

La nouvelle formule a cependant beaucoup plus de surface et de compréhension. Elle enveloppe la notion de style dans des sens multiples : style individuel, style d'école, style national. Elle ne se réfère plus seulement au coloris et au clair-obscur, mais, comme on disait alors, à toutes les « parties » de l'art : « manière de dessiner,... de draper, d'ordonner, d'exprimer ».

Elle atteint apparemment un relativisme total : « Toutes sont bonnes » ; et ceci en préservant du même coup une échelle de valeurs absolue dans la perspective traditionnelle, car néanmoins « le modèle primitif n'est d'aucun siècle, d'aucun pays ». Elle garantit une classification traditionnelle des styles, selon que l'artiste se tient plus près de la lisière de Nature, comme Le Sueur, ou divague plus avant vers l'idéal, comme les anciens. Elle maintient très classiquement « entre ces deux lignes de nature et de poésie » une mesure de perfection,

celle de Raphaël. Si l'on s'élance enfin sans retenue au delà et en deçà de cette « ligne vraie », on atteint les genres extrêmes du chimérique et du grotesque.

Voyons Diderot, dans le même *Salon*, faire profiter de sa théorie l'examen d'un cas particulier, le style de Casenove :

> Il y a des connaisseurs d'un goût difficile qui prétendent que ce faire est faux, sans aucun modèle approché dans la nature. Je ne saurais le nier ; car je ne me rappelle pas d'avoir jamais rien vu de ressemblant à cette magie ; mais elle est si douce, si harmonieuse, si durable, si vigoureuse, que je regarde, admire et me tais. Mais la nature étant une, comment concevez-vous, mon ami, qu'il y ait tant de manières diverses de l'imiter, et qu'on les approuve toutes ? Cela ne viendrait-il pas de ce que, dans l'impossibilité reconnue, et peut-être heureuse de la rendre avec une précision absolue, il y a une lisière de convention sur laquelle on permet à l'art de promener ; de ce que, dans toute production poétique, il y a toujours un peu de mensonge dont la limite n'est et ne sera jamais déterminée ? Laissez à l'art la liberté d'un écart approuvé par les uns et proscrit par d'autres. Quand on a une fois avoué que le soleil du peintre n'est pas celui de l'univers et ne saurait l'être, ne s'est-on pas engagé dans un autre aveu dont il s'ensuit une infinité de conséquences ? La première, de ne pas demander à l'art au delà de ses ressources ; la seconde, de prononcer avec une extrême circonspection de toute scène où tout est d'accord [29].

L'intérêt de ce passage vient en particulier de ce qu'il fait la synthèse des deux phases. Le style de Casenove lui paraît toujours un mensonge de l'art, ayant son origine dans une insuffisance : l'impossibilité reconnue de rendre la nature avec une précision absolue. Ce mensonge a gagné toutefois un droit de cité plus net ; l'impossibilité est « peut-être heureuse » ; « il y a une lisière de convention sur laquelle on permet à l'art de se promener » et qui est le lieu du style. Les formules de Diderot restent cependant prudentes et équivoques, comme s'il voulait ménager en lui-même un contradicteur.

Au demeurant, à notre avis, cette théorie a plus de superficie et d'apparence que de profondeur. Elle permet à Diderot de trouver place au problème du style dans la perspective classique de la « fiction idéalisée », renouvelée par des idées très anciennes. Mais en même temps elle le résorbe dans un plan purement abstrait, et du même coup l'exténue.

Les approches qu'il tentait dans les premiers textes cités, entre 1751 et 1765, par des voies plus étroites, étaient cependant plus fécondes, parce qu'il abordait le problème d'un point de vue technique, et non simplement spéculatif. La première démarche était de Diderot observateur original des choses ; la seconde est de Diderot courtisan des idées. Nous pensons qu'il convient d'attacher moins d'importance, dans notre propos à ces pages célèbres sur le modèle intérieur, qu'aux deux passages de 1763 et de 1769 qui subordonnent la composition au *faire*.

Il serait cependant tout à fait abusif de leur accorder trop d'espace et de développer cette vue plus que Diderot ne l'a fait lui-même.

Après cette date de 1769 n'apparaissent plus, à notre connaissance actuelle, de textes sur le style qui soient d'un apport substantiel. Rien de nouveau dans les maigres *Salons* suivants ; rien même, en dehors du texte déjà cité, dans les *Pensées détachées*, qui, d'ailleurs, bien loin de nous apporter la dernière forme des conceptions esthétiques de Diderot, apparaissent comme une synthèse, ou plutôt une mosaïque des différentes étapes de ses réflexions passées. Nous avons relevé en note quelques-unes de ces correspondances. Ces *Pensées détachées*, cohérentes si on les détache effectivement et qu'on les replace dans le contexte où elles sont nées, paraissent, à la lecture suivie, extrêmement disparates.

Il faut toutefois faire état des lignes cités par M. J. Thomas [30] :

> Éclairez vos objets selon votre soleil, qui n'est pas celui de la nature ; soyez le disciple de l'arc-en-ciel, mais n'en soyez pas l'esclave [31],

lignes qui reprennent, mais plus positivement et sans restriction, l'image que nous avions rencontrée en 1760 et 1767. Un tel précepte marque assurément combien les vues de Diderot se sont élargies depuis le début de sa carrière de critique d'art et quelle place il fait maintenant à l'interprétation personnelle. Dans sa belle apparence, il ne contient cependant pas d'implications aussi riches que les deux textes de 1763 et 1769. Les *Pensées détachées*, loin de suivre leur voie, la bouchent, au contraire, ou plutôt l'ignorent. Elles réaffirment le dualisme :

> Il est rare que le moral doive être sacrifié au technique.

Elles écrivent, en contradiction plus nette avec les deux textes :

> Ne croyez pas qu'on puisse conserver la même action, et tourner et retourner sa figure en cent diverses manières ; il n'y en a qu'une qui soit bien ; et ce n'est jamais que notre ignorance qui laisse à l'artiste le choix entre plusieurs [32].

En vérité, quelques progrès qu'ait faits dans l'esprit de Diderot la notion de style dans les arts plastiques, — et on voit qu'ils sont sensibles, — ils restent nécessairement, nous l'avons dit, de beaucoup moindre portée que dans le domaine littéraire, ceci parce qu'ils se heurtent à un obstacle que Diderot ne peut surmonter : si son analyse des moyens d'expressions picturaux s'enrichit et perd un peu de son ingénuité première, il ne se dégage cependant pas de l'idée que la peinture procède par simulacre, non, comme le langage, par signes, — et il n'est pas question qu'il puisse s'en dégager à une époque où cette conception est commune aux artistes et aux amateurs.

Or, la notion de style ne trouvera, un siècle plus tard, son poids et son autonomie véritables, que lorsque la peinture prendra conscience que son unité d'expression n'est pas le simulacre, non plus d'ailleurs qu'un signe analogue à ceux du langage, mais la couleur et la forme.

Dans ces conditions, l'idée de style ne peut trouver de place que dans

la marge étroite qui se développe entre la peinture conçue comme fiction objective d'une nature universelle et la peinture conçue comme interprétation subjective de cette même nature. La deuxième conception connaît dans l'esprit de Diderot une faveur toujours plus grande, comme le prouvent les textes sur lesquels nous nous sommes appuyé. On en trouve un autre témoignage dans le goût de plus en plus vif qu'il montre pour l'esquisse, considérée à partir de 1765 comme supérieure au tableau achevé, parce qu'elle offre plus de verve et de chaleur, et qu'elle laisse plus de place à l'interprétation personnelle, aussi bien celle de l'artiste, dont « l'âme se répand librement sur la toile », que celle du spectateur, qui fait dire à l'œuvre inachevée ce qui lui plaît, comme l'auditeur à une symphonie[33].

Dans l'œuvre écrite cependant, le style gagne beaucoup plus d'autorité, dans la mesure où il devient cet « idiome individuel », seul moyen d'expression d'une réalité individuelle. En peinture, il reste au mieux l'expression et le reflet d'une vision particulière, mais qui trouve son origine, sa garantie et sa limite dans le spectacle incontestable du monde extérieur.

***

Nous avons, dans cette étude, posé à Diderot une série de questions qu'il s'était à peine posées à lui-même. Aussi ne faut-il pas s'attendre, en conclusion, à un système de réponses définies.

Il est apparu, cependant, que sa conception du style, dans le domaine littéraire, a été d'une particulière richesse. Fondée sur une analyse originale du langage, elle contient assurément en puissance ce qu'on peut appeler la rhétorique du symbolisme.

Dans le domaine des arts plastiques, Diderot, pour concevoir l'idée même de style, a dû surmonter de lourds préjugés esthétiques. Il le fait d'autant plus difficilement que, selon son expression, il n'est pas « sacristain de cette église »[34] et n'a pas ici l'expérience de la création.

Ses quelques acquisitions cependant sont précieuses. Elles constituent, jusqu'en 1767, une nette évolution. Elles tendent à dénoncer l'illusion que la peinture est simple fiction et à reconnaître aux moyens d'expression du peintre une originalité et une personnalité concrète où il reflète son propre tempérament et d'où dépend la structure entière de l'œuvre. Cela est très exactement aux antipodes de ce que lui reprochait Brunetière, dans son malveillant article sur les *Salons*[35].

Sur ces acquisitions substantielles, le modèle intérieur vient, en 1767, jeter le voile d'une grande théorie, dans laquelle le problème du style trouve sa place, mais qui tend à le noyer dans des vues abstraites et à le réconcilier avec les perspectives traditionnelles.

Ces acquisitions, qu'elles concernent l'expression personnelle de l'artiste dans sa manière ou l'assujettissement de la composition à

cette manière, ne sauraient s'organiser en système. Elles se tiennent à la périphérie, ou plutôt à l'avant-garde de la pensée esthétique de Diderot et leur importance dans son œuvre est statistiquement minime. Mais cette importance ne peut se mesurer à la portion qui leur est dévolue s'il est vrai qu'une pensée volontairement acquise ou choisie a plus de poids qu'une pensée machinalement répétée, comme sont les lieux communs esthétiques auxquels Brunetière s'en prenait.

Ces acquisitions représentent les conquêtes de Diderot sur lui-même ; sur sa naïve croyance que la beauté de Chardin vient de ce qu'il donne l'illusion de la réalité même ; sur sa naïve admiration pour l'anecdotisme moral de Greuze. Elles nous paraissent par là d'une importance de premier ordre pour la connaissance de sa pensée esthétique.

Elles ont droit d'autre part à une place de choix dans l'histoire de l'esthétique, si l'on veut bien considérer que ces vues, chez Diderot périphériques et fragmentaires, sont celles-là même qui deviendront le centre de gravité de l'esthétique moderne.

A. Boutet de Monvel.

1. *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, Paris, 1719, t. I, p. 210. — 2. X, 39. (Toutes nos références, sauf indication contraire, renvoient à l'éd. Assézat-Tourneux.) — 3. XIV, 434. — 4. XII, 128. — 5. *Lettre sur les Sourds et Muets*, I, 390-391. — 6. *Salon de 1767*, XI, 268. — 7. *Ib.*, XI, 132-136. — 8. *Lettre sur les Sourds et Muets*, I, 369. — 9. *Pensées détachées*, XII, 77. — 10. XI, 135-136. — 11. *Lettre sur les aveugles*, I, 301-302. — 12. *Lettres à Sophie Volland*, éd. H. Babelon, Paris, 1930, t. III, p. 71 et 294. — 13. *Essai sur la peinture*, X, 462. — 14. X, 78-79. — 15. *Miscellanea artistiques*, XIII, 25. — 16. Les idées de Diderot reflètent sensiblement celles que Watelet développe dans le chapitre « De l'harmonie, de la lumière et des couleurs » de son *Poëme sur l'art de peindre*, Paris, Guérin, 1760. — 17. X, 187. — 18. X, 187-188. — 19. X, 168. — 20. X, 469. — 21. X, 188. — 22. XVII, 497. — 23. Voir, par ex., *Essai sur la peinture*, X, 503. — 24. Voir *Salon de 1765*, X, p. 14, 366, 369. — 25. I, 385 sq. — 26. XIII, 46. — 27. M. Jean Pommier a examiné cette théorie du modèle idéal et cité la plupart des textes auxquels nous nous référons ici (*R. C. C.*, 30 mai 1938). — 28. XI, 368-373. — 29. XI, 185-186. — 30. Dans son *Humanisme de Diderot*, Paris, 1938, p. 122. — 31. XII, 187. — 32. XII, 88 et 94. — 33. *Salon de 1765*, X, 351-332. Voir aussi *Salon de 1767*, XI, 245-246. — 34. *Lettres à Falconet*, XVIII, 167. — 35. *Nouvelles études critiques*, 2e série, 1882, p. 301 sq.

L'ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT : « UNE GRANDE AVENTURE » DANS LE DOMAINE DE L'ÉDITION

L'*Encyclopédie* fut de loin la plus grande entreprise de publication de tout le XVIIIe siècle, la plus grande par son volume, par le capital investi, par la distinction et le nombre de ses collaborateurs. Sa publication coïncida, en y contribuant puissamment, avec l'un des progrès les plus spectaculaires de l'histoire de la civilisation. Du point de vue purement intellectuel, idéologique, la Révolution française eut lieu pendant les années où parurent les volumes de l'*Encyclopédie*, de 1751 à 1772, ou plus précisément pendant les cinq années de lutte intense pour son achèvement, de 1757 à 1762 [1]. La Révolution politique et légale fut retardée d'une trentaine d'années et fut déclenchée par l'échec financier et économique, dont les Encyclopédistes n'étaient nullement responsables ; d'ailleurs, un seul parmi ses éminents collaborateurs, Condorcet, vécut assez longtemps pour en être témoin. Condorcet, en effet, et Malesherbes (sans la protection de qui le grand projet aurait certainement échoué) devaient tous deux compter parmi les victimes de cette Révolution. Ce fut presque un miracle que le projet de l'*Encyclopédie* n'ait pas échoué, miracle qui favorisa un groupe d'hommes, parmi lesquels la croyance aux miracles n'était certes pas un dogme primordial.

Le moment était favorable et les hommes étaient prêts à collaborer. L'esprit critique de la Renaissance avait continué à se développer derrière la façade d'orthodoxie du XVIIe siècle. D'autre part, le XVIIe siècle fut aussi l'époque du génie scientifique, le siècle de Bacon, Descartes, Galilée, Huyghens, Leibniz et Newton. Ces deux courants, représentés par Bayle et Fontenelle respectivement, fusionnèrent au XVIIIe siècle pour créer un humanisme nouveau. L'esprit critique et historique de Malesherbes, par exemple, avait été aiguisé par Bayle, et son appréciation du progrès scientifique affinée par Fon-

1. Les seules mentions d'une révolution imminente possible, faites par Voltaire, Diderot et Rousseau, se rencontrent pendant les premières années de la décade 1760. Pour une impression d'ensemble sur cette période, consulter J. Belin, *Le Mouvement philosophique de 1748 à 1789*. Paris, Belin frères, 1913, ch. V.

tenelle. Les *Lettres philosophiques* de Voltaire l'avaient converti aux idées libérales, et *L'Esprit des Lois* de Montesquieu devint son bréviaire. Ce jeune aristocrate était donc déjà persuadé de la bienfaisance de la liberté de conscience et de la liberté de la presse, lorsque son père, M. de Lamoignon, devint chancelier en 1750 et que lui-même fut chargé du contrôle des publications dans le royaume. Son rôle de modérateur des tendances répressives qui s'exerçaient sur le Conseil d'État du Roi en même temps que d'exécuteur des décrets de ce Conseil, donne un intérêt dramatique aux événements des années suivantes.

Les hommes étaient prêts à collaborer, et tous de qualité. La proclamation de Diderot dans le *Prospectus*, que le travail serait effectué par « une société de gens de lettres », était hardie et prématurée, mais ce fut une prophétie qui se réalisa entièrement. Les hommes devenaient plus célèbres au fur et à mesure que le projet se réalisait, de même que le projet devenait plus célèbre avec les hommes qui y collaboraient. Lorsque Lebreton, l'éditeur et l'imprimeur principal, obtint son privilège du roi et vendit la moitié de son monopole en 1746 à trois autres éditeurs, David, Durand et Briasson, Diderot n'était encore que traducteur et écrivailleur chez Durand ; autrement dit, il était encore complètement inconnu, — sauf, du curé de sa paroisse, pour son impiété. Son ami Rousseau était aussi peu connu, et Condillac était juste à la veille de la consécration officielle de son talent. D'Alembert seul avait un nom qui pût figurer sous un titre d'ouvrage. Plusieurs des collaborateurs de la première heure abandonneront le travail en cours de route : Toussaint, Landois, de même que les quelques abbés peu orthodoxes groupés autour de Diderot : Yvon, Pestré, Mallet et Prades, dont la plupart devront s'exiler bientôt ; mais ils laissaient derrière eux des articles théologiques, qui seront publiés successivement sans nom d'auteur et qui seront attribués par erreur à Diderot [1].

Vers 1750, la République des Lettres, conçue comme une république internationale des esprits libres, et déjà nommée au siècle précédent dans le titre de la revue de Bayle : *Nouvelles de la République des Lettres*, était devenue très consciente de sa propre existence, de sa puissance déjà grandissante et de sa capacité de résistance aux contraintes de l'autorité royale et ecclésiastique. La société des gens de lettres était alors une puissance dans une autre puissance, presque, comme d'Alembert l'affirmait, un État dans l'État. Comme sa dignité et son prestige augmentèrent après 1750 avec la publication de chaque volume de l'*Encyclopédie*, l'opinion publique se développa et se fortifia grâce à elle et en même temps qu'elle.

Puisque les volumes paraissaient à raison d'un par an entre 1751 et 1757, une société de gens de lettres se forma, incontestablement

1. Franco Venturi, *Le Origini dell' Enciclopedia*, Firenze, 1947 ; Joseph Le Gras *Diderot et l'Encyclopédie*, Malfère, 1928.

égale à toute autre société de ce genre, à n'importe quelle époque de l'histoire française. A Diderot, d'Alembert et Rousseau, on peut joindre parmi les grands, Voltaire et Buffon, dont l'*Histoire naturelle* commença à paraître à partir de 1749 ; ensuite Condillac, Marmontel, Forbonnais pour le commerce, d'Holbach pour la minéralogie, Grimm et Cahusac pour l'opéra et le ballet, Turgot et Quesnay pour l'économie politique, Bordeu et Tronchin pour la médecine, Necker, et, plus tard, Condorcet pour les finances.

Le risque commercial couru par cette entreprise était grand. La découverte et la publication en 1938 dans la *Revue de Synthèse* des livres de compte du trésorier ont rendu publics les détails sur les capitaux investis par les quatre maisons d'édition [1]. D'abord il fallait acheter les traductions de la *Cyclopedia* de Chambers et du *Lexicon* de Harris, de même que l'abrégé, fait par Formey (le pasteur protestant français à Berlin), de l'histoire latine de la philosophie par Brucker. Diderot et d'Alembert figuraient en 1746 sur le registre de comptes en qualité de conseillers, surveillant de la sorte l'excentrique abbé Gua de Malves. Une année plus tard, en 1747, le nom de l'abbé disparaît et la direction générale de l'entreprise fut mise entre les mains de Diderot. La transformation de la traduction des deux volumes de Chambers en une encyclopédie moderne fut l'œuvre de Diderot. En 1748 disparaît des registres de comptes même le nom de d'Alembert, quoiqu'il continuât de revoir et de lire les épreuves des articles mathématiques et de recevoir une prime à la publication de chaque volume.

La première grande crise survint en 1749. Diderot fut arrêté par la police et enfermé dans le donjon de Vincennes ; il est clair maintenant que ce fut plutôt par suite de l'arrestation générale de tout un groupe d'individus subversifs qu'à cause de certaines remarques préjudiciables contenues dans sa *Lettre sur les Aveugles*, récemment parue [2]. Diderot et son éditeur Durand furent tous les deux attentivement interrogés et contraints de reconnaître qu'ils avaient pris part à des publications clandestines. Durand, à la tête d'un établissement très riche, avait peu à craindre ; la France ne pouvait pas se permettre de supprimer elle-même son propre commerce d'édition au profit des maisons d'édition hollandaises, déjà plus que prospères. Les permissions tacites et le colportage étaient d'ailleurs à la mode. Diderot, en revanche, était en grand danger. Plus d'un écrivain avant lui avait été enfermé, pour y dépérir, entre les quatre murs d'une prison ou même dans une cellule du Mont Saint-Michel. Le capitalisme vint ici à son secours : lorsqu'on fut certain que lui seul pouvait débrouiller la grande masse de manuscrits qui devaient remplir huit grands volumes in-folio, les quatre éditeurs firent des démarches pressantes auprès des autorités. Ils arrivèrent à les convaincre que

1. Louis-Philippe May, *Revue de Synthèse*, XV (1938), 7-110.
2. Franco Venturi, *Jeunesse de Diderot*, ch. VI.

sa délivrance était la seule assurance contre des pertes capitales, qui réduiraient à la banqueroute les quatre grandes maisons qu'ils représentaient. Voltaire intervint aussi par l'intermédiaire de Mme de Châtelet, dont l'oncle était le gouverneur en chef de Vincennes. Diderot fut transféré du donjon aux appartements plus confortables d'une tour, où il eut l'expérience passionnante de lire le premier volume, récemment publié, de l'*Histoire naturelle*[1]. Il fut relâché peu après.

Chaque fois que les fonds menaçaient de s'épuiser, chaque éditeur apportait sa quote-part financière afin de rétablir le capital nécessaire. Ainsi en 1750 parut le *Prospectus*, avec les tarifs de souscriptions, plusieurs tableaux et aussi la déclaration que les manuscrits pour les huit volumes de texte étaient prêts. Lebreton entreprit l'impression, et le premier volume parut en 1751. Les souscriptions approchèrent de 2 000, mais les dépenses étaient élevées, par exemple, pour le papier, qui, de très bonne qualité, reste aussi bon aujourd'hui qu'il l'était il y a deux cents ans. Le second volume fut annoncé pour 1751, mais fut retardé jusqu'en janvier 1752. Avec sa publication éclata le premier orage. L'opposition s'était renforcée depuis que Diderot avait pris la direction de l'entreprise, surtout de la part des Jésuites qui ne voulaient pas de concurrence à leur propre *Dictionnaire de Trévoux*. Le Père Berthier, rédacteur du *Journal de Trévoux*, dirigea l'attaque en soulignant les faiblesses et les plagiats des premiers volumes ; comme si une encyclopédie pouvait être écrit sans plagiat ! Il était fortement soutenu par Boyer, ancien évêque de Mirepoix, précepteur du Dauphin et parent du père de Malesherbes, le chancelier Lamoignon ; Boyer avait une grande influence auprès du parti des Jésuites et par conséquent auprès du Conseil d'État du Roi, devant lequel Malesherbes était responsable. Boyer fut capable de persuader le Conseil et d'obtenir de lui la nomination de Jésuites comme censeurs officiels pour surveiller la publication des volumes suivants. Le deuxième volume contenait l'article « Certitude » de l'abbé de Prades, dont la thèse en Sorbonne avait été d'abord acceptée pour le doctorat de théologie, puis plus tard condamnée et rejetée pour ses affirmations hérétiques. Diderot fit de son mieux pour le défendre, mais Prades fut exilé. Le journal des Jésuites fit alors un effort suprême pour saisir les manuscrits de l'*Encyclopédie* et obtint un arrêt du Conseil du Roi ordonnant la suspension de l'entreprise. Malesherbes, persuadé fermement de l'injustice de cette décision, retarda délibérément la publication de l'arrêt et fit envoyer les manuscrits dans sa propre maison pour les mieux préserver. Comme les docteurs de la Sorbonne et les censeurs de l'*Encyclopédie*, nommés personnellement par Boyer, ne s'étaient avisés de l'hérésie de l'œuvre de Prades qu'après coup, Diderot ne pouvait guère être poursuivi.

5. Jean Pommier, *Diderot avant Vincennes*, p, 111.

L'orage s'apaisa, et le très sensible et très susceptible d'Alembert se laissa persuader de revenir à l'*Encyclopédie*. La publication fut ainsi reprise.

La période suivante, qui comprend cinq ans, fut l'âge d'or de l'*Encyclopédie*. Les souscriptions montèrent à trois, puis à quatre mille, et la collaboration d'hommes éminents fut assurée, car qui ne voulait être représenté dans ce Bottin intellectuel ? La publication de 1751 à 1757, à raison d'un volume par an, assura aux souscripteurs une lecture agréable pendant les longues soirées d'hiver, et on lut beaucoup, en effet, l'*Encyclopédie*. C'était là un ouvrage, curieux dans son genre, fait pour être lu aussi bien que pour être consulté. Amis et ennemis en firent de volumineuses critiques, qui parvenaient dans les mains de Diderot et lui permettaient d'en profiter et de perfectionner les volumes suivants.

Enfin se produisit la troisième crise, qui fut la plus violente et qui sembla devoir être la dernière. A la suite de l'attaque de Damiens contre la personne du roi, des mesures répressives furent à nouveau prises et des lois promulguées, dont la rédaction était d'une ineptie sans égale. Malesherbes, qui avait appris de Montesquieu comment les lois devraient être formulées, en était horrifié, mais il ne pouvait réagir. L'*Encyclopédie* fut suspendue et, en 1759, conséquence du réquisitoire de l'avocat général au Parlement de Paris, Omer Joly de Fleury, le privilège fut retiré et toute publication future interdite. Des œuvres d'Helvétius et de Voltaire étaient incluses dans la condamnation. De plus, Moreau se moqua des Encyclopédistes, les traitant de « Cacouacs », c'est-à-dire de grenouilles coassant dans un puisard ; et Chaumeix publia son ouvrage en plusieurs volumes sur les *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, qui ne fut lu par personne, à en croire Voltaire. Ce fut plus grave lorsque la Comédie-Française fut obligée, par le parti de la Cour, de représenter la pièce satirique de Palissot, *Les Philosophes*, qui montrait Rousseau marchant à quatre pattes en mâchant une laitue, et qui attaquait Helvétius comme démoralisateur de la jeunesse et Diderot comme auteur de littérature subversive. Enfin, en 1760, Lefranc de Pompignan, dans son discours de réception à l'Académie Française, pour favoriser sa nomination au préceptorat du Dauphin, condamna tout le mouvement philosophique. Fréron continua, d'autre part, ses attaques intelligentes, mais sournoises dans *L'Année Littéraire*, journal très lu à cette époque. La campagne contre l'*Encyclopédie* battait ainsi son plein.

Mais, comme dans beaucoup de pièces classiques, il y eut un coup de théâtre. Les Jésuites furent chassés de France en 1762, à cause des échecs financiers causés par leurs spéculations déraisonnables plutôt que pour des raisons religieuses. Les Encyclopédistes obtinrent la majorité à l'Académie Française et la publication de l'*Encyclopédie* fut enfin achevée. La raison d'un tel revirement de fortune ? La

pression énorme de l'opinion publique en faveur de l'*Encyclopédie* mise à part, les facteurs décisifs de la victoire furent la protection de Malesherbes, l'esprit satirique de Voltaire et le courage obstiné de Diderot.

Le rôle de Malesherbes en qualité d'agent du roi a été souvent mal interprété. C'était un homme sage, modéré, plein de tact, libéral dans ses vues, sensible à l'opinion publique, et essentiellement honnête dans toutes ses activités. En outre, le décret de 1759 avait été formulé par le Parlement de Paris, organisme de tendances jansénistes, qui essayait d'arracher le pouvoir au Conseil du roi, placé sous l'influence des Jésuites. La querelle entre Jansénistes et Jésuites vint à favoriser l'*Encyclopédie*. Extérieurement, Malesherbes fut contraint de faire respecter le décret, mais comme Directeur de la Librairie il ne pouvait, en s'inclinant devant le Parlement de Paris, céder la grande œuvre à Catherine de Russie, à Frédéric de Prusse, aux rapaces libraires hollandais ou à l'éditeur de Voltaire à Genève. Ainsi il put prévenir la saisie des manuscrits et, lorsque Diderot refusa d'abandonner l'entreprise, il autorisa tacitement la continuation de l'impression. Lors de la défaite des Jésuites en 1762, leurs presses furent vendues et, pour comble d'ironie, achetées par Lebreton et utilisées pour l'impression de volumes supplémentaires. Malesherbes démissionna en 1763, alors que les derniers dix volumes étaient en voie d'achèvement. Il fut remplacé par Sartine, ancien lieutenant général de police, qui avait été l'ami de Diderot pendant de longues années. Diderot remania son article « Menace » de manière à exprimer sa gratitude profonde envers Malesherbes.

Le rôle de Voltaire ne doit pas être méconnu. Il employa toute la force de son esprit satirique à combattre l'opposition, et d'abord Boyer, le Yébor (par anagramme) de *Zadig*, et l'objet de bien d'autres moqueries, telles que l'abréviation de l' « ancien évêque » en « âne » de Mirepoix. Voltaire s'en prit alors à Berthier dans sa satire à la manière de Swift : *Relation de la dernière Maladie et de la Mort du Révérend Père Berthier*, dans laquelle on voit l'éditeur jésuite, saisi *in extremis*, obligé de se confesser à l'éditeur du journal rival, celui des Jansénistes ; il attaqua ensuite Fréron, qui figure sous le nom de Frélon ou la Guêpe dans *L'Écossaise*, représentée à la Comédie-Française pour répondre à la satire de Palissot, *Les Philosophes*. Fréron était un ennemi puissant et astucieux, et Voltaire devait le poursuivre pendant de longues années à venir. Un chapitre contre Fréron inséré plus tard dans *Candide*, gâte d'ailleurs l'ensemble artistique du chef-d'œuvre ; mais Voltaire était engagé dans un combat d'une importance sociale immense et non dans un concours pour un prix littéraire. Ses attaques continuelles contre Fréron étaient, en effet, plus qu'une affaire de rancune personnelle. Lefranc de Pompignan fut une proie plus facile, parce qu'il avait un nom fait pour la satire et parce que sa fierté débordante était facile-

ment sujette au ridicule. Pendant un certain nombre d'années Voltaire attribua sa bonne santé et sa gaieté juvénile aux heures matinales qu'il consacrait à pourchasser la vanité de Pompignan. Sa satire intitulée *Vanité* sur le thème « Où sont les neiges d'antan », se termine ainsi :

> César n'a point d'asile où son ombre repose
> Et l'ami Pompignan pense être quelque chose.

Lefranc prit le soin de ne plus revenir affronter à Paris la risée que son nom et sa présence y provoquaient.

C'est seulement en 1930, cent soixante-dix ans après l'événement, que l'on put apprendre les détails de la réaction de Diderot en face du décret de 1759. C'est à cette date, en effet, que Babelon publia deux volumes de lettres de Diderot, comprenant celles adressées à Grimm, son ami intime. On y apprend que le gouvernement autorisa d'abord les souscripteurs à réclamer des remboursements. Pas un seul souscripteur ne se présenta. Puis Lebreton et ses associés obtinrent la permission de procéder à la publication des volumes de planches, que l'on avait projetés. Mais Diderot n'était pas de cet avis. C'était un moment dangereux pour lui, et ses meilleurs amis, y compris Malesherbes, lui conseillaient de s'enfuir immédiatemeut de Paris. Mais, encouragé par sa confiance dans l'opinion publique et dans l'excellence de sa cause, il refusa de partir, même pour se rendre au chevet de son père mourant à Langres, parce que son absence aurait été interprétée par ses ennemis comme une fuite devant le danger. Il était persuadé, écrivait-il à Grimm, que les hommes d'État et même le Parlement solliciteraient des lettres de cachet seulement pour un coupable, et lui, Diderot, ne se sentait pas coupable. Ce serait un déshonneur éternel pour la France, ajoutait-il, si le travail devait être achevé en Russie, en Allemagne ou en Suisse. Bientôt il se mit à son travail d'Encyclopédiste comme un galérien, selon son expression [1]. Les presses de Lebreton furent de nouveau mises en marche et les dix derniers volumes de texte furent prêts pour la distribution à la fin de l'année 1765.

La crise de 1764 concerne plutôt la sensibilité d'écrivain de Diderot que le succès final de l'entreprise. Ce fut alors en effet qu'il se rendit compte que son éditeur Lebreton avait censuré clandestinement ses articles. Diderot exagéra outre mesure le tort qu'on lui avait fait, car il n'avait pas pratiquement le moyen de savoir quelle avait été l'étendue de la censure. Mais l'hypocrisie morale de cette action fut suffisante pour le blesser et lui faire écrire une lettre furieuse à Lebreton. La lettre fut insérée dans la *Correspondance littéraire* de Grimm en 1771. L'accord de Grimm avec ses souscripteurs étrangers ayant été respecté, la censure des passages fut ignorée en France jusqu'au XIX^e^ siècle ; elle provoqua alors un grand nombre d'études de la part

1. Diderot, *Correspondance inédite* (éd. A. Babelon), I, 37.

des critiques et des historiens. La preuve que cette censure avait eu lieu échappa à toutes les recherches, même à celle de Maurice Tourneux, qui alla en Russie vers la fin du siècle dernier en « mission scientifique » pour faire un rapport sur les livres et manuscrits de Diderot, qui avaient été en possession de Catherine de Russie. Tout fut élucidé lorsqu'en 1933 M. Douglas H. Gordon put acquérir un ensemble de volumes de l'*Encyclopédie* provenant de Russie par l'intermédiaire de l'Allemagne et de la France ; cet ensemble comprenait un volume supplémentaire d'opuscules et d'épreuves soigneusement classés. Lorsque M. Gordon examina ce volume il s'aperçut, ce qui avait échappé à l'attention des libraires, que les épreuves portaient non seulement la trace des corrections du texte, de la main de Diderot, mais aussi celle de l'encre noire du censeur. M. Gordon me confia ensuite le problème ; nous avons rendu compte ensemble de cette découverte dans *The Censoring of Diderot's Encyclopédie* (Columbia University Press, 1947). Le bref exposé qui en résulte paraît beaucoup plus simple que le problème lui-même.

Deux articles, sur la philosophie des Sarrasins et sur celle des Pyrrhonniens, vont donner un exemple du tort fait à Diderot par Lebreton. Puisque les dix derniers volumes de texte avaient été publiés secrètement et sans le contrôle des censeurs officiels, on pouvait s'attendre qu'ils seraient beaucoup plus hardis dans leurs attaques contre l'union de l'Église et de l'État. Mais tel ne fut pas le cas, sauf pour un très petit nombre de paragraphes insérés, et quelques rares articles, traitant surtout de théologie, qui furent supprimés par Lebreton. Le malheur fut que Diderot avait perdu l'appui et le concours d'auteurs distingués et que lui-même, étant très occupé par sa tâche d'éditeur, ne pouvait plus mener à bien son travail d'écrivain. Même si on le considère comme un auteur occasionnel, ses articles sont décevants, et son principal collaborateur le chevalier de Jaucourt « compilait, compilait, compilait ». L'article sur les Sarrasins est sans distinction. Mais dans sa forme originale il comprend trois paragraphes bien dissimulés, qui sont caractéristiques de l'art de Diderot par leur contenu et par leur style. Il avait composé l'article pendant un de ses voyages à Grandval, où il était l'hôte de d'Holbach. Ce même jour il écrivit une longue lettre à Sophie Volland, dans laquelle il essayait de rendre compte de tout ce qu'il avait vu et entendu, et de tout ce qui lui avait traversé l'esprit. La lettre existe : c'est un véritable exemple de l'art épistolaire du XVIII^e siècle[1]. Les trois paragraphes en question y apparaissent, quoique dans le contexte tout différent d'une conversation aimable à Grandval. Un quatrième paragraphe commun à la lettre et à l'article avait amené les critiques à supposer un rapport entre les deux, rapport que la découverte des épreuves atteste et explique maintenant. Diderot

1. Lettre à Sophie Volland, 30 octobre 1759. Voir aussi A. Billy, *Diderot*, p. 318-320.

avait une préférence particulière pour ces paragraphes, et, lorsqu'en 1764 il parcourut, pour y chercher une référence, l'article imprimé sur les « bonnes feuilles » que Lebreton lui avait prêtées, il ne les y trouva pas. Il ne pouvait en croire ses yeux. Consultant alors son article sur les Pyrrhonniens, dans lequel il avait osé rendre justice à son prédécesseur, Pierre Bayle, il trouva que là aussi quelques-uns des passages soignés de sa propagande manquaient. Sa rage se comprend. Il avait donné les meilleures années de sa vie à cette entreprise, et il avait espéré du moins qu'une ou deux fois il pourrait écrire quelques paragraphes qui seraient l'expression de ses convictions intimes. L'action de Lebreton avait été sournoise, immorale et cruelle. De plus, elle était probablement inutile. Les dix derniers volumes furent distribués en une seule « fournée », c'était beaucoup même pour les lecteurs les plus ardents pendant les soirées les plus longues de l'hiver. D'autre part, vers 1766, l'opposition ne se manifestait plus guère ; les paragraphes n'auraient certainement pas provoqué les protestations violentes que Lebreton craignait.

M. Gordon et moi-même, la critique interne étant notre seul guide, avions été amenés à la conclusion que cet ensemble de volumes de l'*Encyclopédie*, et surtout le volume supplémentaire, avaient appartenu à Lebreton lui-même. On y trouve un groupe de preuves par lesquelles il aurait voulu se justifier devant la postérité. Mais trois notes marginales sur les épreuves avaient été soigneusement rayées par des traits en spirale d'une encre d'une autre couleur que celle des notes. Lire au microfilm les lignes sous les surcharges semblait sans espoir. Dans un essai final, le dernier volume fut laissé sur une table à l'effet de la lumière du soleil, et comme on avait exposé une page où se trouvait une des notes, nous découvrîmes, à notre grande satisfaction, que les rayons ultra-violets du soleil séparaient les deux encres. Au bout de deux semaines, M. Gordon avait réussi à lire presque chaque mot des notes originales de Diderot. La note de l'article « Menace » montre qu'une année auparavant il soupçonnait déjà son éditeur. Diderot avait voulu, dans cet article, se venger de l'avocat général, Omer Joly de Fleury, qui avait contribué, en 1759, à la condamnation de l'*Encyclopédie* et avait plus tard imposé la représentation de la pièce satirique de Palissot à la Comédie-Française. Diderot explique quelle grande et stupide menace ces actes officiels constituaient pour le progrès humain, et pour les vies et les droits des chefs intellectuels de la France. Dans la note il prie instamment son éditeur de ne rien changer à son article, et ainsi de lui permettre pour une fois de se venger d'un fripon. Et à la fin de la page il écrivit son usuel : « Corrigez et tirez », mais en ajoutant cette fois, « faisant très sérieuse attention à ma note ».

La deuxième note est encore plus significative. Ayant découvert la

trahison de Lebreton dans l'article « Sarrasins » du volume XIV, Diderot s'était laissé persuader avec répugnance de continuer à remplir sa tâche d'éditeur et de lecteur des épreuves du volume XV. Un des articles de ce volume était « Socratique, philosophie », où il avait encore une fois saisi l'occasion de comparer Joly de Fleury aux juges de Socrate et de lui prédire la même ignominie aux yeux des générations à venir. Lorsqu'il remarqua que ce paragraphe avait été coupé (la censure s'exerçait maintenant plus ouvertement) il écrivit dans les marges : « J'ai revu quand la serpe Ostrogothe eut massacré les articles. Vous tirerez et foutrez par la fenêtre, si vous faites bien [1] ». Déchiffrer cette note c'était, comme auraient dit les écrivains du XVIIIe siècle, saisir la Nature en action. « Ostrogothe » était, en effet, le même adjectif qu'il avait employé dans sa lettre courroucée, adressée à Lebreton. Il est évident aujourd'hui d'après les épreuves récemment retrouvées que Diderot était lecteur et annotateur des épreuves et que Lebreton en était le censeur.

La troisième note de Diderot était écrite pour la défense de son collaborateur personnel, le chevalier de Jaucourt, et renferme une insulte encore moins réservée et plus directe à Lebreton, qui eut du moins la satisfaction de croire qu'il avait à jamais enterré ces mots sous les spirales tracées à l'encre.

Une année plus tard, en 1765, les dix volumes furent distribués dans les provinces, mais la distribution à Paris fut retardée jusqu'en 1766 par un ordre de la Police, souhaité et obtenu par un conclave important du clergé. L'Église prétendait que ses contributions au Trésor de l'État étaient bénévoles et que leur montant dépendait de la bonne volonté que l'État manifesterait à supprimer toute subversion. A la grande satisfaction de Diderot, Lebreton fut arrêté et passa une semaine malheureuse à la Bastille.

Diderot travailla encore pendant six ans aux planches avant que sa collaboration à l'entreprise fût complètement accomplie et qu'il lui fût permis d'aller offrir ses hommages à Catherine de Russie. Il revint de son voyage, marqué par la vieillesse : l'*Encyclopédie* avait gaspillé les années de sa maturité.

L'*Encyclopédie* méritait-elle un tel sacrifice ? Même après deux cents ans, il est encore trop tôt pour porter un jugement d'ensemble. Nous ne savons pas ce que l'*Encyclopédie* inspira exactement à l'*Encyclopedia Britannica*, commencée sous son influence en 1775. L'*Encyclopédie* survécut à l'*Encyclopédie Méthodique* (1782-1832), qui, comme les deux premières éditions de l'*Encyclopedia Britannica*, échoua complètement parce qu'elle abandonnait l'ordre alphabétique adopté par Diderot, voulant être systématique, et réussit seulement comme Diderot l'avait prédit, à ramasser dans le désordre quelque quarante-huit dictionnaires différents.

1. Sur Diderot « le colérique », voir Pierre Mesnard, *Revue de la Méditerranée*, VII, p. 268-298, mai-juin 1949.

Les jugements diffèrent selon les aspects de l'*Encyclopédie* que l'on envisage. M. Louis Gaudin a étudié, par exemple, la façon dont les hommes de lettres anglais avaient été traités dans l'*Encyclopédie*, et il a trouvé ce traitement extrêmement médiocre et décevant [1]. Puisque l'*Encyclopédie* n'est un dictionnaire ni historique ni biographique (parties que Nicéron et Chauffepié avaient développées dans leur revision du dictionnaire de Bayle), les renseignements concernant les écrivains sont éparpillés d'après les lieux de naissance : par exemple, à « Stratford », il est question de Shakespeare, etc.

Les volumes de planches, d'autre part, n'ont pas été l'objet d'un examen spécialisé. Mais, si l'on considère les méthodes et les efforts de Diderot, et la qualité de ses collaborateurs, ces volumes étaient certainement remarquables. Si des bibliophiles s'intéressent à l'industrie du livre au XVIII[e] siècle, ils n'auront pas de meilleures informations que la lecture des articles « Imprimerie », « Carton », etc. Le très bel ensemble de volumes que possède M. Gordon n'a peut-être passé un temps si long à l'Amirauté Russe qu'en raison des planches qui se trouvent réunies sous les titres « Marine » et « Art Militaire ». L'article « Dessin », avec les planches dessinées par Cochin, est de loin très supérieur à tout ce qui a paru depuis lors dans les encyclopédies.

De nouvelles découvertes continuent à être faites. En cherchant les origines de la classification moderne des Beaux-Arts, M. Paul O. Kristeller vient de découvrir que notre classification actuelle tient ses origines de la première moitié du XVIII[e] siècle, mais qu'elle ne devint définitive et durable qu'avec l'*Encyclopédie* [2]. Cette dernière fait, en effet, une classification des connaissances ; les Beaux-Arts : poésie, sculpture, architecture, musique, peinture et dessin, sont séparés des autres arts libéraux parce qu'ils imitent la nature, dépendent de l'imagination créatrice et s'épanouissent sous la flamme du génie. Cela est d'ailleurs très bien illustré par le frontispice magnifique de Cochin, représentant des figures féminines, qui symbolisent les différents arts ; un groupe représente, par exemple, la poésie, l'épopée, la tragédie, la comédie et la pastorale [3] : toutes prospèrent sous la torche du génie.

Voilà peut-être la première représentation de la première réunion de ce « club de dames » particulier. Le nombre et la qualité des membres sont restés constants jusqu'à ce jour. Le long règne du *trivium* et du *quadrivium* était fini.

Les travaux de Nellie Schargo nous apprennent que la théorie de l'histoire a été particulièrement bien traitée dans l'*Encyclopédie*, laissant peu de champ libre aux historiens et aux philosophes du

1. Lois S. Gaudin, *Les Lettres Anglaises dans l'Encyclopédie*, New York, 1942 (Publication privée.)
2. Dans un article qui paraîtra prochainement.
3. Cf. d'Alembert, « Discours Préliminaire », *Encyclopédie*, 1, XIII.

XIX^e siècle [1]. Lynn T. Thorndike, toujours en quête des vestiges de la superstition tant magique que scientifique, est amené à conclure que « l'*Encyclopédie* n'est pas dominée par une philosophie superficielle, mais qu'elle est pénétrée d'un véritable esprit scientifique » [2]. Ses théories politiques, d'autre part, ont été très proches de toute l'histoire des deux derniers siècles.

Il y a dans l'*Encyclopédie* des valeurs qui demeureront vivantes aussi longtemps que vivra l'esprit de l'humanisme : en témoignent, par exemple, l'article de Diderot « Encyclopédie », celui de Rousseau sur l' « Économie politique », celui de Voltaire sur l' « Histoire » et le « Discours Préliminaire » de d'Alembert, qui reste le meilleur résumé de l'esprit du XVIII^e siècle.

Mais ce sont là jugements de profanes. Si nous nous tournons maintenant vers les encyclopédistes professionnels et si nous jetons un coup d'œil sur la Préface du *Grand Dictionnaire Universel* de Pierre Larousse, nous y trouvons un éloge éloquent et presque embarrassant de Diderot et de son ouvrage. La France a été favorisée pendant trois siècles avec les encylopédistes qu'elle a eus : Bayle, Diderot, Larousse. Larousse fit pour la troisième République ce que Diderot avait fait pour la première. L'esprit républicain et démocratique respire dans l'œuvre de Diderot et ses pages, il faut le rappeler, ont été lues par des millions de Français [3]. Voici, en partie, ce que Larousse écrit de Diderot :

> Salut à cette œuvre immortelle, découvrons-nous, inclinons-nous devant ce monument de l'esprit humain, comme nous le ferions au parvis du Parthénon, de Saint-Pierre de Rome ou de Notre-Dame de Paris, que nous contemplerions pour la première fois. Qu'on nous pardonne ce naïf élan du cœur ; mais, génie à part, notre infime personnalité va se reconnaître à chaque ligne, se retrouver dans chaque épisode de cet enfantement laborieux qu'on nomme l'*Encyclopédie*...
>
> Cette entreprise littéraire, la plus vaste qui ait été formée depuis l'invention de l'imprimerie, fut la première pierre d'un édifice que le temps pourra modifier ou perfectionner sans cesse, mais qui sera toujours pour son fondateur un titre incontestable à la reconnaissance de la postérité.

Tel était le concert divin, distant dans le temps, sinon dans l'espace, dont Diderot parla à Falconet et auquel son oreille fut accordée pendant toute sa vie. S'il nous est permis pour la circonstance d'associer « notre infime personnalité » à celle de Larousse, il nous est agréable, à l'occasion de ce deux centième anniversaire de l'*Encyclopédie*, de faire écho à ce tribut d'éloges.

NORMAN C. TORREY.

1. Nellie H. Schargo, *History in the Encyclopédie*, New York, Columbia University Press, 1947. Et l'article ci-dessous.
2. Lynn T. Thorndike, « L'Encyclopédie and the History of Science », *Isis*, VI, 361-386.
3. Seymour de Ricci, « Notes on the Bibliography of Encyclopedias », *The Colophon*, Part 12 (1932).

L'« ENCYCLOPÉDIE » ET LE FONDS VANDEUL

Quand on considère l'histoire des œuvres de Diderot, on se rend compte qu'il y a peu d'auteurs modernes dont les écrits ont soulevé et soulèvent encore tant de problèmes de critique de texte. Même aujourd'hui, après plus de cent cinquante ans de travail critique, la majorité de ces problèmes est loin d'être résolue. Dans une de ses lettres à Falconet, Diderot écrit : « En vérité, cette postérité serait une ingrate si elle m'oubliait tout à fait, moi qui me suis tant souvenu d'elle [1] ». L'oublier *tout à fait* ! Il s'agit bien de cela ! La postérité n'a pas eu le choix ; impossible d'oublier Diderot. A peine s'est-elle un peu calmée à son égard, qu'un des manuscrits de Diderot apparaît soudainement et toujours dans des circonstances arrangées, dirait-on, par un metteur en scène. Diderot qui ne savait pas écrire pour la scène avait pourtant le génie des situations dramatiques : il semble l'avoir exercé même après sa mort. C'est une des plus curieuses manifestations de son originalité irréductible. La critique s'est si souvent efforcée de le mettre à son rang et de lui assigner une fois pour toutes sa place dans l'histoire des idées et des lettres ! Mais Diderot a toujours échappé à toutes les tentatives de classification. Ceux-là mêmes parmi les historiens des lettres, qui étaient le plus fermement convaincus d'avoir mis le point final à leur jugement sur Diderot, se sont trouvés tout à coup engagés dans une nouvelle polémique autour d'un de ses manuscrits.

On a souvent reproché à Diderot de s'occuper plutôt à former des nuages qu'à les disperser. Il le savait, et c'est lui qui l'a dit le premier. D'ailleurs la remarque n'est juste qu'en partie, car l'obscurité de ses écrits résulte surtout de la complexité et de l'inépuisable richesse des idées que seul son génie pouvait circonscrire. Cependant il y a un domaine où Diderot s'est vraiment complu à accumuler des nuages : c'est celui de l'histoire de ses œuvres. De même qu'il aimait à étaler devant ses amis et ses lecteurs le dessin varié et multiple de ses pensées, comptant sur eux pour le déchiffrer, ainsi il a chargé la postérité du soin de débrouiller les problèmes que posent ses manuscrits, et d'établir le texte de ses œuvres. Il ne s'agit pas seulement des œuvres

1. Diderot, *Œuvres complètes*, éd. Assézat et Tourneux, vol. XVIII, 87.

qui ne furent pas publiées de son vivant et qu'il a pour ainsi dire léguées délibérément aux générations futures, mais aussi de quelques-uns des écrits publiés par Diderot lui-même. Nous en avons un exemple frappant dans les contributions que Diderot rédigea pour l'*Encyclopédie*.

Il est très difficile d'en déterminer le nombre exact et même la nature. Assézat et Tourneux ont incorporé dans leur édition plusieurs articles qui ne sont pas de Diderot et en ont exclu beaucoup qui peuvent lui être attribués. Leur erreur provient du fait qu'ils n'ont pas tenu compte des informations que les avertissements de l'*Encyclopédie* ou les notices en fin de volumes nous fournissent sur l'attribution des articles. De plus, dans les articles qu'ils ont imprimés, ils n'ont pas observé la distinction faite dans l'*Encyclopédie* entre les articles non signés et ceux qui portent un astérisque. Selon l'*Avertissement* de l'*Encyclopédie* « les articles qui n'ont point de lettres à la fin, ou qui ont une étoile au commencement, sont de M. Diderot : les premiers sont ceux qui lui appartiennent comme étant un des auteurs de l'*Encyclopédie*, les seconds sont ceux qu'il a suppléés comme éditeur » [1].

A la fin du deuxième volume cette distinction est modifiée de la façon suivante : « Les articles dont l'auteur n'est ni nommé ni désigné, sont de M. Diderot, ou de plusieurs auteurs qui en ont fourni les matériaux, ou de différentes personnes qui n'ont pas voulu être connues, ou qui sont nommées dans le *Discours préliminaire* » [2]. Il faut admettre que ces deux notices sont plutôt décourageantes ; la première ne permet pas de s'attendre à beaucoup d'originalité dans les articles marqués par une étoile et la deuxième nous laisse dans l'incertitude sur les articles non signés. On pourrait faire valoir, en faveur des articles portant l'astérisque, qu'un résumé bien fait atteste une certaine originalité, que l'art de choisir et de présenter est un véritable don littéraire, que d'autre part, il arrive à Diderot d'interrompre son résumé pour ajouter des réflexions personnelles. Quant aux articles non signés, il y en a plusieurs qui peuvent être entièrement attribués à Diderot. Il n'en est pas moins vrai que dans la majorité des cas, la part de Diderot ne peut être déterminée que par une étude spéciale et parfois très détaillée. On n'a fait que commencer ce travail [3]. Un grand nombre des contributions de Diderot sont sans doute des articles de remplissage et ont été puisés dans d'autres

1. T. I, XLVI.

2. T. II, 872. Cette notice semble avoir échappé à l'attention de plusieurs auteurs qui ont traité de Diderot et l'*Encyclopédie*.

3. Voir P. Hermand, *Les idées morales de Diderot*, Paris, 1923. — R. L. Cru, *Diderot as a disciple of English thought*, New York, 1913. — M. Busnelli, *Diderot et l'Italie*, Paris, 1925. — Fr. Venturi, *Le origini dell' Enciclopedia*, Roma, 1946. — H. Dieckmann, *Diderot's conception of genius*, Journal of History of Ideas, II (1941), 151-82, et *Le Philosophe, texts and interpretation*, Saint Louis, Washington University Studies, 1948.

ouvrages. Cependant il serait intéressant de connaître le nombre de ces articles afin de pouvoir se former une idée au moins approximative du travail que Diderot a fourni à l'*Encyclopédie*. Nous sommes encore dans une profonde ignorance sur ce point. Si on ajoute qu'à partir du tome VIII de l'*Encyclopédie* les volumes paraissent clandestinement, sans nom d'éditeur et sans la liste des auteurs qui ont rédigé des articles individuels, que l'identification des auteurs par un symbole à la fin de l'article devient fort irrégulière, que les astérisques disparaissent au neuvième volume, on comprend combien il est difficile de déterminer avec précision le rôle de Diderot comme rédacteur et éditeur de l'*Encyclopédie*. Même dans les sept premiers volumes le système d'identification des différents auteurs, y compris Diderot, est loin d'être rigoureux.

Tout aussi obscur est le rôle de Diderot dans la composition des articles sur les *arts méchaniques*. On se plaît à évoquer l'image d'un Diderot qui, ne trouvant ni descriptions ni dessins ou esquisses des machines et outils dont se servent artisans et ouvriers, va dans les ateliers accompagné de dessinateurs ; il demande aux ouvriers de lui expliquer le fonctionnement des machines ; il prend des notes sur ce qu'on lui a dit ; parfois l'ouvrier est incapable de formuler une explication. Alors Diderot fait démonter la machine, prendre des dessins de toutes les parties ; il en fait lui-même un inventaire complet et ensuite demande à l'ouvrier de rassembler le tout, notant scrupuleusement ses opérations. Si la machine est très compliquée ou s'il faut en décrire le fonctionnement, Diderot se la procure ou la fait construire et même devient apprenti pour connaître la manœuvre.

Je crains fort que cette image ne soit née des indications fournies par Diderot lui-même dans son *Prospectus* et dans l'article *Art* de l'*Encyclopédie*. Qu'on en juge par les passages suivants choisis parmi plusieurs autres :

> On s'est adressé aux plus habiles [ouvriers] de Paris et du Royaume. On s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables, de les définir, de converser avec ceux dont on avait obtenu des mémoires, et (précaution presqu'indispensable) de rectifier dans de longs et fréquents entretiens avec les uns, ce que d'autres avaient imparfaitement, obscurément, et quelquefois infidèlement expliqué. [...] Nous avons vu des ouvriers qui travaillaient depuis quarante années, sans rien connaître à leurs machines. Il nous a fallu exercer avec eux la fonction dont se glorifiait Socrate, la fonction pénible et délicate de faire accoucher les esprits, *obstetrix animorum*. [...] Mais il est des métiers si singuliers et des manœuvres si déliées, qu'à moins de travailler soi-même, de mouvoir une machine de ses propres mains, et de voir l'ouvrage se former sous ses propres yeux, il est difficile d'en parler avec précision. Il a donc fallu plusieurs fois se procurer les machines, les construire, mettre la main à l'œuvre, se rendre, pour ainsi dire, apprenti, et faire soi-même de mauvais ouvrages pour apprendre aux autres comment on en fait de bons[1]».

1. *Prospectus*, p. 5. Je cite d'après la reproduction typographique du *Prospectus*

L'idée de ces visites ainsi que celle des volumes de planches accompagnées de descriptions détaillées était sans doute un trait de génie ; dans une large mesure, la connaissance des arts mécaniques en a été renouvelée ; cependant on se demande, à la lecture des longues descriptions d'ateliers et de différentes machines, à l'étude des planches, avec leurs innombrables détails techniques, si le *Prospectus* ne nous donne pas plutôt le plan de ces visites ou leurs premiers résultats que l'histoire de la façon dont furent composés les articles volumineux que nous trouvons dans l'*Encyclopédie*. Ces articles supposent une si vaste connaissance des machines et de leur fonctionnement, une si longue familiarité avec la manœuvre et une préparation si minutieuse — je ne parle même pas du temps qu'il aurait fallu pour acquérir les connaissances techniques et pour rédiger les articles — qu'on a de la peine à croire que Diderot en soit l'auteur. Quant à l'habileté technique de Diderot, n'oublions pas que, jeune homme, il essaya un temps d'être apprenti coutelier chez son père et qu'il dut renoncer au métier parce qu'il abîmait tous les couteaux. Notons aussi le *on* anonyme dont Diderot se sert dans les passages cités plus haut et comme il y insiste sur la participation des artisans et ouvriers. Il me semble que les historiens de l'*Encyclopédie* ont trop directement attribué à Diderot ce qui était dans son esprit le plan général d'une entreprise collective. Je suis loin de vouloir démentir les déclarations du *Prospectus* et d'affirmer que les visites de Diderot aux ateliers n'eurent pas lieu ; je ferais seulement remarquer que la réalisation du plan du *Prospectus* a dû se plier aux nécessités pratiques. Pour la rédaction des longs articles sur les arts et métiers, Diderot a dû avoir recours à des spécialistes et à des descriptions contenues dans d'autres ouvrages. Je reviendrai sur ce sujet dans la discussion d'un des articles les plus célèbres de l'*Encyclopédie*, celui du métier à bas. Heureusement, nous possédons à présent un document qui permet de jeter quelque lumière sur cette question.

Dans l'incertitude où nous sommes quant à la nature et l'étendue des contributions de Diderot à l'*Encyclopédie*, tout ce qui nous apporte des informations nouvelles est du plus grand intérêt. Les manuscrits du *fonds Vandeul* [1], rendus accessibles aux critiques de Diderot par la générosité et la haute courtoisie de feu le Baron Jacques Le Vavasseur, contiennent sur ces contributions des renseignements précieux. Il est vrai que ces renseignements posent parfois de nouveaux problèmes qui ne s'éclairciront que par des études de détail ; d'une manière générale la collection est surtout importante pour la connaissance des écrits de Diderot qui ne furent pas publiés de son vivant.

de l'*Encyclopédie*, faite en 1950 et dont je tiens un exemplaire grâce à la courtoisie et à l'obligeance de M. Braibant, Directeur des Arch ves de France.

1. Je désigne par ce terme les manuscrits autographes et copies manuscrites laissés par Diderot à sa fille, M^me^ de Vandeul. Mon inventaire de cette collection vient de paraître chez E. Droz.

Des contributions de Diderot à l'*Encyclopédie*, une seule nous est parvenue sous forme de manuscrit autographe, c'est la description des Planches de l'article *Bas au métier*. Encore le texte du manuscrit diffère-t-il de celui de l'*Encyclopédie* et c'est là d'ailleurs, je crois, la raison pour laquelle le manuscrit nous est resté. Cependant le *fonds Vandeul* contient de nombreuses informations d'ordre général sur les contributions de Diderot, et nous y trouvons un grand nombre de copies d'articles qui parurent dans l'*Encyclopédie*.

Un des manuscrits les plus précieux du *fonds Vandeul* est l'inventaire dressé par Mme de Vandeul et intitulé : *Liste des ouvrages de mon père* ; il indique quels manuscrits la collection contenait autrefois et, dans le cas de l'*Encyclopédie*, ce que Mme de Vandeul savait des contributions de son père. Dans cette liste, tous les manuscrits ou liasses de manuscrits sont numérotés ; les articles de Diderot sur l'histoire de la philosophie sont rangés sous les numéros 54 à 57 [1]. On est d'abord tenté de voir dans cette liste la clef des contributions de Diderot sur l'histoire de la philosophie. Mais un examen critique révèle que plusieurs des articles énumérés par Mme de Vandeul sont attribués dans l'*Encyclopédie* non à Diderot, mais à d'autres auteurs [2]. D'autre part l'*Encyclopédie* contient plusieurs articles sur l'histoire de la philosophie qui sont attribués à Diderot et que Mme de Vandeul ne mentionne pas. On se demande alors d'où elle a tiré ses informations. Mme de Vandeul ne peut pas avoir suivi les indications données dans l'*Encyclopédie* ; le nombre des fausses attributions dans sa liste s'oppose à cette hypothèse. L'identité des auteurs des articles sur l'histoire de la philosophie est clairement établie dans les sept premiers volumes. D'autre part, Mme de Vandeul n'a pas fait son choix d'articles sans aucun principe. Sa liste n'est nullement arbitraire et contient en effet la majorité des contributions de Diderot sur l'histoire de la philosophie. La fille de Diderot n'a pas suivi non plus la liste des articles imprimés par Naigeon dans son édition sous le titre : *Opinions des anciens philosophes* [3]. Mais ce qui est plus surprenant encore c'est qu'il existe au *fonds Vandeul* une collection de copies des contributions de Diderot sur l'histoire de la philosophie [4] et que les ar-

1. On trouve la reproduction de cette liste dans mon inventaire du *fonds Vandeul*. Il y a encore dans le même fonds des brouillons de listes de la main de M. de Vandeul. Autant que j'ai pu m'en assurer, ils devaient servir à la rédaction d'une série de copies d'œuvres de Diderot. Seulement une partie de ces copies semble avoir été faite. Quatre feuillets de la liste de M. de Vandeul se rapportent à l'*Encyclopédie*. Ils sont couverts de ratures et de corrections et n'ont pas d'intérêt direct pour les questions qui nous occupent ici, parce que l'énumération d'articles qui s'y trouve a été faite d'après le texte imprimé de l'*Encyclopédie*.

2. Par exemple les articles *Académiciens, Baconisme, Barbares, Campanella, Cartésianisme, Celtes*.

3. Voir dans l'édition des œuvres de Diderot par Naigeon (Paris, 1798), les volumes cinq à sept.

4. Les articles sont réunis dans trois volumes in-folio ; ils ont été copiés de toute probabilité sur le texte même de l'*Encyclopédie*, ou sur des manuscrits qui avaient été utilisés pour l'*Encyclopédie*. Voir sur ces volumes et leur contenu mon inventaire.

ticles de cette collection ne sont pas identiques à ceux dont Mme de Vandeul donne le titre dans sa liste. Nous nous trouvons donc devant deux faits déconcertants : Mme de Vandeul et Naigeon qui étaient le plus en état de savoir quelles étaient les contributions de Diderot à l'*Encyclopédie* ne sont pas d'accord sur ce sujet ; et dans le *fonds Vandeul* même, il y a deux choix d'articles différents. Évidemment, il ne faut pas exagérer les divergences : les trois sources que nous avons nommées ne sont pas en contradiction sur la majorité des articles concernant l'histoire de la philosophie et cet accord général est très important si l'on tient compte du fait que l'attribution des articles à Diderot est très incertaine dans les dix derniers volumes de l'*Encyclopédie*. Reste à savoir si Mme de Vandeul a énuméré dans sa liste les articles qui auraient existé autrefois sous forme de copies dans la collection, ou si elle a transcrit une ancienne liste. On ne peut pas répondre à cette question, car ni les copies ni la liste ne figurent parmi les papiers du *fonds Vandeul*. Nous ne pouvons tirer de ces faits que la conclusion suivante : il existait déjà de très bonne heure une grande incertitude sur les contributions de Diderot à l'*Encyclopédie*. Dans l'hypothèse que Mme de Vandeul ait trouvé parmi les papiers de son père les copies des articles qu'elle a énumérés, la présence des articles qui ne sont pas de Diderot s'expliquerait par le fait que Diderot a souvent revisé les contributions de ses collaborateurs.

Le manuscrit autographe de la description des Planches du métier à bas est un cahier de quatorze feuillets non chiffrés dont deux sont laissés en blanc. Le texte comprend la description de vingt-trois planches du métier à bas et d'une « planche pour percer les aiguilles ». Dans l'*Encyclopédie* il y a deux descriptions du métier à bas, l'une dans l'article *Bas* et l'autre dans le volume des Planches [1]. Comme Diderot le remarque lui-même, dans l'introduction à la description au volume des Planches, il existe un grand nombre de redites entre les deux textes. Ces répétitions, ainsi que d'autres indices dont nous parlerons plus loin, donnent l'impression que la rédaction de cet article a soulevé un certain nombre de problèmes. Le texte du manuscrit est beaucoup plus court que celui des deux descriptions de l'*Encyclopédie*, et en diverge par de nombreux détails. Il a été rédigé de toute évidence pour accompagner les Planches et semble offrir une rédaction antérieure du texte actuel, rédaction qui aurait été rejetée plus tard quand le plan de la description du métier à bas et la disposition des planches furent changés. Quant à l'arrangement, le texte du manuscrit s'apparente à celui du volume des Planches, mais il contient un plus grand nombre de détails et d'éléments descriptifs, par où il se rapproche du texte de l'article *Bas*. Il paraît donc appartenir à un stade où les deux descriptions ne furent pas encore séparées. L'ob-

1. L'article *Bas*, qui est précédé d'un astérisque est au tome II de l'*Encyclopédie* ; les planches du métier à bas sont au deuxième volume des Planches.

servation de Diderot sur les redites révèle que la séparation était difficile à faire.

Le manuscrit nous permet encore de relever d'autres difficultés qui ont surgi durant la composition de la description de la machine. Quand on le compare avec l'article *Bas*, on note des hésitations quant à l'ordre de l'assemblage des parties et la nomenclature technique. Pendant un certain temps, le problème était de savoir si l'on devait décrire le métier « tel qu'il était anciennement » et noter les différences avec le métier moderne « à mesure qu'elles se présenteront », ou s'il serait mieux de combiner les deux descriptions. Dans le manuscrit, Diderot tenta la combinaison des deux modèles ; dans l'*Encyclopédie*, elle fut rejetée. Pour se faire une idée exacte des nombreux problèmes que posait l'analyse de l'assemblage du métier à bas, on doit comparer en détail le texte du manuscrit avec celui de l'article *Bas* et du volume des Planches. Bornons-nous ici à deux échantillons :

Texte du manuscrit. (Orthographe modernisée).	Texte de l'article BAS
Le petit coup est un morceau de fer placé au-dessous de l'arrêtant et attaché au montant, à l'éminence duquel le bout du crochet inférieur de l'abatant s'arrête, quand on travaille. [Feuillet I verso]	Le *petit coup* est une espèce de vis, dont la tête a une éminence à laquelle on porte le bout du crochet inférieur de l'abattant quand on travaille : cette éminence est coupée en plan incliné vers le fond du métier et permet au crochet de s'échapper presque de lui-même. (II, 99.)
Un morceau de bois carré qu'on appelle [*blanc laissé par Diderot*] la marche du milieu passe à travers, et il la tient écartée des autres, ce qui peut faciliter le travail de l'ouvrier. [Feuillet 2 recto]	*Carré de bois* percé par le milieu, qui écarte de la marche du milieu les deux autres. (II, 99.)

Outre les points que nous avons discutés jusqu'ici, le manuscrit de la description des planches du métier à bas pose une question plus importante encore : n'aurions-nous pas dans ce manuscrit le texte que Diderot rédigea selon la méthode qu'il décrit dans le *Prospectus* ? Il se serait rendu compte ensuite que l'analyse d'une machine aussi compliquée que le métier à bas dépassait ses connaissances et rendait nécessaire l'utilisation de mémoires ou de descriptions faits par des ouvriers qui possédaient les connaissances techniques nécessaires pour une entreprise d'une telle envergure. D'Alembert nous donne dans son *Discours préliminaire* l'information suivante sur les descriptions que Diderot fit dans ses articles sur les arts et métiers :

M. Diderot l'a faite [la description] sur des mémoires qui lui ont été fournis par des ouvriers ou par des amateurs, dont on lira bientôt les noms, ou sur les connaissances qu'il a prises lui-même chez les ouvriers, ou enfin

sur des métiers qu'il s'est donné la peine de voir, et dont quelquefois il a fait construire des modèles pour les étudier à son aise [1].

Je suis enclin à croire que pour l'article *Bas*, ainsi que pour la description des planches, Diderot s'est servi de « mémoires... fournis par des ouvriers ». Il est vrai que d'Alembert dit dans un autre passage de son *Discours* : « M. Barrat, ouvrier excellent dans son genre, a monté et démonté plusieurs fois en présence de Diderot le métier à bas, machine admirable » [2]. Ces mots semblent faire allusion à la méthode décrite par Diderot dans son *Prospectus*. Cependant on trouve au milieu de l'article *Bas* le passage suivant : « J'ai travaillé chez le sieur Barrat, le premier ouvrier dans son genre, et le dernier qu'on verra peut-être de la même habileté, sur un quarante-deux, c'est-à-dire un métier qui portait sur chaque trois pouces de *barre fondue*, quarante-deux cuivres » [3]. La personne qui a écrit ces mots et celle qui a rédigé les parties de l'article qui les précèdent ne sont qu'une ; tout : le style, la maîtrise du vocabulaire technique, la précision des détails, atteste une longue familiarité avec le métier à bas. A mon avis, ce n'est pas Diderot qui parle dans ce passage, après s'être fait apprenti chez le sieur Barrat, mais c'est un ouvrier spécialiste, capable de rédiger un mémoire dont Diderot s'est servi.

On trouve encore une autre référence à Barrat dans l'article *Bas*, à l'occasion de la description des aiguilles du métier. Barrat est mentionné comme inventeur d'une machine pour travailler les aiguilles (cf. II, 106). Je crois qu'il s'agit ici de la machine pour percer les aiguilles dont il est question à la fin du manuscrit autographe. L'analyse de la « planche pour percer les aiguilles » qui s'y trouve n'apparaît ni dans l'article *Bas*, ni dans le volume des Planches, ni dans l'article *Aiguilles*. Dans ce dernier article, il y a une référence à la planche VIII du métier à bas. Cependant on la cherche en vain dans le volume des Planches. Nous avons ici de nouveau une divergence entre le manuscrit, qui doit représenter le premier plan de la description du métier à bas, et l'article, tel qu'il fut rédigé en réalité.

Ces divergences, l'incertitude de Diderot sur la nomenclature des parties de la machine, le contraste si frappant entre la manière d'écrire de Diderot et le style de l'article *Bas*, tout cela porte à croire que le rôle de Diderot dans la rédaction de cet article fut seulement celui d'éditeur et qu'il n'a fait qu'arranger et mettre en ordre un ou plusieurs mémoires qui lui furent remis par des ouvriers fort avancés dans leur métier, et qui apparemment savaient très bien s'exprimer. Je croirais encore que la même méthode a été suivie pour d'autres articles. Ces observations ne diminuent en rien le mérite de Diderot dans la composition des articles sur les arts et métiers et dans la présentation des connaissances techniques ; je dirais même que le

1. I, XLIII.
2. I, XLIV.
3. II, 105.

travail de coordination était le seul où Diderot pouvait être utile. Le manuscrit autographe de la description des planches nous donne probablement la mesure de ce qu'il pouvait faire en observant les manipulations des ouvriers quand ils démontaient ou montaient les machines. La foi de Diderot dans la nécessité et la valeur des descriptions complètes, exactes, détaillées et compétentes, son don pour obtenir, par son acharnement, de telles descriptions, sa persévérance, le choix de ses collaborateurs et son plan, tel qu'il l'a formulé dans le *Prospectus*, n'en restent pas moins admirables.

A côté des trois volumes in-folio qui contiennent les copies d'articles sur l'histoire de la philosophie, le *fonds Vandeul* comprend encore plusieurs autres collections de contributions de Diderot à l'*Encyclopédie*. Ces contributions sont réunies dans sept volumes in-4°, cartonnés en bleu et intitulés *Synonymes Français* (tomes XII et XIII du fonds Vandeul), *Mythologie* (tome XXVII) et *Encyclopédie* (tomes XLI à XLIV). De plus on trouve, parmi les papiers détachés du *fonds*, un petit nombre de feuillets qui présentent également des contributions à l'*Encyclopédie*. La plupart de ces feuillets, qui sont écrits par les mêmes copistes que les volumes énumérés plus haut, ont été recopiés par le copiste du tome XII, intitulé *Synonymes Français*. Nous donnerons d'abord une description détaillée de ces différents volumes et discuterons ensuite leur signification générale.

Les tomes XII et XIII du *fonds Vandeul*, intitulés *Synonymes Français*, contiennent un grand nombre des définitions et synonymes que Diderot a établis pour l'*Encyclopédie*. C'est un fait bien connu que Diderot utilisa pour ce travail l'ouvrage de l'abbé Girard [1]. Le tome XII a été copié sur le tome XIII ; cependant il comprend deux *Suppléments* qui ne se trouvent point dans le volume modèle. Ces *Suppléments* proviennent, comme j'ai pu m'en assurer, d'une liasse de feuillets détachés [2] que M. de Vandeul prépara pour le copiste du tome XII. Ce copiste ne semble pas avoir travaillé pour Diderot, mais seulement pour les Vandeul. Plusieurs feuillets de la liasse ont été rédigés par M. de Vandeul, et presque tous les feuillets portent des corrections ou additions de sa main. Les feuillets du tome XIII (180 feuillets, y compris l'*Avertissement*) sont de la main de copistes différents, et le texte est arrangé, dans la majorité des cas, de sorte qu'il y ait un groupe de synonymes par feuillet. Plusieurs de ces feuillets ont été corrigés postérieurement. Des mots ont été raturés ou corrigés et des passages entiers ont été barrés. Parfois, de nouveaux mots ou passages ont été ajoutés. Toutes ces corrections sont l'œuvre de M. de Vandeul qui a aussi ajouté un certain nombre de

1. Abbé Gabriel Girard, *Synonymes Français, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*. Paris, 1736. Il y a plusieurs éditions de cet ouvrage au XVIII[e] siècle.

2. Voir plus haut.

synonymes de sa propre main, soit sur de nouveaux feuillets, soit en marge de ceux des copistes.

Le texte (non corrigé) des définitions et synonymes qui sont de la main des copistes correspond, autant que j'ai pu m'en assurer par un premier examen, au texte de l'*Encyclopédie*. Pourtant, je n'ai pas l'impression que les copistes ont copié le texte imprimé, à moins qu'ils n'aient eu à leur disposition un exemplaire dans lequel les contributions des différents auteurs étaient clairement désignées. Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, l'astérisque qui est la marque de Diderot-éditeur, disparaît dans les volumes imprimés clandestinement. Dans quelques cas, le texte imprimé est plus long que celui des copistes et dans un grand nombre des articles de l'*Encyclopédie* qui se composent de sections différentes il est impossible de décider quelle partie de l'article peut ou doit être attribuée à Diderot. Ceci est valable pour tous les volumes de l'*Encyclopédie*. En principe, le symbole à la fin de l'article identifie l'auteur de toutes les sections de l'article : pourtant cet usage n'est pas toujours observé, surtout pas dans les volumes imprimés clandestinement. Les copies du tome XIII ont donc été faites soit sur des manuscrits autographes, soit sur d'autres copies, soit enfin sur un exemplaire de l'*Encyclopédie* où des articles avaient été marqués.

Les feuillets rédigés par M. de Vandeul occupent une place à part; ils ont été copiés probablement tous sur le texte de l'*Encyclopédie* ; dans plusieurs articles, M. de Vandeul a raturé la première ligne de sa copie et ne l'a recopiée qu'en partie. On peut parfois reconnaître dans la partie raturée, la référence à l'*Encyclopédie*. Très souvent, Vandeul a pris de grandes libertés avec le texte imprimé ; il l'a abrégé, il en a modifié le style. Il a même supprimé certains exemples tirés de la religion chrétienne, bien qu'il ne s'y trouvât rien de contraire à la religion. Dans un endroit, il avait copié une phrase qui se termine par le mot « Dieu » ; il s'est arrêté devant ce mot et a biffé le reste de la phrase qu'il avait déjà copiée. Quelques-uns des articles sont presque des compositions libres : ils consistent en passages choisis dans un ou même deux articles et réunis par des transitions qui n'existent pas dans le texte original. Il est intéressant d'observer que, souvent, M. de Vandeul n'a point choisi les passages du deuxième article dans un article indiqué par un renvoi, mais qu'il a toujours utilisé des passages qui étaient en effet très proches de ceux du premier article qu'il amplifiait [1]. Grâce à ce procédé, le texte formé par la combinaison est remarquablement un et continu. M. de Vandeul doit donc avoir lu de très près les articles de l'*Encyclopédie* ou bien il a dû suivre des indications que nous n'avons plus. Dans l'état actuel de notre information, il est impossible de décider s'il a modifié le texte de sa propre autorité.

1. Dans l'article *crédulité*, Vandeul a inséré des parties de l'article *impie*, dans *chasteté* une partie de l'article *continence*, dans *offense* des sections de *pardonner*.

Il se peut qu'une étude détaillée des corrections permette d'arriver à des conclusions certaines sur ce point ; il se peut aussi qu'on découvre, dans la vaste correspondance encore inédite de Monsieur et Madame de Vandeul, des informations sur la méthode de travail du gendre de Diderot. Cependant, il paraît, d'après ce que j'ai pu observer dans les manuscrits du *fonds Vandeul*, que les époux ont fait en commun le travail sur les manuscrits. On ne doit donc pas attendre de l'étude de cette correspondance la solution de tous les problèmes du *fonds Vandeul*.

Le volume XXVII des manuscrits de Diderot est intitulé *Mythologie* ; il comprend 307 feuillets et est l'œuvre de copistes différents. Son titre n'est pas tout à fait exact, car le volume renferme également des articles sur l'histoire tant ancienne que moderne, sur les différentes religions et sur la grammaire. Les articles dont la plupart n'occupent qu'une seule page, sont en général de simples définitions de termes ou de courtes descriptions. Ils se trouvent tous dans l'*Encyclopédie*. M. de Vandeul n'a pas revisé ce volume.

La dernière collection des contributions de Diderot à l'*Encyclopédie* consiste en quatre volumes, intitulés *Encyclopédie*. Le premier volume comprend 159 feuillets, allant de la lettre *A* à *E*, le deuxième 215 feuillets, de *F* à *O*, le troisième 202 feuillets, de *P* à *R* et le quatrième 160 feuillets, de *S* à *V*. Les feuillets ne sont pas reliés et sont écrits par des copistes différents. Dans un certain nombre de feuillets les renvois à d'autres articles et aux *Synonymes* de l'abbé Girard ont été biffés ; on y trouve aussi quelques ratures.

Les articles réunis dans ces quatre volumes sont en général assez brefs ; ils portent sur une grande variété de sujets, comme par exemple, la mythologie, l'histoire ancienne et moderne, la grammaire, la logique, la philosophie, les diverses sciences et les arts et métiers. Il s'agit en général de définitions de termes ou de descriptions succinctes, Étant donné qu'un des sujets des quatre volumes est la mythologie. on n'est pas surpris de trouver plusieurs doubles des articles du tome XXVII. De toute façon on ne voit pas bien pourquoi les feuillets réunis dans les volumes XII, XIII et XXVII n'ont pas été inclus dans cette collection : les articles de tous ces volumes sont des contributions à l'*Encyclopédie* et ils se ressemblent beaucoup par leur nature et par leur style. L'écriture des mêmes copistes se retrouve dans tous les volumes. Dans l'absence de tout renseignement, on peut formuler l'hypothèse que les autres volumes avaient déjà été constitués quand la dernière collection fut entreprise.

Parfois, les copistes des quatre derniers volumes ont copié des articles qui portent la marque d'autres auteurs ; parfois aussi le symbole d'un auteur autre que Diderot, clairement indiqué dans l'*Encyclopédie*, n'apparaît pas dans la copie. Le texte des feuillets n'est pas toujours identique au texte de l'*Encyclopédie*. Cependant les variantes sont légères.

La question principale qui se pose au sujet de ces collections d'articles est de savoir si elles contiennent toutes les contributions de Diderot sur les synonymes, les définitions, la mythologie et les autres sujets mentionnés plus haut. Jusqu'ici, on a attribué à Diderot tous les articles non signés ou marqués par un astérisque. A ma connaissance, personne n'a jamais fait le compte de ces articles [1]. On arriverait à un nombre écrasant. Quand on pense à l'activité intense de Diderot (ses innombrables visites à des amis et les mille petites besognes de sa vie quotidienne), quand on considère les œuvres qu'il a écrites du temps de l'*Encyclopédie* et le travail de diriger cette œuvre gigantesque, on se demande comment il aurait pu trouver le temps nécessaire pour rédiger tous les articles qu'on a mis à son compte. Comme nous l'avons montré plus haut, il y a dans l'*Encyclopédie* des indications très précises que les articles non signés sont, ou de Diderot, ou d'autres auteurs. Les articles portant l'astérisque appartiennent à Diderot seulement dans son rôle d'éditeur, et ce rôle est difficile à déterminer. On pourrait faire remarquer que personne n'a jamais cru que toutes les contributions de Diderot à l'*Encyclopédie* soient une œuvre très originale. Mais d'abord on trouvera la définition du terme original bien épineuse ; et ensuite, il ne s'agit pas seulement de savoir si les articles de Diderot sont des œuvres originales, des compilations ou des articles de remplissage, mais quelle est l'étendue des contributions de Diderot à l'*Encyclopédie*. Ce dernier problème est d'autant plus difficile à résoudre qu'à partir du huitième volume l'*Encyclopédie* paraît clandestinement et que le système d'identification des articles en a souffert. Dans les articles qui se composent de différentes sections, et qui furent rédigés par plusieurs auteurs, il est souvent impossible de déterminer l'étendue exacte de chaque contribution. Ceci est valable pour tous les volumes, mais plus particulièrement pour ceux qui furent imprimés clandestinement.

A toutes ces questions, les documents du *fonds Vandeul* ne donnent pas de réponse définitive, mais ils permettent de poser le problème avec plus de précision qu'auparavant et ils en illuminent plusieurs aspects.

Le principe d'après lequel les articles ont été réunis dans les volumes décrits plus haut n'est pas certain. D'une part on trouve dans les sept premiers volumes de l'*Encyclopédie* un assez grand nombre d'articles non signés ou portant l'astérisque [2] et qui ne figurent pas dans les volumes du *fonds Vandeul*. D'autre part, il y a dans l'*Encyclopédie* plusieurs articles attribués à des auteurs autres que Diderot,

1. La liste en a été établie, presque entièrement, par deux étudiants français que j'avais, à la Sorbonne, appliqués à ce travail pendant la guerre. Elle est, en effet, comme le présume H. Dieckmann, impressionnante. — J. P.

2. Je ne parle évidemment que des articles qui se rapportent aux sujets traités dans les collections d'articles du *fonds Vandeul*.

et qui néanmoins figurent dans les collections du *fonds Vandeul*. Il n'y a donc aucune garantie que les tomes XII, XIII, XXVII et XLI à XLIV présentent toutes les définitions et descriptions venant de Diderot. Il se peut très bien qu'il y ait eu autrefois, dans la collection des manuscrits de Diderot, un plus grand nombre de feuillets semblables à ceux qui s'y trouvent encore. Comme je l'ai montré dans mon inventaire, un grand nombre de manuscrits autographes et de copies manuscrites du *fonds Vandeul* a été perdu. Quant au nombre assez restreint d'articles qui dans le *fonds Vandeul* sont faussement attribuées à Diderot (rappelons que nous ne pouvons décider cette question que dans les huit premiers volumes de l'*Encyclopédie*), on peut l'expliquer par le fait que, dans la masse des articles de Diderot, quelques articles appartenant à d'autres auteurs peuvent s'être égarés. Il est vrai que ces considérations sont fondées sur des conjectures, et que le *fonds Vandeul*, tel qu'il existe aujourd'hui, ne nous donne pas des informations complètes et incontestables sur les contributions de Diderot à l'*Encyclopédie*. Cependant, il ne faut pas sous-estimer l'importance relative des documents que nous possédons. Tout d'abord, les collections des articles existent parmi les papiers de Diderot et les feuillets dont elles se composent n'ont pas été ramassés au hasard. Ils présentent sauf quelques rares exceptions des articles qui sont attribués à Diderot aussi dans l'*Encyclopédie*. Même si tous les articles ou la plupart ont été copiés sur le texte imprimé, les copistes ont dû avoir à leur disposition un exemplaire de l'*Encyclopédie* où les parties du texte rédigé par Diderot étaient marquées. Dans l'absence de preuve certaine, je serais enclin à me fier au système d'identification de l'*Encyclopédie* en ce qui concerne les huit premiers volumes. Dans le cas d'articles composés par plusieurs auteurs, le choix fait par les copistes du *fonds Vandeul* désigne probablement la partie rédigée par Diderot. Quant aux articles des volumes VIII ou IX à XVII, les collections du *fonds Vandeul* sont le seul guide que nous ayons pour les contributions de Diderot, à moins qu'on ne veuille attribuer à Diderot tous les articles non signés. Il va de soi que, toutes les fois qu'une définition ou description porte la marque d'un auteur autre que Diderot, on doit accepter l'identification de l'*Encyclopédie*. Je ne crois pas qu'une étude même très détaillée du style des articles permette d'arriver à des conclusions certaines et irréfutables sur les contributions de Diderot, car ce style est trop anonyme. La valeur des documents du *fonds Vandeul* que nous avons discutés ici est relative ; mais, quand on accepte les valeurs relatives, ces documents nous permettent de nous faire une idée beaucoup plus exacte qu'auparavant des contributions de Diderot à l'*Encyclopédie*.

Il existe encore au *fonds Vandeul* un document sur les contributions du Baron d'Holbach à l'*Encyclopédie*. L'exacte étendue de ces contributions n'a jamais été déterminée et il sera difficile de le faire.

Une des raisons en est probablement que le Baron ne voulait d'abord pas être nommé ou identifié dans l'*Encyclopédie*. Le passage suivant de l'*Avertissement* au second volume de l'*Encyclopédie* nous informe du désir d'anonymat de d'Holbach :

> Mais nous devons surtout beaucoup à une personne, dont l'allemand est la langue maternelle, qui est très versée dans les matières de minéralogie, de métallurgie et de physique ; elle nous a donné sur ces différents objets une multitude prodigieuse d'articles, dont on trouvera déjà une quantité considérable dans ce second volume. Ces articles sont extraits des meilleurs ouvrages allemands sur la chimie, que la personne dont nous parlons a bien voulu nous communiquer. On sait combien l'Allemagne est riche en ce genre ; et nous osons en conséquence assurer que notre ouvrage contiendra sur une si vaste matière un grand nombre de choses intéressantes et nouvelles, qu'on chercherait en vain dans nos livres français.
>
> Ce savant ne s'est pas contenté de nous rendre un si grand service. Il nous a fourni encore plusieurs articles sur d'autres matières ; mais il a exigé que son nom demeurât inconnu ; c'est ce qui nous empêche de faire connaître au public le nom de ce philosophe citoyen, qui cultive les sciences sans intérêt, sans ambition et sans bruit et qui, content du plaisir d'être utile, n'aspire pas même à la gloire si légitime de le paraître.

Bien que les éditeurs de l'*Avertissement* ne nomment pas l'auteur des articles, il n'y a pas de doute que ce soit d'Holbach. Il est d'ailleurs identifié indirectement à la fin du tome II, où les éditeurs donnent la marque de « la personne dont il est parlé dans l'*Avertissement* ». Cette marque est attribuée à d'Holbach à la fin de l'avertissement du tome III. Cependant il est très probable que plusieurs de ses articles parurent sans la marque.

La liste suivante n'est pas signée et nous ne saurions rien sur son auteur s'il n'existait au *fonds Vandeul* deux autres documents écrits de la même main. L'un est une lettre à M^me^ de Vandeul ; le signataire de la lettre lui fait hommage d'un portrait de Diderot qui était en sa possession. Le deuxième document est la copie d'une notice nécrologique, publiée dans le *Journal des Débats*, sur un certain Drevon, de Langres ; Drevon était un ami des Vandeul. La notice est accompagnée d'un post-scriptum, adressé à M^me^ de Vandeul. Les deux lettres sont signées « d'Holbach ». La première porte la date du 4 Pluviose, an 7 ; la deuxième n'offre que l'indication du jour de la semaine et de l'heure. Cependant la notice du *Journal des Débats* est du 1^er^ décembre 1823. Le signataire de la lettre est donc probablement un des deux fils du Baron. Il mentionne dans la première lettre que le portrait de Diderot lui est parvenu par voie d'héritage et qu'il l'a conservé pendant dix ans. Le Baron d'Holbach est mort en janvier 1789 et la lettre est datée de janvier 1799.

J'ignore quelle fut la source des attributions faites dans la liste, publiée ci-après. L'auteur doit avoir eu des documents dignes de confiance. Un certain nombre des articles qu'il attribue à d'Holbach lui sont aussi attribués dans l'*Encyclopédie*. Je les ai identifiés par un

[s] (= signé). Les autres ne présentent pas de marque d'auteur dans l'*Encyclopédie* ; je les ai identifiés par un [n. s.] (= non signé). Dans la transcription de la liste, j'ai observé la graphie de l'original. Rien sur la liste n'indique pourquoi elle se trouve parmi les papiers de Diderot. L'explication la plus probable me semble être que les Vandeul ont demandé au fils d'Holbach une liste des ouvrages de son père qui se rapportaient à l'*Encyclopédie.*

Parmi les articles non signés, plusieurs sont des contributions sur les cultes religieux en Afrique ; ils témoignent de l'intérêt que d'Holbach prit à l'histoire des religions, ou plutôt, pour me servir de sa terminologie, des superstitions. Mais ce qui intéressera tout particulièrement les historiens de l'*Encyclopédie* et des idées politiques de d'Holbach, c'est que l'on puisse attribuer au Baron les articles *représentants*, *prêtres* et *théocratie*, qui portent sur la politique et le rôle de la religion dans la politique [1].

Ouvrages traduits de l'allemand et du Latin par Mr. d'Holbach.

La minéralogie de Vallerius. Trad. du Latin, 2 v. in-8°.

La Pirytologie de Henkel. Trad. de L'allemand avec des notes du traduct., 1 v. in-4°.

Les œuvres physiques de Lehman de L'allemand avec d'excellentes notes, 3 v. in-12.

Traité du soufre de Stahl. Trad. de L'allemand, 1 v. in-12.

Œuvres métallurgiques d'Orchall. Trad. de L'allemand, 1 v. in-12.

Œuvres métallurgiques de Gellert,. Trad. de L'allemand avec des notes du traducteur, 2 v. in-12.

Principes chimiques de l'agriculture par Vallerius avec des notes du traducteur et du doct. Baise [?], 1 v. in-12.

Traité des sels de Stahl. Trad. de L'allemand, 1 v. in-12.

L'art de la Verrerie par Nery, Meret, Kunkel. Trad. de L'allem. avec des notes du trad., 1 v. in-4°.

Articles de l'Encyclopédie.

[s.] Craye
[s.] crystal
[s.] Fossile
[n. s.] Hawamaal
[s.] Jais
[s.] yvoire fossile
[s.] Lave
[n. s.] Madrepores
[s.] Mer
[s.] Montagnes
[s.] Naphte
[n. s.] ngombos
[n.s.] ombiasses
[s.] ossements fossiles
[n s.] Ovissa
[n. s.] pavé des géants
[s.] pétrifications
[s.] phytolites
[s.] pierres
[n. s.] prêtres
[n. s.] representans
[n. s.] Samba-pongo
[s.] Sylex
[s.] Terre (couches de la)
[n. s.[Théocratie
[n. s.] Topilzin
[s.] Tremblements de terre
[s.] Typolites
[s.] Volcans et plusieurs autres tant sur l'hist. naturelle que sur l'hist. des religions et superstitions des peuples idolâtres modernes. Voici la marque qu'il a adoptée pour Seing.(—)

Tels sont les principaux renseignements que le dépouillement du *fonds Vandeul* permet d'apporter sur l'*Encyclopédie.*

H. DIECKMANN.

1. Une comparaison de l'article *représentants* avec la partie sur l'élection des représentants dans le *Système social* de d'Holbach montre la grande ressemblance entre les idées et la terminologie dans les deux textes.

THOMAS HOBBES DANS L'« ENCYCLOPÉDIE »

A mesure que les études se sont multipliées sur les rapports intellectuels de la France et de l'Angleterre au XVIII^e^ siècle, il est devenu de plus en plus évident que la philosophie de l'âge des lumières ne représente pas une anglomanie systématique. La tradition anglaise n'était pas toute d'une pièce et, en procédant à un choix, les philosophes révélèrent à la fois l'indépendance et l'orientation essentielles de la pensée française.

En nous proposant d'examiner l'attitude des Encyclopédistes envers Thomas Hobbes, nous n'ignorons pas qu'il est question d'un culte de deuxième ordre. Dans le *Discours préliminaire* d'Alembert ne fit même aucune mention de lui. Évidemment la politique de Hobbes ne semblait pas faire partie intégrante d'une machine établie pour saper les fondements de l'Ancien Régime. D'ailleurs, Hobbes n'avait pas trop bonne opinion de la science expérimentale, et d'Alembert sans doute n'avait pas trop bonne opinion des idées scientifiques de Hobbes [1]. Mais ce qui était encore plus important, c'était la réputation que l'on avait faite à Hobbes en France dès la publication de son *De Cive* en langue française en 1649. Hobbes était, sinon un athée, du moins un philosophe libertin dont les principes n'étaient propres qu'à troubler l'ordre public. On citait souvent l'opinion de Descartes : si Hobbes ne supposait pas les hommes méchants, il leur donnait raison de l'être. Sa philosophie pouvait faire de la société une caverne de brigands, un coupe-gorge, car suivant son système, il n'y avait point de distinction véritable entre la justice et l'injustice. Les commentateurs ne purent se retenir de s'écrier avec indignation : « Quelle condition ! Quel état ! Quel insigne calomniateur de la nature humaine ! » L'Angleterre était la pépinière des esprits forts comme Hobbes le véritable berceau de l'irréligion, et ne convenait-il pas d'examiner si c'était dans l'intérêt de la France qu'on apprenait la langue anglaise aux jeunes gens ? Les livres anglais avaient fait plus de fous que la nature n'eut jamais dessein d'en faire.

Au XVIII^e^ siècle, les adversaires des philosophes surtout, ne man-

1. Voir l'article « Accélération », t. I, 61a.

quèrent jamais de faire remonter à Hobbes les concepts les plus importants de ces mauvaises doctrines [1]. D'après la *Bibliothèque britannique* [2] et d'après l'abbé Guyon, l'oracle des nouveaux philosophes n'était en réalité que la voix de l'impie Hobbes. Et si d'Alembert, en négligeant Hobbes dans son *Discours Préliminaire*, se croyait à l'abri de la calomnie, les adversaires de l'*Encyclopédie* ne le tinrent pas quitte pour si peu. Le pauvre abbé de Prades, qui ne fit que copier, à quelques mots près, le paragraphe du *Discours* sur la morale dans sa thèse de licence en théologie, dut subir toute la violence de l'attaque. Le Père Duhamel, dans ses *Lettres Flamandes*, y reconnut la doctrine des déistes de la pire espèce, voire « toute la perfection, toute l'excellence du système de Hobbes ». Prades, qui prétendait combattre ce chef des impies, n'eût fait que suivre ses drapeaux, et la contribution de Diderot, qui rédigea la troisième partie de l'apologie de Prades, n'ajouta qu'une preuve plus évidente du flagrant délit de l'abbé. Plus il essaya de se laver, dit son critique, plus il se noircit.

On comprend que ni Montesquieu, ni Voltaire, ni Rousseau n'aient voulu laisser croire qu'ils envisageassent favorablement une philosophie aussi décriée. On sait que Montesquieu dut se défendre de l'imputation portée par les Jansénistes des *Nouvelles Ecclésiastiques*, dans la défense de *L'Esprit des Lois*; il se consolait en se disant qu'en Angleterre au moins tout le monde convenait que personne n'avait plus ni mieux combattu Hobbes que lui. Il avait écrit sa fable des *Troglodytes* pour prouver que si les hommes étaient naturellement méchants, ne cherchant que leurs propres intérêts, ils ne survivraient pas à deux générations [3], et il avait commencé son *Esprit des Lois* en réfutant la proposition hobbiste que la justice n'existait pas avant les lois positives. Voltaire, tout en exploitant la vie exemplaire de cet esprit fort ainsi que ses principes audacieux en matière religieuse, déclara sans équivoque qu'il n'avait aucune envie d'être *Citoyen* de sa ville ni d'être mangé par sa grosse bête de *Léviathan* [4]. (Il fit d'ailleurs, comme ensuite Condorcet, remarquer le curieux paradoxe d'un Pascal, l'homme le plus dévot du XVII^e^ siècle, se rapprochant de Hobbes, l'homme le plus irréligieux.[5]) Rousseau renchérit sur ses contemporains en multipliant les épithètes. Hobbes était sophiste et blasphémateur ; son système était absurde, insensé, superficiel et dangereux. Jean-Jacques prononçait ces mots tantôt par

1. Auguste Comte, lui aussi, dans la 55^e^ leçon de son *Cours de philosophie positive* prétendra rendre à Hobbes ce qu'une conception traditionnelle attribuait à la philosophie de notre XVIII^e^ siècle.

2. Janv.-fév.-mars 1746, art. II, t. XXIV, 2^e^ partie, 281-356.

3. Voir l'article d'Allessandro Crisafulli dans les *Publications of the Modern Language Association*, « Montesquieu's Story of the Troglodytes: Its Background, Meaning and Significance, » juin 1943, vol. 56, n° 2, p. 379 et suiv.

4. *A, B, C, Œuvres*, t. XXVII, 326.

5. *Remarques sur les Pensées de Pascal, Œuvres*, édition Moland, t. XXXI, 26 ; *Œuvres de Condorcet*, édition O'Connor et Arago, III, 643.

conviction, tantôt par respect humain, car c'est le même Jean-Jacques qui dit aussi que ce n'était pas la fausseté, mais la vérité de la doctrine hobbiste qui lui avait donné son odieuse réputation[1]. Dans le fragment de l'*Etat de Guerre* on lit même que Hobbes était un des plus beaux génies qui eussent jamais existé.

Considérée, soit comme machine de guerre, soit comme somme des connaissances acquises, l'*Encyclopédie* reflète fidèlement ce que M. Hazard appela la double tendance du XVIII^e siècle par rapport à Hobbes. Grâce à la lutte dirigée de l'autre côté de la Manche contre Hobbes, les Encyclopédistes n'eurent que l'embarras du choix pour montrer le faible de sa doctrine. La critique s'était simplifiée en se formalisant. A l'article « Ame »[2], l'abbé Yvon, peu porté aux inventions, reconnaît le tort qu'il a eu de perdre son temps à démontrer les absurdités qui découlaient du matérialisme monstrueux du philosophe, et d'Alembert se contente, à l'article « Matière »[3], de traduire Chambers et de renvoyer à l'abbé Yvon les lecteurs qui pourraient s'intéresser à la réfutation du matérialisme hobbiste et spinoziste. A l'article « Athée »[4], l'abbé ne fait que supprimer les guillemets de son éloge ironique du philosophe accusé d'athéisme. Hobbes, dit-il en traduisant Warburton[5], avait du moins pénétré plus avant que le Stratonicien de Bayle dans la question des fondements du bien et du mal moral. A l'article « Droit de la nature »[6], Boucher d'Argis salue en Hobbes l'un des plus grands génies de son siècle, mais il ajoute que ce génie sublime fut malheureusement trop prévenu par les circonstances tragiques de son pays. Il critique l'hypothèse du philosophe que l'état de nature était un état de guerre, et il fait observer que Spinoza pensait de même. Il tient compte également du fait que Hobbes attribue aux rois une autorité sans bornes, non seulement dans les affaires d'État, mais aussi en matière de religion. Il résume le *Léviathan*, en refusant de s'engager à réfuter « le système pernicieux » de Hobbes et Spinoza, dont les lecteurs apercevraient aisément les erreurs[7].

De tous les Encyclopédistes, c'est le Chevalier de Jaucourt qui rédige le réquisitoire le plus complet. En abordant cette question : le mal

1. *Contrat Social*, IV, 8, *Œuvres*, édition Hachette, t. III, 385.
2. I, 331b, 335a. Signalons l'excellente étude de Lois S. Gaudin (*Les Lettres anglaises dans l'Encyclopédie*, N. Y., 1942), qui a déjà relevé la plupart des allusions à Hobbes dans l'*Encyclopédie*. Nous n'espérons ici qu'y ajouter des détails.
3. X, 191b-192a.
4. I, 805b.
5. *The Divine Legation of Moses Demonstrated*, Bk. I, sect. IV : « Hobbes seems to have penetrated farther into this matter than the Stratonicean of Mr Bayle ; he appeared to have been sensible that morality implied obligation, and obligation a law, and a law a lawgiver, therefore having (as they say) expelled the Legislator of the universe, that morality of actions might have some foundation, he thought fit to underprop it with his earthly god, the Leviathan... »
6. V, 131b.
7. V, 133a.

l'emporte-t-il dans le monde sur le bien, il reproche à Hobbes les calomnies que celui-ci a lancées contre la nature humaine [1]. A l'article « Shropshire » [2], il déclare que Hobbes a fait beaucoup de mal aux mœurs en négligeant de parler de la douceur, de la sociabilité et de l'affection naturelle de l'homme. Pendant que sa politique favorisait la tyrannie, sa morale ne servait qu'à nourrir la licence [3]. A l'article « Morale » [4], Jaucourt résume brièvement les autres erreurs du philosophe : il avait philosophé en partant d'un *a priori* ; pour lui les principes des sociétés n'étaient que la conservation de soi-même et l'intérêt personnel. Il avait supposé que l'état de nature était un état de guerre universelle ; il avait attribué aux rois un pouvoir illimité ; et il avait fait dépendre de la volonté du souverain la religion et la justice. A l'article « Injustice » [5], il précise qu'en morale Hobbes a fait une erreur en prétendant que toute injustice envers les hommes supposait des lois humaines. A l'article « Sujet » [6], il défend contre Hobbes le droit du citoyen de refuser d'obéir au souverain qui prescrit un ordre injuste. Il nous recommande, comme Aristote, quand la loi positive n'est pas de notre côté, de suivre l'exemple d'Antigone en invoquant les lois qui ne sont ni d'hier ni d'aujourd'hui. A l'article « Contrat » [7], il indique les raisons alléguées par le chrétien, le païen et le citoyen pour tenir la parole donnée. Tandis que le chrétien soutient que Dieu est l'arbitre des peines et des récompenses éternelles dans l'autre monde, et que le païen prétend que violer sa promesse c'est faire une chose déshonnête, un disciple de Hobbes dit tout simplement que le public le veut et que Léviathan, le dieu mortel, s'arrogera les devoirs du dieu immortel, si vous faites le contraire. Tout en reconnaissant en Hobbes « l'un des plus grands esprits du dernier siècle, et qui en abusa » [8], Jaucourt fait remarquer que les beaux génies d'Angleterre avaient déjà trop bien mis au jour les inconvénients immenses de son système pour qu'on pût jamais les déguiser.

A l'article « Vertu », Romilly le fils pousse plus loin que Jaucourt la critique de la définition de la vertu et de la justice donnée par Hobbes, non sans répéter cependant des arguments bien connus. Le « noir système » [9] de Hobbes, qui ne faisait consister la justice que dans une observation des contrats et des lois, renverse tous les principes moraux de la société. Supposer que toute action était indiffé-

1. Article « Estime », V, 1003a ; article « Mal », IX, 918b.
2. XV, 144a.
3. Article « Wiltshire », XVII, 621b.
4. X, 701b.
5. VIII, 754a.
6. XV, 643b.
7. XVII, 765b-766b (« articles omis »).
8. IX, 948a, article « Malmesbury ».
9. XVII, 178a.

rente avant l'établissement des sociétés, c'est supposer qu'avant qu'on n'eût tracé de cercles, tous les rayons n'étaient pas égaux. Cette vérité était évidente surtout pour ceux qui avaient déjà lu le premier chapitre de *L'Esprit des Lois*. Et les conséquences du noir système, dit Romilly le fils, étaient encore pires. S'il n'y avait pas dans les cœurs le sentiment du juste et de l'injuste, qu'arriverait-il dans cet état de nature où restaient encore les souverains ? Il n'y aurait pas d'action qui leur fût interdite. L'intérêt seul ne suffit pas pour fonder une société et la terreur des lois ne suffit pas pour faire bien marcher la machine sociale. Comme avait dit Rousseau, il faut la vertu, la volonté générale, et non pas la volonté particulière, qui est toujours une volonté intéressée. La pitié est naturelle à l'homme, c'est la source de toutes les vertus sociales. Ivre de vertu, Romilly le fils cite Fabricius et apostrophe Rome. Il s'arrête soudain, en avouant qu'il s'égare : « Peut-être la tête tourne sur les hauteurs » [1]. Alors il conclut sobrement que la vertu est également essentielle en politique et en morale, que le système de Hobbes, en ôtant le frein de la conscience et de la religion, laissait la lice ouverte à tous les désordres.

L'article « Vingtième », tiré des manuscrits de Boulanger et rédigé par Damilaville [2], semble représenter une tendance tant soit peu différente par rapport au philosophe anglais. Boulanger commence par faire voir que Hobbes avait pensé d'une façon contraire aux bons principes de la politique. Mais ce sont les circonstances et les malheurs personnels subis par Hobbes qui en étaient responsables. D'ailleurs le sens apparent de ses ouvrages n'était pas le véritable. Si l'on regarde de près, dit l'Encyclopédiste, on voit que Hobbes n'a divinisé le souverain que pour ridiculiser la divinité à laquelle il le compare. Il s'excuse de relever cette idée lumineuse et juste, et il déclare qu'il s'en serait dispensé si elle se fût présentée à l'auteur de l'article « Hobbisme ». Elle est la clef de « toutes les contradictions apparentes de l'un des plus forts logiciens et des plus hommes de bien de son temps ». Comment, en effet, présumer qu'un raisonneur si profond ait pu penser que le peuple, en remettant son droit au souverain, n'a plus de droits ? La proposition était manifestement absurde, croit Boulanger, et Hobbes lui-même avait reconnu, dans le *Léviathan*, qu'un peuple ne se soumet au souverain « qu'après avoir convenu de quelques articles qui doivent être observés réciproquement » [3]. Peut-être est-ce l'article capital de Diderot sur le « Hobbisme » qui a opéré cette nouvelle attitude envers le philosophe anglais dans l'*Encyclopédie*, car évidemment Boulanger fait un effort de réinterprétation. Quoi qu'il en soit, il semble bien que Boulanger ait forcé le texte du *Léviathan*. Hobbes avait bien dit que l'individu aliène son droit de se gouverner

1. XVII, 178b.
2. XVII, 863a.
3. XVII, 863b.

à condition que cette aliénation soit faite réciproquement par tous les autres [1], mais il avait déclaré aussi que le souverain ne fait point de contrat préalable avec les sujets [2].

Cependant, de tous les auteurs qui ont traité de Hobbes dans l'*Encyclopédie*, il n'y a que l'éditeur en chef qui, à en juger d'après les articles qu'on lui attribue, se mette au-dessus de l'opinion reçue pour présenter une appréciation du système hobbiste vraiment nouvelle en France au XVIII[e] siècle. Sans se montrer insensible à la critique que l'on faisait depuis longtemps de la morale et de la politique du philosophe, Diderot, néanmoins, donna l'impression qu'il saluait en Hobbes un ancêtre de ligne indirecte de la philosophie laïque contemporaine. Pour la politique de Hobbes, Diderot a les réserves de toute la pensée avancée de son siècle, qu'il a résumées en constatant sa prédilection pour le mot *citoyen* de préférence au mot *sujet*. Hobbes a eu tort de n'établir aucune distinction entre les deux [3]. A l'article « Paix » [4], il reproche également au philosophe « atrabilaire » sa définition de l'état de nature comme état de guerre, et il défend la nature comme allait le faire Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique* [5]. L'homme n'est pas né méchant, dit Diderot, il le devient comme il devient malade ; la guerre n'est qu'une maladie du corps politique. Diderot critique comme les autres Encyclopédistes la conception prétendue hobbiste de la loi naturelle et proclame l'innéité de la conscience morale. A l'article « Loi naturelle » [6], il nie que l'homme soit méchant, sauf à son corps défendant, et il répète, sans l'encadrer de guillemets, toute une tirade contre Hobbes qu'il a trouvée chez Samuel Clarke [7]. Mais cette critique-là était purement théorique, elle partait du principe que les hommes sont gouvernés par la raison. Ni Diderot, ni Voltaire, ni Rousseau ne refusent d'admettre que le monde réel donne perpétuellement raison à Hobbes. Comme par une fatalité déplorable, écrit Diderot, les nations montraient une volonté permanente de « se priver mutuellement des avantages que la Providence et l'industrie humaine leur avaient procurés ». Rousseau eut beau accuser Dide-

1. *Leviathan*, Bk. II, ch. XVII, *The English Works of Hobbes* (édition Molesworth), III, 158.
2. *Ibid.*, Bk. II, ch. XVIII, 161.
3. Article « Citoyen », III, 489a.
4. XI, 768b.
5. Article « Méchant », *Œuvres*, XX, 54.
6. IX, 665b.
7. Voir le *Discourse Concerning the Unchangeable Obligations of Natural Religion and the Truth of the Christian Revelation*, London, 1716, p. 57-58 : « There is no man, even in Mr. Hobbs's State of Nature, and of Mr. Hobbs's Principles ; but if he was equally assured of securing his main end, his self-preservation, by either way ; would choose to preserve himself rather *without* destroying all his Fellow — Creatures, than *with* it... » (Il n'est pas d'homme, même dans l'état de nature de M. Hobbes et suivant les principes de M. Hobbes, qui, s'il était assuré d'atteindre son but essentiel, — la conservation de soi, — par l'un de ces deux moyens, qui ne choisirait de se conserver *sans* détruire tous ses semblables plutôt qu'en les détruisant...)

rot, dans son manuscrit de Genève, d'être le défenseur de la « société générale », Diderot avait déjà répondu. Tout en admettant que les qualités morales des actions sont antérieures à la loi et que l'on peut toujours se demander si la loi est raisonnable et équitable, Diderot déclare que, tout compte fait, c'est la loi qui fait le juste [1]. A l'article « Philosophie politique des Grecs »[2], il conclut que « sans un glaive qui se meuve également sur la surface d'un peuple, et qui tranche ou fasse baisser les têtes audacieuses qui s'élèvent,... le tumulte règne ». On n'aurait pu rendre mieux hommage au principe fondamental de Hobbes qui affirmait avec insistance que les contrats « sans le glaive » [3] ne sont que des mots. Comme Jaucourt, Diderot se sépare nettement de ceux qui, comme Hobbes, prétendaient que le magistrat civil était le premier chargé d'âmes ; il se déclare pour l'indépendance des sphères temporelle et spirituelle. La société religieuse n'avait proprement aucun pouvoir semblable au pouvoir de la société civile, et elle ferait bien, selon Diderot, de se contenter du soin des âmes. Étant donné que la religion n'était qu'une « superstition consacrée par les lois », Diderot se demandait, à l'article « Illicite » [4], si Cicéron fit une action illicite lorsqu'il écrivit sur la divination, et il assure que Hobbes, au moins, n'aurait pas été embarrassé par la question. Mais oserait-t-on avouer les principes de Hobbes, demande-t-il, où la puissance temporelle était distincte de la puissance spirituelle ?

Ainsi que les autres Encyclopédistes, Diderot critique également le déterminisme que Hobbes avait fait découler de sa conception de la matière sensible [5], et il ne voit pas de différence entre les automates incorporels de Leibniz et la molécule de Hobbes qui est capable de pensée et de volonté [6]. Par contre, à l'article « Habitude », il donne lui-même dans le déterminisme en commentant la prétendue crainte de Hobbes pour les spectres. Au lieu de laisser entendre, comme avaient fait la plupart des commentateurs, que le philosophe matérialiste ne pouvait vivre selon ses principes matérialistes, Diderot présente une explication tout à fait indulgente. « Pourquoi Hobbes ne pouvait-il passer dans les ténèbres sans voir des revenants ? C'est que ses organes prenaient alors involontairement les oscillations de la crainte, auxquelles les contes de sa nourrice les avaient accoutumés ». Le

1. Article « Juste, Injuste (Morale) », IX, 86b.
2. VII, 908b.
3. *Leviathan*, Bk. II, ch. XVII, 154.
4. VIII, 555b. Diderot présente cette définition prétendue hobbiste avec un peu plus d'exactitude à l'article « Hobbisme » (VIII, 238a) : « La religion est la crainte des puissances invisibles. Ces puissances sont-elles avouées par la loi civile, la crainte qu'on en a retient le nom de *religion*. Ne sont-elles pas avouées par la loi civile, la crainte qu'on en a prend le nom de *superstition*. Si les puissances sont réelles, la religion est vraie. Si elles sont chimériques, la religion est fausse. »
5. « Liberté (Morale) », IX, 462a.
6. VIII, 238a.

tic une fois pris, les organes s'émeuvent malgré tous les efforts de la raison. Diderot répète le même argument à l'article « Inconséquence ».

Diderot, tout aussi bien que Voltaire et Rousseau, exprima à plusieurs reprises son admiration pour la définition laconique du méchant donnée par Hobbes dans la Préface de son *De Cive*. D'après Diderot lui-même [1], le méchant n'est qu'un homme à la vue courte, et Hobbes avait exprimé la même idée en déclarant que le méchant est un enfant robuste pourvu de plus de force et de passion que de raison [2].

Comme pour combler la lacune du *Discours préliminaire*, l'éditeur en chef de l'*Encyclopédie* jugea convenable, à l'article « Hobbisme », de faire à la fois un portrait en pied du philosophe et un exposé étendu de sa philosophie. Tandis que l'*Encyclopédie* ne consacre que trois colonnes au « Baconisme », elle en donne dix-neuf au « Hobbisme ». La source de l'article, comme on le sait depuis longtemps [3], était l'*Historia critica philosophiae* du Protestant allemand Johann Jacob Brucker. M. Cru ne trouvait guère excusable qu'un prétendu philosophe professionnel eût recours à un manuel de philosophie [4] pour des articles aussi importants que ceux que Diderot a tirés de Brucker. L'exposé de sa « manière de travailler » [5], en tout cas, aurait pu être plus complet. Le Protestantisme de Brucker était bien connu en France, et dans certains milieux français on n'aimait pas trop son éclectisme [6]. En 1755 son livre fut mis à l'*Index*, mais, en revanche, au mois de juillet 1754, le *Journal de Trévoux* s'était déclaré satisfait du chapitre consacré à Hobbes. Ce chapitre, déclara le journaliste jésuite, fournit suffisamment de détails, non seulement sur les sentiments du philosophe anglais, mais aussi « sur les objections qu'on lui a faites, et sur les reproches qu'il a mérités » [7]. Quelles que soient les raisons que Diderot ait pu avoir pour dissimuler sa source, il faut reconnaître du moins qu'en démarquant le Protestant allemand il a fait preuve de moins d' « inconsistance philosophique » qu'en d'autres de ses larcins littéraires, notamment ceux qu'il a commis chez le Père Buffier. Et, en fin de compte, l'idée de Diderot que l'*Encyclopédie* devait être un dépôt de tout ce qu'on avait pensé et dit de mieux dans le monde n'excluait pas le principe que le devoir de l'éditeur c'était d'éditer. Le chapitre de Brucker était là, à sa portée, assez complet et relativement objectif. Ce n'était pas tout le monde qui pourrait

1. Article « Vice », XVII, 235b.
2. Article « Robuste », XIV, 311a. Cf. dans le *Neveu de Rameau* (*Œuvres*, édition Assézat-Tourneux, V, 474) et dans la *Réfutation d'Helvétius* (II, 309) la même allusion.
3. Voir R. Loyalty Cru, *Diderot as a Disciple of English Thought*, New York, Columbia University Press, 1913, p. 241, 257.
4. *Ibid.*, 274.
5. Maurice Tourneux, *Diderot et Catherine II*, Paris, Calmann-Lévy, 1899, p. 448-452.
6. Voir la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, avril-déc., 1766 t. XXVI, pt. II, 541 sq.
7. Juillet 1754, p. 1798.

reconnaître Brucker habillé à la française. Par surcroît Diderot lisait facilement le latin, et comme éditeur en chef il avait beaucoup à faire.

L'article de Diderot commence par une biographie ; il présente ensuite un exposé des principes du philosophe, et se termine par une appréciation de son caractère. Des dix-neuf colonnes traduites et distillées d'après les cinquante-cinq pages de Brucker, il n'y a pas, en tout, plus d'une demi-colonne qui soit du cru de Diderot. Dans sa biographie, il change fort peu ce qu'il a trouvé chez Brucker. Évidemment, pour effectuer une économie de trente-cinq pages, il fallut supprimer des détails d'une moindre importance. En revanche, Diderot ajoute des phrases qui ne se trouvaient pas chez Brucker. En faisant voir que Hobbes formula les principes de sa philosophie politique pendant qu'il regardait avec horreur la tendance révolutionnaire de son propre pays [1], Diderot remarque, sans avoir trouvé cette idée chez Brucker, que Hobbes croyait de bonne foi que la voix d'un philosophe pouvait se faire entendre au-dessus de la mêlée. « Il se repaissait de cette idée aussi séduisante que vaine », dit Diderot avec un réalisme inattendu de la part d'un philosophe de la Raison. On dirait que cela provient plutôt de la plume d'un Grimm que de celle d'un Diderot. En citant les éloges de Hobbes faits par Gassendi et par Mersenne, Diderot précise le détail de Brucker, sans doute pour l'instruction des écrivains ecclésiastiques contemporains, en ajoutant que l'état de religieux n'avait point empêché le grand Père Mersenne de chérir Hobbes ni de rendre justice à ses talents et à sa vie morale exemplaire. Quelques paragraphes plus loin, Diderot reprend indépendamment de Brucker le refrain de Voltaire [2], qui trouvait dans la vie de l'hérétique anglais une preuve suffisante que les philosophes ne troublent jamais l'ordre public :

> Quoi de plus naturel à l'homme de lettres, au philosophe, demande Diderot, que les dispositions pacifiques ? Qui est celui d'entre nous qui ignore que point de philosophie sans repos, point de repos sans paix, point de paix sans soumission au dedans et sans crédit au dehors [3] ?

Hobbes lui-même n'était pas partisan de ce hobbisme horrible qui bouleverse les États en réalisant le cauchemar de l'état de nature ;

1. L'explication de Brucker à l'égard de la haine de la sédition dans la pensée politique de Hobbes était donnée en termes purement biographiques et personnels : « Neque id valde mirandum videbitur ad circumstantias Hobbesii paulo curatius attendenti. A pueritia enim in obsequio hominum monarchiae addictissimorum, et in regis fidem coniurantium erat educatus, et a Devoniae comite magnis beneficiis sustentatus, unde et filio eundem librum inscripsit quod ad axiomata haec in ea familia invaluissent. Vehementer autem a tumultu et seditione populi abhorrebat Hobbesii animus, meditationi, otium et tranquillitatem poscenti addictissimus. » *Op. cit.*, t. V, 151.

2. Voir les *Letires Philosophiques*, Œuvres, XXII, 127, et le *Dictionnaire Philosophique*, art. « Ame », XVII, 160-161.

3. VIII, 233a-b.

et, au contraire de ce que l'on avait dit au cours de l'affaire Prades, les philosophes français ne l'étaient pas non plus. Hobbes n'arriva à sa conception de la méchanceté humaine qu'en contemplant les méfaits révolutionnaires des démocrates anglais. De là procède son mythe de l'état de nature ; de là toute son erreur [1]. Hobbes laissa son jugement s'écarter de la bonne voie philosophique en tenant trop compte de circonstances éphémères. Il tint certains accidents historiques pour la règle invariable de la nature, et devint « l'agresseur de l'humanité et l'apologiste de la tyrannie » [2]. Diderot continue sa version en rendant compte de la querelle entre Descartes et Hobbes. Il fait voir qu'à la fameuse formule cartésienne Hobbes voulut substituer la proposition : « Je pense, donc la matière peut penser. » Il résume l'argument de Hobbes que la justice de Dieu dépend de son omnipotence, et il raconte l'anecdote de la tentative infructueuse de Mersenne qui voulait convertir Hobbes à la religion romaine pendant une grave maladie. Il n'abrège rien de la narration bruckérienne de l'affaire Scargil, dont le parallèle avec l'affaire Prades sautait aux yeux. La doctrine de Hobbes était devenue, dit-il, « l'entretien des gens du monde, et la dispute des écoles » pendant les dernières années du philosophe. Scargil, jeune étudiant de l'université de Cambridge, avait eu l'imprudence d'insérer quelques propositions hobbistes dans sa thèse. On cria au scandale, et la thèse fut lacérée ; la puissance ecclésiastique fut aidée par l'autorité séculière. On poursuivit le jeune bachelier, qui perdit son grade académique, et l'odieux de l'affaire tomba sur Hobbes. Quant à la justice de l'affaire, conclut Diderot en observant une prudente réserve, les lecteurs pourraient en mieux juger après avoir lu les principes de Hobbes que Diderot devait présenter.

Après l'expérience de Montesquieu et de l'abbé de Prades, qui se trouvèrent accusés de hobbisme malgré tout ce qu'ils faisaient pour réfuter ce système pernicieux, Diderot croyait utile de prendre des précautions à l'avance. Pour éviter tout malentendu, il cita le texte latin dans tous les cas, dit-il, « où la superstition, l'ignorance et la calomnie, qui semblent s'être réunies pour attaquer cet ouvrage, seraient tentées de nous attribuer des sentiments dont nous ne sommes que les historiens ». Il traduisit fidèlement les extraits de Hobbes qu'il trouva chez Brucker, en les rangeant sous les rubriques de « Principes élémentaires et généraux », « De l'animal », « De l'homme », et enfin « du *Léviathan* », dont il fait un résumé particulier. Il présente, par les textes, les idées de Hobbes sur tous les aspects de la

1. Brucker dit plus simplement en appuyant sur Buddeus, auteur d'une étude sur le droit naturel, que Hobbes avait inventé sa fable de l'état de nature pour plaire au roi Charles II.

2. Par contraste, Brucker conclut sans rhétorique que Hobbes avait exalté la majesté et la puissance du roi.

philosophie qui intéressaient les lecteurs contemporains : l'entendement humain, la religion, le bonheur, le droit naturel, le contrat social et le gouvernement politique. En conclusion, l'article présentait une appréciation du caractère personnel de Hobbes, due en partie à Brucker, en partie à Diderot.

Diderot commence, comme Brucker, par un éloge de l'esprit juste et vaste du philosophe de Malmesbury. A l'éloge succède vite la critique, et il fait observer que Hobbes ne fit pas assez de cas des connaissances acquises. Mais même quand il commettait des erreurs, celles-ci contribuaient au progrès de l'esprit humain encore plus que d'autres livres « tissus de vérités communes »[1]. Hobbes avait le défaut de l'esprit systématique, il plia les faits particuliers à ses hypothèses. C'était un logicien adroit, et si le lecteur n'était pas homme mûr et logique, Hobbes le conduirait où il lui plairait. Ici, pendant que Brucker présentait dix pages de *reprehensiones Hobbesii*, Diderot ferme son livre pour un instant et s'adresse à ses contemporains. Il trouve dans la philosophie de Rousseau presque l'opposé de celle de Hobbes. Rousseau croyait l'homme bon de nature, Hobbes le croyait méchant. L'état de nature, d'après celui-ci, était un état de guerre, et d'après celui-là un état de paix. Les lois et la société rendirent l'homme meilleur, dit Hobbes, pire, dit Rousseau. Le philosophe encyclopédiste, pour sa part, trouve des circonstances atténuantes pour expliquer cette différence philosophique. Hobbes vivait au milieu d'une société tumultueuse, Rousseau parmi des savants. « Autre temps, autres circonstances, autre philosophie », dit-il avec la charité du relativiste. Mais toute explication faite, on n'en reste pas là. Tous les deux, ajoute Diderot, furent outrés, et la vérité se trouve dans la mesure. Il y avait entre les deux systèmes une position intermédiaire, qui était peut-être la vraie[2]. Mais enfin Hobbes était honnête homme, sujet fidèle, citoyen zélé. Il avait des amis ainsi que des ennemis, et il fut loué et blâmé sans mesure. Diderot ajoute alors sans aucun blâme pour ceux qui l'avaient loué sans mesure, que la plupart de ceux qui ne pouvaient pas entendre parler de lui sans frémir, n'avaient pas lu et n'étaient pas capables de lire une page de ses écrits. Puis en rouvrant son livre, Diderot reprend le texte de Brucker pour faire signaler les réserves les plus importantes de l'*Encyclopédie* à son égard. Quoi que l'on pense de lui, il ne laissa le monde ni meilleur ni pire ; il ne le changea pas comme avaient fait Bacon, Newton et Locke. Il n'avait pas grand respect pour la philosophie expérimentale. D'après

1. Cf. Brucker, *op. cit.*, 165 : « ... ubi etiam a vero aberret, occasionem tamen ad talia meditanda afferat, quae fortasse alias nemini in mentem venissent ». Pufendorf avait exprimé le même sentiment dans la préface de son *De Jure naturae et gentium*.

2. M. René Hubert (*Les Sciences sociales dans l'Encyclopédie*, 188-189) croyait que cette phrase contient le fond de la philosophie de Diderot. Cf. les remarques d'Ernest Seillière (*Diderot*, 31), qui trouve la position du philosophe « peu intelligible ».

lui, le philosophe ne devait pas être mis au même niveau que le cuisinier, le parfumeur et d'autres faiseurs d'expériences. Il méprisa Boyle [1], le savant anglais, et fut méprisé de lui. Voilà Hobbes aux prises avec Bacon et les autres ancêtres de l'*Encyclopédie*. Mais Diderot atténue un peu cette critique en faisant remarquer que Hobbes « acheva de renverser l'idole de l'école que Bacon avait ébranlée ». Quant à la religion de Hobbes, Diderot ne fait que traduire son texte : si Hobbes ne fut pas athée, son dieu ressemblait bien à celui de Spinoza. Avant de terminer l'article en citant des vers d'Ange Politien, Diderot abandonne encore Brucker pour en revenir à la définition hobbiste du méchant qu'il trouve toujours sublime.

Évidemment la présentation du hobbisme était quelque chose de plus et quelque chose de moins qu'une version fidèle du texte de l'historien allemand. Ce n'était pas seulement la clarté et l'économie de mots dont l'éditeur fit preuve dans sa traduction, c'était aussi la connaissance du lecteur français et de la philosophie du XVIII^e^ siècle. Tout le monde connaissait le système de M. Rousseau de Genève, et l'on pourrait mieux juger de celui de Hobbes par comparaison avec un fait connu. Si le contraste n'était pas à tous égards précisément exact, il était clair et net, et la vérité encyclopédique se rangeait dans la bonne voie du juste milieu. On a vu comment Diderot supprima la plus grande partie des remarques bruckériennes consacrées aux reproches faits à Hobbes. La longue liste dressée par Brucker de ceux qui avaient réfuté le philosophe de Malmesbury se réduit chez Diderot à un seul nom. Brucker avait étalé encore plus largement que Diderot la méprise de Hobbes pour la science expérimentale [2]. Il avait relevé le πρῶτον ψεῦδος que Hobbes avait mis au centre de sa doctrine, voire le principe que la justice est postérieure aux lois. Pour tout dire, la conception hobbiste de l'état de nature, comme du pacte social, de l'autorité souveraine, de la corruption de l'homme, et du droit naturel, contenait des paralogismes évidents. Après avoir exposé ces griefs des critiques à l'égard des grandes lignes du système hobbiste, Brucker y ajouta des pécadilles (*alia vitia*) de deuxième ordre. Hobbes avait l'esprit contradicteur, bien qu'il ne supportât guère lui-même la contradiction ; amoureux de la gloriole, il faisait parfois le novateur quand il ne l'était point ; son langage était hardi ; et l'homme était pédant. Par surcroît il avait un peu maltraité la religion chrétienne, et on lui avait attribué une certaine *impietatis naturalis culpam*. On lui avait fait également la réputation d'athée, mais Brucker croyait qu'il devrait être acquitté au moins de l'accusation d'athéisme direct [3]. Hobbes avait bien dit que l'athéisme était

1. Par erreur typographique, l'*Encyclopédie*, comme le texte de Tourneux (*Œuvres complètes de Diderot*, XV, 123), donne *Bayle*.

2. *Op. cit.*, 166-167.

3. *Ibid.*, 175 : « Ea igitur rite considerata, ab atheismi directi infamia Hobbesium liberandum esse censemus ».

plutôt imprudence qu'injustice ou péché, mais Brucker fit voir en citant d'autres critiques que l'audace de la phrase disparaissait si le lecteur comprenait le langage du philosophe [1].

Si Diderot ne passa pas sous silence absolu le réquisitoire des critiques de Hobbes, il n'en parla pas trop non plus. La somme des connaissances acquises sur le philosophe anglais était assez considérable sans doute, et au milieu de ce labyrinthe de détail il fallait s'orienter, il fallait prendre position. Les journalistes de Trévoux avaient déjà relevé cet aspect de l'article de Brucker, et pourquoi les Encyclopédistes s'obstineraient-ils à piétiner sur le même terrain ?

Entre le latin de Brucker et le latin cité par Diderot, il y a de petites différences dues soit au désir soit à la nécessité d'abréger. On dirait que Diderot, après avoir traduit le latin en français, a reconstruit le latin par sa version française sans se soucier de revoir le texte. Il remplace *tunc necessarium est* par *tunc oportet*, *conatus* par *nisus*, *si non sint* par *secus*, et *evangelica* par *sacra*. Parfois en copiant à la hâte il brouille le texte : il transcrit *tandem* pour *tam diu*, *subeunda* pour *habenda*, *scelus et conscientia* pour *sceleris conscientia*. Mais le plus souvent il ne fait que distiller le latin comme il distille tout le chapitre de Brucker, sans rien perdre d'essentiel. Il y a cependant une inexactitude de détail curieuse dans sa présentation des maximes hobbistes, qui ne peut être due qu'à la foi qu'il mettait dans son historien allemand. La faute est si frappante qu'elle permet au lecteur de se demander ce qu'il savait de la philosophie de Hobbes à cette date, indépendamment de Brucker. En exposant les définitions hobbistes de la liberté, de la loi, et du droit naturel, Diderot traduit : « La Loi naturelle est une règle générale dictée par la raison, en conséquence de laquelle on a la liberté de faire ce que l'on reconnaît contraire à son propre intérêt ». La version n'était en aucun détail infidèle au latin de Brucker : « Lex naturalis est regula generalis ratione excogitata, qua unusquisque, id quod ad damnum suum sibi tendere videbitur, facere poterit » [2]. Mais la citation de Brucker ne correspond pas au texte de Hobbes ; au lieu de *poterit*, qui aurait faussé le sens de tout son argument, Hobbes avait écrit *prohibetur* [3]. Bien que l'emploi de Brucker fait par Diderot fût en général très intelligent, comme on l'a souvent fait remarquer [4], il ne l'était pas dans tous les cas particuliers. Évidemment l'éditeur en chef avait droit de sommeiller quelquefois, ou, comme Candide, de travailler sans raisonner.

Comparé aux autres jugements sur le philosophe anglais qui couraient

1. *Ibid.*, 174.
2. *Op. cit.*, 194.
3. *Leviathan*, Cap. XIV, *The Latin Works of Hobbes* (Molesworth), II, 102.
4. Voir J. S. Barker, *Diderot's Treatment of the Christian Religion in the Encyclopédie*, New York, King's Crown Press, 1941, 22 ; Nelly Noémie Schargo, *History in the Encyclopédie*, New York, Columbia University Press, 1947, 139.

le monde français au XVIIIe siècle, celui de Diderot constitue manifestement une voix dissidente. Avant l'*Encyclopédie*, la *Bibliothèque raisonnée* avait presque seule osé braver l'opinion reçue pour trouver de l'or où l'on n'avait trouvé que de la boue. Tout comme le journaliste de la revue, Diderot défend la tradition classique et française en faisant appel à la juste mesure. Hobbes avait poussé les choses à l'excès, sans doute ; mais ses adversaires, pour le contrecarrer, n'avaient fait que donner dans l'extrême opposé. Comme Montaigne et Pierre Bayle, Diderot répugne à l'idée de la perversion totale et universelle de la nature humaine. Par rapport au caractère personnel du philosophe anglais, il refuse également de se laisser trop impressionner par la tradition ecclésiastique ou philosophique. Pendant que l'on se plaisait partout à répéter la remarque ironique de Shaftesbury [1], que l'on devrait remercier Hobbes d'avoir compromis son intérêt personnel en prévenant les autres de la méchanceté qu'il partageait avec le reste de l'espèce humaine, Diderot ne put regarder l'altruisme du philosophe d'un œil ironique. Il regretta seulement que le rôle messianique de la philosophie et l'idéalisme sincère d'un philosophe qui s'était consacré à l'instruction de ses compatriotes ne fussent que de vaines illusions. Il voit en Hobbes un homme parfaitement honnête et un citoyen fidèle, dont la doctrine n'a rien à voir avec le hobbisme révolutionnaire. Mais si Diderot chercha, par cet éclaircissement de la légende hobbiste, à apprécier Hobbes plus justement que n'avaient fait ses prédécesseurs ou ses contemporains, il n'en devint pas pour cela un sectateur systématique. En fin de compte, il condamne, comme les autres Français de son siècle, les outrances de la philosophie hobbiste comme celles d'une philosophie de panique, ne contenant qu'une vérité partielle et défigurée. Hobbes méritait bien d'être installé au nouveau panthéon, parmi les autres ancêtres de l'*Encyclopédie* mais sa statue ne devait pas être placée au premier rang.

L. J. THIELEMANN.

1. Voir la traduction de l'*Essai sur le mérite et la vertu* (*Œuvres complètes de Diderot*, I, 33, note 1) : « Vous prenez bien de la peine, et vous courez de grands dangers pour un homme qui ne sera qu'un ingrat, s'il suit exactement vos principes : que ne gardez-vous votre secret pour vous ? Vous en perdrez tout l'avantage en le communiquant ». Voir aussi Réal de Curban, *La Science du Gouvernement*, 1761, III, 250 ; Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. « Méchant » (*Œuvres*, XX, 53) ; et enfin Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts* (*Œuvres*, I, 18).

LE SPINOZISME ET L' « ENCYCLOPÉDIE »

De même qu'elle a une doctrine officielle, *l'Encyclopédie* a ses dieux ; nouvel Hésiode de cette étrange mythologie, d'Alembert dans le *Discours préliminaire* nous narre leurs batailles, leurs succès et leurs défaites. Il y a les dieux vivants, François Bacon, Huygens et Newton, Locke ; le dieu qui meurt, Descartes ; le dieu contesté, Leibniz [1]. Spinoza n'entre jamais au panthéon, même en celui des dieux morts. Le culte de l'expérience est exalté par tous : dans les *Bijoux indiscrets*, Diderot fait s'écrouler le temple de l'Hypothèse ; Buffon, dans le discours qui ouvre *l'Histoire naturelle*, s'insurge contre les exigences d'ordre et de régularité que les savants veulent imposer au réel ; Condillac compose tout un traité contre les systèmes ; en 1749, c'est un véritable concert ; en 1751, d'Alembert pouvait dire : « L'esprit d'hypothèse et de conjecture pouvait être autrefois fort utile... mais un écrivain qui ferait parmi nous l'éloge des systèmes viendrait trop tard » [2]. Or, Spinoza symbolise précisément l'esprit de système, le triomphe de l'abstraction. Va-t-on lui reconnaître du génie et céder devant la beauté fragile de ses constructions ? Diderot, plus sensible que d'Alembert aux considérations de pure esthétique, admire le « vol d'aigle vers une vérité lumineuse, source de mille vérités auxquelles parviendra par la suite en rampant la foule timide des sages observateurs » [3]. Mais les génies qu'il cite sont Platon, Descartes, Malebranche, Bacon, Leibniz : Spinoza ne figure pas parmi ses grands hommes. Est-ce prudence de sa part devant un nom toujours honni par la pensée orthodoxe ? Est-ce recul après une attirance momentanée que consacraient naguère la *Promenade du Sceptique* et la *Lettre sur les Aveugles* ? Est-ce abandon provisoire, nécessité par l'unité de doctrine que requiert un ouvrage collectif comme *l'Encyclopédie* ? Seules des recherches précises pourront nous montrer quelle place

1. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, Paris, Briasson, 1751, t. I, p. XXIV-XXVIII.
2. *Ibid.*, p. XXXI.
3. *Ibid.*, article *GÉNIE*, *in* Diderot, *Œuvres*, édit. Assézat, Paris, Garnier, 1876, t. XV, p. 39.

y est réservée au spinozisme, quel rôle lui est dévolu et quel sens peut être donné à son interprétation.

I

Par l'originalité de ses thèses, par le caractère géométrique de son exposé, par le dangereux renom qu'elle avait acquis au cours de soixante années de polémiques, l'*Ethique* jouait en toute discussion métaphysique le rôle de repoussoir aux saines doctrines. Diderot, que la métaphysique avait conduit à Vincennes, avait été fort aise de confier d'aussi dangereux sujets à l'abbé Yvon. C'était un prêtre libéral, «théologien philosophe », au dire de d'Alembert, « ennemi de la superstition, mais plein de respect pour cette morale bienfaisante qui tend à rapprocher les hommes »[1]; compromis dans l'affaire de Prades, il devait s'enfuir en février 1752, vivre dix ans d'exil en Hollande, et finir ses jours chanoine de Coutances et historiographe du comte d'Artois[2]. Il n'eut donc part qu'aux deux premiers tomes de l'*Encyclopédie* ; c'est ce chrétien sincère, cet « encyclopédiste tondu », comme disait Voltaire, qui devait porter les premiers coups au Spinozisme dans les articles *Athées*, *Athéisme*, et *Ame*.

L'article *Athées* n'est qu'une longue dissertation contre la thèse de Bayle dans les *Pensées diverses sur la Comète* : l'athéisme est moins dangereux pour la société que l'idolâtrie. C'est un thème d'école que l'abbé Yvon développe avec art ; rien n'est plus illogique que l'athéisme vertueux et le cas de Spinoza, individuellement curieux, ne saurait être socialement généralisé : « L'exemple des philosophes qui, quoiqu'athées, ont vécu moralement bien, ne prouve rien par rapport à l'influence que l'athéisme peut avoir sur les mœurs des hommes en général. En examinant les motifs différents qui engageaient ces philosophes à être vertueux, on verra que les modifications particulières à leur caractère, à leurs circonstances, à leur dessein, ne peuvent agir sur la totalité d'un peuple qui serait infecté de leurs principes »[3]. L'abbé Yvon ne manifeste d'ailleurs aucune haine contre « ces hommes spéculatifs fort au-dessus de ceux qui dans un État forment le corps des citoyens ».

L'article *Athéisme* est plus incisif, car Yvon utilise les papiers de Formey, secrétaire de l'Académie des sciences de Berlin[4] ; l'athée est défini celui qui nie l'existence d'un Dieu auteur du monde, ce qui permet d'affirmer l'athéisme de Spinoza : « L'usage du mot Dieu

1. *Ibid.*, *Discours préliminaire*, t. I, p. XLI.
2. Cf. Franco Venturi, *Jeunesse de Diderot*, Paris, Skira, 1939, p. 213 et 390, note 112.
3. *Encyclopédie*, article ATHÉES, t. I, p. 813.
4. *Ibid.*, article ATHÉISME, t. I, p. 817.

n'empêche pas que ce système n'en exclue la notion ». Un résumé sommaire expose les thèmes essentiels de l'*Ethique*, éternité du monde, impossibilité du miracle, déterminisme universel, exclusion de la liberté et de la Providence. L'abbé Yvon insiste sur les dangers moraux et sociaux d'un tel système et revendique, au nom du droit naturel et de la morale publique, la légitimité de la répression contre les athées qui prêchent leur doctrine.

L'article *Ame* s'élève bien au-dessus de cette pâle rhapsodie et toute une curieuse interprétation de Spinoza s'y fait jour. Si l'athéisme de l'*Ethique* est fondé sur l'unité de substance, la conséquence immédiate est la négation de la spiritualité de l'âme : « Spinoza ne trouve entre (l'âme) et le corps d'autre différence que celle qu'y mettent les modifications diverses qui sortent néanmoins d'une même source et possèdent un même sujet » [1] ; erreur capitale qui révèle l'ignorance du parallélisme de l'*Ethique*. Mais nous ne sommes pas au bout de nos étonnements ; l'âme selon Spinoza est une matière subtile de la nature du feu : « Ce philosophe prétend donc qu'il y a une âme universelle répandue dans toute la matière et surtout dans l'air, de laquelle toutes les âmes particulières sont tirées ; que cette âme universelle est composée d'une matière déliée et propre au mouvement, *telle qu'est celle du feu* ; que cette matière est toujours prête à s'unir aux sujets disposés à recevoir la vie, comme la matière de la flamme est prête à s'attacher aux choses combustibles qui sont dans la disposition d'être embrasées ». Cette âme est identique en tout corps, « semblable *à la matière de la flamme*, uniforme dans son essence, mais plus ou moins brillante suivant la substance à laquelle elle se trouve réunie ». Spinoza croit donc à la métempsychose : « La portion de l'âme universelle qui aura servi à animer un corps humain pourra servir à animer celui d'une autre espèce... de la même manière que *les parties de la flamme* qui auraient embrasé du bois pourraient aussi embraser une autre matière combustible » ; la mort n'est donc que le retour à l'âme universelle, comme « le *retour de la flamme* à son principe aussitôt qu'elle est séparée de la matière à laquelle elle était unie » [2]. L'abbé Yvon ne s'attarde pas à la réfutation d'un aussi poétique exposé : quelques lignes de pure scolastique opposent les notions d'essence et d'existence et une psychologie des facultés essaie de maintenir l'unité de l'esprit et l'enchaînement des connaissances.

Inutile de réfuter à notre tour l'abbé Yvon ; bien qu'il cite, inexactement d'ailleurs, une lettre à Oldenburg [3], il est évident qu'il n'a jamais feuilleté l'*Ethique*, qu'il ne connaît pas l'exégèse de Boulainviller, ni même les réfutations cartésiennes. En 1750, Yvon, fidèle à ses cahiers d'école, pense comme si Descartes et Bayle n'avaient

1. *Ibid.*, article AME, t. I, p. 332.
2. *Encyclopédie*, article AME, t. I, p. 332.
3. *Ibid.*, p. 333.

jamais écrit. Ce sont de tout autres courants de pensée qu'il reflète : l'abbé Yvon s'est borné à recopier mot pour mot un traité anonyme, attribué quelquefois à Mirabaud, les *Sentiments des Philosophes sur la nature de l'Ame*, datant probablement de 1722 et édité pour la première fois en 1743 dans les *Nouvelles libertés de penser* [1]. L'origine en est lointaine : c'est la doctrine de l'âme ignée qui, depuis Telesio et Campanella, par des contaminations successives, était venue dès 1700 corrompre l'interprétation de l'*Ethique* dans le *Traité des Trois imposteurs* [2]. Mais ce curieux roman spinoziste, de même qu'il jette un jour singulier sur les méthodes de travail des collaborateurs de Diderot, sur la paresse et les compétences de l'abbé Yvon, prouve l'ignorance réelle de l'*Ethique* chez des esprits par ailleurs cultivés et l'importance des manuscrits clandestins, sources négligées de bon nombre d'idées dont l'*Encyclopédie* recueille aussi bien l'essence que la vase.

II

Diderot, qui n'est pas dupe des insuffisances de l'abbé, ne se fait point faute d'ajouter quelques notes d'esprit matérialiste à son article [3]. Selon Luneau de Boisgermain, il avouait à qui voulait l'entendre que la philosophie d'Yvon n'était « qu'un plagiat continuel » [4]. L'affaire de l'abbé de Prades devait le débarrasser d'une aussi médiocre collaboration ; l'abbé Yvon s'enfuyait en Hollande. En 1755, l'abbé Mallet, théologien de l'*Encyclopédie*, mourait. Diderot, devant cette double défection, avait à assumer seul l'énorme charge de l'histoire de la philosophie, qui pendant près de dix ans, représentera son aport e plus considérable sinon le plus connu à la grande entreprise.

Il fallait pour cela une inlassable curiosité, mais aussi de sérieux talents de compilateur. Où trouver l'information précise et sûre, l'ouvrage de référence capable d'éviter à Diderot l'impossible recours aux sources ? Bayle ? Son *Dictionnaire critique* était de maniement difficile. André François Boureau-Deslandes, collaborateur de l'*Encyclopédie*, offrait les quatre tomes de son *Histoire critique de la Philosophie* rééditée en 1754 à Amsterdam [5] : les vues originales y abondaient, mais la science en était rapide et l'exactitude souvent en dé-

1. Amsterdam, 1743 (p. 63-111 : *Sentimens des philosophes sur la nature de l'âme* ; p. 90-97 : *Sentiment de Spinosa* : « ce philosophe prétend qu'il y a une âme universelle... »).

2. Cf. J. Stephenson Spink, *Libertinage et spinozisme*, in *French studies*, Oxford, Blackwell, juillet 1947, p. 218-231.

3. *Encyclopédie*, article AME, t. I, p. 340-343.

4. Cf. Diderot, *Œuvres complètes*, édit. Assézat, t. XIX, p. 131.

5. 1re édition, Amsterdam, Changuion, 1737, 3 vol. ; 2e édit., *ibid.*, 1754, 4 vol. in-8°.

faut. Diderot n'aura en fait qu'un guide, l'*Historia critica philosophiae* de l'allemand Jacob Brücker [1] ; dès la fin de 1751, les libraires associés le lui fournissent et l'année suivante lui offrent encore une nouvelle édition en six volumes [2]. Ouvrage lourd, empêtré dans son latin, mais d'une honnête objectivité ; Diderot se sent en sécurité avec « le savant et judicieux Brücker » et le cite à tout propos [3] : il lui doit plus encore qu'il ne le dit.

Toutefois, lorsqu'on a le courage de lire les trois volumes de l'*Histoire générale des Dogmes et Opinions philosophiques* [4], qui ramassaient en recueil maladroit tous les articles philosophiques de Diderot, l'impression est consternante. C'est un amas confus et disparate, d'une orthodoxie lourde et peu convaincue, qui fait regretter la vigueur intellectuelle de Bayle, et rechercher en vain une personnalité enfuie et un style oublié. Mais Spinoza y joue son rôle, le rôle traditionnel du philosophe diabolique dont les excès mêmes permettent de rassurants retours à la légalité. Comme ses prédécesseurs, Brücker et Boureau-Deslandes, Diderot multiplie les rapprochements ; la philosophie ancienne et les philosophies exotiques, pour peu qu'elles tendent au déterminisme, semblent d'après une optique qui est aussi celle de l'abbé Pluquet [5], converger vers Spinoza : dogme stoïcien de l'âme du monde [6], hylozoïsme de Straton de Lampsaque [7], doctrine hindoue de Çakia-Mouni [8]. Après Bayle, Tournemine et les *Lettres chinoises* du marquis d'Argens, Diderot rapproche Spinoza des lettrés de la Chine : « Il faut convenir que les expressions qui ont rendu l'ouvrage de Spinoza si longtemps inintelligible parmi nous n'auraient guère effrayé les Chinois d'il y a six ou sept cents ans ; la langue effrayante de notre athée moderne est précisément celle qu'ils parlaient dans leurs écoles » [9]. Depuis les *Trois imposteurs* de Christian Kortholt, il est fréquent d'accoler les noms de Spinoza et

1. Lipsiae, Breitkopf, 1742-1744, 5 vol. in-4°.

2. Cf. Louis-Philippe May, *L'histoire et les sources de l'Encyclopédie d'après le registre des délibérations et des comptes des éditeurs*, in *Revue de Synthèse*, février 1938 (p. 61, n° 736, fin 1751 : « Un Brücker reliure comprise, 65 £ » ; p. 63, n° 816, 1752 : « Payé pour la continuation du Brücker en 6 volumes, 110 £ »).

3. Cf. R. L. Cru, *Diderot as a disciple of English Thought*, New York, Columbia University Press, 1913, p. 270-271 et J. E. Barker, *Diderot's Treatment of the christian Religion*, New York, King's Crown Press, 1941, p. 22, note 55. Dix-neuf articles au moins, depuis ARISTOTÉLISME jusqu'à THÉOSOPHES, dérivent de Brücker. Diderot le signale honnêtement dans les corrections du tome I (cf., t. II, 1751, p. III) et avoue ses dettes aux articles CHINOIS, CYRÉNAIQUE, ÉCLECTISME pour se borner à un seul volume de l'édition Assézat (t. XIV, p. 141, 273, 344, 375, 378).

4. Londres, 1769.

5. *Examen du fatalisme*, Paris, Didot, 1757, 3 vol.

6. Article IMMATÉRIALISME, in *Œuvres*, t. XV, p. 170 : « L'âme du monde dont les stoïciens ne savent rien de plus que Spinoza ».

7. Article HYLOZOISME.

8. Article INDIENS (Philosphie des), *ibid.*, t. XV, p. 202 : « Espèce de spinosisme mal entendu ».

9. Article CHINOIS (Philosophie des), *ibid.*, t. XIV, p. 135. L'idée sera reprise par l'abbé Pluquet, *op. cit.*, t. II, p. VII.

de Hobbes ; Diderot précise : « Si Hobbes ne fut pas athée, il faut avouer que son Dieu diffère peu de celui de Spinoza »[1]. Mais, plus perspicace que Brücker, il décèle fort bien les rapports entre l'*Ethique* et la théodicée de Giordano Bruno : « L'essence divine est infinie ; la volonté de Dieu c'est la nécessité même ; la liberté et la nécessité ne sont qu'un ; suivre en agissant la nécessité de la Nature, non seulement c'est être libre, mais ce serait cesser de l'être que d'agir autrement... Le monde est éternel ; il est un ; il n'y a qu'une substance ; il n'y a qu'un agent. La nature, c'est Dieu.... Si l'on rassemble ce que [Bruno] a répandu dans ses ouvrages sur la nature de Dieu, il restera peu de choses à Spinoza qui lui appartiennent en propre »[2]. Rares sont les jugements de valeur dans ces menues touches où le spinozisme est abordé. En voici deux cependant : l'article *Chaos* défend les causes finales et la liberté de Dieu : « Attribuer au choc impétueux d'un mouvement aveugle la formation de tous les êtres particuliers et cette harmonie si parfaite qui les tient indépendants les uns des autres dans leurs fonctions, c'est dérober à Dieu la plus grande gloire qui puisse lui revenir de la fabrique de l'Univers pour en favoriser une cause qui, sans se connaître et sans avoir l'idée de ce qu'elle fait, produit néanmoins les ouvrages les plus beaux et les plus réguliers : c'est retomber en quelque façon dans les absurdités d'un Straton et d'un Spinoza »[3]. Même violence dans l'article *Polythéisme* contre la substance unique : « Spinoza soutient qu'il n'admet qu'une substance et il la nomme Dieu. Il semble donc n'admettre qu'un Dieu, mais dans le fond, il en admet une infinité sans le savoir. Jamais on ne comprendra que l'unité de substance à quoi il réduit l'Univers soit autre chose que l'unité collective ou l'unité formelle des logiciens qui ne subsiste qu'idéalement dans notre esprit »[4].

III

Mais Diderot se réservait de prendre à parti le spinozisme dans les deux lourdes dissertations des articles *Liberté* et *Spinoza*[5]. Jamais notre Langrois ne brisera de plus belles lances en faveur de l'orthodoxie ; achevés à coup sûr en octobre 1759[6], ces deux articles, réqui-

1. Article HOBBISME, *ibid.*, t. XV, p. 123.
2. Article JORDANUS BRUNUS, *ibid.*, t. XV, p. 305. Cf. Brücker, *op. cit.*, édit. 1744, t. V, p. 52 : « Brunum non spinozisticum, sed emanativum systema secutum esse ».
3. Article CHAOS, *ibid.*, t. XIV, p. 91.
4. Article POLYTHÉISME, *ibid.*, t. XVI, p. 373. La dernière phrase vient directement de Bayle, *Continuation des Pensées diverses*, in *Œuvres diverses*, édit. 1735, La Haye, t. III, p. 226.
5. *Ibid.*, t. XV, pp. 478-508, t. XVII, p. 170-205.
6. *Lettres à Sophie Volland*, édit. Babelon, Paris, Gallimard, 2e édit., 1938, t. I, p. 64 (12 octobre 1759 : « Mes articles de philosophie sont tous faits »). En fait le 30 octobre (cf. *ibid.*, p. 85), il lui reste à faire les articles PLATONISME, PYTHAGORISME et ROMAINS.

sitoires éloquents contre le déterminisme athée, n'étaient pas sans contredire quelque peu la lettre à Voltaire de 1749 et la lettre à Landois de 1756 [1]. L'article *Liberté* est scolaire et traditionnel, mais intelligent. Sans l'avouer, Diderot reprend l'ouvrage du pasteur Jean La Placette, les *Eclaircissements sur quelques difficultés qui naissent de la liberté nécessaire pour agir moralement* [2]. Comme La Placette, Diderot fait de Spinoza le chef du fatalisme moderne ; comme lui, il s'appuie dans son exposé sur la lettre 58 à Schuller de 1674 où Spinoza développe l'image de la pierre qui tombe et se croit libre [3], ainsi que sur le théorème II-48 de l'*Ethique* à l'exclusion des théorèmes I-32 et III-2, scholie. Mais Diderot a l'avantage sur La Placette, en adaptant le théorème I-28 de l'*Ethique*, de lier plus étroitement le déterminisme à l'enchaînement infini des causes : le problème de la volonté devient dès lors un problème de physique [4]. Moins heureux que La Placette, il ne craint pas de déformer Spinoza en méconnaissant son parallélisme et en tirant une négation de la liberté d'une prétendue assimilation des modes de la pensée et des qualités de la matière [5]. Diderot dès lors se livre à une éloquente réfutation. La liberté n'est pas une illusion du sens intime, « celle de l'enfant qui ne réfléchit sur rien » [6]. Ce serait d'ailleurs une illusion utile : le déterminisme accumule les désastres en morale et en politique. Mais comment admettre que l'homme n'a pas le pouvoir d'agir, que la pensée est une qualité de la matière ? L'expérience prouve que l'exercice de l'intelligence est capacité de réaction et de choix et qu'un esprit sain s'oppose aux sollicitations du corps, aux détraquements possibles de la machine [7]. Diderot dès lors conclut comme Voltaire : c'est au nom de l'utilité sociale et d'une expérience psychologique qu'il reprend les vers du deuxième *Discours sur l'homme* :

La liberté, dans l'homme, est la santé de l'âme.

Le spinozisme est une doctrine barbare qui « renverse tout ordre et toute police, confond le vice et la vertu, autorise toute infamie monstrueuse, éteint toute pudeur et tout remords, dégrade et défi-

1. *Œuvres*, t. XIX, p. 435 (« Regardez-y de près et vous verrez que le mot liberté est un mot vide de sens »). Mais la révocation du privilège de l'*Encyclopédie* datait du 8 mars 1759, ce qui incitait à quelque prudence.

2. *Avec une addition où l'on prouve contre Spinoza que nous sommes libres*, Amsterdam, Estienne Roger, 1709.

3. Diderot en donne une fort correcte traduction, *ibid.*, t. XV, p. 480. Cf. Spinoza, *Œuvres*, trad. Appuhn, Paris, Garnier, 1929, t. III, p. 315.

4. Cf. *ibid.*, p. 480-481 : « Et ainsi chaque volition et chaque détermination de la volonté de l'homme doit être nécessairement produite par quelque cause extérieure et celle-ci par une troisième » (cf. *Ethique*, I-28 : « Toute chose singulière... ne peut exister ni être déterminée à agir, si elle n'y est pas déterminée par une autre cause »).

5. *Ibid.*, p. 481.

6. *Ibid.*, p. 482 (cf. Spinoza, édit. Appuhn, t. III, p. 315 : « Un enfant croit librement appéter le lait »).

7. *Ibid.*, p. 492-493.

gure sans ressource tout le genre humain »[1]. Deux échos donc dans cet article banal de fond, d'une rhétorique facile : celui de Voltaire dans le second *Discours sur l'Homme*, celui de La Placette, vieux de cinquante ans. Mais dans cette philosophie pratique de la liberté ne se retrouve aucune des inquiétudes voltairiennes devant les polémiques de Clarke et de Collins[2]. La connaissance de Spinoza demeure modeste à travers le voile orthodoxe des commentateurs chrétiens. Manifestement Diderot s'est refusé à dramatiser le vieux débat et à rompre une sérénité médiocre qu'il devait en lui-même juger sans indulgence.

L'article *Spinoza* est à peine plus personnel. Diderot essaie de moderniser le fameux article du *Dictionnaire critique* dont il suit péniblement les contours sinueux. Trois pages presque intégralement copiées sur Bayle annoncent un athéisme de système, effleurent les rapports avec l'hylozoïsme de Straton et le dogme stoïcien de l'âme du monde, distinguent la physique de l'*Ethique* de l'atomisme épicurien. Puis une tirade pompeuse donne le ton : « L'autre écrit est sa morale où donnant libre cours à ses méditations philosophiques, il plongea son lecteur dans l'athéisme. C'est principalement à ce monstre de hardiesse qu'il doit le grand nom qu'il s'est fait parmi les incrédules de nos jours. Il n'est pas vrai que ses sectateurs soient en grand nombre. Très peu de personnes sont soupçonnées d'adhérer à sa doctrine et parmi ceux que l'on soupçonne, il y en a peu qui l'ont étudiée et entre ceux-ci il y en a peu qui l'aient comprise et qui soient capables d'en tracer le vrai plan et de développer le fil de ses principes. Les plus sincères avouent que Spinoza est incompréhensible, que sa philosophie surtout est pour eux une énigme perpétuelle et qu'enfin s'ils se rangent de son parti, c'est qu'il nie avec intrépidité ce qu'eux-mêmes avaient un penchant secret à ne pas croire... Pour peu qu'on enfonce dans ces noires ténèbres où il s'est enveloppé, on y découvre une suite d'abîmes où ce téméraire raisonneur s'est précipité presque dès le premier pas ; des propositions évidemment fausses et les autres contestables, des principes arbitraires substitués aux principes naturels et aux vérités sensibles, un abus des termes la plupart pris à contre sens, un amas d'équivoques trompeuses, une nuée de contradictions palpables »[3]. Nous croyons entendre Lamy et Fénelon, mais la réfutation qui suit est celle de Bayle[4]. Une

1. *Ibid.*, p. 501.

2. Collins, *A philosophical inquiry concerning human liberty*, 1717 (trad. De Pons in *Recueil de diverses pièces* de Des Maizeaux, 1720 ; trad. Lefèvre de Beauvray, Eleuthéropolis, 1745). Cf. Voltaire, *Eléments de la philosophie de Newton*, édit. Moland, t. XXII, p. 416.

3. Article SPINOZA, *ibid.*, t. XVII, p. 173. Toute la tirade est prise à l'abbé Houtteville, *La religion chrétienne prouvée par les faits*, Paris, Dupuis, 1722, t. I, p. 169 et 170.

4. *Ibid.* : « Je me fais un devoir de transcrire ici un précis des raisonnements par lesquels il a ruiné de fond en comble ce système monstrueux. »

rapide exposition de l'*Ethique* insiste sur l'unité de substance, son éternité, sa dégradation en attributs et modes. Diderot y oppose l'impossibilité de confondre une étendue substance divisible et la substance indivisible de Dieu ; toutes les plaisanteries de Lamy et de Bayle sont reprises : les modes de Spinoza sont des parties et cet infini divisible où il voit la nature même de Dieu s'oppose à la simplicité divine ; va-t-on accepter que « Dieu modifié en Allemand ait tué Dieu modifié en dix mille Turcs » [1] ? Diderot, sans aucun scrupule, adhère sans sourciller aux incompréhensions de soixante ans d'exégèse spinoziste.

Mais Diderot compte faire bon poids. Spinoza est avant tout un esprit faux ; sa doctrine est une négation de la raison. Que ses admirateurs ne viennent pas prétendre « qu'on ne l'a pas entendu » [2]. Spinoza effectivement enseigne dans ses 14e et 15e propositions que tous les êtres particuliers sont des modifications de Dieu ; car c'est ainsi que Diderot interprète : « *Quidquid est, in Deo est, et nihil sine Deo neque esse neque concipi potest* » [3], n'ayant nulle envie et sans doute nulle possibilité de discuter une philosophie de l'immanence. Un spinozisme logique devrait admettre l'existence des démons, des spectres, la peur des Enfers, la transmigration des âmes : toute croyance et toute superstition sont valables lorsque toute parcelle de matière est une modification de la pensée divine. Pourquoi donc Spinoza rédige-t-il le *Tractatus* et attaque-t-il les chrétiens ? Pourquoi voir dans les miracles des « tours de souplesse » [4] ? La nature toute puissante peut ressusciter les morts et Spinoza doit croire à Lazare. Que d'obscurs disciples ne viennent pas se plaindre que Bayle ait mal compris Spinoza ; celui-ci a déformé sciemment le vocabulaire technique de la philosophie ; cartésien, il se devait d'user du langage de son maître ou de faire accepter de nouvelles définitions ; s'il n'y a que dispute de mots, il sera très aisé de « faire évanouir toute sa secte ; car on ne veut être spinoziste qu'à cause qu'on croit qu'il a renversé de fond en comble le système des chrétiens » [5].

Mais quel prestige les libertins peuvent-ils tirer d'une doctrine aussi spécieuse ? « Ils ont cru que celui qui employait la géométrie... suivait trop bien la marche de la vérité pour ne trouver que l'erreur au lieu d'elle » [6]. En fait, toutes ses définitions sont obscures. Si les « modes » spinozistes établissent une identité entre les objets et Dieu, la matière devient la matière première de Dieu et ces modes

1. *Ibid.*, p. 179 (Cf. *Dictionnaire historique et critique*, 3e édit., Amsterdam, 1734, t. V, article SPINOZA, note N, p. 213.)
2. *Ibid.*, p. 181. (C'est la réaction de Bayle, *ibid.*, p. 222-225, note DD.)
3. *Ibid.*, p. 182.
4. *Ibid.*, p. 186 (L'expression est de Bayle dans la note R de son article, *op. cit.*, p. 217). Les notes Q et T de Bayle développent de même ces conséquences étranges du spinozisme.
5. *Ibid.*, p. 189 (Exacte transcription de Bayle, *op. cit.*, p. 219).
6. *Ibid.*, p. 192.

apparaissent comme des parties de Dieu et non seulement des émanations ; jamais Spinoza n'a d'ailleurs invoqué pour se tirer d'affaire l'étendue intelligible de Malebranche [1]. Contestation encore sur le mot de « substance » : Spinoza confond stupidement l'essence et l'existence, l'existence nécessaire de Dieu et l'existence contingente des créatures [2]. Les sept premiers théorèmes de l'*Ethique* sont abordés tour à tour ; Diderot fait intervenir les arguments traditionnels : le cartésien Régis lui souffle la critique de l'idée de cause [3] ; le jésuite Buffier lui suggère à propos de la substance unique la distinction entre la ressemblance et l'identité [4]. Une conclusion provisoire au sortir de cette immense logomachie, c'est que Spinoza exprime un monde illusoire où le sens commun ne joue plus. Diderot, au contraire de Condillac, ne se lance pas dans une profession de foi empiriste, mais se refuse à discuter de « ces degrés métaphysiques de l'être » [5] qui ne reflètent qu'une vaine et barbare scolastique.

Mais si le lecteur est las, Diderot ne l'est pas encore. Une nouvelle brochette de preuves montre l'incompatibilité de la physique et de la doctrine de l'*Ethique*. Voici l'argument du mouvement, cher aux déistes, à Voltaire et à Maupertuis : « Le mouvement n'étant pas essentiel à la matière et la matière n'ayant pu se le donner à elle-même, il s'ensuit qu'il y a quelque autre substance que la matière » [6] ; il faut donc admettre un *primum movens* comme support de la physique. La création, niée par Spinoza, est prouvée par l'épuisement des formes et la fixité des espèces [7] : il faut donc admettre un univers parfait et une cause intelligente ; la matière et l'homme sont soumis à une Providence et voilà Diderot qui rallie les « cause-finaliers ». Enfin, dans la mesure où tout physicien, depuis l'échec du cartésianisme et le triomphe de Newton, admet le vide et la discontinuité de la matière dans l'univers, le dogme spinoziste de l'unité de substance devient une monstruosité : « Rien de plus opposé à l'hypothèse de Spinoza que de soutenir que tous les corps ne se touchent pas » [8].

IV

Rien n'est plus délicat que l'interprétation de cet énorme article ; une érudition prodigieuse s'y fait jour : Bayle, Lamy, Régis, Fénelon,

1. *Ibid.*, p. 190-191.
2. *Ibid.*, p. 194.
3. *Ibid.*, p. 196 (Cf. Pierre Sylvain Régis, *L'usage de la raison et de la foy*, Paris, Jean Cusson, 1704, p. 493).
4. *Ibid.*, p. 197 (Cf. Père Claude Buffier, *Traité des premières vérités*, Paris, Mongé, 1724, in *Œuvres philosophiques*, Paris, Charpentier, 1843, p. 241).
5. *Ibid.*, p. 200.
6. *Ibid.*, p. 202-203.
7. *Ibid.*, p. 204.
8. *Ibid.*, p. 205. L'argument, venu de Bayle (*Dictionnaire critique*, article SPINOZA, t. V, p. 226 et article ZÉNON, t. V, p. 605), sera repris par Voltaire dans l'article DIEU du *Dictionnaire philosophique* (1770, édit. Moland, t. XVIII, p. 367-368).

La Placette, Houtteville, Buffier, les polémiques d'Arnauld et de Malebranche, l'article *Athée* de l'abbé Yvon viennent y confluer. Boulainviller, Toland, Collins en sont absents. Mais cette masse indigeste est remuée par un talent peu commun de metteur en scène : Diderot, un siècle plus tôt, aurait fait un solide docteur de Sorbonne. Qu'en conclure cependant ? Nombre de lecteurs s'y sont trompés ; André Gide disait récemment : « Quant à Diderot, son article sur Spinoza restait pour moi confondant. Mais il n'est pas si facile d'être athée » [1]. C'est là, à notre sens, une méconnaissance grave des conditions de la vie intellectuelle au XVIII[e] siècle. Diderot, dans l'article *Spinoza*, non plus que dans l'article *Liberté* et tant d'autres, ne s'engage tout entier. Cette longue rhapsodie, qui dut lui coûter beaucoup de peine, évite avec soin tous les problèmes gênants et retarde volontairement de cinquante ans sur la question. Sur un point cependant il demeure original : Diderot tient à rompre le lien que les apologistes et l'abbé Pluquet notamment dans son *Examen du Fatalisme*[2] voulaient établir entre Spinoza et les philosophes héritiers du libertinage. Son « idée de derrière », c'est que certains philosophes — pense-t-il comme Voltaire à la Mettrie ? — ont tort de chercher appui sur un système scolastique encombré de béquilles où toutes les superstitions sont encloses. Mais pourquoi vouloir trop prouver ? Pourquoi attaquer Spinoza en invoquant la cause première et la Providence des « cause-finaliers », le mouvement et le vide des newtoniens ? Deux solutions s'offrent. S'agirait-il d'un article censuré par le libraire Le Breton où la pensée de Diderot aurait été systématiquement déformée ? Il n'en est rien. L'ouvrage de Gordon et Norman Torrey prouve que ni l'article *Spinoza* ni l'article *Liberté* n'ont été retouchés [3]. S'agit-il d'un dégoût sincère du spinozisme ? Que le spinozisme, par sa rigidité logique, ait gêné l'empirisme de Diderot, c'est évident : en aucun cas il ne pouvait admettre la théorie spinoziste de la connaissance et ce mépris constant de l'expérience. Mais Diderot s'égare ou veut nous égarer en attaquant dans le spinozisme les thèses qu'il professe lui-même et qu'il a déjà aventurées dans la *Lettre sur les Aveugles* et les *Pensées sur l'interprétation de la nature*. A qui veut-il donner le change en se refusant au déterminisme universel qui restera le point le plus incontesté de sa doctrine [4], à l'idée du mouvement

1. André Gide, *Journal* (Paris, Gallimard, 1946, p. 122, 17 avril 1941). Rosenkranz commettait la même erreur d'interprétation (Cf. René Hubert, *Les Sciences sociales dans l'Encyclopédie*, Lille, Mémoires de l'Université, 1923, p. 186).

2. *Op, cit.*, t. I, § 4 : *Du progrès du fatalisme depuis le commencement du XVIII[e] siècle* (p. 371-455).

3. *The censoring of Diderot's Encyclopedie*, New York, Columbia University Press, 1947.

4. Si les articles LEIBNITZIANISME et VOLONTÉ s'en tiennent au doute (Cf. t. XV, p. 464, et t. XVII, p. 454), la lettre à Landois du 29 juin 1756 est nette (t. XIX, p. 435). Le déterminisme est le thème favori non seulement de *Jacques le Fataliste*, mais du *Rêve de d'Alembert* (t. II, p. 175) et se retrouve dans les *Eléments de physio-*

essentiel à la matière qui fonde sa physique matérialiste [1], au thème de l'unité de la substance qui sera le seul décor métaphysique du *Rêve de d'Alembert* [2], au thème du devenir du monde qui est à la base de l'idée d'évolution qui peu à peu mûrit en lui et qu'il exprime déjà, à la suite de Saunderson, dans quelques lettres du Grandval [3] ? Ce serait une grossière erreur que de juger de la philosophie de Diderot d'après les articles de l'*Encyclopédie*. Faut-il en faire des monstres incompréhensibles, de simples jeux intellectuels ? Non. Dans leur érudition sûre, ils ont d'abord l'intention de résumer la pensée de l'époque au même titre qu'ailleurs ils en traduisent les techniques et les arts. Diderot dans l'*Encyclopédie* ne tient pas toujours à devancer l'intelligence de son temps. Ajoutons à cela la prudence, qui n'est pas inutile en octobre 1759, huit mois après la révocation du privilège, prudence qui ne fonde nullement une philosophie exotérique, mais justifie une anodine dissertation professorale. Le véritable Diderot n'est pas là, et nous ne pouvons que regretter, avec moins d'amertume que Naigeon [4], que l'exercice de la liberté intellectuelle ait été si difficile au XVIII[e] siècle, et la pratique de l'hypocrisie aussi courante [5].

PAUL VERNIÈRE.

ogie (t. IX, p. 272-273). Cf. sur ce point Barker, *op. cit.*, p. 118-122 et Daniel Mornet *Diderot, l'homme et l'œuvre*, Paris, Boivin, 1941, p. 39-40.

1. Cf. *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement* (t. II, p. 64 sqq).

2. *Entretien de D'Alembert et de Diderot* (t. II, p. 114). Le *Rêve de d'Alembert* (t. II, p. 139). *Eléments de physiologie* (t. IX, p. 271). *Mélanges* (t. IX, p. 437).

3. *Lettre sur les aveugles* (t. I, p. 309). *Interprétation de la nature* (t. II, p. 57-58). *Lettres à Sophie Volland, op. cit.*, t. I, p. 70, t. II, p. 269.

4. Note à l'article MOSAIQUE et CHRÉTIENNE (Philosophie), t. XVI, p. 135 : « Tous ces lieux communs de doctrine exotérique... ne sont que trop bien justifiés par l'esprit d'intolérance et de persécution... ».

5. On cite toujours le mot de d'Alembert à Voltaire (édit. Moland, t. XXXIX, p. 211) « : Sans doute nous avons de mauvais articles de théologie et de métaphysique.... Il y a d'autres articles, moins au jour, où tout est réparé. Le temps fera distinguer ce que nous avons pensé d'avec ce que nous avons dit ». Le temps ne fait rien à la chose, puisque Rosenkranz, R. Salesses (*Les Mystères de la jeunesse de Diderot*, in *Mercure de France*, 15 décembre 1937, p. 498 sq) et André Gide, s'y sont trompés.

MÉTHODE ET INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE DANS L' « ENCYCLOPÉDIE »

Peu de penseurs nient aujourd'hui que le XVIII^e siècle se soit intéressé profondément aux problèmes historiques. La croyance quelque peu naïve des écrivains du siècle romantique que la « nouvelle » histoire sortit tout armée de leurs propres cerveaux a peu d'émules de nos jours. Ernst Cassirer, dans sa « Philosophie der Aufklarung »[1] parle de la « conquête du monde historique » par les penseurs du XVIII^e siècle. Carl Lotus Becker[2] maintient que presque tous les philosophes de ce siècle, même s'ils n'écrivaient pas de l'histoire, prenaient du moins le temps d'expliquer comment il fallait l'écrire. Les dernières années ont vu tant d'études et de monographies sur les grands historiens du siècle des lumières qu'il pourrait paraître inutile d'en parler encore.

Et pourtant il reste encore beaucoup à faire pour dissiper le sentiment que le XVIII^e siècle ne s'intéressait guère à l'histoire et n'avait rien à dire sur la méthode historique. Pour cela, on pourrait s'adresser à ce grand monument que le siècle éleva à sa pensée et à ses penseurs — l'*Encyclopédie*.

Au point précis où le siècle atteint la cinquantaine nous trouvons ici le « nœud vital » comme l'appela Brunetière. Dans ce nœud beaucoup de fils se trouvent réunis, que des mains patientes sont en train de dénouer, et parmi leur nombre se trouve le fil de Clio.

Tout au début du XX^e siècle, Émile Faguet appela l'*Encyclopédie* devant le tribunal de la critique et l'accusa d'avoir tué la muse : « L'élève de l'*Encyclopédie* est presque forcément un homme qui se détourne de l'étude de l'histoire comme d'un divertissement à la fois très vide et un peu amer... le refroidissement des études historiques de 1760 à 1815 environ est un des faits les plus significatifs de l'histoire, et c'est en partie à l'esprit encyclopédique qu'on le doit »[3].

Si les éditeurs de l'*Encyclopédie* avaient pu lui répondre d'outre tombe ils n'auraient eu qu'à répéter ce qu'ils avaient dit, l'un dans le

1. Ernst Cassirer, *Die Philosophie der Aufklarung*, Tübingen, 1932.
2. Carl Lotus Becker, *The Heavenly City of the Eighteenth Century Philosophers*, New Haven, 1932.
3. Émile Faguet, « L'Encyclopédie », *Revue des Deux Mondes*, 1901.

Prospectus et dans l'article « Encyclopédie », l'autre dans le *Discours Préliminaire.* D'Alembert, s'adressant à la postérité veut « qu'elle dise à l'ouverture de notre dictionnaire, tel était alors l'état des sciences et des beaux arts ; qu'elle ajoute ses découvertes à celles que nous aurons enregistrées, et que l'histoire de l'esprit humain et de ses productions aille d'âge en âge jusqu'aux siècles les plus reculés » [1]. Tandis que Diderot soutient que « le but d'une Encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre, d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons et de les transmettre aux hommes qui viendront après nous, afin que les travaux des siècles passés n'aient été des travaux inutiles pour les siècles qui succèdent » [2].

Un examen des dix-sept volumes de l'*Encyclopédie* a démontré que le fil de Clio était en effet noué au nœud vital et que d'Alembert et Diderot n'étaient point de faux témoins.

L'*Encyclopédie* contient environ soixante mille six cents articles. Parmi ceux-ci, à peu près six mille deux cents peuvent être appelés historiques. Variant en longueur il y en a qu'on peut incorporer directement dans les catégories d'histoire sacrée ou profane — les deux principales divisions historiques des Encyclopédistes — tandis que d'autres ont un contenu historique, narratif ou méthodologique, bien qu'appartenant à quelque autre classification des connaissances humaines. Quelques-uns des articles occupent plus de quarante colonnes et c'est dans ceux-ci que les idées maîtresses des Encyclopédistes se concentrent : comptes rendus historiques sur des sujets variés, discours détaillés sur les recherches et sur la méthode historiques ainsi que sur la critique historique. Mais les articles plus courts ne sont pas sans intérêt : quelquefois ils contiennent quelques éléments qui permettent d'éclaircir les idées exprimées dans les articles plus longs, quelquefois ils aident à l'enchaînement des matières.

La plupart des articles courts et quelques-uns beaucoup plus longs n'ont pas de signature. Généralement cela signifie que Diderot en est l'auteur, bien qu'il y ait quelques exceptions à cette règle. Dans certains cas il n'est que l'éditeur ; à d'autres articles il ajouta des notes ; d'autres encore il les corrigea, tandis qu'une dernière catégorie est entièrement de sa plume. Selon certains, on lui doit mille cent soixante-dix articles en tout.

Les articles signés par d'Alembert sont en petit nombre, mais ils sont fort importants aussi bien pour leur valeur intrinsèque que pour l'influence qu'ils exercèrent sur les contemporains. Le chevalier de Jaucourt, qui mania les ciseaux presque aussi souvent que la plume, mais dont le travail dévoué fut bien apprécié par Diderot, fournit la

1. D'Alembert, *Discours préliminaire.*
2. Diderot, article « Encyclopédie ».

plupart des articles historico-géographiques, une grande partie des articles sur les beaux arts et quelques autres. L'abbé Mallet écrivit la plupart des articles de narration historique des quatre premiers volumes (il mourut en 1755). Sa contribution se mesure à la quantité plutôt qu'à la qualité. L'avocat du Parlement de Paris, Boucher d'Argis, était chargé des problèmes légaux, qu'il traita historiquement et l'abbé Morellet composa les articles sur l'histoire ecclésiastique. Ce sont là les noms de ceux qui contribuèrent le plus souvent à la partie historique. Mais des articles par des hommes comme Turgot, Boulanger, Marmontel, Véron de Forbonnais, l'abbé de Prades, sont d'une très grande valeur : deux économistes, un philosophe (en vérité ils le sont tous), un critique littéraire et un homme d'église, tous écrivant de l'histoire. L'article « Histoire » est signé par le « père de l'historiographie moderne », Voltaire.

Il y aurait plusieurs manières d'examiner la contribution de tous ces auteurs à l'histoire. La présentation de l'histoire, la façon d'étudier l'histoire, l'application d'une certaine méthode à différentes branches de l'histoire, les opinions des Encyclopédistes sur les événements historiques ainsi que leurs opinions sur l'importance de l'histoire ont été l'objet d'une étude par l'auteur dans son *History in the Encyclopédie* [1]. On tentera ici de résumer les idées principales de cette étude en insistant un peu plus sur la méthode historique telle que la présentent les Encyclopédistes.

I

L'*Encyclopédie* est le symbole du XVIII^e^ siècle, « ce XVIII^e^ siècle qui s'avance en glissant sur l'aile d'une idée... » comme dit si bien M. Lucien Febvre dans son discours commémorant le deuxième centenaire de la publication du *Prospectus*. Cette « idée » est l'objet du Dictionnaire raisonné dont Diderot, dans ce même Prospectus, espérait qu'il deviendrait « un sanctuaire où les connaissances soient à l'abri des temps et des révolutions » [2]. Il est temps de pénétrer dans ce sanctuaire pour voir ce qu'il contient sur les théories et la méthode de l'histoire.

Au premier abord il semble que les théories tiennent toute la place, théories d'analyse aussi bien que théories de synthèse, et beaucoup d'articles sont consacrés au document historique.

Qu'est-ce qui constitue un document historique pour les Encyclopédistes ? L'abbé de Prades, dans son célèbre article « Certitude » se fait le porte-parole de ses collègues et dit que pour le document « quatre choses se présentent à nous ; la déposition des témoins ou

1. Nelly N. Schargo, *History in the Encyclopédie*, New York, 1947.
2. Diderot, *Prospectus*.

oculaires ou contemporains, la tradition orale, l'histoire et les monuments ; les témoins oculaires ou contemporains parlent dans l'histoire ; la tradition orale doit nous faire remonter jusqu'à eux, et les monuments enchaînent, s'il est permis de parler ainsi, leur témoignage »[1]. On peut suivre cette ligne de recherche à travers de nombreux articles.

Puisque la parole peut devenir tradition orale qui se perpétue grâce au langage, la langue parlée devient le premier document historique. Les langues anciennes ouvrent beaucoup de fenêtres sur le passé, et le langage de la Bible devient une piste sur laquelle on suit les peuples anciens. Ainsi l'étude des langues, des mots, devient une des plus importantes des études préliminaires à l'histoire. Une fois écrite l'histoire elle-même peut être vérifiée à l'aide du langage, et un mélange des langues peut porter témoignage de conquêtes, de migrations, ou simplement d'échanges commerciaux ou artistiques.

Mais le vent peut emporter la parole, et c'est le mot écrit qui devient la pierre principale de l'édifice historique. C'est quand les livres furent écrits et transmis de génération en génération sans changement, que l'Europe vit la naissance de l'histoire. Le mot écrit est le miroir des pensées et des actions des générations passées. Quel genre de document écrit devait servir à l'histoire, c'était là un problème que plusieurs Encyclopédistes tentèrent de résoudre.

Pour Diderot tout ce qui est écrit peut devenir document historique : le registre officiel de la bibliothèque royale, un récit, une inscription, le code légal d'un peuple — qui souvent n'est que la sanction écrite de vieilles coutumes — tout doit servir à l'histoire. Les fables et les superstitions constituent des sources importantes ; les mythologies et les rites païens sont des documents historiques, et de là il n'y a qu'un petit pas à faire pour traiter la Bible en document d'un ordre analogue. Mais ce n'est pas seulement les traces de la pensée humaine ou les annales des grandes actions qui ont une valeur pour l'historien. Ce sont aussi les descriptions plus humbles des arts mécaniques à travers les âges. L'histoire de l'humanité serait incomplète, si l'histoire des arts mécaniques n'en faisait pas partie. Comme dit d'Alembert dans le *Discours préliminaire* : « La société, en respectant avec justice les grands génies qui l'éclairent, ne doit pas avilir les mains qui la servent »[2].

Les collaborateurs de Diderot étaient d'accord avec lui sur la variété des documents historiques. Voltaire ajouta les journaux à la liste de Diderot, insistant sur leur importance, surtout pour les documents authentiques « envoyés par les souverains eux-mêmes »[3] qu'ils contiennent. Formey trouve du matériel historique dans la poésie, en particulier celle du Moyen Age. De Jaucourt insiste sur

1. Article « Certitude ».
2. D'Alembert, *Discours préliminaire.*
3. Art. « Gazette ».

l'importance historique de la mythologie, tandis que Boulanger suit Diderot de près quand il exprime l'espoir, que les livres de la Bible seront abordés par les historiens de la pensée. D'Alembert réclame de l'attention pour les éloges de l'Académie des Lettres, un auteur inconnu considère les listes des positions officielles de l'Empire Romain comme fort importantes, et Boucher d'Argis plaide avec force la cause des documents légaux, comme étant indispensables à l'histoire.

Mais la matière écrite n'est pas la seule matière première pour l'histoire. Ce que les Encyclopédistes appellent « monument » sert d'explication, d'illustration et d'introduction aux écrits, et quelquefois aussi de témoin à la parole. De tels monuments ne sont pas seulement la statue commémorative, l'arc de triomphe ou le temple. Tout ce qui est travail humain, depuis la minuscule monnaie bractéate jusqu'au réseau des routes romaines, est un monument. L'architecture raconte un récit historique ; les amphithéâtres, les aqueducs, les égouts même portent témoignage de la puissance romaine, et les obélisques et pyramides parlent de la grandeur de l'Égypte. Les pierres parlent à l'historien, et le métal aussi : le métal façonné en médailles d'argent, d'or ou de bronze dont les images et les légendes sont de première importance. Les sujets qu'elles traitent sont variés : les arts, la mythologie, la chronologie, la géographie, autant d'instruments de travail pour l'historien.

Documents écrits, documents de pierre et de métal, une longue liste de documents historiques, liste à laquelle de Jaucourt — pour la rendre complète — ajoute encore les habits portés par les peuples de l'histoire.

Une fois que la nature du document historique est établie, il convient de préciser comment il faut recueillir ces documents pour les mettre à la disposition de l'historien. Diderot, fils de Langres, rend immortel les magistrats de sa ville en leur accordant des louanges dans les pages de l'*Encyclopédie* pour les registres fidèles qu'ils gardaient des trouvailles archéologiques de la région, registres où étaient marqués « non seulement l'époque et les circonstances de toutes les découvertes, mais encore... le dessin des bas reliefs et des statues et les copies des inscriptions qu'on a successivement déterrés ». [1] Grâce à leur travail, prétend Diderot, toute une vie de cité a été préservée.

Les Encyclopédistes sont aussi pleins de louanges pour les Pères Bollandistes, pour les Bénédictins et pour la Congrégation des Blancs Manteaux pour leurs collections de documents historiques. Mais ce ne sont pas seulement les documents du passé qu'il faut recueillir ; le présent devrait travailler pour l'avenir en préservant la matière

1. Art. « Langres ».

historique. Pourquoi les voyageurs dans les pays lointains ne demandent-ils pas : « Quel dieu adorez-vous ? Avez-vous un roi ? Quelles sont vos lois ? » Rien de tout cela, regrette Diderot, « mais avez-vous de l'or ? des peaux ? du coton ? des épices... ? » Et le Français demande encore : « Vos femmes sont-elles jolies ? »[1].

Les documents réunis sont la matière première de l'histoire. Pour devenir de l'histoire véritable ils doivent subir l'épreuve de la critique historique. Beaucoup d'articles de l'*Encyclopédie* sont consacrés à ce sujet important et souvent disputé. Quelques-uns sont longs et présentent des théories bien développées sur ce problème. Dans cette catégorie se trouvent les articles *Certitude* par de Prades, *Critique* par Marmontel, *Etymologie* par Turgot, *Erudition* par d'Alembert, *Histoire* par Voltaire, *Langue Hébraïque* et *Œconomie Politique* par Boulanger, l'article non signé (l'auteur en est contesté) *Probabilité* et *Agnus Scythicus* par Diderot. Mais de nombreux articles courts contiennent une ou deux phrases, souvent frappantes, sur la critique historique. Le nombre total est de deux cents articles environ.

Les Encyclopédistes voient dans la critique du document deux moments étroitement liés l'un à l'autre : critique de forme et critique de fond ; critique du document lui-même, et critique des faits qu'il contient. La distinction est parfois difficile à faire, mais ils tâchent de la rendre plus claire : « L'authenticité d'un livre ou sa supposition ne dépend pas de la nature des choses qu'il contient... a-t-on jamais nié, par exemple, que Tite-Live ait écrit l'histoire qu'on lui attribue quoiqu'elle renferme des traits merveilleux et incroyables... ?[2] » Le premier pas est donc d'établir l'authenticité du livre. Il convient ensuite d'examiner la véracité des faits. La distinction est souvent fragile, mais il faut toujours tenter de la faire. Pour établir l'authenticité du document il faut connaître la langue de l'auteur. Il faut savoir discerner comment le langage se compare à son style habituel ainsi qu'au style général du temps. Une connaissance de l'étymologie est indispensable pour ce genre de critique. « Ceux qui observent la marche de l'esprit humain dans l'histoire des anciennes opinions... doivent marcher sans cesse le flambeau de l'étymologie à la main »,[3] proclame Turgot.

Une fois que l'authenticité du document est devenue extrêmement probable (car selon Voltaire il n'y a pas d'autre certitude dans l'histoire), on peut en venir à la critique du contenu. Chaque fait doit être appelé devant « le tribunal de la vérité[4] », examiné et soumis à un contre-examen. Il y a des faits qui n'existent que « l'instant

1. Art. « Phéniciens ».
2. Art. « Écriture Sainte ».
3. Art. Étymologie ».
4. Art. « Critique ».

de leur durée [1] » ; d'autres sont plus permanents et se critiquent plus facilement. Pour établir le fait réel il faut vérifier soigneusement les sources, il faut peser la valeur des témoignages. Il y a plusieurs pas à faire au courant d'une investigation historique. Le premier, et peut-être le plus important, est de remonter aux sources originales, et leur autorité doit également être soumise à un examen. Ce n'est pas assez d'un auteur, et même si deux ou trois sont d'accord il faut avancer avec précaution. Il faut faire appel à l'enchaînement des événements historiques pour établir l'authenticité, l'extrême probabilité des faits. La critique intelligente du document mènera à la découverte de ce qui constitue l'histoire et permettra l'interprétation du document qui doit trouver sa place dans la mosaïque coloriée de l'histoire.

Celui qui écrit l'histoire « n'est pas un seul homme qui parle à l'oreille d'un autre et qui peut le tromper ; c'est un homme qui parle au monde entier et qui ne saurait par conséquent tromper » [2]. C'est pour cela qu'il faut être aussi prudent dans l'interprétation que dans la critique des faits. Quelques-uns des « critères » de critique deviennent des « critères » d'interprétation. Cette interprétation est particulière à chaque historien ; il doit évaluer de nouveau des opinions anciennes s'il considère que c'est nécessaire, il doit éviter des conclusions précipitées et des généralisations trop hâtives. Il ne doit pas voir le passé à travers les yeux du présent et s'attendre à ce qu'Homère peigne Hector ou Ajax comme un courtisan de Versailles ou de Saint-James. Et avant tout, il doit éviter les gouffres des passions et des préjugés humains, et il doit présenter le bon et le mauvais qui a été dit des hommes, des événements et des institutions.

Précautions, impartialité, compréhension du passé, voilà les qualités que les Encyclopédistes demandent à l'historien, soit qu'il critique, soit qu'il interprète le document. Il fait ainsi le travail de polissage nécessaire pour que la pierre trouve sa place dans la mosaïque de l'histoire.

Mais que faire avec tous ces documents ? Comment les traiter ? Comment les présenter ? Après la critique et l'interprétation faut-il en rester là, et faut-il se contenter d' « enchaîner des atomes de preuves à des atomes de preuves » ? [3] L'historien a besoin d'aides. La chronologie et la géographie par exemple, « les yeux de l'histoire [4] », lui permettront de trouver son chemin. Mais lorsque le chemin est coupé il a besoin d'un autre guide. Diderot prétend donner un instrument de recherche à l'historien qui espère tracer l'évolution d'un art, d'une science ou d'une institution quelconque. Il appelle cet instrument « l'hypothèse vraisemblable ». Cette hypothèse vraisemblable n'est

1. Art. « Certitude ».
2. Art. « Certitude ».
3. Art. « Chymie ».
4. Art. « Encyclopédie ».

pas une spéculation à tort et à travers, mais un essai de reconstitution de quelque élément du passé pour lequel on a perdu les documents. Cette reconstitution ne doit pas dépasser les bornes du connu et n'est admise qu'autant que les documents n'ont pas été découverts. « Nous devons au hasard un grand nombre de connaissances ; il en a présenté de fort importantes que nous ne cherchions pas : est-il à présumer que nous ne trouverons rien, quand nous ajouterons nos efforts à son caprice, et que nous mettrons de l'ordre et de la méthode dans nos recherches [1] » ?

Se servant de cet instrument de recherche prudemment, profitant des sciences auxiliaires que sont la géographie et la chronologie, et ayant interprété les documents rassemblés et critiqués, l'historien peut passer du domaine scientifique au domaine artistique. Après lui avoir demandé des études scientifiques, les Encyclopédistes attendent de lui une connaissance des techniques littéraires. Il doit savoir quel style convient aux différents genres d'histoire, il doit pouvoir peindre des portraits avec des mots et doit savoir choisir ses réflexions. Les principaux traits du style historique doivent être la clarté, la simplicité et la rapidité. Le style doit varier avec le sujet, mais il doit toujours être plein de cette simplicité virile qui est tellement plus difficile à atteindre que tous les ornements de l'éloquence. Pourtant l'éloquence est permise aux historiens. C'est celle qui leur est propre et qui consiste « dans l'art de préparer les événements, dans leur exposition toujours élégante, tantôt vive et pressée, tantôt étendue et fleurie ; dans la peinture forte des mœurs générales et des principaux personnages, dans les réflexions incorporées naturellement au récit, et qui n'y paraissent point ajoutées. L'éloquence de Démosthène ne convient point à Thucydide... [2] ».

Quelquefois, pour l'éloquence, l'historien doit avoir recours au discours direct. Il doit s'aventurer avec grande précaution pour ne pas mettre le langage de Scipion dans la bouche de Romulus, mais s'il est prudent et avisé il embellira l'histoire sans la déguiser. « L'historien qui a puisé dans de bonnes sources, qui a comparé les relations, qui en juge sainement, en un mot, qui s'est donné beaucoup de peine est un habile historien. S'il a encore le don de narrer avec l'éloquence convenable, il est plus qu'habile, il est grand historien... [3] ».

II

Telles sont les règles d'une méthode historique qu'exposent les Encyclopédistes. Mais, bien que ce soit là déjà une grande contribution, ce n'est pas la seule qu'on leur doit. Dans le Dictionnaire rai-

1. Art. « Art ».
2. Art. « Éloquence ».
3. Art. « Habile ».

sonné ils tentèrent d'esquisser le genre d'histoire et de recherche historique qu'ils espéraient inspirer ; ils essayèrent d'indiquer quelques-uns des éléments de la narration historique qu'ils jugèrent importants. Un rapide tableau de leurs principaux sujets doit suffire ici.

L'histoire ecclésiastique, confiée aux abbés Mallet et surtout Morellet, est représentée par une série d'articles, assez courts pour la plupart, mais néanmoins assez étendus pour donner une bonne image historique. Dans cette branche historique on trouve plusieurs subdivisions : histoire des papes, histoire des monastères, des hérétiques, des saints. L'évolution du clergé régulier et séculier, les changements dans la pensée religieuse, l'histoire de l'organisation de l'église, on trouve tout parmi ces pages. On a beaucoup écrit sur les armes que les Encyclopédistes auraient cachées parmi ces articles en particulier. Mais du point de vue historique on peut dire que les philosophes essayèrent d'user de cette impartialité dont ils avaient tant parlé dans leur exposé sur la méthode historique.

De l'histoire qui a pour son objet Dieu on passe à celle qui a pour son objet l'homme, c'est-à-dire l'histoire civile, aussi bien politique que sociale. On ne peut pas borner l'histoire au récit des guerres et des conquêtes. L'histoire civile ne doit pas seulement parler des gouvernements et des monarchies, mais doit comprendre l'histoire des peuples sous tous leurs aspects, et l'histoire des mœurs tient une place plus large dans l'*Encyclopédie* que l'histoire des guerres. L'histoire politique insiste sur le développement des institutions, tandis que l'histoire sociale comprend des articles consacrés aux costumes, aux bâtiments et aux manières, qui pour Diderot ne sont pas seulement une façon polie de rencontrer ses concitoyens, mais une attitude et une façon de vivre. Considérées de ce point de vue, les manières comprennent les cérémonies aussi bien que les jeux, les habitudes aussi bien que les coutumes, les techniques aussi bien que les arts.

La branche de l'histoire économique, que l'on peut considérer à part, est représentée par plusieurs articles longs et intéressants écrits par des experts tels que Turgot, Damilaville, Véron de Forbonnais, ainsi que par cet homme à tout faire, Diderot. Dans son article sur le commerce Véron de Forbonnais décrit l'évolution économique des peuples en six stades, depuis la période des tribus jusqu'à la sixième période, la « période française » qui commence avec Colbert en 1664 et finit avec la révocation de l'édit de Nantes. Ce tableau général est complété par des articles historiques qui traitent des colonies, des marchés, de l'agriculture, des monnaies et des échanges.

Ainsi l'histoire économique, étroitement liée à l'histoire des coutumes politiques et sociales, constitue la deuxième grande branche de l'histoire civile. Pour arrondir l'examen de cette partie de l'histoire il faut considérer le domaine des lois qui reflètent les institutions sociales, politiques et économiques, et qui, comme disait Diderot, ne sont que les sanctions placées sur ces coutumes.

L'histoire du droit est presque entièrement l'œuvre d'un seul homme, Antoine Gaspard Boucher d'Argis. Lorsqu'il vint rejoindre la société de gens de lettres, à temps pour le troisième volume, il avait déjà derrière lui une carrière distinguée et avait publié plusieurs volumes sur la jurisprudence. Il s'intéressait surtout à l'histoire du droit, car il pensait qu'on ne pouvait point comprendre l'esprit d'une loi sans connaître les circonstances auxquelles elle était due et les changements par lesquels elle avait passé. C'est à cet homme bien informé qu'on doit les articles sur les lois anciennes et féodales, sur le droit germanique et, en particulier, sur le droit français, dont il donne l'histoire détaillée depuis les origines jusqu'au XVIII[e] siècle, dans des articles consacrés aux institutions et aux documents juridiques.

Ces différents genres historiques esquissés plus haut font tous partie de l'histoire civile. L'autre grande division, sans laquelle l'histoire humaine ne serait pas complète, est l'histoire littéraire comme l'appellent les Encyclopédistes, l'histoire intellectuelle comme nous dirions aujourd'hui.

Dans cette division on trouve l'histoire de la philosophie, en grande partie écrite par Diderot, qui essaie de tracer le tableau historique des philosophies anciennes, médiévales et modernes, ainsi que des philosophies qui se sont développées hors du monde occidental. Liée étroitement à la philosophie est l'histoire des sciences. Pour les Encyclopédistes, le véritable esprit scientifique chemine côte à côte avec le véritable esprit philosophique. Le premier élément de la science ainsi que le fondement de la philosophie est l'observation. La philosophie et la science sont deux catégories voisines de la pensée humaine qui se trouvent liées par l'histoire. Parmi les branches scientifiques qui sont traitées historiquement se trouvent la médecine, la chimie et l'histoire naturelle en général. Bien que l'histoire des sciences soit contenue dans le plus petit nombre d'articles, ces articles, selon M. Thorndike « contiennent des résumés historiques excellents ou complets pour l'époque à laquelle ils furent écrits. L'historien des sciences pouvait y trouver des renseignements encore valables actuellement » [1].

Beaucoup plus importante que l'histoire des sciences est l'histoire des arts, des beaux-arts aussi bien que des arts utiles. L'histoire des arts mécaniques — et on peut placer l'histoire des inventions dans cette catégorie — est peut-être une des contributions les plus importantes du *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Les Encyclopédistes y tracent l'histoire des trois inventions de base, la boussole, l'imprimerie et la poudre, et donnent un compte rendu de l'évolution de l'horlogerie, de la métallurgie ainsi que de la fabrication du papier et du verre.

1. Lynn Thorndike, « L'Encyclopédie and the History of Science », *Isis*, VI, 1924.

Entre les arts utiles et les beaux-arts se trouve l'architecture, à laquelle les Encyclopédistes consacrèrent plus d'une colonne, tout en donnant beaucoup plus de place à la peinture et à la sculpture (de Jaucourt en particulier s'étend sur l'histoire des différentes écoles artistiques). La musique, l'opéra, le ballet, le théâtre, tous les arts se trouvent représentés historiquement. Il est question de littérature dans les articles qui traitent des poèmes épiques, des satires, des romans de chevalerie et de la poésie en général. L'histoire des langues se joint à l'histoire de l'érudition, qui est tracée par Diderot et d'Alembert dans des articles sur les collèges, les universités, les académies et les bibliothèques.

En plus de toutes ces ramifications de l'histoire des hommes, les Encyclopédistes attirèrent dans le filet de l'histoire la géographie et la biographie. Il n'y a pas d'articles biographiques proprement dits dans l'*Encyclopédie*, mais aux esquisses historiques consacrés aux villes les auteurs ajoutent souvent une brève mention de quelques fils illustres de la cité. Ainsi deux domaines différents se trouvent réunis : ils arrondissent et complètent le champ de l'histoire.

III

Un historien anglais contemporain a écrit : « L'histoire ne consiste pas seulement à rassembler des faits relatifs au passé, mais aussi à y réfléchir » [1]. Penser, et penser raisonnablement, c'était bien là le premier devoir du philosophe, et l'*Encyclopédie* le démontre sans doute aucun. Cette société de gens de lettres, qui sont pour Diderot des hommes que ne lient pas seulement un sentiment de bienveillance réciproque, mais aussi l'intérêt général qu'ils portent au genre humain, ne pouvait faire autrement que de réfléchir sur le chemin de l'histoire que l'humanité avait parcouru. Le résultat de ces réflexions fut ce que Voltaire nomma la philosophie de l'histoire et ce qu'on tend à nommer quelquefois aujourd'hui interprétation historique. Quels étaient donc selon les Encyclopédistes le but et le rôle de l'histoire ?

Le fil d'Ariane qui guide le philosophe-historien à travers le labyrinthe de l'histoire, c'est l'idée du progrès. « Le progrès des connaissances humaines est une route tracée d'où il est presque impossible à l'esprit humain de s'écarter » [2]. Cette route tracée n'est pas une ligne droite. On peut suivre ses lacets de l'Égypte, où elle commence, à travers la Grèce, jusqu'à Rome. Puis la route devient une piste étroite, passant de l'Occident à l'Orient et retournant enfin vers l'Europe occidentale où, grande route de nouveau, elle est parcourue par les idées de la première période éclairée, qui introduisent un deuxième âge de lumières.

1. George M. Trevelyan, *Clio, a Muse*, London, 1930.
2. Art. « Éclectisme ».

C'est à la naissance de la route que les Encyclopédistes s'arrêtent volontiers un moment, pour donner leur attention à l'antiquité ; à Rome ils admirent les institutions politiques ; la Grèce les retient par sa contribution à la philosophie et aux beaux-arts ; la Chaldée peut occuper la première place dans le domaine de l'astronomie, mais l'Égypte domine dans les autres sciences. « Admirons les Anciens », s'exclame de Jaucourt, mais il ajoute immédiatement une note de sage précaution : « Que notre admiration ne soit pas une superstition aveugle » [1]. D'autres siècles s'avancent sur la route du progrès, ajoutant leurs idées à celles de leurs ancêtres ; d'autres siècles aussi réclament l'attention de l'historien.

Sur cette route tracée il n'y a pas d'interruption, mais le mouvement peut se ralentir. Après la période que les Encyclopédistes appellent ancienne, la route devient un sentier étroit tout couvert d'herbe. D'Alembert pense qu'il resta dans cet état pendant douze siècles, mais de Jaucourt croit que déjà au XIIIe siècle l'Europe commençait à sortir de son hiver spirituel. Il n'est pas tout à fait juste de croire que pour les hommes de l'*Encyclopédie* il n'y avait point de traits adoucissants dans la rigidité du Moyen Age. Le développement politique, économique et intellectuel de l'Europe ne s'arrêta pas tout à fait pendant ces siècles. La Hanse, les apports juridiques, les changements politiques, tous ces sujets qui sont discutés dans les articles appartenant à l'histoire civile, présentent le Moyen Age non pas comme une période de croupissement, mais plutôt comme une période de fermentation lente. Dans le domaine intellectuel, les études continuent de vivre dans les monastères et dans les écoles de Charlemagne, et l'architecture gothique, dont le XIXe siècle croit avoir découvert les beautés, trouve une jolie description dans l'*Encyclopédie*.

Ainsi le Moyen Age n'apparaît plus comme une région sombre entre deux périodes de lumière, mais plutôt comme un « clair-obscur » où les endroits plus clairs annoncent le renouvellement des lettres et des sciences. En général, les Encyclopédistes acceptent le XVe siècle comme celui où les spores de l'activité intellectuelle commencent à germer.

D'après d'Alembert et de Jaucourt, la curiosité intellectuelle renaissante se concentre tout d'abord sur l'étude des langues et de l'histoire. Cet intérêt pour l'histoire véritable qui s'oppose à la chronique rapproche l'esprit de l'*Encyclopédie* de l'esprit de la Renaissance, et du XVe au XVIIIe siècle la grande route du progrès est sans entraves. Le XVIIIe siècle, dont l'*Encyclopédie* est le miroir, est bien le point logique atteint dans l'évolution de l'humanité.

Les Encyclopédistes avaient peu à dire de leur propre siècle, mais ils n'en avaient pas besoin, puisque l'idée même de l'*Encyclopédie* était de résumer tout le progrès de l'humanité dans une seule œuvre,

1. Art. « Poëme Épique ».

pour transmettre cet héritage du passé aux siècles à venir.

Le progrès humain, c'était la profession de foi des Encyclopédistes, le *leitmotiv* toujours présent dans toutes les manifestations de l'activité humaine. Il est vrai que la pente ascendante du progrès n'était ni droite, ni facile. Il y avait des obstacles qui ralentissaient le mouvement, des échecs temporaires qui étaient à déplorer. Il est vrai que le Moyen Age était un tel ralentissement, mais ce n'était point une interruption dans la montée. Même si la Renaissance permettait d'accélérer le pas, le Moyen Age aussi avait fait quelques pas en avant vers les idées de la raison, de la justice et de la vérité qui étaient chères aux Encyclopédistes.

Ainsi l'histoire du genre humain apparaît dans l'*Encyclopédie* comme une montée continue sur la pente de la civilisation. Le devoir de l'historien est de graver ce progrès à tout jamais avec le burin de l'histoire. Et l'étude de l'histoire, loin d'être ce « divertissement très vide et un peu amer » devient une expérience à la fois provocante et émouvante : « L'étude de l'histoire... aura fait remarquer cet amas de contradictions qui forme le caractère de l'homme : ce mélange de grandeur et de petitesse ; de courage et de faiblesse, de lumière et d'ignorance, de sagesse et de folie dont il est capable... ». Elle montre « que la vertu... durant toute la suite des siècles reçoit l'hommage de l'univers, assise sur les débris des empires [1] » et son étude transporte le lecteur à travers les âges, élargit son horizon mental « en nous rappelant à des jours que la nuit des temps nous aurait infailliblement dérobés, multiplie les exemples et nous fait participer à des faits et à des révolutions dont la vie la plus longue ne nous aurait jamais rendus les témoins : par elle nos connaissances et nos affections s'étendent encore ; nos vues, bien loin d'être bornées et concentrées sur les objets qui frappent nos yeux embrassent tout l'univers... [2] ».

Cette opinion est celle de la majorité des Encyclopédistes. Voltaire semble la contredire en prétendant que l'histoire nous apprend la haine pour l'humanité. Mais même lui doit convenir que l'histoire devient le précepteur du genre humain, et derrière l'histoire se tient l'historien. C'est lui qui décrit les progrès de l'humanité, c'est lui qui désigne les obstacles et les pièges, et qui souvent trace la route qui mène à l'avenir. Les historiens « éclairés et vertueux sont les organes de la justice, les flambeaux de la vérité [3] ».

Pour les Encyclopédistes la tâche des historiens est vaste. Une laborieuse collection des documents, une critique complète et scientifique, un ajustage minutieux de toutes les petites pièces ainsi qu'un tracé net des grandes lignes. Présentant le spectacle séculaire de l'expérience humaine, l'historien montre comment le fil de l'histoire lie un siècle à l'autre et guide l'homme à travers le labyrinthe du

1. Art. « Gouverneur de Jeune Homme ».
2. Art. « Exercice ».
3. Art. « Gloire ».

passé dans les plus obscurs recoins du temps jadis. Le XIXe siècle donna comme règle historique que « les sociétés humaines ne vivent pas uniquement dans le présent et il leur importe de savoir d'où elles viennent pour qu'elles puissent voir où elles vont [1] ». Bien avant eux, les Encyclopédistes, plaidant la cause de l'histoire, déposèrent qu' « il est démontré que l'expérience du passé est un principe de probabilité pour l'avenir [2] ».

***

Lorsque après vingt ans de navigation sur les eaux agitées de la publication, Diderot vit enfin terre, lui et ses gens de lettres avaient navigué sur beaucoup de mers, et avaient failli sombrer sur les écueils de la censure. Mais enfin, en 1764, l'*Encyclopédie* avait atteint les eaux calmes et les voyageurs pouvaient parler d'expériences variées. Ils avaient exploré de nouveaux domaines scientifiques, marchant sur les pas de Newton ; ils avaient tracé une piste dans les régions des arts mécaniques, ils s'étaient rendus dans tous les coins des connaissances humaines et pendant leurs voyages ils s'étaient arrêtés un moment dans le temple de Clio pour rendre hommage à la muse de l'histoire.

Aujourd'hui, deux cents ans après la publication du premier volume de l'*Encyclopédie*, nous aimons encore entrer dans ce sanctuaire des connaissances humaines, comme l'appela Diderot. En 1878, John Morley, ayant fini son ouvrage sur Diderot et les Encyclopédistes, replaça la montagne de volumes sur ses rayons et crut justifié le pressentiment que leurs pages ne seraient plus feuilletées ni par lui ni par d'autres. Il se trompa. La poussière n'a point le temps de s'accumuler sur les grands tomes. Nous lisons, nous parlons, nous discutons de l'*Encyclopédie* bien plus aujourd'hui qu'au siècle passé. La religion dans l'*Encyclopédie*, les sciences sociales dans l'*Encyclopédie*, la littérature dans l'*Encyclopédie*, les lois criminelles dans l'*Encyclopédie*, l'histoire dans l'*Encyclopédie*, voici quelques-uns des sujets de discussion. En 1951 nous pouvons encore répéter ce que Brunetière disait en 1907 : « Il y aura des choses neuves à dire des philosophes et de l'*Encyclopédie* tant que nous n'aurons pas reconquis la tranquillité de l'esprit qu'ils nous ont enlevée [3] ».

NELLY SCHARGO HOYT.

1. Augustin Thierry, *Récits des Temps Mérovingiens*, Paris, 1856, chap. Ier.
2. Art. « Probabilité ».
3. Ferdinand Brunetière, « Huit leçons sur les origines de l'esprit encyclopédique », *Revue Hebdomadaire*, novembre 1907.

COMPTES RENDUS

J. Massiet du Biest, **Lettres inédites de Naigeon à M. et Mme de Vandeul (1786-1787) concernant un projet d'édition des œuvres de Diderot et opinion de ceux-ci sur le même sujet, d'après leur correspondance inédite (1784-1812).** Extrait du « Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres ». Janvier 1948. 12 pages. — Jean Massiet du Biest, **La fille de Diderot, Mme de Vandeul (3 septembre 1753-5 décembre 1824). Extraits de sa Correspondance inédite, avec son mari, avec Jacques-Henri Meister de Zurich (1746-1826) et de divers lettres et documents inédits du fonds Diderot-Vandeul aux Archives Départementales de la Haute-Marne.** A Tours Chez l'auteur aux Archives départementales d'Indre-et-Loire. v-viii et 232 pages [1949]. — *Les Cahiers Haut-Marnais*. 1er trimestre 1951. No 24, 88 pages plus un Supplément illustré.

Nous groupons ainsi des études faites en grande partie à l'aide de documents d'Archives (Archives départementales de la Haute-Marne, Minutier central des Archives nationales).

C'est à M. Massiet du Biest que revient le mérite d'avoir, après le chanoine Louis Marcel, dépouillé le Fonds Vandeul de Chaumont dont il avait la garde en qualité d'Archiviste en chef de la Haute-Marne. Nous pensons avec M. Dieckmann (*Inventaire*, etc. [voir plus bas], p. xxxix, n. 1) que les partis pris du chanoine ont nui à ses publications dont « la plus grande partie [serait] à refaire ».

La correspondance publiée dans la première partie de l'article du *Bulletin* etc. indique que Naigeon et M. de Vandeul échangeaient des renseignements sur les écrits de Diderot. L'ami remercie le gendre de manuscrits communiqués qu'il lui renvoie. S'agit-il d'un projet d'édition, et formé par qui ? Plutôt du livre que Naigeon prépara dès 1784 sur « la vie et les ouvrages » du philosophe (voir le Catalogue de l'Exposition, no 134), et en vue duquel M. de Vandeul s'est mis en quête. Au reste, on ne voit pas bien pourquoi les deux lettres de février 1786, ainsi que celle du 15 juillet [1], sont publiées *après* celle du 3 août. L'ordre chronologique aurait permis de mieux comprendre ce qui touche, par exemple, à la recherche de la lettre de Diderot sur le « Système de Newton ». Quant aux nouvelles que Mme de Vandeul donne à son mari (pp. 8 et suiv.) sur des éditions qui semblent se préparer ou qui paraissent, on en retrouvera certaines dans le livre de M. Massiet du Biest sur la fille de Diderot.

1. De M. de Vandeul à un abbé Basset, qui ne peut absolument pas être l'ecclésiastique dont parle M. Massiet au haut de la p. 8. Celui-ci est *né en 1760*, et l'auteur de la lettre dit avoir été lié avec Diderot *jusqu'en 1758*. — Fac-similé de la lettre du 17 février dans le Supplément illustré des *Cahiers Haut-Marnais* (voir plus bas).

Les principaux matériaux de cette étude sont 202 lettres de Mme à M. de Vandeul, appartenant au Fonds de Chaumont, et 34 lettres de la même à Henri Meister, le continuateur de la *Correspondance littéraire*, de Grimm, lettres dont M. Massiet du Biest a obtenu la photographie d'un descendant de l'écrivain zurichois.

« L'acariâtre Nanette [Mme Diderot] qui conserve tout au moins aux yeux de son époux volage le prestige unique et quasi incompréhensible d'avoir donné le jour à Angélique, ce trésor de toutes les qualités annoncées par son nom » : cette phrase si spirituellement juste de M. Georges May (à la p. 118 du livre mentionné plus bas) m'était présente à l'esprit quand j'ouvris l'ouvrage de M. Massiet sur l'incomparable Angélique.

J'accorde à l'auteur (cf. p. v) que cette Correspondance ne demandait pas une publication intégrale. Mais peut-être aurait-on pu se borner à une suite d'extraits caractéristiques, bien lus, pourvus de notes éclaircissant les difficultés, bien datés et présentés dans l'ordre chronologique. Le lecteur se serait fait lui-même une idée d'Angélique, de sa vie, de sa personne, et peut-être cette idée n'aurait-elle pas coïncidé en tout point avec celle que M. Massiet cherche à nous communiquer.

Cet ouvrage de grand mérite ne laisse pas, en effet, de devoir être lu avec beaucoup de précaution. Je n'avais pas besoin de la mise en garde de M. Dieckmann (voir par ex. son *Inventaire*, p. 36 : il relève des fautes de transcription dans une lettre publiée par M. Massiet du Biest). Certes, dans cette Correspondance familière, Angélique n'est pas un modèle de clarté, ni de propriété dans l'expression (son esprit a quelque chose du compliqué de son père, sans sa profondeur ni son nerf) [1]. Mais plusieurs obscurités doivent s'expliquer par des coquilles et des erreurs de lecture (on ne nous donne pas un fac-similé de l'écriture). Notre sentiment d'insécurité augmente quand un même passage est cité, pp. 181 et 169, pp. 218 et 186, etc., de deux façons différentes. Il arrive que M. Massiet déclare (ainsi p. 132, n. 5) tels mots ou parties de mots illisibles : on est presque soulagé par cet aveu.

Mêmes réserves quant à la date attribuée à certains documents : non seulement à des billets ou à des lettres, mais à des pièces aussi longues et circonstanciées que les deux mémoires médicaux publiés en Appendice. Le premier, nous dit-on, est des environs de 1821 (cf. encore, p. 186) ; l'autre, du 18 février 1824. Comment alors, dans celui-ci, peut-il être question de la mort survenue le 5 décembre de cette année 1824 ? Quant au premier, il semble bien être, d'après son contenu, antérieur à 1821 d'une dizaine d'années.

Je ne chicanerai pas l'auteur plus longtemps pour ces questions de dates [2], ni même pour une fausse attribution à Richardson (p. 137), pour la note 1 de la p. 61 relative à Mallarmé ; pour une phrase stupéfiante de la p. 140 (sur Sieyès, Bonaparte et la Convention) etc.. M. Massiet du Biest avait le droit d'ignorer (pp. 16,22) le contrat de mariage d'Angélique (voir plus bas l'analyse des *Cahiers*), d'où les indications peu sûres de cette page et de la p. 120, etc., sur la dot et la fortune personnelle de la jeune héritière. Ce qu'on regrette davantage, c'est que certains chapitres se succèdent dans un ordre si peu naturel ; c'est qu'il entre, dans tel ou tel, des faits que leur date ou leur sens situeraient ailleurs ; c'est enfin qu'il y ait tant de pages où l'on va et vient sans raison bien décisive, simplement parce qu'on suit des fiches classées sous des rubriques qui ne sont pas toujours

1. Comment M. Massiet a-t-il pu écrire (p. 223) : chez la fille et chez le père, « même érudition..., même profondeur d'esprit » ?

2. P. 118, « les idées... que [Diderot inculqua à sa fille] de 1745 à 1792 » (elle naquit en 1753), etc. La mort de Diderot datée du 31 août (p. 32, 35, n. 2) ou du 30 juillet dans l'article du *Bulletin* (p. 2) examiné plus haut.

des mieux choisies. On apprend, à la rencontre, des choses importantes que rien ne souligne, *à propos* d'autres moins signifiantes qui sont, elles, mises en valeur.

Je n'en jugerais pas ainsi, si je me rangeais plus souvent à l'interprétation qu'on nous offre de toutes ces données. Maints commentaires me paraissent porter à côté des citations, en altérer la couleur. Accorder « plus d'importance aux sentiments cachés et étouffés » (p. 224), je le veux bien, à condition qu'ils existent en effet au fond du cœur. Mais si l'on donne le coup de pouce pour amener les textes à dire ce qu'on s'obstine à attendre d'eux ? si l'on a l'air de ne pas voir ceux qui ruineraient vos intuitions ? Si l'on jette un voile sur l'histoire pour avoir le mérite d' « en soulever un coin » (p. 57) ? Il faudra, écrit-on p. 157, « ruser avec [tels] documents pour en tirer quelques conclusions » : M. Massiet a trop rusé.

Cette biographie est par endroits romancée, ou plutôt dramatisée (comme il convient pour la fille du Père de Famille). Qu'il s'agisse du caractère et du rôle de Mme Diderot, de la santé d'Angélique et de sa personne physique, de sa vie conjugale et sentimentale, de la courbe de son existence, l'auteur ne force-t-il pas la note? « Martyre » (p. 85), « désespoir » (p. 61, 87, 105, 126), « déchéance » (pp. 129, 151, 211), fièvre qui monte (p. 63), tête qui se perd (p. 71), « images tragiques » (p. 105, cf. p. 137) : ce romantisme est-il de l'héroïne (cf. pp. 215-216, 224) ou du biographe ? Si Meister, né comme M. de Vandeul en 1746, fut l'ami de cœur de sa femme, parlerons-nous pour autant d' « amour aveugle » (p. 69), de « passion » qui « paralyse » (p. 211) ? Sentirons-nous dans le passage cité p. 61 « le plus brûlant des aveux » ? Et cette « jalousie » enfin qui apparaît plus tard, n'en penserons-nous pas ce que M. Massiet lui-même semble avoir entrevu, quand il y revient pour en dire (p. 82-83) : « La jalousie, *dans la mesure où elle existe*, fut *secrète* et intellectuelle, *comme son amour*. » Oh certes ! très secrète.... Après cela, il n'est que juste de remercier M. Massiet des précieux renseignements qu'il apporte sur Henri Meister : on les chercherait en vain soit chez Bessire, soit chez Usteri et Ritter (cf. p. VI).

Meister a bénéficié du souvenir attendri qu'Angélique a conservé — cf. p. 157-158 — de ceux et de celles qui avaient fréquenté rue Taranne (Ah ! ce double soleil qui brillait dans son passé : la jeunesse, et la présence du génie !). Songeons aussi aux ébranlements de sensibilité causés par la Révolution. Le comportement des Vandeul, pendant cette période et celle de l'Empire [1], n'est pas suffisamment caractérisé par les mots, pourtant justes en gros, d'opportunisme (p. 139), de conformisme (p. 197). Très femme en cela, Angélique s'occupe avant tout des conséquences matérielles et morales pour les individus. Les citations les plus intéressantes ont trait aux passions politiques de la Restauration — ultras contre libéraux — qui mettaient à la gêne la maîtresse de maison (p. 151-152). Il y a quelque temps, on a fait grief à un critique, je ne sais trop pourquoi, de lire certains écrits de Stendhal à la lumière de ce que les Français venaient de vivre. Dites-moi si ces quelques lignes de Mme de Vandeul (1818) ne vous rappellent rien : « Tous ceux qui ont servi sous Buonaparte sont des scélérats. Armée, tribunaux, il fallait tout anéantir. Je me demandais s'il fallait mettre la nation sur une autre terre. Car je me disais qu'il fallait proscrire les boulangers et autres, qui auraient vendu sans s'informer des opinions. » (p. 153). Balzac a-t-il touché cette corde ? Il n'a guère mis en scène, en tout cas, des maîtres de forges. A ceci près, M. Massiet a raison de rappeler le nom du grand romancier, à propos de cette ascension de la famille Caroillon (pp. VII, 225). Le petit-fils du besogneux écrivain de la rue de l'Estrapade de-

1. Ce que l'on dit de Napoléon (p. 149, 197-198) est un peu flottant. J'indique ces références parce que la Table des noms propres est très incomplète.

vient Pair de France. Quelle application réussie de l'esprit encyclopédiste ! le gendre de l'auteur des articles sur les métiers obtient d'un ingénieur anglais le *secret* des machines à tisser (pp. 179, 225) et dans une abbaye, celle d'Auberive, il installe une filature (p.196).

Cette ascension, Diderot en a favorisé les débuts de toutes ses forces, en sollicitant hommes en place et grands seigneurs, afin d'en obtenir des baux pour son gendre. Ce que M. Massiet nous dit de ces compromissions est excellent (pp. 15, 20-21, 193, 225). Le « Philosophe » disparaissait dans le « Bourgeois de Paris » (Diderot est ainsi désigné dans certains Actes), de même que l'auteur de *Phèdre*, dans l'historiographe et le courtisan. Silence de ces deux hommes. C'était, il faut le croire, la vraie ligne de leur existence. Où ai-je vu ce rapport de police, qui fait état de propos cyniques tenus par le jeune Diderot sur les obsèques religieuses qu'il aurait par respect humain, nonobstant son incrédulité ? Celles de 1784 furent, en effet, pour fermer la bouche — et ouvrir la bourse — des parents de Langres. On a conservé dans le Fonds Vandeul des « certificats de messes et des aumônes pour l'âme de Diderot » (*Inventaire* Dieckmann, p. 163). Comptait-on encore, malgré la rupture, sur une part de la succession du chanoine [1] ? Cinquante mille écus valaient bien une messe.

Épouse d'un capitaliste, Mme de Vandeul s'est-elle mise au train qu'il fallait ? Ou si, comme M. Massiet le croit, elle est restée éprise de l'*aurea mediocritas* ? Une chaumière et un cœur.... Ce besoin vital que l'esprit paternel avait du commerce d'autrui, elle ne semble pas l'avoir éprouvé. Ce « petit provincial, grand homme d'affaires » (p. 223) qu'elle avait pour mari, n'a pu l'introduire dans une belle-famille parisienne où elle eût trouvé des plaisirs un peu relevés. Cependant elle recevait, nous dit-on, à « déjeuner » « d'assez hauts personnages de la politique, de l'administration et de la finance » (p. 167). Lesquels ? On nomme les Guizot (pp. 149, 150, n. 5 ; 181, n. 2) ; ce Lalande de la p. 147, est-ce l'astronome ? Cette société de Mme de Vandeul voulait être mieux dessinée, si possible.

« La nature m'a pétrie mollement », a écrit Angélique (cf. p. 117) : on lui voudrait plus de vivacité. Cependant elle avait de l'esprit : c'est M. de Fersen qui le dit (p. 25). Ses proches étaient contents de sa conversation et de ses lettres (pp. 216-217). Nous serions, nous, beaucoup plus réticents sur ses dons d'épistolière. Son style est prolixe et contorsionné. « Je sens ma nullité en écrivant », avoue-t-elle en 1801, « ayant un vague dans les idées, une espèce de désordre » (p. 112, n. 3). Elle a ses manies, elle supprime le *pas* après *ne*, elle affectionne la forme *eusse* ou *eûsse* (*sic*), non seulement à la première personne, mais aussi parfois (p. 116) à la troisième (le Père de Famille n'avait donc pas eu l'œil aux subjonctifs d'Angélique ?) Bref, cette correspondance paraît « peu digne de la fille d'un grand écrivain », (p. 74). Cependant M. Massiet, qui en juge ainsi avec raison, trouve p. 106 cette plume ordinairement « fringante » quand elle écrit au mari : n'est-ce pas beaucoup trop dire pour quelques réussites ? Mme de Vandeul a-t-elle été aidée pour ses contributions à la *Correspondance littéraire* [2], ou si elle s'est surveillée ? Signalons ici d'autres pages d'elle, imprimées dans un volume de Meister, et que M. Massiet lui a restituées en identifiant avec beaucoup de sagacité l'initiale V... : ce Rêve d'Angélique est des plus curieux (voir p. 89 et n. 1, pp. 90-92 ; mais le mot qui convient dans la cir-

1. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué ce passage de la lettre du 13 novembre 1772, de Denis à son frère cadet : « *Je vous promis de n'écrire ni de parler contre vos opinions* » (*Corr. inéd.*, t. II, p. 169).

2. Outre les *Mémoires* bien connus sur son père, Mme de Vandeul a écrit une Biographie de Sedaine, cf. ici p. 142 et 171 ; un compte-rendu de *Corinne*, cf. p. 129 ; une Note sur Marmontel, cf. p. 188-189.

constance est-il bien ce terme de « mystification » dont M. Massiet fait un usage certainement trop étendu (pp. 72, 89, 92, n. 4, 224, n. 1) ?

La « philosophie » de Mme de Vandeul (elle se devait d'en avoir une) reste, selon son biographe, dans la ligne. Angélique fut-elle « jusqu'à la mort philosophe et athée », ou devint-elle pieuse tout à la fin de sa vie ? M. Massiet (p. 146 [1]) est ici en désaccord avec M. Dieckmann. (*Inventaire*, etc., p. XXXIII ; voir plus bas). Sur le bonheur, sur l' « idée douce » qui en aurait été le substitut pour Angélique, les chapitres III et IV offrent citations et analyses. L'attachement fut réel au naturisme (pp. 178, 183), à la morale de la bienfaisance (l' « altruisme », comme le dit quelquefois M. Massiet). La religion, c'est la vertu (p. 180) ; les prières, ce sont les bienfaits (p. 182). Il paraît que la fille de Diderot laissa, surtout à Auberive, une réputation de bonté qui subsistait encore vers 1880 (pp. 199-200). « La bonne dame d'Auberive ». Cela vaut bien ce qui lui a manqué en talent.

Nous aimerions apercevoir plus en détail le reflet de ces œuvres paternelles, dont les Vandeul compulsèrent les manuscrits (quelques lignes significatives, p. 183, sur l'organisation et l'éducation). Ne pouvait-on coordonner et étoffer les renseignements épars sur la bibliothèque d'Angélique (pp. 166, 213), sur ses lectures (pp. 97-98, 142), sur ses tableaux (p. 178), son goût pour la peinture et ses visites à ces Expositions (p. 148) qui devaient lui rappeler les *Salons* de son père ? M. Massiet nous laisse espérer (p. VII) qu'il mettra en lumière quelques aspects de cette culture.

Pour nous en tenir au livre qui vient d'être examiné, j'ai dû ne pas lui ménager les critiques (un peu témérairement : son auteur est le seul, je crois bien, à connaître tout le dossier). Il n'en représente pas moins une conquête sur l'inconnu. Peu de révélations touchant Diderot, à part quelques anecdotes au début (pp. 1-2) qui mettent en goût. Mais, de sa fille, que savions-nous jusqu'à présent ? Je pense moins à « la petite bonne » (et encore nous ne connaissions point le récit de son premier bal, transcrit ici p. 9-10) qu'à l'épouse et à la mère. Il existe un Éloge de Mme de Vandeul par Eusèbe de Salverte [2] : nous avons mieux aujourd'hui. En composant son ouvrage, en préparant aussi un Inventaire du Fonds Vandeul de Chaumont (cf. p. VII) que M. Dieckmann a consulté et dont il souhaite la publication (*Inventaire*, p. XXXIX), M. Massiet du Biest a montré que, dans ce renouveau des études sur l'époque des lumières, l'érudition française ne restait pas inactive.

C'est à la diligence de son successeur, M. Jean Gigot, que nous devons le numéro spécial des *Cahiers Haut-Marnais* consacré à Diderot et l'Encyclopédie ; numéro qui, en quelques endroits, pouvait être mieux mis au point [3], mais qui apporte une illustration et une documentation instructives. On y voit diverses maquettes du buste de Diderot par Houdon, maquettes commentées (pp. 52-53) ; le fac-similé de lettres de Denis et de son père, etc. Sans compter les testaments et inventaires après décès de d'Alembert et de Mlle de Lespinasse, qui se trouvent aux Archives Nationales (Minutier central), ainsi que divers actes de même provenance relatifs à Diderot. Mme Jurgens, Conservateur-adjoint, reproduit en particulier,

1. Il est vrai qu'ailleurs, p. 133, il dit d'elle : « déiste ou athée ».

2. Cette sorte d'oraison funèbre fut polycopiée et distribuée aux amis (cf. p. 157). M. Massiet, qui n'en donne que des Extraits, aurait pu la publier en Appendice. — Ce Salverte fut connu de Balzac. Penser à cet intermédiaire pour l'influence que Diderot a exercée sur l'auteur de la *Comédie humaine*.

3. La p. 48 n'est pas d'accord avec la p. 38, sur le procès-verbal d'autopsie (qui existe bel et bien) ; les pages 49 et 51 divergent de la p. 22, sur la date du décès de Diderot. P. 70, M. J. Gigot confond un de ses collaborateurs avec l'autre (c'est R. Bowen, et non A. M. Wilson, qui a donné l'article sur « la Modernité de Diderot »).

le contrat de mariage d'Angélique (catalogué à l'Exposition sous le nº 93). Pièce importante surtout par son article 6 (p. 20), constituant à la future épouse une dot de trente mille livres, avec abandon libératoire par Diderot des quinze cents livres de rente que lui rapportait l'Encyclopédie depuis l'Acte de 1761. (Dans la liste des signataires, p. 22, un nom a été mal déchiffré : à la place de *Bentefrieder* lisez *Bemetzrieder*, le maître de musique, qui devait signer aussi le lendemain, comme témoin pour sa jeune élève, cf. J. Massiet, *La Fille de Diderot*, p. 17).

Suivent plusieurs études, dont celles de deux médecins sur Diderot et la Médecine, sur sa maladie et sa mort (attribuable à « une thrombose des vaisseaux coronariens », p. 51). Signalons, dans ce dernier article, une confusion (p. 48) : ce n'est pas Mlle Volland, mais sa mère, que Diderot appelle *Morphyse*. Sur ces surnoms, voir G. May (*Quatre visages*, etc., p. 81 ; cf. plus bas) qui note : Diderot était « incapable de faire comme tout le monde et d'appeler les gens par leur nom ». Mais on pourrait presque dire que c'est au contraire en n'appelant pas les gens par leur nom qu'il faisait comme tout le monde. Une revue des *surnoms* ne serait pas sans intérêt. L'usage en a été fréquent dans les cercles des différents siècles, et de très grands écrivains y ont sacrifié.

Nous insisterons davantage sur les pages de M. J. Gigot (52 et suiv.), consacrées à Diderot et la Franc-Maçonnerie, puisque d'excellents érudits semblent en être restés, du moins sur un point important, à l'opinion de Joseph Le Gras (1928)[1], comme si, onze ans plus tard, en juin 1939, Louis-Philippe May n'avait pas repris la question dans un article de la *Revue de Synthèse* (cf. p. 183, n. 4) auquel renvoie fort opportunément une des Notices (nº 44) du Catalogue de l'Exposition. M. Gigot s'autorise à son tour des recherches de M. R. Lecotté, Bibliothécaire à la B. N. (p. 70, n. 2). M. G. Huard, à la page XVII du Catalogue, ne semble pas non plus conserver le moindre doute. D'où il paraît établi que le Le Breton dignitaire de la Franc-Maçonnerie était bien le libraire-éditeur de l'Encyclopédie, et non un homonyme. Et Diderot ? M. D. Mornet l'a cru Franc-Maçon (cité p. 53), M. Gigot en doute fort, n'ayant trouvé nulle part le nom du philosophe dans les Archives des Loges françaises. Cette raison est-elle décisive ? Ne voit-on pas, p. 59, un ecclésiastique demander l'omission de son nom, de peur que « cela ne fît tort à son état » ? Les considérations morales de la p. 53-54 seraient plus spécieuses. Peut-être Diderot était-il trop « avancé » pour entrer dans la confrérie.

Quoi qu'il en soit, il y aurait à reprendre cette importante question, et dans un esprit moins sceptique. Ne pas mesurer l'influence de la maçonnerie au nombre des collaborateurs de l'Encyclopédie qui y étaient affiliés. Nous avons connu des ministères où il suffisait d'un membre de son obédience pour satisfaire le Grand-Orient. Il en est un peu comme du sel : on n'en met pas beaucoup, mais c'est lui qui donne le goût.

Du reste J. Le Gras lui-même a reconnu (p. 30) que la maçonnerie « facilita la formation et surtout la diffusion de l'esprit encyclopédique... ». Je n'en veux pas davantage. Diffusion, influence : sur ce sujet, qui occupe le court chapitre VI de son Catalogue (voir plus bas), l'Exposition a laissé à désirer. On y voit toutefois, outre des Catalogues de ventes avec notice (nº 443) renvoyant à l'article de D. Mornet sur *les Enseignements des bibliothèques privées* (1750-1780), (*R. H. L. F.*, 1910), un document capital (nº 269) : le Livre de dépense et recette des Libraires-associés, publié en 1938 par le même L.-Ph. May, également dans la *Revue de Synthèse*, et qui donne, sinon la liste des souscripteurs [2], du moins des chiffres pour les

1. Dans *Diderot et l'Encyclopédie*, E. Malfère, p. 31 et n. 2.
2. N'existe-t-elle pas quelque part ? Lors du procès de Luneau de Boisjermain

exemplaires à destination de tels points d'Italie, d'Allemagne, de Suisse, etc., ou faisant retour ; ainsi que des noms de libraires et autres agents de diffusion (voir pp. 11, 63, 68, 77, etc.). Ce sont des pistes à suivre.

J. P.

HERBERT DIECKMANN, **Inventaire du Fonds Vandeul et Inédits de Diderot**. Genève, Librairie Droz ; Lille, Librairie Giard, 1951, XLIX-285 pages in-8°.

C'est le « great event » ; et qui fait date dans l'histoire de la critique « diderotesque » (j'emprunte cet adjectif à Georges May, *Quatre visages*, p. 10). H. Dieckmann n'a pas « révélé » l'existence de la collection Vandeul. On la savait, et d'autres avant lui, tels l'archiviste P. Gautier, P. Ledieu et surtout A. Babelon, l'éditeur de la Correspondance, avaient eu tout ou partie de ce Fonds entre les mains. Mais il l'a retrouvé, alors que la trace en avait été brouillée et abandonnée, et il vient d'en établir un Inventaire qui, pour la première fois, donne une idée complète et précise de son contenu et de son intérêt.

Le Fonds Vandeul, d'après ce que nous apprend H. Dieckmann [1], doit ses commencements, selon toute vraisemblance, à Diderot lui-même qui, vers la fin de sa vie, avait songé à réunir ses ouvrages pour les publier. Après sa mort, « une partie des copies manuscrites » fut envoyée à Catherine II, qui les reçut le 13 octobre 1785 : c'est le Fonds de Léningrad. Mais Angélique et son mari poursuivirent pour eux-mêmes un très gros effort : rassemblement des écrits, classement, corrections et transferts, etc. [2]. Rien n'aboutit, et Mme de Vandeul dut se résigner à voir paraître des éditions comme celle de Naigeon et enfin en 1821 celle de Brière, dont les bons procédés la radoucirent ; et puis, elle avait alors soixante-huit ans ! Comment s'explique cette carence de la famille ? Par « mille et mille raisons » (p. XXX) : raisons techniques (les Vandeul durent s'empêtrer quelque peu dans la masse des papiers), raisons mondaines, morales et religieuses, politiques, peut-être aussi financières. Les choses se seraient passées différemment si ce mois de juillet qui avait vu Diderot disparaître (le 31) n'avait pas été marqué, de lustre en lustre, par des événements comme la prise de la Bastille et la mort de Robespierre (le 28).

La famille, qui ne voulait pas descendre d'un patron des sans-culottes, fit donc le silence sur cette collection, conservée au château d'Orquevaux. Ce grand fureteur de V. Cousin, mis en goût (si sa quête est postérieure à 1842) par la « découverte » de l'autographe des *Pensées*, aurait, paraît-il, voulu faire coup double, en révélant le vrai Diderot (p. XXXV, voir pourtant p. suivante n. 1 *in fine*). Il ne réussit pas. L'humidité détériorait doucement ces papiers, « malheureusement — ou heureusement si l'on veut », comme l'écrivait en 1882, sept ans après le premier tome de l'édition J. Assézat, le baron Ernouf, ami, semble-t-il, de « l'honorable famille ».

Enfin, en 1911, le dernier descendant direct de Diderot meurt sans postérité. Le Fonds passe entre les mains de la famille Le Vavasseur, alliée aux Vandeul depuis 1834, et ses tribulations commencent. Je ne les racon-

(1770 et années suivantes), le procureur-général fut mis en possession de diverses pièces justificatives, dont celles relatives à la *distribution* de l'Encyclopédie. Y avait-il d'autres renseignements que ceux que nous connaissons, dans les documents restitués en 1778 aux Libraires associés ? (Catalogue, n° 341).

1. Voir son Introduction, et la compléter avec la note 1 de la p. 165.

2. Un autre possesseur de papiers Diderot était Meister (voir sa lettre p. XXIX-XXX et celle d'Angélique p. XXIX, n. 2). On ne nous dit rien de cette collection.

terai pas en détail [1]. Qu'il suffise de savoir que ce Fonds, complet ou non, fut déposé aux Archives de la Haute-Marne avant la guerre de 1914. Une partie y est demeurée, celle dont il a été question dans le compte rendu précédent. L'autre, de beaucoup la plus importante, finit par faire retour aux Le Vavasseur. C'est celle-ci que M. Dieckmann a retrouvée au château des Ifs en Seine-Inférieure, qu'il a emportée en Amérique, qui est de nouveau en France (comme l'avait annoncé M. Ch. Braibant, cf. *Cahiers haut-marnais*, p. 6), et qui devrait y rejoindre le Fonds Vandeul de Chaumont. On pourrait étendre ce vœu aux documents qui restent encore au château des Ifs, si je comprends bien la p. XI de l'Inventaire Dieckmann.

Le Fonds inventorié présente des manques (documents qui figuraient dans un Inventaire de 1913, publié en 1937 par H. Gillot, et qui ont disparu depuis ; cf. p. XXXVI n. 2, et la Liste p. 178-191). En revanche, il contient certaines pièces dont l'attribution à Diderot est douteuse, ou qui ne sont certainement pas de lui : tels un manuscrit de Meister (p. 144 n° 79) et les *Mémoires pour servir à la vie de Mr de Voltaire écrits par lui-même* (p. 91 n° 3 et p. 132 n° 53) : le titre de la Notice de Mme de Vandeul sur son père commence comme celui-ci [2].

M. Dieckmann a suivi le plan de l'Inventaire que Tourneux a dressé (1885) de la collection de Léningrad (p. XLII). Dans tout travail de ce genre, (une question d'*ordre* se pose d'abord ; les p. XLVIII-XLIX renseignent à cet égard, voir aussi p. X. La plus importante section est la seconde : copies en 56 volumes reliés. Pour les 46 premiers, les nos de chaque tome se suivent régulièrement, à l'exception de 2 volumes non numérotés, l'un après le t. X (p. 38), l'autre après le XLIVe (p. 100). M. Dieckmann a mis un n° au premier (X *bis*), mais non au second. Du t. XLVI (p. 100), on passe immédiatement au t. LV (p. 101), sans que j'aie remarqué, du moins en cet endroit, d'explication de cette anomalie ; et les volumes suivants (dont un n'est pas relié) n'ont plus de numéros. Ils sont au nombre de huit, ce qui correspond à l'intervalle XLVI-LV. Il me semble qu'il aurait fallu, ou que le volume décrit p. 105 portât un titre comme les autres, ou que le titre précédent (p. 104) indiquât *trois* et non *deux* volumes, encore que les deux premiers volumes seulement soient paginés à la suite.

La présentation de cet Inventaire, malgré de menues négligences [3], est très soignée. On s'étonne pourtant qu'un dernier effort n'ait pas été fait, en vue de notre commodité. L'auteur le remarque lui-même (p. XLVIII) : « Il y a parfois dans le *fonds Vandeul* plusieurs manuscrits différents d'une même œuvre de Diderot. Le lecteur devra alors, pour obtenir une vue d'ensemble, consulter toutes les descriptions de cette œuvre qui sont dans l'inventaire. » M. Dieckmann, certes, n'a pas ménagé les renvois, mais ils ne suppléent pas à l'absence d'un Index, que l'on aurait pu, à la rigueur, restreindre aux titres des ouvrages majeurs et à ceux qui sont le plus représentés.

Cet Inventaire a cette supériorité sur celui de Tourneux, d'entrer dans plus de détails. Dès que le sujet en vaut la peine, la notice n'est pas seu-

1. Du reste, si je suis la relation Dieckmann, je n'ignore pas la façon dont M. Massiet du Biest parle du legs du dernier des Vandeul aux Archives de la Haute-Marne (*La fille de Diderot*, p. V, et Tableau généologique dépliant entre la p. 222 et la p. 223, Notice d'Albert de Vandeul).

2. Voir également p. 121, n° 29 et p. 129, n° 45 ; qu'est-ce, dans ce dernier lieu, que Fevret de Fontel*li* ? Je connais Fevret de Fonte*tte*. Consulter l'Appendice de la p. 283. — Sur des lettres d'Henri IV vues par Angélique dans une Bibliothèque de Zurich, cf. J. Massiet du Biest, *La fille de Diderot*, p. 80.

3. P. 38, on a oublié d'indiquer la page d'un renvoi. P. 179, que veut dire « trois reçues à son frère » ?

lement descriptive : elle indique les rapports du manuscrit avec d'autres copies ou d'autres états du texte, elle signale les inédits, les travaux à faire, etc. L'Introduction, qui contient des directives pour une édition critique (p. XLIII et suiv.), n'est pas moins précieuse. On ne saurait imaginer plus de clarté, de précision, de probité, de modestie (voir surtout les pages XVII-XVIII et XXVI-XXVII). Sur la valeur relative d'un autographe simple mise au net et d'une copie corrigée, sur les corrections dont certaines, même de la main des Vandeul, peuvent remonter à Diderot, on ne saurait mieux dire. Il arrive qu'en critique la hardiesse, sinon la témérité (cf. p. XLIII), soit une prudence ; qu'elle soit la vraie sagesse.

Est-ce à dire que l'on adhère à toutes les opinions de l'auteur ? Non, mais on ne s'en écarte pas sans inquiétude. Je ne serais même pas loin d'abandonner une mienne hypothèse, bien que MM. Jean Fabre et Georges May s'y soient ralliés [1], du moment que M. Dieckmann, sur le vu du manuscrit, ne pense pas que ces *Fragments sans date* appartiennent à des lettres de Diderot à Mme de Maux (p. 147). Je voudrais seulement qu'on fût bien sensible à ce ton d'un homme qui étale les ressources de son esprit, *qui fait la roue*, devant la femme à conquérir. Et puis, p. 131, à propos de cette ligne d'un autographe : « Les belles éditions du Rousseau, du Molière, du Racine », la substitution de *Corneille* au premier nom propre serait-elle, en soi, recommandable ? Je ne le crois pas, si le Rousseau en question est peut-être Jean-Baptiste, mort en 1741, et presque classique (il figure dans *Le Siècle de Louis XIV* de Voltaire). Ce qui atténuerait la disparité.

On ne rendrait pas à ce beau travail tout l'hommage qu'il mérite, si l'on ne disait rien du *ton* de son auteur. M. Dieckmann ne transige pas sur le respect que l'on doit aux textes. Les Vandeul se seraient-ils « rendus coupables » de remaniement (p. 127) ? Cet esprit si mesuré dénonce une « insouciance criminelle » (p. 165) et trouve « révoltante » la Note du Baron Ernouf (p. XXXV). Qu'est-il résulté, en effet, de ces dispositions à l'égard des œuvres de Diderot ? des erreurs irréductibles, et en si grand nombre qu'elles plongent « le critique... à tout jamais dans un état de doute, d'incertitude et de *désespoir* » (p. 191). Ne souriez pas de ce dernier mot : s'il vous paraît excessif, c'est que vous n'avez pas réalisé l'exemplaire dévotion d'Herbert Dieckmann envers le grand écrivain pour lequel il a tant et si heureusement œuvré. Il est quasiment amoureux de l'écriture de Diderot (p. XLV-XLVI), y décelant même la marque d'« une certaine tendresse » [2].

Nous voici donc, grâce à lui, en présence d'une situation toute nouvelle, d'où surgissent maintes questions. Je n'en examinerai que deux.

Quels sont les rapports de ce Fonds Vandeul avec celui de Leningrad ? On peut s'en former une idée à l'aide de l'Inventaire Tourneux et du livre de Johansson. Le XVIIe volume de Leningrad offre un contenu identique aux manuscrits correspondants du Fonds Vandeul, ou qui en est très proche. Dans la mesure où cette constatation peut s'étendre au reste de la première collection, dont beaucoup de volumes ressemblent (format et présentation) aux copies manuscrites énumérées dans la seconde section de l'In-

1. Ce dernier toutefois fait une exception pour le passage sur la comète. « Il ne semble guère probable que Diderot ait engagé au même moment avec Mme de Maux et Sophie Volland la même controverse... » (*Quatre visages*, p. 147, n. 1). « La même », pas exactement ; et rien ne me paraît au contraire plus courant. La correspondance des grands épistoliers fournit des redites de ce genre, et même qui ne sont pas toujours amenées par un phénomène aussi propre qu'une comète à faire le sujet de toutes les conversations.

2. Voir les spécimens de cette écriture dans le Supplément illustré des *Cahiers Haut-Marnais*, et la comparer à celle du coutelier, père du philosophe.

ventaire Dieckmann, il y a lieu de penser que la consultation des manuscrits conservés en Russie ne serait pas strictement indispensable à l'établissement d'un texte critique. Cependant elle demeure souhaitable (p. XLIV, XLVIII) [1].

Quel est, pour l'histoire littéraire, le principal intérêt de cet apport de documents ? Je le dirai, en suppléant dans une faible mesure à l'Index dont j'ai regretté l'absence. Tout d'abord, la révélation d'un certain nombre d'inédits de Diderot (p. 3, 8, 18, 19, 34, 48, 54 [sur la machine déchiffratoire, cf. G. May, *Quatre visages*, p. 153 et n. 1], 56, 62 [cf. p. 86, 90, 114], 66, 80-81, 85, 91, 104, 110, 114, 117, 120 (?), 123). Mais surtout une documentation renouvelée sur nombre d'écrits dont plusieurs importants, à savoir : *Le Neveu de Rameau*, p. 61, 72, 74, 168, 169, 173 ; *La Religieuse*, p. XL, 12 (seul autographe original corrigé que nous possédions d'une des grandes œuvres littéraires de Diderot), 37, 38, 142, 168, 174, 180 ; *Le Rêve de d'Alembert* (les trois parties), p. XXI-XXII et notes, 13, 25, 26, 167, 169, 173, 180 ; *Jacques le Fataliste*, p. 36 ; *Supplément au Voyage de Bougainville*, p. 26, 144, 146 ; *Paradoxe sur le Comédien*, p. 32, 168. — Quelques titres encore (par ordre alphabétique) : *Les deux Amis de Bourbonne*, p. 96, 113 ; *Éléments de Physiologie*, p. 20, 76, 167, 177 ; *Encyclopédie*, voir ci-dessus l'article d'H. Dieckmann ; *Entretien d'un Père avec ses enfants*, p. 27, 121, 169 ; *Est-il bon ? est-il méchant ?* p. 4, 9, 33, 168, 170, 173 ; *Lettres sur la Postérité* (Corr. avec Falconet), p. 101 et suiv. ; *Notice de Mme de Vandeul sur Diderot*, p. 159 ; *Observations sur l'instruction de S. M. I.*, etc., p. 41, 87, 133, 134 ; *Plan d'une Université*, p. 10, 69, 146 ; *Réfutation de « l'Homme », par Helvétius*, p. XX-XXI, 12, 27, 28, 63, 146 ; *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, p. 81 [avec référence au manuscrit de la B. N., cf. Catalogue de l'Exposition n° 91], 111, 144 ; *Sur les femmes*, p. 94, 95, 123, 170 ; *Voyage en Hollande*, p. 70. A étudier aussi les manuscrits des *Salons*, qui occupent huit volumes reliés (t. XIV à XXI) ; à améliorer l'édition Babelon de la Correspondance (p. 106) ; à préciser, on en a maintenant les moyens, les contributions de Diderot à l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal (cf. p. 88, 92, 120, 123 et suiv., 136 et suiv., 151 et suiv.), ainsi qu'à la *Correspondance littéraire*, p. 135-136, pour laquelle il lui est arrivé de collaborer avec Mme d'Epinay, p. 119. Enfin le rôle de Naigeon peut être, lui aussi, mieux déterminé désormais.

Déjà M. Dieckmann a commencé (p. 185-282 de son Inventaire) à publier une dizaine d'inédits, d'intérêt inégal, et où certaines obscurités laissent supposer des fautes du copiste (p. 262, le *coecutiant* qui paraît surprendre l'éditeur n'est-il pas le verbe latin *caecutiant*, « qu'ils n'y voient goutte » ?). Mais le programme ci-dessus dépasse les forces d'un seul. Il y a deux ou trois ans, M. Dieckmann avait eu l'idée de former un Comité international pour l'exploitation du Fonds Vandeul. Du moins, depuis que l'usage des microfilms multiplie les foyers de travail, les spécialistes doivent-ils plus que jamais se renseigner les uns les autres. Notre *Revue* s'offre à faciliter ces relations opportunes.

On ne m'en voudra pas de terminer ce compte rendu par une réflexion un peu amère pour les compatriotes de Diderot. A un endroit où M. Dieckmann remercie la Fondation et l'Université américaines qui l'ont aidé pécuniairement, il ajoute que sans cette aide « les papiers de Diderot seraient probablement restés dans l'oubli pendant bien des années » (p. IX n. 1). A-t-il mesuré ce que nous ressentirions à méditer cette phrase, hélas, trop justifiée ? Et cette « ironie » de la mission Tourneux ! cet érudit que la troisième République envoie en Russie consulter des copies, alors qu'« une

1. Voir aussi p. 26, n° 4, la référence à l'édition G. Chinard (1935) du *Supplément au Voyage de Bougainville*.

collection beaucoup plus importante... — et qui était alors très probablement plus complète et mieux conservée qu'elle ne l'est à présent, — se trouvait en France même, à quelques centaines de kilomètres de Paris [1] » (p. x). Avouons que si *habent sua fata libelli*, le destin de ceux-ci n'a pas précisément favorisé la patrie de leur auteur.

J. P.

Bibliothèque Nationale : **Diderot et l'Encyclopédie**. Exposition commémorative du deuxième centenaire de l'Encyclopédie. Paris, 1951, p. XIX-148 (avec planches).

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de ce Catalogue, préfacé par Julien Cain, établi par Georges Huard (qui a écrit l'Introduction), Roger Pierrot et Jean Adhémar. Diderot et d'Alembert sont envisagés comme Directeurs de l'Encyclopédie, ainsi s'explique sans doute que leur société soit assez mal représentée : un numéro, me semble-t-il, pour Mme d'Epinay (n° 360), un pour Mlle de Lespinasse (n° 156) et le reste à l'avenant. Mais je n'insisterai pas sur les lacunes et certaines bizarreries de classement [2] auxquelles des renvois auraient remédié ; ni sur une inadvertance probable au n° 578 (le grand ami anglais de Mme du Deffand fut Walpole). Mieux vaut signaler rapidement l'intérêt de ce Guide.

On a trop uniquement parlé des sources anglaises de l'Encyclopédie. L'antériorité du *Dictionnaire des Arts et des Sciences* de Thomas Corneille (1674) est ici fort pertinemment rappelée (p. VI, XIV-XV). Il convient aussi d'accorder attention au travail commandé par Colbert dès 1675 à notre Académie des Sciences : des planches furent gravées très tôt (à propos desquelles Diderot fut accusé de vol, cf. p. XV et p. 68), un texte préparé, mais le premier volume ne parut qu'en 1761. Ce qui fit écrire à Diderot six ans plus tard (n° 263) : « Recueil... que l'Académie a commencé il y a soixante ans, qu'elle n'a pas fait avec tous les secours imaginables du gouvernement, qu'elle vient de reprendre par honte et par jalousie... ». — On voudrait enfin savoir que penser de ces papiers de Formey, qui avait en train un Dictionnaire analogue, et qui sacrifia à l'Encyclopédie ce qu'il en avait exécuté (n° 437) ; voir *supra* article de Norman L. Torrey, p. 308.

Signalons encore : n° 77 un exemplaire de 1753 de *l'Interprétation de la Nature*, à conférer non seulement avec le n° 78, mais, d'après une indication de M. Pierrot, avec un exemplaire également de 1754 (Londres) appartenant à la Baronne A. de Rothschild : beau sujet de travail. — Les factums contre Marguerite de La Mare (cf. n° 117) exhumés, si je ne me trompe, par G. Huard et que G. May a découverts de son côté (voir *supra* p. 282 et suiv.). — Les épreuves de l'Encyclopédie censurées par le libraire Le Breton (cf. p. VII, XVIII, 7, n° 336, et l'article ci-dessus de Norman L. Torrey, p. 313 et suiv.). — Le registre de prêt de la Bibliothèque Nationale, portant les emprunts de Diderot en vue de l'Encyclopédie de 1747 à 1751 (n° 270) : voir p. 73 la mention des *Réflexions critiques* de l'abbé Dubos. — Un mémoire où Malesherbes (n° 365) en vient à dire comment les libraires associés auraient

1. Chaumont est à 253 km. de Paris. Le château d'Orquevaux est tout près de là.

2. Sans doute l'apport des Estampes se présente à part. Mais comme il lui arrive aussi d'être fondu avec les sources imprimées, on s'étonne que la section Palissot (p. 107) reçoive un complément si tardif au n° 492 (ce numéro et le précédent [attaque contre Fréron] sont-ils bien à leur place dans le chapitre de la réaction religieuse ?) Remarque analogue sur Th. Tronchin : ce collaborateur de l'Encyclopédie est absent du ch. III et représenté seulement au n° 525. Deux numéros p. 125 sur Helvetius ont la section est p. 82. Sur Frédéric et Catherine, voir non seulement les p. 112-113, mais la p. 142. Le n° 569 sur Joseph II intéresse la diffusion de l'Encyclopédie à l'étranger, etc.

dû s'y prendre dès le début : imprimer sans censure, fût-ce secrètement dans le Royaume, et tout l'ouvrage à la fois, « pour n'avoir [pas] de querelle à essuyer à chaque tome ». (Quelle faute de tactique en effet !)

A propos de l'édition de Lucques de l'Encyclopédie (n° 430), cette indication intéressante au n° 332, que Diderot voyait dans cette publication — trop voisine apparemment des États de l'Église — le motif du Bref papal condamnant l'Encyclopédie. — Au n° 479 quelques lignes sur des tableaux représentant des « philosophes anciens et modernes ». Je voudrais répéter ici que l'image des sages antiques, familière à l'auteur des articles de philosophie ancienne dans l'Encyclopédie, a été de plus de conséquence qu'on ne le croit pour la mission que Diderot et consorts se sont attribuée : ne parlons pas seulement de Rousseau. Cette émulation *pratique* demanderait à être étudiée dans le cadre du mouvement général d'imitation de l'Antiquité. La Révolution n'a fait que continuer.

J. P.

Georges May, **Quatre visages de Diderot**, Éditions contemporaines, Boivin et C^ie^, 1951, 212 pages.

Le premier visage est celui d'un « glouton », selon le propre mot de Diderot sur lui-même. La Correspondance du Philosophe ne nous laisse rien ignorer de ses plaisirs de table, et du rappel à l'ordre de Nature (voir aussi l'article du D^r^ H. Ronot, *Les Cahiers Haut-Marnais*, p. 48). Diderot — M. May n'a garde de l'oublier — est mort en mangeant : comme A. Daudet ; mais celui-ci au potage, par un arrêt du bulbe, et Diderot au dessert. Je vois dans le livre de M. Massiet, p. 83, que le jeune ami du Philosophe, J. H. Meister, trépassa après un bon dîner.

Si, au tome I de l'Encyclopédie, Diderot oppose de bonne foi la vieille cuisine qui assaisonne les mets, à la nouvelle qui les dénature (cf. ici p. 33), c'est que sa vie difficile l'a jusque-là à peu près préservé des excès auxquels, une fois « lancé », il ne se refusera pas. C'est aussi qu'il démarque un ancien Dictionnaire, où la tradition parle plus que la mode. Ce *Dictionnaire œconomique* figure, signalons-le, dans le Livre des libraires associés, pour avoir été fourni à Diderot (*Revue de Synthèse*, 1938, p. 57). Que le Philosophe Diderot ait pillé le curé Chomel, me semble moins scandaleux qu'à M. May (cf. p. 31). L'Encyclopédie (voir son *Prospectus*) ne s'annonçait-elle pas comme « recueillie... particulièrement des dictionnaires, etc. ? » On était prévenu, ce me semble, sur l'originalité des articles. M. May s'est amusé à dépister ces articles culinaires, surtout au tome I ; dès le tome II, Diderot partage avec Jaucourt ce qui ressortit à l'économie ménagère ; au tome III, les recettes de cuisine ont presque entièrement disparu. Je ne sais si la compote de cerises vers laquelle le Philosophe tendit sa main mourante était faite suivant une recette de l'Encyclopédie ; il paraît plutôt qu'on renvoyait pour la confiture de cerises à celle d'abricots. Toutes ces pages sur *Diderot gastronome* se lisent, on s'en doute, avec agrément.

Les deux chapitres suivants pourraient s'intituler *Diderot d'après sa correspondance*, mais ils sont centrés autour de deux périodes et de deux questions : Diderot pessimiste ou la crise de mélancolie des années 1760-1762 ; — Diderot et l'été 1769 : comment fut écrite la trilogie du *Rêve de d'Alembert*. Nous réservons ce second sujet pour le moment où nous pourrons rendre compte de la thèse de Paul Vernière[1] (1951) à laquelle nous

1. Signalons aussi, de cet auteur, quelques pages parues dans la *Revue de synthèse* janvier-juin 1950, sur « l'idée de synthèse dans l'Encyclopédie » ; notamment les pages 144 et suiv. sur les difficultés de « retrouver l'esprit encyclopédique dans l'Encyclopédie. »

joindrons l'édition Jean Fabre du *Neveu de Rameau* (1950) : deux productions de la jeune critique française. Peut-être d'ailleurs aurons-nous l'occasion d'apporter du nouveau sur l'un de ces deux textes.

Diderot pessimiste : M. May ne cache pas le mouvement de sa pensée : « Le passage de l'optimisme systématique des années 40 à la sagesse [à la Montaigne] des dernières années... rendait une transition pessimiste dialectiquement nécessaire. Avant d'aboutir à la synthèse, il faut poser une antithèse après la thèse » (p. 97). Et où situer cette antithèse ? Peu après 1760 : « encore latent » cette année-là, « ce n'est qu'en 1761 et surtout en 1762 [que le pessimisme] finit par s'installer en [Diderot] et par envahir sa conscience » (p. 43). En 1765, « revenu à la fois d'un optimisme utopique et d'un pessimisme excessif, le philosophe s'arrête à une position moyenne... » (p. 54-55).

Que valent les nécessités dialectiques en histoire littéraire ? Hegel est-il un guide indiqué dans la circonstance ? Je ferais bon marché de cette objection préalable, si les faits donnaient raison à M. May. En est-il ainsi ? Pas entièrement, me semble-t-il. Non que je ferme les yeux devant certaines citations de l'été et de l'automne 62 (p. 52-53). Mais combien durait la dépression ? Ces années 60-62 n'offrent-elles pas des traits de bonne humeur (cf. ici p. 89) ? L. G. Krakeur avait-il tellement tort de croire à une alternance, à des oscillations ? Vos citations mêmes montrent l'instabilité de l'homme ; il est habité par le démon de la contradiction. Se trouve-t-il avec un pessimiste — le « neurasthénique » (p. 50) baron d'Holbach, ou un militaire en visite chez Sophie (p. 39, 42) — Diderot soutient l'opinion opposée. Il est celui qui « rompt des lances ». Quitte à écrire, une fois rentré chez lui, dans le sens de ses adversaires de tout à l'heure.

Piètre base que ces Lettres, pour y asseoir une thèse de cette portée. Et vous savez bien qu'il nous en manque beaucoup. Que valent, dans ces conditions, vos tracés psychologiques ? Que vaut cette remarque si fréquente, que Diderot a gardé le secret sur son *Neveu de Rameau* ? « On n'imaginait pas Diderot si mystérieux », écrit J. Fabre dans son édition (p. XXIX). Il faut encore compter avec les circonstances : si la verve qui produisit la trilogie d'Alembert était venue dans une saison où les correspondants de l'auteur fussent à Paris, notre information ne serait-elle pas cruellement réduite ?

A vrai dire, M. May ne s'enferme pas dans la Correspondance. Il annexe et *La Religieuse* et *Le Neveu*, et même d'autres écrits d'inspiration analogue, mais qui, plus tardifs, vont par là, me semble-t-il, contre sa thèse (p. 43-44). *Il faut* qu'il y ait « progrès certain vers le pessimisme, du martyre de Sœur Suzanne à l'immonde Neveu ». *Il faut* que les parties du *Neveu* qui datent de cette époque soient les plus rationnellement amères. Que ne faut-il pas pour les besoins de la cause ?

Occupé à dénombrer tous les chagrins, grands et petits — jusqu'à une maladie de Mme Diderot ! — qui ont pu assombrir l'esprit du Philosophe, M. May arrive à l'une des pièces principales de ce Château du Souci. L'auteur de *La Religieuse* ayant prêté à une sœur de Sophie Volland un « amour impur » pour celle-ci (p. 81), M. May s'empare de l'épisode, et porte au paroxysme les sentiments de Diderot : c'est un « furieux accès de jalousie qui... dévore le cœur du philosophe » ; une « hallucination et [un] potentiel de souffrances » intenses ; un « horrible cauchemar » ; les « tourments et affres d'une monstrueuse jalousie ». Eh bien ! je n'en crois rien. Non que j'oublie — Diderot s'en est plaint lui-même — l' « imagination cruelle qui [lui] exagère tout » (ici p. 90). Mais quelle croyance lui accorde-t-il, quelle croyance vraie et durable ? Ce soupçon qu'il conçoit, il le porte à l'incandescence le temps de tracer son tableautin libertin, — de la même plume

qui écrit alors les scènes de *La Religieuse*. Le roman déteint sur la vie. Cela ne va point jusqu'au bouleversement et à la torture du moi profond.

J'en dirai autant du « dualisme » (cœur-raison), qui aurait « déchiré » le Philosophe, qui l'aurait « écartelé » (p. 146, 150). Ces mots paraissent, eux aussi, bien excessifs. L'antinomie n'est pas toujours si « rigoureusement insoluble ». Diderot a ses raisons, par exemple, pour croire au bonheur de la vertu dans ce monde : à ses yeux, ce n'est point un postulat. Y a-t-il contradiction, il s'en accommode, il vit avec ; et peut-être les moments où il en prend une conscience plus aiguë sont-ils moins une souffrance pour le penseur qu'une bonne fortune pour l'écrivain.

Le quatrième chapitre introduit une question curieuse à propos du *Neveu de Rameau*, celle du rapport entre le pastiche et le mime (p. 176 et *circa*). « L'analogie entre la création d'un personnage tel que le Neveu et la rédaction d'un pastiche est frappante. [Or] avant d'écrire *Le Neveu*, Diderot avait composé quelques pastiches .» Il est très bon en effet, de rappeler la part du corps et de ses mouvements virtuels dans l'imitation même littéraire. Mais la pratique et l'art du pastiche sont-ils tellement caractérisés chez Diderot ? La comparaison avec M. Proust paraît un peu forcée. Si Diderot gesticulait beaucoup, l'art du mime est encore autre chose : mime, il l'était certes moins qu'un Galiani, qu'un Garrick. Dépendante, je le veux, du tempérament de l'écrivain, la reproduction d'une action forcenée procède aussi de l'habitude prise de *décrire*, soit un métier, soit un tableau, soit un homme

Pourtant, selon M. May, il y a très souvent chez Diderot carence de la description. Le décor qu'il connaît, il n'en dit rien, comme si son lecteur devait voir avec ses yeux ; ou il se borne à le suggérer par l'animation des personnes qui s'y trouvent. Ce qu'il note, ce serait plutôt un changement d'apparence : soit l'inconnu, le nouveau, soit ce qui va disparaître : le stable ne l'intéresse pas plus que le familier, et il ne songe, dirait-on, à fixer une réalité que lorsqu'elle se défait. Ainsi le réalisme de Diderot est moins statique que dynamique (p. 186-187), il se rapproche de l'impressionisme. — Idées ingénieuses ; mais quelle est l'étendue et la précision de l'enquête d'où elles sortent ? Je ne dis pas qu'on se soit borné à des coups de sonde, mais seule une étude exhaustive et statistique serait convaincante. D'ailleurs, suffit-il qu'un décor soit humanisé pour qu'il fasse exception ? Rien ne paraît plus stable et moins menacé que le tableau des nonnes autour de leur Supérieure (p. 196-197). On a l'impression — ce n'est pas un reproche ! — que M. May rend parfois d'une main ce qu'il a enlevé de l'autre.

Est-ce bien la singularité caractéristique, la « verrue », que la citation de la p. 208 invite à reproduire ? « Racontez-moi les faits, rendez-moi fidèlement les propos, [les gestes], et je saurai bientôt à quel homme j'ai affaire » : n'est-ce pas plutôt une méthode pour connaître l'homme, celle que Balzac a héritée ? — Deux remarques encore et j'ai fini. La première pour mettre en doute le rapport établi p. 162 et 179 entre l'évolution de l'esthétique et la création littéraire chez Diderot. La seconde, à propos de son théâtre. Qu'est devenu, dit-on, le réalisme de Diderot dans son *Fils Naturel* et dans son *Père de Famille* ? Sans doute les personnages y sont aussi « partiellement faits de l'incarnation » de l'auteur, mais il s'y projette sur « d'impalpables fantômes d'idées morales » (p. 178), et ces « hommes-sandwiches sentimentaux » ne sont que des « fantoches » (p. 180-181). Telle est ou à peu près l'opinion régnante, et qui se croit invincible. J'oserai ne pas m'y rallier entièrement. « Aucun modèle original », écrivez-vous (p. 178) ? Mais il était de notoriété dans la famille que la seconde de ces pièces retrace en un endroit la conduite du jeune Diderot avec M^me^ Champion et sa fille ; mais la figure du Commandeur rappelle celle du frère abbé ; mais il n'est

pas jusqu'à des noms comme celui de Clairet qui n'aient été pris dans la réalité (ainsi s'appelait la femme de chambre de Mlle Volland, etc.). Cela n'est pas si loin de la manière de cette pièce : *Est-il bon* ? etc., que l'on affecte de goûter si fort par contraste. En soulignant l'originalité de Diderot, Goldoni disait du Père de famille que c'est « un de ces êtres qui existent dans la nature ». Je tiendrai toujours pour une opération salubre de secouer de temps en temps les partis pris de la critique, et l'esprit si alerte et si net de M. May n'est pas fait pour s'y endormir. J. P.

HERBERT DIECKMANN, **Le Philosophe, texts and interpretation**. Saint-Louis, Washington University Studies, n° 18, 1948, 1 vol. in-8°, IX-108 p.

En janvier 1743 paraissait à Paris un petit recueil hétérodoxe de 204 pages qui, grâce à son titre de *Nouvelles Libertés de Penser*, tâchait de prolonger le succès vieux de trente ans du *Discourse of free thinking* d'Anthony Collins. L'éditeur — un certain Piget au dire de Naigeon — se gardait bien de préciser la provenance des cinq essais qui le constituaient et soulignait leur but commun : « ne point donner une aveugle crédibilité à des mystères que l'on ne sçaurait trop approfondir ». Or, l'intérêt de ce très rare recueil [1] est d'avoir été presque entièrement utilisé par les rédacteurs de l'*Encyclopédie*. L'abbé Yvon, dans l'article *Ame*, copie sept pages du deuxième essai, les *Sentimens des Philosophes sur la Nature de l'Ame*. Diderot, ou peut-être encore l'abbé Yvon, démarque dans l'article *Liberté* les arguments du troisième essai, le *Traité de la Liberté*, en l'attribuant sans hésiter à Fontenelle [2]. Depuis Barbier, mais surtout grâce à l'article *Du Marsais* donné par Naigeon à l'*Encyclopédie méthodique* [3], nous savions enfin que l'article *Philosophe*, longtemps attribué à Diderot, n'était qu'un découpage prudent du cinquième et dernier essai de notre recueil. C'est l'histoire de ce texte essentiel que M. Herbert Dieckmann a entrepris de retracer, avec une science et une perspicacité qui révèlent une longue pratique du XVIIIe siècle.

Je ne saurais ici consigner toutes les menues découvertes de M. Dieckmann. Il nous apprend que le mystérieux éditeur Piget est connu du libraire Guillaume de Bure ; il sait que le filigrane du papier des *Nouvelles Libertés* ne se retrouve que dans le *Recueil de divers écrits sur l'Amour et l'Amitié*, publié en 1736 chez la veuve Pissot, qui contenait la première version de l'œuvre de Lévesque de Pouilly (p. 2 et 3). Plus heureux que nombre de chercheurs français, il a pu mettre la main sur l'édition de 1745 de l'*Examen de la Religion* [4], y découvrant une réimpression des *Nouvelles libertés* que nous ignorions (p. 3 sqq). L'immense forêt des périodiques, celle surtout des *Mémoires de Trévoux*, n'a plus de secrets pour M. Dieckmann (p. 2 et 19-20) et nous savons par expérience que, même avec Sommervogel pour guide, l'on y joue souvent au Petit Poucet. Mais cette science s'organise et sait conclure. Sur la foi de Voltaire et de Naigeon, le *Philosophe* était attribué au grammairien César Chesneau Du Marsais. Lanson, Ira O. Wade, n'y voyaient pas d'inconvénient. M. Dieckmann s'étonne au contraire de ce

1. Nous n'avons eu en mains que l'exemplaire de la Nationale (Da. 9 730) et celui de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, provenant de l'Académie (S. 4306). L'académie de Bordeaux en possédait une copie manuscrite (ms n° 828, tomes 32 et 33). Sur plus de cent catalogues de bibliothèques privées ,nous ne le retrouvons que dans la collection La Vallière.

2. Édition Assézat, t. XV, p. 487-491.

3. *Philosophie ancienne et moderne*, Paris, Agasse, An II, t. III, p. 202-203.

4. M. Mornet ne signalait (*R. H. L.*, 1933) que l'exemplaire de la Preussische Staatsbibliothek, in-12 de 135 pages. Il ne semble donc pas que les *Nouvelles Libertés* y soient contenues.

que le « La Fontaine des philosophes » ait écrit des pages aussi incisives et aussi audacieuses. Une à une, il fait s'écrouler les légendes. L'éducation rationaliste des enfants du président de Maisons et de Law ? Pure calomnie (p. 19-20). L'édition des œuvres de Mirabaud en 1750 avec l'abbé Le Mascrier ? Rien n'est moins sûr (p. 21). La critique interne achève la démonstration. Les œuvres authentiques de Du Marsais, la *Logique* ou l'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise gallicane*, ne rappellent ni le style ni les idées du *Philosophe* (p. 24-25). Je les ai relues et bien que le gallican ait la dent dure, je m'avoue troublé. Ce Du Marsais que Naigeon nous peignait comme « un des athées les plus fermes et les plus hardis qu'il y ait jamais eu [1] », n'est plus que « a serious scholar, an excellent educator » : c'est un frère du bon Rollin, sous le visage anodin d'un oratorien du grand siècle [2].

A qui donc attribuer cet étonnant *Philosophe* ? Dialectique ferme et autoritaire, formules nettes, concision classique, c'est un excellent morceau. Quel est ce sage mondain dont l'intelligence lucide et curieuse, l'âme irréligieuse évoquent Fontenelle ? M. Dieckmann nous laisse sur notre soif. Mystérieux XVIII[e] siècle dont nous dissipons les légendes sans en découvrir les secrets.

Dix éditions attestent en tous cas la popularité de ce texte : celles de 1743 et 1745, fort rares, le résumé de l'*Encyclopédie* en 1765, deux éditions voltairiennes (dans les *Lois de Minos* et l'*Evangile du jour*), deux éditions de Naigeon (dans le *Recueil philosophique* de 1770 et l'*Encyclopédie méthodique* de l'an II) ; l'essai est inclus deux fois dans les œuvres d'Helvétius (Londres, 1777, Paris, 1795), une fois dans celles de Du Marsais (1797, t. VI). L'édition Baudoin des œuvres de Voltaire (1825, t. IV) en donne enfin une version différente. M. Dieckmann ne retient que quatre versions qu'il publie à son tour en quatre colonnes parallèles (*Encyclopédie*, *Lois de Minos*, *Nouvelles Libertés de Penser*, édition Baudoin) ; deux conclusions s'imposent : l'encyclopédiste abrège, détruit les transitions, élimine une dangereuse comparaison du philosophe et du dévot ; Voltaire condense, modifie des détails stylistiques et, comme dans son édition du curé Meslier, impose un déguisement déiste (p. 66-67).

Mais l'apport de M. Dieckmann n'est pas moindre dans l'interprétation du texte. Avec le *Philosophe*, un nouveau modèle d'humanité se propose à la société française ; ce n'est plus « l'honnête homme » de Méré, mais ce n'est pas le libertin ; rationaliste sans fanatisme, le philosophe se caractérise par son « humanité »(p. 76) ; dégagé de tout préjugé, il ne reconnaît pour divinité que « la société civile » (p. 77) ; ses connaissances découlent d'un empirisme prudent (p. 80), ses manières d'une politesse aristocratique. C'est « un honnête homme qui agit en tout par raison et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociables ». M. Dieckmann dégage avec beaucoup de tact cet étrange composé de mondanité et d'humanisme athée que la Révolution devait définitivement dissocier. Ses efforts pour déceler les rapports de parenté entre le *Philosophe* et les traités irréligieux contemporains sont moins heureux (p. 97 sqq). Il reste encore beaucoup à faire en ce sens. Mais de telles productions ne peuvent se comprendre sans l'existence d'une coterie mondaine fort instruite dont la propagande devance de trente ans les campagnes de Voltaire et de d'Holbach. L'auteur

1. *Op. cit.*, t. III, p. 172, note 2.

2. Je ne sais cependant si Voltaire et D'Alembert ne se moquent point quand ils traitent Du Marsais de « très bon chrétien » et de « grand serviteur de Dieu » (15 décembre 1763, 15 janvier 1764). Du Marsais, l'ancien défenseur de Fontenelle contre le Père Baltus, a pu mourir chrétiennement après avoir écrit quelques traités peu édifiants. Montesquieu fit de même. L'article des *Mémoires de Trévoux* signalé par Dieckmann (p. 20) n'est peut-être que le blanchiment posthume d'un philosophe repenti.

du *Philosophe* en fait partie ; mais sa sérénité agnostique l'éloigne de la rage destructrice de tant de manuscrits clandestins ; son goût pour la vie de société, pour le luxe modéré, pour le bien public, l'apparente au Voltaire des *Lettres anglaises*. Son empirisme semble distinct de celui de Locke ; son vocabulaire garde des traces fort nettes de cartésianisme [1]. Pourquoi donc ne pas songer à Fontenelle dont le *Traité de la Liberté* paraissait aussi dans le même recueil ?

En somme, l'importante étude de M. Dieckmann ne résout pas seulement un curieux problème d'érudition, elle éclaire un tournant de la pensée française, à l'heure privilégiée où une société s'analyse et impose à l'homme un nouveau visage [2].

P. Vernière.

J. Robert Loy, **Diderot's determined fatalist, a critical appreciation of Jacques le Fataliste.** New York, King's Crown Press, Columbia University, 1950, 1 vol. in-8°, ix-234 p.

Voici un nouvel exemple de ces *Diderot studies* que la science américaine nous envoie depuis dix ans avec une admirable régularité. Leur prix, qu'il s'agisse de Joseph E. Barker [3], d'Alfred R. Oliver [4], d'Otis Fellows [5], de Norman L. Torrey [6], d'Herbert Dieckmann [7], vient de l'application d'une méthode rigoureuse à un objectif limité. Nous ne saurions nous en plaindre, s'il nous faut relire Diderot avec des yeux neufs et réviser nos synthèses hâtives.

L'étude critique de J. Robert Loy se borne à *Jacques le Fataliste*. Précédant une traduction en langue anglaise, elle témoigne d'une lente pénétration du texte et d'une méditation sagace des détails dont un lecteur français est trop souvent incapable. Peut-être faut-il traduire pour bien comprendre ; M. Carcopino sans doute sait plus de choses sur Cicéron qu'Atticus.

Les deux premiers chapitres, purement historiques, présentent un répertoire complet de la critique et situent *Jacques le Fataliste* dans l'ensemble de la production romanesque du xviii[e] siècle. Je n'en contesterai pas l'intérêt ; tant de jugements contradictoires depuis Naigeon et La Harpe jusqu'à J. K. Luppol, Daniel Mornet et la récente édition de Lucien Scheler [8] enseignent l'humilité. Mais faut-il nous les asséner avant l'analyse du texte ? Quant à l'originalité de *Jacques* dans l'évolution du roman français, je ne saurai de même l'apprécier qu'après avoir lu l'interprétation de M. Loy. Mais ce dernier chapitre est l'occasion d'une remarquable étude comparée [9] de Diderot et de Sterne qui met un point final à une controverse qui n'a que trop duré. Il est temps d'écarter les malveillances de Monselet et de Barbey d'Aurevilly, de limiter l'impérialisme littéraire de Havelock Ellis

1. « Le philosophe est une machine humaine comme un autre homme, mais c'est une machine qui par sa constitution mécanique réfléchit sur ses mouvements » (p. 30). « C'est une horloge qui se monte... elle-même » (p. 32). « La constitution mécanique du philosophe » (p. 46). « La disposition mécanique du sage » (p. 54).

2. Deux corrections seulement : p. 19 : « Le président De Maisons » et non « Des Maisons » p. 16 : « Alibi-forains » et non « alibi-forais ».

3. *Diderot's Treatment of the Christian Religion in the Encyclopédie.* New-York, King's Crown Press, 1941.

4. *The Encyclopedists as critics of Music.* New York, Columbia University Press, 1947.

5. *Diderot studies*, Syracuse University Press, 1949.

6. *The censoring of Diderot's Encyclopédie.* New York, Columbia University Press, 1947.

7. *Le Philosophe, texts and interpretation.* Saint-Louis, Washington University Studies, 1948.

8. *Jacques le Fataliste et son Maître.* Paris, La Bibliothèque française, 1947.

9. *Diderot's Determined Fatalist*, p. 32-49.

et de C. H. Wright. Diderot doit au *Tristram Shandy* un bon mot, quatre répliques, un récit satirique de bataille où Jacques comme le caporal Trim est blessé au genou, tout cela dans les trois premières pages ; ajoutons-y l'aveu narquois de la dernière page où Diderot évoque l'émoi du caporal avec la béguine à ses pieds. C'est tout et c'est fort peu. Diderot en sort disculpé : l'humour de *Jacques* n'est pas l'humour de Sterne [1] ; le fatalisme de *Jacques* ne provient pas du *Tristram*, quoiqu'en dise Barton [2] ; le désordre de Diderot n'est pas la preuve de son anglomanie. La démonstration de R. Loy est précise, nuancée, convaincante [3].

L'étude de la composition et de la structure de *Jacques le Fataliste* déçoit davantage. Robert Loy n'en est pas responsable, mais bien Diderot. *Jacques* fait-il partie de « ces deux ou trois petits ouvrages... assez gais » annoncés à Sophie le 22 juillet 1773 ? Le voyage de Jacques et de son maître est-il un reflet du voyage de Russie, un souvenir des auberges de Mecklembourg et de Hanovre (p. 58) ? L'épisode du château de Desglands, près de Mirecourt, me ferait plutôt penser au voyage de Bourbonne en 1770. J'apprécie d'autant plus l'effort de M. Loy pour déceler dans *Jacques*, malgré l'enchevêtrement des récits, les huit jours du voyage (p. 60 sqq) : rythme assez chaotique d'ailleurs qui s'accommode comme chez Marguerite de Navarre du mauvais temps et des rivières en crue.

L'essentiel demeure l'interprétation. La satire, trop souriante, perd toute efficacité. Jacques n'est pas Figaro et l'admirable Père Hudson annonce plutôt le Père Gaudet du *Paysan perverti* que les récollets du marquis de Sade. M. R. Loy insiste fort justement sur les thèmes langrois de *Jacques le Fataliste* (p. 84). Le père de Jacques, Bigre père et fils, Justine, Suzanne et Marguerite, évoquent curieusement l'enfance campagnarde de Diderot, et un terroir qui n'a pas livré tous ses secrets. Fort sagement enfin, M. Loy se rallie à l'opinion de M. Mornet : Jacques et son maître plus encore que le débat Diderot-Neveu de Rameau traduisent l'éternel dialogue du philosophe qui domine en juge amusé et sceptique ses propres contradictions. C'est bien le ballet de l'intelligence, « a ballet of the intellect, a comedy of the thinking man's human lot » (p. 91).

Dans les figures du ballet, M. Loy décèle fort bien les thèmes majeurs, un thème littéraire, la technique du roman, deux thèmes philosophiques apparentés, le fatalisme et le fondement de la morale. Plus prudent que M. Loy, j'hésiterais à voir dans ce « réalisme du désordre » (p. 127))l'annonce de Thomas Mann, de Joyce et de Proust ; le monde de la contingence, le monde absurde du roman moderne n'évoque nullement la sérénité du maître et le dogmatisme narquois du valet. Diderot précurseur du surréalisme ? (p. 125). Les deux fantômes de *Nadja* ont perdu tout contact avec cette réalité à laquelle s'accrochent joyeusement nos deux chevaliers errants. Dans *Jacques le Fataliste*, rien n'évoque la brume, l'angoisse et la folie. Diderot ne révèle pas le décor faussement logique des choses, mais l'étonnement du maître et la résignation de Jacques devant le mouvement de l'éternel rouleau. Ne confondons pas l'Enfer et un théâtre de marionnettes.

Toute la philosophie de Diderot est en cause dans *Jacques*. M. Loy s'y engage courageusement. Je ne sais s'il faut, à sa suite, opposer La Harpe

1. *Ibid.*, p. 44-46.

2. *Etude sur l'influence de Laurence Sterne en France au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1911.

3. Je me méfierais cependant de quelques affirmations. Est-il vrai que le public du XVIII^e siècle ne lit plus l'*Astrée* (p. 24) ? Rousseau n'est pas seul à lire les vieux romans et l'*Astrée* a été rajeunie en 1733 par l'abbé de Souchay. Faut-il voir dans l'évolution du roman une conséquence « du triomphe de l'empirisme baconien sur le rationalisme cartésien » (p. 51) ? Le schématisme est excessif

et le *Petit Larousse illustré* (p. 129) pour déceler si Diderot tient ici à détruire la liberté ou à ridiculiser le fatalisme. Certes, Diderot hésite, comme tous les philosophes de son temps, à distinguer le déterminisme, enchaînement rigoureux des causes, et la fatalité d'origine stoïcienne confondue quelquefois avec la prédestination chrétienne. Mais un point est sûr : *Jacques le Fataliste* n'est pas l'Anti-Spinoza comme *Candide* est l'Anti-Leibniz. Dans la mesure où Jacques triomphe et fait tomber son maître de cheval, il démontre le déterminisme mieux que Sganarelle expliquant Descartes à Don Juan. Aussi devons-nous, comme nous y invite Robert Loy (p. 137), rechercher dans *Jacques* une des réponses de Diderot au problème de la liberté, éclairer grâce à *Jacques* le problème irritant des rapports de Diderot et de Spinoza.

Nous nous refusons, pour notre compte, à faire appel aux articles de l'*Encyclopédie*. R. Loy cite l'article *Liberté* [1] qui, sauf les quatre premières colonnes, est d'une lourde orthodoxie tirée, non de Bayle, mais de La Placette et de Buffier, puis l'article *Spinoza* issu de Bayle et de l'abbé Houtteville. La même prudence est sensible dans *Destin*, *Providence*, *Prescience*, *Nécessité*. Je me refuse à croire que cette attitude soit « probablement plus qu'une manœuvre sage en face de la censure »(p. 217) [2]. La *Lettre à Landois* de 1756, le *Rêve de D'Alembert*, de 1769, les *Éléments de Physiologie* contemporains de *Jacques* ont beaucoup plus de poids. M. R. Loy a cependant raison de se méfier d'une assimilation hâtive du spinozisme et de la philosophie de Diderot (p. 133) [3]. Diderot fait dans *Jacques* une satire fort consciente de Spinoza, du moins du Spinoza qu'il connaît, non celui de l'*Ethique*, mais celui de Lamy, de Fénelon, de Houtteville, d'Ilharart de la Chambre, du Père Dutertre : un dangereux dogmatique qui permet les rêveries des prédestinateurs, l'Enfer et ses démons [4]. Son ancien ami Condillac l'a étrillé au nom de l'expérience en 1749. M. R. Loy s'étonne de ce que Jacques n'obtienne pas le bonheur *sub specie aeternitatis* (p. 153) ; mais nul au XVIII[e] siècle n'a lu l'*Ethique* jusqu'au V[e] livre, et son commentateur Boulainviller, dans sa prétendue réfutation de 1731, n'en souffle mot. Est-ce à dire que Diderot se forge un Spinoza absolument faux ? Non. Mais le matérialisme neuf qu'il a ébauché dans le *Rêve de D'Alembert* prétend se fonder sur l'expérience, sur la biologie et la physique, et non sur un rationalisme géométrique ; disons le mot, puisqu'il est de Diderot, il s'agit d'un nouveau spinozisme qui suivrait « l'ancien... dans toutes ses conséquences » [5]. Dans l'étude des rapports de Diderot et de Spinoza, il faut donc tenir compte

1. A ce propos, R. Loy accepte l'opinion de Venturi [*Le origini dell' Enciclopedia*, p. 139], qui attribue l'article à l'abbé Yvon, comme celle de Naigeon qui se dit l'auteur des quatre premières colonnes [*Encyclopédie méthodique*, article *Académiciens*, t. I, p. 89, note 1]. Or, l'abbé Yvon s'est enfui en Hollande en février 1752 ; l'article, terminé en 1759, paraît en 1765 ; en 1765, Naigeon, âgé de 27 ans, est encore un inconnu pour Diderot [cf. *Lettres à Sophie Volland*, édit. Babelon, t. II, p. 50]. R. Loy reconnaît d'ailleurs que la parole de Naigeon « is not law » (p. 132).

2. « His reluctance to write on the subject himself... is probably more than a wise policy in face of censorship ».

3. Dans les articles *Fatalité* (qui est de Morellet) et *Liberté*, l'image de la tuile qui tue un passant vient évidemment de l'*Ethique* (livre I, Appendice) ; mais les théorèmes I-7 et I-18 (existence nécessaire de la substance et Dieu cause immanente de toutes choses) n'ont aucun rapport avec l'assertion du capitaine de Jacques [« Posez une cause, un effet s'ensuit... », Assézat, t. VI, p. 262 sqq], comme semble l'affirmer M. Loy [p. 218, note 43]. C'est plutôt un souvenir de l'axiome 3 (« Une cause déterminée étant donnée..., etc. »).

4. Cf. article *Spinoza* [édit. Assézat, t. XVII, p. 181, 185, 187].

5. Cf. article *Spinozistes* [Assézat ne l'a pas recueilli. Cf. *Encyclopédie*, t. XV, p. 174. Naigeon l'attribue expressément à Diderot dans l'*Encyclopédie méthodique*, t. III, p. 581].

de l'exacte portée de chaque œuvre et de la connaissance mutilée de l'*Ethique* que pouvaient avoir les contemporains de l'*Encyclopédie*. Nous expliquerons ainsi aisément à la fois dans *Jacques le Fataliste* la satire narquoise de Spinoza et la sympathie évidente de Diderot pour les conséquences de l'*Ethique*.

La conséquence la plus grave semble être la ruine de la moralité. Robert Loy montre avec justesse l'embarras de Diderot : comment juger Mme de la Pommeraye et l'ineffable Gousse ? Vice et vertu ne sont-ils que des tendances innées ? L'utilité sociale est-elle le seul fondement de la moralité ? Diderot ne tire-t-il, comme Jacques, du déterminisme qu'un « optimisme personnel précaire » (p. 174) ? La conclusion excellente et fort nuancée de R. Loy (p. 179-183) réserve fort bien, à côté de « la résignation raisonnée » (p. 182), de la morale sociale et de l'épicurisme modéré (p. 164), la part de l'effort et de l'espoir humaniste. Jacques n'est qu'un valet ignorant, rhapsode obscur ; Diderot, comme Spinoza, s'élève à la « nécessité comprise », lorsque l'intelligence du philosophe détermine l'action du sage.

Nous ne saurions donc assez remercier M. R. Loy de nous avoir permis, grâce à *Jacques le Fataliste*, de pénétrer plus avant dans la connaissance de Diderot. Son analyse est désormais indispensable : elle est claire, loyale, informée, enrichie par une chaleur de sympathie indispensable à l'histoire littéraire. M. Robert Loy nous montre à propos de Diderot que la tradition humaniste doit continuer d'être une tradition questionneuse, « a questioning tradition ». Par son excellente étude, il ne la trahit nullement.

P. Vernière.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1951.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Bossuat (Robert). — Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Age (Bibl. Elzévirienne. Nouvelle série. Études et documents). — Melun, Librairie d'Argences, 1951.

— * Fromm (Hans). — Bibliographie des traductions allemandes d'imprimés français, 1700-1948. Établie sous la direction du Haut-Commissariat de la République française en Allemagne. T. I, II et III [A-K]. — Baden-Baden, Verlag für Kunst und Wissenschaft, 1950.

— * Talvart (H.) et Place (J.). — Bibliographie des auteurs modernes de langue française (1801-1950). Tome X. Imann-Laforgue [Georges Imann. — Panaït Istrati. — Max Jacob. — Victor Jacquemont. — Edm. Jaloux. — Fr. Jammes. — Jules Janin. — A. Jarry. — Jean Jaurès. — R. Johannet. — J. Jolinon. — J. Joubert. — P.-J. Jouve. — M. Jouhandeau. — C. Jullian. — Jean Jullien. — G. Kahn. — Alph. Karr. — J. Kessel. — T. Klingsor. — Paul de Kock. — E. Labiche. — Chod. de Laclos. — Lacordaire. — J. de Lacretelle. — Jules Laforgue]. — Horizons de France, 1951.

— Bonnerot (Jean). — Petite méditation sur une bibliographie. — *Annales de l'Université de Paris*, janvier-mars.

— Torossian (A.). — Liste des thèses de lettres soutenues devant les Universités françaises (Paris et province) en 1950. — *Annales de l'Université de Paris*, janvier-mars.

DIVERS

— * Bodart (Roger). — Dialogues européens. De Montaigne à Sartre. — Bruxelles, Éd. des Artistes, 1950.

— * Bornecque (Jacques-Henry). — Peintres et écrivains. — Arts et Métiers graphiques, 1951.

— * Gilson (Étienne). — L'École des Muses (Essais d'art et de philosophie). — J. Vrin, 1951.

— * Natoli (Glauco). — Scrittori francesi [Diderot. — Chateaubriand. — Stendhal. — Hugo. — Baudelaire. — Proust. — Camus]. — Firenze, La Nuova Italia, 1950.

— * Rousseaux (André). — Le Monde classique. III. — A. Michel, 1951.

— Bo (Carlo). — Reflessioni critiche. I. Letteratura e critica. — *Paragone*, febbraio.

— Brochar (Pierre). — Les thèmes populaires dans la littérature de colportage [XVIII^e, début du XIX^e s.]. — *Le Mois d'ethnographie française*, juin 1950.

— Cook (Mercer). — La littérature française et les Noirs. — *Conjonction*, février-avril 1950.

— Dagens (Jean). — La métaphore de la verrière de l'Apocalypse à Rutebeuf et à l'École française. — Mélanges Marcel Viller (*Revue d'ascétique et de mystique*, avril-décembre 1949).

— Herndon Fife (Robert). — The basis of literary history. — *P. M. L. A.*, February.

— Isay (Raymond). — Portrait de Paris. VII. Paris dans la littérature. — *La Revue*, 15 mars.

— Laly-Hollebecque (M.). — Les origines de la littérature pour la jeunesse. — *Europe*, mars.

— Levin (Harry). — From Priam to Birotteau. — *Yale French Studies*, n° 6, 1950.

— Mazoyer (Louis). — Un type social. Le cordonnier dans la littérature. — *Revue de l'enseignement technique*, novembre-décembre 1950.

— Rauch (Karl). — Zusammenarbeit mit dem literarischen Frankreich. — *Deutsche Rundschau*, Januar.

— Viatte (Auguste). — La littérature française d'Amérique au XVII^e et au XVIII^e siècle. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— L'histoire littéraire par les manuels. — *La Nouvelle Critique*, décembre 1950.

Langue. — * Grammont (Maurice). — Essai de psychologie linguistique, style et poésie [publié par Geneviève G. — Chapitre VII : Études sur quelques *Fables* de La Fontaine]. (Bibliothèque des Chercheurs et des curieux). — Delagrave, 1950.

— Dauzat (Albert). — Les argots. — *L'Education Nationale*, 12 avril.

— Truc (Gonzague). — Pratique et théorie de la langue française d'aujourd'hui. — *La Revue*, 15 septembre 1950.

Poésie. — * Trofimoff (André). — Rimailleurs et poètereaux. Rencontres sur les sentes du Parnasse. — F. Chambriand, 1951.

— Croce (Benedetto). — La poesia francese in una antologia del Gide. — *Quaderni della « Critica »*, novembre 1950.

— Pichois (Claude). — Sur le poème en prose. — *L'École*, 10 mars.

— Reverdy (Pierre). — Cette émotion appelée poésie. — *Mercure de France*, août 1950.

Roman. — * Roger (G.). — Situation du roman régionaliste français. — Boivin, 1951.

Théâtre. — * Mélanges d'histoire du théâtre du Moyen Age et de la Renaissance, offerts à Gustave Cohen..., par ses collègues, ses élèves et ses amis. — Nizet, 1950.

— Bossuat (Robert). — Le théâtre scolaire au Collège de Navarre (XIV^e-XVII^e siècles). — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

— Charlier (Gustave). — L'éclipse de *Démogorgon*. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

— Dainville (François de), S. J. — Lieux de théâtre et salles des actions dans les Collèges de Jésuites de l'ancienne France. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1950, II.

— Mellot (Jean). — A propos du théâtre liturgique à Bourges, au Moyen Age et au XVIe siècle. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

— Morineau (Raymond). — Absurdité du théâtre. — *Revue des Conférences françaises en Orient*, mai 1950.

— Pinatel (Abbé). — Le théâtre moderne. Le théâtre d'idées [M. Donnay. — A. Capus. — H. Lavedan. — P. Hervieu. — E. Brieux]. — *Cahiers de l'Éducateur*, avril.

— Sadron (Pierre). — Notes sur l'organisation des représentations théâtrales en France au Moyen Age [jusqu'au XVIe siècle]. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

XVe SIÈCLE

Divers. — * La fleur de la poésie française depuis les origines jusqu'à la fin du XVe siècle. Textes... avec une préface et des notices par André Mary (Coll des Classiques Garnier). — Garnier, 1951.

— Bossuat (André). — Note sur les représentations théâtrales en Basse-Auvergne au XVe siècle. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

— Fuzellier (Étienne). — La représentation du *Mystère de Saint Pierre et Saint Paul* à Aix-en-Provence en 1444. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

— Lebègue (Raymond). — Pour une histoire de la farce. A propos d'un récent ouvrage de Gustave Cohen. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1950, II.

Villon. — * Sommer (Ernst). — V., Bild einer Zeit und eines Menschen. — Berlin, Aufbau-Verlag, 1949.

XVIe SIÈCLE

Divers. — * Matos (Luís de). — Les Portugais à l'Université de Paris entre 1500 et 1550 (Universitatis Conimbrigensis studia ac regesta). — Coïmbra, 1950.

— Buck (Dr August). — Neue Wege der Humanismusforschung. — *Forschungen und Fortschritte*, November 1950.

— Llera (Humberto Piñera). — El escepticismo en el Renacimiento. — *Revista cubana*, Enero-junio 1950.

— Mesnard (Pierre). — La *Paraclesis* d'Érasme [suivi de la traduction]. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1951, 1.

Théâtre. — F. de D. — Théâtre scolaire en Arles [Bibl. d'Arles, Ms. 425, fo 28]. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1950, II.

— Deierkauf-Holsboer (Mme S. W.). — Les représentations à Athis-sur-Orge en 1542. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

Aneau (B.). — Saulnier (V.-L.). — Le théâtre de Barthélemy A. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

Bellioud (G.). — Carrington Lancaster (H.). — Guillaume B., auteur de tragédie malgré lui. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

Bruès (G. de). — Greenwood (Thomas). — Guy de B. (I). — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1951, I, II.

Budé (G.). — Voir : *Calvin.*

Calvin (J.). — * Bohatec (Josef). — Budé und C. Studien zur Gedankenwelt des französischen Frühhumanismus. — Graz, H. Böhlaus Nachf., 1950.

— Goumaz (L.). — Calvinisme et liberté. Contribution à l'étude de la liberté de conscience. — *Conscience et Liberté*, n° 3, 2e semestre 1950.

Chassignet (**J.-B.**). — * Muller (A.). — Un poète religieux du XVIe siècle : Jean-Baptiste C. (1578 ?-1635 ?). — Impr. de R. Foulon, 1951.

Des Périers (**Bonaventure**). — Saulnier (V.-L.). — Le sens du *Cymbalum Mundi* de B. des P. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1951, I, II.

Du Bellay (**J.**). — Boutang (Pierre). — D. B. et sa *Défense*. — *Aspects de la France*, 29 décembre 1949, 4 janvier 1950.

L'Espine (**Jean de**). — Voir : *Pont-Alais* (*Jean du*).

Lemaire de Belges (**J.**). — Note sur J. L. de B. et Seraphino dall' Aquila. — *Italica*, March.

Marguerite de Navarre. — Ritter (Raymond). — Les solitudes de M. de N., 1527-1549 [suite]. — *Pyrénées*, janvier-juin.

Montaigne (**M. de**). — Chesnier du Chesne (A.). — Une exposition à la Bibliothèque nationale [le « Livre de raison » de M. et le manuscrit des « Essais », édition de 1588 ; fac-similés de deux pages du « Livre de raison »]. — *Le Monde*, 28 mars.

— Cohen (Gustave). — M. et la psychanalyse. — *Psyché*, avril.

Voir : *Gide* (*André*).

Pont-Alais (**Jean du**). — Frappier (Jean). — Sur J. du P.-A. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

Rabelais. — Boquel (Dr. André). — Quels étaient les titres médicaux de R. ? — *Mémoires de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts d'Angers*, 1947-1950.

— Bousquié (Georges). — Le souvenir de R. — *Le Vieux Saint-Maur*, hiver 1950-1951.

— Delbiausse (Roger). — « Le mystère R. ». — *Le Vieux Saint-Maur*, hiver 1950-1951.

— Duesberg (Dom H.), O. S. B. — L'idéal religieux de R. — *Esprit et Vie*, février.

— Françon (Marcel). — Note pour le commentaire du *Quart Livre*. — *Modern Language Notes*, March.

— Keller (Abraham C.). — The idea of progress in R. — *P. M. L. A.*, March.

— Pouvereau (Henry). — En marge de F. R. à Saint-Maur. — *Le Vieux Saint-Maur*, hiver 1950-1951.

— Thiollier (Antonin). — R. et les beaux-arts. — *The Romanic Review*, February.

Rivaudeau (**A. de**). — Tisseau (Paul). — Le poète A. de R. (1538-1580 ?) — *Revue du Bas-Poitou*, 4e trimestre 1950.

Ronsard (**P. de**). — * Marboutin (chanoine J.-R.). — Un Agenais ami de Ronsard [Jean Dutreuilh de Belot]. — Agen, Imprimerie moderne, s. d.

— Desonay (Fernand). — Quelques exemples du lyrisme ronsardien dans les *Amours* à Cassandre en 1552. — *Revue des Langues vivantes*, n° 2.

Scève (**M.**). — Saulnier (V.-L.). — M. S. dans les *Annales poétiques*. — *Bulletin du Bibliophile*, n° 2.

Tolet (Pierre). — Mayer (C. A.). — P. T. and the *Paradoxe de la Faculté du vinaigre*. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1951, I.

XVII^e SIÈCLE

Divers. — Atkinson (Geoffroy). — Précurseurs de Bayle et de Fontenelle (La Comète de 1664-1665 et l'*Incrédulité sçavante*). — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Sage (Pierre). — La vie érémitique au début du XVII^e siècle d'après quelques romans du temps. — *Bulletin des Facultés catholiques de Lyon*, juillet-décembre 1950.

Théâtre. — Lebègue (Raymond). — Quelques survivances de la mise en scène médiévale [au XVII^e siècle]. — *Mélanges G. Cohen*, 1950.

— Mélèse (Pierre). — Notes sur la vie financière des théâtres au XVII^e siècle. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1950, II.

Bérulle (P. de). — Dagens (Jean). — Pic de la Mirandole et la spiritualité de B. [In]. *Pensée humaniste et tradition chrétienne aux XV^e et XVI^e siècles*. Essais, notes et documents publiés sous la direction de H. Bédarida. — Boivin, s. d.

Bussy-Rabutin. — Fabureau (Hubert). — M. de la Rivière, gendre de B.-R. — *Mercure de France*, mars.

Corneille (P.). — * P. C. — *Tartuffe* ou la comédie de l'hypocrite. Texte présenté et préfacé par Henry Poulaille. — Amiot-Dumont, 1951.

— Estang (Luc). — *Tartuffe*... de C. ? — *La Croix*, 13-14 mai.

— Lebègue (Raymond). — Corneille et le théâtre anglais. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1950, II.

Descartes. — * Carlini (A.). — Il problema di Cartesio. — Bari, 1948.

— * Descartes et le cartésianisme hollandais (par E. J. Dijksterhuis, Cornélia Serrurier, Paul Dibon, Hendrik J. Pos, J. Orcibal, Cornélia Thijssen-Schonte, G. Lewis). Études et documents. Avec une introduction de Étienne Guilhou. — Amsterdam, les Éditions françaises d'A., 1950.

— Commémoration du 3^e centenaire de la mort de D. [par F. Alquié, L. Prenant, V. Goldschmidt, G. E. Barié, M. Chastaing, G. Lewis]. — *Revue philosophique*, avril-juin.

— Alquié (Ferdinand). — L'ordre cartésien. — *Revue philosophique*, avril-juin.

— Alquié (Ferdinand). — La démarche métaphysique de D. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— Berr (Henri). — Sur le tricentenaire de la mort de D. Notes et réflexions. — *Revue de synthèse*, juillet-décembre 1950.

— Chastaing (Maxime). — L'abbé de Lanion et le problème cartésien de la connaissance d'autrui. — *Revue philosophique*, avril-juin.

— Chauchard (D^r Paul). — D. et la cybernétique. — *Revue de synthèse* juillet-décembre 1950.

— Costabel (Pierre). — La controverse D. — Roberval au sujet du centre d'oscillation. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— Golliet (P.). — Le problème de la méthode chez D. (I). — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— Gouhier (Henri). — Pour une histoire des *Méditations métaphysiques*. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— Le Lionnais (François). — D. et Einstein. — *Revue de synthèse*, juillet-décembre 1950.

— Lewis (Geneviève). — Bilan de cinquante ans d'études cartésiennes. — *Revue philosophique*, avril-juin.

— Lewis (Geneviève). — L'innéité cartésienne et sa critique par Lelarge de Lignac. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— May (Louis-Philippe) . — D. et les physiocrates. — *Revue de synthèse*, juillet-décembre 1950.

— Pastore (Annibale). — Approfondimento del pensiero di D. — *Filosofia* (Torino), aprile 1950.

— Revault d'Allonnes (O.). — L'esthétique de D. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

— Rochot (Bernard). — Un nouveau D. [réponse à F. Alquié : La découverte métaphysique de l'homme chez D., P., 1950]. — *Revue de synthèse*, juillet-décembre 1950.

— Rochot (Bernard). — Les vérités éternelles dans la querelle entre D. et Gassendi. — *Revue philosophique*, avril-juin.

— Romefort (R. P. Thomas de), O. P. — D. et l'aliénation de l'homme. — *Témoignages*, n° 29, 1951.

— Romeyer (B.), S. J. — D. et le cartésianisme. — [In] * *Catholicisme*, fasc. 10, 1951, col. 649-658.

— Rüsche (Franz). — Zur Lehre des D. von den « Lebensgeistern ». — *Philosophisches Jahrbuch*, 1950, H. 4.

— Thorez (Maurice). — Discours sur R. D. [Sorbonne, 2 mai 1946]. — *La Nouvelle Critique*, septembre-octobre 1950.

— Vuillemin (Jules). — Note sur l'évidence cartésienne et le préjugé qu'elle implique. — *Revue des sciences humaines*, janvier-mars.

Fénelon. — * F. — Dialogues on Éloquence. — Transl. with introduction and notes by W. S. Hovell. — Princeton, Princeton University Press, 1951.

— Calvet (J.). — A propos du centenaire de F. — *L'Enseignement chrétien.Studia*, avril.

— Levron (Jacques). — F. et sa belle-sœur [les relations de F. avec l'Anjou]. — *Mercure de France*, mai.

La Fontaine. — Boutang (Pierre). — I. Jean de L. F., politique. — II. La raison du plus fort. — III. L. F. ou l'exactitude. — IV. Les fables qui gardaient... — *Aspects de la France*, 16, 23, 30 mars, 6 avril.

— Clarac (Pierre). — Variations de L. F. dans les six derniers livres des *Fables*. — *L'Information littéraire*, janvier-février.

Malherbe. — Lausberg (Heinrich). — Zur Stellung M. in der Geschichte der französischen Schriftsprache. — *Romanische Forschungen*, 1950, H. 2-3.

Molière. — * Romano (Danilo). — Essai sur le comique de M. — Bern, Francke, 1951.

— Howarth (W. D.). — *Dom Garcie de Navarre* ou *Le Prince jaloux* ? — *French Studies*, April.

Voir : *Corneille* (*P.*).

Pascal (**B.**). — * Mesnard (Jean). — P., l'homme et l'œuvre (Connaissance des Lettres). — Boivin, 1951.

— Auerbach (Eric). — The triumph of Evil in P. — *The Hudson Review*, Spring 1951.

— Boutang (Pierre). — « Pascal, inutile et incertain ». — *Aspects de la France*, 22 juin 1950.

— Du Bos (Charles). — Fragments d'un P. [inédit]. — *Liberté de l'Esprit*, avril.

— Flasche (Hans). — Die Erfahrung des Herzens bei Cornelius Jansenius und ihre Bedeutung für das Denken P. — *Zeitschrift für Religions und Geistesgeschichte*, 1949-1950, H. 1.

— Flasche (Hans). — Die Erfahrung des Herzens bei Le Maître de Sacy, zur Einordnung der Erkenntnislehre P^s. — *Sacris Erudiri. Jaarboek voor Godsdienst-Weterschappen*, 1949, tome II.

— Russier (Jeanne). — Le pari de P. est-il au centre ou en marge de l'Apologie ? — *Revue philosophique*, avril-juin.

— Russier (Jeanne). — Une interprétation possible pour un texte important et obscur de P. (début du fragment 233). — *Revue philosophique*, avril-juin.

Voir : *Cousin* (*V.*).

Perrault (Cl.). — Boutang (Pierre). — P. et ses contes. — *Aspects de la France*, 5 mai 1950.

— Delarue (Paul). — Les *Contes* merveilleux de P. et la tradition populaire (I). — *Bulletin folklorique d'Ile-de-France*, janvier-mars.

Racine. — * Brereton (Geoffroy). — J. R. A critical biography. — London, Cassell, 1951.

— Dacier (Émile). — Les autographes de R. — *Revue française*, mars.

— Knight (R. C.). — Sophocle et Euripide ont-ils « formé » R. ? — *French Studies*, April.

Sévigné (M^me de). — Arland (Marcel). — M^me de S., la lettre et le naturel. — *Contemporains*, avril.

XVIII^e SIÈCLE

Divers. — * Lortholary (Albert). — Le mirage russe en France au XVIII^e siècle. — Boivin, 1951.

— Campagnac (E.). — La bibliothèque de Danton. — *Annales historiques de la Révolution française*, janvier-mars.

— Leo (Ubrich). — Phenomenological and experimental styles in the French enlightenment. — *Romanische Forschungen*, 1950, H. 2-3.

— Manceau (Henri). — Ce qu'on lisait dans une province française vers la fin du XVIII^e siècle [d'après les archives départementales des Ardennes, la bibliothèque de Charleville, etc.]. — *L'Information historique*, mars-avril.

— Rétif (André). S. J. — Brève histoire des « Lettres édifiantes et curieuses ». — *Neue Zeitschrift für Missionswissenschaft*, H. 1.

Alembert (D'). — Testament de Jean Le Rond d'A. — Inventaire après décès de M. Le R. d'A. [A. N., Minutier central]. — *Les Cahiers haut-marnais*, n° 24, 1^er trimestre.

Beaumarchais. — Scherer (Jacques). — Les parades de B. — *L'Information littéraire*, mars-avril.

— Vier (Jacques). — *Le Mariage de Figaro*. — I. Le siècle. II. L'auteur. III. L'œuvre. — *L'Ecole*, 7-21 avril, 5 mai.

— Vier (Jacques). — P. A. Caron de B. — *Dictionnaire de biographie française*, fasc. 29, 1951, col. 1127-1128.

Brosses (Ch. de). — Illiers (R. d'). — En marge des *Lettres* du président de B. — *Mercure de France*, mars.

Choderlos de Laclos. — * C. de L. — *Les Liaisons dangereuses.* Préface et notes de Pierre Charpentrat. — Bordeaux, Delmas, 1950.

Diderot. — Diderot. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre [N° spécial. Hommage à D. et d'Alembert.-Archives nationales. Bicentenaire de l'Encyclopédie, par P.-O. Lapie, L. Febvre, Ch. Braibant. — Textes et documents d'archives. — Documents d'archives inédits sur D. — Études sur D. et l'*Encyclopédie*.-Illustrations].

— Documents inédits sur D. [Ecole des cadets de Saint-Pétersbourg. Conventions entre M. D., pour l'Impératrice de Russie, et le Sr Levesque, 7 mars 1773... et le Sr Imbert, 13 may 1773. Conditions des gouverneurs. — Contrat de mariage de Marie-Angélique D. et d'Abel-François-Nicolas Caroillon, 8 septembre 1772. — Notoriété après le décès de Denis D., 17 janvier 1785]. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre.

— Bigot (Médecin-général). — D. et la médecine. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre.

— Bowen (Ralph). — La « modernité » de D. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre.

— Dieckmann (Herbert). — D., membre honoraire de la Société d'[sic] antiquaires d'Écosse [documents inédits]. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre.

— Gigot (Jean). — Promenade encyclopédique. D'un buste de Houdon (1775) à l'Encyclopédie filmée (1951). — [Sur divers bustes de D. — Des bustes de D. à D. franc-maçon ? Aucune trace de son appartenance à la franc-maçonnerie, à Paris ou à Langres. — Du buste de Houdon à la loge de Langres.... D. et la naissance de l'idée encyclopédique. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre.

— Nepveu-Degas (Jean). — Le *Paradoxe sur le comédien* [débat à la Sorbonne, 4 mai 1950]. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1950, II.

— Ronot (Dr Henry). — La maladie et la mort de D. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre.

— Wilson (Arthur M.). — Bicentenaire du siècle des Lumières. — D. en prison, 1749 [traduit en français par Bourdon]. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre.

Voir : *Encyclopédie.*

Encyclopédie. — * D. — Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers....-10 vol. in-fol. dont 2 de planches (Paris, 1751). Réimpression textuelle faite à Paris par l'Imprimerie Nationale en 1950.

— Le Prospectus de l'*Encyclopédie* de D. Réimpression. — Paris, Imprimerie Nationale, 1950.

— Cobban (Alfred). — The Encyclopaedia of 1751. — *The Listener*, 19th April.

— Grosclaude (Pierre). — Le bicentenaire de l'*E.* La pittoresque affaire de l'abbé de Prades. — *L'Acropole*, avril-mai.

Lespinasse (Mlle de). — Testament de Mlle de L. — Inventaire après décès de Mlle de L. — [Arch. Nat., Minutier central]. — *Les Cahiers haut-marnais*, 1er trimestre.

Marivaux. — * M. — Théâtre. Introduction de Robert Kemp (Collection du Flambeau). — Hachette, 1951.

— Daniels (May). — M., precursor of the « Theâtre de l'inexprimé ». — *The Modern Language Review*, October 1950.

Montesquieu. — * Vidal (E.). — Saggio sul M. Con particolare riguardo alla sua concezione dell' uomo, del diritto e della politica (Università di

Roma. Instituto di Filosofia del Diritto. XVII). — Milano, Dott. A. Giuffré Editore, 1950.

— Leigh (R. A.). — Une lettre inédite de M. [à Thomas Blackwell, 12 novembre 1751, B. N. Edimbourg]. — *French Studies*, April.

Morelly. — * M. — *Code de la Nature*, 1755. Publié avec une introduction et des notes par Gilbert Chinard. — R. Clavreuil, 1951.

Prévost (Abbé). — Woods (William S.). — L'abbé P. and the Gender of New Orleans. — *Modern Language Notes*, April.

Rétif de la Bretonne. — Grubbs (Henry A.). — Further light on the *Dernière Aventure* of R. de la B. — *Modern Language Notes*, March.

Rousseau (J. J.). — * Bouchard (Marcel). — L'Académie de Dijon et le premier discours de R. (Publications de l'Université de Dijon. VI.). — Les Belles Lettres, 1950.

— Beck (Leonard N.). — *Le Nouveau Dédale*. — *The Romanic Review*, February.

— Boutang (Pierre). — R. à Dijon. 1750-1950. — *Aspects de la France*, 25 mai 1950.

— Havens (George R.). — The road to Vincennes. — *The American Society Legion of Honor Magazine*, Autumn 1950.

— Wasserman (Earl R.). — Unedited letters by Sterne, Hume and R. [quatre lettres de R., 1767]. — *Modern Language Notes*, February.

Sade (M^is de). — Lély (Gilbert). — Description du château du marquis de S. à La Coste [Inventaire des meubles et effets du château de La Coste fait les 4 novembre 1778 et jours suivants]. — *Mercure de France*, avril.

— Lély (Gilbert). — Une fiancée du marquis de S. M^lle Laure-Victoire-Adeline de Lauris (d'après des documents inédits). — *La Table Ronde*, avril.

Vauvenargues. — Voir : *Stendhal*.

Volney. — Gaulmier (Jean). — L'idéologue V. (1757-1820), d'après des documents inédits, contribution à l'histoire de l'orientalisme en France [résumé d'une thèse de doctorat ès lettres]. — *Annales de l'Université de Paris*, octobre-décembre 1950.

Voltaire. — Ramsey (Warren). — V. and Homer. — *P. M. L. A.*, March.

XIX^e SIÈCLE

Divers. — Cosson (Yves). — Études récentes sur les symbolistes. — *Témoignages*, n° 29, 1951.

— Dolléans (Édouard). — Humbles voix [Jean Reboul. — Agricol Perdiguier. — Martin Nadaud. — Reine Garde. — Pierre Lachambaudie. — Théodore Lebreton. — G. Sand, Jérôme Gilland et Charles Poncy. — Savinien Lapointe. — Deux visites à George Sand]. — *La Revue*, 1^er mai.

— Fréville (Jean). — La Commune et la littérature. — *Europe*, avril-mai.

— Maurice (René). — Les écrivains naturalistes et la Bretagne [O. Mirbeau, H. Céard]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

— Mortier (Roland). — Une revue germanisante sous l'Empire : *Les Archives Littéraires de l'Europe* (1804-1808). — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Sacy (S. de). — La Renaissance orientale. — *Mercure de France*, avril.
— Schulkind (Eugène). — La littérature de la Commune [résumé d'une thèse de doctorat ès lettres, Université de Paris]. — *La Pensée*, mars-juin.
— Spencer (Philip). — The French public reading about 1850. — *Modern Langauge Review*, October 1950.
— Varloot (Jean). — La littérature de la Commune. — *Les Lettres Françaises*, 15 mars.
— Autour du réalisme et de l'Académie Goncourt. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne* [N° spécial], février.

Romantisme. — Peckham (M.). — Toward a theory of romanticism ? — *P. M. L. A.*, March.

About (**Edmond**). — X. — E. A. et Francisque Sarcey en Bretagne (I). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

Balzac (**Honoré de**). — * H. de B. — *Le Père Goriot.* — Introduction et notes de J.-C. Margolin (Classiques Delmas). — Delmas, 1951.
— * H. de B. — Scènes de la vie de Province. *Ursule Mirouet* (Édition du centenaire des Œuvres complètes illustrées de B. 30). — A. Guillot, 1950.
— * H. de B. — Scènes de la vie de province. *La Vieille fille. Le Cabinet des antiques.* (Édition du centenaire des Œuvres complètes illustrées de B. 31). — A. Guillot, 1951.
— * Charlier (Gustave). — B. et la Belgique [Commémoration du centenaire de la mort de H. de B. par l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique]. — Bruxelles, Palais des Académies, 1950.
— * Descaves (Pierre). — Le Président B. [B. et la Société des gens de Lettres]. — R. Laffont, 1951.
— * Guyon (Bernard). — La création littéraire dans B. La genèse du *Médecin de campagne.* — A. Colin, 1951.
— * Taylor (A. Carey). — Non-French admirors and imitators of B. — Birkbeck College, University of London, 1951.
— * Quelques aspects de B. et de son œuvre, d'après huit conférences faites au Lycée français de Bruxelles à l'occasion de l'exposition B. 14 novembre — 10 décembre 1950 [Brochure éditée par les soins du Lycée français de Bruxelles]. — Bruxelles, 1951.
— B., sa vie et son œuvre [par B. Guyon, J. de Lacretelle, M. Bouteron, etc.]. — *Revue des Conférences françaises en Orient* [n° spécial], novembre 1950.
— Adenis (Georges). — Une lettre inédite de B. Un duel manqué avec Roger de Beauvoir. — *Le Courrier Balzacien*, n° 10, décembre 1950.
— Adhémar (Jean). — L'Huile comagène et César Birotteau. — *Aesculape*, mars.
— Billy (André). — B. à la présidence des Gens de Lettres. — *Le Figaro Littéraire*, 21 avril.
— Billy (André). — Un nouvel aménagement de la *Comédie Humaine.* — *Le Figaro Littéraire*, 10 mars.
— Boussel (Patrice). — B. et le troisième sexe. — *Aesculape*, avril.
— Bouteron (Marcel). — Message [lu en Sorbonne le 17 novembre 1950]. — *Le Courrier Balzacien*, n° 10, décembre 1950.
— Brunot (Henriette). — B. et les femmes. — *Psyché*, avril.
— Dupuy (Aimé). — B., peintre de l'instituteur. — *Journal des professeurs de l'enseignement du second degré*, 14 avril.
— Dupuy (Aimé). — Le « blanc » et l'indigène dans la *Comédie Humaine* de B. — *Revue de psychologie des peuples*, 1er trimestre.
— Fay (Eliot G.). — B. and Henry James. — *The French Review*, February.
— Gardey (Françoise). — Sur la robe de M. de B. — *Aesculape*, mars,

— Guyon (Bernard). — Dix-huit mois de la vie amoureuse d'H. de B. Essai sur les rapports de la vie et de la fiction dans les romans balzaciens. — *Revue des Conférences françaises en Orient*, novembre 1950.

— Hennion (Horace). — Louis-Daniel, frère aîné d'H. de B. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XXX, 1er-2e trimestres 1950.

— Hériat (Philippe). — La dernière incarnation de B. [introduction à une édition de la *Cousine Bette*]. — *Revue de Paris*, mai.

— Lethève (Jacques). — B. et la phrénologie. — *Aesculape*, mars.

— Lotte (Dr Fernand). — La chronologie de *La Femme de Trente Ans*. — *Le Courrier Balzacien*, no 10, décembre 1950.

— Palou (Jean). — Malades, maladies et médecins dans la *Comédie Humaine*. — *Aesculape*, mars.

— Saurat (Denis). — B. et les honnêtes gens dans la *Comédie Humaine* [résumé de conférence]. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, t. III, 1951.

— Weelen (J.-E.). — Sur les années de collège de B. à Tours [communication à la Sté...]. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, 1er-2e trimestres 1950.

Voir : *Bernanos (G.)*, *Planche (G.)*.

Barbey d'Aurevilly (J.). — Druon (Maurice). — B. d'A. géant du dandysme. — *Adam*, avril-mai.

— Villemot (Henri). — Sur B. d'A. et Victor Hugo. — *Marsyas*, avril.

Voir : *Hugo (V.)*.

Baudelaire (**Ch.**). — * B. — Poèmes.... Introduction par André Ferran. (Coll. du Flambeau). — Hachette, 1951.

— Gilson (Étienne). — B. et la muse. — [in] * L'École des Muses, J. Vrin, 1951.

— Bayon (Jean). — B. et le mal. — *L'Acropole*, avril-mai.

— Besançon (Raoul). — B. et la bataille de *Tannhauser* (I, II). — *Revue Palladienne*, mars-avril, juin-juillet.

— Cuénot (Claude). — Baudelaire, alchimiste parisien. — *L'Information Littéraire*, janvier-février.

— Piérard (Louis). — La Belgique et l'auteur des *Fleurs du Mal*. Une lettre de B. [1864]. — *Le Monde*, 11 avril.

— Reboul (P.). — Explication de texte. *Spleen*. — *L'Information Littéraire*, mars-avril.

— Segond (J.). — Remarques sur le vers baudelairien. — *Revue de la Méditerranée*, janvier-avril.

Baüer (**Henry**). — Billy (André). — Le souvenir d'H. B. — *Le Figaro Littéraire*, 17 mars.

Bloy (**Léon**). — Kuhlmann (Helene). — Der Arme von Paris. Eine studie zu L. B. — *Die Literatur der Gegenwart*, 1948-1949.

Bourges (**Elémir**). — Thiébaut (Marcel). — E. B. — *Revue de Paris*, avril.

Caro (**E.**). — Voir : *Stendhal*.

Chaillet (**H.-D. de**). — Guyot (Charly). — Documents nouveaux sur H.-D. de Ch. [d'après le *Journal* de Chaillet retrouvé. 1791-1823]. — *Musée neuchâtelois*, 1950.

Chasles (**Ph.**). — Pichois (Claude). — Un épisode des relations littéraires franco-hongroises : Kertbeny, Ph. C., Thalès Bernard et Saint-René

Taillandier de 1847 à 1860. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

Voir : *Stendhal*.

Chateaubriand. — * C. — *Atala*. Édition critique par Armand Weil. — J. Corti, 1951.

— * C. — *Journal de Jérusalem*.... Reproduction en fac-similé du manuscrit original. — E. Belin, 1951.

— * Martial-Piéchaud. — Ainsi vécut C. — Hachette, 1951.

— Boutang (Pierre). — Le sentiment royaliste dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. — *Aspects de la France*, 3, 10, 17 novembre 1950.

— Danjon (A.). — C., Stendhal et la lune. — *L'Astronomie*, février.

— La Motte-Rouge (Daniel de). — Correspondance inédite du comte de Bédée, oncle de C., pour servir à l'histoire de Plancoët. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Bulletins et Mémoires*, t. LXXIX, 1949-1950 (1951).

— Maurevert (Georges). — « Gentilshommes de lettres ». C. — *Le Fureteur*, février.

— Moreau (Pierre). — Un mot de C. : « céruléen » ou « céruséen ». — *Revue Universitaire*, janvier-février.

— Voisine (J.). — Le volcan de *René*. — *French Studies*, April.

— Mémoires of C. [C. R. de l'éd. M. Levaillant des *Mémoires d'Outre-Tombe*]. — *The Times Literary Supplement*, 6th April.

— Société Chateaubriand. *Petit Bulletin*, nº 3, 1951 [49e et 50e réunions de travail, 1948-1949. — Mme Maurice-Amour : Bibliographie musicale des œuvres inspirées par C. — Célébration du centenaire de la mort de C. — Lettres inédites : C. à Lamennais, 8 février 1837 ; Lamennais à C., 8 février. — C. à G. Sand, 14 mai 1835. — Mme Joubert à C., 30 mars 1836. — Lettre de Mme Récamier à la comtesse de Boigne, 29 août, s. d.].

Colet (Louise). — Benassis (Dr). — Essais de clinique littéraire : les amies de Flaubert : L. C. [VI. L'affaire Alph. Karr. VII : Premier cycle Flaubert]. — *Les Alcaloïdes*, février.

Constant (Benjamin). — * B. C. — *Cécile*. Présenté et annoté par Alfred Roulin. — Gallimard, 1951.

— Cordiè (Carlo). — L'originario memoriale del C. sui cento giorni. — *Paideia*, settembre-ottobre 1950.

Corbière (Tristan). — * T. C. — *Les Amours jaunes*. Préface de Tristan Tzara (Le Club français du livre. Poésie. Vol. 8.). — Le Club français du Livre, 1950.

— Frouville (Marc). — Quelques écrivains trop oubliés. II : T. C. — *La Boîte à Clous*, nº 3, mai 1950.

Cousin (Victor). — Demorest (J.-J.). — V. C. et le manuscrit des *Pensées* de Pascal. — *Modern Language Notes*, April.

Desbordes-Valmores (Mme). — * M. D.-V. — Poèmes choisis, avec une introduction, une biographie sommaire et une bibliographie par Yves-Gérard Le Dantec (Bibliothèque aldine). — F. Hazan, 1950.

Dumas (Alexandre), — Lettres inédites d'A. D. père à son fils, présentées par Marcel Thomas. — *La Table Ronde*, mai.

Feuillet (O.). — Boyé (Maurice-Pierre). — La sensibilité d'O. F. Documents inédits. — *Rolet*, 22, 29 mars, 5 avril.

Flaubert (G.). — * G. F. — *Madame Bovary. Bouvard et Pécuchet. Le Dictionnaire des idées reçues*. Étude et notes de S. de Sacy. — Le Club fran-

çais du Livre, 1951.

— * Laumet (Lucien). — La sensibilité de F. — Poulet-Malassis, s. d.

— Mettra (Jacques). — F. et le réalisme. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne*, février.

— Voir : *Colet* (*Louise*).

France (**A.**). — * Walton (L. B.). — A. F. and the Greek world. — Durham, Duke University Press, 1950.

— Neuvier (Roger). — A. F. — *Le Bonhomme Froissart*, nº 18, avril 1951.

— Psichari (Lucien). — Souvenirs inédits sur A. F. — *Au Jardin de la France*, automne-hiver 1950.

Fromentin (**E.**). — * Kappeler (Waltrud). — F., ein Dichter der Erinnerung. — Zurich diss., 1949.

— Vier (Jacques). — Le *Dominique* de F., roman de désintoxication romantique. — *L'Ecole*, 5 et 19 mai.

Gautier (**Th.**). — * Th. G. — *Spirite*. Étude et notes de Jean Richer (Le Club français du livre. Classiques, 17). — Le Club français du Livre, 1950.

Goncourt (**E. et J. de**). — Bonnerot (Jean). — En marge du *Journal* des G. 1857-1869. Les relations d'E. et J. de G. avec Sainte-Beuve [Lettres inédites de S.-B. aux G., B. N. Fonds Fr., N. Acq., nº 22 475]. — *Mercure de France*, mars.

— Guinard (P)., Defourneaux (M.)., Laplane. — Les G., témoins d'une époque [I. Le document humain et l'écriture artiste. — II. Les G., historiens et mémorialistes. — III. Les G. et l'art de leur temps. — IV. L'Académie vengeresse et consolatrice]. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne*, février.

— Vallery-Radot (Dr Pierre). — Les médecins vus par les G. — *Histoire de la Médecine*, nº 1, février 1951.

Voir : *Maupassant* (*G. de*).

Gratry (**R. P. Alph.**). — Voir : *Stendhal*.

Hello (**Ernest**). — Desbruères (Michel-François). — E. H. ou les intermittences du génie. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

Heredia (**J. M. de**). — Miramar (Alberto). — Cartagena en *Los Trofeos* de H. — *Revista de las Indias*, noviembre-diciembre 1950.

Hugo (**Victor**). — * V. H. — *Les Contemplations*. Avant-propos et notes par André Dumas (Classiques Garnier). — Garnier, 1951.

— * V. H. — *Les Feuilles d'Automne. Les Chants du Crépuscule*. Avant-propos et notes par André Dumas (Classiques Garnier). — Garnier, 1950.

— * V. H. — *La Légende des Siècles*. Avant-propos et notes par André Dumas (Classiques Garnier). — 2 vol., Garnier, 1950.

— * V. H. — *Les Voix Intérieures. Les Rayons et les Ombres* (Classiques Garnier). — Garnier, 1950.

— * Le Cœur (Charles). — La philosophie religieuse de V. H. Poèmes choisis sur la méthode philosophique du mot juste [Pour connaître la pensée religieuse de V. H.]. — Bordas, 1951.

— * Pierres de V. H. Textes totalement inédits présentés par H. Guillemin. — Genève, Ed. du Milieu du Monde, 1951.

— Carnets inédits de V. H., publiés par H. Guillemin [7e série]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 5 avril.

— Guillemin (Henri). — Comment H. éloignait les spectres. — *Le Figaro Littéraire*, 24 mars.

— Guillemin (Henri). — H. et le rêve [documents inédits]. — *Mercure de France*, mai.

— Textes inédits de V. H. Le Poète au travail. Publiés par Henri Guillemin. — *Cahiers du Sud*, nº 304, 2e semestre 1950.

— V. H. amoureux (documents inédits), publiés par Henri Guillemin. — *Revue de Paris*, mars.

— Albouy (Pierre). — V. H. et la Commune. — *La Pensée*, mars-avril.

— Cluzel (E.). — Les illustrations de l'édition dite *Keepsake* de *N.-D. de Paris*. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 1.

— Marchand (Jean-José). — H. revient. — *Liberté de l'Esprit*, mai 1950.

— Patterson (Helen Temple). — Petites clefs de grands mystères (V. H., Jean-Paul Richter et Sébastien Mercier). — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Saurat (Denis). — V. H. et Barbey d'Aurevilly. — *Marsyas*, mars.

— Schaffer (Aaron). — A letter of Auguste Vacquerie concerning a performance of *Hernani* [10 juin 1867]. — *Modern Language Notes*, March.

— Schneider (Pierre). — V. H. — *Les Temps Modernes*, avril.

Huysmans (**J. K.**). — Jacquinot (Jean). — H. et la médecine [d'après le livre du Dr Veysset. Lettre inédite du Dr Gabriel Liven à J.-K. H., 12 août 1901]. — *Les Amis de Saint-François*, février-avril.

La Madelène (**Jules de**). — J. de la M. — *Le Marquis des Saffras*. Introduction de Gaston Roux. — *Les Belles Lectures*, nº 179, 15-30 avril.

Lamartine (**A. de**). — Balmelle (Marius). — L. et son séjour à Mende en 1850 (I). — *Bulletin trimestriel de la Société des lettres, sciences et arts du département de la Lozère*, 1er-2e semestres 1950.

— Morgand (Arthur). — L. et l'établissement du Bon Pasteur à Mâcon. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1948-1949 [1951].

Lamennais. — Voir : *Chateaubriand*.

Lautréamont. — Grubbs (Henry A.). — The pseudonymof Isidore Ducasse. — *Modern Language Notes*, February.

La Villemarqué (**Th. de**). — Le Roux (Pierre). — An Tri Manac' h Ruz. Les Trois Moines Rouges, du *Barzaz Breiz*. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

Leconte de Lisle. — Jobit (Mgr Pierre). — Un protecteur inconnu de L. de L. et de Lacaussade : Charles Gaudichaud-Beaupré, botaniste et voyageur (1789-1854). — *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences coloniales*, 1950, IX.

Lefébure (**Eugène**). — * Mondor (Henri). — E. L. Sa vie. Ses lettres à Mallarmé. — Gallimard, 1951.

Loti (**Pierre**). — P. L. *Yvonne Lescure*. Pièce inédite en 5 actes (I) [Présentation de Fernand Laplaud]. — *Association internationale des amis de P. L.*, mars.

— Dessen (Pasteur). — P. L. protestant. — *Association internationale des amis de P. L.*, mars.

Mallarmé (**S.**). — Duchet (René). — Le drame de la création mallarméenne. — *Synthèses*, mars.

Voir : *Lefébure* (*E.*).

Maupassant (G. de). — * G. de M. — Correspondance inédite, recueillie et présentée par Artine Artinian, avec la collaboration d'Édouard Maynial. — Paris, D. Wapler, 1951.

— Trois lettres inédites de G. de M. — *Quo Vadis*, avril-juin.

— Billy (André). — M. et Goncourt [à propos du livre d'A. Artinian]. — *Le Figaro Littéraire*, 12 mai.

— Dupuy (Aimé). — Autour d'un centenaire. Images de la vie et des œuvres de G. de M. — *L'Art de vivre*, n° 3, hiver 1950.

— Laplane. — Valeur présente de M. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne*, février.

— Lemoine (Fernand). — Pays et paysans cauchois peints par M. — *Revue de psychologie des peuples*, 1er trimestre.

— Vial (André). — G. de M. et « Jean Lahor » [Dr Henry Cazalis]. Lettres inédites du romancier au médecin-poète. — *Bulletin du Bibliophile*, nos 1-3.

Mérimée (P.). — Lapp (John C.). — The dénouement of M.'s *La Chambre bleue*. — *Modern Language Notes*, February.

— Le Gras (Charles). — P. M. à Avignon. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. X, 1948-1949 [1950].

— A. R. — M. mystificateur. — *Revue Palladienne*, juillet-août 1950.

— Ségur (Nicolas). — Lettres de l'Inconnue. Leur auteur. — *Revue Palladienne*, juillet-août 1950.

Michelet (J.). — Barthes (Roland). — M., l'histoire et la mort. — *Esprit*, avril.

— Brugmans (Henri). — La notion de « peuple » chez M. et chez Péguy. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 20, mars.

Moréas (Jean). — Kermorvan (Marie-Aimée de). — La leçon de M. — *Aspects de la France*, 30 mars 1950.

Nerval (Gérard de). — * Rhodes (S. A.). — G. de N., 1808-55, Poet, Traveller, Dreamer. — New York, Philosophical Library, 1951.

— Un inédit de G. de N. Notes sur Charles VI, roi fou, présentées par Jean Richer. — *Combat*, 25 janvier.

— Auriant. — Autour de G. de N., de William Lane et de Makrisi. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Carré (Jean-Marie). — G. de N. et la Méditerranée [résumé de conférence]. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, III, 1951.

— Randal (Georges). — Gérard et sa « Javanaise ». — *Quo Vadis*, avril-juin.

— Richelle (Marc). — Analyse textuelle. *El Desdichado* de G. de N. — *Revue des Langues vivantes*, 1951, 2.

Voir : *Nodier (Charles)*.

Nodier (Charles). — * C. N. — *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*. Reproduction photographique de l'édition originale (1830), avec les vignettes de T. Johannot, suivi d'une post-face : *Le roi de Bohême* ou les tentations du langage par Jean Richer. (Club français du livre. Classiques, 15). — Club français du livre, 1951.

— Textes de Ch. N. — Jugement dernier [inédit, VIIe et dernier chapitre d'un roman, *Le Voleur*], publiés par Jean Richer. — *Cahiers du Sud*, n° 304, 2e semestre 1950.

— Ch. N. — Lettre sur les origines de l'alphabet [Bibl. de Dijon, Fonds Vallot, 1490 (12), f° 238-239], publiée par Marius Dargaud. — *Cahiers du Sud*, n° 304, 2e semestre 1950.

— Béguin (Albert). — N. ou l'enfance restaurée. — *Cahiers du Sud*, n° 304, 2e semestre 1950.

— Delétang-Tardif (Yanette). — « Je visite les soleils... ». — *Cahiers du Sud*, n° 304, 2e semestre 1950.
— Richer (Jean). — N. et Nerval. — *Cahiers du Sud*, n° 304, 2e semestre 1950.

Olivier (Juste). — * Beerli (Otto). — La prose de J. O. —Zurich, Juris-Verlag, 1949.
— Olivier (Juste). — Journal littéraire du 21 juillet 1830. Présentation d'André Delattre [sur Hugo, Vigny et Ste-Beuve]. — *Mercure de France*, avril.

Planche (Gustave). — Un ami de Balzac: G. P. Caricature de Benjamin Roubaud. — *Aesculape*, mars.

Prévost-Paradol. — Guiral (Pierre). — Un grand journaliste : P.-P. [résumé d'une conférence]. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, t. III, 1951.

Régnier (H. de). — H. de R. — *La Double maîtresse*. Introd. de Vincent Muselli. — *Les Belles Lectures*, n° 158, 1er-14 juin 1950.

Renan (E.). — Psichari (Henriette). — *L'Abbesse de Jouarre* au théâtre. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1950, II.
— Roy (Claude). — R. et la terreur atomique. — *Les Lettres Françaises*, 3 mai.

Rimbaud (A.). — Adam (Antoine). — *Phrases*. — *Le Bateau Ivre*, mars.
— Briet (Suzanne). — Isabelle « habillée » par Émilie Rimbaud. — *Le Bateau Ivre*, mars.
— Petitfils (Pierre). — A propos des *Stupra*. Vers inédits de R. [copiés par Verlaine]. — *Le Bateau Ivre*, mars.
— Un portrait inconnu de R. [par Alfred-Jean Garnier, 1872]. — Lettre de Pierre Petitfils. — *Le Figaro Littéraire*, 28 avril, 5 mai.

Rostand (Edmond). — Gorsse (Pierre de). — E. R., poète français d'inspiration commingeoise (II). — *Revue de Comminges*, 1er trimestre.

Saint-René Taillandier (R.). — Voir : *Chasles (Ph.)*.

Sainte-Beuve. — Phillips (E. M.). — The present state of S.-B. studies. — *French Studies*, April.
Voir : *Goncourt (E. et J. de)*.

Samain (A.). — A. S. — *Xanthis. Divine Bontemps*. Introduction par Raymond Cortat. — *Les Belles Lectures*, n° 159, 15-30 juin 1950.

Sand (George). — Deux lettres inédites de George Sand à Pauline Viardot [1er déc. 1847, 8 déc. 1848], présentées par J. Piatier. — *Le Monde*, 9 mai.
— Salomon (Pierre). — Introduction à l'étude de G. S. — *L'Information Littéraire*, mars-avril.
Voir : *Chateaubriand*.

Sarcey (Francisque). — Voir : *About (Edm.)*.

Signoret (Emmanuel). — Soulairol (Jean). — E. S. — *Le Divan*, avril-juin.

Stendhal. — * Séguin (Marie-Madeleine). — Bibliothèque nationale. Catalogue des ouvrages de Stendhal conservés au département des Imprimés [Extrait du « Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale », Auteurs, T. 178]. — Imprimerie nationale, 1950.

— * Ciavarella (Angelo) et Marchi (Virginio). — Giornate stendhaliane, catalogo della mostra. Parma, settembre-ottobre 1950. — Parma, tip. di Fresching, 1950.

— Cordiè (Carlo). — S. ammiratore del « Grand Muratori ». — *Convivium*, 1950, nº 4-5.

— Fourcassié (Jean). — S. et les Pyrénées. — *Pyrénées*, nº 5, janvier-mars.

— Green (F. C.). — S. et la *Literary Gazette*. — *Le Divan*, avril-juin.

— R. d'I[lliers]. — La comptabilité de Romain Colomb. — *Le Divan*, avril-juin.

— Litto (V. del). — Marginalia inédits de S. sur un Vauvenargues [ex. de 1806]. — *Mercure de France*, mai.

— Luzi (Mario). — Roma, Parma, S. — *Paragone*, febbraio.

— Michel (François). — Le policier qui espionna Monsieur de Beyle ? — *Le Divan*, avril-juin.

— Pichois (Claude). — S. jugé par Chasles. — *Le Divan*, avril-juin.

— Petites notes stendhaliennes [... Écrasons l'infâme. Lettre inédite du P. Gratry à E. Caro]. — *Le Divan*, avril-juin.

Voir : *Chateaubriand.*

Vacquerie (Auguste). — Voir : *Hugo (V.).*

Vallès (Jules). — Varloot (Jean). — Vallès vivant. — *La Pensée*, mars-avril.

Verhaeren (Émile). — Voir : *Maeterlinck (M.).*

Verlaine (P.). — Bornecque (Jacques-Henri). — Le témoignage des *Poèmes saturniens* (I). — *L'Information Littéraire*, mars-avril.

Vermenouze (A.). — * A. V. — Œuvres complètes. Préface de Robert Garric. — 3 vol., Aurillac, Éditions U.S.H.A., 1950.

XXe SIÈCLE

Divers. — * Bibesco (Princesse). — La vie d'une amitié. Ma correspondance avec l'abbé Mugnier. 1911-1944. [Tome I. 1911-1921]. — Plon, 1951.

— * Burnand (Robert). — Paris 1900. — Hachette, 1951.

— * Chaigne (Louis). — Vies et œuvres d'écrivains. III. ... Saint-Exupéry, Bernanos, C.-F. Ramuz... — F. Lanore, 1950.

— Bauer (Roger). — Individuum und Gemeinschaft in der modernischen französischen Literatur, von Narzissmythos zu Litérature engagée. — *Wissenschaft und Weltbild*, II (1949).

— Bibesco (Princesse). — L'abbé Mugnier. — *Revue de Paris*, avril.

— Cain (Julien). — L'avenir des Sociétés savantes [discours à la séance de clôture du 76e congrès des Sociétés savantes, Rennes, 31 mars 1951]. — *L'Education Nationale*, 26 avril.

— Rousselot (Jean). — La critique littéraire française contemporaine. — *Larousse mensuel*, avril.

Surréalisme. — Chavardès (Maurice). — Grandeurs et frontières du surréalisme. — *La Vie Intellectuelle*, avril.

Alain-Fournier. — García Martínez (J. A.). — A. F. y Charles Peguy. — *Cultura* (Buenos Aires), nº 7, 1950.

Apollinaire (G.). — * A. — Lettres à sa marraine (1915-1918). Introduction et notes de Marcel Adema. — Gallimard, 1951.

— Billy (André). — A propos d'une nouvelle rue [la rue G. A.]. — *Le Figaro Littéraire*, 7 avril.

— Billy (André). — G. A. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, t. III, 1951.

Arbaud (**Joseph d'**). — Henriot (Émile). — J. d'A., fils de Mistral. — *Le Monde*, 21 mars.

— Peyre (Sully-André). — Qu'il existe une poésie provençale. J. d'A. — *Marsyas*, nº 284, mars.

— Roqueta (Peire). — Josep d'A. — *Oc*, julhet 1950.

Baillon (**André**). — Gascht (André). — Recherche d'A. B. — *Le Thyrse*, avril.

— Stevo (Jean). — A. B. [1875-1932]. — *Synthèses*, avril 1950.

Barrès (**Maurice**). — * M. B. — *Colette Baudoche*. Nouvelle édition augmentée de quelques pages inédites. — Plon, 1951.

Benjamin (**René**) — Ritter (Raymond). — R. B., mon ami [quelques souvenirs et quelques lettres : 8 janvier, 21 mars, 6 août 1945, 23 septembre 1948]. — *Revue générale belge*, février.

Bergson (**Henri**). — Jaco. — Maurras chez B. — *Le Bulletin des Lettres*, 15 avril.

— Jankélévitch (Vladimir). — H. B. — *Revue de Métaphysique et de Morale*, janvier-mars.

— O'Neill (James C.). — An intellectual affinity : B. and Valéry. — *P. M. L. A.*, March.

Bernanos (**Georges**). — * G. B. — *Un mauvais rêve*, suivi de notes et variantes, établies par Albert Béguin, et de 27 lettres de G. B. — Plon, 1950.

— Un inédit de B. : Jaurès est mort [article refusé par l'*Avant-Garde de Normandie* en 1914]. — *Aspects de la France*, 28 juillet 1950.

— Un inédit de B. [Message pour une association de grands malades]. — *Lettres du Monde*, nº 10, 16 février.

— Lebois (André). — Sincérité de B. — *La Revue Neuve*, nº 12, 4e trimestre 1950.

— Mercier (J.). — Chemins de grâce [sur les *Dialogues des Carmélites*]. — *Les Cahiers de Neuilly*, janvier.

— Nesmy (Dom Claude-Jean), O. S. B. — Du « Curé de village » au « Curé de campagne », ou des variations de l'apologétique littéraire depuis un siècle. — *Revue de l'Université d'Ottawa*, janvier-mars.

— Verret (Michel). — Prestiges et faux prestiges de B. — *La Nouvelle Critique*, décembre 1950.

Bousquet (**Joe**). — Bay (Paul). — J. B., moraliste (1897-1950). — *Quo Vadis*, avril-juin.

— Lecomte (Marcel). — J. B. et l'ésotérisme cathare. — *Synthèses*, février.

— Correspondance entre Simone Weil et J. B. [avril-mai 1942]. — *Cahiers du Sud*, nº 304, 2e semestre 1950.

Cadou (**René-Guy**). — R.-G. C. [par A. Jacques, Guy-Noël Rousseau]. — *Réforme*, 21 avril.

— Gascht (André). — R.-G. C. — *Le Thyrse*, 1er mai.

— Guillaume (Louis). — R.-G. C. (1920-1951). — *L'Education Nationale*, 12 avril.

Copeau (Jacques). — Ellmar (Paul). — J. C. als Pionier lebendigen Theaters. — *Hamburger Jahrbuch für Theater und Musik*, 1950.

Dabit (Eugène). — Bergeron (Régis). — Sur E. D. — *Europe*, mars.

Delarue-Mardrus (L.). — Haloche (Maurice). — L. D.-M. — *Le Thyrse*, 1er mai.

Desnos (Robert). — R. D. Deux cantates... présentées par Alfred Smoular. Cantate pour l'inauguration du Musée de l'Homme. — Les quatre éléments. — Lettre de D. à Gaston Criel, 18 février 1940. — Poèmes et témoignages. — *Signes des Temps* [nº spécial : « Vous avez le bonjour de R. D. »], nº 5, 1er quadrant 1951.

— Ménard (René). — R. D. et la conquête de l'homme. — *Cahiers du Sud*, nº 298, 1950.

Drieu La Rochelle (P.). — Bilan fasciste. 15 juillet 1944 [Inédit]. Présenté par Pierre Herbart. — *84*, nº 16, décembre 1950.

— Simon (Pierre-Henri). — D. La R. — *Revue générale belge*, octobre 1950.

Drouot (Paul). — P. D. — *Eurydice deux fois perdue*. Introduction d'Yves-Gérard Le Dantec. — *Les Belles Lectures*, nº 178, 1er-14 avril.

Dullin (Charles). — Notes pour servir à l'histoire de C. D. et du théâtre et de l'école de l'Atelier, 1885-1949 [Bibliographie]. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1950, II.

Estaunié (Édouard). — Harvey (Edward). — E. E., critic and reviewer. — *Modern Language Notes*, February.

Fargue (Léon-Paul). — Porel (Jacques). — Souvenirs... Promenades avec F. — *Revue de Paris*, mai.

Fontainas (André). — * A. F. — Choix de poèmes [par Mme A. F.]. — *Mercure de France*, 1950.

— Pourtal de Ladevèze (Jean). — La poésie d'A. F. — *Matines*, 1er semestre, nº 4-5.

Gide (André). — * Schildt (Göran). — G. et l'homme. — *Mercure de France*, 1951.

— A. G. (1869-1951). — *Yale French Studies* [nº spécial], nº 7, 1951.

— Souvenir d'A. G. [par François Mauriac, Thierry Maulnier, Jacques Laurent, Julien Green, Claude Mauriac]. — *La Table Ronde*, avril.

— Essai de bibliographie des œuvres d'A. G. [d'après la Bibliographie des écrits d'A. G. établie par Arnold Naville]. — *Biblio*, mars.

— Deux lettres [inédites] d'A. G. [A un ami, 18 mai 1944 ; à Paul Léautaud, 1930]. — *Revue de la Pensée française*, avril.

— Alceste. — A. G. ou le vertige de l'absence. — *Terre Humaine*, avril.

— Arland (Marcel). — Gide et ses juges. — *Opéra*, 7 mars.

— Astorg (Bertrand d'), Béguin (Albert). — Mort d'A. G. — *Esprit*, avril.

— Berteloot (Pierre). — Bij het Verscheiden van A. G. — *Dietsche Warande en Belfort*, maart-april.

— Blanchet (André). — A. G. et les chrétiens. — *Etudes*, avril.

— Bodart (Roger). — A. G. en quête de la paix. — *Revue générale belge*, avril.

— Bois (Jacques). — A. G. et l'objection de conscience. — *Le Christianisme social*, avril.

— Borne (Étienne). — Juger A. G. ? — *Terre Humaine*, avril.

— Bourin (André). — A. G. — *Larousse mensuel*, avril.

— Brée (Germaine). — Time sequences and consequences in the Gidian world. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Chénier (André-Marie). — A. G., homme divers. — *Revue de l'Université Laval*, avril.

— Chenoy (Léon). — G. — *Le Thyrse*, 1er avril.

— Clouard (Henri). — Pour une esquisse d'A. G. — *Revue française*, mars.

— Cocteau (Jean). — G. est mort, vive G. — *Bulletin économique et social de la Tunisie*, mars.

— Collignon (Jean). — G's sincerity. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Cordle (Thomas). — G. and the novel of the egoist. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Curnier (Pierre). — A. G., Dostoïevsky et les problèmes du roman contemporain. — *L'Information Littéraire*, novembre-décembre 1950.

— Danet (Yvonne). — Voix d'A. G. — *Preuves*, nº 1, mars.

— Delmas-Marsalet (Maurice). — A. G. ou le messager sans message. — *La Boîte à Clous*, nº 11, 1951.

— Dimaras (Constantin Th.). — A. G. et la Grèce [précédé d'une lettre inédite d'A. G. à C. D., 31 décembre 1940]. — *Revue d'Athènes*, avril.

— Green (Julien). — Entretiens avec A. G. — *La Table Ronde*, avril.

— Guggenheim (Michel). — G. and Montaigne. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Guissard (Lucien). — A. G. ou l'humanisme sans la grâce. — *Terre Humaine*, avril.

— Haloche (Maurice). — Autre propos sur A. G. — *Le Thyrse*, 1er mars.

— Jouhandeau (Marcel). — Ma rencontre, la dernière, avec A. G. — *Opéra*, 28 février.

— Kanters (Robert). — A. G. — *La Gazette des Lettres*, 15 mars.

— Kemp (Robert). — A. G. — *Biblio*, mars.

— Lalou (René). — A. G. et la confiance en l'homme. — *L'Education Nationale*, 1er mars.

— Lang (Renée). — Rilke and G. : their reciprocal translations. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Laurent (Jacques). — Il suffisait de se montrer. — *La Table Ronde*, avril.

— Lesdain (Pierre). — A. G., pour toujours... — *Synthèses*, mars.

— Loy (J. Robert). — *Prometheus, Theseus*, the uncommon man and an Eagle. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Luc-Verbon (Philippe). — A. G. ou le bon grain fructifiera. — *Revue socialiste*, avril.

— Mallet (Robert). — « L'homme de la sincérité ». — *Revue de la pensée française*, avril.

— Martin-Chauffier (Louis). — Adieu à A. G. — *Contemporains*, avril.

— Maulnier (Thierry). — Le maître de liberté. — *La Table Ronde*, avril.

— Maulnier (Thierry). — Que nous apportait G. ? — *Hommes et Mondes*, avril.

— Mauriac (Claude). — G. à Malagar [extraits d'un journal]. — *La Table Ronde*, avril.

— Mauriac (Claude). — G. vivant. — *Liberté de l'Esprit*, mars.

— Mauriac (François). — La victoire de Spartacus. — *La Table Ronde*, avril.

— Maurin (Mario). — A few notes on the G. — Suarès relations. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Michaud (Guy), Burguière (Paul), Bayrau (Süheylâ). — Autour des *Faux-Monnayeurs* [Genèse des *F. M.* — L'art de la fugue. — Morphologie

des *F. M.* — Syntaxe des *F. M.*]. — *Dialogues* (Istanbul), nº 2, janvier.

— Noth (Ernst Erich). — The struggle for G's soul. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— O'Brien (Justin). — G's fictional technique. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Parnell (Charles). — A. G. and his *Symphonie pastorale*. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Picon (Gaëtan). — Remarks on G's Ethics. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Pierhal (Armand). — A. G. et l'âme. — *Terre Humaine*, avril.

— Rambaud (Henri). — Constance d'A. G. — *La Vie Intellectuelle*, avril.

— Rambaud (Henri). — Lettre sur A. G. [fragments]. — *Bulletin des Lettres*, 15 mars.

— Reuillard (Gabriel). — Un haut lieu gidien : Cuverville-en-Caux. — *Le Monde*, 7 mars.

— Stock (Irwin). — A view of *Les Faux Monnayeurs*. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Tortel (Jean). — A. G. et sa gloire. — *Cahiers du Sud*, nº 304, 2e semestre 1950.

— Turnell (Martin). — A. G. and the desintegration of the Protestant call. — *Yale French Studies*, nº 7, 1951.

— Viatte (Auguste). — A. G. tel qu'en lui-même... — *Revue de l'Université Laval*, avril.

— Vier (J.). — Sens de l'œuvre de G. — *Les Cahiers de Neuilly*, avril.

— Wankenne (André), S. J. — G. et Claudel. Le drame d'une conversion manquée. — *Nouvelle Revue Théologique*, mars.

— [L'équipe de *Roman*]. — A. G. — *Roman*, nº 2, mars.

Giraudoux (Jean). — LeSage (Laurence). — J. G. and the French theater. — *The American Society Legion of Honor Magazine*, Autumn 1950.

— Santelli (César). — J. G. et la jeunesse [résumé de conférence]. — *Annales du Centre universitaire méditerranéen*, III, 1951.

— Surer (Paul). — Études sur le théâtre français contemporain. (I). J. G. — *L'Information Littéraire*, janvier-février.

Hémon (Louis). — Guyard (Marius-François). — L. H. l'inconnu. — *Terre Humaine*, avril.

Jacob (Max). — M. J. — Histoire du roi Kaboul Ier et du Marmiton Gaulvain. Présentation par André Salmon. — *Les Cahiers M. J.*, nº 1, mars 1951.

— Bibliographie des œuvres de M. J. [éditions françaises]. Portrait de M. J. par lui-même. — *Les Cahiers M. J.*, mars 1951.

— M. J. — Inédits. — Caricature ou presque [poème envoyé à Louis Guillaume, le 26 décembre 1941, de St-Benoît-sur-Loire]. — *Un amour du Titien*. Opérette inspirée en 5 actes et 4 tableaux de M. J. 1928. Acte I. Scène II. — Conseils et confidences. — Quatre méditations chrétiennes. — *La Boîte à Clous*, février.

— M. J. — Récit de ma conversion [1939]. — Deux lettres inédites sur l'art d'écrire. — *La Vie Intellectuelle*, mars.

— Hommage à M. J. — *La Boîte à Clous*, nº 10, février.

— Cassou (Jean). — M. J., grand poète. — *La Boîte à Clous*, février.

— Delétang-Tardif (Yanette). — M. J., druidique. — *La Boîte à Clous*, février.

— Émié (Louis). — Les pierres de lune [M. J. à Bordeaux]. — *La Boîte à Clous*, février.

— Rousselot (Jean). — M. J., lampe du soir. — *La Boîte à Clous*, février.

— Sauguet (Henri). — Quand j'écrivais une opérette avec M. J. [*Un Amour du Titien*]. — *La Boîte à Clous*, février.

— Propos, souvenirs et anecdotes de M. J. (recueillis par Marcel Bealu). — *La Boîte à Clous*, février.

Lefèvre (Frédéric). — F. L. — *Monsieur Maubenoît*. Introduction de Vincent Muselli. — *Les Belles Lectures*, nº 180, 1er-14 mai.

Lenormand (H.-R.). — Blanchart (Paul). — H.-R. Lenormand (1882-1951). — *Larousse mensuel*, avril.

Lubicz-Milosz (O.-V. de). — * Zidornis (G. I.). — O.-V. de L.-M. Sa vie, son œuvre, son rayonnement. — O. Perrin, 1951.

— Chapon (François). — Aspects de la vie de M. — *Matines*, 1er semestre 1951, nº 4-5.

Maeterlinck (M.). — Haloche (Maurice). — M. M. anecdotique. — *Le Thyrse*, 1er juin 1949.

— Mabille de Poncheville (E.). — M. et Verhaeren. Deux billets inédits de M. [Fonds V. à la Bibliothèque Royale de Belgique, 1891, 14 novembre 1892]. — *La Croix*, 12-13 juin 1949.

— Sosset (Léon-Louis). — La glorieuse carrière de M. — *Le Thyrse*, 1er juin 1949.

Payer (André). — A. P. [par G. Duhamel, P. Fort, F. Gregh, Ch. Braibant, Th. Braun, Ph. Chabaneix, A. Berry, Guy-Ch. Cros, Fernand Dauphin, Jean Rogissart, Noël Ruet, J.-R. Thomé et J.-P. Vaillant]. Tableau généalogique d'A. P. — *La Grive*, avril.

— Poèmes inédits d'A. P. — *La Grive*, avril.

— Nibelle (Pierre). — A. P. et ses ancêtres. — *La Grive*, avril.

Péguy (Charles). — * Témoignages sur Pierre P. [par Germaine Péguy, G.-A. André-Fribourg, J. Audiat, Bernard Guyon, René Schiltz, J. R., Gaston Grua, Aubery, J. Lebreton, Paul Crouzet]. Quelques textes de P. L. — Gallimard, 1949.

— Dartigue (Henry). — C. P. — *Le Christianisme au XXe siècle*, 1er mars.

— Henry (André). — Du vrai sérieux vécu par Péguy au sérieux « inauthentique » décrit par l'existentialisme. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 18, décembre 1950.

— Marc (Alexandre) et Voyenne (Bernard). — Le combat de Péguy. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 14, juillet 1950.

— Moreau (Pierre). — P. en Sorbonne [C. R. des thèses de J. Onimus]. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 19, janvier.

— Roy (Henri). — P. que j'ai connu [document inédit]. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 17, novembre 1950.

— Vercoustre (R. P. Philippe), O. P. — P., homme de la liberté. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 16, octobre 1950.

— L'anniversaire de la mort de Péguy [Romain Rolland. Page inédite de journal, 18 sept. 1914. — Un mois de campagne de la Lorraine à la Marne. L'itinéraire de Péguy. — Comment la presse parisienne accueillit la mort de P.] — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 15, septembre 1950.

— Documents. Dossier militaire de C. P. — *L'Amitié C. P. Feuillets mensuels*, nº 19, janvier.

Voir : *Alain-Fournier*, *Michelet (J.)*.

Philippe (Charles-Louis). — * Ch.-L. P. — *Le Père Perdrix*, suivi d'une étude sur Ch.-L. P., par Henry Poulaille. — *Le Club français du Livre*, 1950.

— Ch.-P. L. — *Le Père Perdrix.* Introduction de Roger Denux. — *Les Belles Lectures*, n° 176, 1er-14 mars.

Proust (Marcel). — * Ader (Winkler E.). — Op zoek naar het volmaakte M. P. en zijn *A la recherche du temps perdu.* — 'S-Graveland, De Driehoek, 1950.

— Kolb (Philip). — Le marquis de Norpois': encore les « clefs » de P. [le prototype serait Gabriel Hanotaux ?]. — *Mercure de France*, mai.

Psichari (E.). — Allonnes (Comtesse d'). — P., un colonial.] — *Tropiques*, septembre 1950.

Ramuz (C.-F.). — * Les Belles pages de C.-F. R. réunies et introduites par Emmanuel Buenzod. — Lausanne, Librairie Rouge, 1951.

Régnier (Paule). — P. R. — Fragment de Journal. — *L'Age nouveau*, n° 60, avril.

— Carré (A.-M.), O. P., Buzzini (Louis), Juliette Du Bos. — Pour une stèle de P. R. — *L'Age nouveau*, n° 60, avril.

Rolland (Romain). — * R. R. et la Belgique. Hommages, textes, souvenirs. — Bruxelles, A l'Enseigne du chat qui pêche, 1950.

— Barrère (Jean-Bertrand). — L'âme religieuse de R. R. — *Mercure de France*, mars.

Voir : *Péguy (Charles).*

Saint-Exupéry A. de). — * Bauer (Walter). — Der Gesang vom Sturmvogel, über A. de S. E. — Bremen, F. Trüjen, 1949.

Souchon (Paul). — A. B. — A propos de la mort de Paul Souchon. — *Le Figaro Littéraire*, 14 avril.

Suarès (André). — Bounoure (Gabriel). — Dernière parole de S. — *Mercure de France*, avril.

Voir : *Gide (André).*

Thibaudet (Albert). — Vier (Jacques). — Dans le sillage de Sainte-Beuve. A. T., prince de la critique. — *L'Ecole*, 10, 31 mars.

Valéry (Paul). — Chisholm (A. R.). — P. V. 1871-1945. — *Meanjin* (Melbourne), autumn 1950.

— Hytier (Jean). — La théorie des effets dans la poétique de V. — *The Romanic Review*, February.

— Le Mercier d'Erm (C.). — P. V. en Bretagne [à Dinard, en 1940]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

— Pelmont (Raoul). — P. V., critique de notre civilisation. — *The French Review*, February.

Voir : *Bergson (H.).*

Van der Meersch (Maxence). — Bibliographie des œuvres de M. V. der M. — *Biblio*, février.

— Barjon (Louis). — M. V. der M. — *Etudes*, avril.

— Beregi (Théodore). — M. V. der M. — *Larousse mensuel*, mars.

— Braun (Benoît). — La mort de M. V. der M. — *Les Beaux-Arts* (Bruxelles), 26 janvier.

— Lignières (Jean de). — M. V. der M., romancier de l'inquiétude. — *La Vie Intellectuelle*, mai.

— Sonet (Jean), S. J. — Le cheminement spirituel de M. V. der M. — *Revue générale belge*, mars.

— Sonet (Jean), S. J. — M. V. der M. In memoriam. — *La Revue Nouvelle*, 15 mars.

— Vercel (Roger). — L'âme de M. V. der M. [lettre inédite de M. V. der M. à R. V., 28 juin 1943]. — *Biblio*, février.

— M. V. der M. — *Biblio*, février.

— M. V. der M., premier prix de composition française au Concours général. — *Biblio*, février.

René Rancoeur.

Divers. — L'Association internationale des Études françaises a tenu au Collège de France, les 27, 28 et 29 août derniers, trois journées d'études. La première de ces journées a été consacrée au rayonnement de l'Encyclopédie dans le monde, qui a fait l'objet des communications de M. le Recteur Sarrailh (Espagne), et de MM. G. Chinard (Amérique), S. Dresden (Pays-Bas), J. Fabre (Pologne), Ch. Guyot (Suisse), D. Lang (Russie), J. Lough (Angleterre), F. Schalk (Allemagne) et Fr. Venturi (Italie). A noter aussi les interventions de MM. G. Charlier, J. Pommier, Zaleski et R. Shackleton.

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imp. en France à l'Imp. Willaume-Egret à Saint-Germain-lès-Corbeil en novembre 1951.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 4e trimestre 1951.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie Armand Colin : 884.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie Willaume : 613.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES CONTRIBUTIONS DE DIDEROT A LA « CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE » ET A L' « HISTOIRE DES DEUX INDES » *

Assézat et Tourneux ont publié sous la rubrique de *Miscellanea philosophiques* et *Miscellanea littéraires* [1] deux écrits de Diderot, intitulés respectivement *Fragments politiques* et *Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe.* Le premier de ces écrits, les *Fragments politiques*, avait paru d'abord dans le *Supplément* à l'édition Belin des œuvres de Diderot [2] ; rien n'indique son origine. Le deuxième écrit que les éditeurs Assézat et Tourneux apparemment découvrirent trop tard pour l'inclure dans les *Miscellanea philosophiques*, fut pour la première fois publié dans un volume intitulé : *Correspondance inédite de Grimm et de Diderot et Recueil de lettres, poésies, morceaux et fragments retranchés par la censure impériale en 1812 et 1813* [3]. Ce volume forme le supplément de l'édition de la *Correspondance littéraire* publiée chez Furne de 1829 à 1831. D'après le titre les *Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe* seraient donc des contributions de Diderot à la *Correspondance littéraire* et ce serait la

1. *Œuvres complètes de Diderot*, Paris, 1875-1877, t. IV, 41 et suiv. et t. VI, 444 et suiv. Nous désignerons cette édition par les lettres A. T.

2. *Supplément aux œuvres complètes de Denis Diderot*, Paris, 1819, p. 237-244.

3. Paris, 1829, p. 311-330. La référence à ce volume dans l'édition A. T. (t. VI 444) est incomplète et peu claire. De plus les éditeurs n'ont pas reproduit le titre exact des fragments. Il est : *Pensées philosophiques et politiques. Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe.* A Paris ce 15 auguste [*sic*] 1772.

* A la suite de cette étude de M. Dieckmann, nous espérions publier un article de M. Jean Pommier : « La copie Naigeon du *Rêve de d'Alembert* est retrouvée ». Par suite de difficultés techniques indépendantes de notre volonté et pour éviter de retarder davantage la publication de ce numéro, nous reportons au premier numéro de 1952 la publication de l'article de M. Pommier. (R. J.)

censure impériale qui aurait empêché leur publication en 1812 et 1813. On aimerait avoir des renseignements plus précis sur la suppression de ces matériaux ; est-ce d'eux qu'il s'agit dans les « passages supprimés de la *Correspondance* de Grimm » dont parlent Assézat et Tourneux à deux endroits de leur édition ? C'est peu probable. La liasse de ces passages se trouve encore aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal et elle ne contient pas les mêmes textes que le volume du *Supplément* publié chez Furne. Les titres des deux collections se ressemblent cependant étrangement. Rien dans cette dernière collection n'indique l'origine, la date et la cause de la suppression. En l'absence d'indications précises on peut seulement formuler l'hypothèse que tous ces papiers provenaient d'une des collections manuscrites de la *Correspondance littéraire*, peut-être même des documents que Grimm laissa avant de quitter la France en 1791 ou qui furent saisis sur lui lors de son départ [1]. Il apparaît que Suard était mêlé à la publication de plusieurs de ces documents : il avait publié une partie de la *Correspondance littéraire* chez Buisson, le premier éditeur de *La Religieuse*, des *Essais sur la peinture* et de *Jacques le Fataliste*. Les manuscrits des deux premiers de ces trois ouvrages provenaient très probablement des matériaux de la *Correspondance littéraire*. C'est aussi parmi les papiers de Suard qu'on trouva les « passages supprimés » [2], et c'est Suard qui eut entre les mains les *Mémoires* de Naigeon sur Diderot et le manuscrit autographe du *Plan d'une Université* [3].

Bien que l'attribution des *Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe* ne fût pas solidement fondée, on les considéra comme des contributions de Diderot à la *Correspondance littéraire* jusqu'au jour où Anatole Feugère publia son article sur *Raynal, Diderot et quelques autres « Historiens des Deux Indes »* [4]. L'auteur y montra que les *Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe* aussi bien que les *Fragments politiques* étaient en réalité des contributions de Diderot à l'*Histoire philosophique et politique des Deux Indes* de l'abbé Raynal. Feugère présenta des échantillons des deux collections intitulées *Fragments* en regard du texte de Raynal et démontra que Raynal s'était servi du texte de Diderot en le revisant et le modifiant. C'était d'ailleurs la méthode que Raynal employa pour tous les morceaux que ses collaborateurs lui fournissaient : il les mettait au ton général de son ouvrage. Feugère montra encore que Raynal, en agissant ainsi,

1. Voir sur l'histoire des papiers de Grimm l'appendice de Tourneux à son édition de la *Correspondance littéraire*, t. XVI, 542-562. Les informations contenues dans cet appendice, pour précieuses qu'elles soient, doivent être révisées et devraient servir de base à de nouvelles recherches.

2. Voir A. T., t. I, LXVI et t. V, 176 ; les deux passages sont en note.

3. Voir mon *Inventaire du fonds Vandeul et inédits de Diderot*. Genève, 1951, p. 11. Le rôle de Suard dans la conservation et publication de ces papiers devrait faire l'objet d'une étude particulière.

4. *R. H. L.*, XX (1913), p. 343-378.

ne s'était point rendu coupable de plagiat ni de vol littéraire. Il payait ses collaborateurs et leurs productions devenaient sa propriété [1].

La méthode de confrontation des textes qu'employa Feugère jeta un nouveau jour sur la destination des *Fragments*, mais elle ne permettait pas d'apporter la preuve de ce que les deux séries de *Fragments* fussent vraiment des contributions de Diderot à l'œuvre de Raynal. Celui-ci ne découvrait point l'origine des morceaux provenant de la plume de ses amis ou collaborateurs et les *Fragments* ne contiennent rien qui en révèle l'origine ou la destination. Cependant les conclusions de Feugère, si elles ne donnent pas de certitude, montrent par de nombreux exemples que plusieurs idées et faits contenus dans les *Fragments* se retrouvent dans d'autres œuvres de Diderot qui sont antérieures à l'*Histoire des Deux Indes*. La comparaison du texte de Diderot et de celui de Raynal, prouve d'une manière indubitable que c'est Raynal qui a utilisé et modifié le texte des *Fragments* et non Diderot qui aurait développé les idées de l'abbé. Cependant la preuve définitive restait encore à faire. Heureusement nous sommes aujourd'hui en état de montrer que les conclusions de Feugère étaient exactes et que les morceaux publiés sous le nom de *Fragments politiques* et *Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe* furent en effet rédigés pour l'abbé Raynal.

***

Il y a au *fonds Vandeul* [2] une liasse de quatorze feuillets écrits de la main du même copiste. Les morceaux qui dans l'édition A. T. portent deux titres différents et sont répartis en deux volumes se trouvent tous mais sans ces titres dans le manuscrit du *fonds Vandeul* et y forment un texte continu, si toutefois cette expression peut s'appliquer à une série de quinze fragments individuels et séparés par des lignes horizontales. Un des fragments contenus dans le manuscrit, le sixième, ne figure pas parmi les morceaux de l'édition A. T. ; il est intitulé : *Sur la Russie*. Nous allons le reproduire plus loin et nous montrerons qu'il se retrouve aussi sous une forme modifiée dans l'*Histoire philosophique et politique des Deux Indes*. Le manuscrit du *fonds Vandeul* porte des corrections faites par une autre main que j'identifierais comme celle de Grimm. De la main du même copiste nous avons au *fonds Vandeul* une copie de ce qui était très probablement la première version du *Supplément au voyage de Bougainville* [3].

1. Le document que Feugère cite (p. 351) pour prouver que Diderot fut payé par Raynal est peut-être un peu suspect. Cependant je m'accorde avec lui pour croire qu'il n'y a pas de raison pour que Diderot fît exception. Voir aussi sur cette question les remarques de Meister dans la *Correspondance littéraire* de juin 1781 (édition Tourneux, XII, 519) et le passage dans la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à M. Grimm* dans mon *Inventaire*, p. 252.

2. Voir mon *Inventaire*, p. 123 et suiv.

3. Voir mon *Inventaire*, p. 144-145.

Cette copie fut corrigée par Diderot lui-même. Le copiste a donc travaillé assez tôt pour Diderot, ce qui donne aux textes transcrits par lui une valeur particulière. Le début et la fin du dernier morceau du manuscrit des *Fragments* offrent des variantes par rapport au texte des éditions Belin et A. T. : au début du manuscrit une partie du texte imprimé manque et à la fin le manuscrit a neuf lignes de plus. En voici le texte :

Envoyez cela, vaille que vaille, à l'Abbé. Dans un autre temps, j'aurais [peu]t-être mieux fait, mais j'ai l'âme trop embarrassée aujourd'hui [pour donner aux] idées contenues dans ces quatre petites pages l'étendue et la couleur dont [elles] étaient susceptibles.

Il faut que l'Abbé commence par dire que nous avons découvert un [nouv]eau monde, que depuis trois siècles des découvertes successives fournissent [denouv]eaux sujets à notre surprise et de nouveaux aliments à notre curiosité, [tou]tefois il n'imagine pas que le goût de l'histoire ancienne, etc.

Et puis corriger par ci par là quelques négligences de stile [1].

Une partie de ce texte se retrouve au début du fragment dans les éditions Belin et A. T. ; elle a été utilisée pour modifier le texte du début. Cependant on a supprimé tout ce qui l'identifierait comme post-scriptum. La référence à l'Abbé, c'est-à-dire Raynal, a aussi été éliminée. L'importance du post-scriptum saute aux yeux ; il prouve que les « fragments » sont des contributions de Diderot, qu'il envoya à Grimm pour les faire transmettre — probablement après qu'une copie en avait été faite — à l'abbé Raynal. Les conclusions de Feugère se trouvent donc entièrement confirmées. Il est vrai que l'expression « ces quatre petites pages » ne peut pas désigner tous les fragments de notre manuscrit. Cependant il n'y a pas de doute que les différents morceaux du manuscrit du *fonds Vandeul* forment une unité : les feuillets sont réunis dans une liasse, ils sont tous de la main du même copiste, écrits sur le même papier, divisés et présentés de la même façon et corrigés uniformément par Grimm. Notons aussi que le titre d'un des autres fragments : *Des Mines* est dans le manuscrit du *fonds Vandeul* accompagné de la remarque suivante : « Quelques idées dont l'auteur pourra faire usage à sa fantaisie. » Ces mots qui étaient probablement destinés à l'abbé Raynal manquent dans l'édition A. T. Rien ne nous empêche donc de conjecturer que les fragments non contenus dans les quatres page, desquelles parle Diderot, furent envoyés à Grimm à un autre moment et que c'est Grimm qui les fit copier ensemble. La présence du post-scriptum dans notre manuscrit atteste que le copiste était consciencieux au point de tout copier, même les remarques personnelles de Diderot qui ne s'adressaient qu'à Grimm. Elles doivent avoir été supprimées (sauf

1. Les mots ou parties de mots entre crochets manquent dans le manuscrit dont la marge est fortement abîmée.

les quelques lignes d'intérêt général) dans le manuscrit qui servit à l'édition Belin.

Le manuscrit du *fonds Vandeul* est de toute évidence antérieur aux manuscrits qui ont servi pour établir le texte imprimé des *Fragments politiques* et des *Fragments échappés* auquel on constate que toutes les corrections de Grimm sont incorporées. Plus tard les fragments, dont notre manuscrit présente probablement la première copie, ont dû subir d'autres modifications. Tout d'abord ils doivent avoir été séparés : le manuscrit qui servit à l'édition Belin ne contenait apparemment pas les morceaux publiés dans le *Supplément à la Correspondance littéraire*, et il se peut que les éditeurs de ce dernier ouvrage n'aient pas eu en leur possession les fragments publiés chez Belin. On a aussi changé l'ordre des fragments, car il n'est point identique dans le manuscrit du *fonds Vandeul* et dans les deux éditions ; de plus il résulte d'une comparaison du texte manuscrit et du texte imprimé que plusieurs passages du manuscrit du *fonds Vandeul* furent supprimés. Nous pouvons conclure de ces observations que le manuscrit du *fonds Vandeul* fut recopié ou qu'il existait une autre copie semblable à notre manuscrit ; la copie fut ensuite revisée et transcrite de nouveau.

On observe dans le manuscrit du *fonds Vandeul* plusieurs astérisques qui doivent renvoyer à des notes, que l'on ne retrouve pas dans ce manuscrit. Elles doivent avoir formé une annexe ou, ce qui me paraît plus probable, elles doivent avoir été ajoutées plus tard. On les trouve dans le texte imprimé où elles sont identifiées comme appartenant à Grimm [1], qui, on le voit, doit avoir pris une part particulière aux fragments. Cependant on ne comprend pas bien pourquoi Grimm aurait corrigé, modifié et annoté un texte que Diderot destinait de toute évidence à l'abbé Raynal. Ce sont surtout les notes qui font penser aux textes de Diderot que Grimm prépara pour les insérer dans sa *Correspondance littéraire* [2]. Le fait que les *Fragments échappés du portefeuille d'un philosophe* parurent d'abord dans le *Supplément* à la *Correspondance littéraire*, qu'ils y sont identifiés comme des matériaux destinés à la *Correspondance* et que la date sous laquelle ils y apparaissent [3] rappelle par sa forme la date des livraisons du journal de Grimm rend encore plus probable l'hypothèse que Grimm inséra les fragments dans son journal.

Nous ne pourrions pourtant pas trancher cette question si une des rares collections manuscrites de la *Correspondance littéraire* qu'on

1. Les notes se trouvent aussi dans un autre manuscrit dont nous parlerons plus loin.

2. On doit se rappeler les longues notes dont Grimm accompagna les *Salons* de Diderot. Elles seront publiées sous leur forme originale et complète dans la nouvelle édition des *Salons* que prépare M. Jean Seznec, professeur à All Souls College, Oxford. Voir aussi mon *Inventaire*, p. 52-54.

3. Les dates sont le 15 août et le 15 septembre 1772. Assézat et Tourneux ont omis les dates dans leur édition.

puisse encore consulter [1], celle qui est conservée à Stockholm, ne contenait pas parmi les livraisons du 15 août, 1er septembre, 15 septembre, 15 octobre et 15 novembre 1772 les *Fragments politiques* et les *Fragments échappés...* [2]. Un des traits saillants de ces livraisons c'est qu'elles sont de la même main qui a transcrit le manuscrit du *fonds Vandeul*. C'était donc un des scribes que Grimm employait. Grâce à toutes ces données nous avons à présent la certitude que Grimm inséra le texte corrigé et révisé des fragments dans sa *Correspondance littéraire*, et que la première publication imprimée de ces fragments était faite d'après un des exemplaires de ce journal. Étant donné que Grimm corrigea le manuscrit du *fonds Vandeul* et que ses corrections sont incorporées dans le manuscrit de Stockholm, c'est à lui que nous pouvons très probablement attribuer aussi la seconde révision et le nouvel arrangement du texte. Nous publierons en annexe les corrections autographes de Grimm pour donner au lecteur une illustration de la manière dont Gimm corrigeait un écrit de son ami.

Le post-scriptum du manuscrit du *fonds Vandeul* et le fait qu'une partie du texte des fragments se retrouve sous une forme modifiée dans l'*Histoire philosophique et politique des Deux Indes* ne laissent aucun doute : les fragments étaient à l'origine destinés à la nouvelle édition de l'œuvre de Raynal. Une particularité du manuscrit *Vandeul* jettera peut-être quelque lumière sur cette question. Les trois premiers morceaux de ce manuscrit contiennent les indications suivantes « A. Page 10. » « B. Page 18. » « (355) ». Ces indications ne se trouvent ni dans le texte imprimé ni dans le manuscrit de Stockohlm. Pourrait-on y voir une référence au texte de la première édition de l'*Histoire des Deux Indes* ? Diderot aurait-il marqué l'endroit où ses additions devraient être insérées ? Les pages de l'exemplaire de la première édition de l'œuvre de Raynal qui est à ma disposition ne concordent pas avec les indications du manuscrit ; mais il est possible qu'on puisse établir la concordance avec une autre des nombreuses éditions de l'*Histoire des Deux Indes*. Ce dont nous ne pouvons pas douter, c'est que les fragments de Diderot ont été utilisés par Grimm et par l'abbé Raynal à des fins fort diverses et d'une manière très différente. *Ce double emploi d'un écrit de Diderot présente un des cas les plus curieux et les plus remarquables de l'histoire de ses manuscrits.*

Le manuscrit de la *Correspondance littéraire* de Stockholm nous permet d'identifier encore une autre contribution de Diderot à l'*Histoire des Deux Indes*, contribution que Grimm utilisa aussi pour son journal [3]. Dans la livraison qui porte le numéro XIX et la date « à

1. La célèbre collection de Gotha (dans la zone d'occupation russe de l'Allemagne) paraît avoir été transportée ailleurs.

2. Je profite de l'occasion pour remercier les bibliothécaires de la Bibliothèque Royale de Stockholm de l'extrême obligeance avec laquelle ils ont facilité mon travail.

3. Étant donné que le morceau sur la Suède n'existe que dans le manuscrit de la *Correspondance littéraire* de Stockholm, il est impossible de décider si Grimm l'a publié

Paris, ce premier octobre 1772 » on lit la notice suivante : « L'auteur des Fragments politiques insérés dans ces feuilles en ces derniers temps, a aussi dit, comme vous allez voir, son mot sur la révolution de Suède. » Après ces mots, qui de toute évidence sont de Grimm, se trouve un morceau intitulé : *Rêveries à l'occasion de la révolution de Suède* [1]. Le morceau comprend trois feuillets et la moitié d'un quatrième dans le manuscrit de Stockholm et y est suivi d'une note de Grimm, qui rappelle par le ton et le contenu les notes qui accompagnent les autres fragments. La notice identifie les *Rêveries* comme une des contributions de Diderot. Or, le texte de ce morceau a été utilisé par Raynal pour son *Histoire* de la même façon que les autres « fragments politiques ». Le fragment sur la Russie et celui sur la Suède sont donc à l'origine des contributions de Diderot à l'*Histoire des Deux Indes* et Grimm s'en est servi comme des autres fragments pour « grossir » les feuilles de sa *Correspondance littéraire*.

Le fragment sur la Russie se trouve aussi dans le manuscrit de Stockholm sous la date du 15 novembre 1772. Le texte montre plusieurs variantes par rapport à celui du *fonds Vandeul* : l'ordre de succession des parties a été interverti et le style du morceau a été révisé. On peut probablement attribuer cette révision à Grimm. Les quelques corrections du manuscrit du *fonds Vandeul* — il s'agit d'erreurs de copiste — sont incorporées au manuscrit de Stockholm. Dans notre transcription, nous avons relevé les variantes et les avons reportées en note. On trouvera également en note les corrections du manuscrit du *fonds Vandeul*. Pour les distinguer des variantes nous avons identifié les corrections chaque fois. Il est curieux d'observer que l'ordre de succession des parties du morceau sur la Russie a été interverti également dans l'*Histoire des Deux Indes*, avec une légère différence. Pourtant les variantes du manuscrit de Stockholm ne s'y trouvent point. Il se peut que Diderot lui-même ait changé l'ordre des parties avant que le manuscrit ne fût envoyé à l'abbé Raynal.

Le morceau sur la Russie a aussi été publié par les éditeurs de la *Décade philosophique, littéraire et politique* sous la date du 30 Frimaire, An V [2]. Le morceau est intitulé : *Qu'il faut commencer par le commencement, ou de la manière de rendre libre un peuple esclave.*

sous la forme originale ou s'il l'a révisé comme les autres contributions de Diderot.

Je tiens à remercier ici M^lle^ Charlotte Bloch, qui a bien voulu consulter pour moi les manuscrits de la *Correspondance littéraire* de Stockholm, et qui à cette occasion découvrit le morceau de Diderot sur la Suède.

1. La révolution de Suède est le coup d'état de Gustave III du 19 août 1772, à la suite duquel l'ancien absolutisme fut en partie rétabli. Grimm publia dans le même numéro de sa *Correspondance littéraire* l'épître *Au Roi de Suède, Gustave III*, que Voltaire composa à l'occasion de cette révolution. (Cf. *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Moland, X, p. 447-448.) L'épître est précédée dans la *Correspondance littéraire* d'une introduction de Grimm, que voici : « La révolution mémorable et glorieuse arrivée en Suède a aussi réveillé la verve du Patriarche. Il vient de la chanter dans des vers adressés à sa Majesté Suédoise que je vais insérer ici, mais qui n'ont pas paru aussi heureux que ceux qu'il a faits pour la prêtresse Clairon. »

2. Vol. XI, p. 524-528.

Fragment échappé du portefeuille de Diderot. La publication est accompagnée de la note suivante : « Ce fragment et d'autres du même genre, fesaient partie d'une correspondance entretenue avec plusieurs princes du Nord. Ils prouvent que Diderot ne négligeait aucun moyen d'étendre les progrès de la raison et de la liberté [1]. » Les éditeurs de la *Décade* doivent donc avoir eu accès aux livraisons de la *Correspondance littéraire*, laissées par Grimm. *Il apparaît de plus en plus clairement que ce sont ces matériaux qui furent la source des premières publications d'oeuvres inédites de Diderot à la fin du dix-huitième siècle.* Par là s'éclaircit une des périodes les plus obscures de l'histoire des écrits de Diderot.

Nous reproduisons ici le morceau sur la Russie d'après le manuscrit du *fonds Vandeul* et celui sur la Suède d'après le manuscrit de Stockholm. Le manuscrit du *fonds Vandeul* est très abîmé en marge : les mots ou portions de mots qui manquent sont entre parenthèses dans notre transcription. Mes remarques sur le texte sont en italiques. L'orthographe et la ponctuation du copiste ont été respectées. En regard de ces deux textes est celui de l'*Histoire des Deux Indes* d'après l'édition de 1774, A La Haye, chez Gosse, Fils. Le lecteur pourra ainsi comparer notre confrontation des textes avec celle de l'article de Feugère et se rendre compte que Raynal employa la même méthode de révision et d'adaptation pour tous les morceaux de Diderot. Afin de mieux faire ressortir le parallélisme et les divergences des deux textes, j'ai arrangé le texte de Raynal d'après celui des manuscrits qui est dans la colonne à gauche. Les lacunes que le lecteur notera dans notre reproduction du texte de Raynal n'existent donc point dans l'original. Tous les alinéas du texte de l'*Histoire des Deux Indes* sont marqués par un π. Les lettres qui précèdent les variantes (au bas du texte) renvoient aux lignes de notre transcription des manuscrits.

SUR LA RUSSIE.

L'émule de Pierre premier, l'Impératrice Catherine Seconde, j'ose le dire, a commencé son édifice par le faite, en appelant aupr[ès] d'elle des hommes de génie de toutes les contrées. Qu'ont produit, que [pro]duiront ces rares plantes exotiques ? Rien. Elles périront dans le pays comme les plantes étrangères périssent dans nos serres. On a beau form[er] des Académies des Sciences,

Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes. A La Haye, 1774, t. II, p. 284-286 ; 282-283.

Jusqu'à cette époque, la cour de Russie fera des efforts inutiles pour éclairer les peuples, en appelant des hommes célebres de toutes les contrées.

Ces plantes exotiques périront dans le pays, comme les plantes étrangeres périssent dans nos serres.

Inutilement on formera des écoles et des académies à Pétersbourg ;

1. *Ibid.*, p. 524.

des écoles de beaux arts[a] à Pétersbourg[b] ; [on] a beau envoyer à Paris et à Rome des élèves sous les meilleurs maitres, il faut que ces enfans au sortir de l'école, au retour de leur voyage, ne trouvant aucun emploi pour leur talent, l'abandonnent[c] pour se jetter dans des conditions[d] subalternes qui les nourrissent[e]. Il faut que les chefs-d'œuvres, quand ils seraient capables d'en produire, demeurent[f] [sans] acquéreurs et ne leur fournissent[g] pas du pain et de l'eau. C'est qu'en [tout] il faut commencer par le commencement et que le commencement [c'est] de mettre en vigueur les arts mécaniques et les conditions basses. [Sa]chez cultiver la terre, travailler les peaux, fabriquer les laines, fa[ire] des souliers; et alors[h], sans même que vous vous en mêliez, on fe[ra des] tableaux[i] et des statues, parceque dans ces[j] conditions basses [il s'élève]ra des maisons riches et des familles nombreuses. Les enfans[k] de ces familles, enclins à la paresse , parceque c'est l'effet de l'aisance, se dégouteront du métier pénible de leur peres, se mettront à penser, à discourir, à arranger des syllabes, à imiter la nature[m], et vous aurez des poëtes, des philosophes, des orateurs, des statuaires et des peintres. Leurs productions deviendront nécessaires aux hommes opulens, et ils les acheteront. Tant qu'on est dans le besoin, on travaille ; on ne cesse de travailler que quand le besoin cesse. Alors naît la paresse ; avec la paresse, l'ennui : et partout les beaux arts sont les enfans du génie, de la paresse et de l'ennui. π Etudiez les progrès de la société, et vous verrez des Agriculteurs dépouillés par des brigands ; ces agriculteurs opposer à ces brigands une portion d'entr'eux, et voilà des soldats. Tandis que les uns récoltent, et que les autres font sentinelle, une poignée d'autres citoyens dit au laboureur et au soldat, vous faites un métier pénible et laborieux. Si vous vouliez, vous soldats, nous défendre, vous laboureurs, nous nourrir, nous vous déroberions une partie de votre fatigue par nos danses et nos chansons.

inutilement on enverra à Paris et à Rome des éleves sous les meilleurs maîtres. Ces jeunes gens, au retour de leur voyage, seront forcés d'abandonner leur talent, pour se jetter dans des conditions subalternes qui les nourrissent.

En tout, il faut commencer par le commencement ; et le commencement est de mettre en vigueur les arts méchaniques et les classes basses. Sachez cultiver la terre, travailler des peaux, fabriquer des laines, et vous verrez s'élever rapidement des familles riches.

De leur sein sortiront des enfants, qui, dégoûtés de la profession pénible de leurs peres, se mettront à penser, à discourir, à arranger des syllabes, à imiter la nature, et alors vous aurez des poetes, des philosophes, des orateurs, des statuaires et des peintres. Leurs productions deviendront nécessaires aux hommes opulens, et ils les acheteront. Tant qu'on est dans le besoin, on travaille ; on ne cesse de travailler que quand le besoin cesse. Alors naît la paresse ; avec la paresse, l'ennui : et partout les beaux arts sont les enfans du génie, de la paresse et de l'ennui. π Etudiez les progrès de la société, et vous verrez des Agriculteurs dépouillés par des brigands ; ces agriculteurs opposer à ces brigands une portion d'entr'eux, et voilà des soldats. Tandis que les uns récoltent, et que les autres font sentinelle, une poignée d'autres citoyens dit au laboureur et au soldat, vous faites un métier pénible et laborieux. Si vous vouliez, vous soldats, nous défendre, vous laboureurs, nous nourrir, nous vous déroberions une partie de votre fatigue par nos danses et nos chansons.

a. des écoles des beaux arts.
b. à Pétersbourg *manque.*
Ibid. On a beau disperser des élèves dans tous les pays où les arts ont été cultivés avec quelque succès, les faire étudier sous les meillenrs maitres.
c. *Le copiste avait d'abord écrit* : abandonner. *La correction semble être de sa main.*
d. conditions *est en surcharge ; le copiste avait d'abord écrit* éruditions.
e. nourrissent. Leurs chef d'œuvres.
f. demeureront.
g. et ne leur fourniront pas de quoi avoir du pain et de l'eau.
h. *Grimm a inséré au crayon au-dessus de* alors : avec le temps.
i. on fera chez vous des tableaux.
j. de ces.
k. Quelques uns des enfans.
l. paresse qui est l'effet.
m. la nature de toutes les manières

dront presque nécessaires aux chefs des maisons riches, et ils les acquéreront. Tant qu'on est dans le besoin, on travaille ; on ne cesse de travailler que quand le besoin cesse. Alors naissent [b] la paresse [c] et avec la paresse l'ennui, et partout les beaux arts sont enfans du génie, de la paresse et de l'ennui. Etudiez les progrès de la société, et vous verrez des agriculteurs [d] dépouillés par des brigands, ces agriculteurs oppo[se]r à ces brigands une portion d'entre eux, et voilà les soldats ; tandis [qu]e les uns récoltent et que les autres font sentinelle, une poignée d'autres [ci]toyens dit au laboureur et au soldat : Vous faites un métier pénible et [lab]orieux [e] ; si vous vouliez, vous, soldats, nous défendre, vous, agriculteurs, [nou]s nourrir, nous vous déroberions une partie de votre fatigue par nos [dan]ses et nos chansons : voilà le troubadour et l'homme de lettres. Avec [le] temps cet homme de lettres s'est ligué tantôt avec le chef contre les [pe]uples, et il a chanté la tyrannie, tantôt avec le peuple contre le tyran, [et] il a chanté la liberté ; et dans l'un et l'autre cas il est devenu un ci[toy]en important [f]. Suivez la marche constante de la nature, aussi bien cher[che]riez vous inutilement à vous en écarter. Vous verrez vos efforts et [vos] dépenses s'épuiser sans fruit ; vous verrez tout périr autour de [vou]s. Vous vous retrouverez presque au même point de barbarie dont [vous] avez voulu vous tirer, et vous y resterez jusqu'à ce que les cir[cons]tances fassent sortir de votre propre sol une police indigene dont [la] lumiere étrangere accélérera [g] peutêtre les progrès. N'en espérez

a. Leurs productions, objets d'abord de pur agrément, deviendront bientôt nécessaires.

b. naissent *est en surcharge ; le copiste avait d'abord écrit* nait.

c. Alors naissent l'oisiveté, la paresse.

d. des pasteurs ou des agriculteurs.

e. laborieux et pénible.

f. *Alinéa après* important.

g. dont les lumieres étrangeres pourront accélérer les progrès.

Voilà le troubadour et l'homme de étrangers, vous ignorerez la raison de lettres. Avec le tems, cet homme de lettres s'est ligué, tantôt avec le chef contre les peuples, et il a chanté la tyrannie ; tantôt avec le peuple contre le tyran, et il a chanté la liberté. Dans l'un et l'autre cas, il est devenu un citoyen important.

π Suivez la marche constante de la nature, aussi bien chercheriez-vous inutilement à vous en écarter. Vous verrez vos efforts et vos dépenses s'épuiser sans fruit ; vous verrez tout périr autour de vous ; vous vous retrouverez presqu'au même point de barbarie dont vous avez voulu vous tirer, et vous y resterez jusqu'à ce que les circonstances fassent sortir de votre propre sol une police indigene, dont les lumieres étrangeres peuvent tout au plus accélérer les progrès. N'en espérez pas davantage, et cultivez votre sol.

π Un autre avantage que vous y trouverez, c'est que les sciences et les arts nés sur votre sol, s'avanceront peu à peu à leur perfection, et que vous serez des originaux ; au lieu que si vous empruntez des modeles étrangers, vous ignorerez la raison de leur perfection, et vous vous condamnerez à n'être jamais que de foibles copies. *

* Le tableau de la Russie s'arrête ici dans l'*Histoire des Deux Indes*. Après un paragraphe de sept lignes qui servent de transition, commence le tableau de la Chine.

pas [dava]ntage et cultivez votre sol. Un autre avantage que vous y trouve[rez, c]'est que les sciences et les arts autochtones s'avanceront peu à [peu vers] la perfection et que vous serez des originaux ; au lieu que si [vous empru]ntez des modeles [leur perfection et vous] vous condamnerez à n'être jamais que de faibles copies. Cette ressource, il est vrai, est incertaine, le moment de son existence est caché dans un avenir obscur. Mais il n'importe, il en faut passer par là et se résoudre à n'être rien ou à n'être que médiocre, jusqu'à ce qu'il plaise au destin secondé d'un bon maitre [a], de faire de vous quelque chose [b].

On a conçu qu'il ne fallait rien

On ** la [Catherine II] voit occupée à faire naître chez un peuple abruti par l'esclavage, le sentiment de la liberté. Réussira-t-elle à l'égard de la génération actuelle ? c'est un problème. Pour les races futures, voici peut-être les moyens qu'il conviendroit d'employer. π Il faut choisir la province la plus féconde de l'empire, y bâtir des maisons, les pourvoir de toutes les choses nécessaires à l'agriculture, attacher à chacune une portion de terre. Il faut appeler des hommes libres des contrées policées, leur céder en toute propriété l'asyle qu'on leur aura préparé, leur assurer une subsistance pour trois ans, les faire gouverner par un chef qui n'ait aucun domaine dans la contrée.

a. d'un bon maitre et d'heureux hazards.

b. *Le texte du manuscrit de Stockholm se termine ici. Après* quelque chose *il y a un astérisque qui renvoie à la note suivante de Grimm* : Quoique ces réflexions soient en général conformes à la raison et au bon sens, il faut convenir que les souverains qui ont gouverné avec quelque génie s'en sont toujours écartés avec succès. Les nations éprouvent deux sortes de progressions, celle des révolutions continuelles et imperceptibles qu'amene la durée des siecles qui leur donne un accroissement et un décroissement successifs, et celle de l'impulsion que leur donne un homme de génie, lorsqu'il est placé à la tête de la nation pour son bonheur et sa gloire. De quelle maniere que celui là s'y prenne, comme la constance et la fermeté sont inséparables de ses travaux, il vient toujours à bout de ses entreprises pourvuque le temps ne lui manque pas. Il est inutile de prêcher à celui là qu'il faut commencer par le commencement. Son énergie ne s'accommode pas même d'une marche lente, uniforme et tracée. Ordinairement il entreprend son édifice de toutes parts, et si vous lui accordez le temps, il l'achevera à votre grand étonnement, lorsque vous en aurez jugé l'entreprise hardie et irréfléchie. Dût-il commencer son édifice par le faîte, il réussira à le fonder sur une base inébranlable si le temps ne lui manque pas. Je ferai au premier jour mon chapitre : *Qu'il faut commencer par la fin.*

* Cette section précède dans l'*Histoire des Deux Indes* celle qu'on vient de lire. Quelques réflexions d'ordre général forment une introduction au texte tiré du manuscrit de Diderot.

attendre de grand d'un peuple esclave, et l'on a cherché comment on faisait naitre dans un esclave le sentiment de la liberté. Je l'ignore, du moins pour les peres ; quant aux enfans, voici le seul moyen que je connaisse. Il faut choisir la province la plus belle et la plus féconde de son empire ; il faut y bâtir des maisons ; il faut pourvoir ces maisons de toutes les choses néces[sai]res à l'agriculture ; il faut attacher à chacune une portion de terre. Il faut appeler de toutes les contrées policées les hommes libres et sa[ns ?] aveu [a]. Il faut leur accorder l'asyle qu'on leur a préparé en toute propriété [b] ; il faut gouverner cette colonie par des chefs de la nation qui n'aient aucun domaine dans la contrée ; il faut que cette intendance soit le premier pas vers les hautes places du ministere ; il faut accor[der] la tolérance à toutes les religions, et par conséquent permettre des cu[ltes] particuliers et domestiques [c], et n'en point

Il faut accorder la tolérance à toutes les religions, et par conséquent permettre des cultes particuliers et domestiques, et n'en point permettre de public.

a. des hommes libres et de bonne volonté.

b. accorder en toute propriété l'asyle qu'on leur a préparé.

c. *Après* domestiques *il y a dans le manuscrit de Stockholm un astérisque qui renvoie à la note suivante de Grimm* : Et pourquoi ne pas permettre aux citoyens de la même communion de faire en commun l'exercice de leur culte ? Serait-ce pour leur conserver le sentiment d'une liberté légitime ? Il n'y a qu'un esclave qui se laisse contraindre à dissimuler ses sentimens en fait de religion ou à faire des actes religieux en cachette ; et ce n'est pas des esclaves que l'auteur se propose de former. Toute opinion religieuse ou métaphysique doit être indifférente à un gouvernement bien constitué ; le Roi de Prusse disait au Bailly de Froulay qu'il ne connaissait d'infideles que les sujets qui ne payaient pas les impôts. D'ailleurs le culte de la religion dominante peut avoir ses prérogatives et sa prééminence qui n'influent en rien sur la tolérance des autres. En Hollande la religion de l'État n'empêche l'exercice d'aucun autre culte ; en Russie la religion de l'Impératrice a sa pompe et ses métropoles, mais les autres cultes n'en ont pas moins leurs exercices publics.

permettre de public. Il faut avoir provision de denrées pour cette peuplade ; il faut que cette provi[sion] suffise au moins à trois ans [a] ; c'est de la que le levain de la liberté [se] répandra insensiblement dans tout un empire. Les habitans des [con]trées adjacentes verront le bonheur [b] de ces colons ; ce spectacle sera [le] vrai prédicateur de la liberté qu'ils embrasseront d'eux mêmes e[t] sans efforts [c]. Il faut en user avec un peuple esclave comme ave[c un] peuple sauvage ; c'est à l'exemple à les convertir. Jetté chez des [sau]vages, je ne leur dirais pas : Construisez une cabane qui vous ass[ure] [d] une retraite commode contre l'inclémence des saisons, ils se m[oque]raient de moi ; mais je la bâtirais [e] ; les temps rigoureux arriv[eraient,] je jouirais de ma prévoyance ; le sauvage le verrait, et l'ann[ée suivante] il m'imiterait. Je ne dirai pas [f] à un peuple esclave [, sois libre ; mais je] lui mettrai sous les yeux les avantages de la liberté, et il la desirera. Je me garderais bien de charger mes transfuges des premieres dépenses que j'aurais faites pour eux ; je me garderais bien davantage de rejetter sur les survivans la dette prétendue de ceux qui mourraient sans l'avoir acquittée : cela serait d'une politique aussi fausse qu'inhumaine. L'homme de vingt ans, de vingt cinq, de trente qui vous apporte en don sa personne, ses forces, ses talens, sa vie, ne vous gratifie-t-il pas assez ? Faut-il que vous l'accabliez d'un impôt et qu'il vous paie la rente d'un présent qu'il vous fait ? Lorsqu'il sera opulent, alors [h] vous le [tr]aiterez comme votre sujet ; en-

π C'est de là que le levain de la liberté s'étendra dans tout l'empire : les pays voisins verront le bonheur de ces colons, et ils voudront être heureux comme eux.

Jetté chez des sauvages, je ne leur dirois pas, construisez une cabane qui vous assure une retraite contre l'inclémence des saisons, ils se moqueroient de moi ; mais je la bâtirois. Le tems rigoureux arriveroit, je jouirois de ma prévoyance ; le sauvage le verroit, et l'année suivante il m'imiteroit. Je ne dirois pas à un peuple esclave, sois libre ; mais de lui mettrois devant les yeux les avantages de la liberté, et il la desireroit.

π Je me garderois bien de charger mes transfuges des premieres dépenses que j'aurois faites pour eux. Je me garderois bien davantage de rejetter sur les survivans, la dette prétendue de ceux qui mourroient sans l'avoir acquittée. Cette politique seroit aussi fausse qu'inhumaine. L'homme de vingt, de vingt-cinq, de trente ans, qui vous porte en don sa personne, ses forces, ses talens, sa vie, ne vous gratifie-t-il pas assez ? Faut-il qu'il vous paye la rente du don qu'il vous fait ?

Lorsqu'il sera opulent, alors vous le traiterez comme votre sujet ; encore attendrez-vous la troisieme ou quatrieme génération, si vous voulez que votre projet prospere, et amener vos peuples à une condition dont ils auront eu le tems de connoître les avantages.

a. a trois années de subsistance.
b. verront la prospérité.
c. d'eux-mêmes insensiblement et sans efforts.
d. Construisez des cabanes qui vous assurent.
e. mais je bâtirais une cabane.
f. De même je ne dirai pas.
g. d'exiger de mes colons nouvellement transplantés le remboursement des premières dépenses.
h. alors *manque*.

core[a] attendrez vous la troisieme ou quatrie[me][b] génération, si vous voulez que votre projet prospere, et faire affluer [le] reste de vos peuples vers une condition dont ils envient[c] les avantages [qu']ils auront[d] eu le temps de connaitre.

Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes. A La Haye, 1774, t. VII, p. 203-207.

RÊVERIES A L'OCCASION DE LA RÉVOLUTION DE SUEDE.

Une nation pauvre est presque nécessairement belliqueuse. Sa pauvreté dont le fardeau l'importune sans cesse, lui inspire tôt ou tard le desir de s'en délivrer, et ce desir devient avec le temps l'esprit général de la nation et le ressort du gouvernement. La Suede est un pays pauvre.

Une nation pauvre, est presque nécessairement belliqueuse ; parce que sa pauvreté même, dont le fardeau l'importune sans cesse, lui inspire tôt ou tard le désir de s'en délivrer, et ce désir devient, avec le tems, l'esprit général de la nation, et le ressort du gouvernement.

Ce caractere belliqueux se fortifie ou s'affaiblit par la position géographique. Il s'affaiblit si la nation peut s'étayer de la protection, de l'alliance et des secours des puissances voisines. Il se fortifie, si cette ressource lui manque, si continuellement pressée par des voisins ennemis, son existence et sa sécurité sont précaires. Alors elle est contrainte d'avoir toujours les armes à la main. La Suede est menacée depuis des siecles par le Danemark et la Russie et la menace des Russes est devenue depuis le Czar premïer de plus en plus redoutable.

Pour que le gouvernement d'un pays tel que celui que je peins, passe rapidement de l'état d'une monarchie tempérée à l'état du despotisme le plus illimité, il ne lui faut que quelques souverains de suite heureux à la guerre. Le maître fier de ses triomphes se croit tout permis, ne connait de loi que sa volonté, et ses soldats qu'il a conduits tant de fois à la victoire prêts à le servir envers et contre tous deviennent par leur dévouement la terreur de leur concitoyens et les vrais fabricateurs des chaines de leur pays. Les peuples

π Pour que le gouvernement d'un tel pays passe rapidement de l'état d'une monarchie tempérée à l'état du despotisme le plus illimité, il ne lui faut qu'une suite de souverains heureux à la guerre. Le maître, fier de ses triomphes, se croit tout permis, ne connoît plus de loi que sa volonté ; et ses soldats, qu'il a conduits tant de fois à la victoire, prêts à le servir envers et contre tous, deviennent, par leur attachement, la terreur de leurs concitoyens.

Les peuples, de leur côté, n'osent refuser leurs bras à des chaines qui leur sont présentées par celui, qui joint à l'autorité de son rang, celle qu'il tient de l'admiration et de la reconnoissance.

a. sujet, à la bonne heure ; encore.
b. ou la quatrième.
c. envieront.
d. auront *est en surcharge ; le copiste avait d'abord écrit* auraient. *La correction semble être de sa main.*

de leur côté n'osent refuser leur bras à ces chaines qui leur sont présentées par celui qui joint à l'autorité de son rang celle qu'il tient de la reconnaissance et de l'admiration dues à ses succès. C'est l'histoire de la Suede que je fais.

Le joug imposé par le monarque guerrier et victorieux pese sans doute, mais on n'ose le secouer. Il s'appesantit sous des successeurs qui n'ont pas le même droit à la patience de leurs sujets. Il ne faut alors qu'un grand revers pour abandonner le despote à la merci de son peuple. Alors ce peuple indigné de sa longue souffrance ne manque guere de profiter du moment de disgrace de la fortune pour rentrer dans ses droits. Mais comme il n'a ni vues ni projets, il passe en un clin d'œil de l'esclavage à l'anarchie. Au milieu de ce tumulte général on n'entend qu'un cri, c'est Liberté ! Mais comment s'assurer ce bien précieux ? On l'ignore ; et voilà la nation divisée en diverses factions mues par différens intérêts. Tel a été le sort de la Suede.

Entre ces factions, s'il en est une qui désespere de prévaloir, elle se détache, elle oublie le bien général ; et plus jalouse de nuire aux factions opposées que de servir la patrie, elle se range autour du souverain. A l'instant il n'y a plus que deux partis dans l'état, distingués par deux noms qui, quels qu'ils soient, ne signifient jamais que royalistes et antiroyalistes. C'est alors le moment des grandes secousses, c'est le moment des complots ; c'est le moment ou du triomphe ou de la ruine entiere de l'autorité souveraine. Ces principes sont généraux, mais l'application en est facile à la Suede.

Quel est alors le rôle des puissances voisines ? Tel qu'il a toujours été dans tous les temps et dans toutes les contrées. C'est de semer des ombrages entre les sujets et le maitre ; c'est de soutenir les peuples, troupeau toujours désuni, dont elles n'ont rien à redouter tant qu'il n'aura point de chef c'est d'irriter les antiroyalistes ; c'est de leur sug-

π Le joug imposé par le monarque victorieux des ennemis de l'état, pese sans doute ; mais on n'ose le secouer. Il s'appesantit même sous des successeurs qui n'ont pas le même droit à la patience de leurs sujets. Il ne faut alors qu'un grand revers, pour abandonner le despote à la merci de son peuple. Alors, ce peuple indigné de sa longue souffrance, ne manque guere de profiter de l'occasion pour rentrer dans ses droits. Mais comme il n'a ni vues, ni projets, il passe en un clin d'œil de l'esclavage à l'anarchie. Au milieu de ce tumulte général, on n'entend qu'un cri ; c'est liberté. Mais comment s'assurer de ce bien précieux ? On l'ignore ; et voilà la nation divisée en diverses factions, mues par différens intérêts.

π Entre ces factions, s'il en est une qui désespere de prévaloir sur les autres, elle se détache, elle oublie le bien général : et plus jalouse de nuire à ses rivaux que de servir la patrie, elle se range autour du souverain. A l'instant il n'y a plus que deux partis dans l'état, distingués par deux noms, qui, quels qu'ils soient, ne signifient jamais que royalistes et anti-royalistes. C'est le moment des grandes secousses ; c'est le moment des complots.

π Quel est alors le rôle des puissances voisines ? Tel qu'il a toujours été dans tous les tems et dans toutes les contrées ; c'est de semer des ombrages entre les peuples et leur chef ; c'est de suggérer aux sujets tous les moyens d'avilir, d'abaisser, d'anéantir la souveraineté ; c'est de corrompre ceux même qui sont rassemblés autour du trône ; c'est de

gérer tous les moyens d'abaisser, d'avilir, d'anéantir la souveraineté ; c'est de corrompre ceux mêmes qui se sont rangés autour du trône ; c'est de faire adopter quelque forme d'administration également nuisible et à tout le corps national qu'elle perd sous prétexte de travailler à sa liberté, et au souverain dont elle réduit les prérogatives à rien. Le Roi de Suede n'avait pas seulement le choix des personnes de son service, il n'avait pas même le pouvoir de renvoyer un officier subalterne de sa maison.

Alors le monarque trouve autant d'autorités opposées à la sienne qu'il y a d'ordres différens dans l'état. Alors sa volonté n'est rien sans le concours de ces différentes volontés. Alors il faut qu'il assemble, qu'il propose, qu'on délibere sur la chose de la moindre importance. Alors on lui donne des tuteurs comme à un pupille imbécille ; et ces tuteurs sont toujours des hommes sur la malveillance desquels il peut compter. Un Roi de Suede ne pouvait rien sans la participation du sénat.

Quel est alors l'état de la nation ? Qu'a produit l'influence des puissances étrangeres ? Elle a tout confondu, tout bouleversé, tout séduit par son argent et par ses menées. A l'origine des divisions le sang des bons et des mauvais citoyens avait été également versé, parce que c'était un moyen d'exercer toutes sortes de haines particulieres ; dans la suite il faut n'être rien ou se vendre à l'étranger. On se vend donc. Il n'y a plus qu'un parti, c'est le parti de l'étranger. Il n'y a plus que des factieux hypocrites. Le royalisme est une hypocrisie, l'antiroyalisme en est une autre ; ce sont deux masques divers de l'ambition et de la cupidité. La nation n'est plus qu'un amas d'ames dégradées et vénales. Presque sûr de toutes les voix, il n'y a point de projets, si extravagans qu'ils soient, que l'étranger n'ose proposer, et qu'il ne puisse se promettre de faire adopter. On a dit aux Suédois, démolissez vos faire adopter quelque forme d'administration, également nuisible à tout le corps national, qu'elle appauvrit, sous prétexte de travailler à sa liberté, et au souverain, dont elle réduit toutes les prérogatives à rien.

π Alors, le monarque trouve autant d'autorités opposées à la sienne, qu'il y a d'ordres différens dans l'état. Alors, sa volonté n'est rien, sans le concours de ces différentes volontés. Alors, il faut qu'il assemble, qu'il propose, qu'on délibere sur les choses de la moindre importance. Alors, on lui donne des tuteurs comme à un pupille imbécille ; et ces tuteurs sont des hommes, sur la malveillance desquels il peut compter.

π Mais quel est alors l'état de la nation ? Qu'a produit l'influence des puissances voisines ? Elle a tout confondu, tout bouleversé, tout séduit, par son argent et par ses menées. Il n'y a plus qu'un parti ; c'est le parti de l'étranger. Il n'y a plus que des factionnaires hypocrites. Le royalisme est une autre hypocrisie. Ce sont deux masques divers de l'ambition et de la cupidité. La nation n'est plus qu'un amas d'ames scélérates et vénales.

fortifications, et ils ont été sur le point de le faire.

Alors cette noblesse qui avait sçu conserver dans une chaumiere et sous ses haillons une fierté qu'elle avait tettée avec le lait, tombe dans le dernier degré d'avilissement ; elle ne sent plus. Les ordres inférieurs partagent cette corruption. Si un député à la diete se présente à la table d'un ambassadeur étranger, et qu'il n'y ait plus de place pour lui, on le tire dans une embrasure de fenêtre, on lui met un petit écu dans la main, et il va chercher son diner à la taverne. On dit que cela s'est vu quelquefois à Stockholm.

Le sort d'une nation réduite à cet excès de honte et de déshonneur n'est pas difficile à deviner. Il faut que les puissances étrangeres et ennemies qui l'ont corrompue soient trompées dans leurs espérances. Elles ne se sont pas apperçues qu'elles en faisaient trop ; que peutêtre même elles faisaient tout le contraire de ce qu'une politique plus profonde leur aurait dicté ; qu'elles coupaient le nerf national, tandis que tous leurs efforts ne faisaient que tenir courbé le nerf de la souveraineté, et que ce nerf venant un jour à se redresser avec toute l'impétuosité de son ressort, il ne rencontrerait aucun obstacle capable de l'arrêter ; qu'il ne fallait qu'un homme et un instant pour produire cet effet inattendu, mais inévitable.

Il est venu cet instant, il s'est montré cet homme ; et tous ces lâches de la création des puissances étrangeres se sont prosternés devant lui. Il a dit à ces hommes qui se croyaient tout, Vous n'êtes rien ; et ils ont répondu, Nous ne sommes rien. Il leur a dit, Je suis le maitre ; et ils ont répondu unanimement, Vous êtes le maitre. Il leur a dit, Voilà les conditions sous lesquelles je veux vous soumettre ; et ils ont répondu, Nous les acceptons. A peine s'est-il élevé une voix qui ait réclamé.

Quelles seront les suites de cette révolution ? Je l'ignore. Si le maitre veut profiter de la circonstance, ja-

π Ce qui doit arriver alors, n'est pas difficile à deviner. Il faut que les puissances étrangeres qui ont corrompu la nation, soient trompées dans leurs espérances. Elles ne se sont pas apperçues qu'elles en faisoient trop ; que peut-être même elles faisoient tout le contraire de ce qu'une politique plus profonde leur auroit dicté ; qu'elles coupoient le nerf national, tandis que leurs efforts ne faisoient que tenir courbé le nerf de la souveraineté, et que ce nerf venant un jour à se détendre avec toute l'impétuosité de son ressort, il ne se trouveroit aucun obstacle capable de l'arrêter ; qu'il ne falloit qu'un homme et un instant pour produire cet effet inattendu.

π Il est venu, cet instant ; il s'est montré, cet homme : et tous ces lâches de la création des puissances ennemies se sont prosternés devant lui. Il a dit à ces hommes qui se croyoient tout : Vous n'êtes rien ; et ils ont dit, nous ne sommes rien. Il leur a dit : Je suis le maître ; et ils ont dit unanimement, vous êtes le maître. Il leur a dit : Voilà les conditions sous lesquelles je veux vous soumettre ; et ils ont dit, nous les acceptons. A peine s'est-il élevé une voix qui ait réclamé. Quelle sera la suite de cette révolution ? On l'ignore. Si le maître veut user des circonstances, jamais la Suede n'aura été gouvernée par un despote plus

mais la Suede n'aura été gouvernée par un despote plus absolu. S'il est sage, s'il conçoit que la souveraineté illimitée ne peut avoir de sujets, parcequ'elle ne peut avoir de propriétaires, qu'on ne commande qu'à ceux qui ont quelque chose, et que l'autorité n'a point de prise sur ceux qui ne possedent rien, la nation reprendra peutêtre son premier esprit. Quels que soient son caractere et ses projets, la Suede ne sera jamais plus malheureuse qu'elle l'était [a].

absolu. S'il est sage ; s'il conçoit que la souveraineté illimitée ne peut avoir des sujets, parce qu'elle ne peut avoir des propriétaires ; qu'on ne commande qu'à ceux qui ont quelque chose, et que l'autorité cesse sur ceux qui ne possedent rien, la nation reprendra peut-être son premier esprit. Quels que soient ses projets et son caractere, la Suede ne sera jamais plus malheureuse qu'elle l'étoit.

a. *Après* était *il y a un astérisque qui renvoie à la note suivante de Grimm* : Je n'aime pas trop ces ébauches de théories politiques *a priori*, quoique l'autorité du Président de Montesquieu qui les affectionnait particulierement soit en leur faveur. Il me semble toujours que si l'auteur qui procede par cette méthode n'avait pas connaissance des événements historiques *a posteriori*, les principes dont il prétend les déduire ne lui en feraient pas deviner un seul ; preuve évidente que ces principes sont faits à la main et après coup, qu'ils sont plus ingénieux que solides, et qu'ils ne sont pas les véritables ressorts du jeu qu'on leur attribue. Ne serait-il pas plus sage et plus instructif de conter les grands événemens tout simplement comme ils sont arrivés, d'en indiquer les causes particulieres, parcequ'elles sont presque toujours évidentes, et de laisser là les principes généraux dont l'influence n'est jamais certaine, puisque la plus petite cause particuliere qu'elle rencontre peut l'arrêter et même l'empêcher entierement ? En fait de politique rien n'arrive deux fois de la même maniere, et un principe qui n'est vrai qu'une fois n'est pas un principe.

Les documents qu'on vient de lire ont un intérêt à la fois philologique et littéraire. Ils jettent un nouveau jour sur la critique de texte et sur l'histoire des œuvres de Diderot. Quant à cette dernière question, nous avons vu que les manuscrits de la *Correspondance littéraire* furent utilisés très tôt pour la publication de différents écrits de Diderot. Une des conséquences à tirer des observations que nous avons pu faire est qu'on devrait entreprendre une recherche méthodique des collections de manuscrits de la *Correspondance* et établir des listes énumérant tous les articles qui n'ont pas paru dans les

éditions imprimées de ce journal. On trouvera dans les collections manuscrites des informations précieuses sur les différents auteurs et leurs œuvres du XVIIIe siècle.

L'intérêt de nos documents ne se limite pas à l'éclaircissement de problèmes de texte. Ils nous permettent d'apporter pour la première fois des informations précises sur la nature des contributions de Diderot à l'*Histoire des Deux Indes* et de donner une idée exacte de la façon dont Raynal modifia le texte de Diderot. Les documents publiés ici ne sont évidemment qu'une petite partie des contributions de Diderot. Le *fonds Vandeul* contient encore d'autres documents sur ce sujet [1]. Ils ne fournissent cependant pas des informations directes ; il nous faudra d'abord des études préliminaires assez détaillées avant qu'on puisse évaluer la portée de ces documents. J'ose espérer que les observations faites ici serviront à orienter ces recherches.

Non moins grande est l'importance des *Fragments* et de leur histoire pour la connaissance des idées politiques et sociales de Diderot. La publication en 1921 des *Observations sur l'Instruction de S. M. I. aux députés pour la confection des lois* [2] a rendu nécessaire une révision fondamentale du jugement sur Diderot politique. Le *fonds Vandeul* contient des matériaux non moins significatifs sur les idées économiques de Diderot [3]. A tous ces textes devront être joints les morceaux que Diderot a versés à l'*Histoire des Deux Indes*. C'est alors seulement que nous pourrons nous faire une idée exacte et adéquate de l'activité intellectuelle de Diderot dans les dix dernières années de sa vie, de ses intérêts et de l'originalité de sa pensée politique. Il n'est pas exagéré de dire que des perspectives nouvelles s'ouvrent de partout à qui se propose d'étudier l'œuvre de Diderot.

***

Dans la liste suivante, laissant de côté les corrections que le copiste lui-même ou un autre réviseur ont faites, et qui toutes rectifient des erreurs de transcription, j'ai recueilli uniquement les corrections que Grimm a faites dans le manuscrit du *fonds Vandeul*. La majorité de ces corrections ou additions sont en interligne ; je n'ai pas noté les cas où Grimm a rétabli une faute évidente du copiste, où il a changé une lettre minuscule en majuscule, remplacé un point virgule par un point, et introduit un paragraphe (il y en a cinq exemples dans notre manuscrit). Dans la reproduction intégrale du texte, on devra tenir compte de ces particularités ; mais dans une liste qui ne sert qu'à illustrer la manière dont Grimm a modifié le style de son ami, on peut s'en passer. Ces corrections mineures — j'en ai donné des

1. Voir mon *Inventaire*, p. 136 et suiv. et 151 et suiv.
2. Cette édition est d'ailleurs à refaire. Voir mon *Inventaire*, p. 134.
3. Voir mon *Inventaire*, p. 62 et 86.

échantillons dans ma liste — n'affectent d'ailleurs point le sens du texte ; elles y introduisent un peu plus de contraste et de netteté.

Le principe selon lequel j'ai fait cette liste rendait également inutile le relevé des variantes entre le manuscrit du *fonds Vandeul* et le texte de l'édition A. T. Je me borne à signaler ici en passant que l'ordre de la succession des parties du morceau intitulé *Court essai sur le caractère de l'homme sauvage* est différent dans les deux textes, et que, dans le premier *Fragment politique*, sept lignes du texte de l'édition A. T. manquent dans le manuscrit (A. T., IV, p. 42 : les quatre dernières lignes, et p. 43 : les trois premières). En revanche, j'ai transcrit dans ma liste un passage du manuscrit et une note de Grimm qui ne figurent point dans l'édition A. T.

Les mots ou portions de mots qui manquent dans le manuscrit sont dans ma liste entre parenthèses ; mes remarques personnelles sont en italiques et — de même que les additions qu'elles accompagnent — entre crochets. Pour faciliter l'identification des passages corrigés j'ai noté en marge la page et la ligne du texte de l'édition A. T. où les passages se trouvent. Je dois avertir le lecteur que j'ai compté seulement les lignes imprimées du texte et non les intervalles. Les chiffres romains renvoient aux tomes de l'édition A. T., les chiffres arabes en gros caractères renvoient aux pages et ceux en petits caractères renvoient aux lignes.

	Texte original.	Corrections de Grimm.
VI, 451 [3]	ou plutôt la férocité	ou est ce la férocité
ibid.	se reproduisant	renaissant
452 [14]	entraînées par la fatalité	entraînées peutêtre par la fatalité
454 [30]	et le seul vol	or le seul vol
IV, 45 [33]	d'un lieu d'un empire à l'autre	d'un lieu de l'empire à l'autre
45 [34]	c'est à dire [les] moyens généraux	c'est à dire avec tous [les] moyens généraux
46 [7]	philosophe, orateur, musicien	philosophe, musicien
46 [21]	Elle est tacitement et universellement faite	Elle est dans tous les cas tacitement et universellement faite
46 [25]	Une nation telle que la Chine	Une nation telle que la chinoise
46 [30]	Il n'y a pas un instant de temps qui n'ait sa valeur, pas un brin de paille à négliger	Il n'y a pas un brin de paille à négliger, pas un instant de temps qu'il n'ait sa valeur
46 [35]	Il n'y a qu'une science	Il n'y a donc qu'une science
46 [36]	doivent se tourner	doivent se tourner à la Chine
47 [2]	moins d'honnêtetés	moins de procédés
47 [7]	du p[lus in]telligent de tous les sabricards	du p[lus in]telligent de nos supercargues [*Grimm avait d'abord écrit* : subrécargues.]
47 [9]	la qualité, le prix	la qualité et le prix

47 19	de sa dupe ; à quoi	de sa dupe : A quoi
47 21	et te taire	et de te taire
47 31	un Européen	un Français
ibid.	sur ce que c'est qu'un juge ou qu'un Docteur de Sorbonne	sur ce que c'est qu'un Docteur de Sorbonne
48 11	état où l'on dispute	c'est un état où l'on dispute
48 12	à d'autres choses	à autre chose
48 24	des eaux qui affluent et qui menacent	des eaux qui affluent et menacent
48 34	de périr d'une phtysie	de périr au bout de quelques années d'une phtysie
48 36	Marquis [de Mismie]	Margrave [de Mismie]
49 1	de Shenesberg	de Schneberg
49 3	cette exploitation fournissait	ces exploitations fournissaient
49 5	Les mines... donnent aux souverains des trésors qui n'épuise [*sic*] point la bourse des sujets	Les mines... donnent aux souverains des trésors sans épuiser la bourse de leurs sujets
49 8	sont ensanglantées ; celles	sont ensanglantées. Celles
49 9	périlleuses ; on	périlleuses. On
49 10	aux manufactures et aux commerces.	aux manufactures et au commerce.

[*Après* commerce *se trouve un astérisque qui renvoie à la note suivante de Grimm* : Il ne faut donc pas dire que la Pologne est pauvre avec ces greniers. C'est au contraire un pays très riche, et si le peuple est pauvre, ce malheur est une suite de sa mauvaise constitution et non de ses greniers. Si la Saxe n'avait que des mines, ce serait à coup sûr un pays misérable ; mais elle a un peu de tout ; et si elle avait un bon gouvernement, ce serait la Toscane de l'Allemagne. *Cette note qui n'apparaît point dans l'édition A. T. montre que Grimm était resté très Saxon malgré son séjour à Paris.*]

49 32	mais [ne le] transformez pas dans les outils	mais [ne le] transformez pas en outils
50 7	employés par les premiers hommes	employés par les premiers habitans de la terre

Le passage suivant manque dans l'édition A. T. ; il fait partie du fragment à la page 448 du t. VI et doit être inséré après la phrase : Il me semble que l'on a confondu les idées de père avec celles de roi. *Le passage se trouve dans le manuscrit de Stockholm.* Un pere est peutetre un

roi dans sa famille ; mais un roi, même un [bon] roi, n'est point un pere dans la société : il n'en est que l'intendant. C'est [à] lui qu'elle a remis ses intérêts, pour être dignement récompensé s'il gere bien, sévérement puni s'il gere mal. Des enfans qui se cons[ti]tuent juges d'un mauvais pere et qui le condamnent à mourir, so[nt] des parricides. Des sujets qui s'assemblent et qui se font justice [d'un] mauvais souverain, ne méritent point ce nom odieux ; ils ne le mé[rite]raient même pas en faisant justice d'un bon souverain qui aurait [fait] le bien contre la volonté générale. Il serait punissable par la [seule] raison qu'il aurait outrepassé ses droits ; il serait cr[imin]el de le[se-so]ciété pour le prèsent et pour l'avenir : car s'il est [éclairé et juste, son] successeur sans hériter de sa raison et de sa vertu, héritera surement de son autorité dont les peuples seront les victimes.

VI, 448 [30]	et cet esclave là, c'est moi !	et cet esclave, c'est moi !
449 [4]	le soin des armées, l'observation des loix, l'entretien des [fort]ifications	le soin des armées, l'entretien des forteresses, l'observation des loix
449 [11]	Il n'en est pas ainsi [d']une société	Il n'en est pas ainsi [d']une société civile ou politique ou revenir à sa raison [revenir *est en surcharge* ; *le mot original est illisible*]
450 [2]	O redoutable la notion [de] l'utilité publique.	O redoutable notion [de] l'utilité publique
447 [15]	de l'administration de la Chine. Cette administration	du gouvernement de la Chine. Ce gouvernement
447 [16]	extravagante	extravagant
447 [17]	Les mœurs en auraient été moins en[core] altérées que les eaux de la Seine ne le sont	Les mœurs de ce vaste empire auraient été moins en[core] altérées par les mœurs des Tartares que les eaux de la Seine ne le sont
447 [23]	les institutions qu ils trouvaient bon[nes] ou mauvaises !	les institutions qu'ils trouvaient toutes [*corrigé ensuite en* tout] établies, bon[nes] ou mauvaises !
447 [29]	une distance morale correspondante à une distance physiq[ue] [*la marge est déchirée en cet endroit et on ne peut plus*	une distance morale équivalente pour les effets à une [*Grimm semble avoir voulu ajouter* grande ; *on reconnaît encore* gr] distance physiq[ue] et cette distance morale

reconnaître le signe de ponctuation] un inquisiteur civil qui rode.

447 [34] Le grand crime est la satyre

444 [21] d une lutte commune contre des dangers

446 [17] L'habitant hollandais

[*A la fin de ce morceau on lit l'observation suivante*: (Superstition croît en raison des dangers.) *Cette phrase qui est entre parenthèses, ne se trouve ni dans A. T. ni dans le manuscrit de Stockholm.*]

445 [15] Pour savoir si la condition de l'homme brut... dont la journée employée à chasser... est le modèle de toutes [ses] journées et de toute sa vie, est meilleur ou pire

445 [30] à toutes les machines semblables. Or je demande à présent si notre vie moyenne

446 [10] l'extravagance de l'indi[vidu] un moyen sûr

455 [18] Le Baron de Diesk emporte entre ses bras un sauvage q[ui] était resté sur le champ de bataille

455 [19] Le Sauvage [gué]rit ; le Baron lui dit : Tu peux à présent aller retrouver les tiens.

455 [23] Ce sauvage [le] suivit, il reposait à la porte

455 [30] Camarades, vous ne me sauverez pas

455 [35] une sauvage

456 [20] Le premier mot de sa femme fut

s'établit par un inquisiteur civil qui rode

Le grand crime dans ces pays est la satyre

d'une lutte commune et concertée contre des dangers

L'habitant de la Hollande

Pour savoir si la condition de l'homme brut... dont la journée employée à chasser... est le modèle de toutes ses journées et de toute sa vie, pour savoir, dis-je, si cette condition est meilleure ou pire

à toutes les machines semblables entre elles. Or je demande si notre vie moyenne

l'extravagance de l'indi[vidu], c'est à dire, un moyen sûr

Le Baron de Dieskau fait emporter un sauvage q[ui] était resté blessé sur le champ de bataille

Le Sauvage [gué]rit. Tu peux à présent, lui dit son bienfaiteur, aller retrouver les tiens.

Ce sauvage [le] suivit, il couchait à la porte

Mes enfans, vous ne me sauverez pas

une femme sauvage

Sa femme, en l'apercevant lui crie

IV, 41 [13] où l'on nous montre

41 [17] Des circonstances particulieres renf[er]meront encore

42 [9] toutes ses adjacentes

42 [15] les souverains ont le pressentiment

42 [22] l'on commerce

42 [35] l'anarchie subsistante

43 [19] les cantons

43 [31] après les [massacres] de la Ligue

où l'on voit

Des circonstances particulieres pourront renfermer

toutes les autres

les souverains commencent à avoir le pressentiment

l'on songe au commerce

l'anarchie encore subsistante

les treize cantons

en France après les [massacres] de la Ligue

[*Il se peut que les mots* : en

		France *aient été à la fin de la phrase et que Grimm n'ait fait que les transposer. La marge est déchirée en cet endroit et l'on voit des traces d'un mot biffé.*]
44 [7]	penchant à sa chute	penchant de sa chute
44 [12]	la durée d'un long regne	la durée fastidieuse d'un long regne
44 [23]	[n'a] point encore été défigurée	[n'a] pas encore été tout à fait défigurée
44 [36]	qui descendirent dans leurs contrées avaient eu [la sagesse] d'un Locke	qui descendirent dans ces contrées nouvellement découvertes, avaient eu [la sagesse] d'un Locke
44 [39]	les lumières et la bonté d'un Helvétius	les vues et la bonté d'un Helvétius
45 [8]	ce qui est moins extraordinaire peutêtre encore que notre étonnement, notre jalousie et notre ivresse, qui ont épargné	ce qui est moins extraordinaire peutêtre encore que notre jalousie, notre ivresse, notre étonnement qui l'ont emporté sur le cri de l'humanité et ont épargné
45 [18]	dans sa maison au milieu [du br]uit général	dans sa maison au [br]uit général
48 [20]	l'idée du crime et de l'horreur	l'idée du crime et l'horreur

Parmi ces corrections de Grimm, il n'y en a qu'un nombre très restreint qui puisse être considéré comme rétablissant des omissions du copiste. La majorité est d'ordre stylistique. Souvent Grimm a donné plus de force, d'accent et de netteté au style de son ami ; il a développé ce qui était implicite. Grimm apparemment n'adhérait pas à la maxime de Montesquieu qui disait qu'il faut sauter les idées intermédiaires. Plusieurs des corrections me semblent bonnes et Grimm n'avait probablement pas tort de désigner les idées d'Helvétius comme des « vues » et non comme des « lumières ». D'autre part, il faut admettre que la rhétorique de Grimm est parfois assez lourde et qu'il y a de la gaucherie dans ses efforts pour rendre les réflexions de Diderot plus dramatiques et expressives. Cependant on doit conclure, il me semble, que Grimm n'a point trahi la pensée de son ami, et qu'il était un éditeur habile et consciencieux qui n'a pas abusé du droit que Diderot lui concédait de le corriger. Du point de vue de la critique de texte, on regrettera toutefois que nous ne possédions pas le texte original de toutes les contributions de Diderot à la *Correspondance littéraire*. L'exemple des corrections de Grimm que nous avons donné ici nous fait soupçonner que le texte a été maintes fois modifié. On aimerait pouvoir rétablir l'expression authentique de Diderot dans tous ses écrits.

HERBERT DIECKMANN.

LES LIVRES DE HAUTEVILLE HOUSE

(*Seconde note en marge du livre de* J. DELALANDE : Victor Hugo à Hauteville House, *Albin Michel*, 1947 [1].)

Ce qui a été dit de la maison peut se répéter, lyrisme excepté, de la bibliothèque de Hauteville House, qui paraît s'être faite autant que V. Hugo l'a faite et à laquelle semblent avoir présidé le hasard des découvertes et des envois, le caprice et l'érudition d'une curiosité fantasque.

Le mot même de « bibliothèque » est impropre et eût, en tout cas, fort déplu à Hugo : c'est « rassemblement de livres » qu'il faudrait dire. Aussi M. Delalande est-il avisé de commencer par rappeler l'opinion du poète sur ce sujet : « On connaît le vers de Hugo :

J'aime un livre, je hais une bibliothèque.

Il disait : « Je grappille... je lis les livres qu'on ne lit pas ». (*D.* 102 [2]). Si ce n'est avec la « pieuse intention » de P. Valéry, il lui arrivait, en effet, d'ouvrir quelques-uns de ces livres que l'auteur des *Variétés* appelait des « tombes littéraires », « de ceux qui font pitié dans les bibliothèques dont ils composent les murs de leurs dos tournés à la vie » [3]. A vrai dire, il semble avoir éprouvé à leur égard une fascination mêlée d'utilitarisme poétique.

C'est un grand mérite de M. Delalande d'avoir pris la peine de dresser un inventaire substantiel des vitrines du palier du second étage et des rayons de l'antichambre du look-out (*D.* 102-134 et 140-145). C'est le premier qui soit *publié*, et cela fait du livre de M. Delalande un document incomparable pour ceux qui s'intéressent à V. Hugo.

1. Cf. « *Hauteville House* » de *Victor Hugo*, *R. H. L. F.*. juillet-septembre 1950.
2. Cf. *Toute la Lyre*, IV, 27 (1858-60 ?), éd. Impr. Nat., t. I, p. 321 :
... Autant j'aime un livre, autant je hais
Ce que le bourgeois nomme une bibliothèque.
Voir également *l'Ane*, III, éd. I. N., p. 324-331, notamment :
Vos bouquins reliés, catalogués, vitrés...
Tous ces textes qui font le silence autour d'eux...
3. *Variété V, Cantiques spirituels*, p. 165. Hugo dit dans le même sens (*l'Ane*, p. 325) :
Cette bibliopole auguste et colossale.

Il ne prétend d'ailleurs pas à être complet, non plus que celui que je me propose de donner ici sous une autre forme, mais tout ce qui valait la peine d'être signalé, l'essentiel et le curieux, y figure.

En effet, de quoi disposait-on jusqu'à présent ? De deux catalogues déposés à la Maison Victor Hugo, à Paris : le premier, établi par la belle-sœur du poète, Julie Chenay (en 1870 selon P. Berret, 1879 selon M. Sergent), hâtif, probablement dicté et peut-être volontairement incomplet : « L'existence des livres de chevet du maître ne devait être connue de personne. Ils ne figurent pas dans le catalogue dressé par Mme Chenay [1] » ; le second, élaboré en 1928 par M. Sergent, l'actuel Conservateur, qui a chance d'être plus complet, mais qui, en revanche, ne peut faire état de certains livres repris entre ces deux dates par la famille Hugo ou même transférés au Musée de Paris [2]. Encore fallait-il aller les consulter sur place. D'autre part, pour son propre compte, Paul Berret avait établi en 1904 un catalogue, dont il a livré de larges aperçus dans ses éditions des *Châtiments* et surtout de *La Légende des Siècles* [3]. Joseph Vianey en avait fait son profit pour signaler quelques livres qui avaient servi au poète pour ses *Contemplations* [4]. Et M. Sergent avait ajouté d'intéressants commentaires sur certaines pièces curieuses de la bibliothèque [5]. Mais aucun livre n'avait encore donné, avant celui de M. Delalande, un aperçu d'ensemble de sa composition. Encore M. Delalande a-t-il été tenu par son propos de suivre l'ordre « local » de cette bibliothèque et de désigner les livres pour ainsi dire un à un, au fur et à mesure des pièces qu'il traversait et des étagères qu'il examinait. Ce qui n'a d'intérêt que pour permettre de les y retrouver. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il serait intéressant de compléter son inappréciable travail par une manière de classement logique, qui rendrait compte de la distribution de cette bibliothèque.

Mais il faut s'entendre d'abord sur le « sens » d'une bibliothèque personnelle. D'une part, la présence d'un livre ne prouve pas que son possesseur l'ait lu. D'autre part, l'absence d'un livre ne constitue pas une raison suffisante de penser qu'il ne l'a pas connu. Sur le premier point, il y a pourtant des indices : quand il y a lieu, proportion des pages coupées, état d'usure du livre ; tout en se rappelant que, dans la solitude de Hauteville House, Victor Hugo n'était pas le seul à chercher refuge ou instruction dans la lecture ; non plus le seul à choisir, un certain nombre de livres, notamment anglais, appartenant visiblement à son fils François-Victor. Sur le second point, il convient de se rappeler qu'un certain nombre de livres de la biblio-

1. P. Berret, introduction à son édition *La Légende des Siècles*, Hachette, p. LXI.
2. Renseignement obligeamment donné par M. Sergent : ex. du 2e cas, le *Dictionnaire* de Moreri.
3. Voir éd. Berret des *Châtiments*, Bibliogr., p. LXIX-LXXII ; éd. de *La Légende des Siècles*, introd., p. LIX-LXIII et *passim*, notices et notes, p. ex., livres sur l'Espagne dans la notice de *Bivar*, t. I, p. 202.
4. Voir t. I, introd., p. LXIX et suiv.
5. *Guernesey*, art. paru in *Arts et Métiers graphiques*, 1er juin 1935, *D.* 103.

thèque n'y figurent plus actuellement ; puis, qu'aussi bien M. Delalande que moi-même n'avons espéré être complets, tant c'est un travail matériellement rebutant et lassant de parcourir tous ces livres ; ainsi un livre qui à un autre paraîtrait important a pu nous sembler négligeable (la meilleure preuve en est que j'ai relevé un certain nombre de titres, qui ne figurent pas dans l'inventaire de M. Delalande et qui m'ont paru, pour une raison ou une autre, intéressants à signaler ; en revanche, j'ai pu trouver chez lui certains ouvrages qui m'avaient échappé ; mais j'ai tout lieu de croire qu'à nous deux, sans nous consulter, nous avons fait un relevé assez complet, car il m'a paru que M. Delalande avait commencé par le 2e étage par où j'ai fini, aussi sa liste était plus complète pour cette partie et la mienne pour le look-out). La part de ces réserves faites, il reste que la composition d'une bibliothèque de poète n'est pas moins intéressante par ses lacunes que par les auteurs représentés. On ne doute pas que V. Hugo connût les œuvres de Rabelais et de Montaigne, il est curieux de remarquer qu'aucun d'eux, dans l'état actuel des choses, n'est représenté et que Racine, par exemple, ne dut sans doute de l'être qu'à l'initiative d'un cadeau malicieux ou inadéquat.

Autre chose : il faut compter avec les bibliothèques locales. Victor Hugo n'a pas caché qu'il aimait aller fureter dans les bibliothèques des villes qu'il traversait en voyage [1]. Paul Berret en avait écarté l'éventualité en exil pour deux raisons : à Jersey, « une visite de V. Hugo à la bibliothèque de Saint-Hélier eût été un événement extraordinaire, dont personne n'eût manqué de garder le souvenir », or, tel n'était pas le cas ; à Guernesey, pas de bibliothèque à Saint-Pierre-Port avant 1856, date de la fondation de la Guille-Allès Library, qui, dit-il, s'en tint longtemps à 400 volumes et ne disposa d'une salle de lecture qu'en 1882 — il me semble me souvenir qu'elle était constituée en majeure partie de livres de philosophie et de religion. Berret éliminait de la même manière la possibilité d'un emprunt à des particuliers, à cause de la suspicion qui l'entourait, au moins avant 1859 [2]. En face de cette dernière assertion, je rappelle seulement la mention qu'a faite V. Hugo, dans le chapitre préliminaire des *Travailleurs de la mer*, de la bibliothèque de Ch. Asplet, Beresford Street, épicier de Jersey, qui contenait les œuvres complètes du poète [3] : cela ne contredit pas Berret, mais il est douteux qu'un tel amateur ait attendu longtemps pour se faire connaître de Hugo ou pour se révéler tel. En face des deux premières assertions, il est bon de rappeler qu'il existe de nombreuses bibliothèques de prêt en Angleterre. Or, précisément parce que Berret ne s'intéressait sans doute qu'aux livres ayant quelque rapport avec la *Légende*, il n'a pas remarqué deux volumes de George Sand,

1. *Le Rhin*, éd. Impr. Nat., p. 308 et 377, p. ex.
2. *Loc. cit.*, p. LX-LXI.
3. *Archipel*, XIII, éd. Impr. Nat., p. 29.

marqués du timbre de la *Barbet's Circulating Library* [1] : il s'agit de *Mont-Revêche* et du *Péché de M. Antoine* (t. I), tous deux datés de 1857 ; de G. Sand il y a, en plus, *Le Diable aux Champs*, de la même année, dont je ne peux certifier qu'il vînt de la même source. Rien n'empêche de penser que ce ne furent pas les seuls livres empruntés. Par parenthèse, il est amusant de mettre en face de ce fait le propos tenu à Claretie en 1865 : « J'ai lu d'elle (Sand) peu de choses ; mais je suis comme Cuvier, qui reconstruisait un mastodonte avec un ossement. De Mme Sand, j'ai lu *Marquise*, rien de plus ; cela me suffit. Tout son génie tient là-dedans » [2]. Ce qu'on peut interpréter comme on veut, soit comme une boutade inexacte, soit en se référant aux remarques faites ci-dessus sur les livres présents : en général, on ne peut attendre d'un poète aussi laborieux que V. Hugo qu'il ait eu le temps et le goût de lire tous ses contemporains, du moins tous ceux que, à tort ou à raison, il jugeait inutiles à son alimentation spirituelle. Enfin, en se reportant à la liste des documents rassemblés par François-Victor pour sa traduction de Shakespeare, dont quelques-uns, consultés par Hugo pour son *William Shakespeare*, ont été numérotés par lui, on se rend compte que certains de ces ouvrages figurent encore effectivement dans la bibliothèque (par exemple, ceux de Villemain, Guizot...), mais que beaucoup d'entre eux manquent, et, soit qu'ils aient été repris, soit qu'ils aient été donnés par le père ou le fils, une fois leurs livres respectifs achevés, on peut se demander si certains d'entre eux n'avaient pas été empruntés (par exemple aucun ouvrage de Tieck, dont avait effectivement paru en traduction un *Shakespeare et ses contemporains* en 1832 [3]).

M. Delalande a bien résumé la « provenance » diverse de ces livres (p. 102). Un certain nombre provient vraisemblablement de la bibliothèque de la place Royale, parmi lesquels on peut compter sans doute la traduction de 1822 de *Kenilworth*, un exemplaire des *Glanes* de Louise Bertin, de 1842, l'*Ahasvérus* de Quinet, par exemple. Paul Berret avait déjà marqué que les livres formaient une faible part de la vente de 1852 et estimait leur total à trois cents volumes : il est permis de penser que ce n'était pas là en effet toute sa bibliothèque [4]. D'autre part,

1. D'après des renseignements aimablement communiqués par M. Lambert et l'Agence Consulaire de France à Guernesey, auxquels je renouvelle ici mes remerciements, il ressort que Stephen Barbet s'établit en 1859, 25 High Street et Mme Barbet, 24 Smith Street (c'est cette dernière adresse qui est inscrite sur les deux volumes cités) : les deux bibliothèques portaient le même nom. En 1871, Barbet se retira, laissant sa femme continuer jusqu'en 1885. Elle publia un almanach, chaque année, de 1860 à 1885. Le nom de Barbet est d'ailleurs fort répandu à Guernesey : c'était celui du propriétaire du « Guernsey Telegraph » et de deux imprimeurs.

2. R. Escholier, *Victor Hugo raconté par ceux qui l'ont vu*, p. 329. Voir pourtant *Corresp.*, éd. Impr. Nat., t. II, p. 270 et 281, lecture prétendue de *Daniella* en 1857 et des *Beaux Messieurs de Bois-Doré* en 1858 : « ... chaque fois que je lis quelque chose de vous, j'ai un épanouissement de joie ».

3. *William Shakespeare*, éd. Impr. Nat., p. 387.

4. *Loc. cit.*, p. LXIII. Cf. *Revue de Paris*, août 1948, p. 11, lettre à Mme V. Hugo, Bruxelles, 6 juillet (1851) : « J'avais aussi des volumes très précieux, Ronsard, l'*Histoire de Paris*, ma Bible, etc. Je pense que tu as tout mis en sûreté. »

Hugo fit des acquisitions chez les brocanteurs de Guernesey, chargea les siens de lui rapporter des livres de Londres ou du continent, et, lorsqu'il reprit ses voyages en Belgique et en Allemagne, après 1860, put s'en procurer d'autres lui-même. Enfin, une grande partie de la collection de Hauteville House est constituée par des « hommages d'auteurs », la plupart obscurs, émanant de jeunes poètes ou poétesses et démocrates, de France et d'autres pays : on compte ainsi diverses sources d'envois, Belgique, Amérique du Sud, Etats-Unis, où il avait au titre de poète ou de démocrate de fervents admirateurs, écrivains de bonne volonté. En règle générale, il paraît s'être gardé de les décourager et avoir tenu dût-il lui en coûter un temps précieux, parfois sans couper même le livre reçu, à répondre un mot obligeant, marquant le livre sur la couverture d'un *r* minuscule. V. Hugo était devenu la cible des originaux de la plume en tout genre ; il suffit de comparer quelques titres parmi beaucoup : *La liberté pour le chien*, « plaidoyer historique, philosophique et physiologique » par Eugène Meunier, quatre lettres d'un New Yorkais sur la « transformation chimique dans l'Eucharistie », une étude sur le Bombyx du chêne par un ancien secrétaire du Comice agricole de Privas, un projet de « République carrée en Asie », par un Espagnol du Pérou, sans compter les publications des occultistes de toute branche. Ce phénomène familier aux écrivains a certainement trouvé des conditions favorables dans la prodigieuse curiosité du poète, sa réputation universelle, et, il faut le dire, son immense bonne volonté.

Ceci nous amène à examiner la composition générale de cette bibliothèque. La plupart de ces hommages peuvent se ranger sous la rubrique des poètes mineurs contemporains, en face desquels certains des grands contemporains sont représentés par quelques-unes de leurs œuvres : Balzac, Lamartine, Michelet, etc. Une place à part devrait être faite aux ouvrages des intimes et des familiers du poète : P. Meurice, A. Vacquerie, P. Foucher, J. Claretie, P. Stapfer, E. Deschanel, sans oublier, du côté féminin, Louise Bertin, la vieille amie de Bièvre, Louise Colet, sa « boîte postale » (*D.* 104, n. 1), et Léonie d'Aunet, alias M^me^ Biard, qui lui dédicace son *Voyage d'une femme au Spitzberg* avec ce simple mot significatif : « Remember ». Des rayons de vieux bouquins reliés, comprenant des classiques latins, français du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles, sans oublier un lot de dictionnaires. Des années de revues. Une considérable collection de livres d'histoire, anciens et modernes, dont un bon nombre concernant la Révolution française ; des livres de Mémoires, de voyages, également anciens et modernes, qui, avec les livres de sciences, semblent ouvrir des domaines à l'imagination et acheminer doucement vers les livres d'aventures et la littérature pour enfants, notamment représentée par la collection Hetzel, dite « Bibliothèque d'Education et de Récréation », où Mayne-Reid avoisine Alphonse Daudet et Jules Verne. Des ouvrages de philosophie, de religions, et d'occultisme, et une forte proportion de pamphlets politiques. Enfin,

un certain nombre de livres, très divers, inclassables pour cela même, allant de l'avenir des officiers retraités à l'art de la fortification, tous utiles à des degrés et pour des motifs variables [1].

I. Dictionnaires.

Hugo a écrit en 1843 :

> Vous avez déployé grammaires et lexiques,
> Et nous pouvons chanter notre *De Profundis* [2].

Malgré cette assertion dirigée contre « MM. les professeurs classiques », le poète a su se faire des alliés des dictionnaires, où il allait chercher non seulement le mot et le document, mais, plus largement, l'éveil ou du renfort pour son imagination.

Au premier rang, se remarquent les grands dictionnaires classiques. Signalons d'abord deux monuments d'érudition, dont le premier ne figure plus à Hauteville House : Louys Moreri, *Le grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, édition de 1683, qui a été transféré à la Maison de la Place des Vosges (*D.* 103, n. 1). Du Cange, *Glossarium ad Scriptores mediae et infimae latinitatis*, Paris, Louis Billaire, 1678, 3 volumes (*L. O.*, *D.* 141), donné à Hugo, par Arsène Garnier, habitant de Guernesey, après 1862 [3].

Figurent encore sur les rayons de Hauteville House, des dictionnaires célèbres de la langue française : le *Dictionnaire universel...* de Furetière, édition de La Haye, 1727, 4 volumes (*D.* 133) et le *Dictionnaire* de Richelet, dont je ne vois que le t. II, F-Z, (*L. O.*). Annexons à ceux-ci les *Observations de l'Académie française sur les remarques de Vaugelas*, Paris, 1702 (*II°*) ; d'un proscrit, Frédéric Charrassin, avec la collaboration de Ferdinand François, un *Dictionnaire des Racines et dérivés de la langue française*, Paris, Héris, 1842, « offert en souvenir d'exil... par un tailleur de pierre à l'architecte littéraire, Londres, juin 1859 » (*D.* 125) ; d'un anglais, Hamilton (Ch. C.), *French Phraseology*, London, Whittaker, 1824 (*L. O.*) ; de Littré enfin, dont le *Dictionnaire* (paru 1863-72) est absent, quelques ouvrages non coupés (*L. O.*).

Dans l'ordre des dictionnaires historiques, philosophiques et encyclopédiques : le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, éd. s. d. (*D.* 144), dont je ne vois qu'un tome dépareillé, N-Z, marqué d'un signet à *Catherine Sforce* ; le *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1721,

1. La désignation sommaire des livres sera suivie, s'il y a lieu, de la référence au livre de J. Delalande, indiquée comme ci-dessus par *D.* suivi du numéro de la page ; dans le cas contraire, elle pourra être accompagnée des mentions suivantes : *L. O.* (lookout) ou *II°* (2e étage).

2. *Dernière Gerbe*, *Tas*, p. 491 (Album, 1843), éd. Impr. Nat.

3. P. Berret, éd. de *La Légende des Siècles*, t. I, introd., p. lxi, n. 1. Sur l'utilisation de Moreri par V. Hugo, voir les travaux de Berret et, à titre d'exemple, la notice et les notes du *Petit Roi de Galice*, *ibid.*, p. 247 et suiv.

5 vol. (*D.* 130) ; et la grande *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, par DIDEROT et d'ALEMBERT, en 17 vol. (t. I., Paris, 1751 ; t. XVII, Neufchâtel, 1765), plus les volumes de *Planches*, qui sont onze dans l'édition totale [1] et dont M. Delalande a compté sept volumes (*D.* 130-132), et moi trois (t. XI, Paris, Briasson, 1772 ; XII-XIII, Briasson, 1768) ; à quoi, il faut encore ajouter un exemplaire de l'Arrêt de suppression de 1752, tout jauni d'être resté exposé sur une étagère. M. Delalande signale à l'attention pour sa netteté la planche du pou au microscope, qui, si Hugo a possédé et vu cet exemplaire avant l'exil, peut bien avoir quelque rapport avec l'histoire, contée dans le *Rhin*, du savant de foire, précisément spécialisé dans cette étude [2]. On ne voit pas d'exemplaire de l'*Encyclopédie nouvelle*, par J. REYNAUD et P. LEROUX, qui avait paru entre 1834 et 1841 chez l'éditeur Gosselin, mais l'*Encyclopédie moderne*, entreprise sous la direction de Léon RÉNIER, Firmin-Didot, 1858..., 27 volumes, dont beaucoup ne sont pas coupés ; le t. 25, toutefois, a été ouvert et manié (*D.* 107) ; plus le *Complément de l'Encyclopédie moderne*, Didot, 1863, en plusieurs volumes.

Ajoutons enfin le *Nouveau Dictionnaire historique* de CHAUDON, Paris et Lyon, Bruysel aîné, 1804, en 13 vol., (*D.* 142), à côté duquel pourraient se ranger divers « compendium » d'histoire du XVII[e] et du XVIII[e] dont il sera parlé dans la suite.

La mythologie est représentée par deux ouvrages : la *Mythologie et les Fables*, et le *Dictionnaire abrégé de la fable*, de CHOMPRÉ, Paris, Desaint et Saillant, 1753 (*L. O.*), que le poète dut consulter pour ses idylles et pastorales mythologiques, parsemées dans *les Contemplations*, *les Chansons des rues et des bois*, et *Toute la Lyre* [3].

Enfin, on compte un certain nombre de dictionnaires de langues : *Dictionnaire Français-Latin* et *Dictionnaire Latin-Français*, par Alfred de WAILLY, Paris, 1856 (*D.* 142) ; Benjamin HÉDÉRIC, *Lexique grec*, Londres, 1825 (*L. O.*) ; un *Gradus ad Parnassum*, Lyon, Rusand, 1809 (*L. O.*), où je remarque, page 1036, *vere novo*, un vers de Calpurnius Siculus (*Egl.*, VI, 15) : *Vere novo cum jam tinnere volucres incipient*, qui, avec quelques passages d'Ovide (*Tr.*, III, XII, *Fast.* 150-160), a pu interférer avec le vers ordinairement cité de Virgile : *Vere novo gelidus canis cum montibus umor...* (*Géorg.*, I, 43) pour faire de cette expression dans l'esprit de V. Hugo la formule symbolique de l'idylle au printemps [4] ; un *Dictionarium Universale Latino-Gallicum*, Pari-

1. R. JASINSKI, *Hist. de la Litt. française*, Boivin, t. II, p. 212.
2. *Rhin*, chap. XX, éd. cit., p. 280 et suiv.
3. Cf. *la Forêt mouillée*, *Théâtre en liberté*, éd. cit., p. 280 (1854) :

Je suis fou. Mon esprit patauge en plein Chompré.

Cf. aussi *les Chansons...*, éd. cit., Reliquat, p. 335 (1859) :

... ces déesses qu'Ovide
Laisse entrevoir à Chompré.

4. Cf. *Contemplations*, I, XII, éd. Vianey, t. I, p. 87, et la remarque citée en note de M. Chabert sur le titre « sans autre analogie » avec le vers de Virgile. Sur l'usage

siis, 1786 (*D.* 142) ; un *Dictionnaire Français-Normand*, Guernesey, Métivier, 1870 (*L. O.*), et, enfin, un *Diccionario de la Lengua Castillana*, Madrid, 1803 (*D.* 144).

II. Classiques grecs et latins.

En faisant la part des retraits possibles, on constate que la littérature antique est représentée de façon modeste, mais significative : Horace et Virgile dominent, au moins par le nombre d'exemplaires. D'autre part, réserve qui s'impose, il est probable que certains de ces livres n'ont dû de figurer sur ces rayons qu'à un caprice de collectionneur (vieilles reliures, comme c'est le cas aussi pour les auteurs français du XVII[e], largement représentés) ou à un envoi du traducteur, dans le cas d'éditions contemporaines. Enfin, si, comme il est vraisemblable, aucun changement n'a été apporté à la disposition des livres, il est bon de noter que ces quelques ouvrages étaient placés dans le look-out, pour la plupart, à portée de sa main.

Parmi les Grecs, figurent : Homère, « l'énorme poète-enfant » [1], (une vieille traduction de l'*Iliade*). Ni Sophocle, ni Euripide. Assez logiquement Eschyle, « le prophète païen » [2], traduction Pierron, Charpentier, 1841 (*II°*) ; non moins normalement, les *Comédies* d'Aristophane, Paris, de Lefèvre, 1841 (*L. O.*), qui, bien qu'il ne figure pas dans « l'avenue des immobiles géants de l'esprit humain [3] », a certainement sa place parmi les auteurs dont Hugo goûte le tour d'esprit, et a peut-être nuancé certaines pièces des *Châtiments* (*le Manteau impérial*) ou saynètes du *Théâtre en liberté* (*la Forêt mouillée*), plus que l'*Idylle* qui porte son nom [4]. Autre sujet d'idylle, Anacréon [5], traduit en vers par Henry Besseron, Paris, 1856, hommage du traducteur (*D.* 145), et les *Fables* d'Ésope, dans une vieille édition anglaise (Roger Daniel, Londres, s. d.). Enfin Plutarque, bien représenté par ses *Vies des Hommes illustres*, traduction Amyot, Lausanne, 1574, exemplaire marqué « F. V. Hugo, 1859 », que dut acquérir François-Victor pour son édition de Shakespeare, et par ses *Œuvres morales*, Lyon, 1587, deux beaux grands volumes reliés de parchemin (*D.* 140). Rien de Platon, mais, indirectement, Socrate figure par ce vieux bouquin de Charpentier, *Choses mémorables de Socrate*, Paris, de Sommerville, 1657 (*L. O.*). Berret avait vu la traduction Du Ryer des *Histoires* d'Hérodote, qui m'a échappé [6].

de ce titre, voir encore *La Légende des Siècles*, éd. Berret, t. IV, p. 738, notice sur *le Groupe des Idylles* (*Vere novo-Printemps* = *Longus* + *Chaulieu*).

1. *William Shakespeare*, I, II, 1, p. 22.
2. *Ibid.*, p. 25.
3. *Ibid.*, p. 44.
4. *Légende des Siècles*, *Nouv. Série*, XVIII, 4 ; cf. *Chansons des rues et des bois*, I, 1, 4 : « l'immense Aristophane obscène » et *William Shakespeare*, p. 83-84. Berret a signalé le rapprochement (*Châtiments*, éd. Hachette, t. II, p. 379, note v. 1-12), mais je n'ai pas vu la trad. Artaud, 1830, dont il parle.
5. *Chants du Crépuscule*, XIX (1835).
6. *Op. cit.*, t. III, p. 156, notice des *Trois Cents*.

Ni Lucrèce non plus, chez les Latins, qui figure le sixième dans la liste des « génies » de *William Shakespeare* [1]. Mais le septième et le huitième, JUVÉNAL et TACITE, se trouvent représentés sur les rayons du look-out, le premier par une vieille édition du XVII[e] siècle de ses *Œuvres* et par un hommage, une étude d'Auguste WIDAL sur les *Satires de Juvénal*, Didier, 1871, à moitié coupée, et le second par des *Extraits* traduits par Anquetil, Paris, Barrois, 1810. Plaute, « à qui parlent les chèvres [2] » absent, mais TÉRENCE, dans une vieille reliure ; pour la même raison peut-être, TITE-LIVE et les *Opera* de STACE dans un in-18 daté 1641 ; et Cicéron, indirectement, pour le même motif peut-être, par une *Histoire de Cicéron*, anonyme, 1749. Si l'on ne voit pas le fameux « Virgile-Herhan », de la jeunesse de V. Hugo, que P. Berret tint entre ses mains [3], il y a dans le boyau du look-out deux éditions anciennes de VIRGILE, dont l'une, datée 1754, comporte une traduction de l'abbé Desfontaines (*D.* 141). HORACE en a trois : deux vieilles éditions reliées, l'une, française, avec une traduction par de Martignac, 1696 (*D.* 141), et l'autre, anglaise, du texte latin, London, Watson, 1740, un vol. in-16, marqué à l'encre aux odes I, XX, à Mécène, II, VII, à Varus, II, IX, à Vulgius, et les suivantes X, XI ; enfin, une édition moderne avec texte et traduction par A. Dethou, Marseille, 1866 (*L. O.*). Détail significatif de la façon dont Hugo lisait ces envois : le tome I, le seul du reste, n'est pas coupé, mais le poète l'a ouvert à la page 56, où il est tombé sur la satire III du livre I ; la note 2, en bas de la page, qui se réfère au vers 29 :

Iracundior est paulo, minus aptus acutis...

a retenu son attention, il l'a cochée d'un trait ; la voici :

Ce passage est précieux, car, d'après Acron, Horace a tracé le portrait de Virgile. Il est, en effet, conforme à la tradition qui représente Virgile comme ayant une haute stature, une mine négligée et un air campagnard, « facie rusticana » dit le grammairien Donat. Cet auteur ajoute... « A Rome, où il allait rarement, si sa présence était remarquée dans les rues, il se réfugiait dans la première maison venue pour éviter d'être regardé et suivi ».

A-t-il songé à lui-même, en lisant ces lignes ? Il a marqué la page d'un signet bleu, où il a écrit *Virgile*, et a refermé le livre, sans le couper. Quelqu'un dira peut-être s'il a utilisé ce portrait ? Je n'ai pas remarqué l'exemplaire des *Métamorphoses d'Ovide* que Berret avait vu.

1. Cf. *ibid.*, p. 64, la belle page sur la révélation de Lucrèce, qu'il lut « adolescent, un jour, à Romorantin... sous une treille verte pénétrée d'air et de lumière ».
2. *Les Mages, Contemplations*, VI, XXIII, v. 161. Cf. *Chansons*, I, I, 2.
3. *Rhin*, XVII, p. 137 : « ... les vignettes du Virgile-Herhan que j'expliquais dans mon enfance ». Cf. P. BERRET, *Victor Hugo*, éd. Garnier, 1939, p. 21 : « ... ce Virgile de l'édition Herren (*sic*) que j'ai tenu pieusement entre les mains à Guernesey ».

III. Classiques français du XVII^e et du XVIII^e siècles.

Devenu, dans l'exil, fort sensible à « l'envers du grand siècle »

> Ce grand siècle qui met l'épaisseur d'une prude
> Entre toute splendeur et toute turpitude... [1].

Hugo n'en a pas moins gardé sa fidélité à une littérature qu'il connaissait bien, même s'il en regrettait les limites et si elle ne lui inspirait que ces vers, assez pauvres :

> J'aime ces grands esprits, j'aime ces grandes œuvres,
> J'aime Jean La Fontaine, ami de Jean Lapin,
> Corneille sans souliers fils d'Homère sans pain,
> Et tous ceux qu'on oublie, et même ceux qu'on loue,
> Retz, Pascal, Sévigné, Saint-Simon, Bourdaloue,
> Toi surtout, le rieur qui saigne, Poquelin [2]!

Dans l'état actuel des choses, cependant, Molière n'est plus représenté que par un petit exemplaire de *Tartufe*, de la collection bon marché, à couverture bleue, dite de la Bibliothèque Nationale, reçu sans doute avec quelques autres de la même collection et coupé, relu sans doute, à cette occasion (*II°*). Cornéille, en revanche, célébré dans la Préface de *Cromwell* et qui, s'il avait eu « l'infini », eût égalé Eschyle, bénéficie, comme il se doit, de deux éditions complètes : l'une en dix volumes reliés de 1776 (*D.* 127), l'autre en 12 volumes (*D.* 104) ; mais l'une d'elles pouvait, comme l'a lu M. Delalande, appartenir à François-Victor [3]. C'est aussi le cas des *Lettres* de M^me^ de Sévigné, dont on remarque sur les rayons du second étage deux éditions, l'une d'elles en 9 volumes, de 1818 (*D.* 105). De Pascal, une édition contemporaine des *Pensées*, de la Bibliothèque Charpentier, 1859, livre ouvert, mais apparemment peu lu (*L. O.*, *D.* 144). Les *Fables* de La Fontaine, de chez Armand Aubrée, 1839, illustrées par Jules David, sont, dirait-on, un livre de prix peut-être récupéré. Je n'aperçois ni Retz, ni Saint-Simon, qu'il relisait vers 1845 [4], et non plus Bourdaloue, mais le Père Bouhours, dont les *Entretiens d'Ariste et Eugène*, édition d'Amsterdam, 1708 (*L. O.*), furent peut-être acquis dans un lot de vieux bouquins, ou par curiosité, et Bossuet, le « géant des professeurs de rhétorique [5] », pour son *Discours sur l'Histoire universelle*, bien acheté

1. *Dernière Gerbe*, CXIII, p. 437 (1854-55 ?).
2. *Ibidem.* Vision bien romantique de Molière, à rapprocher de celle de Musset.
3. Cf. *William Shakespeare*, p.50. La première édition est marquée sur la page 1 du tome I : « F. V. Hugo, 1857 ». Je ne l'ai pas remarqué. Mais c'est la même inscription que je relève sur le premier des 10 vol. de Tressan, éd. de 1796 : ou il y a une confusion de M. Delalande, ou les deux collections font partie du même lot.
4. Cf. *Post-Scriptum de ma Vie*, éd. Impr. Nat., Reliquat, Critique, p. 521. On trouve dans ces pages des mots intéressants sur La Fontaine « visionnaire », Saint-Simon « grand écrivain », etc., de dates diverses.
5. *Océan*, p. 349 (Reliquat de critique à ajouter au précédent, p. 338-354 et 468-481).

pour son contenu, dans l'édition Charpentier de 1841 (*II°*). Un volume d'*Œuvres* de BOILEAU. Le tome II des *Caractères de* LA BRUYÈRE, Paris, Prault, 1768, tient compagnie au tome I dépareillé des *Femmes Illustres* de M. de SCUDÉRY, Paris, Michel Bobin, 1661. Le *Théâtre* de RACINE, de chez Furnes, 1829, semble un étranger, dans sa somptueuse reliure, présent d'un Anglais (*L. O.*, *D.* 144).

Dès sa jeunesse, Hugo avait donné des signes de sa connaissance de la littérature du siècle précédent, que sa formation, les goûts des siens et de son temps expliquent : les lectures chez le bonhomme Royol, l'examen de *Gil Blas*, les deux articles sur Voltaire, ceux sur Chénier et l'abbé Delille, avec les nuances voulues, en témoignent. De-ci de-là, des notes critiques éparses dans ses Reliquats montrent que cet intérêt ne s'est pas relâché et que V. Hugo a repris à des dates diverses la lecture de Voltaire, de Beaumarchais ou de Montesquieu.

Du côté des philosophes, nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire* de Bayle ; nous en verrons d'autres sous cette rubrique. De MONTESQUIEU, « penseur partiel », note-t-il vers les années 60 [1], je vois une vieille édition de *l'Esprit des Lois* (*L. O.*). Revenant vers les années 40 sur le thème « bazar » de VOLTAIRE qu'il avait brillamment esquissé dans son article de la *Muse*, Hugo observe qu'il a été « un grand représentant de tout... le magasin d'idées de tout un siècle », et, dans le même sens que Baudelaire le définissant « le père Gigogne des rédacteurs du Siècle », le journaliste, l'avocat et le député perpétuel de son époque [2] : parmi ses *Œuvres*, *Candide* et l'*Essai sur les Mœurs*, dont Hugo s'est souvent servi, notamment pour son *Torquemada* [3], résument succinctement, mais correctement ce « député » (*II°*). De ROUSSEAU, les *Confessions*, tomes III et IV, édition datée de Paris, 1789 (*L. O.*). Chose curieuse, DIDEROT est mieux représenté — mais moins bien lu — par *le Neveu de Rameau*, n° 4 de la collection de la Bibliothèque Nationale, 1er novembre 1863, un peu coupé, et les *Salons* de 1765 et 1767, Belin, 1818 [4], dont le t. IV est seul un peu coupé, ainsi que par le tome I de ses *Mémoires*, c'est-à-dire, je suppose, ceux de sa fille Mme de Vandeul ; (*II°*) ; enfin, la deuxième édition de la *Correspondance littéraire* de GRIMM-DIDEROT.

Est-ce à une coïncidence, au hasard des rencontres qu'est due l'abondance relative des auteurs comiques ? Si BEAUMARCHAIS, « cynique comme Aristophane » [5], doit sa présence à la collection de la Bibliothèque Nationale, dont *le Barbier* et *le Mariage* font partie (2 vol., *II°*), est-ce l'attrait des vieilles reliures seul qui nous vaut ce tome

1. *Post-Scriptum de ma Vie*, Reliquat, p. 522 : « Montesquieu n'ayant aucun point de départ dans l'idéal, sa profondeur n'est qu'un à peu près » (1862-64 ?).

2. *Ibidem*. Cf. *Muse française*, déc. 1823 in *Litt. et Philo. mêlées*, p. 112, et Baudelaire *Mon Cœur mis à nu*, XXIX.

3. Cf. M. Mécréant, *Les Sources de Torquemada*, *Revue d'Histoire de la Philosophie...*, fasc. 32, oct.-déc. 1942, p. 327-338.

4. Édition des *Œuvres complètes* de Diderot, en 6 volumes dont P. Berret a noté la présence, éd. de *La Légende des Siècles* (Hachette), t. II, p. 565, n. 1.

5. *Post-Scriptum de ma Vie*, Reliquat, p. 523.

dépareillé des *Comédies* de REGNARD (*L. O.*), un semblable de DANCOURT (*L. O.*), un *Théâtre* de Sébastien MERCIER en 2 volumes et trois de *Comédie du XVIII*e, comprenant des comédies de LE SAGE, CAMPISTRON, etc. (*L. O.*) ?

Des premières et durables amours CHÉNIER porte témoignage, doublement représenté par le tome I des *Poésies*, édition de 1833 chez Renduel (*D.* 120), et les deux volumes d'une édition de 1826, revue par de Robert. Moins durables peut-être, celles pour les *Œuvres* du Comte de TRESSAN, un de ses premiers répertoires médiévaux, édition d'Evreux, 1796, en 10 volumes, sur le premier desquels se lit l'inscription « F. V. Hugo, 1857 » (*II*o). On remarque encore les *Dernières Œuvres* de Mme de LA ROCHE-GUILHEN, *contenant plusieurs histoires galantes*, Amsterdam, 1708, et une des nombreuses éditions de l'*Espion Turc dans les cours des princes chrétiens* (de MARANA), Londres, 1742, 2 vol., tous deux achetés pour la curiosité ou la reliure.

Voilà bien pour le XVIIIe siècle ! Et le XVIe ? A moins d'un possible retrait, rien, ni Pléiade, ni Montaigne, qu'il a cité, ni Rabelais, « pourceau ailé [1] », dont la verve l'a inspiré souvent dans la manière de ses récits ou dialogues (je songe à *Pécopin* et à certains discours grotesques des *Misérables*), et qui est d'ailleurs le seul représentant français parmi les génies de *William Shakespeare*. Quant au moyen âge, il est fortuitement représenté par un volume de la collection Jannot, *Nouvelles françaises en prose du XIVe siècle*, 1858 (*II*o). On peut ajouter là un *Recueil des Poètes français du XVIe au XIXe siècles* (*L. O.*), où l'on retrouve les gentils poètes du XVIIe et du XVIIIe dont Hugo s'est souvenu pour ses *Idylles*, mais qui n'a pas même été coupé, et un manuel de littérature, qu'il n'a pas dû davantage utiliser : Pierre BARRÈRE (lecturer de littérature française à l'Institut Royal de Woolwich), *les Ecrivains français ou histoire de la littérature française*, 2 vol., Londres et Bruxelles, William and Norgate, 1863 (*L. O.*) [2].

IV. GRANDS ET NOTOIRES ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS.

Le premier à citer est sans doute CHATEAUBRIAND, avec le tome I des *Natchez* (*II*o). Le second devrait être NODIER, dont on ne voit que le *Vocabulaire de l'Académie*, Firmin-Didot, 1860 (*II*o). Les mieux partagés sont, de beaucoup, BALZAC, avec les quelque 40 volumes de la *Comédie Humaine*, édition Alex. Houssiaux, 1855. Les *Contes drolatiques* notamment ont été lus, et LAMARTINE, dont les *Œuvres Complètes*, publiées à Paris, chez l'auteur, 1866, en comptent à peu près autant (*D.*

1. *Post-Scriptum de ma Vie*, Reliquat, p. 518 (1862-63 ?). Cf. *Will. Shakespeare*, p. 38-41.

2. On a gardé trace d'une lettre écrite par ce Barrère à V. Hugo pour solliciter son appui à une demande de chaire de littérature française à Londres (date inconnue, renseignement obligeamment communiqué à l'auteur homonyme par M. Sergent, conservateur du Musée V. H., à Paris).

103-4). Tous deux suffisent presque à remplir la même vitrine, située sur le palier du deuxième étage, entre la vieille presse et l'horloge à carillon. Signalons notamment l'*Histoire des Girondins*, dont le tome IV est bourré de signets et débroché à force d'avoir été consulté : nous y reviendrons. On trouve ailleurs d'autres éditions de *la Chute d'un Ange* (1838), lue entièrement, des *Harmonies poétiques et religieuses* (*D.* 127), mais Hugo ou le lecteur n'a pas été jusqu'au bout des dernières pages, restées non coupées, et le *Voyage en Orient*. Enfin, le *Cours familier de littérature* (un entretien par mois), une collection apparemment incomplète, où je relève les *Entretiens* nos 1 (1856), 4, 16, 17, 20, 21, 22, 25, 26, des années 1856-57. « Les pages de la plupart de ces Entretiens mensuels, note M. Delalande, n'ont pas été coupées, cependant le XXe Entretien (1857), consacré à Dante, a été lu. » (*D.* 112). C'est exact, mais en partie seulement. Le no 21-22 (16 juillet 1857), qui porte sur Béranger, le jour de ses funérailles nationales, a été lu, et le contraire eût été étonnant, étant donné les liens de fidélité qui unissaient Hugo et sa famille à ce poète. Or, il se trouve que cet Entretien, loin d'être négligeable, a pu intéresser très particulièrement V. Hugo. Lamartine écrit, p. 213 :

> Or, pourquoi la chanson avait-elle été choisie par Béranger... ? C'est au peuple et au soldat que Béranger avait à parler... Il avait à faire à un peuple sarcastique de capitale, de caserne, de faubourg, de champs de bataille... Ce peuple rabelaisien n'est pas encore arrivé à son âge poétique dans ses couches profondes, et peut-être n'y arrivera-t-il jamais.

Ces lignes soulevaient, à propos d'un poète ami, un problème constant de V. Hugo, et particulièrement au temps où elles paraissaient, problème auquel il a rarement manqué de faire allusion en parlant de Béranger [1] : toucher le peuple. Sa gloire n'avait pas pénétré au delà d'un cercle de nobles fidèles à l'esprit de ses premières poésies, de bourgeois libéraux, rechignants, plus volontiers voltairiens que hugoliens, d'étudiants qui depuis 1830 avaient eu d'autres préoccupations. Son vrai royaume avait été la cour du roi Louis-Philippe, aujourd'hui balayée, et surtout l'espoir disparu du duc et de la duchesse d'Orléans. Dès avant l'exil, ses contacts avec les journaux socialistes témoignaient déjà de ce désir. Les *Châtiments*, dont les éditions populaires [2] circulent en France, *les Misérables*, promis à un succès de librairie foudroyant, et *les Chansons des rues des bois* surtout s'inspirent de cet état d'esprit. J'ai pensé que ce dernier recueil, né d'une disposition constante de V. Hugo à la fantaisie, mais entrepris en 1859, avait peut-être quelque chose à faire avec la disparition du chantre populaire, survenue

1. Cf. *Choses vues*, *passim*, notamment, II, p. 2, 1er janvier 1849 : « ... plutôt le vaudevilliste de la bourgeoisie que le chansonnier du peuple. Il a trois ou quatre vraiment belles chansons, excellentes d'inspiration et de style. On les croirait venues d'un plus vaste esprit, à les voir souples, vertes et fermes comme des branches poussées dans un bois ». Cf. ma *Fantaisie de V. H.*, I, p. 320-6 (José Corti, 1949).

2. Cf. également l'édition populaire, dite « à quatre sous », de ses œuvres, lancée en 1853.

deux ans auparavant. Qu'il ait songé à Béranger, en les écrivant, et voulu faire autre chose et mieux que Béranger, c'est probable. Il fait mentir Voltaire avec ses *Petites Epopées* : veut-il donner un démenti à Lamartine ? Celui-ci continuait, p. 218 :

La chanson était la langue du pays ; tant pis pour le pays sans doute, tant pis surtout pour Béranger ! Il aurait sans doute préféré écrire à l'ombre des rochers de Sicile, comme Théocrite, ou des hêtres du Mincio, comme Virgile, ou des oliviers de l'Hymète, comme Anacréon, ou des figuiers de Tibur, comme Horace, ou des orangers de Sorrente, comme le Tasse. Il aurait aimé à y écrire, soit des églogues pastorales, soit des ivresses et des amours attiques, soit des odes négligées et badines...

Ces noms, pour qui est familier de la poésie de Hugo en exil, sont exemplaires d'une zone d'inspiration, éparse à vrai dire dans tous ses recueils, des *Contemplations* aux posthumes, mais dominante dans *les Chansons des rues et des bois.* Il y a là un rapprochement séduisant, que je me réserve d'approfondir ailleurs. Quant à la source de ces propos, BÉRANGER lui-même, il ne figure, mais en bonne place, que par le témoignage de l'amitié, ces quatre gros volumes de *Correspondance*, Perrotin, 1860, dont on a lu quelques extraits dans la première partie de cette étude, et où la confiance d'un vieillard modeste s'exprimait en termes prophétiques :

Vous me parlez de mes vers. C'est une plaisanterie ; à soixante-douze ans, on ne fait plus rien de bon. On ne fait plus rien, et c'est ce qu'on peut faire de mieux. Mais vous, mon cher poète, vous voilà dans une nouvelle phase d'inspirations poétiques... Oh ! mon ami, au bord de la mer, à la vue de la France, chantez, chantez encore ! [1].

Ecrit en 1852, comme cela est pesé ! De tels encouragements de l'amitié lui étaient précieux. Il lui en venait d'Eugène Sue, réfugié en Italie, dont je ne vois pas les *Mystères de Paris*, que j'aurais aimé voir, mais une brochure d'exil, *Une page de l'histoire de mes livres*, Gênes, 1858, lue (*D.* 127) ; de Dumas, qu'il avait quitté en Belgique, et dont on ne voit pas le drame de la *Conscience*, qu'il lui avait dédié ; de George SAND, qui fit un bon article sur les *Chansons*, et dont plus de livres figurent que, comme on l'a vu plus haut, il ne disait en avoir lu : *Mauprat*, Michel Lévy, 1857, lu (*L. O.*), *Mont-Revêche*, Librairie Nouvelle, 1857, le *Péché de M. Antoine*, et le *Diable aux champs*, tous livres coupés et lus (*II°*). C'en était un, que lui envoyait Jules JANIN, dans les chapitres pleins de souvenirs enthousiastes de son *Histoire de la Littérature dramatique*, Michel Lévy frères, 1853-58, tomes III et IV, notamment ce dernier, comme on sait, qui est seul relié (*II°*). MICHELET avait avec Hugo des accords de pensée, qui les faisait travailler dans le même sens et aux mêmes choses en même temps [2] : présents, l'*Oiseau*, Ha-

1. Lettre à V. H., 21 octobre 1852, in t. IV, p. 156 et suiv.

2. Cf. *Correspondance*, t. II, p. 55, 27 mai [1866], c'est Michelet qu'il prend à témoin de son intérêt pour la littérature de son temps : « ... je ne suis rien que le témoin du dix-neuvième siècle. Je me rends cette justice que je comprends toutes les œuvres de

chette, 1863, 7e édition, ouvert seulement par endroits (p. 154, l'hirondelle ; p. 189, le travail du pic ; p. 209-213, le nid, l'architecture des oiseaux ; p. 225, essai de république. — Tous ces passages, soit qu'ils aient donné à penser à Hugo, soit que les observations des deux poètes aient concordé une fois de plus, correspondent à des thèmes et des motifs assez répandus dans la poésie de V. Hugo en exil, en particulier dans les *Chansons*) et l'*Histoire de la Révolution française*, Paris, Chamerot, 1847-53, dont le tome VII (1853) est coupé et marqué (*II*°).

Qu'il soit fait mention ici d'auteurs, dont les œuvres seront citées sous d'autres rubriques : Edgar QUINET, dont, à côté des ouvrages d'histoire politique, on trouve un exemplaire d'*Ahasvérus*, Paris, 1834, débroché à force d'avoir été manié (*II*°) et dont une page détachée est égarée, comme marque, parmi les *Nouvelles chinoises* de Théodore Pavie ; Adolphe THIERS, pour son *Histoire de la Révolution française*, 4 volumes reliés, 1846 (*D.* 124) ; GUIZOT, avec *L'Amour dans le Mariage*, étude historique, 1856, coupée (*D.* 119) et ses travaux autour de Shakespeare, dont il sera question ailleurs ; Mme Émile de GIRARDIN, *Œuvres complètes*, Plon, 1850, en six grands volumes (*D.* 112), d'une virginité respectée, m'a-t-il semblé.

On pourra s'étonner de l'absence de Musset, qu'il n'estimait guère, de Vigny, avec lequel, il avait eu quelque froideur dans les relations après 1830, mais qu'il semble avoir soutenu lors de son élection à l'Académie française ; on s'étonnerait moins de celle de SAINTE-BEUVE, dont figure pourtant l'édition des *Portraits littéraires* (1844), livre de prix de l'Institution Jauffret [1] (*II*e). Rien de Gautier, apparemment, ni de Banville, qu'il aimait et appréciait tous deux. Les jeunes générations sont représentées maigrement par Alphonse DAUDET, *Le Petit Chose*, Hetzel, s. d. (1868), lu et débroché, il est vrai que ce volume fait partie de la « Bibliothèque d'Education et de Récréation », dont Hugo semble avoir reçu le service, sans dédicace d'ailleurs (*D.* 119), et par deux volumes dédicacés d'Hector MALOT : *Les Amours de Jacques*, 1861, et *Les Victimes d'amour*, *Les Époux*, 1865 (*D.* 120, 109). On ne voit pas *Les Fleurs du Mal*, dont V. Hugo remercia BAUDELAIRE ; ce dernier lui avait également envoyé les manuscrits des *Sept Vieillards* et des *Petites Vieilles*, qu'il lui avait dédiés [2]. Je n'ai pas vu les *Poèmes et Poésies* de LECONTE DE LISLE, éd. de 1855, dont P. Berret avait constaté la présence [3].

JEAN-BERTRAND BARRÈRE.

(*A suivre.*)

cette grande époque, où vous avez une place si haute. Cette sympathie que je me sens pour mon temps et pour ses hommes est toute ma fierté... ». Se reporter pour lui et les autres au livre de Mme Cécile DAUBRAY, *Victor Hugo et ses Correspondants*, Paris, Albin Michel, 1947.

1. « L'Institution Jauffret, que ses succès placent depuis quatre ans à la tête des institutions de Paris » (*Quotidienne*, 14 août 1845). Charles y était interne quand il avait obtenu, le 1er prix de thème latin au concours général de 1840 (*Corresp.*, t. I, p. 570) : l'était-il encore en 1844-1845»? Sinon lui, son frère François-Victor, alors âgé de seize ans, devait l'être, suivant d'ailleurs les cours du collège Charlemagne.

2. Collection Stefan Zweig. Cf. *Corresp.*, t. II, p. 272 (1857), 313 (1859) et 334 (1860).

3. Éd. de *La Légende des Siècles*, t. II, p. 578, note v, 89-99.

NOTES ET DOCUMENTS

DU BELLAY ET LES DÉMONIAQUES

Nous voudrions élucider ici le sens des sonnets XCVII et XCVIII des *Regrets*. Ce ne sont pas les plus connus ; rappelons-en d'abord le texte :

XCVII

Doulcin, quand quelquefois je voy ces pauvres filles
Qui ont le diable au corps, ou le semblent avoir,
D'une horrible façon corps et teste mouvoir,
Et faire ce qu'on dit de ces vieilles Sibylles,

Quand je voy les plus forts se retrouver debiles,
Voulant forcer en vain leur forcené pouvoir,
Et quand mesme j'y voy perdre tout leur sçavoir
Ceulx qui sont en vostre art tenuz des plus habiles,

Quand effroyablement escrier je les oy,
Et quand le blanc des yeux renverser je les voy,
Tout le poil me herisse, et ne sçay plus que dire.

Mais quand je voy un moine avecque son Latin
Leur taster hault et bas le vantre et le tetin,
Ceste frayeur se passe, et suis contraint de rire.

XCVIII

D'ou vient que nous voyons à Rome si souvent
Ces garses forcener, et la pluspart d'icelles
N'estre vieilles (Ronsard) mais d'aage de pucelles,
Et se trouver tousjours en un mesme convent ?

Qui parle par leur voix ? quel Daemon leur defend
De respondre à ceulx-là qui ne sont cognuz d'elles ?
Et d'ou vient que soudain on ne les voit plus telles,
Ayant une chandelle esteinte de leur vent ?

D'ou vient que les saincts lieux telles fureurs augmentent ?
D'ou vient que tant d'esprits une seule tourmentent ?
Et que sortans les uns, le reste ne sort pas ?

Dy, je te pry (Ronsard) toy qui sçais leurs natures,
Ceux qui faschent ainsi ces pauvres creatures,
Sont-ils des plus haultains, des moyens, ou plus bas ?

Les commentateurs ont rattaché jusqu'ici ces sonnets à la satire des courtisanes qui les précède. « A la vue des frénésies qui agitent les malheureuses, écrivait Joseph Vianey pour résumer le sonnet XCVII, l'horreur lui fait hérisser la peau ; mais l'effroi se tourne en éclats de rire quand il reconnaît que c'est un moine qui les courtise ». Et dans le sonnet XCVIII, ajoute-t-il, « il se demande si les pauvres créatures (toujours les courtisanes) ne sont pas possédées par quelque démon ».

Eh bien ! non. Pas du tout ! Il n'est pas le moins du monde question de courtisanes. Il s'agit vraiment de possédées. Le sonnet XCVII, dédié à Rémy Doulcin, prêtre et médecin, peint une scène d'exorcisme. Tous les détails correspondent trait pour trait à ceux que rapportent surabondamment les démonologues : mouvements spasmodiques de la tête et du corps, yeux révulsés, cris, vigueur extraordinaire telle que plusieurs personnes n'en peuvent venir à bout, transes prophétiques, bref « ce qu'on dit de ces vieilles Sibylles ». Lisez Jean Bodin, lisez Wier, ou encore le *De daemoniacis* du P. Thyrée, et vous serez édifiés.

Contre ces manifestations l'art médical s'avère impuissant. On consulte, en effet, d'abord le médecin pour savoir s'il faut supposer des causes naturelles ; et si le médecin échoue, s'il se récuse, alors vient le tour de l'exorciste. Alors s'avance le « gros moine avec son latin » : pour faire l'amour à une courtisane ? Allons donc ! Et la formule « avec son latin » n'est pas non plus explétive. Non, le « gros moine » procède à des onctions :

Unge patientem ad frontem — dit Hieronymus Mengus dans son *Flagellum daemonum*, — *ad nares, in pectore, ad cor, ad pulsus manorum, ad manus, ad pulsus pedum, ad pedes, et ungendo singula loca dicas sequentia verba* (voici le latin) :

Ego ungo te N. hoc oleo benedicto, et per istam unctionem absolvo te ab omnibus maleficiis, incantationibus, ligaturis, signaturis et facturis tibi arte Diabolica factis. In nomine Patris, etc. [1].

Telles sont les onctions dont s'esclaffe ce mauvais esprit de Joachim, à qui cette façon de tâter « le ventre et le tétin », contrastant avec la gravité du personnage et des formules liturgiques, semble de la dernière bouffonnerie. Ouais ! me direz-vous, votre auteur mentionne bien le *tétin* (*in pectore, ad cor*, « sous la mamelle gauche » comme s'exprimera Musset), mais non le ventre... Je répondrai que la liturgie du temps, en pareille matière, est très variable (elle ne s'est fixée qu'au XVII[e] siècle) ; Mengus n'énumère pas moins de quatorze méthodes différentes ; et un peu plus haut il note expressément :

Prius advertere debet exorcista, in qua parte corporis maleficium inferat

1. *Flagellum daemonum, seu Exorcismi terribiles, potentissimi et efficaces... per F. Hieronymum Mengum Vitellienum*, recueilli dans le *Malleus Malificorum*, Lugduni, 1584, t. II, p. 220.

dolorem, quia regulariter in istis tribus partibus consueverunt inducere laesionem, scilicet, in ventre, in stomacho, et ad cor.

Mettons que du Bellay en rajoute (je ne crois pas) pour terminer par une caricature : le reste en tout cas n'a rien d'exagéré. Il a photographié, avec tout son réalisme, un tableau clinique de grande hystérie ; sa précision, sa sobriété, et la malice finale qui forme antithèse, apparentent ce sonnet aux meilleurs de son œuvre satirique.

***

Le sonnet XCVIII s'adresse à Ronsard, poète de l'*Hymne des Daimons*, et passe à des considérations plus générales. Le Français qu'est du Bellay s'étonne de voir « à Rome si souvent ces garses forcener » : en effet, selon Bodin, « il y en a peu en France... l'Italie et l'Espagne en a grand nombre » [1]. Il s'étonne de leur jeunesse : la plupart sont de toutes jeunes filles, « d'aage de pucelles », — non point de « vieilles Alcines ». Il s'étonne que l'épidémie de possessions se déclare « toujours en un mesme convent » ; — il s'agit bien d'un couvent, nous le verrons, le mot n'est pas un euphémisme. Et de demander « qui parle par leur voix », comme l'exorciste lui-même, en ses adjurations, sommant le démon de se nommer (mais le poète ne semble pas convaincu que ce soit un démon). Que de choses étranges ! Pourquoi le démon, si c'est un démon, leur interdit-il de répondre à des inconnus ? Pourquoi la brusquerie de la délivrance, cette soudaineté sur laquelle insistent tous les textes, et qui coïncide avec des signes extérieurs tels que l'extinction d'un cierge, attribuée au « vent » du démon quittant le corps ? Pourquoi, au rebours, les possédées se déclarent-elles souvent tourmentées par un grand nombre d'esprits, et pourquoi les exorcismes n'en font-ils souvent déguerpir qu'une partie ? Pourquoi les fureurs redoublent-elles à l'approche des saints lieux (autre trait, comme les précédents, signalé par les démonologues : si l'on veut introduire le patient dans une chapelle ou une église, il se roule à terre, il se débat...) ? Quelle place haute, moyenne ou basse, ces esprits occupent-ils dans ce monde sublunaire où les situait l'*Hymne des Daimons* ? Sont-ils des esprits aériens, ou de ceux — incubes, succubes, lamies, etc., — qui ne « vaguent pas tant », disait Ronsard, ou de ces « autres moins subtils, chargés d'un corps plus gras et plus matériel », qui « habitent les lieux bas » ?

Je ne sais, mais dans cette accumulation de questions et d'étonnements il me semble voir une ombre de scepticisme : sans vouloir faire de ce sonnet une antiphrase comme du sonnet bernesque CI et vraisemblablement du sonnet CLIV décourageant Baïf d'une poésie sans profit, on remarquera sa forme uniquement interrogative. Notons aussi que s'il enregistre scrupuleusement les attitudes physiques et

1. Jean Bodin, *Démonomanie des Sorciers*, édition de Rouen, 1604, p. 382..

psychologiques des possédées — sous chacun de ses vers on pourrait aligner dix lignes de référencces — nulle part il ne mentionne de ces phénomènes surnaturels — don des langues, divination, lévitation — que leur prêtent les théoriciens.

***

Ne pourrait-on cependant préciser à quel épisode ces deux sonnets se rattachent ? Sans doute.

En 1554 selon Bodin ou 1555 selon Wier — *annis adhuc duobus contigit*, écrit Jérôme Cardan dans un ouvrage paru en 1558 [1] — toutes les jeunes filles ou femmes qui séjournaient à l'hospice des Orphelins à Rome — voilà le couvent dont il est question, — au nombre d'environ soixante-dix, furent possédées du démon dans la même nuit : *nec ulla*, poursuit Cardan, *usque nunc cum jam exacti sunt duo anni, curari potuit.* Événement sensationnel en lui-même et qui a dû faire du bruit : d'autant que parmi ces femmes se trouvaient des Juives converties qui accusèrent leurs coreligionnaires de les avoir ensorcelées. Spectacle curieux pour un étranger venu d'un pays où de tels incidents ne se produisaient guère : et spectacle auquel devait s'intéresser de plus près un familier du cardinal du Bellay.

En effet, dit Bodin, ces possédées « furent exorcisées par un moyne de Saint-Benoît, que le Cardinal Gondy Evesque de Paris y avoit mené : lequel n'y fist pas grand chose, encore qu'il y fust six mois » [2]. « Cardinal évêque de Paris », Pierre de Gondi l'est au moment où paraît la *Démonomanie des Sorciers* ; et nous avons ainsi deux témoignages authentiques, l'un contemporain des faits, celui de Cardan, l'autre, celui de Bodin, contemporain du principal acteur. Vers 1555 ou 1557 — je n'ai pu vérifier la date exacte du voyage — ce dernier, né en 1533, n'était encore qu'un jeune clerc. Il appartenait au diocèse de Paris et ne pouvait manquer de fréquenter la maison du Bellay. Comment Joachim, son compatriote et son aîné, ne l'eût-il pas quelquefois escorté dans ses expériences, lui et son Bénédictin qui est peut-être le « gros moine », si ce dernier ne s'identifie plutôt avec un des exorcistes italiens qui y perdirent... leur latin avant qu'on ne recourût, sans plus de succès, à un « grand spécialiste » étranger ? De toute façon il ne s'agit pas seulement d'un trait de mœurs romaines, mais d'un incident dont se sont occupés tout particulièrement les ecclésiastiques français de la Ville Éternelle.

Ainsi la structure générale des *Regrets* se trouve quelque peu modifiée. Les pièces sur les courtisanes s'arrêtent au sonnet XCVI (il en est question au sonnet XCIX, mais à titre de contraste épigrammatique, le sujet véritable étant l'absence d'élément féminin dans les rues). Les deux sonnets sur les démoniaques leur font suite parce qu'il

1. Cardan, *De rerum varietate libri XVII*, Avignon, 1558, liv. XIV, ch. 76.
2. Jean Bodin, *Démonomanie des Sorciers*, éd. de 1604, p. 398.

s'agit encore de femmes, avant de passer, par la transition du sonnet XCIX, à la satire des hommes et de la Cour.

On voit combien notre connaissance du XVI^e^ siècle a souffert de la distraction qui néglige *a priori* le fait historique de croyances jugées absurdes. Absurdes tant que vous voudrez : elles ont existé ; elles ont été répandues ; à ne les pas ignorer, bien des obscurités disparaîtraient. M. Verdun Saulnier vient de nous indiquer pareillement ce qu'il y a d'initiatique dans les *Antiquités de Rome.* Et qui nous donnera, sur le néo-platonisme et le pythagorisme de la Renaissance, l'étude qui dégagerait les bases métaphysiques du pétrarquisme ? En ce qui concerne du Bellay, son « journal » de Rome fourmille d'allusions aussi précises que mordantes, et ses peintures, à leur éclairage, reprennent toute la vivacité de leurs couleurs.

AUGUSTE VIATTE.

MADAME DE LA MAISON-FORT
ET LA DÉDICACE DE « LA VEUVE »

I. — En tête de la première édition de *La Veuve*, imprimée par François Targa en mars 1634, Corneille a placé une *Epistre* (tel en est le titre courant) avec une suscription en grandes capitales A MADAME DE LA MAISON-FORT. Il y célèbre, comme il convient, les « vertus et qualités si peu communes » de cette dame, en s'excusant de demander à tant de « perfections » de protéger une héroïne si « imparfaite » et, sans poursuivre la comparaison, il use encore d'une formule qui la suppose : « Elle est honteuse de vous ressembler si peu ».

Cette comparaison, Claveret, l'obscur avocat-dramaturge qui sera, après le *Cid*, un des adversaires les plus rudes de Corneille, mais, en 1634, déborde d'admiration, la fait, en termes plus explicites, dans un des hommages poétiques imprimés en tête de la comédie. A une *épigramme*, signée *Claveret*, *A Monsieur Corneille sur sa Veuve*, où il « chante... l'immortalité » de l'auteur, fait suite un *madrigal du mesme*, assez bref pour pouvoir être ici reproduit [1].

Philiste en ces amours a du craindre un Rival,
Puisque ta Vefve est la copie
De ce charmant original,
A qui ta plume la dédie.
Ton bel art nous peint l'une adorable à la Cour,
La nature a faict l'autre un miracle d'amour.
Je sçay bien que l'on nous figure
L'art moins parfaict que la nature,
Mais laissant ces raisons à part,
Je ne sçay qui l'emporte ou la nature ou l'art,
Ta Vefve toutesfois par sa douceur extreme
Sçait si bien celui de charmer
Qu'à la voir on la peut nommer,
Un original elle mesme,
Et toutes deux des ravissants accords
D'un bel(le) esprit et d'un beau corps.

Qui donc est « ce charmant original » à qui *La Veuve* est dédiée ?

1. Il figure dans Corneille, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, I, 305-6, mais la leçon ci-dessus est celle de 1634.

II. — En Mme de la Maison-Fort on reconnaît, depuis un siècle[1] ; Élisabeth d'Estampes, épouse de Louis de La Chastre, baron de la Maison-Fort, qui fut maréchal de France et mourut en octobre 1630. La maréchale était donc veuve lors des représentations de la comédie de Corneille en 1631-1632, auxquelles elle aurait assisté, puisque, dit l'*Epistre* : « Le bon accueil qu'autrefois cette Vefve a receu de vous, l'oblige à vous en remercier.... Elle espere que vous ne la mescognoistrés pas, pour estre despoüillee de tous autres ornemens que les siens, et que vous la traiterez aussi bien qu'alors que la grace de la representation la mettoit en son jour. » Le veuvage de la maréchale avait pu l'intéresser au veuvage de Clarice ; là s'arrête la ressemblance entre la comédie et la réalité, et cette ressemblance même ne va pas sans difficulté. Veuve si récente, est-il bien probable qu'elle se soit ainsi montrée et intéressée à la comédie après à peine plus d'un an de deuil ? Clarice est veuve depuis plus longtemps, puisque déjà « depuis près de deux ans » Philiste brûle pour elle (v. 5) et lui rend des devoirs assidus ; est-il si vraisemblable que la maréchale ait publiquement acquiescé à l'exemple de sa jeune devancière, courtisée et amoureuse, quelque peu affranchie des scrupules du veuvage, du souvenir, du rang et de la réserve féminine ?

Il y a plus : Clarice est une « jeune veuve », moins jeune sans doute que Célimène, mais qui peut s'écrier sans ridicule et sans immodestie :

Être veuve à mon âge et toujours soupirer
La perte d'un mari que je peux réparer (v. 157-158).

La maréchale n'était pas, de loin, une jeune veuve : en 1632 elle avait la cinquantaine. Nous ne savons pas si elle avait jamais eu et si elle avait encore « un bel esprit et un beau corps », pour parler comme Claveret, ni si l'idée lui vint, au bout de son deuil, de se remarier ; du moins elle ne se remaria pas.

On peut aussi se demander, si Mme de la Maison-Fort est la maréchale de La Chastre, pourquoi Corneille ne lui donne pas ce dernier titre[2] et ne fait aucune allusion à la dignité de son époux. Cela enlève peut-être quelque portée à la remarque pertinente faite par M. Adam[3], que le maréchal de La Chastre avait, sans doute, protégé Du Ryer, qui, « en 1630, lui dédia *Argénis et Poliarque* » et « lui adressa aussi plusieurs des poésies qu'il a publiées à la suite de cette pièce », par quoi s'expliquerait le fait que « sa veuve continua apparemment de s'intéresser aux choses du théâtre, puisque Corneille lui dédie, par une attention délicate, sa comédie de *La Veuve* ». Toute la question est

1. Cette identification apparaît en 1857 dans le Corneille de la Bibliothèque elzévirienne, t. I, p. 174, n. 1 ; je ne saurais dire si elle est due à Taschereau, qui annota cette édition.

2. Comme le fait par exemple Saint-Simon (éd. de Boislisle, XII, 316-317).

3. *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle l'époque d'Henri IV et de Louis XIII*, p. 464-465 et n. 1.

de savoir s'il y a là autre chose qu'une apparence et si Mme de la Maison-Fort, à qui Corneille adresse son *Epistre*, est bien la maréchale.

III. — Il y a dans la société parisienne, au temps de la représentation et de l'impression de *La Veuve*, une autre noble dame pouvant porter le nom de Mme de la Maison-Fort et ne portant en effet que celui-là, Rachel de Massué, de souche protestante, fille de Daniel de Massué (ou de Massy), seigneur de Ruvigny, sœur aînée de Henri de Massué, qui devint marquis de Ruvigny, fut député général des églises réformées de France, rendit à Louis XIV comme diplomate de signalés services et jouit d'une estime que reconnaît Saint-Simon [1], Rachel de Massué, donc, avait épousé Élysée de Beaujeu, sieur de la Maison-Fort.

Certains auteurs ont fait d'Élysée de Beaujeu un gentilhomme du Perche ; encore que cette assertion repose sans doute sur un dire de Tallemant [2], elle n'en est pas moins erronée. Il convient, en effet, de distinguer entre le château de la Maison-Fort, commune de Genouilly, canton de Graçay (Cher), aux maréchaux de La Châtre, et le château de la Maison-Fort, sis dans la paroisse de Bitry, canton de Saint-Amand-de-Puisaye (Nièvre). Ce dernier, par héritage collatéral, passa à la famille de Bois-des-Courts, qui est du Perche, mais cette Maison-Fort est en Nivernais, et Élysée de Beaujeu qui en était seigneur lors de son mariage avec Rachel de Massué, était Nivernais et n'avait rien à faire avec le Perche.

Élysée de Beaujeu mourait peu d'années, semble-t-il, après son mariage, qui peut-être aida à sa mort, si l'on en croit Tallemant [3]. Il était mort en 1626, comme il appert d'une sentence des Requêtes du Palais de Paris, en date du 5 décembre 1626, dont voici le début [4] :

> Entre Mre Gédéon de Bois-des-Courts, chevalier, sieur de Favières, et dame Eleonord de Beaujeu, son espouse, à cause d'elle ayant droit de la somme de six mil livres par transport de dame Rachelle de Massy, veufve de feu Mre Helizée de Beaujeu, vivant chevalier, sieur de la Maison forte, heritière quant aux meubles par benefice d'inventaire de feu damoiselle Magdelaine de Beaujeu, fille posthume dud. deffunct sieur de la Maison forte son père....

La mort d'Élysée de Beaujeu remontait même à 1625, peut-être à 1624, puisque Gédéon faisait une déclaration d'hommage au Roi, le

1. Éd. de Boislisle, IV, 20-24.
2. Dans une note consacrée à Mme de la Maisonfort (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, éd. de Monmerqué et P. Paris, Techener, 1854, III, 427) reproduite ci-dessous.
3. Dans la note citée ; voir ci-dessous.
4. Archives nationales X3a 84.

20 novembre 1625, « par droit successif de Madelaine de Beaujeu sa nièce », la fille posthume, déjà décédée, d'Élysée [1].

Voilà donc Rachel de Massué, dame de la Maison-Fort, veuve et sans enfant, à 22 ou 23 ans [2] ; ici il nous faut céder la parole à Tallemant. Dans son historiette de Marguerite de Rohan, rapportant que Ruvigny était allé « en Angleterre voir le comte de Southampton, qui avait espousé M^me^ de la Maison-Fort, sa sœur », Tallemant a ajouté la précieuse note que voici [3] :

MADAME DE LA MAISONFORT.

La sœur de Ruvigny estoit une fort belle personne. Elle fut mariée en premieres noces avec un gentilhomme du Perche [4] nommé la Maisonfort. Cet homme s'ennivra de son tonneau, et de telle sorte que quand on luy dit qu'il y prist garde, il respondit qu'il falloit mourir d'une belle espée ; il en mourut en effect. La voylà veuve : c'estoit une coquette prude : je ne croy pas que personne ayt couché avec elle ; mais c'estoit galanterie pleniere. Saint-Prueil, de la maison de Jussac en Angoumois, a esté le plus déclaré de tous ses galans. Il luy donnoit fort souvent des divertissemens qu'on appeloit des *Saint-Preuillades*. C'estoient des promenades où il y avoit les vingt-quatre violons et collation. Un jour qu'ils revenoient de Saint-Clou un peu trop tard, ils verserent sur le pavé le long du cours. Il y avoit sept femmes dans le carrosse. Il crioit : « Madame ! Madame de la Maisonfort, où estes-vous ? » Chascune contrefaisoit sa voix et disoit : « Me voicy. » Puis, quand il l'avoit tirée et qu'il voyoit que ce ne l'estoit pas, il la laissoit là brusquement et avoit envie de les jetter dans l'eau. Il ne la trouva que toute la derniere. Elle avoit de plaisans accez de devotion. Au milieu d'une conversation enjoüée, elle s'alloit enfermer dans son cabinet et y faisoit une priere puis elle revenoit. Un grand seigneur d'Angleterre devint amoureux d'elle à Paris et l'espousa. Elle est morte, il y a plus de quinze ans, et a laissé des filles qui ont esté mariées en Angleterre. Elle avoit esté accordée avec le marquis de Mirambeau, ou Pardaillan, Armand d'Escaudecat, dont la noblesse estoit un peu douteuse : car on disoit que son pere avoit fait sa fortune auprès de Henry IV, et que de son estoc c'estoit peu de chose. Ils rompirent sur un rien : elle vouloit qu'il s'obligeast à luy faire passer tous les hyvers à Paris. Peut-estre prit-elle ce pretexte et qu'elle avoit recogneû que ce n'estoit qu'un fat.

Fort belle, coquette, galante, c'est-à-dire assez librement mondaine, mais prude, se gardant de liaison précise, Célimène contenant la mondanité dans les bornes de la bienséance et de la fréquente dévotion ;

1. Dans Lainé, *Archives généalogiques de la noblesse de France*, t. VII ; Paris, 1841, p. 10.

2. Nous savons par des notes prises sur les *Registres de Charenton*, qui furent brûlés en 1871, que Rachel de Massué avait été présentée au baptême en 1603, à Ablon, par M^me^ de Sully et son fils aîné, mais nous ignorons la date de sa naissance ; ses parents, Daniel de Massué et Madeleine de Pinot, s'étaient mariés, à Paris, le 17 février 1602, par contrat dont la minute est conservée aux Archives nationales, Minutier central des Notaires du département de la Seine, Étude CV, liasse 289, à la date ; l'époux a signé ici D. de Machy-Ruvigny.

3. *Historiettes*, éd. cit. III, 426 et 427.

4. Cette erreur, que nous avons rectifiée plus haut, s'explique par le fait que La Maisonfort était passée depuis longtemps, au moment où écrit Tallemant, à la famille percheronne de Bois-des-Courts.

avec cela de la décision et une juste appréciation des caractères ; c'est à coup sûr un beau portrait de femme et fait pour retenir une sympathique curiosité. Une note recueillie par Conrart [1] donne en bref un jugement conforme : « La fille (de Ruvigny) qui était très belle et très vertueuse », et la formule la suivit en Angleterre, « la belle et vertueuse Huguenotte » [2].

Elle fut en effet recherchée en mariage par Thomas Wriothesley, comte de Southampton, qui avait été envoyé en France pour trois ans, après avoir fait aux courses de Newmarket d'assez fortes pertes d'argent, et qui l'épousa le 18 août 1634. Il semble que la comtesse ait eu sur son nouvel époux une influence très bienfaisante, car il mérita par la suite d'être appelé lui aussi « the wise and virtuous Earl of Southampton ». Rachel lui donna deux filles, dont l'une, Élizabeth, épousa le comte de Gainsborough, et la seconde, appelée elle aussi Rachel, fut en secondes noces la femme de William lord Russell, le patriote mort sur l'échafaud en 1683 [3].

Rachel de Massué, dame de la Maison-Fort, était morte prématurément en 1637. Van Dyck avait fait d'elle un portrait, qui a été gravé par Me Ardell [4].

IV. — Ne reconnaîtra-t-on pas volontiers dans cette belle et galante dame, dans cette belle et vertueuse lady, le « charmant original » vanté par Claveret et que nous avions quelque peine à retrouver sous les traits sans éclat de la maréchale de La Chastre ? Du même coup, les grands mots de l'*Epistre* de Corneille : « perfections ..., privilèges tout particuliers du ciel, ... miracles..., vertus et qualités si peu communes », tout hyperboliques qu'on puisse les juger, paraîtront plus acceptables, étant en accord avec le jugement des contemporains.

Surtout une phrase de Corneille, qui ne paraît pas avoir beaucoup embarrassé les commentateurs (mais y a-t-il eu vraiment des commentateurs de l'*Epistre*) et qui par contre nous gênait fort, trouverait son application exacte et sa justification. Parlant de la « protection » que demande sa Clarice, il ajoute : « Étant exposée aux coups de l'envie et de la médisance, elle n'en peut trouver de plus assurée que

1. Publiée à la suite des *Historiettes*, éd. cit., III, p. 354.

2. Voir Rev. David C. A. Agnew, *Protestant exiles from France in the reign of Louis XIV*, 2e éd., Londres, 1871, p. 122.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.* et Max Rooses, *Antoine Van Dyck*, Paris, Hachette, 1902, p. 63. Il existe trois exemplaires du portrait de « Rachel Countess of Southampton » que Van Dyck a représentée, en 1636, en une composition allégorique : la Beauté régnant sur l'Univers et triomphant de la Mort. On a pu juger que Van Dyck n'avait pas, dans cette composition solennelle, assuré à son modèle « une beauté indiscutable » ; l'allégorie dans laquelle il l'a présentée atteste du moins que son intention était de glorifier cette beauté, et l'existence de trois exemplaires permet de croire que les intéressés jugeaient cette intention suffisamment réalisée. Van Dyck peignit d'ailleurs une quatrième fois la comtesse en buste. Le portrait allégorique fut gravé par Me Ardell en 1758, ce qui donne à penser que la beauté de Rachel de Ruvigny intéressait encore les amateurs après plus de 120 ans.

celle d'une personne sur qui ses deux monstres n'ont jamais eu de prise. » Qu'on dise cela d'une femme, mondaine ou non, c'est chose naturelle et qu'on souhaiterait plus fréquente, mais est-ce bien un compliment à faire normalement à une honnête, sage et discrète dame, en face et à elle-même, que de lui affirmer qu'elle n'a pas donné de prise à la médisance ? La dame ne répondrait-elle pas que le contraire l'étonnerait et qu'elle sait, au moins aussi bien que le naïf complimenteur, à quoi s'en tenir ?

Mais si cette dame mène librement et ouvertement une vie de plaisirs mondains, qui peuvent exciter l'envie, et de réjouissances plus ou moins tapageuses, qui portent fatalement le monde à clabauder, n'est-ce pas au contraire lui apporter un réconfort que de lui témoigner que les jalousies et les méchants propos inévitables ne peuvent mordre sur une réputation de vertu aussi assurée ? Cela ne va pas trop mal avec ce double caractère que le scepticisme de Tallemant est contraint de reconnaître en M^me^ de la Maison-Fort : coquetterie et pruderie, galanterie et réserve, enjouement et dévotion.

Que conclure ? Que, dans la note à la suscription de l'*Epistre*, il faut remplacer le nom d'Élizabeth d'Estampes par celui de Rachel de Massué, dame de la Maison-Fort ? Je le crois ; mais ce n'est pas là un gain bien important.

Que Rachel de la Maison-Fort est, comme le dit l'indiscret Claveret, l'original de Clarice ? Je ne le soutiendrais pas à toute force, mais je n'en serais pas étonné. Et non plus que la rencontre de Mairet et de Du Ryer (qui touchent au monde parisien) pour parler, dans leurs *épigrammes* sur *La Veuve*, des maris qui ne lui manqueront pas, reflète l'attente d'un prochain remariage de cette beauté à la mode avec quelque seigneur, français ou non [1] ; et l'événement ne tarda pas. Même si l'on ne veut pas parler de copie d'un original, l'attention seulement attirée sur une situation parisienne, la suggestion d'un thème viendraient à l'appui d'observations répétées sur le souci de l'actualité, la formation parisienne, la tendance au réalisme du jeune Corneille, et cela n'est pas négligeable.

Que pouvait espérer Corneille de sa dédicace à M^me^ de la Maison-Fort ? Une protection personnelle, comme des Liancourt ou de

1. Mairet : O ! Dieu que ta Clarice est belle.
Et que de Veufves à Paris
Souhaiteroient d'estre comme elle,
Pour ne manquer pas de maris !

(Marty-Laveaux, I, p. 380).

Et Du Ryer : Desja des plus grands de la France,
Dont elle est l'heureuse espérance,
Les cœurs luy sont assujettis,
Et leur amour est une preuve
Qu'une si glorieuse veufve
Ne peut manquer de bons partis.

(*Ibid.*, p. 383).

Mme de Combalet, une aide matérielle comme, plus tard, d'un Montauron ? Ou plutôt une caution mondaine et morale ? De celle-ci il pouvait sentir davantage le besoin ; il avait rompu avec les usages communs du théâtre ; son héroïsme était une veuve et non une jeune fille : cette amante élevait jusqu'à elle un amant de condition inférieure ; elle faisait vers lui sinon les premiers pas, du moins les pas décisifs. Qu'une mondaine en renom, qu'une dame de vertu certaine approuvât et applaudît Clarice, Corneille n'avait plus à redouter les rigoristes mondains, ni les moralistes scrupuleux, et c'était pour lui cause gagnée [1], si du moins il avait tenu avant tout, en composant *La Veuve*, à présenter un cas sentimental et social nouveau, en progrès de difficultés sur celui de *Mélite*. C'est ce que je crois percevoir dans la pièce et ce que me paraît confirmer la mise de Clarice, charmante, décidée, généreuse et libre, sous la protection de Rachel de la Maison-Fort, noble, belle, libre et vertueuse.

MARIO ROQUES.

1. L'épigramme de Bois-Robert (Marty-Laveaux, t. I, p. 384) prend plus de saveur si l'on y perçoit l'écho de discussions sur la conduite de Clarice, et peut-être une allusion à la protection de Mme de la Maison-Fort :

Belle Vefve adorée,
Tu n'es pas demeurée,
Sans supports et sans gloire en la fleur de tes ans :
Puisque ton cher Corneille
A ta conduite veille,
Tu ne peux redouter les traits des médisans.

A PROPOS D'UNE FABLE DE LA FONTAINE
QUIMPER-CORENTIN, LIEU D'EXIL

Dans la fable du premier Recueil (1668) intitulée *Le Chartier*[1] *embourbé*, La Fontaine a trouvé bon de faire choix, pour cadre de son apologue, d'un lieu précis de la province française qui lui donnât matière — c'est assez dans ses habitudes — à glisser un trait malicieux touchant l'histoire de son temps :

... C'était à la campagne,
Près d'un certain canton de la basse Bretagne,
Appelé Quimper-Corentin.
On sait assez que le Destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.
Dieu vous préserve du voyage!

Sur quelles données le fabuliste appuyait-il son dire ? Sauf omission, je ne trouve à ce propos chez les exégètes des *Fables* que la reproduction d'une note manuscrite [2] de Walckenaer ainsi conçue : « Quimper était un lieu d'exil. C'est là que le P. Caussin [3], confesseur de Louis XIII, fut exilé parce qu'il s'était mêlé d'intrigues contre Richelieu. »

De toute évidence, le fait ainsi rappelé était trop ancien pour qu'à lui seul il justifiât l'allusion de La Fontaine à Quimper-Corentin. Au lecteur de la fable il fallait d'autres exemples, et plus récents.

Eh bien ! ces exemples, nous les possédons. Suppléant au silence des commentateurs de La Fontaine dont aucun, que je sache, n'a apporté après Walckenaer de lumières nouvelles sur le sujet, évoquons le souvenir de trois autres exilés, et qui vécurent au temps du poète.

***

D'abord le P. Desmares, de l'Oratoire. On sait qu'à l'âge de vingt ans, notre La Fontaine, abusé sur sa vocation, était entré à Saint-

1. Nous laissons à ce mot l'orthographe adoptée par La Fontaine.
2. Note insérée dans les *Œuvres de J. de La Fontaine* (Collection des Grands Écrivains, 1883-92).
3. Sur ce personnage, voir l'étude de M. René Jasinski : *Trois sujets raciniens avant Racine* (*Revue d'Histoire Littéraire*, janvier-mars 1947).

Magloire, la maison parisienne de cet ordre. Il eut là pour initiateur Toussaint Desmares, de quatre lustres son aîné, qui le prit en amitié [1]. De ce religieux, la carrière sera traversée d'épreuves. Ayant d'une manière trop ostensible marqué son inclination pour le jansénisme, cette imprudence lui fut fatale. En 1643, au terme d'une campagne de prédication à Paris, une lettre de cachet vient interrompre son apostolat : sans autre forme de procès, on l'envoie en exil à Quimper-Corentin.

Grâce à des amis complaisants qui le cachent chez eux, le P. Desmares se soustrait à cette mesure punitive. Amnistié par la suite, mais toujours suspect au pouvoir, il connaîtra encore mainte tribulation. En 1669, à l'âge de soixante-dix ans, il mourra à Liancourt, chez les La Rochefoucauld.

N'ayant jamais perdu de vue son vieil ami, ne doutons pas que La Fontaine n'ait été parfaitement instruit de toutes les péripéties de son existence tourmentée, notamment de cette proscription au lieu qu'on a dit.

***

Un autre condamné à la même peine est M. Singlin, l'un des Messieurs de Port-Royal. D'abord confesseur des religieuses de ce couvent, puis devenu leur supérieur, on le verra encore directeur de conscience de Pascal. « Homme merveilleux pour le droit sens et le bon esprit », dira de lui Jean Racine.

Bien que n'ayant point trempé dans la querelle des *Provinciales* M. Singlin n'en dut pas moins subir, dans sa personne, les effets de la répression qui suivit l'éclatement de cette bombe explosive. Au printemps de l'année 1661, un ordre du roi l'expédie à son tour à Quimper-Corentin. Pour lui aussi, des amis diligents s'emploieront à le mettre à l'abri. Il mourra le 17 avril 1664.

Or, La Fontaine, précisément en ces années-là, a les yeux tournés vers Port-Royal. 1664 marque en effet dans son œuvre d'abord la traduction en vers français des vers empruntés par saint Augustin aux poètes latins pour les enchâsser dans sa *Cité de Dieu*, puis la *Ballade sur Escobar*, en droite ligne inspirée des *Provinciales*. Manifestement, c'est à cet instant que naissent les premières rencontres de La Fontaine avec les solitaires, rencontres qui se développeront les années suivantes de la manière que l'on sait. La mort d'un des leurs, et des plus éminents, n'a certainement pu passer inaperçue de lui. Dans un temps où le poète composait ses premières fables, cette mort de M. Singlin venait fort à propos lui remettre en mémoire les aventures de sa vie.

1. Sur cette amitié voir Le Verrier : *Commentaires sur les satires de Boileau* (Éd. Frédéric Lachèvre, 1906).

***

Le troisième enfin de ces disgrâciés, et dont on peut aisément retrouver la trace, est le conseiller Roquesante, du parlement d'Aix-en-Provence, l'un des commissaires appelés à juger Fouquet. Le 19 décembre 1664, c'est-à-dire la veille du verdict, ledit Roquesante (de son nom complet marquis Raffélis de Roquesante, sieur de Grandbois) avait, si l'on en croit Mme de Sévigné, « parlé une heure admirablement bien » [1], s'évertuant à découvrir aux agissements de Fouquet ce que nous appelons aujourd'hui des circonstances atténuantes. C'était infailliblement attirer sur soi les foudres du pouvoir. Le 11 février 1665, le courageux Roquesante entendra prononcer contre lui ces trois sanctions, d'une rigueur extrême : destitution de sa charge de conseiller, confiscation de ses biens, et pour finir bannissement à Quimper-Corentin. « Voilà ce qui ne s'est jamais vu, un conseiller exilé ! » s'écriera Guy Patin, au comble de l'indignation.

Madame de Sévigné, « fouquettiste » enragée, admirait la force d'âme dont en cette conjoncture Roquesante avait fait preuve. Rentré plus tard sur ses terres, il deviendra l'un des familiers de Grignan, le château voisin, où trône la fille de l'épistolière. Les lettres de celle-ci renfermeront plus d'une fois le nom de cet ami, et constamment pour en dire du bien. « Je vous demande, écrira-t-elle un jour à Madame de Grignan [2], une amitié au grand et divin Roquesante ». Sentiment qui n'est pas loin, comme on voit, d'une sorte de vénération.

***

Mais revenons à La Fontaine. Tout nous fait croire que le ressort de son inspiration, celui qui a mis au bout de sa plume le nom de Quimper-Corentin, c'est à coup sûr le souvenir tout frais encore de cette persécution du conseiller Roquesante. Comment n'aurait-il pas été frappé par l'identité de ce châtiment avec celui qui à la même heure atteignait son oncle Jannart, substitut du procureur général au parlement de Paris et ami de Fouquet, envoyé en exil à Limoges, où lui-même comme chacun sait l'avait suivi [3] ?

Disons plus : il y a fort à parier que, pour sa fable du *Chartier embourbé*, une furieuse envie soit venue à l'auteur d'écrire Limoges en place de Quimper-Corentin. Le mot a dû lui brûler les doigts. Mais si proche du procès Fouquet, l'allusion personnelle eût été flagrante : une prudence élémentaire sans doute l'avertit du danger.

1. Lettre du 19 décembre 1664.
2. Lettre du 20 novembre 1673.
3. Voir sur ce sujet notre essai : *La Fontaine et son oncle Jannart sous la griffe de Colbert* (*Revue d'Histoire Littéraire*, juillet-octobre 1947).

***

Quoi qu'il en soit de nos conjectures, voilà donc trois noms : *Desmares*, *Singlin*, *Roquesante*, tous connus de La Fontaine à des titres divers, qui ont dû surgir à son esprit, le dernier surtout, lorsque, parmi les lieux les plus déshérités du royaume à désigner par lui pour théâtre de son récit, il s'avisa d'élire Quimper-Corentin. Le fabuliste piquait de la sorte la curiosité de ses contemporains et, à l'usage des initiés, corsait le sel de sa fiction.

Aussi bien ne faisait-il ainsi que d'obéir à la règle d'or qu'il s'était fixée :

> L'on sait que j'ai toujours entremêlé la fable.
> De quelque trait de vérité [1].

LÉON PETIT.

1. *Le Milan, le Roi et le Chasseur* (Variante des *Œuvres posthumes*).

LES LETTRES DE VOLTAIRE NON RECUEILLIES DANS LA CORRESPONDANCE [1]

INTRODUCTION

Les éditions de la correspondance générale de Voltaire nous offrent un texte qui n'a jamais été très sûr et qui est aujourd'hui très incomplet : il y manque près d'un tiers des lettres du grand épistolier, éparpillées dans des centaines d'ouvrages, de brochures et de périodiques imprimés dans vingt pays divers. Ces publications sont souvent malaisées à obtenir ou ne se trouvent plus du tout dans le commerce. Si l'on veut, par exemple, connaître les différends qui s'élevèrent entre Voltaire et Hirschel, à Postdam, dans l'hiver 1750-1751, on sera fort mal renseigné par la vieille édition de la *Correspondance générale* que Louis Moland publia en 1886 chez Garnier. D'importants textes inédits ont paru en 1901 dans une brochure de Wilhelm Mangold (voir le n° 166 de notre bibliographie) ; dans les *Transactions of the Glasgow Archaeological Society* de 1910 (bibliog., n° 227) ; dans un autre ouvrage de Mangold publié à Berlin en 1905, maintenant épuisé (n° 167) ; dans un rarissime ouvrage d'Ebert (n° 96) ; enfin dans l'édition de la correspondance de Voltaire avec Frédéric II publiée par Koser et Droysen (n° 140).

Qui veut lire la correspondance de Voltaire avec ses éditeurs genevois Gabriel et Philibert Cramer devra consulter le *Nain Jaune* de 1863 (que nous avons trouvé seulement à la Bibliothèque Nationale), la *Revue de Paris* de 1909, le *Correspondant* de 1911, la *Revue d'Histoire Littéraire* de 1915, le *Bulletin du Bibliophile* de 1906, la *Revue d'Histoire Vaudoise* de 1894, *Gand artistique* de 1930, le *Cabinet de l'Amateur* de 1863, les ouvrages de Perey et Maugras, de Bengesco, de P. A. Sayous, la *Romanic Review* de 1939 et 1940. Il arrive même,

1. Nous publions sous ce titre l'Introduction que M. André Delattre a écrite pour le *Répertoire chronologique* qu'il va bientôt faire paraître et où ces lettres éparses en tant de lieux se trouveront recensées.

pour certaines années de la vie de Voltaire, que les lettres publiées dans la *Correspondance générale* soient en moins grand nombre que celles qui ont été publiées depuis : si l'on cherche des renseignements sur le séjour de Voltaire en Angleterre, plus de vingt lettres datées de l'année 1728 ont paru depuis soixante ans, alors que Moland n'en donne que cinq.

Nous avons tenté de faire le recensement de toutes ces lettres dispersées. Notre ouvrage reste indubitablement incomplet : nous espérons que le lecteur voudra bien prendre la peine de nous signaler toute indication supplémentaire dont il aurait connaissance.

La première édition de la *Correspondance générale*, parue en 1785, par les soins de Beaumarchais, donnait 4.491 lettres. L'édition de Beuchot, en 1834, en donnait 7.473. L'édition de Moland, en 1886, la dernière en date, en donne 10.465. (On le voit, une nouvelle édition a semblé nécessaire tous les cinquante ans.) Par petits ou par gros paquets, des lettres inédites ont continué à venir au jour après 1886, et nous avons retrouvé près de 4 000 lettres publiées depuis cette date. Nous avons retrouvé, en outre, quelques centaines de lettres qui avaient été négligées par Moland — et, aussi bien, par tous les éditeurs de la *Correspondance générale* qui le précédèrent, car la publication de quelques-unes d'entre elles remonte au XVIII^e^ siècle : 48 lettres échangées entre Voltaire et le comte Algarotti parues à Venise en 1794 n'ont jamais été imprimées depuis, pas plus que d'autres lettres parues du vivant même de Voltaire que l'on trouvera indiquées plus loin.

C'est pourvoir au plus urgent que de donner ce répertoire, sans fournir les textes. Le seul vrai remède ne peut être qu'une nouvelle édition de la *Correspondance générale*, et nous y travaillons ; mais une tâche aussi considérable ne pourra pas se terminer avant de très longues années et sera d'ailleurs, nous l'espérons, le résultat d'une entreprise collective.

Les lettres de Voltaire publiées depuis 1886 possèdent un trait commun : elles ont le mérite de nous donner les transcriptions les plus soigneusement faites. On le sait, les lettres parues au XVIII^e^ siècle et dans la première moitié du XIX^e^ siècle sont loin de fournir des textes uniformément fidèles. Le rang de certains personnages nécessitait des ménagements. La censure royale avait ses exigences. Et la censure impériale ne fut pas moins sévère. Quelques éditeurs ne se gênèrent pas pour retrancher et ajouter, et même pour fondre plusieurs lettres en une seule [1]. Il en résulte que, lisant une lettre de l'édition Moland (qui est l'édition classique), on se demande si le texte est véritablement un écrit de Voltaire ou bien plutôt un de ces incroyables remaniements contre lesquels à tour de rôle Advielle

1. Cf. *Modern Language Notes*, juin 1943 : « Les lettres de Voltaire des manuscrits Tronchin ».

Courtat, Bengesco et, plus récemment, Charrot se sont élevés[1]. A considérer l'ensemble de la correspondance, ce sont les lettres parues au cours des soixante dernières années qui nous offrent les textes les plus sûrs.

En fait, plusieurs ouvrages de notre répertoire donnent une édition critique nouvelle de textes antérieurement publiés de façon par trop défectueuse ou incomplète. Ce n'est plus dans Moland qu'il faut chercher les lettres de la période 1726-1729, mais dans l'édition publiée par Lucien Foulet en 1913. Cet ouvrage constitue à notre avis la meilleure édition critique qui ait paru d'une des portions de la correspondance de Voltaire ; il nous offre le modèle des éditions à venir. Ce n'est pas dans Moland non plus qu'il faut consulter désormais la correspondance échangée entre Voltaire et Frédéric II, mais dans les trois volumes de Koser et Droysen (1908-1911) et dans le supplément Caussy-Droysen de 1917 [2].

Il peut arriver que les imprimés tombés dans l'oubli constituent de véritables inédits sur lesquels il importe de jeter de nouveau la lumière. Quelques-uns des documents relevés dans ce répertoire sont restés si vainement enfouis dans les tomes des *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, du *Neophilologus* d'Amsterdam ou des *Travaux de la Bibliothèque Publique de l'Etat à Odessa* que d'excellents érudits ont publié comme inédites des lettres déjà imprimées à deux ou trois reprises. Nous nous permettons de signaler que les cent lettres de la duchesse de Saxe-Gotha à Voltaire [3] qui parurent en 1893-1894 n'ont été utilisées par aucun biographe : on y trouve des données fort intéressantes sur les relations entre Voltaire et Frédéric II après 1753, car la duchesse servait parfois d'intermédiaire entre eux, et c'est le roi de Prusse qu'elle désigne dans leur code secret sous le nom de M^lle^ Perdrizet. D'ailleurs, à l'exception de Gustave Desnoiresterres [4], dont l'ouvrage, quatre-vingts ans après sa publication, reste de loin la meilleure étude d'ensemble, les biographes s'arrêtent en général à 1753 dans l'étude des rapports de Voltaire avec Frédéric II comme si l'épisode de Francfort avait mis un point final à leurs relations. Pourtant Pierre Calmettes, le duc de Broglie, Fernand Baldensperger et quelques autres nous offrent des documents passionnants sur les négociations diplomatiques menées par le monarque et l'écrivain après 1756, et sur leurs échanges d'idées après 1764, les plus importants, nous semble-t-il, de toute leur correspondance : vieillis, assagis, sans illusion l'un sur l'autre, invinciblement

1. Ch. Charrot, « Quelques notes sur la correspondance de Voltaire », *Revue d'Histoire Littéraire*, 1912-1913.

2. Il faut dire pourtant que ce magistral ouvrage brille par son appareil critique et non par l'établissement du texte. Les erreurs de transcription y sont nombreuses.

3. Comme l'a fait Moland avant nous, nous donnons les lettres adressées à Voltaire, et parfois certaines lettres à son sujet qui paraissent d'un intérêt exceptionnel, aussi bien que les lettres qu'il écrivit.

4. *Voltaire et la société française au XVIII^e^ siècle*, Paris, Didier, 1875, 8 volumes.

ramenés, en dépit de toutes les rancœurs anciennes, à reprendre leur dialogue, ils font le bilan d'un monde qu'ils ont transformé, et les espoirs du philosophe s'efforcent de battre en brèche le scepticisme de son ancien disciple.

Les lettres échangées avec la duchesse de Saxe-Gotha font partie de tout un ensemble de nouveaux documents sur les relations de Voltaire avec les petits princes allemands. En 1885 parut sa correspondance avec Frédéric de Hesse Cassel ; en 1887, avec l'électeur palatin ; en 1896, avec la comtesse de Bentick ; en 1908, avec le duc de Wurtemberg.

Les activités de Voltaire en Suisse sont maintenant beaucoup mieux éclairées. Les inédits publiés par le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* et par la *Revue d'Histoire Vaudoise* nous renseignent sur le rôle joué par l'écrivain pendant les troubles politiques de Genève, ainsi que sur les efforts qu'il déploya pour amener le protestantisme à faire cause commune avec le mouvement philosophique. La correspondance avec le docteur Théodore Tronchin, le conseiller François Tronchin et avec Jean-Robert Tronchin, son banquier, est beaucoup plus considérable qu'on ne le croyait jusqu'ici : il semble maintenant que le principal correspondant de Voltaire dans les années 1755-1759 n'ait pas été d'Argental comme Moland l'indique, mais Jean-Robert Tronchin.

La correspondance échangée entre Voltaire et Thiriot mérite beaucoup de retenir l'attention. Elle a été publiée par Fernand Caussy, à qui l'on doit la découverte de tant de lettres inédites.

On ne connaît toujours que quelques minces fragments des lettres de Voltaire à M^me^ du Châtelet. Au témoignage d'un contemporain, l'abbé de Voisenon, les manuscrits en formaient pourtant plusieurs volumes.

La correspondance de Voltaire, d'une si constante abondance après 1754, est étonnamment creuse à l'époque du séjour qu'il fit chez l'électeur palatin en juillet-août 1758. Notons cependant qu'un marchand d'autographes offrait en février 1936 les manuscrits de douze lettres de Voltaire écrites à M^me^ Denis entre le 8 juillet et le 17 août 1758 (vente Cornuau).

Quatre-vingt-cinq des lettres que Gustave Desnoiresterres a citées dans les huit volumes de sa biographie ne se retrouvent pas dans Moland ; nous les avons donc recueillies. Malheureusement, ce ne sont le plus souvent que des passages fragmentaires. On verra plus loin qu'avec la date, le destinataire et l'indication de la provenance, nous reproduisons dans la présente publication les premiers mots de chaque lettre que nous signalons. Comme nous ne connaissons pas toujours le début des lettres de Desnoiresterres, les passages que nous en citons pourront prêter à confusion. Ils nous ont cependant permis d'identifier quelques-unes de ces lettres avec les originaux qui se trouvent actuellement à la Library Company de Philadelphie. Desnoiresterres avait eu recours à des manuscrits qui, depuis, ont été apparemment

dispersés. Les références que nous donnons, si fragmentaires qu'elles soient, permettront peut-être de retrouver encore d'autres lettres originales.

Au cours de ses voyages en Suisse à la fin du siècle dernier, le général John Meredith Read réunit une fort belle collection de documents autographes. Au lieu de publier les lettres manuscrites de Voltaire qu'il avait acquises, il jugea bon de les traduire. Il y a donc dans son ouvrage (*Historic Studies in Vaud, Berne and Savoy*, Londres, Chatto and Windus, 1897, 2 volumes) une cinquantaine de lettres de Voltaire dont on ne connaît malheureusement le texte que dans une traduction anglaise d'ailleurs assez médiocre. C'est également le sort des lettres que publie Mrs Aubrey le Blond (bibliogr., n.° 147). Nous regrettons qu'une lettre publiée par Georg Horn (bibliogr., n 130) ne soit, elle aussi, connue que dans une traduction allemande.

André Delattre.

UNE LETTRE INÉDITE DE VOLNEY AU PEINTRE CASSAS

En achetant la troisième édition du *Voyage en Syrie et en Egypte, pendant les années 1783, 84 et 85*, de Volney [1], nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur l'exemplaire même que Volney offrit au peintre Cassas, comme l'indiquent une note manuscrite au verso de la page de titre de chaque tome : « Donné au C. Cassas par l'auteur », et surtout la lettre autographe et inédite qui accompagnait l'envoi des *Ruines* et qui a été collée sur la deuxième page de garde du premier volume [2]. On sait combien les lettres de Volney sont rares. Celle-ci nous intéresse par son destinataire. Il s'agit d'un compagnon de voyage et même d'un collaborateur de l'écrivain. Né le 3 juin 1756 à Azay-le-Féron (Indre), Louis-François Cassas avait passé en Italie ses premières années. C'est là que sa vocation artistique se fortifia. Élève de Jean-Jacques Lagrenée, il dessina des vues remarquables de la Sicile, de l'Istrie et de la Dalmatie. Quand Choiseul-Gouffier voulut continuer son *Voyage de la Grèce*, il l'emmena avec lui à l'Ambassade de Constantinople, en 1784. Quelque temps après, il partit avec M. Lechevallier, auteur du *Voyage de la Troade*, pour reconnaître et dessiner les sites décrits par Homère. Le résultat fut excellent et Cassas encouragé repartit pour un long voyage — quatorze mois — en Syrie, en Palestine et en Égypte. Choiseul-Gouffier fournit l'argent de cette petite expédition, mouvementée et dramatique à souhait, mais aussi fructueuse. C'est l'artiste qui documentera Volney, avec qui il voyage d'Acre à Alexandrie en mars 1785, et qui lui donnera un dessin du Sphinx et une vue représentant les Pyramides [3]. Les deux dessins, gravés par Delignon et L. Garreau prendront place dans la troisième édition du *Voyage en Syrie et en Egypte*, dont le sous-titre indiquera ce nouvel apport. Cassas lui-même revint avec de très beaux dessins de Baalbeck et de Palmyre. Outre ces travaux, nous lui devons des estampes représentant les ruines d'Alexandrie,

1. A Paris, chez Dugour et Durand, An VII, 2 vol. in-8°.
2. L'ouvrage devait ensuite passer dans la bibliothèque de L. Delair [?] « officier du génie ». « C. Cassas » est la forme abrégée de « Chevalier Cassas ». On donnait ce titre aux chevaliers de la Légion d'Honneur.
3. *Décade philosophique*, 20 germinal, an VII. Cité par Jean Gaulmier, thèse manuscr. sur *L'Idéologue Volney*, p. 76.

NERVAL ET RAGOTIN
UN NOUVEL ASPECT DU DRAME DE LA RUE VIEILLE LANTERNE

Dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* d'avril 1947, il a été question des motifs qui ont amené Gérard de Nerval à se suicider, parmi lesquels M. Jean Pommier a mentionné le suicide d'imitation. Or, si Aristide Marie a parlé à ce propos du suicide du dernier des Condé, on pourrait placer à côté de cette figure historique une figure romanesque, Ragotin, l'un des héros du *Roman comique*.

Grâce à la préface fameuse aux *Filles du Feu* contenant l'énigmatique *Roman tragique*, nous savons que ce chevalier de la triste figure a hanté l'esprit du Nerval des dernières années au point de l'inspirer à composer le début d'un soi-disant « livre infaisable » dont le premier chapitre devrait « faire suite au roman de Scarron ».

Voici comment Nerval, prenant le ton badin, s'est mis à introduire le petit roman fantastique et d'allure moderne qui semble déjà annoncer la fantaisie bizarre et folâtre des *Moralités légendaires* :

> Me voici encore dans ma prison, madame ; toujours imprudent, toujours coupable à ce qu'il semble, et toujours confiant, hélas ! dans cette *étoile* de comédie, qui a bien voulu m'appeler un instant son *destin*. L'Étoile et le Destin, quel couple aimable dans le roman du poète Scarron !

Si la fantaisie, après s'être installée en maîtresse dans le cerveau de l'auteur, le fait grimper, comme on peut le constater, dans la peau de Ragotin, d'un Ragotin tombé amoureux de l'Étoile, Nerval ne s'en tient pas là et ne tarde pas à prendre le masque de l' « Illustre Brisacier », ce mystérieux « prince de contrebande », et c'est de ce nom propre que l'auteur n'a pas hésité à signer le *Roman tragique*. Mais en réalité c'est toujours la figure de Ragotin qui persiste à le hanter, « ce comédien de hasard, justement puni de son irrévérence envers le public, de sa sotte jalousie, de ses folles prétentions ».

Or, Ragotin a beau présenter un caractère comique, à la fin du roman (que l'auteur n'en soit pas Scarron semble un détail qui a échappé à l'attention de Nerval), il va revêtir un aspect plutôt tragique. Sa fin aurait même laissé une impression douloureuse si sa tentative de suicide n'avait échoué. En réalité, après cet échec dû aux hésitations du malheureux, celui-ci vient à tomber à l'eau contre sa volonté,

par suite d'un mouvement inattendu de sa monture. Et c'est ainsi que Ragotin se noie au lieu de se suicider au moyen d'une corde... A l'occasion de cette fin singulière, l'auteur a jugé à propos de faire une petite poésie qui s'inspire d'un dicton de l'époque : « *Qui n'a pendre n'a pas noyer* ».

Qui ne pense pas, en lisant attentivement ce passage tragi-comique, à cet autre malheureux qui avait, lui aussi, le choix entre la corde et l'eau. La corde, ce fut la ceinture de la Reine de Saba que Nerval avait montré plus d'une fois, au cours des journées qui précédèrent le drame, aux amis étonnés ; l'eau, ce fut la Seine qui coulait là-bas, aux ondes glacées, au delà de cette impasse immonde, derrière les pignons qui, sur l'eau forte de Nanteuil, semblent se heurter de front, tant la ruelle est étroite de ce Paris d'avant Haussmann.

La ressemblance n'en reste pas là. Car la manière dont ce pauvre Rogotin, après s'être efforcé en vain de gagner les bonnes grâces de M^lle^ de l'Étoile, s'avisa de mettre fin à ses jours ressemble étrangement à celle dont devait se servir deux siècles plus tard — avec succès, hélas ! — un autre malheureux qui, lui aussi, pensa à une *étoile* dont le pâle reflet éclaira une scène à jamais déplorable.

Le suicide de Nerval a été trop de fois décrit pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Par contre, la fin de Ragotin, formant en même temps celle du *Roman comique*, a attiré trop peu d'attention jusqu'ici pour qu'elle ne mérite d'être retracée ici en quelques mots.

Quand l'Étoile, à la fin du récit, a déclaré qu'elle va se marier avec Le Destin, Ragotin, qui voit alors disparaître définitivement l'espoir de réaliser ses plus tendres illusions, passe aux procédés extrêmes, comme Offray l'a décrit avec un grand talent d'auteur réaliste :

> Quand Ragotin fut seul, il songea au moyen qu'il pourroit tenir pour sortir du monde. Il prit un pistolet, qu'il chargea, et mit deux balles pour s'en donner dans la tête : mais il jugea que cela feroit trop de bruit. Ensuite il mit la pointe de son épée contre sa poitrine, dont la piqûre lui fit mal, ce qui l'empêcha de l'enfoncer. Enfin il descendit à l'écurie cependant que les valets déjeunoient. Il prit des cordes qui étoient attachées au bât d'un cheval de voiture et en *accommoda une au râtelier* et la mit autour de son cou ; mais, quand il voulut se laisser aller, il n'en eut pas le courage et attendit que quelqu'un entrât. Il y arriva un cavalier étranger, et alors il se laissa aller, *tenant toujours un pied sur le bord de la crèche*. Pourtant, s'il y fut demeuré longtemps, il se seroit enfin étranglé. Le valet d'étable, qui était descendu pour prendre le cheval, voyant Ragotin ainsi pendu, le crut mort et cria si fort que tous ceux du logis descendirent. On lui ôta la corde du cou et le fit revenir, ce qui fut assez facile.

On comprendra pourquoi j'ai souligné deux passages du récit en question. Chez Nerval, le râtelier devient une grille, et ses pieds reposent non sur le bord d'une crèche, mais sur les pierres de la rue. Tandis que Ragotin a été sauvé à temps, Nerval a persévéré assez longuement dans son attitude pour être étranglé. C'est qu'ici il y

avait au lieu d'un valet alerte un tas de badauds qui n'avaient garde de mettre la main à une affaire qui leur parut suspecte...

D'autre part, dans le *Roman tragique*, celui qui s'identifie à Ragotin veut, à un moment donné, sauter sur son épée. Mais dans *Aurélia* il y a au début un passage qui se rapproche davantage des idées qui hantaient l'esprit de Ragotin :

(...) je me mis à chercher dans le ciel une *étoile*, que je croyais connaître, comme si elle avait quelque influence sur ma *destinée*. L'ayant trouvé, je continuai ma marche en suivant les rues dans la direction desquelles elle était visible, marchant pour ainsi dire au devant de mon *destin*, et voulant apercevoir l'*étoile* jusqu'au moment où la mort devait me frapper.

L'Étoile et le Destin, les voilà réunis une fois de plus, ces deux comédiens ambulants sortis de façon si miraculeuse, grâce au concours d'un poète, du *Roman comique*. Et c'est ainsi que le *Roman comique* fut changé en *Roman tragique*, c'est bien le cas de le dire. Et ne dirait-on pas, vu les péripéties étonnantes du vieux récit, que les témoins de l'événement tragique, accourus à cette aube de janvier glaciale, ont assisté non seulement à la fin, mais aussi, détail troublant, au suicide même d'un homme n'osant, non plus que son prédécesseur livresque, mettre fin à ses jours sans la présence d'autrui ?

Daniel A. de Graaf.

NOTULES BAUDELAIRIENNES

La Géante.

Du temps que la Nature en sa verve puissante
Concevait chaque jour des enfants monstrueux,
J'eusse aimé vivre auprès d'une jeune géante,
Comme aux pieds d'une reine un chat voluptueux....

Ce sonnet a surpris, déconcerté, scandalisé, dès le jour de sa publication dans la *Revue Française* du 20 avril 1857. J. Crépet nous apprend en effet [1] que la *Revue Anecdotique* de ce même 20 avril offrait à ses lecteurs « un articulet assez taquin intitulé : *M. Charles Baudelaire à l'ombre de la jeune géante* ».

Depuis ce brillant début, les commentateurs n'ont pas chômé, on le sait. Mais des fades plaisanteries de la comtesse de Molènes aux arrêts existentialistes de M. Sartre, on ne peut dire que la dignité du poète y ait gagné. Les premières avaient du moins le mérite de ne pas se prendre trop au sérieux et restaient dans le domaine de l'anecdote : « Ses amours ont eu pour objet des femmes phénomènes » [2]. Mais avec F. Porché déjà, il n'est plus question de rire : « Il nous faut maintenant tâcher d'expliquer le goût que Baudelaire a manifesté pour les « monstres » d'abord, ensuite pour les femmes de couleur » [3]. Et en fait d'explication nous sommes gâtés : deux bonnes pages bourrées de « *libido* », de « désir érotique », de « profondeurs opaques » et d' « inhibitions », où le pédantisme le dispute (mal) à un sadisme refoulé.

M. Sartre est certes un esprit d'une tout autre qualité, mais son

1. *Les Fleurs du Mal*, éd. Conard, 1922, p. 418. Voir aussi l'édition critique par Crépet et Blin, José Corti, 1942, p. 329. Il est peut-être bon de préciser que la critique de la *Revue Anecdotique* ne parut qu'à la fin du mois, dans la livraison du 16 au 30 avril. Sinon la simultanéité des deux publications s'expliquerait difficilement. On sait que cette revue devait adopter plus tard une attitude beaucoup plus bienveillante à l'égard de Baudelaire, qui y collabora même à plusieurs reprises à partir de 1861.

2. Fantaisie transposée en observation « objective » par la science allemande : « Le célèbre écrivain français Charles Baudelaire eut des liaisons avec des personnes laides, repoussantes, des négresses, des naines, des géantes » (Eugen Duehren [Iwan Bloch], *Le Marquis de Sade et son temps*, trad. par le Dr. A. Weber-Riga, Berlin et Paris, 1901, p. 453.)

3. F. Porché, *Baudelaire, Histoire d'une âme* [sic], Flammarion, 1945, p. 75.

Baudelaire soulève presque à chaque page de sérieuses objections, et en le lisant on se prend à se demander avec quelque inquiétude quelle image on obtiendrait de lui-même si son œuvre était soumise à sa propre méthode psychanalytique.

En ce qui concerne notre sonnet, voici ce qu'il en tire : « Attirer le regard d'une géante, se voir par les yeux de celle-ci comme un animal domestique, mener l'existence nonchalante, voluptueuse et perverse d'un chat dans une société aristocratique où des géants, des hommes-Dieux ont décidé pour lui et sans lui du sens de l'univers et des fins dernières de sa vie, tel est son souhait le plus cher. (...) Après cela, bien sûr, on relèvera des traces de masochisme dans cette rêverie... »

Pauvre Baudelaire !... Faut-il donc voir tant de morbidité dans ces quatorze vers ? Un rapprochement s'impose, qu'Y.-G. Le Dantec a été le premier, je crois, à signaler, entre ce poème et quelques lignes significatives du *Salon de* 1859 : « ... Dans la nature et dans l'art, je préfère, en supposant l'égalité de mérite, les choses *grandes* à toutes les autres, les grands animaux, les grands paysages, les grands navires, les grands hommes, les grandes femmes, les grandes églises, et, transformant, comme tant d'autres, mes goûts en principes, je crois que la dimension n'est pas une considération sans importance aux yeux de la Muse » [1]. Le caractère, général ici, de ce goût pour le grand jette déjà un doute sérieux sur les interprétations freudiennes ou sartriennes de *La Géante*.

Mais cette dernière phrase de Baudelaire rappelle elle-même curieusement un passage de Pline le Jeune, dans une lettre à Tacite (I, 20, § 5) : « Vides ut statuas, signa, picturas, hominum denique mutorumque animalium formas, arborum etiam si modo sint decorae, nihil magis quam amplitudo commendet » [2]. La traductrice, il est vrai, semble déconcertée : « Cette opinion est un peu surprenante pour notre goût », déclare-t-elle en note. « Mais, ajoute-t-elle, les Romains aimaient les statues colossales comme en témoigne le fameux colosse de Néron transformé sous Vespasien en statue du soleil. » Comme il est difficile de supposer que le peuple romain tout entier fût atteint d'un complexe de culpabilité (pour ne rien dire d'un complexe œdipien), il faut bien admettre que le goût de Baudelaire, exprimé en plus d'une page, particulièrement à propos de Delacroix, Mi-

1. *Curiosités Esthétiques*, éd. Conard, 1923, p. 312-313.

2. « Voyez les statues, les images des dieux, les peintures, enfin les représentations d'hommes, d'animaux, même d'arbres : pourvu qu'elles soient belles, rien ne les met en valeur comme de grandes proportions » (Traduction d'A.-M. Guillemin, dans la *Collection des Universités de France*). Sans contester l'exactitude de la traduction, on peut observer que *formas* pourrait fort bien se rendre par « formes », ce qui rendrait le texte plus proche encore de celui de Baudelaire : voir les exemples du *Gaffiot* dans ce sens, notamment Cicéron, *De Natura Deorum*, I, 48 : « Omnium animantium formam vincit hominis figura », etc. Et il est superflu de rappeler qu'*hominum* dans notre texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.

chel-Ange ou Puget, et en parfaite harmonie avec son système de pensée, peut relever de la pure esthétique.

Baudelaire connaissait-il ce texte de Pline ? Il semble impossible de répondre à cette question. Tout au plus peut-on rappeler qu'il était un bon latiniste, et que d'autre part le texte est fort connu et figure même dans des recueils scolaires. Observons aussi qu'il y a une similitude assez frappante dans le mouvement même de la phrase.

Toutefois il est clair que l'intérêt de ce rapprochement n'est pas dans le fait d'un emprunt hypothétique, mais dans l'argument qu'il fournit contre des déductions abusives et qui se renforce de la « prédilection naturelle » que Baudelaire a plus d'une fois manifestée en faveur de Rome [1].

Quant au sonnet lui-même, l'idée première pourrait bien en être venue d'une fantaisie de Cazotte. On sait que Baudelaire a emprunté au *Diable amoureux* la formule finale du *Possédé* : « O mon cher Belzébuth, je t'adore ! » et qu'il avait signalé lui-même cet emprunt dans la *Revue Française* du 20 janvier 1859 où le poème a paru pour la première fois. Tout laisse supposer que sa connaissance de Cazotte ne s'est pas bornée au *Diable amoureux* et il a fort bien pu lire *Le Fou de Bagdad* ou *Les Géans*, *Conte Anti-diluvien* [sic], où le « fou » Amram, qui prétend avoir vécu avant le déluge, dit des géantes : « Elles étoient monstrueusement belles, superbement parées. Quand elles avoient leur tas de plumes sur la tête, elles donnoient autant d'ombre qu'un cicomore de la grande espèce. » Il a lui-même été amoureux de la « divine Hourouza », dont il donne la description suivante :

« Imaginez des yeux du bleu d'azur le plus parfait, bien plus larges que la paume de la main ; animés d'une passion violente, ils eussent mis du métal en fusion ; mais leur éclat étoit tempéré par des paupières d'un beau brun-clair, longues comme les bâtons de votre évantail. Ses cheveux d'une couleur, tirant sur l'ébène, descendoient sur ses épaules, en cent boucles flotantes, grosses comme le bras ; sa voix ressembloit à un de ces harmonieux coups de tonnerre, dont le son nourri se prolonge sans éclater. Quand elle marchoit, la terre tressailloit sous ses beaux pieds, et les cèdres de la forêt s'ébranloient au point qu'on eût cru qu'ils alloient la suivre. [2] »

On a le droit de reconnaître dans ces géantes « *monstrueusement* belles » les « enfants *monstrueux* » de Baudelaire, de retrouver chez elles les « terribles jeux » dont il parle et de voir quelque analogie

1. « ... je dois avouer que peut-être le goût du sujet emporte ici mon jugement, et que ma prédilection naturelle pour Rome m'empêche de sentir tout ce que je devrais goûter dans la lecture de ses poésies grecques. » (*Leconte de Lisle, L'Art romantique*, éd. Conard, p. 374.)

2. *Œuvres badines et morales* de M. C***, t. III, Lausanne et Paris, 1788, IIe partie, p. 7 et 8. Les deux premiers volumes, qui ne mentionnent pas même l'initiale de l'auteur, sont datées de 1776 et données comme imprimées à Amsterdam et Paris. L'étude de Gérard de Nerval sur Cazotte paraît dans l'*Artiste* en avril et mai 1845.

entre la « passion violente » d'Hourouza et la « sombre flamme » de la *Géante*.

Si l'on admet le témoignage de Prarond (recueilli par Eug. Crépet), selon lequel le sonnet aurait été composé en 1843 au plus tard, soit à l'âge de vingt-deux ans, il n'est peut-être pas nécessaire d'évoquer les fantômes grimaçants de Freud pour se représenter le jeune Samuel Cramer, « le romantique Samuel », « crédule et imaginatif », en même temps que « comédien par tempérament », s'attardant à rêver sur ce texte de Cazotte qui flatte son sens esthétique de la grandeur, et de cette rêverie tirant un sonnet, sans prévoir, hélas ! l'accablante exégèse de ses futurs scoliastes.

L'Invitation au Voyage.

Aucun témoignage ne permet de dater la composition de ce poème, publié en 1855 dans la *Revue des Deux Mondes*. Crépet, suivi de Le Dantec, l'avait primitivement attribué à l'inspiration de Jeanne Duval, tandis que pour des raisons tirées de la critique interne nous le rapportions nous-même, après Benedetto, à Marie Daubrun, interprétation soutenue également depuis par Marc Seguin et à laquelle s'est finalement rallié Crépet [1].

On a cru longtemps que Baudelaire n'avait connu Marie Daubrun que vers 1850 au plus tôt. Mais M. Albert Feuillerat dans *Baudelaire et la Belle aux cheveux d'or* (New Haven, Yale University Press, 1941) semble bien avoir établi que la rencontre se fit dès 1847, et vraisemblablement chez le peintre Émile Deroy. C'est à la fin de cette année 1847 que Crépet a placé la longue et belle lettre dont on s'accorde aujourd'hui à reconnaître en Marie Daubrun la destinataire [2].

Or le 4 décembre 1847, Baudelaire adressait à sa mère une de ses lettres les plus déchirantes, un de ses appels les plus désespérés : « ... je vous adjure au nom de mon salut ». Dans cette lettre qui couvre huit pages entières de l'édition Conard se trouve cette phrase : « Je ne sais vraiment pas comment je possède assez de force pour dominer l'effet désastreux de cette oisiveté, et posséder encore une lucidité absolue d'esprit, et une espérance perpétuelle de fortune, de bonheur et de calme. »

Il est difficile, en lisant ces derniers mots, de ne pas songer aux vers de *L'Invitation* :

> Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
> *Luxe, calme et volupté.*

La nostalgie de l'ordre n'a cessé de hanter Baudelaire à travers le douloureux désordre de sa vie [3]. L'association de l'ordre et de la

1. *Les Fleurs du Mal*, éd. critique par Crépet et Blin, p. 386-387.
2. *Correspondance Générale*, éd. Conard, t. I, lettre n° 87, p. 99 et suiv.
3. Cf. *Salon de 1845*, *Quelques mots d'introduction* : « ... c'est avec le même esprit d'ordre, le même amour du bon sens, que nous repoussons loin de cette petite bro-

beauté, peut-être la tenait-il de celui qui, avec Edgar Poe, lui avait « appris à raisonner » [1]. Le *Deuxième Entretien* des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, en effet, qui expose dans ses premières pages le thème des *Correspondances* [2], présente plus loin un développement curieux, et philologiquement bien contestable en plus d'un point, sur les « langues primitives de tous les anciens peuples » où se trouvent « des mots qui supposent nécessairement des connaissances étrangères à ces peuples ». Parmi ces mots Joseph de Maistre relève particulièrement le « nom de *Cosmos*, donné au monde. Les Grecs le nommèrent *beauté*, parce que *tout ordre est beauté*, comme dit quelque part le bon Eustathe, et que l'ordre suprême est dans le monde » [3].

Pour le second vers, la rencontre avec « une espérance perpétuelle *de fortune, de bonheur et de calme* » est trop frappante pour ne pas suggérer quelques réflexions. Tout d'abord, et c'est le point le plus assuré, nous trouvons ici une confirmation de plus de la sincérité de Baudelaire dans sa fameuse lettre à Ancelle du 18 février 1866 : « Il est vrai (...) que je jurerai mes grands dieux que c'est un livre *d'art pur*, de *singerie*, de *jonglerie* ; et je mentirai comme un arracheur de dents ». L'incomparable musique de *L'Invitation au Voyage* traduit bien une des aspirations les plus profondes de son auteur.

Mais ce rapprochement si précis ne nous permet-il pas aussi de supposer que si cette aspiration s'exprime presque dans les mêmes termes dans la lettre du 4 décembre 1847, c'est qu'elle est alors particulièrement pressante dans la pensée de Baudelaire, et que le poème pourrait bien dater de la même période ?

Sans doute l'hypothèse paraît fragile. Mais quelques recoupements permettent de lui donner un peu plus de consistance. Elle concorde, nous l'avons vu, avec les conclusions de la recherche baudelairienne sur la date de la rencontre avec Marie Daubrun et l'attribution du poème au « cycle » de la « Belle aux cheveux d'or ». De plus, la lettre du 4 décembre, qui est au bord du désespoir, évoque l'éventualité d'une évasion lointaine : « ... malgré l'épouvantable douleur que j'éprouverais à quitter Paris et à dire adieu à tant de beaux rêves, j'ai fait la sincère et violente résolution de le faire, si je ne puis pas prendre sur moi de vivre laborieusement quelque temps avec l'argent que je vous demande. Or ce serait pour aller loin ». Il s'agit, il est vrai, de l'Ile de France, et Baudelaire n'envisage pas sans effroi « *l'ennui, l'ennui horrible et l'affaiblissement intellectuels des pays*

chure toute discussion... » (*Curiosités Esthétiques*, éd. Conard, p. 5) ; Lettre à Jaquotot du 20 février 1858 : « Ma mère a une très forte faculté dont je me moque tout haut et que j'admire en moi-même. C'est l'*ordre*, l'esprit d'ordre qui crée la liberté », etc.

1. « De Maistre et Edgar Poe m'ont appris à raisonner » (*Fusées*, XVII).

2. « Je pense aussi que personne ne peut nier les relations mutuelles du monde visible et du monde invisible. Il en résulte une double manière de les envisager ; car l'un ou l'autre peut être considéré, ou en lui-même, ou dans son rapport avec l'autre. »

3. Ces « sources » ont déjà été signalées, avec plus ou moins de détail, et ne sont rappelées ici que pour mémoire.

chauds et bleus ». Mais l'idée d'un *départ* est là, et a fort bien pu se transposer poétiquement dans un tout autre registre.

Enfin le ton du poème, cet appel implorant, tendre et chaste, correspondrait bien au début de la liaison et rejoint celui de la lettre à Marie : « Revenez, je vous en supplie (...). Revenez, je vous le demande à genoux (...). Toute votre personne est si bonne, si belle et si douce à respirer ! (...). Comment vous exprimer à quel point je les aime, vos yeux, et combien j'apprécie votre beauté ? Elle contient deux grâces contradictoires et qui, chez vous, ne se contredisent pas, c'est la grâce de l'enfant et celle de la femme [« *Mon enfant, ma sœur.* »] (...) Heureux, mille fois heureux, celui que vous avez choisi entre tous, vous, si pleine de sagesse et de beauté... »

Pour conclure, reconnaissons que des présomptions ne sont pas des preuves. Mais les présomptions qui convergent ici s'ajustent si exactement ensemble, qu'elles se renforcent mutuellement les unes par les autres et permettent, semble-t-il, de suggérer avec quelque vraisemblance que *L'Invitation au Voyage* a dû être composée dès les premiers mois de 1848 [1].

MARCEL A. RUFF.

1. Les références d'Albert Feuillerat au tableau d'Isabey exposé au Salon en 1850, ainsi qu'à la Collection de l'Allemand Oskar de Kessel installée rue Royale en 1853 et célébrée par un feuilleton de Paul de Saint Victor (*op. cit.*, p. 55-56), ne pourraient être alors retenues pour le poème des *Fleurs du Mal*, mais expliqueraient peut-être les indications beaucoup plus précises que l'on trouve dans le *Poème en Prose*, postérieur à l'autre de toute façon. Par ailleurs, les rapprochements présentés par J. Pommier (*Dans les Chemins de Baudelaire*, José Corti, 1945, *passim*) concernent tous des textes antérieurs à 1847.

COMPTES RENDUS

Discours sur les passions de l'amour. Introduction de Louis Lafuma. 1 vol. pet. in-16 de 115 p., Delmas.

Louis Lafuma, **L'auteur présumé du Discours sur les passions de l'amour, Charles Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye et de Sourdis**, 1 plaq. de 23 p., Delmas.

M. Louis Lafuma nous donne une édition aussi critique que possible du *Discours sur les passions de l'amour*. Dans son introduction, il démontre, d'une manière qui n'est peut-être pas irréfutable, que le *Discours* ne peut être de Pascal. Il joint au texte du *Discours* une série de notes, notules et remarques mettant le lecteur au courant du résultat de ses dernières recherches autour de ce délicat problème.

Au dernier moment, divers renseignements lui parviennent, qui l'amènent à penser que l'auteur du *Discours* est fort probablement un certain Charles Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye et de Sourdis (1620-1690), un fort galant et mondain personnage, qui fut en rapport avec Mme de Sablé, les Pascal, les Méré, les Roannez, et qui est aussi l'auteur de *Questions sur l'amour*, lesquelles nous ont été conservées par les *Portefeuilles* du médecin Valland.

Évidemment, ce n'est pas là une certitude, toute attribution posthume, *exceptis excipiendis*, ne pouvant être que conjecturale. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la conjecture proposée par M. Lafuma n'est pas sans quelque vraisemblance.

Peut-être y aurait-il un moyen de trancher définitivement la question. Ce serait de voir si, dans les papiers de famille conservés par les éventuels descendants ou héritiers du marquis d'Alluye, il n'y aurait pas quelque trace positive du fameux *Discours*.

Victor Giraud.

Jeanne Russier, docteur ès lettres, **La foi selon Pascal**, t. I : **Dieu sensible au cœur** ; t. II, **Tradition et originalité dans la théorie pascalienne de la foi**. Paris, P. U. F., 1949, 2 vol. in-8° de 448 p.

L'auteur de ces deux remarquables ouvrages soutient une thèse, et une thèse rigoureuse. La foi selon Pascal ne serait rien d'autre que la foi selon les théologiens de Port-Royal. Lorsque Pascal entreprit sa défense du christianisme, c'est à ses maîtres de Port-Royal qu'il aurait emprunté tous les principes fondamentaux de sa théorie de la foi, se contentant de les méditer, de les approfondir, mais sans s'écarter de la voie que ces Messieurs lui avaient enseignée. Ainsi, le sens de l'Apologie pascalienne ne saurait être

découvert qu'à l'intérieur même de Port-Royal. « Pour concevoir et réaliser le projet de son Apologie, Pascal n'avait certes pas besoin d'échapper à Port-Royal. » La thèse est, sinon nouvelle, du moins renouvelée par le genre des arguments invoqués, et la vigueur de la discussion, où s'affirment de brillantes qualités.

Le premier volume expose l'argumentation pascalienne pour la démonstration de la vérité du christianisme. Elle se fonde, comme chacun sait, sur deux ordres de faits : les uns, psychologiques, qui établissent que l'homme doit nécessairement se dépasser, s'il veut combler ses instincts les plus profonds, mais les plus contrariés par sa nature, les autres, historiques, qui établissent la certitude des motifs de crédibilité, et qui, se renforçant les uns les autres, font de l'acte de foi, un acte d'abord raisonnable.

Si, après tant d'autres, l'auteur analyse ces divers arguments, ce n'est pas seulement en vue de reconstruire le raisonnement que Pascal aurait forgé d'après la force démonstrative de chacun de ces éléments — et qui nous échappera toujours — mais surtout en vue de conclure que « loin de trahir des hésitations et de l'incohérence, ce raisonnement manifeste un extrême désir de présenter une preuve parfaitement rigoureuse au regard de l'esprit critique le plus rigoureux. » On en douterait donc, encore aujourd'hui, après les plus récents travaux qui ont mis fin à la légende du pyrrhonisme de Pascal ? L'auteur semble le craindre, et ne ménage pas ses répliques aux Cousin, aux Havet, aux Renan, qui, je l'avoue, font un peu figure « d'ancêtres » aux yeux des pascalisants d'aujourd'hui. « Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude ». Voilà qui est décisif.

Cependant, Pascal ne dit pas « Dieu sensible à la raison », mais « Dieu sensible au cœur ». Son dogmatisme se désavoue-t-il lui-même ? Apparente contradiction dont l'auteur montre, par une analyse compliquée, comment se concilient les termes. Ceux-ci même ne sont pas d'une clarté parfaite. Le « cœur » est-il, pour Pascal, identique à la « volonté », sans aucun élément affectif, ou au « fond de l'être », ce qui englobe assurément volonté et forces affectives, ou à « la volonté déterminée par la grâce efficace », au sens rigoureux de Port-Royal, qui élimine précisément l'activité libre de la volonté ? Tout cela est douteux ; mais on ne saurait concéder à l'auteur que la théorie du « cœur » s'identifie à celle de « la grâce efficace », au sens port-royaliste du mot, Pascal n'ayant jamais écrit que l'acte de foi était un « don de Dieu », sans aucune participation de la volonté humaine, et ayant, au contraire, affirmé et répété que ce « don de Dieu » est accordé à l'homme qui, par la prière, par ses efforts en vue de diminuer en lui les passions, qui sont « le grand obstacle », par la pratique des œuvres extérieures, et par l'amour des vérités surnaturelles, *mérite* ce don divin. En réalité, le cœur est, pour Pascal, un organe spécial de la connaissance des réalités métaphysiques et morales. De celles-ci, la raison perçoit les signes ou marques avec certitude. Au-delà du signe est la chose signifiée (l'âme, Dieu, la faute originelle, signifiée dans notre corruption visible et certaine, la Rédemption, signifiée dans divers témoignages, dont la raison perçoit la certitude). Réalités invisibles, senties et perçues par le cœur, dont « les yeux » ne s'ouvrent sur elles, que lorsque la « charité » l'émeut et le remplit.

Ces rapports entre la raison et la foi, Pascal les avait longuement médités, et c'est à la lumière de ces principes directeurs qu'il s'efforçait d'obtenir de son Apologie un double effet : soumettre d'abord la raison du libertin par une démonstration rigoureuse ; ensuite « échauffer » son cœur et susciter ce premier mouvement de « charité » qui attire la grâce et, par elle, s'épanouit dans la foi.

Cette théorie de la foi, de qui Pascal l'a-t-il apprise ? Le second volume

de Mlle Russier s'efforce de démontrer qu'il la doit, tout entière, à ses maîtres de Port-Royal. Ainsi pensait, naguère, M. Jean Laporte. L'auteur fonde sa démonstration sur la seule méthode capable d'apporter quelque preuve décisive : la confrontation des textes. La critique textuelle peut, seule, en effet, déceler les rapports d'analogie, de parenté, de filiation, entre la pensée de Pascal et celle des théologiens de Port-Royal. On ne saurait donc assez se féliciter de voir l'énigme du sens de l'Apologie de Pascal soumise à la méthode historique. Mais l'auteur l'entend de façon assez inattendue. Parfaitement informée de la littérature touffue et prolixe de Port-Royal, elle a extrait des ouvrages d'Arnauld, de Nicole, de Barcos, etc., un grand nombre de textes qu'elle rapproche de certains fragments des *Pensées*. Plusieurs de ces rapprochements sont, en effet, impressionnants et dénombrent « l'accord total » entre Pascal et ses maîtres. Avec l'auteur, on est tenté de multiplier l'aveu : « C'est exactement ce que pense Pascal ». Néanmoins, la méthode appliquée appelle les plus expresses réserves. Ces textes sont tous postérieurs à 1662 ; rien ne prouve qu'ils ont été rédigés avant l'arrivée de Pascal à Port-Royal ; que Pascal les a connus ; que leurs auteurs en ont discuté avec Pascal entre 1654 et 1661. Tout au contraire, on peut démontrer (mais ceci déborderait les limites d'une recension) qu'un grand nombre d'entre eux ne font que reprendre les idées de Pascal et prouvent que s'il y a eu dette, ce n'est point de la part de Pascal, mais de la part des théologiens de Port-Royal. Il est évident que les textes invoqués ne peuvent avoir de valeur probante que s'il est d'abord démontré qu'ils sont antérieurs à 1654 et furent l'objet de quelques échanges d'idées entre les Messieurs de Port-Royal et leur génial disciple.

La thèse de Mlle Russier a le mérite d'avoir placé le problème sur son véritable terrain ; d'avoir exhumé des textes intéressants — dont il reste à établir la valeur démonstrative.

JOSEPH DEDIEU.

GABRIEL BONNO, **La culture et la civilisation britanniques devant l'opinion française de la paix d'Utrecht aux « Lettres Philosophiques » (1713-1734)**. Transactions of the American Philosophical Society. Philadelphie, juin 1948, in-4°, 184 p.

Voici un livre remarquable et singulier. Le professeur Bonno, chef du département de français à l'Université Berkeley, de Californie, consacre 167 pages de texte in quarto, à double colonne, non compris la bibliographie et l'index, à préciser le degré d'originalité des *Lettres Philosophiques* par rapport à la connaissance que les gens de l'époque pouvaient avoir acquis des choses anglaises durant la brève période allant de 1713 à 1734. On ne pouvait rendre un plus éclatant hommage à cette œuvre, ni rendre plus sensible l'universalité du génie voltairien. Dépassant la simple recherche des sources qui nous avait valu la belle édition critique des *Lettres* par Gustave Lanson, Gabriel Bonno a repris ainsi la tâche laissée inachevée par le regretté Georges Ascoli qui avait arrêté son tableau de *La Grande-Bretagne devant l'opinion française* à la fin du XVIIe siècle, c'est-à-dire au moment même où l'influence de la Grande-Bretagne va transformer successivement notre philosophie, notre littérature et nos mœurs.

D'une présentation rigoureusement méthodique, l'ouvrage étudie tout d'abord les « organes et agents de liaison intellectuelle entre la France et la Grande-Bretagne ». Voyageurs et journaux périodiques occupent ici une place d'honneur et cela nous vaut deux des meilleurs chapitres du livre. On eût souhaité, peut-être, que fût plus poussée la trop brève esquisse des multiples salons où pouvaient alors se rencontrer Français et Anglais, car nous manquons de documents à leur sujet. Il existe, d'autre part, des inter-

médiaires qui ne sont pas de simples voyageurs. Tels les protestants français de Londres et les Jacobites gravitant autour du château de Saint-Germain. L'exemple du chevalier Ramsay incidemment nommé dans ce chapitre, et ceux de l'évêque Atterbury et de lord Bolingbroke, auxquels M. Bonno consacre à juste titre une place particulière, montrent bien qu'il peut s'agir là d'intermédiaires essentiels. Il va de soi qu'en une matière aussi vaste un ouvrage d'ensemble ne pouvait tenter qu'une brève mise au point, mais le tableau des relations entre les principales personnalités scientifiques françaises et anglaises d'alors prouve combien de simples indications peuvent être révélatrices.

La source d'information la plus féconde pour les gens de l'époque, autant que pour M. Bonno lui-même, demeure pourtant la lecture des meilleurs périodiques, au premier rang desquels figurent les journaux de Hollande. Il restait beaucoup à glaner ici. L'intérêt primordial du livre de M. Bonno vient de ce qu'il fut précédé du dépouillement patient et minutieux de cette littérature éphémère, nourriture intellectuelle de toute une époque, grâce à quoi nous pouvons revivre son aventure spirituelle. Les résultats de cette recherche sont peut-être moins sensibles du fait qu'ils se trouvent dispersés le plus souvent dans tout le livre. On les voit parfois rassemblés, cependant, pour éclairer un point particulier tel que la diffusion du *Spectator*, ou de l'*Essai sur l'Entendement humain*, ou encore du déisme anglais. Ce sont là dans une large mesure des chapitres de première main dont on ne saurait trop souhaiter qu'ils soient l'amorce de travaux futurs.

D'une façon générale cependant nous devons moins chercher dans cet ouvrage les sources particulières dont s'inspire tel chef-d'œuvre ou tel grand écrivain français que les étapes essentielles qui marquèrent notre découverte de la culture et de la civilisation britanniques selon le dessein même du livre. Ainsi le chapitre III nous rappelle que la secte des Trembleurs était connue en France bien avant les *Lettres philosophiques* et que la légende du bon quaker s'esquissait déjà chez La Mottraye, par exemple. Le chapitre IV, particulièrement travaillé, révèle à son tour, contrairement aux affirmations courantes, que l'influence du gouvernement représentatif et des doctrines libérales de l'Angleterre sur les idées politiques en France fut très faible au début du siècle et ne se fit pleinement sentir qu'après l'avènement de George II et la publication de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin de Thoyras. Même au club de l'Entresol les opposants au nouveau régime politique anglais l'emportent, ce qui montre à quel point l'influence de la cour de Saint-Germain est encore grande en France et combien le mouvement de révolte contre l'excessive centralisation de l'autorité entre les mains d'un roi absolu s'appuie alors sur l'exemple d'une féodalité anglaise demeurée infiniment plus puissante que la noblesse de cour française, deux faits que nous aurions pour notre part désiré voir plus nettement mis en valeur dans ce chapitre. Il est regrettable aussi que M. Bonno n'ait pas eu connaissance des toutes dernières publications sur Montesquieu et particulièrement de l'édition du *Spicilège* par André Masson. Il aurait pu ainsi préciser l'importance du *Craftsman* dans la genèse de la pensée politique de Montesquieu et nous dire pourquoi celui-ci, comme Bolingbroke, savait fort bien critiquer les défauts du gouvernement anglais d'alors et admirer pourtant cette constitution si souple qu'il érigera en modèle dans l'*Esprit des Lois*. Ce même *Spicilège* eût aussi permis de nourrir quelque peu le chapitre suivant sur l'activité commerciale des Anglais, entrevue par l'intermédiaire de la Hollande, qui joue là un rôle essentiel aussi bien pour Voltaire que pour Montesquieu.

Nous ne pouvons songer à suivre le sort de tous les auteurs anglais examinés sous le titre général : la découverte de la littérature anglaise. La précision de la documentation, la multiplicité des références bibliographiques,

font de cet ensemble un instrument de travail indispensable à quiconque s'intéresse à la diffusion de la littérature anglaise en France à cette époque, qu'il s'agisse de Shakespeare, Milton, Addison, Steele, De Foe, Swift ou Pope. C'est ainsi qu'en utilisant partiellement les remarques de M. Bonno, le professeur H. Carrington Lancaster a pu faire paraître un article sur *The alleged first foreign estimate of Shakespeare*, démontrant que le prétendu jugement porté vers 1680 par Nicolas Clément, bibliothécaire de Louis XIV, sur les pièces de Shakespeare, fut en réalité surajouté sur le catalogue de Clément d'une main étrangère, après 1727 [1]. La première critique française de Shakespeare ne remonte pas plus haut que 1717, date où fut publiée la *Dissertation sur la Poésie anglaise* du *Journal littéraire de la Haye*, ce qui donne à celle-ci une importance plus grande encore. Nous pouvons maintenant apprécier à sa juste valeur l'originalité du tableau voltairien, réduite en réalité à sa présentation des comédies de la Restauration et à la sympathie particulière avec laquelle il sut parler de Shakespeare. Bien que Voltaire se soit montré lui-même plus novateur que la majorité des Français, car il n'a pas attendu 1734 pour faire l'éloge de Milton ou de Shakespeare alors que ses compatriotes s'attachaient surtout à des auteurs plus proches de notre tradition classique, les *Lettres philosophiques* valent donc surtout par la qualité de la présentation qui leur donne une force de vulgarisation exceptionnelle.

Dès qu'on aborde le domaine philosophique et scientifique, Voltaire devient de plus en plus le vulgarisateur de génie qui sut diriger l'évolution de tout un siècle. La diffusion de la philosophie anglaise commence bien avant 1713, comme le rappelle M. Bonno à propos de Hobbes, Shaftesbury, Bacon et Locke. Si l'*Essai sur l'Entendement humain* peut encore paraître assez neuf dans la présentation des *Lettres philosophiques*, c'est, d'une part, que les cartésiens français firent à ses doctrines une résistance opiniâtre et, d'autre part, que Voltaire en déformait la teneur dans le sens matérialiste au point que certains de ses lecteurs protestèrent, ce qui montre que Locke avait déjà en France ses partisans fervents. Sur la diffusion de son œuvre avant les *Lettres philosophiques*, le livre de M. Bonno nous fournit vraiment une contribution substantielle, largement originale, qui renforce et prolonge les nombreux aperçus donnés par Paul Hazard dans sa *Crise de la Conscience européenne*, aperçus déjà suffisamment significatifs en eux-mêmes pour avoir été réunis et traduits en allemand sous le nom de *Locke und seine Zeit*. Nulle œuvre écrite peut-être n'a plus agi par ses commentateurs et continuateurs plutôt que par sa valeur propre, d'où ses multiples résonances et ramifications.

Pourquoi M. Bonno fait-il ensuite une si belle place aux déistes anglais ? Les résultats de son enquête sont assez négatifs pour l'époque étudiée et pourtant passionnants. On sent qu'il a tenu à continuer ici les travaux des professeurs Torrey et Wade grâce aux documents recueillis dans les périodiques hollandais. Cette partie de son livre sera certainement d'une utilité essentielle pour l'étude de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle qui se nourrit souvent de traductions manuscrites publiées avant 1750. Mais nous avons ici brusquement dépassé les *Lettres philosophiques*, ce qui contribue à faire ressortir leur modération relative qui fut une des raisons de leur succès. Avec le chapitre sur « la diffusion et l'influence des travaux scientifiques d'outre-Manche », nous sommes revenus à notre sujet. M. Bonno utilise ici d'excellentes mises au point récentes, tel le livre de Pierre Brunet, par exemple, sur l'*Introduction des Théories de Newton en France au XVIII^e^*. Mais nous lui savons gré de clarifier pour nous une série de questions difficiles, dût-il recourir pour cela aux *Mémoires de l'Académie des Sciences.*

1. Cf. *Mod. Lang. Notes*, Déc. 1948.

Une dernière rubrique : la diffusion d'aspects variés de la culture britannique, aborde entre autres l'importante question de l'économie politique, qu'il faut bien connaître si l'on veut expliquer certaines *Lettres Persanes*, l'*Esprit des Lois* ou l'*Homme aux quarante écus*, et le tour d'horizon est terminé. La gageure, car c'en était une que d'entreprendre un tel travail, a été tenue. Une excellente conclusion présente à la fin du livre un raccourci des résultats atteints. Ce sera désormais un ouvrage essentiel pour tous ceux qui voudront étudier les rapports intellectuels entre la France et l'Angleterre au XVIII^e^ siècle, et particulièrement les origines de la « philosophie » dont a vécu toute la civilisation occidentale jusqu'au début du XX^e^ siècle, une philosophie dont les pays neufs semblent d'ailleurs n'avoir pas tout à fait perdu le goût.

H. RODDIER.

J. SÉNELIER, **Bibliographie générale des œuvres de J.-J. Rousseau.** Édition « Encyclopédie française », 13, rue du Four, Paris (1949). Édité avec le concours du C. N. R. S. (283 pages).

L'immensité de la tâche n'a guère tenté les chercheurs. Pas plus qu'il n'existe d'édition critique des *Confessions* ou de plusieurs autres œuvres majeures de Rousseau, il n'existait de bibliographie d'ensemble de cet écrivain. Le présent ouvrage s'attque à une partie, la plus nécessaire, du travail : établir un inventaire méthodique des œuvres tant manuscrites qu'imprimées, ces dernières comprenant éditions intégrales ou partielles tant en France qu'à l'étranger, traductions, etc. La tâche complémentaire serait constituée par un répertoire de tous les travaux ou articles sur Rousseau et ses écrits ; tâche ingrate, qui, au rythme actuel des études rousseauistes, serait bien vite dépassée. Dans ce dernier domaine — bibliographie *sur* Rousseau — le chercheur qui ne saurait se contenter des indications forcément réduites du vieux *Manuel bibliographique* de Lanson doit se résoudre à consulter au petit bonheur les bibliographies, nécessairement partielles, annexées à quelques bons ouvrages (Schinz, Masson, Monglond, Mornet, etc.), écrits à des fins particulières ; la *Chronologie critique* de L. J. Courtois, avec sa riche bibliographie, peut encore rendre de grands services, complétée par les *Recherches bibliographiques* de Th. Dufour et par le bref *Etat présent* (1941) *des Etudes sur J.-J. Rousseau* d'A. Schinz, commode quoiqu'insuffisant sur bien des points ; enfin, par les dépouillements bibliographiques des *Annales J.-J. Rousseau*.

Mais nous voyons maintenant plus clair dans l'inventaire des productions de la plume de Rousseau lui-même, grâce à M. Sénelier.

La disposition adoptée dans son livre est pratique. Une numérotation continue groupe près de 2 400 titres. L'Introduction est suivie d'un *Index des titres* divisé en vingt sections : I, Poésie ; II, Théâtre ; III, Musique, etc. ; — mais pourquoi n'avoir pas fait correspondre exactement le nombre de ces sections à celui des 25 chapitres qui en développent le contenu ? — L'ordre des sections, et des chapitres, est celui des dates de parution des œuvres principales ; à leur suite viennent les œuvres secondaires, groupées par genres ; la Correspondance, avec un index des titres de lettres ou de recueils et un index des correspondants ; les deux derniers chapitres énumèrent les *Recueils d'Estampes et Vignettes* et les *Apocryphes*. Si l'utilité de cette dernière section me paraît indiscutable, je n'en dirai pas autant de celle qui la précède, les dessins en question n'étant pas de la main de Rousseau, ni à lui attribués. Il suffisait de renvoyer le lecteur aux recueils d'iconographies spécialisés (non seulement Girardin, seul indiqué au n° 22668, mais aussi Buffenoir, dont les deux tomes imprimés peuvent maintenant être complétés par un 3^e^ tome manuscrit conservé au Cabinet des Estampes

de la Bibliothèque nationale). En tête de chaque chapitre, quelques lignes rappellent utilement « les circonstances de la vie de Rousseau au moment où l'œuvre fut écrite ». Enfin un « Index des Publicistes, Traducteurs, Préfaciers, Commentateurs, etc. » précède la table des matières.

***

La liste des *Errata* (inévitables dans un travail comme celui-ci) est malheureusement fort incomplète. Je ne parle pas seulement des fautes d'imprimerie, trop nombreuses. Des dates sont inexactes (1800 au lieu de 1790, pour le n° 2368). Des noms propres français, plus encore étrangers, sont estropiés (signalons aussi en passant que J. S. Spink, mentionné p. 9, n'est pas américain, mais britannique). Plusieurs rubriques en langue étrangère accompagnant des titres sont mal transcrites ou mal comprises : un avis en anglais relatif à la publication alors en cours des œuvres de Rousseau (n° 1863) devient le titre d'on ne sait quel écrit non identifié (n° 1524) ! On pouvait, sans être grand linguiste, éviter cette bévue.

Mais voici un grief plus sérieux : trop de titres sont cités sur la foi d'informations que l'auteur n'a pas contrôlées. J'en ai fait l'expérience pour de nombreuses traductions anglaises ou éditions en Angleterre. L'auteur reproduit des indications erronées ou non confirmées figurant dans telle bibliographie partielle américaine (n° 1309, 1314, etc.) ; il classe à tort parmi les ouvrages publiés en Angletrre (1533, etc.), des éditions semi-clandestines de Cazin portant, pour tromper la censure ou simplement sauver les apparences, l'indication fantaisiste « A Londres » (sans nom d'éditeur, et pour cause). La question des éditions Cazin, d'ailleurs, aurait mérité un traitement particulier ; M. Sénelier, qui ne semble pas connaître l'ouvrage de Brissard-Binet, *Cazin, par un cazinophile*, se contente de renvoyer à Dufour en donnant une liste incomplète sans indications chronologiques précises (n° 1900). Une bibliographie ne peut évidemment tout dire ; il serait pourtant utile d'indiquer si, et où, tel volume rare existe encore de nos jours, dans le cas où les grandes bibliothèques ne le possèdent pas (ainsi le n° 2080, dont l'existence au XVIII^e^ siècle est attestée).

Dans le domaine dont nous venons de parler, les erreurs sont d'autant plus fâcheuses que la récente thèse de M. Roddier contient une solide bibliographie de première main des éditions et traductions anglaises (fort nombreuses) de Rousseau au XVIII^e^ siècle. M. Sénelier en fait état dans ses *Addenda* (p. 266) et il a eu le temps d'en tenir compte, puisqu'il lui doit quelques titres nouveaux. Il est regrettable qu'il n'ait pas également mis à profit cette étude quand elle fait justice de quelques soi-disant publications dont rien ne permet de contrôler l'existence.

Les inexactitudes que nous venons de noter ne portent que sur un secteur particulier ; nous voulons croire qu'une investigation dans d'autres secteurs n'en révélerait pas autant. Que quelques éditions « fantômes » de plus se soient glissées dans les récensions de M. Sénelier, et voilà sa liste amputée de quelques douzaines de titres. Admettons même qu'il s'agisse surtout de publications ou prétendues publications étrangères, plus difficilement vérifiables. Dira-t-on qu'à tout prendre il nous importe peu de savoir si les Anglais ou les Hongrois ont lu Rousseau ? Ce n'est pas l'avis de M. Sénelier, qui considère à juste titre qu'un de ses objectifs est de montrer (p. 10) « la diffusion de Rousseau dans le monde, l'aspect cosmopolite, européen... d'un de nos grands écrivains. » Bien sûr, le prestige de Rousseau n'en souffrirait pas sensiblement ; mais une bibliographie de cette importance ne peut se permettre l'à peu prés. Elle ne doit pas non plus nous donner l'impression que certains chapitres ont été sacrifiés. Que l'on com-

pare les deux pages et demi consacrées aux manuscrits de la *Nouvelle Héloïse* à la mention d'une ligne et demi à laquelle ont seulement droit ceux des *Rêveries* (nº 1375) ! Leur histoire est pourtant aussi intéressante, comme le montrent les deux éditions critiques données, l'année même où paraissait le livre de M. Sénelier, par MM. Marcel Ryamond et Spink respectivement. L'introduction de l'édition Spink fait d'ailleurs apparaître comme inexact, et comme tout-à-fait insuffisant, ce que M. Sénelier dit de la « première édition séparée » (et, à l'en croire, la seule au XVIIIe siècle) des *Rêveries*.

***

Il serait injuste de ne pas rendre hommage au labeur qu'a dû exiger une entreprise aussi considérable, et de ne relever que les imperfections de l'ouvrage. Les préambules qui ouvrent les principaux chapitres sont de bons raccourcis. On lira avec intérêt le commentaire consacré, en tête du chapitre VIII, à la *Nouvelle Héloïse* : il en ressort que l'apparition de deux manuscrits nouveaux risque de rendre incomplète l'édition critique du roman donnée en 1925 par M. Mornet. Le chapitre sur la Correspondance signale plusieurs lacunes sérieuses de la *Correspondance générale* de Th. Dufour et P. P. Plan.

Le livre de M. Sénelier constitue dès maintenant un guide indispensable ; il faut aussi que ce guide soit sûr pour tous les itinéraires. Le courage dont l'auteur a fait preuve doit nous permettre d'espérer qu'il ne reculera pas devant les responsabilités d'une nouvelle édition corrigée et complétée. Il pourra alors vraiment satisfaire son vœu et le nôtre en apportant aux chercheurs « un instrument de travail pratique et complet ».

J. Voisine.

*Ce compte rendu était composé quand nous est parvenu un autre compte rendu du même livre, par M. Daniel Mornet. Nous croyons devoir donner ici les remarques de M. Mornet sur cette question des textes de l'*Héloïse : « J'ai ignoré ces deux manuscrits parce qu'ils l'étaient des rousseauistes les plus chevronnés. Ils ont été connus que par deux hasards, celui d'une lettre de M. le comte Frémy à P. P. Plan quand il éditait la correspondance de Rousseau et celui d'une vente de bibliothèque en Angleterre. Mais la raison d'être essentielle d'une édition critique est de donner (sauf exceptions) le dernier texte voulu par l'auteur. C'est bien celui que j'ai donné. Les manuscrits ne peuvent fournir que des explications et des notes. Il n'y a à peu près aucune chance pour que les manuscrits que j'ignorais ajoutent à mes explications et à mes notes. Ce sont des *copies* et toutes les explications intéressantes se tirent pour l'*Héloïse* des brouillons. Pour le reste j'ai montré qu'il y a des variantes innombrables ; mais ces variantes n'intéressent presque jamais le fond de la pensée de Rousseau ; quand elles le font elles portent sur de très minimes détails. Ce sont des variantes de style dont j'ai donné et commenté des exemples précis. Il était impossible de les reproduire ; ne fût-ce que parce que l'édition, au lieu d'avoir 4 volumes, en aurait eu 6 ou 8. Les deux manuscrits nouveaux n'auraient fait qu'ajouter un 7e ou 8e volumes. »

Sur le reste de l'ouvrage, M. Mornet, tout en rendant hommage à ce « travail considérable et qui rendra les plus grands services », *déclare ne pas croire* « que *le Nouveau Dédale* publié par M. P. P. Plan soit une œuvre de J.-J. Rousseau ». *Il s'élève aussi contre l'opinion de M. Sénelier qui pense, après Miss Peoples et M. Henri Guillemin,* « qu'il y eut un « complot » contre Rousseau et que ce complot fut « la cause principale de son délire ». « Je n'en crois rien », *écrit M. Mornet,* « et je me rallierais bien plutôt aux conclusions de M. Roddier dans son *Rousseau en Angleterre*.... Il y a eu entre gens qui ne

s'aimaient pas et qui ne pouvaient pas se comprendre une bataille confuse où les torts sont partagés ». — *N. D. L. R.*

Jean Bonnerot, **Bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve : t. I, Recueils de critique : Critiques et portraits littéraires ; La Bruyère et La Rochefoucauld ; Portraits de femmes.** Un vol. in-8° de 534 pages, Paris, Giraud Badin, 1937 ; t. II, **Recueils de critique : Portraits Contemporains.** Un vol. in-8° de 591 p., même éd., 1949.

Quand M. Bonnerot recueillit en volume la première partie de sa bibliographie, deux tomes de son édition de la *Correspondance* avaient paru au cours des deux années précédentes ; mais le dessein de la bibliographie avait, croyons-nous, précédé celui de l'édition, et l'avait suscité. Depuis, on sait quelle a été l'histoire de cette admirable *Correspondance Générale*. La bibliographie paraissait oubliée. Elle *paraissait*, disons-nous : non pas assurément, à ceux qui ont eu le privilège d'entrevoir le travail de M. Bonnerot et qui ne peuvent s'empêcher de lui appliquer les vers du poète :

Vous avez vu, sous la main d'un fondeur,
Ensemble se former, diverses en grandeur...

Et voici le tome II, qu'ils attendaient.

La méthode n'a pas changé : même travail de classement et de signalisation qui nous procure tous les points de repère désirables, dans l'inextricable fouillis des articles plusieurs fois repris, ordonnés de façon diverse, truffés de notes nouvelles, changeant de pagination. Ce n'est point là, sans doute, la géologie alluviale des *Essais* de Montaigne ou des *Caractères* de La Bruyère ; mais c'est une géographie presque aussi complexe, où les provinces entrent tour à tour dans des états différents. Tout un ensemble d'indications aussi ingénieuses que méthodiques nous empêche de nous égarer ; chaque article porte son numéro matricule qui permet de le rappeler à toute occasion ; chacun gagne, quand il a reparu plusieurs fois avec les rééditions successives, un, deux ou trois astérisques, qui attestent ses rengagements.

Mais M. Bonnerot ne s'est pas contenté de cet étiquetage. Son œuvre occupera une place unique dans l'histoire du « genre » : les autres bibliographies sont des ouvrages que l'on consulte ; celle-ci est un ouvrage *qu'on lit*. Elle présente toute la genèse de l'œuvre de Sainte-Beuve, et tout l'apparat d'une édition critique. A propos de chaque livre, et même de chaque article, elle nous dit les circonstances, les travaux préalables, les sources, les polémiques ; elle relève les erreurs du critique, confronte son information au plus récent état de nos connaissances ; elle signale les variantes, en décèle les intentions. En somme, on y trouve toute tracée une biographie littéraire et morale.

Mieux encore : un dialogue s'établit entre Sainte-Beuve et son bibliographe. Celui-ci entre tout à fait dans le jeu, peut-être même s'y laisse prendre, discute du caractère des femmes avec l'auteur du *Livre d'amour* (t. I, p. 404, commentaire de la pensée XVI). Il écrit, en marge de telle réflexion de Sainte-Beuve, une réflexion personnelle, — voisine ou contraire : pensées sur des pensées, jugements sur des jugements, enrichissant la bibliographie d'un art qu'elle ignorait trop : l'art charmant de flâner.

Qui ne pardonnerait à un riche d'être prodigue ? M. Bonnerot aurait tant d'appendices encore à ajouter, s'il lui plaisait et s'il ne se surveillait ! Il nous en donne de bien suggestifs, et qui contiennent des documents de grand prix : notes préparées par le critique pour de nouvelles éditions, et auxquelles ces éditions ont renoncé ; *marginalia* d'un exemplaire de 1855, où il voit aussi des « additions non utilisées », mais où il serait peut-être permis de reconnaître plutôt, en certains endroits, des notes de cours pré-

parées par le professeur de l'École Normale. Je crois pouvoir interpréter de cette façon deux passages du tome II : p. 541 : « les vers de Catulle *que je puis bien vous dire*, puisque Fénelon les donne comme un modèle de simplicité passionnée » : n'y a-t-il pas, dans l'espèce d'excuse qu'insinue cette phrase, un ton de prudence pédagogique ? — P. 542 : à la fin d'un feuillet joint à l'article sur Louise Labbé : « ... Revenons à du Bellay. » ; comme le volume des *Portraits contemporains* ne contient pas de chapitre sur du Bellay, on est tenté de supposer que les pages consacrées à la Belle Cordière pouvaient servir de parenthèse à un ensemble de cours projetés sur du Bellay.

Est-il besoin d'ajouter que la première des qualités du bibliographe, comme de l'historien et du critique, — l'exactitude, — est la première des qualités de M. Bonnerot ? Ses scrupules, ses repentirs, s'inscrivent dans telle note du tome II qui corrige telle note du tome I (p. 87, n. 1), dans cette chasse que les *errata* de chaque volume font aux fautes d'impression ou de lecture. Il en reste encore quelques-unes, à la vérité, et le lecteur ne sera pas privé du petit jeu de la conjecture. Il en est de spirituelles, et qui enferment un sens involontaire, mais profond, comme *Mes passions* pour *Mes poisons* (t. I, p. 333, note 1). Il en est qui prennent, de façon imprévue, un air de malice et d'épigramme, comme dans cette lettre où Jouffroy dit à Sainte-Beuve (t. I, p. 65) : « Combien je suis *épris* de tout ce que vous avez deviné et, permettez-moi d'ajouter ce mot, aimé en moi... » (sans doute faut-il lire : *ému* ou *surpris*). Certaines rendent inintelligible le texte de M. Bonnerot (par exemple, t. II, p. 326, ligne 22, où on lui fait écrire *indiqué* pour *indigne*). Quelques-unes se glissent dans les textes qu'il cite[1]. Ici ou là, une erreur de typographie ou de calcul qui altère une date[2], un vers faux[3].

Dans la difficile tâche d'attribuer à certains documents une date parfois problématique, il est possible que la critique ou l'hypercritique trouve matière à s'exercer. M. Bonnerot reconnaît tout le premier cette incertitude, pour la correspondance de Sainte-Beuve et d'Hortense Allart qui illustre la genèse d'un article sur Mignet ; il faut, en effet, observer que la lettre du critique en date du 8 septembre 1845 (t. II, p. 295) répond, en fait, à la première lettre de la page 293, — lettre d'Hortense Allart que l'on a datée du 10 octobre 1845. Voici, me semble-t-il, comment doit se rétablir la succession de ces lettres : 1° première lettre de la page 293 à laquelle répond : 2° la lettre de la page 295 ; 3° et à cette dernière répond la seconde lettre de la page 293. De même, au tome I, page 199, on peut être surpris que, dans une lettre du 13 août 1837, Sainte-Beuve proteste qu'il n'a écrit « *sous la dictée* de personne » son article sur Delille, et que l'expression même contre laquelle il s'inscrit en faux : « ceux sous la dictée desquels, etc. »

1. T. I, p. 160 : dans la lettre de Nisard : « un écrivain critique ne peut se défendre, etc. », lire : *critiqué* ; p. 168 : dans la citation de *Mes poisons* : « les images courroucée », lire : *les visages courroucés* ; p. 308 et 311, lire, sans doute, *Considérations sur la France* au lieu de *Considérations sur la Révolution française*. — T. II, p. 293, dans l'avant-dernière ligne d'une lettre d'Hortense Allart : « Voltaire aussi connaissait ces pièces, on s'en doutait », lire, sans doute : *ou s'en doutait* ; p. 312, dans une lettre de Sainte-Beuve à Hortense Allart, 6 novembre 1845, sur Benjamin Constant « méprisant l'espace », n'est-ce pas plutôt : *méprisant l'espèce* ? Si l'on adopte cette lecture, il y aura lieu de la reporter dans la *Correspondance générale*, t. VI, p. 276 ; p. 422, dans des lignes inédites tirées d'un exemplaire de *Notre-Dame de Paris* : « Son défaut (de Victor Hugo) est d'être trop prononcé. Il a trop d'ongles, son profil est d'un sicambre, etc. », ne faudrait-il pas lire : *trop d'angles* ?

2. T. II, p. 66 : « Il y avait seize ans [en 1838] que *Cinq-Mars* était publié » ; mais 1838 — 1826 = 12 ; p. 141, ligne 18, lire 1868 au lieu de 1888, pour la date des *Œuvres choisies* de Charles Loyson ; p. 145 : lire 20 juin 1820 au lieu de 1810, pour le discours de Victor Cousin.

3. Par exemple, t. II, p. 235, le vers de Lacaussade où il faut sans doute substituer *nid* à *aile*. Signalons aussi comme suspect le « vers » de Sainte-Beuve cité p. 147.

vienne d'une lettre d'Auguste Sauvage datée du 10 octobre 1837 [1].

Combien, d'ailleurs, n'est-il pas difficile d'éviter toute inadvertance et d'assurer l'ordre des faits dans son moindre détail ! C'est ce que confirmeraient l'histoire d'un article de Victor Hugo sur Byron et sa cascade de mésaventures : ces pages, recueillies dans *Littérature et philosophie mêlées*, ont été attribuées par Sainte-Beuve au *Conservateur littéraire* ; Biré a relevé l'erreur ; la grande édition de Hugo, celle de l'Imprimerie Nationale, la trouve chez le poète lui-même, et la rectifie ; M. Bonnerot enregistre cette double rectification (t. II, p. 418-419) ; mais il n'évite pas une double inadvertance : il situe l'article en 1834 (il est de 1824) dans la *Revue française* (il a paru dans la *Muse française*, douzième livraison) [2].

De petits exemples, comme celui-ci qui tombe dans la minutie, font mesurer la solidité d'un grand ouvrage qui donne si rarement prise à ce genre d'objections. Déjà le patient bibliographe en amorce la suite ; certains articles de son tome II annoncent « les volumes consacrés aux *Causeries du lundi* et aux *Nouveaux lundis* » (p. 198) ; il nous promet un supplément qui assemblera plus de trois mille titres de livres empruntés par Sainte-Beuve à la Bibliothèque Nationale (t. II, p. 222) : repères essentiels d'une vie littéraire, et dont on sait comment ils ont en partie renouvelé notre connaissance d'un Vigny. Dès la préface de 1937, nous connaissions l'ordre général des volumes successifs : bibliographie de l'œuvre d'histoire littéraire, de l'œuvre poétique, de l'œuvre romanesque, des préfaces et des ouvrages divers. Long et ascétique labeur, qui a l'austérité et les sévères joies du cloître, s'il n'en a pas ce détachement qui est victoire sur toute passion, et d'abord sur la *libido sciendi*.

PIERRE MOREAU.

SAINTE-BEUVE, **Correspondance générale**, recueillie, classée et annotée par JEAN BONNEROT, t. VI (1845-1846). Un vol. in-8° de 620 pages, Paris, Stock, 1949.

Sainte-Beuve a quarante et un ans. Il a passé le cap, mais il n'a pas encore passé les tempêtes. Cette même année 1845, où il est reçu par Victor Hugo à l'Académie française, se réveille la vieille blessure par laquelle s'était achevée, en 1837, une liaison de sept années qui s'était crue éternelle (p. 385) ; si clandestin qu'il soit, le *Livre d'Amour* a fait fracas et scandale ; les petits journaux rappellent aigrement comment le critique s'est appliqué à parer de ses *Rayons jaunes* le front du poète (p. 85). M^me^ Hugo, il est vrai, ne lui en fait pas grief, ni son frère Paul Foucher [3] ; et le grand homme choisit tout juste cette année pour lui donner sa douce ou amère revanche, avec le scandale Biard. Déjà il va vers de nouveaux hasards. Hortense Allart le rappelle gentiment et obstinément dans ses parages rassurants et faciles, où d'ailleurs cette forte tête a à lui faire quelques leçons de philosophie et quelques cours de politique dont il transcrit docilement quelques morceaux dans ses articles ; la Comtesse d'Agoult, autre tête forte, lui donne, — pour

1. L'observation s'applique également au tome II de la *Correspondance générale*, p. 230-231.

2. Il a bien paru en 1834, selon Hatin, quatre feuilles d'une *Revue française* ; mais c'était une galerie historique, judiciaire, biographique, législative, anecdotique et stratégique de la garde nationale, etc., apparemment peu propre au byronisme.

3. M. Bonnerot constate, non sans étonnement, semble-t-il, (p. 135) que le beau-frère de Victor Hugo ne paraît pas avoir pris fort à cœur l'honneur du poète. Mais cet ami de Musset, qui pouvait, au surplus, avoir gardé mauvais souvenir du temps d'*Amy Robsart*, était-il enclin à être du parti de son beau-frère contre sa sœur ? Celle-ci ne semble pas avoir pris le *Livre d'Amour* en mauvais gré (p. 191) ; et elle ne refusait pas de recevoir de l'insinuant Amaury les conseils les plus bénins d'une politique complice (p. 111).

reprendre à peu près une image de ces lettres, — ce coup de soleil qui fait diversion à tant de clairs de lune ; parfois, quand il s'arrête auprès de George Sand, des mots d'autrefois lui reviennent, mais comme enveloppés de lointain et de mélancolie ; il lui arrive de voir passer sur son chemin l'un de ses tout premiers amours, cette Nathalie qui s'appelle aujourd'hui Mme Vertel ; Ondine Valmore l'incline aux purs sentiments que l'on peut éprouver auprès d'une jeune maîtresse d'études avec qui l'on traduit Horace... Et, parmi ces tentations du milieu du jour, d'autres, plus ardentes et plus troublantes, celles avec qui l'on est impatient de fixer, pour les années de la retraite, le clou d'or d'un souvenir commun.

C'est un diptyque auquel on ne peut s'empêcher de rêver, en parcourant le nouveau recueil que nous devons à M. Jean Bonnerot : Mme d'Ortigue et Mme d'Arbouville. Toutes deux il les poursuit presque au même moment, par des stratégies différentes ; et l'une d'elles au moins se doute et sourit de cette rivalité, de cette double chasse où l'on ne sait trop quelle est la proie et quelle est l'ombre. A l'une, il demande d'aller au delà « du salon » ; il s'irrite d'en rester aux fleurs, dans un âge plus gourmand de fruits (p. 465) ; il offre, presque crument, « un marché », un « contrat » (p. 498). A l'autre, il écrit de ces lettres qu'on n'envoie pas ; il jette de ces regards timides et caressants qui ne montent pas jusqu'au visage (p. 386) ; il promet cette « discrétion » qu'il avait promise déjà à l'héroïne du *Livre d'Amour* (p. 388) ; auprès d'elle il retrouve des naïvetés de Joseph Delorme pour deux tasses de lait qu'elle lui a préparées (p. 390) : *Sur ma table un lait pur...* ; il a ses angoisses de doute, ses tremblements d'adolescent (p. 391), ses faiblesses de cœur devant *lui*, — lui, le mari, — qui l'écarte sans trop y paraître, ajourne la visite de l'envahissant célibataire (p. 397, 400) ; il demande tout bas, non pas un nœud de plus, non pas une preuve nouvelle (le nœud est déjà scellé, et il n'est plus besoin de preuve), mais seulement un « bonheur de plus... » (p. 408).

Cet âge des amours tourmentées est aussi l'âge trouble des amitiés. Certes, il reste fidèle à ceux qui ont été sa jeunesse, à ceux aussi qui lui ont apporté l'amitié de leur propre jeunesse, ou qui lui ont ménagé son petit cénacle port-royaliste. Il retrouve le style de Joseph Delorme pour écrire à Victor Pavie ; Marceline Desbordes-Valmore le trouve auprès d'elle dans ses deuils ; la mort subite de Charles Labitte est pour lui un coup de foudre ; il met, dans ses lettres aux Genevois ou aux Vaudois, toute l'onction d'une flatteuse nostalgie. Même il invite les Olivier à se réfugier à Paris ; et les Olivier l'en croient. Mais le charme de Lausanne est rompu. Toutes ces démarches où le ménage ami l'engage, — pour entrer à la *Revue des Deux Mondes*, pour obtenir quelques ressources dans le brusque dénuement où l'ont jeté les affaires du canton de Vaud, — l'excèdent bientôt ; et puis, Juste Olivier, avec tous ses mérites, est un maladroit qui compromet l'académicien circonspect, par ses chroniques de la *Revue Suisse*, que des malintentionnés attribuent à Sainte-Beuve ; et enfin, c'est un ménage, que les Olivier, un ménage trop uni, et il n'est lui, qu'un célibataire, incurablement seul même dans l'amitié (p. 345). Toujours prêt à demander des comptes, toujours prêt à rompre. Un jour de 1846, il finit même par rompre avec le seul « foyer » auquel il ait pu, tout en enrageant, rester fidèle depuis quinze ans, la *Revue des Deux Mondes* ; il se sépare de Buloz ; il s'efforce de susciter une équipe nouvelle, où Juste Olivier aurait enfin sa place (p. 544) ; et, quand ce projet avorte, il songe encore à fonder une *Revue Suisse* en plein Paris (p. 555). A quoi s'attacher encore, et qu'attendre ?

Le siècle aussi est à son âge critique. Tout s'en va. L'élysée même d'outre Jura est abîmé par des révolutions, à travers lesquelles le vigilant critique pourrait bien pressentir celle qui, deux ans plus tard, le chassera de Paris. Ceux qui défendent l'ordre à Paris ne lui inspirent pas plus de sympathie

que ceux qui le renversent à Lausanne. Libéral ? Hortense Allart voudrait l'obliger à se prononcer ; mais il répond à sa manière fuyante : « L'École libérale... j'en suis ou j'en fus... ». Pour sa part, il ne demande aux événements que de lui laisser achever *Port-Royal*, de ne pas trop secouer sa vie besogneuse toujours à court d'argent. Il se garde des affaires fâcheuses ; il hait les indiscrétions qui le compromettent. Mais il ne hait pas d'être indiscret sans se compromettre ; et il s'arrange pour se servir des papiers de Manzoni sans que Manzoni puisse le soupçonner (p. 139, 142). Les méchantes affaires, pourtant, ne lui manquent pas : il suffit de si peu de chose, d'un mot aventuré dans un article, pour qu'un gentilhomme se juge offensé ou que la veuve d'un poète exige des éclaircissements ! Une lassitude le prend, de cet âge qui est celui des luttes. Il invoque le soir apaisé ou rappelle les premiers rayons du matin, contre le partage de midi et ses démons : « C'est le soir et le matin qu'on retrouve la rosée et les larmes », écrit-il (p. 362) à Victor Pavie [1].

Cette vie et ce siècle, les volumes successifs de M. Jean Bonnerot nous les font revivre, comme si nous effeuillions, jour après jour, les éphémérides du romantisme. A chaque feuille, le savant éditeur « épingle » (nous lui empruntons ce mot) toutes sortes de curieuses anecdotes, de témoignages oubliés, de portraits d'hommes illustres ou d'inconnus. Il n'ignore rien ; il connaît la vie de Sainte-Beuve mieux que Sainte-Beuve lui-même, et les sujets annexes mieux que ceux qui leur ont consacré des thèses ; il sait la température qu'il faisait le 6 mars 1845 à sept heures du matin ; il traverse les rideaux de fer, pour lire une lettre qui s'est envolée jusqu'à Moscou. Effort exemplaire qui laisse certainement bien peu de prise aux chicanes de la critique.

Elles devront se contenter de quelques lapsus, inévitables dans un tel volume. Mais, au lieu d'établir une liste que l'on trouvera sans doute dans ces scrupuleux *errata* que M. Bonnerot insère dans ses volumes successifs [2], que l'on nous permette de suggérer des hypothèses de détail, d'indiquer quelques doutes ou quelques conjectures :

— P. 45, note 5 : le billet de Thiers ne paraît pas être une réponse à la lettre 1729 : c'est elle au contraire qui répond à ce billet.

— P. 132, note 14. Sans doute est-ce à ses propres témérités de jeunesse envers Racine, que Sainte-Beuve fait allusion ici (cf. p. 274, lignes 28-30).

— P. 144. Il n'est peut-être pas défendu de reconnaître le style de Sainte-Beuve dans l'annonce de la *Revue Suisse* : ce qui expliquerait qu'il n'eût pas sujet d'en remercier Olivier.

— P. 185, note 2. Il semble que M. Paul Souchon ait apporté (*Mercure*

1. Il est vrai qu'il écrit aussi à M^me^ d'Arbouville (p. 465) : « Après les fleurs, les fruits. Vous voulez toujours des fleurs... La saison des fruits était arrivée... » On pourra comparer, ou opposer, à ces pensées d'août et à ces images les vers latins de son adolescence que nous avons publiés dans les *Mélanges Mornet* (*Rencontres de Sainte-Beuve et de la Franche-Comté*) : *Nescio qua tacita*, etc. : « Que l'été s'enorgueillisse, joyeux, de ses moissons, riche, de ses présents, et étale dans la plaine ses épis dorés ; que l'automne répande des fleuves de nectar de sa corne pleine, et comble les celliers de fruits sans nombre ; pour moi, rien ne passe avant le printemps, le printemps est plus doux que toute chose, pour peu qu'il offre des espérances porteuses de fleurs, et des fruits à venir ».

2. Citons cependant ici deux de ces « coquilles » anodines ; p. 66, ligne 12 : « les arbres de Clamart » ; lire: *Chamars* ; c'est la promenade (*Champ de Mars*) où Sainte-Beuve se promena un jour avec Charles Weiss. — P. 251, lignes 11-12 : « C'est bien de la dépense de snobisme » ; à cette date de 1845, le mot *snobisme*, qui sera forgé par Thackeray, et qui ne paraît être entré dans notre langue (avec deux *b*) que peu avant 1870, ne serait-il pas anachronique ? Le contexte paraît appeler *sophisme*.

de France, 1er mai 1939) de plausibles raisons de penser que *La Fête chez Thérèse* est antérieure à la fête costumée de Samois.

— P. 421 et 423 : la lettre 1964 n'est autre que le mot joint à la lettre 1962, comme en témoigne le post-scriptum de cette dernière, et peut-être ne faudrait-il pas l'en séparer. Ce post-scriptum d'une lettre du 5 mai 1846 date évidemment du 6 mai.

— P. 435, note 4 : la lettre de Mme Lemercier, citée ici, ne répond pas à la lettre 1972, mais à la lettre 1969, du 18 mai.

— P. 458, note 2 : les recherches dans la bibliographie de Mlle Chavannes ne pouvaient sans doute être que décevantes : car cette lettre se rapporte probablement au livre du pasteur Chavannes, dont-il est question dans la lettre suivante ; Sainte-Beuve remercie le même jour l'auteur du livre, et sa correspondante qui le lui a transmis. Cette hypothèse explique ces mots de la lettre 1991 : « ce que j'en avais lu » ; ils se rapportent vraisemblablement à des citations rencontrées dans l'article de la *Revue Suisse* ou dans celui du *Semeur*.

— P. 465-466. Faut-il situer cette lettre à une date où Mme d'Arbouville était aux eaux, et où Sainte-Beuve la savait malade ? Un mot de la quatrième ligne donne à penser qu'elle était alors chez sa tante, à Champlâtreux. D'autre part, rien, dans les lettres qui suivront, ne suggère que des déclarations aussi pressantes aient été faites alors. Ce n'est que deux mois plus tard (p. 498) que l'on voit Mme d'Arbouville éluder le « marché » qu'on lui propose.

— P. 516-517. Ce « condisciple » de Sainte-Beuve est-il bien le personnage dont M. Bonnerot a retrouvé le dossier ? Au temps où Sainte-Beuve était élève au collège Charlemagne, le comte d'Aubert de Resie avait trente ans et était lieutenant de gendarmerie.

Mais faut-il achever sur ces notes vétilleuses la lecture d'un livre où un grand savoir s'allie à un grand amour ? On n'en peut douter : M. Jean Bonnerot, qui vit depuis tant d'années dans cette œuvre inépuisable, s'en est fait une vraie religion ; il y a converti les siens, — son introduction nous le laisse deviner. C'est là comme une « assurance sur la vie », qui permet de poursuivre avec confiance et sérénité les longs travaux et d'envisager sans découragement la route encore dure et montante qui va de 1847 à 1869.

PIERRE MOREAU.

Hommage à Giraudoux, *Lycée de Châteauroux, 18 juin 1949.*

Précédées du compte rendu de la cérémonie par M. A. Beucler, ces pages ont recueilli les discours que prononcèrent diverses personnalités : MM. A. Bridoux, Y. Delbos, G. Dementhon, A. Loyen et E. Ramonet, — à l'occasion du nouveau nom donné au Lycée où l'écrivain fut élève de 1893 à 1900, de la 6e à la Philosophie. Giraudoux eût aimé être ainsi loué : cette bonne humeur, cette finesse, ce grain de fantaisie lui auraient plu et il se serait réjoui qu'il n'existât plus d'ostracisme universitaire pour un écrivain hier encore notre contemporain : reconnaissance bien due à celui qui admit les fonctionnaires sur l'Hélicon. Mais plus que ces témoignages officiels, l'historien futur des débuts littéraires de Giraudoux consultera avec profit, à la fin du livre, le texte des cinq devoirs conservés au « Cahier d'Honneur » et publiés pour la première fois : mieux que des devoirs, ce sont déjà de petites œuvres, esquisses où se pressent l'auteur de *Siegfried* et de *La Guerre de Troie*. Il est seulement regrettable qu'on n'ait pas fait figurer pour chacun d'eux les notes qui leur furent attribuées, justifiées par les annotations des professeurs.

CLAUDE PICHOIS.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1951.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Alden (Douglas W.), Brenner (Clarence D.), Jasper (Gertrude R.), etc. — Bibliography of critical and biographical references for the study of contemporary French literature. 1949 Supplement. 1950 Supplement. — New York, Stechert-Hafner, 1950-1951.

— Barquissau (Raphaël). — Bibliographie des écrivains d'Indochine, mise à jour par Nicole Leclercq. — *Résonances*, n° 4, 3e trimestre 1950.

— Fisher (John H.). — Serial Bibliographies in the modern languages and literatures. — *P. M. L. A.*, April.

DIVERS

— * Bonnet (Henri). — Roman et poésie. Essai sur l'esthétique des genres. — A.-G. Nizet, 1951.

— * Jobin (Maurice). — Introduction à l'étude de quelques grands écrivains de la littérature française. — Clermont-Ferrand, l'auteur, 1949.

— * Ségur (Nicolas). — Histoire de la littérature européenne. T. III. XVIIe et XVIIIe siècles. Préface d'André Chevrillon [publiée par Paule Lafeuille]. — Neuchâtel-Paris, V. Attinger, 1951.

— Barbeau (Victor). — « La France peut être heureuse sans le Canada » [l'Amérique française dans la littérature française du XVIe au XVIIIe siècle]. — *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin.

— Bray (René). — La préciosité. — *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 1, juillet.

— Delmelle (Joseph). — Situation des lettres mauriciennes. — *Le Thyrse*, juillet-août.

— Eydoux (Henri-Paul). — Esquisse d'une géographie littéraire du Sahara. — *Documents algériens* (série culturelle), n° 53, 25 avril.

— Fluchère (Henri). — Shakespeare in France. — *Shakespeare Survey*, 2, 1949.

— Hérisson (C.-D.). — L'influence française en Afrique australe. — *Revue trimestrielle canadienne*, printemps 1951.

— Kohler (Pierre). — Le baroque et les lettres françaises. — *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 1, juillet.

— Kridl (Manfred). — The integral method of literary scholarship : theses for discussion. — *Comparative Literature*, Winter.

— Pellegrini (Carlo). — Il V congresso internazionale di lingue e letterature moderne. — *Rivista di letterature moderne*, aprile-giugno.

— Peyre (Henri). — What Greece means to modern France. — *Yale French Studies*, n° 6, 1950.

— Picon (Gaëtan). — L'œuvre et les œuvres. — *La Table Ronde*, juin.

— Pottinger (David D.). — Protection of literary property in France during the Ancien Régime. — *The Romanic Review*, April.

Bibliophilie. Livre. — Dangon (Georges). — L'exposition de l'Art du livre à l'Imprimerie nationale. — *Le Courrier Graphique*, juillet-août.

— Guignard (Jacques). — Le Livre français. — *La Bourse Égyptienne*, n° spécial [sur le Livre français], 20 mars.

Critique. — Bonnerot (L.-C.). — Techniques nouvelles en critique littéraire. — *Les Langues Modernes*, mars-avril.

Langue. — Bruneau (Charles). — La langue française. — *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1950-1951, n° 2.

— Pichois (Claude). — Poésie de l'onomastique. — *L'École*, 19 mai.

Littératures régionales. — * Cuzacq (René). — Histoire de la littérature gasconne des Landes. Livre I^er^. Généralités sur la langue gasconne et le gascon des Landes [appendice I : Rabelais et la Gascogne]. Livre VII. L'époque contemporaine (1919-1949). — Mont-de-Marsan, Éditions Jean-Lacoste, 1950.

— Les tâches et les méthodes de l'histoire de la littérature d'oc [Ch.-B. Bru, F. Castan, R. Lafont]. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 15 mai.

— Nelli (René). — Les grands problèmes de la littérature d'oc. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 15 mai.

Poésie. — Emmanuel (Pierre). — Notes sur la création poétique. — *Journal de psychologie normale et pathologique*, janvier-juin.

— Etiemble. — La poésie : expérience mystique ou plaisir musculaire ? — *Les Temps Modernes*, juillet.

— Jamati (Georges). — Le langage poétique. — *Journal de psychologie normale et pathologique*, janvier-juin.

— Lebègue (Raymond). — La poésie baroque en France. — *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 1, juillet.

— Souriau (Michel). — Nature de l'instant sensible. — *Revue d'esthétique*, avril-juin.

— Tielrooy (Johannes). — La notion de pureté en poésie. — *Revue d'esthétique*, avril-juin.

Roman. — Chastaing (Maxime). — Notes sur le style du roman. — *Journal de psychologie normale et pathologique*, janvier-juin.

— Elizalde (Luis de). — Reflexiones sobre la novela (I). — *Sur*, enero-febrero.

— Meyerson (I.). — Quelques aspects de la personne dans le roman. — *Journal de psychologie normale et pathologique*, janvier-juin.

— Weidlé (Wladimir). — Notes sur le roman. Connaissance et création. — *Journal de Genève*, 15-16 avril.

— Wurmser (André). — *Je, romancier.* — *Journal de psychologie normale et pathologique*, janvier-juin.

Théâtre. — * Ministère de l'Éducation nationale. Service des Bibliothèques de France. Informations bibliographiques et documentation sur le théâtre à l'intention des bibliothèques publiques. — Paris, 55, rue Saint-Dominique, 1951.

— * Chancerel (Léon). — Petite histoire de l'art et des artistes. Le Théâtre et les comédiens. — F. Nathan, 1951.

— * Villiers (André). — La psychologie de l'art dramatique (Collection A. Colin, 270). — A. Colin, 1951.

— Ancely (R.). — Histoire du théâtre et du spectacle à Pau sous l'Ancien Régime. — *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 1950.

— Arnold (Paul). — Éléments de l'art dramatique. — *Journal de psychologie normale et pathologique*, janvier-juin.

— Marie (Alfred). — Les théâtres du château de Versailles. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1951, II.

— Nattiez (Jean). — Un siècle et demi de vie théâtrale à Amiens [1780 à 1940 : vingt articles parus dans le *Courrier Picard* du 17 déc. 1949 au 28 janv. 1950]. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1951, II.

— Villiers (André). — Fonction sacrée de l'acteur. — *Journal de psychologie normale et pathologique*, janvier-juin.

Thèmes et types littéraires. — * Dancé (Fernand). — L'Avocat vu par les littérateurs français. — Rennes, Impr. Oberthur, 1947.

— * Sage (Pierre). — Le « Bon prêtre » dans la littérature française, d'*Amadis de Gaule* au *Génie du christianisme*. — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1951.

— Debidour (V.-H.). — Le rêve dans la littérature française. — *Bulletin des Lettres*, 15 juillet.

— Dessaintes (Maurice). — Le sentiment de la nature dans la littérature française. — *Nouvelle Revue Pédagogique*, avril-juin.

— Dumas (P.). — Thèmes littéraires. L'amour. — *Pédagogie*, juillet.

XV^e SIÈCLE

Villon. — * Olivar Bertrand (Rafael). — F. V. — Barcelona, 1950.

XVI^e SIÈCLE

Divers. — Saulnier (Verdun-L.). — Paris devant la Renaissance des lettres. — *Annales de l'Université de Paris*, avril-juin.

— Simone (Franco). — Note sulla fortuna del Petrarca in Francia nella prima metà del Cinquecento (II). — *Giornale storico della letteratura ialiana*, 1^er trimestre.

Théâtre. — Bottasso (Fuzo). — Le commedie di Lodovico Ariosto nel teatro francese del Cinquecento. — *Giornale storico della letteratura italiana*, 1^er trimestre.

Bèze (Th. de). — Aubert (Fernand). — Sur trois achats du Musée historique de la Réformation [portraits de Th. de B. et de Marot, exemplaire des *Vrais pourtraits*, avec des notes autographes de B.]. — *Les Musées de Genève*, juin.

Bodin (Jean). — Voir : *Forcadel (Etienne)*.

Brantôme. — Voir : *Du Bellay (J.)*.

Bruès (Guy de). — Greenwood (Thomas). — G. de B. (suite et fin). — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, III.

Calvin (J.). — Mc Neill (John T.). — Thirty years of C. study. Addendum. — *Church History*, 1949.

Charron (Pierre). — Lacy (Jane). — The *Sagesse* of P. C. — *Boston Public Library Quarterly*, October 1950.

Du Bartas. — Voir : *Ronsard (P. de).*

Du Bellay (J.). — * Saulnier (V.-L.). — D. B. L'homme et l'œuvre (Connaissance des Lettres). — Boivin, 1951.
— Adler (Alfred). — Du B.'s *Antiquitez XXXI* structure and ideology. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, II.
— Saulnier (V.-L.). — Brantôme et D. B. — *Bulletin du Bibliophile*, n° 3.

Forcadel (Étienne). — Mesnard (Pierre). — Un rival heureux de Cujas et de Jean Bodin : E. F. [le poète et le jurisconsulte]. — *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtgeschichte. Romanistische Abteilung*, 1950.

Marguerite de Navarre. — Dérosier (Marcel). — La destinée de M. d'Angoulême, duchesse d'Alençon, reine de Navarre. — *Glanes*, mars-avril.
— Jourda (Pierre). — M. de N. vue par Scribe. — *Revue Universitaire*, mars-avril.
— Ritter (Raymond). — Les solitudes de M. de N., 1527-1549 (suite). — *Pyrénées*, juillet-septembre [la 1re partie de cette étude a été publiée dans le n° de juillet-décembre 1950].

Marot (Clément). — Voir : *Bèze (Th. de).*

Philieul (Vasquin). — Françon (Marcel). — V. P., traducteur de Pétrarque. — *French Studies*, July 1950.

Postel (Guillaume). — Voir : *Rabelais.*

Rabelais. — Krailsheimer (Alban J.). — R. et Postel. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, I.

Ronsard (P. de). — * P. de R. — Œuvres complètes. 16. *La Franciade*, 1572 [1re partie]. Edition critique avec introduction et commentaires, par Pierre Laumonier (Société des Textes français modernes). — M. Didier, 1951.
— Creore (A. Emerson). — R., Du Bartas, and the Homeric comparison. — *Comparative Literature*, Spring.

Thevet (André). — Munsterberg (Margaret). — A French biographer of the Renaissance [sur un exemplaire de : *Des Vrais Pourtraits et Vies des Hommes Illustres*]. — *Boston Public Library Quarterly*, January 1950.

XVIIe SIÈCLE

Divers. — * Adam (Antoine). — Histoire de la littérature française au XVIIe siècle. Tome II. L'époque de Pascal. — Domat, 1951.
— * Aveline (Claude). — ... Et tout le reste n'est rien. La Religieuse portugaise, avec le texte de ses lettres. — Mercure de France, 1951.
— * Dahl (Folke), Petibon (Fanny) et Boulet (Marguerite). — Les Débuts de la presse française, nouveaux aperçus (Acta Bibliothecæ Gotoburgensis, 4). — Göteborg, Wettergren et Kerber; Paris, Reymann, 1951.
— * Laporte (Jean). — Etudes d'histoire de la philosophie française au XVIIe siècle. Préface d'André Bridoux (Bibliothèque d'histoire de la philosophie). — J. Vrin, 1951.
— Adam (Antoine). — La préciosité. — *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 1, juillet.

— Leclant (Jean). — Le café et les cafés à Paris (1646-1693). — *Annales. Economies. Sociétés...*, janvier-mars.

Jansénisme. — * Lettres de Germain Vuillart, ami de Port-Royal, à Louis de Préfontaine (1694-1700). Ed. par Ruth Clark. — Genève, E. Droz, 1951.

— * Société des amis de Port-Royal [François Gazier : Les sociétés port-royalistes du XVIIIe siècle à nos jours. — Bibliographie, travaux récents ou en cours, 1940-1950]. — Paris, Bibliothèque Mazarine, 1950.

— Groethuysen (Bernard). — Lutte suprême des Jansénistes pour sauver le Dieu ancien [traduit par Alix Guillain, d'après : « Die Entstehung der bürgerlichen Welt-und Lebensanschauung in Frankreich » ; ces pages ne figurent pas dans l'édition française]. — *Cahiers du Sud*, n° 305, 1er semestre.

— Sérent (P. Antoine de), O. F. M. — Les Frères mineurs en face du Jansénisme (1607-1754). — *Études franciscaines*, mai, août.

— Voir : *Lancelot* (*Claude*) et XVIIIe siècle. *Divers*.

Théâtre. — Bělič (Oldřich). — En marge du théâtre classique. — *Casopis pro moderní filologii*, č. 2, Duben.

— Bray (René). — L'introduction des « vers mêlés » sur la scène classique — *P. M. L. A.*, June.

— Legouis (Pierre). — La mort de Cléomène, sujet de tragédie au XVIIe siècle. — *Les Langues Modernes*, mars-avril.

— Morel (Jacques). — La présentation scénique du songe dans les tragédies françaises au XVIIe siècle. — Catalogue des songes contenus dans les tragédies françaises publiées entre 1610 et 1691. — *Revue d'histoire du théâtre*, II.

Benserade. — Vier (Jacques). — B. — *Dictionnaire de biographie française*, fasc. 30, 1951, col. 1446-1447.

Bérulle (**P. de**). — Rayez (A.), S. J. — Le cardinal de B. en Sorbonne [C.-R. de la soutenance des thèses de Jean Dagens, « Bérulle » et « Bibliographie chronologique de la littérature spirituelle au XVIe siècle »]. — *Nouvelle Revue Théologique*, mai.

Bossuet. — Martimort (Abbé G.). — Pourquoi B. n'a-t-il pas été cardinal ? [communication à la Société d'études classiques, 18 décembre 1950]. — *Bulletin de l'Université de Toulouse*, mars.

Bussy-Rabutin. — Pichler (Elfrieda). — Une amitié entre honnêtes gens, le comte Roger de B.-R., « libertin », et le P. René Rapin, Jésuite. — [In] Studies in French language... (Mélanges Ritchie), 1949.

Camus (**J.-P.**). — * J.-P. C. — *Agathonphile*. Récit de Philargyrippe, publié par Pierre Sage (Textes littéraires français). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1951.

Corneille (**P.**). — Gougenheim (G.). — Le genre de « foudre » chez C. — *Le Français Moderne*, avril.

— Hofer (Philip). — Preliminary sketches for Gravelot's C. — *Harvard Library Bulletin*, Spring.

— Mongrédien (Georges). — *Tartuffe* de P. C. [critique de la thèse de H. Poulaille]. — *L'Éducation Nationale*, 24 mai.

— Poulaille (Henry). — C. auteur de l'*Amour médecin*. — *Æsculape*, juillet-août.

Descartes. — * Serrurier (Cornelia). — D. L'homme, le penseur. Préface de Henri Gouhier. — Paris, Presses Universitaires ; Éditions françaises d'Amsterdam, 1951.

— Beth (H. J. E.). — D. als mathematicus. — *Algemeen Nederlands Tijdschrift voor Wijsbegeerte en Psychologie* (Assen), maart 1950.

— Derisi (Octavio N.). — El racionalismo, raíz del sistema cartesiano. — *Cultura* (Buenos-Aires), nº 5, 1950.

— Dibon (Paul). — D. et ses premiers disciples hollandais. — *Algemeen Nederlands Tijdschrift...*, maart 1950.

— Patri (Aimé). — Sur l'interprétation de D. par Ferdinand Alquié. — *Revue de Métaphysique et de Morale*, avril-juin.

— Pépin (Jean). — Le problème de l'application de la méthode cartésienne à la métaphysique de D. — *Recherches et Débats*. Supplément philosophie, nº 13, février.

— Pos (H. J.). — D.' geestelijke erfenis. — *Algemeen Nederlands Tijdschrift...*, maart 1950.

— Robbers (H.), S. J. — D. en de metaphysiek. — *Algemeen Nederlands Tijdschrift...*, maart 1950.

— Thijssen-Schoute. — D. en het Nederlande Cartesianisme. — *Algemeen Nederlands Tijdschrift...*, maart 1950.

— Wagner de Reyna (Alberto). — La certeza en D. — *Revista de filosofía*, enero-marzo.

Fénelon. — Calvet (Mgr Jean). — F. dans ses origines [notes prises à une conférence]. — *XVII^e siècle*, nº 11, 1951.

— Portraits de F. [1697, 1733]. Note de René Faille. — *XVII^e siècle*, nº 11, 1951.

François de Sales (Saint). — Mager (Alois), O. S. B. — Der hl. Franz von S. als Seelsorger. — *Benediktinische Monatschrift*, 1949, H. 3-4.

— Platelle (H.). — A la rencontre d'un saint.... Panégyrique de St.-F. de S. — *Facultés catholiques de Lille. Bulletin*, avril.

Godeau. — Savary (Léon). — Un écrivain oublié, mais estimable : Antoine G. — *La Tribune de Genève*, 28-29 avril.

Guilleragues (Comte de). — Rat (Maurice). — Si la « religieuse portugaise » chérit bien le comte de Saint-Léger, c'est le comte de G. qui composa probablement ses lettres. — *Le Figaro Littéraire*, 25 octobre 1951.

— Voir : *Divers*.

La Fontaine. — Fabre (Jean). — L'aventure et la fortune dans les *Fables* de L. F. — *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai-juin.

— Petit (Louis). — Une histoire marseillaise sur L. F. en ménage. — *Mercure de France*, juin.

— Schneider (Pierre). — Actualité de L. F. — *Critique*, nº 48, 15 mai.

Lancelot (Claude). — Rivaud (Albert). — C. L., éducateur janséniste, d'après un livre récent [L. Cognet]. — *La Revue*, 15 juillet.

Malebranche. — Colombu (Mario). — La dottrina delle cause occasionali in Nicola M. e in G. Battista Vico. — *Sophia*, luglio-dicembre 1950.

Malherbe. — Benoit (Leroy J.). — M., imitator of Pléiade theory. — *Studies in Philology*, April.

— Lambert (Jean). — M. — *Mercure de France*, juillet.

Maynard (François). — Voir : *Nerval (G. de)*.

Molière. — * Jasinski (René). — M. et *Le Misanthrope*. — A. Colin, 1951.

— * Loiselet (Jean-Louis). — De quoi vivait M. ? (Coll. « De quoi vivaient-ils ?). — Les Deux Rives, 1950.

— Bray (René). — Le mariage de M. et le registre de La Grange. — *Revue d'histoire du théâtre*, II.

— Jolivet (Alfred). — Holberg et M. — *Glanes*, nos 15-16, novembre 1950-février 1951.

— Lifar (Serge). — M. choréauteur. — *Revue d'histoire du théâtre*, II.

— Poulaille (Henry). — Les sources du *Misanthrope*. — *Revue Palladienne*, no 15, juin-juillet.

Voir : *Corneille* (*P.*).

Pascal (**B.**). — * B. P. — Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets. I. Textes. II. Notes. III. Documents. Introduction et notes de Louis Lafuma. — Éditions du Luxembourg, 1951.

— * Garric (R.). — Actualité de P. — Nijmegen, Dekker and Van de Vegt, 1950.

— Mativa (A.). — P. écrivain. — *Les Lettres Romanes*, août 1950.

— Mesnard (Jean). — B. P. et la vocation de sa sœur Jacqueline (I). — *XVIIe siècle*, no 11, 1951.

— Pons (E.). — Swift et P. — *Les Langues Modernes*, mars-avril.

— Saurat (Denis). — P. and Brunschvicg. — [In] Studies in French language... (Mélanges Ritchie), 1949.

— Wasmuth (Ewald). — Person und Ordnung bei P. — *Philosophisches Jahrbuch*, 1951, H. 1.

— Voir : *Stendhal*.

Perrault (**Ch.**). — Delarue (Paul). — Les *Contes* merveilleux de P. et la tradition populaire (II). — *Bulletin folklorique d'Ile-de-France*, avril-juin.

— [A. Dauzat, P. Delarue]. — Encore la pantoufle de Cendrillon. — *Bulletin de la Société de mythologie française*, avril-juin.

Racine (**Jean**). — * Knight (Roy C.). — R. et la Grèce. La Grèce dans la littérature française au XVIIe siècle. R. helléniste. R. poète. (Études de littérature étrangère et comparée, no 23.) — Boivin, 1951.

— Andes (Raymond N.). — Rationalization and realization in the characters of R. — [In] Romance Studies presented to W. M. Dey, 1950.

— Cordiè (C.). — Raciniana : studi, testi, traduzioni (1940-1950). — *Letterature Moderne*, novembre 1950.

— Voir : *Jansénisme* (Lettres de Germain Vuillart).

Rapin (**Le P.**). — Voir : *Bussy-Rabutin*.

Rotrou. — Lebègue (Raymond). — Jean. R. — *Glanes*, nos 15-16, novembre 1950-février 1951.

Saint-Amant. — Le Hir (Y.). — Notes sur la langue et le style du *Moïse sauvé* de S.-A. (1653). — *Le Français Moderne*, avril.

Saint-Simon. — * S.-S. — Mémoires. Tome III. 1709-1712. Appendices, notes, bibliographie, index par Gonzague Truc (Bibl. de la Pléiade). — Gallimard, 1951.

Sévigné (**Mme de**). — Durand-Vaugaron (L.). — Un bon serviteur des S., Larmechin. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1951.

Sorel (**Charles**). — Lyons (John Coriden). — Non-classical French

criticism in the Mid-Seventeenth century : Ch. S. and his *Bibliothèque Française*. — [In] Romance Studies presented to W. M. Dey, 1950.

XVIII^e SIÈCLE

Divers. — * Jaffe (A.-H.). — Bibliography of French Literature in American magazines in the 18th century. — East Lansing, Michigan State College Press, 1951.

— Aleil (Pierre-François). — Le jansénisme à Riom (1742-1790). — *Revue d'Auvergne*, 1951, nos 1-2.

— Leigh (R. A.). — Les amitiés françaises du Dr Burnay : quelques documents inédits [B. et Rousseau. — B. et Diderot. — B. et d'Holbach. — B. et Suard]. — *Revue de Littérature comparée*, avril-juin.

— Montbas (Hugues de). — La littérature clandestine au XVIII^e siècle. — *La Revue*, 15 juillet.

— Montbas (Cte de). — La République des lettres au XVIII^e siècle et l'avènement de la tolérance. — *Revue des travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1er semestre 1950.

— Sckommodau (Hans). — « Il n'y a que le méchant qui soit seul » (Zu den Anschauungen der französischen Aufklärung über Menschen und Weltflucht). — *Romanistisches Jahrbuch*, Bd. 1, 1947-1948 [1949].

— Stromberg (R. N.). — History in the eighteenth century. — *Journal of the History of Ideas*, April.

— La diffusion de la langue française en Pologne à l'époque des rois de la maison de Saxe [d'après Józef Birn, dans « Studia z dziejów Kultury », Études sur l'histoire de la civilisation, Varsovie, 1949, p. 379-390)]. — *Académie polonaise des sciences et des lettres. Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, no 9, juin.

Boulainvilliers (**H. de**). — Simon (Mme Renée). — B. et Voltaire. — *XVII^e siècle*, no 11, 1951.

Chamfort. — Hommage à C. [par M. Choisy, Paul Reboux, Louis de Gonzague-Frick, Gérard de Lacaze-Duthiers, Julien Teppe, A. Camus, Florian Parmentier, Marcel Devaldès, Pierre Linnet...]. — *La Revue doloriste*, no 16, été 1951.

Crébillon fils. — Petriconi (Hellmuth). — *Le Sopha* von C. und Kellers *Sinngedicht*. — *Romanische Forschungen*, 1950.

Du Deffand (**Mme**). — Gooch (G. P.). — Four French Salons. II. Mme du D. — *The Contemporary Review*, June.

Diderot. — * D. D. — *Lettre sur les aveugles*. Édition critique avec introduction, notes et bibliographie, par Robert Niklaus (Textes littéraires français). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1951.

— * Dieckmann (Herbert). — Inventaire du fonds Vandeul et Inédits de D. (Textes littéraires français). — Genève, Droz ; Lille, Giard, 1951.

— * Grosclaude (Pierre). — Un audacieux message. L'*Encyclopédie*. Avant-propos de Gaston Monnerville. Préface de Pierre Clarac. — Nouvelles Éditions Latines, 1951.

— * Lerel (A.). — Ds Naturphilosophie. — Vienne, Hollinek, 1950.

— Bigot (médecin-colonel A.). — D. et Madame de Pompadour. — *Les Cahiers Haut-Marnais*, 2e trimestre.

— Bigot (médecin-colonel A.). — Le procès-verbal de l'autopsie de D [publié dans *Isis*, décembre 1950]. — *Les Cahiers Haut-Marnais*, 2e trimestre.

— Cayeux (Jean de). — D. et l'art vivant. — *Réforme*, 23 juin.

— Kohler (Pierre). — D. censuré par son éditeur. — *Journal de Genève* 3-4 décembre 1950.

— Lacretelle (Pierre de). — L'*Encyclopédie* de D. a été censurée et dénaturée [cf. Douglas H. Gordon et Norman L. Torrey, « The censoring of D's *Encyclopédie* and the reestablished text », New York, 1947]. — *Le Figaro Littéraire*, 23 juin.

— Lemay (Paul). — Du nouveau sur le *Rêve de d'Alembert*. — *Le Progrès Médical*, 10-24 août.

— Lemay (Paul). — Les cours de Guillaume-François Rouelle. — *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, nº 123, mars 1949.

— Voir : XVIIIe siècle. *Divers*.

Encyclopédie. — Messières (René de). — L'*E*. et la crise de la société au milieu du XVIIIe siècle. — *The French Review*, April.

— Pierrot (Roger). — Les Encyclopédistes à la Nationale. — *Les Nouvelles Littéraires*, 28 juin.

— Prenant (Marcel). — Les sciences dans l'*E*. — *Les Lettres Françaises*, 31 mai.

Geoffrin (Mme). — Gooch (G. P.). — Four French Salons. I. Mme G. — *The Contemporary Review*, June.

Helvétius. — Kœbner (R.). — The authenticity of the letters on the *Esprit des Lois* attributed to H. — *Bulletin of the Institute of historical research*, May.

Holbach (Bon **d'**). — Voir : *Divers*.

Mirabeau. — De Vries Feyens (Georges). — La fugue de M. en Hollande. — *Glanes*, septembre-octobre 1950.

Montesquieu. — Masson (André). — Un Chinois inspirateur des *Lettres Persanes*. — *La Revue*, 15 mai.

— Rowbotham (Arnold H.). — China in the *Esprit des Lois* : M. and Mgr Foucquet. — *Comparative Literature*, Fall 1950.

— Voir : *Helvétius*.

Raynal (**Abbé**). — * L'anticolonialisme au XVIIIe siècle. Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, par l'abbé R. Introduction, choix de textes et notes par Gabriel Esquer (Colonies et Empires). — Presses Universitaires, 1951.

Restif de la Bretonne. — * Childs (J. Rives). — R. de la B. Témoignages et jugements, bibliographie. Préface du professeur Pasteur Vallery-Radot. — Djeddah, l'auteur ; Paris, Briffaut, 1949.

Rousseau (**J.-J.**). — * Morando (Dante). — R. (Coll. « Gli uomini e la civiltà » : serie « Maestri delle dottrine sociali »). — Brescia, La Scuola, 1950.

— * Peretiatkowicz (Antoni). — J.-J. R. filozof demokracji spolecznej [J.-J. R. philosophe de la démocratie sociale]. — Poznań, 1949.

— Chapuis (René). — Le Montlouis de J.-J. R. — *Cahiers français d'information*, 1er juin.

— Cobban (Alfred). — New light on the political thought of R. [compte-rendu des livres de R. Derathé]. — *Political Science Quarterly*, June.

— Grisanti (Angel). — El endemoniado Juan Jacobo R. — *Cultura universitaria*, noviembre-diciembre 1950.

— Pascal (Roy). — Gœthe's Autobiography and R.'s. *Confessions*. — [In] Studies in French language ... (Mélanges Ritchie), 1949.

— Robert (Samuel). — R. à Colombier. — *La Tribune de Genève*, 14-15, 21-22 avril.

— Siccardo (Francesco). — Duecento anni dopo il I discorso di R. — *Humanitas*, marzo.

— J.-J. R. en Pologne. — *Académie polonaise des sciences et des lettres. Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, nº 9, juin.

— Voir : XVIIIe siècle. *Divers.*

Sade (Mis **de**). — * Serra (Dante). — Il marchese di S. La sua vitae suoi tempi. — Milan, Ceschina, 1950.

Saint-Lambert. — Dieckmann (Herbert). — The sixth volume of S.-L.'s works. — *The Romanic Review*, April.

Suard. — Voir : XVIIIe siècle. *Divers.*

Voltaire. — * V. — Il secolo di Luigi XIV. Introduzione di E. Sestan. Traduzione di Cl. Morra (« Scrittori di storia »). — Turin, Einaudi, 1951.

— * Chaumartin (Dr Henry). — L'envers du roi V. (Petite histoire de la médecine, 11.) — Vienne, l'auteur (1, rue Port-de-l'Écu), 1951.

— Des lettres inédites de V. [à la Bibliothèque publique d'État Saltykof-Chtchidrine, Léningrad : brouillons de deux lettres de V., en italien, au cardinal Passioni, au pape Clément XIII, et traduction française]. Communiqué par Charles Corbet. — *Revue de Littérature comparée*, avril-juin.

— Evans (H. D.). — A bibliography of eighteenth century translations of V. — [In] Studies in French language... (Mélanges Ritchie), 1949.

— V. to the Tronchins. — *The Times Literary Supplement*, 18 th May.

— Voir : *Boulainvilliers* (*H. de*).

XIXe SIÈCLE

Divers. — * Leroy (Maxime). — Histoire des idées sociales en France. T. II. De Babeuf à Tocqueville. — Gallimard, 1950.

— Arcangeli (Francesco). — Poeti e pittori di Francia (1865-1890). — *La Rassegna d'Italia*, giugno 1949.

— Blaizot (Georges). — La Castiglione peinte par elle-même. — *Arts*, 25 juin.

— Françon (Marcel). — Sur un motif de la littérature romantique : le héros brandit un cadavre humain comme une massue. — *Modern Philology*, May.

— Hainsworth (G.). — Un thème des romanciers naturalistes : la « Matrone d'Ephèse » [Flaubert, Daudet, Maupassant, Alexis]. — *Comparative Literature*, Spring.

— Extraits du journal inédit de Paul Signac. I. 1894-1895, publiés par John Rewald [notes sur les Goncourt, J.-K. Huysmans]. — *Gazette des Beaux-Arts*, juillet-septembre 1949.

— Smith (James M.). — Preconception of reality, and Abulia, in Nineteenth-century French Decadent literature. — [In] Romance Studies presented to W. M. Dey, 1950.

Romantisme. — Marion (Séraphin). — Infiltrations romantiques dans le Canada français d'autrefois — *Amérique française*, vol. II, nº 3, 1950.

Symbolisme. — Lehmann (A. G.). — Two indefinables : Symbolism and Impressionism. — *The Listener*, 31 th May.

Théâtre. — Chevalley (Sylvie). — Aristippe, « le Talma de l'Amérique » [Félix Bernier de Maligny, dit A., + 1865]. — *Revue d'histoire du théâtre*, II.

— Chevalley (Sylvie). — La première saison théâtrale française de New York [1827]. — *The French Review*, May.

— Fréchou (M.). — Les premières représentations théâtrales à Tarbes [au XIXe siècle ; résumé]. — *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, 1947-1949.

— Rémy (Tristan). — Sur Jean-Gaspard Deburau et son fils Jean-Charles. — *Revue d'histoire du théâtre*, II.

Agoult (**Mme d'**). — Vier (Jacques). — Histoire d'une amitié. La comtesse d'A. et Renan d'après des documents inédits. — *L'École*, 2 juin.

Albany (**Mme d'**). — Pellegrini (Carlo). — La contessa d'A. — *La Rassegna d'Italia*, giugno-agosto 1947.

Balzac (**H. de**). — * H. de Balzac. — Correspondance avec Zulma Carraud. Édition revue et augmentée par Marcel Bouteron. — Gallimard, 1951.

— * H. de B. — *Les Paysans*. Dessins de Raoul Serres, gravés sur bois en couleurs par Roger Boyer (Éd. du centenaire des Œuvres complètes illustrées de B. 32). — A. Guillot, 1951.

— * H. de B. — La Comédie humaine. [25] *La Vieille fille. Ursule Mirouët*. — Givors, A. Martel, 1951.

— * Muner (Mario). — B. — Brescia, La Scuola, 1951 [communiqué par M. B. Munteano].

— * B. 1799-1850. (La Documentation française illustrée, no 41). — Direction de la Documentation, 1950.

— * Commémoration du centenaire de la mort de H. de B. Séance du 14 octobre 1950. Discours de Henri Davignon, Gustave Charlier, Mario Roques. (Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique). — Bruxelles, Palais des Académies ; Gembloux, J. Duculot.

— Arese (Franco). — Per il centenario di Onorato B. Due testimonianze inedite sul suo soggiorno a Milano e Venezia nel 1837. — *Il Risorgimento*, settembre 1950.

— Bac (Ferdinand). — B. et sa belle-fille. — *Revue Palladienne*, juin-juillet.

— Dupuy (Aimé). — Au sujet d' « *Un Début dans la Vie* ». — *Nouvelle Revue Pédagogique*, juillet.

— Dupuy (Aimé). — B. et l'Algérie. — *Documents algériens* (Série culturelle, no 52), 1er mars.

— Dupuy (Aimé). — Les Soldats-laboureurs du Champ d'Asile [*La Rabouilleuse*]. — *Revue de la Méditerranée*, mars-avril.

— Goldscheider (Mme Cécile). — La genèse d'une œuvre : le *Balzac* de Rodin [conférence à la Société française d'esthétique, 18 novembre 1950]. — *Revue d'esthétique*, avril-juin.

— González Lanuza (Eduardo). — B. y el adulterio. — *Sur*, mayo.

— Ollero (C.). — España en B. — *Clavileño*, noviembre-diciembre.

— Ripert (Pierre). — A propos d'un centenaire. B. à Marseille. — *Marseille. Revue municipale*, no 12, 1951.

— Savant (Jean). — Napoléon dans B. — *Napoléon*, novembre 1950.

— Voir : *Gide* (*A.*), *Stendhal*.

Barbey d'Aurevilly (**J.**). — B. d'A. — *Le Chevalier des Touches*. Introduction de Jean Texcier. — *Les Belles Lectures*, 1er-14 juin.

— Seguin (Jean-Pierre). — Sur la destruction du Musée B. d'A. à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche). — *Bulletin du Bibliophile*, no 3.

— Villemot (Henri). — B. d'A. et Victor Hugo (suite). — *Marsyas*, juin-juillet.

— Voir : *Gasparin* (*Ctesse A. de*).

Baudelaire (**Ch.**). — * Ratermanis (J.-B.). — Étude sur le style de B. — Bade, Éditions Art et Science, 1949.

— Kies (A.). — B. et Georges Rodenbach. — *Les Lettres Romanes*, août 1950.

— Mackiewicz-Strzalko (Marie). — Asnyk et B. — *Académie polonaise des sciences et des lettres. Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, nº 9, juin.

— Natoli (Glauco). — B. e il '48 in Francia. — *La Rassegna d'Italia*, giugno 1948.

— Remacle (Madeleine). — Analyse de poèmes français [« Recueillement » de B.]. — *Revue des Langues vivantes*, 1951, nº 3.

— Schon (Peter). — Neue B.-Übersetzungen. — *Romanische Forschungen*, 1950, H. 4.

Béranger. — Vier (Jacques). — Pierre-Jean de B. — *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. 30, 1951, col. 1459-1460.

Bladé (**Jean-François**). — Voir : *France* (*A.*).

Bloy (**Léon**). — * Dubois (Miss E. T.). — Portrait of L. B. — London, Sheed and Ward, 1951.

— Lettres de L. B. à Léon Bellé. I. *Cochons-sur-Marne* (1905-1907). II. *Celle qui pleure* (1908). III. *Au seuil de l'Apocalypse* (1909-1917). — *Mercure de France*, juin, juillet, octobre.

— Une lettre inédite de L. B. [à Mme Ch. Hayem ; Collection de M. Roger Gueneau]. — *Sic* (« Digest » catholique), mai.

— Lory (Marie-Joseph). — Le désespoir de L. B. — *Recherches et Débats*. Supplément Lettres et Arts, nº 13, février.

Borel (**Petrus**). — * Starkie (Enid). — P. B. en Algérie. Sa carrière en Algérie comme inspecteur de la colonisation. Lettres et documents inédits. — Oxford, B. Blackwell, 1950.

— Rousselot (Jean). — P. B., le philanthrope. — *Marginales*, mai-juillet.

Bourges (**E.**). — Loize (Jean). — E. B. et le vertige [fragment d'une lettre inédite, 1906]. — *Arts*, 13 juillet.

— Régnier (Paule). — L'histoire de *La Nef* [inédit]. — *La Grive*, juillet.

Chateaubriand. — * C. [Opere]. Introduzione, scelta e versioni a cura di Carlo Pellegrini (Coll. « Il fiore delle varie letterature in traduzioni italiane »). — Milano, Garzanti, 1950.

— * Levaillant (Maurice). — Le véritable C. (Zaharoff Lecture for 1951]. — Oxford, Clarendon Press ; London, Cumberledge, 1951.

— Mercier-Calvairac La Tourrette (Mme G.). — C. — Lamennais. — Loti. — *Études évangéliques*, avril-juin.

— Rat (Maurice). — C. ou son valet de chambre ? — *Le Figaro Littéraire*, 7 juillet.

— Ristelhueber (René). — C. diplomate (1768-1848). — *Amérique française*, vol. II, nº 2, 1949.

Colet (**Louise**). — Voir : *Flaubert* (*G.*).

Constant (**B.**). — Henriot (Émile). — B. C. inédit. — *Le Monde*, 20 juin.

— Nadeau (Maurice). — Un inédit de B. C. : *Cécile*. — *Mercure de France*, juillet.

Corbière (**Tristan**). — * Rousselot (Jean). — T. C. Œuvres choisies, bibliographie, dessins, portraits, fac-similés, textes inédits (Poètes d'aujourd'hui, 23). — P. Seghers, 1951.

Courier (**P.-L.**). — * P.-L. C. — Processo a un liberale [Libelli], a cura di Arrigo Cajumi. — Milano, Universale Economica, 1950.

Daudet (**A.**). — * Floret (J.-M.). — La vérité sur Tartarin de Tarascon. — Tarascon, A. Garniol, 1947.
— Poujol (Jacques). — *L'Évangéliste* d'A. D. — *P. M. L. A.*, June.
— Vier (Jacques). — Le roman méridional chez A. D. — *L'École*, 16 juin.

Desbordes-Valmore (**Mme**). — Gallotti (Jean). — Marceline D.-V. et ses oncles de Hollande. — *Glanes*, mars-avril.

Dumas (**A.**) **père**. — Tuzet (H.). — Les deux voyages d'A. D. en Sicile. — *Revue de Littérature comparée*, avril-juin.

Erckmann (**E.**). — Duveau (Georges). — Le souvenir d'Émile E. — [In] * L'Alsace contemporaine (Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est). — Strasbourg, F.-X. Le Roux, 1950.

Flaubert (**C.**). — * Bonwit (Marianne). — G. F. et le principe d'impassibilité (University of California Publications in modern philology, vol. 33, n° 4). — Berkeley, University of California Press, 1950.
— Benassis (Dr). — Essais de clinique littéraire. Les amis de F. Louise Colet [VII. Premier cycle F. VIII. Le salon de la rue de Sèvres. IX. L'intermède Musset]. — *Les Alcaloïdes*, mai.
— Couffignal (Robert). — Littérature et cinéma. La caméra chez F. — *Pédagogie*, juillet.
— Voir : *Stendhal*.

France (**A.**). — * Walton (Loring Baker). — A. F. and the Greek world. — Duke University Press, London ; Cambridge University Press 1951.
— * Pujos (Ch.). — A. F. et Jean-François Bladé. — Agen, Imprimerie moderne, 1950.
— Rat (Maurice). — A. F. et Stéphane Mallarmé. — *L'Éducation Nationale*, 14 juin.
— Merlateau (Pierre). — A propos d'A. F. — *L'Éducation Nationale*, 4 octobre.

Gasparin (**Ctesse A. de**). — Barbey (Frédéric). — Valérie de G. et Barbey d'Aurevilly. — *Journal de Genève*, 17-18 décembre 1950.

Gautier (**Th.**). — Gaillard de Champris. — Une esthétique inhumaine. — *Revue de l'Université Laval*, mai.
— Milner (J. M.). — T. G. et le dandysme esthétique. — [In] Studies in French language (Mélanges Ritchie), 1949.

Gobineau (**A. de**). — Ristelhueber (René). — G. diplomate. — *Amérique française*, 1950, n° 3.

Goncourt (**E. et J. de**). — Voir : *Taine* (*H.*).

Guérin (**Charles**). — Le Dantec (Yves-Gérard). — Présence de C. G. Suivi de poèmes inédits de C. G. — *La Bouteille à la mer*, 2e trimestre.

Guérin (**E. et M. de**). — Calvet (Jean). — Les G. et les lettres modernes. — *L'Amitié Guérinienne*, janvier-juin.
— Moussaron (Son Exc. Mgr). — La vie religieuse d'E. de G. — *Ecclesia. Lectures chrétiennes*, juillet.

Hugo (**V.**). — * V. H. — *Les Misérables*. Édition établie et annotée par Maurice Allem (Bibliothèque de la Pléiade, 85). — Gallimard, 1951.

— * Juliette Drouet. Mille et une lettres d'amour à V. H. Choix, préface et notes de Paul Souchon. — Gallimard, 1951.

— * Chakhachko (Omar). — Proche et Moyen Orient dans l'œuvre de V. H. — Geneva diss., 1950.

— V. H. — Lettre inédite à Alfred Barbou [23 décembre 1879], publiée par Henri Busson. — *Revue de la Méditerranée*, mars-avril.

— V. H. — [18] lettres inédites, publiées par Henri Guillemin. — *Revue de la Méditerranée*, mars-avril.

— Guillemin (Henri). — Le journal d'Adèle H. — *Journal de Genève*, 10-11 décembre 1950.

— Guillemin (Henri). — V. H. et son fils François-Victor (documents inédits). — *Revue générale belge*, mai.

— H. G. — Dernières années de M^me^ H. (Documents inédits). — *Journal de Genève*, 1^er^-2 avril.

— Albouy (Pierre). — V. H. Essai de critique marxiste. — *La Nouvelle Critique*, juin-août.

— Derosier (Marcel). — V. H. et les Pyrénées. — *Glanes*, septembre-octobre 1950.

— Downs (John A.). — A possible source for H.'s *Three Ages of Poetry*. — [In] Romance Studies presented to W. M. Dey, 1950.

— Lugli (Vittorio). — V. H. e il ferroviere. — *La Rassegna d'Italia*, aprile 1949.

— Saurat (Denis). — Le communisme et V. H. — *Marsyas*, juin-juillet.

— Voir : *Barbey d'Aurevilly* (*J.*), *Vigny* (*A. de*).

Huysmans (**J.-K.**). — F. G. [Chanoine François Guédon]. — H. et l'abbé Mugnier à Saint-Thomas d'Aquin. 28 mai 1891-1951. — *La Semaine Religieuse de Paris*, 16 juin.

Laforgue (**Jules**). — Fowlie (Wallace). — J. L. — *Poetry*, July.

— Mesiaca (Giuseppe). — J. L. e l'impressionismo. — *La Rassegna d'Italia*, novembre-dicembre 1947.

— Ramsey (Warren). — Pound, L., and dramatic structure. — *Comparative Literature*, Winter.

Lamartine (**A. de**). — Vellay (Gabriel). — L'impopularité de L. peu après l'ouverture de l'Assemblée Constituante [d'après une lettre de L. à sa nièce Valentine de Cessiat, 1^er^ juin 1848, Catalogue J. Coulet, printemps 1950]. — *1848. Revue des Révolutions contemporaines*, n° 188, mai.

Lamennais (**F. de**). — Simon (Pierre-Henri). — L. entre l'amour et la foi. — *Esprit et Vie*, mai.

— Voir : *Chateaubriand.*

Leclercq (**Théodore**). — H. B [rochet]. — Th. L., auteur de *L'Humoriste*, 1777-1851. — *Jeux, Tréteaux et Personnages*, novembre-décembre 1950.

Leconte de Lisle. — * Jobit (Pierre). — L. de L. et le mirage de l'île natale. Préface de René Bouvier [sur les sources de l'exotisme de L. de L.]. — E. De Boccard, 1951.

— Lattimore (Richmond). — A note on L. de L. — *The Hudson Review*, Summer.

— Lytton Sells (A.). — L. de L. and Robert Burns. — [In] Studies in French Language... (Mélanges Ritchie), 1949.

Loti (**Pierre**). — Faure (Paul). — Dernière image de L. — *Le Ménure*, n^os^ 17-18, décembre 1950-janvier 1951.

— Voir : *Chateaubriand.*

Maeterlinck (**M.**). — * Beachboard (Robert). — Le Théâtre de M. aux États-Unis [bibliographie]. — Société d'éditions d'enseignement supérieur, 1951.

Mallarmé (**S.**). — * Noulet (E.). — L'œuvre poétique de S. M. — Genève, Droz, 1950.

— * Wais (Kurt). — M. Ein Dichter des Jahrhundertendes [2e éd. augmentée]. — München-Berlin, C. H. Becksche.

— Bonora (Ettore). — Il M., la poesia pure e la critica crociane. — *Belfagor*, 31 maggio.

— Fowlie (Wallace). — M. as ritualist. — *The Sewanee Review*, April-June.

— Lefèvre-Roujon (L. C.). — Oscar Wilde, Whistler et M. — *Journal de Genève*, 22-23 avril.

— Vanwelkenhuyzen (Gustave). — Les conférences de M. en Belgique (lettres inédites). — *Revue générale belge*, juillet.

— Voir : *France* (*A.*).

Maupassant (**G. de**). — Dupuy (Aimé). — L'Algérie dans l'œuvre de M. — *Documents algériens* (Série culturelle, n° 51), 26 décembre 1950.

— Henriot (Émile). — La correspondance de M. — *Le Monde*, 6 juin.

— Lacassagne (Dr Jean). — Guy de M. et son mal (I). — *Albums du Crocodile*, 1951.

— Savary (Léon). — Deux contes parallèles de G. de M. (*Yveline Samoris* et *Yvette*). — *La Tribune de Genève*, 14-15 avril.

— Siboulet (Albert). — Le centenaire de M. — *Aesculape*, mai.

— Siboulet (Albert). — Le pessimisme de M., sa vraie maladie, son idéalisme. — *Le Ménure*, nos 17-18, décembre 1950-janvier 1951.

Mérimée (**P.**). — P. M. — *Lokis. La Chambre bleue*. Introduction de Charles Moulin. — *Les Belles Lectures*, n° 184, 1er-14 juillet.

— Martineau (Henri). — M. et Romain Colomb [lettres inédites de P. M.]. — *Le Divan*, juillet-septembre.

Michelet (**J.**). — * Haac (Oscar A.). — Les principes inspirateurs de M., sensibilité et philosophie de l'histoire (Institut d'études françaises de Yale University). — New York, Yale University Press ; Paris, Presses Universitaires, 1951.

— J. M. — M. raconte la mort de sa femme [fragments de son journal ntime], présenté par Paul Viallaneix. — *Le Figaro Littéraire*, 23 juin.

Mistral (**Frédéric**). — Wiblé (Eugène). — Le *Poème du Rhône* de F. M. [conférence à l'Univ. de Genève, 29 janvier 1948]. — *Marsyas*, juin-juillet.

Musset (**A. de**). — Guillemin (Henri). — M. l'oublié. — *Journal de Genève*, 29-30 avril.

— Vier (J.). — *On ne badine pas avec l'amour*. — *L'École*, 2 juillet.

— Voir : *Flaubert* (*G.*).

Napoléon. — Tomiche (Mme Nada). — N. écrivain. — Variantes et textes inédits de N. Ier [résumé de thèse]. — *Annales de l'Université de Paris*.

— Voir : *Balzac* (*H. de*).

Nerval (**G. de**). — * G. de N. *Sylvie*. Souvenirs du Valois. Préface de Pierre Josserand. Dessins de Georges Paris. — Éditions Steff, 1951.

— * G. de N. — *Voyage en Orient*. Édition critique par Gilbert Rouger. Avant-propos de René Groos. 4 volumes (Collection nationale des Classiques français). — Imprimerie Nationale, 1950.

— Constans (François). — Sophie *Aurélia Artémis*. — *Mercure de France*, juin.

— Dupertuis (Jean). — G. de N. à travers ses lettres. — *Revue du Caire*, mai.

— Jean (Raymond). — G. de N. et les visages de la nature. — *Mercure de France*, juin.

— Juden (Brian). — N. héros mythique. — *Mercure de France*, juin.

— Pichois (Claude). — N. et Maynard [à propos des deux quatrains d'*El Desdichado*]. — *L'École*, 2 juin.

— Richer (Jean). — N. et ses fantômes, suivi d'une lettre inédite de 1851. — *Mercure de France*, juin.

Nodier (**Ch.**). — Henry-Rosier (Marguerite). — C. N. à Dole. — *Le Pays jurassien*, octobre-décembre 1950.

Olivier (**Juste**). — * J. O. — Paris en 1830. Journal publié par André Delattre et Marc Denkinger. Préface de Fernand Baldensperger. — Mercure de France, 1951. [Édition suisse : Lausanne, Payot ; édition américaine : University of North Carolina Studies in modern languages and literatures. Romance series. 18 a, Chapel Hill].

Ponchon (**Raoul**). — Toetenel (Albert). — R. P., poète bachique. — *Le Bayou*, n° 46, été 1951.

Pouvillon (**Émile**). — Lizop (Raymond). — E. P., peintre et poète des Pyrénées. — *Pyrénées*, juillet-décembre 1950.

Proudhon (**P.-J.**). — Febvre (Lucien). — Un P., deux P. [C.-R. des ouvrages d'E. Dolléans et de D. Halévy]... et deux autres [G. Guy-Grand, Alex. Marc.]. — *Annales. Économies. Sociétés...*, janvier-mars.

Régnier (**H. de**). — Perroud (Robert). — H. de R. poeta « Vieille France » ed esteta italianisant. — *Vita e Pensiero*, gennaio.

Rémusat (**Charles de**). — * Seillière (B^on^ E.). — Un philosophe poète : Ch. de R. et son drame romantique sur Abélard [lecture à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, 4 décembre 1950]. — F. Didot, 1950.

Renan (**E.**). — * Dussaud (René). — L'œuvre scientifique de R. — Geuthner, 1951.

— Chaix-Ruy (J.). — L'*Averroès* d'E. R. Étude suivie des lettres inédites de R. à R. Dozy et d'autres lettres également inédites à l'abbé Valentinelli, Emilio Tera, A. Favaro. — Extrait des *Annales de l'Institut d'études orientales* (Faculté des Lettres de l'Université d'Alger), 1949-1950.

— Wood (H. G.). — E. R. and Alfred Loisy. — [In] Studies in French language... (Mélanges Ritchie), 1949.

— Les traductions polonaises des œuvres d'E. R. — *Académie polonaise des sciences et des lettres. Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, n° 9, juin.

— Voir : *Agoult* (*M^me^ d'*).

Renard (**Jules**). — Nardin (Pierre). — J. R. et son théâtre : étude de style. — *The French Review*, April.

Rimbaud (**A.**). — * A. R. — La Lettre du voyant. Un cœur sous une soutane et l'album zutique. — Presses du Livre français, 1951.

— Fowlie (Wallace). — R. en 1949. — *Poetry* (Chicago), December 1949.

— Voir : *Verlaine* (*P.*).

Rodenbach (**Georges**). — Voir : *Baudelaire*.

Rostand (**E.**). — * Gorsse (Pierre de). — E. R., poète français d'inspiration commingeoise [tiré à part des articles de la *Revue de Comminges*]. — Toulouse, Douladoure, 1951.

Saint-Simon (**Cte C.-H. de**). — * S.-S. — Textes choisis. Préface, commentaires et notes explicatives, par Jean Dautry (Les Classiques du Peuple). — Éditions sociales, 1951.

Sainte-Beuve. — Brahmer (Mieczyslaw). — Le voyage de S.-B. en Italie, in : Studia z dziejów Kultury (Varsovie, 1949). — [Analyse dans : *Académie polonaise des sciences et des lettres. Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, no 9, juin].

— Martinet (Édouard). — Une correspondante génevoise de S.-B. Adèle Couriard (1831-1918). — *La Tribune de Genève*, 10-11 mars.

— Voir : *Desbordes-Valmore* (*Mme*).

Sand (**George**). — Maurois (André). — G. S. et Michel de Bourges [documents inédits]. — *Revue de Paris*, juillet.

— Salomon (Pierre). — G. S. éducatrice. — *Revue Universitaire*, mars-avril.

Scribe. — Voir : *Marguerite de Navarre*.

Stendhal. — * S. — *Lucien Leuwen*. Introduction et notes par Henri Martineau (Les Classiques du Monde). — F. Hazan, 1950.

— * S. — *Petit guide d'Italie*. Publié par Robert d'Illiers (Études stendhaliennes, 12). — Paris, Le Divan, 1951.

— * S. — *Vie de Henry Brulard*. Nouvelle édition établie par Henri Martineau. — Éd. E.-Paul, 1951.

— * Caraccio (A.). — S. L'homme et l'œuvre (Connaissance des Lettres). — Boivin, 1951.

— * Clewes (Howard). — S., an introduction to the novelist (The European novelists). — London, A. Barker, 1950.

— * Martineau (Henri). — L'œuvre de S. Histoire de ses livres et de sa pensée. — A. Michel, 1951.

— * Prévost (Jean). — La création chez S. Essai sur le métier d'écrire et la psychologie de l'écrivain. Préface de Henri Martineau [1re édition en 1942]. — *Mercure de France*, 1951.

— Auerbach (Erich). — In the Hotel de La Mole. S. Balzac. Flaubert. — *Partisan Review*, May-June.

— Boutang (Pierre). — S. — *Aspects de la France*, 22, 29 juin.

— Bronne (C.). — Un bon élève de M. Beyle : lettres inédites de Van Praet à S. — *Académie royale de langue et de littérature françaises. Bulletin*, 1949, 2.

— Knight (Everett). — S. et André Gide. — *The French Review*, May.

— Martineau (Henri). — La comtesse Curial en 1826 [Cf. Pietro Paolo Trompeo, Maldicenza antica, in « La Nuova Stampa », 29 avril 1951]. — *Le Divan*, juillet-septembre.

— Martineau (Henri). — Une critique de rêve [réponse à l'article de F. Vermale, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars]. — *Le Divan*, juillet-septembre.

— Martineau (Henri). — S. en congé. 1836-1839. — *La Revue*, 1er-15 juillet.

— Martineau (Henri). — C. R. de : Stendhal, Documents iconographiques (Genève, Cailler, 1951). — *Le Divan*, juillet-septembre.

— Martino (Pierre). — Petites notes stendhaliennes [S. et Le Sage]. — *Le Divan*, juillet-septembre.

— Pouillon (Jean). — La création chez S. A propos du livre de Jean Prévost. — *Les Temps Modernes*, juillet.

— R.-Fernandez (D.). — Un trop étonnant disciple [S., sur Pascal]. — *La Table Ronde*, juin.

— Remok (Henry H.). — Goethe on S.; development and significance of his attitude. — [In] Goethe bicentennial Studies (Publications de l'Université d'Indiana), 1950.

— Reyniers (François). — S. professeur de tactique. — *Le Divan*, juillet-septembre.

— Vaudoyer (Jean-Louis). — S. et Parme. — *Le Portique*, n° 8, 1951.

Taine (**H.**). — Roe (F. C.). — A note on T.'s conception of the English mind. — [In] Studies in French langage... (Mélanges Ritchie), 1949.

— Wood (J. S.). — A problem of influences. T. and the Goncourt brothers. — [In] Studies in French langage... (Mélanges Ritchie), 1949.

Tocqueville (**A. de**). — * A. de T. — Œuvres complètes, publiées sous la direction de J.-P. Mayer. Tome I. *De la Démocratie en Amérique.* Préface de Harold J. Laski. — Gallimard, 1951.

— * A. de T. — *De la Démocratie en Amérique.* — Notes par André Gain. Préface de Firmin Roz. — Librairie de Médicis, 1951.

— Roz (Firmin). — L'actualité de T. — La *Revue*, 15 mai.

Verlaine (**P.**). — Dormoy (Marie). — Autour de V. et de Rimbaud [sur la publication de J.-M. Carré : Dessins inédits de P. Verlaine, G. Nouveau..., Paris, 1949]. — *Annales de l'Université de Paris*, avril-juin.

— Pichois (Claude). — « Ange *et* démon ». — *L'École*, 19 mai.

— Vinchon (Dr Jean). — Sur un dessin « surréaliste » de V. — *Histoire de la médecine*, mai.

Vicaire (**G.**). — Bocquet (Léon). — Le souvenir de G. V. — *Le Thyrse*, juillet-août.

— Voir : *Aguétant* (*Pierre*).

Vigny (**A. de**). — Guillemin (Henri). — A propos de Marie Dorval [documents complétant l'étude de J.-L. Debauve, dans la *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-juin 1950 ; deux lettres de M. D. à Victor Hugo, papiers Hugo]. — *Journal de Genève*, 7-8 janvier.

Zola (**Émile**). — Robert (Guy). — A propos de *La Terre* de Z. : comment un roman peut-il apporter sa contribution à l'histoire ? — *L'Information Historique*, janvier-février.

XXe SIÈCLE

Divers. — * Arland (Marcel). — Lettres de France [chroniques publiées dans la *Gazette de Lausanne*]. — A. Michel, 1951.

— * Massis (Henri). — Maurras et notre temps [sur M. Barrès, H. Brémond, G. Bernanos, etc.], 2 vol. — Paris-Genève, La Palatine, 1951.

— * La contrarivoluzione (Barrès, Maurras, L. Daudet). A cura di Dino Frescobaldi (Biblioteca politica). — Firenze, L'Arco, 1950.

— Blaizot (Georges). — Le livre illustré français de 1900 à 1950. — *La Bourse égyptienne* (n° spécial), 20 mars.

— Chérel (Albert). — Vertus de 1900. — *Revue des travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 1er semestre 1950.

— La sensibilité littéraire française à travers les anthologies poétiques. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne*, mai-juin.

Théâtre. — * Davison (Mother St George). — The Scandinavian Move-

ment in the contemporary French Theatre. — *Fordham University dissertations for higher degrees*, t. XVI, 1949.

— Forkey (Leo E.). — The Comédie Française and the German occupation (1940-1944). — *The French Review*, May.

— El Teatro francés contemporáneo : situación y problemas.... [Introduction de Gabriel Laplane]. — *Insula* (Madrid), cuaderno 1-2.

Aguétant (**Pierre**). — Mallez (Louis). — P. A. [1890-1940]. — *Visages de l'Ain*, janvier-mars.

— Pelorson (Louis). — Évocation poétique [Vicaire et A.]. — *Visages de l'Ain*, 4e année, nº 13, janvier-mars.

Alain-Fournier. — Loize (Jean). — Tous les « Grand Meaulnes », suivi de menus conseils au 23e illustrateur d'A.-F. — *Le Portique*, nº 8, 1951.

Apollinaire (**G.**). — * Adéma (M.). — Bibliographie générale de l'œuvre de G. A. — Impr. Blanchard [et l'auteur], 1949.

— Langlade (Jacques). — Les émerveillements d'A. — *Revue des conférences françaises en Orient*, mai.

Artaud (**A.**). — Pandolfi (Vito). — Ricordo di A. A. — *La Rassegna d'Italia*, settembre 1948.

Baillon (**André**). — * Doppagne (Albert). — A. B., héros littéraire. — Éditions « Écran du Monde », Bruxelles, 1950.

— Stiévenart (Pol). — A propos du livre de M. Willam, « La Haute solitude d'A. B. ». — *Le Thyrse*, juillet-août.

— Vivier (Marie de). — A. B., héros littéraire [C.-R. du livre de Doppagne]. — *Le Thyrse*, 1er mars.

Benjamin (**René**). — Roman d'Amat. — R. B. — *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. XXX, 1951, col. 1415-1416.

Bergson (**H.**). — Kaplan (Francis). — Le christianisme de B. — *Evidences*, mai-juin.

— Supplément à la bibliographie de B. — *Revue internationale de philosophie*, juillet 1950.

— Voir : *Du Bos* (*Charles*).

Bernanos (**G.**). — Béguin (Albert). — Massis et B. — *Les Nouvelles Littéraires*, 5 juillet.

— García Yebra (V.). — Apuntes sobre B. — *Arbor*, septiembre-octubre 1950.

— Wittkowski (Victor). — B. au Botequim. — *Études*, juin.

— Hommage à B. [par A. Béguin, Luc Estang, S. Fumet, l'abbé D. Pézeril]. — *Recherches et Débats*, nº 14, avril.

Bertrand (**Louis**). — Chamski. — L. B. — *Documents algériens*, (série culturelle, nº 41), 25 novembre 1949.

Bizet (**René**). — Massis (Henri). — R. B. — *Le Divan*, juillet-septembre.

Bousquet (**Joe**). — Burucoa (Christine). — Visite à J. B. — *Signes du Temps*, nº 6, 1951, second quadrant.

— Lebrau (Jean). — Lettre du Languedoc [J. B.]. — *Revue régionaliste des Pyrénées*, janvier-juin.

Brasillach (**Robert**). — R. B. — Poème inédit [Cantique d'Antigone]. — *Cahiers des amis de R. Brasillach*, nº 2, mars.

— R. B. — La Journée des absents, chœur parlé [Inédit]. — *Cahiers des amis de R. B.*, nº 2.
— Lettres inédites de R. B. [automne 1944]. — *Cahiers des amis de R. B.*, nº 2.

Cadou (**René-Guy**). — *R.-G. C. — Les Biens de ce monde, 1944-1950. Avec un dessin par Toulouse (Collection P. Seghers, 72). — P. Seghers, 1951.
— Estang (Luc). — R.-G. C. — *Mithra*, nº 2.
— Foucher (Jean-Pierre). — Souvenir de R.-G. C. — *Esprit*, mai.
— Jacques (André). — R.-G. C. — *Foi. Éducation*, juillet.

Chabaneix (**Paul**). — Talvart (Hector). — La figure d'un homme. Le Docteur P. C., poète et peintre. — *Points et Contrepoints*, avril.

Crisinel (**Edmond-Henri**). — * E.-H. C. — Poésies. Texte établi sous la direction d'Edmond Jaloux. — Genève, P. Cailler, 1950.
— Béguin (Albert). — E.-H. C. — *Gazette de Lausanne*, 20-21 janvier.
— Mavromichalis (Constantin). — Un poète suisse : E.-H. C. — *Iô*, nº 2, 1951.
— Trolliet (Gilbert). — E.-H. C. et le romantisme romand. — *Journal de Genève*, 3-4 décembre 1950.

Delarue-Mardrus (**L.**). — * L. D.-M. — Choix de poésies [inédits]. — Alph. Lemerre, 1951.

Delattre (**Floris**). — Bocquet (Léon). — F. D., poète — *Rolet*, 14, 21 juin.

Desjardins (**Paul**). — Stewart (H. F.). — Pontigny. — [In] Studies in French language... (Mélanges Ritchie), 1949.

Du Bos (**Charles**). — * Gouhier (Marie-Anne). — Ch. D. B. Préface de F. Mauriac (Essais d'art et de philosophie). — J. Vrin, 1951.
— Ruth-Adélaïde, S. C. — Ch. D. B., fils de Bergson. — *Revue de l'Université Laval*, mai.

Fargue (**Léon-Paul**). — Delmas (Claude). — Aspects de L.-P. F. — *Amérique française*, II, nº 2, 1949.

Ghéon (**Henri**). — Reynaud (Jacques). — Le souvenir d'H. G. — *La France catholique*, 1er juin.

Gide (**André**). — * Combelle (Lucien). — Je dois à A. G. — Fréd. Chambriand, 1951.
— * Derais (François) et Rambaud (Henri). — L'envers du *Journal* de G. Tunis 1942-1943. — Éditions du Nouveau Portique, 1951.
— * Thomas (D.-L.). — A. G. : The ethic of the artist. — London, Secker and Warburg, 1951.
— Allan (Blaise). — A. G. en séjour à Neuchâtel. — *Journal de Genève*, 15-16 avril.
— Aranguren (José Luis L.). — A. G. — *Arbor*, abril.
— Arland (Marcel). — Autour d'A. G. — *Gazette de Lausanne*, 10-11 mars.
— Blanchard (Pierre). — A. G. et l'obsession de Dieu. — *L'Année Théologique (Présences de Dieu)*, 1951, II.
— Boisdeffre (Pierre de). — Adieu à G. — *Journal de Genève*, 11-12 mars.
— Boisdeffre (Pierre Néraud de). — L'adieu à G. — *Promotions*, nº 20, janvier-avril.
— Bodart (Roger). — A. G. jugé par lui-même. — *Revue Nouvelle*, 15 mai.
— Bourdil (André). — G. et son peintre. — *Arts*, 18 mai, 1er juin.

— Chazel (Pierre). — A. G. exégète de la Bible. — *Foi. Éducation*, juillet.
— Couffignal (Robert). — G. et son œuvre. Le mariage du ciel et de l'enfer. — *Pédagogie*, juillet.
— Descaves (Pierre). — A. G. esprit « sel de la terre ». — *Revue des conférences françaises en Orient*, mai.
— Emmanuel (Pierre). — Inactualité de G. — *Foi et Vie*, juillet.
— Fayard (Jean). — A. G., ou mort d'un écrivain. — *Les Œuvres Libres*, avril.
— Grossrieder (Hans). — Der Dämon A. G^s oder Konversion und leere Freiheit. — *Wort und Wahrheit*, April.
— Gullón (R.). — Adios a A. G. — *Insula*, 15 mars.
— Guyon (Bernard). — Le testament d'A. G. : *Thésée*. — *La Vie Intellectuelle*, juin.
— Jaco. — L'envers du « Journal » de G. — *Bulletin des Lettres*, 15 juin.
— Lajusan (A.). — Quelques aspects d'A. G. — *Foi et Vie*, juillet.
— Madaule (Jacques). — [A. G.]. Bilan. — *Recherches et Débats*, n° 14, avril.
— Mazery (Alain des). — Lettre à un homme de cinquante ans. — *La Vie Intellectuelle*, juin.
— C. M. — G. et Balzac. Deux lettres inédites [de G. à Claude Mauriac, 4 août, 6 août 1945]. — *Liberté de l'Esprit*, juillet-septembre.
— Mazza (Enzo). — Il carteggio Claudel-G. — *Il Ponte*, aprile.
— Mondrone (D.), S. I. — La scomparsa di un avvelenatore di anime : A. G. — *La Civiltà Cattolica*, 17 marzo.
— Mottoulle (Marie-Jeanne). — A. G. devant la critique. — *Revue des Langues vivantes*, 1951, n° 3.
— Ortiz (Maria). — Autorità di A. G. — *Nuova Antologia*, marzo.
— Rouveyre (André). — Si le grain ne germe. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Schmidt (Albert-Marie). — Gratitude envers A. G. — *Foi et Vie*, juillet.
— Liberalism, libel and A. G. [à propos de *The Nation*, 10 March]. — *Partisan Review*, May-June.
— Témoignages [sur A. G.]. G. Marcel, Hélène Tuzet, André Tubeuf, S. Fumet. — *Recherches et Débats*, n° 14, avril.
— Essai de bibliographie des œuvres d'A. G. — *Revue des conférences françaises en Orient*, mai.
— Voir : *Stendhal*.

Giraudoux (**Jean**). — * Meister (Guido). — Gestalt und Bedeutung der Frau im Werk J. G. — Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1951.
— Lenormand (Henri-Pierre). — Souvenirs sur G. — *La Revue Théâtrale*, avril-juin.
— Le Sage (Laurence). — Die Einheit von Fouqués Undine. An unpublished essay in German by J. G. — *The Romanic Review*, April.

Jacob (**Max**). — Un inédit de M. J. La mort [méditation]. — *Sic* (« Digest » catholique), juin.
— M. J. — La Sainte Hermandade [pièce inédite en un acte]. — *Mithra*, n° 1, 1951.
— Fowlie (Wallace). — Homage to M. J. — *Poetry* (Chicago), March.

Jaloux (**Edmond**). — Voir : *Proust (Marcel)*.

Jammes (**Francis**). — Ducla (Louis). — Renouveau du Jammisme. — *Revue régionaliste des Pyrénées*, janvier-juin.

La Brète (**Jean de**). — Marnot (R. G.). — Une femme de lettres sau-

muroise : J. de la B. [Mlle Alice Chambonnel, 1858-1945). — *Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois, 100e Bulletin*, 1951.

Lamandé (**André**). — * Moulis (André). — Sous le clair regard d'A. L. — R. Debresse et chez l'auteur, Saint-Céré (Lot).
— Delacour (André). — A. L. — *Rolet*, 31 mai.

Larguier (**Léo**). — L. L. — Carnets entr'ouverts. — *Les Œuvres Libres*, avril.
— Boyé (Maurice-Pierre). — Le Souvenir de L. L. — *Rolet*, 14 juin.
— Delacour (André). — Le souvenir de L. L. — *Rolet*, 28 juin, 5 juillet.

Lasserre (**Pierre**). — Massis (Henri). — Un oublié : P. L. — *Bulletin des Lettres*, 15 juin.

Lenormand (**H.-R.**). — Blanchart (Paul). — Notes et documents sur H.-R. L. (3 mai 1882-16 février 1951). — *Revue d'histoire du théâtre*, 1951, II.
— Voir : *Giraudoux (J.)*.

Mugnier (**Chanoine**). — Lamy (Maurice). — L'abbé M. raconté par son médecin. — *Mercure de France*, juin.

Nervat (**Jacques**). — Voir : *Chabaneix (Dr Paul)*.

Péguy (**Charles**). — Guyon (Bernard). — P. et l'enfant. — *L'Anneau d'or*, mai-août.
— Halévy (Daniel). — C. P. et ses deux pèlerinages. — *La Revue*, 15 juin.
— Hardré (Jacques). — C. P. et la mystique française. — [In] Romance Studies presented to W. M. Dey, 1950.

Pourtalès (**Guy de**). — Barbey (Bernard). — Dix ans après [G. de P.]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 7 juin.
— Mauriac (François). — Le souvenir de G. de P. — *La Table Ronde*, juin.

Proust (**Marcel**). — * Haldane (Charlotte). — M. P. — London, Arthur Barker, 1951.
— Lettres [inédites] de M. P. à Edmond Jaloux. — *Revue de Paris*, juin.
— Bisson (L.-A.). — P. and Hardy : incidence or coincidence [In] Studies in French langage... (Mélanges Ritchie), 1949.
— Boulanger (J.-B.). — A la recherche de l'amour avec M. P. [texte intégral — sauf bibliographie et notes — d'une thèse présentée à l'Université Mc Gill en 1950 : Le drame intime de M. P. et la psychologie de l'amour dans *A la recherche du temps perdu*]. — *Amérique française*, janvier-octobre.
— Jaloux (Edmond). — M. P. [texte inédit]. — *Revue de Paris*, juin.

Ramuz (**Ch.-F.**). — * C.-F. R. — *Chant de Pâques*. Texte inédit reproduit en fac-similé de l'écriture du poète..., précédé de *La présence perdue*, par Gustave Roud.... Avec un portrait de Ramuz et cinq autres dessins de René Auberjonois. — Lausanne, La Guilde du Livre, 1951.
— Béguin (Albert). — Le Paris de R. — *Gazette de Lausanne*, 5-6 mai.
— Duplain (Georges). — Un dernier livre de C.-F. R. Salutation pascale. — *Gazette de Lausanne*, 17-18 mars.

Régnier (**Paul**). — Bozzini (Louis). — P. R. — *La Grive*, juillet.
— Voir : *Bourges (Elémir)*.

Rictus (**Jehan**). — Dion-Levesque (Rosaire). — Visite à J. R. — *Le Bayou*, no 44, hiver 1950.

Rolland (**Romain**). — Association des amis de R. R. — *Bulletin*, nos 16, mai ; 17, septembre.

Saint-Exupéry (**A. de**). — Prévost (Michel). — Sur un portrait de S.-E. par J. Roy]. — *Les Lettres Françaises*, 10 mai.

— Wencelius (Léon). — Les idées de S.-E. sur la poésie d'après *Citadelle*. — *Modern Language Notes*, May.

Souchon (**Paul**). — P. S. — *Mercure de France*, juin.

Suarès (**André**). — Henriot (Émile). — La « Correspondance d'A. S. et de Paul Claudel ». — *Le Monde*, 27 juin.

Valéry (**Paul**). — * Noulet (E.). — P. V. (Études). Édition définitive. — Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1951.

— * Romain (Willy-Paul). — P. V. Le Poème. La Pensée [Inédits]. — Ed. du Globe, 1951.

— Bemol (Maurice). — La méthode dans les sciences selon P. V. — *Biologica*, janvier.

— Dazzi (Manlio). — Meditazioni su un testo di P. V. : *London Bridge*. — *La Rassegna d'Italia*, marzo 1948.

— Delmas (Claude). — P. V. et l'univers spirituel. — *Amérique française*, 1950, no 4.

— Duchesne-Guillemin (J.). — P. V. et la composition. — *Glanes*, novembre 1950-février 1951.

— Faure (Gabriel). — Inédits de P. V. avant Monsieur Teste. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 juillet.

— Fowlie (Wallace). — P. V. [suivi de : Selected bibliography, 1945-1950]. — *Poetry*, August 1950.

— Steiner (Herbert). — Goethe et V. — *La Rassegna d'Italia*, novembre-dicembre 1949.

Van der Meersch (**Maxence**). — Billy (André). — V. der M. s'est-il laissé mourir? [Cf. Dr O. Loras, « M. V. der M., l'auteur de *C. et A.*, s'est-il tué pour une doctrine ? »]. — *Le Figaro Littéraire*, 19 mai.

— Muller (Henry). — M. V. der M., le plus secret des « auteurs à succès ». — *Carrefour*, 23 janvier.

René Rancoeur.

DIVERS

Communiqué du Centre National de la Recherche Scientifique

POSSIBILITÉS DE SÉJOUR A L'ÉTRANGER

A. Conventions d'échanges du C. N. R. S.

Il existe entre le C. N. R. S. et les organismes ci-après des conventions d'échange de chercheurs. *Conditions* : nationalité *française*, connaissance de la langue, aptitude scientifique.

La Recherche scientifique *belge*, le *British* Council, le Conseil de la Recherche scientifique *italienne*, l'Organisation *néerlandaise* pour la Recherche scientifique accueillent des spécialistes de toutes disciplines, l'Université de *Londres* et l'École polytechnique fédérale de *Zurich*, pour les sciences exactes et expérimentales seulement, le *Medical Research Council* pour les sciences biologiques et médicales seulement.

B. Attribution d'allocations par le C. N. R. S.

Le C. N. R. S. accorde directement des subventions pour frais de voyage (sauf États-Unis) et séjour pour tous pays et toutes disciplines.

Renseignements pour § A et B : C. N. R. S., 4e bureau.

Dates limites pour les demandes : 1er mars pour séjours d'un an, 1er mars et 15 septembre pour séjours plus brefs.

C. Attribution de bourses par d'autres organismes.

1° U. N. E. S. C. O. :

Le Service d'échange de personnes de l'U. N. E. S. C. O., 19, avenue Kléber, Paris, possède et diffuse une documentation précise et complète sur toutes les possibilités de séjour à l'étranger.

2° Grande-Bretagne :

Le British Council accorde directement des bourses (10 mois et séjours plus brefs).

Renseignements et demandes : *British Council*, 28, Champs-Élysées, Paris (8e).

3° États-Unis :

a. Les professeurs de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement du Second Degré, les chercheurs du C. N. R. S., les docteurs en médecine, les ingénieurs et les étudiants avancés (Diplôme d'Études supérieures ou Doctorat) peuvent obtenir des bourses d'une année pour les États-Unis (séjour versé par : la Direction générale des Relations culturelles, Bourses Smith-Mundt, Fondation A. et B. Meyer. Voyage couvert par bourse Fulbright).

Renseignements et demandes : Commission franco-américaine d'échanges universitaires, 9, rue Chardin, Paris (16e).

b. Les ingénieurs sortant d'une grande école âgés de moins de trente-cinq ans peuvent être invités par les étudiants du *Massachussetts Institute of Technology* pour quatre mois (juin-septembre), séjours et voyages payés.

Demandes : par l'intermédiaire de l'école ayant délivré le diplôme, en novembre.

Renseignements : M. J. Combrisson, 6, rue Mizon, Paris (15e).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE
DE LA REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

Articles

	Pages
JEAN ORCIBAL. L'enfance de Racine	2
P. BARRIÈRE. Éléments personnels et éléments bordelais dans les « Lettres persanes »	17
FRANÇOIS VERMALE. Autour du « Rouge et Noir »	37
RAOUL BUSQUET, HENRI ROLLANE. La généalogie de Mistral	52
ROLAND DERCHE. Encore un modèle possible de Tartuffe : Henri-Marie Boudon, grand archidiacre d'Évreux (1624-1702)	129
L.-J. AUSTIN. « Le principal pilier ». Mallarmé, Victor Hugo et Richard Wagner.	154
SUZANNE BERNARD. Le « coup de dés » de Mallarmé replacé dans la perspective historique	181
ARTHUR M. WILSON. Une partie inédite de la lettre de Diderot à Voltaire, le 11 juin 1749	257
JEAN POMMIER. Autour de la « Lettre sur les sourds et muets »	261
GEORGES MAY. Le modèle inconnu de « La Religieuse » de Diderot : Marguerite Delamarre	273
A. BOUTET DE MONVEL. Diderot et la notion de style	288
NORMAN C. TORREY. L' « Encyclopédie » de Diderot : « Une grande aventure dans le domaine de l'édition »	306
HERBERT DIECKMANN. L' « Encyclopédie » et le Fonds Vandeul	318
L. J. THIELEMANN. Thomas Hobbes dans l' « Encyclopédie »	333
PAUL VERNIÈRE. Le spinozisme et l' « Encyclopédie »	347
NELLY SCHARGO HOYT. Méthode et interprétation de l'histoire dans l' « Encyclopédie »	359
HERBERT DIECKMANN. Diderot, Grimm et Raynal	417
J.-B. BARRÈRE. Les livres de Hauteville House	441

Notes et documents

PIERRE CLARAC. Six pages inédites de La Fontaine	61
JEAN POMMIER. La genèse d' « Esther » et d' « Athalie ». A propos d'un livre récent	69
JACQUES VANUXEM. Sur Racine et Boileau librettistes	78
M. THOMAS et J.-P. SEGUIN. A propos de « Notes inédites » de Racine	82
EDMOND JARNO. Une source possible de « L'Esprit pur »	86
SPIRIDION PAPPAS. Renan à Athènes en 1865	89
V. P. UNDERWOOD. Sur Verlaine et Rimbaud. Petite note graphologique	197
OCTAVE NADAL. A propos d'une lettre « égarée » de Rimbaud à Georges Izambard.	201
AUGUSTE VIATTE. Du Bellay et les Démoniaques	456
MARIO ROQUES. Madame de la Maison-Fort et la dédicace de « La Veuve »	461
LÉON PETIT. A propos d'une fable de La Fontaine : Quimper-Corentin, lieu d'exil.	468
ANDRÉ DELATTRE. Les lettres de Voltaire non recueillies dans la Correspondance générale	472
CHARLES DÉDÉYAN. Une lettre inédite de Volney au peintre Cassas	477
DANIEL A. DE GRAAF. Nerval et Ragotin	480
MARCEL A. RUFF. Notules baudelairiennes	483

Comptes rendus

Pages

DEIERKAUF-HOLSBOER. *Vie d'Alexandre Hardy, poète du roi* (GUSTAVE COHEN). 92
GEORGES MAY. *Tragédie cornélienne. Tragédie racinienne* (RAYMOND PICARD). 92
HENRI BUSSON. *La Religion des classiques* (RENÉ BRAY)..... 96
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau (PIERRE KOHLER)..... 98
EDMOND HUGUET. *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle* (HENRI CHAMARD)..... 206
DAVID-C. CABEEN. *Montesquieu. A bibliography* (PAUL VERNIÈRE)..... 206
« *Les Rêveries du promeneur solitaire* », *éd.* M. RAYMOND ; *éd.* JOHN S. SPINK (JACQUES VOISINE)..... 208
« *La légende des siècles. Dieu. La fin de Satan* », *éd.* J. TRUCHET (JACQUES SCHERER). 210
L.-H. SÉBILLOTE. *Le secret de Gérard de Nerval* (JEAN RICHER)..... 210
GARDNER DAVIES. *Les « Tombeaux » de Mallarmé* (SUZANNE BERNARD)..... 212
JACQUES GENGOUX. *Le symbolisme de Mallarmé* (S. BERNARD)..... 213
JACQUES SCHERER. *L'expression littéraire dans l'œuvre de Mallarmé* (CHARLES CHASSÉ)..... 214
J.-M. CARRÉ. *Autour de Verlaine et de Rimbaud* (RENÉ PINTARD)..... 217
H. DE BOUILLANE DE LACOSTE. « *Illuminations, Painted Plates* », *éd. critique.* — *Rimbaud et le problème des « Illuminations »* (RENÉ PINTARD)..... 220
J. GENGOUX. *La pensée poétique de Rimbaud* (OCTAVE NADAL)..... 224
SVEND JOHANSEN. *Le symbolisme, étude sur le style des symbolistes français* (J. SCHERER)..... 227
GUY MICHAUD. *Message poétique du symbolisme. La doctrine symboliste* (J. SCHERER)..... 229
B. MUNTEANO. *Permanente franceze. Dela Descartes la Giraudoux* (A. GUILLERMOU)..... 230
J. MASSIET DU BIEST. *Lettres inédites de Naigeon à M. et M^me de Vandeul (1786-1787).* — *La fille de Diderot, M^me de Vandeul. Extraits de sa Correspondance inédite* (JEAN POMMIER)..... 373
H. DIECKMANN. *Inventaire du Fonds Vandeul et Inédits de Diderot* (J. P.)..... 379
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Diderot et l'Encyclopédie* (J. P.)..... 383
G. MAY. *Quatre visages de Diderot* (J. P.)..... 384
H. DIECKMANN. *Le Philosophe, texts and interpretation* (P. VERNIÈRE)..... 387
J. ROBERT LOY. *Diderot's determined fatalist. A critical appreciation of « Jacques le Fataliste »* (P. V.)..... 389
LOUIS LAFUMA. *Discours sur les passions de l'amour.* — *L'auteur présumé du « Discours sur les passions de l'amour »* (V. GIRAUD)..... 489
JEANNE RUSSIER. *La foi selon Pascal* (JOSEPH DEDIEU)..... 489
GABRIEL BONNO. *La culture et la civilisation britanniques devant l'opinion française de la paix d'Utrecht aux « Lettres philosophiques »* (H. RODDIER)..... 491
J. SÉNELIER. *Bibliographie générale des œuvres de J.-J. Rousseau* (J. VOISINE et D. MORNET)..... 494
JEAN BONNEROT. *Bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve, t. I et II* (PIERRE MOREAU)..... 497
SAINTE-BEUVE. *Correspondance générale, t. VI, éd.* J. BONNEROT (P. MOREAU). 499
Hommage à Giraudoux (CLAUDE PICHOIS)..... 502

Notes bibliographiques..... 103, 233, 393, 503
Correspondance et notes diverses..... 126, 255, 416, 526

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imp. en France à l'Imp. WILLAUME-EGRET à St-Germain-lès-Corbeil en janvier 1952.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 1^er trimestre 1952.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie ARMAND COLIN : 884.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imp. WILLAUME-EGRET : 613.

SHL
WITHDRAWN

51e année. N° 2. Avril-Juin 1951.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

Roland Derche. — Encore un modèle possible de Tartuffe : Henri-Marie Bourdon, grand archidiacre d'Évreux (1624-1702).
L. J. Austin. — « Le principal pilier ». Mallarmé, Victor Hugo et Richard Wagner.
Suzanne Bernard. — Le « coup de dés » de Mallarmé replacé dans la perspective historique.

NOTES ET DOCUMENTS

V. P. Underwood. — Sur Verlaine et Rimbaud. Petite note graphologique.
Octave Nadal. — A propos d'une lettre « égarée » de Rimbaud à Georges Izambard.

COMPTES RENDUS

Edmond Huguet : Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle (Henri Chamard). — David-C. Cabeen : Montesquieu. A bibliography (Paul Vernière). — Les « Rêveries d'un promeneur solitaire », édition critique, par Marcel Raymond ; — édition critique publiée d'après les manuscrits autographes par John S. Spink (Jacques Voisine). — Victor Hugo : « La légende des siècles. Dieu. La fin de Satan.» Texte établi et présenté par Jacques Truchet (Jacques Scherer). — L. H. Sébillote : Le secret de Gérard de Nerval (Jean Richer). — Gardner Davies : Les « Tombeaux » de Mallarmé. (Suzanne Bernard). — Jacques Gengoux : Le symbolisme de Mallarmé (S. Bernard). — Jacques Scherer : L'expression littéraire dans l'œuvre de Mallarmé (Charles Chassé). — Jean-Marie Carré : Autour de Verlaine et de Rimbaud (René Pintard). — H. de Bouillane de Lacoste : « Illuminations, Painted Plates », édition critique : Rimbaud et le problème des « Illuminations » (R. Pintard). — Jacques Gengoux : La pensée poétique de Rimbaud (Octave Nadal). — Svend Johansen : Le symbolisme, étude sur le style des symbolistes français (Jacques Scherer). — Guy Michaud : Message poétique du symbolisme ; — La doctrine symboliste (J. Scherer). — B. Munteano : Permanente franceze. Dela Descartes la Giraudoux (Alain Guillermou).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

DIVERS

Correspondance : A propos de « Notes inédites » de Racine.

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Revue de la Société d'Histoire littéraire de la France, publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président d'honneur. M. Victor GIRAUD.
Président..... M. Daniel MORNET, Professeur honoraire à la Sorbonne.
Vice-Présidents ..... M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
— M. Émile HENRIOT, de l'Académie française.
Secrétaires..... M. Jean POMMIER, Professeur au Collège de France.
— M. René JASINSKI, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier..... M. Jacques LECLERC, Éditeur.
Secrétaire adjoint... M. Pierre JOSSERAND, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Billy (André), de l'Académie Goncourt.

Bonnerot (Jean), Conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.

Bruneau (Charles), Professeur à la Sorbonne.

Carrington Lancaster (Henry), Université Johns Hopkins, Baltimore.

Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Éducation Nationale.

Crépet (Jacques), Homme de Lettres.

Dumesnil (René), Homme de Lettres.

Mme Durry (Marie-Jeanne), Professeur à la Sorbonne.

Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.

Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.

Lebègue (Raymond), Professeur à la Sorbonne.

Lefranc (Abel), Membre de l'Institut.

Levaillant (Maurice), Professeur à la Sorbonne.

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.

Martino (Pierre), Inspecteur général de l'Enseignement supérieur.

Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henri-IV.

Moreau (Pierre), Professeur à la Sorbonne.

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard.

Pintard (René), Professeur à la Sorbonne.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Prière d'adresser toute correspondance concernant LA RÉDACTION à :
M. RENÉ JASINSKI, 91, rue de Monceau, Paris, VIIIe, *ou à*
M. JEAN POMMIER, 12, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre..... M. Green, Cambridge. — M. Rudler, Oxford. — M. Vinaver, Manchester.
Belgique..... M. Charlier, Bruxelles.
Canada..... M. Mouton, conseiller culturel (Ottawa).
États-Unis..... M. Carrington Lancaster, Baltimore. — M. Bédé, Columbia. — M. Bonno, Berkeley. — M. Morize, Harvard. — M. Peyre, Yale. — M. Seznec, Harvard. — M. Vigneron, Chicago.
Hongrie..... M. Eckhart, Budapest.
Pays-Bas..... M. Gallas, Amsterdam. — M. Tielrooy, Amsterdam.
Suisse ..... M. Bray, Lausanne. — M. Kohler, Berne. — M. Lugin, Neuchâtel. — M. Raymond, Genève.
Tchécoslovaquie. M. Kopal, Prague.

La Revue d'Histoire littéraire de la France,

publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois.

ABONNEMENT ANNUEL :

France et Union française . . . . . **800 fr.**
Étranger . . . . . **1 000 fr.**

Le numéro de l'année courante. . . . . . **240 fr.**
Le numéro des années échues (prix indiqué sur demande).

Il reste quelques exemplaires de certaines années, de 1894 à 1949. Chaque année forme un volume in-8°, broché. (Le prix de chaque année est indiqué sur demande.) — Les Tables générales de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. MAURICE TOURNEUX, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Les volumes envoyés pour comptes rendus doivent être adressés impersonnellement à la Librairie Armand Colin avec cette mention : « Pour la Revue d'Histoire littéraire. »

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

COLLECTION ARMAND COLIN

Nouveautés :

ANDRÉ CRESSON

LE MÉCANISME DE L'ESPRIT

EMM. LEROUX ET A. LEROY

LA PHILOSOPHIE ANGLAISE CLASSIQUE

Réimpressions :

P. MARTINO

PARNASSE ET SYMBOLISME (1850-1900)

G. LEFEBVRE

LE DIRECTOIRE

G. BIANQUIS

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE

Chaque volume in-16 (11×17), broché. . . . . **200 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5e

Nouveauté :

BERNARD GUYON

LA CRÉATION LITTÉRAIRE CHEZ BALZAC

La genèse du « Médecin de Campagne »

Bernard Guyon montre d'abord, par une analyse de la vie du romancier au cours de l'été 1832 (et notamment par le récit de son aventure manquée avec la décevante marquise de Castries), comment tous les éléments qui devaient entrer dans *Le Médecin de Campagne* se trouvaient en suspension dans l'esprit de Balzac et ont brusquement cristallisé à la suite d'une excursion à la Grande Chartreuse à la fin de septembre. Puis il restitue ce " petit in-18 de 200 pages " qui, en dépit de promesses formelles, ne fut jamais livré à l'éditeur. Enfin, par une série d'hypothèses ingénieuses, fondées essentiellement sur la comparaison approfondie des différents " états " de la *Confession du Médecin*, — dont les fragments inédits qui proviennent de la précieuse collection Lovenjoul sont ici publiés pour la première fois selon les exigences d'une édition critique, il montre comment le " petit in-18 " primitif est devenu un " immense ouvrage " en deux volumes in-8°. " A l'exécution tout a changé ! "

A la lumière de ces patientes analyses et grâce à sa connaissance approfondie de l'œuvre balzacienne, Bernard Guyon peut dégager dans sa Conclusion quelques grandes lois de la création littéraire chez Balzac. Il nous montre comment elle n'invente rien, mais transforme tout ; comment elle reste soumise aux lois de la vie, comment enfin, contrairement au reproche qu'on fait si couramment à Balzac, elle subit le contrôle constant d'une conscience d'artiste de la plus scrupuleuse exigence.

Un volume in-8° (14 × 22,5), 274 pages, broché . . . . . 600 fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Wilhaumé.

WITHDRAWN